Digitized by Google

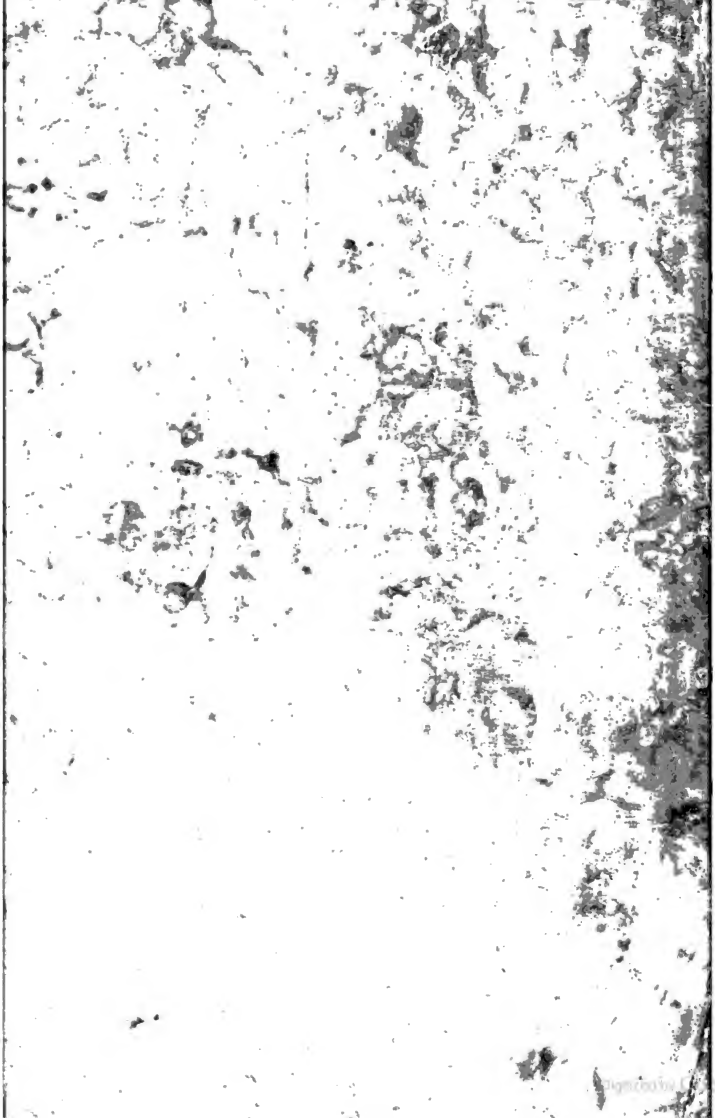

Digitized by Google

MED Rev. 3-94

1374. 4,4a

94-3-3

~~A.A. – A. – A. = N. 3.~~

Digitized by Google

Digitized by Google

05
J 77

# LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

JANVIER.

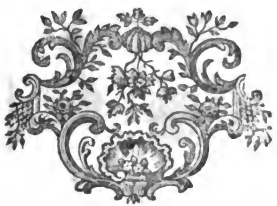

UNIVERSITAIRE CENTRALE
BIBLIO

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JANVIER M. DCC. LXXI.

*LETTRES DE L'AUTEUR DES RECUEILS DE MEDAILLES de Rois, de Peuples & de Villes, imprimés en huit Volumes in 4°.* chez H. L. Guerin & Delatour, depuis 1762 juſqu'en 1767. A Francfort, & ſe trouve à Paris, chez Delatour, rue Saint Jacques 1770. Un Vol. *in* 4°. de 220 pages, avec des Planches.

M. Pellerin qui a enrichi la Littérature de ce précieux & ſçavant Recueil à la compoſition duquel il a employé preſque toute ſa vie, ne ceſſant de recevoir des Médailles qui lui arrivent d'Italie & du Levant, s'occupe à les expliquer, à éclaircir les difficultés qu'elles paroiſſent préſenter & à profiter des ſolutions qu'elles offrent relativement à l'Hiſtoire. C'eſt ainſi qu'il a compoſé ſon grand Recueil, qu'il n'avoit aucun deſſein de publier; des amis l'ont déterminé à le faire, &, depuis ce tems, il a continué de donner dans différens ſupplémens les Médailles qui lui ont paru mériter ſon



Digitized by Google

attention. Celui qu'il publie aujourd'hui eſt en forme de Lettres adreſſées à un ami qui lui avoit propoſé quelques difficultés, principalement ſur les caractères Phéniciens & Puniques que M. Pellerin dérive des caractères Hébreux ou Chaldéens, contre le ſentiment de pluſieurs Sçavans qui les croient formés d'après les lettres Samaritaines. Il entreprend de répondre à ces difficultés & à celles qu'on lui a faites ſur une médaille Punique attribuée au Roi Bocchus & qui, ſuivant M. Pellerin, n'eſt pas de ce Prince. Indépendamment de ces diſcuſſions, le ſçavant Antiquaire publie quelques autres médailles (*a*). Parmi celles des Rois, M. Pellerin n'en a trouvé qu'une de bronze qui méritât d'être donnée à cauſe des ſingularités qu'elle préſente. C'eſt celle de Tryphon Roi de Syrie : toutes celles que l'on a de ce Prince n'ont d'autres types au revers qu'un caſque ſurmonté d'une grande corne. Le type de celle-ci repréſente Jupiter debout, tenant une couronne de la main droite, ce qui déſigne quelques victoires de Tryphon ſur Démétrius II. Une autre ſingularité eſt que la Ville de Dora qui a fait frapper cette Médaille y prend les titres d'ΙΕΡΑΣ & d'ΑΥΣΑΛΟΥ.

Les médailles Impériales que M. Pellerin publie dans cette Lettre concernent Tibère, Vitellius, Tite & Domitien, Commode, Macrin, Elagabale & Philippe le Père.

Des deux médailles qui appartiennent à Macrin, la ſeconde qui a été frappée à Seleucie de Syrie a pour type au revers un enfant couché ſur un lit en forme de ſiège, & trois figures de femmes qui l'entourent en danſant & qui tiennent chacune au-deſſus de lui une eſpèce de tambour d'une main & une baguette de l'autre. Au-deſſous on lit ΣΕΛΕΥΚΕΩΝ & au-deſſus du côté droit ſont les lettres AY, & du côté gauche K. A. Cette médaille exige des éclairciſſemens. On voit que le type repréſente un trait de la Fable concernant la naiſſance de Jupiter. Mais, au lieu de Cutetes habillés en femmes, ce ſont véritablement des femmes ſur la médaille, comme le remarque M. Pellerin. Les lettres AY. K. A. doivent être lues ΑΥτονόμου καὶ Ασύλου ce qui ſignifie que cette Ville jouiſſoit du droit d'Autonomie & de celui d'Aſyle.

La médaille de Philippe le Père en grand bronze, frappée à Céſarée de Paleſtine eſt rare, & Vaillant n'en a rapporté aucune qui ait le type de celle-ci. Le Monetaire qui l'a gravée y a écrit par mépriſe

(*a*) Cette premiere lettre a déjà été imprimée en 1768. & nous en avons rendu compte dans notre Journal du mois de Septembre de la même année. On a cru devoir la réimprimer avec une ſeconde dans le même format que tout le Recueil, afin qu'elle pût s'y joindre. Nous ne dirons ici que deux mots de la premiere, obſervant de ne nous arrêter que ſur les médailles dont nous n'avons pas parlé dans notre premier extrait.

Digitized by Google

*Philippius* au lieu de *Philippus*.

Les médailles de Villes ſont celles de *Taras* ou Tarente en Italie de *Butontum*, d'*Urſentum*, de *Netum* & de l'Iſle de Rhodes. On n'avoit point encore publié de médailles de *Butontum* Ville d'Italie, aujourd'hui *Bitonto*.

Nous ne parlerons point ici de la diſcuſſion qui concerne l'origine des lettres Phéniciennes, parce que nous en avons fait mention dans l'extrait donné en 1768. Ainſi nous paſſons à la ſeconde lettre de M. Pellerin qui n'a pas encore été publiée. Elle contient des médailles d'Antiochus Roi de Syrie, de Phrahates IV Roi des Parthes, d'Arſamus Roi d'Arſamoſate, de Demétrius I. Roi de Sytie, de Léon I. & Haithon I. Rois d'Arménie; voilà ce qui concerne les médailles de Rois, qui chacune ſéparément engagent M. Pellerin dans des diſcuſſions aſſez étendues & pleines de recherches.

Juſqu'à préſent on n'avoit vu ſur les médailles des Rois de Syrie d'autres dates ou époques que celles qui avoient pour origine, l'ère du commencement de leur Monarchie, appelée communement l'ère des Seleucides, qui commence à l'an 442. de la fondation de Rome, la 312. avant Jeſus-Chriſt; celle que préſente la médaille d'Antiochus, I, doit procéder d'une autre ère & de la diſcuſſion que M. Pellerin fait à ce ſujet, il réſulte que cette médaille eſt la ſeule où la date marque l'année du règne d'un Roi de Syrie, ſingularité dont il n'eſt pas aiſé de rendre raiſon. Cette date porte l'année ſixième qui eſt préciſément celle du règne d'Antiochus, dans laquelle il remporta ſur les Galates une victoire ſignalée qui lui fit donner le titre de *Soter*. Cette médaille a été frappée à Apamée.

La médaille de Phrahates, ainſi que toutes celles des Rois Parthes, préſente des difficultés ſur leſquelles les Antiquaires n'ont pu s'accorder juſqu'à préſent, elles ſont relatives aux dates; M. Pellerin, après les avoir indiquées, ſe propoſe de les réſoudre. Il entre pour cet effet dans le détail de la fabrique des médailles. Il obſerve que le Monetaire fixoit d'abord ſur un étau le coin qui repréſentoit la tête du Roi, laquelle par cette raiſon étoit toujours empreinte en entier. La légende gravée ſur le coin du revers ſe trouve le plus ſouvent défectueuſe, parce que ce coin ne pouvoit être aſſujeti autant que celui de deſſous, & que le métal ne s'étendoit pas quelquefois ſous les coups de marteau autant qu'il étoit néceſſaire pour recevoir toute l'empreinte; auſſi voit-on ſur ces médailles des mots qui ne ſont marqués qu'à moitié. Ce méchaniſme ſert à expliquer ces altérations ſur les médailles. On convient encore que l'Artiſte s'eſt quelquefois trompé; par exemple ſur une de ces médailles, on voit les lettres ΕΠ à la ſuite d'un mot, uniquement pour remplir la ligne. Ces lettres ajoutées, dit M. Pelletin, ſont apparemment venues

Digitized by Google

ſous la main de l'Artiſte, parce qu'il avoit à mettre à la ligne ſuivante le mot *Epiphanes*. Il en cite d'autres exemples à-peu près ſemblables. Il releve les mauvaiſes lectures que l'on a faites de ces médailles, & les erreurs qui ont été propoſées en conſéquence. Il réſulte de ces détails que les médailles des Rois Parthes ſont aſſez fautives, parce que les Grecs qui les ont fait fabriquer, demeurant avec les habitans du Pays, contractèrent avec le tems les uſages & les mœurs de ces Peuples, apprirent leur Langue, oublièrent la leur, & devinrent infailliblement barbares comme eux, ainſi il n'eſt pas étonnant que les médailles portent des marques de cette barbarie. Toutes les obſervations de M. Pellerin ſont très-utiles pour ceux qui veulent raſſembler de ces médailles, elles ſerviront à leur en faciliter la lecture & à reconnoître le Prince auquel elles doivent appartenir.

Dans le Recueil des médailles de Rois planche XXI, M. Pellerin a publié une médaille qu'il a miſe au rang des médailles inconnues; elle porte le nom de ΒΑΣΙΛΕ ΑΙΣΑΜΟ. Cette médaille avoit déjà exercé la ſagacité de pluſieurs Sçavans, qui l'avoient attribuée à un Roi nommé *Samus*. M. Pellerin l'a publiée de nouveau &, après avoir obſervé que ſur les médailles de Phrahates IV les *Rho* y ſont formés comme des *Iota*, il conclut qu'au lieu de ΑΙΣΑΜΟ il faut lire *Arſamo*, alors la médaille doit être attribuée à Arſamus Roi d'Arſamoſate. Il examine l'hiſtoire des Rois de cette Ville & principalement l'époque de cette Dynaſtie; enſuite il fait voir que tout ce que la médaille préſente, convient à ce Prince, & il s'étend ſur la coëffure des Rois de l'Orient.

Il publie trois médailles concernant Léon I & Haiton I. Rois d'Arménie. Juſqu'à préſent on n'avoit des médailles Arméniennes qu'en caractères Grecs, celles-ci ſont en caractères Arméniens. La premiere avoit déjà été publiée & expliquée à Veniſe, & M. Pellerin dit qu'il s'en eſt beaucoup ſervi pour expliquer les deux qu'il poſſède.

Anciennement l'Arménie étoit conſidérée comme faiſant deux parties, dont l'une appelée la grande Arménie s'étendoit vers le Nord, depuis l'Euphrate juſqu'à la Mer Caſpienne; l'autre appelée la petite Arménie, s'étendoit vers le Sud, depuis ce fleuve juſqu'en Cilicie. Dans le moyen âge il y avoit le therme Armeniaque qui comprenoit une partie de la Cappadoce & du Pont: c'étoit la troiſiéme Arménie. Enfin une quatrième comprenoit les Provinces qui environnoient le mont Taurus, du côté de la Cilicie, & s'étendoit juſqu'au golphe d'Iſſus, dans la mer Méditerrannée: c'eſt dans ce dernier que ſe forma la Dynaſtie des Rois auxquels appartiennent les médailles en queſtion. M. Pellerin a tiré d'une foule d'Hiſtoriens peu connus ce qui concerne l'hiſtoire de ces Princes & ſur-tout celle de Léon I &

Digitized by Google

de Haiton I. Le premier vivoit l'an 1190, du tems des Croisades. Il mourut l'an 1219. Haiton mourut en 1270. Sur ces médailles ces Princes prennent le titre de Rois des Haicaniens, elles ont été frappées à Sis leur Capitale. Il eſt néceſſaire de conſulter cette longue Diſſertation ſur ces Rois dans l'Ouvrage même. Elle pourra ſervir beaucoup à ceux qui rencontreront des médailles Arméniennes.

Delà M. Pellerin paſſe aux médailles Impériales, il commence par une d'Auguſte, frappée à Tabarca en Numidie. Cette médaille contient, outre le nom de la Ville, quelques autres lettres Numidiques que le ſçavant Antiquaire n'entreprend pas d'expliquer. Il eſt toujours utile de publier ces médailles, parce qu'elles pourront ſervir un jour à faire connoître ces lettres. Dans le champ d'une médaille de Tibère, on voit ces lettres C. I. P. que les Antiquaires ont rendues par *Carthago Julia Pia.* M. Pellerin en publia une avec ces mêmes lettres & un A de plus. Il en cite une d'Auguſte ſur laquelle il y a C. C. I. P. qu'il explique par *Colonia Campeſtris Julia Parada.* Parada étoit une Ville d'Afrique ſituée en pleine Campagne & pour cette raiſon elle a été appelée *Campeſtris*, comme quelques autres Villes. Ainſi ſur la médaille dont il s'agit, il lit *Campeſtris Julia Parada.*

Une médaille de Néron où l'on voit ces lettres dans le champ E P. engage M. Pellerin à examiner 1°. pourquoi la Ville d'Ephèſe qui n'étoit pas colonie Romaine a fait fabriquer des médailles Latines en argent & en bronze comme l'eſt celle ci de Néron ; tandis qu'elle en a fait frapper beaucoup d'autres avec des légendes Grecques pour Néron même, ainſi que pour Veſpaſien & ſes fils & pour tous les autres Empereurs, à compter depuis Auguſte juſqu'à Galien ?

2°. Pourquoi n'en a-t-on de Latines de cette ſorte que ſous Néron, Veſpaſien & ſes fils, ſans que juſqu'à préſent il s'en ſoit trouvé de ſemblables, frappées avec le nom d'aucune autre Ville ?

3°. Comment peut-on former le nom d'Ephèſe avec les lettres Latines E P E qui ſe liſent très-diſtinctement ſur pluſieurs de celles de Veſpaſien ? Sans entrer dans cette diſcuſſion nous obſerverons ſeulement après M. Pellerin que les Artiſtes Grecs ont ſouvent employé ſur les médailles Latines le P. pour le φ Grec, ainſi ſur une de Sévère Alexandre frappée à Tyr, le mot *Phœnice* eſt écrit *Penice.*

Les autres médailles concernent Néron, Trajan, Caracalla, Plautille, Sévère Alexandre, Voluſien, Michel VIII Paleologue & enfin un Empereur François de Conſtantinople. M. Pellerin n'a pu déterminer le nom de ce Prince. On n'a vu juſqu'à préſent aucune médaille de cette eſpèce.

M. Pellerin termine ce Volume par les médailles de Peuples & de Villes, c'eſt-à-dire d'Aenus en

Digitized by Google

Thrace, d'Antioche en Syrie. Celle-ci préſente le mot ΧΑΛ que l'on a pris pour être l'abbréviation de χαλκη nom d'Alep, d'autres ont penſé qu'il s'agiſſoit de Chalcis. M. Pellerin qui trouve que cette médaille eſt parfaitement conforme à celles d'Antioche l'attribue à cette Ville & prend les trois lettres dont il s'agit pour l'abbréviation de χαλκου nom d'une monnoie; il eſt gravé ſur la monnoie même pour en marquer le prix, comme on en a ſur leſquelles on voit δραχμη ou d'autres noms ſemblables. Il donne encore des médailles de Calpe en Eſpagne, de Dyrrachium en Illyrie, de Naupacte en Etolie, de Pandoſie & de Crotone en Italie. On ne peut douter que cette derniere médaille qui préſente les noms de ces deux Villes ne ſoit ancienne. On en avoit déjà de Pandoſie, mais on les regardoit comme fauſſes, ainſi celle-ci eſt la premiere antique qui préſente ce nom de Ville. Comme il y a deux Villes de ce nom, M. Pellerin ſe décide pour celle qui étoit ſituée en Lucanie. Il rapporte auſſi une médaille de la Ville de Tarſe en Cilicie & une médaille incertaine, mais qui doit être des premiers tems où l'on commença à battre des monnoies, & il finit par une obſervation ſur une médaille de la famille *Lollia*.

Ce détail ſuffit pour faire connoître ces deux lettres qui forment un nouveau ſupplément au grand Recueil de M. Pellerin.

*HISTOIRE MODERNE DES CHINOIS, DES JAPONOIS, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens, &c, pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire Ancienne de M. Rollin. Tomes XVII & XVIII.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collège; & Deſaint, Libraire, rue du Foin 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Trois livres chaque Volume relié.

L'HISTOIRE DES RUSSES qui paroît devoir terminer cet Ouvrage eſt renfermée dans les Tomes quatorze, quinze, ſeize, dix-ſept & dix-huit. Dans le premier de ces Volumes, l'Auteur, après avoir donné une idée générale de la Ruſſie a conduit l'hiſtoire de ſes Souverains de puis Ruric juſqu'à Ivan III, dit le Grand, en 1506. il a paru en 1767 & nous en avons rendu compte. Les Tomes XV & XVI ont été publiés en 1678. Comme nous n'en avons point parlé dans notre Journal, il ne ſera pas inutile d'indiquer en peu de mots ce qu'ils contiennent. L'Auteur commence au règne de Baſile IV qui ſuccéda à Ivan en 1506. Ivan IV ſuccéda à Baſile en 1534, & il eſt le premier qui prit le titre de Czar. Il délivra la Ruſſie de l'oppreſſion dans laquelle elle gémiſſoit ſous les Tartares, & fit de grandes conquêtes

Digitized by Google

conquêtes en Tartarie. Ce Prince fut le premier qui fit écrire les Lois de ſon Pays & qui en forma un Code aſſez court que l'Auteur a mis tout entier dans cet Ouvrage. A Ivan ſuccéda Théodore I. qui mourut en 1598.

Sous les Grands Ducs & ſous les premiers Czars, il n'y avoit eu en Ruſſie aucune forme déterminée de Gouvernement. Il ne paroît pas qu'ils ſe ſoient fait proclamer ſolemnellement avant Ivan IV qui prit le titre de Tzar, que nous écrivons & prononçons Czar. Le Monarque avant ſa mort avoit preſque toujours ſoin de partager ſa ſucceſſion entre ſes fils. Il déſignoit l'aîné pour ſon ſucceſſeur & donnoit des appanages aux autres qui portoient le titre de Ducs. Ce partage étoit une ſource continuelle de guerres qui mirent les Tartares en état non-ſeulement de ravager la Ruſſie, mais encore de la ſoumettre & de la poſſéder pendant long tems. Ce fut Ivan III qui commença à ſecouer ce joug.

Dans le même Volume l'Auteur donne une idée du Gouvernement Eccléſiaſtique de la Ruſſie, des Patriarches, de la Confeſſion, de la Communion, & des jours de Fêtes; il rapporte le Mémoire préſenté au Czar Pierre I. par les Docteurs de Sorbonne en 1717 au ſujet de la réunion de l'Egliſe Ruſſe. Ce Volume eſt terminé par l'explication de pluſieurs termes Ruſſes qui ſe trouvent dans différens voyageurs & par un Vocabulaire de mots Mongous, avec leur ſignification en François. Le Volume ſuivant contient l'hiſtoire du Czar Boris Godunou & celle de ſes ſucceſſeurs juſqu'au règne de Pierre & d'Ivan, c'eſt-à dire depuis l'an 1598 juſqu'en 1697. L'Auteur continue l'hiſtoire de Pierre devenu ſeul Czar, dans les deux Volumes qu'il vient de publier. On peut dire qu'ils ſont ſans contredit plus intéreſſans que les précédens: ils contiennent des événemens ſi ſinguliers qu'on auroit peine à les croire, s'ils n'étoient atteſtés par une foule d'autorités. L'Auteur termine ces deux nouveaux Volumes à l'an 1762. Ainſi l'on a, dans ces cinq derniers, l'hiſtoire de la Ruſſie, beaucoup plus étendue que nous ne l'avions, puiſque pour parler plus exactement nous n'en avions aucune qui méritât le nom d'Hiſtoire. L'Auteur a eu, pour la compoſer, un manuſcrit aſſez conſidérable tiré des Annales du Pays; pour certains détails il a conſulté les Ecrivains de Pologne, &, lorſqu'il eſt parvenu aux derniers tems, il a eu recours à différens Mémoires qui lui ont été communiqués. C'eſt d'après ceux-ci qu'il a rédigé l'hiſtoire renfermée dans ces deux derniers volumes. Nous n'entrerons pas dans un grand détail à cet égard, l'hiſtoire de Pierre le Grand & celle de ſes ſucceſſeurs eſt aſſez connue par les derniers Ouvrages qui ont été publiés & qu'il n'a fallu qu'abréger; ce que l'Auteur a fait d'une matière très-intéreſſante & qui entraîne le Lecteur comme malgré lui. Nous nous bornerons à tranſcrire quelques

endroits. Voici le portrait qu'il fait de ce Prince, un des plus extraordinaires qui ait paru dans le monde. « Trop grand pour s'occuper de ce » qui fixe l'attention du commun » des hommes, il ne formoit que » de grands projets; aux plus grands » obſtacles il oppoſoit les plus grands » efforts & réuſſiſſoit. Lorſqu'il fut » aſſis ſur le Trône, il ne vit autour de lui que la molleſſe, l'ignorance, le fanatiſme, la groſſiereté. Il en deſcendit pluſieurs fois pour aller chercher dans les climats étrangers les Sciences & les Arts qu'il amena avec lui; il établit des Collèges dans ſes Etats, il travailla lui-même à tous les Arts néceſſaires pour en donner l'exemple à ſon Peuple. Pour ſoumettre le Clergé qui ſe roidiſſoit contre ſes volontés, & oppoſoit la ſuperſtition à ſes projets de réforme, il abolit le Patriarchat; ce corps ſe trouvant ſans Chef n'eut plus d'autorité que celle que le Souverain voulut bien lui laiſſer. Il introduiſit la diſcipline dans ſes troupes de terre & de mer, en exerçant lui même les plus bas emplois. Par des Loix ſolides, il fixa la forme du Gouvernement & établit l'adminiſtration de la Juſtice, qui, avant lui, étoit arbitraire: une police ſolidement établie & ſagement adminiſtrée, arrêta les crimes & aſſura la tranquillité du Peuple: des aſſemblées, des bals, des divertiſſemens, juſqu'alors inconnus adoucirent les mœurs de la Nation. Pierre porta la main partout & arrangea tout. Ce qui eſt extraordinaire, c'eſt que cet homme actif & vigilant ne fut jamais amoli par les excès de débauche auxquels il ſe livroit très-fréquemment. Il étoit parvenu à boire l'eau-de-vie comme on boit l'eau, &c. Sa mémoire ſera à jamais chere aux Ruſſes, plus ils acquerront de lumiere, plus ils ſentiront les obligations qu'ils ont à ce grand homme. Son plan eſt encore ſuivi; c'eſt encore ſon génie qui gouverne ».

L'Hiſtoire des règnes ſuivans n'eſt pas moins intéreſſante par la variété des événemens, mais peut-être trouvera-t-on que l'Auteur eſt entré dans de trop grands détails ſur les affaires générales de l'Europe. Les diſgraces de Menzikof & de quelques autres courtiſans offrent des tableaux de viciſſitudes humaines qu'on lit avec le plus vif intérêt. Menzikof qui avoit été le Maître de l'Etat, exilé en Siberie eſt obligé avec quelques domeſtiques d'abattre des bois pour conſtruire des cabannes. Ses enfans ſe chargent chacun d'un petit diſtrict. Celle de ſes filles qui avoit été fiancée avec l'Empereur, s'occupe du ſoin de faire la cuiſine, l'autre prend celui de racommoder les hardes & de blanchir le linge. La maiſon de Menzikof étoit réglée comme un Cloître. Il vit périr ſous ſes yeux ſa fille aînée qui fut attaquée de la petite vérole. Il lui tint lieu de Garde & de Médecin, enfin il l'exhorta à la mort. Elle s'y réſigna avec cette fermeté que donnent les mal-

Digitized by Google

heurs & la Religion. Menzikof ſe montrant au-deſſus de la douleur, dit à ſes autres enfans ; *apprenez de votre Sœur à mourir.* Il la fit enterrer dans l'Oratoire qu'il avoit fait conſtruire. Il mourut lui-même dans cet exil.

« Dans quelque état que Menzikof fût né il ſembloit être né » pour le remplir. Sorti de parens » pauvres, il paſſe ſes premieres » années dans un commerce abject, » paroît tout-à-coup à la Cour & » n'y eſt point étranger. Il fait l'a- » muſement de ceux qui l'environ- » nent & plaît à tout le monde. Sa » jeuneſſe le met à l'abri de la mé- » fiance & de la jalouſie des Cour- » tiſans, il entre au Conſeil : ſon » génie l'éclaire tout-à-coup, ſa » raiſon le guide, ſes avis ſont ſa- » ges, ils ſont écoutés & ſuivis. » Bientôt il eſt Miniſtre & paroît » digne de l'être : tout ſe fait par » ſon conſeil & tout eſt bien con- » duit. Il quitte les affaires civiles » pour aller à la guerre ; c'eſt un » Général que Charles XII eſt lui- » même forcé d'admirer ». Mais ces grands talens étoient obſcurcis par des vices ; avec des richeſſes immenſes, il deſiroit encore & commettoit des injuſtices & des cruautés pour acquerir de nouveaux biens ; il portoit envie à toute eſpèce de mérite. Sous ſon Miniſtère les déſerts de la Siberie furent peuplés par tout ce que la Ruſſie avoit de plus diſtingué, qu'il y envoyoit en exil ; il ſuccomba lui-même & y fut envoyé. Le Prince Dolgorouki qui lui ſuccéda éprouva le même ſort & marqua dans ſon exil la même grandeur d'ame. Toute cette hiſtoire remplie d'une foule de détails plus intéreſſans les uns que les autres finit au règne de Pierre III. qui fut détroné le 9 de Juillet de l'an 1762.

L'Auteur, pour terminer cet Ouvrage commencé par M. l'Abbé de Marſy, & pour le rendre plus complet doit y joindre un précis de l'hiſtoire de l'Amérique en deux Volumes. Nous croyons qu'il pourroit en ajouter un troiſième qui ſeroit deſtiné à une Table générale des matières, à l'exemple de l'Ouvrage de M. Rollin, dont celui-ci eſt annoncé comme devant en être la ſuite.

*ŒUVRES MÉLÉES DE MADAME DE MONTEGUT, Maîtreſſe des Jeux Floraux, recueillies par Monſieur de Montégut, ſon fils, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, de l'Académie Royale des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres de la même Ville, de celle des Jeux Floraux, & de la Société Royale d'Agriculture de Limoges.* A Paris, chez Deſaint, rue du Foin Saint-Jacques; Barbou, rue & vis à-vis la Grille des Mathurins; à Villefranche-de-Rouergue, chez Vedeilhé. 1768. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. L'un de 307 pages & les Préliminaires 26. l'autre de 427.

UNE Préface hiſtorique ſur la vie & ſur les Ouvrages de Madame de Montégut, fait d'abord connoître avantageuſement cette femme ſi digne d'être célèbre, ſi ſouvent couronnée à Toulouſe par l'Académie des Jeux Floraux, mais trop peu connue à Paris. Ce n'étoit pas défaut de talens, c'étoit l'effet de ſa modeſtie. Madame de Montégut ſe refuſoit à la gloire, comme les talens médiocres s'y proſtituent pour ainſi dire. Un de ſes amis lui fit, en faveur du public, qui deſiroit ſes Ouvrages, un de ces larcins tant allégués par les Auteurs vulgaires & ſi peu crus par le Lecteur. Madame de Montegut fut avertie au moment où l'Edition alloit paroître, elle fit ſaiſir les exemplaires en vertu d'un ordre ſupérieur, & les brûla. Elle ne put cependant échapper à la Renommée. On trouve ſon éloge dans les Obſervations ſur les écrits modernes, par Monſieur l'Abbé Desfontaines. Lettre 334; dans le Parnaſſe François de M. Titon du Tillet, article 331; dans un Ouvrage de M. l'Abbé Venuti ſur les Auteurs célèbres de ce ſiècle; dans l'hiſtoire de la Ville de Toulouſe par M. Raynal, ſeconde Partie, page 52; dans la notice des femmes Illuſtres de France, article 99; dans le Recueil de l'Académie des Jeux Floraux de l'année 1753, page 185; & dans une Ode couronnée la même année par la même Académie & que M. de Montégut donne à la ſuite de ſa Préface. Cette Ode eſt de feu M. Carquet, Tréſorier de France, Membre de l'Académie des Jeux Floraux; les principaux Ouvrages de Madame de Montégut y ſont fort bien caractériſés. Mais c'étoit peu de la connoître & par ſes Ouvrages & par ceux de ſes admirateurs, ſa cendre exigeoit le tribut que lui rend un fils tendre & reconnoiſſant dans la Préface du Recueil que nous annonçons. Cette Préface écrite avec une tendreſſe noble & touchante contient ſur les vertus domeſtiques de Madame de Montégut des détails que ſon fils ſeul pouvoit nous

Digitized by Google

donner & qui honorent la ſenſibilité du fils comme la mémoire de la Mère.

Quant aux faits généraux qui concernent cette Dame, Jeanne de Segla (c'étoit ſon nom) nâquit à Toulouſe le 25 Octobre 1709. d'une famille noble. Son père qui ſe nommoit Jean-Joſeph de Segla, mourut à vingt-trois ans, Jeanne n'en avoit que deux alors. Elizabeth de Gras ſa Mère, épouſa en ſecondes nôces M. de Lardos célèbre Avocat au Parlement de Toulouſe, » dont elle eut trois filles » actuellement vivantes, qui ſont » Meſdames de Maſquerville, » d'Anceau de Terſac, & de Druil» let ». La jeune de Segla fut élevée à la Campagne par une tante paternelle. Elle avoit une facilité merveilleuſe à tout apprendre & même ſans Maître. Ce fut ainſi qu'elle apprit l'Italien, l'Eſpagnol, l'Hiſtoire, la Géographie, le Deſſein; elle excella dans tous les talens agréables & dans tous les ouvrages de ſon ſexe. Elle peignoit en miniature avec beaucoup de délicateſſe, & M. ſon fils conſerve d'elle des tableaux qui, dit-il, feroient honneur aux plus grands Maîtres.

De tout ſon portrait dont une partie eſt faite par elle-même & l'autre achevée par M. ſon Fils, & que nous invitons nos Lecteurs à chercher dans le Livre même, nous ne préſenterons ici que ce peu de traits.

« Indulgente à l'excès pour les » défauts & les ridicules, la méfiance & la malignité étoient les » ſeuls vices qu'elle ne pardonnoit » pas... Perſonne ne fut plus ſenſible qu'elle aux douceurs de l'amitié... La haine étoit un ſentiment étranger à ſon ame.... Elle » n'aima jamais que ce qu'elle devoit aimer ».

Tous ces traits ſont juſtifiés par l'hiſtoire de ſa vie & par ſes Lettres. L'indulgence, la bonté, la tendreſſe y percent par-tout. Dans ſes Lettres à ſon fils, on voit l'épanchement d'une mère joint aux attentions délicates d'une amie; on la voit attirer la confiance de ſon fils, encourager ſon eſprit, ſes talens naiſſans, ménager ſa ſenſibilité. « Eh bien! mon fils, lui dit-elle » dans une de ces Lettres, vous » voilà bien rembruni pour une ma» ladie que je n'ai plus »; & l'on voit qu'elle lui avoit caché & fait cacher ſon danger. Toute idée d'autorité diſparoît dans ce commerce; c'eſt l'amie qui conſeille, qui exhorte, qui prie, la mère ne ſçait qu'aimer. Dans les ſentimens du fils on voit un mélange de ceux qu'on doit à une mère tendre & de ceux qu'inſpire une femme aimable. Madame de Montegut nous apprend qu'elle étoit timide. C'eſt le défaut ou le mérite de toute perſonne ſpirituelle & ſenſible, élevée à la Campagne, loin de ce grand monde qui paroît toujours effrayant à ceux que l'éducation de l'enfance n'a pas familiariſés avec ſes uſages, ſes travers & ſes ridicules. Continuons l'hiſtoire de cette femme intéreſſante.

Digitized by Google

Elle fut mariée à ſeize ans avec M. de Montégut, Tréſorier de France de la Généralité de Toulouſe. De ce Mariage aſſorti du côté des biens, de la naiſſance & des agrémens, M. de Montégut, Editeur de ces Ouvrages, eſt l'unique fruit. Son éducation fournit à Madame de Montégut l'occaſion de développer ſon goût & ſes diſpoſitions pour les Langues. « Elle s'a-» muſa, dit-il, à lire les Livres » Latins qu'elle voyoit entre mes » mains; elle aſſiſtoit aux leçons » qu'on me donnoit; bien-tôt elle » en ſçut autant que mes Maîtres, » & voulut me ſervir de Précep-» teur ».

Elle apprit l'Anglois avec la même facilité que le Latin; elle avoit déjà quelque connoiſſance du Grec, lorſque le mauvais état de ſa ſanté la força de l'abandonner.

« Elle me ſuivit en Philoſophie, » continue M. de Montégut. La » Phyſique, les Mathématiques » n'eurent bientôt rien de caché » pour elle. Elle fit une étude » particulière des plantes. Elle en » compoſoit des remèdes ſimples » & familiers, avec leſquels elle » guériſſoit les Pauvres, qui vo-» noient en foule réclamer les ſe-» cours de ſa charité ».

Dès l'âge de vingt-ans, elle étoit ſujette à de fréquens maux de tête, qui l'ont tourmentée juſqu'à la fin de ſes jours. Trois ans avant ſa mort, elle penſa être la victime d'une mépriſe d'Apoticaire. On lui donna, dans une Médecine, un poiſon ſubtil, dont on arrêta l'effet avec peine, mais qui laiſſa des traces que rien ne put effacer.

La mort de ſon mari, arrivée en 1751. acheva de ruiner ſon foible tempérament. Il expira dans ſes bras. « La raiſon, la Philoſo-» phie, la Religion, dit M. de » Montégut, l'empêchèrent de faire » éclater ſa douleur, & de ſe li-» vrer au déſeſpoir; mais la nature » a ſes droits: pouvoit-elle être » muette dans ce cœur, le plus ſen-» ſible qui fut jamais »? Le coup étoit porté. Dès ce moment ſa ſanté alla en déclinant, ſes forces s'épuiſèrent, ſon corps ſe deſſécha; une maladie épidémique qui régnoit à Toulouſe, acheva de l'éteindre le 17 Juin 1752. à l'âge de quarante-deux ans. Après avoir lu ſes Ouvrages & cette Préface hiſtorique, il n'y a perſonne qui ne deſire d'avoir M. de Montégut pour ami & qui ne regrette de n'avoir pu l'être de Madame de Montégut. Elle rappelle cette belle épitaphe:

Tu fus de ſes amis peut-être;
Pleure ton deſtin & le mien,
Tu n'en fus pas. Pleure le tien,
Paſſant, d'avoir manqué d'en être.

Madame de Montégut avoit près de trente ans, lorſqu'elle fit ſes premiers vers. Renfermée dans les ſoins de ſon ménage & dans la ſociété de ſes amis, modeſte par tempérament & par habitude, elle ne ſoupçonnoit pas ſes talens; on les vit éclorre à l'occaſion d'une partie d'échecs perdue, la peine du

Digitized by Google

perdant fut de faire un Rondeau ; il falloit que les autres euſſent meilleure opinion qu'elle de ſes talens ; on n'impoſe guère une pareille peine à une femme ſans être ſûr qu'elle s'en tirera bien. En effet ce Rondeau annonce déjà un talent ſouple & exercé. Madame Deshoulières avoit gagné une pareille gageure, & le vaincu avoit fait pour elle ce Madrigal.

L'aimable Iris, qu'on ne peut trop louer,
Qui fait des vers que le Paſteur d'Admete
Pourroit ſans crainte & ſans honte avouer,
Me propoſa l'autre jour de jouer
Un Madrigal en cent points de Comète.
Elle gagna ; mais en gagnant ainſi,
Elle perdit, & le Public auſſi.

En 1738 Madame de Montégut compoſa pour le prix de l'Académie des Jeux Floraux une *Eglogue* qui a pour titre : *Célimene & Daphnis*. Cette Pièce fut imprimée dans le Recueil de l'Académie, elle avoit balancé les ſuffrages, & auroit peut-être eu le prix, dit M. de Montégut, ſi l'on eût pu ſoupçonner qu'elle fût l'Ouvrage d'une femme. En 1739 l'Ode à *Alexandre* concourut pour le prix, & l'Elégie intitulée : *Iſmene*, le remporta.

C'eſt, dit l'Abbé des Fontaines, une peinture délicate de la jalouſie dans des vers ſimples & élégans, à l'exception peut-être de deux ou trois. Jugement auquel nous ſouſcrivons.

En 1741. le Poëme de la Converſion de ſainte Madeleine, remporta le Prix du genre Paſtoral, & la même année l'Ode ſur le Printems remporta le premier Prix. Tous ces Ouvrages ſont inſérés dans ce Recueil.

« Les trois Prix que Madame » de Montégut avoit remportés, » ſuffiſoient à ſon ambition. Elle » renonça à la gloire d'obtenir de » nouveaux triomphes. Elle de» manda, ſuivant le droit qu'elle » en avoit, des Lettres de *Maîtreſſe* » *des Jeux Floraux* », & prit ſéance dans les Aſſemblées de cette Académie, à côté de Mademoiſelle de Catellan, dont elle a fait l'Apothéoſe par un Ouvrage qui eſt auſſi dans ce Recueil.

Il y a en général une grande analogie entre le talent Poëtique de Madame de Montégut & celui de Madame Deshoulières. C'eſt preſque toujours cette triſteſſe tendre, cette mélancolie douce & philoſophique, qui attache & qui pénètre, qui ſans rejeter les images, ſe nourrit avec plus de complaiſance de réflexions & de ſentimens. On en peut juger par ce morceau.

Que vous paſſez rapidement
Inſtans légers qui compoſez la vie !
Par un ordre immuable on vous voit conſtamment
Naître, & rentrer dans le néant.
Et votre perte enfin de la nôtre eſt ſuivie.
Vous paroiſſiez nombreux à notre aveuglement ;
Mais le tems, dont la faulx vous moiſſonne ſans ceſſe,
Amenera bien-tôt ce moment de triſteſſe
Qui ne ſera ſuivi d'aucun autre moment.

J'ai déjà trente fois vu le naiſſant feuillage,
Les près couverts de fleurs, les fertiles moiſſons,
Succéder au triſte ravage
Des noirs frimats & des glaçons.
C'en eſt fait : j'ai paſſé mes plus belles années.
Je ne reverrai plus ces riantes journées,
Où jeune, & me livrant à d'innocens plaiſirs,
Je vivois ſans ennuis, ſans regrets, ſans deſirs.
Maintenant les ſoucis, la triſte prévoyance,
Répandent ſur mes jours des nuages épais.
Des malheurs en idée, une fauſſe prudence,
Des maux réels, cachés ſous de trompeurs attraits,
De mon cœur banniſſent la paix.
Malgré moi, trop ſenſible aux coups de la fortune,
A l'amitié trahie aux frivoles diſcours,
Loin de jouir du tems, j'en abrége le cours.
Déjà vient à grands pas la vieilleſſe importune,
Que ſuivent le dégoût, le chagrin, la douleur,
La crainte, la foibleſſe & la froide langueur.
Déjà j'entrevois ces ténèbres
Qui pour jamais obſcurciront mes yeux.
Heureuſe, ſi je ſçais, de ces objets funèbres
Recueillir un bien précieux,
Le mépris de la vie, & cette indifférence
Qui peſe tout au poids d'une juſte balance,
Qui, dégageant nos cœurs de ces nœuds pleins d'appas
Formés des mains de la Nature,
Fait briller devant nous une lumiere pure,
Et nous fait ſans effroi contempler le trépas.

L'amour de l'Auteur pour la retraite & ſa tendreſſe inquiéte pour ſon fils, éclattent dans cette Ode qu'elle lui adreſſe à Paris pour le rappeler auprès d'elle.

Quittez, il en eſt tems, cette ſuperbe Ville,
Où le luxe nourrit de funeſtes plaiſirs.
Revenez habiter ce rivage tranquille,
Et rendez vous à mes deſirs.

*

Aſſez vous avez vu la pompe enchantereſſe,
Les ſpectacles, les jeux qu'offre la Cour des Rois.
Que ces brillans objets cédent à la tendreſſe
Qui vous rappelle dans nos bois.

*

L'amitié vous attend, toujours vive & fidelle,
Ses droits ſur votre cœur ne ſont point affoiblis.
Reconnoiſſez ſa voix, abandonnez pour elle
Ces lieux par Plutus embellis.

*

Sous les lambris dorés, ſéjour de l'opulence,
Voltigent les ennuis, les ſoucis, les remords :

Ils

Ils corrompent la joie & la triſte indigence
S'y trouve au milieu des tréſors.

*

La modeſte pudeur, l'innocence paiſible,
La candeur, la gaîté, le repos deſiré,
Tels ſont les vrais tréſors d'un cœur droit & ſenſible;
Par eux ſeuls il eſt attiré.

*

Vous les retrouverez dans ces plaines chéries,
Sous ces ruſtiques toits, bâtis par vos aïeux:
Au bord de ces ruiſſeaux, dans ces vertes prairies,
Séjour des Nymphes & des Dieux.

*

Le Ciel vous a donné des vertus en partage;
Vous connoiſſez le prix d'un innocent loiſir;
Vous avez ſû goûter ce bonheur que le Sage
Eſt ſeul capable de ſaiſir.

*

Epris des doux attraits de la ſimple nature,
Dans ces champêtres lieux vos vœux étoient contens;
La fraîcheur des zéphirs, la naiſſante verdure
Avoient droit de charmer vos ſens.

*

Tantôt, entrelaçant les arbriſſeaux dociles,
Vous formiez des berceaux contre le Dieu du jour:
Les Muſes ſe plaiſoient dans ces ſecrets aſyles,
Morphée y régnoit à ſon tour.

*

Tantôt d'un fer aigu, conduit avec adreſſe,
Sur les jeunes ormeaux gravant des noms chéris,
Votre cœur eût voulu faire durer ſans ceſſe
Les traits qui les avoient unis.

*

Ces monumens ſans art d'une amitié naïve,
S'offrent ici par-tout à mes yeux languiſſans;
Et ces touchans objets rendent encor plus vive,
La tendreſſe que je reſſens.

*

Hélas! ſi ce Tyran redoutable aux Dieux même,
Avoit lancé ſur vous quelque dard enflammé.
Si pour vous il eût joint aux traits qui font qu'on aime,
Le traits qui font qu'on eſt aimé?

*

Si pour faire gliſſer ſes poiſons dans votre ame,
Il avoit emprunté le front de la pudeur?
Si, votre cœur brûloit d'une funeſte flamme,
Ciel! quelle ſeroit ma douleur?

*

Mais non, je n'en crois point ma tendreſſe timide.
Je connois votre cœur, né ferme & vertueux:
Minerve qui vous aime oppoſe ſon Egide
Aux coups de ce Dieu dangereux.

On retrouve le même caractère de Philoſophie & de tendreſſe dans une fort belle élégie ſur la coupe du bois de Segla. Après avoir regreté les images que ce bois offroit à la Poëſie & la Paix qu'il offroit à la Philoſophie, l'Auteur cherche d'autres raiſons de l'attendriſſement qu'elle éprouve à la vue de ces grands arbres renverſés.

Qu'eſt-ce qui m'attendrit ſur vos mourans appas ?
Dois-je pleurer des maux que vous ne ſentez pas ?
Hélas ! en vous voyant, une amère triſteſſe,
Par un ſecret retour, me ſaiſit & me preſſe !
Tout paſſe, tout périt : bien-tôt ainſi que vous,
De l'implacable mort j'éprouverai les coups :
La pouſſière & l'oubli deviendront mon partage ;
Et, s'il reſte de moi quelque légère image
Que l'amitié ſenſible ait pris ſoin de tracer,
Le tems qui détruit tout, ſçaura trop l'effacer !

On trouve dans cette même pièce, de ces vers d'harmonie imitative, qui ſont toujours l'ouvrage du génie & du goût réunis. Tels ſont ceux-ci :

Vos tiges chancelantes.....
Penchent leur tête altière, & d'un effort bruyant,
Rompent, & ſur leur tronc roulent en gémiſſant.

Quoique le talent de Madame de Montégut ait un caractère bien marqué, il eſt ſouple & flexible & ſe plie aiſément à l'imitation, ſans copier. L'Ode à ſon fils que nous avons citée plus haut, rappelle en quelques endroits par des traits d'une reſſemblance générale l'Ode de Rouſſeau à M. Rouillé du Coudray :

Digne & noble héritier des premieres vertus, &c.

Le tour périodique & l'harmonie particulière de deux Epîtres, l'une à M. l'Abbé de la Tour :

Tant qu'ont duré les beaux jours, &c.

l'autre au père de Montégut.

Dans cet aſyle ſolitaire, &c.

rappellent la manière de M. Greſſet. C'eſt ce talent d'imitation qui a engagé Madame de Montégut, à traduire en vers une Idylle de Théocrite, pluſieurs morceaux de Pétrarque & d'Addiſſon, les Eglogues de Pope, le Poëme Séculaire & preſque toutes les Odes d'Horace. Ces Traductions joignent par-tout l'exactitude à l'élégance comme dans ces morceaux.

Telephum, quem tu petis, occupavit (1),
Non tuæ ſortis juvenem, puella,
Dives, & laſciva, tenetque gratâ
Compede vinctum.
Terret ambuſtus Phaëthon, avaras
Spes; & exemplum grave præbet ales,

(1) *L. 4. Od. XI.*

Pegaſus, terrenum equitem gravatus
Bellerophontem.

L'opulent Téléphus, objet de tes deſirs,
Dédaigne tes tendres ſoupirs;
Philis! il te préfère une riche Maîtreſſe.
Le feu qui conſuma l'orgueilleux Phaëton,
Pégaſe renverſant le fier Bellerophon
Doivent guérir ton cœur d'une folle tendreſſe.

Age jam meorum,
Finis amorum.
Non enim poſt hac aliâ calebo
Fœminâ.

Cher & dernier objet de mes tendres amours,
Juſqu'au triſte moment qui finira mes jours,
Tu ne te verras point préférer de Rivale.

Vers de Racine, très-bien appliqué là.

Nec coæ referunt jam tibi purpuræ (1),
Nec cari lapides, tempora quæ ſemel
Notis condita faſtis
Inclufit volucris dies.

La pourpre qui te pare & le feu des rubis,
De tes jours trop nombreux dans nos faſtes écrits,
N'ont pu ralentir la viteſſe.

(1) *L. 4. Ode 13.*

Voilà quatre vers rendus en trois, & il n'y a pas un mot d'oublié.

Nous nous bornons à ce peu d'exemples, il nous ſeroit aiſé de les accumuler. En voilà plus qu'il n'en faut pour prouver que Madame de Montégut mérite un rang très-diſtingué parmi les Poëtes qui honorent la France. Son Idylle de Théocrite eſt ſuivie de deux autres traduites auſſi en vers, par M. ſon fils; on y reconnoît une main formée par Madame de Montégut. Ce Recueil eſt dédié à Madame de Baſtard, Premiere Préſidente de Toulouſe; tous ceux qui ont l'honneur de la connoître, applaudiront aux juſtes éloges que l'amitié lui donne dans l'Epître Dédicatoire.

*DISCOURS SUR UN STATUT PARTICULIER A PLUSIEURS Académies du Royaume; lu à l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, le 3 Décembre 1767. à la réception de M. l'Abbé Guyot.* A Paris, chez Ganeau, Libraire, rue S. Severin, aux Armes de Dombes. 1768. Brochure *in-4°.* de 18 pages.

Le ſtatut annoncé dans ce titre eſt celui qui interdit aux Académies les matières de Religion. Ce Réglement, dit M. l'Abbé Guyot, ſemble élever entre la Religion & les Lettres une barrière qui ſeroit odieuſe pour la Religion & les Lettres mêmes. L'Auteur, pour expoſer les vrais motifs de ce Réglement, a recours à l'autorité de Sta-

niſlas le Bien-faiſant, Roi de Pologne & Duc de Lorraine, qui avoit auſſi interdit à l'Académie de Nanci la diſcuſſion des matières Religieuſes.

Ce Prince Religieux & ami des Lettres, étoit bien éloigné de ſoupçonner entre la Religion & les Lettres aucune ſorte d'incompatibilité; mais, ami de l'ordre, il croyoit, dit M. l'Abbé Guyot, « que ces diſcuſſions ne pouvoient » être de tous les lieux, de tous » les tems & de toutes les ſortes de » génies; que chaque claſſe de » Sçavans devoit être circonſcrite » dans ſa ſphère; que chaque fleu- » ve pour l'utilité du Commerce, » devoit rouler ſes eaux dans ſon » propre lit, ſans chercher à s'é- » tendre par une *communication* » *diſproportionnée avec les mers.* » Subordonné dans toutes ſes vues » au véritable eſprit de la Religion, » il penſoit que des matières qui » ne doivent être traitées qu'avec » diſcrétion, avec reſpect, l'étoient » toujours plus avantageuſement » par ceux que l'autorité de leur » Miniſtère, le genre de leurs étu- » des, la ſainteté de leur état, » attachoient à les conſerver. Eloi- » gné par caractère autant que » par réflexion, de l'eſprit de diſ- » pute & de ſyſtême, il écartoit » avec ſageſſe tout ce qui pouvoit » *le provoquer dans le conflict des* » *lumières & des talens.* Enfin paſ- » ſionné pour le bien public, Sta- » niſlas ſupprimoit par ce Régle- » ment, des diſcuſſions qui ne pou- » voient que retarder la marche des » Sciences, ſans hâter les progrès » de la Religion: tels durent être » les motifs plus ou moins dévé- » loppés des Richelieu, des Sé- » guier, & de tous les Légiſla- » teurs qui ont cru devoir établir » la même Loi dans leurs Acadé- » mies ».

M. l'Abbé Guyot s'attache à relever les divers avantages de cette Loi. Ses principes à cet égard le conduiſent à propoſer l'établiſſement d'une Académie Eccléſiaſtique qui donneroit à la Religion des Ecrivains & des Orateurs. « La » Capitale, dit-il, a vu s'élever » autrefois dans ſon ſein de ces » ſortes d'établiſſemens. On a con- » nu l'Académie de Cluny, for- » mée par un Religieux de cet Or- » dre; l'Académie du Collège de » Bourgogne, préſidée d'abord par » un Religieux de S. François, en- » ſuite par un Curé de Paris. Le » peu de durée & de conſiſtance de » ces deux Sociétés, que l'autorité » Eccléſiaſtique ſe vit forcée de » proſcrire, ne décrédite que leur » abus & non leur objet. On ſe ſou- » vient encore avec quel zèle le » célèbre Père Sénault formoit, à » S. Magloire, ſes aſſemblées Aca- » démiques ».

M. l'Abbé Guyot établit dans la ſeconde partie de ſon diſcours que, ſi, par le Statut dont on parle, la Religion eſt devenue pour ainſi dire étrangère aux aſſemblées des Académiciens, elle ne peut jamais l'être au véritable eſprit Académique.

Digitized by Google

Ce Diſcours finit par un éloge du Père André, Auteur de l'Eſſai ſur le Beau & de quatre Volumes d'Oeuvres Philoſophiques dont M. l'Abbé Guyot a été l'Editeur.

*LES DEUX AGES DU GOUT ET DU GÉNIE FRANÇOIS, ſous Louis XIV. & ſous Louis XV. ou Parallèle des efforts du Génie & du Goût dans les Sciences, dans les Arts & dans les Lettres, ſous les deux régnes. Par M. de la Dixmerie.* A la Haye; & ſe trouve à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine. 1769. Gros *in* 8°. de 532 pages, & les Préliminaires 55.

L'OBJET général de ce Livre eſt de relever & d'étaler tous les avantages de notre ſiècle dans les Sciences, dans les Arts & dans les Lettres. La carrière eſt immenſe & ne paroît pas pouvoir être fournie par un ſeul homme. On ne s'étonnera pas que, dans la multitude des objets que l'Auteur paſſe en revue, il y en ait quelques-uns qui *lui* ſoient moins familiers que d'autres, & qu'enfin cet Ouvrage air des fautes & des omiſſions. Parmi la foule des Auteurs vivans, cités, loués ou critiqués, les uns ſe plaindront des critiques, les autres ſe plaindront de certains rapprochemens, de certains parallèles, par leſquels ils ſe trouveront mis en mauvaiſe compagnie. D'autres qui ont écrit dans plus d'un genre ſeront mécontens d'être cités pour l'un & de ne l'être pas pour un autre. Il faut pourtant ſçavoir gré à M. de la Dixmerie, Auteur de cet Ouvrage, de l'impartialité générale qu'il met dans ſes jugemens; on voit qu'il n'eſt attaché à aucune faction Littéraire, grand & rare mérite qui devroit être ſi commun, il juge les Ouvrages & non les perſonnes; il marche d'un pas ferme & ſûr à travers les partis & les intérêts oppoſés, diſtribuant la louange avec profuſion, la critique avec réſerve, & paroiſſant toujours juger d'après ſon cœur. S'il flatte, ce n'eſt preſque aucun homme en particulier, quoiqu'il en loue pluſieurs; c'eſt ſon ſiècle en général.

*Le Diſcours Préliminaire* contient une hiſtoire très-abrégée de l'origine & des progrès des Sciences & des Arts dans les diverſes contrées, juſqu'au règne de Louis XIV. qui eſt l'époque où commencent les deux ſiècles que l'on veut comparer. Ce ſont plutôt des conſidérations rapides qu'une hiſtoire. On y place Alain Chartier ſous le règne de Charles IX. C'eſt ſous les règnes de Charles VI, & de Charles VII. qu'on a voulu dire, & peut-être n'eſt-ce qu'une faute d'impreſſion. « Dans un autre en» droit l'Auteur parle du glaive » dont *Mercure* fit uſage pour égor» ger Marſias» ». C'eſt par Apollon & non par Mercure que Marſias fut écorché. Il y a quelques autres fautes de ce genre.

La forme de l'Ouvrage eſt à-

peu-près la même que celle du Temple du Goût. C'eſt la même fiction, le même mêlange de vers & de proſe. La proſe eſt ingénieuſe, les vers ſont faciles. Les jugemens ſont ſouvent hardis pour le fond & fins pour la tournure. Voici celui que Corneille eſt cenſé prononcer ſur ſes deux modernes rivaux, Meſſieurs de Crébillon & de Voltaire.

Ces Romains ſi vantés & ſi dignes de l'être!
Semblent tous, à ma voix, reprendre un nouvel être.
J'exprimai, ſans effort, leurs mâles ſentimens:
Je leur prêtai mon ame: ils parurent trop grands.
Mais il faut l'avouer, Guerrier ou Politique,
Plus altier que touchant, plus pompeux que tragique,
Balançant à mon gré le deſtin des Etats,
J'étonne un Spectateur & ne l'attendris pas.
Un Démon plus heureux vous guide & vous inſpire.
On admire Brutus; on pleure avec Zaïre.
Eleſtre dans les fers aux cœurs donne la Loi.
L'inexorable Atrée y porte un juſte effroi.
Je vous ouvris la route & votre noble audace
De la barrière au terme a ſçu franchir l'eſpace.
Vous m'euſſiez égalé ſans être mes rivaux;
Vous m'avez ſurpaſſé; vous êtes mes égaux.

Nous remarquerons encore cette eſpèce de Parallèle des Eglogues de Fontenelle & de celles de Segrais.

« Segrais s'avança avec ſes Eglo-
» gues. On ne les connoiſſoit guè-
» re que par le vers de Deſpréaux.
» Fontenelle parut avec les ſiennes
» qu'on a tant blâmées & tant lues.
» Avouez, lui diſoit Segrais, que
» vos Bergers ne reſſemblent guè-
» re à ceux de Virgile. Avouez,
» reprenoit Fontenelle, que ceux
» de Virgile ne méritent pas tou-
» jours qu'on leur reſſemble. —
» Les vôtres ont trop d'eſprit; —
» les ſiens trop de ruſticité. — Les
» vôtres parlent toujours comme
» des Bergers d'Opéra. — Les ſiens
» ſe querellent ſouvent comme des
» Bouviers d'Auvergne..... —
» Mais enfin mes Eglogues, dit Se-
» grais, ſont plus naturelles que
» les vôtres. Dites plus ſimples,
» ajouta le Poëte Normand; com-
» me votre Traduction de l'Enéïde
» eſt beaucoup plus ſimple que l'ori-
» ginal, ſans, pour cela, être auſſi
» naturelle ».

Les Notes qui accompagnent cet Ouvrage, ou plutôt qui ſont renvoyées à la fin, ſont beaucoup plus conſidérables que le texte. Elles contiennent le développement & les motifs des déciſions qui ne ſont qu'énoncées dans le texte. En rapportant ces vers connus de Rouſſeau:

Digitized by Google

Diſtillateur d'accords baroques
Dont nos idiots ſont férus,
Chez les Thraces & les Iroques
Portez vos Opéras bourus.

L'Auteur s'écrie :

» Qui croiroit que c'eſt Rouſſeau
» qui déchire & que c'eſt Rameau
» qui eſt déchiré ».

Il y a là deux reproches, l'un qui tombe ſur l'injuſtice du jugement, l'autre qui tombe ſur les vers mêmes. Quant au jugement, il eſt injuſte ſans doute à l'égard de Rameau. Quant aux vers, il eſt évident que Rouſſeau a voulu y exprimer la dureté bizarre qu'il reprochoit aux ſons de Rameau. C'eſt une vraie parodie, on ne doit donc pas plus relever cette dureté affectée que celle de Boileau dans les quatre vers, où il contrefait Chapelain.

## *EPREUVES DES HORLOGES MARINES DE MONSIEUR FERDINAND BERTHOUD.*

Le ſilenee que M. Berthoud s'eſt impoſé juſques à préſent ſur les nouvelles recherches qu'il a faites pour déterminer les longitudes en mer, par le ſecours des horloges marines, a pu faire penſer au Public qu'elles n'avoient pas eu le ſuccès qu'on s'en étoit promis ; mais, quelque empreſſé que fût cet Artiſte d'obtenir des ſuffrages qui l'auroient flatté, il ne lui a pas été permis d'expoſer aux yeux du Public le travail qui auroit pu les lui mériter. Engagé par des ordres ſupérieurs à l'exécution des horloges marines, dont Sa Majeſté faiſoit les frais, & dont elle s'étoit réſervé de faire faire les épreuves, M. Berthoud n'a point dû mettre ces horloges au concours, lorſque l'Académie des Sciences a propoſé pour le ſujet du prix des années 1767. 69, & 71, *de la meilleure manière de meſurer le tems en mer.* On ſçait cependant que, depuis près de vingt ans, M. Berthoud s'occupoit de ces recherches importantes ; & M. l'Abbé Chappe, dont l'Europe entière regrette la perte, rendit compte à l'Académie des Sciences, dans la Séance publique du 14 Novembre 1764, de la ſuite des travaux qui, juſques à cette époque, avoient occupé M. Berthoud.

Dix ans auparavant, dès le vingt Novembre 1754, cet Artiſte avoit conſigné au Secrétariat de l'Académie la théorie & les plans des horloges marines qu'il avoit exécutées ; il rendit public une partie de ſon travail dans ſon *Eſſai ſur l'Horlogerie* qui parut en 1763, & qui étoit à la cenſure depuis 1761.

La réputation dont jouiſſoit M. Berthoud engagea, dans l'année 1764, M. le Duc de Choiſeul, alors Miniſtre de la Marine, à faire faire l'épreuve d'une montre, de l'invention de cet Artiſte, & propre à déterminer les longitudes. Sa

Digitized by Google

Majeſté chargea M. l'Abbé Chappe de faire, à Breſt, & ſur mer, les obſervations qui ſeroient néceſſaires pour conſtater la validité de l'épreuve. Cette montre eſt la premiere machine de cette eſpèce qui ait été eſſayée en France. M. l'Abbé Chappe rendit compte du ſuccès de l'épreuve dans le Mémoire qu'il lut à la Séance publique de l'Académie, tenue le 14 Novembre 1764. On ne trouve point ce Mémoire dans le Recueil de ceux que l'Académie a fait imprimer pour la même année, & pour les années ſuivantes. Il réſultoit de l'épreuve, que la montre de M. Berthoud n'avoit pas varié de plus de *trois ſecondes un dixiéme par jour*, l'un portant l'autre; c'eſt-à-dire, quelle auroit donné la longitude à la préciſion *d'un demi degré*, à-peu-près, dans une traverſée de ſix ſemaines. Ce premier eſſai ne ſatisfit pas M. Berthoud; il avoit reconnu que certaines parties de la machine avoient beſoin d'être perfectionnées: il entreprit avec courage un nouveau travail, dans lequel, ſans abandonner ſes principes, il s'occupa à en rectifier l'application.

Dès ce tems, il travailla par l'ordre & aux frais du Roi; & en 1768, il fut en état de livrer deux nouvelles horloges marines de ſon invention, dont Sa Majeſté ordonna l'épreuve. Elle fit armer, pour cet effet, au Port de Rochefort, une Frégate dont elle confia le Commandement à M. d'Eveux de Fleurieu, Enſeigne de Vaiſſeau; Elle nomma M. Pingré, Chanoine Régulier de ſainte Geneviève, de l'Académie des Sciences, Aſtronome-Géographe de la Marine, pour faire conjointement avec M. de Fleurieu, toutes les obſervations qui devoient concourir à vérifier la marche des horloges de M. Berthoud, & à s'aſſurer du degré d'exactitude auquel ſes machines pouvoient donner les longitudes en mer.

Jamais épreuve ne fut plus ſévère & plus authentique. Sa durée a été de plus d'une année. La multiplicité des relâches a prévenu les compenſations d'erreurs: les obſervations ſont ſi nombreuſes & faites avec une ſi grande préciſion qu'elles doivent inſpirer la confiance la plus entière; quant à la forme qu'on s'étoit preſcrite dans l'épreuve, elle ne paroît rien laiſſer à deſirer. Les horloges étoient fermées ſous trois clefs: M. de Fleurieu & M. Pingré en avoient chacun une différente & la troiſiéme reſtoit entre les mains de l'Officier qui étoit chargé de la garde de la Frégate dans les Ports, ou du quart à la mer. Les caiſſes des horloges ne pouvoient jamais être ouvertes ſans le concours des trois témoins. Toutes les obſervations Aſtronomiques ont été faites ſéparément, par M. de Fleurieu & par M. Pingré, en préſence des Officiers de la Frégate, qui ont ſigné au procès verbal de chaque obſervation, qu'on a dreſſé ſur le lieu même qui ſervoit d'Obſervatoire. Chaque procès-verbal fut envoyé, dans ſon tems, à M. le Duc de Praſlin, Miniſtre & Secrétaire d'Etat

d'Etat au département de la Marine ; & il en a été laissé une copie aux Gouverneurs des Places, ou aux Consuls de la Nation dans les Ports où l'on a relâché.

C'est cette épreuve dont nous rendons compte, & dont le public ignore entièrement le succès ; car on en auroit une idée absolument fausse, si on la jugeoit d'après ce qui en a été dit précédemment en différens Journaux. On pourra juger de l'exactitude de ces machines d'après cet extrait, tiré du rapport que l'Académie des Sciences a adressé à M. le Duc de Praslin, qui avoit soumis à l'examen de cette sçavante compagnie le Recueil des observations de Messieurs de Fleurieu & Pingré. Quant à ce que l'on a dit, *qu'une des deux Horloges s'est arrêté* : Voici ce qui y a donné occasion. Le 5 Mars, à Cadix, Messieurs de Fleurieu & Pingré s'étoient transportés à l'Observatoire pour y prendre des hauteurs correspondantes du Soleil : la mer devint si orageuse, & le vent si violent qu'il ne leur fut pas possible de se rendre à la Frégate avant six heures du soir. Les horloges n'avoient point été remontées : celle que nous distinguerons sous le nom d'horloge N°. 6, & qui ne peut marcher plus de vingt-huit heures, étoit *à bas* lorsqu'on put regagner la Frégate. La seconde horloge sous le nom de N°. 8, étoit encore en mouvement. On remonta l'une & l'autre, & l'on remit les aiguilles de l'horloge N°. 6 sur celles du N°. 8, en conservant cependant, dans le rapport du tems qu'on fit marquer aux deux horloges, la même différence qu'on y avoit observée la veille. On dressa un procès-verbal qui fut envoyé à M. le Duc de Praslin, & qui a passé sous les yeux de l'Académie des Sciences. L'Académie n'a pas conclu que l'horloge N°. 6 se fût *arrêtée*.

La durée de l'épreuve des horloges de M. Berthoud comprend plusieurs périodes, qui peuvent être regardées comme autant d'épreuves particulières. Nous ne pouvons donner ici que des résultats : il ne nous est pas possible d'entrer dans le détail des observations & des calculs.

Du 18 Janvier 1769, jour où l'on fit des observations à l'Isle d'Aix, jusqu'au 4 Mars, jour auquel on fit de nouvelles observations à Cadix ; c'est-à dire, après un intervalle de *quarante-cinq jours*, l'erreur de *chaque horloge* marine n'a été que d'un *sixième de degré*.

En comptant d'après le mouvement moyen de chaque horloge, tel qu'on l'avoit établi à Cadix, du 4 Mars au 27 du même mois, jour auquel on a fait des observations à sainte Croix de Ténériffe, après *vingt-trois jours*, *l'horloge* N° 8. a donné pour la longitude de ce port, *à deux minutes de degrés près*, celle que le Père Feuillée à déterminée par des observations Astronomiques. *L'horloge* N°. 6 donnoit une erreur *de cinq minutes de degrés*.

Du 4 Mars, au 7 Avril, jour auquel on a fait des observations



Digitized by Google

à l'Iſle de Gorée, *après trente-quatre jours*, la longitude donnée par *chaque horloge* a été *fort approchante* de celle que Meſſieurs Deshayes, de Glos & Varin, de l'Académie des Sciences, ont établie pour ce Port; mais cette longitude ne paroît pas aſſez bien conſtatée.

Entre les obſervations qui avoient été faites à Cadix, le 4 Mars, & celle qu'on fit au Fort-Royal de la Martinique, le 11 Mai ſuivant, il s'étoit écoulé ſoixante-huit jours. Le 13 Avril, on avoit rectifié, dans la rade de la Praya, le mouvement moyen de chaque horloge & on avoit reconnu, qu'à cette époque, celui de l'horloge N°. 8, retardoit de trois ſecondes, & celui de l'horloge N°. 6 de deux ſecondes, deux dixièmes, de plus qu'à Cadix. En employant, du 4 Mars au 13 Avril, pendant quarante jours, le mouvement moyen obſervé à Cadix, & du 13 Avril au 11 Mai, pendant vingt-huit jours, le mouvement moyen obſervé à la Praya, *l'horloge N°. 8, après ſoixante-huit jours*, a donné la longitude du fort Royal, *à un tiers de degré près* la même que celle qu'on conclut des obſervations que le Père Feuillée avoit faites au Gros Morne de la Martinique. L'erreur étoit la même pour l'horloge N°. 6.

Si l'on emploie pareillement, du 4 Mars au 13 Avril, le mouvement moyen obſervé à Cadix, & du 13 Avril au 30 Mai, celui qu'on reconnut à la Praya, *l'horloge N°. 8 après quatre-vingt ſept jours*, a donné la longitude du Cap François de S. Domingue la même, *à un demi-degré près*, que celle que Meſſieurs de Fleurieu & Pingré ont conclue des hauteurs de la Lune qu'ils ont obſervée dans cette Ville, & du paſſage de Vénus devant le diſque du Soleil. L'erreur de l'*horloge N°. 6* n'étoit que de *vingt-cinq minutes de degrés*.

Dans la période de *cent quarante-quatre jours*, qui étoit l'intervalle de tems compris entre les deux ſtations faites à Sainte Croix de Ténériffe, en ayant égard, comme cela doit être aux vérifications du mouvement moyen faites dans leur différentes relâches, *l'erreur de chaque horloge* a été de *cinquante minutes de degré*.

De Ténériffe à Cadix, *après quarante-ſix jours*, l'erreur de l'horloge N°. 8 n'a été que de *huit minutes de degré* : celle de l'horloge N°. 6 a été de cinquante minutes.

Dans la période de deux cens quatorze jours, qui eſt l'intervalle compris entre les deux ſtations faites à Cadix, l'erreur de l'horloge N°. 8 a été des *trois quarts d'un degré*, celle de *l'horloge* N°. 6 de *un degré & demi*.

De Cadix à l'Iſle d'Aix, après *vingt-quatre jours*, l'erreur de l'horloge N°. 8 a été d'*un ſixième de degré* : celle de l'*horloge* N°. 6 d'un *peu plus d'un quart*.

Dans la période de *deux cent quatre-vingt-ſept jours*, compris entre les deux ſtations faites à l'Iſle d'Aix, on a pour l'erreur *de l'hor-*

Digitized by Google

*loge* N°. 8 *cinquante-quatre minutes de degré*, & *un degré cinquante minutes*, pour celle de *l'horloge* N°. *6*.

L'uſage continuel que M. de Fleurieu a fait des horloges, pour diriger ſûrement la route de la Frégate, joint à la préciſion des atterrages fournit une preuve nouvelle de leur utilité & de leur exactitude.

Nous remarquerons, en finiſſant, que les variations de l'horloge N°. 8 ont été à peu-près les mêmes, pendant tout le cours de l'épreuve. Son retard journalier a augmenté progreſſivement; mais, dans aucun cas, cette augmentation n'a donné une erreur d'un demi-degré, après un intervalle de quarante-cinq jours: l'erreur n'a ſouvent été qu'à un tiers, à un quart & même à un ſixiéme de degré.

Les variations de l'horloge N°. *6* ont été très-peu conſidérables dans les huit premiers mois de l'épreuve: ce n'eſt que dans les derniers que ſa régularité s'eſt altérée plus ſenſiblement. Mais nous ne devons pas laiſſer ignorer, qu'avant l'épreuve, M. Berthoud avoit déclaré dans un écrit adreſſé à M. le Duc de Praſlin, que *l'horloge* N°. 8, *par la nature de ſes principes & de ſa conſtruction, étoit ſuſceptible d'une plus grande juſteſſe que l'horloge* N°. *6*.

Nous ne nous arrêterons point à relever ici le mérite du travail de M. Berthoud. Les productions médiocres ont ſeules beſoin de ce ſecours, avec lequel on parvient quelquefois à faire illuſion. Les ſuccès de M. Berthoud pouvoient ſuffire à ſa gloire & à ſon ambition; mais M. le Duc de Praſlin, toujours occupé à favoriſer, par des encouragemens, les progrès des Sciences, & ſur-tout de la Navigation, ayant rendu compte au Roi de l'épreuve des horloges marines de M. Berthoud, Sa Majeſté, en conſidération des recherches multipliées & des ſuccès de cet Artiſte, vient de lui accorder une penſion de trois mille livres, à titre d'appointemens, avec la qualité d'Horloger Méchanicien du Roi & de la Marine, ayant l'inſpection des horloges Marines.



Digitized by Google

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, année 1767. Avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1770. Vol. *in*-4°.

Le premier Mémoire de Phyſique de ce Volume eſt de M. l'Abbé Nollet & contient *des expériences ſur la poudre à canon, employée dans différens états.* La perfection de la poudre dépend non-ſeulement de la bonté du Salpêtre, du ſoufre & du charbon dont elle eſt compoſée, mais encore des juſtes doſes de ces trois ingrédiens & de leur plus exact mêlange. L'expérience a fait connoître de plus que lorſque cette matière étoit en petits grains, ſon exploſion étoit plus violente que quand elle étoit en pouſſière impalpable, & enfin que, lorſque par l'effet de l'humidité le ſalpêtre ſe ſéparoit en partie & ſe cryſtalliſoit ſur les grains, cette poudre, qu'on nomme alors *décompoſée*, produiſoit auſſi moins d'effet que celle à laquelle cet accident n'étoit point arrivé.

En conſéquence la portion de poudre qui, par une cauſe quelconque, perd ſa forme de grains pour ſe reduire en pouſſière, & à laquelle on donne le nom de *pulverin*, de même que la poudre décompoſée avoient été juſqu'ici regardées comme inutiles dans le ſervice de l'artillerie. M. l'Abbé Nollet, accoutumé depuis long-tems à ne ſe jamais décider ſur aucun point de Phyſique que d'après l'expérience, profita de ſon ſéjour à Lafere où il y a une Ecole d'Artillerie, pour faire les épreuves qui pouvoient faire connoître au juſte la différence des effets de la poudre priſe dans ces différens états, d'avec ceux de la poudre bien grenée & dans ſon état le plus parfait. On trouve dans ſon Mémoire le détail des expériences qu'il fit à ce ſujet conjointement avec Meſſieurs les Officiers d'Artillerie, d'abord en petit & enſuite en grand dans des mortiers & dans des canons. Il réſulte de ces expériences qui ont été faites avec toute l'exactitude poſſible, que le pulverin, & même la poudre ſur laquelle le ſalpêtre a fleuri en partie, ne ſont pas à beaucoup près auſſi mauvais qu'on l'avoit cru juſqu'alors, & que ces matières qu'on rejetoit comme inutiles peuvent être employées avec ſuccès, au moins dans les réjouiſſances publiques, dans les Ecoles d'Artillerie, pour l'exercice des Elèves, & même à la guerre, dans le cas où l'on manqueroit de poudre grenée; elles produiroient le même effet que la meilleure poudre, en en augmentant ſeulement un peu la charge.

Beaucoup de Phyſiciens & de Naturaliſtes ont fait des recherches ſur la cauſe à laquelle on doit attri-

Digitized by Google

buer la lumière dont la mer agitée paroît assez souvent toute brillante pendant la nuit. Les uns, comme Messieurs de Réaumur, l'Abbé Nollet, le Commandeur Godeheu, Vianelli, Griselini, Van Linne, Adler, Donati & Brigant, ont attribué ce Phénomène, à la quantité d'insectes ou d'animalcules dont l'eau de la mer est remplie. D'autres dont un des principaux est M. le Roi de Montpellier, ont regardé cette lumiere, comme l'effet d'une matière phosphorique répandue dans toute la mer. M. Fougeroux de Bondaroy se trouvant à Vénise où cette lumiere est très-remarquable dans ce qu'on nomme les *lagunes*, a saisi cette occasion d'observer par lui-même, les espéces de vers marins, luisans ou scolopendres, dont les varechs ou goémons sont tous remplis.

Les observations curieuses qu'il a faites à ce sujet sont la matière d'un Mémoire qui se trouve dans le Volume que nous analysons. Cet Académicien pense, d'après ce qu'il a vu lui-même, que la lumiere de la mer est due en effet à ces insectes lumineux. Mais il est porté à croire en même tems qu'une matière phosphorique ou électrique, peut y contribuer aussi pour beaucoup, ainsi il concilie les deux principaux sentimens des Physiciens sur cet objet, sentimens qui dans le fonds différent peu l'un de l'autre, car la lumière des scolopendres, des poissons, des vers luisans, en un mot de tous les animaux marins ou terrestres ne peut guère être regardée elle-même que comme l'effet d'une matière véritablement phosphorique ou électrique.

Voici encore un phénomène frappant qui appartient principalement à la mer, & qui mérite bien l'attention des Physiciens. C'est l'espèce de météore connu sous le nom de *Trombe*, sur lequel on trouve un Mémoire de M. Brisson dans le Volume dont nous nous occupons. « La trombe que les Marins nomment aussi *Puchot* ou *Typhon* est, » dit M. Brisson, un amas de vapeurs ressemblant à une grosse » nuée fort épaisse qui s'alonge de » haut en bas, ou de bas en haut, » en forme de colonne cylindrique » ou de cône renversé, qui fait entendre un bruit assez semblable à » celui d'une mer fortement agitée, » qui jette souvent autour d'elle » beaucoup de pluie ou de grêle, » & qui est capable, de submerger les vaisseaux, de renverser » les arbres, les maisons & tout se » trouve exposé à son choc.

» Ces sortes de phénomènes sont » très-rares sur terre, mais assez » fréquens sur mer; &, comme on » court de grands risques lorsqu'on » s'y trouve exposé, les Marins qui » connoissent ce danger, font tous » leurs efforts pour s'en éloigner, » mais, lorsqu'ils ne peuvent éviter » de s'en approcher, ils tâchent » de rompre & de diviser la nuée » à coups de canon, avant que d'être dessous, afin de prévenir l'inondation dont ils sont menacés ».

M. Brisson, après avoir exposé &

Digitized by Google

réfuté les explications les plus vraiſemblables, que divers Phyſiciens ont donné juſqu'à préſent de ce météore, propoſe la ſienne qui nous paroît auſſi conforme à la vérité, qu'elle eſt ingénieuſe. On ſçait préſentement, à n'en pouvoir plus douter, que les éclairs, les tonnerres & preſque tous les autres phénomènes qu'on obſerve dans les nuées orageuſes, ne ſont que des effets de l'Electricité. Les trombes, ſuivant M. Briſſon, viennent ſe ranger tout naturellement dans la claſſe de ces mêmes effets. Lorſqu'une nuée fortement électriſée ſe préſente, ſoit au deſſous de la terre, ſoit au-deſſus de la mer, les effets qu'on apperçoit conſtamment à l'approche de deux corps dont l'un eſt électriſé & l'autre ne l'eſt pas, ne peuvent manquer d'avoir lieu. Le jeu des matières effluentes, & affluentes feront tendre ces deux corps, l'un vers l'autre; le corps dont les parties oppoſeront le moins de réſiſtance à cette action, ſe portera vers l'autre où les parties des deux corps s'approcheront réciproquement, ſi elles ont une égale mobilité, & de cette ſeule expoſition on déduit très-naturellement la production des trombes. Cette théorie des trombes aſcendantes qui ne peuvent avoir lieu que ſur mer ou au deſſus de quelque grand lac; des deſcendantes, & de celles qui participent de l'une & de l'autre eſpèce; le bruit de ces trombes, qu'on ne peut attribuer au vent, puiſqu'elles ſe forment ſouvent dans un tems très-calme, de même que le coup de tonnerre qui les crève & diſſipe entiérement quand il a lieu; en un mot, tous les phénomènes qu'on obſerve dans les trombes ſe rapportent encore auſſi naturellement aux effets ordinaires de l'Electricité. Enfin, pour compléter la démonſtration, M. Briſſon a formé des eſpèces de trombes en petit par un appareil électrique, & l'analogie s'eſt ſoutenue parfaitement entre ces petites trombes artificielles, & les grand météores de cette eſpèce qui ſont produits par la nature.

A l'occaſion de ces météores électriques, nous ferons mention ſommairement ici de ce qui eſt rapporté dans l'hiſtoire de l'Académie au ſujet des effets du tonnerre, qui, comme le remarque fort bien l'Hiſtorien, a ſemblé vouloir fournir cette année 1767 pluſieurs preuves de ſon identité avec l'Electricité. Il y eut à Paris la nuit du 17 au 18 Juillet vers les deux heures du matin un fort grand orage, pendant lequel le tonnerre tomba ſur deux maiſons fort éloignées l'une de l'autre, l'une ſituée rue Plumet, près la barrière de Séve & l'autre rue de la Lingerie, à la Halle. M. Bigaut Phyſicien, attaché à la Marine, dont le zéle & les talens ſont déjà bien connus par les obſervations & expériences ſur différens objets intéreſſans dont il a fait part à l'Académie, étoit alors à Paris, &, dès le grand matin, c'eſt-à-dire preſque ſur le champ, il ſe tranſporta dans les deux maiſons foudroyées pour examiner dans le

Digitized by Google

plus grand détail les effets de ces accidens ; on trouve, dans le Mémoire qu'il lut à ce ſujet à l'Académie, entre pluſieurs faits curieux & ſinguliers, de nouvelles preuves de l'analogie, ou plutôt de l'identité du tonnerre avec l'Electricité.

Le 6 Août ſuivant, il y eut un autre grand orage qui fut obſervé par Meſſieurs l'Abbé Chappe, Caſſini le fils & de Premeloy à l'Obſervatoire Royal, & des circonſtances duquel M. l'Abbé Chappe a rendu un compte très-exact à l'Académie. La plus importante de ces circonſtances, c'eſt que, vers les dix heures & demie du ſoir un coup de foudre s'éleva de terre dans la direction d'un mât iſolé, haut d'environ trente-deux pieds, dont l'uſage eſt de ſoutenir les grandes lunettes d'obſervation & garni de clous & autres pièces de fer dans différens endroits. Ce phénomène fut ſi terrible que les trois Phyſiciens qui ſembloient l'avoir prévu, & qui étoient comme à l'affut pour l'obſerver, s'écrièrent à la fois *le voilà*. L'examen que M. l'Abbé Chappe fit enſuite de toutes les parties du mât lui prouva que le tonnerre avoit ſuivi tous ces ferremens & qu'il avoit produit ſur eux le même effet que le feu ordinaire. Il y a, dans cette curieuſe obſervation, deux faits qui démontrent bien l'identité du feu du tonnerre avec celui de l'électricité ; l'un qui eſt déjà connu depuis long-tems & qui eſt confirmé par un nombre infini d'obſervations, c'eſt la propriété qu'ont les métaux de ſervir de conducteurs au feu du tonnerre, ainſi qu'à celui de l'électricité. L'autre, qui n'a été découvert que dans ces derniers tems, c'eſt que l'exploſion foudroyante eſt l'effet de la rencontre de deux émananations, l'une qui part de la nuée orageuſe, & l'autre qui ſouvent s'élance de la terre ou de quelque corps terreſtre, phénomène qui ſe manifeſte auſſi conſtamment dans les effets ordinaires de l'électricité.

Il n'y a qu'un Mémoire d'Anatomie dans le Volume dont nous rendons compte. Mais ce Mémoire roule ſur un objet fort curieux & fort important, c'eſt *ſur le véritable ſexe de ceux qu'on nomme Hermaphrodites* ; & c'eſt M. Ferrein qui en eſt l'Auteur.

Il n'eſt pas abſolument rare que certains individus de l'eſpèce humaine ſoient tellement conformés, qu'on a peine à décider s'ils ſont hommes ou femmes, s'ils ſont d'un ſexe avec les apparences de l'autre, ou ſi enfin ils ſont à la fois de l'un & de l'autre ſexe. Ces êtres ambigus ſe nomment en général *Hermaphrodites*. De ſçavants Anatomiſtes ont penſé qu'il y en avoit de toutes les eſpèces dont nous venons de parler. Mais M. Ferrein croit, d'après le plus grand nombre d'obſervations bien faites, ſoit par d'autres, ſoit par lui-même, que ces prétendus Hermaphrodites ne ſont dans la réalité que des femmes qui ont l'apparence extérieure du ſexe maſculin ; il s'en eſt convaincu dans l'examen qu'il a fait

Digitized by Google

d'un enfant de cette eſpèce ſur le ſexe duquel il a été conſulté, & s'eſt rappelé à ce ſujet celui qu'il avoit fait antérieurement d'un fameux Hermaphrodite nommé *Michel*, lequel, quoique réputé homme n'étoit cependant non plus qu'une femme.

Pour bien ſentir toute la probabilité de l'opinion de M. Ferrein, il faut ſçavoir que toutes les femmes ont une partie de même nature & de même forme extérieure que la verge de l'homme ; mais cette partie qu'on nomme le *Clitoris*, n'eſt point percée, ne renferme point le canal de l'urette comme la verge de l'homme, & d'ailleurs elle eſt ſi petite dans l'état ordinaire, qu'à peine eſt-elle ſenſible à la vue. Or cette même partie parvient par extraordinaire dans certains ſujets, à des dimenſions ſi diſproportionnées à ce qu'elle a coutume d'être dans l'état commun, qu'elle eſt capable d'en impoſer tout-à-fait aux yeux, & ſuivant M. Ferrein, c'eſt le cas ordinaire des Hermaphrodites, ce qui eſt en effet très-probable & conforme aux meilleures obſervations qui aient été faites juſqu'à préſent. Mais ce qui achève de donner le plus grand degré de vraiſemblance à l'opinion de M. Ferrein, c'eſt que ce grand Anatomiſte s'eſt aſſuré par une obſervation conſtante que tous les embrions femelles de l'eſpèce humaine ſont des Hermaphrodites de ce genre pendant les premiers mois ; enſorte, qu'à moins que d'être Anatomiſte & d'en faire en quelque ſorte la diſſection, tout le monde, au ſimple coup d'œil, ne peut les prendre que pour des mâles.

Les ſels & la terre même que contiennent les cendres des différents végétaux ſont des matières de premiere néceſſité pour des arts très importants, tels que les Blanchiſſeries, les Savonneries, les Verreries & d'autres. Il ſuit de-là qu'on ne ſçauroit trop bien connoître la nature de ces cendres & celle des végétaux dont on les tire. La plante maritime nommée *Kali* qui croit abondamment ſur les côtes d'Eſpagne eſt une de celles dont on retire le plus d'avantages, à cauſe de la grande quantité de ſel alkali fixe marin que contiennent ſes cendres, qui portent en général le nom de *Soude*. Il eſt naturel de penſer que cette plante croiſſant ſur les bords de la mer dans des endroits imprégnés de ſel ; c'eſt l'alkali de ce même ſel qu'on retrouve dans ſes cendres. Mais c'étoit à peu près à cette ſeule conjecture que ſe bornoient les connoiſſances que nous avions ſur l'origine du ſel alkali de la ſoude. Eſt-ce le ſel marin même dont la plante ſe trouve imprégnée qui ſe décompoſe & s'alkaliſe pendant ſon incinération ? Ou bien cette plante contient-elle par ſa nature cet alkali tout formé ou les matériaux propres à le produire, enſorte que les cendres en puiſſent fournir toujours à peu-près la même quantité, indépendamment de la nature du terrein où elle croît ? M. Duhamel auquel la Phy-

Digitized by Google

ſique & les Arts doivent tant de découvertes importantes a entrepris de faire ſur cet objet des expériences qui ne peuvent que répandre beaucoup de jour ſur les queſtions que nous venons de propoſer. Elles forment la matière d'un Mémoire de cet Académicien qui ſe trouve dans ce Volume de 1767. & qui a pour titre : *Obſervations ſur les ſels qu'on retire des cendres des végétaux.*

M. Duhamel, ayant eu occaſion de ſe procurer de la graine de kali, la fit ſemer dans ſes terres, en Gâtinois, lieu fort éloigné de la mer. Malgré cela les cendres de ce kali fournirent une quantité ſenſible d'alkali marin. Mais d'une part, cette quantité fut moindre que celle de la ſoude, qui provenoit des cendres du même *kali qui avoit été* cultivé par M. Fontanne, Inſpecteur des Manufactures du Poitou, ſur les bords des marais ſalans du bas Poitou ; & d'une autre part ces mêmes cendres du kali crû en Gâtinois, l'ont emporté ſur lui par la quantité de ſel alkali végétal ordinaire. Si nous pouvons eſpérer d'acquerir les connoiſſances qui nous manquent ſur l'origine & la production des ſels des cendres & ſoudes, c'eſt aſſurement par des expériences de la nature de celles que contient le Mémoire de M. Duhamel, qu'il faut lire en entier pour en avoir une juſte idée.

On fait ſur nos côtes une autre ſoude par la combuſtion des Varechs, Goemons & autres plantes marines de ce genre. Cette ſoude eſt employée, non dans les Blanchiſſeries & Savonneries, comme celle d'Eſpagne, mais dans un grand nombre de nos Verreries & avec ſuccès. M. Cadet en a fait une analyſe qui ſe trouve auſſi dans le Volume dont nous tendons compte. Il réſulte de l'analyſe de M. Cadet que la ſoude de Varech ne reſſemble preſque en rien à celle du kali ; elle ne contient qu'une fort petite quantité d'alkali marin, fort peu même d'alkali en général, mais beaucoup de tartre vitriolé, & ſurtout de ſel marin non décompoſé. Cette analyſe au reſte eſt conforme à celles que d'autres Chymiſtes ont faites auſſi de cette même ſoude. Elle contient de plus du ſoufre dans l'état de foie de ſoufre, & il eſt facile d'en ſentir la raiſon ; dès que la plante qui la fournit renferme du tartre vitriolé, il doit ſe former du ſoufre & du foie de ſoufre, par l'effet même de la combuſtion. M. Cadet propoſe dans ce Mémoire d'enrichir d'alkali la ſoude de Varech en la mêlant pour la brûler avec d'autres plantes terreſtres, c'eſt une épreuve d'autant meilleure à faire qu'il n'en peut réſulter que de nouvelles connoiſſances & des effets avantageux.

Il y a dans ce Volume pluſieurs autres Mémoires de Chymie dont nous ſommes forcés de ne parler que très-ſuccinctement, quoiqu'ils ſoient fort intéreſſants. L'un eſt ſur *l'action d'un feu violent de charbon, appliqué à pluſieurs terres, pierres*

*& chaux métalliques des plus réfractaires*, & eſt de M. *Macquer*.

Il réſulte des expériences nombreuſes rapportées dans ce Mémoire, qu'on peut en quelques heures faire fondre dans un fourneau à charbon, tel que celui que l'Auteur décrit, les mêmes matières réfractaires qui, dans les grands fours à Porcelaine dure, chauffés par la flamme du bois, ne ſe fondent qu'après pluſieurs jours d'un feu continuel & des plus violents. Ce Mémoire contient beaucoup d'obſervations inſtructives, réſultantes des accidents même qu'occaſionne la grande activité du feu. Une des plus importantes a pour objet les dimenſions que doivent avoir les différentes parties de ces fourneaux à vent. Les idées qu'on s'étoit formées ſur leurs tuyaux, tant du cendrier que de la cheminée, étoient fort défectueuſes. On croyoit qu'un long tuyau adapté au cendrier augmentoit le courant d'air & la vivacité de la chaleur, & M. Macquer a trouvé que ce tuyau eſt abſolument inutile, quand il entre d'ailleurs ſuffiſamment d'air dans l'endroit où eſt établi le fourneau. On croyoit de même, d'après quelques obſervations dont on n'avoit pas aſſez bien examiné toutes les circonſtances, que plus on donnoit d'élévation au tuyau qui ſert de cheminée & plus on augmentoit l'activité de la chaleur, ce qui eſt vrai dans un certain ſens; mais, faute d'avoir fait une attention ſuffiſante au rapport qu'il doit y avoir entre la capacité du fourneau, celle de tuyau & la longueur de ce même tuyau, on ignoroit que, lorſque la capacité du tuyau n'eſt pas aſſez grande relativement à ſa longueur & à la capacité du fourneau, loin d'augmenter l'activité du feu par l'alongement du tuyau, on la diminue au contraire conſidérablement, comme cela eſt arrivé à M. Macquer lui-même dans une des expériences qu'il rapporte dans ſon Mémoire. Il eſt aiſé de ſentir de quelle conſéquence ſont de pareilles obſervations.

Il nous reſte à dire un mot de deux autres Mémoires de Chymie qui ſont de M. Cadet. Le premier a pour objet *l'Analiſe d'une eau minérale de l'Abbaye de Fontenelles en Poitou*. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce Mémoire ce ſont des obſervations & des expériences d'après leſquelles M. Cadet conclud que les ſables, & autres matières nommées vitrifiables, peuvent ſe combiner en forme de ſel neutre avec les acides, & produire particuliérement avec l'acide vitriolique, un ſel ſéléniteux qui ſe cryſtalliſe en filets ſoyeux, preſque indiſſolubles dans l'eau, comme la ſélénité ordinaire, mais qui en diffère beaucoup par la nature de la baſe terreuſe. Car il eſt certain que la ſubſtance à laquelle tous les Chymiſtes ont donné le nom de *Sélénite* a pour baſe une terre calcaire, fort différente de celle des ſables & des cailloux.

Dans l'autre Mémoire, M. Cadet

Digitized by Google

examine la bile de l'homme & celle des animaux. Il y a long-tems que, d'après les propriétés de cette liqueur, les Médecins la regardoient comme un composé savonneux, mais personne n'avoit déterminé & démontré la nature des principes de ce savon animal. C'est ce qu'a fait M. Cadet dans son Mémoire. Ses expériences prouvent que l'alkali marin ou minéral existe dans la bile, & qu'il y forme, avec des matières huileuses, un vrai savon qui est par conséquent fort analogue au savon ordinaire.

Nous finirons par un Mémoire de M. Adanson sur le *Tremella*, espèce de plante fort singulière nommée aussi *Conferva gelatinosa*, *omnium tenerrima & minima, aquarum limo innascens*. Tout le monde la connoît de vue; il n'y a personne qui n'ait remarqué qu'il se forme, dans les eaux stagnantes des ornières & des fossés, une matière verte & comme gélatineuse. Ceux qui ne sont point initiés dans la Botanique & dans l'Histoire Naturelle sont portés à ne regarder cette matière que comme un effet de la corruption de l'eau, & l'on est communement fort éloigné de croire que ce soit une vraie plante. C'en est cependant une & il y a long-tems que les Botanistes l'ont reconnue pour telle. Mais ce que personne ne sçavoit, c'est qu'elle est même du nombre des plantes les plus curieuses, de celles en un mot qui, par un mouvement sensible qui leur est propre, paroissent beaucoup plus proches du genre animal que toutes les autres. M. Adanson qui a fait cette belle observation a remarqué que les filets dont le *Tremella* est tout composé, ont deux espèces de mouvemens, l'un latéral, & l'autre progressif & de recul, qui, se faisant d'eux-mêmes & continuellement, paroissent en cela plus spontanés, plus approchants des mouvemens des animaux que celui de la *sensitive* même, lequel n'a lieu que lorsqu'on touche cette plante, & n'est à proprement parler que l'effet d'une sorte d'irritabilité. Mais, malgré l'apparence de spontanéité observée par M. Adanson dans les mouvements du Tremella, ce Naturaliste est trop éclairé pour ne pas les regarder comme étant encore fort éloignés des mouvements volontaires des animaux dont en effet ils diffèrent beaucoup.

*L'ANALYSE DES EAUX MINÉRALES DE PROVINS ; où l'on propoſe en même-tems quelques idées neuves ſur la ſélénite. Par M. Opoix, Maître Apothicaire.* A Paris, chez Cailleau, rue S. Jacques, vis-à-vis celle de la Parcheminerie. A Provins, chez la Veuve de Louis Michelin, Libraire. 1770. Brochure *in*-12. de 36 pages.

Les eaux minérales de Provins, quoique découvertes & employées avec ſuccès depuis plus de cent ans, ſont cependant fort peu connues & preſque négligées préſentement. C'eſt pour leur donner une célébrité qu'elles méritent, que M. Opoix a entrepris d'en faire l'analyſe qu'il donne aujourd'hui au Public; & aſſurement ce moyen eſt bien capable de produire l'effet que l'Auteur en eſpère; car l'analyſe de cette eau, & l'eau elle-même nous paroiſſent mériter l'attention des Chymiſtes & celle des Médecins.

M. Opoix s'eſt d'abord aſſuré par les épreuves connues, que ſon eau eſt du nombre des ſpiritueuſes ou aërées, & qu'elle tient du fer en diſſolution, dans l'état de vitriol martial. Les obſervations qu'avoit publiées précédemment M. Monnet ſur la rareté des eaux martiales, décidément vitrioliques, ont engagé M. Opoix à s'aſſurer d'une manière particulière du caractère vitriolique des eaux de Provins. Il a eu recours pour cela à l'épreuve par la liqueur ſaturée de la matière colorante du bleu de Pruſſe. Cette liqueur eſt en effet très-propre à démontrer la préſence de tout ſel à baſe métallique dans les eaux, & en particulier celle du vitriol martial; les Chymiſtes s'en ſervent avec ſuccès pour cela dans leurs expériences, depuis que M. *Macquer* l'a fait connoître & qu'il en a expoſé les propriétés, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1752.

M. Opoix remarque, au ſujet de cette liqueur, qu'il faut prendre garde à une portion de fer qu'elle tient elle-même en diſſolution, & qui peut reparoître ſous la forme de bleu de Pruſſe, même dans des eaux abſolument exemptes de fer. Cette obſervation eſt très-juſte; mais nous ſçavons qu'on peut obtenir une leſſive alkaline, bien ſaturée de la matière colorante, & en même-tems exempte de tout ſoupçon de fer, & que les moyens de lui donner cette perfection ſeront publiés d'ici à quelque tems, ce qui certainement procurera un avantage pour la préciſion des expériences.

L'Auteur, ſuivant ſon analyſe, a examiné les produits de ſon eau par l'évaporation. Il a employé pour cela une méthode qui nous paroît très propre à faire découvrir exactement les différens principes qui

Digitized by Google

peuvent être contenus dans une eau. Il a ſoumis la ſienne à deux évaporations fort différentes ; l'une fort lente, en abandonnant l'eau à elle-même, expoſée ſeulement à l'air libre dans un vaiſſeau débouché ; & l'autre rapide & à l'aide du feu, comme on le pratique ordinairement. On voit avec ſatisfaction dans ſon Ouvrage comment ces deux évaporations ont concouru à lui faire reconnoître & ſéparer les principes de l'eau qu'il examinoit. Ces principes, ſont, ſuivant le réſultat qu'il en donne ; *un air ſurabondant & combiné, qui la fait entrer dans la claſſe des eaux aërées ou ſpiritueuſes ; un ſel & même acide, qui eſt le vitriolique, uni à une terre métallique ferrugineuſe, à une petite quantité de terre argilleuſe, à une terre calcaire & à l'alkali minéral, avec leſquels il forme autant de ſels connus ſous les noms de vitriol martial, d'alun, de ſélénite & de ſel de Glauber, le tout à peu près dans la proportion de cinq grains de vitriol martial, d'un peu plus de ſel vitriolique ſélénieux, de deux ou trois grains d'alun & d'un peu moins de ſel de Glauber, par chaque pinte d'eau.* L'Auteur ne croit pas devoir compter un veſtige d'acide marin qu'il a trouvé en trop petite quantité pour mériter d'être mis au nombre des vrais principes de l'eau de Provins.

Ces différens principes ſe ſont manifeſtés ſucceſſivement dans l'une & dans l'autre des évaporations auxquelles M. Opoix a ſoumis cette eau ; mais avec quelques différences relatives à la nature de l'évaporation : par exemple, après le dégagement de l'air, & le dépôt de la terre ferrugineuſe qui ſe fait le premier, ç'a été une terre calcaire diſſoluble dans les acides, qui s'eſt manifeſtée dans l'une & dans l'autre évaporation. Mais, dans l'évaporation rapide les parties de cette terre ſe ſont dépoſées confuſément, ſans aucun arrangement régulier ; au lieu que, dans la ſpontanée, ces même parties ſe ſont arrangées régulièrement les unes auprès des autres ſur les parois du vaiſſeau ; enſorte qu'il en a réſulté une cryſtalliſation tranſparente, ayant toute l'apparence d'un ſel ; mais qui n'étoit cependant qu'une terre calcaire, libre de même que l'autre, & entiérement diſſoluble dans les acides.

L'apparition de cette terre calcaire, qui ne ſe manifeſte aucunement dans l'eau avant ſon évaporation, a fait naître à M. Opoix un ſoupçon qui mérite aſſurement d'être approfondi. Il croit que ce phénomène dépend de la diſſipation d'une partie de l'acide vitriolique, originairement contenu dans l'eau. Il explique très bien dans cette hypothèſe, non ſeulement le dégagement de cette terre calcaire ; mais encore la décompoſition du vitriol martial, la précipitation de la terre ferrugineuſe, en un mot tous les phénomènes, aſſez difficiles d'ailleurs à expliquer, qu'on obſerve dans l'analyſe de preſque

Digitized by Google

toutes les eaux. Selon M. Opoix, les eaux crues, c'eſt-à-dire celles qui ſont chargées de beaucoup de ſel à baſe terreuſe, ne ſont telles que parce que le ſel qu'elles contiennent eſt pourvu d'une quantité d'acide vitriolique, beaucoup plus grande que celle qui ſe trouve dans la ſélénite, proprement dite. Or, une partie de cet acide venant à ſe diſſiper par la ſeule expoſition à l'air libre, il arrive de-là qu'une partie auſſi de la terre qui ne ſe tenoit diſſoute que par ſon intermède, eſt forcée de ſe précipiter, & que la proportion d'acide & de terre formant le ſel qui reſte dans l'eau après cette décompoſition, eſt toute différente; c'eſt un nouveau ſel vitriolique, à baſe de terre calcaire, dans lequel la quantité d'acide eſt la moindre qu'il eſt poſſible; c'eſt enfin une ſélénite, telle que nous la connoiſſons, & qui n'eſt diſſoluble dans l'eau qu'en proportion trop petite, pour lui donner les qualités des eaux qu'on appelle dures ou crues. Auſſi M. Opoix paroît-il perſuadé, que les eaux de ſource les plus dures, perdent leur crudité & deviennent ſemblables aux bonnes eaux de riviere, après qu'elles ont coulé pendant longtems à la ſurface de la terre & au grand air. Cette idée a beaucoup d'analogie avec celle du célèbre Hoffmann qui, regardant le fer de toutes les eaux minérales comme dans l'état vitrioliqne, expliquoit la précipitation ſpontanée de ce fer, par l'évaporation de l'acide du vitriol des eaux, auquel il ſuppoſoit une volatilité ſuffiſante pour cela. M. Monnet s'eſt élevé avec force dans ſon traité des eaux minérales contre ce ſentiment d'Hoffmman, & lui a donné atteinte, en avançant, d'après des expériences aſſez concluantes, que l'eau peut diſſoudre le fer directement & ſans l'intermède d'aucun acide, & même que c'eſt de cette manière qu'eſt diſſous le mars de la plupart des eaux minérales. Il ne s'enſuit pas néanmoins de-là que l'opinion d'Hoffmann, ni celle de M. Opoix, ſoient deſtituées de toute vraiſemblance.

Ce dernier rapporte quelques expériences pour appuyer ſon ſentiment; mais la matière eſt aſſez importante pour mériter d'être traitée à fond, & éclairée par tous les moyens que peut fournir la Chymie, & perſonne n'eſt plus capable de le faire que M. Opoix. L'eſſai de ſes talens, qu'il vient de faire dans cette analyſe, eſt même une eſpèce d'engagement contracté envers le Public ſur cet objet, & nous ne pouvons trop l'exhorter à le remplir.

Il termine ſa Diſſertation par la deſcription du terrein d'où ſortent les eaux minérales, & par l'examen des Pyrites contenues dans ce terrein. Ce ſont des pyrites martiales, ferrugineuſes, de l'eſpèce de celles qui ſe décompoſent facilement, & qui ſont par conſéquent très-propres à produire des eaux minérales ferrugineuſes.

Digitized by Google

Quant aux vertus Médicinales de celles de Provins, M. Opoix en laiſſe la déciſion aux Médecins. Comme elles contiennent les mêmes principes que pluſieurs autres eaux minérales employées tous les jours avec le plus grand ſuccès, on ne peut douter qu'elles n'aient les mêmes vertus. Il eſt très-probable de plus que leur qualité aërée & ſpiritueuſe, doit augmenter encore leur efficacité. C'eſt un nouveau ſecours, que les Maîtres de l'art accueilleront ſans doute, avec le zèle que leur inſpire toujours le bien de l'humanité.

*LES TROIS COUPS D'ESSAI GÉOMÈTRIQUES; par M. J. B. MARSSON.* A Strasbourg, chez Amand Konig; & ſe trouve à Paris chez Jombert fils, Libraire, rue Dauphine 1770; 118 pages *in* 4°. avec quatre planches en taille-douce.

UN Auteur qui, après avoir étudié les Mathématiques dans les Livres que l'on a coutume de ſuivre, ſe les eſt rendu propres & s'eſt formé un ſyſtême de connoiſſances d'après les idées primitives qu'il a trouvées les plus ſimples, a cru devoir faire part au public de la manière dont il enviſage les élémens de Géomètrie, & il y a joint quelques applications nouvelles auxquelles ſa marche l'a conduit. J'ai vu, dit-il, que tous nos ſyſtêmes d'Elémens de Géomètrie ne ſont point dans l'ordre naturel, parce que chaque Auteur au lieu de ſuivre des idées ſimples & naturelles, prépare d'avance un échafaudage qui lui eſt propre, afin de parvenir à démontrer, d'une manière différente de ceux qui l'ont précédé, les propoſitions générales & fondamentales de la Géomètrie. En un mot, j'ai vû que l'on démontre les propriétés de l'étendue bornée, ſans obſerver l'ordre de la nature, & que c'eſt faute d'avoir ſuivi cet ordre eſſentiel & ſublime, que l'étude de cette Science ſe trouve ſéche & ennuyeuſe, & qu'on éprouve à chaque pas le ſentiment de la foibleſſe de l'eſprit humain. En travaillant pendant quelque tems à compoſer des élémens, Il a vu par ſon travail que les premiers principes ſont ce qu'il y a de plus difficile à bien établir, parce que l'imagination ne peut point ſe former l'image de l'ordre admirable de la nature dans la chaîne infinie de ſes vérités néceſſaires, qu'il faut abſolument qu'elle ſe taiſe, pour laiſſer à l'intelligence la liberté de la contempler aſſez long-tems, afin de s'en former une idée claire & diſtincte qui la mette en état de la dévoiler aux hommes. Il a fait ſes efforts pour bien ſaiſir & dévoiler cet ordre unique dans les premiers principes de la ſcience du calcul & dans ceux de la Géomètrie. Après

Digitized by Google

quelques considérations métaphysiques sur les Elémens de Géométrie, l'Auteur raconte, les idées que lui fit naître la 47^e^ proposition du premier Livre d'Euclide, trouvée par Pythagore 600 ans avant Jesus-Christ. Il lui parut singulier qu'une si belle propriété ne se trouvât appartenir qu'à cette espèce de triangle. Il me vint dans l'esprit, dit-il, que cette proposition si fameuse du Sage de *Samos*, pourroit bien n'être qu'un cas particulier d'une proposition infiniment générale appartenante à tous les triangles possibles, & à chacun de leurs côtés. Je conçus un desir ardent ou de faire la découverte de cette proposition générale, ou de m'assurer qu'il n'y en avoit effectivement point. Je l'entrepris; cependant ma première tentative fut infructueuse, la seconde m'a réussi au delà de mes espérances, & c'est l'une & l'autre de ces tentatives qui forment le premier coup-d'essai géométrique ou le premier Mémoire que l'Auteur présente au Public.

La proposition générale à laquelle il est parvenu par ses recherches est celle ci. Dans tout triangle le quarré de l'un de ses côtés, vaut précisément le quarré d'un second côté, plus ou moins le rectangle fait par le troisiéme côté, & par le segment fait sur lui, compris entre le sommet du triangle qui se trouve opposé au second côté, & le point de section que fait le second côté, lorsqu'on le fait tourner autour de son extrêmité opposée au troisiéme côté; proposition dont celle de Pythagore n'est qu'un corollaire particulier; de même que la suivante.

Le quarré de l'un des côtés d'un triangle quelconque, vaut la somme des quarrés faits sur les deux autres côtés, plus ou moins un rectangle fait par l'un de ces deux côtés, & par un segment de ce même côté (prolongé s'il est nécessaire) compris entre le sommet du triangle, & le point de section fait par le mouvement de l'autre côté, autour de son extrêmité opposée au premier côté.

Le second Mémoire de ce Recueil, a pour objet la loi des poligones inscrits au cercle. Je n'ai pas encore oui, dit l'Auteur, qu'on ait découvert la Loi que suivent les poligones inscrits au cercle, correspondante à celle des circonscrits que M. Zanotti publia en 1748, dans un Mémoire fort étendu sur ce sujet, imprimé à la suite de ceux de l'Académie des Sciences de Paris.

M. Zanotti démontra dans ce Mémoire que les poligones réguliers ou irréguliers circonscrits au cercle, sont entr'eux comme leurs périmètres, & que les solides réguliers ou irréguliers circonscrits à la sphère, sont entr'eux comme leurs surfaces. J'ai été curieux de sçavoir si les poligones inscrits au cercle suivoient une loi pareille, mais modifiée par quelque exception, ou par quelqu'autre loi, & j'ai réussi même au-delà de mes espérances.

Il

Il démontre en effet dans ce Mémoire, que les poligones inſcrits au cercle ſont entr'eux comme les périmètres des poligones inſcrits qui n'ont que la moitié du nombre de leurs côtés; & que les poligones irréguliers modifiés d'une certaine manière, ſont auſſi entr'eux comme les périmètres des poligones irréguliers inſcrits qui n'ont que la moitié du nombre de leurs côtés.

La connoiſſance de l'analogie des Lois que ſuivent les deux ſortes de poligones inſcrits & circonſcrits, n'eſt pas le ſeul avantage qui ait réſulté de ces recherches, elles ont encore ſervi de moyen pour découvrir pluſieurs Théorêmes; il en conclut par exemple, que le cercle eſt à un poligone inſcrit, comme la circonférence eſt au périmètre d'un autre poligone inſcrit avec la moitié moins de côtés: que, ſi deux poligones ſemblables ſont inſcrits & circonſcrits à un cercle, & qu'on inſcrive un autre poligone avec le double de côtés, ce dernier ſera moyen proportionnel entre les deux premiers: que le périmètre d'un poligone inſcrit ſimple, eſt au périmètre d'un poligone circonſcrit double, comme l'apothème de l'inſcrit, plus le rayon eſt au diamètre: que toute figure régulière circonſcrite au cercle eſt moyenne proportionnelle, harmonique entre l'aire de la même figure inſcrite, & celle de la circonſcrite, qui a la moitié moins de côtés.

*Janvier.*

Il étend même ces corollaires juſqu'aux ſolides circonſcrits à la ſphère, en démontrant qu'un ſolide quelconque circonſcrit à une ſphère, eſt à cette ſphère en raiſon doublée de la raiſon de cette ſphère, à un ſolide de même ſurface qu'elle, qui eſt ſemblable au ſolide circonſcrit. Il prouve également que les ſolides de même ſurface qu'une ſphère, ſont entr'eux en raiſon inverſe ſoudoublée, de la raiſon qui ſe trouve entre les ſolides qui leur ſont ſemblables, & qui ſont en même tems circonſcrits à la ſphère: enfin que le cône équilatéral circonſcrit, le cylindre circonſcrit, la ſphère & le cône équilatéral, de même ſurface que la ſphère, ont leurs ſolidités en progreſſion géométrique.

Pour faire voir combien ces principes ſont lumineux & peuvent ſervir à ſimplifier certaines démonſtrations trop compliquées, il en donne un autre exemple, tiré de l'une des plus belles propriétés du cercle, publiée en 1620 par *Snellius*. Sçavoir que l'aire du Dodecagone inſcrit dans un cercle, eſt préciſément égale à trois fois le quarré du rayon du cercle dans lequel il eſt inſcrit; & M. Marſſon le démontre en effet d'une manière extrêmement ſimple.

Le troiſiéme Mémoire contenu dans le Recueil de M. Marſſon eſt relatif à la quadrature du cercle. La premiere réflexion qu'il fit ſur cette matière, fut qu'il étoit probable que la circonférence du cer-



Digitized by Google

cle se trouvoit troisiéme proportionnelle aux périmètres de deux polygones circonscrits ou de deux inscrits, il chercha à vérifier si cela étoit exact. Il en forma une espèce de démonstration qui sembloit le prouver à la rigueur, parce que le paralogisme qu'elle renferme est si subtil qu'il faut être un peu fort dans la Géomètrie pour le découvrir. A l'égard de ceux qui ne sont pas Géomètres, ils peuvent reconnoître que la solution est fausse, en comparant son résultat avec les approximations que nous avons du rapport de la circonférence à son diamètre. Je n'ai pas cru, dit-il, devoir dévoiler ici ce paralogisme, pour laisser aux jeunes Géomètres le plaisir de le chercher : ils auront, par cette recherche, l'avantage d'apprendre qu'il est important de ne pas se presser de croire une proposition vraie, quoiqu'elle soit accompagnée d'une apparence de démonstration, mais qu'ils doivent apporter la plus grande attention, concevoir évidemment si les raisons qui la composent, lient de toute nécessité l'hypothèse avec la conclusion, parce que c'est l'évidence de cette liaison intime, qui fait l'essence de toute démonstration.

L'Auteur a placé, à la suite de cette solution illusoire, six propositions vraies, qu'il en avoit tirées, malgré sa fausseté, & dont les quatre dernières sont la continuation des Théorèmes d'Archimède. Sçavoir, que les surfaces du cône équilatéral & du cylindre équilatère inscrits, sont en proportion continue avec la surface de la sphère où laquelle ils sont inscrits, de même que les surfaces du cône équilatéral & du cylindre circonscrits avec la surface Que les solidités du cône équilatéral & du cylindre circonscrits à une sphère, sont en proportion continue avec la solidité de la même sphère ; enfin que les solidités du cône équilatéral & du cylindre équilatéral inscrits dans une sphère, sont en proportion continue avec la solidité de la même sphère.

Nous devons faire mention encore d'une observation nouvelle du même Auteur, qui a pour objet les Sections Coniques. On n'avoit point encore montré que les équations de ces trois courbes sont en proportion continue arithmétique. Ce qui aura sans doute empêché les Géomètres de voir cette propriété, c'est que, dans l'équation de la parabole, il n'entre qu'une ligne de constante, au lieu que dans les équations de l'éllipse & de l'hyperbole il en entre deux. Il est cependant certain que, si l'on avoit supposé que les axes d'une éllipse fussent égaux à ceux d'une hyperbole, & que le paramètre d'une parabole fût le même que celui de ces deux courbes, on auroit vû que les équations au paramètre de ces trois courbes sont en proportion continue arithmétique. L'Auteur avoue que cela étoit fort facile à faire, mais on ne voit pas toujours tout ce qu'on peut voir,

Digitized by Google

les vérités les plus importantes ſont ſouvent ſous nos yeux, ſans que nous les appercevions. Il conclut de cette propriété que les quarrés des ordonnées correſpondantes ſont en proportion continue arithmétique; que les ordonnées ſont entr'elles, comme les racines quarrées des termes de la même proportion continue arithmétique; & que les ſolidités de l'Ellipſoïde, du Paraboloïde & de l'Hyperboloïde, ſont auſſi dans la même proportion continue.

Le quatriéme Mémoire de M. Marſſon, eſt ſur la meilleure forme que l'on puiſſe donner à la chambre d'un mortier, pour que la portée des bombes, ſoit la plus grande dont la charge eſt capable, ſans nuire aucunement à la durée de ces bouches à feu.

Ce que l'on nomme dans l'Artillerie *chambre de mortier*, eſt un eſpace vuide que l'on pratique dans le milieu de ſon fond, pour y placer la charge de poudre, qui doit, par la force de ſa dilatation, choquer la bombe; & lui imprimer une quantité de mouvement qui la tranſporte à la diſtance propoſée.

Toutes les épreuves que l'on a faites en différens Pays de l'Europe, concourent à prouver que les effets des charges placées dans des chambres différentes en ſont modifiées; elles ont fait connoître auſſi qu'une même quantité de poudre ſervant de charge à des mortiers dont les chambres ont différentes formes, produit ſur la bombe des effets fort différens quoique tout ſoit d'ailleurs parfaitement égal.

La poudre, lors de ſon inflammation, ſe dilate en tous ſens & par-là répand ſa force de toute part contre tout ce qui l'environne, de manière qu'elle s'étend ſur la ſurface totale de la chambre qui borne & retient l'effort qu'elle en reçoit, &, comme une force eſt toujours moindre dans ſes parties à meſure que ſon effort eſt plus partagé, celui qui eſt produit ſur une petite partie de la ſurface de la chambre ſera d'autant plus grand que la ſurface totale de la chambre ſera moindre à l'égard de ſa capacité, parce que dans ce cas l'effort ſera moins partagé; d'après ces conſidérations, l'Auteur examine quel eſt la forme la plus avantageuſe parmi celles que l'on a employées, & il entreprend d'établir qu'il faut former deux chambres de formes différentes, ou compoſer la chambre avec un cylindre équilatère, & une demi-ſphère de même diamètre pour le fond; quoique cette partie de ſon Ouvrage ne ſoit pas étayée par des calculs, elle paroit très-bien raiſonnée & digne d'être examinée par des épreuves en grand.



Digitized by Google

*LES PLAISIRS DE L'ESPRIT, Ode qui a remporté le Prix au jugement de l'Académie Royale des Sciences & Beaux-Arts de Pau, en l'année 1768. Par M. l'Abbé de Malespine.*

Nec
Otia divitiis Arabum liberrima muto. *Hor. Ep. 7. Lib. 1.*

A Paris, chez Lesclapart, au Quai de Gêvres. 1768. Brochure *in*-4°. 23 pages.

QUOIQUE le genre de l'Ode soit décrédité, dit M. l'Abbé de Malespine, je n'entreprends pas d'en faire l'Apologie. Rien n'échauffe les esprits froids, & puisqu'ils lisent Pindare sans émotion, ils ne doivent pas le lire sans ennui..... On ne peut que répéter aux Détracteurs de la Poësie, ce que disoit un ancien frappé & extasié de la beauté d'un tableau à un homme insensible aux merveilles de la peinture: *Prends mes yeux & regarde.*

L'Ode couronnée nous paroît répondre par sa chaleur à l'enthousiasme de la Préface, & l'Auteur n'est point de ces Ecrivains, Poëtes énergumènes en Prose, & Prosateurs glacés en vers; on peut juger de son talent par cette strophe:

Quel moment! nouvelle existence!
Le Génie accourt à ma voix;
Dans sa sublime indépendance
Il dédaigne le sort des Rois.
Loin d'ici, superbes esclaves!
De l'or qui couvre vos entraves
Mes yeux ne sont point éblouis.
Fuyez: je suis libre, je pense;
Est-il un trésor qui balance
La liberté dont je jouis?

A la suite de cette Ode sur les plaisirs de l'esprit, on en trouve une autre, intitulée: La Fête de la Rose, ou la Vertu couronnée. On sçait que Saint Médard, Evêque de Noyon dans le 5e siècle, institua *La Fête de la Rose* dans sa terre de Salency. Il voulut que la fille la plus vertueuse du lieu, au jugement du Seigneur, du Curé & des Vieillards, fût menée en triomphe & couronnée de roses, en présence du peuple. Cet usage s'est conservé: on celèbre tous les ans cette cérémonie le 8 Juin, jour de la fête de S. Médard. Le Fondateur ajouta 25 livres à la Couronne de roses. Quoique cette modique somme, dit l'Auteur, ne tente pas la cupidité, elle blesse peut-être la délicatesse. « Des Guirlandes! des Guirlandes! l'honneur » seul est le prix de l'honneur. «. Il assûre qu'il n'y a aucun exemple de foiblesse de la part du sexe

à Salency ; on conçoit au moins qu'un tel prix doit avoir une grande influence ſur les mœurs. On voit dans l'Egliſe de Salency un tableau qui repréſente une fille couronnée par S. Médard, Inſtituteur de cette Fête ; la tradition dit que c'eſt ſa Sœur.

Louis XIII. paſſant près de Salency en 1616. envoya M. le Marquis de Gordes, Capitaine de ſes Gardes, faire en ſon nom la cérémonie de la Roſe. M. de Gordes ajouta par ordre du Roi à la couronne de fleurs, un cordon-bleu & un anneau que la Roſière (c'eſt le nom qu'on donne à celle qui remporte le prix) porte le jour de ſon triomphe. La réputation perſonnelle de la Roſière ne ſuffit pas ; il faut que ſa famille ſoit irréprochable depuis quatre générations ; M. le Pelletier de Morfontaine, Intendant de Soiſſons a fait peindre la Roſière : ce tableau a été gravé à Paris.

L'Auteur qui rappelle tous ces faits dans ſa Préface & dans ſes notes, les a preſque tous célébrés dans ſon Ode, dont nous ne citerons que cette Strophe :

Fête ſainte, innocente guerre,
Le fer ne te ſouillera pas ;
Heureux les humains, ſi la terre
N'eût jamais vu d'autres combats !
Un Pontife ſacré s'avance ;
D'une main il tient la balance,
Symbole de ſon équité ;
Dans l'autre brille une couronne ;
C'eſt à toi, vertu, qu'on la donne :
Sans tes charmes qu'eſt la beauté ?

*PENSÉES DE SÉNÈQUE, RECUEILLIES PAR M. ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, Profeſſeur Royal en Langue & Belles-Lettres Françoiſes dans l'Univerſité de Copenhague, & traduites en François, pour ſervir à l'Education de la Jeuneſſe.* A Paris, chez J. Barbou, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins. 1768. *in*-12. 424 pages, & les Préliminaires 48.

Ce ſont les Penſées de Cicéron recueillies par M. l'Abbé d'Olivet, qui ont donné à M. de la Beaumelle l'idée de recueillir ces penſées de Sénèque ; il n'a pas cru, comme M. l'Abbé d'Oliver, qu'il n'y eût pas une moiſſon auſſi abondante de penſées utiles à faire dans Sénèque que dans Cicéron, il juge au contraire Sénèque auſſi ſupérieur à Cicéron en Morale, que cet Orateur eſt au-deſſus de lui dans tout le reſte ; il convient d'ailleurs d'une partie des défauts reprochés au ſtyle de Sénèque, il s'en tient au jugement que Quintilien en a porté, il met Sénèque, ainſi que ſon Père & Gallion ſon frère & Lucain ſon neveu, en un mot tous les Annéens au rang des corrupteurs du goût & de l'éloquence ; mais il ne fait cet aveu qu'avec beaucoup de reſtrictions en leur faveur, ſurtout en faveur du Philoſophe.

Digitized by Google

On trouve à la tête de ce Recueil une vie de Sénéque. Ce Philoſophe étoit de la Famille des *Annæus*, famille Equeſtre, d'ailleurs aſſez obſcure, il nâquit à Cordoue. Son Père, connu ſous le nom de Sénéque le Rhéteur, ſe diſtingua par ſon éloquence; M. de la Beaumelle fait un beau portrait d'Helvia, Mère de Sénéque, à laquelle il applique ce vers d'Horace:

*Tecum vivere amem, tecum obeam libens.*

Sénéque ſe livra d'abord tout entier à l'étude de la Philoſophie, il embraſſa la Secte des Stoïciens, mais il ménagea celle des Epicuriens, ce qui mérita dès-lors & peut mériter encore d'être remarqué; dans la ſuite, cédant aux inſtances de ſon Père, il ſe partagea entre la Philoſophie & le Barreau, il ſe diſtingua par ſes Plaidoyers ſous Tibère & ſous Caligula. Ce dernier Empereur, jaloux de ſon éloquence, voulut le faire périr, & ne lui laiſſa la vie que parce qu'il crut que la phtiſie enleveroit bientôt ce Rival. Sénéque fut obligé de quitter le Barreau pour appaiſer un Maître jaloux, qui s'étoit réſervé la gloire de l'éloquence; il fut Queſteur, on ignore en quel tems, Préteur ſous l'Empereur Claude, on doute s'il a été Conſul. La première année du règne de Claude, Meſſaline accuſa d'adultère, Julie, fille de Germanicus, ſœur d'Agrippine & de Caligula; ce n'étoit point aſſûrément à Meſſaline à former une pareille accuſation. Julie fut exilée, & Sénéque ſoupçonné d'intelligence avec cette Princeſſe, fut rélégué dans l'Iſle de Corſe, ce fut à ce ſujet qu'il compoſa ſon Traité de la Conſolation, adreſſé à Helvia ſa Mère.

Agrippine ayant ſuccédé à Meſſaline, rappela Sénéque de ſon exil, le fit Préteur, lui confia l'éducation de Domitius ſon fils, ſi connu depuis ſous le nom de Néron. M. de la Beaumelle conjecture que Britannicus fut auſſi élevé par Sénéque; « il eſt vraiſemblable, dit-il, » qu'Agrippine accoutuma » de bonne heure le fils de Clau» de à voir un Rival, qui devoit » être ſon Maître »,

Cette conjecture peut être fondée, mais la raiſon qu'en donne l'Auteur ne nous paroît pas clairement exprimée, & nous n'entendons pas bien ce qu'il a voulu dire.

Claude fut empoiſonné par Agrippine *qui le déifia*, dit M. de la Beaumelle, *du meilleur cœur du monde*, plaiſanterie bien froide & qu'il n'eût pas dû ſe permettre. Sénéque n'auroit pas dû ſe permettre non plus la Satyre où il célèbre la prétendue Métamorphoſe de cet Empereur en citrouille; il faut lui ſçavoir plus de gré du Traité de la Clémence adreſſé à Néron dès le commencement de ſon règne.

L'union de Burrhus & de Sénéque dans les ſoins qu'ils prirent d'abord de l'éducation de ce Prince,

Digitized by Google

& enſuite du Gouvernement de l'Etat, ne ſe démentit jamais; ce furent eux qui, de concert avec Agrippine, exclurent Britannicus du Trône de ſon Père, & y placèrent Néron; ils eurent pendant quelque tems une partie du crédit, que la reconnoiſſance de cet Empereur, leur Elève & leur Créature, ſembloit devoir leur aſſûrer, mais le monſtre qui n'épargna ni ſon frère, ni ſa mère, dut immoler deux hommes qui l'avoient élevé avec un ſoin paternel & auxquels il devoit tout; Sénéque mourut par ſes ordres, Pompeïa Paulina voulut mourir avec lui & ſe fit ouvrir les veines, mais Néron la fit ſecourir. M. de la Beaumelle s'efforce de juſtifier Sénéque ſur ſes immenſes richeſſes. Quelques Sçavans, jugeant avec raiſon que Sénéque auroit mérité d'être *Chrétien*, ont voulu qu'il l'ait été. On a publié des Lettres de Sénéque à S. Paul & de S. Paul à Sénéque. La ſuppoſition eſt aujourd'hui reconnue.

Sénéque avoit cherché à déſarmer Néron en offrant de lui rendre les grands biens qu'il tenoit de lui, en renonçant à tout faſte, en écartant la foule des Courtiſans que la faveur avoit juſqu'alors fixée ſur ſes pas, en affectant de paroître peu en public.

« Sa prudence, dit M. de la » Beaumelle, ne lui fut pas inutile: » car Néron gagna un de ſes Affran- » chis, nommé Cléonicus, pour » l'empoiſonner ».

Comme la phraſe finit en cet endroit, il n'y a perſonne qui ne ſoit d'abord choqué de cette inconſéquence; elle n'eſt pourtant que dans la tournure & non pas dans l'idée, car l'Auteur ajoute, en parlant de Néron, « mais ce moyen » ne lui réuſſit pas, ſoit que Cléo- » nicus eût tout découvert à Séné- » que, ſoit que l'exceſſive fruga- » lité de celui-ci, qui ne vivoit » que de fruits & d'eau de rivière, » vînt de la crainte qu'il avoit du » poiſon ».

Pour éviter ce défaut apparent de Logique, il ne falloit que ſuſpendre la première phraſe par un participe, & dire:

« Sa prudence ne lui fut pas inu- » tile, car, Néron ayant gagné un » de ſes Affranchis pour l'empoi- » ner, ce projet échoua, ſoit que » &c ».

*Le fond* de cette vie de Sénéque eſt puiſé dans les meilleures ſources, en général c'eſt un morceau curieux & aſſez bien fait, mais l'Auteur eût pu donner plus d'attention au ſtyle.

Quant aux Penſées de Sénéque qui compoſent le Recueil, elles ſont tirées ou de ſes Epîtres, ou de ſes Traités Philoſophiques; elles nous ont paru bien choiſies & bien traduites; elles roulent ſur treize articles différens, dont le titre ſeul annonce l'importance. De Dieu. De la Providence. De l'Homme. De la Vertu. De la Conſcience. Des Paſſions. De la vie heureuſe. De la Philoſophie. De la conſtance du Sage. Du loiſir

Digitized by Google

du Sage. De la briéveté de la vie. De la colère. De la Paix de l'ame.

L'Edition eſt de Barbou ; elle eſt élégante & correcte comme tout ce qui ſort des preſſes de cet Imprimeur.

*DISCOURS SUR LES AVANTAGES ET LES DÉSAVANTAGES des Belles-Lettres relativement aux Provinces. Par M. Sabatier, Profeſſeur d'Eloquence au Collège de Tournon.* A Lyon, de l'Imprimerie des Frères Périſſe, Libraires des Collèges. 1768. *in*-4°. 32 pages.

« QUAND les Belles-Lettres ne » ſeroient propres qu'à charmer l'ennui, poiſon de la vie, » leur utilité ſeroit démontrée, dit » M. Sabatier ; cette vérité eſt de tous les lieux. Mais la Capitale a ſur les Provinces, relativement aux Belles-Lettres, un avantage qu'on ne peut lui conteſter, c'eſt dans ſon ſein que ſe raſſemblent preſque tous les hommes de génie pour former leur goût qui ne ſe perfectionne que par l'exercice & par la comparaiſon. C'eſt cet avantage que M. Sabatier voudroit communiquer en partie aux Provinces, il voudroit faire diſparoître la diſproportion énorme qu'il y a ſur cet article entre-elles & la Capitale ; les Lettres mieux cultivées dans les Provinces, y produiroient de grands biens en répandant le goût du Beau & en diſpoſant les Miniſtres de la Juſtice & de la Religion à prononcer leurs oracles avec plus de dignité. C'eſt ce que l'Auteur entreprend de prouver dans ſa premiere partie, ou plutôt c'eſt ce qui n'a aucun beſoin de preuve ; mais ce qui mérite attention, ce ſont les moyens propoſés pour procurer aux Provinces de tels avantages ; ces moyens ſe réduiſent à la correction de quelques abus. Les Collèges & les Académies ſe ſont multipliés dans les Provinces, mais c'eſt dans ces établiſſemens mêmes qui devroient y entretenir la gloire des Lettres, que ſe trouvent les abus qui la flétriſſent. Dans les Collèges, la Langue Nationale eſt trop négligée, abus d'autant plus pernicieux pour les Provinces que la Langue y a preſque toujours un idiôme particulier à combattre, & qu'il faut pour ainſi-dire que l'art y détruiſe la nature. Dans les Académies, les places ſont remplies par des Sujets ou déſignés par leur rang, ou choiſis avec trop peu de ſoin. Delà une langueur fatale, un défaut d'émulation, qui prive l'ame de tous ſes reſſorts. Des Juges choiſis avec tant d'indulgence, deviennent trop indulgens à leur tour dans la diſtribution des prix & favoriſent ainſi la pareſſe & la médiocrité. En coupant la racine de ces abus, on feroit de bons Auteurs, qui repouſſeroient les mauvais. Au lieu de cette

Digitized by Google

cette multitude d'Ecrivains qui deshonorent la Littérature des Provinces, on n'en auroit qu'un petit nombre dont elle pourroit s'honorer, des Littérateurs choisis & peu nombreux, double avantage, car si les Provinces peuvent tirer de grands fruits des Belles-Lettres mieux cultivées « leur culture trop » généralement répandue, y cause» roit de grands préjudices; elle se » nuiroient à elles-mêmes, elles » affoibliroient le goût du Com» merce & de l'Agriculture; l'Auteur le prouve dans sa seconde partie. Il y a des vues dans son discours.

*Discours sur le Préjugé qui note d'infamie les Parens des Suppliciés, avec une Lettre sur l'Eloquence, par le même M. Sabatier, Professeur d'Eloquence au Collége de Tournon*, 35 pages *in*-4°.

Ne pourroit-on pas demander d'abord si l'Auteur de ce discours *ne se fait pas des monstres pour les combattre*, & si le préjugé qu'il attaque est assez réel & assez répandu pour mériter les efforts de son zèle? Avons-nous quelque Loi ou quelque usage juridique qui note en effet d'infamie les parens des coupables. Nous ne parlons pas du cas unique du Régicide, puisque l'Auteur lui-même l'excepte, & qu'il approuve à cet égard la rigueur de nos usages. Sur-tout le reste quel est l'homme raisonnable aux yeux duquel les parens innocens partagent l'infamie du coupable? Si le peuple tient encore à ce préjugé, comme il tient aux Sorciers, aux Esprits, aux Revenans, &c. sera-t-il désabusé par des Traités Philosophiques?

Quoiqu'il en soit, en supposant ce préjugé assez établi pour mériter les regards de la Philosophie, on ne peut nier que M. Sabatier ne le combatte avec beaucoup d'avantage, & son style ne dépare point ses raisonnemens.

Dans la Lettre sur l'Eloquence, adressée à M. Auger, Professeur d'Eloquence au Collège de Rouen, l'Auteur refute ce que M. Auger a dit dans la Préface de la Traduction nouvelle qu'il nous a donnée des Harangues d'Eschine & de Démosthène sur la Couronne; Sçavoir: *Que l'Eloquence proprement dite ne se trouve que dans les genres Judiciaire & Délibératif.* On peut voir ce que nous avons dit à cet égard dans notre Journal d'Août 1769.

*LETTRE CIRCULAIRE ÉCRITE A MESSIEURS LES Journaliſtes de Paris, en leur envoyant* ( en Juin 1770 ) *le Recueil des Pièces de l'Académie de la Conception de la Sainte Vierge, pour les années* 1768 *&* 1769 (*).

MESSIEURS,

J'AI l'honneur de vous envoyer le Recueil des Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, pour les années 1768 & 1769, & je vous prie en ſon nom de vouloir bien en rendre compte le plutôt qu'il vous ſera poſſible. Cette Académie, la plus ancienne peut être qui ſoit en Europe, & dont on peut voir l'origine & les progrès dans le nouveau ſupplément de Moreri, publié par M. l'Abbé Goujet en 1749, au mot *Académie*, a fait depuis quelque tems tous les efforts qui ont dépendu d'elle pour prévenir ou pour réparer les outrages du tems. Le Public éclairé ſemble avoir répondu à ce zèle produit par l'amour de la Religion & des Lettres, double objet de cette Société Religieuſe & Littéraire. Vous pouvez en juger par les Pièces de ce Recueil. Vous y diſtinguerez, je penſe, l'Ode de Monſieur du Ruffley intitulée: *Le Triomple de l'Egliſe ſur l'Héréſie*. Je ne ſçais ſi je me trompe; mais il me ſemble que, quand nos efforts n'auroient fait que donner naiſſance à cette Pièce également exacte & ſublime, ils ne devroient pas être regardés comme inutiles. Particuliérement deſtinés à entretenir l'émulation parmi les jeunes Auteurs qui ont parcouru avec diſtinction la carrière des études, nous avons vu avec plaiſir deux de nos jeunes Compatriotes remporter une victoire méritée. Le premier, Auteur de *la ſédition d'Antioche*, Poëme, eſt M. le Peſant de Boisguilbert, arrière-neveu du Grand Corneille, dont on ſçait que la mère s'appeloit *Marthe le Peſant* (voyez l'Eloge de M. de Fontenelle par M. le Cat, pag. 344). Le ſecond M. du Hequet, Auteur de l'Idylle: intitulée les *Bergers*, eſt le couſin germain de M. de Boisguilbert, l'un & l'autre âgé au plus de 18 ans. Mon intention, Meſſieurs, n'eſt point de prévenir votre jugement; mais ces faits ne ſont pas indifférents au compte que vous pourrez rendre; quant à l'éloge de M. du Boullay qui eſt mon Ouvrage, je ne vous dirai rien pour l'excuſer ni pour le faire valoir. Il n'y a que les Ouvrages de l'eſprit qui aient beſoin d'Apologie: ceux du cœur, tels que celui-ci doivent être abandonnés à leur ſort naturel. C'eſt l'amitié & la ſenſibilité qui ont loué l'amitié & la vertu en reſpectant toujours les droits de la vérité. En travaillant à l'Eloge du meilleur

(*) Nous rendrons compte de ce Recueil le plutôt qu'il nous ſera poſſible.

Digitized by Google

ami que je puiſſe jamais avoir, je n'ai point aſpiré au titre d'Auteur, quelque reſpectable qu'il ſoit. Mon principal but a été de me conſoler & de me ſatisfaire moi-même. Si j'intéreſſe les ames ſenſibles, ſi je contribue de tout mon pouvoir à faire chérir & honorer la Mémoire d'un ami que je ne ceſſerai de regreter qu'en ceſſant de ſentir, je n'ai rien à deſirer. Me ſeroit-il permis de vous dire l'effet que cet éloge me ſembla faire ſur mes Compatriotes, lors de la lecture que j'en fis le 21 Décembre dernier. Il me parut les intéreſſer, parce qu'il étoit celui d'un homme également vertueux & éclairé. Ils parurent ſurtout entendre avec une ſorte de douleur délicieuſe la lecture d'une Elégie pleine de chaleur & de ſentiment, compoſée par M. du Boullay lui-même ſur la mort de ſa premiere femme & que j'ai inſérée dans cet Eloge. J'avois jugé que cette Elégie ſeroit très propre à peindre mon ami avec des traits qui puſſent être dignes de ſon ame ſimple & noble, ſenſible & ſublime, & les larmes que je vis couler m'annoncèrent aſſez que je ne m'étois point trompé.

En rendant compte du Recueil que j'ai l'honneur de vous préſenter, vous aurez occaſion, Meſſieurs, de parler de la derniere ſéance publique que l'Académie de l'Immaculée Conception de la ſainte Vierge, tint le 21 Décembre dernier dans une Salle des RR. PP. Carmes de la Ville de Rouen; toutes les Pièces (à l'exception des Réglemens) qui compoſent le Recueil de 1769, y furent lues dans l'ordre ſuivant: l'Eloge de M. du Boullay, celui du P. d'Olbec, le Diſcours François, la ſédition d'Antioche; la Religion établie ſur les ruines de l'Idolatrie, Poëme; le Bonheur de l'Homme de Bien dans la ſolitude, Ode; la pureté de l'Ame, Ode; la Perce-neige, Ode Latine; les *Bergers* Idylle; les avantages de la médiocrité de la vie champêtre, Stances; Louis XV. vainqueur des Corſes, Allégorie Latine; le Triomphe de l'Egliſe ſur l'Héréſie, Ode.

L'Académie au nom de laquelle j'ai l'honneur de vous écrire, deſireroit encore que vous euſſiez la bonté d'annoncer qu'elle tiendra ſa Séance publique le Jeudi 20 Décembre 1770, & qu'elle y diſtribuera ſes prix ordinaires. Le ſujet du diſcours François (déjà annoncé dans les affiches de la haute & baſſe Normandie & dans celles de Paris pour la Province) ſera *l'indécence & le danger de la railleric en matière ſérieuſe & particuliérement en matière de Religion.* Toute eſpèce de perſonnalité eſt abſolument proſcrite. Ce diſcours doit être terminé par une priere à la ſainte Vierge ſur ſon Immaculée Conception, & être d'un quart d'heure au plus. Les autres Prix ſont deſtinés à différentes Pièces de Poëſie à l'ordinaire, Telles que le Poëme François de 100 vers héroïques au moins, l'Ode Françoiſe, l'Ode Latine, l'Allégorie Françoiſe, l'Allégorie Latine & les Stances.



Digitized by Google

Toutes ces Pièces, ſuivant l'inſtitution de l'Académie doivent être terminées par une alluſion à la Conception de la ſainte Vierge. Différentes circonſtances ont empêché juſques ici d'exécuter le projet formé de diminuer le nombre des prix pour en augmenter la valeur. Ces prix paroîtroient peut être peu conſidérables s'ils étoient propoſés à l'intérêt qui calcule; mais heureuſement c'eſt à des ames ſenſibles & honnêtes que nous avons affaire, c'eſt aux accens de la gloire qui, ſuivant le ſublime Pindare, *eſt le ſecond des biens, puiſque la vertu eſt le premier.*

Voici les principales régles à obſerver par les Auteurs qui concourent. Toutes perſonnes ſont admiſes à concourir à l'exception des Académiciens Juges... Les ſources où les Auteurs doivent puiſer leurs Sujets ſont l'Ecriture Sainte, l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, civile & naturelle & jamais la Mythologie... Les Auteurs ne pourront envoyer qu'une pièce de chaque genre..... Les Ouvrages ſeront reçus au concours juſqu'au jour de ſaint Martin, onze Novembre, ils ſeront adreſſés doubles & francs de port au R. P. Prieur des Carmes de Rouen... Les Auteurs auront ſoin d'écrire liſiblement & correctement chacune de ces deux Pièces. Ils mettront leurs noms dans un Billet cacheté, avec une Sentence dedans & deſſus qui ſera répétée au bas de la compoſition. Les Billets où ſont les noms des Auteurs ne ſont décachetés que devant les Juges. Les Auteurs des Ouvrages qui ne méritent point le Prix reſtent inconnus.

Les perſonnes qui voudront connoître toute la légiſlation de l'Académie de l'Immaculée Conception pourront conſulter le Recueil qui eſt entre vos mains, ou le Programme qu'elle fit publier l'année derniere, & qui fut inſéré dans différens papiers Publics & entr'autres dans le Mercure de France.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble, &c.

*L'ART DES EXPÉRIENCES, OU AVIS AUX AMATEURS de la Phyſique, ſur le choix, la conſtruction & l'uſage des inſtrumens; ſur la preparation & l'emploi des drogues qui ſervent aux expériences. Par M. l'Abbé Nollet, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres; de l'Inſtitut de Bologne, &c, Profeſſeur Royal de Phyſique Expérimentale au Collège de Navarre, Maître de Phyſique des Enfants de France, &c.* 3 Volumes *in*-12. A Paris, chez Durand Neveu, à la Sageſſe, rue S. Jacques.

CEt Ouvrage eſt une ſuite intéreſſante des Leçons de Phyſique en ſix Volumes que nous a données feu M. l'Abbé Nollet, & perſonne avant lui n'avoit encoré ſongé à nous donner ſur les expériences des détails, auſſi intéreſſants pour les Artiſtes qui font les inſtrumens, que pour les Sçavans qui s'en ſervent. La Phyſique, la plus agréable & la plus ſatisfaiſante de toutes les Sciences, ne fit que des progrès bien lents, tant que les Philoſophes livrés à la fougue de leur imagination, voulurent ſoumettre à leurs idées les phénomènes de la nature. Il n'appartenoit qu'à l'expérience de les conduire dans ces routes ſecrettes & de leur dévoiler des myſtères qui avoient échappé juſqu'alors à leur pénétration. Les Académiciens de Florence furent les premiers qui, d'après Galilée, allumèrent le flambeau de l'expérience & qui en portèrent la lumiere dans les ténébres de l'antiquité. L'horreur de la nature pour le vuide, fut un des premiers phantômes qu'ils diſſipèrent à la ſatisfaction de tous les Sçavans, qui entrevirent alors la carrière qu'il falloit ſuivre pour arriver à de plus grandes découvertes.

Ces premiers triomphes dus à l'expérience animèrent le zèle des Phyſiciens & la Phyſique expérimentale qui n'étoit encore que dans l'enfance, acquit le plus grand crédit parmi les Sçavants. Chacun s'empreſſa de la cultiver & d'étendre ſes limites. On vit bientôt les s'Graveſandes, les Muſſenbroek, les Haukbée, les Deſaguilliers, ſatisfaire à l'empreſſement des amateurs par des expériences ſuivies & recherchées. La France ne ſe montra pas moins ſenſible au deſir de s'inſtruire, par une voie auſſi ſûre. Amontons, Polinière, M. l'Abbé Nollet, firent des cours de Phyſique Expérimentale, qui attirèrent chez eux une foule innombrable de curieux, & qui mirent la Phyſique à la mode.

On voit encore tous les jours le même empreſſement pour cette Science. M. Briſſon de l'Académie des Sciences ſurvivancier de M. l'Abbé Nollet, & M. de Lafond, Démonſtrateur des Collèges de l'Univerſité, connu par pluſieurs bons Ouvrages en ce genre, que

Digitized by Google

nous avons annoncés, ont encore la ſatisfaction d'attirer dans leurs Cabinets de machines, les perſonnes de la premiere diſtinction, des Dames, des Etrangers & des Amateurs de tout âge. La Phyſique Expérimentale fait ſur tout aujourd'hui une partie de l'éducation de la jeuneſſe.

Cette Science, comme le remarque très-bien M. l'Abbé Nollet, « ne peut ſe paſſer d'inſtrumens : la difficulté de ſe les procurer, une certaine adreſſe qu'il »faut avoir pour les mettre en uſage, » les précautions qu'on eſt obligé » de prendre pour les maintenir en » bon état, la peine qu'on a ſouvent à découvrir leurs défauts & » ſur tout à y remédier, ſont autant » d'entraves qui retardent les progrès de cette Science, en gênant » celui qui la cultive ». C'eſt pour obvier à tous ces inconvéniens que ce célèbre Phyſicien préſente aux amateurs de la Phyſique, l'Ouvrage que nous annonçons. Il s'y propoſe de mettre les Phyſiciens en état de fabriquer eux-mêmes ou de faire fabriquer ſous leurs yeux les machines dont ils auront beſoin. Pour remplir ſon objet à la ſatisfaction de ſon Lecteur, M. l'Abbé Nollet a eu ſoin de l'inſtruire d'abord de toutes les matières qu'on emploie, de tous les outils dont il ne peut ſe paſſer, pour travailler ces différents matériaux dans la conſtruction des machines. On conçoit par-là que le Phyſicien doit former chez lui différens atteliers. Ceux du Menuiſier, du Tourneur, du Forgeron, du Fondeur, &c. A l'aide de tous ces ſecours, il peut avec un peu d'induſtrie, de patience & d'habitude fabriquer tous les inſtrumens dont il a beſoin pour faire des expériences : mais il ne ſeroit point encore en état de répéter toutes celles qui ſe trouvent decrites dans les leçons de Phyſique de notre Auteur. Il y en a pluſieurs pour leſquelles il faut employer des drogues ſimples ; d'autres pour leſquelles il faut ſe ſervir de drogues compoſées. Il faut donc que le Phyſicien ſe muniſſe encore de toutes ces drogues & qu'il ait à ſa diſpoſition un laboratoire de Chymie, s'il veut ſe procurer la ſatisfaction de compoſer lui-même les ingrédiens qui lui ſont néceſſaires. On trouve, dans le premier Volume de l'Ouvrage de notre Auteur, des détails très-bien faits ſur chacun des Arts que nous venons d'indiquer. Les deux autres Volumes ſont deſtinés à la deſcription des machines de Phyſique en particulier.

On ſent aſſez qu'un Livre qui n'eſt qu'un tiſſu de préceptes détaillés pour opérer dans une multitude de circonſtances, ne peut être analyſé ſans faire tort à l'Auteur qui les donne & au Lecteur qui doit les ſuivre. D'ailleurs on ne peut faire la deſcription d'une machine & de ſes différentes parties, ſans avoir recours à des figures qui fixent l'attention du lecteur. Nous ſommes donc obligés de nous ref-

Digitized by Google

treindre à raſſembler quelques traits du Livre & même à choiſir ceux qu'on peut entendre ſans le ſecours des figures. C'eſt pourquoi nous ne nous arrêterons qu'à des obſervations particulières, que notre célèbre Auteur a le ſoin de donner, lorſqu'il y a quelque choix à faire dans les matériaux qui doivent entrer dans la compoſition d'une machine, ou lorſqu'il y a quelques inconveniens à éviter, ſoit dans la conſtruction, ſoit dans l'uſage d'une machine. C'eſt ici un manuel de préceptes & il faut néceſſairement avoir recours à l'Ouvrage même pour en connoître toute l'utilité & ſentir tout l'avantage qu'on en peut tirer.

Comme le Phyſicien qui veut faire lui même *des inſtrumens* doit être tout-à-la fois Menuiſier & Tourneur. M. l'Abbé Nollet a ſoin de l'avertir, par exemple que ſi ces deux Artiſtes emploient le ſecours de la colle pour aſſujettir les pièces qu'ils doivent aſſembler, elle doit être différemment préparée pour l'un & pour l'autre. « La colle dont » vous ferez uſage, dit-il au Tourneur, pour le bois eſt celle qu'on » connoît ſous le nom de colle » forte. C'eſt celle des Menuiſiers, » mais vous y mettrez moins d'eau » qu'eux, afin qu'elle ait un peu » plus de corps : vous la préparerez au bain marie, comme les » Ebeniſtes.

» S'agit-il de donner un beau » poli au bois qui eſt travaillé, » M. l'Abbé Nollet remarque que, » les Ebeniſtes & les Tabletiers » frottent leurs bois, quand ils » ſont travaillés, avec de la cire de » bougie, qu'ils étendent en frottant fortement avec des mor- « ceaux de bois de bout, taillés » de la grandeur & de la figure qu'il » faut, pour ſuivre le bois dans » toutes les parties de ſa ſurface & » ſur-tout dans les angles, & pour » enlever tout le ſuperflu de la cire » & n'en laiſſer, pour ainſi dire, » que dans les pores ; ou bien, » continue-t-il, quand les ſurfaces ſont grandes, ils étendent la » cire avec un faiſceau de paille de » ſeigle, ou de joncs, bien ſerré » d'un bout à l'autre avec une ficelle, comme le tabac, & coupé » fort près du lien. Quand ils ont » enlevé toute la cire, que le poliſſoir peut emporter, ils finiſſent par frotter vigoureuſement » leur ouvrage avec quelque morceau d'étoffe, ou d'un gros bas » de laine qui donne le luſtre. » Vous pourrez ſuivre cette pratique pour tous les bois durs qui » ſont parés par quelque couleur » naturelle, que la cire exalte » & fait valoir : mais pour ceux qui » ſont deſtinés à être peints, gardez vous bien de les cirer.

Les obſervations de l'Auteur ſur le choix des métaux, nous ont paru très-judicieuſes & méritent bien que nous les faſſions connoître. « Nous avons, dit M. l'Abbé » Nollet deux ſortes de choix à faire » quand nous faiſons entrer des » métaux dans la conſtruction de » nos inſtrumens ; non-ſeulement » nous devons employer de préfé-

» rence, celui qui eſt de la meil-
» leure qualité dans chaque eſpèce;
» mais nous devons encore avoir
» l'attention de ne point mettre en
» œuvre tel ou tel métal, dans cer-
» taines circonſtances où nous pou-
» vons prévoir qu'il ſera d'un mau-
» vais uſage : car ce n'eſt point
» aſſez qu'une matière faſſe ſon
» effet ſortant de mains de celui
» qui l'a faite ; il faut encore qu'elle
» ne ſoit pas de nature à ſe détruire
» d'elle-même par le mauvais aſ-
» ſortiment des matières qui la
» compoſent. S'il faut donc abſo-
» lument quelque pièce de métal à
» une machine deſtinée à être tou-
» chée par du mercure, je la ferai
» de fer ou d'acier, parce que je
» ſçais que tous les autres métaux
» s'uniſſent & s'amalgamment avec
» ce fluide métallique, & que, les
» pénétrant, il s'attache à leurs ſur-
» faces, ou qu'il les amollit & leur
» ôte leur conſiſtance naturelle ».
Notre Phyſicien donne toujours l'explication & la raiſon des préceptes qu'il donne.

Voici encore une obſervation utile aux amateurs qui s'occupent à des ouvrages de tour. Les métaux ſe tournent auſſi bien que le bois; mais, lorſqu'il s'agit de tourner du métal, dit M. l'Abbé Nollet, « ce n'eſt point aſſez d'avoir un
» tour bien ſolide, il faut encore
» avoir l'attention de tenir l'outil
» ferme & de prendre peu de ma-
» tière à la fois ; c'eſt pour cette
» raiſon qu'on donne peu de lar-
» geur au tranchant des outils :
» mouillez les ſouvent, de peur
» qu'ils ne s'échauffent & que les
» petits copeaux ne vous ſautent
» aux yeux, ce qui n'arrive encore
» que trop ſouvent. J'ai vu, conti-
» nue-t-il, des Ouvriers qui, pour
» ſe mettre à l'abri de ces accidents,
» ſe couvroient le haut du viſage,
» d'un morceau de gaze très-claire,
» ou d'un morceau de crêpe ».

Nous ne dirons rien ici de la liſte des drogues ſimples, qu'on emploie communément en Phyſique. Les deſcriptions que notre Auteur donne de ces ſortes de drogues diſpenſeront de les chercher dans les Livres des Chymiſtes, ainſi que les drogues compoſées de leurs préparations. Ceux qui deſireront avoir des machines ornées avec goût, pourront conſulter le troiſiéme Chapitre du premier Volume. M. l'Abbé Nollet y décrit avec complaiſance tous les petits ornemens dont il décore ordinairement ſes machines. Il a pouſſé l'attention juſqu'à faire graver ces ornemens, pour l'uſage de ceux qui n'auroient qu'une foible teinture du deſſein.

Le ſecond & le troiſiéme Volume de cet Ouvrage développent la conſtruction de toutes les machines dont l'Auteur fait uſage dans ſes cours d'expériences. Nous prévenons le Lecteur qu'il ne pourra tirer parti des excellents préceptes développés dans ces deux Volumes, qu'autant qu'il ſera muni des leçons de Phyſique de M. l'Abbé Nollet que cet Auteur ſuit page à page, y renvoyant preſque partout, pour abréger la longueur du diſcours

Digitized by Google

discours & grossir moins les deux Volumes dont il est ici question.

Nous choisirons encore ici quelques morceaux que le Lecteur pourra entendre sans le secours des figures; ce qui suffira pour le mettre à portée de juger jusqu'à quel point notre Auteur a porté son attention à instruire tous ses Lecteurs.

En parlant dans le second Volume des cristaux salins que le Physicien veut examiner à l'aide du microscope, M. l'Abbé Nollet l'instruit de la manière de les obtenir, par la préparation suivante. « Il faut, » dit-il, faire fondre les sels dans » de l'eau bien pure, & dans de » petits verres bien rincés, cou- » verts d'une carte à jouer, ou de » quelque chose équivalente : il » faut donner le tems à la dissolu- » tion de déposer les saletés que le » sel pourroit avoir portées avec » soi; &, sans remuer le vase, on » en prendra une goutte avec le » bout d'un curedent, ou d'une » allumette taillée en pointe, on la » déposera sur un verre bien net, » on la fera évaporer lentement, » dans un endroit où il n'y ait » point de poussières en l'air ».

En parlant dans le même Volume d'un instrument connu sous le nom de marteau d'eau, M. l'Abbé Nollet nous apprend la manière de le faire. « Les Emailleurs, dit-il, » qui préparent cet instrument, ne » se donnent pas la peine de l'ap- » pliquer à la machine pneumati- » que pour y faire le vuide. Ils y » font entrer la quantité d'eau qu'ils » ont dessein d'y mettre, ( c'est à- » peu-près jusqu'au tiers de la phio- » le ) & afin que cette eau ne se » gêle point, pendant l'hiver, ce » qui feroit casser le verre, ils y » mêlent un quart d'eau forte, dans » laquelle on a fait dissoudre un » peu de cuivre, afin de lui faire » prendre une couleur verte. La » fiole ou le bout de la boule creuse » est terminé par un bout de tube » dont l'extrémité est capillaire. » On tient la partie qui contient » l'eau au-dessus d'un rechaud » plein de charbons allumés jus- » qu'à ce que cette eau bouille : » alors, il s'éleve de là une vapeur » dilatée, qui pousse devant elle la » plus grande partie de l'air qui est » au-dessus, & qui le fait sortir » par l'orifice qui est fort étroit. L'E- » mailleur souffle avec un chalu- » meau sur cette partie, la flamme » d'une grosse chandelle & scelle » l'extrémité du tuyau qui est ca- » pillaire ».

C'est par de semblables détails que le célèbre Physicien conduit ceux qui voudroient s'initier dans l'art de faire des machines & l'on ne peut suivre des leçons plus exactes, ni décrire un art avec plus de précision.

Nous regrettons de ne pouvoir transcrire ici ce qu'il dit dans ce même Volume sur la construction des Baromètres; sa méthode qui est très-sûre ne pourroit que faire plaisir à nos Lecteurs : mais nous sommes obligés de nous renfermer dans des bornes trop étroites pour embrasser des articles aussi étendus. Nous sentons de quelle importance

il ſeroit pour ceux de nos Lecteurs qui s'occupent d'obſervations météorologiques de connoître une méthode auſſi exacte, & qui par elle-même ne peut être que difficile à mettre en exécution. Nous ne pouvons trop exhorter ceux qui par état conſtruiſent ces ſortes d'inſtruments, à ſe conformer à la méthode de notre célèbre Phyſicien, & à abandonner une routine preſque toujours défectueuſe, qui fait qu'on ne peut jamais compter ſur les réſultats des obſervations qu'on fait avec leurs inſtrumens. Il ſeroit, à deſirer que M. l'Abbé Nollet qui s'eſt toujours montré ſi zélé pour les progrès de la Phyſique eut fait imprimer à part ces deux excellentes méthodes pour les diſtribuer à ceux qui ne s'occupent que de cet objet.

Le peu que nous avons cité de cet Ouvrage, ſuffit pour faire connoître le ſoin avec lequel il eſt traité. Nous ajouterons ici, d'après l'Auteur, qu'il ne refuſoit point ſes ſecours lorſque ſa ſanté & ſes travaux le lui permettoient, à ceux qui vouloient le conſulter, mais que cet Ouvrage contient la réponſe à une multitude de Lettres qu'il avoit reçues & qu'il reçevoit tous les jours à ce ſujet. Son Succeſſeur M. Briſſon offre auſſi ſes ſoins aux Profeſſeurs qui veulent ſe procurer des inſtrumens de Phyſique. Nous croyons devoir ajouter que l'on pourra compter auſſi ſur ceux de M. de la Fond dont nous avons parlé ci-deſſus. Ceux qui ſuivent ſes cours font un éloge complet de la ſimplicité & de l'exactitude de ſes machines, & elles ne nous ont pas paru inférieures à l'éloge que nous en avons entendu faire. M. Briſſon a ſon Cabinet rue du Jardinet, & M. de la Fond rue ſaint Jacques, près de S. Yves.

* Cet Ouvrage, le dernier de cet Académicien, eſt bien propre à augmenter les regrets que l'Europe ſçavante donne à la mort de ſon illuſtre Auteur.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## SUISSE.

### De Berne.

*Essai sur les Dogmes de la Métempsycose & du Purgatoire, enseignés par les Bramines de l'Indostan ; suivi d'un récit abrégé des dernières révolutions & de l'état présent de cet Empire, tiré de l'Anglois par M. Sinner Bibliothécaire.* A Berne, chez la Société Typographique 1771. 1 Volume *in*-12. de 304 pages.

## FRANCE.

### De Paris.

*Abrégé Chronologique de l'histoire générale d'Italie, depuis la chûte de l'Empire Romain en Occident, c'est-à-dire depuis l'an 476 de l'Ere Chrétienne, jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Par M. de Saint-Marc, de l'Académie de la Rochelle, depuis l'an 1220, jusqu'en 1514.* A Paris, chez Nicolas-Augustin Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. Un Volume *in*-12. de 579. pages.

*Le Farcin, maladie qui attaque très-communément les chevaux, & les moyens de les guérir. Par M. Hurel, Maître Maréchal à Paris. Seconde Edition.* A Amsterdam ; Paris, chez J. P. Costard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1770. Un Volume *in*-12. de 69 pages.

*Garrick ou les Auteurs Anglois ; Ouvrage contenant des observations sur l'art dramatique, sur l'art de la représentation & le jeu des Acteurs ; avec des notes historiques & critiques, & des anecdotes sur les différens Théâtres de Londres & de Paris ; traduit de l'Anglois. Seconde Edition, augmentée.* A Paris, chez J. Pierre Costard, Libraire, rue S. Jean de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Volume *in*-12 de 199 pages.

*Traité de l'Electricité, dans lequel on expose & on démontre par expérience toutes les découvertes électriques faites jusqu'à ce jour. Pour servir de suite aux Leçons de Physique du même Auteur. Par M. Sigaud* DE LA FOND, *Professeur de Mathématiques, Démonstrateur de Physique expérimentale, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies des Sciences & Belles Lettres de Bavière, d'Angers, &c.* A Paris, chez Desventes de la Doué, Libraire, rue S. Jacques, 1771. 413 pages *in*-12 avec 12 planches.



Digitized by Google

Nous rendrons compte au plutôt de cet Ouvrage intéreſſant.

*AVIS.*

Le ſieur Barbou principalement occupé du genre Claſſique, a réimprimé pluſieurs Auteurs Latins, dont les Editions avoient été juſqu'à ce jour extrêmement négligées.

Il vient de mettre en vente depuis peu Tite-Live Latin, avec les notes de M. Crevier, 6 Vol. *in*-12. ainſi que le même Livre, traduit par M. Guérin, 10 Volumes *in*-12. Il vend tous les Livres à l'uſage des Claſſes, comme Rudiments, Grammaires, Dictionnaires, Auteurs Latins avec notes & ſans notes, Traductions, &c.

*Catalogue des Livres qui ſe trouvent chez Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.* A Paris 1770. 1 Vol. *in*-8° de 51 pag.

Nous annonçons ce Catalogue parce qu'il contient une courte analyſe des Ouvrages qui y ſont indiqués & même quelques petites pièces de vers.

*Bibliothèque bleue ou Recueil d'hiſtoires ſingulières & naïves.* A Paris, chez Coſtard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais 4 Vol. *in*-8°. L'un contient l'*Hiſtoire de Robert le Diable*; un autre celle *de Fortunatus*; un troiſiéme celle *de Jean de Calais*, & enfin un quatriéme, celle *de Pierre de Provence* & *de la Belle-Maguelonne.*

Un Anonyme s'eſt donné la peine de corriger le ſtyle de ces vieux Romans, les a refondus, y a même ajouté des ſituations & des épiſodes nouveaux, afin de les faire figurer avec la foule de Livres de cette eſpèce qui paroiſſent actuellement.

*Dictionnaire portatif des règles de la Langue Françoiſe, contenant les principes néceſſaires pour écrire & parler correctement le François, en proſe & en vers; les règles de la Grammaire, de l'orthographe, de la ponctuation & de la prononciation, & généralement tout ce qui concerne la Logique, la Rhétorique, la Verſification; le tout appuyé ſur les autorités des meilleurs Auteurs.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-8°; le premier de 500; le ſecond de 598 pages.

Cet Ouvrage ſe vendoit auparavant chez Lacombe.

*La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, ou Lettres ſur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux; contenant des obſervations intéreſſantes ſur l'Hiſtoire Naturelle, les mœurs & le caractère des animaux; ſur la Minéralogie, la Botanique, &c. & un détail de leurs différens uſages dans l'économie domeſtique & rurale. Ouvrage Périodique. Proſpectus.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage eſt propoſé par

Digitized by Google

ſouſcription. Le Proſpectus n'eſt que le développement de ce titre en ſtyle peut-être un peu trop brillant. On ſouſcrit chez les principaux Libraires de la France & des Pays Etrangers ; mais le ſieur Coſtard, Libraire à Paris, rue Saint Jean-de-Beauvais, eſt ſeul chargé de la diſtribution. Il paroîtra de cet Ouvrage trois Cahiers par mois, un tous les dix jours, & un de ſupplément tous les trois mois, en tout quarante Cahiers par an. Chaque Cahier contiendra trois feuilles d'impreſſion, format *in*-12. Le premier paroîtra au 10 Janvier 1771. L'abonnement pour toute l'année ſera de 36 liv. pour Paris & de 45 pour la Province, port franc.

C'eſt auſſi chez le ſieur Coſtard qu'il faut adreſſer les notices, les remarques & les critiques que l'on voudra y faire inſérer, ainſi que les Livres nouveaux ſur l'Hiſtoire Naturelle, la Botanique, l'Agriculture, le Jardinage, l'Art Vétérinaire, & généralement ſur tout ce qui concerne l'économie domeſtique & champêtre, que l'on deſirera y faire annoncer.

Les Lettres & paquets non affranchis ſeront mis au rebut.

*PROSPECTUS.*

*Hiſtoire de la Ville de Bordeaux, par Dom Devienne, Religieux Bénédictin. Tome premier, contenant la partie de l'Hiſtoire Civile & la vie de pluſieurs hommes célèbres.* A Bordeaux, chez les Frères Labotière ; Imprimeur-Libraires, Place du Palais, & ſe trouve à Paris, chez Deſaint, Libraire, rue du Foin S. Jacques. 1770. Avec Approbation & Permiſſion.

Cette Hiſtoire eſt annoncée au Public depuis pluſieurs années. Elle eſt diviſée en deux parties qui formeront chacune un Volume *in*-4°. L'Ouvrage commence par une Diſſertation qui traite de la fondation de Bordeaux, de ſes divers accroiſſemens, & de quelques queſtions qui y ont rapport. Le corps de l'Ouvrage eſt partagé en dix Livres. On emploiera pour l'impreſſion un caractère neuf. Le premier Volume qui paroîtra dans le cours de l'année 1771 ſera décoré d'un frontiſpice qui repréſentera la Ville de Bordeaux ſous un emblême, offrant ſon Hiſtoire à la Renommée, du plan de cette Ville, telle que les Romains l'avoient bâtie, du plan d'un Amphithéâtre des Romains, du plan d'un ancien Temple appellé les *Piliers de Tutèle*, & des Eſtampes de Michel de Montagne & du Préſident de Monteſquieu. On a cru devoir s'aſſurer par la voie de la Souſcription du nombre des exemplaires qu'il conviendra de tirer.

Ceux qui voudront prendre des engagemens ſont priés de les faire paſſer avant le premier Avril prochain, à l'un des Libraires qui ſeront dénommés dans les Papiers Publics, pour les recevoir, ou à l'Auteur à l'Abbaye de Sainte-

Digitized by Google

Croix à Bordeaux, en affranchiſſant les paquets & les Lettres. Le prix de la Souſcription pour le premier Volume en feuille eſt de ſix livres en ſouſcrivant, & de ſix livres en retirant l'Exemplaire. Ceux qui n'auront pas ſouſcrit paieront l'Exemplaire dix-huit livres. L'Auteur a la plus grande partie des matériaux du ſecond Volume qui terminera l'Ouvrage.

*Expoſition des effets d'un nouveau remède, dénommé Sirop Mercuriel, rendu public, conformément à la Lettre ſuivante adreſſée à l'Auteur par M. le Duc de Praſlin. On y a joint une inſtruction détaillée ſur la manière d'employer ce remède dans les maladies vénériennes de toute eſpèce, dans les Ecrouelles & le* Rachitis, *autrement la maladie des enfans noués. Seconde Edition, augmentée d'un Recueil de nouveaux procès verbaux & certificats, qui eſt précédé de quelques réflexions ſur la Brochure de M. de Horne.* A Paris, chez P. E. G. Durand neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Sageſſe. 1770. Avec Permiſſion, *in*-12. de 357 pages.

Les Procès-verbaux, rapports & certificats de Gens de l'Art dont cette ſeconde Edition eſt augmentée, ſont en grand nombre & très-propres à conſtater l'efficacité du Sirop Mercuriel. Les réflexions ſur la Brochure de M. de Horne ſont une réponſe très-ferme aux obſervations critiques que ce Medecin a faites ſur le Sirop Mercuriel, dans un Ouvrage que nous avons annoncé & qu'il a publié l'année dernière, ſous le titre d'*Examen des principales méthodes, d'adminiſtrer le Mercure, pour la guériſon des maladies Vénériennes.*

*Cours de Phyſique.*

M. Sigaud de la Fond, démonſtrateur de Phyſique Expérimentale en l'Univerſité, Maître de Mathématiques, Membre de la Société Royale des Sciences de Montpellier, des Académies d'Angers, de Bavière, &c, commencera un Cours de Phyſique Expérimentale le Lundi ſept Janvier à onze heures; qu'il continuera les Lundi, Mercredi & Vendredi de chaque ſemaine. Il en commencera un ſecond le Mardi huit à ſix heures du ſoir, qu'il continuera les Mardi, Jeudi & Samedi. Ces Cours ſeront conſidérablement augmentés relativement à l'Electricité. Il ſuivra ſur cette partie un Traité qu'il vient de publier, & dont nous rendrons compte inceſſamment, dans lequel il expoſe toutes les découvertes qui ont été faites juſqu'à ce jour ſur cette importante matière. Ceux qui voudront ſuivre ces Cours ſont priés de ſe faire inſcrire chez M. de la Fond, qui demeure rue Saint Jacques, près S. Yves, dans la Maiſon de l'Univerſité.

*Nouvelles Sphères, très-propres à faire comprendre le mouvement de la terre autour du Soleil.* A Paris, chez les ſucceſſeurs de feu M. Paſſemant au Louvre.

Le Syſtême de Copernic eſt au-

Digitized by Google

jourd'hui démontré & universellement reçu, mais il est difficile à bien comprendre ; c'est ce qui a déterminé l'exécution de la petite machine que nous annonçons. L'horizon a plus d'un pied de diamètre : le Soleil est au centre, & vu de la terre, il paroît parcourir tous les signes & même les degrés qui y sont marqués par une aiguille.

La terre y est mue suivant l'ordre des signes, elle est accompagnée d'un horizon de cuivre qui, la coupant perpendiculairement, fait distinguer sa partie éclairée de celle qui est dans l'ombre. Un petit cadran divisé en 24 heures est attaché sur un cercle de cuivre qui porte la terre, &, par une aiguille mise à frottement sur le même axe que celui de la terre, on peut y faire lever, passer au Méridien, & coucher les différentes Villes du monde. Comme le globe a deux pouces de diamètre, on y distingue assez bien les différens pays de la terre.

Le même mouvement qui conduit la terre autour du Soleil, conduit aussi une Lune qui accompagne la Terre, comme son Satellite ; elle a son horizon en cuivre & l'on voit lever & coucher la Lune pour tous les Pays du monde.

La Lune peut être menée en avant ou en arrière, ce qui représente ses différentes phases ; on peut l'élever ou, l'abaisser sur l'axe qui la porte, & la placer à volonté pour représenter les Eclipses de Soleil ou de Lune, partiales ou totales.

Cette Sphère a été exécutée par les Elèves de feu M. Passemant, Ingénieur du Roi, Cour du Louvre; cet Artiste étoit célèbre pour les ouvrages d'Optique & de Physique, & ses Successeurs continuent de marcher sur ses traces ; cette Sphère coûte 60 liv.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Janvier 1771.

*Lettres de l'Auteur des Recueils des Médailles des Rois, des Peuples & des Villes.* 3

*Hiſtoire moderne des Chinois, des Japonois, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens, &c.* 8

*Œuvres mêlées de Madame de Montégut.* 12

*Diſcours ſur un Statut particulier à pluſieurs Académies du Royaume.* 19

*Les deux âges du goût & du génie François, ſous Louis XIV & ſous Louis XV.* 21

*Epreuves des Horloges Marines de M. Ferdinand Berthoud.* 23

*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences.* 28

*Analyſe des Eaux minérales de Provins.* 36

*Les trois coups d'eſſais Géométriques; par M. J. B. Marſſon.* 39

*Lettre Circulaire écrite à Meſſieurs les Journaliſtes de Paris.* 50

*L'art des Expériences ou avis aux Amateurs de la Phyſique.* 53

*Nouvelles Littéraires.* 61

Fin de la Table.

*Fautes à corriger dans le Journal de ce mois.*

Page 29 1ere colonne, ligne 6e, Van-Linne, *liſez* Von-Linné.

*Idem*, ligne 7 Brigant, *liſez* Rigaut.

*Idem*, 2e colonne, ligne 26, & tout ſe trouve expoſé à ſon choc, *liſez* & tout ce qui ſe trouve expoſé à ſon choc.

Page 30, 1ere colonne, ligne 17, au-deſſous de la terre, *liſez* au-deſſus de la terre.

Digitized by Google

LE

# JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXI.*

FÉVRIER.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

FÉVRIER M. DCC. LXXI.

*HISTOIRE DE LA RÉFORMATION OU MÉMOIRES de Jean Sleidan, ſur l'état de la Religion & de la République ſous l'Empire de Charles-Quint, traduits de nouveau en François, par Pierre-François le Courrayer, Docteur en Théologie, avec des notes.* A la Haye, chez Fréderic Staatman, 1767. 3 Volumes *in* 4°. de 4 à 500 pages chacun.

On ſçait de quelle réputation jouit depuis plus de deux ſiécles ce grand ouvrage de Sleidan; cet Hiſtorien eſt le Tite-Live de l'Allemagne, il a de l'élégance & de l'énergie; il montre, & dans ſa Préface & dans ſon Apologie, & ſur-tout dans ſon ouvrage même, un amour ſincère pour la vérité; il a toute l'impartialité qu'il eſt poſſible d'attendre d'un Luthérien dans une hiſtoire de la Réformation. On n'en connoiſſoit qu'une Traduction Françoiſe, imprimée à Lyon par Jean Creſpin en 1566. Cette époque ſeule annonce combien une Traduction nou-

velle étoit néceſſaire. Le fameux Père le Courrayer a entrepris cet Ouvrage qui a une connexion naturelle avec l'hiſtoire du Concile de Trente de Fra-Paolo, qu'il a traduite autrefois.

Le P. le Courrayer auſſi impartial parmi les Catholiques que Sleidan l'étoit parmi les Proteſtans, ſembloit déſigné par toutes les circonſtances pour être le Traducteur de Sleidan.

On ſent bien qu'il étoit impoſſible qu'une hiſtoire de la Réformation, écrite dans les premiers tems de la Réformation même, ſatisfît tout le monde. Des Catholiques un peu trop zélés ont décrié Sleidan par principe de Religion, le P. Maimbourg le maltraite, le frivole Varillas, qui peut-être s'étoit épargné la peine de le lire, en parle aſſez déſavantageuſement, il prétend que Charles Quint, qui prenoit plaiſir à retrouver ſon hiſtoire dans l'Ouvrage de Sleidan, quoiqu'il n'y fût point flatté, diſoit lorſqu'il demandoit ce Livre : *apportez moi mon Menteur.* Cela eſt bien différent de ce que d'autres Hiſtoriens font dire à Charles-Quint, qu'il falloit que quelqu'un de ſes Conſeillers ou quelque eſprit familier revelât tous ſes ſecrets à Sleidan. *Conſtat Carolum ipſum de Sleidano dixiſſe ; aut proditores habemus conſiliorum, aut ſcriptor ipſe familiaris ſpiritûs revelatione iſta didicit.*

Si l'on veut que l'intérêt de parti rende ſuſpects les éloges donnés à Sleidan par des Proteſtans, tels que Coringius, Crucius, Seckendorff, Wicquefort, d'Aubigné, Bayle même, malgré le peu d'intérêt que ce dernier prenoit à la Secte qu'il profeſſoit, bornons nous au ſuffrage des Catholiques ſans paſſion. Bodin & M. de Thou ont parlé de Sleidan avec tous les éloges qui lui ſont dûs ; Beaucaire, Evêque de Mets, le copie preſque par-tout, Fra-Paolo en beaucoup d'endroits ; le P. Daniel, le Continuateur de M. Fleuri le citent comme autorité ; en effet, il n'y en a guère de meilleure ſur ce qui concerne les affaires d'Allemagne du tems de Charles Quint. Sleidan devoit même être aſſez inſtruit de celles de la France, ayant été long-tems attaché à Meſſieurs du Bellay, & particuliérement au Cardinal de ce nom.

Son hiſtoire de la Réformation ou Traité de l'Etat de la Religion & de la République, comprend un eſpace de quarante ans depuis l'an 1517. où Luther commença de prêcher contre les Indulgences, juſques & compris l'an 1556. l'Ouvrage eſt diviſé en 26 Livres. Sleidan n'en a compoſé que vingt-cinq & a fini à l'année 1555. Un Editeur a employé les matériaux qu'il a trouvés parmi les papiers de Sleidan, & en a compoſé le 26e Livre, qui finit à la mort de Sleidan, laquelle y eſt annoncée ; ainſi il s'en faut ſeulement de deux ans que cet Ouvrage contienne l'hiſtoire complette de Charles-Quint.

Les notes très-inſtructives du Père le Courrayer rendent cette

Digitized by Google

Hiſtoire plus complette encore ; le Lecteur trouvera dans ces notes beaucoup d'érudition, de ſageſſe, d'impartialité. La Traduction lui paroîtra claire & fidelle, c'eſt à quoi le P. le Courtayer s'eſt principalement attaché. Quant au ſtyle, un Lecteur François s'appercevra aiſément que la Langue Françoiſe a ceſſé d'être familière au ſçavant Traducteur.

Le Libraire de la Haye Fréderic Staatman mérite les plus grands éloges pour les ſoins qu'il a donnés à cette magnifique Edition. C'eſt tout à la fois l'exécution & la plus belle & la plus exacte ; on trouve à la fin du troiſiéme Volume une Table des matières très-bien faite ; elle étoit néceſſaire pour retrouver les objets épars dans trois grands Vol. *in*-4°. de 4 à 500 p. chacun.

Sleidan a lui-même été Traducteur ; il a mis en Latin les Mémoires de Philippe de Comines, le Traité de la République des François par Claude de Seyſſel, l'hiſtoire de Froiſſard qu'il a d'ailleurs abrégée, la République de Platon, quelques Epigrammes Grecques ; il a auſſi fait une Relation de la priſe de Bude par Soliman II. en 1542. & un excellent abrégé d'Hiſtoire Univerſelle ſous le titre : *Des quatre grands Empires.*

Nous en avons annoncé dans notre Journal de Décembre 1757. ſecond Volume, une Traduction aſſez bonne, mais ſi libre qu'elle pourroit permettre d'en entreprendre une plus fidelle.

*PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, PRONONCÉ DANS l'Egliſe des Prêtres de l'Oratoire, le 25 Août 1767, en préſence de Meſſieurs des Académies des Belles-Lettres & des Sciences. Par M. l'Abbé Gayet de Sanſale, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine de S. Paul de Lyon, Conſeiller au Parlement de Paris.* A Paris, chez Cuiſſar, Libraire, Quai de Gêvres, à droite en entrant par le Pont au Change, à l'Eſpérance. 1767. Petit *in*-8°. 31 pages.

*Panégyrique de S. Louis, Roi de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre, en préſence de Meſſieurs de l'Académie Françoiſe, le 25 Août 1769. Par M. l'Abbé le Couſturier, Docteur en Théologie, Prédicateur du Roi, Chanoine de l'Egliſe Royale de S. Quentin.* A Paris, chez la Veuve Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoiſe & Demonville, Libraire, Grand-Salle du Palais, & rue baſſe des Urſins. 1769. *in*-8°. 74 pages.

Le règne de S. Louis eſt un champ inépuiſable & pour les Hiſtoriens & pour les Panégyriſtes, le talent y découvre tous les jours quelque point de vue nouveau, quelque trait mal apperçu, mal

ſaiſi, quelque développement néceſſaire, & toujours des motifs plus forts d'admiration & d'amour pour ce ſaint Roi. Ne pouvant conſacrer un extrait aux Panégyriques ordinaires que produit chaque année, nous ſommes obligés de choiſir & d'en accumuler un certain nombre, ſoit pour nous ménager des occaſions de parallèle, ſoit pour raſſembler des traits qui puiſſent encore réveiller l'attention du Lecteur ſur un ſujet ſi uſé. Le dernier Panégytique prêché à l'Oratoire nous en eût fourni un grand nombre, le Public l'attend encore & ſûrement le deſire; celui de M. l'Abbé de Baſſinet ne nous eſt point parvenu; mais le Public nous ſaura gré de lui en rappeler deux, dont la date commence à vieillir & qui ont mérité ſes ſuffrages. L'un eſt celui de M. l'Abbé de Sanſale, prononcé à l'Oratoire, l'autre celui de M. l'Abbé le Couſturier, prononcé dans la Chapelle du Louvre.

Le premier eſt d'abord recommandable par un uſage de l'Ecriture Sainte, qui, lorſqu'il eſt comme ici, judicieux & ſans allégorie forcée, nous paroît un des ornemens les plus naturels du genre. On accuſe les Prédicateurs Modernes de le négliger un peu. Ce diſcours eſt vraiment Chrétien, & n'en eſt ni moins Philoſophique ni moins éloquent.

Nous y trouvons en ſecond lieu dans pluſieurs endroits une manière qui nous paroît propre à l'Auteur, & qui conſiſte principalement dans une préciſion rapide d'idées dont l'une appelle l'autre, dans un uſage prompt & heureux de la Figure que les Rhéteurs nomment *Subjection*. Des exemples éclairciront ce que nous voulons dire.

Louis eſt dans les fers. » On lui » propoſe de ſe racheter : les Rois » ne ſe rachetent pas. On lui de» mande ſon ſerment : ſa parole » ſuffit. On le menace : il ne craint » rien. On lui offre des préſens : » eh ! que peut deſirer un Roi très» Chrétien ?

Autre exemple. L'Orateur décrit le Gouvernement Féodal, l'indépendance des Vaſſaux, la licence des Guerriers, la néceſſité de délivrer la France de ces ennemis domeſtiques.

« Dans de telles conjonctures : » Juges ſévères de Louis ! Qu'euſ» ſiez-vous fait? Hommes humains! » euſſiez-vous vu ſans horreur cou» ler le ſang de vos frères ? Hom» mes juſtes ! euſſiez-vous fait ton» ner les Lois ? Eh ! que peuvent » les Lois ſans l'autorité ? Hom» mes pacifiques ! euſſiez-vous op» poſé la douceur ? mais à qui ? à » des forcenés. Hommes belliqueux! » euſſiez-vous employé la force ? » mais cette nobleſſe étoit la force » de l'Etat. Hommes Patriotes ! » euſſiez-vous appelé l'Etranger » pour corriger le National, facca» gé la Patrie pour la réformer ? » Hommes ſages ! qu'euſſiez-vous » donc fait ? ce que fit Saint Louis, » des Croiſades ».

Ces Croiſades paſſent pour l'écueil des Panégyriſtes de S. Louis.

Digitized by Google

La plupart ont pris le parti de les juſtifier, quelques-uns même, contre leur propre ſentiment. M. l'Abbé le Couturier, aidé par l'eſprit de ſon ſiècle a eu le courage de les condamner; M. l'Abbé de Sanſale a peut-être fait plus, il a trouvé des raiſons au moins plauſibles pour les approuver, & ceux-mêmes que ces raiſons n'entraîneront pas, admireront encore les reſſources que l'Orateur a trouvées dans ſon eſprit, dans l'examen profond des circonſtances du tems & des principes de l'adminiſtration Féodale.

Il fait d'abord une obſervation qui pourroit ſervir à juſtifier les Croiſades de S. Louis, quand même il faudroit blâmer les premières. S. Louis en effet ne fut point l'inventeur des Croiſades. Un eſprit de conquête ne le porta point chez les Infidèles, il ne vouloit que ſecourir ſes frères & venger les Chrétiens opprimés; il n'alloit pas comme les premiers Croiſés troubler les Infidèles dans leur poſſeſſion, il alloit rétablir dans la leur les Chrétiens dépouillés. Ce point de vue très-différent peut mettre une différence réelle entre les mêmes expéditions.

Nous avons vu d'ailleurs qu'il falloit purger la France des Brigands qui l'infeſtoient, & que ces Brigands étoient ſes propres enfans. Donc la politique même, loin de défendre ces expéditions étrangères, les conſeilloit. C'eſt ſur cette raiſon que M. l'Abbé de Sanſale inſiſte particulièrement. Mais S. Louis ne pouvoit-il envoyer à la Terre-Sainte cette turbulente Nobleſſe ſans y aller lui-même? Non, répond M. de Sanſale, cette Nobleſſe ne connoiſſoit de Chef que ſon Roi. Cependant, pourroit-on lui répliquer, il eſt certain qu'aucun Roi ne s'engagea dans la première Croiſade, & que tous y envoyèrent leurs Vaſſaux. Au reſte, il nous demande quel tort fit à la Nation l'abſence de S. Louis; elle ne fut jamais plus tranquille; on ne vit point alors une ſeule révolte dans un Pays où tout étoit eſclave & tyran. C'eſt que Louis avoit pourvu à tout. Quel reproche peut-on donc lui faire pour avoir été ſecourir ſes Alliés, après avoir aſſuré le bonheur de ſes Sujets?

L'Orateur a bien raiſon de dire que, ſi ces expéditions euſſent été plus heureuſes, elles ſeroient honorées dans nos hiſtoires & chantées dans nos Poëmes, puiſque la première Croiſade, la plus difficile de toutes à juſtifier a été célébrée dans un Poëme immortel, parce qu'elle fut heureuſe.

M. de Sanſale met dans la balance le bien & le mal qu'ont produit les Croiſades, & même ſous ce point de vue, il ne trouve pas dequoi les condamner. Louis y perdit une partie de ſa Nobleſſe; mais que de ſang auroient coûté à la France les guerres domeſtiques? « La » Croiſade de S. Louis fut l'époque » de la ſoumiſſion de la Nobleſſe. » Diminuée, appauvrie, elle rentra » dans ſon devoir. Louis épuiſa ſes » tréſors, mais le Commerce en » répara les pertes, & ce fut ain-

» Croiſades que la Navigation & » le Commerce durent leur naiſ- » ſance & leurs progrès ». En un mot les Croiſades de S. Louis concourent avec les autres merveilles de ſon règne à prouver non-ſeulement le courage de ce Prince, mais encore ſa ſageſſe. C'eſt au développement de ces deux grandes qualités de S. Louis qu'eſt conſacré l'Ouvrage entier de M. de Sanſale. Le courage eſt le ſujet du premier point ; la ſageſſe du ſecond : plan vaſte & ſimple, dont la phraſe ſuivante fait ſentir tout le mérite :

« Dire d'un Prince qu'il eſt cou- » rageux, c'eſt commencer ſon élo- » ge, dire qu'il eſt ſage, c'eſt l'a- » chever ».

M. l'Abbé le Couſturier s'occupe de deux autres qualités de Saint Louis, la vérité & la bonté. Le règne de S. Louis fut celui de la vérité, dit-il, dans la première Partie, le règne de Philippe Auguſte avoit été celui des exploits. Mais eſt-ce bien caractériſer le règne de Charlemagne que de dire *qu'il avoit été celui de la terreur ?* Oui, pour les Saxons & pour d'autres Peuples conquis. Mais la France doit bénir à jamais la mémoire de ce grand Prince.

Au reſte, c'eſt ſur-tout par la chaleur & l'énergie du ſtyle, par la multitude d'expreſſions heureuſes & de traits de ſentiment que ce ſecond Panégyrique eſt remarquable.

« Soyez aſſez grand pour mériter » un jour d'être malheureux avec » dignité, dit la vérité à S. Louis » par la bouche de Blanche ſa » Mère ».

On admirera particulièrement dans cette première partie le tableau de la Légiſlation & le portrait du Légiſlateur, le tableau des Croiſades, morceau moins raiſonné ici que chez M. de Sanſale, mais énergiquement peint.

Dans la ſeconde Partie l'Orateur caractériſe la bonté de S. Louis. « Ce ne fut, dit-il, ni cette bonté » de foibleſſe, qui n'eſt qu'une im- » puiſſance de nuire, & l'indolen- » ce d'une ame ſans mouvement; ni » cette bonté d'amour propre, qui » témoigne de l'humanité par or- » gueil, met du faſte dans ſes bien- » faits, & attend les regards pour » s'attendrir ; ni cette bonté froi- » dement raiſonnée, que dicte la » réflexion & que l'ame ne ſent » pas ; qui n'unit jamais le bien- » faiteur au malheureux, & laiſſe » toujours le cœur étranger au bien » même qu'il fait. Ce fut dans » Louis..... une ſenſibilité vraie, » qui ſçait eſtimer ce que vaut la » vie d'un homme, qui connoît le » prix d'une larme, qui ſçait ap- » précier un ſoupir ».

Voilà certainement du ſtyle & de la penſée.

La bonté d'un Roi doit être de la juſtice. « Un Gentilhomme pau- » vre & obſcur lutte contre l'uſur- » pation & la puiſſance du Frère » du Roi. Que peut il eſpérer ? » Tout du cœur de Louis, qui ré- » fère la juſtice à ſa famille, & » les droits du Sujet à ceux d'un » Prince. *Croyez-vous*, dit-il au Comte

» Comte d'Anjou, *être au deſſus* » *des Lois, par ce que vous êtes* » *mon Frère ?* Grand exemple, » Meſſieurs, pour ces hommes, » qui, toujours prêts à abuſer de » tout, parce qu'on eſt toujours » prêt à leur pardonner tout, pen- » ſent que la Loi n'eſt que pour » le Peuple, & qu'un rang élevé » eſt le droit de commettre impu- » nément des crimes !

« *Que ſert d'être le plus fort, ſi* » *ce n'eſt pour ſoulager le plus foi-* » *ble*, diſoit Boſſuet... ». La bien-faiſance d'un particulier eſt bornée dans ſes effets & dans ſes reſſour-ces..... « Elle tend tour-à-tour ſes » mains impuiſſantes vers les mal- » heureux qu'elle ne peut ſoulager, « vers l'autorité qu'elle ne peut » émouvoir..... Elle reprocheroit » preſque à la Nature de lui avoir » donné un cœur ſenſible, ſi la ſen- » ſibilité ne mêloit toujours un char- » me ſecret aux douleurs mêmes » qu'elle cauſe. Ah ! que le Prince » eſt plus heureux ! Tout le bien » qu'il conçoit, il peut le faire ; » tout le mal qu'il connoît, il » peut l'arrêter : il n'a qu'à le vou- » loir, il n'eſt aucun mouvement » de ſon cœur perdu pour l'huma- » nité ».

S. Louis veut connoître tous les détails de la miſère de ſes Sujets. « Il abbaiſſe ſes regards ſur les fil- » lons, où la ſueur du Pauvre fait » germer l'orgueil du Riche & la » puiſſance des Etats ; il ſurprend la » miſère ſous les toits ruſtiques : elle » rougit, elle s'honore d'être appercue par un Roi. Il la conſole... » Il couvre ſes traces de ſes bien- » faits ». *Pertranſiit benefaciendo.*

On peut croire que l'Orateur qui condamne les Croiſades, n'eſt pas plus favorable à la guerre contre les Albigeois & à l'Inquiſition. Tout ce que M. l'Abbé le Couſturier dit ſur ces objets eſt Chrétien, humain, éloquent. S. Louis n'avoit pas prévu d'abord tous les excès, toutes les cruautés que l'Inquiſition pourroit ſe permettre. « C'eſt » quelquefois un triſte éloge à don- » ner ; que celui d'avoir ſoupçon- » né d'avance toutes les fureurs & » tous les crimes. Oſons eſtimer » un Prince qui n'eut pas ce funeſte » avantage, & rendons lui juſtice, » ſur ce que du moins il a réprimé » le mal, qu'à force de vertu il » n'avoit pu prévoir ».

C'eſt ainſi que M. l'Abbé le Couſturier ſçait tirer parti de tout. L'Auteur de l'Eloge de Henri IV. qui a remporté le prix extraordinaire de la Rochelle, doit être flatté qu'un Orateur, ſi riche de ſon propre fonds, ait bien voulu lui emprunter dans les phraſes ſuivantes quelques idées toutes revêtues de leurs expreſſions.

« Les mots ſacrés ne lui en im- » poſent pas ; il ſçait que ſouvent, » ſelon le langage de ces paſſions, » venger Dieu, c'eſt ſe venger ſoi- » même.

» Qu'un tel ſentiment ( aimer ſon Peuple ) puiſſe honorer un » Roi : nous pourrions en être ſur- » pris, ſi nous n'avions pas ſous

» nos yeux les Annales de l'huma-
» nité. Il eſt triſte qu'il faille eſti-
» mer ce qui n'eſt que juſte.

» Gloire des combats, ſuccès
» toujours malheureux, parce qu'ils
» ſont toujours payés par les lar-
» mes, je ne vous aurois pas rap-
» pelés, ſi une partie de la gloire
» de S. Louis n'étoit attaché à
» votre éclat » !

*RECUEIL D'ANTIQUITÉS DANS LES GAULES, ENRICHI de diverſes planches & figures, plans, Cartes Topographiques & autres deſſins, pour ſervir à l'intelligence des Inſcriptions des Antiquités de feu M. le Comte de Caylus. Par M. de la Sauvagere, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Directeur en Chef dans le Corps Militaire du Génie, & de l'Académie Royale des Belles Lettres de la Rochelle.* A Paris, chez Hériſſant le fils, Libraire, rue S. Jacques. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 404 pages & de 29 planches en taille-douce.

Cet Ouvrage eſt le fruit des recherches que M. de la Sauvagere a faites dans les momens de loiſir que ſes occupations ordinaires lui laiſſoient. Obligé par état de parcourir des Provinces, de lever des plans, &c, il n'a point perdu de vue les monumens antiques qu'il pouvoit rencontrer, il les a recueillis en curieux & il entreprend aujourd'hui de les expliquer en ſçavant & en homme verſé dans la connoiſſance de l'Antiquité. Il les préſente avec modeſtie & avec une défiance de ſes propres lumières qui lui font honneur. La plupart de ces monumens étoient ſur le point d'être anéantis; c'eſt donc un ſervice important qu'il rend aux Lettres de les avoir conſervés, & donnés avec plus d'exactitude qu'ils ne l'avoient été.

Ce volume d'antiquités n'avoit d'abord pour objet que celles de Saintes, mais quelques converſations avec feu M. le Comte de Caylus ont déterminé M. de la Sauvagere à y faire des additions. Il y a joint une nouvelle Edition de ſes premieres recherches des antiquités de la Lorraine & pluſieurs autres petits Mémoires qui avoient déjà été imprimés dans quelques Ouvrages périodiques. Ils reparoiſſent ici avec des deſſins qui leur manquoient & pluſieurs augmentations. Il a terminé ce Recueil par la deſcription de deux caiſſes de momies, dont l'une eſt en pierre de touche & l'autre d'un marbre blanc. Elles ſont de hauteur humaine, chargées de caractères hiéroglyphiques. Elles ſe trouvent maintenant en Touraine. « Eſclave de la vérité par goût & par » état, dit M. de la Sauvagere, » j'y ai toujours aſſujeti mes yeux, » afin d'être exact dans mes narra- » tions. Il en eſt de même des deſ- » ſins que j'ai répandus dans cet.

Digitized by Google

» Ouvrage, pour mettre plus d'in-
» térêt dans tous les détails que j'y
» divulgue. J'aurai rempli l'objet
» que je me suis proposé, si mes
» Lecteurs trouvent que l'assembla-
» ge de ces divers morceaux de
» l'Antiquité & les efforts que j'ai
» faits pour les présenter au Public
» d'une manière distincte, puis-
» sent être de quelque utilité aux
» Lettres, à l'Histoire & aux
» Arts ».

Nous nous arrêterons particuliè-rement dans cet Extrait sur les an-tiquités de Saintes ; peu de Villes de l'ancienne Gaule offrent plus de monumens & de ruines. Ces mo-numens servent à nous faire con-noître que l'ancienne Ville des *San-tones* étoit incontestablement pla-cée en ce lieu-là & que la Sainton-ge dont elle étoit la Capitale tenoit un rang distingué dans l'Aquitaine. Le Cabinet du Roi possède plu-sieurs monnoies sur lesquelles on lit le nom de *Santones*, M. de la Sauvagere les a fait graver & on les trouve dans son Recueil. La Saintonge comme les autres Pro-vinces de la Gaule subit le joug des Romains & fut soumise la troi-sième année du gouvernement de César dans les Gaules, l'an 57 avant Jesus-Christ. L'Auteur a ras-semblé dans son Ouvrage tous les traits historiques épars dans les An-ciens concernant cette Province. La premiere planche présente la Carte du Pays des *Santones* entre la Cha-rente & la Garonne. Sur la secon-de on voit le plan de l'ancienne Ville de Saintes sous les Romains. L'Auteur observe que le nom de cette Cité étant toujours écrit dans les Commentaires de César par une S, on ne doit point l'écrire par un X. Quand S. Eutrope arriva à Sain-tes vers l'an 69 de Jesus-Christ ou plus tard suivant quelques Auteurs ; il fut ravi de la beauté, de la situa-tion de cette Ville, de ses vigno-bles, du bon air que l'on y respi-roit, de l'amenité de son séjour, de ses anciens murs qui étoient ma-gnifiques & des tours élevées dont son enceinte étoit décorée.

Il subsiste encore plusieurs pans de murailles & de tours ruinées, bâties en paremens de pierres cu-biques, avec un mortier de ciment dur comme le marbre ; une porte que l'on appelle la *Porte d'Aiguie-res* & que les Romains appel-loient *Porta Aquaria* ; un Capito-le dont il reste quelques vestî-ges.

Lorsqu'en 1629 on démolit la Citadelle, on abattit un grosse tour pour en avoir les matériaux ; elle se trouva remplie de ruines antiques, c'est-à-dire de colonnes, de Chapiteaux, d'entablemens, de statues, de bas-reliefs, d'autels, de pateres & autres instrumens pro-pres aux sacrifices & de beaucoup de pierres chargées d'inscriptions qui furent cassées indistinctement & employées dans les paremens & les massifs des murs. M. de la Sau-vagere a fait graver ce qu'il a pu appercevoir, & principalement les inscriptions dont il donne une ex-plication.

Il y avoit un amphithéâtre dont

Claude Chaſtillon dans ſa Topographie Françoiſe a donné la vue en perſpective, mais avec peu d'exactitude. Quoique ce monument ſoit actuellement preſque ruiné, ce qui en reſte ſuffit à un connoiſſeur pour le deſſiner; tel qu'il étoit autrefois, c'eſt ce que M. de la Sauvagere a fait avec beaucoup de détail. Il donne également la deſcription d'un aqueduc qu'il ſuit exactement; il fait voir que ſous les Romains la Charente ne paſſoit pas où elle coule préſentement en longeant la Ville de Saintes, mais que c'étoit la rivière de Seugne; que ces deux rivières ſe joignoient à un Autel qui étoit placé auprès de l'arc de triomphe; que ce ſont les différentes inondations qui ont occaſionné ces changemens & réuni les lits de ces deux rivières. Il donne différens deſſins de l'Arc de Triomphe, d'abord tel qu'il étoit ſous les Romains, enſuite tel qu'il a été réparé en 1665 par M. Blondel. Il examine toutes les parties de ſa conſtruction & en donne les dimenſions. Cet Arc de Triomphe étoit un des plus beaux que les Romains aient fait conſtruire, il réuniſſoit l'élégance à la ſolidité. M. de la Sauvagere donne les inſcriptions que l'on y apperçoit; elles ſont mutilées en quelques endroits, elles ſervent à nous apprendre que ce monument eſt dédié à Germanicus.

Nous ne parlerons point ici de pluſieurs autres monumens moins importans que l'on a découverts à Saintes ou dans ſes environs; telle eſt une eſpèce de Tour appelée la *Pile de Pirelonge*, élevée pour tranſmettre à la poſtérité le gain d'une bataille; un Camp que l'on appelle Camp de Céſar; une voie Romaine que M. de la Sauvagere examine avec attention & dont il ſuit la direction, il faut voir ces diſcuſſions dans l'Ouvrage même.

Il finit ſes recherches ſur Saintes par un précis de l'hiſtoire de cette Ville depuis qu'elle a paſſé ſous la domination des Francs. Il en réſulte que ce ſont les Normands qui ont détruit cette Ville vers l'an 845 & l'an 864. On trouve à la fin de ces recherches pluſieurs inſcriptions Romaines qui avoient déjà été rapportées par Veyrel.

Les *Turonii* étoient une des plus conſidérables Nations de la Gaule; leur Capitale étoit *Cæſarodunum*, que M. de la Sauvagere, après un examen attentif place ſur les hauteurs de Luines où l'on trouve en effet des ruines d'anciens édifices & ſur-tout les reſtes d'un aqueduc. M. le Comte de Caylus dans le dernier Volume de ſes antiquités a parlé de ce monument; mais M. de la Sauvagere entre dans de plus grands détails qui nous apprennent que cette ancienne Capitale n'étoit pas ſituée où eſt aujourd'hui Tours, mais à 4400 toiſes plus loin. Au milieu de ces décombres on a trouvé pluſieurs médailles, une chauſſée Romaine, &c. M. de la Sauvagere rapporte tout ce que les Hiſtoriens anciens ont pu lui fournir ſur ce Canton. De-là il paſſe à un autre monument appelé la *Pile*

Digitized by Google

S. *Mars* à 3280 toises de Luines. Quelques uns ont cru qu'il falloit dire Cinq Mars *Quinque martes*. Suivant M. de la Sauvagere, *Mars*, eſt ici l'abrégé de *Médard*; en effet, il cite quelques Paroiſſes du Maine & de l'Anjou, qu'on appelle *Saint Mars* & dont le Patron eſt ſaint Médard. Ainſi il faut écrire ici ſaint Mars, d'autant plus que cette Pile eſt ſituée ſur une Paroiſſe qui eſt ſous l'invocation de S. Médard. On a douté beaucoup de l'ancienneté de cette Pile, le ſçavant Auteur qui l'a examinée avec attention & qui en donne une deſcription exacte la croit Romaine. On découvre aux environs beaucoup de médailles. Quelques lieux voiſins portent encore des noms qui ſe reſſentent du ſéjour des Romains. Comme ce monument ne préſente aucune inſcription, on ne peut donner que des conjectures ſur le tems & ſur les motifs de ſa conſtruction.

Nous ne dirons rien des recherches ſur le briquetage de Marſal ni ſur quelques antiquités de Tarquinpole qui ont été imprimées en 1740 *in*-8°, ni de celles que le même Auteur a faites ſur les antiquités des environs de Vannes & de quelques autres monumens Romains ou Gaulois : elles ont paru déjà en 1755 & en 1758. ni de celles ſur l'ancien Blabia des Romains qui ont paru pour la premiere fois en 1752. d'une manière à la vérité moins étendue.

L'Auteur termine ce Recueil par des recherches ſur les antiquités Egyptiennes & une deſcription de deux caiſſes de Momies qui ſont actuellement dans le Château d'Uſſé en Touraine à deux lieues de Chinon. Ces deux caiſſes ſont de la plus belle conſervation & chargées d'Hiéroglyphes. L'Auteur commence par dire quelque choſe de la manière dont les Egyptiens embaumoient leurs morts, après quoi il vient aux deux monumens qui ont occaſionné ces recherches.

Ils ont été trouvés dans la Thébaïde, portés au Caire & enſuite en 1632. à Marſeille. De-là ils paſſerent à ſaint Mandé près de Vincennes dans la maiſon de M. Fouquet, Surintendant des Finances; à la mort ils furent vendus à M. le Noſtre Controleur des bâtimens: celui-ci en fit préſent à M. Louis Bernin de Valentinay, Controlleur Général de la Maiſon du Roi qui les fit porter à ſon Château d'Uſſé. L'une eſt de marbre commun & a ſix pieds de haut, l'autre eſt de pierre de touche & a un pouce de moins. Les hiéroglyphes de la premiere ſont preſque entiérement effacés. M. de la Sauvagere a fait graver ceux de la ſeconde avec toute l'exactitude dont il a été capable, il les a réduits à la moitié de ce qu'ils ſont ſur l'original. Il fait quelques réflexions ſur cette écriture & il termine cette partie de ſon travail par une Lettre de M. Court de Gebelin, dans laquelle on propoſe de nouvelles idées ſur les Hiéroglyphes. M. Gebelin dit que ces figures ne ſont point des diſcours ni des mots ni

Digitized by Google

une écriture, mais des tableaux de Peintres, qu'elles ſont poſtérieures à l'écriture alphabétique, qu'elles n'ont point été inventées pour dérober au vulgaire la connoiſſance des Sciences, qu'elles n'ont aucun rapport à l'hiſtoire des Egyptiens, mais uniquement à leurs dogmes & à leurs pratiques religieuſes. D'après ces idées qui devoient être appuyées, l'Auteur de cette Lettre ne fait aucune difficulté d'entreprendre l'explication de ce monument, mais cette explication nous a paru ſi haſardée que nous ne nous y arrêtons pas plus long-tems.

Il s'eſt gliſſé dans l'Ouvrage de M. de la Sauvagere pluſieurs fautes Typographiques, qui auroient du être relevées dans l'Errata : en voici quelques-unes qui nous ont frappé.

Pag. 33. Vers le milieu ; on trouve quatre lignes, où les mots ſont tellement brouillés, qu'on y fait dire à l'Auteur deux ou trois contreſens. « Celui ( l'Amphithéâ-» tre ) de Grand, en Latin *Grandis*, » à quatre lieues de Montargis, » une lieue de Châtillon-ſur Loing, » près le Village de Moncreſſon en » Champagne, Election de Chau-» mont, entre Ligni & Neufchâ-» teau ». Sans doute, il faut rétablir ainſi le texte : « celui de Grand, » en Latin *Grandis*, en Champa-» gne, Election de Chaumont, » entre Ligni & Neufchâteau ; un » autre, (car je crois qu'il faut ajou-» ter ce mot ) près le Village de » Moncreſſon, à quatre lieues de » Montargis & une lieue de Châ-» tillon ſur Loing ».

A cette même page, dans le dénombrement que l'Auteur fait des Amphithéâtres dont la France conſerve encore quelques reſtes, il a omis celui de Fréjus, dont M. le Marquis Maffei a donné le deſſin.

On y remarque encore qu'après avoir parlé de l'Amphithéatre de Bordeaux, dans le Texte, il ſe contente de renvoyer dans la note *Y*, à *la Topographie Françoiſe* de Claude Chaſtillon. Il auroit dû indiquer le deſſein que M. le Baron de la Baſtie en a donné, dans l'hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres, Tome XII. pag. 239. Il y auroit vu d'ailleurs que ce monument eſt connu ſous le nom de *Palais Galiene*, non *Palais Galien*; & de plus, ſurquoi eſt fondée cette dénomination.

Pag. 152. Note K, *Maon*, liſez *Maan* ; c'eſt le nom de l'Hiſtorien de la Métropole de Tours.

Pag. 283. Note S, col. 1. *au Maréchal de Ré.*, liſez *de Rets.*

Pag. 305. Note *Y*, *Marius Evêque d'Avranches*, liſez *Evêque d'Avenches*; & à la col. ſuiv. au lieu de *Marii Aviticenſis*, liſez *Marii Aventicenſis.*

Pag. 315. Note C, *ſi l'on en croit Merianus.* Nous ſoupçonnons qu'il faut lire, *Mariana.*

Pag. 319. *Le Maréchal de la Milleraye*, liſez *la Meilleraye.*

Nous ajouterons quelques remarques d'un autre genre.

Pag. 29. Note Q, *e Dionis Libro*

Digitized by Google

VI. Si l'Auteur a voulu citer *Dion Caſſius*, il ne l'a pas déſigné aſſez clairement.

Pag. 37. Note D. L'Auteur dans cette note parle d'un ancien Aqueduc qui exiſte à Coutances. Il auroit dû indiquer un Mémoire ſur cet Aqueduc, qui ſe trouve dans le Recueil de l'Académie des Belles Lettres, T. XI. pag. 110. de l'Hiſtoire.

Pag. 162. *M. de Marolles, Abbé de Villeloin*, & en note : *Hiſtoire des anciens Comtes d'Anjou*, &c. Il falloit dire, *dans ſes remarques ſur l'hiſtoire des anciens Comtes d'Anjou*, &c. L'Abbé de Marolles a traduit *l'hiſtoire Latine des Comtes d'Anjou & du Château d'Amboiſe*, que l'Auteur cite lui-même pag. 135, d'après l'Edition que D. Luc d'Acheri en a donnée, & y a joint des remarques.

P. 252. Note *H. Probus Æmilius*, ſans doute, on a voulu déſigner *Cornelius Nepos*, qui n'eſt guères connu ſous le nom *d'Æmilius Probus*, que dans les Collèges.

*HISTOIRE DES GUERRES DE FLANDRE, par le Cardinal Bentivoglio, traduite de l'Italien par Loiſeau l'aîné, Chanoine de l'Egliſe d'Orléans.* A Paris, chez Deſaint, rue du Foin S. Jacques. 1769. Avec Approbation & Privilège du Roi, 4 Volumes *in* 12. Ouvrage dédié à M. l'Evêque d'Orléans.

Depuis que cet Ouvrage paroît, & qu'il jouit de l'eſtime qui lui eſt due, il y a très-peu de tems que nous avons été à portée de le connoître par nous-mêmes. La lecture en eſt très-intéreſſante, & peut-être autant que celle de l'original. Elle eſt même plus inſtructive ; parce que, ſi le Cardinal Bentivoglio a omis pluſieurs faits relatifs à la formation du régime intérieur de la République des Provinces-Unies, & à la perſonne du célèbre Prince d'Orange, s'il a rapporté des faits dont il pouvoit être mal-inſtruit, & par-là s'eſt trouvé en contradiction avec des Auteurs contemporains, ſouvent ou Acteurs ou témoins oculaires des évènemens, le Traducteur dans de bonnes notes a eu ſoin de ſuppléer à ces omiſſions, de corriger ces erreurs, & de concilier les divers témoignages quand l'occaſion s'en eſt préſentée. M. l'Abbé Loiſeau s'eſt auſſi permis un petit nombre de retranchemens, de tranſpoſitions, & de changemens qui ont paru contribuer à la perfection de l'Ouvrage. C'eſt à quoi il a été déterminé, & par des raiſons qu'on jugeroit ſolides, s'il lui falloit en rendre compte, & par l'avis de pluſieurs Gens de Lettres, dont quelques-uns ſe ſont fait un nom diſtingué dans la carrière de l'Hiſtoire.

Bentivoglio écrivoit celle-ci dans l'intervalle qui s'écoula entre la trève conclue dans la Ville

d'Anvers en 1609, après une guerre de quarante ans, & le Traité de paix de Munſter en 1648, où l'indépendance fut irrévocablement aſſurée aux Provinces unies. Les dix premiers Livres furent imprimés à Cologne en 1633, & l'Ouvrage entier qui finit à la trêve de 1609, parut à Paris en 1645. Bentivoglio d'une des plus illuſtres maiſons d'Italie, nâquit à Ferrare en 1579; Clément VIII en 1598 le fit ſon Camérier. Paul V en 1605 le nomma Référendaire de l'une & l'autre ſignature, & en 1607 Nonce en Flandre où il reſta huit ans. Ses ſuccès dans cette premiere Nonciature lui méritèrent celle de France, où il s'acquit une ſi grande conſidération, qu'après ſon retour à Rome en 1621, Louis XIII le chargea de veiller aux intérêts de ſa Couronne, ſous le titre de Protecteur des affaires de France auprès du S. Pére. Son mérite faiſoit eſpérer de le voir un jour décoré de la thiare mais une inſomnie de onze jours, cauſée par le ronflement extraordinaire d'un dormeur inſupportable, logé auprès de lui dans le Conclave lui aigrit le ſang, & une maladie aigue l'enleva le 7 Septembre 1644, âgé de 65 ans. Il avoit fait en Flandre des relations courtes, mais eſtimées qui furent envoyées ſucceſſivement au Cardinal Borgheſe, neveu & premier Miniſtre de Paul V. Elles ſont au nombre de ſept. On a de lui un petit Recueil de Lettres où éclatent les divers talens de l'homme de Lettres & de l'homme d'Etat. Il avoit entrepris des Mémoires dont l'Eſſai que nous avons fait regretter que la mort nous ait envié la ſuite.

Son principal Ouvrage eſt l'hiſtoire des guerres de Flandres: ſi elle n'eſt pas exempte de quelques défauts, ſi l'on y remarque quelques traces du faux goût d'antithèſes, & de ce qu'on n'appelle *Concetti* que par dériſion; ſi l'on y trouve quelquefois de l'embarras, des longueurs, des répétitions, de l'enflure même, le ſtyle en général en eſt pur, élégant, énergique, la narration coulante, naturelle, intéreſſante. Enfin, comme le remarque M. l'Abbé Loiſeau, Bentivoglio eſt de tous les Hiſtoriens de la naiſſance & des premiers tems de la République de Hollande celui qui approche le plus de la perfection qu'on devroit ſe propoſer en travaillant ſur cette importante matière. L'original ne perd aucun de ſes avantages ſous la plume du Traducteur, qui s'eſt appliqué à faire parler l'Auteur en François, comme il ſe ſeroit exprimé lui même, s'il eût écrit en cette Langue. A la tête de l'Ouvrage un précis de la vie de l'Auteur, finit par un trait qui honore le cœur & l'eſprit du Cardinal. Il étoit premier Commiſſaire de l'Inquiſition, dans cette étrange affaire où le célèbre Galilée ſon Maître fut la victime de l'ignorance & du faux zèle. Bentivoglio eut le courage de lutter contre les Adverſaires du Philoſophe, & de tout tenter pour lui ſauver l'humiliation qu'il éprouva. C'eſt ce qu'il nous apprend dans ſes Mémoires.

*LETTRES*

Digitized by Google

*LETTRES SUR LA VÉRIFICATION DES ÉCRITURES arguées de faux : pour ſervir de réponſe, à celles de M. B***. Par M. d'Autrèpe, Expert Ecrivain-Juré, Ancien Bis-Syndic des Experts-Ecrivains-Jurés.* A Paris, chez Lottin l'aîné, rue Saint-Jacques. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-12. pag. 295.

M. d'Autrépe, déjà connu par des *Principes de l'Art d'écrire*, & par l'*Arithmétique de la Nobleſſe Commerçante*, Ouvrages qui ſe trouvent chez le même Libraire, entreprend de prouver dans celui ci que *toutes les écritures ſont diſſemblables, qu'il eſt phyſiquement impoſſible que deux perſonnes écrivent de même naturellement, ou qu'on puiſſe parvenir à deſſein à imiter parfaitement l'écriture d'un autre, ou à cacher la ſienne.* Ravenau Maître Ecrivain, qui longtems auparavant avoit publié *ſur les inſcriptions de faux* un Livre ſupprimé par ordre des Magiſtrats, étoit d'une opinion bien différente. M. d'Autrépe s'attache à montrer que cet Ouvrage eſt rempli d'inepties, de faux raiſonnemens, de traits d'ignorance, & la production d'un Charlatan. Du tems de l'Auteur, les Notaires, Greffiers, & autres Praticiens étoient nommés quelquefois avec des Maîtres Ecrivains dans les affaires de faux. Ravenau vouloit éloigner de cette fonction & ces Vérificateurs Praticiens, qui n'étoient pas Artiſtes, & pluſieurs même de ſes Confrères dont la réputation lui faiſoit ombrage. Il entreprit donc d'attaquer la ſolidité de la preuve par comparaiſon, en montrant l'incertitude de l'art, & ſoutint que le talent d'habile Vérificateur, étoit en quelque ſorte un don du Ciel rarement accordé, & indépendant des connoiſſances & de la pratique de l'art.

On conçoit qu'il faiſoit aſſez entendre que ce diſcernement fin & délicat, ce coup-d'œil ſûr & perçant, que l'art de l'Ecriture ne donne point, ne lui avoient pas été refuſés. C'eſt ainſi, du moins que M. d'Autrèpe préſente les vues & les idées de ſon ancien Confrère, quoique peut-être à cet égard groſſiſſe-t-il un peu les objets. Mais, comme Meſſieurs les Ecrivains Experts n'ont point proteſté dans le tems, ni depuis, contre ce que préſentent de défectueux & l'Ouvrage de Ravenau, & quelques autres qui ont paru ſur la vérification des écritures, ils ſe ſont trouvés tous enveloppés dans la critique que les ſçavans Auteurs de la *Nouvelle Diplomatique* ont faite de ces écrits. M. d'Autrèpe prend donc la défenſe de ſes Confrères, & ſe plaint qu'on leur impute gratuitement une conformité d'idées avec Ravenau, de laquelle ils ſont très-éloignés. Il ajoute, en parlant au nom de tous, « Nous convenons, » mes RR. PP. de notre impuiſ-

» ſance, de notre ignorance même » à vérifier les écritures anciennes. » Nous avouons de bonne-foi que, » renfermés dans le Cercle des véri- » fications journalières, nos con- » noiſſances ne s'étendent pas au- » jourd'hui au-delà des CARACTÈ- » RES MODERNES ».

Cet aveu, dans ſa généralité, paroîtra peut être ſingulier, & peu conforme aux idées de l'Expert de Blegny qui en 1706 publia un *Traité ſur la vérification des Ecritures* Cet Auteur, relevant les qualités qu'exige la pénible & délicate fonction des Experts veut « qu'a- » vec la ſcience de la parfaite for- » mation des caractères de ce tems, » qui leur donne l'art de faire un » juſte diſcernement des divers » effets de plume que contiennent » les différentes écritures, ils aient » encoré une entière connoiſſance » des manières d'écrire des ſiècles » paſſés, auſſi-bien que des diver- » ſes productions & habitudes de » mains des gens de ces tems éloi- » gnés ». Si la connoiſſance des Experts d'aujourd'hui ne s'étend pas *au-delà des caractères modernes*, il leur manque une qualité que de Blegny jugeoit indiſpenſable, & que M. d'Autrèpe eſtime telle lui-même ; car il convient que les qualités, le ſçavoir, l'expérience qu'exigeoit de Blegny « ſont ſi eſſen- » tiellement néceſſaires aux Experts » en écritures, qu'on ne peut croi- » re, ſans ſe méprendre, que ce- » lui qui ne les a pas toutes, le ſoit » véritablement ».

Que les Experts Modernes ne ſoient point Antiquaires, qu'ils ſoient dans l'impuiſſance, comme le reconoît M. d'Autrèpe, de décider ſur l'époque préciſe d'un Manuſcrit, qu'ils ignorent les formules, les uſages antiques, les dates chronologiques, &c, il faut en croire l'Auteur, puiſqu'il fait cetaveu qui doit lui coûter. Mais ſes Confrères applaudiront-ils à cette concluſion générale : *Nous ſommes donc inhabiles à vérifier d'anciennes écritures ?* Se reconnoîtroient ils incapables de juger par exemple ſi un Manuſcrit ſuſpect eſt de la même main & du même ſiècle qu'un autre dont l'âge & l'autenthicité ſeroient inconteſtables ? Cette comparaiſon ſeroit-elle hors de la ſphère de leur capacité, parce que leurs lumières ne s'étendent pas au-delà des caractères modernes ? Si cela eſt, nous ne voyons pas ce que les Experts modernes pourront avoir à démêler avec les Auteurs de la nouvelle Diplomatique.

Autant M. d'Autrèpe déprife l'Ouvrage de Ravenau, autant il exalte le mérite de celui de Blegny. Celui-ci a ſoutenu que l'art de vérifier les Ecritures eſt fondé ſur des règles certaines. Et ſi on lui a reproché d'avoir gardé le ſilence ſur ces règles, on a blâmé une conduite qui, au jugement de M. d'Autrèpe mériroit des éloges. Car, dit-il, ces règles ne ſont abſolument à la portée que des Artiſtes & des Amateurs, ainſi le détail dans lequel il ſeroit entré à cet égard auroit été inutile, & pour le Public qui n'y auroit rien entendu,

Digitized by Google

& pour les Artiſtes qui n'en auroient tiré aucune inſtruction nouvelle (*). Il étoit d'ailleurs trop prudent, « pour laiſſer tranſpirer » rien d'un Art auſſi délicat, qui » pût fournir aux Fauſſaires quelques idées propres à perfectionner leur funeſte talent, ou à les » mettre à l'abri de nos obſervations ».

Il peut donc arriver qu'un Fauſſaire inſtruit de ces règles échappe à l'examen & aux obſervations des Experts en mettant toutes leurs connoiſſances en défaut. Nous ne ſçavons trop comment concilier cette conſéquence avec l'*impoſſibilité Phyſique* d'imiter parfaitement l'écriture d'autrui, ou de cacher la ſienne, c'eſt-à-dire avec la Doctrine de M. d'Autrèpe.

(*) Pag. 117.

## *TRAITÉ DES PÊCHES. SUITE DE LA SECONDE SECTION*

*Par M. Duhamel de l'Académie Royale des Sciences.* 1770. A Paris, chez Deſaint & Saillant. *In-folio*, depuis la page 67 juſqu'à la page 192, & depuis la planche XXI juſqu'à la planche L.

Les deux premieres parties du Traité des Pêches, que nous avons annoncées, renferment des pêches à l'hameçon ou avec de petits filets mobiles & maniables; M. Duhamel paſſe actuellement à un genre de pêches plus vaſte & plus important; mais il commence par un ſupplément à ce qu'il avoit dit des bourdigues de Provence en paliſſades de cannes faites comme des cônes oppoſés par le ſommet. En traverſant autrefois la Camargue, M. Duhamel avoit fait peu d'attention aux bourdigues de ce canton ſingulier. M. de Lamoignon de Malesherbes, Premier Préſident de la Cour des Aydes de Paris, y ayant paſſé depuis peu, quoique rapidement, conſervoit une aſſez juſte idée de ces bourdigues, pour faire ſentir à M. Duhamel les différences de celles de Provence & de Languedoc, dont il avoit parlé dans l'article V. Ce Magiſtrat toujours empreſſé à ſeconder ceux qui s'occupent de travaux utiles, s'offrit obligeamment à procurer des notions plus circonſtanciées à M. Duhamel, & à le mettre ainſi en état de faire connoître cette eſpèce de pêcherie. Il s'eſt adreſſé pour cela à M. Pomme, célèbre Médecin qui a fait paſſer en Camargue aux Propriétaires des principales bourdigues un Mémoire de queſtions. C'eſt d'après les réponſes qu'on a bien voulu y faire, que M. Duhamel décrit ces pêcheries.

La Camargue eſt un terrein renfermé au Levant & au couchant entre deux bras du Rhône, & qui s'étend au midi juſqu'à la mer par une plage aſſez étendue. Le reſte de ce terrein eſt entremêlé d'étangs



Digitized by Google

& de marais : cette Isle est fort ancienne, mais il est probable, dit M. Duhamel, qu'elle a été augmentée par les dépôts de la Mer ; d'autant que tout le fond de la Camargue est salé, à la réserve d'une couche de terre de la superficie qui n'a guère que l'épaisseur d'un fer de bêche.

M. Duhamel donne une description de ces étangs & de ces marais dont l'eau est adoucie ; il s'élève encore dans ces étangs adoucis, une quantité énorme de poisson d'eau douce ; principalement des carpes, des brochets, des tanches & des anguilles qui passent du Rhône dans les étangs pour y déposer leur frai.

Mais, durant les chaleurs de l'Eté, comme il se fait une grande évaporation d'eau douce, que souvent il tombe peu d'eau du Ciel & que les eaux du Rhône étant basses, les robines en fournissent peu, les étangs deviennent salés, & les poissons en sortent pour gagner l'eau douce qu'ils trouvent dans le Rhône.

C'est dans ces trajets, tant du Rhône aux étangs que des étangs au Rhône, qu'on prend une multitude immense de poissons, en établissant de petites bourdigues dans les robines. On construit ces bourdigues comme les grandes, avec des palissades de cannes qui forment deux entonnoirs d'une toise de longueur.

L'Auteur donne ensuite une idée générale de la forme des filets dont il est question dans cette seconde partie de son Ouvrage. Le plus simple des filets tendus verticalement en nappe, est celui qu'on nomme *Saine*, *grand filet*, *grand rets*, &c. Comme il doit arrêter tous les poissons qui se rencontrent à son passage, on peut y employer indistinctement des mailles de toutes grandeurs, pourvu que les poissons qu'on se propose de prendre ne puissent point passer au travers.

Les filets qu'on appelle *manets* sur beaucoup de nos côtes, sont aussi de simples nappes, mais dont les mailles doivent être d'une ouverture proportionnée à la grosseur des poissons que l'on veut prendre, afin que ces poissons ne puissent s'y *mailler*, c'est-à-dire que les mailles doivent être assez larges pour admettre la tête des poissons, mais non pas leur corps qui est plus gros ; afin qu'ils soient arrêtés par les ouies, lorsqu'ils voudront se retirer des mailles où ils étoient engagés.

On sçait que plusieurs poissons, tels que les raies & les turbots ont une forme peu propre à se mailler. Les Pêcheurs ont eu l'industrie de surmonter cette difficulté ; car, ayant remarqué que ces poissons au lieu de changer de route quand ils rencontrent un filet, s'agitent pour vaincre l'obstacle, ils ont imaginé de leur présenter des filets très-souples faits de fils fins & tendus mollement, afin qu'ils puissent s'y envelopper en s'agitant. Ainsi, plus ces filets qu'on nomme *Folles* sont déliés, en sorte cependant que leurs

Digitized by Google

fils ne ſe rompent pas; plus encore les mailles ſont grandes, pourvu que les poiſſons ne puiſſent pas les franchir; enfin plus le filet fait d'inflexions, pourvu qu'il ne ſe couche point ſur le terrein; plus ces rets ſont convenables pour prendre les poiſſons plats. Cette préciſion qui eſt ſur-tout néceſſaire quand on veut prendre des poiſſons d'un certain genre & d'une groſſeur déterminée n'a point fait abandonner ces ſortes de filets; mais elle a pu donner lieu d'en imaginer d'autres qui ont la propriété d'arrêter toute ſorte de poiſſons, ſans diſtinction de forme ni de groſſeur, & qui les arrêtent de quelque côté qu'ils donnent dans le filet.

Ces Rets qu'on nomme *Trémails* ou *Trémaux*, ſont formés de trois nappes poſées immédiatement les unes ſur les autres, deux de ces nappes qu'on nomme *Hameaux* ſont faites de fil fort & ont leurs mailles aſſez grandes pour recevoir des poiſſons de différentes groſſeurs entre ces deux nappes eſt la troiſiéme appellé *Flue*, ſur les côtes de l'Océan; laquelle eſt d'un fil fin, & dont les mailles ſont beaucoup plus étroites que celles des hameaux. Comme cette nappe doit flotter entre les deux autres, on la fait plus ample: ainſi, quand un poiſſon donne dans la flue elle prête; & étant reçue dans les grandes mailles des hameaux, elle forme une bourſe où les poiſſons ſe trouvent arrêtés.

Les Tentes, ou Etentes, à la baſſe eau ſur piquets, ſont des pêches qui ſe font ſur les côtes où la mer découvre, en ſe retirant un plus ou moins grand eſpace de terrein: & le but général qu'on ſe propoſe eſt de retenir au retour de la marée le poiſſon qui a ſuivi le flot de la marée montante. On tend pour cela, de mer baſſe ſur la plage que la mer a abandonnée, des filets qu'on diſpoſe en bien des façons différentes: ce qui a donné lieu à pluſieurs manières de pêcher auxquelles on a attribué des noms particuliers, tels que *Ravoir*, grand & petit *Rieux*, *Folles* tendues ſur piquets, &c, & dont M. Duhamel donne la deſcription, de même que des pêcheries qu'on établit au bord de la mer, en formant des enceintes nommées *Parcs*; au moyen deſquels on retient le poiſſon, qui après s'être porté à la côte, veut retourner à la mer.

Suivant le réglement on doit laiſſer cinq à ſix pouces d'intervalle entre le bas du filet & le terrein, mais l'avidité des Pêcheurs les engage à l'enſabler, & pour cela ils font un ſillon autour de l'endroit où ils tendent; & y mettent le pied du filet, puis le chargent avec le ſable qu'ils ont tiré du ſillon. Alors leur filet tamiſe pour ainſi dire l'eau de la mer, retient tout le poiſſon qui voudroit ſuivre le cours de la marée; & les filets étant tenus lâches forment une poche, ou les mailles ſont ſi ferrées que les poiſſons du premier âge ne peuvent paſſer au travers, & l'on trouve ſouvent durant l'été dans les Parcs un

Digitized by Google

pied d'épaiſſeur de frai & de menuiſe qui eſt entièrement perdu. Il eſt ſenſible qu'alors les pêches ſont très-deſtructives : ce qui n'arriveroit point ſi ces Pêcheurs laiſſoient quelques pouces de diſtance entre le filet & le terrein.

Comme il n'y a guère de flux & reflux ſenſible dans la Méditerranée on ne peut pas établir ſur ſes bords les Pêcheries à baſſe eau dont nous venons de parler ; mais, les Pêcheurs ayant remarqué qu'il y a des ſaiſons où les poiſſons ſe plaiſent à ranger la côte & ſe raſſemblent dans certaines anſes, ils ont imaginé de tendre dans ces endroits des eſpèces de parcs qu'ils établiſſent dans l'eau même.

On fait auſſi d'autres pêches avec différents filets qui au lieu d'être tendus ſur des pieux, des piquets ou des perches comme les précédents, ſont tendus ſous l'eau dans une ſituation à-peu près verticale, par des flottes de liège ou de bois léger, dont on garnit leur tête, tandis que le pied eſt chargé de leſt de pierres ou de plomb. Quelquefois encore ſur les terreins de ſable, on ſupprime le leſt & l'on enfouit le pied du filet à quelques pouces de profondeur : ou bien, dans les terreins durs, on arrête le pied du filet avec des crochets qu'on fait entrer de force ; mais cela ne peut avoir lieu que quand on tend ſur les terres qui découvrent : lorſqu'il reſte de l'eau il faut néceſſairement charger de leſt le pied du filet, pour le faire caler ſur le fond ou faire enſorte qu'il ſe tienne dans une poſition à peu-près verticale : les différentes manœuvres qu'exigent ces filets ſont l'objet de pluſieurs articles où l'on voit le grand parti que les Pêcheurs tirent des moyens ſimples, mais induſtrieux que M. Duhamel indique, en expliquant ſéparément les procédés des différens Pays, qui preſque tous diffèrent les uns des autres.

Il y a des pêches qui ſe font à la traîne avec des filets à manche ; & qu'on peut comprendre ſous le terme générique de Dragues. Les différences qu'on peut remarquer dans les diverſes façons de pêcher à la Drague, conſiſtent dans l'étendue & la forme des manches ; ainſi que dans celles des embouchures, & dans les moyens qu'on emploie pour les tenir ouvertes, de ſorte qu'elles ſoient propres à gratter ou draguer plus ou moins le fond. Les unes ſont traînées à pied & à bras ; d'autres le ſont par un ou deux bâteaux : c'eſt ce que l'Auteur explique fort au long, en citant avec ſoin tous ceux dont il a reçu des inſtructions, ce qui eſt bien propre à déterminer les perſonnes inſtruites qui habitent ſur les Ports, à ſeconder notre illuſtre Académicien pour la perfection de ſon Ouvrage.

Les Pêcheurs de l'Océan ſavent profiter de la marée pour tendre lorſque la mer eſt baſſe, quantité de filets qui arrêtent au retour de l'eau les poiſſons qui ont monté avec le flot ; & de ce genre ſont les Parcs, dont nous avons parlé, & les tentes ſur piquets. Les

Digitized by Google

Pêcheurs de la Méditerranée n'ayant point de ſemblables marées, ils ne peuvent faire aucun uſage de ces façons de pêcher; mais ils parviennent à former dans la mer des enceintes de filets qu'on peut regarder comme des parcs pierrés & flottés, dont il ne ſeroit guère poſſible de faire uſage dans l'Océan: la mer y eſt communément trop agitée pour que les filets tendus ſur piquets puſſent réſiſter aux efforts de l'eau, qui ſont preſque toujours très-conſidérables dans cette grande mer, où les marées occaſionnent une agitation continuelle. C'eſt de ces parcs pierrés & flottés, tendus en pleine eau, que M. Duhamel parle dans ſon huitiéme Chapitre; & il termine la tente pierrée & flottée, par les parcs qui ne ſont retenus qu'au moyen du leſt dont on charge leur pied, & des liéges dont leur tête eſt garnie.

La Madrague eſt encore plus exactement un grand parc de filets tendus à la mer, ſans piquets ni perches. Les filets qui la forment ſont aſſujettis ſur le fond par un poids énorme de leſt & de pierres; pour les grandes Madragues, il en faut juſqu'à 400 quintaux: ces filets ſont tenus verticalement par beaucoup de nattes de liége, qui ont un pied ſur quatre. Les parois de ce parc ſont affermies par un grand nombre de cordes de 40 à 50 braſſes, frappées d'un bout ſur la corde qui borde la tête des filets, & de l'autre à une ancre que l'on a mouillée au fond de la Mer.

Le but de cette pêche eſt d'arrêter les thons qui font route à une petite diſtance de la côte, ainſi que quelques autres poiſſons, en engageant les uns & les autres à entrer dans la Madrague au moyen d'une grande ſuite de filets, que les Provençaux nomment *la queue* de la Madrague, & elle s'étend depuis la côte juſqu'à la Madrague, elle a quelquefois mille braſſes de longueur.

On ne connoît peut-être point d'établiſſement de pêche qui prouve mieux que la Madrague juſqu'où peut aller l'induſtrie des Pêcheurs. Auſſi tous les Voyageurs qui vont en Provence ſont-ils curieux de voir une Madrague: s'ils ſont aſſez heureux pour ſe trouver dans la circonſtance d'une pêche abondante, c'eſt un ſpectacle ſingulier pour eux que de voir quelquefois ſept-à-huit cents poiſſons, dont quelques-uns pèſent 150 liv. raſſemblés dans un compartiment qu'on nomme le *corpou* ou la *mort*, dans lequel on en apperçoit qui font des efforts extraordinaires contre ceux qui veulent les prendre.

On voit encore à cette pêche nombre de Pêcheurs qui ſe jettent dans le même filet où ſont les poiſſons pour les harponner, les aſſommer ou les ſaiſir à force de bras lorſqu'ils ne ſont pas fort gros. Le combat qui ſe fait entre les Pêcheurs & les poiſſons, où ſe mêlent ſouvent l'harmonie de pluſieurs cors-de-chaſſe, joint à la légereté & l'activité des Pêcheurs Provençaux, font un ſpectacle très-amuſant; mais ordinairement

Digitized by Google

toutte l'attention des Spectateurs s'eſt portée à la chambre du *Corpou* ou de la *mort*, & ils n'ont qu'une légère idée de la Madrague, qui eſt tout autrement digne d'admiration. Oſeroit-on imaginer ſi on ne l'avoit pas vu, qu'on puiſſe tendre dans la mer une enceinte de filets, qui pour les plus petites Madragues à 130 braſſes de longueur ſur 28 à trente de largeur; & dont le pied chargé de beaucoup de pierres, eſt valé dans l'eau à la profondeur de vingt ou vingt-cinq braſſes; la tête eſt ſoutenue à fleur d'eau par une grande quantité de nattes de liège. Joignons à cela, nombre de compartimens formés par des filets d'auſſe, qui ſont bordés à la tête & au pied par de groſſes cordes de même matière: & en outre, une chaſſe ou queue formée des mêmes filets, qui, s'étendant de la Madrague à la terre, a depuis 200 juſqu'à 1000 braſſes & plus de longueur.

Il faut pourtant que ces grands établiſſemens, affermis ſeulement par des cordes qui répondent à des ancres ſoient établis avec aſſez de ſolidité pour réſiſter aux vents, aux courans & aux efforts de ces gros poiſſons; & il faut de plus que ce parc ſoit aſſez exactement clos dans toute ſon étendue, pour ne permettre à aucun poiſſon de s'échapper; car en ce cas il ſeroit bientôt ſuivi de tous: c'eſt l'inſtinct de ces poiſſons de ſe ſuivre les uns les autres.

On prétend que, quand les thons ſont effarouchés ou par les Pêcheurs ou par quelque Requin, ils plongent juſqu'au fond, mettent leur tête dans l'algue & ne remuent plus; c'eſt ce qui arriva, dit-on, lorſque M. le Duc de Penthièvre alla voir les Madragues en paſſant à Toulon: le cortège étoit des plus nombreux; la mer étoit couverte de canots; mais de deux cens thons qu'on ſçavoit être dans la chambre, il ne fut pas poſſible d'en faire monter un ſeul dans le corpou: la pêche ſe réduiſit à quelques livres de petits poiſſons: ces mêmes thons ſe montrèrent le lendemain comme d'eux-mêmes & on fit une pêche très-abondante.

Le travail de M. Duhamel finit par une récapitulation générale de cette ſeconde Section, accompagnée de réflexions ſur les façons de pêcher, dont il a donné la deſcription, & ſur-tout relativement au dommage que chaque eſpèce de pêche peut cauſer: nous ne craindrons pas de ſuivre M. Duhamel dans les réflexions que lui ſuggère l'amour du bien public, par lequel il s'eſt toujours ſignalé.

L'Epervier qu'on jette ſur le poiſſon qu'on apperçoit au fond de l'eau, ainſi que le carreau avec lequel on le ſoulève fourniſſent des poiſſons très-vivans & très-ſains, ſans cauſer aucun préjudice à la multiplication du poiſſon. On en peut dire autant des Trubles, des Caudrettes, des Bouragues, des Naſſes, & des Verveux tendus dans les eaux dormantes.

De ce genre ſont encore les Bourdigues, tant de la Méditerranée que

que de la Canfargue. On reproche aux Paradieres d'arrêter & d'accumuler les ſables auprès des enceintes. Cela peut être ; mais, ſi ces ſables n'étoient point arrêtés, ils ſe répandroient dans l'étang : & je ne ſçais pas, dit M. Duhamel, lequel eſt le plus à craindre.

A l'égard des Bouteux, on leur reproche avec raiſon de gratter ces fonds, & comme on s'en ſert près du rivage, dans les endroits où il devroit y avoir beaucoup de frai & de petits poiſſons, il ſeroit bon d'en interdire l'uſage en certaines ſaiſons. Les Havenaux n'endommagent point les fonds. Mais, comme on les préſente aux grands courants & que leurs mailles ſont fort ſerrées, ils arrêtent beaucoup de menuiſe, il faudroit pour cette raiſon en tenir les mailles d'un pouce & demi d'ouverture en quarré, ou en interdire l'uſage dans les ſaiſons où les petits poiſſons ſe portent en grande quantité à la côte.

Le dommage de ces filets eſt cependant peu conſidérable, en comparaiſon de celui qui réſulte de l'uſage des Guidaux, des Gors & des autres filets ou naſſes qu'on préſente aux courants. Non-ſeulement ils arrêtent beaucoup de frai & de menuiſe ; mais de plus ces poiſſons entaſſés avec des immondices, & comprimés par le courant ſont meurtris & morts avant qu'on les retire de ces manches : ce qui fait qu'ils ne peuvent être tranſportés qu'à une petite diſtance.

Les filets en nappe ſont ſujets aux mêmes inconvéniens, quand on enſable le pied ; &, comme ces filets ſont fort étendus, il en réſulte un dommage très-conſidérable qui n'arrive pas quand on laiſſe entre le pied du filet & le terrein un eſpace ſuffiſant pour que les immondices ſuivent le cours de l'eau. Cela eſt très-praticable, comme nous l'avons dit pour les Manets & les Trémaux ; mais alors on ne prend point de poiſſons plats.

Le moyen de ſe procurer des poiſſons plats ſans faire de tort à la multiplication du poiſſon, ſeroit dit l'Auteur, de tendre des nappes à très-grandes mailles comme ſont les folles ou au moins les demi-folles ; on borderoit enſuite le pied des manets avec une bande de ces filets à larges mailles qui arrêteroient les gros poiſſons plats pendant que les poiſſons ronds s'emmailleroient dans les manets, &: comme cette bande de filets à larges mailles ſeroit faite avec du bon fil retors, elle ſervitoit encore à empêcher que le reſte du filet ne fût endommagé.

On peut faire les mêmes réflexions à l'égard des filets pierrés & flottés qu'on tend à la baſſe eau ſur les grèves ; mais tous ceux qu'on tend en pleine eau, où ſédentaires ou dérivants au gré des courants, ne peuvent endommager les fonds ni détruire le frai & la menuiſe. On ne peut trop engager les Pêcheurs à en faire uſage ; d'autant que la plupart des poiſſons ſont tirés très-ſains de ces filets.

Il eſt inconteſtable que tous les

Parcs détruisent beaucoup de frai & de menuise. Néanmoins il n'est guère possible de les proscrire; non-seulement parce qu'il y en a qui font partie des droits Seigneuriaux, & des revenus des terres limitrophes à la mer; mais encore, parce qu'ils sont nécessaires pour fournir du poisson frais lorsque le gros tems empêche de pêcher au large. Mais l'on pourroit, dit M. Duhamel, prévenir en grande partie le tort qu'ils font à la multiplication du poisson.

Si l'intention des Pêcheurs étoit de prendre des Maquereaux, des harengs, des sardines & d'autres poissons ronds, ils garniroient leurs parcs de manets. Comme ces poissons nagent entre deux eaux à différentes profondeurs, les Pêcheurs n'éprouveroient aucun dommage s'ils laissoient un espace entre le pied de leur filet & le terrein.

Si les Pêcheurs veulent prendre des poissons plats on peut leur permettre d'ensabler le pied du filet lorsqu'ils se servent de folles; parce que les grandes mailles qui retiennent les raies & les folles un peu grosses, permettent au frai & aux poissons fort petits de retourner à la Mer. Mais pour cela il faut que les Pêcheurs aient soin d'ôter à toutes les marées le varec & les immondices, qui ont été arrêtés par le filet.

S'ils vouloient tendre pour prendre en même tems des poissons ronds & des plats; il ne tiendroit qu'à eux de garnir de manets ou de tramaux leurs parcs jusqu'à dix-huit pouces ou deux pieds de terre: & ils garniroient cette partie avec des filets à larges mailles; qui retiendroient les gros poissons plats.

A l'égard des parcs de pierres, il faudroit obliger ceux qui en construisent de pratiquer à leur enceinte beaucoup de grandes cunettes ou canonnieres, qui ne seroient fermées qu'avec des grillages à larges mailles, qu'on ôteroit entièrement dans les saisons où le frai & la menuise donnent abondamment à la côte.

M. Duhamel en dit autant des parcs qui sont formés par des palots ou des clayonnages. Il seroit seulement à-propos de ne faire l'enceinte que de quelques pouces au-dessus du terrein, seulement pour y attacher le bas des filets: ce qui n'empêcheroit pas de laisser au fond une grande décharge fermée de treillage à larges mailles comme nous l'avons dit, de ménager une pente considérable au parc, pour qu'il se dessèche à la basse mer; & le nettoyer à toutes les marées: sans quoi les immondices arrêteroient la menuise & le frai dans l'intérieur du parc.

Il seroit convenable de défendre expressément qu'on terminât les parcs, bouchots, écluses, courtines, avec des nasses ou des manches. On permettroit seulement l'usage de ces instrumens pour de petites pêcheries, afin de prendre des Anguilles, des Lamproies, des Congres, &c. A l'égard des espèces de parcs, pierrés & flottés qu'on nomme dans la Méditerranée

Seinches & Madragues : ces Pêcheries ne font aucun tort à la multiplication du poiſſon.

Il n'en eſt pas de même des pêches qu'on fait en traînant ſur le fond : telles ſont les Saines de toute eſpèce ; les Aiſſaugues, les Ganguis, les Bouliers, les Bregins, la Tartane, les Dragues, les Chaluts, &c. Tous bouleverſent les fonds, détruiſent le frai & la menuiſe ; & les poiſſons qu'on retire des filets ſont morts pour la plupart ou meurtris. Pour diminuer un peu ce grand dommage, il ne faudroit mettre que peu de leſt au pied du filet & beaucoup de liège à la tête. On pourroit, comme on fait en quelques endroits, attacher le leſt à des lignes pour que la ralingue du bas ne portât pas ſur le fond.

Ces réflexions & grand nombre d'autres devroient ſervir à réformer tous les uſages pernicieux que la cupidité a établis, mais il ſemble au contraire que les Pêcheurs tendent à détruire la race des poiſſons ſur laquelle cependant leur fortune eſt établie de même que l'eſpérance de leurs enfans. Il ſçavent que le poiſſon devient chaque jour plus rare, ils s'en plaignent, mais ils ne font rien pour en favoriſer la multiplication, & M. Duhamel, que le zèle pour les choſes utiles guide dans tous ſes ouvrages s'eſt occupé par préférence de cette partie ; au reſte toutes les autres branches de l'art des pêcheries ſont traitées dans cet Ouvrage avec le plus grand détail & la plus grande clarté ; on voit par-tout & l'étendue des connoiſſances que M. Duhamel s'eſt procurées de toutes parts, & l'habileté avec laquelle il a ſçu les employer.

*HISTOIRE NATURELLE DES GLACIÈRES DE SUISSE ; Traduction libre de l'Allemand de M. Grouner ; par M. de Kéralio, premier Capitaine Aide Major à l'Ecole-Royale Militaire.* A Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou. 1770.

SECOND EXTRAIT.

Les deux premieres parties de cet Ouvrage contiennent la deſcription topographique des montagnes de Suiſſe, ainſi que celle des différentes choſes curieuſes qu'elles renferment, & ſur-tout des amas énormes de glace qu'on y rencontre à une certaine hauteur.

Nous avons tâché de donner dans notre premier Extrait une idée de ce qui nous a paru le plus intéreſſant dans cette deſcription. L'Auteur traite dans la troiſième Partie, de la ſituation, compoſition, hauteur & origine des monts de glace, de l'ancienneté des montagnes, des différentes eſpèces de glace, de leurs diſpoſitions accidentelles ;



Digitized by Google

enfin de leur utilité & de leurs inconvéniens. Ce ſont les principaux de ces objets qui vont faire la matière de ce ſecond Extrait.

L'Auteur s'occupe dans la premiere Section de cette troiſième Partie, de la hauteur des montagnes. Il y fait un réſumé curieux de tout ce que les Sçavans ont dit juſqu'à préſent ſur l'élévation de toutes les plus hautes montagnes de l'Univers. Il n'y en a point qui égalent à cet égard celle des Cordillières du Pérou dont la plus haute eſt un volcan qu'on nomme *Chimboraço*. Cette montagne eſt de 3220 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, ſuivant les meſures des Académiciens François qui ont été dans cette contrée pour déterminer la figure de la terre. Or la plus haute de celles de Suiſſe qui eſt le Gothard, n'a ſuivant la meſure de M. *Mikheli* que l'Auteur regarde comme la plus exacte que 2750 toiſes au-deſſus du niveau de la mer, élévation à la vérité conſidérable, mais beaucoup moindre que celle de la plus haute des Cordillières.

A meſure qu'on s'élève dans l'athmoſphère, lorſqu'on franchit les montagnes, on s'apperçoit que la température de l'air change conſidérablement ; qu'elle devient de plus en plus froide, & qu'enfin à une certaine hauteur elle eſt abſolument glaciale ; & cela arrive conſtamment dans tous les climats, même dans les plus chauds, & au cœur de la Zône torride. Mais on conçoit aiſément que cette hauteur, à laquelle la température de l'air eſt celle de la glace, varie ſuivant les climats ; qu'elle doit être plus grande dans les climats chauds que dans les froids, qu'elle eſt la plus conſidérable ſous l'Equateur, qu'elle va inſenſiblement en s'abaiſſant vers les pôles, & qu'enfin ſous les pôles mêmes où il gele preſque pendant toute l'année, elle touche, à proprement parler, la ſurface de la terre. C'eſt auſſi ce que les obſervations ont toujours confirmé. « Sous l'Equateur, dit M. Grouner, la région de » la glace eſt à la hauteur de 2440 » toiſes. A l'entrée de la Zône tempérée, elle eſt plus baſſe d'environ 300 toiſes. Le Pic de Téné» riffe dont le ſommet eſt couvert » de neige, n'a que 2100 toiſes au» deſſus du niveau de la mer. Dans » les parties méridionales de la » France cette région eſt à 16 ou » 1700 toiſes ; mais aucune mon» tagne de ce Païs n'a cette hauteur » & ne reſte par conſéquent cou» verte de neige pendant toute l'an» née : dans la Suiſſe, elle eſt à » 1500 toiſes. Enfin la plupart des » montagnes voiſines des pôles ſont » couvertes juſqu'à leur pied de nei» ges perpétuelles ».

Les vapeurs dont l'air eſt chargé & qui ſont la cauſe & la matière des pluies, des brouillards, des roſées, de la grêle, de la neige, des éclairs, du tonnerre ; enfin de preſque tous les météores, ont auſſi une certaine hauteur au-deſſus de laquelle elles ne peuvent plus monter. On ne ſçait ſi cette hauteur varie, ſuivant les climats ; mais il paroît que, dans

quelque pays que ce ſoit, elle a des limites qu'elle ne peut franchir. L'élévation de la région vaporeuſe ſurpaſſe celle de nos plus hautes montagnes d'Europe : les neiges qui couvrent leurs ſommets les plus élevés en ſont une preuve évidente. Mais M. Grouner aſſure qu'au-deſſus de 3600 toiſes, il n'eſt plus poſſible de trouver de neige ; s'il en eſt ainſi, il en réſulte que l'athmoſphère brumeuſe qui touche la ſurface de la terre, ne s'élève jamais dans l'air plus haut que 3600 toiſes.

Dans les Sections ſuivantes M. Grouner traite d'une infinité de choſes curieuſes que nous ne pouvons qu'indiquer ſommairement vu l'abondance des matières. Telles ſont, à l'occaſion de l'ancienneté & de l'origine des montagnes, les différens corps marins & particuliérement les grands bancs de coquilles, toutes d'une même eſpèce, qui ſe trouvent dans les montagnes de Suiſſe. Ces bancs ſont, ſuivant l'Auteur, une preuve inconteſtable que tout ce pays, quoique très-élevé, a été couvert par les eaux de la mer. Leur diſpoſition démontre même qu'ils n'ont point été dépoſés dans ces endroits par une inondation ou par un déluge, car une ſéparation régulière & parfaite, telle que celle qu'on y remarque ne peut s'être faite au milieu d'un bouleverſement total du globe, & même du changement ſubit d'une de ſes parties.

Il faut voir dans l'Ouvrage même les explications que l'Auteur donne des qualités des différentes eſpèces de glaces, de leurs diſpoſitions accidentelles, des vents qui ſortent quelquefois avec une extrême impétuoſité des profondes crevaſſes entre les amas de glaçons.

On connoît trop l'utilité des montagnes, & même celle du froid qui règne en tout tems ſur leurs ſommets, pour qu'il ſoit beſoin que nous faſſions mention ici de ce qu'en dit M. Grouner. On ſçait que les montagnes attirent & conduiſent l'eau réduite en vapeurs dont l'athmoſphère eſt toujours remplie ; qu'elles conſervent cette eau, ſoit ſous la forme de neige & de glace, ſoit dans les immenſes cavités creuſées dans leur ſein, pour la laiſſer couler lentement, mais continuellement, par un méchaniſme admirable qui forme & entretient les ſources de tous les fleuves & de toutes les rivières. Mais on ne connoît pas auſſi généralement les inconvéniens des monts glacés, ou plutôt les accidens aſſez fréquens qui menacent leurs habitans, & les dangers auxquels ſont expoſés les Voyageurs qui s'engagent à les traverſer ſans prendre les précautions convénables ; ces objets ſont la matière de la derniere Section de l'Ouvrage de M. Grouner, & nous allons nous en occuper avec lui dans le reſte de cet Extrait.

Parmi ces rochers énormes qui ſont entaſſés les uns ſur les autres juſqu'à une hauteur effrayante, il s'en trouve dont les baſes ſont peu ſolides, ſoit par leur défaut d'é-

Digitized by Google

tendue, soit par la nature du terrein, qui est en certains endroits sableux & mouvant, soit enfin par la dégradation que les eaux font peu-à peu dans ces mêmes bases. Il arrive de-là que de tems en tems des masses considérables, des montagnes presque entières se détachent, se précipitent dans les vallées, & font périr un grand nombre d'hommes, de troupeaux, en un mot des habitations toutes entières.

La fonte subite des neiges & des glaces qu'occasionnent quelquefois des vents chauds, produit des inondations, des espèces de déluges d'où s'ensuivent des ravages qui ne sont pas moins affreux.

Comme il n'y a point de volcans dans les montagnes de Suisse, leurs habitans ne sont pas exposés aux effets redoutables de ces feux souterreins, mais ils ne sont point exempts pour cela de certains tremblemens de terre qui sont toujours alarmans & dangereux, & tout cela prouve suffisamment que les pays des hautes montagnes sont des habitations moins sûres que les autres endroits de la terre.

Il faut convenir cependant que les accidens dont nous venons de parler sont rares, mais il y en a d'autres bien plus fréquens, & qui menacent particuliérement ceux qui parcourent ces montagnes. Les Voyageurs y sont souvent en danger de périr, par les chûtes de neiges qu'on nomme *Lavanges*, & par les crévasses ou fentes qui se trouvent au milieu des glaces.

M. Grouner indique les moyens qu'on peut employer pour se préserver de ces dangers, & nous croyons qu'il est utile d'exposer ici ce qu'il en dit.

« En général tout mouvement » qui ébranle la terre ou l'air, com- » me celui des vents, des pierres, » des arbres qui tombent, des ani- » maux qui courent sur la neige; » le son même des cloches, celui » des sonnettes des bêtes de som- » me, la seule voix des Voya- » geurs peut déterminer la chûte » des lavanges. Le plus petit oi- » seau peut mouvoir un flocon de » neige, qui en entraîne d'autres » en roulant, & ceux-ci d'au- » tres encore; de sorte qu'après » avoir parcouru plusieurs lieues » depuis le sommet jusqu'au bas » d'une montagne, ils forment » tous ensemble une masse énor- » me. Les archives des Cantons » Suisses sont pleines de récits d'ac- » cidens causés par ces lavanges; » de maisons, de Villages, de » troupes de Voyageurs ou de gens » de guerre qu'elles ont ensevelies ».

Les habitans des montagnes emploient différens moyens pour se garantir des lavanges. Ils évitent de bâtir au pied d'un mont escarpé, à moins qu'ils n'y trouvent un espace mis à l'abri par une saillie de rocher, ou par quelque bois qui puisse arrêter les neiges. Les Voyageurs doivent ôter les sonnettes de leurs bêtes de somme, ou les emplir de foin. Il faut qu'ils s'abstiennent de parler & qu'ils marchent en silence dans ces

Digitized by Google

endroit périlleux : c'eſt même une bonne précaution avant que de s'y engager que de tirer quelques coups d'armes à feu, afin de déterminer la chûte des neiges qui pourroient être prêtes à ſe détacher. Il convient enfin de paſſer avant le jour dans les endroits dangereux, & ſurtout de prendre de bons guides.

Lorſque, malgré les précautions qu'on a pu prendre, on voit tomber une lavange, il faut détourner promptement la tête, de peur d'être étouffé par la neige ou par le vent qu'elle occaſionne dans ſa chûte. Le plus ſûr eſt de l'éviter ſi l'on peut par la fuite; mais, ſi l'on n'a pas cette reſſource, il faut chercher l'abri de quelque partie du rocher qui ſoit ſaillante ou du moins à pic. En pluſieurs lieux du *Bieudner*, & particuliérement entre les Villages de *Couvin* & de *Guarde*, on a creuſé dans le rocher des eſpèces de cavernes, pour ſervir d'aſyle aux Voyageurs, contre les lavanges.

« Quand on a le malheur d'être » ſurpris par une lavange d'ancienne neige, qui eſt beaucoup plus » dure que la nouvelle, & qu'il » n'y a pas ſur le lieu même aſſez » d'hommes pour dégager promptement ceux qu'elle a couverts; » ils ſont perdus ſans reſſource. » Mais, lorſque la neige eſt nouvelle, on peut avec les mains ſe » faire devant le viſage aſſez d'eſpace pour reſpirer, & la ſeule » chaleur de l'haleine peut produire » cet effet. Il y a eu des hommes » enſevelis de cette manière qui » ont paſſé trois jours entiers ſous » la neige, & ſe ſont dégagés eux-» mêmes de ce tombeau ».

L'événement le plus mémorable dans ce genre, & dont on a beaucoup parlé dans le tems qu'il eſt arrivé, eſt le ſort qu'ont éprouvé trois femmes dont la cabane fut couverte de neige par une lavange près de *Berghémoletto* dans les montagnes qui ſéparent du Piémont le Comté de Nice & le Dauphiné. Elles avoient par bonheur avec elles une chévre, avec apparemment des alimens pour la nourrir. Ces femmes vécurent du lait de cet animal pendant trente-ſept jours, ainſi enfermées ſous la neige; ce ne fut qu'après ce longtems qu'on put parvenir à les délivrer.

M. Grouner indique les moyens qu'on emploie pour rétablir ceux qui ont été tranſis de froid par un long ſéjour dans la neige. Ce ſont les mêmes dont on ſe ſert dans le Nord quand il s'agit de rappeler à la vie des hommes qui ont été à moitié gélés. La ſeule méthode pour y réuſſir, c'eſt de ne les rechauffer que par degrés & avec un extrême lenteur.

Il ſouffle quelquefois dans les montagnes de Suiſſe un vent de Nord ſi perçant que les Voyageurs ſont expoſés à mourir par le froid. Cet accident, qui n'eſt pas rare dans les Pays Septentrionaux, eſt fort connu, & tous ceux qui en ont parlé s'accordent à dire, que cette mort qu'on ſeroit tenté de regarder comme une des plus douloureuſes,

Digitized by Google

eſt cependant une des plus douces. On ne peut douter, à la vérité, que l'homme qui ſe gele ne commence par éprouver les atteintes du froid le plus cuiſant. Mais, après cette premiere impreſſion, un ſommeil qui n'a rien que d'agréable s'empare de lui, & s'il a l'imprudence de s'y livrer, c'eſt pour lui le ſommeil de la mort. « Le froid » arrêtant la circulation dans les ex» trémités des vaiſſeaux ſanguins, » la ſurface de tout le corps meurt » la premiere : le ſang ſe porte en » plus grande abondance au cer» veau, parce que cette partie eſt » plus à l'abri du froid, il s'y en» gorge, occaſionne le ſommeil » mortel & ſe gele en entier l'inſtant » d'après la mort ».

Le ſeul moyen de prévenir un pareil accident, c'eſt de combattre de toute ſa force ce ſommeil trompeur, par le mouvement, & l'exercice du corps le plus violent.

« Le plus grand de tous les dan» gers qui menacent ceux qui voya» gent dans ces montagnes glacées » eſt celui de tomber dans les fen» tes des amas de glace, dont la » plupart cachées ſous les neiges » nouvelles ne peuvent pas être ap» perçues. Des Voyageurs impru» dens, dit M. Grouner, ſe per» dent aſſez fréquemment dans ces » gouffres ; & les archives des Vil» les Helvétiques font ſouvent » mention de ces malheurs.

« Pour s'en garantir les Voya» geurs prennent pluſieurs précau» tions, ils ſe pourvoient de lon» gues planches, & s'en ſervent » pour paſſer les crévaſſes qui ſont » viſibles. Ils vont rarement ſeuls » ſur les glaces, & ſe muniſſent de » longues cordes, afin que, ſi l'un » tombe dans une crévaſſe, un au» tre puiſſe lui jeter une corde & » l'en retirer. En d'autres cantons, » & ſur-tout dans le *Bündner*, les » Voyageurs portent ſous chaque » bras une longue perche, qui puiſſe » les retenir en cas de chûte. D'au» tres s'attachent trois-à-trois, aux » extrémités & au milieu d'une » longue corde, & marchent l'un » derrière l'autre : ſi l'un d'eux tom» be dans une crévaſſe, les autres » le retiennent & l'en retirent avant » qu'il puiſſe y périr ».

On demeure convaincu après la lecture de l'Ouvrage de M. Grouner que les glacières de Suiſſe offrent mille objets des plus capables de piquer la curioſité ; mais on ne l'eſt pas moins que rien n'eſt plus périlleux que les voyages qu'il faut faire pour aller obſerver ſur les lieux mêmes toutes ces choſes intéreſſantes. Au reſte les deſcriptions qu'il en donne paroiſſent ſi exactes & ſi détaillées que c'eſt en quelque ſorte comme ſi l'on avoit ces objets mêmes ſous les yeux, & que ſon Livre avec les Cartes & planches qu'il contient, ſemble fait pour diſpenſer les amateurs d'hiſtoire Naturelle d'un voyage auſſi périlleux qu'il doit être laborieux.

*VOYAGE*

Digitized by Google

*VOYAGE DE FRANCE, D'ESPAGNE, DE PORTUGAL & d'Italie. Par M. S***. Du 22 Avril 1729. au 6 Février 1730.* A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à Saint Joſeph. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, 4 Volumes *in*-12.

LES Relations de Voyages d'Italie ſe ſont fort multipliées depuis quelque tems à l'avantage du Public; cette heureuſe contrée où abondent les merveilles de la Nature & de l'Art, ne peut que gagner à être conſidérée par des yeux éclairés, & décrite par des mains habiles; elle en eſt mieux connue & plus fréquentée. Madame du Boccage, M. l'Abbé Richard & M. de la Lande ont conſidérablement ajouté aux obſervations de Miſſon & des autres Voyageurs, & le voyage que nous annonçons ſe lit encore avec plaiſir & avec fruit après tous les autres; il contient moins de détails, mais il en contient de curieux. C'eſt l'ouvrage de la jeuneſſe d'un homme que nous avons vu depuis occuper des poſtes importans; il annonçoit dès-lors du goût, des connoiſſances & des lumières. Des quatre petits Volumes dont cette Relation eſt compoſée, les deux premiers ſont preſque entiérement conſacrés à l'Italie. Les trois Extraits que nous avons donnés du Voyage de M. de la Lande dans nos Journaux de Juillet & Décembre, Volume I, année 1769, & Janvier 1770, nous diſpenſent de nous arrêter ſur cette prémière partie de l'Ouvrage de M. S. Nous nous bornerons à relever ici un article important qui concerne les Etats de Parme & de Plaiſance.

« La connoiſſance de la nature » des Etats de Parme & de Plaiſance (1), (dit M. de S... eſt devenue intéreſſante depuis le Traité » de la Quadruple Alliance, où il » fut dit que ces Etats étoient fiefs » de l'Empire. Dans tous les Traités poſtérieurs les Miniſtres Impériaux l'ont répété, toutes les » fois que l'occaſion s'en eſt préſentée; mais ils n'ont point allégué » d'autre titre, ſinon que ces Etats » avoient été reconnus tels par le » Traité de la Quadruple Alliance ».

M. de S... entre enſuite dans une longue digreſſion, où il s'efforçe d'établir que la Suzeraineté des Duchés de Parme & de Plaiſance appartient de droit au Pape, & que le Traité de la Quadruple Alliance n'a pas dû l'en dépouiller. Tout ce qu'il dit à ce ſujet, eſt tiré d'un Ouvrage qui parut en 1723, en François & en Italien, dans lequel on ſoutient que les Etats de Parme & de Plaiſance ſont des Fiefs de l'Egliſe Romaine. La Martiniere qui en a donné un long extrait dans ſon Dictionnaire Géographique, à l'article de Parme, nous apprend que ce fut lui qui le mit au jour par ordre du Duc de Parme François Farneſe, alors régnant.

(1) Tom. II. Pag. 118. &c.



Digitized by Google

On avoit publié à Rome dès 1720, en faveur de ces mêmes prétentions, un autre écrit attribué à Monſignor Fontanini. Mais ces deux Ouvrages ont été complétement réfutés par celui du Sénateur Colla, imprimé en 1727 à l'Imprimerie Ducale du Palais de Milan. Ce dernier écrit eſt muni de toutes les Pièces Juſtificatives.

Sans nous livrer ici à des diſcuſſions qui ne ſont pas de notre reſſort, nous obſerverons ſeulement que la clauſe du Traité de la Quadruple Alliance, qui fixa la nature des Etats de Parme & de Plaiſance, ne peut être regardée comme deſtituée de fondement. Il eſt conſtant que les Papes ont été long-tems Souverains de ces Etats, mais il eſt certain auſſi, que dans des tems plus anciens, ces mêmes Etats, comme la plupart des Villes d'Italie, s'étoient érigés en République indépendante; que depuis, ſelon les circonſtances, ils ſe ſont mis tantôt ſous la protection des Papes, tantôt ſous celle des Empereurs d'Allemagne; que les Seigneur de Milan s'en étant rendu Maîtres, ils firent long-tems partie du Milanés, & que les Empereurs Souverains du Milanés, ont à ce titre donné pluſieurs fois l'inveſtiture des Etats de Parme & de Plaiſance, à la fin du XV^e^ ſiècle & au commencement du XVI^e^.

Il eſt vrai que le Pape Jules II s'en empara peu après; mais ce fut une invaſion, qui ne pouvoit fonder une poſſeſſion légitime. Auſſi la poſſeſſion qui s'enſuivit, & qui violoit ouvertement les pactes de la Ligue de Cambray, ſouffrit-elle une oppoſition formelle de la part du Duc de Milan & des Confédérés. Elle a depuis été conteſtée pluſieurs fois de la part de l'Empire; Léon X, ſucceſſeur de Jules, eſſaya envain de la rendre légitime par un Traité avec l'Empereur Charles V, Traité dont les Papes n'ont jamais obſervé les articles. Ainſi les anciens droits de l'Empire ſur les Etats de Parme & de Plaiſance, n'ont point été détruits par la poſſeſſion poſtérieure des Papes. Ce n'eſt donc pas ſans fondement, comme le ſuppoſe M. de S..., c'eſt au contraire avec le fondement le plus ſolido, que ces Etats ont été déclarés Fiefs de l'Empire par le Traité de 1718.

Ce Traité a eu, depuis plus d'un demi-ſiècle, une entière & tranquille exécution. En conſéquence, l'Empereur a donné des inveſtitures éventuelles du Duché de Parme & de Plaiſance en 1723 & en 1725. Ces Duchés furent cédés en 1735 à l'Empereur, pour en jouir *en pleine propriété*, par les préliminaires de Paix ſignés à Vienne le 11 Octobre, & ratifiés par le Traité définitif le 18 Novembre 1738. Cette clauſe *en pleine propriété*, eſt en oppoſition à la clauſe du Traité de 1718, *pour le poſſéder comme Fief de l'Empire*. Ainſi l'Empereur, en vertu du Traité de 1738, poſſède les Duchés de Parme & de Plaiſance, non comme Fiefs de l'Empire, mais comme Etats

Digitized by Google

indépendans. Il les a transmis avec la même indépendance, à son héritière l'Impératrice Marie-Thérèse, qui les a cédés à l'Infant Don Philippe, par le Traité de 1748, pour être possédés de la même manière qu'elle les avoit possédés elle-même; par conséquent avec la même indépendance.

Mais revenons au voyage de M. de S...

L'Espagne & le Portugal sont le principal objet du troisième & du quatrième Volumes. Le portrait des Espagnols n'y est point flatté, mais l'ordre établi dans le Gouvernement y est assez vanté. Le Clergé d'Espagne y est lavé du reproche d'ignorance qui lui a été prodigué, sur-tout par les Protestans; les Evêques & les Chapitres, dit l'Auteur, sont sçavans, vivent d'une manière régulière & sont beaucoup plus charitables que dans les autres Pays Catholiques de l'Europe. Les Evêchés sont rarement donnés à la naissance; les gens de qualité négligent trop de s'en rendre capables. Le mérite est préféré; ainsi le Corps Episcopal est formé de ce qu'il y a de plus exemplaire & de plus habile dans le Clergé. L'Auteur convient cependant que cette science qu'il attribue aux Evêques, se borne un peu trop à la Scolastique, & que l'Inquisition empêche les esprits de prendre l'essor. Ce qu'on dit des Moines, dit-il, est outré, & on a eu tort d'outrer, car on en pouvoit dire assez de mal sans s'éloigner de la vérité. L'Auteur accuse d'exagération & même de fausseté, la plupart des histoires qu'on a faites de l'Inquisition; il n'estime que celle de Limbork. Ce qu'il dit de ce Tribunal se rapporte assez à ce qu'on en connoît; nous n'en citerons que ce trait. « Les » Inquisiteurs prient pour ceux » qu'ils livrent au bras séculier, & » conjurent le Magistrat, par les » entrailles de *la Misericorde Divine* de les traiter avec douceur, » mais, s'il s'avisoit de les épargner, » il seroit traité comme fauteur » d'hérésie.

» L'occupation la plus ordinaire » des Espagnols, dit M. S. c'est » de s'ennuyer tout le long du » jour, leur plus cher divertisse- » ment est la Fête des Taureaux, » leur vêtement du plus grand usa- » ge est le manteau »; il leur sert tantôt de matelas, tantôt de couverture, souvent de l'un & de l'autre; il sert d'ailleurs à cacher leur habit, quand il ne vaut rien, ce qui est fort ordinaire; « à les cou- » vrir pendant l'hyver, attendu » que la plupart vont se chauffer » au Soleil, & que, dans les mai- » sons des plus grands Seigneurs, on » ne se chauffe guére qu'avec des » braſiers dont le charbon exhale » une fumée fort dangereuse. Il » n'y a pas actuellement dans Ma- » drid vingt cheminées: encore » n'ont-elles été faites que depuis » le règne de Philippe V. (L'Auteur écrivoit du 22. Avril 1729. au 6 Février 1730.)

Dans la description de Madrid, M. S. réfute les plaisanteries faites par divers Voyageurs sur la magni-

ficence des Ponts de cette Ville, comparée au peu d'eau du Mançanarés en été ; le Mançanarés n'eſt, dit il, ni Ruiſſeau, ni rivière ; mais tantôt l'un & tantôt l'autre, ſelon que les neiges des montagnes voiſines ſont plus ou moins fondues. « Il eſt ſujet à des débordemens, » & pour réſiſter à leur violence, » les ponts doivent être ſolide- » ment conſtruits ».

L'ancienne formule d'élection des Rois d'Arragon eſt remarquable.

« *Nous qui valons autant que* » *vous*, lui diſoient ſes Sujets, *&* » *qui pouvons plus que vous, nous* » *vous éliſons Roi, à condition que* » *vous garderez nos Priviléges & nos* » *franchiſes, autrement non* ».

En parlant d'une Médaille trouvée à Séville, & dans laquelle Livie eſt nommée : *Orbis Julia Auguſta Genitrix*, l'Auteur, après avoir rappelé le paſſage de Tacite où il eſt dit que par le Teſtament d'Auguſte : « *Livia in familiam Juliam nomenque Auguſtæ* » *adſumebatur* », ajoute que ce titre faſtueux de Mère du Monde étoit donné à Livie, par la flatterie ; parce que cette Princeſſe étoit *Sœur* d'Auguſte & Mère de Tibère. Il a voulu dire femme ou veuve d'Auguſte & peut-être n'eſt-ce qu'une faute d'impreſſion : en général ce voyage toujours agréable ou intéreſſant par le fond des choſes, eſt écrit & ſur-tout imprimé avec beaucoup de négligence.

Nous ne remarquerons qu'un ſeul trait dans l'article du Portugal, c'eſt celui qui concerne les violentes tempêtes que le vent de Sud excite quelquefois dans le Port de Lisbonne, tempêtes qui ſemblolent annoncer l'horrible déſaſtre du 1^er^ Novembre 1755. « On vit, dit » l'Auteur, un terrible exemple » de ces bouraſques au mois de » Novembre 1724 ». Il y eut cent quatre-vingts vaiſſeaux de toute eſpèce qui échouerent ou périrent ſur leurs ancres.

*LA COMTESSE DE FAYEL, TRAGÉDIE DE SOCIÉTÉ*. Prix, trente ſols. A Lyon, chez les Frères Périſſe, Libraires. 1770. Petit *in*-8°. 92. pages & les Préliminaires 10.

Cette Pièce doit moins être jugée comme un ouvrage qu'enviſagée comme un phénomène de promptitude. On lit les Gabrielles de Meſſieurs de Belloy & d'Arnaud dans une Société ; on raiſonne, on diſpute. Quelqu'un prétend qu'on n'auroit pas dû faire paroître Coucy dans la Piéce, qu'elle pouvoit ſe paſſer de lui, qu'on auroit dû s'en tenir à l'Hiſtoire, au Roman de Mademoiſelle de Luſſan, à la fameuſe Romance de Gabrielle de Vergy ; ( nous nous contentons d'expoſer ces idées ſans les diſcuter ) on exhorte ce Cenſeur ſelon l'uſage à tracer le plan tel qu'il le conçoit ; douze jours après il envoie cette ébauche ; un ami infidéle la fait imprimer & le

Digitized by Google

déclare hautement. « L'Auteur me » demande des conſeils, dit-il, je » crois qu'il mérite ceux du Public ». Ce n'eſt donc point ici un de ces faux larcins qu'une fauſſe modeſtie d'Auteur allégue ſi ſouvent, c'eſt une infidélité réelle, publiée par celui qui l'a faite. Le mérite de la diligence reſte tout entier à l'Auteur, parce qu'il a cru ne tracer qu'un plan pour acquitter ſa parole & qu'il n'adreſſoit point cette ébauche au Public, auquel on ne doit préſenter que des ouvrages finis, autant qu'il eſt poſſible.

Le plan de l'Auteur eſt fort ſimple. Au premier Acte Gabrielle gémit dans ſa priſon, tantôt avec ſa nourrice, tantôt avec l'Ecuyer de Fayel, tantôt avec le Gouverneur du Château d'Autrey. Le ſecond Acte eſt rempli par les violences & la peinture de l'amour furieux de Fayel. Au troiſiéme Acte Fayel apprend la mort de Coucy; au quatriéme il l'apprend à Gabrielle; au cinquiéme, il lui préſente dans un vaſe le cœur de Coucy. Si l'Auteur a autant de patience pour corriger que de facilité pour produire, ſi, après avoir jeté ſon premier feu ſur le papier, il ſçait le nourrir & le guider par le travail & la réflexion, le Public a droit d'en attendre de bons Ouvrages. Nous voyons ce qu'ont produit douze jours, il faudroit voir ce que produiroient *multa dies*, *multa litura*, ſur-tout ce *nonumque prematur in annum*, ſi incommode à la pareſſe & à l'impatience des Auteurs.

Celui-ci n'eſt certainement pas ſans talens; on voit qu'il ſent vivement, la ſenſibilité eſt le principe & l'ame du génie; il eſt aiſé de voir qu'il étoit plein des deux Tragédies qui ont fait naître la ſienne; que, des beautés qu'elles lui fourniſſoient, il a ſçu faire naître des beautés qui ne ſont qu'à lui, qu'il a donné du tumulte & un déſordre pittoreſque aux tranſports de Fayel, qu'il a rendu Gabrielle malheureuſe & intéreſſante, &c. Le tems & le travail euſſent fait le reſte, le ſtyle ſeroit châtié, il ne l'eſt pas; on ne peut guère en citer un morceau entier qui ſoit ſans défaut marqué. La Lettre de Coucy à Gabrielle, où le mêlange des rimes n'eſt pas bien obſervé, nous paroît encore le morceau le plus approchant de la correction. Le voici.

Dans le tombeau je ſuis prêt à deſcendre;
Mais mon ame, immortelle, au-delà du trépas,
Dans le ſein d'un Dieu juſte & qui me tend les bras,
Va brûler à jamais d'une ardeur pure & tendre.
Votre amour, ſans bleſſer votre auſtère devoir,
Fit toujours le tourment, le bonheur de ma vie;
Il le fait, quand la mort me la preſque ravie,
Et de charmer mes maux conſerve le pouvoir.
Je ſçais que vous m'aimez. Cet amour *précieux*

Autoriſe du mien le dernier témoignage,
Qu'à jamais dans vos mains mon cœur en ſoit le gage!
Sans les épouvanter, qu'il ſoit cher à *vos yeux.*
Pour excuſer un don ſi tendre & ſi *fatal*,
Songez que c'eſt ce cœur où vous régnez encore;
Que ſon amour pour vous n'aura jamais d'égal;
Qu'il en fut digne.... Adieu.... Je meurs.... & vous adore.

Au reſte l'Auteur prétend que ce ſujet n'eſt pas propre à la Tragédie, & c'eſt pourquoi il l'a réduite à un ſimple Drame de Société. Ses raiſons ſont que le fond n'eſt point ſuſceptible d'épiſode, qu'il eſt ſans intrigue & ſans Patriotiſme (nous nous ſervons de ſes propres termes) qu'il ne fournit que deux paſſions ordinaires d'un ménage Bourgeois. Nous nous diſpenſerons encore de nous expliquer & ſur cette prétention & ſur les raiſons alléguées pour la défendre. Nous nous contenterons de renvoyer l'Auteur à la Préface de Marianne, dans M. de Voltaire; mais nous ne le renverrons point à l'Avertiſſement où on dit que *Zaïre* fut faite en dix-huit jours. Ce fait paroît incroyable quand on voit Zaïre; quoiqu'il en ſoit, ne nous piquons jamais de ces tours de force, & tenons-nous en au mot connu du Miſantrope.

Voyons, Monſieur, le tems ne fait rien à l'affaire.

*IL CINTO DI VENERE, NELLE FAUSTISSIME NOZZE di Luigi Borbone real Delfino di Francia, colla reale arci-Ducheſſa Antonietta d'Auſtria, Canto epitalamico, di Don Antonio DI GENNARO, Duca di BELFORTE Patrizio Napolitano. In Napoli, e trovaſi in Parigi, appreſſo Molini, Librajo all' Italia letterata, nella ſtrada de la Harpe* 1770. 55 pages *in*-12. avec la Traduction Françaiſe à côté.

Nous avons annoncé il n'y a pas long-tems une très-belle pièce de Poëſie Italienne par Monſieur le Duc de Belforte, compoſée à l'occaſion du Mariage du Roi de Naples; M. Veſpaſiani qui eſt encore l'Editeur de celle-ci, & qui eſt plus en état que perſonne de juger du mérite d'une ſemblable production, la regarde comme une des plus belles que l'on ait faites, dans un genre où les Italiens s'exercent continuellement, où il eſt ſi difficile de dire des choſes neuves & de trouver même des tournures qui en aient l'apparence. M. Veſpaſiani dans ſa Préface qui eſt également en Italien & en François, nous offre quelques traits ſur la Poëſie Italienne en général & ſur l'Epithalame en particulier: eſt-ce Steſicore de Sicile qui a été l'inventeur de l'Epitalame ou avant lui Héſiode? Catulle qui prit Sapho pour modéle, enſeignoit-il aux Latins la manière de compoſer

Digitized by Google

l'Hymne nuptiale ? Que dit à cet égard le Sophiſte Hymmirius dans Photius, Denys d'Halicarnaſſe dans ſa Rhétorique, &c. C'eſt un objet que les Sçavans ont diſcuté, & ſur lequel on eſt peu d'accord ; Théocrite dans l'Epithalame d'Helene n'offre que des images & des objets agréables, & l'Auteur en conclut que c'eſt la règle qu'il faut obſerver dans ce genre de Poëſie. Notre Poëte commence cependant par nous peindre le Dieu Mars ouvrant au Printems le Théâtre.

Mars ouvrant à la vérité le Théâtre de la guerre dans les Campagnes de la Pologne, ce qui n'eſt que trop vrai ; mais Vénus d'un autre côté, dans la ſaiſon des fleurs & des amours, vole pour aſſiſter à des nôces les plus brillantes, les plus magnifiques, les plus pompeuſes qu'on puiſſe imaginer ; le Soleil le voit & le Poëte feint que le Soleil ſatisfait de cet aſpect ralentit ſon cours. On admire l'art avec lequel l'Auteur entrelaſſe les Stances où il y a plus de force avec celles où il y a le plus de graces & d'agrément.

Del quinto cerchio il furibondo nume
Già la fulminea ſpada al fianco appende ;
Copre d'elmo la teſta, e d'alte piume,
E ſul ferreo ſuo cocchio altero aſcende ;
Sferza i deſtrieri, e del Sarmazio fiume
Verſo le ſponde il fiero corſo prende.
Gli vanno al fianco ( empia ed atroce
corte ! )
Sdegno, orgoglio, furor, ſpavento, e
morte.

« Mars, déjà le caſque en tête, » eſt armé de ſon épée terrible, il » monte ſon char brillant d'airain, » ſes courſiers volent & dirigent » leur courſe du côté de la Polo- » gne. Autour de lui ( cortège épou- » vantable ! ) marchent, l'indigna- » tion, l'orgueil, la fureur, l'épou- » vante & la mort ».

Mars eſt à peine parti que Vénus à ſon tour entreprend un voyage moins funeſte dans un cortège plus aimable.

Vener, dal di cui lato ei ſi diparte,
La Dea d'amor, ſi pone anco in viaggio :
La chioma è adorna con mirabil arte,
Le riſplende negli occhi un nuovo raggio ;
Volge ella il carro alla contraria parte ;
E per dovunque paſſa, i cor che omaggio
Le preſtan, bea con dolce e lieto viſo ;
E ha ſeco la belta, le grazie, il riſo.

« Vénus qu'il abandonne, Vénus » auſſi ſe met en marche : ſa che- » velure eſt embellie par la main » des Amours ; un feu nouveau » brille dans ſes yeux. Son char » tourna du côté de la France ; &, » par-tout où elle paſſe, ſon ſou- » rire rend heureux ceux qui l'a- » dorent ; à ſa ſuite ( cortège ai- » mable ! ) ſont la beauté, les ris » & les graces ».

La manière dont le Poëte décrit l'arrivée de Vénus dans ſon char attelé de colombes eſt extrémement gracieuſe.

Radono queſte il liquido Elemento ;
E verſo il Franco ſuol piegano il corſo.

Digitized by Google

Lucidiſſime perle, e puro argento
Forman gli arneſi lor, formano il morſo :
Fra cento geni ſvolazzanti e cento,
Con fren di roſe, languidetta il dorſo
Sovra aurata appoggiando ampia conchiglia
Ne regge il vol, dell' ocean la figlia.

Le char attelé de colombes qui ſont ornées de perles brillantes effleure les mers, & la fille de l'onde portée dans une coquille enrichie d'or, & ſoutenue par les ailes des Génies, laiſſe flotter dans ſes mains les guirlandes qui lui ſervent à guider vers la France le vol de ſes colombes.

L'arrivée de la Déeſſe dans Paris donne lieu à une deſcription pompeuſe de cette grande Ville, elle y vient pour reſſerrer les nœuds de l'hymen & pour les embellir : on ſçait, dit-elle combien je protège, combien j'aime ces deux troncs robuſtes dont les rameaux s'étendent au loin dans l'Europe : égaux en beauté, égaux en fécondité ils ſçavent réſiſter à tout, quelles que ſoient les tempêtes ils ſeront immortels. L'un eſt de la maiſon d'Autriche, & l'autre règne ſur la France, à combien de malheurs les expoſèrent d'abord leurs prétentions jalouſes ! Aujourd'hui, que des liens indiſſolubles & ſacrés les uniſſent, que l'amour & l'amitié enfans de la Concorde, ſoient pour eux inviolables, & qu'ainſi les Nations jouiſſent à l'ombre de leurs Trônes de la paix & des vertus qui furent les fruits de l'âge d'or.

È noto in ciel, ſquanto io protegga ed ami
Laggiù in terra due piante alte reali,
Che ampiamente ſtendendo i verdi rami,
Feconde al pari, ed in bellezza eguali,
Per quanto contra lor s'agiti e trami
Reſiſtono robuſte ed immortali :
Dell' auſtriaco lignaggio una è germoglio,
L'altra ha radici nel Franceſe ſoglio.
Ma a quanti non l'eſpoſe arti funeſti
Nata fra lor diſcordia e geloſia !
Or per vincoli forti e ſagri inneſti
Vo' che congiunta l'una all' altra ſia ;
Vo'che tra lor ſalda amiſtade reſti,
E reciproco amore ed armonia,
Onde godan le genti all' ombra loro
La pace, la virtu, l'Eta dell' Oro.

L'Amour raconte les anciennes diviſions de la Maiſon de France & de la Maiſon d'Autriche & l'ordre que Jupiter lui a donné de les faire ceſſer par l'Hymen ; il annonce l'arrivée de la Princeſſe, l'empreſſement avec lequel elle étoit attendue dans Paris, les monumens d'alégreſſe préparés pour ſa réception.

Sorgon di trionfali e vaghi emblemi
Alteramente adorni archi feſtoſi :
L'abbondanza vi è eſpreſſa, e Palla, e Temi,
E la Dea che i terren rende ubertoſi :
Aſia ſuperba e fin da i lidi eſtremi
Stende America i bracci deſioſi :
Splende in cima virtù che i vizi doma,
E di ulivo e d'allor cinge la chioma.

« Des Arcs de triomphe s'élèvent » promptement ornés d'emblêmes.

» On

» On y voit l'Abondance, Pallas, » Thémis & Cérès ; on y voit la » ſuperbe Aſie, & l'Amérique ten- » dant leurs bras des bords les plus » reculés, au-deſſus d'elles la Vertu » qui dompte les vices, tenant en » main le ſigne de la Paix, & por- » tant ſur la tête une couronne de » laurier ».

La deſcription de Verſailles & de ſes Fêtes donne lieu au Poëte de décrire l'entrée triomphante de la Princeſſe dans le Château de Verſailles, il ſe ſert d'une comparaiſon auſſi noble que bien rendue dans ſa Langue.

Qual fra le ninfe in terra, e fra le ſtelle
Più luminoſe, ſi diſtingue in cielo,
E vince nel confronto e queſte e quelle
Per contegno e beltà la Dea di Delo,
Tal la *Spoſa Real* fra le più belle
Comparir veggio ; e ſol, diſciolto il velo
Che la naſconde altrui, Venere potria
In grazia pareggiarla, e in leggiadria.

» Ainſi que la Déeſſe de Délos, » qui ne voit point de Nymphes » plus belles ſur la Terre, ni d'aſ- » tre plus éclatant dans le Ciel, » telle la Royale Epouſe paroît au » milieu des plus belles perſonnes » de la Cour. Vénus ſeule, en » ôtant le voile qui la cache, » pourroit le lui diſputer en graces » & en beauté ».

La deſcription du Banquet Royal termine celle de la Fête, Jupiter envoie Mercure aux Champs Eliſées pour y annoncer cet heureux évènement, c'eſt une occaſion pour l'Auteur de jeter un coup-d'œil ſur les Nations diverſes que cet événement intéreſſe & ſur les Héros que ces différens Pays ont produits.

Là penſoſi rimira i Muſulmani
Quaſi in conſiglio intorno al lor Maometto,
Che, ſebben fuori degli affanni umani
Pur moſtran qualche cura aver nel petto.
Di poco i Moſcoviti indi lontani
Vede in ridente e baldanzoſo aſpetto ;
Ma Pietro il grande, a cui forman corona,
Lor della ſorte inſtabile ragiona.

» Là Mercure voit les Muſul- » mans penſifs, raſſemblés com- » me pour tenir conſeil autour » de leur Prophête : quoiqu'e- » xempts des amertumes de cette » vie, ils ſemblent tourmentés de » quelque peine ſecrette. Non loin » d'eux il voit les Moſcovites avec » cet air de joie que donnent les » ſuccès, mais Pietre le Grand, » au milieu d'eux, les entretient » de l'inconſtance du ſort ».

Quà cerchi ſon di taciturni Ingleſi,
In contemplazion profonda immerſi,
D'Itali, all'opre grandi ognora intenti,
Di Svezzeſi, Daneſi, Arabi e Perſi:
Ve ne ſon d'infiniti altri paeſi,
Che coſtumi e linguaggi ebber diverſi:
Preſſo un boſchetto alfin di lauri e mirti
Gli Auſtriaci ſcorge, ed i Borbonii Spirti.

« Là ſont rangés en cercle, des » Anglois plongés dans leurs ré- » flexions profondes, des Italiens

» à chaque inſtant occupés de gran-
» des choſes, des Suédois, des Da-
» nois, des Arabes, & des Per-
» ſans ; & une infinité d'autres
» Peuples de différentes parties du
» monde, de mœurs & de langa-
» gages différens. Enfin, près d'un
» boſquet de lauriers & de myr-
» tes il apperçoit les ombres
» Royales des Maiſons d'Autriche
» & de Bourbon ».

L'Eloge de Louis Quatorze & celui des Héros les plus célèbres de la Maiſon d'Autriche eſt ſuivi par une prédiction Poëtique de Mercure & par une invocation que le Poëte addreſſe au Roi, dont voici une partie.

L'acque di tua ſapienza (almo teſoro!)
Scendon dal trono alle Provincie in grembo,
E lor recando il provido riſtoro,
Le innaffiano dal centro in ſino al lembo.
Vi fiorisce ogni ſcienza, arte, e lavoro:
Non minaccia vi appar di avverſo nembo:
Nè come altrove, ſenza frutto e fronda
Giaccion gl'ingegni per mancanza d'onda.

» La Sageſſe veille du haut de ton
» Trône au ſort de tes Provinces,
» & du centre où tu règnes, tu
» ſçais porter la vie aux extrémi-
» tés de tes Etats. Par-tout les
» Sciences, les Arts & l'induſtrie
» fleuriſſent; l'on n'y craint point
» de funeſtes revers ; & l'on ne
» voit point parmi les Peuples,
» comme ailleurs, les eſprits lan-
» guir & s'éteindre faute d'encou-
» ragement ».

Nous abrégeons cet Eloge du Roi qui eſt plein de ſentiment & de nobleſſe & qui ſe termine par les vœux que forme pour la proſpérité du Roi Monſieur le Duc de Belforte. Les Italiens qui ont le plus de goût ont jugé qu'il n'y avoit guère d'Epithalames dans leur Langue où il y eût plus de Poëſie & qui fût rendue en plus beaux vers. La Traduction Françoiſe n'a pas autant d'élégance & de goût, mais elle ſera cependant utile à ceux qui, apprennant la Langue Italienne, ont beſoin de ſaiſir le ſens & l'enſemble d'une Pièce que des expreſſions Poëtiques rendent ſouvent difficile à entendre.

Digitized by Google

*MANUEL DU NATURALISTE, OUVRAGE UTILE AUX Voyageurs, & à ceux qui viſitent les Cabinets d'Hiſtoire Naturelle & de curioſités. Dedié à M. de Buffon, de l'Académie Françoiſe, &c, &c. Intendant du Jardin Royal des Plantes.* A Paris, chez Deſprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint-Jacques 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume *in* 8°. Petit format de 600 pages, caractères petit Romain.

PLUS on fait de progrès dans la connoiſſance de l'Hiſtoire Naturelle, & plus on s'apperçoit de ſon étendue, ou pour mieux dire de ſon immenſité. La vie entière de l'homme le plus laborieux ſuffit à peine pour lui mériter le nom de ſçavant Naturaliſte, & de-là il eſt aiſé de conclure qu'il n'y a qu'un fort petit nombre de perſonnes qui puiſſent approfondir cette Science. Elle eſt cependant une des plus nobles, des plus utiles & des plus propres à intéreſſer tout le monde. Elle a tant d'attraits; elle eſt ſi naturelle à l'homme, que perſonne ne peut entrer dans ces beaux Cabinets où eſt expoſée une nombreuſe Collection des productions de la nature, ſans ſe ſentir en même-tems émerveillé du coup-d'œil général & preſſé du deſir d'examiner chaque objet en particulier. On s'approche avec empreſſement des armoires; on lit avec curioſité le nom des minéraux, des productions marines, des animaux dont les yeux ſont frappés; il n'eſt perſonne alors qui ne deſire d'en ſçavoir plus que ce que la ſimple vue peut apprendre. Si par hazard quelqu'un d'inſtruit entreprend d'en faire l'hiſtoire & la démonſtration, il eſt écouté & ſuivi avec le plus grand plaiſir; mais on n'a pas toujours cet avantage, &, quand on en eſt privé, il ne reſte de la vue du Cabinet le plus magnifique, que des idées confuſes, & une admiration ſtérile. C'eſt un inconvénient dont les Auteurs du Livre que nous annonçons ont été témoins plus d'une fois, & c'eſt ce qui les a engagés à compoſer leur Ouvrage. On voit par l'Avertiſſement qui eſt à la tête, que leur objet a été de renfermer, dans un ſeul petit volume très-portatif, à peu près tout ce que des gens de goût, mais qui ne ſont point Naturaliſtes de profeſſion retiendroient ou voudroient retenir de l'explication bien faite d'un Cabinet des plus riches en curioſités naturelles.

Les grands détails de nomenclature, la critique & la comparaiſon des opinions des Sçavans, & ſurtout la deſcription exacte des différentes eſpèces d'individus & de leurs variétés, forment le fond de la ſcience de l'Hiſtoire Naturelle; &, comme ces objets ſont très-vaſtes, il eſt néceſſaire que les Traités qui les comprennent ſoient eux-mêmes d'une très grande étendue. Par la même raiſon, il eſt aiſé de



Digitized by Google

ſentir qu'on peut, en ne s'en occupant point, concentrer infiniment ce que cette belle ſcience a de plus propre à piquer la curioſité. C'a été le but qu'on s'eſt propoſé dans le *Manuel du Naturaliſte*. Comme il eſt principalement à l'uſage de ceux qui ont ſous les yeux une grande Collection des productions de la nature, dans laquelle on ſuppoſe que chaque objet eſt indiqué ſous ſon nom le plus généralement adopté; les détails de nomenclature étoient inutiles; la deſcription particulière de chaque objet l'étoit auſſi; car l'examen qu'on en peut faire ſoi-même en apprend plus en un inſtant, quand on fait voir, que la deſcription la plus étendue, ſans la vue de l'objet. Mais ce que les ſens ne peuvent abſolument faire connoître, c'eſt l'hiſtorique de chaque choſe, par exemple, le Païs natal, l'éducation, ſoit ſauvage, ſoit domeſtique, le naturel, les mœurs, l'induſtrie particulière, la manière de ſe conſerver & de ſe réproduire de chaque animal; le ſol, la culture, les uſages, l'utilité des plantes, les plus intéreſſantes; enfin la compoſition, les principes & les propriétés des minéraux. Ce ſont ces ſeuls objets auxquels les Auteurs ont donné toute leur attention. Il nous paroît qu'ils ont atteint le but qu'ils ſe propoſoient: on peut, ayant leur petit Ouvrage à la main, faire la revue entière du plus beau Cabinet d'Hiſtoire Naturelle & en rapporter une multitude de connoiſſances qui, bien loin de coûter de la peine à acquerir, ne ſont que le réſultat d'un amuſement très-agréable. Comme il eſt aſſez ordinaire de trouver auſſi dans ces Cabinets diverſes productions curieuſes des arts & de l'antiquité, les Auteurs n'ont point négligé de donner des notices de ce qu'il y a de plus intéreſſant dans ce genre. Enfin une choſe encore très-utile, & dont on doit leur ſçavoir gré, ce ſont les tables alphabétiques qu'ils ont miſes à la fin de l'Ouvrage; il y en a trois. La premiere contient les noms des objets dont le coup d'œil extérieur n'a rien qui puiſſe attirer l'attention; mais qui ont dequoi piquer la curioſité par leur hiſtoire, & qu'on ſeroit fâché de n'avoir point examinés. La ſeconde offre les noms Latins qui différent beaucoup des noms François qui leur correſpondent. Elle ne peut manquer d'être très-commode aux Etrangers, auxquels la Langue Françoiſe n'eſt pas familière, & aux François qui ſe trouvent en Païs étranger. La troiſiéme enfin intéreſſe particuliérement les Voyageurs; elle eſt Géographique, & indique ſous le nom des différens Païs & climats, tout ce qu'on y peut obſerver de plus intéreſſant, relativement à l'Hiſtoire Naturelle.

Pour donner une idée du ſtyle de cet Ouvrage & de la manière dont il eſt traité, nous tranſcrirons ici un ſeul article qui eſt celui de *l'Araignée aquatique*.

« Cette eſpèce d'araignée ne ſe » trouve que très-rarement aux en» virons de Paris, mais fréquem-

» ment en Champagne, dans les » marais & étangs. Elle eſt en quelque ſorte amphibie, car elle vit » dans l'eau & ſur terre. Elle vient » quelquefois y chercher ſa proie. » Cette araignée nage très-bien, » ſur le ventre, ſur le dos, plonge » de toute manière. Elle eſt facile » à reconnoître par ſon éclat. Dans » l'eau ſon ventre paroît couvert » d'un vernis argentin; c'eſt une » lame d'air appliquée ſur le ventre au moyen de parties huileuſes qui tranſpirent de ſon corps, » & empêchent le contact immédiat de l'eau. Cet air devient pour » l'araignée la matière du logement qu'elle va ſe conſtruire. » Elle attache ſous les eaux quelques fils de ſoie à un brin d'herbe, remonte à la ſurface, élève la partie poſtérieure de ſon » corps dans l'air, rentre dans l'eau » avec rapidité. Son ventre ſe trouve enduit d'une bulle d'air qu'elle a l'art de faire reſter ſous les » eaux, en la plaçant ſous les » fils de ſoie. Elle remonte, de » nouveau, deſcend de nouvel air » par le même procédé, & continue ainſi juſqu'à ce qu'elle ſe » ſoit conſtruit un domicile aſſez » grand. Elle entre & ſort à volonté de cette bulle, qui ſe referme toujours quand elle entre ou » qu'elle ſort, au moyen de l'air » dont la partie, poſtérieure de ſon » corps eſt toujours enduite. Pour » donner de la ſolidité à cette bulle » fragile, elle la recouvre en dehors de fils de ſoie, filés à petits » points. Le mâle conſtruit de ſon » côté un ſemblable appartement; » lorſque l'amour l'invite, il perce » les murs de l'appartement de la » femelle. En y entrant les deux » bulles d'air ſe joignent, & ne » ſont plus qu'une ſeule chambre » nuptiale. La femelle eſt quelquefois un jour entier couché ſur » le dos, ſans mouvement & comme morte en attendant le mâle. » Auſſi-tôt qu'il eſt entré, & qu'il » s'eſt gliſſé ſur ſon ventre, elle » ſemble reſſuſciter, ſe relève, » court après le mâle, qui ſe ſauve » à toutes jambes. La femelle prend » ſoin de la famille. Lorſqu'elle » accroît, elle conſtruit de nouveaux appartemens ».

Il paroît bien, par tous ces détails, que cette araignée aquatique eſt un véritable amphibie, c'eſt-à-dire un de ces animaux qui peuvent vivre dans l'eau plus longtems que les animaux terreſtres, mais qui ne peuvent cependant ſe paſſer d'air abſolument, & qui périſſent quand ils en ſont privés pendant un trop longtems.

Mais combien eſt admirable l'induſtrie de celui-ci pour ſe procurer une habitation aërienne dans le fond même de l'eau. Combien ne réſout-il pas, par ſes manœuvres, de problêmes de la Phyſique la plus ſçavante, dont cependant il n'a pas la moindre idée, & quel eſt l'homme un peu ſenſible aux merveilles de la nature qui, après avoir lu l'hiſtoire de ce ſingulier inſecte, ne regrettera pas d'avoir dédaigné de le conſidérer un moment, collé ſur ſon carton dans un Cabinet

Digitized by Google

d'Hiſtoire Naturelle, & confondu dans la foule de ſes pareils dont la figure n'a rien qui attire les regards, ou même qui ne les rebute.

Le Manuel du Naturaliſte eſt tout rempli de traits choiſis de cette eſpece, & c'eſt ce qui en faît le mérite. Cet Ouvrage, quoique fait ſans prétention de ſcience n'en eſt pas moins ſoigné; il ne peut manquer d'être agréable à ceux auxquels il eſt deſtiné, ou pour mieux dire à preſque tout le monde.

*LEX NATURÆ UNICA, SEU DE ATTRACTIONE AD impulſionem revocata. Theſes Philoſophicæ, quas deo duce, auſpice dei-paræ & arbitro Petro Felice* CHAMPION, *Sacræ Theologiæ Doctore, & Regio Philoſophiæ Profeſſore, Primus publicè defendet Anthelmus Charcot Lugdunæus. In Scholis Academicis Seminarii ſancti Irenæi Lugdunenſis die 12 menſis Junii, anni* 1770, *horâ poſt meridiem ſeſqui ſecundâ. Lugduni apud Amatum de la Roche, Academiarum Typographum, in Forogranorum*, 1770.

CETTE Thèſe a pour objet la queſtion importante de la gravitation univerſelle, ſes phénomènes, & ſur-tout la cauſe Méchanique par laquelle on entreprend de l'expliquer. M. le Sage illuſtre Citoyen de Genève & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, a été l'occaſion qui a déterminé Monſieur Champion à choiſir cette matière pour le ſujet de ſa Thèſe. M. le Sage s'eſt occupé plus que perſonne de la cauſe phyſique de la gravité, les recherches immenſes qu'il a faites ſur ce ſujet, l'érudition & la ſagacité qu'il y a portées l'ont mis en état de la traiter d'une manière auſſi complette qu'il fût poſſible & de répondre à toutes les objections de la manière la plus ſatisfaiſante pour ceux qui ne regardent pas l'attraction comme une propriété eſſentielle à la matière.

Suppoſons qu'à une diſtance immenſe de notre ſyſtême Solaire il y ait pluſieurs Sphères ultramontaines placées au delà des autres & à différentes diſtances, en nombre ſuffiſant, compoſées de corpuſcules ſéparés, beaucoup plus petits que ceux de la lumière; que tous ces corpuſcules aient un mouvement perpendiculaire au plan de chacune de ces Sphères, avec une vîteſſe prodigieuſe, de manière qu'il en arrive vers notre ſyſtême par tous les points de ſa ſurface, & que le nombre & la nature de ces corpuſcules ſoient tels, que la plus petite diſtance à laquelle ils puiſſent ſe rapprocher ſoit plus grande que le diamètre d'un de ces corpuſcules. Avec cette ſimple hypothèſe M. le Sage explique généralement tous les phénomènes de la peſanteur & répond à toutes les difficultés,

Digitized by Google

On trouve dans cette Thèſe quelques expreſſions qui pourroient faire croire que M. le Sage a emprunté ſon ſyſtême de M. *Fatio*. Nous croyons devoir avertir nos Lecteurs que le ſyſtême de M. le Sage étoit compoſé & connu avant qu'il eût connoiſſance lui-même des Lettres de M. *Fatio*. Sa candeur eſt telle qu'il les a fait imprimer lui-même & qu'il annonce depuis long-tems qu'il fera connoître pluſieurs autres Auteurs ignorés qui l'ont précédé dans la même carrière. Au mois d'Octobre 1760 il remit à l'un des Auteurs de ce Journal un abrégé de ſon ſyſtême intitulé *Démocrite Newtonien*, & il y joignit une Brochure Latine ſur la même matière, publiée en Allemagne en 1756, mais inconnue en France, pour que nous apprifſions au Public que l'Auteur Allemand avoit précédé M. le Sage, quoique à ſon inſçu. Ceux qui voudront connoître combien la conduite de M. le Sage eſt pleine de candeur pourront jetter les yeux ſur les Lettres originales de Fatio & de Leibnitz qu'il a publiées lui-même dans le Recueil des Oeuvres de ce dernier, & le Certificat que Monſieur Mallet & un Mathématicien Allemand lui ont donné avant que de lui livrer les papiers de Fatio qui étoient arrivés d'Angleterre chez Milord Stanhope à Genève. Au reſte, on verra, dans le Traité que M. le Sage nous annonce, combien ſon ſyſtême eſt ſupérieur à tout ce qu'on avoit dit juſqu'à préſent, par l'explication complette de tous les Phénomènes & par la ſolution entière de toutes les difficultés qu'on peut tirer de l'Aſtronomie, de la Phyſique & du calcul.

Digitized by Google

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## ITALIE

### De Rome.

*De Cometarum motu exercitatio Aſtronomica, habita in Collegio Romano à Patribus Societatis Jeſu Prid. Non. Septem. anno* 1770 *Romæ Typis Generoſi Salomoni Superiorum permiſſu*, 35 pag. *in*-4°. 7 pages de Tables, avec une planche en taille-douce.

Cette Diſſertation eſt du Père *Aſclepi*, Profeſſeur de Mathématique au Collége Romain; il y donne la théorie de la parabole, & les propriétés néceſſaires pour le calcul des Orbites Cométaires, il explique même le procédé qui conſiſte à trouver par trois obſervations l'orbite d'une Comète inconnue, & même ſon calcul dans une orbite elliptique, du moins quant aux principes généraux, & aux conſidérations qui ſervent de fondement à ces calculs; le P. *Aſclepi*, donne enſuite l'application de ces principes à la Comète de 1769, qui étoit le principal objet de ſa Diſſertation. Il en rapporte cinq ſuites d'obſervations toutes calculées; il y en a cinq du P. *Audifredi*; dix-neuf de M. Zannotti; quatorze de M. Meſſier; treize de M. Wargentin; ſix de M. Proſperin. Il compare enſuite la plus grande partie de ces obſervations avec le calcul tiré des élémens qu'il a trouvés pour une orbite parabolique, mais il n'a pu éviter des erreurs de neuf-à-dix minutes, quoiqu'il y ait douze de ces obſervations où l'erreur ſoit au-deſſous d'une minute, ce qui prouve qu'il y a ou des obſervations défectueuſes, ou une grande différence entre la véritable orbite de cette Comète, & l'orbite parabolique dont on ſe ſert pour ces calculs. Le P. Aſclepi rapporte enſuite les élémens de cette orbite que M. de la Lande avoit le premier publiés, dans la Gazette de France, & les changemens qui y ont été faits par le P. Audifredi, M. Zannotti, & M. Proſperin, chacun d'après quelques nouvelles obſervations; enfin ceux que le P. Aſclepi a lui même calculés & dont voici les principaux articles. Nœud aſcendant 5 ſ. 25 d. 4′ 47″, périhélie 4 ſ. 24 d. 7′ 0″, inclinaiſon 40 d. 40′ 48″; paſſage au périhélie 7 Octob. 14 h. 40′ 45″ tems moyen à Rome. Log. de la diſtance périhélie 4090168.

L'Auteur ajoute que M. de la Lande l'avoit invité par Lettres à calculer cette Comète dans une orbite elliptique, d'où l'on auroit pu déduire peut être la durée de ſa révolution, à trois ou quatre années près, mais le travail d'un ſemblable calcul

calcul eſt ſi long, qu'il y a très-peu d'Aſtronomes qui aient aſſez de loiſir pour l'entreprendre.

*De apparente objectorum diſtantia & magnitudine exercitatio optica habita in Collegio Romano à patribus Societatis Jeſu anno 1769 ; Romæ, Typis Generoſi Salomoni, Superiorum Permiſſu* 31 pages *in*-4°. avec une planche en taille-douce.

Le P. Aſclepi dans cette ſeconde Diſſertation examine les différens moyens par leſquels nous jugeons de l'éloignement d'un objet, tel que ſon degré de lumière, la ſuite des objets interpoſé, la forme que l'œil eſt obligé de prendre, &c. Il donne l'explication de différens phénomènes, avec diverſes expériences, il s'occupe ſur-tout à donner la raiſon de l'augmentation de la grandeur apparente de la Lune, qu'il attribue à la figure apparente du Ciel, plutôt qu'à la ſuite des objets interpoſés, qui eſt l'explication que M. de la Lande a adoptée dans ſon Aſtronomie.

*De annua fixarum aberratione exercitatio optico-Aſtronomica habita in Collegio Romano anno* 1768. Cette Diſſertation du même Auteur nous eſt parvenue plus tard, elle contient en 20 pages, toute la théorie du mouvement apparent des Etoiles, découvert par M. Bradley en 1728 & connu ſous le nom d'aberration annuelle.

## RUSSIE.

### De Pétersbourg.

*Nouvelle méthode pour lever en peu de tems & à peu de frais une Carte générale exacte de toute la Ruſſie, approuvée par l'Académie Impériale des Sciences de S. Pétersbourg, inventée par Chriſtian* Mayer, *Aſtronome de S. A. S. Electorale Palatine, Profeſſeur de Mathématiques & Directeur du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle de l'Univerſité de Heidelberg, Membre de la Société Royale de Londres, de l'Inſtitut de Bologne, & de l'Académie Impériale Leopoldine.* A Saint Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences 1770. 16 pages *in*-12.

Le P. Mayer Jéſuite qui avoit été appelé en Ruſſie pour faire l'obſervation du paſſage de Vénus, a compoſé ſur ce phénomène important un Ouvrage dont nous rendrons compte en détail, mais il s'eſt occupé en même-tems de la Géographie de l'Empire de Ruſſie, & il a préſenté ſur ce ſujet à l'Impératrice le Mémoire que nous annonçons. Le ſuccès de la montre de M. Harriſon pour la découverte des longitudes, celui des montres de M. Berthoud & de M. le Roi en France, a donné au P. Mayer l'idée de s'en ſervir même dans la Géographie ; on le peut avec d'autant plus d'avantage que le tems vrai eſt bien plus facile à trouver

ſur terre que ſur mer. En transportant la montre, par exemple de Pétersbourg à Moskou, on peut dans toutes les Villes de la route trouver la différence entre l'heure qu'elle marque & celle du lieu où l'on arrive; en revenant à Pétersbourg on fait une ſemblable vérification, &, ſi l'on trouve un réſultat différent, cette différence même fait connoître les variations de la montre. Il eſt vrai que le mouvement des voitures peut affecter la montre beaucoup plus que le roulis d'un vaiſſeau, mais le Père Mayer obſerve qu'il y a de grandes Rivières dans toute la Ruſſie, dont on peut ſe ſervir pour de ſemblables voyages; & il indique dans ſon Mémoire la route qu'on pourroit ſuivre: pour faire ſentir l'avantage de ſa méthode il rappelle les grandes difficultés qu'on éprouve en levant des Cartes par triangles, comme il l'a fait en 1762 avec M. de Thury qui avoit été envoyé par le Roi pour tracer juſqu'à Vienne la perpendiculaire à la Méridienne de Paris, & en 1763 en levant une Carte depuis Mannheim juſqu'à Baſle par ordre de l'Electeur Palatin.

*Flora Sibirica ſive hiſtoria plantarum Sibiriæ; Tomus tertius, continet tabulas æri inciſas 67. Auctore D. Joanne Georgio* GMELIN, *editore D. Samuel Gottlieb Gmelin. Petropoli ex Typographia Academiæ Scientiarum* 1768, 276 pages *in*-4°.

M. Samuel Gmelin, neveu de l'Auteur & ſon ſucceſſeur à l'Académie de Pétersbourg a trouvé dans les Manuſcrits de ſon Oncle cette troiſiéme partie qui avoit été envoyée il y a 19 ans de Tubingue à l'Académie de Pétersbourg. C'eſt une ſuite qui manquoit à l'hiſtoire des Plantes de Sibérie que le célébre Jean-George Gmelin avoit entrepriſe; elle contient trois claſſes, 1° les fleurs *incomplétes*, c'eſt-à-dire qui manquent de calice ou de petales, 2° les *fructiflores*, c'eſt-à-dire celles qui ont la fleur poſée ſur le fruit comme les gallium; 3° les *calyciflores*, qui ont le fruit poſé dans le calice, & faiſant corps avec le calice comme les roſiers. L'Editeur a ajouté à ce volume les *ringentes* dont les fleurs ſont irréguliéres, comme la digitale, les labiées de Tournefort, les perſonées; enfin il y a joint les cruciféres, & les columniféres ou malvacées qui ne ſont qu'en très-petit nombre dans la Sibérie.

Cet Ouvrage eſt bien fait & peut aller de pair avec les deux premiers Volumes, on y reconnoît la main de ſon illuſtre Auteur; les deſcriptions des eſpéces y ſont ſatisfaiſantes, les ſynonymes bien rapportés; les planches, quoique d'une touche foible, ſont exactes & intéreſſantes, parce qu'elles repréſentent des plantes pour la plupart inconnues; on y auroit deſiré de plus grands détails pour les étamines, & les intérieurs des capſules; on voudroit que les petites parties fuſſent groſſies au microſcope, parce qu'elles ſont les ſeules qui déterminent les genres

Digitized by Google

& les eſpèces ; quoiqu'il en ſoit cet Ouvrage eſt très-curieux & il eſt mieux fait que l'hiſtoire des *fucus* que M. Gmelin le neveu a donné la même année, & dont nous rendrons compte. Le quatriéme Volume de Flora Sibirica eſt ſous preſſe.

*Obſervations.*

M. Charles Euler fils du célèbre Géomètre Léonard Euler a fait aux extrémités de l'Empire de Ruſſie pluſieurs obſervations intéreſſantes pour la Géographie ; elles nous ont appris en particulier que Aſow doit être placé trois à quatre degrés plus à l'Oueſt ou plus près de nous que l'on ne le penſe communément. M. Krafft va en Moldavie pour faire des obſervations Aſtronomiques, & Meſſieurs Gmelin & Guldenſtedt en Georgie & dans les montagnes du Caucaſe pour y faire des obſervations ſur l'hiſtoire naturelle. L'Académie publiera vers la fin de l'année le XIV^e Volume de ſes Mémoires diviſé en deux Tomes, dont un ſera tout entier deſtiné à la partie Aſtronomique, ſur-tout par rapport aux obſervations qu'à occaſionnées le paſſage de Vénus ſur le Soleil arrivé en 1769.

## POMÉRANIE.

### De Greifswald.

*Lehrbegrif der Geſamtel Mathematik*, c'eſt-à-dire, *Cours général de Mathématique. Par Jean Guſtave* Karsten, Docteur en Philoſophie, Profeſſeur de Mathématiques & Membre de l'Académie Electorale des Sciences de Baviere, cinq Volumes *in*-8° ; le premier Volume de 484 pages ; le ſecond Vol. de 525 pages ; le troiſiéme Vol. de 485 pages ; le quatriéme de 527 & le cinquiéme de 784 pages. Le premier Volume traite de l'Arithmétique & de la Géométrie des lignes ; le ſecond de l'Algèbre & de la Géométrie des plans & des ſolides ; le troiſiéme de la Statique, des ſolides, de l'Hydroſtatique de la Statique de l'air & de la Mécanique. Le quatriéme eſt une ſuite de la Mécanique & le cinquiéme traite de l'Hydraulique. A Greifswald. 1767—1770.

*Einleitung indic Aſtronomiſchen Wiſſenſchaften*, c'eſt-à-dire, *Introduction aux Sciences relatives à l'Aſtronomie. Par Lambert-Henry Roehl.* 440 pages *in*-8°. A Greifswald 1768.

*Merewurdigkeiten von der durchgangen der Vénus*, &c. C'eſt-à-dire des choſes remarquables qui ont lieu dans les paſſages de Vénus ſur le Soleil, par Lambert Henri Roehl, Profeſſeur d'Aſtronomie à Greifswald 1768, 160 pages *in*-8°.

C'eſt Ouvrage eſt d'un Aſtronome très-diſtingué & connu de nos Sçavans par de très-bonnes obſervations, qui a remarqué avec grand

ſoin les Phénomènes optiques qu'on obſerve dans le contact des bords de Vénus & du Soleil.

*Phyſicaliſche Beſchreibung der Erdkugel*, &c. C'eſt-à-dire *Deſcription Phyſique de la Terre de Tobern Bergmann, Profeſſeur de Chymie de l'Académie d'Upſal, Membre de l'Académie Imperiale de Phyſique, de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, & de la Société Royale de Londres. Traduit du Suédois en Allemand par Lambert Henri Roehl, Profeſſeur & Obſervateur d'Aſtronomie, de l'Académie de Greifswald & Membre de l'Académie Royale de Stockolm.* A Greifswald en Poméranie 1769. 487 pages, petit *in*-4°.

*Aufsatze aus der Philoſophie und der Wiſſenſchaften.* C'eſt à dire *Mélanges de Philoſophie & de Belles-Lettres; par M. Rud. Wilhelm Zobel.* A Greifswald, chez Antoine-Ferdinand Roeſe. 1770. 259 pages *in*-8°.

*Des Kaiſer Julians zwo Spottſchriften, Satyre de l'Empereur Julien, le Miſopogon, en Grec & en Allemand, par Hermann Jacob Laſius, Profeſſeur de Belles-Lettres à Roſtock.* A Greifswald 1770. *in*-8°. 304 pages petit format.

## DE PRUSSE.

### De Berlin.

*Beytrage zum gebrauche der Mathematik und deren anwendung durch J. H. Lambert.* A Berlin 1765. 488 pages *in*-8°. avec figures. C'eſt-à-dire, *Mémoires ſur l'uſage des Mathématiques & ſur leur application.*

Cet Ouvrage d'un Phyſicien très-habile mérite d'être connu, & nous deſirerions qu'on en eût une Traduction, ainſi que des autres Ouvrages du même Auteur; en attendant nous nous contenterons d'annoncer qu'il contient quatre parties, ſçavoir des remarques & additions à la Géométrie-pratique; un Mémoire ſur le Jaugeage; des remarques & additions à la Trigonométrie; & une théorie de la certitude des obſervations & des expériences, c'eſt-à-dire du degré de préciſion dont elles ſont ſuſceptibles.

## DANEMARCK.

### De Copenhague.

*Icones Plantarum ſponte naſcentium in regnis Daniæ & Norvegiæ, &c. Ad opus Floræ Danicæ nomine inſcriptum, à Georgio Chriſtiano Oeder M. D. Prof. reg. Botan. Hafniæ* 1766, &c. 3 Volumes *in-folio*, chacun de 180 planches.

*Elementa Botaniæ. Id. Hafniæ.* 1766. 2 Vol. *in*-8°.

Ces Ouvrages dont on annonce la ſuite ſe vendent avec des planches enluminées à raiſon de 34 liv. de France pour 60 planches; ils

Digitized by Google

ſont très-bien exécutés, & très-intéreſſans pour les amateurs de la Botanique.

*Nomenclator Botanicus. Id.* 1769 *in*-8°.

Cet Ouvrage contient une vaſte Nomenclature Françoiſe, Angloiſe, Allemande, Danoiſe, Suédoiſe, avec les noms Latins de Linnæus, & ſera du plus grand ſecours, même aux habiles Botaniſtes.

## GRANDE-BRETAGNE.

### De Londres.

*The Nautical Almanac and Aſtronomical Ephemeris for the year* 1771 *; published by Order of the Commiſſioners of Longitude. London Printed by Richardſon and ſold by. S. Nourſe, in the ſtrand, and Meſſ. Mound and Page on Tower. Hill, Bookſellers to the ſaid Commiſſioners* 1769. *Price three ſchillings and 6 penne* 167 pages *in*-8°.

*Tabulæ novæ & correctæ pro ſupputandis Eclipſibus Tertii Satellitis Jovis, Auctore Wargentin ad Meridianum obſervatorii Regii Grenovicenſis accommodatæ. Londini Typis Gulielmi & Johannis Richardſon* 1769. 77 pages *in*-8°.

Ces Ephémérides deſtinées à l'uſage de la Marine, & que les Commiſſaires du Bureau des Longitudes en Angleterre font calculer à grand frais ſur les Tables les plus exactes, ont été rendues cette année encore plus intéreſſantes par les nouvelles Tables Aſtronomiques qu'on y a ajoutées, à l'imitation de celles que l'on trouve dans pluſieurs Volumes de la *Connoiſſance des Tems* que M. de la Lande publie tous les ans depuis 1760. Il y a ſur-tout une table pour trouver la latitude en mer par deux hauteurs du Soleil dont on connoit l'intervalle, avec la déclinaiſon du Soleil, cette Table occupe 60 pages. Celles du troiſiéme Satellite compoſées nouvellement à Stokolm par M. Wargentin, ſont une amélioration de celles que M. de la Lande publia en 1759, avec les Tables de M. Halley, & elles ſe retrouveront de même que de nouvelles Tables pour les autres Satellites, dans la ſeconde Edition de l'Astronomie, qui paroîtra au mois de Juin de cette année 1771.

*Philoſophical tranſactions giving ſome account of the preſent underſtakings ſtudig and labours of the ingenious in many conſiderable parts of the world. Vol.* 59. *for the year.* 1769. 511 pages *in* 4°. en 2 Volumes.

On y trouve ſpécialement un très-grand nombre d'obſervations du paſſage de Vénus ſur le Soleil, faites en Amérique, en Angleterre, & ailleurs, des obſervations ſur la derniere éruption du Véſuve & autres objets intéreſſans de Mathématique & de Phyſique.

Digitized by Google

### De Geneve.

Le grand Traité des Thermomètres & des Barométres annoncé depuis quelques années par M. Jean André de Luc, Citoyen de Genève a été ſuſpendu par un grand nombre d'expériences nouvelles que ce ſçavant a voulu y ajouter; il eſt parvenu à déterminer ſur le Thermomètre à Mercure, une échelle naturelle des véritables degrés de chaleur, égaux dans la nature, inégaux dans l'étendue de leurs diviſions. Mais, pour avoir dans cette échelle un terme fixe comme celui de l'eau bouillante, il falloit connoître l'influence du poids de l'air ſur ce terme de l'ébullition; pour cet effet il s'eſt tranſporté dans les derniers jours de Septembre ſur une montagne élevée de 1380 toiſes au-deſſus du lac de Genève, & il a reconnu en comparant 25 expériences depuis 28 pouces 5 lignes juſqu'à 19 pouces 7 lignes que les différences de chaleur de l'eau bouillante ne ſont point proportionnelles aux différences de poids de l'air, mais qu'elles ſuivent une toute autre Loi. Cette nouvelle découverte augmentera le mérite de l'important ouvrage de M. de Luc, dont on eſpère la publication pour le mois de Juin 1771. Les affaires de la République de Genève dans ces tems de troubles ont occupé M. de Luc de manière à lui mériter & la confiance du peuple & l'admiſſion dans la Magiſtrature; c'eſt une raiſon bien reſpectable de la lenteur de l'exécution de ſon ouvrage.

### De Bouillon.

*Lettre à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans ſur le paſſage de Vénus; par M.* Trebuchet. A Bouillon aux dépens de la Société Typographique 1770. 27 pages *in*-12.

Cette Lettre de M. Trebuchet que nous n'avions pu inſérer en 1768 dans notre Journal, quoiqu'elle méritât d'y paroître, vient d'être publiée dans un Recueil de Mémoires intéreſſants qu'a donné la Société Typographique établie à Bouillon par Meſſieurs Rouſſeau & Caſtillon. *M. Trebuchet* répond dans cette Lettre à celle que nous avions donnée par extrait dans notre Journal d'Août 1767, par laquelle le Père Hell avoit critiqué un Mémoire ſur les effets de la parallaxe, publié dans notre Journal d'Octobre 1766. M. Trebuchet fait voir d'une manière encore plus évidente qu'il ne l'avoit démontré juſqu'ici que la ſortie de Vénus eſt toujours accélerée par l'effet de la parallaxe, toutes les fois que la ſortie apparente ſe fait au-deſſous du diamètre horizontal ou plutôt lorſqu'elle ſe fait plus loin du diamètre horizontal que la ſortie véritable. Il fait voir en conſéquence que le P. Hell ſe trompe en diſant que, de deux Pays ſitués ſous le même parallèle, le plus occidental voit toujours la ſortie plus tard. Il ſe

Digitized by Google

plaint encore de ce que le P. Hell en deux ou trois endroits de ſa Diſſertation *de Sateliite Veneris* fait dire à l'Auteur de deux Diſſertations Françoiſes ſur cette matière tout le contraire de ce qu'il a dit réellement. M. Trebuchet avoit employé dans ſa Lettre une ortographe nouvelle que les Editeurs n'ont pas jugé à-propos de conſerver, mais dont ils rendent compte dans une note. Il écrit *ſantre* pour *centre*, *kome* pour *comme*, *paje* au lieu de *page*, &c. Cette ortographe a déjà été employée dans l'Ouvrage de Botanique de M. Adanſon, mais elle n'a point encore pris faveur dans le Public Cette lettre eſt accompagnée de quelques figures en bois, qui ſont le coup d'eſſai d'un Jardinier d'Auxerre qui a pour la gravure un talent aſſez ſingulier & aſſez rare.

## FRANCE.

### D'AUXERRE.

*Etrennes aux trois Andrés, ou apologie du précis hiſtorique ſur l'année de la délivrance de la Ville d'Auxerre, contre les obſervations d'un Anonyme inſerées dans le Journal de Verdun du mois d'Octobre* 1769. 48 pages *in* 12.

M. Houſſet Médecin des Hôpitaux à Auxerre dans un *Précis hiſtorique* avoit donné un tableau ſommaire de l'état déplorable où la Ville d'Auxerre s'étoit trouvée reduite en 1667, lorſque les Huguenots s'en rendirent Maîtres; & il ajoutoit: les habitans ont deſiré de réparer ces horribles ſcandales; ils ont voulu que le jour de la délivrance de leur Patrie fut ſolenniſé tous les ans, le jour de la quaſimodo, par une Proceſſion faite de la manière la plus auguſte, par un *Te Deum* & un Salut, chantés en réjouiſſance de cet événement, & pour remercier Dieu des témoignages de ſa bonté & de ſa clémence. Il racontoit la manière dont leurs intentions avoient été remplies par les Officiers Municipaux & par les Chanoines d'Auxerre, & il remarquoit la ſageſſe avec laquelle ils avoient preféré la diſtribution de pain en 1768 en faveur des Pauvres à l'uſage qui s'étoit pratiqué de porter des cierges à cette Proceſſion. Un Critique anonyme avoit reproché à M. Houſſet quelques inexactitudes, quelques anachroniſmes dans les détails de cette hiſtoire; il nous paroît qu'il s'en juſtifie pleinement, & qu'il prouve aſſez bien que la critique eſt minutieuſe, & injuſte; il ajoute qu'elle eſt peu ſenſée, marquée au coin de l'ignorance & de l'artifice dans tous ſes points. Il adreſſe ſa réponſe aux trois Andrés, parce que la critique eſt, dit il, le fruit d'un complot formé & exécuté par trois Andrés, dont l'un a compoſé l'Ouvrage, l'autre l'a corrigé, & le troiſiéme, la revu & augmenté.

M. Houſſet a joint à ſa réponſe une Bulle de Clément IX pour la Proceſſion générale, & le précis hiſtorique dont il s'agit, avec la

Digitized by Google

critique dont il ſe plaint. Quoiqu'en général des écrits polémiques ſur de petits détails d'hiſtoire intéreſſent peu le Public ; on trouvera dans le Mémoire que nous annonçons quelques traits remarquables, tels que celui des droits reſpectifs du Chapitre & des Bénédictins de S. Germain d'Auxerre, & l'origine de l'uſage où ſont les Chanoines d'Auxerre de porter la robe violette à paremens rouges. Le premier qui ait introduit cet uſage fut le ſçavant Chanoine d'Auxerre, M. le Beuf, à la Proceſſion du Jubilé de 1725 ; M. de Caylus permit que ſon Chapitre ſuivit cet exemple, de manière que depuis ce tems la plupart des Chanoines d'Auxerre, à la mozette près, s'habillent comme l'Evêque dont ils ſe diſent les Conſeillers nés. Cependant quelques-uns d'entre-eux n'ont point voulu adopter cet uſage, ſoit par prudence, ſoit parce qu'ils voient que pluſieurs Paroiſſes du Diocèſe font porter cet uniforme à leurs enfans de Chœur.

## De Paris.

*Nouvelles obſervations critiques ſur le Traité des Diſpenſes Par M. Collet, conformément à la troiſiéme Edition, avec une réponſe à l'Auteur du Journal Encyclopédique qui a fait des extraits de quelques unes des obſervations précédentes. Par le R. P. Nicolas Collin, Docteur en Théologie, Chanoine Régulier de la Réforme de Prémontré, ancien Prieur de Rengeval.* A Paris, chez Delévacque, Libraire, rue des Amandiers & Edme, Libraire, ſous la principale porte des Auguſtins 1770 *in*-12. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Avant de publier ces nouvelles obſervations, l'Auteur attendoit que M. Collet eût répondu aux premières qui ont paru. Mais, comme la réponſe a tardé à venir, il s'eſt déterminé par le deſir de pluſieurs perſonnes, à donner cette ſeconde production. On fait remarquer dans l'Ouvrage de M. Collet *bien des citations aſſez peu exactes, bien des ſentimens attribués à des Auteurs qui en paroiſſent très éloignés, bien des endroits où M. Collet ſemble encore aſſez ſe contredire, des fauſſetés même, & pluſieurs autres fautes, auſſi ſingulières au moins que celles* qu'on avoit d'abord obſervées. Quelle que puiſſe être la réponſe en faveur de M. Collet, nous penſons que ceux qui liſent ſon Traité des *Diſpenſes* ne peuvent ſe diſpenſer de voir ces obſervations qui leur ſerviront à ſe former des idées juſtes ſur différens objets, & à les exprimer avec exactitude & préciſion.

*Diſſertation ſur la cauſe de l'élévation des liqueurs dans les tubes capillaires, par M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences.* A Paris, chez Deſaint, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, 1770. 70 pages *in* 12.

Cette Diſſertation avoit été inſérée en forme de Lettre dans notre Journal, mais l'Auteur, en la faiſant imprimer ſéparément, y a fait

Digitized by Google

fait des augmentations conſidérables, & ce Mémoire eſt devenu un Traité complet ſur cette partie importante de la Phyſique; il étoit d'autant plus néceſſaire, que preſque tous les Auteurs qui en avoient parlé n'avoient ni expliqué ni même compris la manière dont l'attraction agit pour élever les fluides dans les tuyaux capillaires.

M. Jurin dans les tranſactions Philoſophiques, M. Veitbricht dans les Mémoires de Pétersbourg, M. des Marets dans ſes Commentaires ſur Hauksbée, M. Formey dans l'Encyclopédie, M. Muſſenbroek dans la derniere Edition de ſa Phyſique, en admettant l'attraction comme la véritable cauſe de ce phénomène l'expliquoient d'une manière ſi peu ſatisfaiſante que beaucoup de Phyſiciens avoient refuſé de l'adopter, tels ſont M. Nolet, le P. Gerdil, le P. Abat, le P. Paulian; M. de la Lande a eſſayé de lever toutes les difficultés en donnant une explication naturelle, & démontrée; il a répondu à toutes les objections; & il a fait voir que les expériences même qu'on avoit propoſées comme déciſives contre l'attraction, en deviennent comme autant de preuves nouvelles, quand on admet la nouvelle explication. On objectera peut-être, dit M. de la Lande, que l'attraction eſt une choſe trop difficile à concevoir, pour former une explication ſatisfaiſante des phénomènes Capillaires; mais, quand on a une loi primordiale, univerſelle & démontrée, quand on n'a preſque aucune eſpérance de remonter au-delà, un phénomène eſt expliqué ſi l'on fait voir qu'il eſt une ſuite néceſſaire de cette loi. Les Phyſiciens qui aiment à chercher les cauſes des cauſes peuvent s'exercer à donner une cauſe mécanique de l'attraction. Le P. Gerdil dans la Préface de ſes Diſſertations traite d'abſurde le ſyſtême de l'attraction eſſentielle à la matière, & appelle *ignorans* ceux qui le ſoutiennent; il ne nous a point appris ce qu'il falloit ſçavoir pour n'être pas ignorant ſur cette partie; il n'a point prouvé qu'il y eût plus d'abſurdité dans cette propriété que dans celle de la communication du mouvement qui paroît à M. de la Lande tout auſſi incompréhenſible, comme il l'obſerve dans ſon *Aſtronomie*. Mais après tout, ajoute M. de la Lande, le P. Gerdil peut ſuppoſer à notre attraction une autre cauſe primitive, mécanique, impulſive, nous l'admettrons pour ne pas encourir le reproche d'abſurdité & d'ignorance, mais il eſt prouvé par les faits que les différentes parties de la matière ont une tendance réciproque l'une vers l'autre, quelle qu'en puiſſe être la cauſe.

*Dictionnaire Véterinaire, & des animaux domeſtiques; contenant leurs mœurs, leurs caractères, leurs deſcriptions anatomiques, la manière de les nourrir, de les élever, & de les gouverner; les alimens qui leur ſont propres, les maladies aux-*

*quelles ils ſont ſujets, & leurs propriétés, tant pour la médecine & la nourriture de l'homme, que pour les différens uſages de la ſociété civile; auquel on a ajouté un* Fanna Gallicus.. *Par M. Buchoz, Médecin Naturaliſte de Lorraine & de feu Sa Majeſté le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Agrégé du Collége Royal des Médecins de Nancy, & de la Faculté de Médecine de Lorraine; ancien Démonſtrateur de Botanique à ce Collége; Aſſocié des Académies de Mayence, de Chaalons, d'Angers, de Dijon, de Béziers, de Caën & de Bordeaux, & Correſpondant de celles de Metz, de Rouen & de Toulouſe, &c.* Trois *Volumes in*-8°. de près de 700 pages, avec un très-grand nombre de planches gravées en taille-douce d'après nature.

On délivre actuellement le premier Volume de cet Ouvrage. Le ſecond eſt ſous preſſe, & paroîtra inceſſamment. A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, la premiere porte cochere au-deſſus du Collége. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Le but que l'Auteur de cet Ouvrage s'eſt propoſé, eſt de ſe rendre utile à ſes Compatriotes. Il ne s'eſt point contenté de leur expoſer les richeſſes qu'ils trouvent à chaque pas dans ce vaſte Royaume; il a encore tâché de leur en démontrer les avantages. Il a commencé l'*Hiſtoire naturelle de la France* par celle des végétaux comme étant les êtres les plus eſſentiels à la vie. Il fait voir dans ſon *Dictionnaire raiſonné des Plantes* (*), à quels uſages on peut les employer, non-ſeulement pour les médicamens & les alimens des hommes & des animaux, mais encore pour les différens arts, tant de néceſſité première, que de luxe. Dans l'ouvrage dont il s'agit actuellement, il ne s'éloigne pas de ſon plan ordinaire, il fait paſſer en revue tous les animaux domeſtiques, il en donne les deſcriptions anatomiques & quelquefois comparées avec celles de l'homme & d'autres animaux; il explique enſuite la maniére de les élever; il indique les alimens qui leur conviennent, & examine les maladies auxquelles ils ſont ſujets. Il entre enfin dans le détail de tous les avantages que nous en pouvons retirer.

Outre les animaux domeſtiques, il parle des quadrupédes ſauvages, des oiſeaux & des poiſſons dont on a coutume de ſe nourrir; il rapporte tout ce qui peut concerner la chaſſe & la pêche de ces ſortes d'animaux; il tâche de ne rien omettre de ce qui ſe trouve d'eſſentiel dans le règne animal. Il a mis en quelque façon à contribution, pour rédiger ce Dictionnaire, tout ce qui a paru de plus intéreſſant ſur l'art Vétérinaire; la matière médicale & alimentaire; ſur les Arts & Métiers, l'Agriculture & l'Œ-

(*) Paris, Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.

Digitized by Google

conomie champêtre. *M. Bourgelat*, ce Citoyen zélé auquel on ne peut assez prodiguer d'éloges pour tous les services qu'il a rendus à sa Patrie, lui a été d'un grand secours pour la description anatomique du cheval. *M. Daubenton*, ce célèbre Académicien, ne lui a pas été moins utile pour la description anatomique des autres animaux domestiques; c'est à ce sçavant que nous sommes redevables de l'Anatomie comparée. *M. de Buffon*, ce grand Naturaliste du siècle, a peint de la manière la plus ingénieuse, les mœurs & les caractères des animaux. Pouvoit-on choisir un meilleur Maître ? Aussi est-ce le seul qu'il a consulté sur cet objet. Messieurs *Salerne & Arnauld de Nobleville*, dans la continuation de la matière médicale de *Geoffroy*, M. *l'Emery*, dans son Dictionnaire des Drogues; & M. *Valmont de Bomare*, dans son Dictionnaire d'Histoire Naturelle (*), nous ont fait connoître différens usages des animaux domestiques. Il en a profité pour celui-ci ; mais il ne s'en est pas uniquement contenté ; il a parcouru pour plus grande exactitude, tous les ouvrages périodiques qui ont paru depuis plus de vingt ans. Les Mémoires de l'Académie des Sciences, ceux des Académies de Province & des différentes Sociétés d'Agriculture, le Dictionnaire Œconomique, la Maison Rustique, le Dictionnaire Domestique portatif, le Gentilhomme Cultivateur, les Ouvrages particuliers sur les chevaux, les vaches, les brebis, les porcs, les abeilles, les vers à soie, les poules, les oies, &c. ont aussi beaucoup contribué à la rédaction de cet ouvrage utile qui demandoit un soin infini & des recherches immenses. Quand on n'a que des intentions pures, on ne craint point de citer les sources où l'on a puisé. C'est un devoir que la reconnoissance impose, & dont il est doux de s'acquitter.

(*) Dont la véritable Edition, la seule avouée de l'Auteur, se trouve à présent chez le même Libraire Costard, rue Saint Jean-de-Beauvais.

Mais la pratique équivaut en tout à la théorie ; &, comme c'est toujours de cette première que l'Auteur part lorsqu'il veut traiter de quelque objet, il a rassemblé dans cet ouvrage les différentes connoissances qu'il a acquises dans le Royaume, en faisant ses courses d'herborisations. Il a consulté pour lors les gens de l'art : il a appris des Intendans de Domaines, des Laboureurs, des Fermiers, des Chasseurs, des Pêcheurs, des Maréchaux, des Bergers, des Pâtres, ce qui pouvoit concerner les parties dont ils avoient l'administration.

Tout ce qui facilite au Lecteur l'intelligence d'un objet essentiel devient très-précieux dans un ouvrage de cette nature, c'est pourquoi l'Auteur a cru devoir joindre à la fin de ce Dictionnaire plusieurs tables alphabétiques, comme il a fait dans son Dictionnaire des plantes.



Digitized by Google

Il donne d'abord une table des animaux dont il a été queſtion, avec tous les différens noms ſynonymes, tant triviaux que ſcientifiques; une pour les différentes maladies des chevaux, des vaches, des brebis, des chevres, des porcs; une troiſiéme pour les maladies des oiſeaux, & une quatriéme pour les remèdes qu'on en peut tirer. Dans la cinquiéme, il donne la liſte des animaux propres à nous ſervir de nourriture. La ſixiéme enfin comprend toutes les différentes parties de ces mêmes animaux qui conviennent aux arts. Il fait ſuccéder à ces tables un *Fanna Gallicus* dans lequel il donne la liſte de tous les animaux de la France, rangés ſuivant le ſyſtême de *M. Linnæus*, par préférence à tout autre, comme le plus méthodique, le plus clair & le plus concis.

A l'égard de l'exécution Typographique, nous oſons aſſurer que ni les ſoins ni les dépenſes n'ont été épargnés pour la rendre digne du public & des amateurs. Les quarante-deux planches d'animaux domeſtiques dont cet ouvrage ſera orné, ſont ſupérieurement exécutées par le ſeul Graveur qu'on doive diſtinguer en ce genre. Elles ont, par-deſſus toutes celles que l'on connoît juſqu'à préſent, le mérite très-précieux d'avoir été faites d'après nature, & d'exprimer parfaitement l'inſtinct & le caractère de l'animal que chacune d'elles repréſente.

La condition de l'acquiſition actuelle eſt ſimplement de payer dix livres dix ſols, en recevant le premier Volume (qui paroît) *en feuilles*. Au moyen de quoi l'on recevra le troiſiéme *gratis*, & l'on ne paiera que cinq l. cinq ſols en retirant le ſecond qui va ſuivre immédiatement. De façon que l'ouvrage complet ne coûtera que 15 liv. 15 ſols (au lieu de 24 liv.) aux perſonnes qui s'empreſſeront de l'acquérir.

Celles qui ne ſe ſeront point conformées à cette condition, avant la diſtribution du ſecond Volume, paieront chaque Volume 8 liv., s'il en reſte, l'ouvrage n'ayant été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires.

Il n'eſt pas poſſible de faire relier cet ouvrage à préſent, parce que les planches & l'impreſſion maculeroient.

Les reliures ſe paieront ſéparément 1 liv. 5 ſols le volume.

Les brochures en carton 6 ſols, les trois volumes.

*L'Art de ſe traiter ſoi-même dans les maladies Vénériennes, & de ſe guérir de leurs différens ſymptômes, Ouvrage fondé ſur une nouvelle théorie de ces Maladies, & dans lequel on explique d'une manière plus vraiſemblable l'opération des remèdes employés à leur traitement : par M. ***, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris*, Vol. *in*-8°. A Paris, chez Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais.

Cet Ouvrage utile eſt diviſé en

deux parties, dans la premiere, l'Auteur donne une nouvelle théorie des maladies vénériennes, & il explique d'une manière également neuve, l'opération des remèdes qui conviennent à ces maladies. La ſeconde partie eſt deſtinée à décrire tous les ſymptômes vénériens locaux, & les remèdes qui y conviennent. Comme ils ſont toujours les préludes de la maladie, il n'a rien négligé pour mettre le malade en état d'y bien remédier, & les empêcher de dégénérer en vice habituel, ſur-tout lorſqu'il eſt de ſon intérêt de s'y prendre de cette manière, & qu'il eſt poſſible de le faire. L'habile Médecin fait mention des cas, où, faute des remèdes néceſſaires, le malade peut ſe trouver hors d'état de ſe traiter lui-même, & obligé d'avoir recours, ſoit au Médecin, ſoit au Chirurgien. Alors il ne fait qu'indiquer les opérations néceſſaires dans ces circonſtances. Cette ſeconde partie eſt terminée par un *appendix* qui traite du régime à obſerver pendant le cours des remèdes anti-vénériens. L'Auteur y a joint les recettes de quelques médicamens dont il n'avoit point parlé dans le corps de l'Ouvrage, & qui néanmoins peuvent quelquefois être employés avec ſuccès.

Nous ne finirons point cet article ſans prévenir le Public d'être en garde contre les contrefactions multipliées qui ſe renouvellent ſans ceſſe. Il ne faut ici que la plus légère faute de Typographie pour tuer un Citoyen; & c'eſt ce qu'un mot, une lettre, un ſigne caractériſtique, un chiffre de plus ou de moins ſeroient dans le cas de produire quant aux doſes des médicamens. Comme c'eſt préciſément là ſur quoi s'eſt portée plus particulièrement l'attention de l'Auteur, en revoyant les épreuves, & qu'il n'eſt pas poſſible que les contrefactions qui d'ordinaire ſe font obſcurément, à la hâte, ſans goût, ſans ordre, ſans intelligence, avec toute la précipitation de la plus infâme avarice, ne fourmillent de toutes les fautes poſſibles, on a cru ne pas pouvoir ſe diſpenſer de mettre à ce Livre, un ſigne caractériſtique qui ne pût être ni falſifié, ni altéré, ni démenti. C'eſt le ſeing même du Libraire, précédé de ces mots qui ſeront écrits & ſignés de ſa main au revers du frontiſpice ou titre: *Cette Edition eſt la ſeule véritable, J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.*

Ainſi tous les exemplaires qui ne ſeront point revêtus de cette formalité indiſpenſable pour le Livre & le bien de nos ſemblables, doivent être regardés comme faux, & préjudiciables à la Société qu'ils empoiſonneroient ſans cette précaution expreſſe.

*N. B.* Nous croyons devoir prévenir auſſi qu'il n'eſt guère poſſible de faire uſage de ce Livre ſans le ſecours du Dictionnaire de Chirurgie, 2 Volumes *in*-8°. qui ſe trouve chez le même Libraire. Ce

Digitized by Google

dernier ſervira à faciliter aux Malades l'intelligence des termes uſités, & de leur définition.

*Le Manuel des Artiſtes & des Amateurs, ou Dictionnaire Hiſtorique & Mythologique des Emblêmes, Allégories, Enigmes, Deviſes, Attributs, Symboles, &c, relativement au Coſtume, aux Mœurs, aux Uſages & aux Cérémonies : contenant tous les caractères diſtinctifs & l'explication de chaque ſujet naturel ou moral, ſacré ou profane, hiſtorique ou fabuleux ; dont on peut faire uſage dans la Poëſie, la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, le Deſſin, l'Ornement & la Décoration, &c.* 4 forts Volumes *in*-12. de près de 800 pages. A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Le titre de cet Ouvrage en indique ſuffiſamment le plan, l'intérêt & la néceſſité. Tous les objets eſſentiels à l'Artiſte, à l'Amateur, à l'Homme de Lettres, à l'Homme du monde & aux jeunes gens, s'y trouvent réunis. C'eſt une Bibliothéque portative & complette de ce qu'il importe le plus de ſçavoir relativement aux beaux-Arts. C'eſt l'extrait d'un nombre infini de volumes dont l'acquiſition très diſpendieuſe ne ſuppléeroit point aux ſoins pénibles des recherches dont cet Ouvrage eſt rempli. Hiſtoire Sacrée & Profane, Mithologie, Coſtume, Caractères, Allégories, Attributs, Symboles, Mœurs, Uſages, &c. tout s'y trouve rapproché ſous le point de vue le plus commode & le plus intéreſſant.

Après avoir prouvé l'utilité de l'étude de la Peinture, & développé ſon origine, ſes progrès & ſes révolutions, l'Auteur paſſe aux talens du Peintre ; il traite immédiatement après du Deſſin, de la Compoſition, de l'Invention, de la Diſpoſition & de l'Expreſſion ; il parle enſuite de l'unité de tems, d'action & de lieu en Peinture ; de la Subordination des Figures, des Ornemens, des Draperies, des divers Habillemens des Anciens, de leurs Chauſſures, enfin de l'eſquiſſe, des Paſſions, du Coſtume & de la Perſpective. Après ces notions détaillées avec ſoin, il donne la compoſition des couleurs, la manière de les glacer, avec des obſervations importantes ſur le Coloris, le Faire ou maniment : il fait auſſi mention de douze ſortes de Peintures. Toutes ces obſervations ſe trouvent enfin terminées par pluſieurs ſections ſur la Gravure en taille-douce, à l'eau-forte & au burin ; voilà, en quelque ſorte, ſurquoi roulent les Diſcours qui ſe trouvent à la tête de chaque volume.

Comme les jeunes Artiſtes ſont obligés de conſulter les Auteurs & de lire l'Hiſtoire, c'eſt pour faciliter aux jeunes Gens, aux Artiſtes, aux Amateurs, les moyens de s'inſtruire que l'Auteur, après des recherches immenſes, s'eſt propoſé le plan d'un Livre qui raſſemblât,

Digitized by Google

ſous un même point de vue, tous les ſujets hiſtoriques & fabuleux, tous les caractères diſtinctifs, &c. dont on peut faire uſage dans la Peinture, la Sculpture, l'Architecture, le Deſſin, l'Ornement & la Décoration. On trouvera donc ici, par ordre Alphabétique, les attributs des Divinités des Anciens, tout ce qui a rapport à l'hiſtoire fabuleuſe des Dieux, des demi Dieux & des Héros de l'antiquité; les différens ſyſtêmes de Théologie & tous les dogmes qui ſe ſont ſucceſſivement établis dans les âges du Paganiſme; les Oracles, les Sorts, les Augures, les Auſpices, les Préſages, les Prodiges, les Expiations, les Dévouemens, les Evocations & tous les genres de Divination qui ont été en uſage; les fonctions des Prêtres, des Prêtreſſes, des Devins, des Sibylles; les Fêtes, les Jeux, les Sacrifices; leurs origines, leurs inſtitutions, &c. les Deſcriptions des Temples, des Autels, des Trépieds & des divers inſtrumens qui ſervoient aux Sacrifices. On y trouvera auſſi pluſieurs Monogrammes, Deviſes, Enigmes, Logogryphes, Chiffres, Lettres initiales & numérales, avec des attributs allégoriques ſur toutes ſortes de ſujets; la Deſcription allégorique des différentes parties du Monde; celle des Empires, Royaumes, Républiques, Villes, Pays anciens & modernes, des plus beaux Temples de l'antiquité, des monumens appelés *les merveilles du monde*, & de tous les chefs-d'œuvre anciens & modernes en Architecture, Peinture, Sculpture & Gravure; ainſi que tout ce qui peut avoir rapport au coſtume, aux mœurs, aux uſages & aux cérémonies des différens peuples de la terre.

Pour ne rien laiſſer à deſirer dans cet Ouvrage, l'Auteur a cru devoir y joindre un Catalogue raiſonné des Auteurs Mythologues, Hiérographes, Médailliſtes, Peintres, Graveurs, Sculpteurs & Décorateurs qui ont traité de leur Art chacun en particulier. Cette partie eſſentielle du Livre eſt du plus grand intérêt, ſoit pour ceux qui ont lu les Ouvrages qu'on y paſſe en revue, ſoit pour ceux qui ne les ont point lus. Elle épargnera aux premiers la peine de rechercher ce qu'ils ont beſoin de relire; elle indiquera aux autres le précis raiſonné d'un Ouvrage qu'on ne liroit point, ſi l'on ne comptoit y trouver quelque choſe de relatif à l'objet que l'on veut traiter.

## *APPROBATION.*

Nous tranſcrirons ici le jugement qu'en a porté le Cenſeur. M. l'Abbé Genet: « cet Ouvrage, dit-il, qui » manquoit aux Artiſtes, raſſemble ſous un même point de vue, » tous les caractères diſtinctifs de » chaque ſujet Naturel ou Moral, » Sacré ou Profane, Hiſtorique ou » Fabuleux, dont on peut faire uſage dans l'Ornement & la Décoration; il épargne au génie & à » l'imagination le ſoin pénible des » recherches, & l'inconvénient de » ſe ralentir en parcourant la car-

Digitized by Google

» rière immenſe de la Mythologie » & de l'Hiſtoire : il facilite aux » Amateurs des beaux Arts l'expli- » cation des monumens anciens, » & des productions modernes en » genre de Deſſin, Peinture, Sculp- » ture & Architecture ; il préſente » même aux Poëtes des moyens » d'étendre leurs idées, & d'enri- » chir leurs tableaux : il a enfin l'a- » vantage d'entrer dans les grandes » vues de l'illuſtre Conſeiller d'E- » tat, qui préſide à la Police de » cette Capitale, & auquel la nou- » velle Ecole gratuite de Deſſin eſt » redevable de ſon établiſſement. A » Paris, ce 24 Avril 1769.

*Signé* GENET, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.

---

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### DU MOIS DE FÉVRIER 1771.

*HISTOIRE de la réformation ou Mémoires de Jean Sleidan.* 67
*Panégyrique de Saint Louis.* 69
*Panégyrique de S. Louis, Roi de France, prononcé dans la Chapelle du Louvre.* *Ibid.*
*Recueil d'Antiquités dans les Gaules, enrichi de diverſes planches & figures, &c.* 74
*Hiſtoire des Guerres de Flandre.* 79
*Lettres ſur la vérification des Ecritures arguées de faux.* 81
*Traité des Péchés.* 83
*Hiſtoire Naturelle des Glacières de Suiſſe.* 91
*Voyage de France, d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie.* 97
*La Comteſſe de Fayel. Tragédie de Société.* 100
*Il Cinto di Venere.* 102
*Manuel du Naturaliſte.* 107
*Lex Naturæ unica, ſeu de attractione ad impulſionem revocata.* 110
*Nouvelles Littéraires.* 113

Fin de la Table.

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

MARS.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MARS M. DCC. LXXI.

*ESSAI SUR LES DOGMES DE LA MÉTEMPSYCOSE & du Purgatoire, enſeignés par les Bramines de l'Indoſtan ; ſuivi d'un récit abrégé des dernières révolutions & de l'état préſent de cet Empire. Tiré de l'Anglois par M. Sinner, Bibliothécaire.* A Berne, chez la Société Typographique 1771. 1 Vol. *in*-8°. de 306 pages.

L'AUTEUR de cet eſſai a cru appercevoir, dit-il, de la reſſemblance entre quelques Cérémonies qu'on célèbre dans le voiſinage de la Caverne de S. Patrice en Irlande, avec les Myſtères des Anciens, il en recherche l'origine, qu'il fait remonter juſqu'à Pythagore & aux Brachmanes. Il prétend que ce fut chez eux que ce Philoſophe s'inſtruiſit du Dogme de la Métempſycoſe, & que ce Dogme fut connu des Egyptiens, probablement après les conquêtes d'Oſiris dans l'Inde. Ce ſentiment auroit beſoin de preuves & l'Auteur n'en produit aucune. Il a une grande confiance dans ce qui nous a été



Digitized by Google

donné depuis quelque tems par diſtérens Auteurs Anglois qui ne nous paroiſſent pas avoir été mieux inſtruits que les Voyageurs des autres Nations qui les ont précédés. Entêtés des Antiquités Indiennes ils ont ſoutenu des opinions haſardées & deſtituées de vraiſemblance faute d'avoir lu & conſulté les Livres du Pays. Quelques notions très-imparfaites qu'ils ont données en ont impoſé, l'examen que nous en avons fait, & les Ouvrages originaux que nous avons ſous les yeux ne nous permettent pas d'ajouter beaucoup de foi à de ſimples notices ſouvent altérées, quoique nous ne prétendions pas que toutes ſoient à rejeter. L'Auteur M. Sinner commence par donner un extrait de ce qui eſt rapporté ſur les Indiens dans le Recueil des Cérémonies religieuſes : comme cet Ouvrage eſt entre les mains de tout le monde nous ne nous y arrêterons pas. Nous remarquerons ſeulement à l'occaſion du mot *Devetas*, nom que l'on donne dans l'Inde à certaines Divinités, que l'Auteur paroît ſurpris de ce que M. l'Abbé Mignot, de l'Académie des Inſcriptions, a dit que ce mot ſembloit être dérivé du Latin *Deitas*. On ne comprend pas, dit-il, comment ce ſeul & unique mot ſe ſeroit gliſſé dans une Langue & dans un Pays qui n'a jamais eu de communication avec la Langue Latine. Nous avouons que cela eſt ſingulier ; mais, comme on trouve un aſſez grand nombre d'autres mots qui ont exactement les mêmes ſignifications qu'en Latin, on ne peut douter que ces mots n'aient paſſé dans l'Inde par le moyen du Chriſtianiſme ; ainſi certains rapports avec le Chriſtianiſme viennent plutôt du Commerce & de l'établiſſement des Chrétiens dans l'Inde, que du voyage d'Oſiris, & de celui de Pythagore ou des Druides que l'on ſuppoſe avoir été inſtruits du Pythagoriſme. Nous ſouhaiterions que M. Sinner eût apporté en même-tems un peu plus d'exactitude lorſqu'il cite ſes Auteurs. Par exemple, il fait dire à M. Anquetil, en parlant de la Langue Samſcretane, que c'eſt l'idiome original du Code ſacré des Brahmes, qu'ils prétendent que leur Prophète a écrit par inſpiration Divine il y a 4866 ans, ou 3100 environ avant Jeſus-Chriſt. M. Anquetil ne fait aucune mention de cette époque prétendue : Il dit ſeulement, il y quatre mille ans, & il la faut attribuer à M. Sinner qui l'a tirée des Rélations Angloiſes de M. Holwel & Alexandre Dow, qu'il croit les ſeuls qui aient parlé exactement de la Religion Indienne. Nous avons déjà fait voir dans notre Journal combien ce dernier s'étoit trompé à cet égard. M. Sinner ſuppoſe que ces Voyageurs ont été à portée de connoître plus qu'aucun autre tout ce qui a rapport à la littérature de l'Indoſtan, quoique plus bas il avoue qu'ils n'ont pas appris la Langue Samſcretane.

L'eſſai ſur la Religion des Indiens conſiſte en un extrait de ce que Groſe en a rapporté, de Holwel

& enfin de Dow. Enſuite, dans le deſſein de faire voir que la Théologie des anciens Egyptiens paroît être puiſée dans les mêmes ſources que celles de l'Indoſtan, l'Auteur cite un morceau de Porphyre & de Jamblique, d'où il réſulte un rapport de Doctrine entre l'Egypte & l'Inde, rapport qui a déjà été remarqué par pluſieurs ſçavans. Il reſte à ſavoir quelle eſt la Nation qui a emprunté la Doctrine de l'autre. L'Auteur qui voudroit placer les antiquités de l'Inde, au-deſſus de celles de tous les autres Peuples, ou au moins dont le ſentiment tend à ce but, penſe que ce ſont les Egyptiens qui l'ont empruntée des Indiens. Mais il n'allégue aucune bonne raiſon en ſa faveur. Quoique nous ayons une aſſez grande quantité de Mémoires ſur l'Inde, nous n'avons encore rien qui nous inſtruiſe de l'ancienne hiſtoire de ce Pays, nous n'appercevons que quelques fables ſur leſquelles on ne peut rien établir. Il faudroit avoir entre les mains les Livres nationaux & vraiſemblablement nous ſerions bientôt fort éloignés des opinions que l'on veut accréditer.

L'Auteur fait enſuite quelques obſervations ſur Zoroaſtre & ſur ſa Religion, qu'il compare encore avec la Religion Indienne; enfin, il prétend que les Myſtères d'Eleuſis, & ceux de Bacchus appelés *Orphica*, ont paſſé de l'Inde en Egypte, de la en Grèce, d'où ils ont été portés en Europe & qu'ils ſe ſont conſervés juſqu'à préſent en Irlande dans la Caverne de S. Patrice. Il veut encore que pluſieurs Cérémonies des premiers Chrétiens aient la même origine; ainſi, ſuivant M. Sinner, tout ſeroit venu de l'Inde, ce qu'il ne peut prouver, au lieu que nous ſçavons que les Indiens ont reçu des connoiſſances des Chrétiens & des Arabes. L'Auteur paroît avoir oublié qu'il avoit fait un ſi grand cas de ce que Holwel & Dow ont rapporté, puiſque ſur la fin de ce morceau il dit que l'on trouve, dans leurs Ouvrages, des variations conſidérables, qu'ils ne ſont pas même d'accord ſur ce qu'ils diſent des Livres ſacrés des Indiens, d'où il conclut qu'on n'aura des lumières un peu ſatisfaiſantes ſur la Théologie des Bramins qu'après qu'on aura appris la Langue Samſcretane.

Ce morceau dont nous venons de rendre compte eſt ſuivi d'un extrait de Beverell, *Délices de la Grande Bretagne* Tome VIII. C'eſt une deſcription de ce que l'on appelle le Purgatoire de S. Patrice. Il y joint un extrait des *Acta Sanctorum* au XVII Mars, & pluſieurs autres extraits pour la connoiſſance deſquels nous renvoyons à l'Ouvrage même.

Ce qui nous a paru de plus intéreſſant dans ce Volume eſt le fragment de l'hiſtoire de l'Indoſtan, traduit de l'Anglois de M. Alexandre Dow. On y trouve le détail des révolutions arrivées à la Cour de Dehli depuis l'invaſion de Schah-Nadir, autrement appelé

Digitized by Google

Thamas Kouli-khan en 1738 jusqu'en 1766, avec un état de l'Indoſtan & des Princes qui partagent entre eux ce vaſte Pays.

Dans un Gouvernement tel que celui de l'Indoſtan, dit M. Dow, l'amour du bien public & la bonne-foi n'exiſtent pas ; les Peuples paſſent ſans murmurer d'un joug à l'autre & chacun voit d'un œil indifférent la miſère de ſon voiſin, ſans avoir d'autre ſoin que celui de ſe ſouſtraire lui-même à la calamité publique. L'Empereur eſt abſolu & n'eſt contraint par aucune Loi. Il diſpoſe de la vie & de la fortune des plus grands Seigneurs comme de celle du dernier de ſes Sujets. Toutes les terres de l'Indoſtan ſont regardées comme appartenant en propriété à l'Empereur, excepté quelques diſtricts poſſédés en héritage par des Princes. Les enfans héritent de leurs pères par l'indulgence du Souverain. Le Prince nomme ſon ſucceſſeur à ſon choix, la légitimité de la naiſſance ne donnant aucune prérogative à cet égard.

L'Empire du Mogol étoit rempli de diviſions inteſtines dans le tems que Nadir Schah Roi de Perſe étoit dans la Province de Candahar : les Omras mécontens réſolurent de l'inviter à entrer dans l'Indoſtan, chacun d'eux avoit des intérêts différens, tous lui facilitèrent l'entrée du Pays, eſpérant tirer parti de ce bouleverſement. Deux Généraux trahirent Mahmoud, alors Empereur du Mogol, & ce Prince ſe vit forcé d'aller implorer la clémence de Nadir Schah qui entra peu de tems après dans Dehli. Quelque tumulte arrivé dans cette Ville obligea le Roi de Perſe à ordonner à ſes Soldats de maſſacrer tout ce qui ſe trouveroit dans les rues, & il périt dans cette occaſion plus de cent mille hommes. La terreur étoit ſi grande que les hommes au lieu de ſe défendre mettoient bas leurs armes & ſe laiſſoient égorger. Un ſeul Soldat Perſan maſſacroit des familles entières. Quantité d'Indiens, pouſſés par une barbare coutume, enfermoient leurs femmes & leurs enfans dans les maiſons, y mettoient le feu & s'y jetoient après ; d'autres ſe précipitoient dans des puits. Le butin que le Roi de Perſe emporta fut eſtimé quatre-vingts millions ſterling. Après avoir enlevé de Dehli tout ce qu'il pouvoit, il rétablit Mahmoud Schah ſur le Trône, celui-ci continua de n'avoir que le vain titre de Souverain, il n'étoit plus reſpecté par les Nabab ni par les Rajas qui s'arrogèrent dans leurs Provinces une autorité abſolue ; les Marates firent des incurſions. Mahmoud eut pour ſucceſſeur ſon fils Ahmed qui fit la paix avec les Marattes. Il perdit pluſieurs Provinces de ſon Empire & fut dépoſé. On mit à ſa place Alemghir & on ne lui laiſſa aucune autorité, il fut maſſacré en 1761. On lui donna pour ſucceſſeur Schah Dghehan, les Marattes entrèrent dans ſa Capitale & le firent priſonnier. Il n'avoit régné que quelques ſemaines.

Digitized by Google

Pour plaire aux Omras ces Marattes mirent ſur le Trône Dgehan Bucht. Les malheurs arrivés à tous ces Princes ont été occaſionnés par leur foibleſſe & par la perfidie de leurs Miniſtres, & les diviſions inteſtines, plus que les ennemis du dehors, ont cauſé la perte de cet Empire. Les Provinces de Candahar, de Caboul, de Ghazna, de Pishawir, une partie du Moultan, du Sind ſont ſoumiſes à Abdallah qui poſſéde encore quelques autres Provinces voiſines de la Perſe. Les Seiks ſont une eſpèce de Républicains qui ſe ſont emparés de la Province de Punjab, des deux bords de l'Indus juſqu'au Caſchmir; Dehli eſt entre les mains des Afgans, qui reconnoiſſent Alemghir, mais qui ne lui laiſſent aucune autorité. Les Patans occupent les environs du Gange. Les Jates, les Marattes occupent d'autres contrées. Les Anglois ſont maîtres en partie du Bengale, du Behar & du Decan. L'Auteur ne parle point des poſſeſſions des autres Européens. Ainſi l'Indoſtan eſt entiérement diviſé & l'Empire du Mogol tellement démembré qu'on peut le regarder comme détruit. Tout ce morceau d'hiſtoire eſt intéreſſant, & l'on doit ſçavoir gré à l'Auteur de l'avoir publié. Mais, en le donnant en François, il auroit dû écrire les noms propres conformement à la prononciation Françoiſe, & ne pas conſerver l'Angloiſe qui nous rend tous ces noms défigurés. Nous croyons, malgré les obſervations que nous avons faites, que ce petit Ouvrage, qui n'eſt qu'une ſuite d'extraits, fera plaiſir aux Sçavans qui ſe tiendront en garde contre quelques préjugés de l'Auteur.

Digitized by Google

*LE CHOU-KING, UN DES LIVRES SACRÉS DES CHINOIS, qui renferme les fondemens de leur ancienne hiſtoire, les principes de leur Gouvernement & de leur Morale. Ouvrage recueilli par Confucius, traduit & enrichi de notes par feu le P. Gaubil, Miſſionnaire à la Chine. Revu & corrigé ſur le texte Chinois, accompagné de nouvelles notes, de planches gravées en taille-douce & additions tirées des Hiſtoriens originaux, dans leſquelles on donne l'hiſtoire des Princes omis dans le Chou king. Par M. de Guignes, Profeſſeur de la Langue Syriaque, au Collège de France, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, Interprète du Roi pour les Langues Orientales, Garde de la Salle des Antiques du Louvre, Cenſeur Royal & Membre des Sociétés Royales de Londres & de Gottingue.*

*On y a joint un Diſcours préliminaire, qui contient des recherches ſur les tems antérieurs à ceux dont parle le Chou-king, & une notice de l'Y-king, autre Livre Sacré des Chinois.* A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, &c. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-4°. Pag. 474. ſans la Préface & le Diſcours Préliminaire.

Le P. Gaubil avoit autrefois envoyé de Pé-king en France cette Traduction qu'il avoit faite du *Chou king*. M. de Liſle avoit tiré, de l'original qui s'eſt perdu, une copie ſur laquelle ont été faites deux autres copies, l'une poſſédée par M. de Guignes, & l'autre conſervée à la Bibliothèque du Roi. Toutes deux ſont défectueuſes, & ne peuvent être exactement corrigées l'une par l'autre. C'eſt ce qui a déterminé M. de Guignes à comparer la Traduction avec le texte Chinois. Cet examen lui a fait connoître que le P. Gaubil ayant plutôt paraphraſé que traduit, s'étoit ſouvent écarté du laconiſme & de la préciſion qui régnent par-tout dans l'original. Ce Jéſuite s'eſt pourtant moins donné de liberté que le P. Couplet qui a traduit auſſi des Ouvrages Moraux de Confucius. Pour préſenter, autant qu'il étoit poſſible, l'Ouvrage Chinois avec le caractère qui lui eſt propre, M. de Guignes, l'a relu à pluſieurs repriſes, afin d'en bien ſaiſir la penſée, & dans les endroits difficiles il a conſulté les Commentateurs Chinois. Ce travail l'a mis à portée de refondre & d'abréger la Traduction du P. Gaubil, en lui communiquant plus de force & d'exactitude. Il ne prétend pourtant pas avoir par-tout ſaiſi la préciſion ſentencieuſe du texte; mais il ſe flatte que ſon travail ſera utile à ceux qui voudront s'appliquer à l'étude du Chinois; & c'eſt un des objets qu'il s'eſt propoſés. Il auroit pu ſupprimer quelques répétitions, mettre plus d'ordre dans quelques Chapitres; & retrancher, après le P. Gaubil, quelques manières de parler

parler ſingulières ; mais c'eût été donner à l'Ouvrage une parure étrangère, & lui faire perdre l'air original qui lui appartient. Il a conſervé les notes ajoutées par le P. Gaubil pour réfuter ceux qui accuſent les Chinois d'Athéiſme : mais, dans la Traduction des textes relatifs à cette matière, libre de toute prévention & de tout deſir d'entrer dans cette diſpute, il n'a ſuivi que les Lois de la fidélité. Il a de plus ajouté des ſommaires à chaque Chapitre, traduit quelques paragraphes qui manquoient dans les deux copies, & rétabli partout la prononciation des noms Chinois.

L'Ouvrage en lui même eſt un Livre tenu pour ſacré par une Nation ſage & éclairée ; il eſt la baſe de ſon Gouvernement, l'origine de ſa légiſlation, le livre dans la lecture duquel ſes Souverains & ſes Miniſtres doivent ſe former, la ſource la plus pure & la moins équivoque de ſon hiſtoire, le plus important des Livres ſacrés de la Chine, pour lequel on n'a pas moins de vénération que nous n'en avons pour les textes de l'Ecriture Sainte, & auquel on n'oſeroit changer un ſeul de ſes caractères qui tous ont été comptés, & ſont au nombre de vingt-cinq mille ſept cens. Il ſe diſtingue par l'auſtérité de ſa morale. Par-tout il enſeigne la vertu, l'attachement le plus inviolable au Souverain, le plus profond reſpect pour le culte réligieux, la plus parfaite ſoumiſſion aux Magiſtrats. Il preſcrit les devoirs de ces Magiſtrats & de tous les Officiers envers les peuples, regardés comme les enfans du Souverain, & les obligations du Souverain lui-même, auquel on accorde à peine quelques délaſſemens.

C'eſt par les Lois contenues dans cet Ouvrage qu'anciennement les Chinois admirés de toutes les Nations, ont été pris pour arbitres par leurs voiſins. On ſeroit tenté de croire que la Morale du Chouking a été puiſée dans les écrits des Stoïciens, ſi l'on ne ſçavoit pas que la mort de Confucius qui n'a été que le Compilateur & le Reviſeur d'un Livre dont les différentes parties exiſtoient avant lui, a précédé les fondateurs de cette Secte. C'eſt donc un des plus anciens Livres que nous ayons ; s'il en faut même croire les Chinois, on y trouvera des parties qui remontent à la plus haute antiquité ; car ils penſent que les Chapitres qui concernent *Yao* & *Chun* ont été compoſés par des Auteurs contemporains. Or, ſuivant la Chronologie ordinaire des Chinois, *Yao* régnoit vers l'an 2357 avant Jeſus-Chriſt. Mais M. de Guignes n'eſt pas ſi crédule, ni ſur l'ancienneté de ces Chapitres, ni ſur celle des faits qui y ſont racontés. Il y remarque même des détails qui font naître de violens ſoupçons ſur l'ancien état de l'Empire Chinois. Il paroît durant les deux premières Dynaſties, c'eſt-à-dire juſqu'à l'an 1122 avant Jeſus-Chriſt, renfermé dans un territoire très-borné, & même dans un ſeul canton, qu'on quit-

toit lorſque la néceſſité des vivres forçoit d'en chercher un autre. A cette époque Von-vang fondateur de la troiſiéme Dynaſtie, partant de l'Occident avec 3000 hommes, s'empare de la Chine, renferme dans une Ville tous les anciens Sujets de l'Empereur détrôné, leur donne de nouvelles Lois, & parvient à changer toute la Nation. Tcheou-kong, frère du Conquérant en fut le véritable Légiſlateur. Par ſes ſoins le Gouvernement prend une nouvelle forme, les Cérémonies religieuſes ſont mieux réglées, on commence à s'appliquer à la Philoſophie. Un Chapitre du Chou-king contient les idées qu'on avoit alors de cette ſcience: il a quelque rapport, dit M. de Guignes, avec le Traité d'Ocellus Lucanus, mais il eſt plus imparfait, parce qu'il eſt plus ancien. Alors l'Empire avoit encore peu d'étendue. Les troubles qui ſurvinrent depuis firent oublier les ſages établiſſemens de Tcheou-kong; les monumens hiſtoriques furent négligés juſqu'au tems de Confucius vers l'an 550 avant notre ère. Ce Philoſophe les raſſembla en un ſeul corps avec des Mémoires concernant l'établiſſement de la troiſiéme Dynaſtie, & des principes de légiſlation; mais on n'a pas tous les Chapitres qui exiſtoient anciennement. Ce qui reſte du Chou-king n'eſt pourtant pas ſeulement un Traité de Morale & de Politique: on doit le regarder comme l'*unique monument de l'ancienne hiſtoire de la Chine*, parce que les inſtructions morales & politiques n'y ſont rapportées qu'à l'occaſion des évènemens.

Ce n'eſt pas qu'il ne laiſſe bien des lacunes dans l'ancienne hiſtoire de la Nation. Il n'y eſt parlé que de vingt Empereurs, qui ne ſe ſuccèdent même pas immédiatement, & dont quelques-uns ne ſont qu'indiqués. On commence par *Yao* & par *Chun*, enſuite on vient à la premiere Dynaſtie nommée *Hia*, dont cinq de ſes Empereurs ſont nommés, les douze autres ſont omis. Des vingt-huit Empereurs de la ſeconde, cinq ſeulement ſont déſignés. Enfin, dans la troiſiéme, juſqu'au règne de *Ping-vang*, 770 ans avant Jeſus Chriſt il n'eſt queſtion que de ſix Empereurs, on garde le ſilence ſur les huit autres. On n'y trouve d'ailleurs ni époque ni date, ni durée des règnes, ſi l'on excepte les règnes de quatre ou cinq Princes. Le Cycle Chinois n'y eſt employé que pour déſigner les jours, au lieu que les Hiſtoriens poſtérieurs l'ont adapté aux années.

Pour donner une idée plus exacte de l'hiſtoire ancienne de la Chine, M. de Guignes a rapporté entre les différens Chapitres de ce Livre, 1°. l'hiſtoire des Princes mêmes dont parle le Chou-king, parce qu'elle n'y eſt pas complète. 2°. Celle des Princes omis. Il a tiré ces additions d'un ancien Ouvrage Chinois intitulé *Tſou chou*, compoſé avant l'incendie des Livres, vers l'an 297 avant Jeſus-Chriſt, & découvert vers l'an 285 de l'Ere

Digitized by Google

Chrétienne. Il y a joint quelques remarques tirées d'un Ouvrage authentique, univerſellement eſtimé à la Chine, qui porte le titre de *Kang mo*.

Ces obſervations feront connoître les variations & les incertitudes de la Chronologie Chinoiſe. Enfin, aux remarques du P. Gaubil tirées des Commentateurs Chinois, il en a ajouté d'autres, lorſqu'il les a a jugé néceſſaires. Mais pour ne pas les trop multiplier, il a renvoyé à la fin de l'Ouvrage une ſuite de notes qui forment une eſpèce d'eſſai ſur les antiquités Chinoiſes, & qu'il a tirées de Livres eſtimés à la Chine.

Le ſtyle du Chou king, dit M. de Guignes, ſurpaſſe en ſimplicité, en nobleſſe, en élevation tout autre ſtyle. Vérité dans les idées, élégance & conciſion dans les expreſſions. Souvent chaque membre d'une phraſe eſt compoſé d'un même nombre de caractères, qui riment & jouent en quelque ſorte entr'eux. Mais ce qui le rend fort difficile à entendre, c'eſt qu'en Chinois il n'y a aucune marque de déclinaiſon, de conjugaiſon, de tems, de perſonnes, ni preſque point de particules.

Voici un échantillon de leur manière de s'exprimer. *Faire bien, arriver lui cent bonheurs, faire non bien arriver lui cent malheurs*, pour dire que *celui qui fait le bien eſt comblé de biens, celui qui fait le mal eſt accablé de maux.*

S'il en faut croire les Chinois, dès la plus haute antiquité, la rédaction de l'hiſtoire n'étoit pas abandonnée à toutes ſortes de perſonnes; l'Empereur & les Princes tributaires avoient chacun leurs Hiſtoriens publics. Il y en avoit même de deux eſpèces ſous les deux premières Dynaſties, l'un appelé l'Hiſtorien de la gauche, qui étoit chargé d'écrire les paroles des Princes, l'autre l'Hiſtorien de la droite qui écrivoit leurs actions. Sous la Dynaſtie ſuivante on en ajouta encore deux. La fidélité qu'ils apportoient à cette compoſition eſt célébrée. Pluſieurs ont mieux aimé s'expoſer à la mort que de ne pas inſérer dans leurs Annales les défauts des Souverains. Le grand Hiſtorien étoit un des principaux Officiers de l'Empire, & n'étoit pas moins conſidéré que le premier Miniſtre. La vérité de ce récit ſuppoſée, quelle perte ne cauſa pas la barbarie de l'Empereur *Chi-hoang-ti* qui fit brûler les anciens monumens hiſtoriques l'an 213 avant Jeſus-Chriſt, avec 4 à 5 cens Lettrés, & ne conſerva que les Livres des Sciences & l'hiſtoire de ſa famille. Nous verrons dans la ſuite le motif d'une pareille entrepriſe. L'Empereur Venti, trente ſept ans après, fit rechercher les Livres qui avoient pu échapper aux flammes, & découvrit entre autres le Chou-king. La charge de grand hiſtorien fut rétablie, & *Se-ma-tſien*, qui en fut revêtu, recueillit vers l'an 97 avant Jeſus-Chriſt, ces débris en petit nombre, compoſa des Mémoires ſur l'ancienne hiſtoire, & forma un ſyſtême de Chronologie. C'eſt



Digitized by Google

la première hiſtoire compléte de la Chine qui exiſte à préſent. Dans la ſuite, & de ſiècle en ſiècle, on publia l'hiſtoire de chaque Dynaſtie, où ſe trouvent tous les détails relatifs à la vie des Princes, des grands Officiers, des Miniſtres, au Gouvernement, à la Phyſique, & en général aux Sciences & aux Arts. Ce Recueil d'hiſtoire authentique, compoſée par des Hiſtoriens publics eſt tout entier à la Bibliothèque du Roi; on le connoît ſous le nom des vingt-un Hiſtoriens.

Après cette premiere claſſe d'Hiſtoriens authentiques les Chinois placent les Chroniques. Quelque tems après l'incendie, on en trouva une petite compoſée par Confucius, qui ſervit de modèle pour d'autres plus étendues. Les plus conſidérables ſont à la Bibliothèque du Roi. Vers le premier ſiècle de l'ère Chrétienne, pour imiter les Anciens, on fit revivre la charge d'*Hiſtorien de l'intérieur*, obligé d'écrire ce qui ſe paſſoit & diſoit au-dedans du Palais: elle fut donnée à une femme. On en vit éclore beaucoup de Mémoires, qui revus par des Miniſtres & des Sçavans furent publiés au 7^e^ ſiécle de l'ère Chrétienne.

Outre ces trois claſſes de Livres hiſtoriques, les Chinois ont compoſé diverſes hiſtoires particulières de l'Empire, des Chroniques & des Mémoires, qui, n'étant pas revêtus de l'autorité publique, ſont moins authentiques que les précédens, & forment trois claſſes d'un ordre inférieur. On ne laiſſe pas d'y trouver des morceaux très-curieux, par exemple une petite Chronique appellée *Tſou-chou*, ſeul monument ſuivi qu'aient les Chinois ſur leur ancienne hiſtoire. Des ſoupçons ſur ſon autorité n'ont pas permis de le ranger dans les premières claſſes.

Une ſeptième claſſe renferme des Ouvrages compoſés ſur les difficultés que préſente l'hiſtoire, ſur le caractère des hiſtoriens, ou ſur quelques points particuliers.

Dans une huitième, on range les Collections des Réglemens faits ſous les différentes Dynaſties, l'hiſtoire du Gouvernement, les Monnoies, le Commerce, &c. La liſte & l'hiſtoire de tous les Officiers publics, les Collections d'Ordonnances ſur les peines décernées contre les criminels, forment encore deux claſſes d'Ouvrages.

La Géographie eſt l'œil de l'hiſtoire; auſſi n'a-t elle pas été négligée par les Chinois. On peut même dire qu'ils ſont riches en ce genre, quoique leurs Cartes ſoient mal faites. « Celles qui ſe trouvent dans leurs Ouvrages, dit » le ſçavant Académicien, ne préſentent qu'un amas de noms placés ſeulement au Nord, ou au » Sud, à l'Orient ou à l'Occident » d'un fleuve ou d'une montagne ». Néanmoins rien de plus détaillé que la deſcription de l'Empire faite par ordre de l'Empereur Kan-hi. Cet Ouvrage immenſe, qui ſe trouve à la Bibliothéque du Roi, eſt en plus de 300 volumes, &

Digitized by Google

contient quinze parties, ſelon le nombre des Provinces. Rien n'y eſt oublié. Enfin les 12, 13 & 14 claſſes de Livres hiſtoriques contiennent les Calendriers, les Généalogies, la connoiſſance des familles, les Tables Chronologiques, & les Dictionnaires hiſtoriques. Les Chinois ont encore eu l'attention de conſerver dans de grands Recueils tous les petits Ouvrages qui pourroient ſe perdre. Deux de ces Recueils ſe trouvent à la Bibliothéque du Roi qui n'eſt pas moins riche dans les autres parties de la Littérature Chinoiſe.

Cette Nation partage tous ſes Livres en quatres claſſes. La première eſt celle des Livres Sacrés, dans laquelle elle comprend tout ce qui concerne l'étude de la Langue : la ſeconde celle des Hiſtoriens : la troiſième celle des Philoſophes, & la quatrième celle des mêlanges, comme Poëſie, Eloquence, &c.

Rien de plus louable que les attentions des Chinois pour leur Hiſtoire. Des Sçavans choiſis, & à portée de ſçavoir tout ce qui ſe paſſe dans le Gouvernement, écrivent ſéparément ce qu'ils apprennent, & dépoſent ces Manuſcrits dans un Bureau fermé qui ne s'ouvre qu'après l'extinction de la famille régnante.

Alors on compoſe l'hiſtoire de la Dynaſtie après l'examen de tous ces écrits. Il y a, dans les Provinces, de ſemblables Bureaux qu'on ouvre tous les quarante ans, pour compoſer l'hiſtoire de chaque Province. Comme il eſt honorable pour les familles d'être nommées dans l'hiſtoire, elles trouvent le moyen, avec de l'argent, de faire gliſſer dans les Bureaux des détails flatteurs & altérés : probablement les graces du Prince produiſent à la Cour le même effet. La nature d'un ſi bel établiſſement n'en fait pas moins d'honneur à la Nation.

Tant de précautions pour la vérité de l'Hiſtoire, tant d'Ouvrages hiſtoriques ont ſéduit les Miſſionnaires & les Sçavans de l'Europe. Pluſieurs ont cru que la Chronologie Chinoiſe étoit préférable à tout ce que nous avons en ce genre. D'autres Ecrivains ont été encore plus loin pour prolonger l'antiquité du monde. Combien de fois n'a-t-on pas cité les Annales Chinoiſes comme remontant, ſans interruption, depuis le tems préſent juſqu'au règne d'Yao vers l'an 2357 avant Jeſus Chriſt, comme écrites, dans toutes leurs parties, par des Auteurs contemporains, comme bien circonſtanciées, & fondées ſur des obſervations Aſtronomiques qui ſe trouvent conformes au calcul de nos plus ſçavans Aſtronomes? Cet éloge eſt magnifique, mais eſt-il vrai ? Il ne l'eſt qu'à certains égards ; il eſt faux à d'autres. Suivons le ſçavant Académicien dans l'idée qu'il en donne.

L'immenſe Recueil des vingt-un Hiſtoriens contient environ cinq cens volumes, dont quatorze renferment tous les Mémoires hiſtoriques depuis Yao juſques vers l'an 200 avant Jeſus-Chriſt, le reſte appartient aux tems poſtérieurs:

Digitized by Google

de ces quatorze volumes, ſept ne contiennent que quelques tables généalogiques. On voit déjà que, pour les tems anciens, l'hiſtoire doit ſe réduire à peu de choſe. Mais, pour établir ſon parallèle, M. de Guignes examine un abrégé univerſellement eſtimé à la Chine, dans lequel on a employé ces Mémoires, en ſupprimant les répétitions. Il eſt intitulé *Tong kien-kang-mo*. L'exemplaire de la Bibliothéque du Roi eſt en cent Volumes, celui de M. de Guignes en 56, parce que le caractère en eſt plus petit. La moitié du ſecond volume, c'eſt-à-dire 75 pages & le troiſiéme volume entier, qui eſt de 111 pages chargées de notes plus amples que le texte, préſente l'hiſtoire depuis le règne d'Yao juſqu'au commencement de la troiſième Dynaſtie, c'eſt-à-dire toute l'hiſtoire de la première qui a duré 440 ans, & celle de la ſeconde qui a ſubſiſté 646 ans. Ajoutez 150 ans pour les règnes d'Yao & de Chun. Telle eſt l'étendue de l'hiſtoire de la Chine pendant environ les 1236 premières années.

L'Hiſtoire de la troiſième & de la quatrième Dynaſtie juſqu'à l'an 207 avant Jeſus-Chriſt devient plus étendue, à meſure qu'elle s'éloigne des tems anciens; elle occupe neuf volumes. Dans les quarante-quatre autres ſe trouve toute l'hiſtoire depuis l'an 207 avant notre Ere juſques vers l'an 1368 de Jeſus-Chriſt. Quelle diſproportion entre ces différentes parties : quelle diſette de détails dans la première qui renferme douze ſiécles, ſur laquelle néanmoins peuvent ſeulement inſiſter ceux qui ſont entêtés des Antiquités Chinoiſes. Que ſera-ce encore, ſi l'on réfléchit que cette partie offre de longs diſcours moraux, tirés du Chou-king, & auſſi incapables de ſervir à la Chronologie qu'à l'Hiſtoire ?

Mais peut-être cette première partie offre-t-elle au moins une ſuite de règnes, de générations, & d'obſervations Aſtronomiques ? D'abord on n'y voit, pour les douze premiers ſiécles, qu'une ſeule éclipſe de Soleil, énoncée d'une manière très-obſcure dans le texte du Chou-king, où elle eſt rapportée. Le texte porte que ſous le règne de *Tſong kan*, « au premier » jour de la derniere Lune d'Au» tomne, le Soleil & la Lune en » conjonction n'ont pas été d'ac» cord dans *Fang* ». Le P. Gaubil avertit que l'expreſſion n'a *pas été d'accord* déſigne une éclipſe du Soleil, & que *Fang* eſt une conſtellation qui commence par l'étoile du π du Scorpion, & finit par occidental près du cœur du Scorpion.

M. Freret & d'autres ont diſſerté ſur cette éclipſe; les Aſtronomes Chinois en ont fait autant de leur côté; & jamais on n'a pu s'accorder pour le calcul, parce que le Chou-king ne marque ni l'année du règne de l'Empereur, ni le jour du cycle où le phénomène arriva. Le P. Gaubil, qui le ſuppoſoit de la ſixième année du règne de Tſong-

Digitized by Google

kan, l'a fixé à l'an 2154 avant Jeſus Chriſt. M. Frèret, partant de la même ſuppoſition, & conformément au calcul de M. Caſſini, le place à l'an 2007. Une obſervation Aſtronomique ſujette à une incertitude pareille eſt elle propre à fixer la Chronologie?

Le Chou king parle encore d'une obſervation des Solſtices du tems d'Yao, mais avec ſi peu de détail, & avec tant d'obſcurité qu'elle laiſſe dans le même embarras, & diviſe les Aſtronomes; parce que, pour le calcul, il faut partir de quelque hypothèſe haſardée & incertaine. Dans le ſecond eſpace de tems, c'eſt-à-dire depuis l'an 1122 juſqu'à l'an 722 avant Jeſus-Chriſt, il eſt queſtion d'une autre obſervation de Solſtice, ſous le règne de *Vou vang* vers l'an 1104 avant Jeſus-Chriſt. C'eſt, ſelon M. Freret, la première de cette eſpèce qui ait quelque certitude. De-là juſqu'à l'an 776 on ne trouve qu'une éclipſe arrivée cette année même ſous le règne d'*Yeou-vang*. C'eſt à quoi ſe réduiſent toutes les obſervations Aſtronomiques durant les ſeize premiers ſiècles de l'hiſtoire Chinoiſe.

Comment peut-on donc ſoutenir que cette hiſtoire, par une chaîne Chronologique fondée ſur des calculs certains d'Aſtronomie, remonte aux plus anciens tems? Il eſt vrai que vers l'an 722 avant Jeſus-Chriſt les obſervations commencent à ſe multiplier. Depuis cette époque juſqu'à l'an 480 avant l'Ere Chrétienne, Confucius, dans un Ouvrage de ſa façon intitulé *Tchun-tſieou*, a rapporté 36 éclipſes avec une exactitude propre à fixer la Chronologie; il y en a du moins 31 parfaitement conformes au calcul Aſtronomique.

Il eſt très ſingulier, comme M. de Guignes l'obſerve avec raiſon, que les Chinois dont on vante ſi fort les connoiſſances Aſtronomiques n'aient marqué dans leurs Annales que deux éclipſes pendant l'eſpace de quinze cens ans, & cela d'une manière ſi équivoque, tandis que leurs obſervations ſuivies & propres à fixer la Chronologie ne commencent qu'en 722 avant Jeſus-Chriſt. Il ne l'eſt pas moins que cette dernière circonſtance concoure avec l'Ere de Nabonaſſar qui ſervoit de baſe au calcul des Aſtronomes Grecs. Cette Ere qui avoit commencé le 26 Février de l'année 747 avant Jeſus-Chriſt, à midi ſous le Méridien de Babylone, ne précède que d'une vingtaine d'années l'époque de *Tchun-tſieou*. Il y a beaucoup d'apparence, conclut M. de Guignes, que Confucius Auteur de cet Ouvrage, qui eſt né 550 ans avant Jeſus-Chriſt, avoit eu connoiſſance des obſervations Aſtronomiques faites à Babylone, & que ces obſervations ont ſervi au progrès de l'Aſtronomie chez les Chinois.

On ſçait, ſur le rapport de Porphyre & de Simplicius, que, durant le ſéjour d'Alexandre à Babylone, Calliſthène découvrit des obſervations Aſtronomiques, dont quelques-unes avoient 1903 ans d'ancienneté,

Digitized by Google

ce qui remonte à l'an 2234 avant Jesus Christ. Or, suivant plusieurs Chronologistes Chinois, Yao qui établit à la Chine des Astronomes, & sous qui l'on fit l'observation des Solstices, régnoit en 2227 avant Jesus-Christ, ce qui ne diffère que de six-à-sept ans de l'époque donnée par Callisthène. Cet accord doit surprendre. D'ailleurs Aristote témoigne que les Egyptiens avoient de très-anciennes observations Astronomiques : il parle d'une conjonction des Planètes avec les étoiles fixes, qui étoit de la plus haute antiquité. Les Chinois parlent d'une conjonction absolument semblable qu'ils rapportent au règne de *Tchuen hio*, c'est-à-dire à des tems incertains dont on n'a que des connoissances confuses. Les Chinois auroient-ils donc eu quelque connoissance de ces observations, & les auroient-ils appropriées à leur Histoire ? Je ne décide rien sur ce sujet, dit M. de Guigues; mais ce rapport a quelque chose de frappant.

Le Sçavant Académicien jetant ensuite un coup-d'œil sur les règnes des premiers Empereurs de la Chine pendant les douze premiers siècles, n'y trouve que de l'incertitude. L'Histoire ne lui offre qu'une simple Table Chronologique, presque entiérement destituée de détails. Quant aux règnes de Fohi, de Chin nong, & de Hoang-ti, l'histoire n'offre que des fables. L'époque du règne de Fo-hi est placée par les uns à l'an 2952, par d'autres à l'an 3300 avant J. C., & cela sur des suppositions arbitraires. L'histoire de ce Prince & de ses successeurs jusqu'à Yao, n'a été écrite qu'après le commencement de l'Ere Chrétienne, & tient de l'incertitude des tems fabuleux.

Elle commence à marcher d'un pas plus sûr dès les règnes d'Yao & de Chun; mais les Chronologistes Chinois ne peuvent s'accorder sur les époques. Une multitude d'opinions différentes les divise sur le commencement du règne d'Yao, & cette différence s'étend depuis l'an 2000 jusqu'à l'an 2411 avant Jesus Christ. Ils ne sont pas plus d'accord sur l'histoire des deux Dynasties suivantes, celles de *Hia* & de *Chang*. Tel Prince à qui un Historien donne 18 ans de règne, en a cinquante-un suivant un autre Historien. La durée totale de la Dynastie de Hia sera de 471 ans, de 482, ou de 440, selon qu'on se décidera pour tel ou tel Historien. Celle de la Dynastie nommée *Chang* sera pareillement, ou de 496, ou de 600 ou de 645 ans.

Que sera-ce si, à cette incertitude de la Chronologie, on joint la stérilité dans les détails historiques ? Les articles qui concernent les règnes d'*Yao*, de *Chun* & d'*Yu* doivent leur étendue à de longs discours moraux tirés du Chou-king, & au récit de quelques sacrifices. L'histoire des Empereurs suivans n'est pas plus fertile en évènemens. Tout n'y est presque indiqué que d'une

d'une manière vague : on ne connoît même que les noms de quelques Empereurs.

La ſeconde Dynaſtie n'eſt pas mieux traitée. Les deſcendances généalogiques qui ont rapport à ces deux Dynaſties ne ſont ni mieux ſuivies ni plus certaines. Elles offrent des contradictions & des difficultés qui donnent de l'exercice aux Lettrés Chinois.« Par exemple, » les fondateurs des trois premières » Dynaſties deſcendent du même » Prince ; par les Tables généalo» giques, le Fondateur de la troi» ſième n'eſt pas plus éloigné du » chef commun que le Fondateur » de la ſeconde ; ils ſe trouvent » l'un & l'autre contemporains, » quoique celui de la troiſième dût » être à ſeize générations plus bas ». Que penſer donc de l'enthouſiaſme de quelques-uns de nos Ecrivains pour les Annales de la Chine ? « Les Chinois, dit M. de Gui» gnes, riroient de l'intérêt aveu» gle que nous voulons prendre à » l'authenticité de leur hiſtoire ».

L'habile Académicien trouve auſſi de grandes difficultés dans la deſcription de la Chine, telle que la donne le Chou king, & même dans l'hiſtoire de la troiſième Dynaſtie nommée *Tcheou* qui commença vers l'an 1122 avant Jeſus-Chriſt. Mais en doit-on être étonné quand on conſidère le déſaſtre qu'éprouva la Littérature ſous le règne de Chi hoang ti, & la manière dont ſes pertes furent réparées ? Une Lettre du P. de Mailla adreſſée au P. Souciet, & inſérée dans des obſervations qui ſuivent le Chou-King, nous apprend ce qui détermina ce Prince à détruire les monumens anciens.

Selon les Chinois, un Prince qui précéda Fo hi, & qui vivoit environ 3000 ans avant l'Ère Chrétienne fut le premier qui imagina d'exprimer la penſée par des ſignes. Il inventa de petites cordelettes qui, par le nombre, la différence, & la poſition de leurs nœuds, tenoient en quelque ſorte lieu de caractères. Fo-hi y ajouta de petites lignes nommées *Koua*, qui diverſement combinées déſignoient des objets différens. Elles formoient des eſpèces d'énigmes qu'on eſſaya dans la ſuite d'expliquer. Sous le règne de Hoang ti, Tſang kie Préſident du Tribunal des Hiſtoriens, traça 540 figures ſur le modèle de veſtiges d'oiſeaux qu'il avoit vus imprimés ſur le ſable, en ſe conformant aux règles de Fohi. L'Empereur Chun, environ 2200 ans avant Jeſus-Chriſt, s'apperçut que ce nombre ne ſuffiſoit pas, & dès-lors pluſieurs perſonnes s'appliquèrent à l'augmenter, chacun ſuivant ſon génie & ſon goût. Cette liberté s'accrut tellement ſous les règnes ſuivans, & la diverſité des caractères produiſit une telle confuſion que l'Empereur *Siven vang*, dont le règne commença l'an 826 avant Jeſus-Chriſt eſſaya inutilement d'y remédier. Il chargea *Tcheou* Préſident de l'Hiſtoire de choiſir, de réduire & de déterminer les caractères dont il vouloit qu'on fît uſage dans tout l'Empire.



*Mars.*

Mais il étoit trop peu maître des différentes Provinces de la Chine : aucun des Princes particuliers ne voulut céder, ni abandonner les caractères dont il ſe ſervoit. Chi-hoang-ti, après pluſieurs guerres ſanglantes, ayant réuni en ſa perſonne toute l'autorité, chargea *Li-ſe* ſon Miniſtre de reprendre la réforme des caractères. Li-ſe s'aſſocia pour ce travail deux Sçavans, & réduiſit environ à dix-mille cinq-cens les caractères dont il ſe ſervit pour les Livres qui traitoient de la Médecine, de l'Aſtrologie, des ſorts & de l'Aſtronomie. La difficulté étoit de faire adopter la réforme dans toute l'étendue de l'Empire, & le principal obſtacle venoit des Lettrés attachés aux anciens uſages. Li-ſe repréſenta donc à l'Empereur qu'il importoit d'obliger tout le monde, ſous de grièves peines, de n'employer déſormais que les nouveaux caractères. Quelle confuſion n'étoit-ce pas dans un Etat d'y voir plus de ſoixante-dix manières différentes d'écrire la même choſe ? N'étoit-ce pas un moyen propre à ſuſciter & à entretenir la révolte ? Il ajouta que, pour remédier à cet inconvénient, il ne voyoit d'autre parti à prendre que de faire brûler les Livres Chou-king & Chi-king, & tous les autres, à l'exception de ceux de Médecine, d'Aſtrologie, des Sorts & de l'Hiſtoire des Princes de *Tſin*, (l'Empereur en deſcendoit), d'ordonner ſous peine de la vie, à tous ceux qui en avoient, de les remettre aux Officiers de chaque lieu, pour être reduits en cendres, de faire enſuite punir de mort au milieu des rues quiconque s'aviſeroit de parler du Chou-king & des autres Livres, de punir du dernier ſupplice, avec toute leur famille, ceux qui déformais oſeroient blâmer le Gouvernement préſent, de même que les Officiers qui négligeroient de faire ponctuellement exécuter ces ordres. Chi-hoang-ti approuva cet avis, & en fit hâter l'exécution avec la plus grande ſévérité.

Lorſque, quelque tems après, l'Empereur *Ven-ti* voulut recouvrer le Chou-king, il fallut recourir à un Vieillard qui en ſçavoit par cœur beaucoup de morceaux, & parce que le Livre fut écrit en caractères de ce tems-là, on l'appella *Chou king* de *Fou-cheng* (nom du Vieillard), ou du nouveau texte. Sous le règne de *Vou-ti* vers l'an 140 avant Jeſus-Chriſt, on trouva des Livres écrits en caractères antiques, dans les ruines de l'ancienne maiſon de la famille de Confucius : un de ces Livres étoit le *Chou-king* écrit ſur des tablettes de bambou, rongées de vers en pluſieurs endroits. Pour le déchiffrer, on fit uſage de celui de *Fou-cheng*, & on mit au net 58 Chapitres ; l'Ouvrage entier de Confucius en contenoit, dit-on, 101. Le Père Gaubil ajoute que *Kong-gan-koue*, qui préſidoit à ce travail, & qui commenta les 58 Chapitres, déchiffra le texte des autres quarante-deux, & d'une Préface en caractères antiques, attribuée à Con-

Digitized by Google

fucius ; où le nom & le ſujet de chaque Chapitre ſont indiqués. On eut peu d'égard pour l'Ouvrage donné par Kong-gan-koue, & dans les Collèges on ne liſoit que le Chou-king de Fou-cheng. Les choſes reſtèrent en cet état ſous les *Han*, & quelque tems après. Enfin on examina de nouveau, &, l'an 497 de notre Ere, les 58 Chapitres, qu'on appella le Chou-king du vieux texte, furent généralement reconnus pour ce qu'on avoit de l'ancien Ouvrage de Confucius.

On découvrit encore le *Tchun-ſieou*, autre Ouvrage de Confucius, qui ne remonte qu'à l'an 722 avant Jeſus-Chriſt, & avers l'an 265 de l'Ere Chrétienne, une petite Chronique qui commence à Hoang-ti & finit avec la Dynaſtie des Tcheou, ou vers l'an 782 avant l'Incarnation. Ce n'eſt, dit M. de Guignes, qu'une liſte des Empereurs, avec l'indication de quelques évènemens. Les Mémoires hiſtoriques que Sema-tſien eut ordre de raſſembler (1) étoient en très-petit nombre, & fort imparfaits. Cet Auteur fait remonter le règne de Hoang-ti, par où il débute, vers l'an 2704 de notre Ere. Mais, ſelon le Père de Prémare, c'eſt abuſer de la crédulité des Sçavans de l'Europe que d'élever ſi haut l'antiquité & la ſolidité de l'hiſtoire Chinoiſe, puiſque les Chinois les plus indulgens ne lui donnent qu'environ 800 ans d'antiquité avant l'Ere Chrétienne, & que Se-ma-tſien paſſe chez leurs meilleurs Critiques pour être menteur. Peut-on donc s'empêcher de conclure, avec M. de Guignes que les Rédacteurs des Annales Chinoiſes, bien poſtérieurs au tems dont ils recherchoient les monumens, dépourvus d'un nombre ſuffiſant de Mémoires, réduits ſouvent à des conjectures qui ont donné lieu à diverſes opinions, n'ont pu préſenter qu'une hiſtoire mal liée, peu circonſtanciée, remplie de difficultés & d'incertitude, peu propre en un mot à aſſurer aux Chinois cette haute antiquité qu'on voudroit leur accorder ?

Au reſte M. de Guignes donne le Chou-king, vec tous les acceſſoires qui l'accompagnent, comme le préliminaire d'un travail long & pénible qu'il a entrepris pour ſuivre les rapports qu'il a cru appercevoir entre les Chinois & les Egyptiens. Il publie en même tems, ſous le titre de Diſcours préliminaire, un écrit compoſé autrefois par le P. de Prémare, ou des *recherches ſur les tems antérieurs à ceux dont parle le Chou-king, & ſur la Mythologie Chinoiſe*. Cet

(1) On dit pag. 38 de la Préface que cet ordre lui fut donné l'an 176 avant Jeſus-Chriſt, & pag. 17. qu'il raſſembla ces Mémoires vers l'an 97 avant Jeſus-Chriſt. C'eſt peut-être une faute d'impreſſion. On convient aſſez généralement que l'Ouvrage de Se-ma-tſien, intitulé *Se-ki* précéde d'environ 100 ans l'Ere Chrétienne.



Digitized by Google

Ouvrage mettra les Sçavans à portée de juger des tems antérieurs à Yao, & des Traditions admiſes par les Chinois. Mais ce ſçavant Miſſionnaire, ſi verſé dans la Langue Chinoiſe, avoit adopté un ſyſtême bizarre qui lui étoit commun avec d'autres. Comme on trouve dans l'hiſtoire Chinoiſe des détails qui ne paroiſſoient pas convenir à la Chine, pluſieurs Miſſionnaires ont penſé que toute cette ancienne hiſtoire n'étoit qu'une allégorie, que les Rois ou Princes dont il eſt parlé dans le Chou-king, n'ont jamais exiſté, que ceux qui ſe ſont diſtingués par leurs vertus n'étoient que des types du Meſſie, & en conſéquence ils ont cru retrouver tous nos Myſtères annoncés prophétiquement dans cette hiſtoire allégorique. Ce ſyſtême frondé par le plus grand nombre des Miſſionnaires étoit le ſyſtême favori du P. de Prémare, du P. Bouvet, & de quelques autres, & le premier a fait uſage de toutes ſes connoiſſances pour l'établir. C'eſt ſous ce point-de-vue qu'il avoit travaillé ſur les tems fabuleux de la Chine, & M. de Guignes lui a rendu ſervice, en retranchant d'un morceau plein d'érudition ce qui avoit rapport à une idée ſi ſingulière. Il a revu tous les paſſages Chinois cités à la marge, ce qui rend l'Ouvrage très-précieux, puiſqu'on y trouve toutes les anciennes fables Chinoiſes. On y verra que la plupart des Auteurs cités n'ont pas précédé, de plus de 200 ans, l'Ere Chrétienne, qu'il y en a très-peu antérieurs à cette époque, & que ceux ci n'ont pas formé un corps complet de ces fables. Les autres, qui ſont en grand nombre ſont poſtérieurs à notre Ere. Ainſi les Chinois n'ont pas un ancien corps de Mythologie, comme nous l'avons pour les Grecs dans Homère, dans Héſiode, &c.

A la ſuite du Chou-king M. de Guignes a placé une notice du plus ancien Livre Canonique des Chinois, nommé *Y-king*. Elle a été compoſée par M. Visdelou. Mais c'eſt moins un Livre qu'une énigme qui a pour baſe les vingt-quatre traits ou petites lignes, imaginées, dit-on, par Fo-hi. Douze ſiècles avant l'Ere Chrétienne l'Empereur Ven-vang eſſaya par de courtes notes de donner le mot de l'énigme. Tcheoukang ſon fils y ajouta une interprétation plus ample, & dans le cinquième ſiècle avant Jeſus Chriſt Confucius publia un Commentaire pour éclaircir à la fois la Table de Fohi, & les notes des deux Empereurs. Par-là il donna à cet Ouvrage toute la forme qu'il a; de ſorte que les Commentaires ſont en quelque ſorte devenus le texte ſur lequel d'autres Commentateurs modernes ſe ſont exercés.

Enfin, M. de Guignes a fait graver, & accompagné d'éclairciſſemens néceſſaires des planches qui ſe trouvent à la tête de toutes les Editions Chinoiſes du Chou-

Digitized by Google

king, & que le P. Gaubil avoit négligées. Ces explications forment un petit Recueil des anciens uſages Chinois, & peuvent ſervir de ſupplément aux notes du Père Gaubil. On y verra les idées que ce Peuple avoit anciennement ſur la Muſique, différens inſtrumens en ce genre, diverſes formes d'étendards, de vêtemens, de vaſes, & les *Koua* de Fo-hi. On y remarquera ſur-tout avec ſurpriſe une ancienne diviſion de la Chine qui a du rapport avec la diviſion de la Terre d'Iſraël qu'on trouve dans la Prophétie d'Ezechiel. En général le ſçavant Académicien n'a rien négligé de ce qui étoit propre à fixer nos idées ſur les uſages Sacrés & Profanes, ſur la Doctrine, les Arts, les lumières, & l'antiquité de la Nation Chinoiſe, pour nous mettre en état d'apprécier celles de quelques enthouſiaſtes modernes.

Digitized by Google

*L'ART DE VÉRIFIER LES DATES DES FAITS historiques, des Chartes, des Chroniques, & autres anciens monumens depuis la naiſſance de Notre Seigneur, par le moyen d'une Table Chronologique où l'on trouve les Olympiades, les années de Jeſus-Chriſt, des Eres d'Alexandrie & de Conſtantinople, de l'Ere des Seleucides, de l'Ere Céſaréenne d'Antioche, de l'Ere d'Eſpagne, de l'Ere des Martyrs, de l'Hégire, les Indictions, le Cycle Paſcal, les Cycles Solaire & Lunaire, le terme Paſcal, les Pâques de chaque année & les Epactes. Avec deux Calendriers perpétuels, la Chronologie hiſtorique des Conciles, des Papes, des quatre Patriarches d'Orient, des Empereurs Romains, Grecs; des Califes, des Rois des Parthes, des Perſes, des Huns, des Vandales, des Goths, des Lombards, des Bulgares, de Jéruſalem, de Chypre, des Princes d'Antioche, des Comtes de Tripoli, des Sultans d'Iconium, d'Alep, de Damas; des Empereurs Ottomans, des Schahs de Perſe; des Grands-Maîtres de Malthe, du Temple & de l'Ordre Teutonique; des Empereurs François, Allemands, des ſix Electeurs Laïques de l'Empire; des Rois de Hongrie, de Pologne, de Dannemarck, de Suéde, des Czars de Ruſſie; des Rois de France, des Grands Vaſſaux de cette Couronne; des Rois d'Angleterre, d'Ecoſſe, d'Eſpagne, de Portugal; des Souverains d'Italie, &c. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée. Par un Religieux Bénédictin de la Congrégation de S. Maur.* A Paris, chez Guillaume Deſprez. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in-folio*, pag. 934. ſans la Préface, la Table des articles, & la Diſſertation Préliminaire qui en ont 47, & ſans l'Epître Dédicatoire adreſſée à Sa Majeſté.

Le titre ſeul de cette nouvelle Edition, comparé avec celui de l'ancienne, ſuffit pour donner une idée avantageuſe des travaux du ſçavant Editeur pour la perfection d'un Ouvrage, dont l'importance & l'utilité ſont connues. Mais il convient d'entrer dans quelques détails, & d'étaler, en quelque ſorte, au moins une partie des richeſſes dont on fait jouir la République des Lettres, & en général la Société.

La Diſſertation placée à la tête de l'ancienne Edition reparoît dans celle-ci, mais avec des additions conſidérables, & diviſée en deux parties.

Dans l'article où il eſt traité de l'Ere Chrétienne, on remarque une ample note qui réunit les différens uſages de commencer l'année dans diverſes parties de l'Occident. En Allemagne l'uſage de commencer l'année à Noël, établi dès le dixième ſiècle, a long-tems ſubſiſté

Digitized by Google

ſans y être univerſel. A Cologne Pâques étoit le premier jour de l'année, & la veille de Pâques, enſuite la Fête de Noël dans le Diocèſe de Liège. A Trèves vers le milieu du 14^e^ ſiècle l'année commençoit au 25 Mars ; en Hongrie à Noël, ou au premier Janvier. En Suiſſe, dans les 14 & 15 ſiècles, le commencement de l'année étoit fixé au 1 Janvier, à la réſerve du Diocèſe de Lauſanne & du Pays de Vaud, où depuis le Concile de Baſle, il fut placé au 25 Mars. A Milan, à Rome & dans la plupart des Villes d'Italie, & en Chypre, dès le 13^e^. juſqu'au 15 ſiècle, l'année commençoit au jour de Noël. Mais dès le 10^e^, les Florentins prirent le 25 Mars pour le premier jour de l'année, poſtérieur de trois mois & ſept jours à celui qui parmi nous eſt le premier de l'an. C'eſt ce qu'on appelle le *calcul*, ou l'*Ere de Florence*, adoptée par pluſieurs Papes, & abandonnée en 1745 en vertu d'un Décret de l'Empereur François, qui fit commencer l'année ſuivante au premier Janvier. Le calcul *Piſan* qui précède d'une année entière celui de Florence, a été en uſage à Piſe, à Lucques, à Sienne, à Lodi, & ſuivi par pluſieurs Papes. Véniſe, de tems immémorial, commence ſon année au premier Mars, uſage obſervé aujourd'hui dans tous les Actes publics. Les Eſpagnols l'ont toujours commencée au premier Janvier, à la réſerve des Peuples de l'Aragon qui ont ſuivi le calcul Florentin juſqu'en 1350, où le jour de Noël fut fixé pour le premier de l'année, comme il l'étoit en Angleterre dès le VII juſqu'au 13^e^ ſiècle. On ne laiſſe pas de trouver des preuves que, dès le 12 ſiècle, l'Egliſe Anglicane adoptoit le 25 Mars, ſtyle qui, au ſiècle ſuivant, paſſa dans le civil & s'y maintint juſqu'à la réception du Calendrier réformé, tems où le premier Janvier prévalut. Au reſte, il faut diſtinguer trois ſortes d'années chez les Anglois, l'Hiſtorique qui commence depuis longtems au premier Janvier; la Légale qui, pour les Actes publics, commençoit au 25 Mars, & la Liturgique qui commençoit au premier Dimanche de l'Avent.

Dans les Pays-Bas, la Gueldre, la Friſe, & la Province d'Utrecht adoptèrent le jour de Noël ; le Vendredi-Saint eut la préférence à Delft, à Dordrecht & dans le Brabant.

En Hollande, en Flandre, & dans le Hainaut ce fut le jour de Pâque, de même que dans la Savoie.

En France, dès le tems de Charlemagne, l'uſage étoit de commencer l'année à Noël, & il s'y maintint pendant le neuvième ſiècle. Dans la ſuite, il n'y eut rien de conſtant. Les uns prirent le 25 Décembre, les autres le 25 Mars, & le plus grand nombre le jour ou la veille de Pâques.

On obſerve néamoins que la coutume preſque invariable de nos Rois dans leurs Diplômes, depuis la fin du 12^e^ ſiècle, & celle du

Digitized by Google

Parlement de Paris, depuis qu'il fut rendu ſedentaire, juſqu'à l'Edit qui fixa le commencement de l'année au premier Janvier, c'eſt-à-dire juſqu'à l'an 1564, fut de commencer l'année à Pâques, ou plutôt la veille après la bénédiction du Cierge Paſcal. Les Provinces ſoumiſes aux Anglois commençoient ordinairement l'année à Noël, ou, ſi l'on employoit l'autre méthode, on ajoutoit ſouvent à la date, *ſelon le ſtyle de France* ou *more Gallicano*

Dans le Languedoc & dans les autres Provinces méridionales, on ne vit pas plus d'uniformité. Si l'on adopta plus communément le 25 Mars, on a des preuves qu'en certains endroits on commençoit l'année à Noël. Dans le Diocèſe de Limoges le 25 Mars fut ſubſtitué au jour de Noël en 1301, ce qui ſubſiſta juſqu'à l'Edit de Charles IX. Vers la fin du 13 ſiècle, le 25 Mars commençoit ordinairement l'année dans le Dauphiné, & plus ſouvent à Noël dans le 14e. Ce dernier uſage ſubſiſtoit en Provence au 15 ſiècle. Dans le Comté de Bourgogne, avant qu'il fût ſoumis à des Princes François, l'année commençoit dès la Nativité de Jeſus Chriſt.

L'Annonciation en faiſoit le commencement à Beſançon dans les Tribunaux Civils, & la Circonciſion, à l'Officialité, du moins pendant le XV ſiècle. En d'autres endroits de cette Province, on partoit du 24 Décembre. A Montbelliard les uns commençoient l'année au premier Janvier & les autres au 25 Mars.

Nous avons cru devoir rapporter le précis de ces obſervations dont l'utilité eſt manifeſte. Le ſçavant Editeur traite enſuite de l'Ere Eccléſiaſtique d'Alexandrie, & des plus anciens calculs chronologiques commençant à la création du monde. Jules Africain, Auteur de l'Ere adoptée par les Alexandrins, fait concourir l'an Julien 5500 du monde avec le premier de l'Incarnation. Mais il faut obſerver 1°. qu'il avance l'époque de l'Incarnation de trois années ſur notre Ere vulgaire 2°. Qu'au commencement de l'Empire de Dioclétien on retrancha dix années au calcul de Jules l'Africain. Ainſi, au lieu de compter l'an du monde 5787, à l'an de Jeſus-Chriſt qui devoit être, ſelon lui, 287, on ne compta plus que 5777 pour la première de ces périodes, & 277 pour la ſeconde. Il réſulte, de cette opération, que les Alexandrins qui d'abord fixoient l'époque de l'Incarnation trois ans plutôt que nous, la placent aujourd'hui ſept ans plus tard.

Elmacin eſt un des Auteurs qui ſuit avec le plus d'exactitude l'Ere Mondaine d'Alexandrie, qu'on prétend être encore en uſage chez les Cophtes ou Chrétiens d'Egypte.

Pandore Moine Egyptien, vers la fin du quatriéme ſiècle, fit une nouvelle réforme à l'Ere des Alexandrins. Il recula de dix ans la Création du Monde, & de trois ans

Digitized by Google

ans l'époque de l'Incarnation, commençant l'année en Automne à la maniere des Orientaux. Par ce moyen il comptoit l'an du monde 5493, lorſque les Alexandrins comptoient 5503, & cette année qui, ſelon leur calcul, étoit la troiſième de l'Ere Chrétienne, n'étoit pour lui que la première. Il fut donc d'accord avec les Alexandrins pour l'année du monde, après le retranchement de dix ans que ceux-ci firent à leur Ere; mais il différa toujours d'eux pour l'époque de l'Incarnation, qu'il retardoit, comme nous, de trois ans. C'eſt par cette raiſon que, dans la Table Chronologique de cet Ouvrage, l'Ere d'Alexandrie, & l'Ere Eccléſiaſtique d'Antioche, qui eſt celle de Panodore, n'occupent qu'une colonne depuis l'an 284.

L'Ere de Conſtantinople remonte auſſi à l'origine du monde, & la première de l'Incarnation en eſt la 5509. On y diſtingue deux ſortes d'années, la Civile qui s'ouvre avec le mois de Septembre, & l'Eccléſiaſtique qui commence tantôt au 21 Mars, tantôt au premier Avril.

On trouve deux Eres qui ont pris leur nom d'Alexandre le Grand. La première commence à l'époque de ſa mort qui répond à l'an 324 avant Jeſus Chriſt: comme elle a été peu ſuivie, on ne lui a point donné de place dans la Table Chronologique. La ſeconde nommée plus communément l'Ere des Seleucides ou des Grecs, commençoit douze ans plus tard, ou l'année 312 avant Jeſus-Chriſt. Néanmoins Abulfeda & quelques autres la faiſoient précéder l'Ere Chrétienne, non de 311 années pleines, mais de 310. Les Juifs, depuis qu'ils furent ſoumis aux Rois de Syrie, la firent partir de l'équinoxe d'Automne. Différentes Villes de Syrie & d'autres contrées, la firent commencer ou en Septembre ou en Octobre, ou même à l'équinoxe du Printems, comme la Ville de Damas. Dans la Table Chronologique on fait concourir l'an 313 des Grecs avec la première de l'Incarnation, mais cette année 313 commence à l'Automne de la première de l'ère Chrétienne.

En mémoire de la victoire que Jules-Céſar remporta dans la plaine de Pharſale, l'an de Rome 706, 48 ans avant Jeſus-Chriſt, la Ville d'Antioche inſtitua une Ere nommée Céſaréenne. Les Syriens la firent commencer dès l'Automne de cette même année, au lieu que les Grecs la firent remonter à l'Automne de l'année précédente 705 de Rome, 49 ans avant Jeſus-Chriſt. M. l'Abbé Belley, dans ſon neuvième ſupplément aux Diſſertations du Cardinal Noris (1), juge avec beaucoup de probabilité que cette différence vient de ce que les Grecs d'Antioche riches & opulens, s'empreſſant de marquer la joie que leur inſpiroit une victoire dont ils alloient goûter les fruits, voulurent que l'année même qui avoit été ſignalée par cet heureux évènement, fût la premiere d'une nouvelle Ere;

(1) Mémoire de l'Acad. T. 30.

au lieu que les Syriens diſperſés dans les Bourgades, n'ayant pas la même ardeur, ſe contentèrent de faire commencer cette Ere avec l'année ſuivante.

L'ère d'Eſpagne qui occupoit déjà une place dans la Table Chronologique de l'ancienne Edition, dévance de 38 ans l'Ere Chrétienne, commençant l'une & l'autre au premier Janvier. Ainſi, dans cette Table, l'an 39 de cette Ere concourt avec le premier de Jeſus-Chriſt.

L'Ere de Dioclétien ou des Martyrs eſt fixée au 29 Août de l'année Chrétienne 284. La nouvelle Table Chronologique en fait correſpondre la première année à l'an 285 de Jeſus Chriſt en la ſuppoſant commencée au mois d'Août de l'année précédente. Comme les années intercalaires de cette Ere ne concourent pas avec les biſſextiles du Calendrier Romain, elles ſont marquées d'un aſtérisque dans la Table. Une autre Table préſente la correſpondance du Calendrier Egyptien & du nôtre, avec les noms que les Egyptiens & les Ethiopiens donnent reſpectivement à leurs mois.

L'Ere dont ſe ſervent les Arabes a pour époque l'hégire ou le jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque à Médine.

Ce jour répond, ſuivant l'uſage civil, au Vendredi 16 Juillet de l'an 622 de Jeſus Chriſt, quoique les Aſtronomes & quelques Hiſtoriens le faſſent répondre au Jeudi précédent. Cette Ere eſt diviſée en Cycles de 30 années, dont 19 appelées communes, ſont de 354 jours, les autres qu'on nomme intercalaires ou abondantes ont un jour de plus. Les douze mois qui compoſent l'année ſont alternativement de 30 & de 29 jours, excepté le dernier qui, dans les années abondantes, eſt auſſi de 30. Les mois ſont compoſés comme les nôtres, de ſemaines ou féries, dont chacune commence après le coucher du Soleil. Chaque année a ſon *caractère*, de même que chaque mois : c'eſt le nom que les Aſtronomes donnent à la férie par laquelle commencent l'année & le mois. Le *caractère* de l'année eſt marquée dans la nouvelle Table Chronologique ; celui du mois eſt placé dans une Table ſéparée, avec les inſtructions néceſſaires pour en faire uſage, ſoit dans les années communes, ſoit dans les années abondantes.

Toute la théorie & l'uſage du cycle Paſcal, du cycle Lunaire & du cycle de 19 ans, qui ne diffèrent l'un de l'autre qu'en ce que le premier commence trois ans plus tard que le ſecond ; du cycle Solaire, des Réguliers Solaires & Lunaires, des concurrens, du terme Paſcal, des clefs des Fêtes mobiles, & des Epactes ſont rappelés dans la nouvelle Edition, ſouvent avec des additions importantes. On y remarque ſur-tout l'hiſtoire du Calendrier Grégorien, dont la Fête de Pâques étoit le principal objet, avec les époques de ſon admiſſion dans différens Etats.

Digitized by Google

La ſeconde partie de la Diſſertation traite de quelques Eres qui ne ſont point compriſes dans la Table Chronologique ; on n'y parle point de l'Ere de Rome, qui part de la fondation de cette Ville, quoique l'uſage n'en ait pas été moins fréquent que celui de pluſieurs autres dont on traite ; mais les années en ſont marquées ſuivant le calcul de Varron, dans la Chronologie des Conſuls Romains.

L'Ere d'Abraham qui commence à la vocation de ce Patriarche, au premier Octobre, précède l'Incarnation de 2015 ans. Ainſi le premier Octobre antérieur à notre Ere, eſt le commencement de l'an 2016 de l'ère d'Abraham.

L'Ere de Nabonaſſar, compoſée d'années vagues de 365 jours ſans intercalation, commence au 26 Février de l'an 747 avant Jeſus-Chriſt. L'Ere de Tyr fut établie en mémoire de l'Autonomie que Bala Roi de Syrie accorda à cette Ville. La première année de notre Ere vulgaire tombe en l'an 126 de l'Ere Tyrienne, commencée le 19 Octobre, deux mois & treize jours avant notre premier Janvier. L'Ere Julienne ou de Jules Céſar, qui a pour époque la réforme du Calendrier Romain, précède de 45 ans notre Ere vulgaire. L'Ere Actiaque qui remonte à l'époque de la bataille d'Actium, commença chez les Romains avec la ſeizième année de l'Ere Julienne, c'eſt-à-dire au premier Janvier de l'an 724 de Rome ; en Egypte elle commençoit avec le mois de Thoth, ou le 29 Août, & deux jours après ou le premier Septembre chez les Grecs d'Antioche.

On ne connoît que l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie qui ait employé l'Ere de l'Aſcenſion, dont l'an 257 concourt avec le 295 de notre Ere.

L'Ere des Arméniens commença un mardi 9 Juillet de l'an de Jeſus-Chriſt 552. Elle eſt compoſée d'années vagues de 365 jours ſans intercalation ; mais, pour la liturgie & ce qui concerne la Religion, les Arméniens font uſage d'une année fixe.

L'Ere d'Isdegerde III^e du nom, Roi de Perſe, commence à l'époque de l'avénement de ce Prince au Trône, c'eſt-à dire au ſeize Juin de l'an de Jeſus-Chriſt 632. Elle fut compoſée d'années vagues juſqu'à l'an de Jeſus-Chriſt 1079. tems où elle fut reformée par Malek-ſchah-dgéladeddin, Sultan de Khoraſan, qui, ſur la déciſion de huit Aſtronomes, fixa au 14 de notre mois de Mars l'équinoxe du Printems, & ſtatua que, chaque quatrième année, ſix ou ſept fois de ſuite, on ajouteroit un jour à l'année commune de 365, après quoi l'intercalation ne ſe feroit plus qu'une fois en cinq ans. L'Ere, depuis cette réforme adoptée par les Perſans, eſt appelée Gélaléenne ou Malakéenne, du nom de ſon Auteur.

Les Juifs modernes comptent 3761 ans depuis la Création du Monde juſqu'à Jeſus Chriſt. Ainſi



Digitized by Google

leur année 3762 commence pour le ſtyle Eccléſiaſtique au Printems de la première année de l'Ere Chrétienne, & pour le Civil à l'Automne ſuivant. Il faut voir dans l'Ouvrage la théorie de leur calcul en ce genre.

Dans le *Proſpectus* de cette nouvelle Edition, publiée en 1765, on annonça une Chronologie des Eclipſes plus étendue & plus correcte que celle de la première. Elle a été rédigée par M. Pingré, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, & ſur le rapport de Meſſieurs le Monnier & d'Alembert, l'Académie des Sciences l'a jugée digne de ſon Approbation. Les principes & l'uſage en ſont expliqués dans un Diſcours Préliminaire.

Elle préſente, dès le commencement de l'Ere Chrétienne juſqu'à la fin du 19^e^ ſiècle, toutes les Eclipſes de Soleil qui ont pu être obſervées depuis le Tropique du Cancer en Afrique juſqu'au Nord de la Laponie, & en Aſie depuis cinq ou ſix degrés environ de latitude Septentrionale juſqu'au Cercle polaire. En longitude M. Pingré a pris pour limites le cinquième & le cent-cinquante-cinquième Méridien, en faiſant paſſer le vingtième par Paris. Il a négligé quelques petites Eclipſes de Soleil, mais il n'a omis aucune Eclipſe de Lune. Il marque le tems de chaque Eclipſe par le tems vrai de la conjonction vraie, ou de l'oppoſition vraie de la Lune au Soleil, & il compte cette conjonction ou oppoſition ſur l'orbite de la Lune. Le calcul des Eclipſes a été fait, ou directement ſur les Tables de Halley, ou plus ſouvent indirectement ſur les périodes de 18 & de 521 ans. « Nonobſtant ces précautions, ajoute » l'Auteur, nous ne ſerons pas » étonnés ſi l'heure vraie du milieu » d'une Eclipſe diffère quelquefois » d'une demi-heure de celle que » nous avons déterminée; mais » nous ne croyons pas que l'erreur » puiſſe aller plus loin ». Au reſte les tems ſont déterminés ſur le Méridien de Paris, & faciles par conſéquent à reduire à tout autre Méridien connu.

Le calcul des Eclipſes de Soleil eſt plus pénible & plus compliqué que celui des Eclipſes de Lune.

L'habile Académicien explique à cet égard les règles qu'il faut obſerver pour l'uſage de ſa Table. La date qui marque le jour & l'heure de la conjonction vraie du Soleil & de la Lune, doit toujours être aſſez exacte par rapport à un Obſervateur ſuppoſé au centre de la terre: mais, ſur la ſurface de notre globe, l'heure marquée doit preſque toujours différer ſenſiblement de l'heure vraie du milieu de l'Eclipſe; cependant, ajoute-t-on, la différence ne peut jamais être de deux heures entières. Quelques obſervations particulières conduiſent à une eſtimation aſſez juſte & de l'accélération & du retard de l'Eclipſe Solaire relativement à différens lieux du globe. Pour décider même avec plus d'aſſurance,

Digitized by Google

ſi une Eclipſe Solaire arrive avant ou après le lever ou le coucher du Soleil, l'Auteur donne dans une Table particulière les limites au-delà deſquelles l'Eclipſe ceſſe d'arriver de jour. Cette Table eſt diviſée en pluſieurs colonnes pour tous les mois de l'année, & chaque colonne eſt relative à la latitude boréale marquée au-deſſus. Elle peut ſervir aux latitudes méridionales, à l'aide des régles que l'on preſcrit. En général l'uſage qu'on en peut faire eſt expliqué avec clarté & préciſion, & rendu ſenſible par des exemples. Les particularités ou circonſtances principales d'une Eclipſe ſont indiquées dans la grande Table. La trace d'une Eclipſe centrale y eſt ſouvent marquée par trois chiffres.

Le premier indique la latitude où l'éclipſe eſt centrale dans le plan du cinquiéme Méridien: le ſecond fixe la latitude ſous laquelle l'Eclipſe eſt centrale à midi; enfin, le troiſième montre la latitude ſous laquelle l'Eclipſe eſt centrale dans le plan du 155$^{e}$ Méridien. On n'oublie pas d'avertir quand l'Eclipſe a été totale ou annulaire, ni d'indiquer les parties du globe où l'Eclipſe a dû être viſible, & de quelle grandeur. Il y a pluſieurs autres détails intéreſſans pour leſquels ils faut conſulter l'Ouvrage, & qui feront connoître de quelle utilité cette Table peut être, non-ſeulement aux Chronologiſtes, mais encore aux Aſtronomes, comme le remarquent les Commiſſaires de l'Académie.

Les nouvelles Lunes occupoient un eſpace conſidérable dans la Table Chronologique de l'ancienne Edition: les Epactes rempliſſoient auſſi une Table particulière. Le nouvel Editeur y a ſubſtitué un Calendrier Lunaire qui réunit les avantages des deux anciennes Tables, & en offre de nouveaux. Ce Calendrier préſente « ſous un » même point de vue, l'ancien & » le nouveau ſtyle, de manière « qu'il met à portée de connoître » au ſimple coup-d'œil, pour tous le » tems, la nouvelle Lune de chaque » mois & ſon cours entier, le ter» me Paſcal & la Pâque de chaque » année; utilité qu'on ne retire» roit point des deux Tables ſuppri» mées, même en les rapprochant ». C'eſt l'ancien Calendrier Eccléſiaſtique réuni à celui de Grégoire XIII. Des inſtructions, des règles, des exemples en développent l'uſage. C'eſt à M. le Chevalier Nau qu'on eſt redevable de ce travail.

Mais on remarquera ſans doute une réforme & plus importante & plus utile dans le *Calendrier Solaire perpétuel*. On ſçait que le jour de Pâques décide des Fêtes mobiles, & du rapport qu'ont avec ce jour les Fêtes immobiles fixées à certains jours de chaque mois. On ſçait encore que Pâques ne peut pas arriver plutôt que le 22 de Mars, ni plus tard que le 25 Avril. Or depuis le 22 Mars juſqu'au 25 Avril incluſivement, il y a 35 jours. En conſéquence, pour former un Calendrier perpétuel, on avoit dreſſé 35 Calendriers

Digitized by Google

particuliers, dont le premier marquoit tous les jours de la ſemaine ou du mois, dans l'ordre qu'ils ſont arrangés lorſque la Pâque tombe au 22 Mars; le ſecond indiquoit tous les jours des années où la Pâque tombe au 23, ainſi de ſuite juſqu'au nombre de 35. Cette méthode eſt un peu longue, il s'agiſſoit de l'abréger.

Pour cet effet, on a obſervé que dans le nombre 35, les ſept lettres Dominicales ſont répétées cinq fois, & que, ces lettres ayant aux 35 Pâques le même rapport qu'elles ont à tous les Dimanches de chaque année, chacune d'elles revendique pour ſa part cinq Pâques qui lui appartiennent. Si donc on fait ſept Calendriers, autant qu'il y a de lettres Dominicales, diviſés chacun en cinq colonnes, & que chacune de ces colonnes indique le jour du mois où tombe chacune de ces cinq Pâques, on ſera arrivé à ſon but. Car, ajoutant aux cinq colonnes précédentes une ſixième pour les féries de la ſemaine, & une ſeptième qui indique les jours de chaque mois; plaçant enſuite les Fêtes immobiles aux lieux qui leur conviennent, & les Fêtes mobiles relativement à chacune des cinq Pâques, on aura les trente-cinq Calendriers réduits à ſept.

La Dominicale, G, par exemple embraſſe cinq Pâques. D'abord celle qui tombe au 25 Mars. Enſuite celle qui arrive ſept jours plus tard, ou au premier Avril, puis celles qui de ſept en ſept jours plus tard, tombent au huit, au quinze, & au vingt deux du même mois. Il faut s'arrêter là, puiſque, ſi l'on retardoit encore de ſept jours, on arriveroit au 29 d'Avril; & Pâques ne peut pas tomber au-delà du 25. Ce qu'on dit de la Dominicale G ſe peut appliquer aux autres lettres. Tel eſt le plan qu'on a ſuivi pour la réforme de l'ancien. Par ce moyen, connoiſſant le jour où tombe Pâques d'une année quelconque, & la Dominicale de cette année, on trouve dans le Calendrier particulier qui a cette lettre pour caractère, toutes les Fêtes mobiles & immobiles marquées aux jours du mois & aux féries de la ſemaine qui leur conviennent. Nous renvoyons à l'Ouvrage pour les détails relatifs à l'utilité & aux avantages de cette méthode. Mais nous ne devons pas oublier un trait qui caractériſe la modeſtie du ſçavant Editeur.

« La reconnoiſſance, dit-il, ne » nous permet pas de taire le nom » de M. de Beaulieu, qui a pris » la peine de dreſſer notre Table » Chronologique, & notre Calen» drier Solaire perpétuel, ſuivant » le plan que nous en avions con» certé avec lui ».

Les objets dont nous nous ſommes occupés juſqu'ici ſont des parties eſſentielles de l'art de vérifier les dates, & preſque les ſeules: ſi néanmoins on n'omet pas la liſte Chronologique des Conſuls Romains. Car tout principe utile ou néceſſaire pour fixer les époques appartient à l'eſſence de l'art dont

Digitized by Google

il s'agit, & ce caractère convient à la Chronologie des Conſuls. Il n'en eſt pas de même des liſtes Chronologiques des Conciles des Papes, des Empereurs, &c.

La plupart des époques qu'elles préſentent ne peuvent ſervir de point fixe, qu'autant qu'elles ſont conſtatées par les régles fondamentales de l'art. Elles en tirent leur certitude, leur ſtabilité. Au fond elles ſont moins des principes par elles-mêmes, que l'application des vrais principes de la ſcience pratique de vérifier les dates. Mais, comme en général les exemples contribuent d'une manière particulière à l'intelligence d'une théorie, on ne peut que ſçavoir gré au docte & laborieux Editeur d'avoir conſidérablement augmenté le nombre des Liſtes Chronologiques dans cette nouvelle Edition. C'eſt d'ailleurs un avantage pour bien des perſonnes de trouver dans un ſeul volume ce qu'ils ſeroient obligés de chercher dans pluſieurs ; c'eſt leur épargner de la peine & des diſtractions. Les ſecours qu'on leur donne en ce genre méritent un détail particulier, que la longueur de cet Extrait ne nous permet pas d'entreprendre en ce moment.

Nous dirons ſeulement que le ſçavant Editeur a fait imprimer après-coup quelques corrections qu'il nous a priés d'inſérer auſſi dans notre Journal.

*Nouvelles Corrections pour l'art de vérifier les dates.*

*Diſſertation ſur l'art de vérifier les dates.*

Pag. 111, col. 1, lig. 1, la 101^e^, *liſez*, la 201^e^.

Ibid. pag. xxxv, §. IV. de l'Ere Julienne, lig. 10, de 14 mois, *liſez*, de 15 mois : *& ligne ſuivante, au lieu de* 422 jours, *liſez*, 445 jours.

CONCILES, pag. 189, col. 1, 700 ou environ, WORMATIENSE, *effacez ce Concile.*

*Rois de France.*

HENRI III, pa. 582, col. 1, lig. 1 *de cet article, au lieu de* 4^e^ fils, *liſez*, 3^e^ fils.

*Comtes d'Artois.*

PHILIPPE I, p. 644. D'après la plupart des Hiſtoriens modernes, nous avons dit que ce Prince obtint, l'an 1335, le Comté d'Artois par la ceſſion que lui en fit Jeanne, ſa mere. Mais on voit, par le traité de ſon Mariage avec Jeanne d'Auvergne, paſſé l'an 1338, qu'il n'eſt appelé que *Philippe de Bourgogne*, tandis que ſes pere & mere prennent parmi leurs titres celui de Comte & de Comteſſe de Flandre, que celle ci garda juſqu'à ſa mort. C'eſt le motif pour lequel, à l'article des Ducs & Comtes de Bourgogne, pag. 672, nous avons fait

ſuccéder Philippe de Rouvre dans le Comté d'Artois immédiatement à ſon aïeule Jeanne de France, morte en 1347.

*Ducs de Lorraine.*

GÉRARD D'ALSACE, pag. 632, ligne 2 *de cet article*, frère aîné de Gontran, *liſez*, parent de Gontran au 7e degré.

CHARLES IV, pag. 649, col. 2, ligne, 14, *avant la fin de cet article* de CLAUDE, *liſez*, de NICOLE.

LÉOPOLD, pag. 650, col. 1, ligne 11 *de cet article* l'an 1712, *liſez*, l'an 1713.

*Comtes de Vermandois.*

Pag. 651, Avertiſſement, ligne 16 & 19, *au lieu de* 843, *liſez*, 841.

*Comtes du Maine.*

HÉLIE, pag. 686, col. 3, ligne 2 & 3 *de cet article* petit-fils d'Herbert Eveille-chien par Paule, ſa mere, *liſez*, arrière-petit-fils d'Herbert Eveille-chien par Paule, ſon aïeule.

*Comtes de Belléme.*

JEAN I. pag. 688, col. 1, ligne *pénult.* fille d'Herbert, *liſez*, fille d'Hélie d'Anjou.

*Ducs d'Aquitaine.*

GUILLAUME IV, pag. 715, ligne 4 *de cet article* & l'an 1033, *liſez*, & l'an 1034.

*Rois d'Angleterre.*

HARALD I, pag. 774, ligne 5 *de cet article, au lieu de* 1036, *liſez*, 1037.

ÉLISABETH, pag. 791, col. 1, ligne 2 *de cet article, au lieu de* 1528, *liſez*, 1533.

GEORGE II, pag. 800, ligne 10. Le 2 Mars ſuivant, &c. *Tout ce qui eſt dit ici de la poſition de Surate & de la priſe de cette Ville, quoique tiré du* Siècle de Louis XV, Tom. 2, ch. 35, *eſt plein d'inexactitudes.* 1°. *Surate n'eſt point ſur l'Indus, mais ſur le Tapte, à plus de* 60 *lieues de l'Indus :* 2°. *les Anglois ne prirent point cette Ville, mais ſeulement la forteresſe, qui en eſt diſtinguée :* 3°. *Surate n'appartient point au grand Mogol, mais à un Nabab qui relève à la vérité de lui.*

Nous pouvons ajouter qu'à la page 359 on place au 11 Juin 565 la mort de Théodora femme de Juſtinien, qui, ſelon le témoignage des Hiſtoriens, mourut l'an 548. Voyez *l'Hiſtoire du Bas-Empire*, par M. le Beau, qui, fixant au mois de Juin de l'an 548 la mort de l'Impératrice, cite les Auteurs qui en ont parlé. M. de S. Marc, dans ſon *Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Générale d'Italie*, T. I. p. 66.

aſſigne

assigne aussi le mois de Juin de la même année, pour la mort de Théodora, quoiqu'à la page 115, il la fasse mourir le 7 Mai 548.

*HISTOIRE DU BAS-EMPIRE EN COMMENÇANT A CONSTANTIN le Grand. Par M. le Beau, Professeur Emérite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collége Royal, Secrétaire ordinaire de M. le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres. Tomes XIII & XIV.* A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de Beauvais, Desaint rue du Foin, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-12. Le premier de 501; le second de 512 pages.

Ces deux nouveaux Volumes de l'Histoire du Bas-Empire, commencent à l'an 648 sous le règne de Constant II, & finissent à l'an 842. à la mort de Théophile. Ils contiennent une foule d'évènemens tous plus intéressans les uns que les autres, les grandes conquêtes des Sarrasins ou Arabes dans les différentes parties de l'Empire, les affaires de l'Eglise, l'origine & l'histoire des Maronites, celle des Bulgares, le sixième Concile général, l'extinction de l'Empire Grec en Occident, les troubles causés par les Iconoclastes, &c. Mais entrons dans quelques détails qui serviront à donner une idée plus exacte du travail de M le Beau.

Sous le règne de Constant II. tout sembloit favoriser les progrès des Sarrasins; la jeunesse & l'incapacité du Prince leur laissoient une libre carrière. Constant plus attentif à soutenir le Monothelisme qu'à défendre son Empire, écoutoit les disputes des Théologiens sur l'unité d'opération & de volonté en Jesus-Christ, tandis que les Musulmans, le sabre à la main, travailloient à détruire la Foi en Jesus Christ même. Ces redoutables Conquérans faisoient trembler l'Afrique & l'Asie. Le Gouverneur qu'ils avoient en Egypte alla soumettre la Nubie. Les Sarrasins des côtes de l'Afrique firent une descente en Sicile, la ravagèrent & s'établirent sur la côte; les Romains furent battus en Arménie, & d'un autre côté perdirent l'Isle de Rhodes. Rien dans cette conquête ne causa plus d'admiration aux Sarrasins, gens grossiers & ignorans dans les Arts que le fameux Colosse du Soleil. Ce Colosse élevé sur le Port de Rhodes, n'avoit subsisté sur pied que cinquante-six ans. Abattu par un tremblement de terre, il demeuroit brisé & couché près du Port depuis environ neuf cens ans; &, dans cet état, on le regardoit encore comme une des sept merveilles du monde. Il avoit coûté douze ans de travail & environ treize cens cinquante mille



Digitized by Google

livres de notre monnoie. Il peſoit ſept cens vingt mille livres & étoit l'Ouvrage de Charès de Linde. Conſtant régna vingt-ſept ans. Perturbateur de l'Egliſe, perſécuteur des Orthodoxes, tyran de ſes Provinces qu'il abandonnoit en proie aux Sarraſins, après les avoir pillées, il n'emporta au tombeau que la haine de ſes Sujets.

Conſtantin IV, dit Pogonat, lui ſuccéda & régna dix-ſept ans deux mois. Deux grands événemens rendront ſon règne mémorable, les Sarraſins vaincus & la paix rendue à l'Egliſe. On peut dire qu'il retint l'Empire ſur le penchant de ſa ruine; &, s'il ne le releva pas, on n'en doit accuſer que les conjonctures & la briéveté de ſon règne. Conſtant ſon père lui avoit laiſſé l'Empire ébranlé dans toutes ſes parties; Juſtinien ſon fils ruina les appuis qu'il avoit préparés pour le ſoutenir. Celui-ci dur, cruel, préſomptueux, ne prenant conſeil que de ſes caprices, ſe rendit odieux à ſes Sujets & mépriſable à ſes ennemis. Il perdit l'Iſle de Chypre. Il fut détrôné & on mit à ſa place Léonce qui éprouva le même ſort & Tibère Abſimare s'empara de l'Empire. Celui-ci en fut chaſſé & Juſtinien remonta ſur le Trône à travers des flots de ſang, après en avoir été dépouillé pendant dix ans. Dans la ſuite Filepique s'empara de Conſtantinople & Juſtinien perdit la vie dans cette occaſion. Il eſt le dernier de la famille d'Héraclius, qui avoit occupé le Trône pendant un ſiècle dans la perſonne de ſix Empereurs. Juſtinien, faiſant un mêlange monſtrueux de dévotion & de barbarie, fut le premier des Empereurs qui fit graver ſur ſes monnoies l'image de Jeſus-Chriſt. Filepique protegea les Monothelites, les Bulgares ravagèrent les Provinces de l'Empire & ce Prince inſenſible à tant de pertes ne s'occupoit que de ſes plaiſirs. Il diſſipa en peu de mois la plus grande partie des meubles précieux & des tréſors accumulés par ſes Prédéceſſeurs. Les rébelles l'enlevèrent, lui firent créver les yeux & mirent à ſa place Anaſtaſe II. Le règne de celui-ci fut court; ce Prince obligé de fuir, ſe jeta dans un Cloître, & fut rélégué à Theſſalonique. Théodoſe III. dépourvû des talens néceſſaires dans un état pour lequel il n'étoit pas né, leur ſuccéda & régna pendant un an. Léon commandant des troupes d'Orient refuſa de le reconnoître, prit les armes ſous prétexte de ſoutenir Anaſtaſe & ſe fit lui-même déclarer Empereur. Théodoſe paſſa le reſte de ſa vie à Ephèſe où il s'occupa à écrire en lettres d'or, les Livres des Evangiles & des Offices de l'Egliſe. Le nouvel Empereur, c'eſt-à-dire Léon III. ſurnommé l'Iſaurien, règne 24 ans. Elevé de la pouſſière au faîte des grandeurs humaines, une vanité déplacée étouffa ſon courage & fit, d'un Prince guerrier, un odieux perſécuteur. Sa prévention contre les images, les reliques & l'invocation des Saints & ſa haine contre les Papes lui firent commettre des

Digitized by Google

impiétés & le rendirent cruel. Pendant ſon règne les Sarraſins vinrent aſſiéger Conſtantinople, ſe rendirent maîtres de la Sardaigne & firent pluſieurs autres expéditions. Il eut pour ſucceſſeur Conſtantin Copronyme ſon fils à qui Artabaze diſputa l'Empire. M. le Beau entre dans un grand détail ſur les affaires d'Italie qui tiennent alors beaucoup à l'hiſtoire de France. Le Royaume des Lombards fut détruit : il ne reſtoit plus en Italie aux Empereurs de Conſtantinople que les Duchés de Naples, de Melphes & de Gaëte & quelques autres pays. Irene mère de Conſtantin lui enleva l'Empire & lui fit créver les yeux. Il étoit âgé de 27 ans & en avoit régné 17. Irene ſeule maîtreſſe de l'Empire ne ſongea qu'à effacer l'horreur de ſes forfaits. N'ayant plus d'intérêt à faire des crimes, elle ſe montra ce qu'elle auroit toujours été, ſi les fureurs de l'ambition n'euſſent pas alteré ſon caractère. La douceur du nouveau Gouvernement ne put calmer dans tous les cœurs le reſſentiment des cruautés d'Irene. Il y eut des diviſions à la Cour, il arriva en même-tems une révolution, la plus importante de toutes, depuis que les Souverains de Rome en avoient tranſporté le Siège à Conſtantinople, c'eſt-à-dire que ces Empereurs ceſſèrent d'être regardés comme tels dans Rome ; & Charlemagne y prit le titre d'Empereur. Ainſi l'Empire Grec fut entiérement éteint en Occident. Irene fut arrêtée priſonniere & Nicephore déclaré Empereur. Renfermée dans un Monaſtère, cette Princeſſe fut reduite à filer pour gagner ſa vie. Enfin les Grecs l'ont miſe au rang des Saintes, ils en célèbrent la fête le 15 d'Août.

Pluſieurs Auteurs Eccléſiaſtiques ont donné des éloges à Nicephore, ils en font un Prince humain, religieux, ami de la vérité. Ils n'ont voulu voir aucun de ſes vices, dit M. le Beau, parce qu'il ne fut point Iconoclaſte & qu'il les avoit laiſſés tranquilles, au lieu que ſes prédéceſſeurs les avoient perſécutés. Il étoit, continue-t-il, hypocrite, ſans foi, ſans mœurs & ne reſpirant qu'après l'argent. « L'argent » ſeul réveilloit ſa peſanteur natu- » relle, adouciſſoit la rudeſſe de » ſon humeur & diſſipoit le nua- » ge ſombre dont ſon front étoit » couvert.... Non content des ri- » cheſſes de l'Empire qu'il avoit » tirées des mains d'Irene, il en- » vahiſſoit la fortune des Particu- » liers ». Bardane lui diſputa l'Empire, mais cette révolte fut bientôt diſſipée. Nicephore fit la paix avec les François, les Sarraſins ravagèrent l'Orient, il y eut pluſieurs conſpirations. Enfin ce Prince marchant contre les Bulgares fut environné par ces Barbares, & perdit la vie dans les flammes avec toute ſa Cour. Il avoit régné huit ans & près de neuf mois. Son fils Staurace bleſſé s'étoit ſauvé à Andrinople : il y fut reconnu Empereur, mais peu de tems après, il fut obligé de prendre l'habit Monaſtique, & Michel Rhingabé fut



Digitized by Google

placé sur le Trône. Celui-ci rétablit la paix dans l'Empire, réprima les fureurs des Iconoclastes, fit la guerre aux Bulgares, mais il fut défait par la trahison de Léon. Je ne veux pas, dit-il alors, qu'il en coûte à mes Sujets une goutte de sang pour me conserver l'Empire & il abdiqua. Le traître Léon entra dans Constantinople & se revêtit de l'habit Impérial. N'osant faire périr Michel, il le relégua dans un Monastère où ce Prince infortuné vécut encore trente-deux ans dans une austère pénitence.

L'ambition avoit rendu Léon séditieux, ingrat & perfide; dès qu'elle fut satisfaite, il s'empressa de récompenser ceux qui l'avoient servi. Les Bulgares qui désolèrent l'Empire furent vaincus. Léon se déclara alors pour les Iconoclastes & persécuta l'Eglise, les Orthodoxes avouent eux-mêmes que, sans ce funeste caprice, Léon eût été un Prince digne d'estime. « Sa valeur » n'étoit pas équivoque, il en avoit » donné des preuves. Jamais Prin» ce ne fut plus attentif à mainte» nir ou à rétablir la discipline. Sa » vigilance s'étendoit à toutes les » parties de l'ordre public. Avant » lui tout se vendoit à la Cour; la » faveur trafiquoit de toutes les » places; l'argent faisoit les Ma» gistrats, les Gouverneurs de Pro» vinces, les Officiers civils & mi» litaires, les Généraux d'armée. » Il abolit ce Commerce honteux: » désintéressé lui-même & incor» ruptible, il n'avançoit que le » mérite. Actif & infatigable, il » ignoroit les plaisirs & ne se don» noit point de repos pour en pro» curer à ses Peuples. Toujours à » cheval, il passoit les hivers à » exercer ses troupes, les étés à » parcourir les Provinces, réfor» mant les abus, punissant les vexa» tions & les injustices, rétablis» sant les Villes & les forteresses » ruinées par la guerre, relevant » les barrières de l'Empire forcées » tant de fois par les Bulgares en » Thrace & en Macédoine. Ins» truit des Lois & de l'ordre Ju» diciaire, on le vit souvent pré» sider aux Tribunaux, juge redou» table au crime & sur-tout à l'a» bus du pouvoir..... Cependant, » comme les vertus mêmes s'altè» rent dans les ames imparfaites » par le voisinage des vices, son » caractère dur & cruel perçoit au » travers de ses actions de Justice. » Il étoit excessif dans les châti» mens: nulle proportion entre la » qualité du délit & la rigueur de » la punition ».

L'Auteur de sa mort fut celui qui l'avoit servi avec le plus de zèle pour l'élever à l'Empire. Michel le Begue, homme audacieux, insolent, comblé de ses bienfaits le fait assassiner & s'empare du Trône. Ce nouvel Empereur de la plus basse extraction, n'avoit jamais dû s'attendre à cette élevation. Il ne s'étoit occupé dans ses premières années qu'à connoître les chevaux. Ignorant dans tout le reste, lors-même qu'il fut Empereur, il n'avoit aucun sentiment de Religion & refusa toujours de s'instruire. Il

Digitized by Google

ſe piquoit cependant de Philoſophie. Il ſe déclara pour les Iconoclaſtes. Il ſe fit un ſyſtême bizarre de Religion qui n'étoit qu'un Déiſme mêlé de Judaïſme. Comme il ne ſçavoit pas lire, il ne vouloit pas qu'on l'apprît aux enfans; odieux & mépriſé dans toutes les Provinces, il vit bientôt naître des révoltes. Les Sarraſins ſe réunirent aux rébelles & enlevèrent l'Iſle de Créte, & la Sicile. Ce Prince mourut d'une colique nephrétique, après un règne de huit ans. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Théophile qui étoit né avec beaucoup d'eſprit, & avec un grand zèle pour la juſtice, il commença par punir les meurtriers de Léon, quoiqu'ils euſſent mis ſon père ſur le Trône, enſuite il s'appliqua à rétablir l'ordre & la police, il permit que tout le monde ſe préſentât à lui pour écouter les plaintes, il punit ſévérement les coupables. Quoiqu'il fût brave, il fut plus ſouvent vaincu que vainqueur. Les Sarraſins remportèrent des avantages conſidérables pendant ſon règne. Ce fut dans ce même tems que mourut le Calife Mamoun, Prince qui avoit achevé de tirer les Arabes de la profonde ignorance où ils avoient été plongés de tout tems. Il fit venir de la Grèce des copies de tous les Livres qui traitoient de quelque ſcience, & les fit traduire en Arabe par les plus habiles Interprêtes. Il tâchoit de raſſembler à ſa Cour tous les Sçavans de quelque Religion qu'ils fuſſent.

Théophile eut des guerres à ſoutenir contre les Sarraſins. Ce Prince mourut l'an 842, après douze ans & trois mois de règne. Avec lui expira l'héréſie des Iconoclaſtes, qui, depuis 125 ans, troubloit l'Egliſe & l'Etat. Les Ecrivains Catholiques ne voient en lui qu'un ennemi de l'Egliſe, parce qu'il fut héréticque & perſécuteur, mais ils ont la bonne foi de raconter des faits qui prouvent qu'il étoit régulier dans ſes mœurs, juſte, vigilant, laborieux, intrépide dans les plus grands périls. Il reconnoiſſoit ſes fautes, les avouoit & tâchoit de les réparer. Après avoir de ſes vertus, M. le Beau parle de ſes caprices. Plus Lettré, dit il, que la plupart des Prélats de ſon Empire, il aimoit la Poëſie & la Muſique. Il fit des Hymnes pour l'Office de l'Egliſe & en compoſa lui-même le chant. Il ſe plaiſoit à battre la meſure dans le Chœur. Comme il étoit chauve, il ordonna par un Edit à tous ſes Sujets de ſe faire couper les cheveux. Le règne de ce Prince termine le XIV Volume de cet Ouvrage que M. le Beau a ſçu rendre intéreſſant, malgré la ſéchereſſe & le mauvais goût des Hiſtoriens qu'il avoit à conſulter, il a raſſemblé avec ſoin tout ce qui concerne les affaires de l'Egliſe, celles qui ont rapport à l'Hiſtoire des Sarraſins ou Arabes qu'il a tirées des meilleures ſources, par-là il a rectifié les Hiſtoriens Grecs & a enrichi ſon hiſtoire de faits que ceux-ci n'étoient pas à portée de connoître exactement.

Digitized by Google

*DISCOURS MORAUX COURONNÉS DANS LES ACADÉMIES de Montauban & de Beſançon en 1766. & 1767. avec un Eloge de Charles V. Roi de France. Par M***.* A Sens, chez P. H. Tarbé, Imprimeur-Libraire, au Nom de Jeſus, & à Paris, chez la Veuve Pierres & fils, Libraires, rue S. Jacques, vis-à-vis Saint Yves, à S. Ambroiſe & à la Couronne d'Epines. 1768. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-8°. 176 pages.

*Eſt-il utile à la Société, que le cœur de l'homme ſoit un Myſtère ?* Telle eſt la queſtion traitée dans le premier des Diſcours que contient ce Recueil. Un mouvement plus prompt que la réflexion nous fait quelquefois regretter imprudemment de ne pouvoir lire dans le cœur des hommes.

Ne devroit-on pas, à des ſignes certains,
Reconnoître le cœur des perfides humains ?

Dit Racine. Pour traiter ce ſujet plus Philoſophiquement, il falloit décider que cette ignorance des ſentimens cachés dans le cœur de l'homme, eſt utile à la Société. L'Auteur introduit un jeune homme qui, dans l'innocence du premier âge, pénétré d'horreur à la vue de malheurs & de crimes qu'on n'a pu prévenir, faute d'avoir connu les hommes, gémit de cette ignorance fatale qui confond le ſcélérat avec l'honnête homme, il voudroit que tous les cœurs fuſſent ouverts comme le ſien. Un Vieillard éclairé par l'expérience, applaudit à ſa candeur, en reſpecte le principe, mais en même tems, il lui montre l'imprudence de ſes deſirs, les inconvéniens infinis qui réſulteroient d'une connoiſſance parfaite du cœur humain ; il lui montre l'amour propre découragé, révolté par la perte des illuſions qui donnoient du reſſort à l'ame, le ſpectacle de l'Univers devenu effrayant dès que le voile qui en couvroit toutes les horreurs eſt levé, l'homme ennemi de l'homme, épouvanté de ſa ſolitude, au milieu de tant de cœurs ſur leſquels il avoit compté. Plus d'amitié, plus d'eſpérance, une mélancolie, une Miſanthropie univerſelle. La ſociété ſe diſperſe & ſe diſſout. « Reſtons donc » paiſibles dans les ténèbres où » nous marchons, ténèbres qui ſervent plus utilement la tranquillité & le bonheur de la ſociété, » qu'une lumière funeſte qui nous » feroit haïr & la vie, & les autres » & nous-mêmes ».

Le développement de ces idées dans l'Ouvrage eſt à la fois éloquent & Philoſophique. On ſent que l'Auteur a beaucoup réfléchi ſur les liens de la ſociété, qu'il connoît la nature & les vrais beſoins de l'homme.

Digitized by Google

Son ſtyle a de la clarté, de la grace & de la force. Ce Diſcours a remporté le Prix de l'Académie de Montauban, en 1766.

Le ſuivant a remporté la même année le Prix de l'Académie de Beſançon. On y établit cette propoſition intéreſſante pour la politique : *Il importe autant aux Nations qu'aux Particuliers d'avoir une bonne réputation.*

Le premier Diſcours avoit une marche régulière, mais ſans diviſion. Celui-ci eſt diviſé en deux parties. Dans la première l'Orateur Philoſophe fait ſentir le beſoin qu'ont tous les hommes vivans en ſociété de l'eſtime de leurs ſemblables. Dans la ſeconde, il applique aux Nations ce qu'il avoit dit des Particuliers. L'hiſtoire vient appuyer ſes raiſonnemens, ce Diſcours doit être regardé comme une réfutation du Machiavelliſme : on en peut juger par cette concluſion.

« La Nation la plus juſte doit à la fin devenir la Nation la plus puiſſante.

*Combien le courage d'eſprit eſt néceſſaire dans tous les Etats.* Voilà encore un ſujet qui n'étoit ſuſceptible d'aucune autre Diviſion que de parcourir toutes les conditions de la vie & les principales ſituations de l'homme pour conſidérer combien le courage d'eſprit eſt toujours néceſſaire. Ce courage n'eſt point une inſenſibilité ſtoïque, le courage peut-il être où le ſentiment n'eſt plus ? Eſt-ce une vertu dans le marbre de repouſſer, ſans la ſentir, la main qui le frappe ? Qu'eſt-ce donc que le courage d'eſprit ? « Rien autre choſe que la » force de vouloir être ce que nous » ſommes néceſſairement par no» tre nature, en nous appuyant de » l'intime conviction que la vertu » eſt le premier beſoin de l'hom» me ». Le lâche a beau fuir de» vant la peine, l'Univers n'a » point d'aſyle contre elle ; il n'en » reſte qu'un pour le brave : c'eſt le combat. « Homme ſi tu veux l'être, » & ne pas deſcendre plus bas que » tes malheurs ne t'ont mis, ap» pelle à ton ſecours le courage » d'eſprit.... Il ſçait être l'amertu» me au chagrin, l'aigreur à la » plainte, l'impatience à la dou» leur. Il arrête le mal à la ſurface » de l'ame.... C'eſt l'ami qu'il faut » mettre en réſerve pour le mal» heur ; &, s'il ne nous ſuffit pas, » les autres hommes ne peuvent » rien pour nous ».

On trouve dans tout le Diſcours, comme dans ce morceau, une Philoſophie d'uſage, bien ſupérieure à la Philoſophie de ſimple ſpéculation.

Ce Recueil eſt terminé par un fort bel éloge de Charles-cinq, envoyé au concours de 1767. Une réflexion qu'on trouve à la fin de cet éloge jette un grand ridicule ſur un défaut encore ſubſiſtant dans l'éducation publique.

« Ce Sage, dit l'Auteur, en parlant de Charles-cinq, me fut long» tems inconnu. Vous qui fati-

Digitized by Google

» guiez ma jeune mémoire des » noms des Conquérans & des Ty- » rans de Rome, vous ne m'aviez » point prononcé ſon nom ».

La modeſtie ſeule a pû empêcher l'Auteur de mettre le ſien à la tête de ce Recueil.

*HISTORIA FUCORUM, AUCTORE SAMUEL GOTTLIEB GMELIN, Med. Doct. Acad. Imper. Petropol. Botanices Profeſſore & Membro ordinario. Petropoli ex Typographia Academiæ Scientiarum.* 1768. 239 pages *in*-4°. avec 35 planches.

*L'Académie de Pétersbourg dont l'Imprimerie procure chaque année à l'Europe ſçavante pluſieurs Volumes intéreſſans, en a donné deux ſur la Botanique, dans la même année, ſçavoir le troiſiéme Volume des Plantes de Siberie de feu Jean-George Gmelin, publié par ſon neveu, & l'hiſtoire des Fucus ou des Varecs, eſpèce de plantes marines.*

L'AUTEUR annonce dans ſa Préface le plan qu'il a ſuivi dans cet Ouvrage, & les moyens qu'il a employés; il a raſſemblé dans tous les Ouvrages ſyſtematiques, *Flora*, & autres ſemblables, tous les *Fucus* qui y ſont nommés, il a examiné divers herbiers, en humectant dans l'eau les fucus qui avoient été deſſéchés, il a ſpécialement fait deſſiner ceux qui ne l'ont pas été ou qui l'ont été trop mal. M. Gmelin compare enſuite ſon travail à celui de Dillen ſur les mouſſes. Mes figures, pourſuit-il, ont été faites ſous mes yeux & ſous ceux de M. Stehlin. Je ne fais qu'un genre de tous les fucus, parce que ce genre eſt naturel & qu'il ne peut être diviſé que par des gens qui ignorent la ſérie des eſpèces & qui ſe perſuadent encore que les caractères des genres ſont naturels. Si les ſyſtematiques d'aujourd'hui euſſent poſſédé autant de fucus que moi, ils ne ſe ſeroient pas plus empreſſés de les diviſer en pluſieurs genres, qu'on ne l'a fait dans les fougeres, les mouſſes, les champignons, &c; car ce ſeroit un crime de changer actuellement les choſes reçues, & ce ſeroit augmenter les difficultés que de multiplier les genres, comme l'a fait M. Adanſon dans ſes familles, qu'il faut lui abandonner avec ſon orthographe.

On eſt ſurpris de voir l'Auteur parler ainſi d'un Académicien célèbre qui l'a dévancé dans cette carrière & qui s'eſt acquis déjà la plus grande réputation; au reſte, les Naturaliſtes conviennent que plus une claſſe eſt chargée d'eſpèces plus les diviſions génériques ſont néceſſaires pour les diſtinguer avec préciſion: d'ailleurs, ſi l'autorité de M. de Linné paroît ſuffiſante à M. Gmelin pour reduire la nomenclature, ce n'eſt pas une raiſon qui doive

doive empêcher les Botaniſtes d'approfondir davantage les genres, de ſe former, d'après un examen plus ſcrupuleux, plus détaillé, des diviſions plus claires, & une méthode plus inſtructive.

Après avoir dit dans ſa Préface que les fucus ne ſont qu'un genre, que M. de Linné n'en a fait qu'un, & que M. Adanſon a eu tort d'en faire 9, M. Gmelin en établit huit-me 9, différens à la vérité, mais qui paroiſſent moins médités, & moins ſolidement fondés. Il donne à ſes 9 genres le nom d'ordres. Son premier ordre contient les fucus véſiculeux; le 2^e^ les Globulifères; le 3^e^ les Penicillifères; le 4^e^ les Corallins; le 5^e^ les Membraneux; le 6^e^ les Fucus à racines; le 7^e^ les Agares; le 8^e^ les Tremelles; le 9^e^ les Ulves; par cette diſtribution il eſt facile de voir que ſes 9 ordres diffèrent peu des 9 genres qui ont été établis. Mais on pourroit faire à M. Gmelin quelques objections ſur les détails de cette diſtribution. Par exemple, il mêle les fucus à pinceaux avec les véſiculeux, les fucus à cupule avec les globulifères; il confond le *Virſon d'Adanſon* ou le *Virſoïdes de Donati* avec l'eſpèce de fucus, connue ſous le nom de chêne marin; il mêle, avec les fucus coriacés & durs, des plantes gélatineuſes qui paroiſſent tenir de la nature animale plutôt que de la végétale, tels que ſon *fucus Roſa marina* qu'il range dans ſon premier ordre des fucus véſiculeux, quoique celui-ci n'ait rien d'analogue à des véſicules, mais ſeulement des tranches gelatineuſes, entourées de pluſieurs étages, de ſix petales arrondis, repréſentant une roſe ou plutôt la loge de certains polypiers. Il ſemble que M. Gmelin ignore les nouvelles découvertes faites ſur la *Tremella*, qui l'auroient empêché de mettre, parmi les fucus, cette plante qui, quoiqu'avec l'apparence d'une lame gelatineuſe, n'eſt qu'un tiſſu de filets articulés qui font voir qu'elle appartient à la famille des Byſſus, où M. Adanſon l'a placée. M. Gmelin réunit enſemble à l'exemple de M. de Linné beaucoup d'eſpèces qu'il regarde comme variétés, quoique très-différentes, ſur-tout des fucus de l'Amérique.

Il eſt vrai que ce ſeroit un Ouvrage immenſe que de détailler des eſpèces dans leſquelles on ſeroit obligé de chercher de petites parties pour y découvrir des différences ſpécifiques, étude pénible dont cependant un grand Botaniſte ne devroit pas ſe diſpenſer: mais auſſi les deſcriptions ſpécifiques de M. Gmelin paroiſſent un peu négligées & il ſemble qu'il auroit pu choiſir quelquefois des parties plus importantes que celles dont il ſe ſert.

A l'égard du nombre des eſpèces ou variétés, au lieu de 400 eſpèces & plus que l'on connoit dans les Herbiers, M. Gmelin n'en décrit que 108, & en omet beaucoup qui ſont décrites dans divers Auteurs; néanmoins à la page 233 il donne par forme d'appendix la citation de 69 autres eſpèces qu'il ne

peut déterminer, dit-il, d'après les figures & les deſcriptions de Seba, Barrelier, & quelques autres Botaniſtes.

A l'article de Barrelier, M. Gmelin dit que les figures de cet Auteur ſont miſérables, *miſerrimæ figuræ;* M. Gmelin pourra trouver des Botaniſtes qui lui feront auſſi quelques reproches ſur ſes figures, & peut-être avec plus de fondement; ſi celles de Barrelier ne donnent pas toujours les détails, non plus que les ſiennes, elles ſont au-moins deſſinées entières, & correctes au jugement des Botaniſtes-Deſſinateurs, de manière qu'on y diſtingue parfairement le port ou *facies* qui fait une partie eſſentielle de leur caractère.

L'Ouvrage de Dillenius auquel M. Gmelin compare le ſien, embraſſe un beaucoup plus grand nombre d'objets, on y trouve toutes les mouſſes connues, dont il donne des figures & des deſcriptions qui ſont un modèle dans leur genre; au lieu que M. Gmelin ne donne que 73 figures, ce qui n'égale pas à beaucoup près le nombre des eſpèces de fucus qui n'ont été repréſentés nulle part. Ceux dont il fait la deſcription manquent auſſi quelquefois des relations qui peuvent donner de l'autenticité aux nouvelles découvertes, auxquelles on veut que le Public accorde de la confiance. Il eſt vrai que, parmi ces figures, il y en a deux nouvelles, mais toutes ſont dépourvues de ces détails qui peuvent ſeuls en découvrir la nature, & des corps ou petites parties qui peuvent donner une idée de leur ſtructure interne.

M. Gmelin donne auſſi un abrégé de l'hiſtoire des Fucus où il expoſe fort au long, les divers ſentimens des Auteurs qui ont écrit avant lui ſur la nature des fucus, tels que Tournefort, Reaumur, Dillen, Juſſieu, Linné, Donati, Griſelini, Adanſon, & finit par l'analyſe Chymique, qui lui a été communiquée par M. Model Apothicaire & Chymiſte de l'Académie de Pétersbourg; mais cet examen ne nous apprend rien; car M. Model en diſtillant ces plantes n'en a eu, ſelon M. Gmelin, que du phlegme, de l'huile & de l'acide, tandis que l'on ſçait par le travail de M. Geoffroy & de pluſieurs autres Chymiſtes François que quelques eſpèces rendent de plus un ſel volatil urineux & un peu de ſel fixe.

Le ſtyle de cet Ouvrage n'eſt pas dans le genre des anciens Ecrivains; on y trouve beaucoup de tournures modernes & Germaniques. Au reſte, tout ce que nous avons pris la liberté de dire, tant ſur le fond que ſur la forme de cet Ouvrage n'eſt que pour engager l'Auteur à donner encore plus de mérite aux Ouvrages qu'il nous annonce ſur les fougères, les Conferves, les Byſſus, & ſur tout à profiter de l'avantage qu'il a d'habiter & de voyager dans le Nord, pour nous donner à l'exemple de l'illuſtre Gmelin ſon oncle des obſervations intéreſſantes & nouvelles.

Digitized by Google

## *EXTRAIT D'UNE LETTRE A M. LE DUC DE BRISSAC, Maréchal de France, pour ſervir d'éclairciſſement à un fait avancé dans le Mercure de Février 1770. ſur un prétendu impoſteur qu'on dit avoir pris naiſſance à Rheims.*

Multa renaſcentur quæ jam cecidere.... *Horat. de art. Poët.*

COMBATTRE un Bibliothécaire Bénédictin ſur un point d'Hiſtoire, c'eſt je l'avoue, une entrepriſe délicate. Un foible Troyen contre l'intrepide Achille eſt preſque aſſuré de ſa défaite. Si les doutes que je vais propoſer ſur le véritable état de l'infortuné qui fut pendu à Lille en 1225. ſont fondés ſur des monumens hiſtoriques qu'on ne puiſſe rejeter, Dom Fournier Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint Nicaiſe de Reims, Auteur de la Lettre inſérée dans le Mercure de Février, voudra bien ſans doute ſe charger du ſoin de les éclaircir. Il lui en coûtera d'autant moins pour donner cette ſatisfaction à mes compatriotes, qu'il paroît abſolument décidé ſur le fait *de l'impoſture*.

Pour parvenir à mettre quelque ordre dans mes recherches, je reduis à une ſeule queſtion le fait tel qu'il eſt annoncé dans la Diſſertation de notre ſavant Bénédictin. Eſt il démontré que celui qui ſe diſoit le Comte Baudouin, ait été un impoſteur ? Voilà, ce me ſemble, ce qu'il falloit établir, avant que de rechercher quel étoit le Pays qui lui avoit donné le jour. C'eſt auſſi à cette ſeule queſtion que je me borne aujourd'hui.

On ne peut point adopter la négative ſur la queſtion propoſée, qu'on n'annonce en même-tems un crime de plus dans l'Univers. Il eſt ici un Criminel. C'eſt ou un ſcélérat qu'une ambition aveugle a pouſſé à uſurper le rang Suprême, ou une femme impérieuſe en qui le deſir de régner a étouffé la voix de la nature. Qu'importe au genre-humain qu'il aille puiſer l'inſtruction dans le délire ambitieux d'un homme de la lie du peuple, ou dans les écarts monſtrueux d'une Princeſſe ambitieuſe ? L'hiſtoire ſemblable à la Juſtice, fait tomber ſon glaive ſur le coupable, & compte pour rien l'éclat impoſant de la naiſſance.

La ſucceſſion Chronologique de différens Auteurs qui ſe ſont copiés, ne forme point en matière d'hiſtoire une multiplicité de témoins. Il n'en réſulte jamais du côté de l'autorité qu'un ſeul & même témoignage. Ce principe de critique fixe d'une manière claire le degré d'autorité que méritent les Auteurs qui ont rapporté le fait en queſtion. Ils ſont en très-grand nombre depuis Jean d'Ipre, juſqu'à Buzelin. Je vois par-tout des Copiſtes, & ſouvent des Copiſtes infidèles.

D'après le principe que j'ai poſé,



Digitized by Google

on voit que Moréri ne peut faire ici autorité. La narration qui, à quelques légers changemens près, eſt *verbo ad verbum* la même que celle de Dom Fournier, n'a point d'autres garans que J. B. de Rocoles, mort après la paix de Nimégues. Un Bénédictin ſçait mieux que moi qu'il faut aller aux ſources. De Rocoles eſt un Auteur trop récent pour mériter la moindre croyance ſur un fait qui s'eſt paſſé plus de quatre cens ans avant lui. Son récit, celui de Moréri & conſéquemment celui de Dom Fournier, ſont remplis d'invraiſemblances qui feroient rejetter le fait de la révolution arrivée en Flandres en 1225.

Ferréol, Locrius & Meyer ne ſont pas les ſeuls qui, après Jean d'Ipres, aient rapporté l'évenement en queſtion. Juſte Lipſe en a fait un article très-détaillé. Si vous êtes curieux de voir combien ce fait a été orné, amplifié & même défiguré à proportion que les Auteurs ſont éloignés du tems où il ſe paſſa, vous trouverez dans Lipſe dequoi vous ſatisfaire. ( Tom. 4. Monita & exempla Politica Cap. V. pag. 223. & 224. ) Il met dans la bouche de notre *prétendu Remois* un diſcours très-pathétique. Le Conſeil de Flandres n'eſt pas moins éloquent. Ici ce n'eſt pas l'Evêque de Beauvais qui interroge à Compiégne le malheureux Hermite en préſence du Roi. C'eſt Louis VIII. qui veut bien être Orateur & parler avec dignité à Péronne. Toutes ces harangues ſont vraiſemblablement l'Ouvrage de l'Hiſtorien. Tite-Live en avoit fourni des modéles. Notre bon Grégoire de Tours qui n'y réuſſit pas ſi bien, s'eſt permis la même choſe. On eſt forcé de pardonner cet abus de l'eſprit en faveur de la vérité hiſtorique, lorſqu'on a le bonheur de l'appercevoir à travers les efforts qu'a faits l'Hiſtorien pour l'embellir. Juſte-Lipſe né en 1547. mourut en 1606.

Il avoit été précédé par un Annaliſte nommé *Pierre d'Oudegherſt* qui écrivoit en 1571. Les Chroniques & Annales de ce dernier Auteur ont tous les caractéres de la ſimplicité & de la candeur des premiers âges. On y reconnoît pourtant l'influence de cette bonhomie babillarde qui ſe plaît à rencherir dans les détails ſur le fond de l'hiſtoire. Encore deux ou trois *d'Oudegherſt* de plus, le fait devenoit tout-à-fait méconnoiſſable. On peut juger de ſa manière d'écrire par ce que je rapporte ici de ſes Chroniques. « Le Roi & les ſiens, ( dit-il » pag. 179 ) s'apperçurent aſſez lé» gierement que le Galand ( qu'il » nomme Bernard de Rays ) avoit » comploté de paiſtre les hommes » de bourdes & menſonges, voires » d'autant plus qu'étoit aſſez facile » à noter, la peine qu'il avoit pour » tenir bonne contenance & farder » ſon langage. Outre ce, que ceux » qui regardoyent de plus près aux » ports & geſtes de ce contrefaict » Empereur, trouvoient en lui » faute de cette bienſéance & bon» ne grace qu'ont coutumierement » ceux qui ſont bien nays & bien

Digitized by Google

» nourris ». J'en demande pardon au bon Belge Auteur de cette Chronique ; mais le vrai Baudouin, quoique *bien nays & bien nourri* avant ſa captivité, pourroit à ſon retour avoir perdu quelque choſe de *ſa bonne grace*, ſuppoſé même qu'il en eût été pourvû. Vingt années d'eſclavage en Bulgarie étoient une raiſon aſſez plauſible pour juſtifier cette perte.

Un Eſpagnol Auteur de deux Volumes *in-folio* imprimés à Anvers en 1624. ſous le titre d'*Annales de Flandres*, a rapporté le même fait, d'après Jean d'Ipres, Meyer & Locrius. Aubert le Mire pag. 335 de ſa Chronique des Pays-Bas, Buzelin dans ſon Livre de *Gallo-Flandria Sacra & Profana* (pag. 274.) ont copié le même évenement dans Meyer & dans la Chronique de S. Bertin.

Cette foule d'Auteurs décideroit la queſtion en faveur de l'opinion de Dom Fournier, s'ils étoient contemporains. C'eſt dans ce cas véritablement que *le Pyrrhoniſme hiſtorique a ſes bornes*. Mais que fait ici le nombre de ces Annaliſtes, par rapport au degré d'autorité néceſſaire pour aſſurer la vérité de l'évenement ? Ils ſont au fait en queſtion ce que ſeroient des échos multipliés au nombre des ſons articulés par une ſeule voix. Laiſſons-les donc dans la claſſe des échos, & examinons ſans partialité d'où part la voix qui a frappé nos oreilles.

Il faut aller juſqu'à Jean d'Ipres. *C'eſt-là qu'il faut nous arrêter*, dit Dom Fournier (pag. 183) *pour trouver la ſource de la Tradition*. Sa *Chronique eſt un monument précieux de notre Hiſtoire chez les Ecrivains anciens & modernes.*

Je ſçais que Dom Martene avant D. F. Swertius, Foppens ont fait l'éloge de l'érudition & de la piété de Jean d'Ipres. D. Dachery, meilleur Critique que Dom Martene, aſſure que la Chronique de S. Bertin ne contient rien qui ne ſoit appuyé ſur des monumens authentiques. *Nihil inferendo quod non autenticis ſcriptis approbetur.*

De pareils témoignages ſont bien capables d'inſpirer du reſpect pour l'Ouvrage. J'ai héſité à porter un regard d'examen ſur une Chronique vantée par tant de ſavans hommes. Quelle témérité d'en avoir eu la penſée ! J'ai fait plus : j'ai oſé faire taire l'aſcendant que les Erudits prennent ſur les eſprits timides. J'ai lû l'Ouvrage en entier ; & j'ai éprouvé ce qui arrive d'ordinaire à des Voyageurs égarés dans les ombres de la nuit. Leur imagination frappée ne leur montre que des fantômes capables d'inſpirer la terreur ? Guidé par l'illuſion de leurs ſens, ils approchent en tremblant des objets que leur frayeur avoit groſſis ; & ils goûtent à la vue d'une pierre, d'un arbre, d'une maiſon, le plaiſir inattendu de recouvrer la tranquillité d'ame que les preſtiges de l'imagination leur avoient fait perdre. Tel a été le réſultat de la lecture que j'ai faite. Mon reſpect pour le jugement des grands hommes que j'ai cités,

Digitized by Google

m'avoit rendu timide. La lecture de la Chronique m'a appris que ce reſpect preſque toujours enfant de la pareſſe eſt une des ſources les plus fécondes de nos erreurs ſur les ouvrages d'autrui.

La Chronique de Jean d'Ipres, n'eſt pas à beaucoup près *un monument hiſtorique des plus certains.* L'Editeur à chaque page, redreſſe les Auteurs de l'Ouvrage ſur des noms, des dates, & même ſur un très grand nombre de faits reconnus pour apocryphes parmi les Savans. Les récits fabuleux n'y ſont pas épargnés. Cet Ouvrage ſi vanté comme un *monument précieux de notre Hiſtoire*, contient la Lettre ridicule & ſuppoſée d'Abogard à Jeſus-Chriſt, avec la réponſe de Jeſus Chriſt à ce Roi d'Edeſſen, vingt articles au moins que j'ai eu la patience d'extraire, me fourniront au beſoin la preuve du mauvais goût, & du peu de ſagacité des Auteurs de cette Chronique.

Dom Fournier pour juſtifier Jean d'Ipres, ne manquera pas d'obſerver que cet Auteur n'a fait que mettre en ordre les Collections déjà faites par ſes prédéceſſeurs : *Præſens opuſculum compilatur*, comme il le dit dans la Préface; mais ce genre d'apologie n'eſt certainement pas propre à relever le mérite intrinſèque de la Chronique. Il en réſultera, ſi on veut, que Jean d'Ipres a été le Rédacteur très fidèle des erreurs groſſières & des anacroniſmes de ſes prédéceſſeurs; mais l'Ouvrage n'en ſera ni plus *précieux*, ni plus ſolide, parce que les abſurdités qu'il contient, ont eu pour premiers Auteurs, le Moine Folcuin, l'Abbé Siméon, ou un anonyme de S. Bertin.

C'eſt dans la Littérature un mérite bien étrange que cette fidélité ſcrupuleuſe à nous tranſmettre de bonne foi les erreurs d'autrui. Qu'on l'exige d'une Copiſte, à la bonne heure. Mais il ſemble qu'on abuſe de la complaiſance d'un Lecteur, lorſqu'on en fait un titre honorable pour l'Ouvrage même, quand il eſt défectueux. C'eſt en quoi les ſavans Auteurs de l'Hiſtoire Littéraire de la France ont quelquefois été prodigues d'éloges au-delà des règles d'une Critique ſévère & impartiale. L'article de Folcuin, premier Auteur de la Chronique de S. Bertin, en fournit la preuve. On lit ( Tom. 6. pag. 385 ). « Il » ( Folcuin ) a laiſſé de ſa façon » un Recueil intéreſſant pour l'hiſ» toire de ſon Abbaye. Il l'entre» prit par ordre d'Adalolfe ſon » Abbé, en lui proteſtant *qu'il n'y » rapporte rien qui ne ſoit bien » avéré.* Le tout eſt rangé par ordre » Chronologique & éclairci par » des obſervations *fort judicieu» ſes* ».

Je veux bien croire que ce qui regarde préciſément l'hiſtoire de l'Abbaye de S. Bertin, eſt formé des *Diplômes, Chartes & autres monumens.* Sous ce point de vûe le Recueil de Folcuin pourroit bien ne rien contenir *qui ne ſoit bien avéré;* mais enfin, il eſt conſtant que cette Chronique & ce Recueil

Digitized by Google

ſont remplis de pièces apocryphes, d'erreurs groſſières. La ſaine critique exigeoit donc qu'en rendant compte de l'Ouvrage, on avertît le Lecteur que Folcuin avoit adopté ſans examen tout ce que l'ignorance & la crédulité de ſes prédéceſſeurs avoient imaginé. « Un Hiſtorien obſerve judicieuſement le R. P. Griffet dans ſon Traité des preuves de la vérité de l'Hiſtoire, pag. 40.) doit prévenir ſes Lecteurs contre la fauſſe impreſſion » d'une crédulité ſuperſtitieuſe & » mal entendue; ſans quoi, au lieu » d'éclairer les eſprits en leur diſant la vérité, il n'écriroit que » pour accréditer le menſonge ».

Je terminerai mes obſervations ſur le mérite de la Chronique de S. Bertin par un trait qui caractériſe la crédule ſimplicité de Jean d'Ipres. Il raconte ſérieuſement (pag. 751.) qu'à la naiſſance du fils d'un Seigneur de Grandſon, on invita tous les Aſtrologues du Pays à venir tirer l'horoſcope. Ils ſe réunirent tous à prédire les choſes les plus flatteuſes. Ils eurent cependant la diſcrétion de ne point aſſurer que l'enfant vivroit. C'étoit ne rien promettre. *Qui dixerunt puer natus ſi viveret, magnus eſſet potens & victorioſus.* La famille probablement n'étoit pas ſatisfaite. Un Aſtrologue de la bande plus hardi que les autres, tire du foyer une petite buche, & promet gravement que le nouveau né vivra autant de tems que la buche ſubſiſtera. Jean d'Ipre a été ſi frappé du ton décidé de cet Aſtrologue, qu'il ne ſçait s'il doit lui donner l'épithete de ſuperſtitieux ou d'inſpiré. *Interfuit unus ſuperſtitioſus ſeu ſortè divinus.* Après une pareille prédiction, il falloit veiller à la conſervation de cette buche myſtérieuſe. L'Aſtrologue n'y manqua pas. Il la tire du foyer & va l'enfermer dans la muraille. L'hiſtoire de la *Sainte Candelle* plongée dans un ſeau d'eau, n'eſt pas plus merveilleuſe. L'enfant vécut, & dans l'opinion de Jean d'Ipres, il vivroit encore, ſi ennuyé de ſon exiſtence & des infirmités de la vieilleſſe, il n'eut jeté au feu la buche miraculeuſe d'où dépendoit le deſtin de ſa vie. *Donec nimio ſenio & vivendi tædio pertæſus, faculam prædictam parieti incluſam extrahi fecit & in ignem projici.*

Vous imaginerez peut-être que malgré ce beau dépit, il put vivre encore quelques jours? Oh! point du tout. Il devoit mourir ſur le champ, & il mourut en effet. *Quam penitus in igne conſumptam miles citò poſt expiravit.* « Cette rapſodie eſt viſiblement calquée ſur la fable de Méléagre fils d'Œnée & d'Althée. Jean d'Ipre avertit dans ſa Chronique qu'il n'a pas été témoin du fait, mais qu'il le tient d'honnêtes Savoyards dignes de foi. De pareils contes ſont bons à amuſer les enfans & à figurer avec les *Vampires* de Dom Calmet.

Je n'ai pas deſſein d'enlever à Jean d'Ipres le mérite de l'érudition, ni celui de la piété. Mais je ne puis me diſpenſer d'obſerver que cette Chronique ſi vantée, n'a-

Digitized by Google

pas été faite par des Critiques bien habiles. A Dieu ne plaiſe que je me borne à cette obſervation pour combattre l'opinion de Dom Fournier ! Ce ſeroit admettre un *Pyrrhoniſme univerſel*. Un Hiſtorien convaincu d'ignorance ou de crédulité, devient ſuſpect ; mais il y auroit de l'abſurdité à rejeter indiſtinctement tous les faits qu'il rapporte, ſous ce ſpécieux prétexte qu'il eſt ſouvent crédule. Il faut lui oppoſer des témoignages d'Ecrivains judicieux, reconnus pour tels. Il faut comparer la narration de l'Auteur original, avec celle des Copiſtes qui ont altéré des circonſtances déciſives & eſſentielles. Je dirai volontiers avec Dom Fournier que *le Pyrrhoniſme hiſtorique a ſes bornes* ; j'ajouterai ſeulement que la Critique ſemblable au Dragon qui veilloit à l'entrée du Jardin des Heſperides, doit éloigner du Temple de l'Hiſtoire tout ce qui ne porte pas le caractère de l'autorité.

Ne perdons point de vue la date de l'évenement en queſtion ; c'eſt en 1225. que s'eſt paſſé l'avanture tragique de notre *prétendu Rémois*. Après trois cens ans révolus, il paroît un Auteur (Jacques Meyer) qui, de l'aveu de Dom Fournier, en a puiſé la connoiſſance dans la Chronique de S. Bertin. Ce nouvel Annaliſte ajoute au fait principal des circonſtances ignorées de l'Auteur contemporain. Devenu à ſon tour Auteur original, il eſt ſuivi & cité par une foule de Chroniqueurs qui de ſiècles en ſiècles perpétuent avec ſécurité l'erreur ou le menſonge de Jacques Meyer. Je prie notre ſavant Bénédictin de nous dire quel degré de confiance méritent de pareils garans.

Jean d'Ipres, s'il revenoit de l'autre monde, ne pourroit manquer d'être fort ſurpris en liſant ceux qui le citent ; il ſçauroit que, trois, quatre & cinq cens ans après lui, ils étoient beaucoup mieux informés. Il apprendroit que la Comteſſe Jeanne envoya en Grèce un Evêque & un Théologien pour s'aſſurer de la vérité du fait. Cette circonſtance dont il n'a pas eu la moindre connoiſſance, lui donneroit une grande idée de la fineſſe de ſes ſucceſſeurs. Il ne pourroit ſe diſpenſer de rendre hommage au mérite de cette découverte. Il faut avouer que, ſi elle eſt de l'invention de Jacques Meyer (comme il y a apparence) elle a été très-heureuſement imaginée pour l'honneur de la Comteſſe.

Cependant, par une fatalité ſingulière, cette députation dans l'Orient, l'information qui la ſuivit, le ſoin qu'eut la Comteſſe de rendre public le rapport des deux envoyés, n'avoient pas encore détrompé les habitans de la Flandre plus de trois cent cinquante ans après l'évenement. Ils ont conſtamment été perſuadés que la Comteſſe avoit fait périr ſon Père. Je cite un témoin auriculaire. C'eſt le naïf d'Oudegherſt « de laquelle » exécution (dit il pag. 179.) pro» céda depuis entre le Peuple un » merveilleux murmure, au moyen que

» que chacun disoit & maintenoit » que ladicte Comtesse avoit fait » pendre son Père, & fut cette opi- » nion & persuasion tellement en- » racinée ès cœurs de la multitu- » de ( comme encore moi-même » j'ai oui & entendu être pour le » présent, & signamment en la » Ville de Lille ) que par nulles » excusations on ne les en povoit » divertir..... pour laquelle estain- » dre & anéantir & successivement » afin de faire cesser le susdit mur- » mure du peuple, la dicte Com- » tesse envoya divers Prêtres, tant » vers Constantinople que Andri- » nople & ailleurs, pour eux in- » former de la mort de son dict feu » Père ».

Dom Fournier place cette circonstance entre la réponse de *Bertrand* au Conseil de Jeanne & le voyage de notre Hermite à Compiègne : ce qui supposeroit que la Comtesse attendit le retour des Envoyés pour décider du sort de l'*Imposteur*. « Sur cette déclaration (dit- » il pag. 181.), la Comtesse de » Flandres envoya en Grèce ». Après avoir rendu compte des découvertes *prétendues* que firent les envoyés sur le sort du vrai Baudouin, il continue : « cette découverte ne » suspendit pas les effets de la ré- » volution qui prenoit toujours » de nouveaux accroissemens, » de sorte que la Comtesse fut » obligée d'implorer contre l'U- » surpateur le secours de Louis » VIII ».

Cette narration est visiblement une inversion dans l'ordre des événemens. 1°. Parce que cette information (imaginaire & controuvée) n'a pu détruire les bruits répandus dans le Public sur le parricide. Il n'est point vraisemblable que ces bruits injurieux eussent jamais existé, si la Comtesse eût attendu pour faire mourir l'*imposteur*, que le Public pût être instruit par le retour des Députés, de la destinée du vrai Baudouin. 2°. Parce que tous ceux qui ont parlé de cette députation la placent après le supplice du prétendu *Bertrand de Reims*. Cette inversion est une invraisemblance qui ne s'accorde ni avec la précipitation de la Comtesse qui vouloit prévenir la révolution, ni avec le récit de Meyer, de d'Oudeghereest, de Buzelin & des autres Annalistes qui ont parlé de cette information faite à Constantinople.

J'ai dit que cette députation étoit un fait imaginé après coup pour l'honneur de la Comtesse. L'accusation du Parricide a commencé dès l'instant de l'exécution consommée à Lille. La députation en Orient, le rapport des Députés sont sans contredit une réponse victorieuse. Je cherche les preuves d'un fait aussi décisif, aussi frappant. Je n'en trouve que dans la bonne volonté de Meyer. Jean d'Ypre a gardé sur cette circonstance importante le plus profond silence. Meyer est le premier qui en parle ; & c'est trois cents ans après l'événement. Il ne cite ni les actes ni les monumens d'où il a tiré ce fait intéressant. Jusqu'à ce qu'il plaise

à Dom Fournier de nous indiquer d'autres garants, on peut ſans témérité rejeter ce fait comme apocriphe, inventé par Meyer, & qui ne peut contrebalancer le témoignage des Auteurs contemporains.

(*La ſuite dans un des Journaux ſuivans.*)

---

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## ITALIE

### De Naples.

*Vincentii Ariani Auguſtini F. Juriſconſulti Commentarius de Claris Jureconſultis Neapolitanis, ac de iis præſertim qui Superiore ſæculo, & hâc noſtra ætate floruerunt ad ampliſſimum Turiſci Ducem Joſephum Caravitam Neapoli 1769. Typis Cathelii Longobardi. Publicâ autoritate.* in-4°.

## POMÉRANIE.

### De Greifswald.

*Hiſtoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols & des autres Tartares occidentaux, traduits en Allemand, par M. Jean Charles Dahnert, Profeſſeur & Bibliothécaire à Greifswald dans la Poméranie Suédoiſe.* A Greifswald, chez Antoine Ferdinand Roſe, Libraire.

Cet Ouvrage connu en France ne doit pas nous occuper long-tems, ainſi nous nous bornons à l'annonce de cette Traduction qui nous paroît avoir été faite avec beaucoup de ſoin. On a ſuivi par-tout l'ordre & le plan que M. de Guignes avoit adoptés. Le premier & le ſecond Volumes de l'Hiſtoire ont paru en 1768 le troiſième en 1769; reſte le quatriéme qui ne paroît pas encore & qu'on publiera inceſſamment: le Volume des Tables Chronologiques qui précéde le premier Volume a paru en 1770. Ce Volume qui étoit le plus difficile à imprimer eſt exactement copié ſur l'original. Ainſi ceux qui entendent l'Allemand, & qui ſe procureront cette traduction n'auront rien à deſirer, parce que l'on n'a rien négligé de ce qui ſe trouve dans l'original. Le caractère en eſt beau & le papier, quoique le même qu'on emploie communément en Allemagne eſt bon. Ces Volumes *in*-4°. ſont d'un petit format, ce qui n'empêche pas cependant qu'il n'y ait d'aſſez grandes marges contre l'uſage ordinaire de l'Allemagne. Il nous a paru que le Libraire Roſe n'avoit rien négligé pour rendre ſon Edition exacte & complette & nous ne doutons point qu'elle ne ſoit recherchée en Allemagne. Le caractère d'impreſſion eſt celui dont

Digitized by Google

on ſe ſert communément en ce Pays, c'eſt-à-dire le Gothique.

## DE PRUSSE.

### De Berlin.

*Eloge du jeune Prince de Pruſſe, mort à dix-neuf ans de la petite vérole, au mois de Mai 1767. Par le Roi de Pruſſe. Cet éloge a été lu dans l'Aſſemblée extraordinaire de l'Académie Royale des Sciences de Berlin, le 30 Décembre 1767.* A Berlin 1768. chez Chrétien Fréderic Voſſ. Imprimé chez G. L. Wenter.

Le jeune Prince dont le Roi de Pruſſe déplore éloquemment la perte dans cet Ouvrage annonçoit le même goût pour les Sciences qui diſtingue dans l'Europe ſon illuſtre Panégyriſte. Il avoit d'ailleurs des vertus & des talens qui promettoient un grand Prince, & ſur leſquels le grand Prince, qui le regrette, atteſte la douleur publique.

## ALSACE.

### Strasbourg.

*Q. D. B. V. Priſca jungendorum marium fluviorumque molimina. Pars prior de foſſis Europæis quam, præſide Jeremia Jacobo Oberlino A. L. M. &c. ad VI Novemb. 1770 ſolemni eruditorum examini ſubjicit Joan. Ludov. Ritter Argentin. Pars poſterior, de foſſis Aſiæ & Africæ, quam, eodem Præſide, ad VII Novemb. 1770. Solenni eruditorum examini ſubjicit Joh. Godofred. Roederer Argentinenſis in-4°.*

La matière traitée dans cet Ouvrage eſt l'objet d'un Prix propoſé par l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & qu'elle n'a pas encore adjugé.

## SUISSE.

### D'Yverdon.

L'Encyclopédie dont on avoit annoncé depuis deux ans pluſieurs Editions différentes commence à paroître à Yverdon, où le premier Volume eſt fini depuis le mois d'Octobre 1770, & le ſecond depuis le mois de Décembre. M. de Felice à la tête d'une Imprimerie conſidérable a entrepris ce grand Ouvrage, aidé par les conſeils & les travaux de pluſieurs Savans de Paris, d'Allemagne & de Suiſſe; il a ſuppléé à pluſieurs omiſſions & corrigé pluſieurs fautes qui s'étoient gliſſées dans la premiere Edition; les nouveaux Editeurs ont abrégé les détails Théologiques, & ils les ont remplacés par des articles plus importans pour les Sciences & pour les Arts. Le format de cette Edition qui eſt *in-4°.* paroîtra plus commode à bien des Lecteurs; les planches ſeront faites par M. Mechel célèbre Graveur de Baſle, qui travaille actuellement à publier la galerie de Duſſeldorf. Le papier a été tiré des Manufactures d'Auvergne & d'autres également parfaites: enfin M. de Félice n'a rien



Digitized by Google

oublié pour donner une Edition de l'Encyclopédie qui eût des avantages sur la premiere, sans lui être inférieure d'ailleurs à aucun égard.

Le premier Volume finit avant l'article AIR, les autres suivront de près, & il compte en donner un Volume *in*-4°. tous les deux mois, sans interruption.

## FRANCE.

### DE BESANÇON.

*Eloge historique du Chevalier Bayard, par M. l'Abbé Talbert, Chanoine de l'illustre Chapitre Métropolitain de Besançon.* A Besançon, de l'Imprimerie de Cl. Jos. Daclin, Imprimeur du Roi, de l'Académie, &c. 1770. Avec Approbation. *in*-12. 156 pages & les Préliminaires 27. Se trouve à Paris, chez Lottin le june, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

Nous donnerons une notice de ce Discours.

### DE LYON.

*Mémoires historiques & économiques sur le Beaujolois, ou recherches & observations sur les Princes de Beaujeu, la Noblesse, l'Histoire Naturelle & les principales branches d'Agriculture, de Commerce & d'industrie du Beaujolois. Par M. Brisson, de l'Académie de Villefranche, de la Société Economique de Berne, des Bureaux d'Agriculture de Beauvais & de Lyon, Inspecteur du Commerce & des Manufactures de la Généralité de Lyon.* A Avignon & se vend à Lyon, chez la Veuve Reguilliat, Libraire, Place Louis-le-Grand. 1770. *in*-8°. de 272 pages.

### DE DIJON.

*Sujet des Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, pour les années 1772 & 1775.*

L'Académie propose pour celui de 1772 :

*L'Eloge de Jacques Benigue Bossuet, Evêque de Meaux.*

Elle demande pour celui qui sera distribué en 1775, qu'on fasse connoître :

*Quels sont les avantages que les mœurs ont retirés des Exercices & des Jeux publics, chez les différens Peuples & dans les différens tems où ils ont été en usage ?*

Comme cette question ouvre un champ fort vaste aux recherches des Savans, l'Académie a cru devoir l'annoncer dès-à-présent ; & pour en faciliter le développement, elle avertit qu'on sera libre de donner aux Mémoires l'étendue qui paroîtra nécessaire, mais sans abuser de cette liberté.

Cette Compagnie espère qu'en considérant les Exercices & les Jeux publics du côté moral & politique, les Auteurs feront sentir jusqu'à quel point on doit regretter de les avoir abandonnés.

Tous les Savans, à l'exception des Académiciens résidens, feront

Digitized by Google

admis au concours. Ils ne ſe feront connoître ni directement, ni indirectement; ils inſcriront ſeulement leurs noms dans un billet cacheté, & ils adreſſeront leurs Ouvrages francs de port, à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, qui les recevra juſqu'au premier Avril inclusivement, des années pour leſquelles ces différens Prix ſeront propoſés.

*Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame de Cruſſol-d'Uzès de Montauſier, ſon épouſe, conſiſte en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant d'un côté, l'empreinte des Armes & du Nom de M. Pouffier, Fondateur de l'Académie; & de l'autre, la Deviſe de cette Société Littéraire.*

La Médaille du Prix, ſuivant le titre de fondation, devroit être de 400 livres; mais, le paiement du droit d'amortiſſement ayant abſorbé une partie des fonds, il a été réſolu, du conſentement du Fondateur, de la réduire, pendant neuf ans, à la valeur de 300 livres, & cette réduction aura lieu, dès cette année, pour le Prix qui doit être diſtribué au mois d'Août prochain.

## De Paris.

*Artis Medicæ principes, edidit Albertus de Haller.* 3 Vol. *in* 8°. Lauſanne 1770. & à Paris, chez Cavelier, Libraire, rue S. Jacques. Prix en blanc, 9 liv.

*Le Grand Vocabulaire François, contenant* 1°. *l'explication de chaque mot conſidéré dans ſes diverſes acceptions Grammaticales, propres, figurées, ſynonymes & relatives.* 2°. *Les lois de l'orthographe; celles de la Proſodie ou prononciation; tant familière qu'oratoire; les principes généraux & particuliers de la Grammaire; les régles de la Verſification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poëſie.* 3°. *La Géographie ancienne & moderne; le Blaſon, ou l'Art Héraldique; la Mythologie; l'Hiſtoire Naturelle des animaux, des Plantes & des Minéraux; l'expoſé des dogmes de la Religion & des faits principaux de l'Hiſtoire Sacrée, Eccléſiaſtique & Profane.* 4°. *Des détails raiſonnés & Philoſophiques ſur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Juriſprudence Civile, Canonique & Bénéficiale; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chymie, la Phyſique, les Mathématiques, la Muſique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c, &c. Par une Société de Gens de Lettres.* A Paris, chez C. Panckoucke, Libraire à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, quartier S. André des Arts. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes 13 & 14. L'un de 623 pages, l'autre de 606. *in*-4°.

Le treizième Volume de ce grand Ouvrage commence par Hax & complette l'H; le quatorzième contient l'I tout entier & commence l'I conſonne ou le JE qui eſt ſéparé de l'I ordinaire, le Volume finit

Digitized by Google

à JAR. Les Volumes ſe ſuccèdent avec une rapidité dont le lecteur doit être de plus en plus ſatisfait & étonné.

*Diſcours prononcé le* 10 *Septembre* 1770. *dans l'Egliſe des Religieuſes Carmélites de S. Denis, pour la priſe d'habit de Madame Louiſe-Marie de France, par Meſſire Matthias Poncet de la Rivière, ancien Evêque de Troyes.* A Paris, de l'Imprimerie de G. Deſprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France. 1770. Avec Approbation & Permiſſion. Brochure *in*-12. 51 pages.

Il y a auſſi une Edition *in*-4°. de ce Diſcours.

*Dictionnaire hiſtorique de Siéges & Batailles mémorables de l'Hiſtoire Ancienne & Moderne, ou Anecdotes Militaires de tous les Peuples du monde.* A Paris, chez Vincent, Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, 3 Volumes *in*-12. Le premier de 670; le ſecond de 702; le troiſième de 824 pages.

*Almanach Encyclopédique de l'Hiſtoire de France, où les principaux événemens de notre Hiſtoire ſe trouvent rangés, ſuivant leurs dates, ſous chacun des jours de l'année.* 1771. A Paris, chez Vincent, Imprimeur Libraire de Monſeigneur le Comte Provence, rue S. Severin. Avec Approbation, & Privilége du Roi. Un Volume *in*-16. de 183 pages.

*Tableau du Globe, ou nouveau Cours de Géographie, enrichi de l'Hiſtoire Naturelle & Politique des divers Peuples de la Terre, à l'uſage de l'inſtitution de la jeuneſſe dans la Ville d'Angers. Par M. Serane, chargé de la Correſpondance de Meſſieurs les Aſſociés pour cette inſtitution.*

*Ad reliquas Scientias Geographia immò & illas, bene tractata, continet.*

Strabo.

A Angers, chez Louis-Charles Barriere, Imprimeur-Libraire, rue S. Louis; & à Paris chez Guillyn, Quai des Auguſtins, au Lys-d'or. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Volume *in*-12. de 384 pages 2 liv. 10 ſols.

*Anecdotes des Républiques, auxquelles on a joint la Savoie, la Hongrie, & la Boheme, comprenant Gènes, la Corſe, Veniſe & Malthe, & la Suiſſe.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, deux Volumes *in*-12. Le premier de 506, le ſecond 528 pages.

*Hiſtoire abrégée de la découverte & de la Conquête des Indes par les Portugais. Par M. d'Uſſieux.* A Paris, chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnaſſe Italien. 1770. Un Volume *in*-12. de 202 pages. Prix 1 liv. 16 ſols.

*Le nouveau Dom Quichotte, imité de l'Allemand de M. Wieland. Par Madame d'Uſſieux.* A Paris, chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnaſſe Italien. Deux Volumes

Digitized by Google

*in*-12. La premiere Partie eſt de 146 ; la ſeconde eſt 128 ; la troiſiéme eſt de 101 ; la quatriéme eſt de 132 pag. Prix 3 liv. 12 ſols.

*Théorie du luxe, ou Traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe eſt un reſſort non-ſeulement utile, mais même indiſpenſablement néceſſaire à la proſpérité des états.*

Le ſuperflu, choſe très-néceſſaire.
*Volt. Mondain.*

1771. deux Volumes *in* 12. La premiere Partie de 183 ; la ſeconde de 202 pages.

*Lettres au R. P. Parrenin, Jéſuite, Miſſionnaire à Pékin ; contenant diverſes queſtions ſur la Chine. Nouvelle Edition, revue, corrigée & augmentée de divers Opuſcules ſur différentes matières. Par M. Dortous de Mairan, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe ; Membre & ci-devant Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences ; de la Société Royale de Londres, de celles d'Edimbourg & d'Upſal ; de l'Académie Impériale de Pétersbourg, & de l'Académie Royale de Stockolm, & de l'Inſtitut de Bologne.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1770. Un Volume *in*-8°. de 368 pages.

*Les douze Céſars, traduits du Latin de Suétone, avec des notes & des réflexions, par M. de la Harpe.* A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine, près de la rue Dauphine ; & Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Auguſtins. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1770. 2 Volumes *in*-8°, l'un de 432 pages & les Préliminaires 66 ; l'autre de 503 pages.

*Hiſtoire des douze Céſars de Suétone, traduits par Henri Ophelot de la Pauſe ; avec des Mélanges Philoſophiques & des Notes.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais. 1771. 4 Vol. *in*-8°. d'environ 500 pages chacun. Les quatre Volumes reliés 20 livres.

Nous rendrons compte de ces deux Traductions de Suétone.

*L'Art du Trait de Charpenterie, par le ſieur Nicolas FOURNEAU, Maître Charpentier à Rouen, ci-devant Conducteur de Charpente, & Démonſtrateur du Trait à Paris. Troiſiéme Partie, contenant 27 planches.* A Rouen, chez Laurent Dumeſnil, Imprimeur-Libraire, rue de l'Ecureuil 1770 ; & ſe trouve à Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Benoît ; de même que le premier & ſecond Volume. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi 94 pages *in folio*. Prix 12 liv. broché.

Nous avons annoncé les deux premieres parties de cet Ouvrage, comme pouvant faire une ſuite importante des Arts, publiés par l'Académie des Sciences, & comme l'Ouvrage d'un Artiſte très-profond dans ſon Art, & très capable de le faire connoître complétement.

Il traite dans cette troiſiéme Partie des courbes à double cour-

Digitized by Google

bure, c'eſt-à-dire de celles qui ſont courbes, non-ſeulement dans leur circonférence, mais encore dans le plan ſur lequel elles ſont décrites : elles ont lieu dans certaines eſpèces de pavillons, dans les lucarnes à la guitatre ; celles-ci ſont fort en uſage dans les Hôtels de Paris, ſur-tout pour les greniers à Foin, dans leſquels on veut que la poulie & le cordage ſoient à l'abri des eaux. Il détaille enſuite les guitarres à deux pentes, de même que les lunettes & les dômes en cul de four ; quoiqu'il n'y ait point de trait à employer dans ceux-ci, il ne faut pas moins de connoiſſance & d'adreſſe pour les bien exécuter, à cauſe de la quantité de pièces de bois qui doivent être aſſemblées & ſe correſpondre mutuellement. L'Auteur obſerve avec raiſon que l'Entrepreneur ſe ruineroit en manquant une pareille opération. Il explique la manière de tracer toutes les Sections Coniques ſur des directions données, par le moyen des pièces de charpente ; de faire l'élevation des flèches torſes, qui diffèrent beaucoup des dômes ou des coupoles, par la manière de les aſſembler ; il annonce cependant qu'il y a un grand nombre de précautions dans la pratique, dont il donnera le détail dans un grand Ouvrage qu'il ſe propoſe de publier, où il parlera des combles de Sainte Geneviève, de Saint Euſtache, de la Magdelaine, de l'Opera, des Halles, & des flèches ordinaires, tant grandes que moyennes, ainſi que de tous les ouvrages qui portent à faux ; il annonce auſſi la deſcription d'une ſonnette compoſée de deux roues foncées (comme celle d'une grande grue) qu'il a exécutée pour battre des pieux aux bâtimens de l'Hôpital-Général de Rouen en 1766, avec un mouton du poids de 3000. Le plus ingénieux & le plus ſimple de cette machine eſt le déclin ; un homme dans chaque roue fait monter ce mouton à 48 pieds de hauteur ſans aucune fatigue, & ne s'apperçoit point de l'échappement du mouton, qui ſur le champ ſe ractoche de lui-même, de façon qu'il ne lui faut que ſix ſecondes pour le monter. En attendant, il donne la manière d'aſſembler les moiſes d'une grue qu'il a fait exécuter pour les travaux du pont de Dieppe en 1758, avec laquelle on déchargeoit de dedans les navires des pierres de neuf pieds cubes.

Les planches de cet Ouvrage ſont deſſinées avec ſoin, elles portent en marge d'amples explications ; &, quoique la manière dont cet Ouvrage eſt écrit ne ſoit ni claire ni élégante, c'eſt le ſeul néanmoins où les curieux puiſſent prendre une connoiſſance approfondie de cet Art important, & où les Artiſtes zélés puiſſent acquerir des connoiſſances ſupérieures à la pratique ordinaire.

*L'honneur François, ou Hiſtoire des vertus & des exploits de notre Nation, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à nos jours.*

L'honneur parle ; il ſuffit : ce ſont-là nos Oracles. *Racine.*



Digitized by Google

A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais, la premiere porte cochere au-deſſus du Collége. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes *in*-12. de 400 à 500 pages chacun.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage, qui nous paroît annoncer dans ſon Auteur des talens diſtingués.

*Bibliothèque de Madame la Dauphine. N°* 1. *Hiſtoire.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue ſaint Jean-de-Beauvais; & chez Mourard, Libraire de Madame la Dauphine, Quai des Auguſtins. 1770. *in*-8°. 182 pages.

*Le Génie de M. Hume, ou Analyſe de ſes Ouvrages; dans laquelle on pourra prendre une idée exacte des mœurs, des uſages, des Coutumes, des Lois, & du Gouvernement du Peuple Anglois.* A Londres; & ſe trouve à Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, *in*-12. 472 pages & les Préliminaires 8.

*Lettres d'un Perſan en Angleterre, à ſon Ami à Iſpahan, ou nouvelles Lettres Perſannes, où l'on trouve la continuation de l'Hiſtoire des Troglodites, commencée par M. de Monteſquieu. Nouvelle Traduction libre de l'Anglois.* A Londres, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1770. *in*-12. 337 pages & les Préliminaires 20.

*Journal de la Cour de Louis XIV. depuis* 1684. *juſqu'à* 1715, *avec des notes intéreſſantes, &c, &c.* A Londres, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Brochure *in*-8°. de 174 pages. Prix 2 liv. 8 ſols.

Les Notes qui accompagnent ce Journal, ſont en effet tout autrement intéreſſantes que le Journal même, qui ſemble être de quelque oiſif de Cour à qui tout paroiſſoit important. Ces notes ſont la meilleure critique qu'on pût faire du Journal. A la vivacité, à l'agrément, à la liberté hardie, à la bonne plaiſanterie qui régnent dans ces notes, nous croyons reconnoître un très-grand Ecrivain, particuliérement inſtruit de tout ce qui concerne Louis XIV.

*Ecole Dramatique de l'Homme; ſuite de la Petite Thalie. Age Viril, depuis vingt ans juſqu'à cinquante. Par M. de Moiſſy.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Lacombe, rue Chriſtine, près de la rue Dauphine; Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, au coin du Quai des Auguſtins. 1770. Brochure *in* 8°. 294 pages, & les Préliminaires 6.

*Quinzième Nuit d'Young, traduite en vers François. Le Monde.*

Non bene ripæ creditur. *Virg.*

A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, rue Saint Jean de-Beauvais. 1770. Brochure *in* 8°. 23 pages.

On trouve dans cette imitation quelques traits de l'énergie de l'original, & l'Auteur de ces vers

parle modeſtement de ſon Ouvrage.

*Hiſtoire d'un Voyage aux Iſles Maloüines, fait en 1763. & 1764; avec des obſervations ſur le Détroit de Magellan & ſur les Patagons. Par Dom Pernetty, Abbé de l'Abbaye de Burgel, Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe; Aſſocié Correſpondant de celle de Florence, & Bibliothécaire de Sa Majeſté le Roi de Pruſſe. Nouvelle Edition. Refondue & augmentée d'un Diſcours Préliminaire, de Remarques ſur l'Hiſtoire Naturelle, &c.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean de-Beauvais; & Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. enrichi de Cartes Géographiques & de Planches; chaque Volume d'environ 400 pages. Les 2 Volumes reliés 10 livres.

*Etrennes du Parnaſſe.*

L'Editeur de ce Recueil, qui fait pendant à *l'Almanach des Muſes*, invite les Auteurs & Poſſeſſeurs de Pièces Fugitives à les adreſſer ſous enveloppe à Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près de celle de la Comédie Françoiſe, au Parnaſſe Italien. Les Lettres ſeront envoyées, franches de port, avant le premier Novembre de chaque année.

*Extrait des Epîtres de Sénèque, par M. Sablier.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 443 pages, 2 livres 10 ſols relié.

*Poëſies Sacrées dédiées à Monſeigneur le Dauphin, ſur les airs les plus analogues aux Sujets, tirés des anciens & des nouveaux Opéra. Par M. l'Abbé de la Perouze.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1770. *in* 8°. 120 pages, & les airs notés à la fin, 148 pages. Prix 5 livres broché.

*Diſſertation ſur la nature de l'eſprit de nitre dulcifié, relativement à la diſſolution du mercure, pour ſervir de Supplément à l'examen des principales méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes*, (imprimé chez Didot, 1769) *& de réponſe aux réflexions d'un Anonyme contre cet Ouvrage, inſérées dans la nouvelle Edition des effets du Sirop Mercuriel de M. Bellet, qui vient de paroître chez Durand*, 1770.

*Dictis dabit ipſa fidem res.* Lucret.

A Londres, & ſe trouve à Paris, chez P. F. Didot le jeune, Quai des Auguſtins. 1770. Brochure *in*-8°. de 159 pages.

*Mémoire ſur la nature, les effets, propriétés & avantages du feu de charbon de terre apprêté, pour être employé, commodément, économiquement, & ſans inconvénient, au chauffage, & à tous les uſages domeſtiques, avec figures en tailles-douce. Par M. Morand le Médecin,*

Digitized by Google

*Aſſeſſeur honoraire du Collége des Médecins de Liège, &c.*

*Ignoti nulla cupido.*

A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1770. Brochure *in*-12. de 39 pages.

*Manuel du Naturaliſte, Ouvrage utile aux Voyageurs, & à ceux qui viſitent les Cabinets d'Hiſtoire Naturelle & de curioſités. Dédié à M. de Buffon, de l'Académie Françoiſe, &c, &c. Intendant du Jardin Royal des Plantes.* A Paris, chez Deſprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue Saint Jacques. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, 1 Volume de 598 pages *in* 8°. petit format, caractère petit Romain.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage fait avec ſoin, & avec goût, & qui paroît très-propre à remplir ſon objet.

*Mémoires hiſtoriques ſur la Ville & Seigneurie de Poligny, avec des recherches relatives à l'hiſtoire du Comté de Bourgogne & de ſes anciens Souverains, & une Collection de Chartres intéreſſantes. Par Meſſire François-Felix, Chevalier de Poligny Conſeiller, Maître en la Chambre & Cour des Comptes, Aydes, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne; Membre de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres & Arts de Beſançon, & de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans.* A Lons-le-Saunier, chez Pierre Delhorme; & ſe trouve à Paris, chez Vallat de la Chapelle au Palais 1767 & 1769. Avec Privilége du Roi. 2 Vol. *in*-4°.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

*Traité des ſels, dans lequel on démontre qu'ils ſont compoſés d'une terre ſubtile, intimement combinée avec l'eau; par George-Erneſt* STAHL; *traduit de l'Allemand.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur, Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, 1 Vol. *in*-12. de près de 500 pages.

Toutes les productions du célébre Stahl, le fondateur de la Chymie moderne, doivent être recherchées avec empreſſement & méditées avec attention par quiconque veut prendre le véritable eſprit de cette Science. Preſque tous les Ouvrages de ce profond Chymiſte ont été écrits en Latin, Langue familière aux Savans; mais ſon Traité du Soufre, & celui des ſels que nous annonçons l'étoient en Allemand, & tous ceux de nos Chymiſtes qui n'entendent point cette Langue doivent avoir la plus grande obligation au Citoyen ſavant & zélé qui vient de les mettre à portée de lire ces excellens Ouvrages. Nous nous propoſons de rendre compte de ce dernier.

*Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Littéraire des dix ſept Provinces des Pays-Bas, de la Principauté de Liège & de quelques contrées voiſines.* 18 Volumes *in*-8°. Louvain, 1763 & 1770, & ſe trouve à Paris, chez Cavelier. Prix en blanc 45 l.

*Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. J. ***, diſpoſé & mis en ordre par Guillaume Debure fils aîné, Libraire à Paris, avec une Table alphabétique des Auteurs.* A Paris, chez Guillaume Debure fils aîné, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Cloud, & à la Bible d'or. 1770. Un Volume *in* 8° de 736 pages.

*Nouvelles Réflexions ſur la lame cartilagineuſe de la cornée pour ſervir de réponſe à la Lettre de M. Deſcemet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, inſérée dans le Journal de Médecine du mois de Juillet précédent; par M. Demours, Médecin ordinaire Oculiſte du Roi, de l'Académie Royale des Sciences, &c; extraits du Journal de Médecine du mois de Novembre* 1770. De l'Imprimerie de Vincent 19 pages *in* 8°.

M. Demours ayant donné au Public, en 1767, la deſcription & les uſages d'une lame cartilagineuſe qui ſe trouve à la partie poſtérieure de la cornée, qui en revêt la concavité, & ſe prolonge ſur la face antérieure de l'uvée ou *iris*; M. Deſcemet ayant révendiqué cette découverte & cité une Thèſe de Médecine où il avoit parlé d'une nouvelle membrane de l'œil, M. Demours entreprend de prouver que la membrane de l'humeur aqueuſe de M. Deſcemet, décrite dans ſa Thèſe, n'étoit alors autre choſe que la lame Ruyſchinne, qui ſe prolonge juſqu'à la face poſterieure de la cornée. Nous n'entreprendrons point de fixer les droits de ces deux habiles concurrens. Nous nous contenterons de dire que cette réponſe a été lue à l'Académie des Sciences, dans le même mois, où M. Deſcemet y a fait diſtribuer la ſienne; &, s'il a quelque choſe à répliquer, nous exhortons M. Deſcemet à ſuivre cet exemple, perſuadés bien que cette Compagnie eſt toujours diſpoſée à écouter favorablement tout ce qui peut conduire à la découverte de la vérité.

*Traité de la nutrition & de l'accroiſſement, précédé d'une Diſſertation ſur l'uſage des eaux de l'Amnios; par Jean Pierre David, Docteur en Médecine, Maître ès Arts & en Chirurgie de Paris, Profeſſeur Royal de Chirurgie & d'Anatomie à Rouen, Lithotomiſte Penſionnaire, Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu, & Membre de l'Académie des Sciences, Belles Lettres & Arts de la même Ville.* A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. Villat-la-Chapelle, Libraire ſur le Perron de la Sainte Chapelle, au Palais. A Rouen, chez le Boucher fils, Libraire, rue Ganterie. 1771. Avec Approbation. Volume *in* 8°. de 350 pages.

L'Auteur expoſe dans cet Ouvrage ſes vues & ſes idées particulières ſur pluſieurs points fondamentaux de l'œconomie animale; les uſages qu'il aſſigne aux eaux dans leſquelles le fœtus eſt plongé, & en général les effets qu'il attribue à l'action de l'eau ou des liquides pouſſés dans les vaiſſeaux, pour

Digitized by Google

le développement & l'accroiſſement des parties, paroiſſent conformes aux principes de la méchanique; il dit à ce ſujet des choſes aſſez neuves & qui méritent l'attention des Phyſiciens. Les différens états par leſquels paſſe le corps des animaux ſont ſuivis, dans ſon Ouvrage, depuis ſa conception juſqu'à ſa deſtruction, par la vieilleſſe & par la mort. Ce Livre en général peut être lu avec intérêt & même avec utilité.

*Hiſtoire Littéraire des Femmes Françoiſes, contenant un Précis de la Vie, & une Analyſe raiſonnée des Ouvrages des Femmes qui ſe ſont diſtinguées dans la Littérature Françoiſe.*

Quid fœmina poſſit. *Virg. Æneid.*

*Cinq Vol.* in-8°. *grand format, nouvelle Edition.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage ſe vendoit auparavant chez Lacombe.

*Avis au Public ſur un Recueil d'Antiquités.*

Les Monumens de l'Antiquité ont fait dans tous les tems l'agrément des hommes de goût, & ont été l'objet le plus chéri de leurs études. Notre ſiècle même, dont les lumières & la délicateſſe ont été portées juſqu'à un point auquel nos petits neveux ne parviendront peut-être que difficilement, accorde avec reconnoiſſance une place diſtinguée au Génie des Arts & aux Amateurs des reſtes précieux de la Grèce & de Rome.

Les beaux Antiques ne peuvent trop attirer notre attention, par ce qu'ils ſont autant de leçons toujours parlantes du Génie des Anciens. Ces excellens Modèles qu'ils nous ont laiſſés, & que le laps des tems ſemble avoir reſpectés, préſentent des beautés fécondes qui ſe ſont reproduites plus d'une fois, & elles ſe reproduiront encore, tant que les Arts ſeront cultivés & en honneur; les Ouvrages mêmes que nous admirons avec raiſon comme les plus originaux en copient toujours quelque partie.

Ces Réflexions jointes à l'accueil favorable dont le Public éclairé a daigné honorer nos *Monumens de Rome Ancienne; publiés en* 1761. nous ont déterminés à donner cet autre ouvrage intitulé, *Recueil de divers monumens anciens répandus en pluſieurs endroits de l'Italie & à Rome, Deſſinés par M. Barbault, & gravés en* 166 *planches avec leur deſcription hiſtorique, pour ſervir de ſuite aux monumens de Rome ancienne. Un Vol. in folio*, Atlantico *en beau papier royal.*

Ce Recueil, ſemblable à une ſcène, dont les décorations ſucceſſives charment les yeux du ſpectateur, préſente à chaque page des objets différens, & y répand une variété agréable, qui récrée, délaſſe & plaît toujours; Temples,

Digitized by Google

Autels, Patères, Arcs de Triomphe, Tombeaux, Chambres ſépulchrales, Sarcophages, Lampes, Urnes cinéraires, Vaſes, Statues, Bas-reliefs & fragmens antiques de pluſieurs eſpèces; tels ſont les morceaux qui le compoſent. On a crû faire plaiſir aux amateurs & aux Gens de Lettres de joindre à ces planches des Eclairciſſemens hiſtoriques, mais ſuccincts de ces mêmes Monumens qu'on a tirés des meilleurs Ecrivains.

On voit aſſez ſans donner un plus grand détail, de quelle utilité cette Collection peut être pour les Arts, tels que la Peinture, la Sculpture & l'Architecture, & quelles lumières les Artiſtes peuvent puiſer dans la connoiſſance de la belle antiquité.

Les perſonnes qui déſireront en faire l'acquiſition pourront s'adreſſer aux ſieurs Bouchard & Gravier Libraires, rue du Cours, près l'Egliſe de S. Marcel à Rome. On le trouvera auſſi à Paris chez M. Briaſſon Libraire rue S. Jacques, & chez les principaux Libraires des grandes Villes de l'Europe.

*Inſtitutions Mathématiques ſervant d'introduction à un cours de Philoſophie à l'uſage des Univerſités de France, Ouvrage dans lequel on a renfermé l'Arithmétique, l'Algèbre, les Fractions ordinaires & décimales, l'extraction des Racines quarrées & cubiques, le calcul des Radicaux & des Expoſans, les raiſons, proportions & progreſſions Arithmétiques, Géométriques; les Logarithmes, les Equations, les Problêmes indéterminés, la Théorie de l'infini, les Combinaiſons, la Géométrie & Trigonométrie; la méthode de lever les plans, la meſure des terreins, la diviſion des champs & le nivellement; les Sections Coniques & les principes du calcul différentiel & du calcul intégral, & pluſieurs connoiſſances utiles aux Militaires. Les matières ſont traitées clairement & miſes à la portée des Commençans. Par M. l'Abbé Sauri ancien Profeſſeur de Philoſophie de l'Univerſité de Montpellier.* A Paris, chez Valade, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, 331 pages, avec 4 planches en taille-douce.

Suivant l'Approbation de M. de la Lande Cenſeur de cet Ouvrage, il eſt très-intéreſſant, très-bien fait, très-élémentaire, clair, précis, méthodique, à la portée des Commençans, & très-utile aux études des Particuliers, des Collèges & des Univerſités. Nous en rendrons compte plus en détail.

*Eloges de Charles V. de Molière, de Corneille, de l'Abbé de la Caille, & de Leibnitz, avec des notes. Par M. Bailly, de l'Académie des Sciences & de l'Inſtitut de Bologne, Garde des Tableaux du Roi.* A Berlin, & ſe trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe, 1770. *in*-8°. 218 pages.

Digitized by Google

De ces cinq Eloges, celui de Leibnitz a remporté le Prix de l'Académie de Berlin, celui de Molière a eu un *Accessit* à l'Académie Françoise & celui de Charles-cinq y a été cité avec éloge, celui de Corneille a eu l'*Accessit* à l'Académie de Rouen; celui de M. l'Abbé de la Caille n'a été envoyé à aucune Académie, c'eſt un hommage que M. Bailly a rendu (ſans autre objet) à la mémoire d'un Maître & d'un ami. On peut regarder tous ces Diſcours comme couronnés ou comme dignes de l'être; ils annoncent une belle ame & un vrai talent. Nous nous en occuperons plus particuliérement, & l'extrait détaillé ſuivra de près cette annonce.

*Hiſtoire Générale des Provinces-Unies, dédiée à Monſeigneur le Duc d'Orléans, Premier Prince du Sang. Par Meſſieurs D*** Ancien Maître des Requêtes, S*** de l'Académie Impériale & de la Société Royale de Londres.* A Paris, chez P. G. Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule. Avec Approbation & Privilège du Roi, 8 Vol. *in*-4°. d'environ 500 pages chacun.

De ces huit Volumes les trois premiers ont paru en 1757. Le quatrième & le cinquième en 1760. les trois derniers viennent de paroître en 1770. Voilà l'Ouvrage complet.

Les Editeurs de ce grand & important Ouvrage, pour en faciliter l'acquiſition au Public, l'ont laiſſé au prix de la Souſcription juſqu'au premier Février de cette année 1771. Quoique ce délai ſoit expiré, ils le donneront encore pendant un tems au même prix, qui eſt de 120 livres en grand papier & 80 livres en petit papier.

Nous avons rendu compte des trois premiers Volumes de cette hiſtoire, dans nos Journaux de Janvier & de Février 1758. Nous rendrons compte inceſſamment des cinq autres.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Mars 1771.

*Essai sur les Dogmes de la Métempsycose & du Purgatoire, enſeignés par les Bramines de l'Indoſtan.* 132

*Le Chou king, un des Livres Sacrés des Chinois, qui renferme les fondemens de leur ancienne hiſtoire.* 136

*L'Art de vérifier les dates, les faits hiſtoriques, des Chartes, des Chroniques, &c.* 150

*Hiſtoire du Bas-Empire en commençant à Conſtantin le Grand.* 149

*Diſcours Moraux couronnés dans les Académies de Montauban & de Beſançon en 1766 & 1767.* 154

*Hiſtoria Fucorum, Auctore Samuel Gottlieb Gmelin.* 156

*Extrait d'une Lettre à M. le Duc de Briſſac, Maréchal de France.* 159

*Nouvelles Littéraires.* 178

Fin de la Table.

Digitized by Google

LE

# JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

AVRIL.

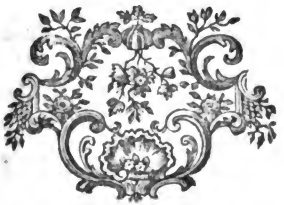

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AVRIL M. DCC. LXXI.

## *ELOGE DE MOLIÈRE.*

*Diſcours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoiſe en 1769. Par M. de Chamfort.*

*Qui mores hominum inſpexit.....* Hor.

A Paris, chez la Veuve Regnard, Imprimeur de l'Académie Françoiſe, Grand'Salle du Palais, à la Providence, & rue Baſſe des Urſins. 1769. Brochure *in* 8°. 35 pages.

LA multitude des Ouvrages dont nous ſommes obligés de nous occuper nous a fait différer juſqu'à préſent l'analyſe de l'Eloge de Molière, par M. de Chamfort; ce délai nous a mis en état de recueillir le jugement du Public ſur cet Ouvrage. Il nous ſemble qu'en



Digitized by Google

général on auroit voulu y trouver un peu plus d'ordre & d'intérêt, mais qu'on ne pouvoit y deſirer plus d'eſprit. Le défaut de méthode eſt tel qu'on a peine à mettre la main ſur les objets qu'on cherche & qu'en liſant l'Ouvrage de ſuite on ne ſçait preſque jamais ni d'où l'on part, ni où l'on va. Le défaut d'intérêt eſt tel que le Lecteur reſte étonné du peu d'impreſſion que Molière a fait ſur ſon ame & du peu de zèle qu'il ſe ſent pour la gloire d'un ſi grand homme. Cependant ce Lecteur n'a ceſſé d'être amuſé ; quelquefois même il a été inſtruit. Son attention a toujours été ſoutenue par des vues Philoſophiques, par des réflexions ſatisfaiſantes, par des expreſſions heureuſes. Peut être n'a-t-on jamais mieux peint Ariſtophane que par ce mot.

« Il attaque le vice avec le cou» rage de la vertu, la vertu avec » l'audace du vice ».

Peut-être n'a t-on jamais mieux démêlé les ſources du comique d'intrigue & du comique de caractère que dans ce morceau qui paroît ſi ſimple & qui eſt ſi Philoſophique :

« Les femmes ſont par-tout le » reſſort de la Comédie. Sont-elles enfermées ? Il faut parvenir » juſqu'à elles, & voilà le Comi» que d'intrigue. Sont-elles libres ? » leur caractère devenu plus actif » développe le nôtre, & voilà le » comique de caractère ».

M. de Chamfort juſtifie très-bien Molière du reproche qu'on lui a fait d'avoir quelquefois négligé les mœurs ; il fait voir que ce n'eſt point par des détails vicieux, quelquefois néceſſaires à la conſtitution des pièces, qu'il faut juger des mœurs Théâtrales, mais par les réſultats généraux. Que reſulte-t-il des pièces les plus libres de Molière, *de l'Ecole des Maris* & *de l'Ecole des femmes*, par exemple ? « que le ſexe n'eſt point fait pour » une gêne exceſſive, que la défiance l'irrite contre des Tuteurs » & des maris jaloux. Cette mo» rale eſt-elle nuiſible ? N'eſt elle » pas fondée ſur la nature & ſur la » raiſon ?... Si le jeune Cléante, » à qui ſon Père donne ſa malé» diction, ſort en diſant ». *Je n'ai* » *que faire de vos dons* ; a-t-on pu ſe » méprendre à l'intention du Poëte? » Il eût pu ſans doute repréſenter ce » fils toujours reſpectueux envers » un père barbare ; il eût édifié davantage en aſſociant un Tyran & » une victime; mais la vérité, mais » la force de la leçon que le Poëte » veut donner aux Pères avares, » que devenoient-elles ? L'Harpa» gon, placé au Parterre, eût pu » dire à ſon fils : *Vois le reſpect de* » *ce jeune-homme ; quel exemple* » *pour toi ! Voilà comment il faut* « *être.* Molière manquoit ſon ob» jet, & pour donner mal-à-pro» pos une froide leçon, peignoit » à faux la nature ».

Rien de plus juſte ni de mieux vû. M. de Chamfort développe encore ce ſyſtême par l'examen judicieux qu'il fait du Légataire de Regnard. « On reproche avec

» raiſon, dit-il, à cet imitateur de » Molière, d'avoir mis ſur le Théâ» tre un neveu malhonnête-hom» me, qui, ſecondé par un valet » fripon, trompe un oncle crédule, » le vole, fabrique un faux Teſta» ment, & s'empare de ſa ſucceſ» ſion au préjudice des autres hé» ritiers. Voilà ſans doute le com» ble des mauvaiſes mœurs. Mais » que Molière eût traité ce ſujet, » il l'eût dirigé vers un but philo» ſophique; il eût peint la deſti» née d'un vieux garçon, qui n'inſ» pirant un véritable intérêt à per» ſonne, eſt dépouillé tout vivant » par ſes Collatéraux & ſes valets. » Il eût intitulé ſa Pièce *le Célibataire*, & enrichi notre Théâtre » d'un Ouvrage plus néceſſaire au» jourd'hui qu'il ne le fut le ſiècle » paſſé »? Ces idées ſont d'un homme qui a profondément réfléchi ſur les principes de l'art de Molière. Parmi les diverſes leçons qu'il donne aux Auteurs Dramatiques, on trouve celle-ci qui paroît juſte au premier coup-d'œil.

» Ne point accréditer les vices » que l'on attaque en les aſſociant » à des qualités aimables, mépri» ſe devenue trop commune chez » les Succeſſeurs de Molière, qui » renforcent ainſi les mœurs au lieu » de les corriger ».

Mais, ſi cette aſſociation de qualités aimables aux vices que l'on attaque, eſt dans la nature, ſi elle ajoute à la vérité du portrait, faudra-t il ſacrifier cette vérité au but moral qu'on ſe propoſe, ou plutôt n'atteindra-t-on pas mieux le but moral par cette vérité même? Par exemple, Richardſon qu'on peut conſidérer comme un Auteur Dramatique dans les deux genres, a-t il manqué ſon but moral, en donnant à ſon affreux Lovelace tant de qualités brillantes & ſéduiſantes? M. Piron a t il eu tort de donner au Métromane du déſintéreſſement, de la généroſité, de la valeur? M. Greſſet de donner au méchant tant d'eſprit & de graces? Molière, lui-même, qui certainement a voulu corriger de la Miſantropie par le rôle d'Alceſte & de la Coquetterie par celui de Céliméne, a-t-il eu tort de rendre Alceſte ſi vertueux & Céliméne ſi aimable, de donner à Dom Juan des qualités plus propres à le relever qu'à le dégrader? Telle eſt la queſtion que peut faire naître la propoſition de M. de Chamfort; & cette queſtion eſt de quelque importance pour le Théâtre.

M. de Chamfort peint à grands traits les principaux Succeſſeurs de Molière, & juge qu'aucun d'eux n'a dédommagé la Nation de la perte d'un tel homme:

Il parle des genres qu'on a prétendu ſubſtituer à celui de Molière. Il regarde le Comique attendriſſant comme un genre inférieur qui n'eſt pas ſans beauté. Bien des gens trouveront que c'eſt juger ce genre trop peu favorablement. Il n'eſt pas plus indulgent pour un autre genre, qui, ſelon lui, ſubſtituant à l'imitation éclairée de la » nature, à cette vérité toujours » intéreſſante, ſeul but de tous les

Digitized by Google

» beaux arts, une imitation puérile, une vérité minutieuſe, » fait de la ſcène un miroir où ſe » répètent froidement & ſans choix » les détails les plus frivoles, exclut du Théâtre ce bel aſſortiment » de parties heureuſement combinées, ſans lequel il n'y a point » de vraie création, & renouvelera parmi nous ce qu'on a vu » chez les Romains, la Comédie » changée en ſimple Pantomime, » dont il ne reſtera rien à la poſtérité que le nom des Acteurs, » qui, par leurs talens, auront » caché la miſère & la nullité des » Poëtes ».

Ce jugement eſt ſévère, c'eſt au Public à décider s'il eſt juſte.

Tout contribue aujourd'hui, ſelon M. de Chamfort, à gêner & à borner la carrière du Comique.

« Le précepte d'*être comme tout* » *le monde*, ayant fait de la Société » un bal maſqué où nous ſommes » tous cachés ſous le même déguiſement, ne laiſſe percer que des » nuances ſur leſquelles le Microſcope Théâtral dédaigne de s'arrêter.... Des conditions entières » qui autrefois payoient fidélement » un tribut de ridicules à la Scène, » ſont parvenues à ſe ſouſtraire à » la juſtice Dramatique; privilège » que ne leur eût point accordé le » ſiècle précédent, qui ne conſultoit point en pareil cas les Intéreſſés, & n'écoutoit pas la laideur déclamant contre l'art de » peindre. Certains vices ont formé les mêmes prétentions, & » ont trouvé une faveur générale. » S'il eſt ainſi, la vraie Comédie » n'exiſtera bien-tôt plus que dans » ces Drames de Société que leur » extrême licence (car ils peignent » nos mœurs) bannit à jamais » de tous les Théâtres publics ».

Molière ſe propoſa de répandre l'eſprit de Société; arrêter ſes funeſtes effets ſeroit-il un deſſein moins digne d'un Sage, demande M. de Chamfort? On peut voir les idées que propoſe à cet égard M. de S. Lambert dans une des notes de ſon quatrième Chant. » M. de Chamfort regarde comme des ſources d'un nouveau Comique, l'abus que nous avons » fait de la Société & de la Philoſophie, le mêlange ridicule des » conditions, cette jeuneſſe qui a » perdu toute morale à quinze ans, » toute ſenſibilité à vingt, cette » habitude malheureuſe de vivre » enſemble ſans avoir beſoin de » s'eſtimer, la difficulté de ſe déshonoret, &, quand on y eſt enfin parvenu, la facilité de recouvrer ſon honneur & de rentrer dans cette Iſle autrefois *eſcarpée & ſans bords* ».

On voit que M. de Chamfort a jeté ſur ſon ſiècle & ſur la forme actuelle de la Société le regard ſûr & perçant de la Philoſophie; on voit que ſon ſtyle eſt plein de grace & de fineſſe; que la plupart de ſes idées ſont à lui & qu'elles annoncent un eſprit éclairé. On doit ſentir auſſi combien le reproche de manquer d'intérêt doit être affoibli par la Loi qui avoit été impoſée

Digitized by Google

aux Auteurs de renfermer un ſujet ſi vaſte dans des bornes très étroites. Cette excuſe très-légitime s'applique auſſi au défaut de méthode.

## *TRAGÉDIES D'ESCHYLE.*

*Docuit magnumque loqui, nitique Cothurno.* Horat. Art. Poët.

A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de-Beauvais, 1770. Avec App. & Priv. du Roi. *in*-8°. pag. 543. ſans l'Avertiſſement & la vie d'Eſchyle.

*Oreſte, ou les Cœphores, Tragédie d'Eſchyle, Traduction nouvelle avec des notes.*

*Cum Sophocles vel optime ſcripſerit Electram, tamen malè converſam Attilii mihi legendum putem.* Cicer. Lib. Lib. 1. num. 7.

A Paris, chez Deſaint, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques. 1709. Avec Approb. Ouvrage dédié par M. du Theil à M. de Foncemagne, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe & de l'Académie Royale des Belles-Lettres, pag. 118, ſans la dédicace, *in* 8°.

LORSQUE la premiere de ces productions parut, nous étions informés que M. du Theil ſe diſpoſoit à donner au Public la Traduction d'Eſchyle qu'il avoit entrepriſe, ſans ſçavoir que M. le Franc de Pompignan eût fourni la même carrière, & que des perſonnes inſtruites, qui connoiſſoient ſon travail, l'exhortoient à ne pas renoncer à ſon projet, quoiqu'il eût été prévenu par un Auteur déjà célèbre dans la République des Lettres. Nous apprîmes bientôt que le nouveau Traducteur, déférant en partie à ces avis, publieroit dans peu au moins un échantillon de ſon travail, & nous crûmes devoir l'attendre, pour être en état de comparer les deux Traductions.

Celle de M. le Franc, comme le reconnoît M. du Theil, « répond parfaitement à la réputation » de l'Auteur : on y retrouve cette » pureté de diction, cette élégance de ſtyle qui caractériſent ſes autres Ouvrages ». La Préface qui la précède contient quelques réflexions ſur les mœurs de la Tragédie Grecque ; mais l'Auteur n'entend pas par les mœurs celles dont parle Ariſtote dans ſa Poëtique, qui appartiennent uniquement aux règles de l'art, & dont la bonté néceſſaire pour la perfection Poëtique de l'Ouvrage peut ſe trouver

Digitized by Google

dans des Tragédies & dans des Comédies du plus mauvais genre, & ſur le Théâtre le plus propre à gâter le cœur. « Il n'a en vue que » la morale du Théâtre Grec, & » il ne penſe point ſans étonne» ment au prodigieux avantage que » les Payens ont à cet égard ſur les » Chrétiens ». Cette ſurpriſe ne s'étend pas ſans doute à toutes les Comédies d'Ariſtophane, l'Auteur paroît du moins reſtreindre ſon aſſertion générale à la Tragédie. L'auſtérité de ce Drame, chez les Grecs, n'y ſouffroit l'amour que rarement, & cette paſſion n'y parloit jamais un langage corrupteur; au lieu qu'il règne aujourd'hui ſur tous les Théâtres dans les Pièces les plus ſévères. C'eſt que partout le Théâtre a pris les mœurs des Nations, « comme il contribue à » ſon tour à les amollir & à les » énerver. Les Grecs ne croyoient » pas que la Poëſie fût bornée ſeu» lement à l'art de plaire. Ils vou» loient qu'au moins dans la Tra» gédie, elle ſe propoſât auſſi d'ê» tre utile & inſtructive ».

Ils ſçavoient que les mœurs du Spectacle deviennent celles du Spectateur. « Auſſi voyons-nous, » ajoute l'Auteur, que durant les » beaux ſiècles d'Athènes, qui fi» nirent ſous Alexandre, la Tra» gédie ne renfermoit qu'une mo» rale ſaine, & propre à former » des Citoyens vertueux, & que » le caractère général des Athé» niens étoit l'aſſemblage de toutes » les vertus qu'on leur préſentoit » ſur la ſcène..... Les mœurs » d'un peuple libre, continue» t-il, ont de la férocité; mais » cette férocité leur eſt quel» quefois utile. Elles ne s'amol» liſſent chez les Républicains » qu'aux approches de l'eſclavage. » Il y a peu de vertu où il n'y a » point de liberté. Les Lettres & » les Arts s'en reſſentent. On les » proſtitue à la molleſſe, au luxe, » à la volupté, au lieu de les faire » ſervir au triomphe de la tempé» rance & de la vertu. Que l'hu» manité eſt foible & miſérable, » que les hommes ſont petits dans » nos Tragédies modernes! Qu'ils » ſont grands dans celles des » Grecs!... Le reſpect des Dieux, » l'obſervance des pratiques de Re» ligion, l'amour de la Patrie por» té juſqu'à l'héroïſme, l'exerci» ce de l'hoſpitalité, l'horreur de » l'adultère, la fidélité conjugale, » la tendreſſe mutuelle des pères » & des enfans, la pitié pour les » malheureux, tout le droit natu» rel & Divin, tel que le pou» voient connoître des Payens, » dont la raiſon étoit obſcurcie par » mille erreurs, c'eſt ce qui conſ» tituoit les mœurs de la Tragédie » Grecque, &c ». Tout ce morceau mérite d'être lu & médité par nos Auteurs Tragiques.

M. du Theil, en traduiſant Eſchyle, a penſé qu'on pouvoit le conſidérer ſous trois aſpects différens, d'abord comme Poëte Tragique. Créateur de ſon art, s'il n'en a pas atteint la perfection, il

a

a montré la route qui peut y conduire ; enſuite comme de tous les Poëtes le plus énergique, le plus élevé dans ſes idées, le plus hardi dans ſes métaphores, le plus ſerré dans ſes expreſſions. C'eſt le côté que ſaiſiront les Poëtes en général, & les amateurs de la Poëſie; enfin comme de tous les Auteurs Grecs, le plus difficile à entendre. Un texte obſcur par lui-même, & peut-être altéré par l'injure des tems ou par l'ignorance des Copiſtes, un ſtyle figuré, l'emploi fréquent de mots qui lui ſont propres & qu'on ne trouve point ailleurs, la liberté qu'il ſe donne de changer l'acception commune des termes uſités, font de la lecture de ſes Pièces un travail pénible & fatigant, malgré les efforts de pluſieurs Commentateurs habiles qui n'ont pu donner tous les éclairciſſemens néceſſaires.

A cet égard une Traduction fidelle, accompagnée de notes qui applaniroient les difficultés, auroit droit aux ſuffrages des Savans & des amateurs de la Langue Grecque. C'eſt à ces deux derniers points de vue, qui paroiſſent n'avoir pas été l'objet principal du premier Traducteur, que s'eſt uniquement arrêté M. du Theil.

Eſchyle étoit déjà connu comme Poëte Dramatique par les extraits raiſonnés, ou plutôt par les analyſes du P. Brumoy ; nous ne le connoiſſions pas comme Poëte : nous ignorions ſa manière & ſon coloris. Une Traduction exacte juſqu'au ſcrupule me ſembloit, dit M. du Theil, être le ſeul moyen de donner une idée du génie & ſur-tout du ſtyle du Poëte Grec. « J'ai compris, ajoute-t-il, qu'on n'y réuſſiroit pas, ſi dans la vue de plaire au commun des Lecteurs & pour s'accommoder à leur délicateſſe, on ſubſtituoit une expreſſion naturelle à une expreſſion figurée, une figure foible à une figure forte, une métaphore timide & ſoutenue à un amas de métaphores hardies, accumulées ſans liaiſon ; une marche ſimple & toujours unie à une marche inégale ; ſi le Traducteur étoit concis, lorſque le Poëte eſt diffus, ou s'il étendoit la penſée que le Poëte a reſſerrée ; s'il convertiſſoit en récit ce qui eſt image dans l'original ; en un mot s'il ne s'efforçoit pas de montrer Eſchyle aux François, tel que fut Eſchyle pour les Grecs. Or voilà préciſément ce que je me ſuis propoſé de faire ».

Pour y réuſſir, il n'a négligé aucun des ſecours qui pouvoient lui être utiles. A l'examen de toutes les Editions & de tous les Commentaires d'Eſchyle, il a joint un Recueil qu'il avoit fait par avance des notes répandues dans les Ouvrages Philologiques de pluſieurs Savans, ſur divers paſſages de ce Poëte. Les remarques manuſcrites de Caſaubon ſur l'*Agamemnon*, conſervées à la Bibliothèque du Roi, lui font regreter l'Edition d'Eſchyle que ce docte Critique préparoit, lorſqu'une mort préma-

turée mit fin à ſes travaux. Il a ſouvent admiré la pénétration & la ſagacité du Critique Anglois qui a publié un ample Commentaire ſur Eſchyle ; mais craignant que cet Auteur n'eût pouſſé trop loin la liberté de corriger le texte, d'autant que la plupart de ſes conjectures paroiſſent plus ingénieuſes que ſolides, il n'en a que rarement adopté les idées. Après avoir tâché, par tous ces moyens, de ſaiſir le ſens de chaque phraſe, il s'eſt appliqué à le rendre avec la plus ſcrupuleuſe fidélité. « Epithètes, métaphores, » figures de toute eſpèce, images, » comparaiſons, j'ai tout exprimé, » dit il, ſans être effrayé du ridi- » cule qu'on attache quelquefois au » petit mérite de l'exactitude ». C'eſt la ſphère dans laquelle il s'eſt renfermé ; le premier Traducteur, ajoute-t il, ſeroit ſorti de la ſienne, s'il avoit voulu s'aſſujettir ſervilement au ton & à la marche du Poëte Grec. Il en eût trop coûté à la délicateſſe de ſon goût, s'il n'eût pas eſſayé de rapprocher Eſchyle de celui de notre nation & de notre ſiècle.

Il réſulte de la diverſité de ces plans, que les deux Traductions doivent peu ſe reſſembler. « Elles » diffèrent en effet tellement, du » moins en certains endroits, qu'on » pourroit quelquefois s'imaginer, » dit M. du Theil, qu'elles ont été » faites ſur deux différens origi- » naux ». La Tragédie qu'il publie, ſous le nom d'*Oreſte*, quoique intitulée par Eſchyle les *Coëphores*, eſt néanmoins celle où la différence pourra ſe faire moins remarquer ; & ç'a été pour lui une raiſon de la préférer, outre qu'elle lui a paru ſe rapprocher plus que les autres du point où nous voyons la Tragédie moderne, & avoir moins beſoin de notes Philologiques. Si, d'après cet échantillon, le Public approuve le plan & la manière dont il eſt exécuté, M. du Theil fera paroître les ſix autres Tragédies avec des notes, & la vie du Poëte plus étendue que celle qu'a donnée M. de P.

Il eſſaiera dans une Préface de juſtifier l'idée qu'il s'eſt formée du Père de la Tragédie. Nous ne doutons pas que l'accueil que fera le Public inſtruit à l'eſſai de M. du Theil ne le détermine à donner la Traduction entière des Pièces d'Eſchyle.

Pour mettre nos Lecteurs à portée de comparer le mérite des deux Traductions, nous leur en préſenterons quelques morceaux qui en feront ſentir la différence.

Le Chœur des Coëphores eſt compoſé de jeunes filles Eſclaves qui viennent offrir, par l'ordre de Clytemneſtre, des libations au tombeau d'Agamemnon. La voix de la Colère & de la Vengeance s'étoit fait entendre de nuit dans l'appartement des femmes : les Interprètes des ſonges avoient déclaré que, des entrailles de la terre, les morts en courroux s'élevoient contre leurs aſſaſſins. Clytemneſtre effrayée s'empreſſoit d'appaiſer les mânes de ſon époux. Le Chœur, après avoir remarqué que l'offrande de la Reine n'eſt pas capable d'expier

ſon crime ; & déploré le ſort du Roi, & celui du Peuple conſterné, ajoute dans la Traduction de M. de P. « jouir d'un bonheur conſ- » tant, c'eſt être Dieu parmi les » hommes ; c'eſt en quelque ſorte » ſurpaſſer les Dieux ! Que la Juſti- » ce marche d'un pas inégal ! elle » punit les uns avec éclat, elle en » abandonne d'autres à des remords » tardifs. Pluſieurs trompent ſes » regards & ſe dérobent à ſes coups. » Le ſang que la terre a bu, eſt » un vengeur qui ne s'écoule point. » Il y reſte pour exciter des dou- » leurs, pour cauſer des maux in- » tolérables que la nuit cache en- » core. *La fleur de la virginité ne* » *ſe rend point.* Tous les fleuves de » l'Univers ne ſçauroient effacer ce » meurtre exécrable ».

*Traduction de M. du Theil.* « Etre » heureux c'eſt être un Dieu & plus » qu'un Dieu pour les mortels. » Mais la juſtice viſite bientôt les » coupables. Elle les frappe, ſoit » au grand jour, ſoit un peu plus » tard à la lueur du crépuſcule, ſoit » dans l'obſcurité de la nuit. Le » ſang dont cette terre fut arroſée » a fait germer la mort vengereſſe. » Rien ne peut l'empêcher d'éclor- » re. Le crime devient pour celui » qui l'a commis, la ſource des » maux les plus cruels. Quelque- » fois le coupable eſt puni dans » l'obſcurité de la nuit ; mais il » n'eſt point de grace pour le pro- » fanateur du lit conjugal. Et tous » les fleuves de l'Univers ſe réu- » niroient en vain pour laver un » odieux parricide ».

M. du Theil avoue qu'il s'eſt vu obligé de paraphraſer un peu cet endroit qui eſt ſingulièrement obſcur. De tous les ſens divers propoſés par les Interprêtes, celui du P. Brumoy, adopté par M. de P. ne lui paroît pas ſoutenable. Il eſt certain qu'il n'y a rien dans le texte qui annonce que la Juſtice eſt inégale dans ſes châtimens. Le Poëte, après avoir dit que le bonheur conſtant eſt l'appanage de la Divinité, ajoute, mais la Juſtice eſt prompte à éclater, ce qui ſe concilie mal avec l'idée du P. Brumoy. Et puis il ne dit point que quelques-uns échappent à ſes coups, il dit au contraire que le ſang répandu réclame une vengeance inévitable. Nous ne diſſimulons donc pas que nous trouvons plus de liaiſon dans le ſens qu'offre M. du Theil, quoique moins encore que nous ne déſirerions. Sans parler des corrections que le texte paroît exiger, ne pourroit-on pas dire que ces mots *τὸν μὲν ἐν φάει* déſignent des perſonnes vivantes, non celles qui ſont coupables, mais au contraire celles qui ont été leurs victimes ? Alors le ſens ſeroit, la juſtice vengereſſe éclate, tantôt en faveur de ceux qui ſont pleins de vie, tantôt en faveur de ceux qui ſont ſur la fin de leur carrière, tantôt envers ceux qui ont ceſſé de vivre ; le ſang verſé réclame toujours la vengeance dûe au parricide qui a plongé ſa victime dans la nuit du tombeau. Le Profanateur de la couche nuptiale ne doit point non plus eſpérer de grace.

A l'égard de ces mots la *fleur de la Virginité*, &c. qui ſont de Racine, & que M. de P. a trouvés dans l'exemplaire dont ce grand homme s'étoit ſervi, M. du Theil les regarde avec raiſon comme la Traduction du Scholiaſte plutôt que d'Eſchyle même.

Electre qui paroît ſur la ſcène conſulte le Chœur ſur la manière dont elle doit faire les libations. « Ouvrez-moi votre cœur, dit-elle dans la *Traduction de M. du Theil*, » n'écoutez point la crainte: » hélas! Maîtres, Eſclaves, la » mort nous attend également. Si » vous avez un meilleur avis à me » propoſer, parlez. » *M de P.* Ne » diſſimulez rien, parlez ſans crain- » te. Dans la liberté comme dans » l'eſclavage, on eſt ſoumis aux » arrêts du ſort. Quel parti pren- » drai-je en cette occaſion »?

S'il s'agit de la mort commune à tous les hommes, on ne voit pas trop à quoi tend ici cette maxime générale. Si Electre veut dire que les perſonnes du Chœur doivent s'attendre, comme elle, à voir finir leurs jours par la main des meurtriers de ſon père, on ne conçoit pas non plus qu'à cet égard le Chœur doive avoir la même crainte qu'Electre. Il paroît donc que l'idée de *ſort*, que comporte le texte, convient mieux ici. Mais la Traduction de M. du Theil rend plus exactement que celle de M. de P. ce qui ſuit dans cet endroit, & dans la plus grande partie du Dialogue.

Electre ayant apperçu les cheveux qu'Oreſte avoit mis ſur le tombeau d'Agamemnon, le Chœur qui partage ſa ſurpriſe s'écrie dans la *Traduction* de M. de P.

« Ces cheveux de qui ſont-ils? « Quel homme ou quelle femme » les y a dépoſés?

ELECTRE.

» C'eſt ce qu'il eſt facile d'é- » claircir.

LE CHŒUR.

» Daignez nous en inſtruire.

ELECTRE.

» Il n'y a que moi qui porte ici » de pareils dons.

LE CHŒUR.

» Ah! Princeſſe, ces marques de » deuil ne conviennent qu'à vos » ennemis.

ELECTRE.

» Quelle conformité de couleur?

LE CHŒUR.

» Que voulez vous dire?

ELECTRE.

» On croiroit que ce ſont-là de » mes cheveux.

Digitized by Google

LE CHŒUR.

» Seroit-ce Oreſte qui les auroit » offerts en ſecret ?

ELECTRE.

» Ils reſſemblent parfaitement » aux ſiens.

*Traduction de M. du Theil.*

» Ces cheveux de qui ſont-ils, » de quel homme, ou de quelle » femme ?

ELECTRE.

» Il eſt bien aiſé de le conjec- » turer (*).

LE CHŒUR.

» Et comment ? Quoique plus » jeune, c'eſt à vous de me l'ap- » prendre.

ELECTRE.

» Nul autre que moi, ce fem- » ble, n'auroit pu faire cette offran- » de à mon Père.

LE CHŒUR.

» Sans doute, ceux qui l'euſſent » pu faire furent trop ſes ennemis.

ELECTRE.

» Ces cheveux d'ailleurs ſont » tout-à fait ſemblables.....

LE CHŒUR.

» Aux cheveux de qui ? je brûle » de l'apprendre.

ELECTRE.

» Aux miens ; ils ſemblent être » les mêmes.

LE CHŒUR.

» Ne ſeroit-ce point un préſent » qu'Oreſte auroit fait en ſecret ?

ELECTRE.

» Il eſt vraiſemblable que ces » cheveux viennent de lui.

On voit que le premier Traducteur, pour rendre ſa diction plus coulante, a ſupprimé des traits que le ſecond n'a pas cru devoir omettre, comme étant propres à caractériſer les mœurs des Anciens. Tel eſt le reſpect qu'ils avoient pour les perſonnes d'un âge plus avancé, de ſorte « qu'il falloit, » pour ainſi dire, le conſentement » d'un eſclave, s'il étoit plus vieux, » pour donner à une perſonne plus » jeune la liberté de lui faire une » leçon, même indirecte ».

Il paroît auſſi que l'expreſſion, *c'eſt ce qu'il eſt facile d'éclaircir*,

(*) Paw fait une légère correction d'où il réſulte qu'*il n'eſt pas aiſé de le conjecturer* ; mais cette correction s'ajuſte-t-elle avec ce qui ſuit ?

eſt réellement trop forte, comme l'obſerve M. du Theil, & que le mot du texte doit ſe rendre par *conjecturer*. On ne cemprend pas aiſément en quel ſens le Chœur dit que ces *marques de deuil ne conviennent qu'aux ennemis* d'Electre, à moins qu'il ne veuille faire entendre que ceux à qui il appartenoit, comme parens, de faire ce don, étoient peu diſpoſés à s'acquitter de ce devoir. C'eſt effectivement le ſens du texte, mais il eſt préſenté d'une manière obſcure & louche dans la Traduction. Electre paroît décider enſuite trop poſitivement que ces cheveux *reſſemblent parfaitement* à ceux de ſon frère qu'elle n'avoit pas vu depuis ſon enfance. M. du Theil remarque que le ſens littéral du texte eſt que *ce don a bien l'air d'être des cheveux d'Oreſte*.

Electre conjecture donc que ſon frère abſent aura envoyé cette offrande à ſon père. « Hélas ! reprend » le Chœur, nouveau ſujet de lar» mes, ſi elle annonce qu'il ne » reverra plus ſa Patrie ». Expreſſion qui rend mieux le texte que celle de M. D. P. « Quel malheur, » hélas ! qu'il ſoit toujours abſent » de ſa Patrie ».

M. de P. fait enſuite parler Electre d'une manière très intéreſſante : « Mais croirai-je en effet que ce » ſoit la dépouille aimable de mon » frère, de ce frère qui m'eſt ſi » cher ? Je ſens des mouvemens » d'eſpérance ! Ah que ne peux tu » parler ! que ne peux tu te faire » connoître à moi pour diſſiper » mon incertitude, ornement de » ce tombeau, offrande inconnue, » es-tu le don d'un ennemi ? Es» tu l'hommage de la tendreſſe & » du ſang ? Mais, dans l'agitation » où je ſuis, adreſſons-nous aux » Dieux. Ils m'apprendront ſi mes » conjectures ſont fondées ? Que » vois je encore ! des pas tracés ſur » le ſable, des pas ſemblables aux » miens. La différence des veſtiges » m'apprend que deux mortels ſont » venus enſemble dans ce lieu. Ma » douleur & mon trouble aug» mentent ».

La Traduction de M. du Theil marche avec moins de légereté. « Mais comment m'aſſurer qu'ils » ſont un don d'Oreſte, du mor» tel le plus cher à mon cœur ? Ce» pendant un doux eſpoir m'a flat» tée.... Hélas ! pourquoi ces che» veux ne peuvent ils parler, & » diſſiper mon cruel embarras ? Que » ne me diſent ils s'ils viennent » d'une tête ennemie, ſi je dois les » rejeter avec indignation, ou bien » ſi, digne ornement du tombeau » paternel, ils viennent de mon » frère, & ſont le monument de » la douleur qui nous eſt commu» ne. Vous qui le ſavez, Dieux » du Ciel, regardez-moi ! Mon » ame eſt agitée comme un vaiſ» ſeau dans la tempête.

« Grands Dieux ! ſi l'inſtant du » bonheur eſt venu pour moi, ſi » c'en eſt ici le germe, faites qu'il » jette les plus profondes racines... » Encore un nouvel indice. J'ap» perçois des traces de pas égaux » ſemblables aux miens. Je vois

Digitized by Google

» deux veſtiges différens. Les uns » doivent être ceux d'Oreſte, les » autres ſeront ceux de quelque » ami qui l'aura ſuivi. Je les » ai meſurés ; les talons, les » plantes ſe rapportent exacte» ment aux miens. Hélas ! tout » accroît mon trouble & ma dou» leur ».

Le ſecond Traducteur s'étant propoſé d'expliquer plutôt que d'imiter ſon Auteur, n'a pas cru devoir, à l'exemple du premier, ſupprimer pluſieurs vers ; mais il avoue qu'en prenant les mêmes libertés, il n'auroit pu vraiſemblablement écrire ce morceau avec autant de graces & de naturel que M. de P. paroît l'avoir fait.

Oreſte, qui avoit tout entendu, ſe montre, & veut ſe faire reconnoître. Chère ſœur, dit il dans *la traduction de M. du Theil*, « prenez cette boucle, approchez-la » de mes cheveux qui ſont ſemblables aux vôtres ; reconnoiſſez l'endroit d'où elle a été coupée ». M. de P. ſe contente de lui faire dire, « prenez ces cheveux, approchez les des vôtres ». Que pouvoit-elle découvrir par cette comparaiſon, ſinon que ces cheveux & les ſiens étoient de même couleur ? Elle le ſavoit bien, & l'avoit déjà dit ; ainſi le conſeil d'Oreſte auroit été déplacé & frivole. Mais ce Prince, en l'exhortant à rapprocher de ſa tête la boucle de cheveux, veut la convaincre qu'elle ne vient que de lui : ce qui eſt une preuve de parenté ; enſuite, pour prouver qu'il étoit le frère d'Electre, il lui montre l'Ouvrage qu'elle avoit tiſſu de ſes mains.

La priere que bientôt après Oreſte adreſſe à Jupiter eſt noblement rendue par M. de P. « Voyez des » enfans privés de leur père & li» vrés à des monſtres dévorans. » Sans force, ſans appui, peuvent» ils ſe ſecourir eux mêmes ? Ayez » pitié de mon ſort & de celui » d'Electre. Nous ſommes enve» loppés l'un & l'autre dans la mê» me proſcription. Si vous aban» donnez la famille d'un Héros qui » fut toujours fidèle à votre culte, » où trouverez vous des mains auſſi » empreſſées à vous offrir des ſacri» fices ? La race de l'Aigle une fois » détruite, quels augures favora» bles donneriez vous aux humains? » le feu de vos Autels s'éteindroit » avec la race d'Agamemnon. Re» levez une maiſon preſque anéan» tie ; rendez-lui ſon premier » éclat ».

*Traduction de M. du Theil.* « Contemple l'état où nous ſom» mes ; vois reſtés ſans défenſe les » aiglons d'un aigle généreux, qu'un » indigne ſerpent étouffa dans ſes » réplis tortueux, orphelins que » preſſe une faim cruelle, trop foi» bles encore pour chercher leur » nourriture accoutumée. Tel tu » vois Oreſte, telle tu vois Electre, » enfans malheureux, privés de leur » père & bannis de leur Palais. Si » tu laiſſes périr les enfans du Roi » qui t'honora jadis, & t'offrit de » ſi pompeux ſacrifices, quelle » autre main fera fumer l'encens

Digitized by Google

» dans les Temples ? De même » que ſi tu laiſſois éteindre la race » de l'aigle, quel autre oiſeau » porteroit tes augures aux mor- » tels » ?

« Cet arbre antique, s'il eſt ſéché » juſques en ſa racine, ne pourra » plus ombrager tes autels aux jours » de tes ſacrées hécatombes. Daigne » nous protéger. Cette maiſon ſem- » ble être tombée au fond de l'a- » byme, mais il t'eſt bien facile » de lui rendre ſon premier éclat ».

On voit que le nouveau Traducteur s'eſt attaché à rendre tous les traits de l'original, tandis que ſon prédéceſſeur s'eſt borné aux principaux & aux plus ſaillans, pour réunir l'élégance & la briéveté.

Electre, pour animer ſon frère à la vengeance, lui peint la barbarie des meurtriers d'Agamemnon. « Comment ſoulager nos pei- » nes ? Sera-ce en nous plaignant » des rigueurs de Clytemneſtre ? » Flatterions-nous nos Tyrans ? » Mais rien ne les adoucit. Un » monſtre farouche eſt moins in- » placable que ma mère. Elle s'eſt » ſignalée par le plus hardi des » forfaits. J'ai entendu de loin les » coups redoublés que frappoient » ſes mains ſanglantes ſur la tête » de mon père. Hélas ! c'étoit frap- » per ſur la mienne. O crime ! ô » femme audacieuſe ! ô barbare » épouſe, vous n'avez pas même » permis qu'Agamemnon reçût les » honneurs funèbres d'un Roi ».

*Traduction de M. du Theil.*

« Que dirai-je ? Rappellerai-je » tous les maux que m'a fait ſouf- » frir une mère ? Irai-je la flatter ? » Rien ne peut l'attendrir. Telle » qu'un loup cruel, ſon ame fé- » roce ne peut être adoucie. Plus » barbare qu'une Ciſſienne, elle a » frappé un coup terrible. Elle a » redoublé, & bientôt on ne peut » compter les bleſſures ſans nom- » bre que ſa main lui avoit faites. » Infortunée... ma tête retentit en- » core du bruit de ces funeſtes » coups. O ma mère.... O femme » impie !... Vous avez oſé enſe- » velir un Roi ſans le concours de » ſon Peuple, un époux ſans lar- » mes ni regrets ».

C'eſt ici l'endroit le plus difficile d'Eſchyle : & M. du Theil déclare qu'il ne fera aucun effort pour juſtifier les idées qu'il a ſuppoſées à l'Auteur, qu'il n'entend pas, dit-il, depuis le vers 416 juſqu'au vers 426. Il s'eſt laiſſé guider malgré lui par la Verſion de Stanley, l'interprétation de Paw lui ayant paru d'un ridicule achevé. Il ignore ce qu'Eſchyle entend par une Ciſſienne, & tout ce que l'on ſait d'un Peuple de ce nom dans la Perſe ne donne aucune lumière. On lui ſaura gré de cette bonne foi : & il ſeroit à ſouhaiter que tout Traducteur ſuivît cet exemple. M. de P. qui l'a précédé dans la même carrière, auroit pu du moins avertir un peu plus ſouvent ſes Lecteurs des difficultés que lui préſentoit le texte, & leur expoſer les raiſons qui l'avoient déterminé en faveur du ſens qu'il adopte. Mais comme il ne travailloit pas pour ceux qui voudroient

Digitized by Google

voudroient comparer ſa Traduction avec l'original, il a cru ſans doute pouvoir s'épargner un ſoin qui auroit été inutile. Il eſt certain qu'en cet endroit le ſens du texte eſt très-difficile à ſaiſir ; nous ſoupçonnons cependant qu'Electre n'y veut parler que des mauvais traitemens qu'elle eſſuie de la part de Clytemneſtre.

Electre pour terminer ſon récit dit dans la *Traduction de M. du Theil.* « Voilà ce que nous avons » ſouffert : voilà ce que vous vou- » lez ſçavoir, que votre cœur ſoit » inflexible ». Dans celle de M. de P. elle dit, « voilà ce qui s'eſt » paſſé. Mon père attend impatiem- » ment le reſte ». Ce ſont deux ſens bien différens. Le dernier eſt du Scholiaſte : M. du Theil ne dit point ce qui l'a décidé pour le premier.

On ne trouvera pas moins de différence quelques lignes après. » Pé- » riſſent les aſſaſſins. C'eſt ce que » nous crient ſans ceſſe les Divi- » nités ſanguinaires des morts. Dans la *Traduction de M. du Theil* on lit « ce n'eſt point par des » mains étrangères, c'eſt toujours » par les mains les plus chères qu'ils » (les Atrides) perdent la vie. » Déeſſes des Enfers, &c ». Un changement dans la ponctuation produit cette différence, & M. du Theil convient que l'idée que préſente ſa Traduction lui a été ſuggerée par le Commentateur Anglois.

*Traduction de M. de P.* Electre après avoir prié les Mânes de ſon père de venir à ſon ſecours pour immoler Egyſte, dit : « c'eſt alors » que nous vous offrirons des ſacri- » fices légitimes. Mais, ſi nos enne- » mis triomphent, vous gemirez » ſans honneur dans cette ſépulture » négligée, où vous ſerez témoin » de leur inſolence & de leur feſ- » tin ». *Traduction de M. du Theil.* » Alors tu verras les humains te » rendre de légitimes honneurs ; » &, dans les jours conſacrés aux » mânes, tu ne ſeras point hon- » teuſement privé d'offrandes & » de ſacrifices ». C'eſt que l'Auteur fait dans le texte une légère correction qui nous paroît peu néceſſaire, d'autant que le verbe *ira* n'eſt pas au même-tems que le précédent; mais il convient qu'en ne changeant rien au texte, on peut traduire, *ſinon tu ſeras toujours*, &c. Et l'idée que préſente ſa traduction eſt plus plauſible que celle qu'offre la précédente. Auſſi n'eſt-il point queſtion d'*inſolence* dans le texte, où l'on voit que, ſi Agamemnon ne vient au ſecours d'Electre, dans le deſſein qu'elle a de punir Egyſte, il ſera déſormais privé des ſacrifices dont on a coutume d'honorer les tombeaux des autres mânes.

Clytemneſtre avoit cru en ſonge accoucher d'un ſerpent qui avoit tiré du ſang au lieu de lait de ſes mamelles. « Ce n'eſt pas en vain, » dit à ce ſujet Oreſte dans la *Traduction de M de P.* » que le phantô- » me de ſon époux lui eſt apparu ». M. du Theil, n'ayant remarqué nulle part dans la Pièce que la

Reine eût vu en ſonge le *Phantôme* de ſon époux, a cru que le mot ἀνδρὸς ne pouvoit déſigner ici que Clytemneſtre, & que la Traduction littérale devoit être, *la viſion de cette femme n'eſt pas vaine*. C'eſt pourquoi il a fait dire à Oreſte : « Ah ! ce ſonge ſera réaliſé ». Mais l'application du mot Grec à une femme paroît ſi forcée, que nous ne la croyons pas admiſſible ; & il eſt clair que le vice, apperçu par le Scholiaſte en cet endroit, n'avient de commun avec le mot ἀνδρὸς. S'il étoit permis de conjecturer au défaut de Manuſcrit, nous lirions ἀν τοῦ, & πίλας, au lieu de πίλας. *Puiſſe ce ſonge n'être pas vain !* Que ſi l'on veut s'en tenir à la leçon ordinaire, nous croyons qu'il ne faut pas entendre le *Phantôme* d'Agamemnon, mais la viſion ou le ſonge envoyé par Agamemnon.

Clitemneſtre s'étoit éveillé avec de grands cris. « Ses femmes ſont » accourues au bruit de ſa voix. » Leurs torches rallumées pou- » voient à peine diſſiper l'obſcurité » de la nuit ». Le texte ne parle point de femmes accourues à la voix de la Reine, & ces mots de la Traduction Latine *multæ intraruntt* ont pu faire illuſion au Traducteur. M. du Theil a ſaiſi le vrai ſens en traduiſant. « Bientôt les » lampes éteintes ont recommen- » cé à briller dans le Palais ».

Oreſte ſe promet de faire bientôt tomber Egyſte mort à ſes pieds. » La furie qui aſſiſte à tous les » meurtres, ajoute-t-il, dans la *Traduction de M. de P.* » s'enivrera » de ſang pour la troiſième fois » dans la demeure des Atrides ». Cette Traduction ne fait pas aſſez ſentir qu'Oreſte veut ajouter à la mort d'Egyſte celle de Clytemneſtre, & c'eſt ce qui eſt plus fortement marqué dans celle de M. du Theil. « Je l'étends mort à mes » pieds..... & bientôt un ſang » plus précieux ſervira de troiſiè- » me offrande à la furie qui mul- » tiplie ici les aſſaſſinats ».

Après qu'Oreſte eſt ſorti pour exécuter ſon deſſein, les femmes qui compoſent le Chœur s'excitent à implorer le ſecours des Dieux. » Faiſons à préſent des vœux pour » Oreſte, diſent-elles dans la *Traduction de M. de P.* Mais dans celle de M. du Theil elles parlent » bien différemment. « Montrons » ici que nous ſçavons bien garder » le ſecret d'Oreſte ». Ce dernier ſens paroît plus conforme au texte ; mais le premier a été adopté par le Scholiaſte.

Clytemneſtre donne ſes ordres pour qu'Oreſte & ſon Compagnon ſoient bien traités. « Servez-les, » dit-elle à des perſonnes de ſa » ſuite, comme ſi vous étiez leur » eſclave ». Je vous en charge, » lui fait dire M. du Theil, & » vous m'en rendrez compte ». La Verſion Latine eſt pour le premier ſens *tamquam eorum famulo*, quoique le mot Grec, ſelon M. du Theil, ne puiſſe ſignifier autre choſe que ceci, *tanquam reddendis rationibus idoneo*. Cela eſt encore vrai ; mais peut-être faut-il lire ὑπόδικα ſans *iota* ſouſcrit. Alors ce

ſeroit un *verbe* ; d'où réſulteroit ce ſens ſimple : *Je veux que les ordres que je donne ſoient exécutés.*

Oreſte veut que Clytemneſtre reçoive la mort auprès d'Egyſte qu'il a déjà immolé à ſa vengeance. C'eſt le prix de l'adultère & de l'aſſaſſinat, dit-il, dans la *Traduction de M. de P.* L'expreſſion eſt un peu forte ; elle l'eſt moins dans le Grec & dans la *Traduction de M. du Theil*, « puiſqu'il (Egyſte) » fut l'époux que vous cheriſſiez, » & que vous haïſſiez celui que » vous deviez chérir ». Envain Clytemneſtre s'efforce de fléchir ſon fils. « Vous ne m'avez mis au » jour, dit-il, que pour me ren» dre malheureux. *Clytemneſtre* ne » t'avois je pas envoyé chez un » Prince qui t'a bien reçu ? *Oreſte*, » c'étoit me vendre deux fois ». Ces derniers mots répondent exactement au texte. Mais M. du Theil jugeant impoſſible d'entendre quelles étoient ces deux fois que Clytemneſtre avoit vendu Oreſte, a cru que le terme δὶξὰ devoit être pris dans un ſens indéfini, & comme on diroit en François, *c'étoit plus que me vendre.* Pourquoi ne pourroit-on pas entendre, avec Paw, que Clytemneſtre avoit d'abord ſacrifié ſon fils à Egyſte, enſuite à Strophius chez qui elle l'avoit envoyé ?

Oreſte montrant le corps d'Egyſte & celui de Clytemneſtre, « ſans doute, dit-il, par l'organe » de M. du Theil, s'il leur reſte » encore quelque ſentiment, ils » s'aiment encore & ſont fidèles à » leur ſerment ». M. de P. ajoute, « ils avoient juré de donner la mort » à mon malheureux père, & de » mourir enſemble. Tout s'eſt ac» compli ». Ces paroles ſe trouvent en effet dans le texte, & nous ſommes étonnés que M. du Theil les ait omiſes. Oreſte rappelle le piège tendu à Agamemnon, le voile funeſte dont il fut enveloppé dans le bain. Puis il ajoute dans la *Traduction de M. de P.* « Mortels parjures, mortels à qui » la miſère & l'avidité font tout » entreprendre ; vous qui paſſez » vos jours dans le meurtre & dans » le crime, puiſſiez vous être aſ» ſociés à une femme de ce carac» tère ». Ce qui a donné lieu à cette Traduction, c'eſt ſans doute le ταῦτὸν du texte, que le Traducteur Latin a rendu par *talem*, en ſous-entendant peut être *uxorem*, quoique le mot original ſoit maſculin. M. du Theil, le rapportant à ce qui précède, traduit. « Telle pourroit être » l'infâme invention d'un de ces » vils brigands dont l'unique mé» tier eſt de ſurprendre & de dé» pouiller les étrangers. Avec une » telle ruſe, il pourroit entaſſer » les morts & accumuler les cri» mes ». Il eſt vrai qu'Oreſte ajoute en finiſſant ! « Grands Dieux » que jamais une telle épouſe n'en» tre dans ma maiſon ». Ce qui peut encore avoir décidé le premier Traducteur.

Nous ne pouſſerons pas plus loin

la comparaiſon des deux Traductions. Les traits que nous avons rapportés ſuffiſent pour donner une idée du plan particulier ſur lequel chacun a été exécutée, & du mérite propre à l'une & à l'autre. Nous les eſtimons toutes deux, & les regardons comme plus ou moins utiles ſelon les vues diverſes & même la capacité différénte des Lecteurs. On ne ſe livrera point à un travail infructueux, ſi l'on compare l'une & l'autre avec le texte : on n'en connoîtra que mieux le génie & le caractère du Poëte Grec. Celle de M. de P. mérite les éloges que lui a données M. du Theil ; nous avertirons ſeulement d'une faute que nous regardons comme une faute d'impreſſion pag. 28.

L'Océan dit à Prométhée : « Je » ſuis percé de douleur en voyant » Atlas mon malheureux frère ». Il faut lire *ton* frère. Atlas, Menætius & Prométhée étoient fils de Japet & de Clymène, fille de l'Océan, comme en avertit le Scholiaſte. Quelques lignes plus bas, on donne *cent bras* à Typhon, quoique le Poëte lui donne *cent têtes*. C'eſt peut-être encore une faute de la même eſpèce (*a*).

(a) *Nous eſpérions joindre à cet extrait quelques obſervations qu'a faites M. de Villoiſon ſur la Traduction nouvelle de toutes les Pièces d'Eſchyle, & qu'il nous avoit communiquées ; mais il a pris le parti de les envoyer à l'Auteur même.*

*PIÈCES RELATIVES A L'ACADÉMIE DE L'IMMACULÉE Conception de la Sainte Vierge, pour les années* 1768 & 1769. A Rouen, chez Etienne Vincent Machuel, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Lo, vis-à-vis le Palais. 1770. *in*-8°.

*Eloge hiſtorique de Monſieur Maillet du Boullay, Seigneur & Patron du Boullay-Morin, Ecuyer, Conſeiller du Roi, Maître en la Cour des Comptes, Aydes & Finances de Normandie, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen pour la partie des Belles-Lettres, aſſocié de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Caën, Membre du Bureau de la Société Royale d'Agriculture de la Généralité de Rouen, Académicien Juge-né de l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, fondée dans la même Ville : Par M. l'Abbé Cotton Deshouſſayes, Docteur & Profeſſeur en Théologie, de la Maiſon & Société de Sorbonne, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Rouen, Primatiale de Normandie, Académicien Titulaire & Bibliothécaire de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Rouen, & Secrétaire Perpétuel de celle de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, fondée dans la même Ville, Aſſocié de l'Académie des Belles-Lettres de Caën.* A Rouen, chez Etienne Vincent Machuel, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Lo, vis-à-vis le Palais. 1770. Petit *in*-8°. 38 pages.

L'Académie du Puy ou des Palinods ou de l'Immaculée Conception fait remonter ſon origine juſqu'au onzième ſiècle, mais elle n'a été fondée d'une manière ſolide qu'en 1486. dans l'Egliſe Paroiſſiale de S. Jean de Rouen, d'où elle a été transférée en 1515. au Monaſtère des Carmes de la même Ville ; ceux qui voudront connoître plus particulièrement l'origine & les progrès de cette Société conſacrée à la Religion & aux Lettres, peuvent conſulter le Supplément de Moréri, publié par M. l'Abbé Goujet en 1749. au mot *Académie*, un Livre intitulé : *le Puy de la Conception de Notre-Dame, fondé au Couvent des Carmes à Rouen, ſon origine, érection, ſtatuts & confirmation*, Vol. *in* 8°. de 171. pages, & la Préface hiſtorique qui ſe trouve à la tête du Recueil des Pièces de Poëſie couronnées à l'Académie de la Conception en 1765.

Des Citoyens pleins de zèle pour la Religion & pour les Lettres ont deſiré de redonner plus de vie & de reſſort à cette Inſtitution, d'en ranimer & d'en étendre l'eſprit, c'eſt l'objet des Réglemens faits ou renouvellés pendant le cours de l'année 1769. en vertu du pouvoir qui en a été donné à l'Académie par une Bulle de Léon X. de l'an

Digitized by Google

1520. & par divers Arrêts du Parlement de Normandie. Ces Réglemens qui ſont rapportés dans la première des deux Brochures que nous annonçons, regardent les Princes, (on appelle ainſi les Chefs ou Préſidens de l'Académie) les Juges, les Auteurs, les Prix, l'examen des Ouvrages, la Séance Publique, & en général l'état de l'Académie.

Dès que le projet de ranimer l'émulation parmi les Auteurs a été connu, des Ecrivains diſtingués n'ont pas dédaigné d'entrer dans cette lice, abandonnée autrefois aux premiers efforts des jeunes gens; Madame du Boccage y remporta en 1768. le Prix de la Roſe par des Stances qu'on trouve dans ce Recueil, & que M. l'Abbé Guyot, ci-devant Secrétaire du Puy de la Conception a très-bien traduites en vers Latins.

Le Traducteur a de plus célébré la victoire de Madame du Boccage par des Stances Françoiſes. M. l'Abbé le Roy, Curé de S. Herbland, Prédicateur du Roi, l'un des Juges du Puy de la Conception, a fait auſſi ſur cet événement Littéraire des vers ingénieux. Il y introduit Eve & Marie toutes deux chantées avec ſuccès par Madame du Boccage, & dont l'une dit:

*Voyez comme elle a peint mes Graces!*
L'autre: *Admirez comment elle a peint mes vertus!*

Toutes ces Pièces ſe trouvent dans le Recueil de 1768. avec diverſes Odes, tant Latines que Françoiſes, dans leſquelles il y a des traits de Poëſie.

Obſervons que l'uſage d'adreſſer aux Juges des Palinods un remerciement en vers pour le Prix qu'on en avoit reçu, & cela ſous peine de ne pouvoir être couronné dans la ſuite, a été abrogé en conſidération de Madame du Boccage, qui joint ainſi à la gloire d'un triomphe jugé utile aux Lettres, l'honneur d'avoir fait ſupprimer un abus. En général il eſt auſſi abſurde de remercier ſes Juges que de les ſolliciter; c'eſt ſolliciter & remercier la Loi.

Dans le Recueil de 1769. on trouve d'abord un Diſcours Françoiſ *ſur le danger de la lecture des Livres contre la Religion par rapport à la Société.* C'étoit le ſujet propoſé par l'Académie; l'Auteur couronné eſt M. Simon Paris, de Nevers, Maître ès-Arts en l'Univerſité de Paris, Avocat au Parlement & Profeſſeur de Rhétorique au Collège Royal de Bordeaux, Elève de l'Univerſité de Paris.

Parmi les Pièces de Poëſie on diſtingue le Poëme dont le ſujet eſt la ſédition d'Antioche, c'eſt-à-dire l'hiſtoire de Théodoſe déſarmé par Flavien; ce Prix a été remporté par un jeune Citoyen de Rouen, *dans les veines duquel coule le ſang du Grand Corneille.* C'eſt M. le Peſant de Boisguilbert. Un autre Citoyen de Rouen, M. Frammery le fils, a remporté un des Prix de la Roſe par une Idylle, intitulée *les Bergers*, qui rappelle celle des

Digitized by Google

*Moutons* de Madame Deshoulières.

Mais, de toutes ces Pièces, celle que l'Académie paroît avoir couronnée avec une prédilection marquée, c'eſt l'Ode dont le titre eſt: *Le Triomphe de l'Egliſe ſur l'Héréſie*; elle eſt de M. du Rufley, Avocat au Parlement de Paris; elle a en effet de l'élévation & de l'énergie, elle eſt du vrai ton de l'Ode. Milton en a fourni preſque toutes les beautés, mais M. du Rufley les a fortement rendues. Satan, précipité au fond de l'abîme, brave le Tout-Puiſſant, comme dans Milton;

Tu l'emportes, Tyran farouche!
Tu me condamnes à ſouffrir;
Mais tu n'as pu forcer ma bouche
A te louer, à te bénir.
Jouis de ta vengeance vaine,
Je me conſole par ma haine
Qui ne peut périr qu'avec moi,
Et ma ſubſtance, que ta foudre
Ne peut ni changer ni diſſoudre,
Eſt immortelle comme toi.

cette ſeule Strophe ſuffit pour juſtifier le jugement de l'Académie.

Les deux Pièces Latines couronnées ſont encore d'un habitant de Rouen, nommé M. Tocqueville, Etudiant en Théologie, Auteur de quelques autres Pièces Latines, couronnées en 1768.

On trouve dans le Recueil de 1769. un court éloge hiſtorique du P. d'Olbec, Prieur des Carmes de Rouen, & en cette qualité, l'un des Juges-nés de l'Académie de la Conception; par M. l'Abbé des Houſſayes, Auteur de la ſeconde Brochure que nous avons annoncée.

Cette ſeconde Brochure eſt un Ouvrage du même genre & beaucoup plus conſidérable, où M. l'Abbé des Houſſayes, célébrant un ami digne de tous ſes regrets, déploie toute la ſenſibilité de ſon ame avec les talens naturels d'un eſprit cultivé. Voici ſon début.

« L'Académie de l'Immaculée » Conception de la Sainte Vierge » partage la perte qu'ont faite le » 13 Septembre dernier (1709) la » Cour des Comptes, Aydes & » Finances de Normandie, l'Aca- » démie des Sciences, Belles-Let- » tres & Arts de Rouen, la So- » ciété Royale d'Agriculture de » cette Généralité; l'Académie » Royale des Belles-Lettres de » Caën, la Ville de Caën, la Ville » que nous habitons, la Province » entière, la République des Let- » tres ».

Ce début eſt ſimple & n'a rien d'exagéré? M. du Boullai étoit en effet un de ces Sages aimables, un de ces hommes rares qui honorent les Lettres, qui font aimer la vertu, qui font deſirer leur amitié. Sa candeur égaloit ſes lumières. Le bon & le beau en tout genre avoit des droits ſur ſon ame; il aimoit à penſer, à s'inſtruire & plus encore à faire du bien; il embraſſoit le cercle entier des connoiſſances humaines & des devoirs du Citoyen; il ſe diſtingua ſur-tout par la ſenſibilité, non par cette ſenſibilité fou-

Digitized by Google

gueuſe, qui trouble l'ame, qui offuſque la raiſon, qui corrompt tous les jugemens en exagérant & le bien & le mal; mais par cette ſenſibilité douce qui orne la raiſon, qui échauffe l'imagination, qui embellit la Société, qui fait le charme de la vie. Laiſſons parler de cet homme excellent, l'homme qui peut être lui reſſemble le plus & & qui a le plus joui de ſon amitié, parce qu'il en étoit le plus digne.

M. du Boullay, nâquit à Rouen le 6 Février 1729. « Son premier » bonheur, dit M. l'Abbé des » Houſſayes, fut de naître & de ſe » conſerver dans cet état honora- » ble, dans ce juſte milieu, qui » ſemble ſpécialement conſacré à » la vérité & à la vertu, où le tra- » vail fait tout & l'intrigue rien ». Il fit ſes études, partie au Collége de Juilly, partie à Paris au Collége de Beauvais, ſous Meſſieurs Crevier & Rivard. « Jamais il ne » parla de ſes Maîtres qu'avec les » effuſions du reſpect le plus ten- » dre & de la reconnoiſſance la » plus vive..... M. du Boullay avoit » un cœur vertueux & un eſprit » juſte, il fut facilement Chrétien » dans les principes & dans la pratique ».

Il reporta ſes talens & ſes vertus dans ſa Patrie, où l'un de ſes premiers amis fut le célèbre M. le Cat. » Ils étoient faits pour être » amis & ils n'ont jamais ceſſé de » l'être, malgré la différence de » leurs caractères. Le goût pour » la Phyſique, qui étoit la paſſion » dominante de M. le Cat; & à » laquelle il ſacrifioit tout, excepté » ſes devoirs, devint ſans peine » celui de M. du Boullay ». Il n'avoit que 19 ans, lorſqu'en 1748. il diſputa un prix de l'Académie des Belles-Lettres Sciences & Arts de Rouen. Il s'agiſſoit d'expoſer *la cauſe de l'aſcenſion des fluides dans les tuyaux capillaires*. Le Prix fut remporté par M. Sigorgne, célèbre Profeſſeur de Philoſophie au Collége du Pleſſis, celui, dit M. l'Abbé des Houſſayes, qui a eu le courage & la force d'introduire le Newtonianiſme dans l'Univerſité. » Tel fut l'Adverſaire que M. » du Boullay eut à combattre en » qualité d'égal dans un âge où il » n'eût pas été honteux d'être ſon » Diſciple, & s'il lui céda le pre- » mier rang, il alla ſe placer im- » médiatement au-deſſous de lui ». Dès le 19 Novembre de cette même année 1748, il fut reçu d'une voix unanime adjoint à l'Académie de Rouen, avant l'âge preſcrit par les Statuts. « Il fut le ſeul qui ne » s'apperçut pas qu'il méritoit cette » exception, & qu'elle ne pou- » voit tirer à conſéquence ».

Le 15 Avril 1749. il lut à l'Académie un Mémoire *ſur les qualités ſecondaires des corps*, & le 29 Juillet ſuivant, des *Réflexions ſur le genre Dramatique Moderne, improprement appelé comique larmoyant*. « Il étoit juſte, dit M. l'Abbé des Houſſayes, » que M. » du Boullay prît la défenſe d'un » genre pour lequel la ſenſibilité » & la vertu réclameront toujours

» contre

» contre les discussions ingénieu-
» ses & savantes, mais toujours
» froides de l'esprit qui fronde ou
» de l'érudition qui adore ». Ces réflexions lues à la Séance publique de 1749, y obtinrent les applaudissemens qu'elles méritoient. M. l'Abbé des Houssayes donne ici une très bonne Analyse de cet Ouvrage.

Nous n'en rapporterons que la substance.

Ce genre de Drame qu'on a tant combattu, parce qu'on l'a cru nouveau, fut connu des Anciens, & Térence en offre des exemples; nous pourrions ajouter qu'il y a dans Molière même des détails qui appartiennent à ce genre. Il est nécessaire. Il est utile. Il est nécessaire, puisqu'il diffère des autres genres Dramatiques, puisqu'il peint des passions, des vertus & des vices que la Tragédie & la Comédie ordinaires ne peignent point, ou qu'il peint les mêmes vertus & les mêmes vices sous un point de vue différent, qu'il représente une espèce d'hommes différente, qu'il produit des impressions différentes & que son objet bien distingué de celui des autres Drames, est l'attendrissement produit par la vertu. Il est utile par ce même objet là, par la peinture des passions communes qui agitent tous les jours la Société & par la peinture contrastante de la vertu & de l'humanité que le cours naturel de la Société comporte; il est utile enfin par les instructions pratiques, générales, & intéressantes qu'il nous donne. Il l'est peut-être plus que les autres genres, du moins il n'en a pas les inconvéniens. Il éleve l'homme sans l'enfler, comme fait ou peut faire la Tragédie. Il ne favorise point le penchant à la malignité comme la Comédie ordinaire. Tout y est pur & digne de la vertu.

M. de la Louptiere attaqua ces Réflexions, nous ne prétendons pas décider s'il eut tort ou raison sur le fond de la question, mais il eut tort au moins de nier que l'Andrienne & les Adelphes de Térence appartiennent au genre dont il s'agit.

Le titre seul des Ouvrages de M. du Boullay annonce l'universalité de ses connoissances. Tantôt d'un coup d'œil philosophique & moral, il saisit entre tous les grands hommes dans tous les genres, les rapports qui doivent servir à les unir; tantôt retournant à la Physique, il considére la dureté, la fragilité, & les autres qualités des corps, tantôt il analyse l'esprit des Lois, tantôt il entreprend une histoire de Normandie dont plusieurs morceaux, tels que l'histoire de Guillaume le Conquérant, celle de Richard cœur de Lion, celle de Jean-sans-Terre ont été lus dans des Séances publiques de l'Académie de Rouen; tantôt il s'associe aux travaux de Messieurs de Port-Royal & de M. Duclos sur la Grammaire, tantôt, dans une suite d'Odes pleines de Philosophie, de Poësie & de sentiment, il consacre les points fondamentaux de la Morale, ceux qui importent le plus au bonheur & au repos public, « c'est, dit

M. l'Abbé des Houſſayes, « l'hiſ-
» toire de ſon ami qu'il a écrite
» ſans y penſer dans un Diſcours
» qui a pour titre : *Réflexions ſur*
» *l'influence réciproque des mœurs*
» *ſur le goût & du goût ſur les*
» *mœurs* ».

Il prouve, dans un autre Diſ-
cours, que, même dans la ſuppo-
ſition impoſſible où il n'y auroit
ni Religion ni Loix, le véritable
intérêt de chaque Citoyen ſeroit
encore de contribuer de tout ſon
pouvoir à l'intérêt général, en un
mot d'être vertueux. « Cet Ouvra-
» ge met dans tout ſon jour la ma-
» xime profonde de l'illuſtre Au-
» teur des Conſidérations ſur les
» mœurs : *Que tout crime eſt un*
» *faux jugement, parce qu'il retom-*
» *be toujours ſur ſon Auteur.* Vé-
» rité précieuſe, qui bien compri-
» ſe, feroit de tous les hommes un
» peuple d'amis ».

M. du Boullay étoit Directeur
de l'Académie de Rouen, lorſqu'il
en fut fait Secrétaire perpétuel pour
la partie des Belles-Lettres le 11
Décembre 1755. il eut beaucoup
de part à la réforme qui ſe fit en
1756. « dans cette Compagnie où
» de nouveaux Statuts rétablirent
» cette égalité précieuſe qui fait
» l'ame des Corps Littéraires ».
M. l'Abbé des Houſſayes donne
une liſte des éloges & des autres
Ouvrages compoſés par M. du
Boullay en qualité de Secrétaire,
& cette liſte ajoute encore à l'i-
dée qu'il nous avoit fait prendre
de l'univerſalité des talens & des
connoiſſances de ſon ami. M. du
Boullay eut beaucoup de part auſſi
aux nouveaux Réglemens de l'Aca-
démie de l'Immaculée Conception
dont il étoit Juge-né. M. l'Abbé
des Houſſayes le conſidère enſuite
comme Magiſtrat. Nouvelle car-
riére ouverte aux talens de M. du
Boullay, nouvelle occaſion de tra-
vaux plus ſenſiblement utiles en-
core. M. l'Abbé des Houſſayes
nous parle ſur-tout des Remon-
trances de la Chambre des Comp-
tes de Normandie du 23 Décem-
bre 1763. « Prodige de travail &
» de ſagacité....., monument rare
» où ſe trouvent alliés le reſpect
» pour la vérité avec celui qui eſt
» dû au Souverain, l'impartialité
» avec la décence, la force des rai-
» ſons avec la retenue dans les ter-
» mes, le ſentiment le plus ten-
» dre & le plus vif ſur les miſéres
» des peuples, avec les reſſources
» les plus efficaces pour les ſou-
» lager ».

Le goût de M. du Boullay pour
les occupations champêtres & ſes
connoiſſances en ce genre lui méri-
terent une place dans la Société
Royale d'Agriculture. Ce goût pour
la Campagne, dit M. l'Abbé des
Houſſayes, eſt ordinairement le
premier & le dernier des ames ſen-
ſibles & méditatives. « C'eſt-là,
» diſoit M. du Boullay lui-même,
» que la paix eſt en quelque ſorte
» palpable; on la touche, on la
» reſpire, on la ſent; elle entre
» par toutes les portes de l'ame,
» pourvu cependant que cette ame
» ſoit douce & honnête ».

Ici M. l'Abbé des Houſſayes,

Digitized by Google

s'élevant au-deſſus du ton de l'éloge hiſtorique, s'abandonne à toute la ſenſibilité de ſon cœur, dans cette tendre apoſtrophe qu'il adreſſe aux habitans du Boullay :

« O vous habitans d'un Pays, » où il s'efforçoit de porter le bonheur, où il préſentoit ſouvent le » ſpectacle efficace de la bienfaiſance & de la vertu, où par les » travaux utiles qu'il faiſoit exécuter, ſur-tout dans les tems de » calamité publique, il rappeloit » la vie dans des corps affoiblis » par la miſère, & la conſolation » dans des ames flétries par le chagrin, quelle perte vous avez faite ! » auſſi vos cœurs ſimples, droits & » reconnoiſſans ſe ſont-ils attendris ſur ſa mort ». M. l'Abbé des Houſſayes le prouve par des traits particuliers qu'on lit avec plaiſir dans ſes notes & qui ſont autant d'anecdotes honorables pour l'humanité ; on trouvera ſur-tout beaucoup d'intérêt dans une relation que fait M. du Boulay du danger qu'il courut le 8 Juillet 1757. par la chûte du plancher de ſa chambre & dans l'énumération des marques de tendreſſe qui lui furent données à cette occaſion par ſes amis, par ſes domeſtiques, par les habitans du Boullay.

La plume de M. l'Abbé des Houſſayes devient encore plus pathétique & plus tendre, en peignant dans M. du Boullay, le Mari, le Père, & le Père qui achève l'ouvrage de la Nature, en ſe chargeant de l'éducation de ſon fils.

« Il lui apprenoit par ſon exemple & par ſes leçons à n'étudier » que pour être meilleur, à préférer toujours l'eſtime & la conſidération de ſes Concitoyens, qui » ſont le néceſſaire de toute ame » honnête, à cette renommée brillante & étendue, qu'on peut regarder comme le ſuperflu du » Riche, qui poſſède ſans jouir. » Qui n'eût été attendri à ce ſpectacle de vertu ? Je l'avoue, j'en » ai ſouvent verſé des larmes de » joie. De quel ton il lui parloit » des devoirs de l'homme, du Citoyen, du Chrétien ! Quel reſpect il lui inſpiroit pour les malheureux ! comme il lui apprenoit par ſon exemple à les ſoulager, en les rendant plus laborieux, & par conſéquent meilleurs ! comme il lui faiſoit contracter la douce habitude de faire » des heureux, de regarder tous les » hommes comme ſes frères & ſes » amis, pourvu qu'ils fuſſent bons ! » Comme il le baignoit quelquefois des larmes de la Nature » !

*Ma prière naturelle*, diſoit Madame du Boullay, *c'eſt de remercier Dieu de m'avoir donné un tel mari.* Ce mot peint deux ames bien dignes l'une de l'autre.

M. du Boullay avoit été marié deux fois. On trouve dans ſon Eloge une Elegie qu'il avoit faite ſur la mort de ſa premiere femme. Il la montre dans le ſéjour de la gloire d'où elle lui parle ainſi :

Cher Epoux, tu devois des pleurs à ma tendreſſe,

Mais de ton déſeſpoir les tranſports furieux
Troubleroient mon bonheur, offenſeroient les Dieux.
La terre eſt un exil ; je ſuis dans la Patrie,
Où la vertu reçoit la véritable vie.
C'eſt-là que je t'attens, c'eſt-là que pour jamais
Nos cœurs ſeront unis & nos vœux ſatisfaits.
Au printems de mes jours la Mort m'a moiſſonnée.....
Je ne t'ai prévenu que de quelques inſtans :
Les ſiècles à mes yeux, ne ſont que des momens.
Adieu, mérite un jour de partager ma gloire.
Aime-moi dans mon fils, & chéris ma mémoire.
A ces mots, dans mes bras je la veux retenir ;
A cette Ombre ſi chère en vain je veux m'unir :
Elle échappe &, traçant un ſillon de lumière,
Loin de mes foibles yeux fuit d'une aile légère.
Oui, je vivrai, chère Ombre, à tes ordres ſoumis,
Dans cet exil affreux je vivrai pour ton fils.
Toi, du plus tendre amour cher & funeſte gage,
D'une Epouſe adorée attendriſſante image,
Cher enfant, ſeul ſoutien de mes jours malheureux,
Puiſſe ta deſtinée un jour remplir mes vœux !
Par l'amour des vertus rappelle-moi ta Mère,
Par tes heureux talens ſois l'honneur de ton père, &c.

Finiſſons cet Extrait par le témoignage que rend M. l'Abbé des Houſſayes à l'amitié qui l'uniſſoit avec M. du Boullay.

« Je le connus... dès l'inſtant un » lien ſecret, qui étoit peut-être » celui de la vertu & des Lettres, » m'attacha à lui pour toujours : je » tâchai de mériter ſon amitié & » ſa confiance, en lui montrant » l'envie que j'avois de les obte- » nir, & je réuſſis. Je l'ai vue à » découvert cette ame, vive image de ſon Auteur : chaque jour » m'y a montré de nouvelles perfections. Je l'ai vue heureuſe, » parce qu'elle contribua toujours » au bonheur des autres ; noble & » grande, parce qu'elle fut vertueuſe. Je l'ai vue livrée à l'amour des Lettres, mais leur préférant toujours les devoirs d'homme, de Citoyen, de Magiſtrat, » de Père, d'Epoux, d'ami, parce » qu'elle ne ceſſa jamais de regarder la vertu comme le premier » des biens, & la gloire comme le » ſecond. J'y ai vu, j'y ai ſouvent » admiré une ſcience profonde & » un amour ſincère de la Religion, » qui ſe réuniſſent toujours dans » ceux qui n'ont point intérêt de » les déſunir : j'y ai vu la Philoſophie la plus ſublime avec la » foi la plus vive & la plus active. » J'ai vu cette Religion Sainte, » donnée par Dieu même pour le

Digitized by Google

» bonheur des hommes, malgré » l'abus que quelques hommes en » font, remplir dans M. du Boul» lay les intentions de ſon Auteur, » & augmenter de jour en jour » l'humanité, la bienfaiſance, la » ſenſibilité naturelle de ce Chré» tien inſtruit, tendre & ſin» cère ».

Cet écrit tout entier eſt un beau monument de douleur & de talent, c'eſt l'éloquence du cœur chez un homme de beaucoup d'eſprit. Chaque trait fait aimer M. du Boullay & M. des Houſſayes, il n'y a point de Lecteur qui ne deſire de pouvoir rendre à ce dernier l'ami qu'il a perdu.

*VOYAGE ASTRONOMIQUE ET GÉOGRAPHIQUE, dans l'Etat de l'Egliſe, entrepris par l'ordre & ſous les auſpices du Pape Benoît XIV. pour meſurer deux degrés du Méridien, & corriger la Carte de l'Etat Eccléſiaſtique, par les Pères Maire & Boſcowich, de la Compagnie de Jeſus, traduit du Latin; augmenté de Notes & d'Extraits des nouvelles meſures de degrés faites en Italie, en Allemagne, en Hongrie & en Amerique, avec la Carte des Etats du Pape, levée Géométriquement.* A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Benoît. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi 523 pages *in*-4°. avec quatre planches en taille-douce.

De tous les Ouvrages qui ont été compoſés à l'occaſion de la meſure des degrés de la terre, ceux de Meſſieurs de *Maupertuis*, *Caſſini de Thuri*, *Bouguer* & *de la Condamine*, ſont les plus célèbres & les plus intéreſſans, mais celui du Père Boſcowich & du Père Maire doit aller ſans doute de pair avec les précédens, puiſqu'il contient un travail de même eſpèce poſtérieurement exécuté dans un pays où l'on n'avoit jamais fait de pareilles opérations; on trouve des détails nouveaux ſur la conſtruction des inſtrumens, des recherches profondes ſur la théorie de la figure de la Terre & un grand nombre d'opérations très-laborieuſes pour la géographie de l'Etat-Eccléſiaſtique.

Ce livre fut imprimé à Rome en 1755, & dédié au Pape *Benoît* XIV, ſous les auſpices duquel la meſure du méridien de Rome avoit été entrepriſe, à la perſuaſion & ſous la protection ſpéciale du Cardinal *Valenti*, ſon premier miniſtre, fort connu par le goût qu'il avoit pour les ſciences. Nous profiterons de cette traduction pour rendre compte d'un ouvrage dont nous n'avions point encore parlé, & qui eſt devenu plus intéreſſant par les augmentations que l'auteur y a faites, & par les notes du traducteur.

Les inégalités que l'on avoit

trouvées dans les degrés de la Terre mesurés dans différens pays, faisoit desirer au P. *Boscowich* de pouvoir se procurer une nouvelle mesure entre Rome & Rimini; mais il falloit toute l'intelligence & toute l'activité de cet habile Géomètre pour oser former une si vaste entreprise, sans autre secours que celui du P. *Maire*, son confrère, qui voulut bien partager avec lui ce travail. Après une exposition détaillée de l'objet de leur voyage, & des mesures de degrés terrestres qui avoient été faites jusqu'alors, le P. Boscowich expose les contestations auxquelles l'irrégularité des degrés donnoit lieu. Que seroit-ce, dit-il, si le noyau solide de la terre que les mers environnent, avoit dans sa plus grande profondeur des inégalités plus grandes encore, & tout fait irrégulieres? Cette raison suffiroit, suivant les lois de l'équilibre, pour que les mers fussent alors plus renflées en certains endroits, en d'autres plus applaties; & pour que la différence des degrés ne suivît point une progression régulière? Car l'hypothèse d'où l'on part pour trouver, par l'équilibre, la figure de la Terre, & qui consiste à supposer que le globe n'étoit d'abord qu'un fluide, & qu'il s'est durci en partie après avoir trouvé l'équilibre, cette hypothèse, dit l'auteur, n'est appuyée sur aucune preuve, pas même sur la plus légère conjecture: &, quoique le sentiment qui suppose la Terre compacte au point que demande l'équilibre ne manque pas absolument de vraisemblance, s'il est question d'une grande différence par rapport à l'état que demande l'équilibre; il n'en a plus aucune lorsqu'il ne s'agit que d'une petite différence. Car les plus habiles architectes se mettent peu en peine d'avoir un équilibre parfait dans les voûtes, persuadés que la cohésion des parties peut y suppléer: c'est ainsi, dit le P. Boscowich, que nous voyons plusieurs masses de montagnes & d'isles se soutenir sans apparence d'équilibre par leur propre solidité: pourquoi ne pourroit-il pas arriver quelque chose de semblable dans l'intérieur de la terre, de sorte que le centre de figure ne concourût point avec celui de la masse & avec le centre de gravité, autour duquel les parties sont en équilibre, ou que la densité fût fort inégale, à égales distances du centre en tous sens, & qu'il y eût de grandes cavités semées sans ordre dans toute l'étendue de la masse?

L'Auteur ajoute diverses réflexions pour établir la vraisemblance de ces idées, ce qui prouvoit davantage la nécessité de nouvelles mesures, qui font l'objet de son ouvrage.

Le P. Boscowich ne s'en est pas tenu à son propre travail pour éclaircir ses doutes, il a supplié l'Impératrice-Reine de donner ses ordres pour faire mesurer des degrés dans la Moravie, l'Autriche & la Srytie,

Digitized by Google

pays remplis de montagnes, & dans les plaines de Hongrie. Il a prié auſſi le Roi de Sardaigne d'en faire meſurer un dans le Piémont, où l'on trouve une grande plaine entre l'Apennin & les Alpes, c'eſt-à-dire une diſpoſition de terrein contraire à celle des lieux où le P. Boſcowich avoit obſervé, puiſque l'Apennin ſe trouve entre deux plaines. Enfin, pendant ſon voyage en Angleterre, il repréſenta à la Société Royale l'avantage qu'il y auroit de faire meſurer un degré en Amérique, avec d'autant plus de raiſon, que, depuis que l'Aſtronomie eſt perfectionnée, l'Angleterre n'avoit rien fait pour la partie qui concerne la figure de la terre. Toutes les demandes du P. Boſcowich ont eu un heureux ſuccès : l'on trouve dans le 58e Volume des Tranſactions Philoſophiques, année 1768, pages 337, la meſure du degré du Piémont, faite par le P. *Beccaria* ; celle du premier degré meſuré par le P. *Lieſganig*, celle du degré de Penſilvanie, par Meſſieurs *Maſſon* & *Dixon* : le P. *Lieſganig* a meſuré un ſecond degré en Hongrie dont nous avons rendu compte ; on voit avec la derniere évidence dans les meſures des Pères Liesganig & Beccaria, l'action des montagnes ſur le fil à plomb.

Parmi les divers inſtrumens que le P. B. ſe procura pour entreprendre ſa meſure, il fait mention d'une toiſe que M. de *Mairan* lui envoya. Perſonne ne s'eſt plus occupé que M. de Mairan (1), à fixer la vraie longueur du pendule à ſecondes à Paris, l'Académie l'ayant chargé de ce travail en 1734. Dans cette vue il avoit fait conſtruire pour ſon uſage une régle de fer ajuſtée ſur le même étalon que les deux qui ont ſervi depuis aux Académiciens envoyés ſous l'équateur & ſous le cercle polaire : les unes & les autres furent exécutées par le ſieur *Langlois*, habile artiſte à qui appartenoit l'étalon de ces trois régles ; un autre étalon ſemblable fut dépoſé chez M. de Mairan. Ce ſavant envoya au P. B. une toiſe faite de la même main & ſur le même étalon : elle étoit également gravée ſur une régle de fer avec des diviſions en pieds, pouces, exprimées par des transverſales. Et afin qu'il ne reſtât aucun doute au P. B. M. de Mairan lui écrivit qu'il avoit ſoigneuſement comparé la toiſe qu'il lui envoyoit avec la ſienne en ſe ſervant d'une loupe, & qu'il avoit réduit la premiere à une parfaite égalité ; nous obſerverons cependant que la toiſe de M. de Mairan, ſur laquelle il a fixé celle du P. Boſcowich, s'eſt trouvée par l'examen qui en a été fait en 1756 lors de la vérification par l'académie de la barre de M. *Picard*, plus courte de $\frac{8}{775}$ de ligne que la toiſe qui a ſervi à meſurer le degré du Méridien voiſin de l'E-

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences. 1735.

quateur (1). Ainſi il faut ôter ſept toiſes du degré d'Italie du P. Boſcowich pour le comparer à celui qui a été meſuré au Pérou, quand on voudra porter la préciſion juſqu'au ſcrupule.

Le P. B. avoit à Rome M. *Rufo* prêtre, natif de Vérone fort habile dans la conſtruction des ouvrages d'optique, lunettes, téleſcopes, microſcopes & autres inſtrumens de phyſique expérimentales, qu'il ſavoit également conſtruire & réparer. On lui avoit confié depuis peu le cabinet de Méchanique commencé par Kitcher au collége romain, pour le mettre en ordre & l'augmenter de nouvelles machines; mais M. Rufo n'avoit jamais fait de quart de cercle; & n'avoit jamais vu de ſecteur.

Cependant, comme ſon talent & ſon adreſſe étoient connus du Père Boſcowich qui pouvoit d'ailleurs vérifier fréquemment & conduire l'ouvrage; & qu'enfin M. Rufo étoit le ſeul à qui l'on pût s'adreſſer, le P. Boſcowich s'en rapporta à lui, avec d'autant plus de raiſon qu'il vouloit faire conſtruire un ſecteur d'une nouvelle invention & à l'égard duquel tout artiſte devoit être novice. Il en donne la deſcription fort détaillée dans le quatrième livre de ſon ouvrage. C'eſt avec le ſecours de M. Rufo que le P. B. vint à bout de faire conſtruire non-ſeulement le Secteur, mais encore un quart de cercle & un micromètre d'une exactitude égale à celle des meilleurs inſtrumens faits en Angleterre & en France.

Nos aſtronomes partirent le premier Octobre 1750 pour aller reconnoître les montagnes ſur leſquelles on pouvoit établir des ſignaux pour former de grand triangles. Un de ces ſignaux ſitué près du Village de *Ancajano*, occaſionna au P. B. un danger aſſez marqué; il eut de la neige au ſommet de la montagne, de la grêle dans la première deſcente, enſuite une pluie abondante juſqu'à la nuit: il avoit pris les devans à pied, trouvant moins de danger & plus de facilité à deſcendre à pied qu'à cheval. Il fut fort long-tems arrêté par un torrent à l'entrée de la nuit. Il prit enfin le parti de le franchir malgré les riſques & ſes compagnons de voyage ne le rejoignirent que lorſqu'il l'eut paſſé, ayant de l'eau juſqu'à la ceinture.

Tout cela n'empêcha pas M. Ancajani de l'accompagner ſur la même montagne les deux années ſuivantes, quand il fallut y retourner avec le grand quart de cercle, mais dans des circonſtances plus favorables & ſuivies d'un plus heureux ſuccès.

On ne croiroit peut-être pas qu'au centre même de l'Italie il y ait des déſerts auſſi impénétrables & auſſi dangereux que ceux de l'Apennin. Nos Aſtronomes allèrent auſſi

(1) Mémoires de l'Académie des Sciences 1754. pag. 712.

auſſi reconnoître les ſommets des montagnes plus voiſines de la mer Adriatique, pour former huit triangles entre Rome & Rimini, &, par-tout, ils faiſoient des obſervations relativement à la géographie. Les ordres du miniſtère pour toutes les perſonnes en place n'empêchèrent pas qu'ils n'éprouvaſſent bien des réſiſtances & des déſagrémens; il y eut juſqu'à des curés qui, ne concevant pas l'objet d'une pareille miſſion, leur oppoſoient les obſtacles de l'ignorance & les préjugés populaires. L'inondation du Tibre expoſa nos Aſtronomes à un autre danger, près de *Porto*; le P. B. écrivit une diſſertation ſur la cauſe de ces ravages; mais il fallut près de deux ans & un grand nombre d'ouvriers pour réparer les maux qui ſuivirent l'inondation. Le P. B. nous peint ces accidens d'une manière pathétique dans ſon poëme aſtronomique, imprimé à Londres en 1760, il l'avoit compoſé en grande partie au milieu des travaux & des voyages que cette meſure de la terre lui avoit fait entreprendre.

La baſe fondamentale qui ſervit pour calculer tous les triangles étoit de ſix mille cent trente neuf toiſes & demie, & le terrein qui parut le plus propre à cette meſure fut le long de la voie Appienne, qui conduit de Rome à *Albe*. Cette baſe faiſoit face au mont *Gennaro*, avec lequel elle pouvoit former un triangle convenable. Cet ancien chemin eſt depuis long tems abandonné, & le pavé antique entiérement rompu: la plupart des débris en ont été enlevés depuis 1730 pour paver les rues de Rome; de ſorte qu'il n'y reſte plus en quelques endroits que les plus grandes pierres qui bordoient autrefois la chauſſée: en d'autres on y a déjà labouré & ſemé. A droite & à gauche du chemin ſont deux longues files de tombeaux antiques, qui ne préſentent plus aujourd'hui qu'un triſte amas de ruines & des maſures, mais qui n'ont pas laiſſé, ainſi que les pierres latérales, d'être fort utiles à nos aſtronomes pour aligner leur baſe ſur le chemin antique qui étoit tiré au cordeau depuis Rome juſqu'à Albe: il s'élève un peu proche l'Egliſe de S. Sebaſtien, où l'on voit le tombeau de *Metella*, au lieu nommé *Capo di bove*; c'eſt un grand mauſolée de pierre de forme circulaire, avec une ancienne inſcription qui s'eſt fort bien conſervée, & qui eſt connue de tous les antiquaires. De-là on retrouve une partie de l'ancien pavé, ſur lequel ayant avancé quelques pas, on découvre dans la direction du milieu du chemin, entre les deux files de tombeaux une grande tour antique proche la porte d'Albe: ce qui prouve que la route étoit parfaitement alignée.

Cette baſe fut meſurée dans les premiers jours d'Avril 1751, & delà, nos aſtronomes partirent pour lever la carte de l'Etat eccléſiaſtique juſqu'à *Terracine*, ce qu'ils exécutèrent en moins d'un mois: parmi les dangers qu'ils coururent ſur ce rivage fameux, entre

*Anzo*, ( Antium ) & *Circello*, retraite de la fameuſe Circé; nous en citerons un pour l'utilité des Voyageurs. Ils alloient en chaiſe d'*Anzo* à *Circello*, en ſuivant la côte, ils rencontrèrent ſur leur paſſage l'embouchure du lac *Fogliano*, qui fait partie des marais Pontins. Jamais voiture n'avoit paſſé en cet endroit; mais on leur avoit aſſûré qu'il n'y avoit rien à craindre au moins en été, qu'ils pouvoient en toute ſûreté faire conduire leur chaiſe le long du rivage juſqu'à *Circello*, & qu'ils trouveroient un chemin également ſûr & commode. Ils arrivent à l'embouchure du lac; le garde de la tour *Paula*, ſituée au pied de *Circello*, avoit paſſé à cheval à cette embouchure deux heures auparavant: le poſtillon pouſſe les chevaux à l'endroit même où il voyoit encore imprimés les pas du cheval du garde, regardant cet endroit comme le plus ſûr. Heureuſement pour les pères Maire & Boſcowich le garde n'étoit pas loin; il s'étoit arrêté à l'autre bord pour prendre du repos, & dans ce moment même il remontoit à cheval pour finir ſa route; dès qu'il les apperçut il leur cria de toutes ſes forces & leur marqua par les geſtes les plus expreſſifs de tourner à droite du côté de la mer, & de s'écarter de l'embouchure; ſur cet avis ils firent un grand détour, & quand ils furent arrivés auprès de lui, il leur dit qu'il ne pouvoit s'empêcher de reconnoître & d'admirer la providence qui avoit daigné ſe ſervir de lui pour les garantir d'un ſi grand péril; que, connoiſſant ce paſſage, il n'y étoit entré qu'avec précaution pour ſonder le gué; que les eaux du lac enflées par les pluies des jours précédens avoient fait un creux vers l'embouchure de plus de deux fois la hauteur d'un homme; que, ſi leurs chevaux y étoient entrés, ils euſſent infailliblement entraîné la chaiſe dans le gouffre, lequel venant enſuite à ſe recouvrir de ſable les eût engloutis ſans qu'on eût pu ſavoir peut-être jamais ce qu'ils étoient devenus. Peu de tems après le P. Boſcowich & ſon compagnon coururent également riſque de la vie, en obſervant dans le fameux tombeau de *Metella* à *Capo di Bove* proche les creneaux qui ſont au deſſus de l'épitaphe; il y avoit fait établir un plancher qui s'écroula ſous leurs pieds, par la rupture d'une ſolive à moitié ſciée & dont le trait de ſcie étoit caché par la pouſſière.

Au mois d'Octobre 1751. on chercha près de Rimini, un endroit propre à appuyer le terme ſeptentrional de la meſure. M. le Comte *Garampi* fit pour nos aſtronomes tout ce que l'on pouvoit attendre du zèle le plus éclairé, & le P. B. ne tarit point ſur les éloges, que lui inſpire la reconnoiſſance; on meſura une ſeconde baſe de 6037 toiſes & demie à l'extrémité ſeptentrionale de la meſure ſur le rivage de la mer, depuis l'embouchure de *l'Auſa* juſqu'aux environs de *Pezaro*.

Le grand ſecteur fut placé vers

Digitized by Google

la fin de Février 1752 dans le cabinet de *Kirker*, au collège romain, ſur une voûte ſolide où l'on obſerva trois étoiles pendant quinze jours de ſuite ; nos obſervateurs transportèrent enſuite leur ſecteur à Rimini où ils firent au mois de Mai de ſemblables obſervations dans la maiſon de M. le comte *Garampi*. Ils trouvèrent la diſtance des deux ſtations extrêmes, ou plutôt l'amplitude de l'arc du méridien, compris entre les parallèles de ces deux ſtations, de 2 9′ 47″ avec un ſi grand accord de toutes les obſervations qu'il n'eſt arrivé qu'une fois que le réſultat moyen différât d'une ſeconde des plus éloignées. La deſcription des inſtrumens que fit faire le P. Boscowich eſt fort intéreſſante, mais rien ne diſtingue plus le nouveau ſecteur qu'une lame mobile qui donne la plus grande facilité pour l'obſervation & la vérification, & qui les rend l'une & l'autre beaucoup plus exactes, que dans toute eſpèce de ſecteurs également propres d'ailleurs à l'obſervation des étoiles voiſines du Zénit. Ajoutons que, dans les ſecteurs où l'on adapte un micromètre, on a deux échelles à rectifier, celle des diviſions du limbe, ou de l'arc qui répond à la partie aliquote du rayon du ſecteur auquel on la compare, & celles des parties du micromètre qui ſe comparent à l'axe optique de la lunette ; au lieu que toute l'opération ſe termine ici à l'échelle unique des parties de la lame mobile. La manière de ſuſpendre & de pointer le ſecteur du P. B. eſt ſimple & ſûre ; &, par le moyen des vis, on peut aiſément lui donner la poſition qui lui convient, le retourner enſuite en fort peu de tems, & le rétablir dans ſa poſition qu'il conſerve invariablement par le moyen de deux poids.

Le P. B. donne des formules très-élégantes pour trouver l'effet des différentes erreurs que produit la deviation de la lunette du plan du ſecteur, ou les autres imperfections inévitables dans les grands inſtrumens ; des méthodes très-ingénieuſes pour reconnoître ces erreurs, pour vérifier les pas des vis, les diviſions & les ſituations de toutes les parties. Il s'eſt ſervi ſurtout d'un compas à verge terminé par deux lignes gravées ſur le verre, dont l'une étoit mobile, & qui ont ſervi à vérifier les intervalles des points du ſecteur.

Après les obſervations aſtronomiques, il fut queſtion de prendre les angles à tous les ſignaux ſur les ſommets des montagnes ; ces opérations donnèrent lieu à une remarque fort ſingulière du P. B. ſur l'effet des réfractions terreſtres. Un des ſignaux qui étoit à l'extrémité de la baſe voiſine de Rimini ne pouvoit être apperçu lorſqu'on le regardoit par un rayon qui raſoit à-peu-près la ſurface de la mer : il en étoit de même des voiles des navires qui étoient dans le port, & dont pluſieurs les avoient déployées ; toutes ces voiles paroient aux deux obſervateurs défigurées. Frappé de la nouveauté de

ce ſpectacle, le P. B. dreſſa une échelle contre le ſignal, & ayant monté quelques échelons, il pointa la lunette, il découvrit la toile qui enveloppoit le ſignal de l'*Auſa*; mais ce n'étoit point par degrés qu'elle s'élevoit de toute ſa largeur au-deſſus des eaux; il la découvrit d'abord preſque entière, premiérement comme à travers un nuage transparent, enſuite beaucoup plus diſtinctement, mais ſi étroite qu'elle ne faiſoit preſque qu'une ligne: à meſure qu'il montoit elle paroiſſoit s'élargir & reprenoit ſa forme naturelle, ainſi que les maiſons & les voiles des navires. Les pères Boſcowich & Maire ne ſe laſſoient point de contempler ce phénomènes, en s'élevant plus ou moins ſur l'échelle, & en hauſſant & baiſſant alternativement la tête. Cela prouve que la maſſe de vapeurs qui touche la ſurface de la terre peut prendre quelquefois des formes fort irrégulieres & changer étrangement l'apparence des objets.

Le P. Boſcowich a ſouvent remarqué, tant ſur le golfe de Veniſe que ſur la mer de Toſcane, que les vents du Sud & de Sud-eſt y donnoient occaſion à un phénomène qui paroît être du même genre que le précédent: les pointes des caps ou des iſles, vues du bord de la mer ou d'un endroit éloigné, d'où le rayon viſuel raſe la ſurface des flots paroiſſent en l'air comme ſuſpendus au-deſſus des eaux; mais, dès qu'on regarde d'un endroit plus élevé par un rayon plus oblique, le phénomène diſparoît, & on les voit dans leur état naturel.

Les rayons qui partent de l'objet & qui paſſent un peu au-deſſus de la ſurface d'une mer agitée, ſont détournés de côté, & l'image de l'ojet ſe reſſerre juſqu'à le rendre inviſible, à moins qu'il ne ſoit très-grand, & cet effet eſt d'autant plus marqué que le rayon raſe de plus près la ſurface des eaux. Cela étant on doit perdre abſolument de vue la pointe la plus haute d'un cap, tandis que ſes autres parties élevées doivent paroître rentrer les unes dans les autres, & être d'autant plus reſſerrées qu'elles ſont plus hautes; enſorte qu'on ne voit plus que comme une pointe ſuſpendue au milieu des airs.

Le père Boſcowich n'a point oſé aſſigner la raiſon d'un phénomène ſi ſingulier.

Le détail des obſervations trigonométriques faites ſur les ſommets des montagnes, eſt accompagné de pluſieurs remarques intéreſſantes ſur les vérifications & les réductions qu'elles exigent; & de pluſieurs obſervations géographiques faites ſur-tout par le P. Maire, deſquelles on a deduit une table des longitudes & des latitudes d'un grand nombre de villes & de bourgs, de l'Etat eccléſiaſtique.

Ces opérations qui furent terminées au mois de Septembre 1753, firent connoître au P. Boſcowich la longueur de l'intervalle compris entre les parallèles qui paſſent par les obſervatoires de Rome &

Digitized by Google

de Rimini, c'eſt-à-dire par le milieu de la ſalle du *Muſæum* du Collège Romain & l'endroit de la maiſon de M. *Garampi* ou leur obſervatoire étoit établi à Rimini, cette diſtance calculée ſur la baſe de Rimini, qui a été meſurée deux fois avec un parfait accord entre ces meſures eſt de 161253 $\frac{1}{2}$ pas ou de 123221 $\frac{1}{2}$ de toiſes, qui répondent à un arc de deux degrés neuf minutes 47 ſecondes, ce qui, en ayant égard à quelques conſidérations, donne enfin 56979 toiſes pour la longueur du degré du méridien qui eſt partagé par le parallèle de 43 degrés de latitude.

Le cinquième Livre de ce grand ouvrage contient des recherches ſur la figure de la Terre, déterminée par les loix de l'équilibre, & par la meſure du degré. Cette partie de l'ouvrage eſt diviſée en deux chapitres. Le premier comprend ce qui a rapport à l'équilibre, & le ſecond ce qu'on peut déduire de la meſure des degrés.

Dans le premier chapitre le P. Boſcowich détermine la figure requiſe pour conſerver l'équilibre dans la terre, ſoit immobile, ſoit tournante ſur ſon axe, tant que les forces ſe dirigent à un centre commun, quelque variation qu'on ſuppoſe dans les forces, dans les diſtances & ſuivant une loi donnée quelconque. Dans le ſecond, il détermine l'applatiſſement de la terre qui réſulte, ſoit de la théorie, ſoit de l'obſervation.

On ne trouve que dans cette édition pluſieurs notes intéreſſantes, une ſur-tout dans laquelle le P. Boſcowich indique la manière de prendre un milieu entre tous les degrés meſurés pour connoître avec plus de probabilité le degré d'applatiſſement de la Terre, & pour prendre ce milieu, tel qu'il ne ſoit point ſimplement un moyen arithmétique, mais qu'il ſoit plié par une certaine loi aux régles des combinations, au calcul des probabilités. Il s'eſt ſervi pour cela d'un problême qu'il avoit indiqué à la fin d'une diſſertation inſérée dans les actes de l'Inſtitut de Bologne, Tome 4, & où il s'eſt contenté de donner les réſultats de ſa ſolution. Voici le problême : Etant donné un certain nombre de degrés, trouver la correction qu'il faut faire à chacun d'eux en obſervant ces trois conditions : la première, que leurs différences ſoient proportionnelles aux différences des ſinus verſes d'une latitude double : la ſeconde, que la ſomme des corrections poſitives, ſoit égale à la ſomme des négatives : la troiſième, que la ſomme de toutes les corrections, tant poſitives que négatives, ſoit la moindre poſſible, pour le cas où les deux premières conditions ſont remplies.

En faiſant entrer dans ſon calcul onze degrés différens le P. Boſcowich trouve pour l'Ellipticité $\frac{1}{311}$. Si l'on omettoit le ſeul degré de Laponie qui diffère trop des autres, ſur-tout du degré de l'Amérique ſeptentrionale & de celui de Bohême, le premier meſuré par

Digitized by Google

les Anglois & le second par le P. *Liesganig*, on auroit $\frac{1}{191}$. Ces deux fractions ne s'éloignent pas beaucoup de $\frac{1}{178}$, que requiert la gravité dans l'hypothèse d'un noyau, discutée amplement par l'auteur même, que les inégalités qui sont proche la surface de la terre, troublent beaucoup plus la mesure des degrés qu'elles ne troublent la longueur des pendules isochrones. Ainsi, puisque ces longueurs suivent presque exactement la proportion des sinus verses d'une latitude double ou des carrés des sinus des latitudes, & que ce milieu revient au même; on pourra prendre pour l'ellipticité cette même fraction $\frac{1}{178}$, trouvée dans la supposition d'un noyau sphérique homogène. Toutes ces méthodes du P. Boscowich, sont pleines de sagacité & annoncent les talens supérieurs d'un des plus grands géomètres de ce siècle qui a su réunir à la pratique la plus industrieuse, la théorie la plus délicate pour en composer l'ouvrage dont nous venons de rendre compte. Les méthodes synthétiques dont il se sert ont autant d'élégance & sont plus claires & plus lumineuses que l'analyse par laquelle il auroit pu parvenir au même but.

Cet ouvrage ne pouvoit être traduit que par un homme qui entendît bien la matière: & de plus la traduction en est élégante & fidéle.

*TRAITÉ DE L'ÉPILEPSIE, FAISANT LE TOME TROISIÉME du Traité des nerfs & de leurs maladies. Par M. Tissot D. M. &c.* A Paris, chez P. F. Didot, le jeune. Avec Privilége du Roi. 1770. Vol. *in*-12. de 419 pages, 2 liv. 8 sols broché, 3 liv. relié.

» L'ÉPILEPSIE, suivant la définition très juste qu'en donne » M. Tissot, est une maladie con- » vulsive, dont chaque accès fait » perdre sur le champ le sentiment » & la connoissance, & est accom- » pagné de mouvemens convulsifs » plus ou moins violens, dans un » plus ou moins grand nombre de » parties ». En général toutes les maladies du cerveau & du genre nerveux sont plus étonnantes, plus obscures & plus incompréhensibles que les autres; mais celle dont il s'agit ici les surpasse toutes à cet égard. On ne peut être témoin des accès d'un épileptique sans éprouver un mêlange de compassion, d'étonnement, & même d'une sorte de terreur dont les ames les plus fermes ont peine à se défendre.

C'est-là sans doute ce qui est cause que, dans les tems où l'on n'avoit aucune connoissance de l'œconomie animale, cette maladie passoit pour avoir quelque chose de surnaturel, & qu'on regardoit les infortunés qui en étoient attaqués comme l'objet de la vengeance & de la colere du Ciel. Elle se nommoit anciennement *mal d'Hercule, maladie Sacrée ou Divine, morbus sacer.*

Digitized by Google

L'idée fauſſe qu'on s'en étoit formée, jointe à l'ignorance des moyens de la guérir, l'avoient fait regarder comme un mal incurable. Les Philoſophes cependant, & ſur-tout les bons Obſervateurs de la Nature, tel qu'étoit Hippocrate, en penſoient tout autrement ; ce grand Médecin ne voyoit dans cette maladie, comme dans toutes les autres, qu'un dérangement de l'œconomie animale dépendant uniquement des cauſes phyſiques. Les Médecins ſes ſucceſſeurs l'ont toujours conſidérée ſous ce même point de vue, & en conſéquence en ont cherché les remèdes. C'a été d'abord ſans doute avec peu de ſuccès ; mais, à meſure que l'art s'eſt perfectionné, on eſt parvenu à guérir un plus grand nombre d'Epileptiques, & enfin on eſt aſſuré maintenant que, s'il y a de certaines eſpèces de cette maladie abſolument incurables par leur nature, il y en a heureuſement un plus grand nombre que les habiles Médecins peuvent guérir ſans aucun retour, & il faut eſpérer qu'à meſure que la lumière ſe répandra ſur cet objet obſcur, le nombre de ces derniers pourra beaucoup augmenter encore.

Si quelque Ouvrage eſt propre à produire ce ſalutaire effet, c'eſt aſſurément celui que vient de publier M. Tiſſot. La Doctrine de ce ſavant Médecin eſt toute fondée ſur l'obſervation. Nous ne pouvons en donner qu'un précis très-court, uniquement deſtiné à faire ſentir le mérite de l'Ouvrage, & la néceſſité de le lire en entier avec toute l'attention qu'il mérite.

Quoique la cauſe de l'Epilepſie ſoit conſtante & habituelle, cette maladie n'eſt, à-proprement parler, qu'intermittente. Ceux qui ont le malheur d'en être attaqués en éprouvent des accès plus ou moins violens & plus ou moins fréquens ; mais ces accès ſont le plus ſouvent aſſez courts en comparaiſon des intervalles, pendant leſquels les Epileptiques ſont à-peu-près comme des perſonnes en ſanté, & en font d'ailleurs ordinairement toutes les fonctions.

Certains Epileptiques éprouvent des ſymptômes, avant coureurs de l'accès, qui leur laiſſent la liberté de s'y préparer ; d'autres en ſont ſaiſis ſi ſubitement que, s'ils y étoient expoſés, ils tomberoient dans l'eau, dans un précipice, dans le feu même, ſans pouvoir l'éviter. La plupart pouſſent involontairement un grand cri au commencement de l'accès, & tous éprouvent dans beaucoup, ou même dans toutes les parties de leur corps, ſoit externes, ſoit internes, des mouvemens convulſifs, ſouvent ſi violens & ſi extraordinaires, qu'on n'en peut concevoir ni la force ni la rapidité. Ces convulſions ſont portées à un tel point qu'elles occaſionnent quelquefois des luxations, ou même la fracture des os, ſans que le malade ſe heurte en aucun endroit, & par la ſeule force avec laquelle les muſcles ſe contractent. M. Tiſſot rapporte, d'après les Mémoires des Curieux de la Nature, l'hiſtoire

d'un malheureux enfant de ſept ans, auquel les convulſions épileptiques caſsèrent l'os de l'épaule, celui de la cuiſſe à ſon col, & le tibia, c'eſt-à-dire le gros os de la jambe dans ſon milieu. Ce mal étant capable de produire des effets de cette nature, quelquefois des ruptures des vaiſſeaux & autres accidents auſſi dangereux, on ne doit pas être ſurpris que des accès très-forts ne tuent ſouvent les malades; mais ce qui eſt véritablement étonnant & en même-tems bien difficile à expliquer, c'eſt cette perte abſolue de ſentiment & de connoiſſance qui ſe trouve combinée avec les mouvemens les plus violens de tous les muſcles; elle eſt ſi complete, qu'on a vu des perſonnes tomber en parlant, éprouver un accès des plus terribles, & continuer tranquillement leur diſcours après l'accès, comme s'il ne leur fût rien arrivé.

On a vu d'autres malades, auxquels les accès ne prenoient jamais que pendant le ſommeil, être épileptiques pendant pluſieurs années, ſans le ſavoir, & ſans même en avoir le moindre ſoupçon, quand il eſt arrivé qu'on a pris les précautions convenables pour le leur cacher. Il n'eſt pas moins conſtant que les malades peuvent être meurtris pendant l'accès, déchirés, brûlés même cruellement, ſans en ſentir la moindre choſe. Comment concevoir que les nerfs étant reconnus par toutes les obſervations & expériences de Phyſiologie pour être en même-tems les organes du ſentiment & du mouvement, deviennent en un inſtant capables de faire exécuter cette dernière fonction d'une manière ſans aucune comparaiſon plus énergique que dans l'état naturel, tandis qu'ils ſont abſolument impuiſſans pour la première? Notre ſavant Auteur n'entre point dans l'explication de ce fait; il ſe contente d'admettre deux ſortes de nerfs, les uns deſtinées au ſentiment, les autres au mouvement, & ſi quelques phénomènes de l'œconomie animale peuvent empêcher cette ſuppoſition d'être regardée comme gratuite, ce ſont aſſurement les ſymptômes de la maladie même dont il s'agit. Les mouvemens épileptiques ſont totalement involontaires; ils ſemble que quelque obſtacle intercepte, pendant le tems de l'accès, toute communication de l'ame avec le corps; ce dernier n'eſt plus qu'une machine en déſordre, dont les reſſorts déplacés ne continuent d'agir que pour achever de la détruire.

Mais ce qui eſt encore plus merveilleux & qui tient pour ainſi dire du miracle, c'eſt qu'après l'accès tout rentre dans l'ordre; il ne s'exécute plus aucun mouvement que ceux que l'ame, remiſe en poſſeſſion de ſes droits, règle & ordonne; l'uſage de ſes ſens & de ſes perceptions lui eſt rendu; tout ce qui s'eſt paſſé pendant ſon abſence & à ſon inſçu n'a point exiſté pour elle, où plutôt elle étoit elle-même alors, comme n'exiſtant point; &, l'harmonie étant rétablie, le malade redevient preſque ſubitement

ſubitement en ſanté pour des tems ſouvent aſſez longs, quelquefois même pour des années entières.

Nous ne pouvons guère eſpérer de connoître jamais bien clairement la cauſe immédiate ou le méchaniſme de tous ces effets ſi ſurprenans; mais au moins eſt-il permis d'appercevoir des cauſes éloignées, occaſionnelles, déterminantes, dont la connoiſſance eſt toujours très précieuſe, puiſqu'elle a fait découvrir des moyens de guérir un aſſez grand nombre d'eſpèces de la terrible maladie dont il s'agit. Les Médecins ont trouvé en examinant le cerveau d'un grand nombre d'Epileptiques après leur mort, dans les uns des protubérances, des dépreſſions, des caries des os du crâne, des oſſifications dans les membranes du cerveau; dans d'autres des tumeurs de différens genres, ſoit dans les membranes, ſoit dans la ſubſtance même du cerveau, des épanchemens dans ſes ventricules, &c. Mais, d'un autre côté, on a rencontré nombre de cerveaux d'Epileptiques qui paroiſſoient dans l'état le plus régulier & le plus ſain, & dans leſquels il n'étoit pas poſſible d'appercevoir le moindre dérangement. Les obſervations des ſymptômes de la maladie de ces derniers, jointes à l'examen de leurs corps après leur mort, ont fait connoître que l'épilepſie peut avoir lieu, & même être très-forte, ſans aucune léſion apparente du cerveau, mais par deux cauſes différentes; l'une n'eſt qu'une diſpoſition convulſive d'irritabilité de ce viſcère: la maladie ſe détermine alors, ſoit par un mauvais régime, ſoit par toutes les vives affections de l'ame & particuliérement par de grandes & ſubites frayeurs; l'autre eſt la préſence de quelque corps étranger, ou un vice de conformation, tels que quelque nerf en puiſſe être gêné ou irrité, & transmettre ſon irritation juſqu'au cerveau. L'épilepſie provenant de la première de ces deux cauſes ſe nomme *idiopathique*, & la ſeconde s'appelle *ſympathique*; le foyer d'irritation qui occaſionne cette dernière peut-être placé indiſtinctement dans toute partie du corps; il arrive ſouvent qu'il eſt à l'extrémité la plus éloignée, au bout de quelque doigt de la main ou du pied, & dans ce cas, il n'eſt pas rare que le malade ſoit averti de la proximité de ſes accès par quelque ſenſation particulière, qui parcoure tout le trajet qu'il y a depuis l'endroit du foyer, juſqu'au cerveau; on en a vu chez leſquels on ſupprimoit les accès prêts à ſe déclarer, par le moyen d'une forte ligature, ſerrée par un tourniquet & appliquée ſur le membre d'où partoit l'irritation.

Ces faits étant connus, il eſt facile d'en déduire des moyens de curation par les règles de la Médecine. Il faut convenir d'abord avec M. Tiſſot & avec tous les bons Médecins, qu'il y a certaines épilepſies incurables de leur nature; telles

ſont celles, par exemple, dont la cauſe occaſionnelle eſt quelque oſſification placée dans des endroits du cerveau ou du reſte du corps, auxquels il eſt impoſſible d'atteindre ſans faire périr le ſujet. Il faut convenir encore qu'on n'a pas toujours des moyens ſûrs de diſtinguer les épilepſies dont on peut eſpérer la guériſon, d'avec celles dont elle eſt décidément impoſſible. Mais c'eſt cette dernière conſidération même qui doit engager à tenter au moins de les guérir toutes; les obſervations ſingulières & les cures nombreuſes que rapporte notre ſavant Auteur, ſont bien propres à encourager ſur cet objet, & à inſpirer une confiance dont l'effet ne peut-être que très avantageux.

M. Tiſſot penſe, & avec grande raiſon, que la diſpoſition convulſive du cerveau a lieu dans toutes les eſpèces d'épilepſies, même dans celles qui ont une autre cauſe occaſionnelle très évidente, & que cette diſpoſition s'augmente & ſe fortifie, avec le tems & par l'effet des accès. En conſéquence cette diſpoſition convulſive eſt une indication qu'un bon Médecin ne doit jamais perdre de vue dans la cure de cette maladie. Or on connoît deux moyens principaux de diminuer, de détruire même cette funeſte diſpoſition; le premier conſiſte dans l'adminiſtration bien entendue de ce qu'on appelle les remèdes généraux, c'eſt-à-dire de ceux que la Médecine emploie avec ſuccès pour adoucir l'âcreté des humeurs, diminuer le volume du ſang, l'empêcher de ſe porter avec trop de force à la tête, &c. Le régime exact, des ſaignées faites à-propos, les bains, les médicamens adouciſſans, relachans, aperitifs, évacuans même, ſuivant l'état du ſujet, produiſent à coup ſûr ces ſalutaires effets, & M. Tiſſot rapporte des obſervations qui prouvent que quelquefois ils ſont capables ſeuls de procurer une guériſon parfaite.

Le ſecond moyen de remédier à la diſpoſition convulſive du cerveau conſiſte dans l'emploi des remèdes dénommés ſpécifiques. Les Médecins entendent en général par remèdes ſpécifiques ceux dont la vertu pour la guériſon de certaines maladies n'a été conſtatée qu'empiriquement, par la ſeule expérience, par un haſard, & ſans qu'on puiſſe appercevoir le rapport de la nature du remède avec celle de la maladie.

Il y en a un aſſez grand nombre qui ont paſſé ou qui paſſent encore pour tels à l'égard de l'épilepſie; M. Tiſſot paſſe en revue tous ceux de cette eſpèce qui ont de la célébrité, & aſſigne à chacun d'eux le degré de vertu que l'expérience des plus habiles Médecins, & ſurtout la ſienne propre, lui ont fait reconnoître.

Il donne d'une manière très-décidée le premier rang à la racine de *Valeriane ſauvage*, & met cette plante beaucoup au-deſſus de tous les autres ſpécifiques do-

Digitized by Google

l'épilepſie, ſans en excepter *la fameuſe huile animale de Dippel.* Il regarde même cette dernière comme un remède preſque inutile, malgré la grande réputation dont elle a joui, dont elle jouit encore juſqu'à un certain point, mais qui, à la vérité, commence à beaucoup diminuer.

Au reſte, M. Tiſſot ne preſcrit l'uſage des ſpécifiques, même celui de la Valeriane dans laquelle il reconnoît une ſi grande efficacité, que comme doit le faire un Médecin très éclairé. Non ſeulement il avertit de ne ſe pas fier entièrement à ces ſortes de remèdes, & de ne les pas regarder comme convenant dans tous les cas; mais il recommande expreſſement de ne les adminiſtrer, qu'après avoir diſpoſé le malade par tous les moyens convénables, précaution d'autant plus ſage & plus néceſſaire, que tous les ſpécitiques de l'épilepſie, connus & employés juſqu'à préſent, ſont d'une qualité échauffante & capable d'augmenter le mal, ſi l'on n'en prévient pas les mauvais effets.

Malgré tous les ſecours dont nous venons de parler, il eſt ſouvent néceſſaire d'avoir recours à des moyens plus efficaces dont quelques uns peuvent paroître cruels ou dangereux; mais, contre une maladie auſſi terrible que l'épilepſie, eſt il rien, à-proprement parler, qu'il ne ſoit permis de tenter, pour le peu qu'on ait quelque eſpérance de réuſſir? On a des exemples que les véſicatoires, l'application des cauſtiques ou du feu ont guéri des épilepſies en procurant la ſortie des humeurs irritantes qui en étoient la cauſe. L'opération du trépan, multiplice même en beaucoup d'endroits du crâne, peut découvrir & détruire la cauſe occaſionnelle de pluſieurs épilepſies idiopathiques; c'eſt encore-là une vérité confirmée par nombre d'obſervations. Enfin, dans les ſympathiques, on ne doit pas balancer, quand la choſe eſt pratiquable, à faire des inciſions, ſoit pour extraire un corps étranger du foyer de l'irritation, ſoit pour couper le nerf qui la transmet juſqu'au cerveau. Il faut même quelquefois aller juſqu'à faire le ſacrifice d'un membre. M. Tiſſot cite des obſervations d'épilepſies de cette eſpèce, guéries ſans retour par l'amputation du doigt, du bras ou de la jambe où réſidoit la cauſe du mal. Entre une multitude de faits, dont eſt rempli l'Ouvrage de ce ſavant Médecin & qui ſervent de preuve à ſa doctrine, nous en citerons ſeulement deux des plus déciſifs & des plus ſinguliers. « L'un rapporté par » *Marcel Donat* eſt l'hiſtoire d'un » Epileptique qui, allant en Italie » pour conſulter les plus célèbres » Médecins, fut attaqué en route » par des aſſaſſins, & entre autres » bleſſures en reçut une conſidéra- » ble au front, qui emporta une » grande partie de l'os; la plaie » fut longtems ouverte; elle ſe » cicatriſa cependant, & en même-

» tems le malade fut guéri de la » maladie à laquelle il alloit cher- » cher du ſoulagement ». Quelque habiles que fuſſent les Médecins qu'il alloit conſulter, il eſt certain qu'ils n'auroient pas oſé lui faire un trépan auſſi grand & auſſi dangereux que celui que lui firent par haſard des meurtriers qui n'avoient d'autre intention que de le tuer.

L'autre obſervation eſt beaucoup plus circonſtanciée, & en cela elle n'en eſt que plus intéreſſante. M. Tiſſot la rapporte toute entière d'après l'Auteur, le Docteur Short, de la Société Royale de Londres, qui l'a conſignée dans les eſſais & obſervations de Médecine d'Edimbourg (Tom. 4. art. 27. pag. 523). Nous la rapporterons comme lui dans les propres termes de l'Auteur.

« Au mois de Juillet, dit-il, » de l'année 1720 une femme âgée » d'environ trente-huit ans, vint » me conſulter ; elle étoit attaquée » depuis douze ans d'épilepſie, » dont les accès pendant ce tems- » là n'étoient revenus qu'une fois » par mois ; ils revenoient pour » lors quatre ou cinq fois par jour, » & duroient quelquefois une heu- » re & demie, ce qui la rendoit » triſte, ſtupide & incapable d'a- » voir l'œil ſur ſon ménage & de » prendre ſoin de ſa famille. Tel- » les étoient les circonſtances où » ſe trouvoit réduit ſon mari, qui, » par affection pour elle, avoit pris » & ſuivi les avis de tous ceux qu'il » avoit pu conſulter.

» On avoit eſſayé toutes le eſpè- » ces d'évacuations ; on avoit em- » ployé tous les remèdes tirés de la » claſſe des anti épileptiques, des » céphaliques & pluſieurs autres, » le tout inutilement ; la maladie » empira de plus en plus : *Ses accès* » *commençoient toujours par la* » *jambe*, aux environs de la partie » interieure des muſcles jumaux, » & dans l'inſtant la tête ſe trou- » voit priſe & la malade ſe laiſſoit » tomber ; la bouche paroiſſoit » alors couverte d'écume, & la » malade faiſoit des contorſions » terribles des lèvres, du col & » des membres.

» Dans le tems que je l'interro- » geois, il lui ſurvint un accès qui » la renverſa par terre ; je lui exa- » minai la jambe & je n'y apper- » çus aucun gonflement, ni dureté, » ni relachement, ni rougeur, qui » rendit l'endroit ci-deſſus déſigné » différent de celui de l'autre jam- » be : je ſoupçonnai cependant que » la cauſe de ſa maladie devoit ſe » trouver à cet endroit, puiſque » c'étoit toujours par lui que com- » mençoit l'accès ; c'eſt pourquoi » je lui enfonçai tout de ſuite un » ſcalpel, *juſqu'à deux pouces de* » *profondeur*, & je ſentis *un petit* » *corps dur* que je ſéparai des muſ- » cles & que je tirai enſuite avec » des pinces ; c'étoit une ſubſtance » dure & cartilagineuſe, ou un » ganglion de la groſſeur d'un très- » gros pois, qui étoit *ſitué ſur un* » *nerf que je coupai* ; la malade » (*qui ſans doute n'avoit point*

» *ſenti l'opération, puiſqu'elle avoit* » *été faite pendant l'accès*) revint » ſur le champ, ſe mit à crier » qu'elle ſe portoit bien, & n'a » jamais depuis eu aucune attaque; » elle reprit bientôt les premie » res forces, tant de l'eſprit que du » corps ».

Ce que nous avons dit de l'épilepſie, d'après M. Tiſſot nous diſpenſe de faire ſentir les conſéquences de cette belle obſervation, elles doivent ſe préſenter d'elles-mêmes. Nous ne pouvons que recommander à tous les Médecins la lecture de l'Ouvrage important dont nous venons de donner une légère idée, & deſirer de voir paroître bientôt le reſte du traité des nerfs & de leurs maladies, objet qui mérite plus que tout autre l'attention d'un Maître de l'art tel que M. Tiſſot.

*ÉLOGES DE CHARLES V, DE MOLIÈRE, DE CORNEILLE, de l'Abbé de la Caille, & de Leibnitz; avec des Notes.* A Berlin; & ſe trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françaiſe. 1770. *in*-8°. 218 pages.

Les Lecteurs diſtingueront les Eloges que nous annonçons parmi les bons Ouvrages de ce genre qui ont paru depuis quelques années. L'Auteur eſt M. Bailly, de l'Académie des Sciences & de l'Inſtitut de Bologne, Garde des Tableaux du Roi. Son ſtyle, aſſorti à ſes idées & aux ſujets qu'il traite, eſt noble & ſage. « Un Roi, dit-» il, dans l'Eloge de Charles-cinq, » eſt la Loi rendue vivante. Il règne avec elle, & cette union eſt » le milieu ſage que la politique » humaine a découvert entre les » orages de la liberté & les excès » du Deſpotiſme : un Roi eſt » le contrepoids d'une multitude » d'hommes. Sa volonté comman-» de à tous, parce qu'elle eſt cenſée être la volonté générale de » tous; tous ont juré d'obéir, parce qu'ils ſe le ſont propoſé; mais » cette ceſſion ſacrée des droits de » tous à un ſeul, eſt un pacte qui » lui impoſe la néceſſité d'être » juſte; ſes devoirs ſont d'être » bon & éclairé. Il faut que le » Roi voie tout pour ſon Peuple; » que ſes vues ſoient auſſi grandes que ſon Empire, qu'il peſe » les entrepriſes avec le prix dont » il faut les acheter, & qu'il ait » toujours devant les yeux l'utilité » publique qui eſt la ſienne ».

Ce portrait d'un vrai Roi eſt celui de Charles-cinq; c'eſt auſſi l'attention de ce Roi Sage, à choiſir ſes Généraux & ſes Miniſtres, qui a fourni à l'Auteur la maxime ſuivante :

« Rois, ſoyez grands; mais, ſi la » Nature ne l'a pas permis, que du » moins tout ce qui vous entoure » le ſoit. Les Rois ne font pas les » grands hommes; le Sage les » cherche, le foible écoute les

Digitized by Google

» leurs qui les écartent ; le Sage » agrandit les hommes qu'il raſ- » ſemble, & s'agrandit avec eux ; » le foible a tous les vices des mé- » chans qui l'obſèdent ».

Cet Ouvrage qui a concouru en 1767. pour le Prix de l'Académie Françoiſe, a reçu de juſtes éloges dans l'Aſſemblée publique du 25 Août & l'Auteur y a fait depuis des corrections & des retranchemens.

L'Eloge de Corneille a eu l'*Acceſſit* à l'Académie de Rouen en 1768 & l'Auteur l'a encore retouché depuis. Dans la premiere partie Corneille eſt enviſagé comme Légiſlateur du Théâtre, comme Maître & Modèle de ceux qui devoient le ſuivre ; dans la ſeconde on développe & on rend ſenſible l'influence que ce grand homme a eue ſur ſon ſiècle, nous pouvons aſſurer que ce dernier article n'eſt approfondi dans aucun autre Eloge de Corneille, autant qu'il l'eſt ici. A la fin de la premiere Partie, l'Auteur, en diſant que Corneille & Racine ſi ſouvent comparés, n'étoient pas faits pour l'être, les compare cependant & donne aſſez nettement la préférence à Corneille.

« Racine, dit-il, doué d'un gé- » nie moins vaſte, peignit des mê- » mes traits Hermione & Roxane, » Bajazet, Xipharès, Hyppolite & » Britannicus. Les Héros de Cor- » neille ne ſe reſſemblent que par » le caractère de grandeur qu'ils » tiennent de lui. Racine ſuivit & » embellit toujours la nature agi- » tée par les paſſions qui l'affoi- » bliſſent, Corneille voulut lui » inſpirer celles qui devoient l'a- » grandir. Les Etrangers ont déci- » dé la queſtion. Le Cid fut tra- » duit dans toutes les Langues. » Racine dépouillé de l'élégance, » qui ne peut être traduite, n'a pu » balancer Corneille ; les idées » fortes, les caractères vigoureu- » ſement prononcés, ſont des beau- » tés de tous les Pays qui ne doi- » vent rien à la Langue, & Cor- » neille eſt le Poëte de tous les » Peuples. En France même la poſ- » térité a réglé leurs rangs dans ces » expreſſions familières & com- » munes qui ſont le réſultat des » impreſſions univerſelles ; elle dit : » le tendre Racine & le Grand » Corneille ».

Dans la ſeconde Partie on trouve un autre parallèle très-piquant de Corneille avec le même Racine, avec M. de Crébillon, & ſur-tout avec M. de Voltaire.

Ce Diſcours eſt ſuivi de notes.

L'Eloge de Molière a obtenu un des trois *Acceſſit* au Prix d'Eloquence de l'Académie Françoiſe en 1769. Il eſt plein de goût & de vues ; on en peut juger par ce morceau où l'Auteur développe le mérite des ſituations principales, imaginées ou du moins employées par Molière.

« Le Miſanthrope eſt à la Cour, » ſe fâche ſur du vice & de ſes in- » trigues, en bute à l'injuſtice, ai- » gri par la flatterie & la médiſance ;

Digitized by Google

» tout le porte à fuir. Molière le » retient par l'amour. Il l'enflam- » me pour une Coquette. L'effort » de la paſſion, en combattant le » caractère, lui donne tout ſon jeu; » & la vertu, qui parle le langage » de l'humeur, rend le perſonnage » comique, ſans le faire paroître » ridicule. C'eſt au ſein de ſa fa- » mille que la bonté preſque im- » bécille d'Orgon amène l'hypo- » crite, Orgon le rend plus Maî- » tre que lui même : le ſcélérat » écarte tout ce qui peut lui nuire, » frère, enfans, & reſte ſeul avec » l'homme qu'il a trompé, la fille » qui lui eſt promiſe & la femme » qu'il veut ſéduire ; c'eſt alors » qu'il ſe montre & qu'il eſt dé- » maſqué. Molière a bien vu la » nature, quand il a fait l'Avare » uſurier ; tout avare ou l'eſt ou » n'oſe l'être : mais c'eſt un trait » d'invention ſublime que la Scène » où le fils emprunte & où le père » prête à une uſure horrible, elle » finit par un coup de pinceau re- » marquable ; le père ne fait point » de retour ſur lui-même, il s'ap- » plaudit de l'aventure qui l'aver- » tit de veiller ſur ſon fils. C'eſt à » Plaute que ſont dus le vol de la » caſſette, la ſéduction de la fille » de l'Avare, la Scène où Valère » avoue le rapt & où l'Avare le » prend pour le voleur ; mais que » Molière a embelli tout ce qu'il » doit à Plaute ! Comme ces ſitua- » tions ſont plus fortes & plus » vraiſemblables, par l'adreſſe d'a- » voir introduit Valère dans la Mai- » ſon en qualité de Domeſtique ! » comme ce ſoupçon de l'Avare » eſt préparé par la jalouſie & l'ac- » cuſation de Maître Jacques ! » Quelle ſituation que celle d'Ar- » nolphe, dupe ſans ceſſe de ſa » propre prudence, joué ſans ceſſe » par la ſimplicité de ſa Pupille & » par l'étourderie du jeune homme, » toujours averti par l'indiſcrétion » de l'un & toujours trahi par l'in- » expérience de l'autre ! Dans l'E- » cole des Maris, les vues ſont les » mêmes, les moyens ſont diffé- » rens ; Sganarelle tient ici Iſabel- » le dans l'eſclavage, comme Ar- » nolphe tenoit Agnés dans l'igno- » rance : mais il eſt lui même le » Meſſager de ſa captive ; il inſ- » truit lui même l'Amant qui doit » la lui ravir ; il eſt témoin de ſa » fuite, & il s'en applaudit ».

L'Eloge de M. l'Abbé de la Caille n'a été envoyé à aucune Académie ; il eſt fait ſuivant la forme ordinaire des Eloges hiſtoriques, l'Auteur y célèbre ſon Maître & ſon ami ; il peint avec vérité ce Savant ſimple, modeſte, utile, que l'Académie des Sciences regrettera long tems & qui eſt mort à 49 ans, victime de ſon goût pour l'Aſtronomie & de ſon ardeur pour le travail.

L'Eloge de Leibnitz eſt éloquent & ſavant comme le Philoſophe qui en eſt l'objet & des notes inſtructives développent toute la profondeur du texte. Nous n'eſſaierons point de décompoſer ce bel Ouvrage dont le principal mérite conſiſte

Digitized by Google

dans l'enſemble & qui a remporté en 1768, le Prix de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Pruſſe.

Nous aurions voulu pouvoir nous arrêter davantage ſur chacun de ces Diſcours, mais la multitude des Ouvrages dont nous avons à rendre compte, ne nous permet de donner de la plupart qu'une courte notice. Il nous ſuffit d'avoir inſpiré à nos Lecteurs le deſir de connoître ces Eloges, où ils trouveront une éloquence pure & vraie & où ils pourront puiſer beaucoup d'inſtruction.

---

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## ITALIE

### DE NAPLES.

*JOSEPHI MORISANI, S. Metropolitanæ Regiæ Eccleſiæ canonici, de Protopapis & Dentereis Iraccorum, & Catholicis eorum Eccleſiis Diatriba, Neapoli* 1768. *ex Typographia Simoniana, Superiorum Permiſſu.* 300 pages *in*-4°. Se trouve chez Deſaint, Libraire, rue du Foin.

Cet Ouvrage ſuivant l'Approbation de M. Martorelli, célèbre par ſon érudition, eſt pour ainſi dire le premier où l'on ait traité cette matière, il eſt rempli d'une vaſte érudition & contient la notice de toute la hiérarchie des Egliſes Grecques, ſur-tout dans le moyen âge. Les Protopapes tirent leur origine de l'Egliſe de Conſtantinople & ſur tout de la Chapelle des Empereurs d'Orient. L'Auteur examine d'abord l'uſage que les Grecs ont fait en général du mot *Protos*, qui ſe trouve dans un grand nombre de noms de dignité, *Protonotaires*, *Protodiacres*, *Protoprêtres*, *Protoſyncelles*, *Protopſaltes*, &c. Il traite enſuite du mot de Pape, qui ſe donnoit autrefois à un Père, à un Précepteur, enſuite à un Evêque & qui a été réſervé dans la ſuite au Souverain Pontife. Il diſtingue même différentes ſignifications de ce mot qui dépendoit de la différente inflexion. Le premier Prêtre d'une Cathédrale, c'eſt-à-dire celui qui avoit rang après l'Evêque s'appeloit ſouvent *Protopape*; comme les Diacres de l'Egliſe de Rome étoient devenus Cardinaux & quelquefois Souverains Pontifes paſſèrent avant les Prêtres, de même les Protopapes ſe trouvèrent avoir le pas ſur tous les autres, par les prérogatives de leurs fonctions auprès de l'Empereur, ſur leſquelles M. Moriſani diſſerte fort amplement.

La dignité de Protopape paſſa enſuite aux Chefs de pluſieurs Cathédrales,

Digitized by Google

Cathédrales, tel eſt celle de Rhegina en Calabre, dans laquelle l'Auteur eſt Chanoine; on le trouve même dans pluſieurs Egliſes Paroiſſiales, & ces Egliſes ſont ordinairement ſurnommées Catholiques, nom qui avoit été donné en général à toutes les Egliſes Paroiſſiales dans leſquelles il ſe raſſembloit des perſonnes des deux ſexes. L'Auteur traite également de la dignité & des fonctions des *Deutores*, qui, dans l'Egliſe de Conſtantinople étoient comme les Vicaires des Protopapes, & qui ſe trouvent nommés avec eux dans preſque toutes les occaſions; il fait voir que l'on s'étoit beaucoup trompé ſur l'origine de ce nom & de cette dignité dans les Mémoires compoſés à l'occaſion du procès élevé il y a quelques années entre les Archevêques de Rhegina & l'Egliſe de Sainte Marie *de Catholica Græcorum*. Ce Livre nous paroît devoir être très-intéreſſant pour l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſur tout relativement aux Egliſes des Royaumes de Naples & de Sicile.

## De Rome.

*Solis defectus obſervatus in Collegio Romano à PP. Societatis Jeſu, 1 Aprilis* 1764. 4 pag. *in* 4°.

Cette obſervation qui a été imprimée depuis peu à Rome fut faite ſpécialement par le P. Aſclepi Aſtronome habile dont nous avons parlé plus d'une fois, & nous la publions d'autant plus volontiers qu'elle eſt devenue très-importante par l'uſage qu'on en a fait pour déterminer les longitudes de différentes Villes, dans les Mémoires de l'Académie, & par la découverte de l'inflexion des rayons ſolaires aux approches de la Lune, que M. du Séjour a faite en combinant les obſervations de cette Eclipſe. Le commencement de l'Eclipſe a été obſervé avec une lunette de 10 palmes ſeulement à $9^h\ 49'\ 8''$ du matin, la fin à midi $52'\ 49''$. Le P. Aſclepi meſura enſuite les phaſes avec un Micromètre objectif, placé ſur un Téleſcope de Short, & qui appartient au Prince de Paleſtrine; c'eſt celui avec lequel M. de la Lalande avoit déjà obſervé à Rome l'Eclipſe de Soleil du 16 Août 1765. La plus petite diſtance des centres fut obſervée à $11^h\ 18'\ 45''$ de $7'\ 38''$; le diamètre horizontal de la Lune deduit de l'obſervation étoit de $29'\ 31''$, celui du Soleil étant ſuppoſé de $31'\ 1''\ 4$ ſuivant la *Connoiſſance des Temps* de M. de la Lande.

## De Milan.

*Deſcrizione d'un nuovo pendolo à Correzione, del P. Boſcowich D. C. di G. P. Profeſſor di Matematica nelle Scuole Palatine di Milano.* 7 pag. *in*-4°. avec figures.

La compoſition des pendules de correction qui ne s'alongent point par la chaleur eſt un objet important pour l'Horlogerie & pour l'Aſtronomie, ſur lequel ſe ſont exercés M. Graham, M. Caſſini, M. le Roi, M. Berthoud, M. le Paute,

M. Harrifon, M. Ellicot; le Père Boſcowich Aſtronome célèbre de Milan, & que nous avons cité tant de fois a fait imprimer à Milan une deſcription d'une nouvelle verge de Pendule qui remplit le même objet par l'oppoſition de deux verges de fer & de cuivre accompagnées de vis & de micromètres propres à régler facilement & exactement la compenſation de la chaleur. Il donne auſſi le moyen de régler exactement le pendule par l'addition d'un petit poids, avec le calcul analytique de la formule qui en fait trouver la marche. Ce Pendule a été exécuté à Paris par M. le Paute & a répondu par ſon exactitude à la réputation de celui qui l'avoit imaginé.

### Florence.

*Della Fiſica Riduzione della maremma ſeneſe Ragionamenti due; a quali ſi aggiungono quatre perizie intorno alle operazioni della pianura groſſetana & all'arginatura del fiume Ombrone. Di Leonardo Ximenes della Compagnia di Geſù, Matematico di ſua Altezza reale: in Firenze 1769. nella Stamperia di Franceſco Moucke. Con licenza de' Superiori*, 291 pages *in* 4°. avec 6 planches & une Carte des environs du Lac de Caſtiglion.

Ces Mémoires ſur le deſſéchement des marais de Toſcane, furent compoſés en partie en 1765 par le P. Ximenès, pour être mis ſous les yeux du grand Duc de Toſcane, à ſon avénement; ce Prince fut ſi content du projet qu'il chargea l'Auteur d'en ſuivre l'exécution, comme il l'a fait depuis 1765 avec toute l'œconomie d'un ſage Religieux & toute la ſcience d'une habile Ingénieur. Mais le Public n'étant point informé de la nature, de la ſuite & de l'objet de ces opérations, on a demandé cent fois aux *P. X.* en quoi elles conſiſtoient, & comment on s'y prendroit pour faire revivre une Province autrefois floriſſante, actuellement abandonnée à cauſe du mauvais air; c'eſt pour ſatisfaire à ces queſtions qu'il a compoſé l'Ouvrage que nous annonçons; les Ingénieurs trouveront dans ſes réflexions & dans ſes procédés des choſes très inſtructives & très curieuſes.

La Maremme de Sienne eſt une étendue de 12 à 15 lieues ſur le rivage de la Toſcane, preſque inondée par les eaux, d'où l'on tire cependant encore des grains, des beſtiaux, de la cire, & de la manne, & qui ſeroit auſſi fertile qu'il eſt agréable par ſa ſituation, s'il étoit aſſaini. Il s'agit principalement de recreuſer les canaux de la plaine, qui n'ont pas été nettoyés de tems immémorial, de procurer la décharge des Lacs & des étangs, de border les fleuves par des chauſſées, ou de réparer celles qui laiſſoient échapper l'eau dans la plaine, enfin de réparer les anciens acqueducs, ou d'en faire de nouveaux; on trouve dans cet écrit les viſites & les devis de tous ces Ouvrages, & l'état où étoient ces travaux en 1768.

Digitized by Google

La Maremme a environ 200 lieues carrées de ſuperficie, & fait la huitième partie du territoire de Piſe qui eſt une partie conſidérable de la Toſcane ; le nombre de ſes habitans eſt de 19 à 20 mille : mais ce nombre eſt ſix fois moindre que celui du territoire de Piſe pris dans une égale étendue. Cependant cette partie étoit autrefois peuplée & floriſſante : la Ville de Retulonia, l'une des plus conſidérables de l'Etrurie, celles de Ruſſelle, de Caletra, & pluſieurs autres dont le P. Ximenès nous donne la notice, prouvent que ce Pays étoit très-habité, même dans le 10^e^ ſiècle ; les guerres des Sarraſins, & enſuite les guerres inteſtines de l'Italie dont il rappelle les principales époques commencèrent la déſolation de cette Province, les travaux publics furent négligés & dès l'an 1572 on ſe plaignoit de l'infection des eaux ſtagnantes ; on a fait ſouvent des viſites & des procès verbaux, des projets d'amélioration, mais ils n'ont eu aucune ſuite, le mal a toujours été en augmentant, & l'on n'y ſemoit pas en 1765 le tiers de ce qu'on y ſemoit en 1620. Il étoit réſervé à ce jeune Prince rempli de zèle, de connoiſſances, & d'amour pour ſes Peuples, de former une entrepriſe auſſi utile, & il ne pouvoit la confier à une perſonne mieux intentionnée & plus habile que le P. Ximenès.

## ALLEMAGNE.

### De Gotha.

*Almanach de Gotha, contenant diverſes connoiſſances curieuſes & utiles pour l'année* 1771. A Gotha, chez J. C. Dieterich, & ſe trouve à Paris, chez Deſaint, rue du Foin.

De tous les Almanachs par leſquels on s'eſt efforcé d'intéreſſer, d'amuſer & d'inſtruire tous les Lecteurs curieux, il nous paroît qu'il n'y en a point encore eu d'auſſi complet, d'auſſi inſtructif & d'auſſi bienfait que celui de Gotha. Il y a déjà quelques années qu'il a commencé ſur ce pied-là, mais les Volumes de 1770 & 1771 ſont ſurtout précieux par le choix des objets & par l'exactitude avec laquelle ils ſont traités. On trouve d'abord à chaque mois des figures en taille-douce, recommandables par les modèles qu'on a choiſis, la Vénus de Médicis, l'Hercule Farneſe, l'Apollon du Belvedere, &c. Après la liſte des Princes de l'Europe, la Généalogie de la Maiſon de Gotha, on trouve une Table Chronologique des Souverains de l'Europe, depuis Charlemagne, & un abrégé fort bien fait de l'Aſtronomie, la diſtribution des différens Royaumes du monde en mille carrés, avec le nombre de leurs habitans ; on y compte 180 millions d'habitans ſur la ſurface de la Terre, & 17 millions en France. L'Arithmétique politique y eſt remplie



Digitized by Google

d'objets intéreſſans ; on y voit qu'à chaque ſeconde de tems il meurt une perſonne ſur la terre, qu'il ſe trouve un homme de cent ans ſur 3125 morts, qu'un homme de 45 ans a 23 ans d'eſpérance, &c. Dans l'Arithmétique Nautique, on y voit que la navigation en Angleterre a doublé depuis 60 ans, & qu'elle fait ſeule neuf vingt-deuxièmes de celle de l'Europe toute entière, tandis que celle de la France n'en fait que deux vingt-deuxièmes. Suivent l'Arithmétique œconomique, les détails du corps de l'homme ; l'hiſtoire des femmes Turques ; l'hiſtoire des principales découvertes faites en Europe depuis quelques ſiècles, diverſes curioſités Phyſiques, auſſi ſingulières que peu connues. L'hiſtoire naturelle du Hamſter ; l'hiſtoire de la moſaïque ; la connoiſſance des diamans & autres pierres précieuſes, & leur prix : les prix des différentes étoffes de ſoie ; enfin une Table des poids & des meſures des principales Villes de l'Europe. Le caractère très-fin dont on s'eſt ſervi pour cet Ouvrage fait que dans un très petit Volume on a l'équivalent d'un aſſez gros *in*-12 ordinaire.

## PRUSSE.

### De Berlin.

*Eloges de Charles V, de Molière, de Corneille, de l'Abbé de la Caille, & de Leibnitz ; avec des notes.* A Berlin, & ſe trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1770. *in* 8°. 218 page.

Nous rendrons compte de ces Eloges faits par une main habile, & dont un a remporté le Prix & tous les autres en ont approché.

## GRANDE-BRETAGNE.

### De Londres.

*Le Dépit & le Voyage, Poëme, avec des notes, ſuivi des Lettres Vénitiennes.* A Londres & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. *in*-8°. 179 pages. Le Poëme eſt orné de figures à la tête de chaque chant. Il y en a ſix. Prix broché 5 liv.

## HOLLANDE.

### D'Amsterdam.

*Dictionnaire Social & Patriotique, ou précis raiſonné de connoiſſances relatives à l'Economie Morale, Civile & Politique. Par M. C. R. L. F. D. B. A. A. P. D. P.*

*Si Romæ fueris, Romano vivito more.*
Soyez Anglois à Londre, & François à Paris.

A Amſterdam, 1770. *in*-12. 557 pages.

*Quatrième, douzième & quinzième Nuits d'Young, traduites en vers François. Par M. Doigni Duponceau.* A Amſterdam. Et ſe trouve à Paris, chez P. Coſtard, rue

Digitized by Google

S. Jean-de-Beauvais. 1771. *in*-8°. 55 pages. Broché 2 liv.

## ALSACE.

### STRASBOURG.

*Olerum Argentoratenſium faſciculum alterum, pro licentiâ.... Solemni eruditorum examini proponit Joannes Jacobus Spielmann Argentoratenſis.* 1770. *Argentorati, ex prelo Joan. Henr. Heitzii Univerſitatis Typographi. in*-4°. de 40 pages.

*Diſſertatio inauguralis medica de fame lethali ex calloſâ œſophagi anguſtiâ, cum detectis in quibusdam abdominis viſceribus attentione dignis phenomenis. Quàm ... ſolemni eruditorum examini ſubjicit Erneſt Godofredus Gyſer*, 1770. *Argentorati, ex prelo Jonæ Lorenzii, Typographi, in*-4°. de 44 pages.

*Diſſertatio Medica de convulſionibus, juvenem decuſſatim diſtorquentibus, autore Iſaac Roch, Argentorati, Typis Jo. Hen. Heitzii, Univ. Typog. in* 4°. 36 pages.

*Diſſertatio Medica de conſolidatione vulnerum cum deperditione ſubſtantiæ, quam... ſolemni eruditorum examini ſubmittit Gerhardus Eyting Varelo-Oldenburgicus. Argentorati, ex prælo Jonæ Lorenz, Typographi.* 1770. *in*-4°. 44 pages.

*Diſſertatio Medica ſiſtens obſervationes binas de læſionibus capitis earumque epicriſin. Autore Joan. Philippo Kees, Argentorati Typis J. H. Heitzii, Univerſitatis Typographi.* 1770. *in*-4°. 42 pages.

*Diſſertatio de Labio Leporino. Autore Jacobo Bidermann. Argentorati Typis Jo. Hen. Hetzii, Univ. Typ.* 1771. *in* 4°. 29 pages.

*Diſſertatio Medica ſiſtens caſum de carie oſſium cum epicriſi ſubjuncta. Autore David. Perellet.* 1770. *Argentorati, ex officina. Jo. Hen. Heitzii, Univerſitatis Typographi.* 1770. *in*-4°. 20 pages.

*Diſſertatio de vitis culturâ Molshemenſi & Mutzigenſi, quam .. ſolemni eruditorum examini ſubjicit Franciſc. Ignatius Rœttel Molshemenſis. Argentorati, ex Officinâ Kürsneriana.* 1770. *in*-4°. de 12 pages.

## FRANCE.

### D'AVIGNON.

*Voyage au Mont-Pilat dans la Province du Lyonnois, contenant des obſervations ſur l'hiſtoire Naturelle de cette montagne & des lieux circonvoiſins; ſuivies du Catalogue raiſonné des plantes qui y croiſſent.*

*Regarde avec joie la montagne ornée pour ton uſage par le printems & par la Nature.* Haller. P. des Alpes.

A Avignon, & ſe vend à Lyon, chez Regnault, Imprimeur-Libraire, Grande rue Merciere. 1770. *in* 8°. 223 pages & les Préliminaires 8. Prix, broché 2 liv. 10 ſols.

### DE LYON.

*Inſtituts du Droit Canonique,*

Digitized by Google

*traduites en François, & adaptées aux uſages préſens d'Italie & de l'Egliſe Gallicane, par des explications qui mettent le texte dans le plus grand jour, & le lient aux principes de la Juriſprudence Eccléſiaſtique actuelle, précédées de l'hiſtoire du Droit Canon. Ouvrage Elémentaire, utile à toute ſorte de perſonnes, mais indiſpenſable pour l'étude du Droit Canonique. Par M. Durand de Maillane, Avocat en Parlement.* A Lyon, chez Jean-Marie Bruyſet, Imprimeur-Libraire, rue S. Dominique. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 10 Volumes *in*-12. d'environ 500 pages chacun. Un de ces dix Volumes eſt une hiſtoire du Droit Canon, pour ſervir d'Introduction à l'étude du Droit Canonique.

Jean Paul Lancelot, célèbre Juriſconſulte à Pérouſe dans le 16e ſiècle, compoſa ces Inſtitutes du Droit Canonique, pour ſervir de pendant aux Inſtitutes du Droit Civil, publiés par Juſtinien. Lancelot travailla par ordre du Pape Paul IV, & il avoit lieu de s'attendre que ſon Ouvrage recevroit le ſceau de l'autorité Pontificale, ce qui pourtant n'arriva point. Mais ces Inſtitutes ont acquis dans le Public une autorité qu'elles ne doivent qu'à leur mérite; elles ont été commentées par les plus ſavans Auteurs, tels que Jérôme Claro, Jean Doujat, &c. Elles ont été miſes dans les Editions du corps du Droit Canon. Elles tireront un nouveau prix des explications de M. Durand de Maillane. L'hiſtoire du Droit Canon qu'il a miſe à la tête de ſa Traduction des Inſtitutes de Lancelot, comme M. de Ferrières avoit mis une hiſtoire du Droit Romain à la tête de la Traduction qu'il a donnée des Inſtitutes de Juſtinien, nous paroît un morceau ſavant & très-bien fait. On trouve à la ſuite de cette hiſtoire une Liſte Chronologique des Conciles.

## De Paris.

*La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, ou Lettres ſur les animaux, les Végétaux, & les Minéraux; contenant des Obſervations intéreſſantes ſur l'Hiſtoire Naturelle, les mœurs & le caractère des animaux, ſur la Minéralogie, la Botanique, &c, & un détail de leurs différens uſages dans l'économie domeſtique & rurale. Ouvrage périodique.* Tome premier. A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1773. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12.

Cet Ouvrage Périodique ſe diſtribue par Cahiers de trois feuilles chacun, il en paroît un Cahier tous les dix jours; ce ſont les cinq premiers que nous annonçons.

Tous les trois mois on ajoutera un Cahier de ſupplément.

L'Abonnement pour l'année entière eſt de 36 livres pour Paris & de 45 livres pour la Province, port franc. Coſtard eſt ſeul chargé de la diſtribution.

*Penſées diverſes contre le ſyſtême*

Digitized by Google

*des Matérialiſtes, à l'occaſion d'un écrit intitulé ſyſtême de la Nature.*

. . . . . *Longa eſt materia, longæ*
*Ambages: ſed ſumma ſequar faſtigia rerum.*
Virg. Æneid. Lib. II.

A Paris, chez Lambert, Imprimeur Libraire, 1771. *in*-12.

L'Epigraphe annonce que l'Auteur s'attache ſeulement aux principaux points de *ſyſtême* qu'il attaque avec ſuccès. Il nous a paru, comme au Cenſeur rempli de réflexions ſolides & de raiſonnemens convaincans, bien propres à diſſiper l'illuſion, ſi un ſyſtême abſurde étoit capable d'en produire.

*L'Art de ſe guérir ſoi-même dans les maladies Vénériennes, Ouvrage fondé ſur une nouvelle théorie de ces maladies, & dans lequel on explique, d'une manière plus vraiſemblable, l'opération des remèdes employés à leur traitement; compoſé en faveur de ceux qui ſont attaqués de ces maladies, & particuliérement deſtiné aux perſonnes de l'art. Par M. Bourru, Docteur Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.* Seconde Edition. Prix 9 livres relié. A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1771. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, grand *in*-8°. 487 pages & les Préliminaires 36.

M. Bourru croit devoir avertir que des contrefactions qu'on a faites de ſon Livre fourmillent de fautes aſſez groſſières pour changer juſqu'au traitement. On reconnoîtra la véritable Edition. 1°. Au format qui eſt un grand *in*-8°. 2°. à la ſignature du Libraire, précédée de ces mots, au revers du Frontiſpice: *Cette Edition eſt la ſeule véritable.*

*Hiſtoire des femmes qui ſe ſont rendues célèbres dans la Littérature Françoiſe. Cinq Volumes* in-8°. grand format reliés en carton, 18 livres. à Paris, chez J. P. Coſtard, rue S. Jean de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi.

Cet Ouvrage eſt le même dont nous avons rendu compte dans notre Journal de Mai 1770. ſous le titre peu différent d'*Hiſtoire Littéraire des Femmes Françoiſes, ou Lettres hiſtoriques & critiques, contenant un précis de la vie & une Analyſe raiſonnée des Ouvrages des femmes qui ſe ſont diſtinguées dans la Littérature Françoiſe.* Cet Ouvrage, qui ſe vendoit alors chez Lacombe, ſe vend actuellement chez Coſtard.

*La Mère Coquette ou les Amans brouillés, Comédie en cinq Actes & en vers, du célèbre Philippe Quinault. Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée, avec le changement du caractère du Marquis de cette Comédie. Par M. Collé, Lecteur de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, premier Prince du Sang.* 1769. *in* 12.

*L'Andrienne Comédie en cinq Actes, nouvellement miſe en vers libres, par le même*, in 8°. 1769.

*L'Eſprit Follet ou la Dame Inviſible. Comédie en cinq Actes, miſe en vers libres. Par le même*, in-8°. 1770.

Digitized by Google

*Le Menteur, Comédie en cinq Actes, nouvellement mise en vers libres, par le même*, in-8°. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix 1 liv. 10 sols chaque Pièce. A Paris, chez P. Fr. Gueffier, au bas de la rue de la Harpe, à la Liberté.

*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, Civile & Littéraire de Bourgogne, depuis l'établiſſement des Bourguignons dans les Gaules, juſqu'à l'année* 1772. *Par M. Mille. Tome premier.*

Et pius eſt Patriæ facta referre labor.
*Ovid. Triſt. L. 2. V. 321.*

A Dijon, chez Cauſſe, Imprimeur du Parlement... ; & ſe vend à Paris, chez Delalain, Libraire, &c. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage qui au premier coup-d'œil nous a paru intéreſſant.

*Arrêt burleſque donné ſur Requête & par défaut en la Grand-Chambre du Parnaſſe Illinois & Huron en faveur des Doctrines de Deſcartes & de Newton contre celle de la Perriere qui les contrarie, à l'inſtar de celui qui en* 1674 *y fut rendu en faveur de la Doctrine d'Ariſtote contre celle de Deſcartes qui tendoit à la proſcrire.* 1770. 43 pages *in*-12.

Nous ne parlerions pas de cet Ouvrage, ſi le Public n'avoit été inondé depuis quelques années de Brochures & de Livres faits par quelques perſonnes qui ne croient ni à l'applatiſſement de la terre ni à l'attraction Newtonienne, ni à la révolution des Comètes, qui répétent des objections cent fois réſolues, & ſur leſquelles il ne reſte aucune eſpèce d'incertitude ; qui croient enfin que les Savans qui ont paſſé leur vie à ces recherches ſont encore dans l'erreur. M. de la Perriere dans cette nouvelle Brochure ſuppoſe que la Lune n'eſt point la cauſe du flux & reflux de la mer, que ſa théorie des réfractions établie ſur des phénomènes obſervés à la vue ſimple eſt préférable à celles qui exigent des inſtrumens, des machines & des opérations qui peuvent, dit-il, y gliſſer des erreurs ; il eſt perſuadé qu'il a renverſé toutes les déterminations Aſtronomiques des latitudes céleſtes & terreſtres, les Cartes de Géographie & d'Hydrographie, le réſultat important des paſſages de Vénus ſur le Soleil & toute l'Aſtronomie ; en parlant des Académies & des Savans de toute l'Europe, il traite leurs découvertes de magie, de jargon ſcientifique ; leurs expériences lui paroiſſent une torture qui force la nature à avouer ce que ceux qui l'interrogent par cette voie captieuſe & illuſoire déſirent. Il inſiſte beaucoup ſur l'expérience par laquelle un Phyſicien de Turin prétend avoir trouvé que le pendule avançoit au ſommet des Alpes, & il regarde ce fait comme le renverſement de tous les principes reçus, ainſi que l'Auteur d'une Lettre que nous avons publié en 1770 ſans y ajouter aucune reflexion,

xion. L'Auteur ignore ſans doute ce que M. Bouguer avoit déjà montré dans ſon Traité de la figure de la Terre, que le rapport entre les denſités des montagnes & du fond des vallées peut être tel que, même ſuivant les Loix de l'attraction Newtonienne, la peſanteur ſoit plus grande au ſommet qu'au pied des montagnes. M. de la Perriere finit ſa Brochure par une Table des matières contenues dans les trois premiers Volumes de ſa nouvelle Phyſique céleſte & terreſtre, qui ont paru, & dans les ſix derniers qu'il ſe propoſe de publier.

*Traité de l'Epilepſie faiſant le Tome troiſiéme du Traité des nerfs & de leurs maladies. Par M. Tiſſot. D. M. &c.* A Paris, chez P. F. Didot, le jeune, avec Privilége du Roi. 1770. Vol. *in*-12. de 419 pages. Prix 2 livres 8 ſols broché, 3 liv. relié.

Nous nous propoſons de rendre compte de cet Ouvrage. Mais, comme c'eſt un troiſiéme Tome qui paroît avant les deux premiers, l'Auteur explique la raiſon de cette marche extraordinaire dans un avertiſſement ſuivant que nous croyons pouvoir inſérer ici, parce qu'il n'eſt pas long. C'eſt l'Auteur qui parle.

Il paroît ridicule d'offrir au Public le vingtiéme Chapitre d'un Ouvrage avant que les dix-neuf précédens aient paru, & je dois juſtifier ce procédé.

Il y a pluſieurs années que j'ai promis un Traité des nerfs & de leurs maladies, dont le Volume que je publie aujourd'hui n'eſt pas la ſixiéme partie, mais le tems que je pouvois donner à ſa compoſition ayant diminué tous les jours par la multiplication de mes occupations de pratique, & l'Ouvrage s'étant étendu à meſure qu'en travaillant mon ſujet j'en ai mieux vu toutes les parties; ce Livre dont j'avois promis le Manuſcrit pour le mois de Mars 1765, ne paroîtra qu'au commencement de 1771. Pour gagner du tems, je me déterminai à faire imprimer chaque volume à meſure qu'il ſeroit compoſé; le troiſiéme l'ayant été le premier, je le remis à l'Imprimeur, au mois d'Avril dernier, & il ne devoit paroître qu'avec le premier qui eſt actuellement ſous preſſe, & le ſecond qui ſera prêt dans quelques ſemaines; mais, un exemplaire ayant été diſtrait de l'Imprimerie par des circonſtances particulières, & pouvant devenir l'occaſion d'une contrefaction qui devanceroit l'Ouvrage, ou entraîner d'autres inconvéniens, j'ai cru devoir publier d'abord ce troiſiéme Tome qui traite d'une ſeule maladie, devenue extrêmement fréquente, & qui, quoique lié aux précédents qu'on publiera en Janvier prochain, peut cependant être lu ſeul. Les derniers ne pourront paroître que dans l'été, & tous enſemble préſenteront l'hiſtoire & le traitement de toutes les maladies des nerfs, avec autant de détails & d'obſervations qu'on en trouve ſur l'Epilepſie dans ce Volume.



Digitized by Google

*Eſſai ſur la petite guerre, ou méthode de diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cens hommes de troupes légères, dont ſeize cens d'Infanterie & neuf cens de Cavalerie. Par M. le Comte de la Roche, ancien Colonel des Dragons.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraire. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi, deux Vol. *in*-12.

Nous eſpérons parler bientôt de cet Ouvrage.

*Etrennes à la Poſtérité ou Calendrier hiſtorique & généalogique de toutes les Maiſons Souveraines de l'Europe, depuis Jeſus Chriſt juſqu'à la préſente année, précédé d'une autre Chronologie de toutes les anciennes Monarchies avant Jeſus Chriſt.* A Paris, chez J. P. Coſtard, rue Saint-Jean de-Beauvais. Brochure *in*-12. 379. pages. Prix, broché 2 livres.

*Traité des ſels, dans lequel on démontre qu'ils ſont compoſés d'une terre ſubtile, intimement combinée avec de l'eau : par George-Erneſt Stahl. Traduit de l'Allemand.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin 1771, avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-12. de 474 pages, ſans l'Avertiſſement du Traducteur & la Préface de l'Auteur.

Nous rendrons compte de cet important Ouvrage.

*Manuel anti-Vénérien, ou méthode abrégée & facile pour connoître & guérir toutes ſortes de maladies vénériennes ; Ouvrage utile aux Etudians & à ceux qui voudront s'en procurer la connoiſſance ; extraite des préceptes & des obſervations des plus grands Maîtres. Par M. D. E. F. D. M.* A Paris, chez P. Fr. Didot ; à Rouen, chez Machuel ; à Falaiſe, chez Pîtel Préfontaine, *in*-24 de 79 pages. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ce petit Ouvrage a beaucoup de préciſion & peut-être utile.

*Projet général, concernant les Œuvres de M. Gautier Dagoty Père, Anatomiſte & Botaniſte penſionné du Roi* 1771.

On annonce au Public, que l'Auteur, de tout tems, attaché à remplir ſes engagemens, a entiérement terminé la ſeconde Edition de ſon Anatomie, *grand format*, de deux tiers de nature en vingt planches, en couleur naturelle, ainſi qu'il avoit promis au Public, & fait toutes les diſtributions à ſes Souſcripteurs. Ces vingt planches coûtent actuellement cent vingt livres. Pour avoir cet Edition au prix de 120 livres, il faut écrire directement à l'Auteur, affranchir les Lettres, & mettre l'adreſſe à Paris, *à M. Framery, Auteur du Journal de Muſique, rue de Sartine, pour faire tenir à M. Gautier Dagoty Père*, & indiquer l'endroit à Paris, ou à Verſailles, où l'on recevra le montant, & dans quel endroit on livrera en même-tems les Planches de cette Edition.

A l'égard de la petite Edition dont l'Auteur a déjà fait paroître une diſtribution de trois planches, & pour laquelle on a ſouſcrit, ainſi que pour la Collection de ſes Plan-

Digitized by Google

tes imprimées en couleur, & pour ſes obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle ; il ne peut mieux faire que de réunir ces trois Ouvrages ſur le même format, pour contenter le Public, & remplir toutes ſes promeſſes en même-tems ; laiſſant aux Amateurs la liberté de ſuivre la partie à laquelle ils ſe ſont attachés, ou de les ſuivre toutes enſemble, s'ils le jugent à-propos.

*Conditions, Planches Anatomiques.*

Les Souſcripteurs de la petite Anatomie en couleur, recevront tous les trois mois, à compter du premier Février 1771, un cahier d'Anatomie, compoſé de trois planches, & paieront 12 livres d'avance pour deux diſtributions. Il y aura en tout vingt-quatre planches & huit diſtributions, qui coûteront aux Souſcripteurs 48 livres, & après la Souſcription 63 livres. La ſeconde partie de cette Edition ci, en huit planches qui repréſente l'écorché, peut ſe joindre à l'Edition ci deſſus, que l'on vient de compléter, *grand format.* Cette ſeconde Partie peut auſſi être détachée pour les Peintres, les Sculpteurs & les Chirurgiens ; elle formera une Miologie complette. Le prix de ces huit planches par Souſcription eſt de 18 livres, & on ſouſcrit actuellement.

*Plantes d'uſage* (*).

Les Souſcripteurs des Plantes, recevront tous les deux mois un cahier de huit planches de plantes d'uſage imprimées en couleur, & paieront 12 livres d'avance pour deux diſtributions. La premiere diſtribution commencera au premier Mars 1771 ; il y aura en tout 24 diſtributions, qui coûteront aux Souſcripteurs ſix Louis ; & après la Souſcription huit Louis.

*Hiſtoire Naturelle.*

Les Souſcripteurs d'Hiſtoire Naturelle, recevront tous les deux mois un cahier de ſix planches d'Inſectes, de Poiſſons, de Coquillages, &c. & de Plantes exotiques, curieuſes & étrangères, & paieront 12 livres d'avance pour deux diſtributions. Il y aura en tout 24 diſtributions qui coûteront ſix Louis aux Souſcripteurs ; on commencera le premier Avril la premiere diſtribution. Après les Souſcriptions, on paiera les cahiers de chaque diſtribution 8 livres, au lieu de 6.

Ces trois Collections auront chaque mois de leur diſtribution leurs Tables explicatives de la même grandeur des Eſtampes, qui feront grand *in folio :* ces Tables contiendront, *dans l'Hiſtoire Naturelle, indigènes, des plantes étrangères, que l'on met avec le reſte de l'Hiſtoire Naturelle, pour l'avantage des Etudians qui ne voudront ſuivre que les premières. Ces plantes d'uſage & indigènes ne ſeront point données au haſard, mais par claſſe ſelon leurs fruits, leurs racines & leurs fleurs.*

(*) N. B. *On ſépare les plantes d'uſage*

des obſervations en forme de Journal, comme elles ont été données ci-devant par l'Auteur ; de ſorte que la partie Phyſique & toutes les Œuvres de M. Gautier Dagoty, ſeront réunies dans la préſente Edition, que l'on pourra ſe procurer en général, en ſouſcrivant pour les trois parties, ou ſéparement, pour l'avantage des Etudians en Médecine & en Chirurgie.

*L'Auteur prendra pour argent comptant les Planches des Plantes de ſon ancienne Edition, pour laquelle on avoit ſouſcrit, & les Billets des Souſcripteurs qui reſteront à remplir, ſeront appliqués à telle partie que l'on jugera à-propos.*

*Obſervation ſur la Collection des Plantes & celle d'Hiſtoire Naturelle.*

Ce Projet eſt fait pour ſatisfaire tous les Amateurs, ainſi que l'on vient de dire ; &, comme on eſt obligé de ſéparer les plantes d'uſage des plantes curieuſes & étrangères, on appliquera celles ci à la Collection de l'Hiſtoire Naturelle, & l'on commencera cette partie par les plantes curieuſes, auxquelles on joindra divers Inſectes & Papillons ; de ſorte que les Amateurs des plantes qui voudront les avoir complettes, auront en même-tems toutes les eſpèces de Plantes, en ſouſcrivant pour les deux Collections ; ils recevront alors, moyennant 72 livres 96 planches de plantes tous les ans. Il y aura pluſieurs plantes, renfermées dans la même planche, ſelon leurs grandeurs.

On peut s'adreſſer à l'Auteur, pour ſouſcrire & recevoir les planches, en affranchiſſant les Lettres, à l'adreſſe ci deſſus.

On ſouſcrit également, & on reçoit les planches, *au Bureau Royal de la Correſpondance Générale, Place des Victoires*, à Paris.

*N. B.* Les nouveaux Souſcripteurs de la petite Anatomie, en commençant leur Souſcription, recevront la premiere diſtribution, qui eſt déjà faite, & ne la paieront que 6 livres : mais, s'ils attendent le mois de Mai, tems auquel on fera la troiſiéme diſtribution, ils paieront 16 livres, pour les deux premières diſtributions, & ainſi des autres, & de même dans ce qui concerne les plantes & l'Hiſtoire Naturelle, juſqu'à la fin des préſentes Collections ; moyennant quoi, on jouit du bénéfice d'un quart en payant dans les trois Collections deux diſtributions d'avance.

## *AVIS.*

*Lottin le jeune, Libraire, rue S. Jacques, vient d'acquerir :*

Principes de Grammaire, précédés d'un précis de Logique, par M. du Marſais : ( Ouvrage extrait en partie de l'Enciclopédie ) : ſuperbe Edition, pour le papier & la partie Typographique : grand *in*-8°. 6 liv.

— Les mêmes, 2 Vol. *in*-12. fort

Digitized by Google

minces, & papier très-commun. 5 liv.

Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Univerſelle. *in*-8°. 4 liv. 10 ſ.

Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire du Nord, ou des Etats de Dannemark, de Ruſſie, de Suéde, de Pologne, de Pruſſe, de Courlande, &c. avec des Remarques particulières ſur le génie, les mœurs, les uſages de ces Nations, &c. 2 Vol. *in*-8°. 10 liv.

Abrégé Chronologique des grands Fiefs de la Couronne de France; avec la Chronologie des Princes & Seigneurs qui les ont poſſédés, juſqu'à leur réunion à la Couronne : (Ouvrage ſervant de ſuite à l'Abrégé Chronologique de M. le Préſident Hénault), *in*-8°. 5 liv.

Traité des Indulgences & du Jubilé, par M. Collet : nouvelle Edition augmentée, 2 Vol. *in* 12. 1770. 6 liv.

Nouvelles Recherches ſur la France, ou Recueil de Mémoires Hiſtoriques ſur quelques Provinces, Villes & Bourgs de ce Royaume : (Ouvrage ſervant de ſuite à l'Etat de la France de M. de Boulainvilliers, & à celui de M. Piganiol) : 2 Vol. *in*-12. 5 liv.

L'Art de convertir le Fer forgé en Acier, par M. de Réaumur, *in*-4°. avec 17 planches. 12 liv.

*Avis intéreſſant.*

Le ſieur Desnos, Libraire & Ingénieur-Géographe de Sa Majeſté Danoiſe & connu pour les Globes & Sphères à Paris, rue S. Jacques au Globe, croit devoir avertir les perſonnes qui, juſqu'à ce jour ont fait chez lui l'acquiſition de ſes nouveaux Almanachs intitulés, Almanach Géographique ou petit Atlas élémentaire dédié au Roi de Dannemarck, 2e. Partie.

L'Almanach Géographique & familier du tour du monde.

Le Calendrier perpétuel & hiſtorique avec l'explication de ſes différens uſages pour faire ſoi-même le Calendrier de chaque année.

Le petit Indicateur Fidéle ou Itinéraire général qui enſeigne toutes les routes Royales & particulières de la France en 150 petites Cartes ſupérieurement gravées.

Les Tablettes Economiques ou le dépoſitaire ſecret.

Le Secrétaire des Dames avec Eſtampes & Cartes de tous les lieux & promenades des environs de Paris, perte & gain, &c.

Les Tablettes Politiques, Economiques & Géographiques deſtinées pour recevoir des obſervations & remarques ſur tous les différens Etats, Royaumes & Républiques de l'Europe.

L'Almanach des trois Fortunes ou eſſai ſur les combinaiſons de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, en grand & petit format.

Le petit Barême ou Livre des Comptes faits.

L'Almanach Pariſien en faveur des Etrangers & des perſonnes curieuſes.

Digitized by Google

L'Almanach des Poſtes ou petit Guide des Lettres.

La Diſſertation hiſtorique ſur l'invention des Lettres ou caractères d'écriture, ſur les inſtrumens dont les anciens ſe ſont ſervis pour écrire, & ſur les matières qu'ils ont employées.

Le petit *Memento* journalier pour écrire ſes penſées, ſa dépenſe, ſa perte, ſon gain & généralement tout ce dont on voudra ſe ſouvenir.

Que les papiers dont ces nouveautés ſont garnies, & ſur leſquels on peut écrire ſans plume ni encre ni crayon & auſſi diſtinctement qu'avec la plume, par le moyen d'un ſtylet compoſé d'un métal particulier adapté à chacune de ces tablettes, quoique ſuſceptibles d'être effacés par le moyen de la mie de pain, le ſont entièrement en les lavant avec une légere éponge imbibée d'eau, enſorte qu'une page noircie par la couleur du ſtylet peut être rétablie dans ſa premiere blancheur & ſouffrir juſqu'à huit, dix lavages & plus, choſe extraordinaire, & recevoir tout autant de fois les caractères qu'on défirera y tracer ſans la moindre altération du papier.

On pourra ſe procurer pendant toute l'année de ces ſortes de papiers en tablettes de tous formats, elles ſeront reliées en maroquin, en veau, baſanne & en carton, & ſeront du prix de trente-ſix ſols, cinquante ſols, trois livres, quatre, cinq livres, & ſix livres. Les ſtylets, ſoit pour écrire, ſoit pour deſſiner ſeront enjolivés; on en fournira ſuivant les goûts différens, & l'on en ſubſtituera d'autres à ceux que l'on déſirera changer. Cette éguille ou ſtylet peut ſe détacher également des Tablettes, ſervir de crayon & s'enfermer dans des étuis d'or, d'argent, d'acier, comme les porte-crayons ordinaires & eſt ſupérieure à tous égards à la mine d'Angleterre la plus fine: & jamais elle ne caſſe & ſert long tems avant qu'il ſoit néceſſaire de l'affiner. Elles ſe vendent ſéparément des Tablettes, dans leurs étuis de trois pouces, douze ſols; &, de ſix pouces, dix-huit ſols.

Le ſieur Deſnos procurera aux Amateurs qui s'adreſſeront à lui tout ce qui paroîtra de nouveau en Géographie, il diſtribue gratuitement le Catalogue de ſon fond & les *Proſpectus* de tous ces Ouvrages qui intéreſſent généralement les Gens de Lettres, les Amateurs, les hommes de tous les Etats & particuliérement ceux qui ont ou veulent ſe former une Bibliothèque.

*Autre Avis.*

M. Tilliard, Libraire de S. A. R. l'Infant Dom Ferdinand, Duc de Parme, &c, &c, &c, à Paris, ſur le Quai des Auguſtins, à S. Benoît, donne avis à Meſſieurs les Curieux & Amateurs des beaux Arts, qu'il vient de recevoir de la Cour de Parme, un très petit nom-

Digitized by Google

bre d'Exemplaires du magnifique & royal Ouvrage intitulé : *Deſcrizzione delle Feſte celebrate in Parma per le Nozze del Reale Infante Duca Ferdinando di Borbona, con S. A. R. l'Arciducheſſa d'Auſtria Maria Amalia, l'anno* 1769. Un Volume, grand *in folio*, forme d'Atlas, Italien & François, imprimé en caractères & ſur papier d'une perfection & d'une beauté ſingulière avec au moins 60 planches, vignettes & culs-de-Lampe gravés en taille-douce par les plus habiles Artiſtes d'Italie, ſans compter pluſieurs grandes Lettres ornées & gravées de même dans un goût charmant. Tous les deſſeins & gravures de ce magnifique Ouvrage, ſont également d'un goût & d'un fini admirable, le papier & l'impreſſion y répondent parfaitement.

Le même N. M. Tilliard, avertit qu'il ſera le ſeul Libraire, non-ſeulement à Paris, mais encore dans toute la France, l'Angleterre, la Flandre, la Hollande, l'Allemagne, & même l'Eſpagne, chez lequel les Curieux & Amateurs pourront ſe procurer ce ſuperbe Ouvrage dont il n'a qu'un très-petit nombre d'Exemplaires, & des premières épreuves.

*Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux, par M. de Buffon.* A Paris, chez Panckoucke, *in folio*, grand papier 30 liv. Le même, petit papier 24 liv. Le même *in*-4°. 15 liv. en feuilles. Le même en 2 Vol. *in*-12. 6 liv. en feuilles.

L'Edition *in*-4°. forme le 16e Volume de l'Hiſtoire Naturelle, générale & particulière. L'Edition *in*-12. forme les Tomes 32 & 33 de la petite Edition, & les Tomes 14 & 15 de l'Edition en 13 Volumes ou la partie de M. de Buffon avoit été donnée ſéparement.

L'Edition *in folio* eſt deſtinée à accompagner les planches enluminées que nous avons annoncées & qui ſe vendent chacune 1 livre en grand papier douze ſols ſix deniers en petit papier.

Le même Libraire annonce l'hiſtoire générale des Voyages à 8 liv. le Vol. *in* 4°. & 1 liv. 10 ſols le Vol. *in*-12. en blanc.

La Collection Académique en 10 Vol. *in*-4°. à 8 liv. Les Tomes XI, XII & XIII qui viennent de paroître reſteront à l'ancien prix, ſavoir 12 livres le Volume.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois d'Avril 1771.

*Eloge de Molière. Discours qui a remporté le Prix de l'Académie Françoise en 1769. Par M. de Chamfort.* 195
*Tragédies d'Eschyle.* 199
*Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge.* 213
*Voyage Astronomique & Géographique, dans l'État de l'Eglise.* 221
*Traité de l'Epilepsie, faisant le Tome troisième du Traité des nerfs & de leurs maladies.* 230
*Eloges de Charles V, de Molière, de Corneille, de l'Abbé de la Caille & de Leibnitz.* 237
*Nouvelles Littéraires.* 240

Fin de la Table.

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXI.*

MAI.

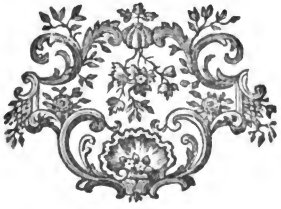

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

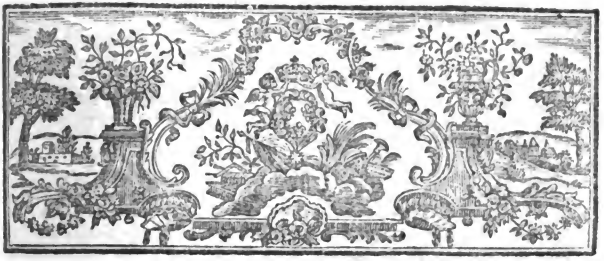

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI M. DCC. LXXI.

*L'ECOLE D'AGRICULTURE PRATIQUE SUIVANT les principes de M. Sarcey de Sutieres, ancien Gentilhomme Servant, & de la Société d'Agriculture de Paris. Par M. de Grace, ancien Auteur de la Gazette & du Journal d'Agriculture, &c.*

Ut varios uſus medicando extunderet artes
Paulatim. *Virg. Geo. L.* 1.

A Paris, chez Knapen & de Laguette, 1770. *in*-12. pag. 323. Avec Approbation & Privilége du Roi.

QUE l'Agriculture ſoit encore au berceau, quoiqu'exercée depuis une foule de ſiècles, c'eſt une idée à laquelle on ne ſe fait pas aiſément. Telle eſt néanmoins celle que préſente l'Avant-propos de cet Ouvrage, & dont on donne pour preuve la pratique uſitée en différentes Provinces. Dans l'une, les inſtrumens

ratoires égratignent à peine la terre qu'il faudroit sillonent profondément ; dans l'autre, leur poids & leur mauvaise construction les rend peu propres à l'objet qu'on se propose. Ici on cultive indifféremment de la même manière un vaste terrein, sans égard aux différentes natures de sols dont il est composé : là on donne les labours hors de saison, on applique les engrais dans un tems peu convenable ; on seme trop tard, soit en Automne, soit au Printems, &c. C'est qu'on ne consulte pas assez la nature qu'il faut suivre pas-à-pas, étudier dans sa marche, & prendre toujours pour guide. C'est aussi à quoi M. Sarcey de Sutieres s'est continuellement appliqué avec un travail toujours soutenu, & avec un zèle vraiment patriotique. Si, depuis 20 ans, il a porté un œil observateur dans plusieurs Provinces du Royaume qu'il a parcourues à différentes réprises, s'il a consulté, examiné, pratiqué, & en conséquence fait des découvertes, le desir d'être Auteur ne l'a jamais déterminé à écrire : jamais il ne s'est proposé d'autre but que de faire part aux Agriculteurs de la méthode qui lui a réussi, & de leur fournir les moyens d'augmenter leurs revenus. Ce ne sont point ici les principes d'un Agriculteur *de Cabinet*, tels que sont ceux de la plûpart des *Ouvrages Economiques*, qu'on publie depuis quelque tems ; c'est le fruit d'un travail long, pénible, rebutant ; c'est le résultat de diverses tentatives, de méditations combinées avec la pratique, d'expériences suivies de succès constans dans différences Provinces du Royaume. Pour être en droit de le juger, il faut, comme lui, avoir mis la main à l'œuvre. Il peut dire à ses Censeurs : je vous indique les moyens qui m'ont réussi ; essayez, exécutez, suivez la marche que je me suis prescrite, ensuite prononcez ; mais gardez-vous de prononcer avant cette épreuve.

Le but de l'art de l'Agriculture est sans contredit de procurer les meilleures récoltes aux moindres frais possibles. Pour y arriver, il faut connoître la nature du sol, & lui donner ensuite les labours, les engrais & les semences qui lui conviennent. Tel est en général le plan de l'Auteur.

Il résulte de l'analyse qu'il fait des différentes natures de terre, & de leurs productions naturelles, qu'on peut les reduire aux espéces suivantes, terres bonnes, moyennes, médiocres, & mauvaises. Les bonnes sont toutes terres à froment ou blés ramés. Telles sont les terres franches, terres à blanc-limon, terres latteuses franches, mêlées d'un sable fin ; terres latteuses froides & humides, composées de terre franche, de sable & d'argile. Ces terres sont appellées latteuses, parce qu'elles s'applatissent à la pluie, & laissent appercevoir sur la surface un sable fin. On trouve des terres franches, mêlées d'un peu de glaise, & d'autres natures de terre en petite quantité : elles sont propres au blé ramé ; c'est

Digitized by Google

ainſi qu'on nomme un mêlange d'un huitième de ſeigle avec $\frac{7}{8}$ de froment. Toutes ces natures de terres ont beaucoup de fond.

Les plantes qui dominent dans les terres franches, qui ſont moëleuſes & onctueuſes de leur nature, ſont la *racine de patience*, le *gros chien-dent*, la *porchelette*, le *pas-d'âne*. C'eſt à ces productions naturelles qu'on les reconnoît.

La *Chalouffe* eſt la plante qui abonde le plus dans les terres à blanc limon, nom qu'on leur donne à cauſe d'un limon blanchâtre & onctueux qui ſe forme ſur leur ſurface lorſqu'il pleut.

Les terres latteuſes, compoſées de terre franche & d'un peu de ſable, produiſent naturellement le *pavot*, le *chardon à Drappier*, le *reveil-matin*, le *piſſenlit*, & la *porchelette*.

Se trouve-t-il un peu d'argile mêlé avec le ſable & la terre franche? Le ſol eſt froid, & ſes productions naturelles ſont la *queue de cheval*, la *mazoche* ou *chaillée*, la *petite-Marguerite blanche*, le *plumart*, l'*yvraie*. Ces dernieres plantes y abondent plus ou moins, ſelon qu'il y a plus ou moins d'argile, parce qu'alors le ſol eſt plus ou moins froid & humide, c'eſt à-dire qu'il retient plus ou moins l'eau.

Les terres rouſſeatres tirant ſur le noir, compoſées de ſable & d'un peu d'argile, ſe diſtinguent par la production du *vignon* & de la *fougere*, & après qu'elles ſont labourées, du *piſſenlit*, de la *queue de cheval*, de la *chaillée*, & de la *Marguerite blanche*. Dans les tems humides, elles ſont ſujettes à donner de l'*yvraie*. Ces terres ſont propres au froment.

Les terres franches, mêlées de glaiſe ſeulement, produiſent naturellement le *porreau de couleuvre*, eſpèce d'oignon, dont la graine rend le pain amer, lorſqu'elle ſe trouve mêlée avec le grain.

Les terres moyennes ſont propres à donner du blé méteil, c'eſt-à dire partie froment, partie ſeigle. Elles ſont de différentes couleurs ſuivant leurs mêlanges. Selon qu'elles contiennent plus de terre franche, on mêle plus de froment avec le ſeigle pour la ſemence. Celles par exemple, ou la terre franche eſt unie à la glaiſe & à l'argile, ſont propres au gros méteil, c'eſt-à-dire $\frac{2}{3}$ de froment & de $\frac{1}{3}$ de ſeigle. Le mêlange qui les compoſe les rend glutineuſes, froides & humides, elles produiſent beaucoup d'*oignons de couleuvre*, de la *chaillée* & du *pavot*.

Les terres franches qui, outre la glaiſe & l'argile, ont un mêlange de tuf & de terre rougeatre produiſent l'*arrête-bœuf*, la *buglande*, la *queue de renard* ou *rougeole*, & dans les tems humides la *chaillée*, le *pavot*, & le *plumart*. Il faut les enſemencer en méteil, c'eſt-à-dire moitié froment & moitié ſeigle.

Il y a des terres d'un gris foncé parſémées de cailloux de même couleur, & compoſées de différentes eſpéces de terres, avec de la glaiſe, de la marne, de l'argile,

Digitized by Google

du ſable, &c. A la diverſité de leurs élémens répond la diverſité de leurs productions naturelles. Il importe de ne les enſemencer qu'en méteil, de même que ces terres noires, legères, où ſe trouve un ſable noir & gras, & qui produiſent abondamment de la *ſanvre* & des *barbeaux*. Celles qui produiſent par intervalles quelques *hiebles* & de la *ſanvre* ſont propres au gros méteil. Des terres noires ou rouſſâtres, qui, quoique de bonne qualité, produiſent des *hiebles* en abondance, doivent être enſemencées en bled *ramé*.

Les terres ſablonneuſes mêlées de craie & de marne, où croiſſent la *ſanvre*, le *mélilot* & le *chardon Roland*, ne ſont bonnes que pour le *petit méteil*, c'eſt-à-dire un peu moins d'$\frac{1}{4}$ froment & le reſte en ſeigle. Les terres poreuſes, mêlées de crayon, de terres légères & rougâtres, où croiſſent par intervalles, la *groſſe ſanvre*, le *faux panais*, l'*arrête-bœuf*, le *mélilot* ne comportent pareillement que le petit méteil. Mais celles qui ſont blanches, crayonneuſes & marneuſes, & donnent preſque les mêmes productions naturelles, ſont propres à porter un tiers de froment & deux tiers de ſeigle.

Les terres médiocres ſont des terres légères, ſableuſes, caillouteuſes. Il n'y croît ordinairement qu'une petite herbe appellée *faux-blé*; elles ne conviennent qu'au ſeigle.

Les mauvaiſes terres ſont celles qui, ſans aucune conſiſtence, ſont dépourvues de bonne terre. Telles ſont des terres d'un ſable ſi léger que le vent l'emporte, des terres purement crayonneuſes, comme on en voit dans la Champagne Pouilleuſe; des terres qui n'ont point du tout de fond, enſorte qu'on ne peut les labourer: auſſi ne produiſent-elles aucune eſpéce de plante.

En général les terres mêlées plus ou moins de glaiſe & d'argile enſemble ou ſéparément, ſont appelées terres fortes, parce qu'on les laboure difficilement. Elles ſont plus ou moins froides & humides, ſelon qu'elles ſont plus ou moins glaiſeuſes ou argilleuſes. Au contraire elles ſont plus ou moins chaudes, ſelon qu'elles ſont plus ou moins mêlées de ſable, de terre crayonneuſe, marneuſe crayonneuſe, caillouteuſe, parce que l'eau filtre au travers plus ou moins promptement, & que la chaleur les pénètre plus ou moins facilement.

Les terres mêlées de ſable & d'argile ſont *caſſes*, & durciſſent au moindre rayon du Soleil: on croiroit, en marchant, y marcher ſur des cailloux.

Après avoir fait connoître les différentes natures de terres, & les ſemences qui leur conviennent. M. de Sutieres paſſe aux engrais. C'eſt une erreur fort commune parmi les gens de la Campagne que, plus une terre eſt fumée, plus la récolte doit être abondante. Ainſi raiſonneroit celui qui, voyant que deux livres de pain par jour ſuffiſent pour entretenir

Digitized by Google

les forces d'un homme, croiroit les doubler, ou tripler en lui faiſant manger quatre ou ſix livres de pain. Une terre trop fumée fait épouſſer la plante qui ne produit qu'une paille foible, *veule*, creuſe, facile à verſer, ſurmontée d'un épi maigre, dont le grain n'eſt pas mieux nourri.

Il eſt donc eſſentiel de connoître & la quantité & la qualité des engrais qui conviennent aux différentes natures de terre, les tems les plus propres à les employer avec ſuccès, enfin le degré de pourriture qu'ils doivent avoir. C'eſt un détail dans lequel entre M. de Sutieres.

Quatre grandes voitures de fumiers de baſſe-Cour mêlés ſuffiſent par arpent pour les terres à froment. Plus les terres ſont fortes, froides & humides, plus les fumiers chauds leur conviennent; auſſi le parc, la marne, les décombres des maiſons qui les diviſent & les réchauffent, leur ſont très propres. Il faut cinq voitures de pareil fumier pour les terres moyennes, ou terres à blé méteil; ſix pour les terres à ſeigle, qui ſont légères, crayonneuſes, marneuſes, caillouteuſes. Mais, comme les terres ſont chaudes de leur nature, le fumier qui leur convient eſt celui de vache, qui en lie les parties au lieu de les diviſer, & leur donne la fraicheur dont elles ont beſoin.

La terre neuve ſupplée merveilleuſement au défaut de fumier. Auſſi une terre nouvellement défrichée pourra-t-elle être enſemencée pluſieurs années de ſuite ſans fumiers. Il eſt même à propos de n'y ſemer, les premieres années, que des Mars, parce que la trop grande quantité de ſucs nourriciers feroit épouſſer le bled qu'on y mettroit. L'Auteur obſerve qu'il faut, autant qu'on le peut, employer les fumiers avant & pendant l'hiver, afin de leur donner le tems d'acquerir le degré de pourriture convenable, & la facilité de s'amalgamer avec la terre au ſecond ou au troiſième labour. On ne peut douter que cette méthode ne ſoit bonne pour toutes les terres à bled; mais on peut demander ſi elle doit l'être également pour les terres à ſeigle. L'Auteur remarque lui-même pag. 24, que « plus une terre eſt » légère, moins elle conſerve long- » tems les principes de fécondité » qu'elle peut avoir par elle-même, » ou qu'on lui a ſubſtitués par les » engrais ».

N'y auroit-il donc pas du danger à porter les fumiers dans ces ſortes de terres, avant ou durant l'hiver? La pluie qui les pénétre facilement doit laver & entraîner les ſucs nourriciers, qui ne doivent pas non plus réſiſter à l'action du Soleil, ſur-tout lorſqu'elles ont été labourées en été.

Ne ſeroit-il donc pas plus à-propos de ne porter ſur ces terres, qu'au troiſième ou au quatrième labour, les fumiers qui leur conviennent, & qui doivent être pour la plus grande partie des fumiers de vache? Bien entendu encore

qu'ils ſoient aſſez conſommés auparavant.

Quoiqu'il en ſoit, il faut conſulter l'Auteur ſur les avis qu'il donne pour l'emploi des fumiers relativement aux différentes qualités des terres, & pour la manière de ſuppléer au défaut de fumiers d'animaux. Il rapporte les obſervations & les idées de M. Wallerius, célèbre Chymiſte de l'Univerſité d'Upſal, ſur la marne, & ſur le ſel.

L'article qui ſuit, & qui a pour objet le labour, n'eſt pas moins important. M. de Sutieres donne la préférence à la charrue de Brie, telle qu'il l'a rectifiée, & qu'il l'a décrite, dans toutes ſes proportions, parce que c'eſt celle qui ameublit le mieux les terres, c'eſt-à dire qui les diviſe & les renverſe le mieux ſans les plaquer. Car c'eſt un principe reconnu de tous les cultivateurs qu'une terre ne ſçauroit être trop ameublie, ſur-tout ſi elle eſt dans la claſſe des terres fortes. D'ailleurs deux chevaux ſuffiſent pour labourer toute eſpéce de terre, avec cette charrue ; & il en faut atteler au moins trois aux autres charrues. Mais, de quelque nature que ſoient les terres, l'Auteur veut qu'elles ſoient labourées par planches, plus ou moins bombées, & plus ou moins larges, ſuivant que le terrein eſt plus ou moins humide. Si le terrein eſt abſolument plat & aquatique, outre les planches qui doivent être bien bombées, & de 7 à 8 coups de charrue on rayes chacune, il y faut encore pratiquer des ſangſues plus ou moins larges & profondes. Les terres fortes exigent quatre coups de charrue, & c'eſt au troiſième labour qu'on commence à former les planches. Pour les bomber, on enfonce d'un ou de deux pouces la charrue de plus qu'à l'ordinaire au milieu de chaque planche, en obſervant enſuite d'enfoncer de moins en moins à proportion qu'on s'éloigne du milieu.

Mais en enfonçant la charrue, il importe beaucoup de ne pas ramener de la mauvaiſe terre, comme du tuf, du crayon, de la terre rougeâtre, &c. Ce ſeroit multiplier les mauvaiſes plantes.

Si ce danger eſt à craindre, il faut, pour bomber les planches, ramener avec la charrue de la terre des côtés au milieu ; ce qui ſe fait en rapprochant d'abord les coups de charrue les uns des autres, & les écartant enſuite à meſure qu'on s'éloigne du milieu.

Si les terres ainſi préparées ſont humides, il importe de les enſemencer de bonne heure, pour prévenir l'effet de la gelée. Le bled ramé doit être ſemé à la fin de Septembre ou au commencement d'Octobre. Il faut huit boiſſeaux meſure de Paris, c'eſt-à-dire environ 160 livres peſant de blé par arpent (de 100 perches, 22 pieds pour la perche), pourvu que les grains ſoient bien *chaulés*. On verra bientôt à cet égard la méthode de M. de Sutieres.

La même quantité de ſemence ſuffit pour les terres à pur froment, qu'on

qu'on enſemence dès le commencement d'Octobre, quoiqu'on puiſſe le faire juſqu'à la S. Martin, ſi un tems doux & favorable le permet. Le gros méteil, compoſé de trois parties de froment & une partie de ſeigle, doit être ſemé depuis le 15 Septembre, juſqu'au commencement d'Octobre, dix boiſſeaux par arpent. Il faut ſix boiſſeaux de méteil (moitié froment, moitié ſeigle) & cinq de petit méteil ($\frac{3}{4}$ froment $\frac{1}{4}$ ſeigle), & ſemer l'une & l'autre eſpèce depuis le 10 juſqu'au 20 Septembre environ. On peut ſemer le ſeigle dès les premiers jours de Septembre, & 4 boiſſeaux par arpent. Telles ſont en abrégé les règles que preſcrit l'Auteur pour les bleds d'hiver, avant de paſſer aux Mars. Il invite à ſemer les avoines dès le 15 Février, ſi le tems le permet, ſur-tout ſi les terres ſont ſaines ou chaudes, & légères ou non ſujettes à tenir l'eau. L'abondance de la récolte l'emporte ſur les dangers de la gelée qu'on peut craindre durant l'hiver.

Il faut ſemer les Mars dès les premiers jours de ce mois, dans les terres légères & ſaines. Il eſt bon de ſemer les veſces, les lentilles, les biſailles ou dragées depuis le 15 Mars juſqu'au 15 Avril; plus tard, il eſt à craindre que les grandes chaleurs ne faſſent avorter ces plantes. La quantité de ſemences pour les bleds de Mars, & de l'orge, eſt de ſix boiſſeaux par arpent. Celle de l'avoine doit être proportionnée à la qualité du ſol, quoiqu'on ne riſque jamais rien d'en mettre plus que moins. Si elle paroît trop drue après qu'elle eſt levée, on fait paſſer la herſe par-deſſus, & par ce moyen on en diminue la quantité, & l'on donne à la plante le binage néceſſaire.

Il importe ſur-tout de ne confier à chaque eſpèce de terre que l'eſpèce de grain qui lui convient. Le ſeigle empêche le froment de verſer dans une terre où il ne pourroit ſe ſoutenir s'il étoit ſeul. Tous les véritables Agriculteurs, dit M. de Sutieres ſe ſont élevés contre la proſcription du méteil, prononcée dans une Brochure intitulée, *Avis au Peuple*. Veut-on ſçavoir le produit des différentes ſortes de bled? L'Auteur nous apprend que le ſeigle ne rend tout au plus par ſeptier que 140 livres de pain; le petit méteil 160; le méteil 170; le gros méteil 200; le bled ramé 270 à 280. Les Boulangers de Province achetent beaucoup des deux dernieres eſpèces.

Les bleds ſont ſujets à différentes maladies, telles que la nielle, la carie, le charbonnage, &c, & c'eſt pour prévenir ces accidens & d'autres, que M. de Sutieres invite à faire uſage d'un chaulage qu'il a imaginé, & qui ſert même d'engrais à la plante. Car il épargne un tiers de la quantité de fumier qui ſeroit néceſſaire ſi on ne chauloit pas. Voici la manière de le préparer.

Dans un tonneau défoncé par un bout, capable de contenir un muid d'eau, & rempli, jetez environ un boiſſeau de crottes de

mouton, une pareille quantité de fiente de pigeon & de poule, un boiſſeau de bouze de vache, autant de crotin de cheval, & environ un boiſſeau de cendres de genièvre, de genêt & de chêne : le mêlange de ces trois eſpèces de cendres ſeroit encore meilleur. Remuez bien le tout avec un fort bâton, pour le reduire en un ſeul corps. Répetez cette opération pendant cinq ou ſix jours que le mélange fermente, après quoi il ſe calme, & ſe convertit en une eſpèce de graiſſe. Mettez une quantité ſuffiſante de cette liqueur dans une chaudiere de fer, jettez-y une poignée de genêt des bois que vous retiretez après l'avoir fait bouillir cinq à ſix minutes. Faites éteindre de la chaux dans la chaudiere, &, après avoir bien remué la liqueur avec un bâton, vous la verſerez ſur le tas de bled qu'on veut ſemer. Trois perſonnes remuent alors le bled avec des pelles, afin que chaque grain ſoit bien engraiſſé de la liqueur. Un ſceau de cette liqueur ſuffit pour un ſeptier de bled, & dans un ſceau on met ordinairement un morceau de chaux, de la groſſeur d'un fort melon. Si l'on a de l'eau de leſſive, on peut en mettre un muid dans un tonneau ou dans un cuvier, & y jetter environ un boiſſeau de ſuie de cheminée : ce qui tiendra la place de la cendre de genêt, de genièvre & de chêne. On pourra même ſe diſpenſer de faire bouillir du genêt dans la liqueur. L'eau de mare peut ſuppléer à cette leſſive ; mais il faut, pour l'une & l'autre eſpèce d'eau, n'employer que la moitié des fumiers ou ingrédiens indiqués ci-deſſus.

C'eſt à la faveur de ce Chaulage, dit M. de Sutieres que ſon bled germe plutôt que celui des autres, acquiert plus de force, ne pouſſe point en ciboule, jette un ample & profonde racine, eſt fourni d'une plus grande abondance de ſucs nourriciers qui le diſpoſe à réſiſter aux intemperies de l'air, à ſe relever lorſqu'il eſt couché, & ne lui laiſſe que la grêle à craindre. L'Auteur proſcrit toute lotion, lavage, & leſſive de la ſemence. Le bled ne peut-être trempé dans aucune eſpèce d'eau, ſans perdre de ſa qualité prolifique. Jamais il ne ſera garanti des maladies ni des accidens funeſtes cauſés par les brouillards, par les vapeurs, & par les mauvaiſes influences de l'air.

La ſemence ainſi préparée doit être confiée à la terre préparée auſſi ſuivant la méthode de l'Auteur qui, en relevant les avantages de la charrue de Brie, ne laiſſe pas ignorer les inconveniens des charrues & des méthodes uſitées dans différentes Provinces du Royaume. Il inſiſte pour que le grain ſoit enterré avec la herſe. Il bannit toute eſpèce de ſemoir, & en fait ſentir les inconveniens. On ne doit, ſelon lui, jamais ſemer qu'à la main. Si le grain eſt enterré avec la charrue, non avec la herſe, il s'en perd une partie, une autre eſt portée par pelotons ſur les dos des ſillons, outre qu'il en réſulte d'autres déſavantages dont on voit ici

Digitized by Google

le détail. L'Auteur préfère pour le labour les chevaux aux bœufs, & donne les raiſons de cette préférence.

Il ne ſe borne pas aux moyens d'avoir d'abondantes récoltes, il s'occupe encore du ſoin de conſerver les grains, ſans riſque & ſans frais, pendant pluſieurs années, & des précautions à prendre pour les mettre en ſûreté dans les granges.

La méthode de battre le bled preſqu'auſſitôt qu'il eſt récolté lui paroît préjudicier à la qualité du grain, & empêcher de pouvoir le garder long-tems. Il faut, dit-il, qu'il reſte entaſſé dans la grange ou en meule juſqu'à ce qu'il ait jeté ſon feu, & qu'il ſe ſoit façonné; le pain en eſt meilleur & plus ſain. Voici la pratique qu'il conſeille pour garder le bled pluſieurs années. Quand il eſt battu, on le laiſſe dans ſa paille, c'eſt-à-dire dans la paille au vent, & on le met à part dans un lieu ſec. Lorſqu'on a fait porter dans la grange une quantité ſuffiſante de gerbes de la nouvelle récolte pour en former trois lits, & qu'on les a bien entaſſées; on jette par-deſſus le bled qu'on avoit conſervé dans la paille, environ l'épaiſſeur de deux ou trois pouces; on forme de nouveau deux lits de gerbes, qu'on couvre de la même quantité du vieux bled; & l'on continue autant qu'il eſt néceſſaire.

Si la nouvelle récolte eſt bien ſéche & bien ſaine, l'ancien bled ſe régénère, acquiert une qualité nouvelle, & n'eſt point ſujet à ſe gâter, de manière qu'après cinq à ſix ans il peut ſervir de ſemence. D'ailleurs il eſt plus en ſûreté dans cet endroit que dans tout autre, parce que bien preſſé dans le tas, ſoit par ſa peſanteur, ſoit par celle des gerbes qui le couvrent, il ne laiſſe point d'accès aux rats, aux ſouris, ni à la vermine. Au défaut de cette pratique, l'Auteur conſeille de faire vanner le bled avec le moulin dont on fait uſage en Picardie, & qu'on trouve à Paris, à un prix modique, chez le ſieur Bouillier, M^e Menuiſier, rue des Prouvaires.

Il indique auſſi les moyens de fertiliſer les arbres fruitiers, & de les garantir des vermines & des inſectes qui les font ſouvent périr. Suivent des obſervations ſur la culture du ſain-foin, & ſur les prairies artificielles en général, ſur les maladies des beſtiaux, dont il explique les cauſes. Détail intéreſſant, curieux, & inſtructif, pour lequel nous ſommes forcés de renvoyer à l'Ouvrage même. L'Auteur finit par inviter à ſemer de la nielle, dont la farine ſeroit une poudre excellente pour les cheveux. La récolte en ſeroit plus abondante que celle de tout autre grain qu'on pourroit ſemer ſur le même ſol, & épargneroit une conſommation conſidérable en bled, précieux en tout tems, mais principalement dans les mauvaiſes années.

L'Ouvrage de M. de Sutieres intéreſſe trop la Société pour n'être pas accueilli autant qu'il le mérite.

Quelle eſt l'ame aſſez inſenſible pour ne pas lui ſçavoir gré des peines & des fatigues qu'il a eſſuyées, des efforts multipliés qu'il a faits pour perfectionner le premier des Arts. C'eſt le réſultat de ſes expériences dont il fait part au Public, & ce qui doit inſpirer de la confiance pour les procédés qu'il preſcrit & qu'il ſuit lui-même, c'eſt qu'on eſt à portée de connoître les ſuccès conſtans dont ils ont été couronnés en différentes Provinces, & dont ils le ſont de plus en plus près de Compiègne, où l'Auteur les met en pratique. Nous ſavons, de ceux qui ont été ſur les lieux, que ſes récoltes ſont conſtamment plus abondantes que celles de ſes voiſins qui ne ſuivent pas ſes procédés.

Au reſte on trouvera dans ſon Ouvrage des obſervations intéreſſantes & utiles ſur différens objets, relatifs à l'économie rurale. Nous nous bornerons à celle ci qui terminera notre Extrait. « Nous n'avons pas beſoin, dit-il, pag. » 205, de l'exportation des grains » hors du Royaume pour tirer de » grands avantages de nos récoltes; » nous pouvons les conſommer » toutes & en retirer de bons profits. Il eſt à propos d'obſerver » que, depuis l'exportation, le Fermier ou Cultivateur a négligé de » faire des élèves, parce qu'il a » trouvé plus commode de vendre » tout d'un coup ſes grains, que » d'avoir la peine d'élever des beſtiaux ou des volailles. Il s'en eſt » ſuivi la rareté & la cherté de la » viande de toute eſpèce, de la » volaille, & l'augmentation conſidérable du beurre, du fromage & des œufs. Tout a augmenté » à-proportion, excepté les ſalaires des Ouvriers, malgré les promeſſes ſéduiſantes des prétendus » *Economiſtes*, qui avoient aſſuré » que les ſalaires augmenteroient » toujours à-proportion du prix des » denrées. Les gens ſenſés voyoient » les choſes comme elles ſont arrivées, & ne ceſſoient de le prédire. Ils ſe ſont élevés avec force » contre le ſyſtême meurtrier de » ces ſoi-diſant Philoſophes, & » enfin leur voix a été entendue; » mais il faudra du tems pour réparer les maux que la doctrine » préconiſée dans les *Ephémérides* » *du Citoyen* avec cet enthouſiaſme qui caractériſe le fanatiſme, » a cauſé dans tout le Royaume, » &c ». Sans nous décider ſur la juſteſſe de cette remarque, nous pouvons dire qu'elle mérite la plus ſérieuſe attention. La lecture de l'Ouvrage en fera diſtinguer d'autres ſur leſquelles on ne manquera pas de porter le même jugement.

Digitized by Google

*ANECDOTES DES RÉPUBLIQUES AUXQUELLES ON a joint la Savoye, la Hongrie & la Boheme.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue Saint Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. Le 1 de 804. Le 2 de 798 pages.

Ces deux nouveaux Volumes des Anecdotes comprennent l'hiſtoire des quatre grandes Républiques de l'Europe moderne : ſavoir 1°. les Anecdotes Génoiſes & Corſes ; 2°. les Anecdotes Vénitiennes, auxquelles on a ajouté les Malthoiſes. 3°. Les Anecdotes Helvétiques. 4°. Les Anecdotes Belgiques & Hollandoiſes. On donne enſuite celles de la Savoye pour ſervir de ſupplément aux Anecdotes Italiennes ; les Anecdotes Hongroiſes & enfin celles de Boheme. Ces huit parties ſont terminées par une Table alphabétique néceſſaire à cet Ouvrage.

Les Anecdotes Génoiſes & Corſes renfermées dans 288 pages, commencent à l'an 205 avant Jeſus Chriſt, & finiſſent en 1769. Gênes faiſoit partie de la Ligurie & en eſt la Capitale. Ses anciens habitans étoient belliqueux & firent long-tems la guerre aux Romains qui parvinrent enfin à les ſoumettre. Quelques Colonies de Ligutiens paſſèrent dans la Corſe qui ſubit également le joug des Romains. Les Anciens ne parlent pas d'une manière bien avantageuſe de ces Inſulaires. Sénèque qui a eu occaſion de les connoître s'exprime ainſi à leur ſujet,

*Prima eſt ulciſci lex, altera vivere raptu*
*Tertia mentiri, quarta negare Deos.*

l'Hiſtoire Ancienne de Gènes & de Corſe, n'offre que peu de faits & la plupart ſont ſi peu vraiſemblables que l'Auteur n'a pas cru devoir les rapporter. Ces deux contrées ont été beaucoup expoſées aux incurſions des Sarraſins, & la Corſe en particulier leur fut ſoumiſe, malgré les efforts des Génois; enſuite les Piſans & les Génois ſe diſputèrent long-tems cette Iſle. Les Corſes tentèrent ſouvent de ſecouer le joug des Génois qui les opprimoient. Les Hiſtoriens rapportent que, dans le tems où les Génois furent reconnus Souverains de l'Iſle de Corſe, les deux Peuples firent un pacte qui devoit ſubſiſter à jamais. Les Génois conſentoient à laiſſer aux Corſes leurs anciens priviléges, c'eſt-à-dire que ceux-ci garderoient leurs rangs & leurs titres, occuperoient les meilleures places du Gouvernement & auroient voix délibérative avec les Génois dans les Conſeils. Les Génois ne gardèrent aucune des conditions & l'an 1551. les Corſes ſe ſoulevèrent & tentèrent de ſe ſoumettre à la France qui y avoit un puiſſant parti, mais en 1569

Digitized by Google

Georges Doria pacifia les troubles, & les François abandonnerent l'Iſle, mais les Corſes eurent ſouvent occaſion de ſe plaindre des Génois, ils ſe révolterent pluſieurs fois, & enfin ils viennent de rentrer ſous la domination de la France.

Il y a peu d'Ouvrages qui paroiſſent auſſi difficiles pour un Auteur qu'une hiſtoire générale de Veniſe. Une foule d'Ecrivains ont entrepris de l'écrire. La plus moderne eſt celle de M. l'Abbé Laugier qui a puiſé dans toutes les ſources. L'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons a eu également recours à tous les Ecrivains qui lui ont paru dignes de foi, autant que peuvent l'être des Auteurs ou qui n'ont pu connoître la vérité, ou qui, l'ayant connue, n'ont pas toujours oſé la dire, car il eſt preſqu'auſſi dangereux de flatter que de blâmer cette République ſingulière. « Ses faſtes, dit-il, tels qu'on » peut les recueillir de ces différens » Ecrivains, en les ſuppoſant exacts, » offrent ſans doute de grands » exemples de vertus, un amour » exagéré ou plutôt l'enthouſiaſme » de la liberté; des faits généraux » qui donnent la plus grande idée » de ce Peuple; un fanatiſme pa» triotique qui éleve l'ame; mais » peu de faits particuliers, peu » d'anecdotes iſolées; tout tient à » l'hiſtoire de la Nation. Des guer» res continuelles, une politique » ſoutenue, mais ombrageuſe, des » traités, des négociations ne plaiſent pas à tous les Lecteurs ». L'Hiſtoire de Veniſe étoit donc une de celles dont il importoit le plus de recueillir les Anecdotes & c'eſt ce que l'Auteur a fait dans ſon Ouvrage, où, à l'aide de la ſucceſſion des Doges, il a lié les évènemens, ſans cependant les faire dépendre les uns des autres. Quant à celles de Malthe qu'il a miſes à la ſuite, il les a tirées des ſources dans leſquelles l'Abbé de Vertot avoit puiſées.

Paul Luc Anafeſte Citoyen d'Heraclée eſt le premier Duc ou Doge de Veniſe entre l'an 630 & l'an 697. Son autorité ſubordonnée à celle des Etats généraux ne devoit point être tranſmiſe à ſes héritiers. Elle fut encore plus limitée dans la ſuite.

Dans les Croiſades les Vénitiens ſe diſtinguerent par leur courage & par leur politique, & ſurent plus qu'aucune autre Nation faire tourner ces expéditions à leur avantage. Leur flotte étoit compoſée de deux cents navires, elle voyoit avec peine celle des Piſans courir la Méditerrannée, elle lui livra un combat.

En 1158. Ulric Patriarche d'Aquilée, voulant faire valoir les prétentions de ſon Siège ſur l'Egliſe de Grado, aſſembla une petite armée, vint à Grado, s'en rendit maître & en enleva les richeſſes. Le Doge vint auſſitôt avec une flotte inveſtir Grado, ſurprit Ulric & l'emmena priſonnier avec douze Chanoines. Ulric demanda la liberté, on la lui rendit, à condition

Digitized by Google

que toüs les ans il enverroit à Veniſe un Taureau avec douze Cochons, repréſentant le Patriarche & les douze Chanoines. Cette cérémonie eſt abolie & l'on n'en a laiſſé ſubſiſter que l'uſage de tuer le Taureau au milieu de la place.

En 1175 le Doge Ziani ayant remporté une victoire complette par mer ſur l'Empire en faveur du Pape Alexandre, rencontra à ſon retour à Veniſe ce Pape à la tête du Sénat & du Clergé. Alexandre lui remit un anneau d'or, & lui dit, en l'embraſſant, de s'en ſervir comme d'une chaîne pour retenir la Mer ſous le joug de l'Empire Vénitien; de l'épouſer avec cet anneau, & de renouveller tous les ans ce Mariage, afin que la poſtérité ſût que la Mer a été ſoumiſe aux Vénitiens, comme l'Epouſe l'eſt à ſon Epoux. C'eſt à cet évenement que les Hiſtoriens rapportent la Cérémonie du Mariage du Doge avec la Mer.

En 1217. un évenement ſingulier donna lieu à la guerre entre les Vénitiens & les Padouans: la Ville de Treviſe fit annoncer un Spectacle galant. Il vint de toutes les Villes, & ſur-tout de Padoue & de Veniſe, un nombre conſidérable de jeunes gens qu'on ſépara en différens quadrilles. On avoit fait conſtruire un Château que l'on appelloit le Château d'Amour. De jeunes filles armées de boucliers de fleurs y étoient renfermées pour le défendre, les armes étoient de part & d'autre des oranges, des citrons, des lys & des roſes. Le Quadrille Vénitien voulut forcer les portes du Château, celui de Padoue s'y oppoſa, la querelle s'échauffa, on foula aux pieds l'étendart des Vénitiens qui mirent l'épée à la main, on ſépara les combattans avec peine. Les Padouans de retour chez eux ſe plaignirent de l'inſulte qu'ils avoient reçue, Padoue prit les armes & le Doge de Veniſe fut obligé d'envoyer contre elle une armée. Les Padouans furent contraints, après une bataille de demander la paix qui leur fut accordée à condition qu'ils livreroient vingt cinq des jeunes gens auteurs du trouble. Les Vénitiens ſe contenterent de les retenir quelques mois en priſon.

Les Anecdotes Malthoiſes ſe borneroient à peu de choſe ſi celles qui regardent les Souverains n'en faiſoient point partie; l'Auteur remonte donc à l'inſtitution de l'Ordre vers l'an 1065. & termine ces Anecdotes en 1749. De-là il paſſe aux Anecdotes Helvétiques, par leſquelles il termine ſon premier Volume. Cette hiſtoire doit intéreſſer quiconque aime la vertu & la liberté. L'Auteur s'eſt attaché à donner plutôt une idée des mœurs & du caractère des Suiſſes que de leur hiſtoire. Il en a puiſé les détails en grande partie dans les Ouvrages & les Manuſcrits de M. le Baron de Zurlauben. Il remonte juſqu'à l'an 169. de Rome & finit en 1766.

Le ſecond Volume commence par les Anecdotes Hollandoiſes & Belgiques depuis l'an 35 de Jeſus-

Chriſt juſqu'à préſent. Nous ne nous arrêtons point ſur ces différens morceaux qui ne ſont que des extraits d'ouvrages connus. Ils ne ſervent qu'à rappeler à la mémoire les évenemens les plus intéreſſans de l'Hiſtoire. Après les Anecdotes Belgiques viennent celles de la Savoye, celles de la Hongrie & celles de la Boheme faites ſur le même plan.

*HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA DÉCOUVERTE ET DE LA conquête des Indes par les Portugais. Par M. d'Uſſieux.* A Paris, chez Fetil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé au Parnaſſe Italien. 1770. Un Volume *in* 12. de 204 pages. Prix 1 liv. 16 ſols.

LA conquête des Indes eſt un des plus grands évenemens de l'hiſtoire moderne & qui fait honneur à l'humanité. Pluſieurs Ecrivains ont traité ce ſujet avec une juſte étendue. M. d'Uſſieux entreprend d'en faire un tableau qui eſt aſſez intéreſſant, mais qui auroit exigé de plus grands détails. Les Portugais commencerent ces voyages dans un tems où les Mathématiques, l'Aſtronomie & toutes les Sciences qui ont rapport à la Navigation n'étoient encore qu'au berceau. On verra dans cet Ouvrage ce que peuvent la valeur & la prudence réunies à un zéle vraiment patriotique.

En 1415 Don Juan Roi de Portugal réſolut de faire la guerre aux Mores & d'aller les attaquer juſques dans l'Afrique; Don Henri le plus jeune de ſes fils l'accompagna & ſe ſignala à la priſe de Ceuta. Ce jeune Prince s'attacha enſuite à l'étude des Mathématiques & envoya une petite flotte pour faire des découvertes ſur les côtes de l'Afrique vers le Pays des Négres. Don Henri continua de faire d'autres expéditions ſemblables. Dans une premiere on parvint à une Iſle qu'on appella *Porto Santo*. Dans une ſeconde à Madere, enfin dans une troiſiéme, quoiqu'en Portugal on traitât de chimériques ces expéditions, Giliagnez envoyé par Don Henri en 1434, doubla le Cap Bajador; & on continua, d'années en années, de faire de nouvelles tentatives, & pluſieurs découvertes qui donnerent de grandes eſpérances. En 1446, on parvint au Sénégal. Après la mort de Don Henri qui étoit devenu Roi de Portugal, l'or & les richeſſes que l'on tiroit des Pays nouvellement découverts firent entreprendre de nouvelles courſes; on pénétra au-delà de la Ligne. On tiroit un grand profit du Commerce de la Guinée & du Congo, enfin, en 1487, Diaz parvint juſqu'au Cap de Bonne Eſpérance. Vaſco de Gama le doubla, ſe rendit à Mozambique, delà à Calicut, Gama termina là ſon expédition & revint en Europe. Alors on équipa une nouvelle flotte qui partit en

Digitized by Google

en 1500. Elle étoit commandée par Cabral. Cet Amiral ſe rendit à Calicut, fit un Traité avec le Roi du Pays & revint en Europe. Une autre flotte Portugaiſe découvrit la côte de Malabar ; l'Inde ſe trouva remplie de Portugais qui y devinrent très-puiſſans. Leurs établiſſemens & leurs découvertes cauſèrent la ruine du Commerce que l'on faiſoit par la Mer Rouge. Le Sultan d'Egypte fit des efforts inutiles pour le rétablir. Les Portugais en 1506 équipèrent une flotte nombreuſe avec laquelle ils ſe rendirent redoutables dans l'Inde. Ils s'emparèrent dans la ſuite de Goa & en firent leur principale place. L'Auteur termine ſon Ouvrage à l'an 1521 que preſque toutes les Nations de l'Europe vinrent traverſer les Portugais dans l'Aſie. Il ne donne qu'un abrégé très-court de l'hiſtoire de ces découvertes que l'on trouve beaucoup plus détaillée dans pluſieurs autres Ouvrages.

*ŒUVRES DIVERSES DE JEAN RACINE, enrichies de Notes & de Préfaces, Tome VII.* A Londres 1768. grand *in* 8°. environ 400 pages.

Ce ſeptième Volume, ajouté après coup à la belle Edition *in*-8°. de Racine, dont nous avons rendu compte dans notre Journal d'Octobre 1770. contient les Lettres de Racine qui avoient été publiées par ſon Fils. L'exécution ne nous en paroît pas moins belle que celle des autres Volumes, & le deſſein, annoncé dans la Préface générale, de rendre cette Edition de Racine la plus complette qui ait jamais paru, exigeoit l'impreſſion de ces Lettres ; mais, dans une note de l'Avertiſſement qui les précéde, les Editeurs ont fait une faute d'autant plus ſingulière qu'elle conſiſte à relever dans Louis Racine une prétendue faute qu'il n'a ni faite ni pu faire.

« Il y a, diſent-ils, une faute » bien remarquable à la note 2 de » la page 294 de ce Volume ». Louis Racine prétend que *Racine le Fils*) c'étoit un frère aîné de Louis) *apporta la nouvelle de la » Paix de Riswick, & qu'il fit ſi » peu de diligence que, quand il » arriva, le Roi en ſavoit la nou- » velle.* Ce fait eſt démenti par » tous les Hiſtoriens du règne de » Louis XIV, qui nous appren- » nent que ce fut à M. de Cély, » fils de M. de Harlay, l'un de nos » Plénipotentiaires; que cette aven- » ture arriva. Les Lettres 17 & 20. » indiquent clairement que la route » de Racine le Fils étoit dirigée de » Paris en Hollande, & point du » tout de Riswick à Verſailles ».

Les Editeurs auroient dû être arrêtés d'abord par la ſeule conſidération que Louis Racine, qui vivoit du tems de la Paix de Riswick, n'a pas pû attribuer à ſon propre frère l'aventure ſi connue de M. de Cély.

Voyons s'il a fait cette faute.

Il s'agit d'une Lettre de reprimande, écrite par Racine à ſon Fils aîné, qui, étant chargé de porter les dépêches du Roi à M. de Bonrepeaux, notre Ambaſſeur en Hollande, s'arrêta par curioſité à Bruxelles : Racine lui dit :

« Vraiſemblablement vous avez » pris des Mémoires de M. de » Cély pour avoir fait une courſe » auſſi extraordinaire que celle que » vous avez faite ».

Du nom de M. de Cély part une note conçue en ces termes :

« Il apportoit la nouvelle de la » Paix de Riswick. Il fit ſi peu de » diligence, que, quand il arriva, » le Roi ſavoit la nouvelle ».

Il n'y a rien-là que de très-exact. Mais qu'ont fait les Editeurs ? Ils ſe ſont vraiſemblablement contentés de lire l'intitulé de la Lettre, ſans lire la Lettre même, &, faute d'avoir obſervé que la note partoit du nom de M. de Cély, ils ont attribué à Racine le fils ce qui eſt dit de M. de Cely. D'après cette erreur ils ont fait plus dans cette Edition ; au lieu de tranſcrire la note telle qu'elle eſt : *il apportoit la nouvelle*, *&c.* ce qui encore un coup ſe rapporte à M. de Cély ; ils ont mis : *Racine le Fils apportoit la nouvelle*, *&c*, ainſi ce ſont eux ſeuls qui ont fait la faute qu'ils relevent.

Nous n'avons pu nous diſpenſer de remarquer cette inadvertence, qui n'empêche pas que cette Edition de Racine ne l'emporte à tous égards ſur les précédentes.

*LES FASTES DE LA GRANDE-BRETAGNE, contenant tout ce qui s'eſt paſſé d'intéreſſant dans les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, depuis la fondation de la Monarchie juſqu'à la Paix de* 1763. A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in* 12. l'un de 328 pages & les Préliminaires 74 ; l'autre de 378.

*Les Faſtes de la Pologne & de la Ruſſie.* A Paris, chez le même Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, la première porte cochère au-deſſus du Collège. 1769.—1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. L'un de 374 pages & les Préliminaires 88 ; l'autre de 296 & les Préliminaires 140.

M. Contant Dorville, Auteur de ces deux Ouvrages, auxquels, l'excellent abrégé Chronologique de M. le Préſident Hénault a ſervi de modèle, juge que la lecture de l'Eſſai de M. de Voltaire ſur l'Hiſtoire Générale a beſoin d'être précédée d'autres Lectures qui en facilitent l'intelligence. C'eſt, ſelon lui, un réſultat qui ſuppoſe dans les Lecteurs des connoiſſances acquiſes. Ce ſont ces connoiſſances que M. Contant d'Orville veut leur donner par des abrégés de l'hiſtoire

Digitized by Google

de chaque Nation, abrégés qui contiennent tous les faits eſſentiels, les principes & les révolutions de chaque Gouvernement; il a commencé par la Grande-Bretagne, il y a joint la Pologne & la Ruſſie, & il paroît ſe propoſer de parcourir tous les Etats de l'Europe, en ſuivant le même plan. Il donne à la tête de chaque Hiſtoire une Table Chronologique des Rois & une Deſcription Géographique de chaque Royaume, avec une expoſition des intérêts politiques qui naiſſent de la ſituation de chaque Etat. Dans l'hiſtoire de la Grande-Bretagne, il compte pour rien l'Heptarchie Saxonne, & commence directement à Egbert, qui réunit les ſept Royaumes. Comme l'Auteur ne s'attache point aux menus faits & qu'il ne ſe pique point de recherches, les premiers tems lui fourniſſent peu de détails. Toute l'hiſtoire des trois Royaumes, depuis leur origine juſqu'en 1700. ne rempliſſent que les 182 premières pages du premier Volume. Les 63 années qui reſtent, complétent ce premier Volume & rempliſſent le ſecond tout entier.

Les Faſtes de la Pologne commencent à Leck I. Duc de Pologne vers l'an 550. qui tenta de civiliſer les Sarmates & qu'on regarde comme le Fondateur de Gneſne; il y a enſuite une lacune juſqu'à Cracus, Duc de Pologne en 700. & fondateur de Cracovie. Boleſlas fut, dit-on, le premier qui prit le titre de Roi l'an 1024. Cette hiſtoire eſt conduite juſqu'à l'année 1768, & contient une partie de la guerre préſente.

L'origine des Ruſſes eſt couverte des plus épaiſſes ténébres, on ne fait remonter l'établiſſement de leurs Chefs ou Ducs qu'à Rurick en l'an 860. Ivan IV. fut le premier qui prit le titre de Tzar ou Czar, ce qui ſe fit avec des ſolemnités remarquables le 16 Janvier 1547, ſelon quelques Auteurs. L'hiſtoire de la Ruſſie eſt pouſſée comme celle de la Pologne juſqu'en 1768. & contient une partie du règne de Catherine II. Il nous ſemble que ces Abrégés ont une juſte étendue, qu'ils ſuffiſent à l'inſtruction de la multitude, qu'ils ont de la méthode & de la netteté; que le ſtyle, s'il n'eſt pas toujours ſoutenu, eſt communément bon; que les Remarques Préliminaires placées à la tête de chaque hiſtoire ſont curieuſes, ſolides & font bien connoître les Nations dont elles retracent le Gouvernement & les mœurs.

*HISTOIRE UNIVERSELLE, TRAITÉE RELATIVEMENT aux Arts de peindre & de sculpter, ou tableaux de l'histoire, enrichis de connoissances analogues à ces talens. Par M. Dandré Bardon, l'un des Professeurs de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, Professeur des Elèves protégés par le Roi, pour l'Histoire, la Fable & la Géographie, Membre de l'Académie des Belles-Lettres de Marseille, Associé aux Académies de Toulouse & de Rouen, & Directeur Perpétuel de celle de Peinture & de Sculpture établie en la susdite Ville de Marseille.* A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue Poupée. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Vol. *in*-12. d'environ 500 pages chacun.

DANS ce beau monument érigé aux Arts, M. d'André Bardon rapporte d'abord simplement chaque fait, tel que l'histoire le lui fournit, il trace ensuite le tableau qu'un imagination riche & poëtique lui fait appercevoir dans chacun de ces faits. Un seul exemple montrera toute la marche de son Ouvrage.

« Après les six jours de la Créa-» tion, Dieu, dit-il, se reposa; » c'est-à-dire, qu'il cessa de pro-» duire de nouvelles espèces de » créatures sans cesser d'agir, de » conserver & de gouverner ce » qu'il avoit créé. Il sanctifia ce » septième jour ».

Voilà le fait, voici le tableau. « Au centre d'un Trône lumi-» neux de nuées, qui s'élèvent vers » les Cieux, & se répandent sur » divers endroits de la terre, l'E-» ternel est majestueusement assis. » Il promène ses regards sur les » innombrables objets, qu'il a tirés » du néant & dirige l'action de sa » main vers Adam & Eve, qu'il » bénit: leur position modeste & » respectueuse peint la reconnois-» sance & la sensibilité de leurs » cœurs. De riches plantes les en-» vironnent; les branches des saules » & des ormeaux se plient sur leur » tête pour les garantir du Soleil; » un doux ruisseau coule à leurs » pieds; son onde n'est agitée que » par les souples nageoires des ci-» gnes, qui, en la parcourant, se » mirent dans son cristal. On voit » ailleurs, le chevreuil gravir les » collines; le cheval, le Droma-» daire galoper sur le gazon; un » troupeau de gros bétail se reposer » au sein des prairies. Non loin le » Vautour & la tourterelle sont » perchés sur la même branche; » le loup & l'agneau folâtrent sur » l'herbe tendre; le lionceau ca-» resse l'ours; le jeune cabrit la » panthère & la brebis le léopard. » Tout annonce l'âge heureux, où » nos premiers parens vivoient dans » l'innocence: tems unique, tems » à jamais digne de nos regrets! » Le siècle d'or, si vanté des » Poëtes, n'en est qu'une foible » copie ».

Digitized by Google

C'eſt avec cette richeſſe & d'invention & de ſtyle que l'Auteur trace tous les tableaux de l'hiſtoire aux Peintres & aux Sculpteurs, qui n'ont plus qu'à prendre le pinceau ou le ciſeau & à exécuter. Ces trois Volumes ne contienent encore que les Tableaux tirés de l'Ancien Teſtament. Puiſſe la ſuite nous offrir bientôt ceux du Nouveau Teſtament & ceux de l'Hiſtoire Profane, dont quelques-uns ſont déjà tracés avec une éloquente & pittoreſque énergie dans un très-beau diſcours ſur l'utilité d'une hiſtoire Univerſelle, traitée relativement aux Arts de peindre & de ſculpter. Ce Diſcours prononcé par M. Dandré Bardon, dans l'Aſſemblée publique de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, lors de la diſtribution des Prix, le 4 Septembre 1756. a été placé à la tête de cet Ouvrage, auquel il ſert naturellement de Préface, puiſqu'il en expoſe le plan & l'objet. On a placé auſſi avant ce Diſcours un Vocabulaire Pittoreſque, c'eſt-à-dire une explication des termes propres aux Arts de peindre & de ſculpter.

On trouve, à la fin du troiſième Volume, un ſavant Traité, qui a pour titre : *Digreſſion ſur l'Architecture, qui décoroit le Temple de Salomon.*

## *SUITE DE L'EXTRAIT D'UNE LETRE A M. LE DUC DE Briſſac, ſur un prétendu Impoſteur qu'on dit avoir pris naiſſance à Reims.*

Dom Fournier ne nous dit pas ſi l'anonyme de la Chronique eſt le ſeul contemporain qui ait rapporté l'évenement qui fait l'objet de ma Diſſertation. On peut préſumer qu'il nous a épargné des détails qu'il a jugé ſuperflus. Ce que notre ſavant Bénédictin n'a pas cru devoir nous apprendre, pour éviter la prolixité, me paroit néceſſaire pour éclaircir la queſtion que j'ai propoſée. Deux Auteurs eſtimés des ſavans ont rapporté le même fait, mais d'une manière bien oppoſée à la narration de Jean d'Ipre. Le premier eſt l'Auteur des geſtes de Louis VIII. dont l'Ouvrage eſt imprimé dans le cinquième Volume de la Collection de Duchesne. L'autre eſt le célèbre Matthieu Pâris Hiſtorien Anglois.

Je ſuppoſe pour un inſtant que le Comte Baudouin, après vingt années d'eſclavage, ait été aſſez heureux pour échapper aux horreurs de ſa priſon. Cette hypothèſe ne choque pas plus la vraiſemblance, que celle de l'*Impoſteur*. Sans ſecours, ſans appui, devoré par la crainte, accablé de miſère, il arrive en Flandres à travers mille dangers. Il n'ignore pas que la renommée l'a mis au rang des morts. C'eſt un obſtacle de plus à ſon rétabliſſement dans les honneurs dus à ſa naiſſance. Ses malheurs ont altéré les traits connus de ſon vi-

Digitized by Google

ſage, mais ne les ont pas effacés. Il ſe fait connoître à un petit nombre d'abord ; on l'examine, on l'interroge. Il eſt reconnu pour le Comte de Flandre. La révolution devient publique. Les Peuples s'empreſſent autour de lui. Le Clergé & la Nobleſſe recevront avec tranſport un Prince chéri. Si ſa fille eſt plus ſenſible à la perte de l'autorité, que touchée du plaiſir délicat de retrouver un Père, que doit-il naturellement arriver ? La Comteſſe de Flandre au lieu de chercher à conſtater un évenement qui lui rendroit ſon Père, redoutera des éclairciſſemens nuiſibles à ſon ambition. Elle mettra tout en œuvre pour accréditer l'opinion de l'*impoſture*. Elle réclamera la protection des Rois, ſes voiſins & ſes alliés. Dans des circonſtances auſſi délicates la moindre imprudence, une fauſſe demarche, des actes d'une fierté mal entendue de la part du Comte de Flandre précipiteront ſa perte. Il ſuccombera ſous les intrigues redoublées d'une fille ambitieuſe ; & tandis que des Auteurs décidés par l'évenement, lui imprimeront dans l'hiſtoire la tache flétriſſante de l'impoſture, un Ecrivain impartial, s'il examine avec attention toutes les circonſtances de cet évenement, ou ſe taira ſur le véritable état de celui qui ſe diſoit Comte de Flandre, parce qu'il eſt effrayé des obſcurités répandues ſur cette queſtion, ou décidera nettement le patricide, parce qu'il en a eu la preuve.

Or, voilà préciſément ce que je trouve dans l'Auteur des Geſtes de Louis VIII, & dans Matthieu Pâris. Le premier n'affirme pas à la vérité que le ſujet de la cataſtrophe, étoit le Comte de Flandre ; mais il ne dit pas non plus que c'étoit un impoſteur. Quant à l'Hiſtorien Anglois, il dit poſitivement que l'infortuné pendu à Lille en 1225. étoit le vrai Baudouin Empereur de Conſtantinople & Père de la Comteſſe Jeanne.

La circonſpection de l'Auteur des Geſtes de Louis VIII. ſur le fait en queſtion eſt au moins une forte préſomption contre les paroles de la Chronique. Toutes les circonſtances de ſon récit conviennent au vrai Baudouin. Il mérite certainement plus de créance ſur ce qui s'eſt paſſé à Péronne, que Jean d'Ipres & tous les *Echos* Belges qui ont écrit cette partie de l'hiſtoire du Monarque François. C'eſt ainſi qu'il s'exprime ( pag. 287. ) ſur l'entrevue que Louis VIII. eut avec celui qui ſe diſoit Comte de Flandre. Les paroles de cet Ecrivain ſont remarquables : « *Qui ibidem adveniens cum multi-* » *tudine gentium, dùm in præſen-* » *tiâ Regis ac legati & multorum* » *aliorum de multis rebus inquirere-* » *tur, ad ea reſpondere coràm om-* » *nibus dedignatus eſt* ».

Cette entrevue à Péronne n'eut lieu qu'après la révolution déjà bien avancée en Flandre. Celui qui ſe diſoit le vrai Baudouin, avoit été reconnu pour tel par la plus grande partie de la Nobleſſe & du peuple de la Flandre. La

Digitized by Google

Comteſſe avoit été obligée de fuir. Il n'eſt pas ſurprennant que cette ſituation dans le vrai Baudouin, lui ait inſpiré de la confiance. Cette confiance pouſſée trop loin, dégénéra en un caractère de fierté qui lui fit regarder avec mépris les doutes élevés par la Cour de France : car c'eſt ce que porte exactement le texte que j'ai cité. Le terme *dedignatus eſt*, exprime le mépris & la fierté, & non pas la confuſion & l'embarras. *Il dédaigna de répondre.* C'eſt auſſi cette fierté déplacée qui l'a perdu. Flatté de ſes premiers ſuccès, l'infortuné Baudouin n'apperçut pas le précipice qu'il ſe creuſoit par ſon refus mépriſant.

Il fit ſans doute une faute irréparable ; mais enfin il peut l'avoir faite ; & cette narration choque bien moins les vraiſemblances que la conduite inſenſée du *prétendu Bertrand de Reims.* On ne voit ici qu'un impoſteur groſſier & mal-adroit qu'on ſuppoſe néanmoins avoir pris toutes les précautions poſſibles pour ſoutenir le perſonnage de Baudouin. « Suivant Don » Fournier ( pag. 180 ) l'Impoſteur » avoit pris dans ſon Hermitage » une connoiſſance particulière des » armoiries, des généalogies, & » des actions les plus éclatantes du » Pays ». Eſt-il croyable qu'un audacieux qui pouſſe ſes précautions juſque-là, ait oublié de s'inſtruire des actions publiques de celui dont il vouloit uſurper le rang ? Eſt-il probable que, dans le choix des objets qu'il lui importoit de ſavoir pour accréditer l'impoſture, il ait préféré la connoiſſance des *Généalogies & Armoiries du Pays* à la connoiſſance bien plus néceſſaire du perſonnage qu'il vouloit repréſenter ? Il eſt mandé à Péronne pour répondre ſur-tout ce qui concernoit le vrai Baudouin. Il ſçait que c'eſt-là l'objet eſſentiel de l'entrevue que le Roi lui demande ; &, par un excès de ſtupidité incompatible avec le rôle qu'on lui fait jouer, il ſe préſente devant le Roi ſans rien ſçavoir des actions publiques du Comte de Flandre ! On ne peut rien imaginer de moins probable.

Les queſtions faites à notre *prétendu Remois*, ne regardent pas ces actes de la vie privée que le Mariage couvre quelquefois des ombres du Myſtère, & qui ſont connus tout au plus de quelques confidens initiés aux ſecrets domeſtiques. Les fourbes les plus adroits ſont communément convaincus d'impoſture, lorſqu'on emploie ce moyen toujours efficace. On l'interroge ſur des actions d'éclat, ſur des actes publics. *Il héſite*, dit-on, *il eſt déconcerté.* Son ſilence ne s'accorde pas avec les meſures qu'on ſuppoſe qu'il a priſes. Un fourbe qui, par ſurcroît de prévoyance, ſe met au fait des *Généalogies & des Armoiries d'un Pays*, ne ſe laiſſe pas prendre au dépourvu ſur la connoiſſance des actions publiques de celui dont il uſurpe le nom.

Quelle différence dans la conduite des deux perſonnages ! Dans la Chronique c'eſt un impoſteur groſſier, ſtupide, imbécille : ſon

Digitized by Google

ſilence décèle la fauſſeté & la plus étrange ineptie : « *qui cùm perve-* » *niſſet & ſuper quibusdam queſtio-* » *nibus..... obmutuiſſet* ». Le vrai Baudouin au contraire, indigné des doutes injurieux qu'on lui montre, ne daigne pas repondre aux queſtions qu'on lui fait. *Reſpondere ideòàm omnibus dedignatus eſt.* Ce ſilence, s'il caractériſe l'imprudence & la fierté, n'en eſt que plus convenable au Comte de Flandre. C'eſt le ſilence dédaigneux d'un Prince qui ſe croit au-deſſus du ſoupçon.

Meyer qui dans cette affaire s'eſt attaché à renchérir ſur la Chronique, ajoute au ſilence de ſon prétendu *Bertrand de Reims*, une circonſtance toute neuve, & bien digne du deſir qu'il avoit de tranſmettre à la poſtérité l'hiſtoire d'un Impoſteur. Il prétend que celui qui ſe préſenta à Péronne fut d'abord déconcerté, & qu'enſuite il demanda trois jours pour répondre aux queſtions qui lui avoient été faites: « *Hærens æſtuansque primùm ob-* » *mutuit*, dit-il, dans ſes Anna- » les & dans ſa Chronique, *dein* » *tridui petiit ſpatium ad reſponden-* » *dum* ». Je ne m'écarterai pas des principes que j'ai établis. Après trois cens ans révolus, un Hiſtorien qui ajoute à un évenement des circonſtances ſur leſquelles les contemporains ont gardé le ſilence, eſt regardé à juſte titre comme un Auteur ſuſpect. Non-ſeulement on eſt en droit de révoquer en doute ce qu'il avance, on a encore celui de mettre ſa narration dans la claſſe des menſonges imprimés. Il n'eſt pas queſtion, lorſqu'on écrit l'hiſtoire d'inventer les évenemens. Il faut juſtifier ce qu'on avance par des autorités, lorſque le tems où on écrit eſt ſéparé de celui où s'eſt paſſé le fait qu'on raconte par un intervalle de trois cèns ans. Encore un coup, il ne nous faut ici d'autre garant que Meyer. Ses emportemens en faveur de la Comteſſe Jeanne ſont bien des actes de bonne volonté, mais ne ſont pas des preuves.

Un Moderne célèbre (M. le Préſident Hénault) a adopté le ſentiment de Meyer & de Don Fournier ſur le fait de *l'impoſture*. On lit, dans ſon excellent abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France (Voyez le Règne de Louis VIII.) que l'Impoſteur *ſe coupa ſur toutes les queſtions qu'on lui fit*; j'avoue que ſi ce fait eſt prouvé, ma diſſertation eſt abſolument ſuperflue. Je me range à l'opinion de Don Fournier. *Cauſa fiaita eſt.* Le vrai Baudouin n'a *pu ſe couper* ſur les queſtions qu'on lui a faites. Un Auteur auſſi exact que M. le Préſident Hénault n'a point hazardé cette expreſſion. Il ſeroit intéreſſant qu'il eût voulu nous dire dans quel Auteur il a lu que le *prétendu* Impoſteur *ſe coupa* ſur les queſtions qu'on lui fit. Jean d'Ipres, Meyer, l'Auteur des Geſtes de Louis VIII. ſont uniformes ſur le ſilence de celui qui ſe préſenta à Péronne en qualité de Comte de Flandres. Quoique, dans les uns *ce ſilence* ſoit préſenté comme ſigne de l'impoſture

l'impoſture du perſonnage, & que, dans l'autre, le ſilence porte un caractère de fierté, il réſulte néanmoins que tous affirment unanimément que le vrai ou faux Baudouin n'a rien répondu aux queſtions qu'on lui fit à Péronne. On ne peut pas dire, d'un Criminel qui s'eſt obſtiné à garder dans ſon interrogatoire le plus profond ſilence, qu'il *s'eſt coupé* ſur les queſtions qu'on lui a faites.

M. l'Abbé Velly dont la mort prématurée excite encore de juſtes regrets parmi les partiſans du bon goût, avoit examiné avec la plus ſcrupuleuſe attention toutes les circonſtances de cet évenement. On en peut juger par la ſage retenue avec laquelle il l'a raconté. Obſervateur judicieux, Critique habile, Ecrivain élégant, il a ſçu comparer entre eux les témoignages des Auteurs contemporains. S'il ne prononce pas que celui qui ſe diſoit Comte de Flandre, étoit le vrai Baudouin, il n'affirme pas non plus qu'il méritoit le titre d'*Impoſteur*. Il lui ſuffiſoit de parler de la révolution arrivée en Flandre, & il a laiſſé à d'autres le ſoin de diſcuter l'état de celui qui ſe diſoit le vrai Baudouin. On voit, dans le quatrième Tome de ſon hiſtoire de France, qu'il avoit pris pour guide l'Auteur des Geſtes de Louis VIII. Il n'en dit pas plus ſur cet objet, que ce qu'il a trouvé dans la Collection de Duchesne. « Il dédai» gna, (dit-il, pag. 30.) de par» ler en préſence de tout le monde. » Ce procédé le rendit ſuſpect. Il » fut chaſſé honteuſement & traité » d'impoſteur ». Tout ceci peut convenir au vrai Baudouin qui donna lui-même occaſion, par ſa fierté opiniâtre & très-déplacée, au changement funeſte arrivé dans ſa fortune. On peut dire avec M. l'Abbé Velly, qu'*il joua mal ſon rôle*. C'étoit le jouer au plus mal, que de *dédaigner* dans une circonſtance déciſive de donner les éclairciſſemens que ſon Seigneur Suzerain étoit en droit d'attendre de lui. C'étoit préparer lui-même la cataſtrophe; mais je le répète: un homme fier à qui la révolution déjà bien avancée ſembloit aſſurer le triomphe le plus complet, pouvoit dans l'ivreſſe de ſes ſuccès, fermer les yeux ſur l'imprudence de ſes mépris.

Juſqu'ici je crois avoir ſuffiſamment établi 1°. que la Chronique de S. Bertin, n'eſt pas *un monument hiſtorique des plus certains*, & qu'on peut ſans adopter *le Pyrrhoniſme hiſtorique* rejeter une infinité de faits qu'elle contient. 2°. Que le récit de l'Auteur des Geſtes de Louis VIII. convient au Comte de Flandre, & qu'en l'appliquant au vrai Baudouin, on ne s'écarteroit ni du texte, ni de la vraiſemblance. 3°. Que l'Hypothèſe de l'*impoſture* eſt ſurchargée de faits qui ſe contrediſent, & qui ſont deſtitués de toutes probabilités. Cette diſcuſſion eſt ſuffiſante pour combattre l'opinion de Don Fournier, puiſqu'il en réſulte au moins que le fait eſt douteux.

Mais il y a plus : ſi on compare la Chronique de S. Bertin avec l'hiſtoire de Mathieu Paris, ce qui n'étoit d'abord que douteux, acquiert un degré de probabilité qui approche de l'évidence. Le récit de l'Hiſtorien Anglois eſt ſimple, clair, précis, & ne laiſſe plus d'obſcurités ſur le malheur de l'infortuné Baudouin. Voici le texte de cet Auteur eſtimé de tous les Savans, tel que je l'ai lu dans l'Edition de Londres de 1684. pag. 271 & 272. « Baldewinus Comes *Flandrenſis* » qui & Imperator *Conſtantinopoli-* » *tanus* poſt annoſam & moroſam » incarcerationem & penitentialem » peregrinationem, redit *in Flan-* » *driam* ; & cùm à quàmplurimis » viris qui eum antea cognoverunt, » licet in multis alteratus fuiſſet » cognoſceretur, recepit homagia » & fidelitates à multis civitatibus » & oppidis Flandriæ ; ſed filia ip- » ſius invidens, exaſperavit Regem » contra ipſum, affirmans ipſum » non eſſe patrem ſuum, nec ip- » ſum eſſe quem ſe fecit, procura- » vitque ut prædictus pater ſuus » ignominioſè ſuſpenderetur ».

Le témoignage de Mathieu Paris n'eſt pas celui d'un Ecrivain obſcur, famélique, éloigné des tems ou du lieu où ſe paſſa l'évenement qu'il raconte. C'eſt un Auteur contemporain, un Hiſtorien Catholique, Moine Bénédictin, & cependant eſtimé des Proteſtans, qu'on ne pourroit diſculper du crime abominable d'une calomnie monſtrueuſe. Qu'un Ecrivain, lors des premiers bruits répandus en Flandre ſur le parricide de la Comteſſe, ait conſigné dans l'hiſtoire cet évenement tragique ſur la foi de la rumeur publique, on pourra à juſte titre ſe défier de ſa coupable crédulité ; mais cette reſſource eſt perdue ici pour Don Fournier. Mathieu Paris, mort en 1259. écrivoit cette partie de ſon hiſtoire en 1255, & peut-être plus tard, c'eſt-à-dire trente ans au moins après l'évènement en queſtion. *La prétendue députation* dans l'Orient étoit un fait trop public pour avoir été ignoré de notre Anglois. Il a eû tout le tems néceſſaire pour percer le voile myſtérieux qui couvroit la vérité de l'évenement. On ne doit pas ſuppoſer ſans de puiſſans motifs que Mathieu Paris ſe ſoit volontairement rendu coupable d'une calomnie attroce dans un tems où il pouvoit être convaincu d'impoſture.

Enfin on lit dans les Actes de Rymer ( Tom. 1. Edit. de Londres de 1727. pag. 277.) une Lettre du Roi d'Angleterre adreſſée à celui qui ſe diſoit Comte de Flandre. Cette Lettre écrite par ce Monarque, dans le commencement de la révolution, ne prouve point la vérité du fait. Elle eſt ſeulement la preuve qu'en Angleterre on étoit perſuadé du retour du vrai Baudouin. Je ne cite pas cette Lettre. L'induction qu'on en tireroit contre l'opinion de Don Fournier ne ſeroit ni judicieuſe ni embaraſſante. Je me contenterai d'obſerver que Rymer ne regardoit pas l'*impoſture* comme un fait certain. C'eſt ainſi

Digitized by Google

qu'il intitule dans les actes la Lettre du Roi d'Angleterre adreſſée au Comte Baudouin. « De fœdere cum » Baldwino ( vero ne an ficto ) » Comite Flandriæ ineundo ».

Au milieu de ces contradictions entre deux Hiſtoriens contemporains, Mathieu Paris & l'Anonyme de la Chronique, me voilà comme Ajax combattant dans l'obſcurité. Les autorités dont j'ai fait uſage ſemblent conſtater le parricide. Ce ne ſont pas de ſimples ſoupçons ; lorſque l'hiſtoire joint aux faits les préſomptions les plus fortes, ce qui n'étoit d'abord que probable, forme un enſemble capable d'opérer la conviction.

Les préſomptions ne ſont pas des preuves déciſives. L'hiſtoire ne juge pas les grands crimes ſur de ſimples ſoupçons. Cependant elle ne doit pas les négliger ; & l'on ne peut nier que le caractère de la Comteſſe Jeanne & ſa conduite dans toute cette affaire, ne forment contr'elle des préjugés légitimes que tous les emportemens apologétiques de Meyer ne pourront jamais diſſiper.

Les Hiſtoriens nous repréſentent cette Princeſſe comme une femme impérieuſe, avide du commandement, qui ne vouloit ſouffrir ni égal ni ſupérieur. Elle s'irritoit des moindres obſtacles. Elle porta plus d'une fois le trouble dans l'intérieur de ſa maiſon par les inégalités de ſon humeur, par ſes caprices multipliés. Au-dehors hautaine avec ſes Sujets, peu ſenſible à leurs maux, elle n'uſoit du pouvoir que pour le malheur des Peuples. Le plaiſir de commander en Flandre lui fit prolonger le tems de la détention de ſon mari à la tour du Palais. Il avoit été fait priſonnier à la bataille de Bouvines en 1214. On avoit traité de ſa rançon avec la Comteſſe. Les prétextes ne lui manquerent pas pour éluder l'élargiſſement du Comte Ferrand. Ce ne fut qu'en 1227. ſous le règne de S. Louis que la bienſéance plus que le devoir la força à accéder aux conditions qui lui furent propoſées pour la liberté de ſon mari. Pendant tout le tems qu'elle jouit en Flandre de l'autorité, elle ne s'en ſervit que d'une manière à exciter la haine dans tous les cœurs. « *Quamdiu exoſum habuerant*, » dit l'Auteur des Geſtes de Louis » VIII.

Cette Princeſſe ambitieuſe pouſſe juſqu'au ridicule l'orgueil de ſes prétentions dans la cérémonie du Sacre de S. Louis. Elle vouloit repréſenter ſon mari abſent, & porter l'épée devant le Roi. La conteſtation pouvoit avoir des ſuites dans un tems où les Grands Seigneurs Feudataires avoient le crédit & le pouvoir de tout brouiller dans l'Etat. On eut bien de la peine à faire conſentir la Comteſſe qu'elle fût remplacée par le Comte de Boulogne, Oncle du Roi. Encore fallut-il ſtipuler qu'elle y conſentoit, ſans préjudice de ſes droits.

Il y a loin delà à un parricide ; mais ce caractère conſtate une ambition déméſurée, & cette avidité

du pouvoir, cette paſſion pour le commandement a fermé plus d'une fois les cœurs à la voix de la nature.

Une fille capable de tendreſſe eut d'abord accueilli avec avidité les premiers bruits répandus dans la Flandre ſur le retour ineſpéré de ſon père. Elle eût volé au-devant de celui qui ſe diſoit le Comte Baudoin. Elle n'eût laiſſé à perſonne le ſoin de s'aſſurer d'un événement auſſi flateur pour une ame bien née. Contente de retrouver un père chéri, elle eût compté pour rien le ſacrifice du rang qu'elle occupoit.

La Comteſſe Jeanne tint une conduite toute oppoſée. Son premier ſoupir à la nouvelle du retour de ſon père, ne fut point pour la nature. Ce fut le cri terrible d'une ambitieuſe alarmée de la perte de ſon Comté. « Plus on la preſſoit, » dit M. l'Abbé Velly, après les » Ecrivains du tems, de voir » du moins cet homme qui ſe di» ſoit échappé miraculeuſement des » mains des Grecs, plus elle s'em» portoit, menaçant de le faire » mourir de mille morts, s'il tom» boit en ſon pouvoir ». Si elle ne s'eſt pas rendu volontairement coupable d'un parricide, elle a paru chérir ſon ignorance & redouter des éclairciſſemens qui l'auroient privée du plaiſir de commander. L'ambition ſeule s'eſt fait entendre à ſon cœur. Elle va trouver le Roi toute occupée du ſoin de recouvrer ſes Etats. Elle lui montre à découvert la vivacité du dépit qu'elle reſſent de la perte qu'elle vient de faire. C'eſt l'Auteur des Geſtes de Louis VIII. qui nous peint cette Comteſſe ſous les traits ſenſibles de la fureur & de l'ambition : « Illa verò quaſi comitatu » perdito deſolata, Regem Franciæ » Ludovicum adiit, multùm de» precans & plura oſtendens ut ei » ſuum reſtitueret comitatum ».

Louis prêta peut-être trop facilement l'oreille aux inſtigations ambitieuſes d'une femme *déſolée* de la perte de ſon Comté. *Qui eidem acquieſcens.* La Comteſſe de Flandre avoit gagné le Roi avant l'entrevue. Elle l'avoit perſuadé. ce peu de paroles marque aſſez que ce Prince touché des larmes & des inquiétudes de cette Princeſſe, étoit plus qu'à demi décidé à la favoriſer de ſes armes & de ſon pouvoir. Le malheureux Baudouin pouvoit-il échapper aux intrigues artificieuſes de la Comteſſe de Flandres?

Mathieu Paris n'a donc rien exagéré, lorſqu'il a dit que la Princeſſe indiſpoſa & aigrit le Roi contre le Héros infortuné de cette ſanglante tragédie. « *Exaſperavit Regem contra ipſum.* L'Auteur des Geſtes de Louis VIII. dit préciſément la même choſe, quoiqu'avec des expreſſions différentes.

On a reproché à la Comteſſe que l'infortuné au milieu des tourmens avoit conſtamment ſoutenu qu'il étoit le vrai Baudouin. Meyer condamne au feu le Libelle qui contient cette grave & ſérieuſe accuſation. « Cremandus ille nuga-

Digitized by Google

» ciſſimus libellus à Gallo quopiam » ineptiſſimo confictus..... ». Ce noble courroux eſt reſpectable, ſi l'accuſation eſt dépourvue de preuves. Meyer auroit beaucoup mieux fait de ne pas crier ſi haut, & de ſubſtituer à ſes clameurs, des faits qui euſſent juſtifié la Comteſſe. Il oppoſe à cette accuſation l'information faite en Grèce ; mais encore une fois où ſont les garants de cet évenement victorieux dans la cauſe préſente ? J'avoue qu'ils me ſont inconnus. Si Don Fournier peut pouſſer ſes recherches juſques-là, & donner à cette circonſtance déciſive tout le jour de la certitude hiſtorique, je me range d'avance à ſon opinion ſur la queſtion que je me ſuis propoſée de traiter.

Notre ſavant Bénédictin fait valoir dans ſa Lettre l'*aveu du coupable* ; mais cette réponſe n'eſt point recevable, lorſqu'on peut convaincre l'Auteur de la Chronique de S. Bertin d'avoir mieux aimé s'en rapporter à l'évenement, que de s'appliquer à débrouiller le cahos qui couvroit la vérité de cette monſtrueuſe avanture. Il ne ſeroit pas extraordinaire que la Comteſſe de Flandres certainement coupable d'une précipitation manifeſte & inexcuſable eût fait courir le bruit de cet *aveu*. L'Auteur de la Chronique, ſi crédule d'ailleurs, aura trouvé plus commode & plus ſûr de bâtir ſon hiſtoire ſur ces traits qui lui épargnoient la peine des recherches & de l'examen.

Lorſque Philippe II. Roi d'Eſpagne fut ſoupçonné dans toute l'Europe d'avoir immolé à ſa fureur jalouſe ſon fils Don Carlos & ſa femme Eliſabeth de France, le Prince d'Orange l'accuſa de ce double crime dans un écrit public. Le Roi d'Eſagne ne répondit pas à cette accuſation. Auſſi les préſomptions les plus fortes contre lui ont été les ſuites de ce ſilence ; & elles ſubſiſtent encore aujourd'hui.

L'Hiſtoire eſt un Juge ſévère qui examine, qui diſcute & qui prononce. Les faits prouvés n'échappent point à ſa pénétration. Elle ne doit pas même négliger les préſomptions lorſqu'elles ſont graves. Elle les donne pour telles. C'eſt un frein néceſſaire aux intrigues du crime déjà trop peu puni, s'il eſt aſſez heureux pour tromper en partie l'œil perçant de la cenſure publique.

Il ſeroit plus conſolant pour un Ecrivain de n'avoir à raconter que des actes de vertu ; mais il faudroit pour cela refondre toute l'eſpèce humaine. Par-tout où il y a des hommes on doit tenir pour certain qu'il y a quelques vertus & beaucoup de crimes.

Je ſuis, &c.

Digitized by Google

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, année 1768. Avec les Mémoires de Mathematique & de Physique pour la même année.* A Paris, de l'Imprimere Royale 1770, Volume in-4°.

PREMIER EXTRAIT.

Le commencement de l'Hiſtoire de ce Volume eſt orné par le récit de pluſieurs de ces évenemens que les Savans ſe font un honneur & un devoir de publier, parce qu'ils intéreſſent la gloire & l'avancement des Sciences. L'Hiſtorien de l'Académie après avoir parlé de l'honneur que S. A. R. Monſeigneur le Prince Héréditaire de Brunswick fit à cette Compagnie, d'aſſiſter à une de ſes aſſemblées le 14 Mai 1766. raconte ce qui s'eſt paſſé à l'occaſion du monument magnifique que S. A. R. Monſeigneur le Prince Royal de Suède conſacre à la mémoire du célèbre Deſcartes, dans l'Egliſe de S. Olof de Stockolm, où le corps de ce Philoſophe François avoit été enterré, & eſt reſté en dépôt pendant nombre d'années. On trouve dans cette hiſtoire la Lettre par laquelle l'Académie a cru devoir exprimer dans cette occaſion à ce Prince les ſentimens dont elle étoit pénétrée, & la réponſe ſimple & noble dont il a bien voulu l'honorer.

A ce récit intéreſſant ſuccède le détail de l'aſſemblée du trois Décembre 1768, jour auquel Sa Majeſté le Roi de Dannemarck voulut, pendant le ſéjour qu'il faiſoit alors en France, honorer de ſa préſence nos Académies, & en particulier celle des Sciences. M. d'Alembert, alors ſous Directeur, lut un très-beau Diſcours adreſſé à la Compagnie & relatif à la circonſtance. Pour donner l'idée la plus juſte de ce Diſcours; pour prouver combien il eſt propre à remplir le but de l'Auteur, & enfin pour en faire tout l'éloge que nous croyons qu'il mérite, nous n'avons qu'à tranſcrire les paroles ſuivantes.

*Les vérités exprimées dans votre Diſcours, ſont des règles pour les Princes; je l'ai traduit, afin de les imprimer dans mon ame..... Je ſens combien les lumières peuvent contribuer au bonheur des Peuples en dirigeant la conduite du Prince. Je ſens auſſi que l'eſtime de ceux qui éclairent les Nations eſt capable d'adoucir toutes les peines du Gouvernement.* (Extrait d'une Lettre adreſſée à M. d'Alembert au ſujet de ſon Diſcours, par S. A. R. l'Infant Duc de Parme).

Après cet expoſé l'hiſtoire de l'Académie n'eſt plus dans ce Volume, comme dans la plupart des autres, que celle de ſes travaux ſur la Phyſique & les Mathématiques. Nous ne nous occuperons dans ce premier Extrait que de ce qui eſt

relatif à la Physique, & nous ne suivrons d'autre ordre dans la notice que nous donnerons des Mémoires concernant cette Science, que celui dans lequel ils sont imprimés.

Le froid très rigoureux qui s'est fait sentir à Paris dans l'hiver de 1767 à 1768, pendant lequel la rivière a été glacée, & les accidens nombreux qu'a occasionnés la débâcle des glaces, ont mérité toute l'attention de feu M. de Parcieux. Ce Citoyen rempli de lumières & de zèle, dont toutes les vues se sont tournées vers le bien public, & en particulier sur celui de la Ville de Paris, n'a pu être témoin des accidens occasionnés par les débâcles de la Seine dans cette Ville, sans employer toutes ses connoissances & les ressources de son esprit chercher le moyen d'y remédier. L'observation attentive de tous les phénomènes que présentent les amas de glace qui se forment sur la rivière, & leur débâcle au tems du dégel, lui en a fait découvrir de très-praticables, & il s'est empressé de les publier dans un Mémoire qu'il faudroit transcrire en entier pour en donner une juste idée, par ce qu'il ne contient pas la moindre chose qui ne soit absolument essentielle, soit pour l'intelligence, soit pour l'exécution de ce qu'il y expose.

La solution de deux différens Problêmes de Chymie fait la matière de deux Mémoires de M. Macquer. Dans le premier, il s'agit *d'un moyen de teindre la soie en un rouge vif de cochenille, & de lui faire prendre plusieurs autres couleurs plus belles & plus solides que celles qu'on a faites jusqu'à présent.* La manière de réussir, c'est de tremper d'abord la soie qu'on veut teindre, dans une dissolution d'étain, faite par une eau régale, composée de deux parties de bonne eau forte & d'une partie d'esprit de sel. Cette dissolution, qui devient un mordant pour la soie, doit être le plus chargée d'étain qu'il est possible, ensorte que les acides en soient saturés autant qu'ils peuvent l'être, sans qu'il y ait d'étain de précipité en chaux blanche; on y parvient en faisant cette dissolution avec beaucoup de lenteur. Ce mordant doit être employé pur pour en imbiber la soie; à moins que les acides qui entrent dans sa composition ne soient extrêmement forts; dans ce cas on pourroit l'affoiblir avec son poids égal d'eau. La soie en étant bien pénétrée dans toutes ses parties, il ne s'agit plus que d'en exprimer le superflu du mordant, en la tordant à la main, & ensuite de la laver très-légèrement, & sans aucune secousse ni *batture*, dans la moindre quantité d'eau possible. Cette soie, exprimée ensuite seulement à la main, pour en faire sortir la plus grande partie de l'eau du lavage, est préparée comme il convient pour recevoir la belle teinture de cochenille; il ne s'agit plus que de la teindre dans un bain, garni d'une quantité plus ou moins grande de cet ingrédient colorant, suivant

Digitized by Google

l'intenſité de la couleur qu'on veut avoir. Cette couleur, de quelque nuance qu'elle ſoit, a un éclat & une vivacité infiniment ſupérieure à toutes celles qu'on a pu faire juſqu'à préſent ſur la ſoie avec la cochenille. La même préparation diſpoſe auſſi la ſoie à prendre des couleurs de bois de Bréſil, & de bois d'Inde, plus vives & plus ſolides que celles qu'on tire de ces ingrédiens par les méthodes uſitées.

L'autre Problême dont M. Macquer donne la ſolution, conſiſte à diſſoudre la réſine *Ca out-chouc*, connue préſentement ſous le nom de *réſine élaſtique de Cayenne*, de manière qu'elle puiſſe reprendre enſuite toutes ſes propriétés, & qu'on en puiſſe faire tous les uſtenciles qu'on voudra. Cette ſubſtance, unique de ſon eſpèce, à deux ſingularités très remarquables, l'une eſt une flexibilité, une extenſibilité & une élaſticité infiniment plus grande que celles d'aucune autre matière connue; l'autre c'eſt de réſiſter à l'action de tous les diſſolvans, même les plus forts, excepté à celle des huileux. Mais, quand elle a été une fois diſſoute par ces derniers, elle ne peut plus s'en ſéparer; elle eſt comme détruite, & n'a plus ſon élaſticité, ni aucune des autres propriétés qui la rendent précieuſe pour bien des uſages. M. Macquer, après un nombre conſidérable de tentatives expoſées dans ſon Mémoire, a trouvé enfin le véritable & unique diſſolvant de cette ſubſtance. C'eſt la liqueur connue des Chymiſtes ſous le nom d'*Ether*. Mais ce ſeroit en vain qu'on auroit ce mot de l'énigme, ſi l'on n'étoit pas prévenu des conditions que doit avoir cette liqueur. C'eſt un éther extraordinaire qu'il faut avoir pour cela; celui qui a paſſé juſqu'à préſent pour le meilleur & le plus rectifié, n'eſt pas plus propre à faire la diſſolution de la réſine élaſtique que ne l'eſt l'eau commune; il faut 1° que cet excellent éther ordinaire, n'ait point touché à de l'eau; 2° il faut en extraire encore, par une dernière rectification à une chaleur très-douce, ce qu'il a de plus ſubtil, & de plus volatil, en ne faiſant paſſer dans cette rectification qu'environ la ſixième partie de ſon poids total. Mais après cela, cet *éther de l'éther*, ſi l'on peut ſe ſervir de cette expreſſion, eſt le diſſolvant parfait de la ſubſtance dont il s'agit. Il en diſſout beaucoup & ſans le ſecours de la chaleur; l'extrême volatilité de cette liqueur eſt cauſe que dès qu'on expoſe cette diſſolution à l'air, ou même en la mettant dans de l'eau, l'éther ſe diſſipe très-promptement en entier, & laiſſe la réſine avec toute ſon élaſticité, telle qu'elle étoit enfin avant ſa diſſolution. On peut donc par ce moyen & à l'aide de moules, lui donner telle forme que l'on veut, en faire des tuyeaux élaſtiques, droits, courbes, branchés; en un mot une infinité d'uſtenciles d'une très-grande utilité dans les Arts, dans la méchanique, & particuliérement dans la Chirurgie.

Tous

Tous ceux qui connoiſſent les travaux des mines, ſavent que l'air ne ſe renouvelle pas dans les ſouterreins profonds qu'on eſt obligé de creuſer pour ſuivre les filons, & que, par cette raiſon, il s'amaſſe dans les galleries une grande quantité de vapeurs meurtrieres nommées mouſettes, qui font ſouvent périr les travailleurs, ſoit par leur propre action pernicieuſe, ſoit parce qu'étant de nature inflammable, elles s'allument ſouvent tout à la fois aux lampes des mineurs. Les accidens nombreux qu'elles occaſionnent rendent quelquefois le travail de certaines mines impraticable. On a de tout tems cherché des moyens de remédier à ces inconvéniens. Le ſeul vraiment bon eſt de procurer le renouvellement de l'air & ſa circulation, de l'intérieur à l'extérieur. On a imaginé pour cela de percer des puits de diſtance en diſtance qui s'élevent du fond des mines juſqu'au-deſſus de la ſurface de la terre. Cet expédient réuſſit aſſez ſouvent; mais ſon ſuccès n'eſt pas abſolument conſtant. M. Jars habile Phyſicien, très-verſé dans la Métallurgie & que l'Académie regrette, ayant étudié à fond tout ce qui regarde le renouvellement de l'air dans les mines, a obſervé que pendant l'été lorſque l'air extérieur eſt plus chaud que celui du fond des mines, il s'établit un courant d'air par le moyen des puits, de l'intérieur de la mine à l'extérieur; que la direction de ce courant eſt toute contraire lorſque l'air de la mine eſt plus chaud que l'air extérieur, c'eſt à dire pendant l'hiver. Qu'enfin dans le printems & dans l'automne lorſque l'air du dedans & celui du dehors ſont à-peu-près à la même température, ni l'un ni l'autre de ces courans ne s'établit, & que par conſéquent l'air des mines ne ſe renouvelle pas. Il donne le moyen de remédier à cet inconvenient par la différente hauteur & la diſpoſition des puits. M. Lehemann, très-habile Métallurgiſte Allemand, qui s'étoit occupé de cet objet avant M. Jars, avoit eu recours au moyen le plus efficace de tous. Nous voulons parler du renouvellement de l'air qu'on détermine par l'action du feu. M. Jars qui a très-bien ſenti la bonté de cette méthode, ne l'a pas négligée; il propoſe comme M. Lehemann, d'établir un fourneau à une des ouvertures de la mine pour en tirer & pomper l'air; mais il perfectionne l'idée de M. Lehemann par la diſpoſition de ce fourneau & par les autres utilités qu'on en pourroit retirer en même-tems. Tout ce qu'il a publié ſur cette matière, eſt contenu dans deux grands Mémoires qui font partie de ceux du Volume dont nous rendons compte.

Le Barométre eſt un inſtrument de Phyſique très-important, & en même-tems fort difficile à conſtruire d'une bonté parfaite, tout ſimple qu'il eſt. Depuis qu'il a été inventé, les Phyſiciens & ſur tout ceux de l'Académie, n'ont ceſſé de l'obſerver, de rechercher tous les uſages auxquels il eſt propre,

& de travailler à le perfectionner. On n'avoit point encore fixé avec une précision ſuffiſante la groſſeur dont doit être ſon tube, ni le rapport le plus avantageux du Diamètre de ce tube avec celui de ſon récipient. On ſavoit bien qu'en général le mercure & l'intérieur du tube dont on ſe ſert, doivent être bien purgés d'air, d'humidité & de toute autre matière héterogène: mais parmi les pratiques qui s'étoient introduites pour remplir ces vues en conſtruiſant & chargeant les Baromètres, il y en avoit, telles que celle de netoyer le tube avec de l'eſprit de vin & de l'emplir de mercure par le moyen d'un entonnoir à longue queue, qui loin de rendre les Baromètres meilleurs, n'étoient propres au contraire qu'à les rendre plus défectueux. Tous ces objets avoient donc beſoin que quelque ſavant auſſi rempli de lumières que de zèle, voulût bien encore s'en occuper, & c'eſt ce que vient de faire M. le Cardinal de Luynes. On voit dans un Mémoire contenu dans le Volume dont nous rendons compte, le détail de toutes les expériences que S. E. a faites ſur des tubes de différens diamètres depuis deux tiers de ligne, juſqu'à treize lignes un quart; ſur les différentes maniéres de charger ces tubes avec du mercure révivifié du cinnabre, & à différens degrés de chaleur, depuis celle de l'air juſqu'à celle de la plus forte ébullition de ce minéral; les différens effets qui réſultent des pratiques employées pour le nétoiement des tubes ſans eſprit de vin, ou avec l'eſprit de vin, & pour l'introduction du mercure par le moyen des entonnoirs à longue queue, ou ſans ces entonnoirs.

Enfin aucun des objets dont nous avons parlé n'a été négligé, & il eſt aiſé de ſentir combien il a fallu de ſoins, de connoiſſances de Phyſique, & même de dépenſe pour les traiter avec toute la préciſion qu'ils exigeoient. Ce Mémoire eſt terminé par des Tables d'obſervations faites depuis le 3 du mois d'Octobre 1765 juſqu'au 23 Août 1766, pour reconnoître & comparer la marche des Baromètres faits par les différentes méthodes.

On voit par le réſumé très-bien fait qui ſe trouve dans ce Mémoire, qu'il réſulte des expériences qui y ſont rapportées; « que les Baromè» tres chargés, le mercure bouil» lant exceſſivement, ſont ceux » dans leſquels le mercure ſe tient » ordinairement le plus élevé. Que » ce ſont ceux dont les marches » ſont les plus régulières, que ce » ſont ceux qui ſont le plus purgés » d'air. Qu'en chargeant avec ſoin » un tube dont le diamètre ait ſeu» lement deux tiers de ligne, le » mercure bouillant exceſſivement, » on peut avoir à bon marché un » Baromètre très-exact, & qui ſui» vra parfaitement un Baromètre » chargé de même, & qui aura une » ligne & demie ou une ligne deux » tiers & même deux lignes & de» mie de diamètre, diamètre ordi» naire des tubes de Baromètre

» qu'on met en expérience : que le » petit diamètre de ce tube procu- » rera l'avantage qu'en lui donnant » une baſe ſeulement de deux pou- » ces, le changement de la baſe » dans les plus grandes élévations » du mercure & dans ſes plus » grands abaiſſemens ſe reduira » preſque à zéro ». Et beaucoup d'autres conſéquences non moins intéreſſantes pour leſquelles nous ſommes forcés de renvoyer au Mémoire même.

Il eſt d'une extrême importance pour tirer tout l'avantage poſſible des bêtes à laine, que ces animaux, qui ſont ſpécialement ſous la conduite & ſous la protection de l'homme, ſoient bien gouvernés. M. d'Aubenton, qui a entrepris de les obſerver & d'étudier à fond tout ce qui leur convient, conſacre un Mémoire qui ſe trouve dans le Volume dont nous rendons compte, à expoſer le méchaniſme de la rumination, que perſonne n'avoit encore bien ſaiſi. Il tire de ſes découvertes ſur cette fonction, & ſur la digeſtion des animaux ruminans, qui en eſt la ſuite, des conſéquences eſſentielles ſur le tempérament des moutons en particulier, & cela le conduit à établir le régime le plus avantageux pour la ſanté de ces animaux, ainſi que pour la beauté & la bonté de leur laine. Ce régime conſiſte principalement à régler la quantité de leur boiſſon, & à laiſſer les moutons en plain air dans toute ſaiſon. Le ſuccès des expériences qu'il en a déjà faites & dont il rend compte dans ſon Mémoire, confirme pleinement la bonté de ſa théorie. Ce Mémoire demande à être lu en entier avec toute l'attention que mérite l'importance de ſon objet & la manière dont il eſt traité. Nous regrettons beaucoup que l'abondance des matières ne nous permette qu'à peine de l'indiquer, ainſi que ceux qui nous reſtent à parcourir dans ce Volume de 1768. dont nous ne pouvons même donner que les titres. Les voici dans l'ordre dans lequel ils ſont imprimés.

*Mémoire ſur la conſtruction des Aréomètres de comparaiſon, applicables au commerce des liqueurs ſpiritueuſes & à la perception des droits impoſés ſur ces liqueurs.* Par M. de Montigny.

*Obſervations Botanico-Météorologiques faites au Château de Denainvilliers, proche Pithiviers en Gâtinois, pendant l'année 1767. par M. Duhamel.*

*Nouvelles recherches ſur la combinaiſon de l'acide concret du tartre avec l'antimoine. Par M. de Laſſone.*

*Expériences pour connoître la force des Bois. Par M. Duhamel.*

Ce Volume eſt terminé par un Mémoire de M. *Montet*, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, qui contient des obſervations d'hiſtoire naturelle ſur différens objets, & principalement ſur les pierres d'une partie des Sevennes.

Indépendamment des Mémoires de Phyſique que nous venons

d'indiquer, on trouve dans l'hiſtoire de ce Volume l'extrait de deux autres Mémoires qui n'y ſont point imprimés. L'un eſt de M. Ferrein, & a pour objet *les moyens de retablir la déglutition, dans un cas où la cauſe qui l'arrête n'eſt marquée par aucun ſigne.* Cette cauſe eſt un ſpaſme, & les remèdes qu'indique l'Auteur ſont l'eau froide, les calmans & les autres antispasmodiques.

L'autre eſt l'analyſe d'une eau de Vaugirard qui paſſe pour minérale, dont Meſſieurs Macquer, Morand fils & Cadet, Commiſſaires nommés par l'Académie pour examiner cette eau, ſont les Auteurs. Le réſultat de cette analyſe eſt que cette eau de Vaugirard, eſt en tout ſemblable à celle de la plûpart des puits de Paris, & contient exactement les mêmes matières ſalines, c'eſt à-dire, de la ſélénite; une très-petite portion de nitre & de ſel marin à baſe d'alkali fixe, & une plus grande quantité de ces deux mêmes ſels, à baſe de terre calcaire.

*INSTITUTIONS MATHÉMATIQUES SERVANT d'introduction à un Cours de Philoſophie des Univerſités de France; Ouvrage dans lequel on a renfermé l'arithmétique, l'algèbre, les fractions ordinaires & décimales, l'extraction des racines quarrées & cubiques, le calcul des radicaux & des expoſants, les raiſons, proportions & progreſſions arithmétiques & géométriques; les logarithmes, les équations, les problêmes indéterminés, la théorie de l'infini, les combinaiſons, la géométrie & trigonométrie; la méthode de lever les plans, la meſure des terreins, la diviſion des champs & le nivellement; les ſections coniques & les principes du calcul différentiel & du calcul intégral, & pluſieurs connoiſſances utiles aux Militaires. Les matières ſont traitées clairement & miſes à la portée des commençans. Par M. l'Abbé SAURI, ancien Profeſſeur de Philoſophie de l'Univerſité de Montpellier, actuellement Profeſſeur de Mathématiques à Paris.* Volume *in*-8°. de 331 pages. Prix 6 liv. relié. A Paris, chez Valade, Libraire, rue ſaint Jacques, vis-à vis la rue de la Parcheminerie, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Si les jeunes gens qui étudient les Mathématiques hors des Colléges, ou dans les Ecoles de Philoſophie font ordinairement peu de progrès dans une ſcience ſi utile, on doit l'attribuer principalement au défaut de clarté des Livres qu'on leur met entre les mains. M. l'Abbé Sauri, qui depuis pluſieurs années, enſeigne dans Paris les Mathématiques avec ſuccès, ayant remarqué ſouvent que l'obſcurité & la longueur les rebutent, vient de nous donner des élémens qui joignent la préciſion & la clarté à un choix intéreſſant des objets

Digitized by Google

qui méritent d'être traités : auſſi l'Académie des Sciences & M. de la Lande qui en étoit Cenſeur, en ont porté le jugement le plus favorable. Cet excellent Ouvrage nous paroît contenir ſous un volume de médiocre groſſeur, toutes les connoiſſances Mathématiques dont ceux qui ne ſe deſtinent pas à être Mathématiciens de profeſſion, ont communement beſoin, & on y trouve toutes les choſes qu'il eſt néceſſaire de ſçavoir pour ſe mettre au fait de la Phyſique moderne : entrons dans le détail.

Après avoir expoſé d'une manière ſuccinte, mais claire, ce que c'eſt que les Mathématiques, ce qu'on doit entendre par grandeur ou quantité, après avoir donné l'explication de quelques termes uſités chez les Mathématiciens, & propoſé quelques axiomes à la portée de tout le monde, M. Sauri traite de l'Arithmétique, & démontre d'une manière plus claire, ce ſemble, qu'on ne le fait ordinairement, que dans la diviſion on ne peut jamais mettre plus de neuf au quotient. Il traite enſuite de la multiplication & de la diviſion des nombres complexes & des fractions ordinaires & décimales. Delà il paſſe aux opérations ordinaires de l'Algèbre. L'Auteur s'attache à développer d'une manière claire la nature des quantités négatives qui, ſelon lui, ſont plus petites que rien, en les conſidérant quant à leur effet & non en elles-mêmes. Il rend ſenſible la raiſon pour laquelle le ſigne moins étant multiplié par moins, donne plus ; il apprend à trouver tous les diviſeurs d'une quantité, ſoit algébrique, ſoit numérique. De-là paſſant aux fractions algébriques, M. Sauri enſeigne à faire ſur ces fractions les mêmes opérations que ſur les fractions numériques. Le calcul des radicaux & des expoſants eſt préſenté ſous un point de vue très-intelligible pour les Commençans ; il en eſt de même de l'extraction des racines quarrées & cubiques. L'Auteur remarque qu'on ne peut pas toujours reduire les quarrés algébriques à trois termes, ni les cubes à quatre termes, en prenant pour un ſeul terme tous ceux dans leſquels une même lettre a le même expoſant. M. Mazeas ſemble penſer le contraire, & il eſt difficile que les Commençans qui étudient ſans Livre, ne tombent dans l'erreur ſur ce point. On ſçait qu'un nombre qui n'eſt pas un quarré ou un cube exact, ne peut avoir pour racine exacte une fraction quelconque. Cela vient, dit M. Mazeas, de ce qu'une fraction racine eſt toujours plus grande qu'une fraction puiſſance, au contraire dans les nombres entiers, la puiſſance eſt plus grande que la racine.

Ce raiſonnement prouveroit que la fraction $\frac{1}{2}$ étant élevée au cube ce qui donne $\frac{1}{8} = 3 + \frac{1}{8}$ ſeroit plus petite que $\frac{1}{2}$ : car on ne doit pas dire qu'il s'agit ici des fractions pures : puiſque ſi l'on veut avoir la racine de 5 par exemple, il eſt viſible

Digitized by Google

que ſi cette racine étoit une fraction elle ſeroit une fraction plus grande que 1. Voici comme s'y prend M. Sauri pour expliquer cette difficulté.

« Un nombre ſourd, tel que 5 ne » peut jamais avoir pour racine exacte une fraction quelconque: car ſoit » $\frac{ab}{cd}$ la fraction cherchée, on aura » $\sqrt{5} = \frac{ab}{cd}$ & en prenant les quarrés on aura $5 = \frac{aabb}{ccdd}$; or cela eſt » impoſſible; car la fraction $\frac{ab}{cd}$ étant » réduite à ſes moindres termes, » ainſi que nous le ſuppoſons ici, les » quantités $a$ & $c$, $b$ & $d$ n'ont aucun diviſeur commun; or il eſt » viſible que ſi $a$ & $c$ n'ont aucun » diviſeur commun, leurs quarrés » $a^2$ & $c^2$ n'en auront pas non plus; » donc ſi $cd$ ne peut diviſer exactement $ab$, $c^2d^2$ ne diviſera pas non » plus exactement $ab$, $c^2d^2$ ne diviſera pas non plus exactement $a^2b^2$; » donc $\frac{a^2b^2}{c^2d^2}$ ne peut être un nombre entier; donc &c. On prouveroit de même que $\frac{a}{b}$ étant une » fraction irréductible $= \sqrt[3]{5}$, $\frac{a^3}{b^3}$ » devroit être une fraction égale à » 5, ce qui ne peut-être; donc un » nombre qui n'eſt pas une puiſſance parfaite d'un degré quelconque, ne peut avoir aucune valeur exacte du même degré exprimable en nombres: cette démonſtration eſt concluante ».

Le Binome de Newton eſt préſenté d'une manière auſſi intelligible, & cela par induction; mais dans le calcul différentiel l'Auteur reprend cette matière & en donne une démonſtration rigoureuſe. En traitant des raiſons, proportions & progreſſions géométriques & arithmétiques, l'Auteur développe leurs propriétés de la manière la plus claire & la plus préciſe. Il parle de la proportion harmonique, de la régle de trois, de la régle de compagnie, de la régle de compte & de celle de fauſſe poſition. Les exemples éclairciſſent toujours les préceptes: de-là paſſant aux Equations, M. Sauri apprend à réſoudre celles du premier & du ſecond degré, & donne dix-huit Problêmes amuſans, par exemple celui-ci.

Problême. *Un Père ayant le triple de l'âge de ſon fils*, celui-ci *pour le conſoler lui dit, attendez encore* 20 *ans, & vous n'aurez plus que le double de mon âge; on demande l'âge du père & celui du fils.* « Soit $a = 20$, $x$ l'âge du fils; donc » par la nature du Problême, l'âge » du père qui doit être triple de » celui du fils ſera $3x$; au bout de » 20 ans celui du fils ſera $x + a$ & » celui du père, $3x + a$; mais » alors celui du père doit être double de celui du fils: donc $3x + a = 2$ fois $x + a = 2x + 2a$. » On a donc l'équation $3x + a = 2x + 2a$, tranſpoſant $a$ dans le » ſecond nombre & $2x$ dans le » premier, l'on aura $3x - 2x = 2a - a$, ou $x = a = 20$; donc le » fils avoit 20 ans, & le père 60. » En effet, dans 20 ans l'âge

» du fils ſera 40 & celui du père » 80, double de celui du fils.

« Si l'on doubloit le nombre de » mes écus, diſoit quelqu'un, j'en » donnerois 3; cela fut fait; on con- » tinua de même juſqu'à la troiſième » fois, & il ne lui reſta rien. Quel » étoit le nombre de ſes écus? Soit $x$ » le nombre cherché, en doublant » l'on aura $2x$, d'où ôtant 3 il » reſtera $2x-3$. Doublant le pre- » mier reſte & ôtant 3, il viendra $4x-6-3=4x-9$. Doublant » encore & ôtant 3, il vient enfin, » $8x-18-3$, ou $8x-21$, qui » par la nature du Problème doit » être $=0$: donc $8x-21=0$, ou » (en tranſpoſant) $8x=21$, & » (en diviſant par 8) $x=\frac{21}{8}=2$ » $+\frac{5}{8}$, c'eſt-à-dire, qu'il avoit 2 » écus, & $\frac{5}{8}$ d'un écu; ce qu'il eſt » facile de vérifier.

» Un Oncle dit à ſon Neveu: » j'ai dans ma main un certain nom- » bre d'écus que je te donnerai, ſi » tu devines combien il y en a. Le » quarré de ce nombre $-4$ fois le » nombre $=5$. Soit $x$ le nombre » cherché, ſon quarré ſera $x^2$, » le quadruple de ce nombre ſera » $4x$. On aura donc $x^2-4x=$ » 5 prenant le quarré de la moitié » du coëfficient de $x$ & l'ajoutant » de part & d'autre, on a $x^4-$ » $4x+4=5+4=9$. Prenant la » racine de l'un & de l'autre nom- » bre, on a $x-2=\mp\sqrt{9}=\mp 3$ » & (en tranſpoſant) $x=2\mp 3$, » c'eſt-à-dire $x=5$ & $x=-1$. Il eſt » évident que la premiere racine » donne la ſolution du Problême » dans le ſens qu'il eſt propoſé; » car le quarré de 5 moins 4 fois » 5 quarts $=5$. Mais la ſeconde » racine $-1$ réſout cette queſtion, » implicitement renfermée dans » l'équation, quel eſt le nombre » négatif, tel que le quadruple, » étant retranché du quarré de ce » nombre, le réſultat ſoit 5 ».

Les autres Problêmes ne ſont pas moins intéreſſans. L'Auteur s'attache auſſi à faire bien comprendre dans quels ſens on doit prendre la ſolution d'un Problême lorſque la valeur de l'inconnue eſt négative & dans quels cas l'on doit regarder le Problême comme impoſſible.

M. Sauri parle enſuite des Problêmes indéterminés, ſemi-déterminés & plus que déterminés. Il réſout ſix Problêmes ſemi-déterminés: dans les trois premiers, il ſuppoſe qu'on demande des nombres entiers & poſitifs, & dans les autres des nombres qui ne ſont pas ſourds, tels que ſeroient $\sqrt{3}$, $\sqrt{5}$. Nous allons rapporter le quatrième Problême. « *Trouver deux nombres* » *dont la ſomme des quarrés fait* » *un nombre quarré.* Si au quarré $x^4-2x^{\frac{2}{2}}y^{\frac{2}{2}}+y^4$, on ajoute un au- » tre quarré $4x^{\frac{2}{2}}y^{\frac{2}{2}}$ la ſomme ſera » $x^4+2x^{\frac{2}{2}}y^{\frac{2}{2}}+y^4$ quarré de $x^{\frac{2}{2}}+y^{\frac{2}{2}}$; » donc les nombres cherchés ſont » $x^{\frac{2}{2}}-y^{\frac{2}{2}}$ & $2x^{\frac{2}{2}}y^{\frac{2}{2}}$ dont la ſomme » des quarrés égale le quarré de » $x^{\frac{2}{2}}+y^{\frac{2}{2}}$; ainſi l'on peut donner à $x$ » & à $y$, telles valeurs que l'on » voudra, pourvu que les quanti- » tés ne ſoient point des quantités

Digitized by Google

» ſourdes, ou irrationelles. Si l'on » ſuppoſe $x=3$ & $y=2$, on aura $x^{\frac{1}{2}}-y^{\frac{1}{2}}=9-4=5$ & $2xy=12$ » & $25+144=169$, quarré de $x^{\frac{1}{2}}+y^{\frac{1}{2}}=13$ ».

Après les Problêmes dont on vient de parler on trouve la méthode d'avoir les diviſeurs du premier degré des équations ; la méthode de réſoudre les équations à deux termes, de quelque degré qu'elles ſoient, auſſi bien que les équations qu'on peut traiter par la méthode de celles du ſecond degré. Les exemples éclairciſſent toujours les méthodes. L'Auteur parle enſuite de l'infini. Il refute le ſyſtême de ceux qui prétendent que l'infini eſt une quantité qui a reçu tous ſes accroiſſemens finis poſſibles ; l'infini ne ſeroit pas une quantité, puiſqu'il eſt de la nature de toute quantité d'être ſuſceptible d'augmentation ou de diminution. D'ailleurs nous concevons qu'une quantité quelconque deviendra plus grande en lui ajoutant une autre quantité ſi petite qu'elle ſoit. A ces raiſonnemens on peut ajouter celui-ci, ceux qui défendent ce ſyſtême comme M. Mazeas, diſent que la ſomme de la progreſſion $\div 1, 2, 3, 4 \ldots \infty^{\frac{1}{2}}$ eſt $=\infty$, & ſuppoſant que le dernier terme de cette progreſſion eſt infini, l'avant dernier terme ſera $=\infty-1$. maintenant ou ce terme ſera fini ou infini : s'il eſt infini, je prends celui qui le précéde, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au premier terme infini qui ne diffère du précédent qui ſera fini que d'une unité ; or cela eſt abſurde. D'ailleurs les Partiſans de ce Syſtême admettent que le fini ne peut augmenter ni diminuer l'infini. Notre Auteur réfute auſſi l'opinion du célébre M. Euler, mais avec tous les égards qu'on doit à un ſi grand Géomètre. A l'occaſion des combinaiſons M. Sauri donne quelques Problêmes curieux, tels que *les ſuivans, trouver le nombre de tous les mots poſſibles qu'on peut faire avec les 24 lettres de l'alphabet, priſes 2 à 2, 3 à 3, 4 à 4..... 24 à 24.* ( Il fait voir qu'on peut ſeulement faire 331776 mots de 4 lettres, &c ). *Quel eſt le nombre des combinaiſons des 7 Planètes, priſes 2 à 2, 3 à 3... 7 à 7. De combien de manieres ſix perſonnes peuvent elles ſe placer autour d'une table.* Il fait voir que ſix perſonnes peuvent ſe placer de 720, & dix perſonnes de 3628800 manières différentes, & il donne une méthode générale très-facile pour un nombre quelconque de perſonnes.

Après les combinaiſons qui finiſſent à la 138e page, l'Auteur parle de la Géométrie, ou de la ſcience de l'étendue. Il diviſe cette ſcience en trois parties : dans la premiére, il traite des lignes & de leurs propriétés ; dans la ſeconde, il parle des plans, des ſurfaces, de leur meſure & de leurs rapports. Dans la troiſiéme, il conſidère les ſurfaces & les ſolidités. Dans la Trigonométrie il enſeigne l'uſage & la formation des tables des ſinus.

Après

Digitized by Google

Après avoir développé la théorie il réſout les Problèmes ſuivans. *Meſurer l'angle d'un baſtion ; meſurer la hauteur d'une tour ; meſurer la hauteur d'une tour par le moyen de ſon ombre, ou par le moyen d'un miroir ; meſurer la pente & la hauteur d'une montagne, la diſtance d'un nuage, la largeur d'une riviere ; la diſtance de deux objets inacceſſibles ; lever une Carte Géographique ; étant donnés trois points ſitués ſur une Carte, trouver la poſition d'un quatrième point, duquel on peut appercevoir les trois autres*, &c. A l'occaſion des Cartes Géographiques, nous ferons remarquer que la méthode que donnent les Auteurs élémentaires, ſuppoſe que le Pays eſt une plaine ; mais M. Sauri donne les moyens de lever une Carte dans toutes ſortes de Pays. *Tracer un plan ſur le terrein ; lever le plan d'un terrein ; lever le plan d'un terrein dont on peut parcourir l'intérieur, & celui d'un terrein inacceſſible. Meſurer un terrein dont on peut ſeulement parcourir le contour ; meſurer un terrein inacceſſible ; meſurer un terrein terminé par une ligne courbe ; meſurer la ſurface horiſontale d'un terrein en pente ; diviſer un champ en un certain nombre de parties égales.* Et à cette occaſion l'Auteur enſeigne à partager un champ en tant de parties que l'on voudra, qui ayent entr'elles tels rapports que l'on voudra, de nombre à nombre : il traite enſuite du nivellement & apprend à trouver la différence de hauteur de deux lieux donnés. Ce qui peut être utile s'il s'agit de conduire des eaux d'un lieu à un autre lieu : car ſi l'on trouvoit que le lieu où l'on veut conduire les eaux eſt moins élevé que celui d'où elles doivent venir, il ſeroit inutile de faire l'entrepriſe, puiſque l'eau rend toujours à deſcendre.

La Géométrie eſt traitée d'une manière préciſe, claire & intéreſſante, & la pratique que les Auteurs négligent ordinairement, eſt ici très-bien développée.

Les Sections Coniques commencent à la 236e page. M. Sauri conſidère d'abord les Courbes ſur un plan ; mais dans la ſuite il démontre qu'elles ont leur origine dans le Cône. Quoique le Traité des Sections Coniques ne contienne que 46 pages, l'Auteur y développe de la manière la plus claire les propriétés de ces Courbes, & l'on chercheroit envain ailleurs quelque choſe de plus clair ſur cette matière. Les Equations aux diamètres de la parabole & de l'ellipſe qui ſont ſi compliquées dans nos Auteurs élémentaires, ſont préſentées ici d'une manière claire & préciſe.

L'Auteur n'oublie pas de parler du rayon de courbure des Sections Coniques. Il enſeigne auſſi à trouver la ſolidité du conoïde parabolique & de l'ellipſoïde, & dans le calcul intégral il donne la ſolidité du conoïde hyperbolique.

Après les Sections Coniques l'Auteur traite de leurs applications ; il explique par exemple l'uſage qu'on peut faire de la parabole dans

le jet des bombes & l'excavation des mines. Il apprend à connoître la force de la poudre, & donne une formule, par le moyen de laquelle étant donnée la force de la poudre, la distance horisontale de l'objet, son élévation au-dessus de l'horison ou son abaissement au-dessous de l'horison, on trouve quel doit être l'angle d'élevation du mortier, pour que la bombe aille frapper un objet donné. Il fait voir l'usage de la parabole & de l'ellipse pour les porte-voix, les cornets acoustiques, les miroirs brûlants & les échos. Il apprend à calculer la solidité d'une voute en forme d'arcade, lorsque la Courbe génératrice est un cercle ou une ellipse. Il apprend aussi à trouver la solidité d'un dôme lorsque la Courbe génératrice est un cercle, une ellipse ou une parabole. Faisant ensuite l'application de l'ellipse & de l'hyperbole à la dioptrique, il donne les moyens d'avoir d'excellens verres brûlants, & des verres qui fassent paroître les objets éloignés comme s'ils étoient proches & réciproquement.

L'Auteur parle ensuite des Courbes en général. Après avoir expliqué succinctement mais clairement, ce que c'est que les Courbes algébriques & méchaniques, il donne les équations de plusieurs de ces lignes. Passant ensuite au calcul différentiel & intégral, il développe d'une manière très-élémentaire les principes & les usages les plus ordinaires de ces calculs. Il démontre par le calcul différentiel la formation du Binome de Newton. Il donne la formule des sous-tangentes des Courbes, & en fait l'application aux paraboles & aux hyperboles de tous les genres. Il apprend à trouver la sous-tangente des spirales de tous les genres, de la Logarithmique, de la Cycloïde. Il n'oublie pas la formule des sous-normales. Il donne une formule générale pour avoir le logarithme hyperbolique & la manière de passer du logarithme hyperbolique au logarithme tabulaire & réciproquement.

Dans la méthode de *Maximis & Minimis*, l'Auteur en fait l'application au cercle ordinaire & aux cercles des genres supérieurs; il apprend à couper une ligne en deux parties, telles que le produit de la puissance *m* de la premiere, par la puissance *n* de la seconde, soit le plus grand possible; à distinguer un *maximum* d'un *minimum* à connoître dans quel cas l'on n'a ni l'un ni l'autre. Il donne aussitôt après une formule générale pour trouver la quadrature des Courbes, & en fait l'application aux paraboles des genres quelconques, à l'hyperbole, au cercle & à la cycloïde. Il n'oublie pas d'enseigner comment il faut s'y prendre pour connoître la valeur de la constante qu'on ajoute aux intégrales. L'Auteur donne ensuite la formule de la réctification, dont il fait l'application à la parabole au cercle & à la cycloïde. La formule pour l'élément d'un solide formé par la révolution d'une Courbe autour de son axe, & il l'applique

Digitized by Google

à un conoïde parabolique d'un genre quelconque & à un conoïde hyperbolique. Il apprend à trouver la ſurface d'un ſolide de révolution ; par exemple du conoïde parabolique formé par la révolution de la parabole autour de ſon axe. Dans la méthode inverſe des tangentes on voit qu'avec cette méthode, on trouve l'équation de la Courbe par la connoiſſance de ſa ſous tangente, de ſa ſous-normale, de ſa ſurface, &c. L'Auteur réſout ſix Problêmes ſur cette matière. Nous allons les rapporter pour faire mieux ſentir la clarté & la préciſion qui regnent dans tout l'Ouvrage.

Problême. *Trouver la Courbe dont la ſous-tangente eſt* $=y$, la formule générale de la ſous-tangente étant $\frac{ydx}{dy}$, l'on fera $\frac{ydx}{dy}=y$, d'où l'on tire $ydx=ydy$, $dx=dy$, & $x=y$, équation de la cycloïde ; donc la Courbe demandée eſt une cycloïde.

*Trouver la Courbe dont la ſous-tangente ſoit* $\frac{2y^2}{a}$. L'on aura $\frac{ydx}{dy}=\frac{2y^2}{a}$, $aydx=2y^2dy$, $adx=2ydy$; $\int adx=\int 2ydy$, ou $ax=y^2$, équation à une parabole dont le paramètre $=a$.

*Quelle eſt la Courbe dont la ſous-normale eſt* $=a$. La formule de la ſous-normale eſt $\frac{ydy}{dx}$; donc $\frac{ydy}{dx}=a$, $ydy=adx$ (& intégrant) $\frac{y^2}{2}=ax$, $y^2=2ax$, équation à une parabole dont le paramètre $=2a=p$.

*Quelle eſt la Courbe génératrice du ſolide* $=\frac{acx^2}{4r}$. En différentiant l'on aura l'élément de ce ſolide $=\frac{acxdx}{2r}$ ; comparant cet élément avec l'élément général des ſolides l'on aura $\frac{acxdx}{2r}=\frac{cy^2dx}{2r}$ ou $ax=y$ ; donc la Courbe cherchée eſt une parabole dont le paramètre eſt $=a$.

Problême. *Quelle eſt la Courbe dont l'aire* $=ay$ ; l'élément de cette aire ſera $=ady$, comparant cet élément avec l'élément $ydx$, l'on a $ydx=ady$, $\frac{ydx}{dy}=a$, équation de la logarithmique ; donc la Courbe cherchée eſt une logarithmique dont la ſous tangente $=a$. Si l'on demandoit la Courbe dont l'aire eſt $=\frac{x^2}{3p}$, l'élément de cette aire ſeroit $\frac{2xdx}{3p}=ydx$; donc $\frac{2x}{p}=y$, $x^2=yp$, équation à la parabole par rapport à ſa convexité.

Appliquant enſuite le calcul différentiel & intégral à la méchanique ; il réſout les problêmes ſuivans.

Problême. *Etant donnés deux globes a & b qu'on ſuppoſe parfaitement élaſtiques, trouver un troiſiéme globe m par l'interpoſition duquel le globe a* communique au globe *b* la plus *grande viteſſe poſſible.* Il réſulte de la ſolution de ce Problême que le globe doit être moyen géométrique entre *a* & *b* ; de manière que ſi $a=8$, $b=2$, $m$ doit être $=4$. Il apprend auſſi à *trouver le tems de la deſcente d'un corps le long d'un arc de cycloïde.*



Digitized by Google

L'Auteur fait voir que les arcs de cycloïde, grands ou petits, ſont tous parcourus en tems égaux (on ſuppoſe le milieu ſans réſiſtance) & que le tems de la deſcente d'un corps le long d'un arc de cycloïde eſt au tems de la deſcente libre le long du diamètre du cercle générateur; comme la demi-circonférence d'un cercle eſt à ſon diamètre.

Tel eſt l'Ouvrage de M. l'Abbé Sauri, qui par la méthode, la préciſion, la clarté & le choix des matières l'emporte, ce ſemble, ſur tous les Livres qu'on a enſeignés ici dans les Ecoles de Philoſophie, & nous paroît mériter la préférence.

M. Sauri ſe propoſe, ainſi qu'il l'a annoncé dans la Préface, de donner au Public un Cours complet de Mathématiques, pures & mixtes, avec un Cours complet de Philoſophie; il y a tout lieu de penſer que ces Ouvrages ſeront favorablement reçus du Public.

## *OBSERVATIONS DU PASSAGE DE VÉNUS.*

Les Journaux & Manuſcrits d'Obſervations de feu M. l'Abbé Chappe furent dépoſés à l'Obſervatoire Royal le 7 Décembre 1770 entre les mains de M. Caſſini de Thury, par M. Pauli, Ingénieur-Géographe du Roi, qui avoit accompagné M. Chappe dans ſon voyage en Californie. M. Pauli a rapporté que l'Abbé Chappe voulut reſter au hameau de S. Joſeph à 18 lieues du Cap S. Lucas, malgré la maladie contagieuſe qui y regnoit déjà à ſon arrivée, parce que n'ayant plus que 8 jours pour ſe préparer à l'obſervation, il ne voulut pas courir les riſques de la manquer, comptant d'ailleurs ſur la force de ſon tempérament & ſur la bonne ſanté de ſes Compagnons de voyage. Huit jours après l'obſervation du paſſage de Vénus il tomba malade; on voit par ſes Journaux qu'il continua les obſervations néceſſaires pour déterminer la longitude de S. Joſeph juſqu'au 19 Juillet, malgré les accès d'une fièvre ardente, qui étoient ſuivis d'un abattement univerſel; enfin prêt à ſuccomber, il remit ſes Manuſcrits dans une caſſette à M. Pauli, en le chargeant de la remettre lui-même à l'Académie, & ſe conſolant de la mort par les fruits que l'on devoit retirer de ſon voyage. Cet Académicien mourut le premier Août 1769; l'Horloger & l'Interprète, l'un des deux Officiers Eſpagnols, les 12 Soldats de l'eſcorte, quatre Officiers qu'on y renvoya de Mexico, trois Domeſtiques, & environ cinquante Indiens qui compoſoient le Hameau de Saint Joſeph, moururent de la même maladie.

L'obſervation de M. l'Abbé Chappe eſt très-complette; M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences, en ayant fait le calcul, a trouvé le premier contact inté-

Digitized by Google

rieur de Vénus & du Soleil à midi 17 minutes 27 secondes; le second contact à 5 heures 54 minutes, 50 secondes trois dixièmes; la durée du passage étant de $5^h\ 37'\ 23'' \frac{3}{10}$. La latitude du lieu de $23^d\ 3'\ 37''$; enfin la parallaxe du Soleil qui en résulte est d'un peu plus de huit secondes & demie, & la distance à la terre d'environ trente-cinq millions de lieues, chacune de 2283 toises.

Cette détermination suppose qu'on prenne un milieu entre les observations de Cajanebourg & de Wardhus, dont l'une donne 8″ 36 & l'autre 8″ 80 pour la parallaxe moyenne, quand on les compare avec l'observation faite en Californie.

Le milieu 8″ 58 s'accorde exactement avec l'observation qui fut faite au Cap de Bonne-Espérance dans le passage de 1761. Quand on compare l'observation de Californie avec celle de la Baye d'Hudson, on trouve 8″ 54.

Comme la comparaison de l'observation de Wardhus avec les deux observations d'Amérique ne donne que 0″ 27 de différence, & que celle de Cajanebourg, d'ailleurs moins complette, donne 0″ 60 de différence, il semble que celle de Wardus mérite la préférence; en prenant le milieu entre les trois résultats de 8″ 54, 8″ 80 & 9″ 07 que donne l'observation de Wardhus avec celle de la Baye d'Hudson, on a 8″ 8 pour la parallaxe moyenne. Ce qui donne pour la distance du Soleil 33576600 lieues, chacune de 2283 toises.

Digitized by Google

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## ITALIE

### De Naples.

On craint depuis long-tems que le Véſuve ne faſſe quelque violente éruption. On écrivoit dès le 15 Octobre 1770 que tous les ſoirs on voyoit de Naples de la fumée, du feu, & des pierres embraſées qui étoient lancées en l'air quoiqu'à peu de hauteur. En montant ſur le haut du Veſuve on pouvoit enſuite deſcendre facilement dans ce gouffre juſqu'à ſoixante pieds de profondeur. Là on trouve deux ouvertures profondes, une au couchant, une au levant; la premiere jette une fumée conſidérable, & il en ſort de même de pluſieurs endroits de cette partie intérieure du Véſuve; la bouche qui eſt du côté de l'orient a déjà formé ſur ſes bords une petite montagne de trente pieds par les matières qu'elle ſouleve & qu'elle renverſe ſur ſes bords, mais le gouffre occupe toute la cîme de cette petite élevation, & il retombe encore beaucoup de parties embraſées dans l'intérieur du grand entonnoir. Le P. de la Torre qui a donné une hiſtoire intéreſſante du Véſuve, a toujours le courage de le viſiter dans ces différens états ſans être effrayé du danger, ni de l'exemple de Pline.

## RUSSIE.

### De Pétersbourg.

*Ad Auguſtiſſimam Ruſſiarum omnium Imperatricem Catharinam II. Alexiewnam expoſitio de tranſitu Veneris ante diſcum ſolis D. 23 Maii 1769. Juſſu illuſtriſſimi & excellentiſſimi Domini D. Comitis Wolodimeri ab Orlow, illuſtr. Academiæ Scientiarum Directoris ſuſcepta, ubi agitur de fine hujus obſervationis, 1° cognoſcendi veram parallaxin horizontalem ſolis, 2° determinandi veram diſtantiam ſolis à tellure, 3° cæterorum Planetarum & Cometarum ordinem & diſtantias, 4° de commodis inde natis pro Geographia, renautica, Phyſica, &c. Adductis ubique obſervationibus earumque calculis ac methodis ipſaque parallaxi hinc deducta. Auctore Chriſtiano* MAYER, *Seren. ac. Potentiſſ. Electoris Palatini Aſtronomo, in antiquiſſima Univerſitate Heildelbergenſi Profeſſore Matheſ. & Phyſ. Experiment. nec non Muſæi hiſt. na. Directoret. Soc. Reg. Anglic. Acad. nat. cur., & Inſtit. Bonon. Socio. Petropoli, Typis Academiæ Scientiarum* 1769. 355 pages *in*-4°.

Digitized by Google

Avec 7 planches en taille-douce ; & ſe trouve à Paris, chez Deſaint, rue du Foin.

Le Père Mayer Jéſuite, Aſtronome de l'Electeur Palatin, ayant été demandé par l'Académie de Pétersbourg pour obſerver le paſſage de Vénus en 1769, a cru devoir pour mieux remplir ſa miſſion, préſenter à l'Impératrice un Ouvrage ſur cet important phénomène. Mais afin de le rendre plus intelligible, il remonte en abrégé juſqu'à la naiſſance & aux premiers élémens de l'Aſtronomie ; il explique les ſyſtêmes de Copernic & de Tycho, les loix de Képler, & ſur-tout la théorie & les effets des parallaxes ; il traite enfin des paſſages de Mercure & de Vénus ſur le Soleil, & de l'effet des parallaxes en différens Pays de la terre, dont nous avons parlé fort au long en rendant compte du Mémoire de M. de la Lande ſur cette matière, (*chez Lattré, graveur, rue S. Jacques*).

Le Père Mayer rapporte diverſes obſervations du paſſage de 1769 qui étoient parvenues à l'Académie de Pétersbourg dans le tems où il a publié ſon Ouvrage ; mais celles d'Amérique les plus importantes de toutes, n'ont pu avoir place dans cet Ouvrage. L'influence de la parallaxe du Soleil ſur-tout le ſyſtême du monde, donne lieu au Père Mayer de parler même des Satellites de Jupiter & des Comètes, & il rapporte les obſervations qu'il eut occaſion de faire ſur celle qu'il apperçut le 16 Août 1769, mais que M. Meſſier avoit vue à Paris long-tems auparavant. Il rapporte les élémens calculés par M. Lexell ſous les yeux du célèbre M. Euler.

L'Auteur entre auſſi dans quelques détails ſur la loi générale de l'attraction, & même ſur la pluralité des mondes, ſur la méthode des longitudes en Mer, ſur les hauteurs du Baromètre, & il rapporte à cette occaſion, les obſervations qu'il a faites à Pétersbourg, comparées avec celles qu'on faiſoit en même-tems en Laponie.

L'Ouvrage eſt terminé par la comparaiſon de diverſes obſervations faites en Sibérie & en Laponie, qui donnent toutes $8''\frac{1}{2}$ ou $9''$ pour la parallaxe du Soleil. On a appris depuis ce tems-là que ſuivant les calcus faits par M. Lexell ſous les yeux de M. Euler, la plûpart des obſervations concourent à donner huit ſecondes trois quarts pour la parallaxe du Soleil dans les moyennes diſtances, ce qui s'accorde avec le réſultat que M. de la Lande a tiré des obſervations de M. l'Abbé Chappe, & qu'il a publié dans la Gazette de France dès le 14 Décembre 1770.

## HOLLANDE.

### D'AMSTERDAM.

*Eloge de Pierre Terrail, dit le Chevalier Bayard, ſans peur & ſans reproche, ſuivi de notes hiſtoriques morales & critiques ; par M. Coſſon, Profeſſeur en l'Univerſité de Paris, au Collége Mazarin.* A

Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J. Barbou, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins. 1770. Petit *in*-8°. 184 pages & les Préliminaires 7.

Cet éloge nous paroît digne du Héros auquel il eſt conſacré. L'Auteur eſt nourri de ſon ſujet, il a de la ſenſibité, il a du ſtyle. Il a eu un motif de plus que ſes concurrens pour célébrer Bayard, il eſt de Méziéres. « Né, dit-il, » dans des murs que Bayard à dé» fendus, je n'ai pu voir ſon élo» ge propoſé à l'émulation des » Orateurs, ſans ſonger à l'entre» prendre ». C'eſt aux Officiers Municipaux de la Ville de Méziéres qu'il dédie ſon Ouvrage, parce qu'ils ſont les repréſentans d'une Ville toujours reconnoiſſante pour ſon défenſeur. On célèbre encore tous les ans à Méziéres le jour de la Délivrance de la Ville; on y prononce l'éloge du Chevalier Bayard. Nous exhortons nos Lecteurs à voir dans les notes de M. de Belloy ſur ſa Tragédie de Gaſton & Bayard, celle qui concerne cet uſage.

Nous les exhortons auſſi à voir dans les notes dont M. Coſſon accompagne ſon éloge de Bayard, la Lettre que M. de Belloy a écrite au Corps-de-Ville de Méziéres, en lui envoyant ſa Tragédie de Bayard & la réponſe du Corps-de-Ville. Ces notes de M. Coſſon ne plairont pas moins que l'Eloge; elles ſont inſtructives, curieuſes & intéreſſantes.

Tous les Gens de Lettres doivent beaucoup d'eſtime & de reconnoiſſance à la politeſſe obligeante avec laquelle il s'empreſſe de les louer & de faire valoir leurs Ouvrages; il applaudit à ſes rivaux même avec une franchiſe généreuſe qui annonce une ame noble & fort au-deſſus de l'envie. Il ne paroît point connoître ce triſte ſentiment, & il a dequoi l'exciter.

## SUISSE.

### De Geneve.

*La Thériacade ou l'Orviétan de Léodon, la Diabotanogamie, ou les Noces de Diabotanus, Poëme héroi-Comique en deux Parties.* A Genève, & ſe trouve à Paris, chez Merlin, Libraire, au bas de la rue de la Harpe, à S. Joſeph, 1769. 2 Vol. *in*-12. l'un de 343 pages & la Préface 76. l'autre de 490.

Le ridicule affecté de ce titre frivole ne ſeroit pas pour nous une raiſon de négliger cet Ouvrage. On ſait que pluſieurs monumens du Génie ſe ſont cachés ſous une pareille enveloppe; & ſi le Lutrin ou la *Secchia Rapita* paroiſſoient aujourd'hui, nous nous empreſſerions d'en entretenir nos Lecteurs; mais le Comique dont on s'eſt piqué dans ce prétendu Poëme, eſt ſi chargé, qu'il ceſſe d'être de notre compétence. On y trouvera de l'imagination, de la gaîté, de bonnes plaiſanteries, de la Poëſie même & une ſorte d'intérêt; les notes dont les divers chants ſont accompagnés, annoncent des connoiſ-

ſances

ſances dans l'Auteur; la Préface a un côté Philoſophique qui n'échappera point aux Lecteurs, c'eſt une parodie aſſez gaie de tant de Préfaces, qui ne ſont rien moins qu'*humbles, & où l'Auteur, bien loin d'être à genoux & de demander grace*, trouve toujours le moyen de dire en ſubſtance : « *Les autres ne ſavent ce qu'ils diſent, il n'y a que moi qui ai toujours raiſon* ». Cette Préface où l'Auteur ne plaiſante pas toujours, contient d'ailleurs une Analyſe de preſque tous les Poëmes Epiques, ſur-tout des Poëmes plaiſans, & en particulier du *Morgante* du Pulci & de la *Secchia Rapita* du Taſſoni. L'Auteur y raiſonne comme par diſtraction & preſque ſans s'en appercevoir, & il ne perd rien à raiſonner. Enfin cet Ouvrage dans ſa totalité prouve au moins que l'Auteur eſt capable de beaucoup mieux faire.

## FRANCE.

### De Dijon.

*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique Civile & Littéraire de Bourgogne, depuis l'établiſſement des Bourguignons dans les Gaules juſqu'à l'année* 1772. *Par M. Mille.* Tom. I. A Dijon, chez Cauſſe; & ſe vend à Paris chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, *in* 8°.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage que nous n'avons encore pu que parcourir légèrement, & qui nous a paru mériter d'être connu. Le ſecond Volume eſt ſous preſſe, les autres ſuivront de près.

*Sujet des Prix de l'Académie des Sciences, Arts & Belles Lettres de Dijon, pour les années* 1772 & 1775.

L'Académie propoſe pour le Prix de 1772 :

*L'Eloge de Jacques-Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux.*

Elle demande pour celui qui ſera diſtribué en 1775, qu'on faſſe connoître :

*Quels ſont les avantages que les mœurs ont retirés des Exercices & des Jeux publics, chez les différens Peuples & dans les différens tems où ils ont été en uſage?*

Comme cette queſtion ouvre un champ fort vaſte aux recherches des Sçavans, l'Académie a cru devoir l'annoncer dès à-préſent; & pour en faciliter le développement, elle avertit qu'on ſera libre de donner aux Mémoires l'étendue qui paroîtra néceſſaire, mais ſans abuſer de cette liberté.

Cette Compagnie eſpère qu'en conſidérant les Exercices & les Jeux publics du côté moral & politique, les Auteurs feront ſentir juſqu'à quel point on doit regretter de les avoir abandonnés.

Tous les Sçavans, à l'exception des Académiciens, réſidens, ſeront admis au concours. Ils ne ſe feront connoître ni directement, ni indirectement; ils inſcriront ſeulement



Digitized by Google

leurs noms dans un billet cacheté, & ils adreſſeront leurs Ouvrages francs de port, à M. Maret, Docteur en Médecine, Secrétaire perpétuel, qui les recevra juſqu'au premier Avril inclusivement, des années pour leſquelles ces différens Prix ſeront propoſés.

*Le Prix fondé par M. le Marquis du Terrail & par Madame Cruſſol d'Uzès de Montauſier, ſon épouſe, conſiſte en une Médaille d'or de la valeur de 300 livres, portant, d'un côté, l'empreinte des Armes & du Nom de M. Pouſſier, Fondateur de l'Académie; & de l'autre, la Deviſe de cette Société littéraire.*

La Médaille du Prix, ſuivant le titre de fondation, devroit être de 400 livres; mais le paiement du droit d'amortiſſement ayant abſorbé une partie des fonds, il a été réſolu, du conſentement du Fondateur, de la réduire, pendant neuf ans, à la valeur de 300 livres, & cette réduction aura lieu, dès cette année, pour le Prix qui doit être diſtribué au mois d'Août prochain.

## D'ANGERS.

*Manuel utile & curieux ſur la meſure du tems, contenant des méthodes très faciles pour pouvoir ſoi-même 1° régler parfaitement les montres & les pendules, & les entretenir en cet état. 2°. Trouver avec préciſion l'heure du Soleil ſur un cadran ordinaire au clair de la Lune. 3°. Conſtruire un cadran horizontal très-juſte, & l'orienter parfaitement; vérifier les anciens & ſçavoir de combien ils avancent ou retardent. 4°. Apprendre ſeul très promptement à battre la meſure, avec toute la préciſion poſſible dans l'exécution de la Muſique vocale & inſtrumentale. Par M. Gabory.* A Angers, chez Pariſot, Libraire, à la Minerve; & ſe trouve à Paris, chez Guillyn, Libraire, Quai des Auguſtins 1770. Avec Approbation & Permiſſion. 152 pages *in* 12.

Cet abrégé qui pourra ſuffire à bien des curieux, contient en effet toutes les Notions dont on a beſoin pour faire uſage des pendules & des cadrans dans la Société. Il y a long-tems que les Muſiciens ont propoſé de ſe ſervir du pendule pour régler la meſure. M. Gabory avoit eu cette idée en 1739, & depuis ce tems là, il l'a trouvée dans le Mercure de 1733. En employant cet uſage, dit-il, on ne verroit pas tant d'altercations entre les Muſiciens même habiles au ſujet de quantité de pièces, chacun en voulant régler le mouvement ſuivant ſon goût ou ſon caprice. Cela vient ſans doute de ce que les termes Italiens que les Compoſiteurs ont coutume de mettre au haut de chaque pièce de Muſique, tels que ceux-ci, *Adagio*, *Largo*, *Largetto*, *Allegro*, *Preſto*, *Preſtiſſimo*, &c. pour en indiquer le mouvement, ne ſignifient rien que de vague & d'incertain, & ne donnent qu'une idée approchée, que chacun interprête différemment; au lieu que des chiffres mis au haut de la pièce, en détermine-

Digitized by Google

roient phyſiquement le mouvement & en ôteroient tout l'arbitraire. On peut objecter à cette méthode que le goût eſt le véritable Maître que l'on doit ſuivre : la meſure doit changer continuellement ſuivant le caractère des airs, & ſouvent même dans le cours d'un ſeul air, celui qui ſeroit obligé de ſe régler ſur un pendule ne comprendroit jamais la meſure & la ſuivroit rarement. En Italie, comme l'obſerve M. Rouſſeau, on ne bat point la meſure à l'Opéra, & on la ſuit. Il faut convenir pourtant que cette méthode pourra être de quelque ſecours à ceux qui commencent à étudier la Muſique.

## De Paris.

*Hiſtoire du règne de l'Empereur Charles-Quint, précédée d'un tableau des progrès de la Société en Europe, relativement aux loix & aux mœurs, depuis la deſtruction de l'Empire Romain, juſqu'au commencement du ſeizième ſiècle. Par M. Robertson, Docteur en Théologie, Principal de l'Univerſité d'Edimbourg & Hiſtoriographe de S. Majeſté Britannique.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais; Piſſot, Quai Conti; Deſaint, rue du Foin; Panckoucke, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou, 1771. 2 Vol. *in*-4°. ou 6 Vol. *in* 12.

Cette hiſtoire eſt célèbre par le nom du Monarque & par celui de l'Hiſtorien, dont nous avons déjà une hiſtoire d'Ecoſſe, traduite en notre Langue. Le Traducteur déclare qu'il n'a pas prétendu à l'élégance de ſtyle que les Anglois admirent dans l'original, mais on y trouvera le caractère de ſageſſe & de droiture, d'impartialité & d'humanité qui diſtingue particuliérement le génie de cet Auteur. En parlant de la réformation, il en parle comme un Proteſtant, il cenſure avec amertume les vices du Clergé Romain & les abus que l'ignorance & la ſuperſtition avoient introduits dans l'Egliſe Catholique. Cependant c'eſt peut être encore le plus moderé de tous les Ecrivains Proteſtans; il montre d'ailleurs en général beaucoup de reſpect pour la Religion. Cette Hiſtoire eſt dédiée au Roi d'Angleterre, l'Auteur obſerve, dans l'Epître, que les calamités dont l'ambition de Charles-Quint fut ſuivie, font ſentir aux Anglois le bonheur d'avoir un Prince pacifique.

*Manuel des Champs, ou Recueil choiſi, inſtructif & amuſant de tout ce qui eſt le plus néceſſaire & le plus utile, pour vivre à la Campagne avec aiſance & agrément.* Troiſième Edition, revue & corrigée exactement. Prix relié 3 livres, 1 Vol. *in*-12 de 580 pages, & les Préliminaires 24.

*Economie Ruſtique, ou Notions ſimples & faciles ſur la Botanique, la Médecine, la Pharmacie, la Cuiſine & l'Office; ſur la Juriſprudence Rurale; ſur le calcul, la Géométrie-pratique, l'Arpentage, la Conſtruction & le toiſé des bâti-*



Digitized by Google

*mens, &c, avec les prix des différens matériaux & de la main-d'œuvre, pour être à l'abri des tromperies des Ouvriers. Ouvrage néceſſaire ſur-tout aux perſonnes qui vivent à la Campagne.* Prix relié 3 liv. 1 Vol. *in*-12 de 560 pages & les Préliminaires, 23. A Paris, aux dépens de Lottin le jeune, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi.

*Les Obſervations ſur le Jardinage*, par Bradley; *le Spectacle de la Nature*, par M. Pluche; *la Théorie & la Pratique du Jardinage*, &c. Par M. d'Argenville; *le Traité de la culture des Fleurs ou l'Almanach du Jardinage*, par M. de Grace; *l'Ecole du Jardin Potager & la culture des Pêchers*, par M. de Combes; *les Elémens d'Agriculture*, par M. du Hamel; *le Manuel d'Agriculture*, & *le Traité des Prairies artificielles*, par M. de la Salle de l'Etang; *l'Inſtruction ſur la manière d'élever & de perfectionner les Bêtes à laine*, par M. Haſtfer; *les Mémoires ſur l'Education des Vers à Soie*, par M. l'Abbé Boiſſier de Sauvages, ont fourni les principaux matériaux de cet Ouvrage, qui a depuis été corrigé d'Edition en Edition d'après toutes les Critiques qui ont paru juſtes, ſur-tout d'après celles de l'Auteur de l'*Année Champêtre*. Le Manuel des Champs, à qui ſon utilité manifeſte a déjà procuré trois Editions, doit ſa naiſſance à M. de Chanvallon, Prêtre de l'Ordre de Malthe, mort dans le courant de l'année 1765. Il a voulu faire & il a fait un Livre néceſſaire à tous les habitans de la Campagne, ſuffiſant pour la plûpart, & à portée de preſque tous pour le prix. Cet Ouvrage, dans l'état ſur-tout où l'ont mis les ſoins des nouveaux Editeurs, doit être conſidéré comme l'extrait & le réſultat de tout ce qui s'eſt fait de meilleur ſur chaque partie de l'Agriculture & de l'Economie.

Mais il reſtoit quelques objets qu'il a paru néceſſaire de traiter pour ne laiſſer rien à deſirer aux habitans de la Campagne. Ce ſont ces objets qu'on a raſſemblés ſous le titre d'Economie Ruſtique, & qui dans cette troiſième Edition forment la ſuite & le ſecond Volume du Manuel des Champs. Il eſt diviſé en trois Livres. Le premier eſt relatif à la ſanté. Il traite 1°. de la Botanique. 2°. Des Maladies de la Campagne; 3°. de la Pharmacie. 4°. De la Cuiſine & de l'Office. Le ſecond Livre eſt une Juriſprudence Rurale, diviſée auſſi en Sections, dont la premiere apprend à conduire une affaire civile; la ſeconde une affaire criminelle; la troiſième une affaire Conſulaire; la 4ᵉ traite des Dîmes; la 5ᵉ des ſervitudes. La 6ᵉ des Eaux & Forêts, Chaſſes, Pêches & Bois; la 7ᵉ eſt un Dictionnaire de Juriſprudence. Le troiſième Livre enfin donne des notions ſur le calcul, la Géométrie-pratique, l'Arpentage, la Conſtruction & le Toiſé des Bâtimens. Chacun de ces trois Livres a été fait par un homme du Métier. Chaque

Digitized by Google

Auteur a traité les matières qui lui étoient connues. Peu d'Ouvrages renferment autant de Notions exactes & utiles que ces deux Volumes.

On trouve chez le même Libraire un autre Livre qui a un rapport marqué avec ceux dont nous venons de parler. En voici le titre :

*Dictionnaire Domeſtique portatif, contenant toutes les connoiſſances relatives à l'Economie Domeſtique & Rurale, où l'on détaille les différentes branches de l'Agriculture, la manière de ſoigner les chevaux, celle de nourrir & de conſerver toute ſorte de Beſtiaux, celle d'élever les Abeilles, les vers à ſoie ; & dans lequel on trouve les inſtructions néceſſaires ſur la Chaſſe, la Pêche, les Arts, le Commerce, la Procédure, l'Office, la Cuiſine, &c. Ouvrage également utile à ceux qui vivent de leurs rentes, ou qui ont des terres, comme aux Fermiers, aux Jardiniers, aux Commerçans & aux Artiſtes.* Derniere Edition, revue & corrigée. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 gros Vol. *in*-12. d'environ 600 pages chacun.

Ce Livre vient du fond de Vincent. On lit au commencement du premier Volume cet avertiſſement du Libraire ſur cette nouvelle Edition.

» Les Eloges d'un Livre par ſon » Libraire ſont communement ſuſ» pects : nous ne craignons cepen» dant pas d'avancer que la préſente » Edition, ſans avoir d'augmen» tations conſidérables, eſt de beau» coup ſupérieure à la précédente » par les corrections répandues » dans les trois Volumes. Les per» ſonnes qui voudront faire la » comparaiſon de la dernière avec » celle-ci, pourront s'en convain» cre aiſément. Elles verront que » l'on n'a fait qu'en augmenter » l'exactitude, & contribuer à la » perfection d'un des Livres les » plus utiles à la Société ».

*Les Bains de Diane, ou le triomphe de l'Amour. Poëme. Par M. Desf***.* A Paris, chez J. P. Coſtard, rue S. Jean de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1770. Petit *in*-8°. 123 pages.

Ce Poëme eſt orné d'Eſtampes dont le deſſein eſt de Marillier, & lui fait honneur.

*Le Spectateur François, Tom. I.* Les Auteurs de cet Ouvrage annoncent qu'ils fourniront 15 Cahiers par an, au lieu de 12. qui avoient été annoncés.

*La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, ou Lettres ſur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux. Contenant des obſervations intéreſſantes ſur l'Hiſtoire Naturelle, les mœurs & le caractère des animaux, ſur la Minéralogie, la Botanique, &c. & un détail de leurs différens uſages dans l'Economie Domeſtique & Rurale. Ouvrage Périodique.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-12. Premier & ſecond Cahier,

Digitized by Google

de 72. pages chacun. Il en paroîtra un Cahier tous les dix jours.

*Traité des maladies des femmes en couche, avec la méthode de les guérir ; fait par ordre du Miniſtère. Par M. Raulin, Docteur en Médecine, Conſeiller, Médecin ordinaire du Roi, Cenſeur Royal, de la Société Royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, de Rouen, & de celle des Arcades de Rome.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume *in*-12. de 368 pages.

*Les vrais principes des vapeurs, ou nouveau Traité des maladies des nerfs, dans lequel on développe les vrais principes des vapeurs & les moyens de guérir les maladies nerveuſes. Par M. Preſſavim, Membre du Collége Royal de Chirurgie de Lyon ; & Démonſtrateur en matière Medico-Chirurgicale, Gradué de l'Univerſité de Paris, &c.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Volume *in*-12. de 351 pages, non compris un Diſcours ſur les vrais principes de l'animalité qui ſert d'introduction.

*Eſſai ſur la petite Guerre, ou méthode de diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cens hommes de troupes légères, dont ſeize cens d'Infanterie & neuf cens de Cavalerie. Par M. le Comte de la Roche, ancien Colonel de Dragons.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-12. L'un de 312 pages, & les Préliminaires 6 ; l'autre de 212, & les Préliminaires 6 auſſi.

Le même Ouvrage ſe trouve chez Piſſot, à la deſcente du Pont-neuf, Quai de Conti, la Veuve Ducheſne rue S. Jacques ; Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe ; Coſtard, rue S. Jean-de Beauvais, à Paris ; Fournier, à Verſailles, & à Paris encore, chez les Libraires des Thuilleries, du Luxembourg, du Palais Royal & de l'Hôtel Soubize.

*Traité de l'Apoplexie, Paralyſie, & autres affections ſoporeuſes développées par l'expérience, auquel on a joint deux Diſcours Latins ſur le premier Aphoriſme d'Hippocrate, & ſur le vingt-troiſième de la ſeconde Section du même Auteur. Par feu M. Marquet, Doyen des Médecins de Nanci.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. 1 Vol. *in*-12. de 215 pages.

*Dictionnaire portatif de Chirurgie, ou Tome troiſième du Dictionnaire de Santé ; contenant toutes les connoiſſances, tant théoriques que pratiques de la Chirurgie ; le détail & les uſages des meilleurs inſtrumens, avec la figure des plus uſités ; le Manuel des Opérations Chirurgicales ; à l'uſage non-ſeulement des Etudians en Chirurgie, mais même des perſonnes charitables de Province, qui voudront être*

Digitized by Google

*utiles aux Pauvres ; le tout traité d'après les préceptes des plus grands Maîtres, & les Ouvrages modernes les plus eſtimés. Par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, Adjoint au Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel de Ville, Profeſſeur en Anatomie & en Chirurgie à l'Ecole pratique, &c.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. format d'Hollande de 744 pages.

*Eſſai ſur de nouvelles découvertes, intéreſſantes pour les Arts, l'Agriculture & le Commerce ; par M. la Rouviere, Bonnetier ordinaire du Roi, & de toute la famille Royale.* A Liége, & ſe trouve à Paris, chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnaſſe Italien 1770. 128 pages *in*-12. avec une planche repréſentant une nouvelle machine pour le tirage des ſoies.

Ce petit Ouvrage contient quatre parties. La premiere traite des Meuriers & de la façon de les cultiver. La ſeconde comprend l'éducation & le gouvernement des vers à ſoie. La troiſième indique la maniére de tirer la ſoie des cocons & la deſcription de différentes machines inventées pour le tirage de la ſoie. La quatrième a pour objet l'Apocin, plante remarquable par aigrettes, qu'on emploie pour différentes étoffes, & qui ſuivant l'Auteur, ne céde en rien pour la beauté & bonté à celles qu'on fait avec de la ſoie:

Le tour fait pour le tirage des ſoies, que l'Auteur préſenta à l'Académie en 1744 fut approuvé par l'Académie & par l'Inſpecteur des Manufactures du Languedoc. Les rapports ſont inſérés dans cet Ouvrage de même que pluſieurs autres atteſtations.

M. la Rouviere eut un Privilége en 1757 pour l'uſage qu'on peut faire de l'Apocin, il travailla en préſence de M. l'Abbé Nolet & de M. Fougeroux en 1760 ; mais il leur fit un ſecret des moyens qu'il employoit, & comme ils ne ſont point dans cet Ouvrage, on ne peut regarder ce que l'Auteur en dit que comme l'annonce du Marchand : les Sçavans ſont accoutumés à trouver plus de zèle & plus d'ouverture parmi leurs véritables Confréres.

*Eſſai Philoſophique ſur le Méchaniſme de l'Univers ; par J.P. Lanſac.* A Paris, chez Charles-Antoine Jombert, Libraire du Roi, rue Dauphine 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 172 pages *in* 12.

Les Syſtêmes de Deſcartes & de Newton ſont, ſans contredit, des chef-d'œuvres de l'eſprit-humain : néanmoins s'il eſt vrai, dit M. Lanſac, que le plein abſolu dût gêner les reſſorts de la nature, & que l'édifice de l'Univers ne pût ſe ſoutenir dans une eſpace vide ; ſi le mouvement de tranſport n'eſt pas poſſible dans le plein ; & ſi l'on ne peut pas

Digitized by Google

croire que ces corps inveſtis du vide, puiſſent tendre les uns vers les autres, en vertu d'une force purement intrinſèque à ces corps, l'on devroit prendre un milieu entre ces deux grands hommes, & dire qu'il y a de la matière & de petits eſpaces vuides entre ſes parties.

Tel eſt le projet de l'Auteur, qui après avoir dit que M. de la Periere a donné un Ouvrage plein d'eſprit en imaginant un mouvement vibratoire, ajoute qu'il s'eſt attaché à cette eſpèce de mouvement, jugeant que ceux à qui l'attraction ou les tourbillons ne plairoient point pourroient ſe contenter des nouvelles explications. Ils les applique au mouvement du cœur dans les animaux, à l'explication du reſſort, des réfractions, de l'Electricité, & aux ſyſtêmes planétaires. Suivant lui une Planète tend au centre du Soleil, parce que les coups qu'elle reçoit par la chûte fréquente de la colonne du fluide ſuperieur, étant plus puiſſans que ceux qu'elle reçoit de la part de la colonne du fluide inférieur, elle eſt obligée de s'en approcher avec l'excès de la première force. Ce que nous avons dit du Livre de M. de la Perriere peut s'appliquer à celui-ci.

*Obſervations hiſtoriques & critiques ſur les erreurs des Peintres, Sculpteurs & Deſſinateurs, dans la repréſentation des ſujets tirés de l'Hiſtoire Sainte, ou les Peintures Sacrées, conſidérées relativement aux Dogmes, aux faits & au coſtume, avec tous les éclairciſſemens néceſſaires pour les rendre exacts, & les augmenter d'un grand nombre de ſujets qui n'ont jamais été traités.* A Paris, chez Debure Père, Quai des Auguſtins, à S. Paul. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in* 12. Le premier de 396; le ſecond de 432 pages. Prix 6 liv. relié.

*Gallia Chriſtiana, in Provincias Eccleſiaſticas diſtributa; in qua ſeries & hiſtoria Archiepiſcoporum, Epiſcoporum & Abbatum regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Eccleſiarum ad noſtra tempora deducitur, & probatur ex authenticis inſtrumentis ad calcem appoſitis. Operâ & ſtudio Monachorum Congregationis S. Mauri Ordinis S. Benedicti. Ubi de Provinciis Senonenſi & Tarentaſienſi agitur. Pariſiis, ex Typographiâ Regiâ* 1770. *Tomus duodecimus*, 1 Vol. *in fol.* de 1396 pages, non compris une Table 106 pages.

*Dictionnaire d'Architecture, civile, militaire & navale, antique ancienne & moderne, & de tous les Arts & Métiers qui en dépendent; dont tous les termes ſont exprimés, en François, Latin, Italien, Eſpagnol, Anglois, & Allemand; enrichi de cent une planches, de figures en taille douce, pour en faciliter l'intelligence, auquel on a joint une notice des Architectes, Ingénieurs, Peintres, Sculpteurs, Graveurs, & autres Artiſtes les plus célébres, dont on rapporte les principaux Ouvrages. Par M. C. F. Roland le*

Digitized by Google

*le Virloys, ci-devant Architecte du Roi de Pruſſe, & depuis de l'Impératrice Reine.* 3 Volumes *in* 4°. A Paris, chez les Libraires aſſociés, 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. Le premier Volume de 648; le ſecond de 669; le troiſième de 450 pages.

*Almanach des Centenaires; ou durée de la vie humaine juſqu'à cent ans, & au-delà, démontrée par des exemples ſans nombre, tant anciens que modernes. Tome dixième, contenant* 1° *des remarques ſur le Calendrier;* 2° *le Calendrier de l'année* 1771; 3°. *la ſuite des Centenaires;* 4° *la Gazette Centenaire, c'eſt-à-dire de* 1771; 5° *la Table générale des Centenaires, cités dans les neuf premiers Volumes.*

*Hominis officium eſt perennem potius vitam, quàm perennem memoriam quærere, non ſcribendo, aut pugnando, vel Philoſophando, ſed piè, ſanctè, religioſeque vivendo.* Sulp. Sev. in prœm. vit. S. Mart.

A Paris, chez Auguſtin-Martin Lottin l'aîné, Libraire & Imprimeur de Monſeigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, près de S. Yves, & au Livre d'or. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, un Volume de 72. p.

*De ſuppoſititiis militaribus ſtipendiis Benedicti* ODESCALCHI, *Patricii Comenſis, qui Pontifex Maximus anno* CIↃ. IↃ. LXXVI. *Innocentii XI prænomine fuit renunciatus, auctore I. C. C. Antonio Joſeph Comite à Turre Rezzonici anno vulgaris æræ* CIↃ.IↃ.CC.XLII. *excudebat Auguſtinus Oizalus Superiorum facultate,* 132 pages *in-folio*; & ſe trouve à Paris chez Deſaint, Libraire, rue du Foin.

Nous rappellons ici cet Ouvrage de M. le Comte Rezzonico qui étoit peu connu en France, & qui nous eſt parvenu en même tems que ſes Commentaires ſur Pline, Cette Diſſertation eſt contenue dans un Diſcours que M. le Comte Rezzonico lut à Come ſa Patrie en 1742, à l'occaſion de l'établiſſement d'une Académie érigée dans cette Ville, & qui en mémoire du Pape Innocent XI fut appellée *Academia Innocentiana.* Le principal objet de cette Académie étoit de célébrer les actions d'Innocent XI. & comme tous ceux qui avoient écrit ſa vie ont dit qu'il avoit ſervi dans l'état militaire, & qu'il avoit été bleſſé en Flandre d'un coup de fuſil, M. le Comte Rezzonico entreprend de prouver que c'eſt une erreur. Il cite d'abord un grand nombre d'Auteurs qui en ont réellement parlé, tels que Moreri, Bayle & pluſieurs autres Ecrivains célèbres: pour prouver enſuite ſon ſentiment, il examine par ordre Chronologique toutes les guerres qui ont été faites dans ce tems-là, & dans leſquelles on a pû ſuppoſer qu'Innocent XI avoit ſervi, il le ſuit pas-à pas dans tous les exercices de ſa jeuneſſe, & il en remplit tous les intervalles de manière à ne laiſſer aucun vide que l'on puiſſe remplir par la profeſſion des armes. Un grand nombre de

Manuſcrits qu'il a conſultés lui ont fourni des preuves qu'on auroit trouvé difficilement dans des Ouvrages imprimés ; l'Auteur refute ceux qui ont prétendu qu'Innocent XI haiſſoit la Nation Françoiſe depuis un affront qu'il avoit reçu d'un François à la guerre. Il convient qu'Innocent XI avoit été bleſſé dans ſa jeuneſſe par un outil de Jardinier, & qu'enſuite les maladies de ſa vieilleſſe lui occaſionnerent des cautères aux bras ; tout cela a pu donner lieu à la perſuaſion générale que M. le Comte Rezzonico a tâché de diſſiper.

L'Auteur annonce de plus grands détails ſur la vie d'Innocent XI, & ſur ſa famille à laquelle la famille Rezzonico eſt alliée. Il y a des Auteurs qui font deſcendre les Odeſcalchi de Hubert, l'un des douze Pairs du Royaume qui accompagna Charlemagne dans ſa guerre contre Didier ; mais le Comte Rezzonico ſe contente de dire que vers l'an mille cette maiſon étoit une des plus illuſtres de l'Italie, & il rappelle en abrégé les perſonnages remarquables qu'elle a produits.

Une Lettre du célèbre Saſſi Garde de la Bibliothèque Ambroſienne de Milan que M. le Comte Rezzonico a fait imprimer, prouve que ce Sçavant étoit tout-à-fait du même avis. Ce Volume finit par 65 pages de Poëſies Latines ou Italiennes, à la louange d'Innocent XI. relativement à ſes vertus ou à ſes actions principales. Les Citoyens de Come ne pouvoient rien faire de plus pour la gloire d'un Souverain Pontife qui a fait lui-même tant d'honneur à ſa Patrie.

*Ob minorem fortiſſimamque Balearium à Gallis expugnatam, Muſarum Epinicia. Acceſſerunt Arcis Philippeæ generalis oppugnatio, ejuſque dedendæ pactu Italico, atque Latino idiomate exarata corollarium ad hina L. Licinii Glauci, utriuſque inſulæ Prolegati & Severi Equitum Romanorum Elogia illuſtranda : Parerga quibus carminum, notarum, & argumentorum rationes firmantur Auctore Antonio Joſeph Comite à* TURRE REZZONICI, *Patricio & J. C. C. Novocomenſe, in Parmenſi Legione Tribuno militum ; Equite Ordinis Sancti Jacobi & Philippi, Sereniſſimi Regiique Hiſpaniarum Infantis, &c, &c, &c. Honorario Cosmeta. Parmæ excudebat Franciſcus Borſius*, 1757. 96 pages *in-folio*. Et ſe trouve chez Deſaint, Libraire, rue du Foin.

Ce Poëme ſur la priſe de Port-Mahon fut compoſé par M. le Comte Rezzonico, peu après la conquête de cette Iſle par les troupes du Roi. Mais nous étant parvenu en même-tems que ſon grand Ouvrage ſur Pline, nous avons cru devoir le rappeller ici. On y trouve la relation du ſiége de Port-Mahon en Italien & en Latin, le plan du fort, & indépendamment du Poëme qui contient 536 vers, il y a un grand nombre de notes hiſtoriques dont les unes ſe rapportent au ſiége, les autres à l'hiſtoire, &

Digitized by Google

d'autres à la Cour de Parme où le Comte Rezzonico occupe un rang distingué. A la suite de ce Poëme on trouve une addition qui contient l'explication d'un monument antique de l'an 66 sur les *Seviri* de la Cavalerie ancienne, dont il avoit à parler dans la vie de Pline, & sur lesquels la plupart des Antiquaires s'étoient trompés.

On trouve à la fin de l'Ouvrage une table de comparaison entre plusieurs vers de Virgile & les vers où l'Auteur s'est servi quelquefois des mêmes mots; en répondant ainsi à l'accusation de Plagiat, M. le Comte Rezzonico a fait voir combien il étoit familier avec le style & les expressions de Virgile, & combien il étoit capable de l'imiter dans le style héroïque.

*Traité des Bêtes à Laines, ou méthode d'élever & de gouverner les troupeaux, aux champs, & à la Bergerie; Ouvrage pratique, suivi du dénombrement & de la description des principales espèces de bêtes à laine dont on fait commerce en France; avec un état des différentes qualités de laines, & les usages auxquels elles servent dans les Manufactures; par M.* CARLIER 2 Volumes *in* 4°. De l'Imprimerie de Louis Bertrand, à Compiègne, & se vend à Paris, chez Vallat la Chapelle, Libraire, au Palais, sur le perron de la Sainte Chapelle, au Château de Champlatreux. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Le premier Vol. contient 450 pages, & le second 441.

Nous donnerons dans peu l'extrait de cet important Traité, composé par ordre de M. Bertin, Ministre d'Etat, & par les soins de M. Parent, si connu par son zèle pour le bien public, & à qui nous devrons bientôt encore la description de la Mouture Œconomique des grains à laquelle travaille M. Beguillet à Dijon.

*Dictionnaire Universel, François & Latin, vulgairement appellé Dictionnaire de Trévoux, contenant la signification & la Définition des mots de l'une & de l'autre Langue, avec leurs différens usages; les termes propres de chaque Etat, & de chaque Profession: La Description de toutes les choses naturelles & artificielles; leurs figures, leurs espèces, leurs propriétés: L'Explication de tout ce que renferment les Sciences & les Arts, soit Libéraux, soit Méchaniques, &c. Avec des remarques d'érudition & de critique; le tout tiré des plus excellens Auteurs, des meilleurs Lexicographes, Etymologistes & Glossaires qui ont paru jusqu'ici en différentes Langues.* Nouvelle Edition, corrigée & considérablement augmentée: en huit Volumes *in folio.* Proposé par Souscription. A Paris, par la Compagnie des Libraires Associés. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

*Noms des Libraires Associés.*

Valleyre Père, rue S. Severin. Gineau, rue S. Severin. Bailly, Quai des Augustins. Debure, fils jeune, Quai des Augustins. D'Houry,



Digitized by Google

rue de la Vieille-Bouclerie. Veuve Savoye, rue S. Jacques. Deſprez, rue S. Jacques. De Hanſy jeune, rue S. Jacques. Durand, rue S. Jacques. Deſventes de la Doué, rue S. Jacques. Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Deſaint, rue du Foin. Lambert, rue de la Harpe, près S. Côme. Delalain, rue de la Comédie Françoiſe.

*On ſouſcrira chez les Libraires des principales Villes du Royaume.*

Le Dictionnaire de Trévoux, ainſi nommé de la ville où fut imprimée la première Edition de cet Ouvrage, parut d'abord en trois Volumes *in folio*, ſous le titre de *Dictionnaire Univerſel*, qu'il a conſervé, parce qu'il étoit en effet, dès-lors, le plus ample & le plus complet des Dictionnaires de la Langue.

Il en eſt en général des grands Dictionnaires, comme de ces vaſtes Edifices qui n'ont jamais été l'Ouvrage d'une ſeule génération, mais d'une longue ſucceſſion d'Architectes. Celui de Trévoux, formé ſur le Plan le plus étendu, ne pouvoit de même être que l'Ouvrage du tems. Il s'eſt donc accru ſucceſſivement, comme le Moréri, comme le Tréſor de Robert Etienne; mais à chaque Edition il s'eſt tellement enrichi, qu'il eſt devenu proprement le Dictionnaire National, puiſque cinq Editions conſécutives & nombreuſes ont à peine ſuffi pour les beſoins du Public. Il s'en falloit pourtant beaucoup que la dernière Edition en ſept Volumes *in folio*, n'y eût laiſſé rien à déſirer, ſoit pour le complément de l'Ouvrage, ſoit même pour l'exactitude. Comme tous les Dictionnaires, ſans exception, ſont preſque néceſſairement défectueux ou fautifs, & ne different à cet égard que du plus ou du moins, le Dictionnaire de Trévoux n'étoit pas plus exempt que les autres de mauvaiſes ou de fauſſes définitions, d'autres erreurs de toute eſpèce, d'inutilités, de répétitions, & ſurtout d'omiſſions importantes. Il y avoit preſque également à retrancher & à augmenter. Il a donc fallu corriger, élaguer, abréger d'une part, & de l'autre intercaler, ajouter, changer : ce qui, toutes compenſations faites, a produit des Volumes plus forts de huit à dix feuilles que ceux de la dernière Edition, & un Volume entier de plus.

Le premier & le principal objet d'un Dictionnaire grammatical, ſcientifique, technique, *&c.* tel qu'eſt celui-ci, eſt de préſenter exactement l'idée préciſe dont chaque mot eſt le ſigne repréſentatif. Il faut que la valeur, le caractère, les différentes acceptions de chacun, & les règles auxquelles eſt ſoumis ſon emploi, ſoient déterminées de la façon la plus ſûre. On n'a rien négligé pour bien remplir cet objet. On a d'abord conſulté tous les autres Dictionnaires, pour qu'il n'échappât, s'il étoit poſſible, aucun des mots de la Langue, & pour former la Nomenclature la

Digitized by Google

plus riche & la plus étendue ; on a pris enſuite pour guides ſur l'uſage & le ſens des mots les meilleurs écrits que nous ayons ſur la Langue & en cette Langue. A chaque mot François répond le mot Latin, & l'étymologie eſt marquée, quand elle a paru néceſſaire pour l'intelligence & la préciſion. Des explications courtes & préciſes ſervent encore à déterminer la ſignification propre du mot, & pour en faire mieux ſentir la juſte valeur, on y a joint des exemples tirés des meilleurs Ecrivains. On expoſe, après cela, avec netteté les différentes acceptions du même mot, autoriſées par des exemples & ſuffiſamment diſcutées. Ainſi l'on a diſtingué par-tout très-ſoigneuſement, dans chaque mot, le ſens propre, le ſens figuré, & le ſens *par extenſion*, qui tient le milieu entre l'un & l'autre.

Perſuadés avec l'Abbé Girard, 1°. que c'eſt la multiplicité des idées qui produit & qui doit produire la multiplicité des termes ; 2°. qu'il importe peu d'en avoir pluſieurs pour peindre une ſeule idée, tandis qu'on en manque pour quelques-unes, nous ne définiſſons point un mot par un autre, comme s'ils étoient parfaitement identiques, ou ſi quelquefois on s'eſt vu contraint de le faire, ce n'eſt qu'après avoir marqué les nuances qui diſtinguent ces prétendus Synonymes, & qui leur donnent un caractère propre & individuel. Les définitions ſont ſuivies des autorités qui ſont le plus généralement reçues, les plus ſûres ſur la ſignification & l'emploi de chaque terme, en ramenant tout à l'uſage, arbitre reſpecté même des Maîtres. On a puiſé dans toutes les ſources reconnues pour les plus pures du langage ; on a ſur-tout bien profité des obſervations que M. de Voltaire a ſemées dans ſes Notes ſur Corneille & ailleurs. Quand les obſervations des grands Maîtres ont manqué, l'Editeur a cru pouvoir haſarder modeſtement les ſiennes, en les ſoumettant au jugement du Public.

A l'égard de certains termes propres aux Arts & aux Sciences, il nous a paru qu'il ne ſuffiſoit pas d'en donner, comme dans le *Grand Vocabulaire*, une ſimple définition, preſque toujours inintelligible à ceux qui n'ont aucune idée des objets qu'elle indique. Des définitions ne ſont pas des notions. S'agit-il, par exemple, d'une machine ou d'un inſtrument quelconque, on en fait une courte deſcription ; on détaille même les parties dont il eſt compoſé, ce qui fait mieux connoître l'uſage auquel il eſt propre.

Dans les matières de Phyſique, de Botanique & autres Sciences, après la définition du mot, on en donne une explication encore plus ou moins détaillée, ſuivant la nature & l'importance de l'objet. C'eſt ainſi que ſur le mot *ſon*, après la définition de la choſe on entre dans un détail inſtructif. On conſidère d'abord avec les Phyſiciens, la nature du *ſon* dans les corps ſonores,

Digitized by Google

puis dans le milieu qui le tranſmet, & dans l'organe qui en reçoit l'impreſſion. On fait voir en quoi conſiſte le *ſon* dans le corps ſonore ; comment il y eſt produit, comment enſuite il eſt communiqué aux différentes parties du fluide qui vient frapper notre organe, d'où l'impreſſion eſt portée au ſiége de l'ame où ſe fait la perception du *ſon*. Après avoir expliqué la production du *ſon*, on en décrit la propagation, la réflexion, l'augmentation, la diminution ; & pour ne rien laiſſer à deſirer ſur une matière auſſi curieuſe, on expoſe ſommairement les différens ſyſtêmes qui partagent les Phyſiciens.

On a ſuivi la même méthode dans tous les autres articles, parce que ces explications ont paru liées néceſſairement aux notions que l'on doit trouver dans un Dictionnaire bien fait.

Pour ce qui concerne la Géographie & la Mythologie qui étoient fort imparfaites par la manière dont elles étoient traitées, on y a fait des changemens conſidérables, en ajoutant les articles qui manquoient, en abrégeant ceux qui étoient trop longs, en corrigeant ceux qui étoient fautifs, *&c.*

Dans les queſtions qui concernent la Théologie & la Religion, on s'eſt fait une loi de ne jamais s'écarter de la doctrine de l'Egliſe. C'eſt pour cela que l'on a cru devoir retoucher quelques articles dans leſquels il n'y avoit peut-être pas toute l'exactitude qu'on auroit pu deſirer.

Pour la Morale, la Juriſprudence, la Métaphyſique, &c. on en a puiſé toutes les notions dans les ſources qui ſont les plus ſûres, & nullement équivoques.

Reſte l'Orthographe ſur laquelle il y a toujours bien de l'arbitraire. On a préféré celle qui eſt autoriſée par l'uſage. En fait d'Orthographe & de langue, l'uſage eſt ſeul légiſlateur. Les ſignes qui repréſentent la parole étant purement conventionnels, cette convention ne peut être autoriſée ni connue que par l'uſage. Peut-être y auroit il encore bien des changemens utiles à faire dans l'Orthographe uſuelle ; mais cette réforme doit être l'ouvrage du tems. Si même elle ſe fait jamais, ce ſera peu-à-peu, inſenſiblement ; les mots dont l'Orthographe eſt vicieuſe ſeront rectifiés l'un après l'autre ; une réforme précipitée ou ſubite brouilleroit tout.

Nous rendons compte de notre travail, dit l'Auteur de ce Proſpectus, pour démontrer la différence du Dictionnaire de Trévoux, tel qu'il paroît aujourd'hui, de ce qu'il étoit dans les Editions précédentes, & combien il diffère encore de tous ceux qui ont quelque rapport avec lui. C'eſt au jugement du Public à nous en apprendre le ſuccès.

Cet Ouvrage paroîtra en entier au mois d'Août 1771. Les dépenſes conſidérables qu'il exige ont déterminé les Libraires Aſſociés à prendre la voie de la ſouſcription.

Digitized by Google

## *CONDITIONS.*

Cet Ouvrage paroîtra complet en huit Volumes *in-folio* dans le courant du mois d'Août 1771, & se vendra 208 liv. en feuilles.

Les Personnes qui souscriront, ne paieront pour chaque exemplaire que la somme de 168 liv.

Sçavoir : En souscrivant 84
En retirant l'exemplaire 84

TOTAL . . . 168

Les souscriptions ne seront ouvertes que jusqu'au premier Juin 1771 ; passé lequel tems personne ne pourra jouir du bénéfice accordé.

Elles seront signées par Messieurs GANEAU, D'HOURY, DESAINT & DE HANSY jeune.

Les Souscripteurs sont avertis de retirer les exemplaires pour lesquels ils auront souscrit dans le courant de l'année après la livraison dudit Ouvrage.

## *AVIS.*

Le vingtième cayer des Oiseaux enluminés sous les yeux de M. Daubenton, au Jardin Royal des Plantes, se publie actuellement chez Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, & coûte 15 liv. en petit papier ; il contient l'Autruche, le Harfang, l'oiseau S. Martin, la Harpaye, l'Autour-sors, le Gerfault de Norwege, la Chouette à longue queue de Siberie, l'Epervier à gros bec de Cayenne, l'Emerillon de S. Domingue, le Pigeon commun, le Tiercelet, l'Emerillon, le Faucon noir & passager, le Faucon sors, la Cresserelle femelle, le Milan noir, le petit Autour de Cayenne, la Gelinote mâle, la Gelinote femelle, le Tinamou de Cayenne, la Piegriéche du Cap-de-bonne Espérance, la Pie-griéche rousse du Sénégal, le Tanas ou Faucon Pêcheur du Sénégal, la Pie-griéche rousse à tête noire du Sénégal, Piegriéche hupée du Canada, & la Sousbuse mâle.

Cette belle suite de figures se rapporte à l'Histoire Naturelle des Oiseaux de M. de Buffon, dont le premier Volume est déjà en vente.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Mai 1771.

*L'École d'Agriculture pratique ſuivant les principes de M. Sarcey de Sutieres.* 619

*Anecdotes des Républiques auxquelles on a joint la Savoye, la Hongrie & la Boheme.* 169

*Hiſtoire abrégée de la découverte & de la conquête des Indes par les Portugais.* 272

*Œuvres diverſes de Jean Racine.* 273

*Les Faſtes de la Grande-Bretagne, contenant tout ce qui s'eſt paſſé d'intéreſſant dans les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande.* 274

*Hiſtoire univerſelle.* 276

*Suite de l'Extrait d'une Lettre à M. le Duc de Briſſac.* 277

*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences.* 286

*Inſtitutions Mathématiques ſervant d'introduction à un Cours de Philoſophie des Univerſités de France.* 292

*Obſervations du Paſſage de Vénus.* 300

*Nouvelles Littéraires.* 304

Fin de la Table.

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

JUIN, *Vol. I.*

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXI.

*ORATORUM GRÆCORUM, QUORUM PRINCEPS EST DEMOSTHENES, quæ ſuperſunt monumenta ingenii è bonis libris à ſe emendata, materia critica, Commentariis integris Hieron. Wolfii, Jo. Taylori, Jerem. Marklandi, aliorum, & ſuis, indicibus denique inſtructa edidit Joan. Jacob. Reiske Vol. 1. Partem priorem dimidiam Demoſthenis tenens. Lipſiæ, Typis W. G. Sommeri, 1770. in 8°.*

NOUS avons déjà annoncé le travail de M. Reiske ſur Démoſthène; il nous reſte à en rendre un compte plus détaillé d'après la Préface qu'il a miſe à la tête du premier Volume. Il commence par donner une notice des différentes Editions de l'Orateur Grec. La premiere eſt celle d'Alde Manuce en 1504; mais cet Imprimeur célèbre en publia deux la même année, où l'on remarque pluſieurs différences. M. Reiske ſe propoſe d'en recueillir les Variantes. Il en parut une autre à Baſle en 1532 chez Herwagius, avec une Lettre d'Eraſme qui en fait l'éloge. On y trouve la plûpart des fautes qui ſont dans



Digitized by Google

l'Edition d'Alde, & d'autres encore qui ont paſſé dans les Editions ſuivantes. Quelques-unes ont été corrigées, mais ſans le ſecours d'aucun Manuſcrit ſuivant M. Reiske, & apparemment par les ſoins, ou de Simon Grynée, ou de Jacques Reuberus, ou de Jean Oporinus. Car il ne lui paroît pas qu'Eraſme doive partager cet honneur. » Eraſme, dit-il, n'avoit ni le » tems ni les talens néceſſaires ». *Haud abundabat Eraſmus otio, neque videtur ei ingenium fuiſſe Demoſtheni emendando par. Aliis in litteris, Theologicis imprimis, regnabat. Ab hoc genere profano erat alienior.* Peut-être ce Savant manquoit-il alors de loiſir; mais qu'il ne fût pas aſſez verſé dans la Littérature profane, & qu'il manquât de talent pour réuſſir dans ce genre de travail, c'eſt ce qu'on ne ſe perſuadera pas facilement.

On lit dans un Avertiſſement placé à la fin de cette Edition, qu'on eſpéroit en donner une meilleure, avec des Variantes que Pierre Danés avoit tirées d'un très-ancien Manuſcrit. Mais M. Reiske ignore que ces Variantes aient jamais vu le jour.

Les Ouvrages de Démoſthène furent réimprimés à Veniſe en 1543 chez François Bruccioli, par les ſoins de J. Bernard Feliciani en 3 Vol. *in* 8°. L'Editeur y a corrigé pluſieurs fautes qu'on voit dans le texte de l'Edition d'Alde, ſans dire quel ſecours il avoit eu. M. Reiske n'a eu entre les mains cette Edition que depuis la fin de 1769, & il ſe propoſe de recueillir les Variantes qu'elle lui fournira. Il penſe, avec Taylor, que l'Edition de Paul Manuce, Veniſe 1554, fut faite ſur celle de Feliciani, quoiqu'il y ait quelques différences entre l'une & l'autre. Dans une Préface Grecque adreſſée à Beccatelli, Paul dit avoir conſulté de très-bonnes copies ſans s'expliquer davantage, ni ſans avertir s'il veut parler de Livres imprimés, ou de Manuſcrits. Mais il a laiſſé dans ſon Edition bien des fautes Typographiques.

Démoſthène dans ces Editions n'avoit paru qu'en Grec; Jérôme Wolf le traduiſit en Latin, & le fit imprimer trois fois en cette Langue, une fois en Grec ſeulement, & deux fois en Grec & en Latin. L'Edition Latine parut d'abord à Baſle en 1544. Enſuite à Véniſe en 1550, & encore à Baſle en 1554. Oporin publia une Edition Latine & Grecque de Wolf à Bâle en 1549; & Herwagius en donna une autre dans la même Ville en 1572.

Mais avant cette derniere il en parut une à Paris. Guillaume Morel l'avoit entrepriſe dès l'an 1558, & par ſa mort la laiſſa imparfaite. L'imprimeur Bien-né (Bene natus) qui épouſa ſa Veuve, implora le ſecours de Denys Lambin, & l'Edition entière parut en 1570. Mais ſi l'on admire les ſoins, l'exactitude, & le travail de Morel, on ne peut louer la conduite de Lambin. Celui-ci eſt reſté bien au-deſſous de ſon prédéceſſeur, & pour la partie

Digitized by Google

Littéraires ; & pour la partie Typographique. Pour la partie de l'Ouvrage dont il s'étoit occupé, Morel avoit conſulté huit Manuſcrits Grecs de la Bibliothéque du Roi, & en avoit recueilli, trop ſcrupuleuſement peut-être, les diverſes leçons ; & M. Reiske doute que Lambin en ait eu aucun ſous les yeux.

Wolf profita de l'Edition de Paris, pour perfectionner celle qu'il fit paroître en ſix Volumes à Baſle chez Herwagius, par les ſoins d'Euſebe Epiſcopius en 1572. Il y publia des Variantes que Simon Fabricius avoit tirées d'un Manuſcrit d'Ausbourg, n'ayant pu lire lui-même ce Manuſcrit, même avec des lunettes, tant les caractères en étoient petits, & difficiles à diſtinguer. C'eſt dequoi M. Reiske eſt ſurpris, le caractère étant beau, diſtinct, grand, & ſans abbréviations, du moins pour le texte ; l'encre a ſeulement jauni. Les Scholies, il eſt vrai, quoique de la même main & de la même forme, ſont d'un caractère plus petit & chargé d'abbréviations. Ce Manuſcrit exiſte encore à Ausbourg. Mais rien n'eſt plus confus & plus mal digeré, au jugement de M. Reiske, que le Recueil des Variantes publiées par Wolf dans cette édition.

En n'indiquant ni la page ni la ligne du texte, auxquelles elles ſe rapportent, il a rendu ſon travail preſque inutile.

M. Reiske lui reproche encore d'avoir, ſans en avertir, inſeré dans le texte des corrections, qu'il n'avoit tirées d'aucun Manuſcrit, ni d'aucun imprimé, & qui étoient uniquement le fruit de ſes conjectures.

Cette Edition reparut, avec quelques changemens à Francfort, en 1604, & à Genève en 1607. L'Edition de Francfort fut renouvellée par Taylor à Cambrige ; mais il n'en a paru que deux Volumes, l'un en 1748, l'autre en 1757. Les papiers de Taylor, après ſa mort, ont paſſé dans les mains de M. Askew célèbre Médecin de Londres, à qui M. Reiske dédie ſon Démoſthène, & qui ſe propoſoit de les publier. Mais d'autres occupations l'ayant empêché de ſuivre ce projet, il promet d'envoyer ce qui reſte de ces écrits à M. Reiske qui en fera uſage dans ſon Edition. Celui-ci fait peu de cas des notes de Markland & de Jurin que Taylor a jointes aux ſiennes, qui ſont bien ſupérieures. Cependant Taylor, ajoute-t-il, étoit plus verſé dans le droit Attique que dans la Critique. *Apparet eum meliorem eſſe juris Attici interpretem, in quo regnat, quàm Criticum, ſeu emendatorem ; quo in genere parum valet, & pæne contemnendus eſt.* Le ſtyle de Taylor lui plaît encore moins ; mais je connois peu d'Anglois, dit-il, qui ſachent écrire en Latin ; Taylor n'a blâmé quelquefois la latinité de Wolf, que parce qu'il n'entendoit pas la bonne. *Dictio Taylori Latina haud placet. Obſcura, affectata, putida eſt. Sed paucos novi Anglos qui Latinè ſcribere didiciſſent. Latinæ Linguæ neglectus illi*

Digitized by Google

*genti communis eſt... Melius ſi ſciſſet Latinè, ſæpè non vituperaſſet Wolfium*, &c. Enfin, quoique Taylor ſoit à pluſieurs égards, ſupérieur à Wolf, il lui doit ſa ſupériorité ; & tout examiné, quelle comparaiſon de l'un à l'autre ? *Ecquis enim Taylor ad Wolfium ?*

Il connoiſſoit mieux la Juriſprudence Attique, cela n'eſt pas étonnant, après les écrits de Petit, de Saumaiſe, de Mauſſac & de Valois ſur Harpocration. Il a eu plus de ſecours que Wolf, & a ſçu en mieux profiter ; il a mis plus d'ordre dans le Recueil des Variantes ; mais en tout le reſte Wolf a la préférence ſur lui. *In cæteris tamen omnibus aio Wolfium Tayloro anteferendum.*

Quoique M. Reiske prenne la défenſe de la Verſion Latine de Wolf, il avoue qu'il n'en a preſque jamais fait uſage, & qu'il lui arrive très-rarement de lire les Traductions Latines des Auteurs Grecs. Auſſi, pour ne pas laiſſer dans l'oubli ceux qui ont traduit ſéparément différentes oraiſons de Démoſthène, il ſe contente de rapporter ce qu'en a dit André Schot. Quant à la Traduction Françoiſe de Tourreil, & à l'Angloiſe de Leland, M. Reiske ne les a jamais vues. Mais celle qu'il a donnée lui-même en Allemand a eſſuyé des contradictions, & il a répondu, dit il, à ſes Critiques de manière à leur fermer la bouche. Il paroît que les Journaliſtes d'Allemagne l'ont mis de mauvaiſe humeur ; & il ne croit pas manquer aux loix de la politeſſe en diſant d'eux. *Ejuſmodi libelli menſtruï ſunt buccina Diaboli, vel Erynnios aut Bellonæ*, &c. M. Reiske eſt le premier qui ait traduit en Allemand les Ouvrages de Démoſthène ; & ſa modeſtie ne l'empêche point de dire que ceux qui après lui fourniront la même carrière, pourront bien ſubſtituer quelques termes mieux choiſis, quelques expreſſions plus élégantes, mais qu'ils devront à ſa Traduction l'avantage de ſaiſir & de rendre le vrai ſens de l'Orateur Grec.

Paſſons, avec M. Reiske, au détail des Manuſcrits dont il s'eſt ſervi. Il ne ſe propoſoit d'abord que de publier des obſervations ſur Démoſthène, dans un ſixième Volume de ſes remarques ſur les Auteurs Grecs. Mais l'impoſſibilité de renfermer dans un petit Livre tout ce qu'il avoit à dire, l'a déterminé à renvoyer à une autre rems la publication du ſixième Volume de ſes obſervations, & à pouſſer ſon travail ſur Démoſthène. Il a commencé par lire un excellent Manuſcrit de cet Auteur, que conſerve à Munich la Bibliothèque de l'Electeur de Bavière. Ausbourg lui en a fourni cinq autres : celui qu'il met au premier rang eſt un *in-4°.* preſque quarré en parchemin, & en grandes lettres, avec peu d'abbréviations, du X ou XI^e ſiècle. Il y manque quelque choſe, & une main plus récente y a ſuppléé. On y voit rarement des *eſprits* & des *accens*. Les Oraiſons y ſont diviſées en paragraphes, plus ou moins

Digitized by Google

longs, & placés quelquefois au milieu d'un mot. Ces patagraphes ſont marqués par une lettre qui s'élève au deſſus des autres. On en voit auſſi dans le Manuſcrit de Munich quelques-uns qui quelquefois s'accordent avec ceux du Manuſcrit d'Ausbourg. Ces diviſions ſeront indiquées dans l'Edition de M. Reiske.

Le Manuſcrit Bavarois paroît du 12 ou 13^e^ ſiècle, en petites lettres, mais très-nettes, ſur du papier de coton, à deux colonnes. On y voit ſouvent dans les entre lignes & aux marges des Variantes qu'on ne trouve point ailleurs. Il offre auſſi des ſcholies qui manquent dans l'Edition de Paris la plus ample en ce genre. Un autre Manuſcrit plus récent, de la Bibliothèque du célèbre M. Meerman, quoique d'un moindre prix, a fourni quelques Variantes à l'Editeur. On lui a encore communiqué une Edition d'Alde conſervée dans la Bibliothèque du Duc de Weimar, où l'on voit écrites de deux mains différentes des Variantes dont quelques-unes ſont préférables aux leçons ordinaires. M. Leſſing connu par ſes Fables & par d'autres productions de ſon génie, lui a auſſi envoyé d'Hambourg un autre exemplaire de l'Edition d'Alde, chargé de Variantes & de Scholies qui n'ont point vu le jour.

Tels ſont les ſecours qu'a eus M. Reiske : il a collationné tous ces Manuſcrits & ces imprimés, ou ſeul, ou avec ſa femme Erneſtine-Chriſtine Muller, qui a eu le courage d'apprendre le Grec (*a*) & le Latin dont elle n'avoit pas la plus légère teinture avant ſon mariage. Exemple rare & digne d'être transmis à la poſtérité. M. Reiske aura ſoin de diſtinguer toutes les corrections qu'il fait au Texte, tant celles qu'il a tirées des Manuſcrits, ou des imprimés, que celles qu'il fait de ſon autorité, afin qu'on ne confonde pas les unes avec les autres; & il rendra raiſon du parti qu'il adopte. Le nouvel Editeur n'a point négligé les ſecours qu'on peut tirer des anciens Lexicographes, Grammairiens, & interprètes, pour donner dans ſa pureté le texte de Démoſthène. Il avoit promis une Edition de l'Harpocration, mais M. Ruhnkenius l'en a détourné, parce qu'il y a encore beaucoup d'Exemplaires de ce Lexicographe dans les Boutiques des Libraires. Il donnera des Tables hiſtoriques & géographiques, ajuſtées aux pages de ſon Edition, & des *Index* des mots & des principales expreſſions, tant pour Démoſthène, que pour les autres Orateurs Grecs qu'il ſe propoſe de publier. Un Volume entier eſt deſtiné à celles qui concernent Démoſthène; il y joindra les Dédicaces & les Préfaces des anciennes Editions, & la comparaiſon des pages de pluſieurs d'entr'elles avec les pages de la ſienne. A la tête des Commentaires de Wolf il placera une

(*a*) *Litteras Græcas & Latinas me magiſtro cæpit diſcere, quarum rudis mihi in manum convenerat.*

Biographie écrite par ce Savant, où l'on trouvera beaucoup de particularités ſur l'état des Sciences dans le ſiècle où il a vécu.

La dépenſe qu'exige l'exécution de l'entrepriſe formée par M. Reiske n'eſt pas peu conſidérable ; & tous ſes deſirs ſe bornent à retirer ſes avances. Pluſieurs perſonnes ſont venues à ſon ſecours, en ſouſcrivant pour un ou pour pluſieurs exemplaires, & leurs noms ſont conſignés dans ce Volume. Mais ſi leur nombre n'augmente pas, le ſavant Editeur ſe verra forcé de s'arrêter après la publication du ſecond Volume, c'eſt-à dire de tout le Texte Grec de Démoſthène. Nous préſumons que celui qui paroît, & dont le caractère eſt élégant & très-net, reveillera l'émulation de bien des gens, qui s'empreſſeront de concourir à l'exécution d'une entrepriſe importante pour la Littérature.

*GALLIA CHRISTIANA, IN PROVINCIAS ECCLESIASTICAS diſtributa ; in quâ ſeries & hiſtoria Archiepiſcoporum, Epiſcoporum & Abatum Regionum omnium quas vetus Gallia complectebatur, ab origine Eccleſiarum ad noſtra tempora deducitur, & probatur ex authenticis inſtrumentis ad calcem appoſitis.*

*Operâ & ſtudio Monachorum Congregationis S. Mauri Ordinis S. Benedicti. Tomus duodecimus, ubi de Provinciis Senonenſi & Tarentaſienſi agitur. Pariſiis ex Typographia Regia* 1770. 1 Volume *in-folio* de 1396 pages, avec une Table des matières de 106 pages.

Ce douzième Volume du Gallia Chriſtiana contient les Diocèſes de Sens & la Tarentaiſe, les Evêchés d'Aoſte, d'Auxerre, de Bethléem, de Nevers, de Sion, & de Troyes. L'Hiſtoire de ces Diocèſes accompagnée d'une Carte Géographique forme la premiere partie du Volume. Les preuves & les pièces juſtificatives ſont renfermées dans la ſeconde, qui eſt ſuivie de pluſieurs Tables ; ſavoir d'une générale, d'une des Archevêques & Evêques, d'une des Doyens & Prevôts, d'une des Prieurs, Abbés & Abbeſſes ; on y a ajouté les mêmes Tables des Archevêques & Evêques, Doyens, Prevôts, Abbés, &c, concernant les Volumes précédens ; de plus les Abbayes, Prieurés & les anciens Monaſtères dont il eſt parlé dans celui-ci.

Les *Senones* ſont célèbres dans l'antiquité : après leur converſion au Chriſtianiſme, Sens devint la Métropole d'un grand nombre d'Egliſes. Sous Charles-le-Chauve Anſegiſe obtint le titre de Primat & de Vicaire du S. Siège. Dans la ſuite Gebouin Archevêque de Lyon, qui voyoit avec peine ce titre attribué à celui de Sens, obtint du Pape Grégoire VII le même titre. L'Egliſe de Sens s'y oppoſa longtems, alléguant ſon ancienneté ; enfin elle le perdit, & la primauté fut

Digitized by Google

fut attribuée à l'Egliſe de Lyon. Juſqu'au XVII^e ſiècle Sens a eu pour Suffragans Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux & Nevers.

Les *Senones* furent convertis au Chriſtianiſme par S. Savinien & S. Potentien qui étoient à ce que l'on prétend Diſciples de S. Pierre, mais comme l'obſerve l'Auteur, ce ne ſont que des traditions peu certaines. Suivant pluſieurs Ecrivains, S. Savinien & quelques autres Saints Perſonnages ne ſont venus dans les Gaules que beaucoup plus tard, & toute la ſucceſſion des premiers Métropolitains de l'Egliſe de Sens n'eſt pas parfaitement connue. En 346 il eſt fait mention d'un Severin qui aſſiſta à un Concile. La Chronologie commence à devenir plus claire vers l'an 496. Il eſt parlé de S. Héraclius qui aſſiſta au Baptême de Clovis. L'Auteur termine cette ſuite des Archevêques de Sens en 1754. Enſuite il donne les Doyens du Chapitre depuis l'an 950 juſqu'en 1748. Delà il paſſe à l'hiſtoire des Monaſtères & Abbayes qui ont été établis dans la Ville de Sens; il commence par les plus anciens qui ſont préſentement détruits, & qui étoient diſperſés dans le Diocèſe; il parle enſuite de ceux qui ſubſiſtent encore, & donne la ſuite des Abbés.

Auxerre en Latin *Autiſſiodorum & Autricum*, eſt ainſi nommé d'une colline près de laquelle la Ville eſt ſituée, & où il y avoit une Egliſe, dans laquelle étoit la ſépulture des Evêques; tel eſt le ſentiment de l'Hiſtorien d'Auxerre, mais M. de Valois penſe que ce nom eſt Celtique & non pas Latin. Dans nos Ecrivains Anciens le nom d'Autiſſiodorum a été très-corrompu & ſouvent très-défiguré. Dans le III^e. ſiècle S. Peregrin fut envoyé par le Pape Sixte II aux habitans de cette Ville. Il fit conſtruire une Egliſe à la porte appellée *Porte des Bains*. S. Germain eſt le ſixième Evêque d'Auxerre. Jacques Amyot ſi célèbre dans les Lettres eſt le XCVI^e. L'hiſtoire de tous ces Evêques eſt terminée comme dans l'article précédent, par celle des Prevôts Abbés, & par celle des Monaſtères de l'un & de l'autre ſexe.

Les *Tricaſſes* étoient des Peuples de la quatrième Lyonnoiſe, dont la Ville de *Trecæ*, aujourd'hui Troyes, étoit la Capitale. S. Potentien & S. Serotin ont jetté dans ce Pays les premiers fondemens du Chriſtianiſme. Le premier Evêque eſt S. *Amator*. Il eut pour ſucceſſeur Optatien qui vivoit en 346. S. Loup célèbre dans les Gaules eſt le huitième Evêque de Troies.

On a peu de détails ſur les premiers Evêques de Nevers, vers l'an 506 il eſt fait mention de S. Euladius. Dans ce Diocèſe eſt l'Egliſe de Bethléem, dont on a fait un article ſéparé. Une Dame Romaine avoit fait conſtruire deux Monaſtères à Bethléem en Judée, l'un d'hommes & l'autre de filles. L'an 1101 Baudoin qui y fut couronné Roi de Jéruſalem, éleva cette Ville à la dignité de Siège Epiſco-

pal, Aſchetimus en fut le premier Evêque. L'an 1168 Guillaume de Nevers y fut enterré & légua une maiſon avec le Bourg qui étoit ſitué à Clameci, au Diocèſe d'Auxerre, mais dans le Comté de Nevers, afin que cet endroit ſervît d'aſyle à l'Evêque de Bethléem s'il étoit chaſſé de ſon Siège par les Infidéles, ce qui arriva lorſque les Latins furent expulſés de la Terre-Sainte.

On a mis la ſuite de ces Evêques depuis l'an 1110.

La Tarentaiſe étoit une des dix-ſept Provinces des Gaules, aujourd'hui elle fait partie du Duché de Savoie. Elle étoit habitée par des Peuples nommés *Centrones*. Tarentaiſe ne paroît avoir eu des Evêques que vers le V^e^ ſiècle. Ils dépendoient d'Arles. On en donne ici la liſte, avec ce qu'on a pu recueillir de leur hiſtoire depuis l'an 429 juſqu'en 1750. On y a joint comme dans les articles précédens les autres liſtes de Prevôts du Chapitre, Abbés, &c.

L'Auteur traite ſur le même plan, mais avec plus de détail, ce qui concerne l'hiſtoire de l'Egliſe de Sion en Valois, en Latin *Sedunum*. Quelques Ecrivains prétendent qu'il y avoit déjà des Egliſes dans cette Ville dès l'an 377. Ses premiers Evêques étoient Suffragans de Milan, enſuite de Vienne, dans le VIII^e^ ſiècle de Tarentaiſe. On trouve dans cet article une très-grande diſcuſſion ſur l'Abbaye de S. Maurice en Valois & ſur ce qui concerne le Martyre de la Légion Thébéenne ou de S. Maurice & de ſes Compagnons. L'Egliſe d'Aoſte dont on donne également l'hiſtoire, & qui a eu dès les premiers ſiècles ſes Evêques, eſt auſſi dans la Savoye. C'eſt par ce qui a rapport à cette Egliſe que l'Auteur termine ſon Ouvrage. Tout ce qui ſuit & qui occupe 570 pages ne contient que des Chartes pour ſervir de preuves juſtificatives. Comme cet Ouvrage eſt très-connu, nous n'avons pas cru devoir entrer dans un plus grand détail.

Digitized by Google

*RECHERCHES D'ANTIQUITÉS MILITAIRES AVEC LA défenſe du Chevalier Follard, contre les allégations inſérées dans les Mémoires Militaires ſur les Grecs & ſur les Romains. Par M. de Looz, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, avec figures.*

*Felices eſſent artes, ſi de illis ſoli artifices judicarent.* Quintilien.

A Paris, rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert Père, Libraire du Génie & de l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 226 pages & 8 planches en taille-douce.

C'eſt par une fauſſe appréciation que l'Univers a quelquefois retenti du nom de certains Conquerans, dont les victoires perdent, aux yeux des véritables connoiſſeurs, cet éclat impoſteur, dès qu'on vient à s'appercevoir que, loin d'avoir été le prix de la ſcience & des talens, ces victoires ne ſont qu'une ſuite ordinaire de l'ignorance, de la ſtupidité & de la lâcheté des vaincus. Mais la critique la plus ſévère eſt reduite au ſilence à l'égard des Grecs & des Romains. Ils doivent leurs triomphes à la ſupériorité de leur tactique & à la ſageſſe de leur diſcipline militaire. L'art qui dirigea leurs opérations politiques & militaires, doit être celui des Etats & des Empires qui aſpirent au même degré de gloire & de proſpérité. Les Grecs dans la théorie, & les Romains dans la pratique peuvent être regardés comme les véritables modéles de cet art. Il y a eu chez eux un grand nombre d'Auteurs célèbres en ce genre, & il y avoit ſans doute lieu d'eſpérer qu'avec des ſecours auſſi multipliés, les Modernes développeroient ſans peine tout ce qui concerne la Milice des Anciens. Cependant le ſuccès n'a pas toujours couronné les efforts de ceux dont les recherches avoient cet objet en vue.

La plûpart de ces anciens Traités ſont perdus, & ce qui en reſte a été dénaturé par les Traducteurs qui ne poſſédant pas aſſez la Langue originale, ou n'étant pas Militaires, n'ont pas compris exactement le ſens de l'Auteur, de-là une foule d'erreurs d'hypothèſes peu fondées, & de conjectures haſardées ſur la Tactique des Anciens. Parmi les Militaires le Chevalier Follard eſt le premier qui ait travaillé avec ſuccès en ce genre. C'eſt lui qui le premier a déchiré le voile de l'ignorance, l'Auteur entreprend de le défendre. Comme il y a dans le corps de cet Ouvrage des matières fort ſéches par elles-mêmes qui exigent des diſcuſſions de différentes eſpéces, il les a

distribuées de manière que chacun peut faire choix des sujets suivant son propre goût. Il se propose particuliérement de répondre aux Critiques que M. Guischard a faites contre le Chevalier Follard.

Il commence par traiter de l'attaque & de la défense des places chez les Anciens, de leurs tranchées & de leurs travaux désignés par les termes Grecs *χωμα vineas & aggeres agere.* Du *vallus* & des contresens qui peuvent naître de ce terme, si l'on confond les termes *retranchemens* & *palissades ;* des terrasses ou cavaliers de tranchée, de l'emplacement des batteries, des balistes & des catapultes : de la construction & du méchanisme de la tour de brique des Romains au siège de Marseille, de leur circonvallation & contrevallation au blocus d'Alesie, des pas militaires des Anciens. Il fait ensuite des recherches sur le sort qu'a eu le Chef des Gaulois après le blocus d'Alesie, & il soutient que ce Chef nommé Vercingetorix, n'a pas été mis à mort. Il décrit la bataille de César contre Labienus, en donne un plan qu'il met en parallèle avec celui de M. Guischard, afin que les Juges puissent prononcer entre les manœuvres de ce Tacticien & celles qu'on a cru devoir leur substituer. Toujours occupé de la justification de César, il rapporte l'ordre de bataille entre ce Général & Scipion avec un nouveau plan opposé à celui de M. Guischard. Il fait une réduction des milles en lieues & des veilles de nuit & heures du Soleil des Romains en heures modernes ; il joint à cela une suite de preuves historiques & de preuves Astronomiques pour constater que les époques qui se trouvent dans les Commentaires de César, sont les mêmes que si elles avoient été postérieures au Calendrier Grégorien. L'Auteur fait ensuite des observations sur le blocus d'Agrigente, sur la castrametation, les fortifications & les autres branches de la Tactique ancienne, sur les batailles de Tunis, de Macar, sur le pas cadencé des Grecs, sur la bataille de l'Adda dont parle Tite-Live dans son huitième Livre. A cette occasion il fait une exposition de l'Ordonnance Romaine sous les deux époques des Manipules & des Cohortes, il examine les armes & les manœuvres qui leur étoient propres : il a tâché d'appliquer les mêmes principes à la Tactique moderne, ce qui le conduit naturellement à proposer plusieurs problêmes militaires. Le combat du Tessin, le passage du Granique, les batailles d'Arbelles, de Trebie, de Cannes, de Caphyes, de Mantinée, d'Elinge, de Zama, sont examinées & discutées par le savant Auteur qui fait en même-tems quelques observations sur les marches Romaines, & qui termine son Ouvrage par un essai sur les Galeres des Anciens, morceau qui mérite d'être consulté.

En général cet Ouvrage est très-curieux & très-utile pour les Mili-

Digitized by Google

taires, mais il nous a paru que l'Auteur en réfutant M. Guiſchard, le fait d'une manière trop longue, & qu'il donne trop d'étendue à toutes ſes réflexions. Il pouvoit abréger cette défenſe du Chevalier Follard, & la rendre par-là plus intéreſſante & plus facile à ſaiſir.

*HISTOIRE DES DIFFÉRENS PEUPLES DU MONDE contenant les Cérémonies Religieuſes & Civiles, l'origine des Religions, leurs Sectes & ſuperſtitions, & les mœurs & uſages de chaque Nation. Dédié à M. le Comte de Saint Florentin; par M. Contant Dorville. Tome Premier.* A Paris, chez Hériſſant fils, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 Vol. *in* 8°. de 536 pages.

Cet Ouvrage paroît au premier coup-d'œil être le même que celui qui a été publié depuis quelques années, ſous le titre d'hiſtoire Moderne des Chinois, des Japonois, &c, par M. l'Abbé de Marcy, mais l'Auteur pour s'écarter du plan de celui ci s'eſt jetté dans le détail des Cérémonies Religieuſes. Il n'a conſulté comme l'Abbé de Marcy, que les Voyageurs connus, ainſi cet Ouvrage n'eſt qu'un extrait de leurs relations, il nous a paru peu exact. On en jugera, par ce que l'Auteur dit des Religions établies à la Chine, Pays par lequel il commence comme l'Abbé de Marcy a fait. Il dit qu'on diſtingue quatre Religions dans cet Empire; la premiere, la Religion naturelle qui eſt proprement la Religion établie & celle que ſuivent quelques Lettrés & le Gouvernement; la ſeconde, celle du Philoſophe Lau kiun (liſez *Lao kiun*) qui paroît n'être qu'une corruption de la Loi naturelle, rétablie enſuite par Confucius ou Congfoutſée: la troiſième, celle de l'impoſteur Fo qui eſt fondée ſur l'idolatrie la plus monſtrueuſe; la quatrième, celle de *Jukian* (liſez Ju kiao) qui a corrompu la premiere, & qu'ont adopté une grande quantité de Lettrés. Outre l'altération des noms étrangers qui règne dans tout cet Ouvrage, l'Auteur ſe trompe groſſiérement dans ce court expoſé des Religions de la Chine. Confucius n'étoit point de la Secte de Laokiun, mais au contraire, il eſt le Chef de celle que l'on appelle *Jukiao* qui eſt la Doctrine adoptée par le Gouvernement, ainſi il n'y a que trois Religions à la Chine. L'Auteur aſſure qu'il a eu ſoin de choiſir les Ecrivains ſur l'autorité deſquels on peut le plus légitimément ſe repoſer. Cela n'eſt pas ſuffiſant, il falloit les copier avec exactitude & avec critique, & c'eſt ce qu'il ne nous paroît pas avoir fait. Preſque tous les noms ſont altérés, les uns ſont ſuivant l'or-

thographe Angloiſe, les autres ſuivant la Françoiſe & preſque tous méconnoiſſables.

Ce qu'il dit des King ou Livres Sacrés des Chinois n'eſt guères plus exact, il faut convenir cependant qu'il a choiſi des faits intéreſſans, & qu'il les a raſſemblés en grand nombre, ainſi ſon Ouvrage auroit été très-curieux & très-agréable, s'il eût été rédigé avec plus de ſoin.

Après avoir parlé de la Chine, l'Auteur traite de la Corée, & des Iſles qui en ſont voiſines, de Formoſe & du Japon. Ce dernier article eſt fort étendu, delà il paſſe au Tonking, au Pegou, au Pays d'Arrakan & de Siam, par leſquels il termine ce premier Volume.

Il doit parcourir enſuite le vaſte théâtre du continent de l'Aſie « & » autant qu'il me ſera poſſible, » dit-il, aucune Secte idolâtre » n'échappera à ma plume. Alors » je me transporterai dans le nou» veau monde; & revenant ſur mes » pas, j'irai dépouiller les antiques » archives du Nord, après avoir » préſenté au Lecteur le tableau du » Mahométiſme.

» Cependant ce dernier article » ne doit point terminer ma car» rière. Une ſcène plus grande » s'offre à mon eſprit; je dois re» monter à ces tems où Dieu dai» gna lui-même dicter ſa Loi à ſon » Peuple chéri. Les Cérémonies » Religieuſes du Judaïſme devien» dront l'objet de mon application, » & me conduiront néceſſairement » à celles du Chriſtianiſme & des » différentes Sectes qui en ſont » nées. Tracer hiſtoriquement, » ajoute-t-il, tout ce qui concer» ne la Religion de chaque Pays, » ſes Dogmes, les changemens » qu'elle a éprouvés, les Cérémo» nies auxquelles elle s'eſt aſſujet» tie, les uſages ſuperſtitieux qu'el» le a fait naître & le pouvoir » qu'elle a obtenu ſur l'eſprit des » Peuples: faire précéder ces ex» plications par une idée ſuccincte » & Géographique du Royaume » dont je parlerai, m'attacher à » rendre compte de la forme des » Gouvernemens, ſi intimement » liée avec la Religion établie; » faire ſuivre ces détails intéreſſans » par une notice exacte des coutu» mes civiles, des uſages particu» liers, des productions naturelles » & de l'état du Commerce des » Nations »: voilà le plan que l'Auteur ſe propoſe de remplir ».

Digitized by Google

*THÉORIE DU LUXE, OU TRAITÉ DANS LEQUEL ON entreprend d'établir que le luxe est un reſſort non-ſeulement utile, mais même indiſpenſablement néceſſaire à la proſpérité des Etats*, in 8°. Deux Parties de plus de 400 pages. 1771. ſans lieu d'impreſſion ni adreſſe de Libraire; & ſe vend cependant à Paris chez Saillant & Nyon, rue S. Jean de-Beauvais.

Cet Ouvrage eſt de M. Dumont, connu précédemment *par l'Hiſtoire des Colonies Angloiſes, par l'état préſent du Commerce de l'Angleterre*, & par pluſieurs autres Ouvrages utiles qui ont été bien reçus du Public.

On n'a point encore entrepris juſqu'ici de traiter à fond la queſtion de l'influence du luxe ſur la proſpérité des Etats, & l'on n'en a parlé que par occaſion. M. de S. Lambert a publié un petit Ouvrage intitulé *Eſſai ſur le Luxe*; mais ce n'eſt que l'article Luxe de l'Encyclopédie, extrait de ce Dictionnaire & imprimé à part en 1764. *in*-8°. de 77 pages. M. de S. Lambert paroît n'avoir eu d'autre deſſein que de propoſer quelques réflexions, & non de traiter à fond cette matière.

L'Ouvrage que nous annonçons eſt plus étendu, M. Dumont entrepend d'approfondir ſon ſujet; voici en peu de mots le plan de ſon Ouvrage & les principes ſur leſquels il s'appuye.

Il a conçu qu'une queſtion générale d'œconomie politique ne pouvoit être exactement éclaircie & convertie en maxime abſolue, qu'autant que les effets, d'après leſquels on entreprendroit de réſoudre cette queſtion, auroient été examinés dans leur cours naturel; c'eſt-à-dire, tels qu'ils ſe ſuccédent dans les Sociétés politiques: lorſque les hommes & les choſes ſont comme la nature les fait le plus communément, & que nulle circonſtance particulière, ſoit morale, ſoit Phyſique n'en altère le cours.

Des conditions que doit avoir un état pour qu'un principe d'œconomie politique y déploie librement ſon influence, M. Dumont eſtime que la plus eſſentielle conſiſte dans l'étendue de domaine. Cette grande étendue de domaine, dit-il, eſt la premiere de toutes les conditions requiſes pour qu'un Etat acquierre une proſpérité complette & durable, non-ſeulement parce qu'un plus grand territoire fournit une plus grande maſſe de productions, & par cela même eſt une ſource de plus grande puiſſance; mais encore, parce que la grande étendue de domaine a par elle-même divers avantages ſi néceſſaires pour que la machine politique ait tout ſon jeu, & que les hommes & le terrein donnent tout ce que l'on en peut attendre, qu'un Etat renfermé dans des bornes étroites eſt toujours dans une ſituation précaire,

Digitized by Google

dépendante, & ne iouit jamais d'une proſpérité complette.

L'Auteur conclut de ces réflexions, que pour raiſonner en général ſur une matière d'œconomie politique, il falloit l'enviſager ſous le rapport qu'elle a avec les intérêts d'un grand Empire. C'eſt ſous ce point de vue qu'il a conſidéré le luxe.

Le détail & le fondement de ces motifs ſont expoſés dans le Chapitre premier.

La grande étendue de domaine rend un Etat puiſſant, principalement par les productions que le travail peut tirer d'un grand territoire. Le premier objet du Légiſlateur doit donc être d'encourager le travail. Le goût du luxe eſt, ſuivant M. Dumont, le reſſort qui répond le plus efficacement à cette vue, lorſque la ſûreté de la perſonne & de la propriété des biens eſt ſolidement établie. C'eſt ce qu'il entreprend de faire voir dans le ſecond Chapitre.

En réfléchiſſant ſur le goût du luxe, on reconnoît, dit-il, qu'il eſt le mobile qui a porté les hommes à ſe raſſembler en ſociété. Car les hommes étant conſtitués de façon qu'ils trouvent leur néceſſaire dans les productions ſpontanées de la terre, ils ne ſe ſeroient pas confédérés ſans le deſir d'une vie plus commode qui leur a fait ſentir la néceſſité de s'unir ; deſir qui n'eſt, dit-il, autre que le goût du luxe. Puiſque d'un côté l'on ne peut ſe diſſimuler que les Arts ne ſoient la ſource de la puiſſance & du bonheur des peuples, & que d'un autre côté, d'après ce principe que l'homme peut ſubſiſter des dons ſpontanés de la terre, toutes les productions des Arts ſans qu'on puiſſe en excepter aucune, étant du luxe, il faut convenir que les Sociétés doivent au luxe leur puiſſance & leur bonheur. Nous pourrions ajouter auſſi qu'elles lui doivent leur ruine & la corruption des mœurs. Mais ſuivons M. Dumont dans ſes raiſonnemens qui ne ſeront peut-être pas approuvés de tout le monde.

Le but d'un bon Gouvernement, continue l'Auteur, eſt le bonheur durable de la Nation qu'il régit. Le bonheur d'une Nation exiſte dans le bonheur des individus qui la compoſent. Or le bonheur de l'homme conſiſte, dit-il, dans l'étendue des jouiſſances. Cette propoſition eſt-elle bien fondée ? Quoiqu'il en ſoit, par un concert invariable, continue-t il, plus les individus acquierent de moyens de jouir, plus l'Etat acquiert de richeſſes & de puiſſance: un bon Gouvernement doit donc favoriſer tout ce qui tend à multiplier les jouiſſances de ſes Sujets.

Ces principes ſont développés dans le quatrième Chapitre.

Les Arts, dit M. Dumont, étendent & multiplient les jouiſſances auxquelles l'homme & les Sociétés politiques doivent leur bonheur & leur puiſſance. On vient de remarquer que les productions des Arts, & par conſéquent toutes les choſes dont l'homme fait uſage au-delà des préſens ſpontanés de la nature, n'étant

Digitized by Google

n'étant pas néceſſaires à l'exiſtence de l'homme, ſont du luxe : cette application du mot luxe eſt conforme à l'idée fondamentale attachée à ce mot : idée qui eſt celle *de ſuperflu, d'oppoſé au néceſſaire.* L'étymologie du mot, ajoute-t-il, & l'eſprit qui conduit dans l'uſage qu'on en fait habituellement le prouvent. Les productions des Arts étant toutes du même genre, en ce qu'elles ne donnent toutes que des jouiſſances ſuperflues, & ces productions étant par conſéquent des choſes de luxe, les Sociétés devant leur bonheur & leur puiſſance aux productions des Arts, le luxe eſt donc utile. Les Peuples qui ont le plus de luxe ſont en effet les plus puiſſans.

On entreprend dans les Chapitres cinquième & ſixième d'établir ces différentes propoſitions.

Suivant M. Dumont, les détracteurs du luxe n'ont pas une idée nette du luxe qu'ils condamnent. Ils ne s'entendent pas eux-mêmes. C'eſt avec la même confuſion qu'on impute au luxe différens mauvais effets dont les uns ne dépendent abſolument point du luxe, & dont les autres n'exiſtent pas. L'Auteur entreprend d'établir dans le ſeptième & le huitiéme Chapitres qu'un bon Gouvernement doit diminuer ſes dépenſes pour que ſes Sujets ayent du luxe.

Il reſtoit à réfuter les objections des antagoniſtes du luxe ; c'eſt ce que M. Dumont ſe propoſe dans la ſeconde partie, en ne s'attachant qu'aux principales pour être plus court. Telle eſt en peu de mots le précis de cet Ouvrage ſur lequel le Public prononcera, après en avoir fait un examen attentif.

*HISTOIRE DU GOUVERNEMENT DES ANCIENNES Républiques, où l'on découvre les cauſes de leur élévation & de leur dépériſſement. Par M. Turpin.* A Paris, chez Honoré-Claude de Hanſy, Libraire, rue Saint Jacques, près les Mathurins. 1769. Avec Approbation & Permiſſion, *in*-12. 468 pages, & les Préliminaires 11.

Cet Ouvrage eſt dédié au Roi de Danemarck. C'eſt parce que vous êtes Roi, lui dit noblement l'Auteur, que j'oſe conſacrer à votre Majeſté l'hiſtoire des Peuples libres. Mais il nous ſemble que dans ſon Avertiſſement M. Turpin n'explique pas aſſez juſqu'à quel point cette hiſtoire eſt à lui. Le Seigneur Anglois, dont il nous apprend lui même que l'Ouvrage, énergiquement traduit par une fille de qualité de Normandie, a donné naiſſance au ſien, continue quelquefois de parler dans celui-ci. Quelquefois auſſi, c'eſt évidemment M. Turpin qui parle, eſt-ce lui qui parle toujours en empruntant ſeulement les idées & le langage de l'Anglois ? Quoiqu'il en ſoit, à l'énergie du ſtyle, à l'abondance des idées on reconnoît aiſé-

ment M. Turpin, cependant on ſeroit tenté de croire que l'Ouvrage ne lui appartenant pas entièrement, il l'a moins affectionné, moins travaillé que les autres ; on ne peut en effet ſe diſſimuler, qu'il eſt en beaucoup d'endroits un peu négligé pour le ſtyle, il l'eſt preſque par-tout pour la Typographie.

L'Ouvrage entier contient huit Chapitres. Le premier traite de la République de Sparte, le ſecond de celle d'Athènes, le troiſième de celle de Thèbes, le quatrième de celle de Carthage, le cinquième de la République Romaine ; le ſixième offre un parallèle entre les Romains & les Carthaginois ; dans le ſeptième, on examine les révolutions des Gouvernemens Mixtes, & dans le huitième, la Conſtitution Britannique.

« De tous les Etats de la Grèce, » celui de Sparte, juſqu'au tems » où ſon Gouvernement fut réfor- » mé par Lycurgue, eſt celui qui » éprouva *plus* de ſecouſſes & *plus* » de tempêtes ».

( L'Auteur avoit ſûrement mis : *le plus* ).

On trouve ici une belle expoſition des Inſtitutions de Lycurgue, une horreur vertueuſe du luxe, & de juſtes éloges donnés à l'eſprit de pauvreté. On ſçait aſſez que Sparte dut ſa puiſſance & ſa grandeur à l'exécution fidéle des Loix de Lycurgue, & que Liſandre en y introduiſant les richeſſes, y introduiſit tous les vices.

Ce fut auſſi le luxe qui perdit la République d'Athènes ; ce poiſon éteignit l'amour de la liberté, qui ne peut ſubſiſter avec des mœurs licentieuſes. On ſçait que Solon adoucit & modifia les Loix de Dracon, mais on n'a que des connoiſſances très-imparfaites de la Légiſlation de Solon. Anacharſis comparoit ces Loix à des toiles d'araignées où les mouches ſont priſes, & qui ſont aiſément rompues par les oiſeaux. Tel eſt aſſez le ſort des Loix dans tous les Pays. On demandoit à Solon ſi celles qu'il avoit données aux Athéniens, étoient les meilleures qu'il eût pû imaginer. Ce ſont, répondit-il, les meilleures que les Athéniens fuſſent capables de recevoir. « Les hommes, » ajoutoit-il, ſe ſoumettent ſans » répugnance à des Loix qu'ils n'ont » aucun intérêt de violer. Les mien- » nes ſont tellement faites pour l'u- » tilité de mes Concitoyens, qu'ils » trouveront plus d'avantage à les » obſerver qu'à les enfreindre ».

L'événement juſtifia le ſentiment d'Anacharſis & trompa l'eſpérance de Solon. Le grand défaut reproché à ſa Légiſlation, c'eſt le pouvoir exceſſif qu'elle mettoit entre les mains du Peuple. Anacharſis voyant décider au hazard dans l'aſſemblée du Peuple une affaire qui avoit été diſcutée dans le Sénat, dit à Solon : « Ici les Sages diſcu- » tent, mais ce ſont les foux qui » décident.

» L'hiſtoire d'Athènes, dit l'Au- » teur, eſt pleine d'exemples de la » légéreté de ce peuple poli & fri- » vole, qui paſſant rapidement de

Digitized by Google

» l'amour à la haine, de l'admira-
» tion au mépris, récompenſe ce-
» lui qu'il vient de punir, déifie
» celui qu'il vient d'immoler. Le
» Citoyen le plus vertueux eſt em-
» priſonné ou banni, & l'on ne
» peut lui reprocher que ſa vertu.
» C'eſt cette vertu qui le rend cou-
» pable, parce qu'on la croit dan-
» gereuſe ».

On attend en cet endroit l'hiſtoire de l'Oſtraciſme & du banniſſement d'Ariſtide, on eſt étonné de ne la point trouver du tout dans l'hiſtoire d'Athènes, mais ſeulement dans celle de Thèbes, où elle eſt rapportée en paſſant & par occaſion. On eſt étonné auſſi que dans une hiſtoire aſſez détaillée de la République d'Athènes, Miltiade ne ſoit pas même nommé, & que Thémiſtocle le ſoit à peine.

La corruption des mœurs d'Athènes fut l'Ouvrage de Périclès. Sa popularité funeſte fit prodiguer à d'inutiles Citoyens des gratifications onéreuſes, & mit en jeu tous les reſſorts du luxe. Bien-tôt l'imagination impétueuſe des Athéniens les égara dans la route de la gloire; ils eurent plus d'ardeur pour briller que d'empreſſement pour ſe rendre utiles; à meſure que les mœurs devinrent plus polies, elles devinrent plus corrompues, on s'endormit dans une ſécurité pareſſeuſe, dans une volupté deſtructive; les revenus publics deſtinés à l'entretien des armées & des flottes, étoient employés à donner des Fêtes & des Spectacles. La multitude étoit au Théâtre, & le camp étoit déſert. Le faſte ſéduiſant de la Ville, dégoûtoit de l'auſtérité de la diſcipline militaire. L'Acteur excellent étoit plus applaudi que le plus habile Général; le courage n'attiroit plus les regards, & le Vainqueur rentroit dans ſa Patrie, indifférente à ſes ſuccès.

La gloire & la proſpérité de Thèbes furent attachées à la deſtinée de deux hommes, c'étoient Epaminondas & Pélopidas. La liberté de leur Patrie naquit & mourut avec eux.

L'Auteur n'en croit point ſur les Carthaginois les Romains leurs ennemis; ce qui le jette un peu dans le champ des conjectures ſur tout ce qui concerne Carthage; mais ces conjectures ſont ingénieuſes & plauſibles. Il obſerve que cette Nation ſi célèbre par la navigation & le Commerce, a péri pour avoir négligé ſa Marine. Si cette Marine en effet eût été ce qu'elle devoit être, Annibal pour porter la guerre, d'Eſpagne en Italie, n'auroit-il pas préféré une courte navigation à la longue & périlleuſe marche dans laquelle il s'engagea? Auroit-il tenté ce paſſage des Alpes qui lui coûta la moitié de ſon armée, & qui l'auroit détruite toute entière ſous un autre Général? Si Carthage avoit eû une Marine ſuffiſante pour protéger ſes côtes, Scipion auroit-il trouvé tant de facilité à paſſer en Afrique? Une autre cauſe non moins puiſſante de la décadence & de la ruine de Carthage, c'eſt l'imprudente animoſité des deux factions de Hannon & de Barca.



Digitized by Google

Annibal envoyant au Sénat de Carthage la relation de la bataille de Cannes, finiſſoit par demander un renfort néceſſaire pour achever la conquête de l'Italie. Eh ! que nous demanderoit-il, s'il avoit été vaincu, répondit Hannon avec un ſouris inſultant ? Il n'y a point d'Etat qui puiſſe ſubſiſter long-tems avec cette diſpoſition à l'injuſtice & à la diſcorde.

On peut croire que le célèbre Ouvrage de M. de Monteſquieu ſur les cauſes de la grandeur & de la décadence des Romains n'a pas peu ſervi au nouvel Ecrivain politique pour ſon Chapitre de la République Romaine, mais il ne ſe traîne point ſervilement ſur les traces de ſon illuſtre modèle ; il examine, il diſcute, & quelquefois il combat les opinions les plus accréditées de Monteſquieu. En rappellant les diviſions perpétuelles du Sénat & du Peuple, c'eſt à la tyrannie Ariſtocratique des Patriciens que M. Turpin les attribue ; c'eſt le ſyſtême que M. Marmontel a très-bien développé dans la Préface de ſon Lucain. M. Turpin va juſqu'à aſſimiler la condition du Peuple Romain avant l'érection des Tribuns à l'eſclavage des Payſans Polonois ; mais il convient qu'on tomba enſuite dans l'excès contraire, & que l'audace des Tribuns ayant fait entiérement pancher la balance du côté de la Démocratie, ce fut cet abus, qui dans le dernier période de la liberté Romaine, détruiſit la République. Une cauſe plus générale & plus étendue de la deſtruction de la République chez les Romains, c'eſt cette cauſe funeſte & toujours active qui a perdu, qui perdra toutes les Républiques & toutes les Monarchies, c'eſt le luxe. L'Auteur fait ſur cet article des réflexions vigoureuſes, & vigoureuſement écrites.

Dans le parallèle des Carthaginois & des Romains, M. Turpin montre un peu de prédilection pour les Carthaginois ; il ſoutient que la Foi Punique tant décriée, méritoit moins de l'être que la Foi Romaine, il dit en propres termes que tous les traités des Romains ſont des monumens de leur perfidie, mais ce ſont eux qui ſur cet article ſe ſont faits les diſpenſateurs de la renommée. Monteſquieu a obſervé que les Carthaginois devenus riches plutôt que les Romains, durent ſe corrompre avant eux. M. Turpin prétend que les Carthaginois, quoique riches, n'étoient point corrompus, parce que les richeſſes, qui, chez les autres Nations, enfantent le luxe & le goût des voluptés, ne ſervoient chez eux que l'ambition, il ſoutient qu'ils étoient plutôt avares que prodigues. Cela n'eſt-il pas un peu ſubtil, & M. Turpin ne cherche t il pas trop ici à combattre Monteſquieu ? Le même Monteſquieu avoit dit d'après Polibe, qu'à Rome le mérite ſeul élevoit aux emplois publics, au lieu qu'à Carthage tout ſe vendoit. M. Turpin récuſe Polibe, comme un flatteur des Romains dont il étoit priſonnier. « Il ne pouvoit mieux réuſſir à plaire à ſes nouveaux Maîtres,

» qu'en peignant avec des couleurs » révoltantes ſes Concitoyens ; » dont le nom leur étoit odieux. » C'étoit peut-être une leçon faite » aux Romains, chez qui la vénalité commençoit à s'introduire ». Cela n'eſt-il pas un peu vague, & cette licence de conjecturer n'ébranleroit-elle pas toute certitude hiſtorique ?

M. de Monteſquieu obſerve encore que les Romains étoient ambitieux par orgueil, & les Carthaginois par avarice. M. Turpin eſt obligé de paſſer condamnation ſur l'avarice des Carthaginois, mais il conteſte aux Romains le déſintéreſſement de leur ambition. Il obſerve que ces Maîtres du Monde n'oublioient pas d'en envahir les tréſors. Peut être pour mettre d'accord ces deux Ecrivains, ne faut il que diſtinguer les époques. M. de Monteſquieu aura raiſon, ſi l'on conſidére le tems où les Fabricius & les Curius aimoient mieux dominer les poſſeſſeurs de l'or que de poſſéder l'or eux-mêmes.

Dans les deux derniers Chapitres, c'eſt l'Anglois qui reprend la parole. Le Traité des Révolutions des Gouvernemens Mixtes, eſt un développement de l'excellente Diſſertation de Polybe ſur les différens Gouvernemens ? Cette Diſſertation ſe trouve dans le ſixième Livre de ſon hiſtoire. En parlant de la République de Platon, l'Anglois ou ſon interprête appelle Socrate *le Diſciple de ce Philoſophe*, il a voulu dire *ſon Maître*. Dans le Traité de la Conſtitution Britannique, on compare cette Conſtitution avec celle de toutes les autres Républiques dont il a été parlé plus haut, & c'eſt à la Conſtitution Angloiſe qu'on donne la préférence. On ne craint pour elle que le Luxe. On vante beaucoup les avantages d'une Milice Nationale.

Ce Livre plein de vues politiques & d'éloquence dans certains endroits, auroit pu devenir d'une extrême utilité, s'il eût été un peu plus travaillé, tant pour le fond que pour le ſtyle. La chaîne des idées répandues dans les diverſes parties de l'Ouvrage, n'eſt pas toujours aſſez ſenſible ; on n'en ſaiſit point dans tous les détails le ſyſtême général ; on pourroit même quelquefois y appercevoir de légères contradictions. « Par exemple, » l'Auteur dit ( page 401. ) qu'un » Légiſlateur ne peut aſſujettir à » même devoir les Lapons & les » Mexicains, & ( page 436. ) il paroît regarder comme une vieille erreur l'aſſertion qu'il n'y a aucune forme de Gouvernement aſſez parfaite pour convenir indiſtinctement à tous les Peuples de la Terre.

Quant au ſtyle, l'Auteur qui connoît notre eſtime ſincère pour ſes talens, & qui a pu en voir des preuves non ſuſpectes dans l'extrait que nous avons donné de ſon éloquente hiſtoire du Grand Condé & des hiſtoires des Maréchaux de Choiſeul, nous ſaura gré ſans doute de lui indiquer quelques-unes des principales négligences qui lui ſont

échappées dans ſon nouvel Ouvrage.

Page 50. « *Il* avoit favoriſé le » premier projet, parce qu'*il* contribuoit *à* ſon intérêt public ; *il* » s'oppoſa *à* l'exécution du ſecond, » parce qu'*il* le réduiſoit *à* une » égalité inſuffiſante *à* ſes beſoins ».

Il y a pour le moins de l'embarras, & certainement trop de conſonances dans cette phraſe.

Page 53. « Le ſang d'Agis étoit » ſeul capable d'étancher *la ſoif de* » *ſa vengeance* ; il falloit dire *ſa* » *ſoif de vengeance*, ou *cette ſoif de* » *vengeance*.

Page 61. « Il *tendit des embûches* » *qu'*Aratus blanchi dans le Camp » & ſous la tente ne fut point aſſez » heureux ou aſſez habile pour *les* » éviter. Cette phraſe n'eſt point conſtruite. De plus, il nous ſemble qu'on tend des piéges & qu'on dreſſe des embûches. Cette dernière obſervation n'eſt qu'un doute.

Page. 86. L'Auteur fait de juſtes réflexions ſur l'exceſſive ſévérité des Loix de Dracon. « La Loi, » dit-il, n'a droit *que de couper la* » *main* au raviſſeur qui s'en ſert » pour s'approprier le bien d'autrui ». Il eſt peut-être difficile de décider, ſi, *couper la main* doit ici ſe prendre au propre ou au figuré.

Page 89. On a dû la peine à comprendre comment l'Auteur qui s'éleve par-tout avec tant de force contre le luxe, peut dire ici que le luxe *ne révolte que des ames froides & des imaginations éteintes.*

Pag. 102. « S'il ſe trouvoit quelque Citoyen *aſſez juſte & aſſez* » *modéré pour être le témoin* & non le » complice de tant de cruautés ». Il n'y a ni juſtice, ni modération, ni le contraire de l'une & de l'autre à être ſimplement témoin ; on entend bien ce que l'Auteur veut dire, mais la tournure n'eſt pas bonne.

Page 104. « Il paſſoit de l'inſolence *dans* l'abbattement. Il faut » *à l'abbattement.*

Page 115. « Le Commandement » partagé doit l'*affoiblir*. L'Auteur » avoit mis ſans doute s'*affoiblir* ».

Page 115. « Tandis qu'Alcibiade *triomphoit* en Sicile ; ſes ennemis *triomphoient* dans Athénes. Jeu de mot où *triompher* eſt » pris dans deux ſens différens.

Page 125. « Ces hommes vils » & mépriſables qui l'avoient perſécuté *après les avoir ſervis* ; il » faut *après qu'il les avoit ſervis.*

Page 128. « Une mort prompte » auroit *puni* leur audace. Racine a dit :

Jadis une mort prompte eût *ſuivi* cette audace.

L'Auteur auroit peut-être dû copier Racine juſqu'au bout.

Page 131. « Alcibiade, ſurveillant importun, dont ils connoiſſoient les talens, & dont ils redoutoient l'*uſage*, qui auroit pu » devenir funeſte à leurs uſurpations. A quoi ſe rapporte l'*uſage* dans cette phraſe.

Page 135. « Chio & l'Ionie,

Digitized by Google

» dont ſon imagination *lui facili-* » *toit la conquête.* L'Auteur a voulu » dire : *dont ſon imagination lui* » *repréſentoit la conquête comme fa-* » *cile.*

Page 136. « Antiochus paya *par* » *ſa mort le prix de* ſa témérité. » Tournure recherchée. Pourquoi » ne pas dire : *paya de ſa vie* ou » *de ſa tête* ſa témérité ; ou bien : *la* » *témérité d'Antiochus lui coûta la* » *vie.* La même phraſe ſe retrouve » encore, pag. 201.

Page 216. « Si nous examinons » Carthage commerçante *avoit* » pour voiſins les Romains, &c. Il falloit ici un participe au lieu d'un infinitif.

Cette critique deviendroit minutieuſe, ſi nous la pouſſions plus loin. Peut-être même la plûpart de ces fautes appartiennent-elles à l'Imprimeur. M. Turpin eſt fait pour être du petit nombre des Ecrivains qui honorent la Nation. Il ſeroit plus coupable qu'un autre, s'il employoit à multiplier plutôt qu'à perfectionner ſes Ouvrages, l'heureuſe facilité qu'il a reçue de la Nature.

*POÉSIES TIRÉES DES SAINTES ÉCRITURES, dédiées à Madame la Dauphine, par M. l'Abbé de Reyrac, Chanoine Régulier de la Congrégation de Chancelade, Prieur-Curé de S. Sulpice & S. Maclou d'Orléans ; des Académies des Sciences de Toulouſe & de Bordeaux.* A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-8°. 96 pages, & le Diſcours Préliminaire 48.

Le Recueil que j'oſe vous préſenter, dit à Madame la Dauphine l'eſtimable Auteur de ces Poëſies, eſt le premier tribut que les Muſes Chrétiennes vous offrent ſur les bords de la Seine, & nous oſons aſſurer que cette Princeſſe en recevra peu d'auſſi dignes de lui être préſentés. Dans un Diſcours Préliminaire qui reſpire la vertu & la piété, l'Auteur expoſe des idées à la fois Philoſophiques & Chrétiennes ; il voudroit, comme le célèbre Abbé Fleuri, qu'on ne donnât à la Poëſie que des Sujets dignes d'elle ; il aſſure aux beaux morceaux de Poëſie qu'offre par-tout l'Ecriture Sainte, la ſupériorité ſur les plus parfaits modèles de l'Antiquité Profane, il fait voir que ceux de nos grands Poëtes qui ſe ſont exercés ſur les Pſeaumes & ſur d'autres morceaux de l'Ecriture, ont été dans ce genre d'Ouvrages, ſupérieurs à eux-mêmes, parce qu'ils étoient ſoutenus par la dignité du Sujet, & par l'excellence du modèle.

On a beaucoup loué, dit M. de Reyrac, cette belle Strophe de l'Ode de M. de Pompignan ſur la mort de Rouſſeau.

Le Nil a vu ſur ſes rivages
De noirs habitans des déſerts

Digitized by Google

Inſulter par leurs cris ſauvages,
L'Aſtre éclatant de l'Univers.
Crime impuiſſant! fureurs bizarres!
Tandis que ces monſtres barbares
Pouſſoient d'inſolentes clameurs,
Le Dieu, pourſuivant ſa carrière,
Verſoit des torrens de lumière
Sur ces obſcurs Blaſphémateurs.

Quelque admirable que ſoit cette Strophe, M. l'Abbé de Reyrac ne croit pas qu'elle puiſſe entrer en parallèle avec la Traduction qu'a faite le même Poëte de ce morceau de la Prophétie d'Abdias, où Dieu dit aux Iduméens :

C'eſt toi qu'il faut que je dompte,
Peuple lâche, objet d'horreur,
J'ai manifeſté ta honte,
Ta foibleſſe & ta terreur.
Tu jouiſſois de tes crimes;
Sur des monts remplis d'abîmes:
Et dans des creux de rocher;
Fier de ton aſyle infâme,
Tu t'écriois dans ton ame
Qui pourra m'en arracher?
Quand pour mieux braver ma puiſſance,
Tu ſuivrois l'aigle qui s'élance
Juſqu'à la ſource des éclairs,
Le ſouffle ſeul de ma vengeance
T'anéantiroit dans les airs.

La ſupériorité de ce morceau ſur la belle Strophe du Soleil pourroit ne pas frapper tout le monde autant que M. l'Abbé de Reyrac, ſans que pour cela ſon ſentiment ſur la prééminence des Poëſies Sacrées ceſſât d'être juſte. Au reſte, nous ne pouvons mieux louer celles de M. l'Abbé de Reyrac, qu'en diſant qu'elles ſeront encore lues avec plaiſir après celles des Rouſſeau, des Racine & des Pompignan. On y trouve la chaleur des Odes Sacrées de Rouſſeau, peut-être avec un degré d'énergie de moins, & l'élégante harmonie des Chœurs d'Eſther & d'Athalie, peut-être avec une correction un peu moins ſoutenue. C'eſt ſur-tout à ces Chœurs qu'elles reſſemblent par le caractère de ſentiment & de douceur qui les diſtingue. On en jugera par les morceaux ſuivans :

Que la tempête gronde;
Cette grotte profonde
Diſſipe mon effroi;
Le Créateur du monde
Au fond de ce rocher la menagea pour moi.....
Par-tout je vois ce Dieu prévenir nos deſirs;
C'eſt pour nous que les Zéphirs
De leur ſouffle vivant animent cette roſe;
Ce gazon n'eſt ici, cette fleur n'eſt éloſe
Que pour faire nos plaiſirs.
Il défend à l'orage
Aux timides oiſeaux cachés dans ce bocage,
De troubler dans la nuit la paix de mon ſommeil,
De ces arbres touffus l'agréable feuillage,
En été me préſerve, au frais de ſon ombrage
De la brûlante ardeur des rayons du Soleil.

Quand

Quand des ſombres hivers, l'âpre & triſte froidure
D'un ſouffle deſtructeur détruita la verdure.....
Nous irons dans ton ſein, cabane ſolitaire,
Chercher un abri ſalutaire.....

Ainſi nos jeunes années,
Tranquilles & fortunées,
Vont s'écouler dans la paix.
Hélas! tout vieillit, tout paſſe;
Mais ceux qui ſuivent ta trace,
Mon Dieu! ne meurent jamais...

O bonté de ce Dieu Suprême!
Nous l'offenſons, il nous aime,
Il attend nôtre retour.
S'il nous frappe, c'eſt en Père;
Et juſques dans ſa colère
Il nous traite avec amour.

Devant ce Dieu que je révère,
Précédant le lever du jour,
Je viens ſous ce tilleul déplorer ma miſère
Et du fond d'un cœur ſans détour,
Je lui fais cette humble priere
Que, dans notre deſtin proſpère
Nos ames de concert doivent à ſon amour.
Toi qui ſous tes pieds vois la terre,
A qui la Nature obéit...
Répands en nous Grand-Dieu, les dons de ton eſprit!
L'âge brillant de la jeuneſſe,
Si ton amour ne l'embellit,
Devient l'écueil de la ſageſſe.
Hors de toi, tout nous trompe & tout nous avilit;
Rien n'élève notre ame & rien ne l'intéreſſe:
Les plaiſirs ne ſont que triſteſſe,
Les grandeurs qu'une ombre qui fuit;
La force n'eſt plus que foibleſſe,
La raiſon qu'une épaiſſe nuit,
Le bonheur qu'un éclair qui fuit, &c.

Voici d'autres traits d'un caractère différent, & qui annoncent la variété des talens de M. l'Abbé de Reyrac.

O mer! quelle fougue t'agite!
Quelle main te frappe & t'irrite?
Quels coups ſi violens excitent ta fureur?
Tes gouffres profonds retentiſſent,
Et tes noirs abîmes vomiſſent,
Des monſtres rugiſſans qui nous glacent d'horreur.
Tu ſouleves en vain tes ondes frémiſſantes
Contre le bras puiſſant qui briſe ton orgueil;
De tes flots courroucés, de tes eaux écumantes,
De tes vagues mugiſſantes
Un grain de ſable eſt l'écueil.

L'élévation & l'énergie de ce morceau égalent la douceur & l'onction du premier. En voici un troiſième d'un ton différent encore, & qui n'eſt pas moins recommandable par ſon caractère de nobleſſe & de fermeté.

De lâches Publicains, de bas Adulateurs,
De la raiſon des Rois avides corrupteurs,
Ont eſſayé, mon Dieu! de graver dans mon ame
Le mépris de ton Peuple & de la vérité.
De ces monſtres d'iniquité
J'ai percé les détours, j'ai dévoilé la trame,

Et dans le zèle qui m'enflamme,
J'ai puni leur orgueil & leur impiété.

Sous mes yeux une langue obscène
N'ose insulter à la pudeur,
Et mon front n'offre au vil flatteur
Que de l'horreur & de la haine.

Je ne peux voir qu'avec effroi
La médisance & l'injustice ;
L'Imposteur pâlit devant moi,
Et mon mépris fait son supplice.

En rassemblant ces divers morceaux, on trouve une variété de caractères, un jeu d'harmonie, une intelligence des sons, une musique dans l'arrangement des Strophes & dans la coupe de la mesure ; enfin cet Art savant ou cet instinct heureux qui annonce le vrai talent, & qui fait non-seulement soutenir sans peine, mais lire avec plaisir une longue suite de ces Odes, malgré la répétition des idées & des images qui forment le fond de chaque tableau. L'exécution Typographique de cet Ouvrage est parfaitement belle & fait beaucoup d'honneur aux presses de Couret de Villeneuve, Imprimeur à Orléans.

*TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYDRODYNAMIQUE, Ouvrage dans lequel la théorie & l'expérience s'éclairent & se suppléent mutuellement. Avec des notes sur plusieurs endroits qui ont mérité d'être approfondis : par M. l'Abbé Bossut, de l'Académie Royale des Sciences, examinateur des Ingénieurs, &c.* A Paris, de l'Imprimerie de Chardon ; & se trouve chez Jombert fils, rue Dauphine. 1771. 2 Vol. *in*-8°.

LA Science des fluides est aussi importante pour l'humanité qu'elle est difficile dans la spéculation, les Géomètres les plus habiles s'en sont occupés, & après y avoir épuisé les ressources du calcul le plus profond, ils y ont trouvé des obstacles souvent insurmontables ; M. l'Abbé Bossut dans ce nouvel Ouvrage a fait plus que personne, en réunissant les lumières qu'il a su tirer de l'expérience la plus délicate, avec les connoissances de la plus sublime Géométrie, & les détails d'instruction dont le Public a besoin, avec les solutions des plus beaux Problêmes de théorie. Les Ingénieurs auxquels cet Ouvrage est principalement destiné, & qui seront examinés à l'avenir sur ce qu'il contient d'élémentaire, y trouveront l'assemblage le plus complet & le plus intéressant d'expériences & de calculs, de théorie & de pratique.

Dans un Discours préliminaire qui fut lu à la rentrée publique de l'Académie le 12 Novembre 1768, l'Auteur trace une histoire de ce qui s'est fait de mieux sur cette partie des Sciences Physico mathématiques depuis Archiméde, qui dans son Livre *de humido insidentibus*, établit la pression égale en tout

ſens dans les fluides & les conditions qui en réſultoient pour l'équilibre des corps flottans.

Creſibius & Heron imaginerent la fontaine de compreſſion & le ſyphon recourbé; Frontin dans ſon Traité des Aqueducs de Rome, remarqua que la dépenſe d'un ajutage dépendoit non-ſeulement de l'ouverture, mais encore de la hauteur du réſervoir, conſidération très-ſimple & cependant négligée quelquefois, même par des Fontainiers de nos jours.

Après 1500 ans d'ignorance, les découvertes de Galilie ſur la chûte des graves donnèrent lieu aux Auteurs Italiens de s'occuper de la ſcience des eaux. Caſtelli & Toricelli, deux de ſes Diſciples, apperçurent quelques vérités nouvelles; ce dernier ſur-tout découvrit que les vîteſſes des écoulemens ſont comme les racines des hauteurs des réſervoirs, ce qui changea pour ainſi dire l'état de cette Science de l'hydraulique.

Après Toricelli, Mariotte eſt un de ceux qui a le plus travaillé ſur cette matière: né avec un talent rare pour imaginer & exécuter des expériences, il eut occaſion d'en faire beaucoup à Chantilly & à Verſailles, & compoſa un Traité qui a été fort utile, & qui a ſervi beaucoup au progrès de l'hydraulique-pratique.

Newton dans ſon fameux Livre des principes, publié en 1687, s'occupa le premier de la théorie importante des fluides, il en détermina l'écoulement par une méthode nouvelle, mais il fut obligé d'employer des principes un peu arbitraires.

Le célèbre M. Daniel Bernoulli publia en 1748 ſon Hydrodynamique, dans laquelle il ſut employer des hypothèſes bien choiſies; & en y faiſant entrer le principe de la conſervation des forces vives, il parvint à des ſolutions très-élégantes par la marche du calcul & par la ſimplicité des réſultats; il appliqua les théorêmes généraux à des exemples choiſis; par-tout une profonde ſcience de l'analyſe, une Phyſique ſûre puiſée dans la nature des choſes, employant le calcul lorſqu'il étoit utile, & jamais par oſtentation; en un mot cet Ouvrage, dit M. l'Abbé Boſſut, eſt une des plus belles & des plus ſages productions du génie mathématique.

M. d'Alembert qui par un principe ſimple & général de méchanique avoit mis dans un nouveau jour toute la dynamique, appliqua le même principe en 1744 à la théorie des fluides, & réſolut de la manière la plus ſimple & la plus élégante, non-ſeulement les problêmes des Auteurs qui l'avoient précédé, mais un grand nombre d'autres & nouveaux & difficiles; ſon Ouvrage eſt neuf à pluſieurs égards pour le fond des choſes mêmes, & il l'eſt d'un bout à l'autre par la méthode, qui fait époque dans la ſcience du mouvement, en donnant le moyen de reduire les loix du mouvement à celles de l'équilibre.



Digitized by Google

M. d'Alembert ſuppoſoit avec M. Bernoulli des tranches parallèles, mais voulant aller plus loin, il chercha des équations pour exprimer le mouvement d'un point du fluide dans un ſens quelconque ; cette méthode ingénieuſe & profonde parut en 1752 dans ſon *Eſſai ſur la réſiſtance des Fluides*, M. Euler l'a adoptée, & ces deux grands Géométres ont épuiſé toutes les reſſources de l'analyſe pour calculer algébriquement le mouvement des fluides. Malheureuſement leurs formules ſont ſi compoſées par la nature du problème, que ce ſont ſeulement des vérités analytiques, & non pas des ſecours pour connoître les phénomènes. Mais s'il y a des ſciences qui ne ſont deſtinées qu'à alimenter la curioſité de l'eſprit humain, l'hydraulique eſt de celles qu'on doit tirer de cet ordre purement intellectuel pour l'appliquer aux beſoins de la Société : dans le cas où la Géométrie n'offre que des ſecours inſuffiſans ou trop pénibles, il faut y ſuppléer par les expériences & par les hypothèſes qu'elles permettent d'adopter. Des faits multipliés, analyſés avec attention & ramenés autant qu'il eſt poſſible à des loix générales, forment une eſpèce de théorie ſimple, lumineuſe & uſuelle, qui diſpenſe des grandes difficultés de l'analyſe, & qui cependant ſuppoſe beaucoup de Géométrie & de ſagacité. Tel a été le projet & tel eſt le mérite de M. l'Abbé Boſſut. La place qu'il occupoit aux Ecoles du Génie l'obligeoit de parler à ſes Elèves de la méchanique des fluides, il ſentit le beſoin d'éclaircir la théorie, de l'établir ſur des expériences ; il en fit ſous les ordres de M. de Choiſeul, avec beaucoup d'exactitude & d'intelligence, il en a tiré des réſultats précieux qui compoſent une partie de ſon Ouvrage ; il y a réuni le mérite de l'expérience avec la ſupériorité des connoiſſances Géométriques, & il en a tiré des choſes également neuves pour les Ingénieurs & pour les Géométres.

Pour que cet Ouvrage diſpensât les aſpirans au Génie de toute autre lecture dans ce genre, l'Auteur y a renfermé l'Hydroſtatique & l'Hydraulique ; les principes de l'Hydroſtatique ſont fondés ſur l'égalité de la preſſion en tout ſens ; il en déduit les épaiſſeurs qu'il convient de donner aux tuyaux de conduite pour qu'ils puiſſent réſiſter à la preſſion des fluides.

L'équilibre des fluides élaſtiques conduit à l'examen des propriétés de l'air, & à la théorie du Baromètre, des pompes, de la machine pneumatique, de la machine à feu. L'équilibre des corps flottans conduit aux loix du roulis & du tangage dans les vaiſſeaux, & ainſi des autres parties de l'Hydroſtatique, qui contient 238 pages dans le premier Volume ; mais il y en a 26 qui ſont des notes ſavantes deſtinées aux Géométres, & qui n'entrent point dans le plan de l'étude des Aſpirans ; on y trouve ſur-tout la ſolution générale du problème des corps flottans, traitée d'une

Digitized by Google

manière nouvelle & fort ſimple, à-peu près comme dans les Pièces couronnées par l'Académie des Sciences en 1761 & 1765. où M. l'Abbé Boſſut avoit appliqué cette théorie à l'arrimage des vaiſſeaux.

Les Elémens d'Hydraulique commencent par la théorie de l'écoulement des réſervoirs : quelle que ſoit la hauteur de l'eau, la figure de l'orifice, celle du vaſe, la portion de tems donnée, en ſuppoſant même des tuyaux de communication, des diaphragmes, des vaſes mobiles, & dans les notes qui ſont à la fin de ce premier Chapitre on trouve des ſolutions rigoureuſes de pluſieurs problêmes qui ont occupé M. Bernoulli, M. d'Alembert, M. Euler, & que l'Auteur s'eſt attaché à ſimplifier. Le premier Volume finit par le mouvement d'oſcillation & d'ondulation des fluides.

Le ſecond Volume commence par des recherches d'expérience ſur la direction des particules d'un fluide dans l'intérieur du vaſe où elles ſe meuvent, ſur la contraction de la veine de fluide au ſortir de l'orifice, ſur l'entonnoir qui ſe forme à la ſurface d'une cuve dont l'eau s'écoule par l'orifice de la baſe; ſur la quantité d'eau qui s'écoule d'un vaſe conſtamment plein, ſuivant la grandeur de l'ouverture & la hauteur du réſervoir; on ſçavoit déjà que la contraction de la veine fluide diminue la dépenſe, mais M. l'Abbé Boſſut a porté dans cette détermination toute l'exactitude dont elle eſt ſuſceptible; il a obſervé que la contraction augmente un peu à meſure que la hauteur du réſervoir eſt plus grande, ce qui tend à faire diminuer de plus en plus la dépenſe. Suivant ſes expériences & ſes calculs, la hauteur du réſervoir & l'orifice de ſortie étant les mêmes, la dépenſe naturelle, la dépenſe par un tuyau additionnel, la dépenſe par un orifice percé dans une mince paroi ſont entr'elles comme les nombres 16, 13, 10, rapports approchés ſeulement, mais ſuffiſans pour la pratique. En général chacune de ces trois eſpèces de dépenſes eſt ſenſiblement comme le produit de l'orifice par le tems & par la racine carrée de la hauteur du réſervoir.

Les écoulemens des vaſes qui ſe vident renferment des difficultés de plus, c'eſt la conſidération de leur figure; de même que l'entonnoir qui ſe forme vers la fin de l'écoulement. Vient enſuite le mouvement des eaux jailliſſantes, dans lequel il s'agit de trouver, les hauteurs, les dépenſes, les ajutages, les amplitudes; l'Auteur applique de même le calcul aux expériences, il détermine par exemple les diamétres des tuyaux de conduite néceſſaires pour fournir à un ajutage donné, ſous une hauteur de réſervoir donnée, en ſuppoſant que pour un diamétre d'un pouce & 3 pieds 2 pouces 11 lignes de réſervoir l'ajutage ait 3 lignes $\frac{1}{4}$ de diamétre.

Le mouvement des eaux dans les tuyaux de conduite eſt modifié par un grand frottement, & exige

des expériences particulières. M. l'Abbé Boſſut en a fait un grand nombre, par leſquelles il a reconnu que l'excès d'une dépenſe ſur la dépenſe conſécutive va toujours en décroiſſant, en s'éloignant de l'origine du tuyau, & qu'il ne ſuit point une progreſſion arithmétique, ainſi qu'on l'avoit quelquefois préſumé. Il examine les expériences en grand de M. Couplet, & en modifiant les conſéquences que ce dernier en avoit tirées, il a conſtruit une table qui donne des termes fixes pour juger de l'effet des réſiſtances.

Le mouvement des eaux dans des canaux ouverts, où la ſurface de l'eau peut s'élever & s'abaiſſer exige une théorie différente & des expériences particulières.

L'Auteur en rapporte 58 pour faire connoître la manière dont la pente régle la viteſſe, il fait voir la différence qu'il y a entre la viteſſe de la premiere eau qui parcourt le canal & celle qui s'établit à demeure après que l'eau a coulé quelque tems ; elles ſont dans un rapport à-peu-près conſtant pour un même canal, mais elles ne ſont ni égales, ni même uniformes, ſi ce n'eſt quand la pente eſt environ la dixième partie de la longueur du canal. En parlant des divers aqueducs l'Auteur rappelle avec complaiſance le projet de M. de Parcieux pour amener l'eau de l'Yvette à Paris, & il fait des vœux pour ſon exécution. Il examine auſſi les différens moyens propoſés pour la meſure des viteſſes de l'eau à différentes profondeurs, les corps flottans de M. Mariotte, le moulinet, le quart de cercle, le tube recourbé de M. Pitot, le régulateur ou pertuis de Guglielmini, & il apprécie leur mérite ; ces divers moyens prouvent que la viteſſe des canaux augmente ou diminue de la ſurface au fond ſelon les circonſtances ; il ſemble que la viteſſe du fond devroit être plus grande, puiſque la hauteur du réſervoir ou de la ſource eſt plus conſidérable ; mais la réſiſtance du fond en détruit une partie.

Le mouvement des rivières amene pluſieurs conſidérations importantes : quelle eſt l'augmentation de viteſſe qui a lieu lorſque le lit ſe reſſerre & que la hauteur augmente. De quelle manière les rivières changent-elles leur lit & opérent-elles leurs excavations, en corrodant les bords, en amenant des dépôts, en recevant d'autres eaux, comment ſe forment les barres à l'embouchure ; pourquoi les crues des rivières ſont-elles peu ſenſibles vers l'embouchure ; de combien change le niveau d'une rivière par la dérivation d'une certaine quantité d'eau ; toutes ces queſtions ſont éclaircies & diſcutées par des calculs ou par des raiſonnemens tirés de l'expérience & de la Phyſique.

La percuſſion des fluides eſt un objet qui eſt ſur-tout bien important pour la Marine, & ſur lequel on a été juſqu'ici bien éloigné du vrai, faute d'avoir conſulté l'expérience. Auſſi l'Auteur après avoir

Digitized by Google

expliqué la théorie générale de l'impulsion suivant les surfaces, les directions & les vîtesses, rapporte les expériences qu'il a faites, & qui prouvent que les percussions obliques contre des surfaces planes, ne sont point comme les carrés des sinus d'incidence, & que ce principe ne peut s'appliquer aux courbes qui sont des assemblages de surfaces différemment inclinées. Il donne ensuite une idée des théories de Newton, de M. Bernoulli, de M. d'Alembert, de M. Euler sur la résistance des fluides; il en conclud que cette théorie ne peut devenir applicable à la pratique qu'à l'aide des expériences en grand, multipliées & bien faites; mais en attendant que ce travail pénible & délicat soit exécuté, tout ce qu'on peut faire de mieux peut-être dans la pratique est d'employer la théorie ordinaire, lorsqu'on n'a pas besoin d'une grande précision dans les résultats, & lorsque les chocs se font sur des surfaces planes, sous des angles qui ne sont pas fort petits.

La manière d'employer l'action des fluides pour produire le mouvement des machines est l'objet d'un Chapitre ample & intéressant; on y voit qu'il est utile de multiplier le nombre des aîles; on y trouve la manière de calculer quelle doit être la vîtesse de la roue pour que son effet soit le plus grand qu'il soit possible. Suivant une théorie donnée par M. Parent dans les Mémoires de l'Académie pour l'année 1704, la vîtesse de la roue doit être le tiers de celle de l'eau; un Géomètre moderne avoit évalué cette vîtesse à la moitié toute entière de la vîtesse de l'eau, M. l'Abbé Bossut juge que la nouvelle théorie est hypothèque dans ses principes, qu'elle ne peut avoir lieu tout au plus que pour les roues qui se meuvent dans des courbiers, & que même dans ce cas elle souffre des restrictions sensibles; ensorte qu'elle n'est pas applicable aux roues qui tournent sur des rivières; M. l'Abbé Bossut trouve enfin que la vîtesse de la roue doit être les deux cinquièmes de celle de l'eau, & cela par des expériences fort bien faites. Il prouve aussi que dans les courbiers qui ont beaucoup de pente les aîles doivent être inclinées aux rayons de la roue, tant pour être frappées plus perpendiculairement que pour recevoir une augmentation de force de la part du poids de l'eau; mais il vaut mieux diriger les aîles au centre quand les canaux ont peu de pente & que l'eau s'échappe facilement après le choc; l'Auteur distingue les cas où il y a de l'avantage à employer le poids de l'eau, ou le choc de l'eau, les roues à pot ou les roues à aîles.

Dans les notes de ce Chapitre on trouve la solution d'un Problême difficile, traitée d'une manière toute nouvelle & particulière à l'Auteur, il consiste à chercher l'effet d'une roue à aîles, ayant égard à l'impulsion du fluide contre toutes les aîles qu'il frappe à la fois, au lieu de ne considérer

Digitized by Google

l'impulsion que contre une seule aîle, comme on l'avoit fait jusqu'ici pour rendre la solution plus facile.

Le dernier Chapitre a pour objet le mouvement des fluides élastiques, spécialement de l'air, mais M. l'Abbé Bossut se restraint aux problêmes dont on peut faire usage dans la pratique, cette branche de la théorie étant trop imparfaite dans ses généralités; il examine par exemple le mouvement de l'air dans la machine pneumatique & dans les pompes, en calculant les vitesses des écoulemens produits par les différentes élasticités de l'air, & par différens orifices, en y ajoutant même la force des pistons, & dans les notes de ce Chapitre qui en contiennent la théorie & les calculs les plus difficiles, on voit la détermination algébrique du tems & du mouvement dans ces sortes d'écoulemens.

C'est ainsi que toutes les parties de l'Hydrostatique & de l'Hydrodynamique sont approfondies & éclaircies dans cet Ouvrage, de manière à satisfaire les Géomêtres & à guider ceux qui ont besoin de méthodes-pratiques; M. l'Abbé Bossut a également perfectionné la théorie & l'application de cette vaste science des fluides, ses expériences & son analyse concourent à faire de son Traité l'un des plus beaux Ouvrages que l'on ait donné sur les Sciences Physico-mathématiques.

Tome II. page 422, ligne 11, sous 32 pieds, lisez 32 × 850 ou 27200.

*DISQUISITIONES PLINIANÆ IN QUIBUS DE UTRIUSQUE Plinii patria, rebus gestis, scriptis, codicibus, editionibus atque interpretibus agitur, auctore Antonio-Joseph Comitè à Turre Rezzonico, Patricio, & J. C. C. Novocomensi. In Parmensi Legione Tribuno militum, Equite Ordinis SS. Jacobi & Philippi, Sereniſſimi Regiique Hispaniarum Infantis, &c, &c, &c, &c, &c. Honorario Cosmeta. Tomus primus. Parmæ excudebant Borsii Fratres* 1763 — 1767. 2 Vol. *in-folio.* Le premier 308 pages. Le second de 432. Se trouve à Paris, chez Desaint, rue du Foin.

La nouvelle Edition de Pline, traduite & commentée par une Société de Gens de Lettres, & dont M. Poinsinet de Sivry publie les deux premiers Volumes, nous a donné occasion d'examiner le grand Ouvrage que M. le Comte Rezzonico a commencé en Italie, & dont il a déjà paru deux Volumes. Le premier qui a été imprimé en 1763 fut dédié à Monseigneur le Dauphin, dont le portrait se trouve à la tête du Volume, il est divisé en huit Livres. Les premiers traitent du tems où ont vêcu les deux Plines, & de la Patrie de Pline le Naturaliste; la plûpart le suppoſent de Véronne. M. le C. R. prouve

Digitized by Google

prouve qu'il étoit de Côme ; il traite à cette occaſion de l'origine de cette Ville, des hommes célèbres qu'elle a produits, de tous les Anciens qui ont porté le nom de Pline, de tous les Auteurs qui en ont parlé, & de la Chronologie en général pour les tems où ils ont vécu.

Le cinquième Livre contient la vie de Pline le Naturaliſte ; le ſeptième eſt employé à refuter tous les Auteurs qui ont parlé contre lui ; ceux qui ont comparé ſon ſtyle à celui de Sénéque ; ceux qui ont prétendu qu'il étoit peu verſé dans le Grec, dans la Phyſique ou dans la Botanique. On y trouve auſſi deux inſcriptions données par le Cardinal Paſſionei, & où il eſt parlé de Pline. Le huitième Livre traite principalement de l'Epître Dédicatoire de Pline à l'Empereur Titus, corrigée ſur 25 Manuſcrits, avec une Traduction Italienne de cette Lettre. Elle eſt accompagnée d'une quantité prodigieuſe de notes ſavantes dans leſquelles il n'y a preſque pas un ſeul mot qui ne ſoit diſcuté, éclairci ou commenté. Ce Volume finit par une Lettre au Père Paciaudi, Bibliothécaire du Prince de Parme, au ſujet de l'ancienne Ville de *Veleia*, découverte depuis quelques années du côté de Plaiſance, & qui avoit été pendant plus de 1500 ans entièrement oubliée & enſevelie ſous les débris d'une montagne.

Le ſecond Volume qui a paru en 1767, eſt dédié au Prince Ferdinand Duc de Parme : on y voit d'abord combien M. le C. R. a employé de recherches pour découvrir des Manuſcrits de Pline, capables de lui procurer des lumières ſur cet Auteur ; il les a trouvés principalement dans les Bibliothèques de Milan, de Rome, de Turin, de Naples, de Florence, de Mantoue, de Tolede & de l'Eſcurial. Pour donner dans ce neuvième Livre une idée du fruit de ſes recherches, il choiſit dans les trente-ſept Livres de l'hiſtoire de Pline les morceaux intéreſſans qu'il s'eſt trouvé en état de reſtituer ; il met chacune de ces reſtitutions à côté du texte de l'Edition du Père Hardouin, pour que l'on envoie la différence, & il rend compte par des notes fort détaillées des motifs qui l'ont déterminé dans ces corrections. Il y traite ſur-tout des obéliſques que les Rois d'Egypte faiſoient tailler avec les marbres de Syene dans la haute Egypte, il en établit les dimenſions, ſoit par les Manuſcrits, ſoit par des raiſonnemens tirés de la nature des choſes, & il refute ſouvent M. Stuart, le P. Boſcowich & M. Bandini qui a publié un Ouvrage à Rome à l'occaſion de l'Obéliſque du Champ de Mars. L'Auteur revient ſpécialement ſur cette matière dans une Lettre au P. Jacquier, imprimée à la fin de ce Volume. Comme je ne ſçaurois être, lui dit-il, de l'avis que tous les Mathématiciens ont adopté, & que j'ai oui dire que c'étoit auſſi le vôtre, j'ai cru devoir vous adreſſer mes objections, & entreprendre de vous prouver

que cet obéliſque n'étoit pas ſeulement deſtiné à marquer l'heure ſur une Méridienne, mais à former en général un cadran ſolaire. Qu'il nous ſoit permis d'objecter à cet illuſtre Auteur que les paſſages de Pline reſtitués même à ſa manière, ne ſçauroient nous perſuader qu'il y ait eu dans le champ de Mars un emplacement aſſez vaſte pour qu'un obéliſque auſſi élevé pût marquer ſeulement juſqu'à trois heures en hiver, & que lorſque le Soleil approche de l'horiſon, l'ombre ſeroit devenue d'une longueur infinie. Dans un ſtyle vertical comme l'eſt un obéliſque, il n'y a que le ſommet qui puiſſe marquer l'heure, & l'ombre de ce ſommet décrit en divers tems de l'année diverſes courbes hyperboliques dont on connoiſſoit peu les propriétés, à l'époque dont nous parlons. Ainſi les Cadrans Solaires dont parle Pline, avoient, ſelon toutes les apparences des ſtyles inclinés & dirigés vers le pole du monde; ceux-ci n'étoient point ſujets aux inconvéniens dont nous venons de parler, & ce ſont des cadrans de cette eſpèce qu'on a retrouvés dans les monumens antiques, & dont on peut voir la deſcription dans une diſſertation du P. Boſcowich, dans les ruines d'Herculanum & dans les monumens de la Grèce, par M. le Roi. Ce que dit M. le C. R. ne nous paroît prouver autre choſe qu'une Méridienne, ſur laquelle on avoit marqué les longueurs des jours & des nuits: en prenant à la lettre les termes de Pline, il faudroit auſſi en conclure que le Cadran Solaire marquoit les heures pendant la nuit.

Dans le 10e Livre M. le C. R. traite fort au long de tous les Manuſcrits qu'il a eu occaſion de conſulter; dans le 12e il parle de toutes les Editions imprimées depuis celle qui fut donnée à Veniſe en 1469 par Jean de Spire, & de toutes les Traductions qu'on en a données, en François, en Anglois, en Italien, en Allemand, en Eſpagnol, en Hollandois & même en Arabe.

Cette courte notice ſuffit pour faire juger de l'immenſité du travail de M. le C. R. Nous aurons occaſion d'en parler plus au long lorſqu'il ſera queſtion de l'uſage qu'on a fait de ſes recherches dans l'Edition Françoiſe de Pline, que nous annoncerons inceſſamment, & dans laquelle M. Poinſſinet rend une pleine juſtice à l'illuſtre Auteur qui l'avoit précédé, & qui lui ſert de guide dans ce travail.

Digitized by Google

*L'ART DE L'INDIGOTIER, PAR M. DE BEAUVAIS RASEAU, ancien Capitaine de Milice à Saint Domingue.* A Paris, chez Deſaint, rue du Foin, 1770. 118 pages, grand *in-folio*, avec 11 planches en taille-douce.

L'INDIGO ou l'anil dont on ſe ſert pour teindre en bleu, eſt un objet important du Commerce de nos Colonies, c'eſt le produit d'une plante qui a macéré & fermenté dans une ſuffiſante quantité d'eau, & dont l'extrait, après avoir reçu une longue & violente agitation, dépoſe aſſez promptement une ſubſtance, qui dès-lors porte le nom d'*indigo* : ce dépôt étant deſſeché avec précaution, fournit abondamment & ſous un aſſez petit volume, une couleur bleue, très-belle & très-ſolide dont les Peintres & les Teinturiers font un uſage fréquent.

Cette matière diſſoute en petite quantité, & mêlée au ſavonnage dans beaucoup d'eau, a auſſi la propriété de faciliter & de perfectionner le blanchiſſage de la ſoie, du linge & du coton ; ce qui en augmente encore la conſommation, tant en Europe que dans nos Colonies, où l'on voit rarement des Teinturiers en exercice. Auſſi l'indigo fait depuis un grand nombre d'années, une des principales branches du Commerce de l'Aſie, & il eſt devenu une ſource d'accroiſſement & de richeſſes pour les Colonies que les Européens ont dans le nouveau Monde.

L'Indigo étoit autrefois regardé en Europe comme une eſpèce de pierre naturelle de l'Inde, & portoit le nom de *pierre Indique*, ou ſimplement d'*Indic* ; d'où ſont venus ceux d'*Inde* & d'*Indigo* qu'il porte aujourd'hui. Ce n'eſt que depuis les découvertes de l'Amérique & des Indes, qu'on a bien connu ſa nature, ainſi que ſa fabrication ; on ne peut cependant guère douter qu'auparavant on ne fît de l'Indigo en Arabie, en Egypte & dans l'Iſle de Malthe ; mais comme on en cachoit l'origine & le procédé avec grand ſoin, tout celui qui ſe conſommoit en Europe étoit réputé venir des Indes. On croit encore avec beaucoup d'apparence, que les anciens naturels du Mexique en fabriquoient une eſpèce qui portoit le nom d'Inde ; mais ſoit que les Mexicains en connuſſent la préparation, ſoit qu'elle leur ait été communiquée par les Caſtillans revenus des Moluques, il eſt certain que les premières matières fabriquées dans ce genre en Amérique, ſont ſorties de la nouvelle Eſpagne. Il eſt encore fort vraiſemblable que de toutes les Iſles de l'Amérique, celle de Saint-Domingue eſt la premiere où l'on ait cultivé la plante de l'Indigo : ce qui paroît fondé ſur le rapport de Lopès de Gomès, qui dit que de ſon tems il ſe faiſoit de très-belles couleurs d'azur dans l'*Hiſpagnola*, &

ſur un paſſage du Père Labat, ( *Hiſtoire générale des Voyages, Livre 7. Tom. 59. pag. 2, 141 & 143* ); cet Auteur dit, qu'étant à Saint Domingue en 1726, il fut au quartier du fond de l'Iſle à Vache, que les François commençoient à peine à défricher, & il ajoûte : les anciennes Indigoteries qu'on rencontre dans l'intérieur du Pays prouvent que cette côte a été autrefois habitée par les Eſpagnols qui l'ont abandonnée, qui l'avoient conquiſe les premiers, & pour aller s'établir au Mexique, après la conquête de Fernand Cortès, qui prit la Ville de Mexique le 13 Août 1521, après 93 jours de ſiège.

L'Inde croît naturellement dans tous les Pays qui ſont ſitués entre les Tropiques, & on peut même le cultiver avec ſuccès dans ceux qui ne ſont éloignés de la ligne que de 40 degrés. Le port de cette plante préſente une manière de ſous-arbriſſeau de figure pyramidale, garni de branches depuis le haut juſques vers ſon extrêmité, revêtu de pluſieurs côtes feuillées, mais plus ou moins chargées de feuilles, ſuivant l'endroit où ces côtes ſont ſituées. Sa racine a trois à quatre lignes de diamétre, & plus d'un pied de long, elle eſt dure, coriace & cordée, ondoyante, garnie de pluſieurs groſſes fibres étendues çà & là & un peu chevelues, couverte d'une écorce blanchâtre, charnue, qu'on peut facilement ôter de deſſus la plante dans toute ſa longueur. De cette racine s'éleve immédiatement une ſeule tige, haute d'environ deux pieds ou davantage, de la groſſeur de la racine droite, un peu ondoyante de nœuds en nœuds, dure & preſque ligneuſe, couverte d'une écorce légèrement gercée & rayée de fibres, de couleur gris-cendré vers le bas, verte dans le milieu, rougeâtre à l'extrêmité, & ſans apparence de moëlle en dedans.

Cette tige eſt ſouvent branchue depuis la naiſſance juſqu'aux deux tiers de ſa hauteur ou plus, & les plus longues branches ſont ordinairement ſituées vers le bas de la tige. Les branches & les épis de fleurs que porte cette plante, ſortent pour l'ordinaire de l'aiſſelle d'un côté feuillé; à leur naiſſance elles forment de petites éminences en manière de nœuds, & chaque côte, ſelon ſa longueur, eſt garnie depuis cinq juſqu'à onze feuilles conjuguées ou rangées par paires, à la réſerve de celle qui termine la côte, laquelle feuille eſt unique, & ſouvent la plus petite de toutes celles qui garniſſent la côte.

Les plus grandes de ces feuilles ſont ſituées depuis le commencement juſques vers le milieu de la côte, elles ont près d'un pouce de long, ſur cinq-à-ſix lignes de large, & il s'en trouve entre les petites qui n'ont que le tiers de la grandeur des précédentes. Elles ſont toutes de figure ovale, liſſes, douces au toucher & charnues. Leur couleur eſt d'un verd foncé en deſſus, plus pâle ou blanchâtre en deſſous, ſillonnées ou quelquefois

Digitized by Google

pliées en goutière en deſſus, & attachées par un pédicule fort court, qui, en ſe plongeant le long de la feuille y diſtribue pluſieurs fibres latérales peu apparentes.

Depuis environ le tiers de la hauteur de la tige juſques vers l'extrêmité, il ſort de l'aiſſelle des côtes, des épis de fleurs, longs de trois pouces, chargés de douze à quinze fleurs, rangées alternativement autour de l'épi. Chaque fleur commence à paroître ſous la forme d'un petit bouton ovale, de couleur verdâtre, d'où ſort par la ſuite une fleur, qui étant ouverte & étendue, a quatre à cinq lignes de diamétre; elle eſt compoſée de cinq pétales diſpoſés en manière de roſe, couleur de pourpre, plus ou moins foncé, ſur un fond verd blanchâtre. Le milieu de la fleur eſt garni d'un piſtile verd, relevé par la pointe & environné d'une gaine membraneuſe, de couleur verd blanchâtre, découpée à l'extrêmité en huit lanieres en forme d'étamines, chacune terminée par un ſommet verd-jaunâtre. Cette fleur ſort d'un calice en cornet verd-pâle, découpé par les bords en cinq pointes, & ſoutenu par un pédicule fort court. La fleur n'a point d'odeur; mais quand elle eſt froiſſée, ainſi que les feuilles, elle a une ſaveur légumineuſe. Lorſque les pétales ſont tombés, le piſtile s'allonge peu-à-peu, devient une ſilique cartilagineuſe, longue d'un pouce & groſſe d'une ligne ou davantage, ronde dans ſa circonférence, terminée en pointe, articulée dans toute ſa longueur, laquelle étant mûre, eſt de couleur brune, liſſe & luiſante, rayée d'un bout à l'autre d'une groſſe fibre d'un brun-rougeâtre. Cette ſilique eſt blanchâtre en dedans & contient ſix-à-huit graines renfermées dans des cellules, ſéparées par de petites cloiſons membraneuſes rayées de fibres. Les graines ſont en forme de petits cilindres d'une ligne, applatie par les deux bouts & de couleur griſâtre, ou quelquefois d'un blanc-rouſſâtre, fort dures & d'un goût légumineux. Ces graines reproduiſent d'abord deux feuilles ſimples ovales, auxquelles ſuccédent d'autres feuilles & après paroiſſent les côtes feuillées.

Une figure gravée en grand repréſente la plante & toutes les parties que nous venons de décrire.

L'Auteur traite enſuite des Indigos de l'Afrique & de pluſieurs plantes qui paroiſſent être de la famille des Indigofères; pluſieurs eſpèces ne donnent qu'une teinture rouſſe plus ou moins forte; mais il s'en trouve une autre que les Négres du Sénégal appellent *Guangue*, qui travaillée ſuivant la méthode de nos Colonies, produit l'Indigo le plus parfait. Il vient encore à Madagaſcar un arbriſſeau que les Portugais appellent *Indigo* ou *Hevra d'Anir*. Il croît comme le Genêt, ayant les racines & la feuille approchant du Séné, mais plus larges. Il eſt une autre eſpèce d'Indigo ou d'Anier qui ne s'éleve pas comme l'autre, mais qui rampe à terre & s'y attache par petits

filamens qui ſont autant de racines. La plante de l'Indigo s'appelle en cette Iſle *Banghers*, & ſa pâte *Banghets*.

Il parle auſſi des Indigos de l'Aſie; il donne la deſcription de l'Améti ou Neli, du Colinil, du Tarron, la manière de ſemer, de cultiver & d'extraire la couleur de l'herbe nommée Indigo dans les Pays de l'Orient entre les côtes de Coromandel & de Malabar, la culture de l'Indigo, & la fabrique à Girchées, près d'Amadabat où vient le meilleur Indigo du monde.

Cette plante ſe met en terre au mois de Juin & ſe coupe en Novembre & Décembre; on ne la ſeme que de trois en trois ans. La premiere année on la coupe auprès de terre; on en ôte le bois & l'on met les feuilles ſécher au ſoleil; après quoi on les fait tremper dans un auge de pierre, où l'on met ſix ou ſept pieds d'eau, que l'on remue de tems en tems juſqu'à ce qu'elle ait attiré la couleur & la vertu de l'herbe. On fait enſuite couler l'eau dans une autre auge où on la laiſſe raſſeoir une nuit, le lendemain on en tire toute l'eau; on paſſe par un gros linge ce que l'on trouve au fond, on le met ſécher au ſoleil, & c'eſt là le meilleur Indigo. M. de Beauvais Raſeau donne la deſcription de ſa culture & de ſa préparation dans les Indes, il indique les territoires où il eſt le meilleur, d'après les rapports de divers Auteurs qui y ont voyagé.

L'Auteur paſſe enfin à la fabrique de l'Indigo, tel qu'il ſe fait dans les Iſles d'Amérique, & particuliérement à Saint-Domingue. Il parle ſpécialement des bâtimens, vaiſſeaux & uſtenſiles propres à la fabrique, des cuves de maçonnerie deſtinées à ce travail: ces vaiſſeaux s'appellent trempoire ou pourriture, batterie & repoſoir; ils ſont diſpoſés de manière que l'eau verſée dans le premier, tombe par des robinets dans le ſecond, & du ſecond dans le troiſième. On établit les cuves ſur quelque butte ou élévation ſuffiſante à un écoulement qui ne ſoit ſujet à aucun reflux, afin que l'écoulement en ſoit toujours aſſuré. L'on cimente ces cuves ſolidement, ſoit avec du ciment de la Chine ou du ciment de Brai ſec, de l'huile de Cocos, &c; l'on charge la cuve de manière à empêcher la trop grande dilatation de l'herbe dans le trempoir, après qu'on l'a chargé ainſi, l'on couche par-deſſus des paliſſades, dans leſquelles on fait ordinairement trois ouvertures par où paſſe le baquet ou caiſſon qui eſt arrêté enſuite par une clavete qui traverſe le bout des gaules avec quoi les Négres plongent & relevent le baquet. On ſe ſert auſſi de deux eſpèces de moulins pour battre l'Indigo, dont les uns ſe meuvent par l'eau & les autres par des chevaux. Quelques-uns pour éviter les frais d'un moulin placent tout ſimplement ſur le travers de la batterie, un arbre garni de palettes, auquel on imprime un mouvement de rotation par le moyen de deux

Digitized by Google

manivelles fixées à ſes deux eſſieux. Après avoir été ainſi battu, on le fait paſſer dans la troiſième cuve ou répoſoir, où il y a encore un petit baſſinet ou diablotin, creuſé dans le plan du répoſoir & deſtiné à recevoir la fécule ſortant de la batterie : comme cette fécule en tombant dans le diablotin eſt encore mêlée de beaucoup d'eau, on la retire de ce vaiſſeau dans des ſacs de toile pour la mettre égoûter, après quoi on renverſe la fécule qui eſt encore molle dans des caiſſes de bois, larges d'un pied & demi, & profondes de deux pouces pour y faire ſécher l'Indigo.

A la ſuite de ces détails on trouve ceux des eſpèces & des qualités de l'Indigo, & des accidens auxquels il eſt ſujet depuis la plantation de ſa graine juſqu'à ſa récolte, des inſectes qui endommagent cette plante, de l'Indigo ſauvage de la Jamaïque, de ſa culture & de ſa coupe ; enfin la deſcription générale de la manipulation de l'Indigo.

Le dernier Livre contient les principaux effets qui manifeſtent la fermentation. Le terme ordinaire eſt de douze à quinze heures, quelquefois il arrive une fermentation parfaite en ſix heures, mais c'eſt une preuve certaine que l'Indigo rendra fort peu. L'excès du battage, ainſi que l'excès de fermentation eſt contraire à la perfection de l'Indigo ; mais comme la fermentation & le battage n'ont aucun terme fixe, on ne parvient à ſaiſir le point de l'une & de l'autre que par l'obſervation du tems chaud qui décide plus promptement la fermentation, & de la qualité de l'herbe qui y contribue beaucoup auſſi.

Enſuite M. Beauvais-Raſeau donne pluſieurs réflexions ſur la perfection de l'Indigo, les différentes façons de remédier aux inconvéniens qui y arrivent quelquefois ; les différens indices dont on ſe ſert la plûpart du tems, quoiqu'ils ſoient très-ſuſpects pour juger du point important de la fermentation, tandis qu'à l'aide d'un Thermomètre ſuſpendu dans la cuve, on pourroit acquérir la connoiſſance la plus exacte de ces progrès ; du batage de l'Indigo & de la manière d'y ſuppléer lorſqu'on le laiſſe trop longtems dans la cuve ; & il finit par donner une table des noms, qualités & prix des différens Indigos, à Saint-Domingue, & en France. A l'égard de l'emploi qu'en font les Teinturiers, ce ſeroit un objet digne des mêmes recherches ; on ſçait que les Teinturiers perdent ſouvent une cuve d'Indigo ſans ſçavoir preſque à quoi attribuer cette perte, qui cependant eſt extrêmement conſidérable ; il faut conſulter à ce ſujet l'Art du Teinturier, par M. Hellot & par M. Macquer.

Digitized by Google

## *EXTRAIT DU JOURNAL DES OBSERVATIONS Météorologiques faites à Montmorenci pendant l'année* 1770.

### *Avertiſſement ſur les inſtrumens dont je me ſuis ſervi.*

Le Baromètre dont je me ſers contient deux livres de mercure ; le diamètre intérieur du tube eſt de cinq lignes, & celui du réſervoir de 24 lignes : il eſt calé à environ 5 lignes au-deſſous de celui de l'Obſervatoire, c'eſt-à dire que le Baromètre de l'Obſervatoire marque 27 pouces 11 lignes, quand le mien marque 27 pouces 6 lignes, Montmorenci où j'obſerve étant élevé d'environ 400 pieds au-deſſus du niveau de la mer.

Mon Thermomètre eſt à eſprit-de-vin, conſtruit ſur les principes de M. de Réaumur ; chaque degré a 4 lignes d'étendue ; il eſt expoſé à l'air libre & fixé dans une planche où j'ai pratiqué une rainure à jour, de manière que le tube ne touche à la planche que par les deux extrêmités. Les Diamètres de la phiole & du tube ſont dans le rapport de 27 à 1.

Je me ſers d'une aiguille aimantée que Monſieur Duhamel a eu la bonté de me procurer. Elle a 10 pouces de longueur, ſon poids eſt de 6 gros, & elle eſt très-bien ſuſpendue.

Enfin la machine qui me ſert à meſurer la quantité de pluie eſt compoſée de deux cuvettes, dont l'une qui contient un pied cube d'eau, eſt placée ſur un mur élevé & iſolé. Elle eſt percée au centre d'un trou qui porte un pouce de diamètre, dans lequel j'ai fait ſouder une douille pour recevoir un tuyau de 10 pieds qui ſert à conduire dans la petite cuvette l'eau qui tombe dans la grande. Cette petite cuvette contient un demi pied cube d'eau, ce qui établit ſon rapport avec la grande cuvette comme 8 : 1. J'ai gravé ſur un des parois de cette petite cuvette une échelle diviſée par pouces & par lignes.

*EXTRAIT*

Digitized by Google

## *EXTRAIT DES TABLES MÉTÉOROLOGIQUES.*

| Mois. | Vents dominans. | Thermométre. Plus grand dégré de chaleur. | Thermométre. Moindre dégré de chaleur. | Baromètre. plus grande élévation. | Baromètre. Moindre élevation. | Déclin de l'aiguille aimantée. | Quantité de pluie. | Température. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | Dégrés. | Degrés. | Po. Lig. | Po. Lig. | M. | Lig. Points | |
| Janv. | N. & N. O. | 8. ½ | — 7. | 28. 2. ½ | 26. 11. | . . . . | 16. 10. ½ | froid, humide. |
| Févr. | N. | 6. ½ | — 3. ½ | 28. 1. ½ | 26. 9. ½ | . . . . | 10. 4. ½ | froid, humide. |
| Mars. | S.O.&N.E. | 11. ½ | — 4. ½ | 27. 9. | 26. 10. ½ | . . . . | 6. 1. ½ | variab. fr. fec. |
| Avr. | N. & N. O. | 13. | — 0. | 28. » | 26. 10. | . . . . | 22. 6. | froid, fec. |
| Mai. | N. E. | 23. | — 0. | 27. 7. ½ | 27. 3. | . . . . | 22. 6. | doux, aſſez ſec. |
| Juin. | O. & S. O. | 20. ½ | 6. | 27. 10. ½ | 27. 2. ½ | 19. 45. | 42. » » | doux très-hum. |
| Juill. | O. & N. O. | 22. | 8. | 27. 11. ½ | 27. 4. ½ | 19. 55. | 22. 9. | froid, humide. |
| Août. | N.O.&N.E | 28. | 8. ½ | 27. 10. | 27. 5. ½ | 19. 30. | 13. 1. ½ | chaud, ſec. |
| Sept. | S. O. | 22. ½ | 8. | 27. 10. ½ | 27. 1. ½ | 20. 25. | 24. 1. ½ | Cha. aſſez ſec. |
| Oct. | N.O.&S.O. | 16. ½ | 1. ½ | 27. 11. | 26. 10 | 19. 40. | 34. 7. ½ | froid, humide. |
| Nov. | O. & S. O. | 11. ¾ | — 1. ½ | 27. 8. ½ | 26. 8. | 19. 55. | 30. 4. ½ | doux très-hum. |
| Déc. | O. & N, O. | 9. ½ | — 1. ½ | 27. 9. ½ | 27. 2. ½ | 20. 11. | 24 1. ½ | doux très-hum. |

Il réſulte de cette Table.

1°. Que les vents de Nord-Oueſt & de Sud-Oueſt ont été les plus dominans.

2°. Que le plus grand degré de chaleur a été de 28 degrés le 9 Août, le vent étant Sud-Oueſt. Le moindre degré de chaleur a été de 7 degrés au-deſſous du terme de la congélation le 7 Janvier, le vent étant Nord. Ainſi la différence du plus grand & du moindre degré de chaleur a été de 35 degrés.

3°. Que la plus grande élévation du Mercure a été de 28 pouces 2 ½ lignes, le 29 Janvier, le vent étant Nord. La plus petite élévation a été de 26 pouces 9 ½ lignes, le 7 Février le vent étant Oueſt. Ainſi la différence de la plus grande & de la moindre élévation du mercure a été de 1 pouce 4 ½ lignes.

4°. Qu'il eſt tombé 22 pouces 3 lignes ½ d'eau, dont la neige a fourni 10 lignes, ce qui répond à environ 60 lignes ou 5 pouces de neige tombée pendant l'hiver. La quantité d'eau tombée cette année excède de 5 pouces 7 lignes ½; celle de l'année moyenne fixée à 16 pouces 8 lignes, auſſi cette année a-t-elle été très-humide, froide & tardive.



Digitized by Google

Toutes les rivières ont débordé.

5°. Que la plus grande variation de l'aiguille aimantée a été de 20 degrés 15′ vers l'Oueſt le 17 Septembre, jour où il y eut une aurore Boréale. La plus petite déclinaiſon a été de 19 degrés 30′ le 17 Août. La différence de la plus grande & de la moindre déclinaiſon a donc été de 45′, l'aiguille déclinoit de 20 degrés le 31 Décembre. Elle étoit demeurée fixe à ce point depuis le 11 du même mois.

Nous avons entendu 23 fois gronder le tonnerre pendant cette année, mais les orages ont toujours été éloignés de notre montagne ; pour peu qu'ils s'en ſoient approchés, mon Conducteur électrique élevé ſeulement de 10 pieds au-deſſus de la terre a donné des ſignes de l'électricité.

Il n'y a eu cette année que 6 aurores Boréales bien ſenſibles, ſçavoir, le 2 Février, le 19 & le 21 Avril, le 27 Août, le 17 Septembre & le 8 Novembre.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble, & très-obéiſſant Serviteur, COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

*Extrait des Obſervations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois de Janvier 1771. Par M. Cotte, Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.*

La température du mois de Janvier a été froide ; la gelée a commencé le 5 & n'a ceſſé que le 25. Il eſt tombé beaucoup de neige, ce qui a rendu le dégel extrêmement humide ; les bleds étoient beaux à la fin du mois.

Le vent dominant a été le Nord-Eſt pendant la gelée, l'Oueſt & le Nord-Oueſt, au commencement & à la fin du mois.

Le plus grand degré de froid indiqué par le Thermomètre a été 8 degrés au-deſſous du terme de la congélation le 13 à 8 heures du ſoir, le vent étant Nord-Nord-Eſt ; le plus grand degré de chaleur a été 11 degrés au-deſſus du même terme le 31 à 2 heures du ſoir, le vent étant Oueſt : la différence eſt donc de 19 degrés.

La plus grande élévation du mercure a été de 27 pouces 10 lignes, le 24 le vent étant Nord-Oueſt ; & la plus petite élévation a été de 26 pouces 11 $\frac{1}{2}$ lignes le 19 le vent étant Eſt, ce qui donne 10 $\frac{1}{2}$ lignes de différence entre les deux élévations extrêmes de ce mois. Le mercure varia beaucoup & fut fort agité les 26, 27 & 28. Il y eut une tempête le 27. Il y en avoit eu une auſſi le 3, accompagnée de grêle. La ſomme des élévations du mercure pendant ce mois a été de 343 pouces ; cette

Digitized by Google

ſomme diviſée par 31 nombres des obſervations établit l'élévation moyenne de ce mois à 27 pouces $4\frac{1}{4}$ lignes.

Il eſt tombé de la pluie les 2, 3, 27, 28, 29 & 30; & de la neige, les 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11 & 12. La pluie a fourni $6\frac{1}{4}$ lignes d'eau, & la neige en a fourni $7\frac{1}{2}$, ainſi la quantité d'eau tombée pendant ce mois monte à $14\frac{1}{2}$ lignes, & la quantité de neige à 3 pouces $10\frac{1}{2}$ lignes, en ſuppoſant que la neige fournît un 6e d'eau; celle qui eſt tombée pendant ce mois doit en avoir fourni davantage; car elle étoit très fine.

L'aiguille aimantée n'a point éprouvé de variations ſenſibles. Il n'y a point eu d'aurores Boréales.

Nous n'avons point eu de maladies régnantes, mais pluſieurs Villages dans nos environs ont été affligés de fiévres malignes & putrides qui ne laiſſoient pas d'emporter bien du monde. La ſituation avantageuſe de Montmorenci & la pureté de l'air qu'on y reſpire, y rendent les maladies épidémiques fort rares. J'ai ſouvent vû régner des maladies pendant des années entières dans nos environs ſans que nous ayons eu un ſeul malade dans notre petite Ville.

*De Montmorenci, le 4 Fév.* 1771.

*Extrait des Obſervations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois de Février* 1771.

Les premiers jours du mois de Février ont été aſſez doux. La gelée a repris le 6 & n'a ceſſé que le 14, elle a été très forte, & il eſt tombé beaucoup de neige. Le dégel qui a été fort humide, a commencé le 14 & a duré 3 jours. Le tems a été enſuite beau juſqu'à la fin du mois. Il geloit toutes les nuits à glace dans notre vallée, qui étoit auſſi couverte tous les jours d'un brouillard fort épais pendant une partie de la matinée. L'air a toujours été humide. Les bleds étoient fort beaux à la fin du mois; on labouroit pour les Mars; on commençoit à tailler la vigne; il y en avoit de gelée dans le bas de notre vallée; les boutons des abricotiers, des pêchers & les poiriers étoient fort gros; il y en avoit auſſi de gelés; on voyoit des fleurs de violettes dans les endroits bien abrités.

Le vent dominant pendant tout ce mois a été l'Eſt: il y a ſouvent eu depuis la gelée deux vents qui ſouffloient en même-tems, l'Eſt & l'Oueſt, quelquefois le Sud.

Plus grand degré du froid, $10\frac{1}{4}$ degrés au-deſſous de la congellation, le 13 à $7\frac{1}{2}$ heures du matin; le vent étoit Eſt & le Ciel ſerein; plus grand degré de chaleur, 12 degrés au-deſſus de la congellation; le 27 à 2 heures du ſoir, le vent étant Sud-Sud-Eſt, & le Ciel ſerein avec brouillard dans la Vallée. La liqueur du Thermomètre qui a coutume de monter après le lever du Soleil deſcendit le 12 depuis 7 heures du matin juſqu'à $10^h$ d'un degré $\frac{1}{4}$ c'eſt-à-dire depuis



Digitized by Google

$5\frac{1}{2}$ degré au-deſſus de ● juſqu'à $6\frac{1}{4}$. Elle avoit remonté pendant la nuit du $5\frac{1}{2}$ degrés; il étoit tombé beaucoup de neige pendant cette nuit, mais le Ciel avoit été très-pur pendant toute la matinée.

Plus grande élévation du mercure 27 p. 11 $\frac{1}{2}$ lignes. Le 18 le vent étant Eſt, le Ciel beau avec nuages. Plus petite élévation, 27 pouces 3 lignes. Le 11 le vent étant Eſt, & par un tems de neige. La différence entre ces deux élévations eſt de $8\frac{1}{6}$ lignes, ſomme des élévations du mercure pendant ce mois $\frac{77^{l}}{28}$ P. = 27 P. $8\frac{1}{7}$ lignes; élévation moyenne du mercure. Il s'eſt toujours ſoutenu aſſez haut & a éprouvé d'aſſez grandes variations, ſur-tout le 26; il varia dans ce jour de $5\frac{1}{4}$ lignes, c'eſt-à-dire depuis 27 pouces 3 lignes, juſqu'à 27 pouces $8\frac{1}{4}$ lignes, le vent ſouffloit de l'Oueſt & le Ciel étoit beau avec nuages.

Il eſt tombé de la pluie le 1^er^, le 2, le 14 & le 25; & de la neige le 10, le 11 & le 12. La pluie a fourni $4\frac{1}{2}$ lignes d'eau & la neige en a fourni 6 lignes, ce qui équivaut à 36 lignes de neige; ſomme totale de l'eau tombée $10\frac{1}{2}$ lignes. L'évaporation a été de $7\frac{1}{2}$ lignes; elle avoit été de 6 lignes au mois de Janvier.

L'aiguille aimantée n'a point varié ſenſiblement. Il n'y a point eu de maladies régnantes. Le dégel a fait mourir pluſieurs perſonnes âgées.

Le 19 & le 20, il y eut aurore Boréale, ſans jets de lumière ni rayons. Celle du 19 commença à $6\frac{1}{4}$ heures du ſoir, & conſiſtoit en une lumière blanchâtre élevée de 10 degrés au-deſſus de l'horiſon; la partie du Ciel qui le touchoit étoit obſcure & enfumée. Pendant le tems que dura ce phénomène, j'apperçus au couchant de l'équinoxe une autre lumière blanchâtre couchée ſur le Zodiaque & qui étoit un commencement de lumière zodiacale, mais elle étoit fort petite & dura peu de tems; l'aurore Boréale ne paroiſſoit plus à $7\frac{1}{2}$ h. Celle du 20 commença auſſi à $6\frac{1}{4}$ h. elle étoit plus belle que la précédente, en ce que la lumière étoit double & formoit 2 ceintres ſéparés par une zone d'environ 3 degrés de largeur, plus obſcure & enfumée, comme la partie inférieure du Ciel. Le ceintre ſupérieur ne ſubſiſta que 7 & 8 minutes. Il ſe rompit enſuite & ſe diviſa en pluſieurs petits pelotons lumineux qui ſe diſpoſerent depuis l'Oueſt-Sud Oueſt, juſqu'au Nord-Nord-Eſt. Le phénomène diſparut entiérement à 7 heures. Je n'ai remarqué aucune variation ſenſible dans l'aiguille aimantée pendant ce tems. J'ai obſervé que l'air étoit beaucoup plus doux pendant le tems que dura ce phénomène, qu'il n'étoit auparavant. Cette remarque a déja été faite par M. Maraldi. (Mémoires de l'Académie 1727. pag. 398).

## *REMARQUES.*

J'ai comparé depuis peu les obſervations du Baromètre que M.

Digitized by Google

Meſſier fait avec la plus grande exactitude au Collége Royal à Paris, & dont il a bien voulu me confier le Journal, avec celles que je fais à Montmorenci. Mon deſſein étoit de connoître préciſément la différence d'élévation entre Paris & Montmorenci. Pour cet effet, j'ai calculé toutes les obſervations faites à Paris pendant les années 1768, 69 & 70, & ces Obſervations faites à Montmorenci pendant les mêmes années, j'ai trouvé conſtamment l'élévation moyenne pour Paris de 28 pouces, & pour Montmorenci de 27 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lig. la différence eſt 5 $\frac{1}{2}$ lignes. Les nouvelles Obſervations de M. de Luc, Citoyen de Genève, donnent environ 12 toiſes d'élévation pour chaque ligne d'abaiſſement du mercure. Ainſi Montmorenci ſeroit plus élevé que Paris d'environ 67 toiſes. Il manque encore un élément à ce calcul, & que M. Meſſier ſe propoſe de déterminer inceſſamment, c'eſt la véritable élévation du Collége Royal au deſſus du niveau moyen de la Seine à Paris. J'aurai ſoin de la faire connoître auſſi-tôt qu'elle me ſera parvenue.

COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

*De Montmorenci 4 Mars 1771.*

*TRAITÉ DES SELS, DANS LEQUEL ON DÉMONTRE qu'ils ſont compoſés d'une terre ſubtile, intimement combinée avec de l'eau. Par George-Erneſt Stahl; traduit de l'Allemand.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-12 de 474 pages, ſans l'Avertiſſement du Traducteur & la Préface de l'Auteur.

CET Ouvrage, quoiqu'excellent pour le fond, ne doit point être jugé à la rigueur quant à la forme. Un grand nombre de digreſſions & de répétitions; des Chapitres entiers, où il n'eſt rien dit de ce qui eſt annoncé dans le titre, répandent par-tout une eſpèce de déſordre qui en rendent la lecture pénible & l'extrait preſque impoſſible. Le célèbre Chimiſte auquel nous le devons étoit trop éclairé pour n'avoir pas ſenti lui-même ce défaut; il s'en excuſe & en donne la raiſon dans ſa Préface.

*Je me flate*, dit-il, *que mes Lecteurs me pardonneront, ſi je n'ai point donné à mon ſtyle & à mes idées une correction que les circonſtances où je me trouve ne me permettent point de leur donner, étant obligé de jetter mes réflexions ſur le papier, à meſure qu'elles ſe préſentent à mon eſprit.*

Au ſurplus, on eſt bien dédommagé de cet inconvénient par la quantité de vues lumineuſes & de traits de génie, dont l'Ouvrage brille de tous les côtés. Tout ce qui vient des grands hommes porte leur

Digitized by Google

empreinte, & on ne peut les méconnoître, même dans leurs productions les plus négligées.

Les sels étant des agents très-puissans, & même universels dans les opérations de la Chymie, on sent bien qu'un Traité sur ces matières, fait de la main d'un aussi grand Maître que l'étoit Stahl, ne peut manquer d'être presque un Traité entier de cette Science, aussi n'y a-t-il pour ainsi-dire aucun procédé Chymique qui n'y soit rappellé. La multitude d'objets que l'Auteur a embrassés, lui a fait souvent perdre de vue son objet principal, c'est-à-dire les preuves directes de cette proposition; *Que les sels sont composés d'une terre subtile, intimement combinée avec de l'eau;* ensorte que ces preuves sont en petit nombre & dispersées çà & là dans différens endroits de l'Ouvrage.

Nous allons dire un mot des plus remarquables, l'une est tirée des propriétés du borax, lequel est en même tems salin, & capable de se changer en un vétitable verre sans aucune addition de matière terreuse. « Une autre est *déduite de* » *la grande quantité de terre mêlée de* » *parties grasses qui se déposent par la* » *putréfaction, tant du vinaigre que* » *des sucs tirés des fruits non mûrs,* » *du jus de citron, de groseilles,* » &c. *Tandis que toute l'acidité* » *disparoît entiérement, cette terre* » *reste toute seule; & à sa surface,* » *il reste une liqueur devenue tota-* » *lement insipide* ». L'Auteur s'appuie aussi sur la détonnation du nitre & de la poudre à canon, dans laquelle, l'acide nitreux paroît en effet entiérement détruit & réduit en terre & en eau, son principe inflammable se dissipant de son côté par la combustion.

Le sel marin, suivant ce grand Chymiste, peut aussi se décomposer; « *En faisant dissoudre & évaporer ce* » *sel, lorsqu'il est le plus pur, il* » *finit par se convertir entiérement* » *en une substance terreuse* ».

Mais la preuve sur laquelle il insiste le plus & à laquelle il revient dans nombre d'endroits de son Ouvrage, est tirée des phénomènes que présente le mêlange de l'acide vitriolique concentré, ou du soufre, avec des huiles essentielles, suivant les expériences de Kunckel, d'Homberg & les siennes propres. Cette preuve est en effet une des plus convaincantes; car en distillant convenablement ces sortes de mêlanges, on reconnoît d'une manière certaine que la quantité de l'acide & de la liqueur inflammable diminue notablement, même se reduit à rien par de semblables distillations réiterées; on ne retrouve à leur place, qu'une liqueur aqueuse, & une grande quantité de matière très-fixe, terreuse & charbonneuse.

Toutes ces preuves, quoique très-fortes, ne forment pourtant point encore une démonstration rigoureuse de la proposition qu'il s'agissoit d'établir, ainsi que le remarque très-judicieusement le Philosophe savant & zélé auquel nous devons cette Traduction: elles ne

Digitized by Google

ſont tirées que de l'analyſe & des décompoſitions; & ce ne ſont que celles qui réſultent de la compoſition, ou de la réproduction du corps même, par la réunion des principes qu'on lui ſuppoſe, qui peuvent rendre la conviction entiérement complete : il auroit été bien à ſouhaiter que notre illuſtre Chymiſte eût fait mention de ces dernieres; il le pouvoit d'autant plus facilement, que dans quelques-uns de ſes autres Ouvrages, & ſinguliérement dans ſon *Specimen Beckerianum*, il en rapporte pluſieurs de cette eſpèce, telles que ſa théorie de la chaux, les altérations qu'éprouvent les cailloux, & les caractères ſalins qu'ils ſemblent prendre, par des *ignitions* & extinctions dans l'eau, très-multipliées, & d'autres de ce genre qui ſans être abſolument déciſives, ne laiſſent pas que de former, par leur réunion, un tout aſſez concluant.

Les preuves indirectes répandues dans le Traité des ſels ſur les principes de ces ſubſtances ſont beaucoup plus nombreuſes : comme il n'y a preſque point d'opération de Chymie, où les matières ſalines n'influent par quelques-unes de leurs propriétés, Stahl les rappelle pour la plûpart; mais n'ayant fait ſans doute l'Ouvrage dont nous rendons compte, que pour des Chymiſtes ſavans & exercés, il laiſſe le plus ſouvent à leur ſagacité, à tirer les conſéquences & à faire les applications.

Ne pouvant ſuivre dans un ſimple extrait la rapidité & l'irrégularité de ſa marche, nous nous contenterons d'indiquer quelques traits qui nous paroiſſent mériter l'attention des Chymiſtes, ſoit par leur nouveauté, ſoit parce qu'ils ont été le germe de découvertes faites depuis, ſoit enfin parce qu'ils annoncent des faits qu'il ſeroit à deſirer que l'on conſtatât par de nouvelles expériences. Voici ceux qui nous ont paru les plus importans.

Le nitre fait par la combinaiſon de l'acide nitreux avec l'alkali fixe pur, a plus de corroſion que celui dans la ſaturation duquel on emploie de la chaux avec l'alkali fixe.

Le ſable pur décompoſe le nitre & en dégage l'acide, en ſe combinant avec ſon alkali, l'acide vitriolique agiſſant ſur de l'argile mal cuite, forme de l'alun.

L'acide du vinaigre contient l'eſprit ardent du vin, la preuve en eſt l'inflammabilité de l'eſprit de Vénus; & dans un autre endroit, Stahl aſſure qu'en faiſant digérer de l'eſprit de vin avec des matières acides végétales, on peut faire du vinaigre ſans le ſecours de la fermentation ordinaire.

« *Lorſqu'on met un œil d'écreviſſe* » *entier dans un acide affoibli par* » *un peu d'eau, la partie terreuſe eſt* » *diſſoute peu-à-peu, de manière* » *que le gluten, qui ſervoit à con-* » *tenir les parties terreuſes, devient* » *preſque tranſparent, & conſerve ſa* » *forme, & par-là prouve que ces* » *ſortes de pierres ſont compoſées de* » *terre & de ce* GLATEN ».

La combinaiſon du ſable avec trois ou quatre parties d'alkali fixe, comme pour la liqueur des cailloux, faite dans une cornue, laiſſe échaper un acide à un degré de chaleur convenable. Ce fait cité d'après Glauber, mériteroit bien d'être confirmé.

L'acide nitreux mêlé d'alkali volatil diſſout l'or.

Le ſel de Glauber peut avoir un excès d'acide, qu'il conſerve même après avoir été fondu dans le creuſet.

« La forme de pyramide creuſe » tronquée & renverſée que prend » le ſel marin, vient de ce que le » premier grain, qui eſt celui qui » forme le milieu, devient plus » peſant, à meſure que d'autres » grains s'attachent autour de lui, » s'enfonce au-deſſous de la ſur- » face, tandis que les nouveaux » grains ſont plus élevés que lui; » ce qui dure juſqu'à ce que ſon » poids le précipite au fond..... » Il eſt certain que l'air en agiſſant » de haut en bas, contribue beau- » coup à la formation des grains de » ſel, non-ſeulement en facilitant » l'évaporation de l'eau, mais en- » core en favoriſant la criſtalliſa- » tion; je dis de haut en bas, vu » qu'il eſt aſſez conſtant que tout » le ſel ne s'attache point à la par- » tie ſupérieure de l'eau ſalée qui » bout: il n'y a que ce qui produit » les grains les plus gros, ou du » moins pluſieurs des grains qui ſe » forment à la ſurface, qui tom- » bent promptement au fond de la » chaudiere en molecules très peti- » tes ».

Les bouillonnemens & effervescences qu'on remarque dans les diſſolutions Chymiques ſont dues à de l'eau qui ſe rarefie & qui ſe reduit en vapeurs.

« Les ſels qui ſe trouvent dans » les végétaux, ſont des ſels com- » poſés, & il entre beaucoup de » parties graſſes dans leur combi- » naiſon: nous en avons des preu- » ves, non-ſeulement dans le tar- » tre ordinaire, mais encore dans » cette eſpèce de tartre qui ſe for- » me en abondance, lorſqu'on fait » évaporer à une chaleur douce, » & en écumant, le moût, ou le » jus de raiſin nouvellement tiré. » Si l'on veut reconnoître l'erreur » où Kunckel a été, lorſqu'il a pré- » tendu que ces ſels ſe formoient » très-promptement par le mouve- » ment de la chaleur, on n'aura » qu'à jetter de la limaille de fer, » de la craie ou des yeux d'écre- » viſſes dans ce moût: faire éva- » porer doucement la liqueur juſ- » qu'à la moitié, & alors y verſer » quelques gouttes d'huile de vi- » triol ou d'acide nitreux: ces aci- » des ſe joindront à ce qui s'y ſera » diſſous, & le tartre ſe précipitera » pur au fond du vaiſſeau, & l'on » n'aura point droit d'appeller ce » précipité *Magiſterium martis al-* » *bum ſolubile*, comme ont fait » quelques gens, vu que c'eſt un » tartre véritable, &c, &c. »

On trouve dans cet Ouvrage beaucoup de traits de cette eſpèce, un grand nombre d'autres où l'Auteur ne s'explique pas ſi clairement ni avec autant de détails, & enfin des

des découvertes qui ne ſont expoſées que ſous la forme de Problêmes. Ce genre qui a été uſité dans le tems du renouvellement des ſciences, non-ſeulement dans la Chymie, mais encore dans la Géométrie, eſt maintenant paſſé de mode, & aſſurément c'eſt avec grande raiſon; car ſans compter qu'il eſt inutile de multiplier les obſcurités & les embarras dont l'étude approfondie des Sciences n'eſt déja que trop ſuſceptible par elle-même, on ne peut diſconvenir que l'affectation de ne préſenter des découvertes aux Sçavans, que ſous une forme d'énigmes, & l'eſpèce de défi qu'on leur fait de les deviner, n'ayent quelque choſe de vain & de puérile qu'on pouvoit pardonner peut-être dans l'enfance des Sciences, mais qui dans le fond eſt bien peu digne d'un vrai ſçavant & d'un homme de génie. Il eſt étonnant que le célèbre Stahl, auquel on ne peut aſſurément réfuſer ces qualités, n'ait pas entiérement évité ce ridicule, lui qui l'a très-bien ſenti dans les autres, qui s'en eſt ſouvent moqué, & qui ſur-tout a beaucoup plaiſanté Kunkel ſur ſon *Sapienti Sat*, mot qu'on trouve en effet à chaque page des Ouvrages de ce dernier, & qui lui ſervoit continuellement à s'excuſer de ce qu'il ne s'expliquoit pas plus clairement, ou de ce qu'il n'en diſoit pas davantage.

Ce ne ſont-là au ſurplus que de légers défauts qui ſont même encore plutôt ceux du tems que de l'Auteur, & qui n'empêchent point qu'il n'y ait beaucoup à profiter dans cet excellent Ouvrage, dont la Traduction étoit deſirée par tous les Chymiſtes François, & qu'ils ne pouvoient recevoir d'une main plus habile.



Digitized by Google

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## ITALIE

### De Pise.

*OBSERVATIONES siderum, habitæ Pisis in Specula Academica ab anno 1765 ad annum 1769, jussu & auspiciis R. C. Petri Leopoldi M. E. D. in lucem editæ. Pisis excudebat Augustinus Pizzornius anno 1769.* 77 pages *in*-4°. avec figures.

Cet Ouvrage contient la description d'un bel Observatoire bâti à Pise, il y a déjà plusieurs années, & de plusieurs beaux instrumens d'Astronomie que l'Université de Pise a fait venir d'Angleterre : Monsieur Perelli habile Mathématicien, qui est Directeur de cet Observatoire, s'est procuré pour substitut M. Slop qui s'occupe depuis plusieurs années des Observations Astronomiques, & qui publie aujourd'hui le premier essai de son travail. Parmi les instrumens dont il s'est servi pour ces observations, on voit deux pendules de Graham, qui varient rarement d'une saison à l'autre d'une seconde par jour, un quart de cercle mural de six pieds, de Sisson, une lunette méridienne de cinq pieds, une machine parallactique de Short formée par un Téleſcope Grégorien de cinq pieds fait par feu M. Short à Londres, monté avec beaucoup de soin, & dont M. Slop donne la figure, parce qu'elle ne se trouve pas dans l'*Astronomie* de M. de la Lande, à laquelle il renvoie pour les autres instrumens ; enfin une lunette de Campani de 25 pieds, & plusieurs autres de moindre longueur. Suivant les observations de M. Slop, la hauteur du pole de Pise est de 43d. 43′ 7″ & la distance au Méridien de Paris 31′ 28″ orientales ; il rapporte plusieurs éclipses de Soleil, de Lune, d'Etoiles & de Satellites de Jupiter, des oppositions de Jupiter & de Saturne, & celles-ci lui servent à confirmer le dérangement singulier que M. de la Lande a découvert dans le mouvemnt de Saturne. Toutes ces observations sont réduites, calculées, comparées avec les tables, pour en avoir les erreurs. Parmi les observations remarquables on trouve une occultation d'Antares observée le 11 Février à 16 heures 20′ 15″ & l'observation à 17 heures 40′ 0″. Ces sortes d'observations sont très-importantes pour avoir les longitudes des Villes où on les observe, & les positions les plus exactes de la Lune.

Digitized by Google

## PRUSSE.

### De Berlin.

*Prix de Phyſique déféré au jugement de l'Académie Royale des Sciences de Berlin.*

Un Citoyen de la France, amateur des Sciences utiles & curieuſes, a remis à l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin, une ſomme de cinq cens livres, & une autre de trois cens livres monoie de France, pour être délivrées à ceux qui, au jugement de l'Académie, auront le mieux répondu à deux queſtions, dont la ſolution l'intéreſſe.

L'Académie en acceptant ces offres, déclare qu'elle ne fait que ſe prêter aux deſirs de la perſonne dont il s'agit; c'eſt pourquoi elle propoſe les queſtions à-peu-près dans les termes où l'Auteur les avoit énoncées.

*Premiere queſtion.* Quelle eſt la cauſe de la différence de deux eſpèces de paralyſie, dont l'une rend la partie affectée incapable de mouvement, c'eſt la paralyſie ordinaire; l'autre, en laiſſant la liberté des mouvemens, ne nuit qu'à l'organe du tact en émouſſant, ou détruiſant ſa ſenſibilité? Y a-t-il quelques remédes confirmés par l'expérience qui puiſſent guérir cette ſeconde eſpèce de paralyſie, ou en modérer l'effet, & rendre au malade la ſenſibilité en tout ou en partie.

L'occaſion de ces remédes ſe trouve dans des faits qu'indique l'Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences de Paris, année 1743 (*pag.* 93 *in*-4°.)

*Seconde queſtion.* L'on demande les véritables raiſons ou les cauſes générales des différences qu'on obſerve dans les diverſes eſpèces d'animaux, entre les mâles & les femelles, ſurtout par rapport au poil & à la plume parmi les quadrupédes & les oiſeaux.

Il s'agit de fixer juſqu'où ces différences s'étendent & juſqu'où elles ſont les mêmes dans les eſpèces d'animaux. On ſouhaite en particulier de connoître quelle relation on peut concevoir entre le ſexe & la couleur, ou la bigarrure du poil ou de la plume. Avant que de diſcuter ce dernier article, il faudroit confirmer, ou réfuter, par des obſervations authentiques & bien conſtatées, l'opinion vulgaire que dans l'eſpèce des chats, il n'y a que les femelles qui ſoient marquées de trois couleurs, blanc, noir & jaunâtre ou rouge.

Les Pièces deſtinées au concours doivent être remiſes à M. Formey Secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin, au plus tard le 1 Novembre 1771. Chaque Auteur joindra une Sentence ou deviſe à ſa pièce, & mettra dans un billet cacheté la même Sentence ou Deviſe avec ſon nom. Le ſeul billet de la Pièce victorieuſe ſera ouvert.

Les deux prix, celui de 500 liv. pour la premiere, & celui 300 pour la ſeconde, ſeront proclamés



Digitized by Google

à l'Aſſemblée publique de l'Académie de Berlin, le 30 Janvier 1772, & délivrés à ceux qui les auront remportés.

## HOLLANDE.

### D'AMSTERDAM.

*Obſervations ſur la ſtatue de Marc-Aurèle & ſur d'autres objets rélatifs aux Beaux Arts. Par Etienne Falconet.* A Amſterdam, chez Marc-Michel Rey. 1761. *in*-12. avec cette Epigraphe.

*Ut enim de pictore, ſculptore, fictore niſi artifex judicare, ita niſi ſapiens non poteſt perſpicere ſapientem.*

Plin. Epiſt. 10. L. 1.

La ſtatue équeſtre de Marc-Aurèle, que M. Falconet trouve beaucoup moins belle qu'elle n'a paru à bien des gens, lui a fourni l'occaſion de faire des excurſions ſur différens objets, & ſur les opiniens de pluſieurs Auteurs; on y remarquera des connoiſſances peu communes & de la ſagacité.

## FRANCE.

### DE PARIS.

*L'Art de faire différentes ſortes de colles. Par M. DUHAMEL DU MONCEAU, de l'Académie Royale des Sciences*, 1771. 27 pages *in-fol.* avec 3 planches en taille-douce. A Paris, chez Deſaint, rue du Foin.

Cet art quoique borné, méritoit d'entrer dans la Collection que publie l'Académie, & que M. Duhamel a enrichie de tant de parties intéreſſantes. M. Benoît qui a une belle & grande fabrique de colle forte avantageuſement ſituée à Corbeil, & qui y fait de très-belle colle à la manière d'Angleterre & de Flandres, s'eſt fait un plaiſir de contribuer au travail de l'illuſtre Académicien. Pour faire une bonne colle marchande on mêle 1000 livres de rognures de peaux de veaux & de moutons, 500 livres d'oreilles de bœuf; le tout étant bien conditionné, doit fournir cinq-à-ſix cent livres de colle; on les met tremper, on les lave, on les met dans l'eau de chaux, on les lave de nouveau, on les fait fondre dans une chaudière à petit feu; lorſqu'en mettant un peu de colle fondue ſur une aſſiette ou dans une coque d'œuf on apperçoit qu'en ſe réfroidiſſant elle prend la conſiſtance requiſe, on juge qu'il eſt tems de vider la chaudière, on la laiſſe enſuite dépurer, on la verſe dans des boîtes de chêne ou de ſapin mouillées où on la laiſſe ſécher, & on la coupe par morceaux. Le tonnerre fait tourner la colle quand elle répoſe dans la cuve. La colle de Flandre ſert aux Peintres en détrempe, aux Fabriquans de drap, & à d'autres uſages qui n'exigent pas de la force, mais de la tranſparence; on y emploie les rognures de peaux de moutons, d'agneaux, ou d'autres jeunes animaux, les pieds de veau, les rognures de

Digitized by Google

parchemin. La colle d'Angleterre ou la groſſe colle qui ſert aux Ménuiſiers, aux Ebéniſtes, aux Marqueteurs, ſe fait avec les nerfs, les oreilles & les rognures de peaux des animaux âgés. La colle à bouche eſt de la colle d'Angleterre trempée, fondue, mêlée avec la moitié de ſon poids de ſucre, & étendue ſur du marbre. M. Duhamel parle auſſi de la colle à gant, de la colle de poiſſon, & même de la colle de farine.

*M. Caſſini de Thury dont les nouveaux inſtrumens Aſtronomiques ont été annoncés avec éloge, & ont excité la curioſité de tous les amateurs, ayant fait imprimer pluſieurs Ouvrages différens à ce ſujet*, le Public eſt averti qu'on les trouvera tous chez Hériſſant, Libraire, rue S. Jacques, près la rue de la Parcheminerie, au prix de 6 liv.

*Almanach pour trouver les hauteurs du Soleil.*

*Lettre d'une Ecoliere de M. Caſſini, où l'on trouve ce qu'il eſt agréable de ſavoir en Aſtronomie.*

*La manière de connoître les étoiles. Notice abrégée des Comètes*, &c.

*Réponſe de M. Caſſini à cette Lettre.*

On trouvera dans ces divers Ouvrages toutes les indications néceſſaires pour ſe procurer ces inſtrumens.

*Les quatre Poëtiques d'Ariſtote, d'Horace, de Vida, de Deſpreaux, avec les Traductions & des Remarques. Par M. l'Abbé Batteux Profeſſeur Royal, de l'Académie Françoiſe & de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais, Deſaint, Libraire, rue du Foin. 1771. deux Vol. *in* 8°.

Nous rendrons compte inceſſamment de cet excellent Ouvrage de M. l'Abbé Batteux.

*Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre. Par M. Gaillard, de l'Académie Françoiſe & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Volume *in*-12.

Nous eſpérons nous occuper bientôt de cet Ouvrage intéreſſant.

*Voyage Littéraire de la Grèce, ou Lettres ſur les Grecs anciens & modernes, avec un parallele de leurs mœurs. Par M. Guys, Négociant, de l'Académie de Marſeille.* A Paris, chez la Veuve Ducheſne, Libraire, rue S. Jacques, au Temple du Goût, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, deux Volumes *in*-12. Le premier de 420. Le ſecond de 244 pages.

*Manuel de la Jeuneſſe, ou Inſtructions familières en forme de Dialogues ſur les principaux points de la Religion. Ouvrage utile aux perſonnes qui diſpoſent la jeuneſſe à la première Communion, & qui peut faire ſuite au Magazin des Adoleſcentes.* A Paris, chez Fournier, 1771. 2 Vol. *in*-12.

Les perſonnes qui font uſage du *Magazin des Adoleſcentes* de

Digitized by Google

Madame *de Beaumont*, verront avec plaiſir ce nouvel Ouvrage qui en fait comme une ſuite. L'Auteur a ſçu rendre ſon Livre utile en le mettant à la portée de tout le monde.

*Première introduction à la Philoſophie Economique, ou Analyſe des Etats policés. Par un Diſciple de l'Ami des hommes.*

*Homo homini quid præſtat.* Teren.

A Paris, chez Didot l'aîné, Delalain, & Lacombe, Libraires 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Vol. *in* 8°.

*De la ſanté. Ouvrage utile à tout le monde. Par M. l'Abbé Jacquin, Chapelain de Meſdames Victoire & Sophie, Membre des Académies Royales de Rouen & de Metz, & honoraire de la Société Littéraire d'Arras. Quatrième Edition conſidérablement augmentée.*

*Si tibi deficiant medici, Medici tibi fiant hæc tria, mens hilaris, requies moderata, diæta.* (Schol. Salern.)

A Paris, chez Deſprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, Vol. *in*-12. de 557 pages.

*Pathologie de M. Gaubius, traduite du Latin en François. Par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel de Ville, adjoint au Comité perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, & Profeſſeur-Démonſtrateur d'Anatomie & de Chirurgie à l'Ecole pratique.*

*Ut meritò bonus quiſque repurgatiſſimam tandem, omnibuſque numeris abſolutam Doctrinæ Medicæ, eam partem* (Pathologiam) *deſideret. Auctor.* Libri pag. 18.

A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1770. Avec Approbation & Privilège du Roi. *in*-12. de 600 pages, ſans les Préliminaires qui en ont 24.

*Traité de Vénerie & de Chaſſes.* A Paris, chez Claude-Jean Baptiſte Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue Notre-Dame, à la Croix d'or & aux trois Vertus, 1769. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 Vol. *in* 4°. de 208 pages, avec figures en taille-douce.

Cet Ouvrage eſt diviſé en deux parties. Dans la première l'Auteur traite de la chaſſe des quadrupèdes, ſçavoir du cerf, du daim, du chevreuil, du liévre, du ſanglier, du loup, du renard, du blaireau ou taiſſon, du loutre, de la belette, de la martre ou fouine, putois, &c, du lapin. Dans la ſeconde de celle des oiſeaux, il parle d'abord de la chaſſe au fuſil, des pièges & filets, de la pipée; enſuite il donne un eſſai de fauconnerie, il indique les remèdes pour les maladies des oiſeaux. Delà il paſſe à l'Autourſerie, & il termine ſon Ouvrage par un Dictionnaire de termes de vénerie, de fauconnerie & de toute eſpèce de chaſſe.

Avant que de traiter des animaux

qui font l'objet de ſes recherches, l'Auteur traite du Commandant de l'équipage & des hommes néceſſaires pour le tenir, de l'eſpèce de chevaux propres pour la chaſſe, des remèdes & des maladies ordinaires qui peuvent leur arriver; enſuite des différentes eſpèces de chiens, du chenil, des maladies des chiens & des remèdes qu'on doit faire. Dans le corps de ſon Ouvrage il entre dans quelques détails ſur les différens animaux; par exemple pour le cerf, il parle de ſon naturel, de ſa tête, du rut, du jugement & de la connoiſſance du pied, des fumées, des portées, allures, foulures, abbatures, frayoir, &c, des lieux où ſ'on trouve les cerfs ſuivant les différentes ſaiſons, & enfin de la chaſſe proprement dite. Il eſt moins étendu ſur les autres animaux, excepté le ſanglier.

*Mémoire contenant quatre Problèmes ſur les Suites, approuvé par l'Académie Royale des Sciences le 24 Juillet 1770. Par M. l'Abbé G. D. K. avec addition d'un cinquième Problème.* A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Barrois & fils, Libraire, quai des Auguſtins, 20 pages *in* 8°.

Ce Mémoire eſt de M. l'Abbé Giraud, Profeſſeur de Philoſophie au Collége de Navarre, dont nous avons annoncé il n'y a pas longtems un traité du choc des corps. Il ſe propoſe dans ce Mémoire de trouver le produit ou la ſomme de différentes Séries Géométriques ou Arithmétiques; il y donne auſſi une démonſtration générale des formules de M. Halley pour trouver des Logarithmes dans leſquels il y ait plus de décimales qu'il n'y en a dans les tables. Ce petit Ouvrage prouve de plus en plus combien l'Auteur a de talent pour la place qu'il remplit. Il ſeroit à ſouhaiter que tous les Profeſſeurs de Philoſophie connuſſent enfin combien l'étude des Mathématiques eſt importante pour leur objet, & combien elle eſt préférable aux détails arides & infructueux de la Logique & de la Métaphyſique dont on n'a pu encore ſecouer le préjugé; il devoit être cependant d'autant plus ſuſpect qu'il vient évidemment d'un ſiècle de la plus profonde ignorance.

*Nouvelle Méthode Géographique, précédée d'un Traité de la Sphère & des Elémens de Géométrie, & terminé par une Géographie Sacrée, avec un Diſcours Préliminaire ſur l'origine de cette Science, & une Table des Longitudes & Latitudes des principales Villes du Monde, conforme aux dernières obſervations des Meſſieurs de l'Académie des Sciences & autres Aſtronomes. Dédié à Madame, par M. l'Abbé Compan, Avocat en Parlement.* 2 Vol. *in*-12. Prix 6 livres reliés. A Paris, chez Merigot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, près la rue Pavée. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. Le premier Volume de 564 pages *in*-12, avec une Table Alphabétique de 75. Le ſecond de 512, & la Table Alphabétique de 20.

Ces Elémens de Géographie sont un peu dans le goût de ceux de l'Abbé de la Croix, mais plus abrégés, & l'Auteur s'est proposé de rendre les siens encore plus utiles, en abrégeant les détails peu intéressans, & en donnant plus d'étendue à ce qui concerne les productions de chaque Pays, le Commerce principal, les Arts, les Manufactures, les Marchandises, les denrées, & autres choses semblables, en rectifiant quelques erreurs, en donnant des positions plus exactes, en citant les hommes illustres de chaque pays avec plus de soin que M. Nicole de la Croix; ainsi quoiqu'on ait voulu déprécier cet Ouvrage comme s'il n'eût été qu'une copie du premier, nous croyons qu'il mérite également l'attention du public. M. Belin Géographe du Roi, qui a été Censeur de cet Ouvrage, a pris la peine de répondre lui-même à cette objection. Il nous paroît qu'un témoignage semblable doit mériter à M. Compan l'estime du Public.

On ne pourrra mieux faire en lisant cet Ouvrage, que d'avoir sous les yeux l'Atlas moderne gravé à Paris chez Latrré, dont la seconde partie vient de paroître en 41 feuilles: la plûpart de ces Cartes sont l'Ouvrage de M. Bonne dont la réputation est connue, & dont le mérite en Géographie est encore supérieur à sa réputation. Le prix de cet Atlas entier composé de 76 feuilles & relié en carton, est de 41 liv. 10 sols.

*Manuel du Naturaliste, Ouvrage utile aux Voyageurs & à ceux qui visitent les Cabinets d'Histoire Naturelle & de curiosités, dédié à M. de Buffon de l'Académie Françoise, &c, Intendant du Jardin Royal des Plantes.* A Paris, chez G. Desprez, Imprimeur du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-8° de 600 pages. Prix 6 liv. relié.

Deux amis dans le dessein de partager avec le Public le plaisir que leur procure l'étude de l'Histoire Naturelle, ont entrepris de réunir dans un petit Volume portatif ce que cette histoire offre de plus piquant & de plus intéressant. Leur intention a été de travailler pour les personnes qui par état ne peuvent en faire une étude particulière, & ils ont préféré l'ordre alphabétique à tout autre arrangement. « On s'est attaché pour le » règne animal aux traits les plus » saillans, les plus jolis, les plus » amusans; pour le règne minéral & » le règne végetal aux productions » les plus précieuses à l'humanité, » aux caractères principaux qui en » constituent la richesse & la beauté, » à leurs qualités essentielles, à l'u» tilité que l'industrie humaine a » sçu en tirer pour la nourriture & » pour les Arts. Ce n'est pas tout; » pour le bien de l'humanité, on » a eu soin d'indiquer les espèces » nuisibles, & dans ces articles, le » remède est à côté du mal. ».

On n'a pas cru devoir entrer dans le détail immense de tous les végétaux,

Digitized by Google

végetaux, l'Ouvrage ſeroit devenu trop long & trop volumineux, on s'eſt contenté de traiter les genres, les eſpèces, les familles, & d'indiquer ſeulement, ſous la dénomination générique, les variétés qui méritent l'attention des curieux. On a étendu les bornes de ce Manuel à des objets qui n'ont point de rapport immédiat avec l'Hiſtoire Naturelle, parce qu'ils ſe trouvent également dans les Cabinets, tels ſont les médailles, les morceaux antiques, les habillemens & armes des Sauvages, les pièces anatomiques. On a fait la partie de l'antiquité d'après le Cabinet de ſainte Geneviève.

On a ajouté à la fin de cet Ouvrage trois Tables Alphabétiques, la prêmiere des différens articles de ce Manuel, dont les détails peuvent exercer la curioſité, quoique la vue de l'objet ne frappe pas les yeux du Spectateur dans les Cabinets d'Hiſtoire Naturelle & ailleurs. La ſeconde eſt une Table Latine des mots d'Hiſtoire Naturelle qui s'éloignent le plus des mots François. Elle eſt faite pour les Etrangers qui ne ſont pas familiers avec notre Langue. La troiſième eſt une Table Géographique des lieux cités dans ce Manuel. On a cru qu'il ne ſeroit pas indifférent pour un Voyageur de connoître les Pays qui produiſent les curioſités. A la faveur d'un ſtyle précis, léger, & laconique, on a réuni dans un ſeul Volume ce qui paroît devoir en exiger pluſieurs, & l'on a cherché à le rendre utile au plus grand nombre des curieux.

*Recueil complet de l'Hiſtoire & des Mémoires de Littérature & Belles Lettres de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres*, in-12. *avec le même nombre de figures & de planches que dans l'Edition* in-4°. *Propoſés par Souſcription.* Les vingt-ſix premiers Volumes ont paru il y a deux ans. Les vingt-quatre Volumes ſuivans ſont actuellement en vente. Les derniers Volumes paroîtront en 1771. Hôtel de Thou, rue des Poitevins, Quartier Saint-André.

Les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions ſont ſi connus, & l'Edition *in*-4°. en eſt ſi répandue en France & chez l'Etranger, qu'on peut ſe diſpenſer d'entrer dans un grand détail pour en faire connoître le mérite & l'utilité.

L'Edition *in*-4°. étant entièrement épuiſée, on a cru rendre ſervice au Public & aux Gens de Lettres en acquérant tout le fonds de l'Edition *in*-12. des vingt-ſix premiers Volumes imprimés en Hollande. Un Ouvrage de Littérature de cette importance exigeoit, pour en faciliter l'acquiſition, qu'on lui donnât une forme plus commode, plus portative & moins diſpendieuſe.

On a ſéparé dans l'Edition *in* 12 l'Hiſtoire des Mémoires, & l'on continuera de même.

La condition de la ſouſcription eſt ſimplement de payer chaque Volume en le recevant 2 livres 10 ſols. Après la ſouſcription, chaque Volume ſera de 3 livres 10 ſols, prix que ces Volumes ſe ſont toujours vendus.

Quatre ou cinq Volumes *in* 12. forment deux Volumes *in* 4°. On n'a pu toujours faire quatre Volumes *in* 12. de deux *in* 4°. parce que certains Volumes *in* 4°. ſont plus épais que d'autres. Il y a de ces Volumes qui ont juſqu'à cent ou cent dix feuilles.

Les deux Volumes *in*-4°. ſe vendent 24 livres. Et comme ils forment quatre ou cinq Volumes *in*-12. qui ſe vendent enſemble 10 livres ou 12 livres 10 ſols, la différence du prix de cette Edition *in*-12. à celle *in*-4°. eſt de plus de moitié.

Ceux qui ont précédemment acheté en Hollande les vingt-ſix premiers Volumes *in*-12. ſont également admis à ſouſcrire pour la ſuite : ils paieront les Volumes en les recevant 2 livres 10 ſols au lieu de 3 livres 10 ſols.

Pour rendre cette acquiſition encore plus facile, on donne la liberté d'acquérir chaque livraiſon ſéparément.

*Nouveautés.*

On a mis en vente au même Hôtel le Tome XVI *in*-4°. de l'Hiſtoire Naturelle en entier de M. de Buffon. Le même Ouvrage grand & petit *in-fol.* avec planches enluminées. Ce Tome ſeize forme le premier de l'hiſtoire des Oiſeaux.

Le même Ouvrage *in*-12. formant les Tomes 32, 33 de l'Edition de l'Hiſtoire Naturelle en 31 Volumes, & les Tomes 14 & 15 de l'Edition en 13 Volumes.

La Souſcription de l'Hiſtoire Naturelle, treize Volumes *in*-12, reſtera ouverte toute cette année 1771.

*Ouvrages propoſés à une diminution de près de moitié, juſqu'au premier Août 1771.*

Hiſtoire Générale des Voyages, par M. l'Abbé Prevôt, 17 Volumes *in*-4°; le Volume *en blanc*, 8 liv. au lieu de 14 liv.

Le même Ouvrage, 68 Volumes *in* 12; le Volume *blanc* 1 liv. 10 ſols au lieu de 2 liv. 10 ſols.

Les Tomes 18, 19, *in*-4°. & les Tomes 69 à 76, *in*-12, qui forment les Volumes de la continuation, reſteront à l'ancien prix de la Souſcription; ſçavoir le Volume *in* 4°. *blanc* 12 livres & l'*in*-12, 2 livres.

Collection Académique, 10 Volumes *in*-4°. le Volume 8 liv. au lieu de 12 liv.

Les Tomes XI, XII, XIII, qui viennent d'être mis en vente ſeront de 12 liv. ancien prix.

*Les reliures ſe payent ſéparément quinze ſols, & les brochures en carton quatre ſols.*

Digitized by Google

*Prospectus, Histoire Générale des Insectes des environs de Surinam & de toute l'Europe, avec la Description des Plantes dont ils se nourrissent, par Mademoiselle Marie-Sybille de Merian.*

Parmi les différens Traités qui ont paru sur l'Histoire Naturelle, un des plus intéressans est, sans contredit, l'Histoire des Insectes de Surinam & de toute l'Europe, dessinés par Mademoiselle Marie Sybille de Merian, & gravés sous ses yeux. Mais on ne voyoit qu'avec le plus grand regret la perte des planches qu'elle avoit exécutées avec tant de soin, & dont on n'avoit encore tiré qu'un très-petit nombre d'épreuves. Un curieux de Paris en avoit fait l'acquisition en Hollande, & les conservoit depuis un grand nombre d'années dans son Cabinet. Le sieur Desnos, Géographe de Sa Majesté Danoise, en a fait l'acquisition à la vente de ce curieux; il les a tirées en quelque façon de l'oubli où elles étoient, pour les mettre au grand jour. Ce sont ces planches qu'il offre actuellement au Public dans la nouvelle Edition de l'Histoire des Insectes de Surinam & de toute l'Europe, qu'il propose par souscription; c'est un vrai présent qu'il fait aux Amateurs de l'Histoire Naturelle, qui desirent instamment de voir revivre les Ouvrages de Mademoiselle de Merian, & dont la plûpart même le sollicitent depuis plusieurs années de les leur procurer.

Mademoiselle de Merian de retour traversa les mers pour se rendre à Surinam dans le mois de Juin 1699, & elle y resta jusqu'au mois de Juin 1701; en Hollande, elle rassembla toutes les figures d'insectes qu'elle a peints dans cette Isle, & en forma soixante-&-douze planches, qu'elle a fait graver. On y voit representés tous les Insectes de Surinam avec leurs différentes métamorphoses & leurs attitudes naturelles sur les plantes, les fleurs, & les fruits dont ils se nourrissent. Elle y a aussi ajouté les figures des différentes araignées des Indes Occidentales, des fourmis, des lézards, des serpens, des crapauds & des grenouilles qu'elle a observées dans l'Amérique; elle a en outre rapporté les noms que les habitans du Pays donnent aux différentes plantes qui s'y trouvent; feu M. Commelin, Professeur en Botanique, lui a fourni des notes pour les désigner sous les vrais noms Botaniques qui leur conviennent. La description des plantes & des Insectes de Surinam a été publiée pour la premiere fois par cette Demoiselle en Latin & en Hollandois. Telle est la forme & la nature de l'Ouvrage dont on annonce une nouvelle Edition; on le divisera en trois parties. La premiere sera l'histoire Latine & Françoise des Insectes de Surinam; elle traitera de leur génération & de leurs métamorphoses; on y fera mention des plantes, fleurs & fruits sur lesquels on les trouve, & dont ils se nourrissent. Elle contiendra aussi



Digitized by Google

une deſcription des crapauds, lézards, ſerpens, araignées, & autres petits animaux du même Pays, & elle ſera ornée de ſoixante-&-douze planches, qui ont été exécutées ſous les yeux de Mademoiſelle de Merian, & qui ſe trouvent encore dans toute leur beauté. La ſeconde partie ſera deſtinée à l'hiſtoire des Inſectes de l'Europe, elle comprendra, ainſi que la premiere partie, l'origine & les différens changemens qui arrivent aux chenilles, aux vers, aux papillons, & autres inſectes; mais on n'y conſidérera que ceux qu'on trouve en Europe; on y rapportera pareillement la deſcription des plantes, des fleurs & des fruits qui leur ſervent de nourriture. Cette ſeconde partie eſt une Traduction qui a été faite du Hollandois en François, par M. Marret, Docteur en Médecine; il s'y trouve dix-huit nouvelles planches qui n'ont pas été inſérées dans les exemplaires de la premiere Edition, & des deſcriptions botaniques des plantes que ce Médecin y a jointes: on compte dans cette ſeconde partie environ cent quatre-vingt planches *in*-4°; on en tirera deux ou trois ſur une même feuille, pour faire paroître cette ſeconde partie ſous le même format *in folio*, que la premiere. La troiſième eſt deſtinée à une très-jolie collection de 69 planches de plantes bulbeuſes, liliacées, caryophillées, qui ont été deſſinées & gravées d'après nature. Ces plantes ſont préciſément les mêmes que celles de Suvert; on les accompagnera d'une deſcription exacte de ces plantes, de leur culture & de leurs propriétés; on entrera pour les deux autres parties dans de pareils détails. M. Buc'hoz, connu par ſes recherches ſur la Botanique & ſur l'hiſtoire Naturelle, s'eſt chargé de revoir tout cet Ouvrage, & d'y ajouter toutes les obſervations qui y ſeront néceſſaires pour le rendre toujours de plus en plus intéreſſant. On ne négligera rien pour la partie Typographique; on emploiera le papier le plus beau, & on aura grand ſoin de faire tirer toutes les planches qui compoſent cette riche Collection, avec toute la propreté & la netteté poſſibles.

On ne diſtribuera cet Ouvrage que par ſouſcription, aux clauſes & conditions ſuivantes.

*Conditions de la Souſcription.*

On n'exige de la part des perſonnes qui voudront ſe procurer cet Ouvrage intéreſſant, qu'une ſimple promeſſe par écrit de prendre les Volumes à meſure qu'ils paroîtront. Le ſieur Deſnos donne avis qu'il n'en fera tirer qu'un très-petit nombre, & qu'à proportion des perſonnes qui ſe feront faire inſcrire. Cet Ouvrage ſera diſtribué à trois différentes répriſes; la premiere partie, qui formera auſſi le premier Volume, paroîtra le 20 Juin prochain; en le retirant, les Souſcripteurs payeront 30 livres; ils donneront pareille ſomme à la diſtribution de la ſeconde, qui

Digitized by Google

paroîtra au plus tard le 20 Octobre prochain ; & autant à la troiſième livraiſon, qui ne paſſera pas la fin de Décembre de cette même année : le tout faiſant la ſomme de 90 livres, lequel tems paſſé les trois Volumes ſeront de 130 livres. La ſouſcription ſera ouverte pendant trois mois, à compter du premier Avril de la préſente année juſqu'au tems de la premiere livraiſon ; les Souſcripteurs qui auront fait emplette de ces trois Volumes en blanc, pourront les renvoyer au ſieur Deſnos en tout tems pour les faire enluminer, moyennant vingt-quatre ſols par planche qu'on lui remettra ; on ſera le maître dès-à-préſent de ſe les procurer ſans être enluminées & ſans diſcours, ſous la promeſſe que fera le Libraire de remettre aux acquereurs les deſcriptions imprimées dans les tems fixés. Comme les exemplaires de la premiere partie n'étoient anciennement que de 60 planches, le ſieur Desnos offre de les compléter, en fourniſſant les douze autres, qui forment toute la Collection. Il fournira auſſi les diſcours imprimés qui doivent s'y joindre. Le même Libraire vendra encore ſéparément les Diſcours Latins & François, avec les additions de M. Buc'hoz, pour pouvoir par-là compléter l'Edition qui eſt en Langue Hollandoiſe.

Voici la formule de la promeſſe que feront obligés de faire ceux qui ſe feront inſcrire pour avoir la Collection entière.

## FORMULE.

*Je ſouſſigné, demeurant à..... promets & m'engage à payer au ſieur Deſnos, Libraire & Ingénieur-Géographe de Sa Majeſté Danoiſe, demeurant rue S. Jacques à l'enſeigne du Globe, la ſomme de 90 livres, pour les trois Volumes de l'hiſtoire des Inſectes de Surinam & de l'Europe, ſous format grand* in-folio, *en trois termes différens ; 30 livres en recevant au 20 Juin le premier Volume ; pareille ſomme au 20 Octobre, en recevant le ſecond ; & autant au dernier Décembre de la préſente année, en recevant le dernier : Total 90 livres. Fait à Paris, ce.....* 1771.

Les planches enluminées ſeront de toute beauté ; la Dame Deſnos s'applique depuis pluſieurs années à faire peindre d'après nature toutes les Plantes, Fleurs, Fruits & Inſectes qui ſe trouvent gravés dans cette Collection, pour pouvoir en rendre les couleurs avec la plus grande exactitude.

On a eu l'attention dans la deſcription de chaque Planche, d'y expliquer les couleurs des Plantes, Fleurs, Fruits & Inſectes, pour ſervir à ceux qui deſireront les enluminer eux-mêmes, afin de leur en épargner les frais. Pour la commodité des Acquereurs, on trouvera des Exemplaires de cet Ouvrage dans toutes les grandes Villes du Royaume, chez Meſſieurs

Digitized by Google

les Libraires Correſpondans du ſieur Deſnos, chez leſquels on pourra ſouſcrire.

*Nouveaux Ouvrages de Géographie du Fonds du ſieur Deſnos. Ce Fonds contient les Articles ſuivans, & le prix en eſt annoncé à la fin du Catalogue qui ſe diſtribue gratuitement à ceux qui deſireront en prendre connoiſſance.*

Globes Céleſtes & Terreſtres, Sphères armillaires de *Ptolémée* & de *Copernic*, Planiſphères Céleſtes, Coſmoplane, Index Géographique, nouvel inſtrument très-curieux, & propre à orner les Bibliothèques & Cabinets.

Atlas hiſtoriques univerſels & particuliers, adaptés à tous les Livres de Géographie & d'Hiſtoire, par les Auteurs les plus ſuivis, tant anciens que modernes.

Tableau de la France, Elections du Royaume, Généralité de Paris, &c.

Itinéraire général, indicateur fidéle pour toutes les routes de France & de l'Europe. Cartes des Poſtes de France, d'Allemagne, d'Eſpagne, d'Italie, d'Angleterre.

Grandes Cartes de Cabinets, grands Plans de Paris & autres, avec ornemens, collés ſur toile & montés ſur gorges, & enluminés.

Cartes Hydrographiques pour le ſervice des vaiſſeaux du Roi, Cartes Topographiques de la France, levées par ordre du Roi.

Le Théâtre de la guerre en Allemagne, 6 Volumes avec Cartes & Plans de Batailles.

Nouveaux Ecrans Géographiques pour l'inſtruction de la jeuneſſe, & autres jolies gravures.

Calendrier perpétuel, Almanach Hiſtorique & Géographique, & Tablettes Politiques, Economiques, Topographiques, Géographiques & Uranographiques.

Le Dépoſitaire Secret; le Secrétaire des Dames, avec Epigraphes, Madrigaux, Fables, &c.

Etuis de Mathématiques de toutes grandeurs, & autres inſtrumens.

Recueils d'Eſtampes, Payſages, fleurs des Indes & de l'Europe, &c.

Hiſtoire Sacrée, Hiſtoire Profane, Hiſtoire Générale des Inſectes de l'Europe.

Livres d'Aſtronomie, de Géographie, de Mathématiques de tous les Auteurs.

*Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres en l'année 1754.*

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres propoſe, pour le Prix de la Saint Martin 1772, d'examiner, *Quels furent les noms & les attributs divers d'Apollon & de Diane, chez les différens Peuples de la Grèce & de l'Italie : quelles furent l'origine & les raiſons de ces attributs.* Elle invite les Auteurs à rechercher, *Quelles ont été les ſtatues ou les tableaux*

Digitized by Google

*célèbres de ces deux Divinités, & les Artiſtes qui ſe ſont illuſtrés par ces Ouvrages.*

Le Prix ſera d'une Médaille d'or, de la valeur de cinq cents livres.

Toutes perſonnes, de quelque Pays & condition qu'elles ſoient, excepté celles qui compoſent l'Académie, ſeront admiſes à concourir pour le Prix, & leurs Mémoires pourront être écrits en Latin ou en François, à leur choix.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leurs Ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, la même Deviſe, avec leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne ſera ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tout port, ſeront remiſes entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, avant le premier de Juillet 1772.

## *AVIS.*

M. l'Abbé de Rochon Aſtronome de la Marine, & qui revint l'année derniere de la mer des Indes où il avoit été faire diverſes obſervations, va s'embarquer de nouveau dans le mois de Mai pour aller aux Indes, s'occuper de la perfection de la Géographie, des méthodes d'obſerver en mer & de trouver les longitudes; il ſera muni d'une des montres marines de M. Berthoud, dont nous avons annoncé le ſuccès, d'un très-bon octant à réflexion, & de tous les autres inſtrumens néceſſaires pour faire d'excellentes obſervations.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Juin 1771.

*Oratorum Græcorum, quorum Princeps est Demosthenes quæ supersunt monumenta ingenii, &c.* 223
*Gallia Christiana, in Provincias Ecclesiasticas distributa, &c.* 328
*Recherches d'Antiquités Militaires avec la défense du Chevalier Follard.* 331
*Histoire des différens Peuples du Monde contenant les Cérémonies Religieuses & Civiles.* 333
*Théorie du luxe ou Traité dans lequel on entreprend d'établir que le luxe est un ressort non seulement utile, mais même indispensablement nécessaire à la prospérité des Etats.* 335
*Histoire du Gouvernement des anciennes Républiques.* 337
*Poesies tirées des Saintes Ecritures.* 343
*Traité Elémentaire d'Hydrodynamique.* 346
*Disquisitiones Plinianæ in quibus de utriusque Plinii patria, rebus gestis, scriptis, codicibus, editionibus atque interpretibus agitur, &c.* 352
*L'Art de l'Indigotier.* 355
*(Extrait) du Journal. Observations Météorologiques, &c. faites à Montmorenci pendant l'année 1770.* 360
*Traité des sels, dans lequel on démontre qu'ils sont composés d'une terre subtile.* 365
*Nouvelles Littéraires.* 270

Fin de la Table.

Digitized by Google

LE

# JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

JUIN, *Vol. II.*

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUIN M. DCC. LXXI.

*LETTRES DU COMTE ALGAROTTI SUR LA RUSSIE, contenant l'état du Commerce, de la Marine, des revenus & des forces de cet Empire : avec l'hiſtoire de la guerre de 1735. contre les Turcs, & des obſervations ſur la Mer Baltique, & la Mer Caſpienne. Traduites de l'Italien.* A Londres, & ſe trouve à Paris chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à S. Joſeph. 1769. Avec Approbation & Permiſſion, *in*-12. 337 pages. Prix 1 liv. 16 ſols broché.

SECOND EXTRAIT.

DANS le premier Extrait que nous avons donné de ces Lettres (premier Volume de Décembre 1769.) nous nous ſommes bornés à l'Analyſe du fond. L'agrément de ces Lettres & le nom de M. Algarotti nous ont déterminés à faire connoître plus particuliérement ſa manière dans ce ſecond Extrait.



Digitized by Google

M. Algarotti peint ce qu'il décrit, ſon Lecteur voyage avec lui. Des Lettres qui compoſent une partie de ce Recueil, les huit premières, adreſſées à Mylord Hervey vice-Chambellan d'Angleterre, ſont écrites en 1739. Les quatre dernières adreſſées au Marquis Scipion Maffei ſont écrites en 1750. & 1751. Après avoir expoſé tout ce que le Czar Pierre I. fit pour l'établiſſement de la Marine & même les fautes échappées à ce grand homme, après avoir remarqué qu'une Nation, qui peu d'années auparavant n'avoit pas une Chaloupe dans la Baltique, s'en trouva Souveraine en 1714, par la victoire remportée à Gango ſur la flotte Suédoiſe, & que Pierre Michaëlof, jadis Charpentier dans un chantier d'Amſterdam, ayant mérité par cette victoire d'être élevé au grade de Vice-Amiral de toutes les Ruſſies, remonta la Néva en triomphe, M. Algarotti ajoute :

« Cette voie triomphale, cette » voie ſacrée de la Néva, n'eſt » toutefois ornée ni d'arcs ni de » Temples : de Cronſtadt juſqu'à » S. Pétersbourg, elle eſt flanquée » d'une forêt à droite & à gauche. » Là, ne ſont ni chênes à cimes » majeſtueuſes, ni ormes touffus, » ni lauriers toujours verds ; mais » la plus mauſſade génération d'ar- » bres qu'éclaire le Soleil. C'eſt » une eſpèce de peupliers tout-à- » fait différente de ceux en leſquels » furent tranformées les ſœurs de » Phaëton, & qui ombragent les » rives du Pô. Nous prêtions en » vain l'oreille pour entendre le » chant mélodieux des oiſeaux, » dont le Czar voulut peupler cette » forêt triſte & ſauvage. Inutile- » ment il y en fit transporter de » nombreuſes colonies des Provin- » ces Méridionales de l'Empire ; » ils ſont tous péris en peu de tems, » ſans eſſayer même de laiſſer de » leur poſtérité.

» Après avoir vogué quelques » heures au milieu de ce bois hi- » deux & taciturne, voilà tout-à- » coup que le fleuve tourne ; & la » ſcène changeant à l'inſtant, com- » me à un Opéra, nous voyons » devant nous la Ville Impériale. » Sur l'une & ſur l'autre rive de » ſomptueux édifices groupés en- » ſemble, des tours à aiguilles do- » rées, qui s'élevent çà &-là en » forme de pyramides, des vaiſ- » ſeaux, qui, par leurs mâts & » leurs banderoles flottantes, mar- » quent la ſéparation des rues & » diſtinguent les maſſes du quadre, » tel eſt le brillant ſpectacle qui ſe » préſente à nos regards. On nous » dit : voici l'Amirauté, là eſt l'Ar- » ſenal ; ici la Citadelle, de ce » côté eſt l'Académie, de cet au- » tre, le Palais d'hiver de la Cza- » rine ».

On ſent combien la familiarité Epiſtolaire anime ici le tableau, en lui donnant plus de naturel. L'Auteur avoue que Pétersbourg, vû de plus près, perdit quelques-uns des agrémens que lui donnoit la perſpective. « Le terrein ſur » lequel il eſt fondé, eſt bas &

Digitized by Google

» marécageux ; la forêt immenſe » au milieu de laquelle il ſe trou- » ve eſt affreuſe, les deſſeins des » édifices ne ſont point d'un Palla- » dio ». Il regne dans cette Ville une eſpèce d'Architecture bâtarde, qui tient de l'Italienne, de la Françoiſe & de la Hollandoiſe, c'eſt cette dernière qui domine, il ne faut pas s'en étonner, dit M. Algarotti ; le Czar avoit fait ſes premières études en Hollande, ce fut là que, nouveau Prométhée, il prit le feu dont il anima ſa Nation. « Il paroît auſſi que c'eſt unique- » ment en mémoire de la Hollan- » de qu'il a planté des rangées d'ar- » bres le long des rues, & qu'il » les a coupées de canaux, qui cer- » tainement ne ſont point à Péters- » bourg du même uſage qu'à Amſ- » terdam & à Utrecht ».

Le Czar obligea les Boyards & les Grands de l'Empire d'abandonner Moſcou & de s'établir à Pétersbourg, à la ſuite de la Cour. Les Palais de la plûpart de ces Seigneurs ſont ſur les bords de la Néva, & l'on voit bien, dit M. Algarotti, qu'ils ont été bâtis plus par obéiſſance que par choix. « Les » murs en ſont tout crévaſſés, hors » d'aplomb & ſe ſoutiennent à pei- » ne. Quelqu'un diſoit qu'ailleurs » les ruines ſe faiſoient d'elles- » mêmes, mais qu'à S. Pétersbourg » on les conſtruiſoit ».

M. Algarotti expoſe avec ſoin ce qui concerne le Commerce de la Ruſſie. Le Commerce du Nord eſt auſſi actif que celui du Sud, il fournit aux Zones tempérées des denrées néceſſaires, du grain, du chanvre, du fer, &c. Le Commerce du Sud leur fournit principalement des ſuperfluités, du thé, de la porcelaine, des Mouſſelines, &c.

Dans le Commerce de la Ruſſie avec l'Angleterre, on eſtime que la balance eſt de cinquante mille livres en faveur de la Ruſſie. Les Hollandois vont peu juſqu'à Pétersbourg ; leur traite ordinaire eſt à Riga & à Narva. La balance paroît être égale entre les deux Nations. La Ruſſie vend beaucoup de pelleteries à la Pologne, à la Turquie, & à la Chine. Nous avons parlé de ſon Commerce avec la France.

On évalue comme nous l'avons dit, les revenus de l'Empire Ruſſe à quatorze ou quinze millions de roubles, autrement à trois millions de livres ſterlings ; « ſomme im- » menſe dans le Nord, & relati- » vement aux revenus de la Suéde, » qui ne montent pas à deux mil- » lions ſterlings, & à ceux du Da- » nemarck, qui à peine en font » un ». D'ailleurs les denrées ſont au plus bas prix en Ruſſie ; elles ne coûtent pas le ſixième de ce qu'elles coûtent en Angleterre. La ſolde d'un Ruſſe n'eſt pas le tiers de celle d'un François & d'un Allemand.

Dans le tems où M. Algarotti écrivoit, les forces de la Ruſſie montoient à deux cent quarante mille hommes.

Nous avons expoſé d'après lui la fidélité, la patience, la docilité, la ſobriété des Soldats Ruſſes, leur aptitude aux travaux, leur endurciſſement à la fatigue.

Digitized by Google

La ferme perſuaſion où ils ſont tous qu'ils volent à la gloire éternelle en mourant pour leurs Maîtres, eſt chez eux un grand principe de valeur. C'eſt, dit-on, une pareille idée inſpirée auſſi à tout un peuple, qui rendit autrefois ſi redoutables ces Princes de Phénicie, connus ſous le titre de *Vieux de la Montagne*.

L'habileté des Ruſſes à manier la hâche, eſt telle qu'elle leur tient lieu de la plûpart des outils qu'emploient nos Ouvriers. « Dans la » derniere guerre contre la Suéde, » dit M. Algarotti, les Soldats » Ruſſes conſtruiſoient des Galè» res, de même que les Légion» naires des Labiénus, des Vaiſ» ſeaux pour l'expédition de Céſar » en Angleterre. Dernierement des » Payſans auxquels on s'eſt borné à » dire : *Allez à la forêt, coupez* » *des arbres, & faites une choſe* » *ſemblable à celle-ci* (en leur » montrant une Galère) en ont » conſtruit une vingtaine ». Enfin M. Algarotti jugeoit que l'Infanterie Ruſſe, diſciplinée & commandée comme il la voyoit, devoit être regardée comme la meilleure que l'on connût. Il n'en eſt pas ainſi de la Cavalerie. Ce vaſte Empire ne fournit point de chevaux aſſez forts pour monter les Cuiraſſiers ni les Dragons. » Dans » toute cette partie du Nord, à la» quelle on peut joindre la Suéde » & la Pologne, les chevaux ſont » petits & bons ſeulement pour » des Huſſards ; on eſt obligé d'en » faire venir du Holſtein ».

Quant à la Cavalerie-Légère, les Calmoucks & les Coſaques n'en laiſſent pas manquer les armées Ruſſes, « le Gouvernement peut » en lever ſoixante mille, & quoi» qu'il ne leur donne pour paye » que la permiſſion de piller le » Pays ennemi, on doit être tran» quille ſur leur ſubſiſtance ».

Les Ruſſes ont perfectionné la fabrique & l'uſage de l'artillerie, au point de n'avoir rien à envier ſur cet article aux autres Nations.

Dans le tems où M. Algarotti écrivoit, quatre Officiers Etrangers ſe diſtinguoient dans le Service Ruſſe, c'étoient Meſſieurs de Lowendal, Keith, Laſcy & Munich. On ne ſera pas fâché de voir ce que M. Algarotti écrivoit dès-lors ſur ces quatre hommes, devenus depuis beaucoup plus célèbres encore.

« Lowendal a l'eſprit très-délié, » ſçait toutes les Langues, connoît » toutes les Cours & toutes les » armées de l'Europe, eſt beau » parleur, plein de courage, & » s'occupe, dit-on, ſingulièrement » de ſa fortune.

» Keith homme d'un jugement » très-raſſis, a plus obtenu de ſou» miſſion des Officiers Ruſſes par » la douceur, que les autres par » la ſévérité : au milieu des armes, » il a toujours ſçu cultiver les Let» tres, & il joint à la pratique de » la guerre, la théorie la plus pro» fonde & la plus raiſonnée.

» Laſcy, blanchi ſous le caſque, » a vu éclorre, ſous Pierre le Grand, » la gloire de la Ruſſie : il ne s'eſt

Digitized by Google

» jamais mêlé d'aucune affaire d'E-
» tat, & a toujours ſçu obéir à
» quiconque a été chargé du Com-
» mandement. On rapporte qu'à
» Pultava, il demanda au Czar,
» s'il falloit attendre, pour faire
» feu, d'être à peu de pas des Sué-
» dois, ou bien tirer à la diſtance
» ordinaire. Le Czar fut d'abord
» ſurpris de cette queſtion : mais
» ſaiſiſſant ſon but, il répondit de
» différer la décharge, ce qui fut
» une des principales cauſes de la
» victoire. C'eſt lui qui conduiſit
» les Ruſſes ſur le Rhin, à l'armée
» du Prince Eugène. Il ſe forma
» bien-tôt entre ces deux Généraux
» la plus intime familiarité, & les
» Ruſſes & les Allemands voyant
» leurs Chefs, naturellement peu
» parleurs, s'entretenir longue-
» ment enſemble, diſoient qu'ils
» s'étoient rendus réciproquement
» des cauſeurs. Il a la réputation d'è-
» tre économe de ſang... les ſoldats
» le ſaluent du nom de Père *Baſka*.

» Il n'en eſt pas ainſi de Mu-
» nick... prodigue de ſang, plus
» craint qu'aimé des troupes, &
» entreprenant au-delà des bornes
» que preſcrit le devoir ». *Dieu ſoit loué*, s'écria-t-il, voyant les François débarquer à Dantzick, *on manque de mains en Ruſſie pour les Mines*. « Bravade toutefois qui con-
» vient aſſez à un Général, & qui
» eſt propre à répandre la confiance
» dans une armée. L'Empire de
» Ruſſie, lui doit entre autres éta-
» bliſſemens, celui du Collége des
» Cadets, & la Ville de Pétersbourg
» en particulier, lui doit la facilité
» du transport des vivres ». C'eſt lui qui a fait achever la conſtruction du Canal intérieur, qui joignant le Volcova à la Néva, fait ceſſer l'inconvénient des vents d'Oueſt & des bouraſques continuelles, qui en été troubloient la navigation du Lac Ladoga, & mettoient quelquefois la famine dans Pétersbourg.

Les Lettres ſuivantes contiennent l'hiſtoire de la guerre commencée en 1735. entre la Ruſſie & la Turquie, & terminée en 1739. On y trouve auſſi la deſcription de Dantzick, celle de Dresde, de Leipſick, de toute la Saxe & des Etats du Roi de Pruſſe.

M. Algarotti après avoir parlé de tous les talens que le Roi alors règnant, Père de celui qui règne aujourd'hui avec tant de gloire, déployoit dans toutes les parties de l'adminiſtration, & avoir décrit ce Régiment de Géans dont il faiſoit ſes délices, il juge d'avance le Prince ſon fils comme ſon ſiècle l'a jugé, comme la poſtérité le jugera.

« Que vous dirai-je du Prince
» Royal, l'Amant & le Favori des
» Muſes ? Pluſieurs jours que nous
» avons paſſés auprès de lui, dans
» ſon Château de Reinsberg, ne
» m'ont paru que quelques heures.
» C'eſt le plus inſtruit & le plus
» aimable des hommes. Quoique
» je n'aye été à portée de voir que
» ſes vertus privées, je vous aſſûre
» avec confiance, Milord, que le
» Monde admirera un jour ſes ver-
» tus Royales ; & que, quand il

Digitized by Google

» ſera ſur le Trône, il ſe montrera » le plus grand des Souverains. Il » y a tout lieu de croire qu'il re- » cherchera les grands hommes, » avec le même empreſſément que » les Géans ſont recherchés par ſon » Père ».

Dans les Lettres adreſſées au Marquis Scipion Maffei on trouve d'abord comme nous l'avons annoncé dans le premier Extrait, des détails curieux ſur le projet formé par pluſieurs Nations Européennes d'ouvrir un Commerce avec la Perſe par la Ruſſie & la Mer Caſpienne. Le reſte de ces Lettres eſt conſacré à la deſcription de cette Mer & à l'examen du ſyſtême de M. Manfredi ſur l'élèvation continuelle du niveau de la Mer. Anaxagore avoit déclaré qu'il ne doutoit pas que la Mer ne couvrît un jour les montagnes de Lamſaque, pourvu que le tems ne manquât point. Polybe conſidérant les bancs que forment dans l'Euxin les ſables qu'y portent le Danube & les autres fleuves, prédit que dans le cours des ſiècles, cette mer franchiroit ſes bornes. M. Manfredi voulut calculer le tems où la prédiction de Polybe pourroit ſe vérifier, & le réſultat de ſes calculs fut que le niveau de la Mer Adriatique devoit s'élever d'un demi-pied de Paris en 348 ans. Hartſoeker, plus hardi, jugea qu'il devoit s'élever d'un pied dans l'eſpace d'un ſiècle. M. Algarotti trouve cet accroiſſement bien plus prompt dans la Mer Caſpienne. Selon lui, des obſervations certaines conſtatent que dans un lieu voiſin d'Aſtracan il y a maintenant douze pieds d'eau où il n'y en avoit que ſix en 1722. Les obſervations des Perſans s'accordent avec celles des Ruſſes ſur cet exhauſſement continel de la Mer Caſpienne.

A la ſuite des Lettres on a placé un autre écrit de M. Algarotti, intitulé : *Eſſai ſur la durée des règnes des ſept Rois de Rome.* Nous n'en avons préſenté que le réſultat; nous allons entrer ici dans la diſcuſſion de quelques points.

Non-ſeulement M. Algarotti adopte ſur cet article la réforme de Newton, mais il prétend la fonder ſur la critique, du moins pour ce qui concerne les ſept Rois de Rome. Newton s'en étoit tenu à des raiſons tirées du cours ordinaire de la Nature. M. Algarotti diſcute les preuves des faits, les témoignages des Hiſtoriens, & en intére qu'on a donné trop de durée aux règnes de ces ſept Rois.

Cette durée, ſelon l'opinion attaquée par Newton & par M. Algarotti, eſt de 244 ans, ce ſeroit trente-huit ans pour chaque règne, ce qui leur paroît *contre toute vraiſemblance*; cette déciſion eſt trop forte, le calcul de 244 ans ne nous paroîtra point contraire à la vraiſemblance, ſi nous conſultons d'autres faits très-avérés. Prenons une ſuite de ſept de nos Rois, à commencer par Hugues Capet, la durée de leur règne ſera de 236 ans. Si nous commençons par le Roi Robert, nous aurons 230 ans, ſi c'eſt par le Roi Henri I. 239. Voilà donc trois combinaiſons, qui

qui pour ſept Rois nous donnent une durée égale à celle des ſept Rois de Rome, à une différence près de 14, 8 & 5 ans ſur 244. Ajoutons à cette conſidération, qu'à compter de l'avénement de la branche de Bourbon au Trône, nous avons déjà 181 ans, & que nous ſommes au quatrième règne ſeulement.

Il eſt pourtant vrai que le calcul de 244 ans pour ſept Rois ou de 38 ans par règne n'eſt pas dans l'ordre ordinaire de vraiſemblance, mais examinons quelques-unes des raiſons par leſquelles M. Algarotti abrége chacun des règnes des ſept Rois de Rome. On donne 37 ans de règne à Romulus, qui, ſelon Plutarque, mourut à cinquante-quatre ans, il faut donc qu'il ait fondé Rome à 17 ans; ce que M. Algarotti trouve peu vraiſemblable.

On fait le règne de Numa de 43 ans, & il mourut à 83; il avoit donc quarante ans, lorſqu'après un an d'interregne, il monta ſur le Trône, mais Plutarque raconte que lorſqu'on offrit la couronne à Numa, il allégua pour ſe diſpenſer de l'accepter, la foibleſſe d'un âge, qui ceſſoit d'être propre au commandement des armées. M. Algarotti demande ſi c'eſt-là le diſcours d'un homme de quarante ans, & s'il n'en ſuppoſe pas bien ſoixante au moins?

La critique laiſſe paſſer les règnes de Tullus Hoſtilius & d'Ancus Martius, l'un de trente-deux ans, l'autre de vingt-quatre. Celui de Tarquin l'Ancien fut, dit-on, de trente-huit ans, les fils d'Ancus auxquels il avoit enlevé la couronne, le firent aſſaſſiner. M. Algarotti trouve qu'ils avoient bien différé leur vengeance, & ſur ce fondement un peu foible, il juge qu'il faut encore abréger ce tems.

On donne quarante-quatre ans de règne à Servius Tullius, aſſaſſiné par Tarquin le ſuperbe ſon Gendre, qui, ſelon le calcul de M. Algarotti, devoit avoir environ ſoixante-quatre ans alors, ſi Servius Tullius a réellement règné quarante-quatre ans. Mais Tite-Live ne parle jamais de Tarquin pendant la vie de Servius, que comme d'un jeune homme, & l'hiſtoire de la révolution qui le plaça ſur le Trône, le repréſente comme tel: on le voit ſaiſir ſon malheureux beau Père par le milieu du corps, le tranſporter hors du Sénat, le précipiter dans la place publique du haut de l'eſcalier, vigueur qui ſeroit auſſi extraordinaire dans un homme de ſoixante-quatre ans que l'Epithète de jeune-homme ſeroit déplacée à ſon égard. Mais pourquoi M. Algarotti veut-il abſolument trouver cette double abſurdité dans Tite-Live? Pourquoi veut-il que Servius Tullius n'ait pu règner quarante-quatre ans, ſans qu'à ſa mort Tarquin le Superbe ait eu ſoixante-quatre ans, c'eſt que le même Tite-Live dit que Servius Tullius, qui avoit enlevé la Couronne aux enfans de Tarquin l'Ancien, comme celui-ci l'avoit enlevée au fils d'Ancus, craignant d'éprouver le même

ſort que Tarquin l'Ancien, aſſaſſiné par ceux qu'il avoit dépouillés, donna ſes deux filles en mariage à deux fils de Tarquin l'Ancien, mais il n'eſt dit nulle part que ces deux mariages ſe ſoient faits au commencement du règne de Servius Tullius, & c'eſt pourtant ce que ſuppoſe M. Algarotti. Pourquoi ne pas ſuppoſer au contraire que quand Servius Tullius monta ſur le Trône, les enfans de Tarquin l'Ancien étoient encore dans un âge très-tendre, & qu'ils n'épouſèrent que long-tems après les deux filles de Servius Tullius. Tout s'explique par ce tempérament, Tite-Live eſt ſenſé comme il l'eſt toujours, & le calcul des Hiſtoriens eſt exact.

Tarquin règne vingt-cinq ans, & M. Algarotti, qui veut toujours lui donner ſoixante-quatre ans à la mort de ſon beau-Père, trouve qu'il en avoit quatre-vingt-neuf quand il fut détrôné, & qu'il en avoit plus de cent lorſqu'il fut bleſſé en combattant à cheval contre le Dictateur Poſthumius au Lac Régille, ce qui avec raiſon lui paroît hors de vraiſemblance. C'eſt toujours la même erreur, mais elle n'eſt point dans Tite-Live, qui nous ayant repréſenté Tarquin comme un jeune homme très-vigoureux à la mort de Servius Tullius, ſe contente de nous le repréſenter au combat du Lac Regille, comme un vaillant homme, appéſanti & affoibli par l'âge, *Jam ætate & viribus gravior.* Ajoutons que Tite-Live n'oſe décider ſi Tarquin le Superbe étoit fils ou petit-fils de Tarquin l'Ancien. *Filius, neposve fuerit parum liquet.* Ainſi le grand retranchement que M. Algarotti avoit eſpéré ſur la durée des règnes de Servius-Tullius & de Tarquin le Superbe, ne paroît nullement néceſſaire, & le calcul des Hiſtoriens ſur ces deux règnes n'a aucune atteinte.

Nous nous ſommes ſuffiſamment expliqués dans notre premier extrait ſur le dernier Ouvrage contenu dans ce Recueil, & qui a pour titre : Eſſai ſur l'Empire des Incas.

Digitized by Google

## *LES BÊTES MIEUX CONNUES.*

*Entretiens par M. l'Abbé Joannet de la Société Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nancy.*

Elementa doces ſemperque fluentis
Materiæ cauſas, quæ vis *animaverit* aſtra,
Implerit̃que choros, quo *vivat machina* motu. *Claudianus.*

A Paris, chez Coſtard, rue Saint-Jean-de-Beauvais. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 2 Volumes. Le premier de 356 pages, ſans l'Avis au Lecteur. La ſeconde de 478.

Après tant d'Ecrits pour & contre le ſyſtême de l'ame des bêtes, réveiller une queſtion qui doit être épuiſée, prendre un parti & entrer en lice pour le ſoutenir, c'eſt une entrepriſe qui, au premier aſpect, peut paroître auſſi téméraire que déplacée. C'eſt auſſi ce dont convient M. l'Abbé Joannet; mais cette matière tient à tant d'autres, qu'on eſt quelquefois forcé de l'effleurer, au moins en paſſant; & c'eſt ce qui eſt arrivé à l'Auteur dans un Ouvrage ſur l'homme, qui l'occupe depuis pluſieurs années. Sans rien décider, il y laiſſe entrevoir un penchant très marqué à ne croire les brutes que des automates; & c'eſt ce penchant qu'il entreprend de juſtifier.

Le ſentiment qu'il combat a été préſenté avec tous ſes avantages, par M. Boullier (non Bouillet) dans l'*Eſſai Philoſophique ſur l'ame des Bêtes*, dont on trouve une bonne analyſe dans le Dictionnaire Encyclopédique. C'eſt cette analyſe que l'Auteur ſuit dans la diſcuſſion qu'il fait de cette matière; & il en rapporte le texte mot-à-mot, ce qu'il n'auroit pu faire, en ſuivant l'Ouvrage même; procédé qui le met à l'abri du ſoupçon d'avoir affoibli les preuves & les objections de M. Boullier. Il prévient que ſi l'objet qu'il traite paroît d'abord peu utile, il eſt intéreſſant par ſes acceſſoires, & que dans ſon Ouvrage on le verra lié à des vérités qui ſont du reſſort de la Mécanique, de l'Œconomie animale, de l'hiſtoire naturelle, de la Phyſique, de la Morale & de la Religion.

L'Ouvrage eſt compoſé de dix-ſept entretiens, dont les interlocuteurs ſont une Comteſſe, une Marquiſe, un Commandeur & un Abbé. On diſcute dans le premier les effets du mécaniſme appliqué au corps animal, & l'on prouve que l'homme fait machinalement un grand nombre d'actions. De ce genre ſont les premières fonctions animales, nos mouvemens involontaires, plus ſûrs ordinairement & plus réguliers



Digitized by Google

que nos mouvemens réfléchis & commandés, nos mouvemens naturels de ſympathie & d'antipathie. Mais tous les mouvemens du corps humain ne ſont pas ſoumis au mécaniſme. Il en eſt qui ſont commandés par l'ame & qui s'exécutent, quoiqu'ils ſoient oppoſés au mouvement machinal. Il n'en eſt pas ainſi des brutes : on ne voit en elles aucun mouvement qui ne puiſſe naître d'un ébranlement d'organes réſultant de quelque action de la matière. Une organiſation plus parfaite eſt une raiſon ſuffiſante de ces mouvemens, qui ſont analogues à ceux que, dans l'homme, le ſentiment accompagne, & dont on trouve d'autres exemples dans la pure matière, comme dans l'aiman & dans la *ſenſitive*. L'uniformité conſtante, la monotomie, la régularité des mouvemens dans les brutes prouvent qu'ils ſont l'effet du pur mécaniſme ; & que s'il eſt néceſſaire de leur donner une cauſe intelligente, c'eſt dans l'Auteur ſeul de la machine qu'il faut la reconnoître, non dans la machine elle-même.

Le ſecond entretien roule ſur la nature de l'ame qu'on ſuppoſe aux bêtes, & ſur les principes généraux dont on appuie cette hypothèſe. A-t on réellement étendu, depuis Deſcartes, nos idées ſur le monde intellectuel, comme on prétend l'avoir fait par l'hypothèſe de l'ame des brutes ? Non, répond M. l'Abbé Joannet. Ce monde intellectuel eſt, dit-il, l'eſprit infini & incréé, les habitans ſont les eſprits purs créés, & les eſprits unis à la matière. La ſubſtance par laquelle l'homme appartient au monde intellectuel, ou au monde des eſprits, eſt de la même nature, ou d'une nature ſemblable à celle de l'eſprit pur créé. On ne peut appartenir au monde intellectuel que par le ſentiment & la penſée. On ne conçoit point d'être doué d'intelligence qui ne ſoit auſſi doué de ſentiment ou d'affection, qui ne ſoit connoiſſance & amour, parce qu'il faut qu'il ait au moins la connoiſſance de ſes modifications. On ne peut concevoir non plus aucun être doué de ſentiment ou d'affection, ſans quelque degré de connoiſſance, & par conſéquent ſans la faculté de penſer : car il faut au moins qu'il connoiſſe le plaiſir & la douleur, & qu'il ne confonde pas un de ces ſentimens avec l'autre. Si donc l'ame qu'on ſuppoſe aux bêtes appartient au monde des eſprits, elle doit être intelligence & volonté ; & dès-lors ſa ſubſtance ne diffère pas eſſentiellement de celle des autres eſprits créés.

Pour conſtituer des eſpèces, des natures différentes, il faut des attributs divers, il ne ſuffit pas de modifier les mêmes attributs, de les limiter, de leur donner plus ou moins de perfections.

L'Auteur établit dans le troiſième entretien, que l'erreur qui attribue une ame aux brutes n'eſt pas invincible, & ne peut dès-lors être attribuée à Dieu. Il tire avantage de l'aveu de ſes adverſaires, forcés de convenir de la poſſibilité de ſon

Digitized by Google

ſyſtême, & comme l'ame qu'ils ſuppoſent dans la brute ne rend pas, de leur aveu, raiſon de tous ſes mouvemens, il obſerve que juſques-là le déſavantage ſeroit égal pour les deux opinions. C'eſt un point ſur lequel il revient dans la ſuite.

Il traite dans le quatrième de l'erreur de ceux qui prétendent ne connoître avec certitude que l'exiſtence de leur propre être, outre celle de l'Etre Suprême, & du rapport que pourroit avoir à cette erreur le ſyſtême des automates. Il fait obſerver dans le corps humain trois eſpèces de mouvemens, les uns purement mécaniques, les autres ſpontanés, mais conformes aux loix du mécaniſme, les derniers pareillement ſpontanés, mais oppoſés aux purs effets du mécaniſme. Telle eſt l'action d'un homme qui ſouffre les plus cruels tourmens ſans jetter un cri, &c. Il en conclut qu'il y auroit de l'abſurdité à ſuppoſer une machine qui abandonnée à elle-même, & avec la même combinaiſon de matière & de mouvement, donneroit des effets oppoſés, par les ſeules loix du méchaniſme. Les individus, nos ſemblables, nous donnent des exemples de cette eſpèce de mouvemens; nous les voyons ſoumis, comme nous, à l'ordre phyſique, dirigés pareillement par l'ordre moral auquel ſouvent auſſi ils ſe refuſent. Ce ne ſont donc pas de pures machines. Cette preuve invincible de l'exiſtence des autres hommes ſemblables à moi eſt fortifiée par la révélation.

M. l'Abbé Joannet montre enſuite que, ſi l'analogie entre les mouvemens des brutes & les actions raiſonnées des hommes donnoit droit de ſuppoſer aux premières de la connoiſſance & du ſentiment, il faudroit en conclure auſſi ſouvent que l'ame de telle brute eſt beaucoup plus excellente que celle de tel homme: que s'il réſultoit néceſſairement des apparences, qu'il y a dans les brutes un principe de penſée & de ſentiment, il en réſulteroit avec la même évidence qu'elles ſont raiſonnables, libres, capables du bien & du mal moral; que d'ailleurs, il eſt aiſé de ſe convaincre que le principe purement ſenſitif ne peut rendre raiſon de toutes les actions des brutes, ſi le mécaniſme ne ſuffit pas.

Le cinquième Entretien traite de la fin des êtres, & de celle des bêtes comme machines en particulier. Les adverſaires de l'Auteur demandent pourquoi dans les brutes ces organes ſemblables à ceux de nos ſens, ces yeux, ces oreilles, ce merveilleux arrangement de reſſorts, ſi elles ſont dépourvues d'ame ſenſitive. C'eſt, répond il, demander à M. de Vaucauſon, pourquoi il a muni ſon flûteur de doigts mobiles, de fils qui y répondent, de léviers qui les tirent, &c. puiſque ſon automate n'a pas le ſentiment des mouvemens qu'il exécute. Eh! c'eſt préciſément pour que

Digitized by Google

cet automate puiſſe les exécuter, quoique dépourvu de ſentiment.

Le mécaniſme des brutes a pour fin leur conſervation, & la fin de leur conſervation eſt l'utilité de l'homme. Ici l'Auteur dit que « le » premier homme, en perdant de » vue ſa fin, altera l'ordre écono- » mique de toute la nature maté- » rielle, dont les individus, dans » l'état d'innocence, euſſent tou- » jours plus ou moins directement » tendu à leur fin principale & na- » turelle, l'utilité de l'homme ». Et après avoir montré les ſervices & les connoiſſances que l'homme doit aux mouvemens des animaux; après avoir mis en parallèle les apparences de diſcernement & de ſenſibilité qu'on remarque dans les plantes & dans les bêtes, d'où l'on ne peut conclure un principe de connoiſſance & de ſentiment dans les premières, il s'élève contre le ſyſtême qui admet l'exiſtence de certaines portions de matière, de certains atomes doués par eux-mêmes de la vie & du ſentiment, & il le regarde, après M. Boullier, comme la honte de ce ſiècle.

Dans le ſixième entretien on diſcute la nature de l'ame ſuppoſée des brutes, & on examine ſi on peut la concevoir douée de facultés dont elle n'ait pas l'exercice. On montre que la ſpiritualité de ces ames ſuppoſée, avec un degré de raiſon, on a tort de dire qu'elle n'agit que foiblement, de prétendre qu'elle n'ait pas la capacité des opérations qui ſont propres d'un eſprit, & plus encore de ſoutenir qu'on n'apperçoit dans l'action des brutes aucune apparence des opérations les plus combinées de l'eſprit, ni des idées abſtraites. On développe encore cette matière dans l'entretien ſuivant, & le huitième eſt la récapitulation des principes expoſés précédemment pour & contre les automates.

On inſiſte dans le neuvième ſur l'inutilité & l'inſuffiſance d'un principe ſenſitif dans les brutes. Ce principe répugne même par ſa fin, qui n'eſt autre que la conſervation d'une machine, & par conſéquent s'accorde moins avec la bonté & la ſageſſe de Dieu que le pur mécaniſme. Eſt-il de la ſageſſe du Créateur de deſtiner à l'animation d'une machine un être immatériel qui eſt fait pour elle comme elle eſt faite pour lui, qui n'exiſte que pour elle, qui n'exiſteroit point s'il n'y avoit point de machine à laquelle il fût uni? La fin eſt elle digne du moyen? Ce moyen eſt un être immatériel, d'un ordre bien ſupérieur à la matière pour laquelle on le dit fait, doué de toutes les qualités propres à ſa nature, que ſon eſſence rend indeſtructible, incorruptible, immortel. Ce point eſt diſcuté dans le dixième entretien, où ſont refutées toutes les raiſons qu'on allégue pour refuſer l'immortalité au principe immatériel qu'on accorde aux brutes.

Dans le ſuivant l'Auteur s'attache à prouver que la douleur & les ſouffrances qu'on ſuppoſe aux bêtes

Digitized by Google

détruisent la preuve naturelle que l'homme naît coupable ; que leurs souffrances ne sont point en elles punition, châtiment, qu'elles souffrent sans l'avoir mérité, qu'elles souffrent sans dédommagement, sans proportion, sans avoir nos adoucissemens, nos espérances, nos consolations. Système par conséquent qui choque toutes les idées que nous avons de la bonté & de la justice du Créateur. Cette idée de souffrances est reprise dans le douzième Entretien, & combinée avec celle de l'anéantissement des ames qu'on suppose aux brutes. L'Auteur observe que l'anéantissement pour un être qui souffre n'est pas un mal, & peut même être un bien, au moins négatif, non parce qu'il est senti, mais parce qu'il est cessation de douleur, mais que considéré relativement au sujet qui existe, & qui doit cesser d'exister c'est le plus grand mal de l'être qui a le sentiment de lui même, puisque l'annihilation lui ôte & la jouissance actuelle, & toute capacité de jamais jouir. Ce mal doit donc être justifié par quelque motif à l'égard de la puissance qui l'ordonne & le détermine. Ce motif ne peut être fondé sur les qualités que le Créateur a données à sa Créature, ni sur quelques défauts qui en seroient la suite nécessaire. Il faut donc supposer un vice moral, dont la Créature soit coupable, pour pouvoir concilier l'idée de son anéantissement avec celle de justice dans le Créateur; surtout si cet anéantissement est précédé ou accompagné de douleur & de souffrances. Il ne sert de rien de dire que la destruction journalière d'une infinité d'ames ne choque pas la bonté Divine, parce que ces ames se rapportent au bien du monde dont elles font partie, & qu'elles doivent servir à l'utilité des êtres qui le composent. Qu'on considère cette destruction en elle-même, ensuite la cause, le motif, la fin de cette annihilation, & qu'on juge si l'ordre & les proportions seront observées dans le tout & dans ses parties. On est forcé d'admettre la possibilité du système qui des brutes fait de purs automates ; & ce système étant réalisé, les brutes en concourent-elles moins au bien, à l'utilité du tout, dont elles font partie. D'ailleurs il ne compromet en rien les attributs de la Divinité dont il fait sentir la puissance & la sagesse, ni les principes de la Religion & de la Morale. Il a donc un avantage marqué sur le système opposé.

On l'attaque par ce principe que, comme il suppose dans les machines animales une multitude inconcevable de ressorts, il s'allie mal avec la sagesse de Dieu qui agit toujours par les voies les plus simples. Mais ce principe, dit l'Auteur, dans le treizième Entretien, n'a aucune espèce d'évidence, & ne favorise pas plus le système des ames que celui des automates. N'est-on pas forcé d'admettre une multitude prodigieuse de ressorts dans la machine des végétaux ? Il traite ensuite & dans l'Entretien suivant, du mécanisme & de l'organisation

Digitized by Google

des brutes. Il fait voir que leur machine eſt préparée pour tous leurs mouvemens, indépendamment de l'agent qui doit les déterminer, que dans l'homme les mouvemens ſpontanés ne ſont ſouvent que ſubſéquens au mouvement machinal de l'organiſation, quoique ces mouvemens ſoient quelquefois arrêtés par l'action de la volonté, au lieu qu'ils ne le ſont dans la brute que par un changement accidentel dans la correſpondance de ſes organes avec les corps qui les frappent. Après avoir obſervé que, dans ſa plus ſtricte acception, l'organiſation n'appartient qu'aux végétaux, à la brute & au corps animal, après avoir remarqué que les mouvemens de la brute exigent qu'elle ait plus d'organes que n'en ort les végétaux, il donne une idée de ce que ces deux ſortes de mécaniſmes ont de commun & de particulier.

La machine conſtruite, il ne s'agit plus que de trouver l'agent ou la cauſe extérieure & Phyſique qui la mette en mouvement. C'eſt à quoi ſont deſtinés le 15 & le 16 Entretiens.

L'Auteur commence par établir qu'il n'y a dans la nature matétielle qu'une ſomme de mouvement toujours égale, dont les mouvemens ſpontanés, comme les néceſſaires, ne ſont que des quotités particulières, déterminées & appliquées par les deſirs de l'ame, mais toujours en raiſon de la diſpoſition organique. Ce n'eſt donc point la volonté qui produit les mouvemens du corps auquel l'ame eſt unie. Avant cette union, le mouvement exiſte dans la machine de l'homme, du moins en quelque ſomme : il y augmente dans la ſuite, indépendamment des deſirs de l'ame & des actes de la volonté.

L'ame ne produit point non plus phyſiquement les mouvemens corporels ſpontanés. Auſſi ces mouvemens ne continuent-ils pas au gré de ſes deſirs. Elle ne fait qu'appliquer, par ſa volonté, à certaines parties de l'organiſation des quotités de la ſomme totale du mouvement répandu dans la machine.

L'agent matériel, ou la force mouvante répandue dans l'univers, d'où réſultent tous les phénomènes de la nature, c'eſt, ſuivant l'Auteur, le fluide électrique, dont les parties prodigieuſement tenues, dures, elaſtiques, contigues, & dont les courans & les directions extrêmement variées lui ſemblent propres à donner tous les mouvemens dont ſont ſuſceptibles les corps organiſés. Il explique comment ce fluide, par ſes combinaiſons variées preſque à l'infini, eſt la cauſe des mouvemens oppoſés qu'on voit dans des machines organiſées de la même manière, & quelquefois dans la même machine ; dans les brutes ou d'eſpèce différente, ou de la même eſpèce, & dans le même individu. Le fluide de nerveux dans la brute eſt toujours aſſervi à l'agent général. Il n'en eſt pas de même dans la machine humaine, où la volonté contrebalance

trebalance, modifie les déterminations de l'agent général. Delà les mouvemens indélibérés & involontaires, qu'on appelle *inſtinct*, ſont bien plus vifs & plus ſûrs dans les brutes que dans les hommes, plus dans les enfans que dans les hommes formés, dans les ſauvages que dans les hommes policés, dans les imbécilles & les ſomnambules que dans les individus qui jouiſſent de toutes leurs facultés, &c. Ce détail què nous ne pouvons qu'effleurer, mérite d'être ſuivi dans l'Ouvrage.

Enfin, dans le dix-ſeptième Entretien l'Auteur diſcute le ſyſtême expoſé dans l'amuſement Philoſophique du P. Bougeant, & la nouvelle hypothèſe de M. Barbieri; & il le termine par des réflexions ſur la conduite que nous devons tenir avec les bêtes, quoique conſidérées comme de purs automates. M. l'Abbé Joannet ne connoiſſoit le ſyſtême de M. Barbieri que par l'expoſition ſuccincte que nous en avions donnée dans les Nouvelles Littéraires de Mars 1769. & ſon Ouvrage étoit imprimé lorſqu'il a été à portée de lire l'écrit que M. Barbieri publia en 1764, & dont nous avions parlé (*a*). Il a donc publié après coup une Lettre du *Commandeur* à la Comteſſe pour diſcuter l'opinion de l'habile Philoſophe Italien. Il avoue que M. Barbieri lui eſt bien ſupérieur dans l'attaque dreſſée contre l'opinion de M. Boullier. Un des principes qui ſervent de baſe au nouveau ſyſtême, eſt celui des cauſes occaſionnelles, reconnu par un grand nombre de Philoſophes. Il conſiſte à ſoutenir que l'ame qui exiſte (à ſa manière) dans un corps n'eſt pas la cauſe phyſique & efficiente des mouvemens de ce corps, qui ſont produits par Dieu ſeul à l'occaſion des déſirs & des volitions des cauſes ſecondes.

De là on conçoit qu'il n'eſt pas néceſſaire que cette ame exiſte (à ſa manière) dans une machine organiſée, pour être l'occaſion de ſes mouvemens. M. Barbieri va plus loin, & veut qu'on conçoive que, quand même cette ame, déſignée de Dieu pour être en relation avec une machine organiſée, n'exiſteroit ni dans cette machine, ni ailleurs, quand elle reſteroit dans le monde des poſſibles, elle ne pourroit pas moins ſervir de modèle & d'occaſion aux mouvemens de cette machine, quoique ſes déſirs & ſes volitions ne fuſſent, comme elle, que dans la région des poſſibles. Or tel eſt, ſelon lui, le plan que Dieu a choiſi. Il a créé des machines pour les brutes, ſans créer des ames, il a mis ces machines en rapport avec des ames qui n'exiſtent point, qui n'exiſteront jamais, & reſteront toujours dans la claſſe des êtres purement poſſibles.

Mais pourquoi M. Barbieri ne veut-il pas admettre l'exiſtence réelle de ces ames? C'eſt qu'il ne lui paroît pas décent que Dieu crée

(*a*) M. Barbieri donna en 1750 un Ouvrage, intitulé *Nuovo ſyſtema intorno l'anima delle beſtia*, &c. *Vicenza*, in-8°.

une multitude innombrable d'eſprits égaux néceſſairement en ſubſtance à l'ame humaine & aux eſprits purs qui de toutes leurs facultés n'exerceront jamais que celles de ſentir & de deſirer. De-là M. Joannet conclut que ces ames ne ſont même pas poſſibles. Car on n'appelle poſſible que ce dont on peut ſuppoſer l'exiſtence : & on ne peut ſuppoſer l'exiſtence d'un être qu'il n'eſt pas décent que Dieu produiſe.

Mais pourquoi M. Barbieri ſuppoſe-t-il que ces ames poſſibles, qui occaſionnent les mouvemens que Dieu produit dans les brutes, n'exercent que leur faculté de déſirer & de ſentir ? C'eſt qu'il craignoit ſans doute de favoriſer l'*égométiſme*, ou l'opinion de ceux qui penſent que nous ne connoiſſons avec certitude que notre propre exiſtence. Le témoignage du ſens intime force chacun de reconnoître l'exiſtence de ſon ame ; mais à l'égard des autres individus, on pourroit ſuppoſer que toutes leurs opérations ont été déterminées par les déſirs délibérés, raiſonnés, libres, & réfléchis d'ames purement poſſibles. Combien même d'individus de notre eſpèce auxquels pourroit convenir la ſuppoſition qu'on fait pour les brutes ?

Mais pourquoi reſtraindre les ames poſſibles, aſſignées aux brutes, au ſeul exercice de la faculté de déſirer & de ſentir ? On convient qu'au fond elles ſont de la même nature que les autres eſprits créés. Elles ſont donc capables de réflexion, de raiſonnement, d'idées abſtraites, de liberté. Les actes de ces facultés ſont auſſi poſſibles que la nature & l'exiſtence de ces mêmes âmes. M. Barbieri dira-t-il, que Dieu s'eſt fait une loi de ne mouvoir les machines des brutes que ſur la préviſion des déſirs indélibérés de ces eſprits poſſibles ? Ce ſeroit une nouvelle ſuppoſition, purement arbitraire, dont il lui ſeroit impoſſible de donner aucune raiſon plauſible.

Nous renvoyons à l'Ouvrage pour le détail des autres difficultés que cette opinion traîne à ſa ſuite. Après l'avoir lu, on conviendra que le ſyſtême de M. Boullier, aſſez généralement reçu, y eſt invinciblement refuté, & que celui de l'Auteur, qui paroît choquer les ſens, l'imagination & l'opinion commune, eſt néanmoins le plus philoſophique.

Digitized by Google

*L'ART DU MENUISIER, SECONDE PARTIE, par M. Roubo le fils, Maître Menuisier* 1770, *in-folio* 300 pages & 119 plauches en taille-douce.

LORSQUE nous annonçâmes la premiere partie de l'art du Menuisier, nous parlâmes de M. Roubo, comme d'un simple Compagnon, que l'émulation la plus louable, & le talent le plus marqué avoient porté à s'élever au-dessus de son état, & à former une entreprise pour laquelle l'Académie n'avoit point encore rencontré de secours.

Nous donnons actuellement à l'Auteur le titre de Maître Menuisier, avec d'autant plus de plaisir, qu'il le doit à son travail, & à la récommandation de l'Académie des Sciences auprès de M. de Sartine, Lieutenant Général de Police, qui lui a obtenu la Maîtrise par Arrêt du Conseil.

Cette seconde partie de l'art du Menuisier contient le détail de la Menuiserie mobile, & de celle des Eglises, avec un Traité complet de l'art du trait. Le premier Chapitre traite du parquet & des planchers, des différentes manières de les construire & de les assembler; de la manière de poser les lambourdes, de les espacer, des différentes attentions qu'il faut avoir pour lambourder solidement. La mesure la plus ordinaire de l'intervalle qu'il doit y avoir est d'un pied entre les milieux de chacune des lambourdes, afin qu'il s'en trouve six à la toise carrée de parquet: malgré cet usage il seroit bon qu'elles fussent espacées en raison de la grandeur des feuilles du parquet, c'est-à-dire qu'il s'en trouvât cinq sous la largeur diagonale des plus grandes feuilles, & trois sous les plus petites, afin que toutes les pointes des feuilles portassent sur les lambourdes à la moitié de leur largeur.

Le Chapitre second traite des lambris de différentes espèces, de leurs formes, usages & proportions. Cette espèce de menuiserie étoit employée par les Anciens, non-seulement à la décoration des appartemens des Princes & des Rois, mais aussi à celle des Temples. Joseph Flavius parle du revêtissement intérieur du Temple de Jérusalem, lequel étoit fait de bois de cedre couvert de lames d'or. Virgile, dans la description du sac de Troye, parle des appartemens de Priam, qui étoient revêtus de lambris dorés; ce qui prouve que l'usage des lambris étoit connu de son tems.

La seconde Section de ce Volume contient la décoration, & la construction des revêtissemens des cheminées, de leurs vis-à-vis, des trumeaux, & des croisées en général; la troisième de la manière d'orner & de revêtir les embrasures des croisées; & la quatrième de la décoration & construction des dessus de portes, ou attiques.



Digitized by Google

M. Roubo parle fort en détail de la décoration des appartemens & de leurs différentes eſpèces, qui ſont connues ſous les noms d'appartement *de bienſéance* ou *de ſociété*, d'appartement de *parade* ou de *magnificence*, & d'appartement *privé* ou de *commodité*. Il traite des veſtibules, anti chambres, ſalles à manger, ſalles de jeu, de concert, cabinets de toilette, &c. De la conſtruction & décoration des Bibliothèques, & enfin de toutes les parties & de toutes les formes de décorations, les plus élégantes & les plus uſitées en France, où cette partie du goût eſt très-perfectionnée.

Il paſſe enſuite à la Menuiſerie des Egliſes, des Chœurs, de leurs revêtiſſemens & leurs différentes eſpèces; des ſtalles, de leurs conſtructions, formes, proportions & décorations; de la charpente deſtinée à les porter; il donne la manière de les poſer, & une méthode générale pour diviſer les ſtalles en cul-de-four & en quart de cercle. Il traite auſſi des Sacriſties, des Confeſſionaux, Chaires à prêcher, Chapelles & buffets-d'Orgues, & autres objets de même eſpèce. Toutes les attentions poſſibles & toutes les précautions que l'on peut prendre pour poſer les différentes ſortes de Menuiſeries ſont détaillées par M. Roubo; par exemple, il faut faire attention dans quelle ſaiſon de l'année l'on eſt, ſi les bâtimens ſont anciens ou nouvellement faits, ſi les plâtres ont eu le tems de perdre une partie de leur humidité. Il parle également des différens étages où l'on poſe la Menuiſerie, des épaiſſeurs & qualités qu'ont les bois, afin de prévenir les inconvéniens qui arrivent faute de les connoître; ſi les murs ne ſont pas ſecs, on laiſſe entre-eux & le lambris une diſtance d'un ou deux pouces, afin que l'air puiſſe circuler entre-deux & faire évaporer au moins une partie de l'humidité; ou l'on a ſoin d'imprimer ſur le derrière des lambris deux ou trois couches de groſſe couleur à l'huile, ce qui empêche l'humidité de s'attacher ſur le bois, & de pénétrer dans ſes pores. Si l'on craint qu'il ne travaille encore malgré ces précautions, on garnit le derrière des paneaux & des bâtis avec de l'étoupe que l'on trempe dans du goudron chaud: ſi c'eſt dans des endroits ſecs, on peut encore y mettre des bandes de groſſe toile avec du nerf de bœuf battu, que l'on colle avec de la colle forte; mais cela n'eſt bon que pour les endroits où il n'y a aucune eſpèce d'humidité à craindre par la nature du lieu.

Le Chapitre neuvième contient l'art du Trait en général, c'eſt-à-dire non ſeulement la théorie de la coupe des bois, relativement aux ouvrages courbes & gauches, mais encore la manière de prendre les meſures de l'ouvrage, de le marquer ſur le plan pour l'exécuter ou le faire exécuter, la manière de diſpoſer la Menuiſerie pour recevoir les ornemens de ſculpture, & la manière de coller

Digitized by Google

ees ornemens. Dans les Chapitres ſuivans il explique les courbes relativement à la Menuiſerie; telles ſont le développement du cône droit & oblique, ou de la ſphère; les différentes ſortes d'ellipſes, les paraboles & les façons de tracer ces courbes, les différentes places dont les revêtiſſemens ſont ſuſceptibles de trait; la manière de conſtruire ces revêtiſſemens en plein bois, de tracer & corroyer les bois, biais & gauches, tant droits que cintrés, la projection des lignes droites ou arrières-droites; la manière d'en trouver toutes les coupes. Il parle des courbes cintrées de toutes les façons différentes; des manières d'aſſembler ces différentes courbes ou cintres. Son XIVe Chapitre contient la façon de conſtruire les eſcaliers, avec les diſpoſitions les plus commodes & les plus ſolides. En parlant de la largeur que doit avoir une marche par rapport à ſa hauteur, il obſerve que cette proportion eſt établie ſur la remarque que l'on a faite qu'une perſonne qui monte ſur une ſurface inclinée fait moins de chemin qu'en marchant ſur une ſurface horiſontale, & que l'eſpace que parcourt le pied de la perſonne qui monte, diminue le pas ordinaire, du double de la hauteur de ce qu'il faut monter; or en montant un eſcalier on fait l'un & l'autre, c'eſt-à-dire que l'on monte & que l'on marche; c'eſt pourquoi le pas ordinaire étant de deux pieds, lorſque les marches ont ſix pouces de hauteur, leur giron (ou la largeur de la partie ſupérieure de la marche) doit avoir un pied, car la hauteur de ſix pouces étant doublée, donne un pied, plus un pied de giron, ce qui fait les deux pieds demandés. Il y décrit différentes formes d'eſcaliers, la manière de les conſtruire & de les décorer, & il obſerve que les formes irrégulières ſont abſolument à éviter dans les eſcaliers ſuſceptibles de décoration, parce que quelque ſoin que l'on prenne, il n'eſt preſque pas poſſible d'en corriger les défauts.

Cette ſeconde partie de l'art du Menuiſier a paru extrêmement volumineuſe, mais l'Auteur obſerve qu'il s'agiſſoit de donner aux Artiſtes les moins inſtruits un ſecours qu'ils ne pourroient trouver ailleurs, & qu'il falloit par conſéquent faire enſorte qu'ils n'y trouvaſſent rien à deſirer. Il ſe propoſe de travailler à l'art de l'Ebéniſte, du Charpentier, & autres Arts qui ont trait à une profeſſion qu'il connoît ſi bien, & qu'il exerce d'une manière ſi diſtinguée.

Digitized by Google

## *EXTRAIT D'UNE LETTRE DU PÈRE AMIOT DU 1 Mars 1769. de Péking, contenant l'éloge du Frère Attiret, & le précis de l'état de la Peinture chez les Chinois.*

*Nous croyons qu'on verra avec plaiſir l'extrait ſuivant, fait par M. de Guignes, d'après une Lettre nouvellement écrite de Péking, par le P. Amiot. Il n'en a ſupprimé que ce qui concerne les fonctions des Miſſionnaires, relativement à la Religion. Il ſeroit à deſirer que l'on fît de même un extrait des Lettres Edifiantes. Ce Recueil contient une infinité de choſes intéreſſantes pour les Sciences & pour les Arts, mais elles y ſont noyées dans de trop longs détails des Miſſions. Comme M. de Guignes eſt à portée d'avoir de tems en tems des morceaux curieux venant de la Chine, nous leur donnerons une place dans notre Journal. Nous commençons par cet éloge du F. Attiret: ce morceau ſervira à donner une idée de l'état de la peinture Chinoiſe. On y trouvera la deſcription des tableaux envoyés en France par ordre de l'Empereur Kien long pour être gravés en taille douce. Il y a apparence que le Frère Attiret a eu beaucoup de part à leur compoſition.*

Le Frere Attiret dont le Père étoit Peintre, eſt né à Dole. Il apprit l'Art de la Peinture ſous ſon Père, enſuite ſous les auſpices du Marquis de Broiſſia, il alla faire ſon cours à Rome. De retour en France il paſſa par Lyon où il fit pluſieurs portraits qui le firent connoître : tels ſont ceux du Cardinal d'Auvergne, Archevêque de Vienne, de l'Archevêque de Lyon, du Prevôt des Marchands, M. Perrichon, &c. Arrivé à Dole, il continua de s'occuper de la Peinture. Il entra enſuite dans la Compagnie de Jeſus. Il étoit alors âgé d'un peu plus de 30 ans. Pendant ſon Noviciat il peignit les quatre pendans du Dome de l'Egliſe du Noviciat à Avignon, & quelques autres morceaux eſtimés des Connoiſſeurs.

Dans ce même-tems les Pères Parennin & Chalier Miſſionnaires à Péking, demanderent qu'on envoyât quelque habile Peintre pour la maiſon Françoiſe, comme le Frère Caſtiglione Italien l'étoit pour la Maiſon Portugaiſe. En conſéquence le Frere Attiret fut envoyé à la Chine, & il partit ſur la fin de l'année 1737.

Arrivé à Peking, il offrit à l'Empereur pour ſon coup d'eſſai, un tableau repréſentant l'adoration des Rois, & ce Prince en fut ſi content qu'il le fit placer honorablement dans l'intérieur de ſon Palais. Le F. Attiret qui n'avoit peint juſqu'alors que l'hiſtoire & le portrait, fut obligé de ſe livrer à tous les genres. Le premier ſujet qu'il traita, fut à ſon choix, à la vérité, mais l'Empereur lui fit ôter & ajouter tant de choſes, qu'il en réſulta une eſpèce de mixte qui n'étoit d'aucun genre,

Digitized by Google

& qui tenoit de tous. De plus l'Empereur n'aimoit pas la peinture à l'huile à cauſe de ſon trop de luiſant ; les ombres quand elles étoient un peu fortes, lui paroiſſoient des taches. Il fallut que le Frère Attiret ſe conformât au goût de ce Prince qui préféroit la détrempe. *Elle eſt plus gracieuſe*, diſoit-il, *& elle frappe agréablement la vue, par quelque côté qu'on la regarde : ainſi il faut qu'après que ce tableau ſera fini, le nouveau Peintre peigne de la même manière que tous les autres. Pour ce qui eſt des portraits il pourra les faire à l'huile : qu'on ait ſoin de l'inſtruire.* C'eſt avec quelques difficultés que le Frère Attiret fut contraint de ſe défaire de ſa vivacité Européenne qui ne plaiſoit pas aux Chinois, & qui dénotoit, ſelon eux, un fond d'indocilité qu'il étoit à-propos de réprimer.

Mortifier cruellement, ſans paroître en avoir l'intention, ſans fournir à celui qu'on mortifie le moindre prétexte de ſe plaindre légitimement, le mortifier de façon qu'il ne puiſſe en quelque ſorte ſe diſpenſer honnêtement de témoigner ſa reconnoiſſance, eſt un art qu'on poſſéde à Péking au ſuprême degré : on ne tarda pas à en faire uſage à l'égard du Frère Attiret. Il avoit témoigné de la répugnance pour peindre à l'eau, on faiſoit naître mille occaſions de peindre de cette façon, & il étoit forcé de ſçavoir gré à ceux qui lui procuroient cet avantage. Il avoit paru trouver mauvais qu'on ordonnât aux Peintres Chinois de l'inſtruire, les inſtructions lui furent prodiguées, & il devoit non-ſeulement les recevoir comme des bienfaits, mais encore les ſolliciter. Dans le tems qu'il étoit le plus occupé de quelque ſujet, des Eunuques apportoient un ordre de l'Empereur pour peindre ſur le champ quelques fleurs ſur un éventail ; ſouvent le Frère Attiret impatienté & de mauvaiſe humeur, leur répondoit, *je ne vous entens pas* : le Frère Caſtiglioné moderoit ces vivacités.

Quelques jours après un de ces ordres, il en vint un autre beaucoup plus honorable en apparence, mais infiniment mortifiant. Il s'agiſſoit de ſe tranſporter dans un des appartemens de l'intérieur du Palais pour y retoucher une peinture Chinoiſe qui étoit, diſoit-on, gâtée en beaucoup d'endroits.

Il s'y rendit avec le Frère Caſtiglioné qui étoit chargé de lui expliquer ce qu'il devoit faire, & comment il le devoit ; il s'agiſſoit de mettre de nouvelles couleurs ſur les anciennes, & de renouveller ainſi cette vieille peinture qui rempliſſoit tout le fonds d'un appartement. Une ſimple table ſur laquelle on mit une chaiſe fut tout l'échafaudage qu'on lui permit. On ſent combien il devoit être gêné, ſoit pour le bas du tableau, ſoit pour le haut ; il courroit riſque de tomber, pour peu qu'il perdît l'équilibre. Il étoit encore incommodé par des Eunuques qui ſous prétexte de le ſervir, n'étoient là proprement que pour le garder, l'obſerver, &

Digitized by Google

faire à ſon égard l'office de Maîtres des cérémonies, en lui indiquant à-propos & hors de propos tous les uſages minutieux qui ſont d'étiquette au Palais.

Chaque jour, vers les ſept heures du matin, il falloit qu'il ſe trouvât à la premiere porte de l'enceinte intérieure, là il attendoit que les Gardes euſſent donné avis de ſon arrivée aux Eunuques qui préſidoient à ce quartier, afin d'être introduit par quelqu'un d'eux. Dès qu'il étoit entré, on fermoit la porte ſur lui, on lui faiſoit traverſer en ſilence une vaſte cour, au bout de laquelle il attendoit encore juſqu'à ce que d'autres Eunuques fuſſent avertis. Enfin après avoir paſſé par pluſieurs portes, toujours avec le même cérémonial & la même lenteur, il entroit dans le lieu où il devoit peindre; il y reſtoit juſqu'environ vers les cinq heures du ſoir, alors on le congédioit avec la même cérémonie. L'Empereur lui envoyoit chaque jour des mets de ſa table, mais avant qu'ils fuſſent parvenus juſqu'à lui, ils étoient déjà refroidis & propres à dégoûter un Etranger, dont l'eſtomac n'eſt point encore fait à la nourriture du Pays: auſſi ſe contentoit-il pour l'ordinaire, ſurtout dans les commencemens, de manger quelques fruits avec quelques petits pains cuits au bain marie. Il finit le tableau du Palais, acheva enſuite celui qu'il avoit commencé, en peignit pluſieurs autres, s'appliqua au coſtume des Chinois, & à prendre leur manière dans ce qu'elle a de bon, avec tant de ſuccès que tout le monde vouloit avoir de ſes ouvrages. Il alloit travailler chez les Grands, chez les Miniſtres pendant les jours de repos.

Le travail qu'il faiſoit au Palais étoit d'autant plus pénible qu'il étoit accompagné de tout ce qu'une bienſéance de néceſſité peut impoſer de gênant & de rude. Une eſpèce de ſalle iſolée, au rès de chauſſée, comme ſont tous les appartemens Chinois, entre cour & jardin, expoſée à toutes les incommodités des différentes ſaiſons étoit le lieu deſtiné à l'attelier des Peintres. Là n'ayant d'autre feu en hiver que celui d'un petit rechaut ſur lequel il mettoit ſes godets, pour empêcher que les couleurs ne gelaſſent, il ſouffroit le froid le plus piquant. Il n'avoit pas moins à ſouffrir en été par l'épuiſement où le réduiſoient les chaleurs exceſſives, dans un lieu que les rayons d'un ſoleil brûlant qui entroit par tous les côtés, rendoient comme une eſpèce de fournaiſe. Au reſte les autres Peintres étoient dans la même poſition que lui, ainſi il n'avoit pas à ſe plaindre.

Le Frère Attiret ne pouvant ſuffire à tout, il ſe contentoit d'eſquiſſer les Sujets & de peindre lui-même les carnations, il diſtribuoit le reſte de l'ouvrage aux Peintres Chinois dont il dirigeoit le pinceau. Il avouoit lui-même que pour ce qui regarde la coëffure, l'habillement, le payſage, les animaux & en général le coſtume du Pays, les Chinois

Chinois dirigés, le faiſoient infiniment plus vîte & beaucoup mieux qu'il n'auroit pu le faire. Il apprenoit tous les jours quelque choſe de nouveau dont il faiſoit uſage dans l'occaſion, & il reçut de ces Peintres des inſtructions utiles. Il venoit d'achever au Palais un tableau dont il étoit paſſablement content. Dans le fond étoit un payſage où il y avoit entre autres un de ces arbres très-communs à la Chine, & qui dans la peinture forme toujours une aſſez jolie perſpective. Les principales figures repréſentoient des Dames Chinoiſes & quelques ſuivantes. Les Peintres qui travailloient dans le même lieu, venoient de tems en tems jetter quelque coup d'œil ſur ſon ouvrage, & ſe retiroient ſans dire mot. Le Frère Attiret étoit ſurpris de ne recevoir aucun compliment de leur part, car ils avoient coutume de lui en faire pour la moindre bagatelle. Il les preſſa pluſieurs fois de lui en dire leur ſentiment; enfin le plus ancien prenant la parole lui dit: « Votre précieux pinceau eſt ſans contredit beaucoup » plus brillant & plus moëlleux que » le nôtre, mais vous n'êtes pas au » fait comme nous des uſages & » des choſes de notre pays; je » prendrai donc la liberté de vous » faire part de mes craintes, puiſ- » que vous voulez ſçavoir ce que » nous penſons: votre tableau pé- » che trop viſiblement contre le » coûtume pour que l'Empereur » puiſſe le goûter. Premierement » les feuilles & les rameaux de cet » arbre ne ſont pas arrangés comme dans le naturel; en ſecond » lieu, il n'y a pas dans chaque » feuille le nombre des principaux » filamens qui leur convient. Il » doit y en avoir tant, & vous en » avez mis tantôt plus, tantôt moins, » ſuivant que le hazard vous l'a » dicté. Eh »! je ne ſuis pas Botaniſte, répondit auſſi-tôt le Frère Attiret, il me ſuffit de repréſenter en gros ces feuilles; s'il n'y a que de pareils défauts, je puis me flatter que l'Empereur ne déſapprouvera pas ce tableau. « Je le ſouhaite repartit le Chinois, vous » ne tarderez pas d'en être éclairci, » puiſqu'on annonce que ce Prince » arrive ».

En effet, l'Empereur entra auſſitôt & alla voir l'ouvrage du Frere Attiret. Ce Prince demanda ſi les femmes repréſentées ſur le tableau étoient des femmes Européennes, le Frère Attiret lui répondit que non. « Elles ne reſſemblent guères, » répondit l'Empereur à des femmes Chinoiſes, il faut les changer ou les retoucher ». Il jetta quelques coups d'œil ſur les autres peintures & ſe retira.

Le Frère Attiret qui avoit voulu peindre des Chinoiſes fut déconcerté. Il eut recours à ſon Peintre Chinois, & le pria de continuer de lui donner des avis. Très volontiers, répondit celui-ci, » mais à condition que vous ne regarderez ce » que je vous dirai que comme un » trait d'amitié de ma part. La remarque que je vous ai communiquée tantôt vous paroît une

» bagatelle, à la bonne heure ; » vous n'en jugerez pas tout-à-fait » ainſi dans la ſuite, voici quel- » que choſe de plus eſſentiel.

» Les principaux objets qui fi- » gurent dans votre tableau ſont » des femmes habillées à la Chi- » noiſe. Parmi ces femmes il y a » des Maîtreſſes & des Suivantes. » Vous avez cru diſtinguer aſſez les » unes des autres par l'habillement, » la coëffure, par le plus ou le moins » de majeſté dans l'attitude, & peut- » être par bien d'autres petites dif- » férences dont nous ne ſommes » point au fait, ou que nous ne com- » prenons pas ; mais vous avez ou- » blié les différences eſſentielles, » celles qui conſtituent pour ainſi » dire l'état des perſonnes, & qui » font dire au premier coup d'œil ; » voilà des Maîtreſſes, voilà des » Suivantes, voilà des Dames, » voilà des perſonnes de ſervice » ou de travail. Or ces différences » caractériſtiques, quant à la figure, » conſiſtent principalement dans les » mains. Ne trouvez pas mauvais » que j'entre avec vous dans quel- » que détail ſur cela. Vous êtes » Etranger, il eſt très-probable que » de long-tems vous ne verrez de » Dames Chinoiſes, ſi vous en » voyez jamais.

» Les mains d'une femme de » qualité ou de toute autre qui » peut avoir ſous ſes ordres des » eſclaves ou des domeſtiques, ſont » toujours d'un beau rouge, ſi ce n'eſt » naturellement, c'eſt du moins » par artifice : ſes doigts qui ſont » de même couleur, doivent être » minces, arrondis & ſe termi- » ner en pointe. Ils ſont outre » cela toujours armés de longs on- » gles qui ſont arqués dans leur » largeur, rouges ſur la partie qui » couvre le doigt & de couleur de » perle dans tout le reſte, leur » longueur n'eſt pas indifférem- » ment la même. Celles des ongles » du pouce & du petit doigt l'em- » portent conſidérablement ſur cel- » les de tous les autres ; de-là vient » qu'ils ſont pour l'ordinaire revê- » tus d'un ongle artificiel d'or ou » d'argent, pour les préſerver des » accidens fâcheux auxquels ils ſe- » roient expoſés ſans cette précau- » tion. Il eſt bon que vous ſoyez » inſtruit de tout cela : car un Pein- » tre qui dans un tableau repréſen- » teroit par exemple une Dame » Chinoiſe, travaillant à quelque » petit ouvrage de main, ou ayant » quelques petits enfans qui fola- » trent autour d'elle, ce Peintre » feroit une faute, ſi en donnant » à cette Dame des ongles de la » longueur requiſe, il ne les lui » revêtoit pas en même-tems de » l'étui dont je viens de parler. » Nos Dames ont la prudence de » ne pas expoſer mal-à-propos un » de leurs plus beaux ornemens : » elles ſçavent ce qu'il en coûte de » tems & de patience pour parve- » nir à avoir des ongles d'un bon » pouce de longueur & bien fa- » çonnés. Elles ne doivent pas pa- » roître moins prévoyantes en » peinture, qu'elles ne le ſont » dans la réalité ; mais ce n'eſt » preſque rien que tout cela en

Digitized by Google

» comparaiſon de ce qu'il me reſte » à vous dire.

» Les airs de têtes que vous avez » donnés à ces prétendues Chinoi- » ſes ſont totalement manqués. » Ces yeux vifs & brillants, ces » joues vermeilles, cette phyſio- » nomie hardie, ces bras qu'on » voit preſque juſqu'aux coudes, » ce cou découvert juſqu'à la naiſ- » ſance de la gorge, tout cela n'eſt » d'uſage parmi nous, que lorſ- » que nous peignons des fem- » mes d'une vertu médiocre ou de » jeunes filles avant l'âge de pu- » berté ».

» La modeſtie, la timidité, la » douceur ſont les principales qua- » lités extérieures que nous exi- » geons en général dans les per- » ſonnes du ſexe ; ce n'eſt qu'en » les poſſédant qu'elles peuvent » nous plaire. Elles le ſçavent très- » bien & elles en ſont ſi convain- » cues, qu'elles emploient tout leur » art pour ſe procurer au moins » une apparence de ce que la na- » ture leur a quelquefois refuſé de » ce côté-là. Ainſi ne pas leur don- » ner en peinture un air de mo- » deſtie, de timidité & de dou- » ceur, c'eſt manquer de les pein- » dre au naturel & dans la décen- » ce qui leur convient, c'eſt pécher » contre le coſtume ; & ce défaut » n'eſt pas moins ridicule à nos » yeux que le ſeroit une conte- » nance de petit Maître dans un » Magiſtrat.

» Voulez vous, ajouta-t-il, que » l'Empereur goûte votre tableau, » couvrez le col de ces fem- » mes juſqu'au menton & leurs » bras juſqu'au poignet. Un collet » & de longues manches vous tire- » ront d'affaire pour le préſent. » Adouciſſez le coloris de ces vi- » ſages, affoibliſſez-en l'éclat par » des demi teintes qui ne laiſſent » preſque point voir de rouge ; car » nous avons pour maxime qu'une » femme qui a la face enluminée » eſt ſujette au vin : que cela ſoit » vrai ou non, n'importe, nous » l'avons toujours ouï dire ainſi, » nous le diſons nous-mêmes à » notre tour, & il paroît que tout » le monde en eſt perſuadé comme » d'une vérité conſtante. Delà vient » que celles de nos Dames qui ont » un teint un peu haut en couleur » prennent autant de ſoin de le » maſquer, qu'elles en prendroient » pour cacher une difformité réel- » le : elles pouſſent même les cho- » ſes ſi loin, qu'elles préférent » dans le fard dont elles font » uſage, la couleur de la craie à cel- » le du vermillon.

» Au reſte, ces remarques n'ont » lieu que pour les femmes Chi- » noiſes, & je n'ai pris ſur moi de » vous les communiquer ſans dé- » tour, que pour vous inſtruire d'un » point eſſentiel de notre coſtume, » dont vous n'aurez peut-être ja- » mais occaſion de vous mettre au » fait par vous même. D'ailleurs » l'ordre de l'Empereur eſt formel, » il faut que vous corrigiez votre » tableau, ou que vous permettiez » qu'on le corrige pour vous. Vous » ſerez un peu plus à l'aiſe quand » vous aurez à peindre des femmes

» d'une autre nation, même des » femmes Tartares. Car quoique » les Tartares ſoient depuis long- » tems à la Chine, dont ils ſont » aujourd'hui les Maîtres, ils n'ont » pas encore adopté en entier tou- » tes les mœurs Chinoiſes; cela » viendra petit à petit. Pour ce qui » eſt des autres choſes qui ſont de » goût parmi nous, l'expérience » vous apprendra inſenſiblement à » vous y conformer. Je me ferai » toujours un vrai plaiſir de vous » communiquer mes foibles lu- » mières, ſur tout ce que je dois » ſçavoir, & que vous ne pouvez » pas deviner ».

Le Frère Attiret qui avoit écouté avec attention le Peintre Chinois, reſta de ſon aveu comme un homme pétrifié. Les corrections qu'on exigeoit de lui n'étoient propres qu'à gâter ſon tableau, il obéit cependant, & ſa docilité forcée lui valut l'approbation de l'Empereur & l'amitié des Peintres du Palais. Ils ne le regardoient plus que comme un très habile homme à la perfection duquel ils pourroient concourir en même tems qu'ils ſe perfectionneroient eux-mêmes. La peinture par leur bonne intelligence prit une nouvelle forme à la Cour & dans la Capitale. Le goût du Prince pour cet art fit d'abord naître celui des Courtiſans; celui-ci ſe communiqua bientôt à la Ville. Il ſe forma deux Ecoles qui eurent pour Maîtres les Frères Caſtiglione & Attiret. Ce dernier fit pluſieurs beaux tableaux d'Egliſe, une quantité d'autres pour les Chrétiens, & plus de deux cents portraits de perſonnes de différens âges & de différentes Nations.

C'eſt aſſûrement quelque choſe de bien pénible & de bien dur que d'être obligé de peindre à la hâte, contre ſon jour, dans des lieux peu commodes, quelquefois obſcurs, ſouvent trop éclairés, au milieu d'une foule de Courtiſans qui ont toujours quelque choſe à dire, ou au Peintre pour le détourner de ſon attention, ou au Modèle pour lui faire perdre ſa contenance, d'être forcé de peindre vîte & long-tems, de peindre ſans avoir ni couleurs propres ni pinceaux préparés pour cela, faute d'avoir été prévenu, de peindre dans les circonſtances critiques d'une maladie imprévue qui ôte au corps ſes forces & à l'eſprit ſa vigueur; de peindre enfin lorſqu'on eſt le moins en état de le faire. Les Caraïbes & les Hurons n'oſeroient, ce ſemble rien exiger de pareil. C'eſt cependant chez ce Peuple un des plus policés de l'Univers, que cela ſe voit, & c'eſt par les ordres d'un très-grand Prince, d'un Prince ſage & éclairé, que cela ſe pratique ſouvent ainſi.

L'Empereur eſt plein de bonté pour les Etrangers qui ſont avoués dans ſon Empire, pour ceux ſurtout qui travaillent à ſon ſervice. Il ne prétend rien exiger d'eux qui ne ſoit raiſonnable, & il ne l'exige même qu'autant qu'ils voudront bien s'y prêter, mais l'Empereur n'eſt pas inſtruit de tout, & il n'eſt pas poſſible de l'en inſtruire. On doit ſe taire, ou pour ne pas expoſer

Digitized by Google

la fortune de quelqu'un de ceux qui approchent du Trône, ou par une bienſéance de Cour contre laquelle on n'agit jamais ſans les plus grands inconveniens. Les intentions les plus droites pouvant être mal interprétées, on ſe garde bien de les manifeſter; les excuſes les plus légitimes pouvant être priſes pour des prétextes, on n'en apporte aucune. Pour donner une idée de ces travaux & de la promptitude avec laquelle on doit les exécuter, je vais rapporter quelques anecdotes qu'on ne ſera pas fâché de connoître.

Les années (depuis 1753 juſqu'en 1760.) les plus brillantes du règne de Kien-long, ces années dont chaque mois a été marqué par quelque victoire, ou par la ſoumiſſion volontaire de quelque Chef de Horde, & où les limites de la domination Tartare Chinoiſe ont été portées juſqu'aux extrêmités de la petite Boukharie, au-delà des montagnes de Badakhſchan; ces années, dis-je, ne feront pas moins l'admiration de la poſtérité, par ce que l'hiſtoire lui en racontera, que par ce que la Peinture mettra ſous ſes yeux.

Dabord *Taouatſi* regardé comme uſurpateur du Trône des Eleuths, combattu, défait, pris priſonnier & conduit à Péking: ſon arrivée à la Cour où malgré ſes diſgraces il eſt reçu avec tous les honneurs dûs à ſon rang, où pour lui adoucir la perte du Royaume dont on venoit de le dépouiller, on le décore du titre de *Tſin-ouang*, c'eſt-à dire de *Prince du premier ordre*, & où cependant ſous le ſpécieux prétexte du cérémonial on le garde à vue, & on le retient dans une honorable priſon.

En ſecond lieu, *Amourſana* auquel on avoit fourni des troupes pour l'aider à détrôner *Taouatſi* ſon concurrent, déclaré lui-même rébelle pour avoir refuſé de venir à la Cour, afin d'y recevoir, diſoit-on, les honneurs dont on vouloit le combler; attaqué en conſéquence & pourſuivi juſques ſur les frontières de la Ruſſie, où après avoir traîné de déſerts en déſerts & de cavernes en cavernes une miſérable vie que tant de milliers d'hommes armés cherchoient à lui ravir, mourut de la petite vérole, abandonné de ſes plus fidéles Sujets, auxquels ce terrible fléau du genre humain parut encore plus redoutable que toutes les armées du vaſte Empire de la Chine.

En troiſième lieu, le grand & le petit *Hotchom* qui ſe diſoient les ſucceſſeurs légitimes d'*Amourſana*, après avoir ramaſſé tous les débris des troupes vaincues & fugitives, après avoir excité le courage & ranimé la valeur d'un petit nombre de Hordes de Tartares Mahométans pour tâcher avec leur ſecours, d'empêcher la ruine totale d'un Etat ébranlé juſques dans ſes fondemens, après avoir livré des batailles, ſoutenu des ſiéges, après avoir été battus par le grand nombre, chaſſés d'Ouché, d'Ily, d'Irguen, & de Caſgar, contraints de

Digitized by Google

ſe refugier chez le Sultan de Badakſchan, lequel ne voulant ni les livrer, ni empêcher les troupes Impériales d'entrer dans ſa Ville, les laiſſa ſe défendre ſeuls, & mourir en braves les armes à la main.

En quatrième lieu, le cadavre du premier des Hotchom inſulté, ſa tête coupée, apportée en triomphe à Péking & placée avec appareil ſur une des portes intérieures du Palais de l'Empereur, en préſence de Sa Majeſté & de toute la Cour; là expoſée aux yeux de tout le monde, elle étoit bien moins un trophée pour les vainqueurs, qu'un objet de terreur pour les vaincus: elle inſtruiſoit tous les Mantchous, Mongous, Chinois & Tartares Mahométans du triſte ſort qui les attendoit, s'il leur arrivoit jamais de faire d'inutiles efforts pour tâcher de relever un Royaume qui venoit d'être réuni à une des Provinces de l'Empire, en attendant qu'on daignât l'ériger lui-même en Province particulière.

En cinquième lieu: enfin l'entrée triomphante du général Tchaohoei, principal inſtrument des conquêtes de Sa Majeſté. A la diſtance d'environ ſix lieues de la Capitale, au milieu du grand chemin, par où le Général devoit paſſer, on avoit dreſſé un Pavillon dans lequel on avoit mis un Autel & un Trône. C'eſt-là que l'Empereur ſe rendit avant le lever du Soleil, pour y attendre dans tout l'appareil de la Majeſté Impériale, celui qui avoit ſi bien mérité de l'Empire. Le Général qui eſt cenſé ignorer ce qui ſe paſſe, arrive & eſt tout étonné de ſe trouver ſi près de Sa Majeſté; il ſe jette à bas de ſon cheval pour aller ſe proſterner aux pieds de ſon Maître; en même-tems l'Empereur ſort du Pavillon, lui tend la main, l'empêche de ſe mettre à génoux & l'invite à entrer dans le Pavillon, afin de faire de concert avec lui les cérémonies reſpectueuſes *en l'honneur du Ciel & en préſence des Eſprits.* Ils entrent l'un & l'autre, ſe proſternent devant l'Autel, & frappent la terre du front, ſuivant le rit déterminé. L'Empereur ſe leve ſeul, verſe du vin dans trois coupes qui ſont rangées ſur l'Autel, les offre, en fait la libation, les remplit de nouveau de ſa propre main, & les préſente l'une après l'autre au Général qui en boit la liqueur.

Après avoir vuidé la derniere coupe, le Général ſe leve à ſon tour & debout à côté de Sa Majeſté, il fait un court expoſé de ce qui s'eſt paſſé de plus eſſentiel durant le cours de la guerre, comme *pour avertir les Ancêtres que la génération préſente tâche de marcher ſur leurs traces, & qu'elle n'a point dégeneré de leur valeur, non plus que de leur vertu.* Après cette cérémonie on en commence une autre, c'eſt celle de la marche lorſque l'Empereur conduit lui-même ſon Général juſqu'au plus prochain de ſes Palais. Les drapeaux & les étendards de toutes les couleurs & de toutes les formes, portés par des hommes à cheval, vêtus de robes longues,

Digitized by Google

tous les inſtrumens de parade qui ſont d'étiquette pour le grand cérémonial, portés de même par des hommes à cheval vêtus de robes longues, précédent la marche. Les uns & les autres ſont rangés de file, ſur deux lignes parallèles, & marchent gravement au ſon des inſtrumens guerriers qui ſont placés parmi eux à des diſtances égales ; viennent enſuite ceux qui repréſentent les différens corps de la Milice, & après eux les grands Officiers de la Couronne, chacun dans le rang qui lui convient & avec les marques diſtinctives qui lui ſont propres. Quelques Officiers des Gardes terminent cette premiere diviſion.

Après un intervalle d'une vingtaine de pas, les Eunuques du Palais commencent la ſeconde : ils ſont rangés dans le même ordre que ceux qui les précédent & à cheval comme eux ; car tout le monde eſt à cheval dans cette cérémonie. Parmi ces Eunuques, les uns portent des caſſolettes d'or, dans leſquelles ils font brûler des odeurs exquiſes qui embaument l'air, les autres tiennent à la main des vaſes de même métal qui ſont remplis de thé & de quelques liqueurs rafraîchiſſantes. Ils ſont ſuivis par deux Chœurs de Muſiciens, Eunuques comme eux, qui marient leurs voix mélodieuſes au ſon des inſtrumens, & célèbrent par l'Hymne le triomphe & les victorieux & les victoires qu'ils ont remportées.

La troiſième diviſion commence par une partie des Officiers des Gardes, ils précèdent immédiatement l'Empereur. Le Général ayant le caſque en tête & revêtu de ſon armure, eſt au côté droit de Sa Majeſté. Le premier Miniſtre & quelques Grands de l'Empire forment le cortége. L'autre partie des Officiers des Gardes ſuit & ferme la marche.

Les Princes de tous les Ordres, les Mandarins des grands Tribunaux de l'Empire, les Chefs des Tribunaux ſubalternes de la Capitale, les Lettrés & les Militaires qui ont un grade au-deſſus du quatrième degré, les Ambaſſadeurs des petits Souverains Tributaires de la Chine que le hazard, la politique ou leurs propres affaires avoient conduits à Péking, à genoux ſur une même ligne, à l'un des côtés du grand chemin, ſont les ſeuls témoins d'un triomphe dont la majeſtueuſe ſimplicité & l'ordre merveilleux qui y règne, ſont au deſſus de toute expreſſion. Comme les Miſſionnaires Européens ſont réputés être au ſervice de la Cour, ils ont l'honneur d'être mêlés parmi les Mandarins dans ces ſortes de Cérémonies, où il s'agit de témoigner ſon zèle pour la perſonne de l'Empereur ou pour la gloire de l'Empire. Nous étions par conſéquent au nombre des ſpectateurs, & je ne dis rien ici que je n'aie vu de mes propres yeux.

Tels ſont en gros les principaux événemens conſignés dans les faſtes avec toute l'exactitude & la prolixité des détails, & mis en tableaux

Digitized by Google

dans leurs différentes parties, dans celles du moins qu'on a cru les plus propres à relever la gloire du Conquerant, ou à flatter l'amour propre du Souverain.

Pendant tout le tems que cette guerre a duré contre les Eleuths & les autres Tartares leurs ailiés, dès que les troupes de l'Empire avoient remporté quelque victoire, pris quelque Ville, ou soumis quelque Horde, aussi-tôt ordre aux Peintres d'en faire la représentation. Ceux d'entre les principaux Officiers qui avoient eu le plus de part à ce qui venoit de se passer, étoient choisis de préférence pour figurer en peinture, comme ils l'avoient fait dans la réalité. Mais comment peindre des modéles qui n'étoient pas présens, qu'on n'avoit jamais vus, & dont par conséquent on ne pouvoit se former une idée suffisante pour les représenter du moins à-peu-près? Ce qu'on regarderoit par-tout ailleurs comme moralement impossible, ne souffre ici aucune difficulté. Ceux qui devoient servir de modéles étoient absens, ils étoient quelquefois dans des endroits éloignés de la Capitale de plus de huit cens lieues de chemin, n'importe; on les mandoit à la Cour, & ils s'y rendoient avec cette célérité, dont les seuls Tartares sont capables. Le jour même de leur arrivée, ils étoient admis en présence. L'Empereur les interrogeoit sur ce qu'il vouloit sçavoir, faisoit tirer leurs portraits & les renvoyoit aussitôt à l'armée, pour y continuer le service comme auparavant. Tout cela se faisoit de part & d'autre avec tant de précipitation que l'arrivée de ces Officiers n'étoit souvent sçue à la Cour qu'après qu'ils étoient repartis. Les Peintres n'avoient tout au plus qu'une heure ou deux pour mettre sur la toile des figures pour lesquelles il leur auroit fallu deux ou trois jours au moins.

Je ne dois pas laisser ignorer que cela ne se pratique ainsi que par un raffinement de politique. Faire tirer les portraits de plusieurs de ceux qui se sont trouvés dans les différentes actions, est le prétexte; mais la véritable intention de l'Empereur est de se procurer l'occasion de sçavoir par lui-même, de la bouche de plus d'un témoin, si les rélations de ses Généraux ne s'écartent pas de la vérité, ou si ses Ministres ne lui en imposent pas. La seule crainte d'être découvert ou de se trahir soi-même, retenoit tout le monde dans le devoir, & l'Empereur, exactement instruit, pouvoit donner des ordres à-propos.

Ce qui se pratiquoit à l'égard des Officiers, avoit lieu à-peu-près également à l'égard de quelques prisonniers de marque que l'on avoit faits en combattant, & de plusieurs Chefs de Horde qui sans vouloir combattre avoient subi volontairement le joug. Les uns & les autres étoient conduits à Péking ou dans quelqu'une des Maisons Impériales, on les interrogeoit, ou pour mieux dire on les faisoit parler sur les affaires de la guerre,

Digitized by Google

guerre, ſans qu'ils puſſent ſoupçonner qu'il y avoit de l'affectation, on tiroit leurs portraits, on les mettoit à portée d'être témoins de tout ce qui pouvoit leur inſpirer du reſpect pour l'Empereur & de l'admiration pour la puiſſance dont il eſt environné : on les admettoit au feſtin de cérémonie, & après les avoir comblés d'honneur & chargés de préſens, on les renvoyoit dans leur propre Pays pour y vivre à leur manière, mais ſous l'autorité des Officiers de l'Empire. Cette ſage conduite, dans laquelle les Eleuths reçurent en général des gages certains de la clémence & de la libéralité du grand Prince dont ils étoient devenus les Sujets, ne ſe démentit qu'envers ceux qui refuſerent opiniatrément de ſe ſoumettre, ou qui, après avoir fait ſemblant d'être ſoumis, reprirent les armes, dès qu'ils crurent pouvoir le faire avec avantage. Les terribles châtimens qu'on leur fit eſſuyer, après les avoir vaincus, acheverent de contenir dans les bornes du devoir, ceux qu'on ne pouvoit y fixer par les bienfaits.

Tous ces portraits faits ainſi à la hâte, étoient mis en réſerve dans un lieu particulier, d'où on les tiroit enſuite, quand on en avoit beſoin pour les tableaux dans leſquels ils devoient entrer. Il arrivoit ſouvent qu'un même Peintre devoit faire pour ſa part trois ou quatre portraits par jour, & quand je dis par jour, il faut entendre cinq ou ſix heures ſeulement, parce que le reſte du tems ſe paſſoit ou en pures cérémonies, ou à attendre, ou à ſe tranſporter d'un lieu à un autre.

L'extrait de quelques Lettres du Frère Attiret achevera de confirmer ce que j'avance. Il avoit été appellé en Tartarie par l'Empereur pour exercer ſon talent.

« A mon arrivée à Gehol, je » deſcendis à l'Hôtel du premier » Miniſtre aux ſoins duquel l'Em» pereur m'avoit confié. Le quatre » du mois de Juillet 1754, c'eſt» à-dire deux jours après mon arri» vée, ce Miniſtre étant dans mon » appartement, me dit que vrai» ſemblablement j'aurois à peindre » le Ta-yen-yen (la cérémonie du » grand feſtin) qu'on devoit faire » inceſſamment. A onze heures du » ſoir, on m'ordonna de me ren» dre au Palais avant la pointe du » jour. En effet, le lendemain on » me conduiſit au Jardin où l'on » préparoit tout. On me dit que » les Regulos Tartares étoient arri» vés pendant la nuit, & qu'aujour» d'hui même l'Empereur leur don» noit le feſtin avec toute ſorte de » ſplendeur, que l'intention de Sa » Majeſté étoit que j'en fiſſe le deſ» ſin, & qu'on le lui préſentât le » jour même. C'eſt-là que je re» connus le beſoin de ce qu'on re» proche quelquefois aux Peintres » d'avoir trop. Mon imagination à » la glace ne me repréſentoit les » objets que j'avois vus que dans » une confuſion & un cahos où je » ne pouvois rien débrouiller. En» fin aiguillonné par la néceſſité, » je ſaiſis le moment de l'arrivée

» de l'Empereur dans le lieu du » *Ta yen yen*. Il y a dans ma com- » poſition une centaine de figures. » L'Empereur approuva mon deſ- » ſein qui lui fut préſenté le mê- » me jour. Le lendemain à la pointe » du jour, nouvel ordre de me » rendre au Palais pour y peindre » ceux des Mongous que l'Empe- » reur a élevés au rang de Princes » du 1, 2, 3 & 4^e^ Ordres, & ceux » qu'il a faits grands de l'Empire. » J'en ai déjà peint cinq; l'ordre » eſt que j'en peigne au moins deux » par jour. On ſçait que ces Tar- » tares ne ſont pas trop patiens, » on craint de les ennuyer en les » retenant trop long-tems, dans » des lieux d'où probablement ils » voudroient déjà être bien loin.... » Le 20 de la cinquième Lune je » tombai malade, on m'envoya les » Médecins de l'Empereur; le 21 » & le 22 je fus obligé d'aller » peindre deux portraits, & trois » le 23 malgré ma maladie. L'en- » droit où je peignois étoit le lieu » où étoient les Regulos & les » Grands pour entendre la Co- » médie. Ils étoient par conſéquent » toujours ſur mes épaules, aug- » mentant infiniment mes peines » par leurs careſſes, leurs politeſ- » ſes & leurs queſtions. Ce qui les » engageoit à ces conſidérations » étoit la manière honorable avec » laquelle l'Empereur me traitoit. » On m'envoyoit chaque jour des » mets de ſa table par un Manda- » rin en cérémonie.

» Le 28 je fus appellé pour met- » tre en grand le petit deſſin du » Ta yen-yen. A peine je fus arrivé, » qu'un Eunuque m'apporta deux » pièces de ſoie de la part de l'Em- » pereur. Sa Majeſté arriva elle- » même peu de jours après. Elle » me fit l'honneur de me deman- » der ſi j'étois bien remis de ma » maladie; il fallut lui répondre » qu'oui. Elle trouva que je n'é- » tois pas bien dans l'endroit où » j'étois, & me fit tranſporter dans » le *Ta tien* ou la grande-ſalle. Peu » de tems après le *Hou-cha-kie* » (nom du principal Eunuque de » la Préſence) vint avec une feuil- » le de ce papier ſur lequel l'Em- » pereur a coutume de peindre, & » m'ordonna de la part de Sa Ma- » jeſté de deſſiner ſur le champ un » Tartare à cheval, courant après » un Tigre, l'arc bandé pour le » tuer.

» Le 29 le même Eunuque vint » m'apporter l'ordre de faire le » deſſin de quatre *Cheou-kuen*: » on appelle ainſi une pièce de ſoie » auſſi fine, mais plus ſerrée que » le *Cha*. Elle eſt large d'environ » deux pieds & d'une longueur in- » déterminée. On la met en rou- » leau & on la tient à la main, » c'eſt ce que ſon nom déſigne. » J'allai au Jardin pour y choiſir » les ſites qui devoient ſervir de » fonds. L'Empereur s'approcha de » moi & s'informa de ma ſanté.

» Le deux de la ſixième Lune » l'Empereur eſt venu à moi & a » trouvé que les deſſins que j'avois » faits de ſa perſonne, ſoit à che- » val ou porté en chaiſe étoient » trop renverſés en arrière. Il s'eſt

» assis sur le Trône qui est dans la » salle où je travaille, & m'a or- » donné de le dessiner tel qu'il étoit. » Comme il faisoit fort chaud, il » m'a permis d'ôter mon bonnet » & de m'asseoir, car on est tou- » jours à genoux, lorsqu'on fait » quelque chose en sa présence.

» Le matin du trois de la sixiè- » me Lune, il m'a fait voir ce » qu'il avoit peint sur le dessin que » je lui avois fait, & m'a fait corri- » ger quelque chose sur l'attitude » du Tartare qui tire de la fléche. » Le soir il m'a envoyé ce tableau » pour l'achever. Il me fit deman- » der si j'avois un *Yeou-ti-tsé* ou » une toile empreinte, ou pour » mieux dire du papier de Corée » avec une couche d'huile. Ce pa- » pier est plus fort & plus uni que » la toile. Comme je n'en avois » point, on fit partir un Courier » pour en aller chercher au *Joui-* » *kouan* ( l'endroit où travaillent » les Peintres ) le Courier revint » une heure après.

» Le neuf je fis le portrait de » l'Empereur en grand, & tout le » monde en fut content. Le dix je » reçus l'ordre de me rendre au Jar- » din pour y choisir un site selon » mon goût & d'en faire le dessin, » pour servir de fond à un tableau, » dans lequel l'Empereur sera re- » présenté s'exerçant à tirer de la » fléche. Ensuite le Prince de son » propre mouvement me créa Man- » darin avec des appointemens; » mais malgré toutes les instan- » ces du Ministre je persistai à » refuser cet honneur ».

Le Frère Attiret a composé encore plusieurs magnifiques tableaux qui sont déposés dans le Palais de l'Empereur, où en général il n'est permis à personne de les aller voir, à moins que quelque commission particulière ne vous porte de ce côté. J'ai eu occasion d'en voir quelques-uns.

Le premier est un plafond représentant le Temple de la Gloire, non de celle qui s'acquiert en prenant ou en renversant des Villes, mais de celle qui résulte des différens services qu'on rend au genre humain en lui procurant dequoi satisfaire à ses besoins, en pourvoyant à sa sûreté ou en augmentant son bien être, & en multipliant ses plaisirs.

Le second est un tableau d'environ cinq pieds de haut sur trois & demi de large. Il représente une Dame qui vient d'achever sa toilette. Quatre autres tableaux représentent les quatre Saisons.

Le Printems s'annonce par un Payſage d'arbres à fleurs. Quelques femmes jouissent du beau spectacle de ces arbres déjà tout fleuris, d'autres en coupent quelques rameaux.

L'Eté fait voir un étang couvert en partie de Nenuphars, dont plusieurs sont en fleurs, d'autres en bouton, & le reste n'offrant encore que le beau verd de ses feuilles. Au milieu de l'étang est une petite nacelle dans laquelle il y a une Dame & deux Suivantes. La Dame est assise, une des Suivantes lui présente une fleur de Nenuphar, l'autre

pouſſe la nacelle au moyen d'un aviron à la manière Chinoiſe, c'eſt-à-dire en appuyant fortement l'aviron au fond de l'étang.

L'Automne repréſente une mere de famille aſſiſe à côté d'une treille, ayant autour d'elle pluſieurs petits enfans. Un de ces enfans tient une grappe de raiſin & en porte un grain à ſa bouche. La mere donne une grappe au ſecond & en montre une autre au troiſième.

L'Hiver offre un appartement meublé à la Chinoiſe. Au milieu eſt une grande baſſine dans laquelle il y a des charbons. Un jeune enfant accroupi auprès du braſier s'amuſe à remuer les cendres avec un petit bâton. La mere eſt aſſiſe ſur un fauteuil au fond de la chambre plus occupée de ſon fils, qu'elle voit badiner auprès du feu, que de la taſſe de thé qu'elle boit. Une Servante eſt debout devant elle, tenant le petit bandége ſur lequel elle a apporté le thé. Elle a la tête un peu panchée ſur l'épaule & tournée du côté de l'enfant. Un autre petit enfant avec ſon habit fourré vient d'un coin de la chambre pour prendre quelques bonbons qu'il voit ſur le bandége.

Après tout ce que l'on vient de rapporter, on voit que les Peintres qui travaillent pour l'Empereur ne ſont pas toujours libres dans le choix & dans l'Ordonnance du ſujet. Ils ne peignent rien qui n'ait été vu & approuvé par ce Prince, qui fait retrancher ou ajouter à ſa volonté, enſorte que l'imagination de l'Artiſte eſt ſouvent enchaînée. Cette gêne le rend un véritable eſclave, le Frere Attiret qui eut beaucoup à ſouffrir pendant tout le tems qu'il fut ainſi occupé, mourut le 8 Décembre 1768 âgé de ſoixante-ſix ans & quelques mois, étant né le 31 Juillet 1702.

L'Empereur fit donner 200 taëls ou onces d'argent (1500 livres de notre monnoie) pour aider aux frais de ſes obſéques. Le Prince ſon frere envoya ſon fils aîné s'informer du jour auquel on feroit la Cérémonie, ce jour venu un de ſes principaux Eunuques vint le pleurer ſur le cercueil, & voulut l'accompagner juſqu'au lieu de la ſépulture. Nous le priâmes de ne point exécuter les ordres de ſon Maître, & il ſe borna à l'accompagner quelque-tems à pied.

Digitized by Google

*EXPOSITION ANATOMIQUE DE LA STRUCTURE DU corps humain, en vingt planches imprimées avec leur couleur naturelle, pour ſervir de ſupplément à celles qu'on a déjà données au Public, avec privilège de Sa Majeſté, ſelon le nouvel art dont M. Gautier Penſionnaire du Roi eſt inventeur. Par le même Auteur.* A Marſeille, ſe diſtribue chez M. Vial, rue de la Palun; à Paris, chez M. le Roi, vis à-vis la Comédie Françoiſe; à Amſterdam, chez Marc-Michel Rey, Libraire; à Marſeille, de l'Imprimerie d'Antoine Favet, Imprimeur du Roi, de la Ville & Libraire ſur le Port. Grand *in-fol.* ſur la feuille entière du grand Colombier.

## SECOND EXTRAIT.

IL n'y avoit encore que les ſept premières planches de cette Anatomie d'imprimées lorſque nous avons fait notre premier extrait; maintenant les vingt planches dont elle doit être compoſée, ſont completes, & ſe diſtribuent aux Souſcripteurs & au Public avec leurs Tables explicatives & la Table générale de tout l'Ouvrage. Ce que nous avons déjà dit de cette Anatomie ſuffiroit à certains égards pour en donner l'idée; cependant, comme la matière eſt fort importante, & que dans la ſuite de ces planches, nous en avons trouvé pluſieurs qui méritent une attention particulière, nous allons nous en occuper encore dans ce ſecond extrait, ſans pourtant entrer ſur chacun d'elles en particulier dans un détail qui nous meneroit trop loin.

La huitième planche eſt principalement deſtinée aux parties de la génération; il y a deux figures concernant celles de l'homme qui n'avoient pu trouver place dans les précédentes, & deux pour les parties extérieures de la femme; ces dernieres ſont repréſentées dans l'état de virginité, d'après des enfans de 13 & de 14 ans.

La neuvième eſt employée toute entière à repréſenter l'accouchement; on y voit une femme en travail dans le moment où la tête de l'enfant commence à paroître au-dehors, la matrice eſt repréſentée ouverte pour faire voir la ſituation du reſte du corps de l'enfant, & toutes les parties environnantes ſont diſſéquées pour mettre ſous les yeux l'état des viſcères & des muſcles pendant cette opération.

La dixième qui eſt une ſuite de la précédente, contient principalement ce qui a rapport au fœtus, qui eſt repréſenté avec le ventre ouvert pour qu'on puiſſe reconnoître l'état & la ſituation des parties qui lui ſont propres; on y voit dans des figures ſéparées ſon cœur de grandeur naturelle avec ſon *thymus*. Le placenta du côté du fond de la matrice, & la coupe de ce

Digitized by Google

viſcère dans l'état d'accouchement avec le placenta en ſituation.

Les planches onzième & douzième repréſentent enſemble un corps entier vu par le dos & diſſéqué dans toute ſon étendue ; il y a dans ces deux planches un détail d'anatomie très-conſidérable, principalement en ce qui concerne la Miologie ou la deſcription des muſcles.

Les trezièmes & quatorzièmes planches offrent encore un corps diſſéqué en entier & vu comme le précédent par derrière ; on y trouve quelques détails de Miologie que l'Auteur ne pouvoit repréſenter dans les deux planches précédentes, mais celles-ci ſont principalement deſtinées à montrer les viſcères par leur face poſtérieure, & dans leur ſituation reſpective ; il y a dans ces mêmes planches différentes coupes ſéparées du cœur où l'on diſtingue toute ſon organiſation intérieure, & une coupe verticale du cerveau.

On voit dans la quinzième & la ſeizième planches le ſquelete d'un corps entier, c'eſt-à-dire toute la charpente & l'aſſemblage des os dégarnis de leurs muſcles. Mais l'intérieur de la poitrine & du ventre de ce ſquelete, qui eſt vu de face, eſt encore garni des principaux viſcères que renferment ces cavités, & la ſuppreſſion totale des muſcles, à l'exception du diaphragme qui eſt autant viſcère que muſcle, laiſſe appercevoir beaucoup de détails eſſentiels, qu'on ne pourroit guère diſtinguer dans un corps garni de toutes ſes parties, quelque bien diſſéquées & repréſentées qu'elles fuſſent.

La Névrologie avec l'Anatomie du cerveau & de l'intérieur du crâne ſont l'objet des planches dix-ſept & dix huit, qui ont un grand mérite pour la netteté. Ces deux planches repréſentent un ſquelete entier vu par devant. L'Auteur y a raſſemblé tout ce qui pouvoit ſe repréſenter diſtinctement des nerfs & de leurs troncs principaux.

C'eſt avec raiſon qu'il a évité les petits détails, parce qu'il n'eſt guère poſſible qu'ils n'apportent de la confuſion.

Enfin le ſquelete entier vu par le dos avec ſes nerfs, eſt repréſenté dans les planches dix-neuf & vingt qui ſont les dernières. On y trouve une coupe verticale & de profil de toute la tête qui laiſſe voir une infinité de détails compliqués & fort difficiles à appercevoir dans les diſſections ordinaires ; il y a auſſi une coupe de la colonne des vertèbres dans toute ſa longueur qui laiſſe voir l'intérieur du canal de la moëlle épinière avec cette moëlle en ſituation & l'origine de tous les nerfs qui en partent.

Nous avons dit dans notre premier extrait ce que nous penſions de l'utilité de cet Ouvrage & de la manière dont il eſt exécuté. Nous avions exhorté l'Auteur à donner, s'il étoit poſſible, plus de netteté & d'expreſſion dans le détail de ſes repréſentations, & à transgreſſer même pour cela, s'il étoit néceſſaire, celles des régles de la

Digitized by Google

peinture ordinaire qui n'ont pour but que l'agrément du coup-d'œil ; mais puiſque nous avons occaſion de revenir ſur cet objet & d'en reparler d'après la totalité des planches que nous avons ſous les yeux, nous croyons qu'il eſt juſte d'ajouter, que la plûpart de ſes figures ont toute la netteté déſirable pour qu'on y puiſſe diſtinguer ſans peine les objets qui y ſont repréſentés ; qu'il y en a même quelques-unes qui pourroient ſervir de modèle à cet égard, & qu'enfin lorſqu'elles ont leur vernis, la diſtinction des objets en eſt beaucoup plus apparente, enſorte qu'il n'y en a point, (excepte celles de rebut qui peuvent être manquées dans les impreſſions) où l'on ne voie très-bien tout ce que l'Auteur a eu intention d'y rendre ſenſible.

Nous finirons par tranſcrire ici un avis que M. Gautier a mis à la fin de ſa Table générale, & dont il eſt eſſentiel que ceux qui veulent ſe procurer ſes planches ayent connoiſſance.

« Comme les Tables explicatives ont été imprimées avant la » gravure des planches auxquelles » M. Gautier a fait beaucoup d'augmentations, on imprime une » nouvelle Edition *in-folio* (ſur papier Royal) de toutes les Tables » explicatives, augmentées & corrigées pour l'utilité du Public : » ces Tables forment un Livre particulier & détaché ; & les perſonnes qui mettent les planches » en gorge ou qui les ſéparent des » explications, ne peuvent s'en » paſſer ; elles ne ſont pas compriſes dans la ſouſcription, mais » on les donnera en place des » grandes à ceux qui deſireront les » avoir ; ceux qui voudront les » unes & les autres, payeront ſix » livres de plus pour celles *in folio*, » les perſonnes qui ont coutume » de vernir leurs planches, s'adreſſeront au Bureau général à Marſeille, chez M. *Ferand*, Négociant, rue Caiſſerie, qui les » leur fera tenir vernies. On les » donnera montées ſur toile, & » en gorge aux Amateurs qui les » voudront en figure entière. On » pourra auſſi s'adreſſer au Bureau » de vente à Paris, pour les avoir » de cette façon ».

Digitized by Google

## *EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorenci pendant le mois de Mars* 1771.

Ce mois a été froid, ſec pendant la gélée, & humide dans les jours où la gélée n'a pas eu lieu. La gelée a commencé le 7, & a ceſſé le 11. Elle a recommencé le 22. & a duré juſqu'à la fin du mois. Il eſt tombé de la neige le 26 qui n'étoit pas encore fondue le 31. dans les endroits expoſés au Nord. Les bleds étoient beaux; on a eu de la peine à ſémer les Mars. On tailloit la vigne qui pleuroit le 14. dans les endroits bien expoſés, mais le froid a rallenti le mouvement de la ſeve. Les pêchers & les abricotiers entroient en fleurs à la fin du mois. Les pêchers ne promettoient pas beaucoup. On craignoit que les fleurs des abricotiers ne fuſſent gélées. J'ai remarqué que dans les trois mois de Janvier, Février & Mars la gelée avoit toujours commencé avec le dernier quartier de la Lune.

Le vent dominant a été le Nord & le Nord-Eſt.

Plus grand degré de froid $4\frac{1}{2}$ degrés au-deſſous du terme de la congélation, le 27 à $5\frac{1}{2}$ heures du matin, le vent étant Nord-Oueſt, & le Ciel beau avec nuage. Plus grand degré de chaleur 13 degrés au-deſſus du même terme, le 13 à 2 heures du ſoir; le vent étant Sud-Sud Oueſt & le Ciel couvert.

Plus grande élévation du mercure 27 pouces $9\frac{1}{2}$ lignes, le 20. le vent étant Nord-Oueſt & le Ciel couvert, moindre élévation: 27 pouces, le 6 le vent étant Nord & le Ciel couvert avec neige. La différence de ces deux élévations extrêmes eſt de $9\frac{1}{2}$ lignes ſomme des élévations du mercure pendant ce mois, $\frac{810}{11}$ p. = 27 pouces 5 lig. élévation moyenne du mercure qui s'eſt toujours ſoutenue aſſez bas.

Il eſt tombé de la pluie le 3, 4, 5, 12, 14, 15, 16, 17, 18 & 21; & de la neige les 6, 7, 8, 23, 24, 25 & 26. La neige a fourni $\frac{1}{2}$ lig. d'eau, ce qui équivaut à 5 lignes de neige. La pluie en a fourni 22 $\frac{11}{12}$ lignes, total de l'eau tombée 23 $\frac{1}{12}$ lig. Il en tomba $6\frac{1}{2}$ lig. Le 14 & $9\frac{1}{4}$ lig. Le 16. ces deux jours de grande pluie firent déborder la Seine. L'évaporation a été de 12 lig.

Il eſt tombé pendant les trois mois d'hiver $4\frac{1}{4}$ pouces d'eau ſur la ſurface d'un pied quarré, ou 25 liv. 10 onc. 1 grain. Le pied cube d'eau de pluie péſant 70 liv. La neige en a fourni 1 pouce $2\frac{1}{2}$ lig. Ainſi il eſt tombé 7 pouces $3\frac{1}{2}$ lig. de neige. L'évaporation a été de 2 p. $1\frac{1}{2}$ lig. L'année dernière il étoit tombé pendant le même-tems $2\frac{3}{4}$ p. d'eau ou 14 liv. 5 gros. La neige en avoit fourni $10\frac{1}{2}$ lig. Ce qui répondoit à 5 pouces 1 ligne de neige tombée.

Il tonna le 13 & le 14 au ſoir. Le 14 il y eut des éclairs de chaleur pendant

Digitized by Google

pendant toute la soirée, le mercure baissa beaucoup ce jour-là & le 17 il monta fort promptement. Il tomba de la grêle le 7 le 8 & le 14.

L'aiguille aimantée n'a pas varié sensiblement pendant ce mois.

Les fièvres malignes ont encore reparu ici & dans nos environs; elles ont été funestes aux jeunes gens.

Le 13 il y eut une belle aurore boréale avec rayons & jets de lumière. Elle commença à 6 ½ heures du soir par une lumière rougeâtre répandue vers le Nord; cette lumière se dissipa un peu après, mais à 8 heures, l'aurore boréale étoit bien décidée; elle s'étendoit depuis l'Ouest jusqu'au Nord Nord-Est. Les jets de lumière s'élévoient jusqu'à 60 degrés au dessus de l'horison, les rayons n'alloient guères qu'à 10 degrés. Le Phénomène avoit perdu de son éclat à 8 ½ heures, & il avoit presque disparu à 9 heures. La région du Nord fut éclairée pendant une partie de la nuit. L'aiguille aimantée ne varia pas sensiblement pendant le tems que dura ce Phénomène.

Le 15 à 8 heures du soir j'apperçus une lumière Zodiacale, élevée de 12 degrés au-dessus de l'horison, elle étoit foible & dura peu de tems.

Je suis, &c.

MESSIEURS,

COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

*A Mommorenci, ce 3 Avr.* 1771.

## *LETTRE DE M. B... A MESSIEURS LES AUTEURS DU Journal des Sçavans. Sur un Plagiat du nouvel Editeur d'Horace.*

MESSIEURS,

L'AUTEUR du *Tableau historique des gens de Lettres* rapporte l'aventure d'un Poëte, nommé Fabre, de la Ville d'Uzès, qui ayant été dénoncé comme Plagiaire, fut pris & condamné juridiquement à une fustigation honteuse. « On regrette, » dit à ce sujet M. l'Abbé de Long-champ, que la Loi qui infligeoit » cette peine aux Auteurs d'un pareil délit, se soit relâchée de son » ancienne sévérité ». M. l'Abbé Valart partageroit-il ces regrets? Il vient de publier une nouvelle Edition d'*Horace*, *d'après la comparaison de* LXXVI *Manuscrits*, 1 *Vol.* in-8°. *imprimé chez Michel Lambert, rue de la Harpe*, 1770.

Dans une Préface de *xvj* pages, à la tête du Volume, l'Editeur rend compte de ses vues, de ses moyens, & de sa manière de procéder; & l'on y trouve en effet des corrections heureuses, fondées sur de très-bons principes, & appuyées sur des raisons

excellentes; mais il faut rendre à chacun ce qui lui appartient, & je vous dénonce un Plagiat, connoiſſant votre zèle pour l'honneur de la Littérature en général, & de la Françoiſe en particulier.

L'accuſation eſt grave, il faut l'établir ſur des faits, qui, en conſtatant le délit, pourront ſervir à venger l'honneur des Littérateurs François, que les Etrangers ne ſeroient que trop fondés à mettre au niveau de celui-ci, ſi ſon *Horace* n'étoit accueilli en France qu'avec les acclamations dûes en effet à la juſteſſe de pluſieurs corrections dont il eſt enrichi.

L'Ouvrage que le nouvel Editeur a furtivement mis à contribution, eſt un Volume grand *in*-8°. de 172 pages, ſans le Frontiſpice & l'Index, imprimé à Cambridge en 1723; il eſt intitulé, *Epiſtola critica ad eruditiſſimum virum Franciſcum Hare, S. T. P. Decanum Vigornienſem; in quâ Horatii loca aliquot & aliorum veterum emendantur.* Cette Lettre eſt du célèbre Markland, cité avec éloge dans la Préface du *Supplément à la Philoſophie de l'Hiſtoire*, pag. 25. Edit. de 1769; & c'eſt le Sçavant Auteur de cet Ouvrage qui m'a prêté celui de l'Anglois, & m'a mis en état de vérifier les détails où je vais entrer.

Le Vers 28 de la Sat. I. du Livre I, commence dans preſque toutes les Editions & dans tous les Manuſcrits par ces mots, *Perfidus hic caupo*; & M. l'Abbé Vallart allégue, contre cette leçon, des raiſonnemens qui ont paru excellens & avec juſtice. *Voyez* Préf. p. *ix*. Mais ce ſont préciſément les mêmes qu'a faits Markland, *pag.* 4 & ſuiv. Il eſt vrai que le Critique Anglois change *Perfidus hic caupo* en *Cauſidicus vafer hic*; & que cette correction, malgré les vraiſemblances & les autorités dont elle eſt appuyée, peut paroître trop audacieuſe: auſſi dans l'*Horace de Baskerville*, 1762, où l'on a problémement eu égard aux objections de Markland, on s'eſt rapproché davantage du texte commun en le corrigeant, & l'on a mis ſimplement, *Perfidus hic cautor.* M. Vallart s'eſt fait honneur des objections de l'un & de la correction de l'autre: mais, dans la vue apparemment de déguiſer un peu le Plagiat, il a voulu auſſi y mettre du ſien, & a ſubſtitué *Callidus* à *Perfidus*, contre l'autorité des deux Critiques qu'il eſtime pourtant aſſez pour s'approprier leurs découvertes, & contre l'unanimité de ſes 76 Manuſcrits, & de toutes les Editions dont il donne le Catalogue alphabétique à la tête de ſes variantes: correction ridicule, qui altère le texte d'Horace ſans aucun avantage pour ſon Editeur, parce que perſonne n'ignore que la *ruſe* emploie toujours la fauſſeté & ne diffère guères de ce qu'on appelle *mauvaiſe foi.*

Notre Editeur (*Préf.* pag. *x.*) cite le vers 62 de la Sat. I. du II. Livre: *Quid? quum eſt Lucilius auſus primus in hunc operis componere carmina morem?* Et il s'écrie

Digitized by Google

laconiquement, *Quid mos operis? At quid ſit operis forma, ego cum aliis novi.* Enſuite il propoſe de changer le vers de cette façon : *Primus in hanc operis componere carmina formam ;* & il ſoumet humblement ſa prétendue correction au jugement des Sçavans. Mais Markland, qui l'a propoſée 47 ans avant lui, l'a étayée de ſi bonnes raiſons, que les Sçavans qui voudront les voir (*pag.* 9—12), la trouveront auſſi heureuſe qu'elle eſt juſte, ſans en ſçavoir plus de gré au trop modeſte Editeur François, qui de trois pages excellentes n'a pris que deux petites phraſes aſſorties à ſa manière tranchante de prononcer : car on lit en effet dans Markland (*pag.* 10. *lig.* 3.), *Aut quid denique eſt mos operis ?* & enſuite, (*pag.* 11. *lig.* 23.) *Et jam, Flacce, intelligo quid velis per formam operis.* Je m'abſtiens, Meſſieurs de qualifier une imitation ſi exacte : je paſſe à d'autres.

Les vers 185 & 186 de la III. Sat. du II. Livre ſe liſent ainſi dans les Editions connues : *Scilicet ut plauſus quos fert Agrippa feras tu, Aſtuta ingenuum vulpes imitata leonem ?* Notre Editeur, propoſe d'écrire le premier en cette manière : *Scilicet ? Aut plauſus*, &c : mais il ſupprime la ponctuation qui étoit à la fin du vers précédent, afin que l'énergie de *Scilicet* retombe ſur ce vers. C'eſt encore une correction indiquée par Markland (*pag.* 92 & 93), qui en donne préciſément les mêmes raiſons que l'on retrouve dans l'Horace de Paris ſous la même forme.

M. l'Abbé Valart avec ſa modeſtie ordinaire eſt d'avis (*Préf.* pag. *xij.*) de lire ainſi les deux vers 124 & 125 de la II. Epître du I Livre : *Quæ ſi cum ſociis ſtultus cupidusque bibiſſet, Sub domina meretrice fuiſſet turpis & exſors*, au lieu d'*excors* que l'on trouve partout. C'eſt encore une obligation ſecrète qu'il a à Markland (*p.* 94—104.), dont il a ſeulement abrégé les détails. Mais je ne dois pas vous laiſſer croire, que le Critique Anglois ait défini le mot *exſors* comme le fait ſon Copiſte, *Qui omnis & humanitatis & ſenſûs communis expers eſt.* Markland dit ſeulement (*pag.* 103.) *Sors eſt hæreditas... Inde exſors, exhæres, exhæredatus ;* voilà la ſignification préciſe d'*Exſors :* mais en l'appliquant à Ulyſſe dans le cas préſent, le Critique Anglois ajoute, *Ulyſſes igitur ſi hoc poculum bibiſſet ; exutus veluti, & exhæres & exſors humanitatis fuiſſet.* C'eſt d'après ces derniers mots que M. l'Abbé Valart, qui travaille depuis plus de 40 ans, dit-il, (*pag.* 528), à la compoſition d'un Dictionnaire Latin François, prononce hardiment que le mot *Exſors* ſignifie *Omnis & humanitatis & ſenſûs communis expers.* Comment n'a-t-il pas vu que l'*humanitatis* de Markland eſt un régime purement déterminatif, dont l'idée n'eſt point inhérente au mot *Exſors*, mais eſt empruntée du vers ſuivant, *Vixiſſet canis immun-*

*dus, vel amica tuo fus ?* Assûrément quand on eſt devenu chien ou pourceau, on n'eſt plus homme.

Sur le vers 11 de l'Epître VI. du I. Livre, l'Editeur propoſe, au lieu de *Species exterret utrumque*, de lire *exercet*. La raiſon qu'il donne pour rejetter *exterret* eſt priſe de Markland (*pag.* 113.), qui la préſente avec le ton modeſte du doute & la développe en ſeize grandes pages ; au lieu que l'Editeur François n'y emploie pas tout-à-fait quatre lignes, & y ſupplée par le ton confiant de l'infaillibilité.

Au ſujet du vers 39 de l'Epître VII du même Livre, *Non malè Telemachus, prolis patientis Ulyſſei*, le nouvel Editeur veut ſubſtituer *ſapientis à patientis*. La conjecture eſt excellente, mais elle appartient à Markland (*pag.* 133—135.), & il falloit lui en faire honneur.

Au dernier vers de la XVII. Epître du même Livre, Markland (*pag.* 135—138.) démontre au long que *vicinia rauca* eſt une abſurdité indigne d'Horace. M. Valart (*Préf.* pag. *xiv.*) donne un précis eſtropié des mêmes raiſons pour établir la même vérité ; & il conclut, ainſi que l'Auteur Anglois, que *cauta* doit être ſubſtitué à *rauca*, comme le mot qui en approche le plus ; mais l'Anglois ne ſe contente pas de dire, que l'un approche de l'autre : il montre au long (*pag.* 138 — 149.), 1°. que la juſteſſe du ſens l'exige ainſi ; 2°. que les lettres *c*, *r*, *t* ſe changent aiſément l'une pour l'autre, & que *rauca* en conſéquence a pu facilement prendre la place de *cauta*.

Sur les vers 206 & 207 de la I. Epître du II. Livre, il faut voir avec quel air de fineſſe le Sçavant Abbé paroît deviner qu'au lieu de *lana* il faut lire *lana Tarentino violas imitata veneno*. (*Préf.* pag. *xiv.*) Eh bien ! il n'a conſulté d'autre Oracle que la Lettre critique de Markland (*pag.* 85—91) : c'eſt-là qu'il a pris ſon doute, ſa correction, ſes preuves & ſon érudition, y compris l'*Hyacinthina læna* de Perſe.

Les vers 28 & 29 de la ſeconde Epître du II Livre, ſont dans toutes les Editions, & même dans celle dont il s'agit, *Poſt hoc vehemens lupus, & ſibi & hoſti iratus pariter, jejunis dentibus acer*. L'Editeur François (*Préf.* pag. *xv.*) propoſe de lire, *Poſt hoc, vehemens lupus ut, ſibi & hoſti iratus pariter, jejunis dentibus acer*. C'eſt encore une remarque juſtifiée dans Markland (*pag.* 164—167) ; avec cette différence néanmoins que celui-ci met la virgule du ſecond vers après *iratus*, ce qui fait une diviſion mieux entendue & d'un meilleur ſens ?

Vous le voyez, Meſſieurs, les articles les plus ſaillans de cette Préface portent des caractères non équivoques de Plagiat. Je déſirerois, pour l'honneur des Littérateurs François, qu'on pût avec quelque fondement ne voir ici que

Digitized by Google

l'effet du haſard. Mais combien de fois des Auteurs ont-ils été juſtement convaincus d'un pareil délit, ſur des preuves moins multipliées & moins déciſives ? En vain ont-ils proteſté de leur bonne foi, on a refuſé de les croire ; & leur front eſt reſté couvert d'une tache ineffaçable. Garantiſſons notre Littérature de cette honte, & prévenons nous-mêmes les reproches que les Etrangers ſeroient en droit de nous faire. M. l'Abbé V, nous diroient-ils, a donné la liſte des Auteurs d'où il a tiré ſes Variantes ; & le nom de Markland n'y paroît point. La Préface du nouvel Editeur préſente 22 articles bien côtés en chiffres Romains, & dans ce nombre on en voit neuf où il ſe ſera fortuitement rencontré, pour les corrections, pour les raiſonnemens, quelquefois pour les phraſes même, avec le Critique Anglois, qui dans tout ſon Ouvrage n'a donné qu'une douzaine d'obſervations ſur Horace ! Quelque idée favorable que nous puiſſions avoir de la ſagacité de M. l'Abbé Valart ; il nous eſt impoſſible de croire que le haſard l'ait ſi heureuſement ſervi.

Pourquoi donc ne s'eſt-il pas rencontré auſſi avec d'autres Littérateurs habiles, par exemple avec M. le Préſident Bouhier dans ſes remarques ſur quelques Ouvrages de Cicéron ? Ne pouvoit-il pas, comme ce ſçavant Magiſtrat (*pag.* 94) lire *Fanum Quirini clauſit*, au lieu de *Janum Quirini*, au vers 9 de l'Ode xv du 4^e^ Livre, qui eſt la xvi^e^. de la nouvelle Edition ? Qui l'empêchoit de croire, comme cet Académicien (*pag.* 198.) qu'au vers 61 de l'Art Poëtique il vaut mieux lire *Priva cadunt*, que *Prima cadunt*, parce qu'en effet ce ne ſont pas ſeulement les *premières* feuilles qui tombent, mais *toutes les unes après les autres, &c* (*a*).

(*a*) *Le reſte de la Lettre qu'on nous adreſſe contient des obſervations d'un autre genre que nous avons cru devoir détacher des précédentes.*

*DISCOURS SUR CETTE QUESTION ; LEQUEL DE CES quatre ſujets, le Commerçant, le Cultivateur, le Militaire & le Sçavant ſert le plus eſſentiellement l'Etat, relativement au degré de perfection où un Prince veut l'élever.*

Suivis de l'Eloge du Chevalier Bayard.

*Par M. le Boucq, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Saint-André de Chartres, & Profeſſeur de Rhétorique au Collége de ladite Ville.* A Paris, chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnaſſe Italien. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 238 pages & les Préliminaires 20.

*Eloge hiſtorique du Chevalier Bayard. Par M. l'Abbé Talbert, Chanoine de l'illuſtre Chapitre Métropolitain de Beſançon.* A Beſançon, de l'Imprimerie de Cl. Joſ. Daclin, Imprimeur du Roi, de l'Académie, &c. 1770. Avec Approbation, *in*-12. 156 pages, & les Préliminaires 27.

Les quatre diſcours qu'annonce le premier titre ont pour objet l'inſtruction d'un jeune Prince, qui après avoir parcouru les principaux Etats de l'Europe, pour apprendre à gouverner le ſien, après avoir vu tel Peuple cultiver avec plus d'ardeur le Commerce, tel autre l'Agriculture ; celui-ci ſe diſtinguer par la guerre, celui-là par les Sciences & les Arts, charge ſon Premier Miniſtre d'examiner auquel de ces quatre Sujets le Commerçant, le Cultivateur, le Militaire & le Sçavant, on doit le plus d'encouragement & le plus d'honneur.

La cauſe des quatre conditions rivales eſt plaidée d'une manière éloquente & ſolide devant ce Miniſtre.

On allégue en faveur du Commerçant 1° qu'il fait la richeſſe de l'Etat. 2°. Qu'il en fait la puiſſance.

En faveur du Cultivateur, que tous les ſuccès du Commerce ſont ſubordonnés à l'Agriculture, comme les effets le ſont à leur cauſe première. On enviſage le Cultivateur ſous quatre points de vue. 1°. Comme le Citoyen le plus néceſſaire. 2°. Comme le plus laborieux. 3°. Comme le moins à charge à l'Etat. 4°. Comme le plus vertueux.

En faveur du Militaire, on fait valoir 1° la nature des ſervices qu'il rend à l'Etat. 2°. Les moyens, les travaux, les talens qu'il emploie. 3°. La reconnoiſſance que les Peuples ont eue de tout tems pour leurs défenſeurs.

Le Sçavant 1° par ſes lumières

Digitized by Google

éclaire les esprits & fait la gloire des Etats. 2°. Par ses leçons travaille à rendre les hommes meilleurs & fait le bonheur des Sujets.

Le jugement du Ministre est que s'il s'agissoit de fonder un Empire, il faudroit donner la première place au Cultivateur, la seconde au Militaire ; mais que s'agissant de donner à un Empire qu'on suppose solidement fondé, toute la splendeur dont il est susceptible, l'intérêt des Arts & des Mœurs qui font la gloire des Empires, doit faire assigner la première place au Sçavant. Le Juge se décide entre le Guerrier & le Cultivateur par l'exemple de Cyrus, qui au rapport de Xénophon, donnoit dans la distribution de ses Graces le premier rang au Militaire, parce qu'il ne peut y avoir de Laboureurs sans Soldats qui les défendent, & le second aux Laboureurs, parce que les Soldats ne peuvent vivre sans Laboureurs qui les nourrissent. Le Commerçant n'est qu'au quatrième & dernier rang. Il y a dans les détails de ce jugement une très-légère faute. On y dit que Louis XIV avoit auprès de lui des Richelieux & des Colberts pour protéger les Muses. Richelieu a protegé les Lettres sans doute, mais il n'a pas vû le règne de Louis XIV.

Chacun des Discours qui précédent le jugement, est accompagné & suivi de notes agréables & d'un bon goût de Littérature.

Ce Volume est terminé par un Eloge du Chevalier Bayard, qui en 1769. a eu un *accessit* au jugement de l'Académie de Dijon, & qui le méritoit. C'est un Discours plein d'ame & de force, mais peut-être ne falloit-il point citer Berville dans les notes, la véritable autorité est l'ancienne vie de Bayard.

M. l'Abbé Talbert a fait aussi un très bon Eloge du Chevalier Bayard, c'est un Eloge historique, il en est plus instructif pour les Lecteurs, mais peut-être en étoit-il moins propre à être admis au concours, où il paroît qu'on demande un Discours d'Eloquence & de Philosophie, qui, supposant les faits connus, les peigne & les juge, mais sans les raconter. Quoiqu'il en soit, cet Ouvrage qui n'a point concouru, étant arrivé trop tard, fait honneur à M. l'Abbé Talbert, aussi bien que le Précis sur la Chevalerie qu'on lit à la tête.

On sçait que le prix proposé pour l'Eloge du Chevalier Bayard a été remporté par M. Combes. Son Discours nous a paru sage, élégant, nourri de faits bien présentés & bien exprimés. L'Auteur rapporte le mot de Bayard mourant au Connétable de Bourbon. Puis il ajoute : « après ces mots, » les derniers que Bayard ait adressés aux hommes, il ne parla plus » qu'à Dieu ». Ce trait nous paroît voisin du sublime, & peut-être falloit-il finir par-là. Dans les détails le style descend quelquefois un peu trop jusqu'au ton de l'éloge

Digitized by Google

hiſtorique, mais il a de la correction & de la grace & dans les notes mêmes il n'eſt point négligé.

Cet Ouvrage imprimé à Dijon, chez Cauſſe, Imprimeur Libraire du Parlement & de l'Académie, Place Saint-Etienne, ſe trouve à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, & ſe vend 1 liv. 4 ſols broché.

Au reſte le meilleur Eloge du Chevalier Bayard eſt celui que ce Héros en fait lui-même par ſes actions dans la Tragédie de M. de Belloi qu'on joue actuellement avec tant de ſuccès ſur le Théâtre de la Comédie Françoiſe, (en Mai 1771.)

*JÉRÉMIE, POEME EN QUATRE CHANTS; AVEC SA Priere & ſa Lettre aux Captifs, prêts à partir pour Babylone; dédié à Madame, par M. Deſmarais, Chanoine Régulier de la Sainte-Trinité, dit Mathurin, Docteur de Sorbonne, & Prieur de Regnauvé. Ouvrage orné de figures en taille-douce.* A Paris, chez G. Deſprez, Imprimeur ordinaire du Roi & du Clergé de France, rue S. Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-8°. 126 pages.

Les Lecteurs pourront prendre plaiſir à comparer cette nouvelle Traduction de Jérémie avec celle qu'en a faite autrefois M. d'Arnaud, & dont nous avons rendu compte dans notre Journal du mois d'Août 1757. Le génie du Prophete a dans l'expreſſion de ſa douleur deux caractères bien marqués, l'un eſt une énergie profonde, l'autre une douceur tendre & pénétrante. Le premier de ces caractères ſe reproduit ce ſemble, avec plus d'éclat chez M. d'Arnaud, mais peut-être retrouvera-t-on plus conſtamment le ſecond chez M. l'Abbé Deſmarais. On ſera content & de la manière dont celui-ci paroît dans ſa Préface ſentir le mérite de l'original, & de la manière dont il le rend dans ſa Traduction. On ſera content auſſi de l'exécution Typographique & des deſſeins des gravures compoſés d'après les idées du Poëte.

Nous nous contenterons de citer ici quelques vers de la nouvelle Traduction, qui feront deſirer de connoître l'Ouvrage entier.

« Jéruſalem n'eſt plus qu'un » champ ſillonné par la charrue.

On brûle, on foule aux pieds ſes pompeux ornemens,
Et, l'œil épouvanté cherche ſes fondemens.
Ses portes, où cent fois, de ſes mains triomphantes,
La victoire attacha des dépouilles ſanglantes,
Tombent.....
On n'apperçut jamais une nuit plus obſcure,

Il ſembloit que nos maux effrayoient la Nature.
Nos Princes & nos Rois, cédant à leurs revers,
Dépoſent leur couronne ; & demandent des fers.
Nos Miniſtres ſacrés & nos plus ſaints Prophetes,
Des ordres du très-haut ne ſont plus interpretes.....
La cendre eſt ſur leur tête & la mort dans leurs yeux.

Les Filles de Sion, à ce touchant ſpectacle,
Se proſternent en foule aux pieds du Tabernacle,
Arroſent le Lieu Saint d'un déluge de pleurs,
Leurs cris & leurs ſanglots redoublent nos frayeurs.

Inanimé, tremblant au ſein de ces allarmes,
Mes yeux n'ont point ceſſé de répandre des larmes.
La ſombre horreur des nuits en prolongeoit le cours,
Chaque *inſtant* me ſembloit le dernier de mes *jours*.

Mais quel horrible trouble a ſaiſi mes entrailles,
Lorſque de nos enfans j'ai vu les funérailles !
Les plus jeunes, hélas ! ils ignoroient leur ſort,
Succoient, avec le lait, le poiſon de la Mort.

De plus âgés tomboient en embraſſant leurs Pères,
Et d'une voix mourante ils diſoient à leurs mères...
Pour nous ſauver la vie, eh ! que peuvent vos ſoins ?...
Ils achevoient à peine, & mouroient dans leurs bras.

A qui te comparer, ô cité déplorable...
O mon Père ! ô mon Dieu ; ton oracle eſt rempli,
L'Autel eſt profané, le Temple eſt aboli,
Jéruſalem n'eſt plus...

Il eſt certain qu'il y a dans ces morceaux des traits touchans où l'on voit percer l'ame ſenſible du Prophète & ſa douleur éloquente.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## ITALIE

### DE MILAN.

*LA Colombiade di Madama du Boccage Tradotto dal Franceſe in Milano.*

*Tu Spiegherai Colombo à un nuovo Polo*
*Lontane ſi le fortunate Antenne,*
*Che appena ſeguira con gli occhi il volo*
*La Fama, che ha mille occhi, e mille penne*
*Canti ella Alcide, e Bacco, e di te ſolo*
*Baſti ai poſteri tuoi, che alquanto accenne,*
*Che quel poco dara lunga memoria,*
*Di Poema degniſſima, ed'Iſtoria.*
Taſſo, Ger. Lib. Can. 15.

In Milano, nella Stamperia di Giuſeppe Marelli. 1771. Con Licenza de Superiori, *in*-12. 251. pag. & Prélimin. 20.

Nous rendrons compte de cette Traduction Italienne de la Colombiade de Madame du Boccage.

*Poinſinet & Molière, Dialogue dédié à Monſieur Piron.*

L'ennui du beau nous fait aimer le laid.
*Rouſſeau.*

A Londres. 1770. Petit *in*-8°. 31 pages.

Ce Dialogue en vers ou du moins en rimes a pour objet de décrier le genre de la Comédie touchante.

*Mes réveries, contenant Erato & l'Amour, Poëme, ſuivi des Riens.* A Londres 1771. *in* 8°. 88 pages. 3 liv. broché.

*The Nautical Almanac, and Aſtronomical Ephemeris for the year 1772, published by order of the Commiſſioners of longitude. London Printed by Richardſon, and ſold by Nourſe in the ſtrand and M. Mount and Page on Tower Hill, Bookſellers to the ſait Commiſſioners.* 1770. *in*-8°. *Price 3 ſchillings and 6 pence.* 4 livres de France.

Ce Calendrier pour l'uſage de la Marine, ſe publie depuis 1767 ; il étoit important qu'il parût une année d'avance, & c'eſt à quoi l'on eſt déjà parvenu ; ce Volume contient outre les articles que nous avons détaillés dans les années précédentes, deux méthodes pour calculer l'effet de la réfraction & de la parallaxe dans les diſtances de la Lune au Soleil ; une de M. Maskeline Aſtronome Royal d'Angleterre, & une de M. Witchell ; avec une ſolution d'un Problême de Navigation par M. Lyons. Ce Problême conſiſte à trouver la direction de la route quand on connoît la longueur du chemin qu'on a fait, & le changement de longitude

Digitized by Google

correſpondant, depuis le point de départ. Dans la Préface de ces Ephémérides M. Maskeline donne la poſition du Cap Lézard qui eſt un point important pour la Navigation, deduite des obſervations faites à l'occaſion du paſſage de Vénus. La latitude du Cap Lézard s'eſt trouvée de 49d 57′ 30″, & ſa diſtance au Méridien de Paris 30′ 16″ de tems. Le commencement de l'Eclipſe de Soleil y fut obſervé le 3 Juin 1769 à 18 heures 14′ 55″ & la fin à 19 heures 57′ 17″; l'un & l'autre fort exactement, par M. John Bradley, neveu du célèbre Aſtronome de même nom, autrefois ſon aſſiſtant à l'Obſervatoire Royal de Greenwich, actuellement ſecond Profeſſeur à l'Académie Royale de Marine de Portsmouth.

On trouve encore dans ce Volume les Eclipſes du troiſième Satellite de Jupiter pour cette année 1771, calculées ſur les nouvelles Tables de M. Wargentin qui ont été publiées dans le Volume précédent de ces Ephémérides, & qui paroîtront bientôt encore dans la ſeconde Edition de l'Aſtronomie de M. de la Lande. On a marqué d'un aſtériſque celles qui doivent arriver lorſque le Soleil eſt de plus de 8d au deſſous de l'horizon, Jupiter étant au moins de 8d au-deſſus.

## *AVIS.*

*Anno regni Georgii tertii Regis magnæ Britanniæ, Franciæ & Hyberniæ decimo, at the Parliament, &c.* Acte de Parlement rendu en 1770 pour rendre plus efficace les actes précédens, par leſquels on a promis des récompenſes à ceux qui perfectionneroient la découverte des longitudes en mer, rendroient les Tables de la Lune, compoſées par le feu Profeſſeur Mayer, encore plus exactes, ou qui feroient quelque découverte ou amélioration par rapport à la Navigation.

Le Bureau des Longitudes établi à Londres, & auquel on doit déjà des encouragemens & des récompenſes accordés à M. Harriſſon, à M. Euler, à M. Mayer, à M. Irwin, &c, & l'établiſſement de pluſieurs Calculateurs pour l'Almanach Nautique vient d'être autoriſé par ce nouvel Acte de Parlement à donner de nouvelles récompenſes pour les nouvelles perfections que l'on pourra ajouter à ces différentes découvertes, juſqu'à concurrence de 5000 livres ſterling ou 114300 livres de France, ſur le ſimple Certificat de cinq d'entre eux aſſemblés pour cet effet. Avec cette ſeule reſtriction, que pour une récompenſe qui excéderoit 1000 livres ſterling on exigera le Certificat de la majeure partie des Commiſſaires de la Longitude.

La Société des Arts établie en Angleterre vient de propoſer à l'exemple de l'Académie des Sciences de Paris, un Prix pour celui qui trouvera le moyen de faire un verre comme le *flint-glaſſ* pour les Lunettes Achromatiques; on lui en a préſenté un eſſai dont M. Dollond

a fait l'épreuve & qu'il a jugé de la meilleure qualité.

Le Roi d'Angleterre, Protecteur & amateur déclaré de l'Aſtronomie, vient de faire bâtir dans ſon Château de Richemond un grand Obſervatoire ſous la direction de M. le Docteur Beris, qui a deux étages, & environ 140 pieds de longueur; Sa Majeſté a fait conſtruire de grands & beaux inſtrumens pour y être placés, un mural de 8 pieds Anglois de rayon, dont l'arc a 144 degrés & va du côté du Nord juſqu'à l'étoile polaire, une Lunette Méridienne de ſept pieds, un Secteur parallactique de 5 pieds, pluſieurs Pendules excellentes, grand nombre de Téleſcopes, de Micrométres & de Lunettes.

M. le Docteur Beris un des plus grands Aſtronomes d'Angleterre, a annoncé qu'il alloit faire faire ſous ſes yeux, & en y travaillant lui-même, la Traduction Angloiſe de l'ASTRONOMIE de M. de la Lande, dont la ſeconde Edition en trois Volumes *in*-4°. doit paroître au mois de Juillet prochain, à Paris chez Deſaint.

## HOLLANDE.

### D'AMSTERDAM.

*La Nymphomanie, ou Traité de la fureur uterine, dans lequel on explique avec autant de clarté que de méthode, les commencemens & les progrès de cette cruelle maladie dont on développe les différentes cauſes, Enſuite on propoſe les moyens de conduite dans les divers périodes, & les ſpécifiques les plus éprouvés pour la curation. Par M. D. T. de Bienville, Docteur en Médecine.* A Amſterdam, chez Marc Michel Rey. 1771; & ſe trouve à Paris chez P. F. Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, *in*-12 de 108 pages. Prix 1 livre 16 ſols broché.

Nous donnerons un Extrait de cet Ouvrage.

## SUISSE.

### DE LAUSANE.

*Mémoires d'un Américain, avec une deſcription de la Pruſſe & de l'Iſle de Saint Domingue. Par l'Auteur des Lettres d'Affi à Zurac, & de celles d'un Philoſophe ſenſible.* A Lauſanne, & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Regnard & Demonville, Libraires, Grand'Salle du Palais, à la Providence, & rue Baſſe des Urſins. 1771. 2 Parties, 2 Vol. l'un de 240 pages, l'autre de 191 *in* 12.

## ALSACE.

### DE STRASBOURG.

*Diſſertatio Medico-Obſtetricalis de Polypo feliciter ex utero extirpato; Autore Joann. Jacob. Tanner S. Gallo Helveto. Argentorati.* 1771. *in*-4°. de 42 pages avec une figure.

Digitized by Google

*Dissertatio de Fistulâ ani: Autore Joanne Meyer Lindavienſi. Argentorati.* 1771. *in*-4°. de 34 pages.

## FRANCE.

### De Toulouse.

*Annales de la Ville de Toulouſe*, en 4 Volumes *in*-4°. propoſées par Souſcription. A Paris, chez la Veuve Ducheſne.

M. de la Faille ancien Capitoul & Syndic de la Ville de Toulouſe, avoit donné en 1687 ces Annales juſqu'à l'année 1610; M. Benech Officier attaché au ſervice Militaire du Capitoulat, a fait dans les Regiſtres de la Ville les dépouillemens néceſſaires pour raſſembler des faits juſqu'à 1760. M. du Roſoy déjà connu par pluſieurs Ouvrages intéreſſans, a bien voulu ſe prêter à la rédaction de la totalité de cet Ouvrage, qu'il ne peut manquer de rendre extrêmement intéreſſant par le ſtyle & par l'érudition. Il annonce que l'Hiſtoire de Toulouſe ſera liée avec l'Hiſtoire générale de la Province, de maniére que ſon Ouvrage ſuffira pour ceux qui n'ont pas la grande Hiſtoire du Languedoc.

Dans la premiére Partie de ces Annales on verra une Ville plus ancienne que Rome, Patrie ou alliée des Gaulois, premiers vainqueurs des Romains, devenue enſuite Colonie Romaine, bientôt changeant de ſort comme le reſte de l'Univers au moment où de nouveaux Potentats, une nouvelle Religion, de nouveaux Peuples, changerent la face de la terre. Rome tombe, Conſtantinople s'éleve, le Chriſtianiſme forme de nouveaux intérêts, la politique eſt liée au culte, les Francs s'emparent des Gaules, Clovis victorieux fonde l'Empire le plus illuſtre depuis l'ancienne Rome, Toulouſe choiſit ce Fondateur pour ſon Souverain, mais elle obtient des Comtes particuliers Vaſſaux de ſon Roi. Alors des événemens plus particuliers encore changent ſon ſort & font ſon bonheur ou ſes déſaſtres. Enfin ce Comté eſt réuni à la Couronne, & dans la 2e Partie de ces Annales le ſpectacle des Scènes qui ont illuſtré cette Ville, change avec ſa ſituation, ſans rien ôter à l'intérêt hiſtorique. Ainſi cet Ouvrage a droit d'intéreſſer tous les François, même à chacune de ſes diverſes époques.

Ces Annales formeront quatre Volumes *in*-4°. de ſept-à-huit cent pages chacun, le premier Volume eſt ſur le point de paroître, & les autres paroîtront de cinq en cinq mois ſans aucune interruption; le prix de la Souſcription étoit de 40 livres, il ſe vendra ſoixante livres à ceux qui n'auront pas ſouſcrit.

### De Lyon.

*Poëtique Elémentaire, par M. L. S. de pluſieurs Académies.*

*Et facit ad mores ars quoque noſtra bonos.*
Ovid.

Digitized by Google

A Lyon, chez les Frères Périsse, Libraires des Collèges. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 473 pages.

## De Paris.

*Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre. Par M. Gaillard, de l'Académie Françoiſe & de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.* A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 5 Volumes *in*-12. d'environ 430 pages chacun.

L'objet de cet Ouvrage dont l'Auteur eſt connu par l'Hiſtoire de François I, & par pluſieurs autres productions, eſt d'éteindre les haines Nationales, & d'inſpirer l'eſprit de Paix, en montrant l'abſurdité & l'inutilité de la guerre.

Le Plan eſt de remplir cet objet par l'Hiſtoire comparée des deux Nations, dont la Rivalité eſt la plus ancienne, la plus célèbre & la plus perſévérante.

On ſent aſſez l'importance d'un pareil ſujet. Nous nous propoſons de rendre inceſſamment un compte détaillé de cet Ouvrage.

### *Comète de* 1771.

M. Meſſier de l'Académie Royale des Sciences, de celles de Londres, de Berlin, &c, connu par la découverte de pluſieurs Comètes qu'il a eu la ſatisfaction d'annoncer le premier aux Aſtronomes, en a apperçu une le 10 de Janvier au ſoir, dont le mouvement étoit très-rapide, elle avoit été vue la veille à Milan par le P. Boſcowich & le P. de la Grange, Aſtronomes célèbres, & à Cantorberi par un Aſtronome Anglois, ſuivant des Lettres qu'on a reçues depuis; mais M. Meſſier n'en a pas moins l'honneur de la découverte. L'exactitude de ſes obſervations a mis M. Pingré à portée de calculer tout de ſuite les élémens de cette orbite de la manière ſuivante. Lieu du nœud aſcendant 3 ſignes 18 degrés 44 minutes, inclinaiſon 31 degrés 41 minutes; lieu du périhélie 6 ſignes 29 degrés 12 minutes, diſtance périhélie 5188; la diſtance moyenne du Soleil à la terre étant de 10000; le paſſage au périhélie 23 Novembre 1770. 3 heures 3 minutes de tems moyen au Méridien de Paris; cette Comète eſt retrograde, & ne reſſemble à aucune des 57 Comètes dont les orbites ont déjà été calculées, & dont on trouvera le Catalogue complet dans l'Aſtronomie de M. de la Lande, ſeconde Edition actuellement ſous preſſe. On auroit vu cette Comète plutôt ſi elle n'avoit pas été dans la branche Méridionale de ſon orbite, ce qui la rendoit difficile à appercevoir dans nos régions boréales.

*Le Magzag, ou les Mémoires de Criſtophe Ruſtaut, dit l'Africain.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. *in*-8°. 118 p. Prix, broché 1 liv. 10 ſ.

Digitized by Google

*La Nature considérée sous ses différens aspects, &c. Ouvrage Périodique.* 13^e & 14^e Cahiers.

On peut en voir la premiere annonce dans notre Journal d'Avril dernier. Page 246. Colonne seconde de l'*in*-4°.

*Histoire des révolutions de Corse depuis ses premiers habitans jusqu'à nos jours. Par M. l'Abbé de Germannes, Vicaire Général de Rennes.*

*Sine irâ & studio.* Tac. Ann.

A Paris, chez Hériſſant le fils, rue des Foſſés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Le premier de 329 pages & les Préliminaires 20. Le ſecond de 316.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

*Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne, & principalement de ſes Révolutions, depuis ſon établiſſement, par Charlemagne juſqu'à nos jours, précédée d'une Introduction hiſtorique, & ſuivie d'une expoſition du Droit Public, des Loix, des Conſtitutions, du Gouvernement Civil & Politique de cet Empire.* A Paris, chez Hériſſant le Fils, Libraire, rue des Foſſés de M. le Prince, vis à-vis le petit Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 8 Volumes *in*-12. d'environ 600 pages chacun.

*Les Bains de Diane, ou le Triomphe de l'Amour. Poëme par M. Desf***.* A Paris, chez J. P. Coſtard, rue S. Jean de Beauvais. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1770. *in*-8°. 123 pages.

Ce Poëme médiocre du côté de l'Invention, annonce dans ſon Auteur une agréable & heureuſe facilité, quant à l'élocution, mais Boileau, Racine & Rouſſeau faiſoient & vouloient qu'on fît difficilement des vers. Ce Poëme eſt orné d'eſtampes.

*Hiſtoire de France, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'au règne de Louis XIV. Par M. Garnier, Inſpecteur du Collège Royal, Profeſſeur d'Hiſtoire, & de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Saillant & Nyon, rue Saint Jean-de-Beauvais; & Deſaint, rue du Foin S. Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes 21 & 22. l'un de 500 pages, l'autre de 544. Prix 3 liv. relié.

Nous rendrons compte inceſſamment de ces deux nouveaux Vol.

*Vie du Cardinal d'Oſſat.* A Paris, chez Hériſſant le fils, rue des Foſſés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in* 8°. d'environ 650 pages chacun; belle impreſſion, beau papier.

Nous rendrons compte au plutôt de cet Ouvrage intéreſſant.

*Lettres ſur la Mythologie, dans leſquelles on rapporte les opinions des Anciens en matière de Religion, les Pratiques & les Cérémonies qui y ont rapport, & l'on développe le ſens le plus caché & le plus myſtérieux des Fables du Paganiſme. Par M. Blackwell, Auteur des recherches ſur la Vie & les Ecrits*

Digitized by Google

*d'Homère. Traduites de l'Anglois par M***.*

*O voi ! c'havete gl'intelletti ſani*
*Mirate la Doſtrina che s'atconde*
*Sott' il velame de gli verſi ſtrani.*
Dante.

A Paris, chez Hériſſant fils, Libraire, rue Saint Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Le premier de 262 pages & les Préliminaires 12. Le ſecond de 252. p. & les Préliminaires 8.

*Hiſtoire des différens Peuples du monde, contenant les Cérémonies Religieuſes & Civiles, l'origine des Religions, leurs Sectes & Superſtitions, & les Mœurs & uſages de chaque Nation ; dédiée à Monſeigneur le Duc de la Vrillière, Miniſtre & Secrétaire d'Etat. Par M. Contant Dorville.* A Paris, chez Hériſſant le Fils, Libraire, rue des Foſſés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. Le premier de 535 pages & les Préliminaires 15. Le ſecond de 528.

*Vies des hommes célébres d'Angleterre depuis le règne d'Henri VIII juſqu'à nos jours.* Tome premier. A Paris, chez de Hanſy le jeune, rue Saint Jacques 1771. 459 pages *in*-12.

Le Plutarque Anglois, dont M. Fréville a commencé la Traduction, a été généralement applaudi à Londres ; cependant il renfermoit des longueurs inſupportables, des anecdotes puériles, que le Traducteur a élaguées, pour faire connoître de ſon Ouvrage les choſes qui intéreſſent toutes les Nations, & qui forment la partie la plus intéreſſante de l'Hiſtoire d'Angleterre. Il y a douze Vies dans ce Volume, qui ſera ſuivi de pluſieurs autres, ſi le goût du public ſe trouve d'accord avec celui de l'Auteur ; Nous n'en rapporterons que les noms, qui ſont aſſez connus pour intéreſſer la curioſité de nos Lecteurs. Wolſey, Beatoun, la Pole, Dudley, Bothwell, Drake, Raleig, Bacon, le Comte d'Eſſex, Robert Carr, le Duc de Bukingham, & Thomas Wentwortf.

*Les Mémoires de l'Eléphant, écrits ſous ſa dictée, & traduits de l'Indien par un Suiſſe.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J.P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. Petit *in* 8°. 78. pages.

Cet Ouvrage où l'on a tiré d'Elien, de Plutarque, de M. de Buffon & de pluſieurs autres Auteurs, tout ce qu'ils diſent de plus curieux ſur l'Eléphant n'avoit pas beſoin pour plaire & pour inſtruire, de la forme froidement plaiſante qu'on a cru devoir prendre de faire parler l'Eléphant lui-même. C'eſt preſque toujours l'envie d'être plaiſant qui gâte des Ouvrages faits pour être bons.

*La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, ou Lettres ſur les Animaux, les Végétaux & les Minéraux. Contenant des Obſervations intéreſſantes ſur l'Hiſtoire Naturelle, les Mœurs & le caractère des animaux, ſur la Minéralogie, la Botanique,* &c.

*&c, & un détail de leurs différens uſages dans l'Economie Domeſtique & Rurale. Ouvrage Périodique.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

5^e, 6^e, 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e & 12^e Cahiers. Chaque Cahier eſt de 1 liv. 10 ſols broché. Il en paroît un tous les dix jours.

*L'Art de peindre à l'Eſprit; Ouvrage dans lequel les préceptes ſont confirmés par des exemples tirés des meilleurs Orateurs & Poëtes François: dédié à feu Monſeigneur Louis-Joſeph-Xavier de France, Duc de Bourgogne: ſeconde Edition, revue & corrigée par M. de Wailly.* A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur ordinaire de Monſeigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, au Coq & au Livre d'or. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. Trois Volumes d'environ 400 pages chacun.

Cette eſpèce de Rhétorique, qui eſt preſque toute en exemples, eſt du fameux Prédicateur Bénédictin Dom Senſaric, né à la Réole, Diocèſe de Bazas en 1710; mort à Paris, le 10 Avril 1756. en l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prez.

*La Vie de la Vénérable Mère Victoire Fornari, Fondatrice de l'Ordre des Annonciades Céleſtes, avec l'abrégé de la Vie de la Vénérable Mère Marie-Magdelaine Lomellini Centurion, Religieuſe du même Ordre; & d'Etienne Centurion, décédé Prêtre Religieux de la Congrégation des Clercs Réguliers, dits Barnabites: Ouvrage poſthume de M. Collet; revu, corrigé & mis au jour par M. l'Abbé de Montis, Docteur en Théologie, & Cenſeur Royal.* A Paris, chez A. M. Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur ordinaire de Monſeigneur le Dauphin & de la Ville, rue S. Jacques, près de S. Yves, au Coq & au Livre d'or. 1771. Avec Approbation & Permiſſion, *in*-12. 518 pages, & les Préliminaires 8.

Ces trois Hiſtoires, d'ailleurs édifiantes, contiennent beaucoup d'apparitions & de Miracles rapportés ſans l'apparence d'un doute. Le ſtyle myſtique de l'Hiſtorien n'eſt pas ſans élégance.

*Folie de la Prudence humaine, par Madame Benoît.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Regnard & Demonville, Libraires, Grand'-Salle du Palais, à la Providence, & rue Baſſe des Urſins. 1771. *in* 12. 263 pages.

Ce petit Ouvrage eſt un Roman, dont le titre expoſe la Moralité.

*Mémoire ſur les rangs & les honneurs de la Cour; pour ſervir de réponſe aux trois derniers Chapitres du Traité des preuves qui ſervent à établir la vérité de l'Hiſtoire; par le P. Henri Griffet, in*-8°. 187. pages.

*Obſervations hiſtoriques & critiques ſur les erreurs des Peintres, Sculpteurs & Deſſinateurs, dans la repréſentation des Sujets tirés de l'Hiſtoire Sainte, ou les Peintures Sacrées conſidérées relativement aux*

*Dogmes, aux faits & au Coſtume, avec tous les éclairciſſemens néceſſaires pour les rendre exactes, & les augmenter d'un grand nombre de Sujets qui n'ont jamais été traités.* A Paris, chez Debure Père, Quai des Auguſtins, à Saint Paul. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Le premier de 396 pages, avec un ſupplément de 5. Le ſecond de 432. Prix 6 liv. relié.

*Manuel de Médecine-Pratique, Royale & Bourgeoiſe, ou Pharmacopée, tirée des trois règnes, appliquée aux maladies des habitans des Villes. Ouvrage utile à tout Citoyen. Par M. Buchoz, Médecin ordinaire de feu Sa Majeſté le Roi de Pologne, Docteur-Aggrégé du Collége Royal des Médecins de Nanci, & Membre de pluſieurs Académies.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, *in*-12. 496 pages & les Préliminaires 24.

Cette Pharmacopée eſt diviſée en deux Parties. La première intitulée : *Médecine Bourgoiſe*, peut-être conſidérée comme une ſuite de la Médecine Rurale du même Auteur ; la ſeconde, qui renferme des formules Chymiques & Galéniques, dont la plûpart exigent de la dépenſe, eſt par cette raiſon, dit l'Auteur, intitulée : *Médecine Royale.*

*Le Grand Vocabulaire François, contenant* 1° *l'explication de chaque mot conſidéré dans ſes diverſes acceptions, grammaticales, propres, figurées, ſynonymes & relatives;*

2°. *Les Loix de l'Orthographe, celles de la Proſodie, ou Prononciation ; tant familière qu'Oratoire ; les principes généraux & particuliers de la Grammaire, les régles de la Verſification, & généralement tout ce qui a rapport à l'Eloquence & à la Poëſie.*

3°. *La Géographie Ancienne & Moderne ; le Blaſon, ou l'Art Héraldique ; la Mythologie ; l'Hiſtoire Naturelle des animaux, des Plantes & des Minéraux ; l'expoſé des Dogmes de la Religion & des faits principaux de l'Hiſtoire Sacrée Eccléſiaſtique & Profane.*

4°. *Des détails raiſonnés & Philoſophiques ſur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Juriſprudence Civile, Canonique & Bénéficiale ; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chymie, la Phyſique, les Mathématiques, la Muſique, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c, &c. Par une Société de Gens de Lettres.* A Paris, chez Panckoucke, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, Quartier S. André des Arts 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Tomes 15e & 16e de ſix cent pages chacun.

De ces deux nouveaux Volumes, le premier s'étend depuis *Jas* juſqu'à *Lie*, le dernier depuis *Lie* juſqu'à *Mal.*

*Hiſtoire de l'Empire Ottoman, depuis ſon origine juſqu'à la Paix de Belgrade en* 1740. *Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conſeiller Honoraire au Grand Conſeil.*

Digitized by Google

*Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.* Horat. 1. Epiſt. 2.

A Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-4°. à deux Colonnes 685 pages & les Préliminaires 7.

Nous rendrons compte le plutôt qu'il nous ſera poſſible, de ce grand & important Ouvrage.

*Pièces détachées.* A Londres & à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1771. *in*-8°. 37 pages.

Ces Poëſies un peu plus qu'Anacréontiques & dont nous ne pouvons nous occuper, ont de la gaîté, de la légereté, de la grace, & plairont à un certain ordre de Lecteurs.

*Les quatre Poëtiques d'Ariſtote, d'Horace, de Vida, de Deſpréaux, avec les Traductions & des Remarques, par M. l'Abbé Batteux, Profeſſeur Royal, de l'Académie Françoiſe, & de celle des Inſcriptions & Belles Lettres.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue ſaint Jean de Beauvais & Deſaint, Libraire, rue du Foin. 1771. *in*-8°. 2 Volumes d'environ 400 pages chacun.

Cet Ouvrage, parfaitement exécuté, tant pour le Grec que pour le Latin & le François, fait beaucoup d'honneur aux Preſſes de Lambert, d'où ſont ſortis depuis quelque tems de très-beaux morceaux de Typographie.

*Mouvement de la nouvelle Comète.*

M. Meſſier de l'Académie Royale des Sciences, ayant découvert le premier Avril une nouvelle Comète dans la Conſtellation du Taureau, & l'ayant obſervée tous les ſoirs ſans interruption pendant 15 jours, M. Pingré en a calculé à-peu près les élémens de la manière ſuivante :

| | |
|---|---|
| Nœud aſcendant | 0ˢ 27ᵈ 13′. |
| Inclinaiſon | 11 15. |
| Périhélie | 3, 6 23. |
| Diſtance périhélie | 0, 9590. |

Paſſage au périhélie le 16 Avril 4ʰ 38′ tems moyen.

Le mouvement de cette Comète eſt direct : c'eſt la 60ᵉ dont les Aſtronomes ayent calculé les élémens: elle ne reſſemble à aucune des précédentes : elle paroîtra pendant quelques mois, ſon mouvement étant très-lent : elle eſt fort éloignée de la terre ; car le premier Avril ſa diſtance étoit 1, 64, celle du Soleil étant priſe pour unité, & la plus courte diſtance où elle puiſſe ſe trouver dans cette apparition eſt de 1, 58 ; mais ſi elle eût paru à la fin de l'année elle auroit paſſé fort près de la terre, & auroit paru extrêmement groſſe.

*Nouvelle méthode de traiter les fractures & les luxations, Ouvrage traduit de l'Anglois. Par M. Laſſus, Membre du Collége de Chirurgie de Paris, Chirurgien de Meſdames de France, Ancien Profeſſeur*



Digitized by Google

*d'Anatomie & de Chirurgie à l'Ecole Pratique, &c.* A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Pierre. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 12. de 178 pages. Prix 1 liv. 16 ſols broché.

L'Auteur de cet Ouvrage eſt M. Percivall Pott, Chirurgien de l'Hôpital de S. Barthelemi à Londres, & Membre de la Société Royale. Le Traducteur avertit dans ſa Préface qu'on eſt ſûr en liſant cet Ouvrage, de ne pas relire ce qui a été dit des milliers de fois auparavant; que la méthode de M. Pott eſt nouvelle, qu'il l'a pratiquée avec ſuccès pour une fracture compliquée de la jambe, qu'on n'avoit pu réduire depuis deux jours, en ſuivant les procédés ordinaires, & pour une fracture ſimple du tibia; qu'enfin cette nouvelle méthode de panſer les fractures eſt établie maintenant & d'un uſage univerſel dans toute l'Angleterre. Il y a dans cette Traduction, des remarques particulières de M. Laſſus, & deux planches gravées.

*Antonii de Haen, Conſiliarii & Archiatri S. C. R. A. Majeſtatis, nec-non Medicinæ Practicæ, in Univerſitate Vindobonenſi Profeſſoris primarii, Ratio medendi in Noſocomio practico Tomus ſeptimus, Partes XII & XIII complectens. Quibus accеſſit ejuſdem Auctoris de Haen, ad apologeticam Balthaſaris Ludovici Tralles epiſtolam reſponſio, in quâ agitur de variolarum inoculatione & curatione. Singula volumina compacta veneunt* 3 liv. *Pariſiis apud P. Fr. Didot, junioremm, Bibliopolam, ad ripam Auguſtinianorum, propè Pontem Sancti Michaelis, ſub ſigno ſancti Auguſtini.* 1771. *Cum Approbatione & Privilegio Regis.* Volume *in* 12 de 472 pages.

*Dictionnaire portatif de Medecine, d'Anatomie, de Chirurgie, de Pharmacie, de Chymie, d'Hiſtoire Naturelle, de Botanique & de Phyſique, qui contient les termes de chaque art, leur étymologie, leur définition & leur explication, tirés des meilleurs Auteurs, avec un Vocabulaire Grec & Latin, à l'uſage de ceux qui liſent les Auteurs Anciens. Ouvrage utile à ceux qui pratiquent ces Arts, & néceſſaire aux Etudians, ſeconde Edition corrigée & augmentée. Par Jean François Lavoiſien, ancien Chirurgien des Hôpitaux des armées du Roi & Maître en Chirurgie à Eu.* A Paris, chez P. François Didot le jeune Quai des Auguſtins, à S. Auguſtin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-8°. format d'Hollande. Le premier de 469 pages, & le ſecond de 358. Prix 6 liv. les deux Volumes reliés en un.

Ce Livre eſt un Vocabulaire dont la matière eſt ſuffiſamment expoſée dans le titre, & qui peut être fort utile; l'Auteur annonce qu'il ſe trouve dans cette nouvelle Edition plus de cinq cens articles

Digitized by Google

nouveaux & plus de ſix cens des anciens qui ont été augmentés & rectifiés.

*L'Arithmétique méthodique & démontrée avec un Traité complet des changes Etrangers & arbitrages opérés par la règle conjointe. Par J. Cl. Ouvrier de Lile, de l'Académie Royale d'Ecriture, dédiée à M. de Sartine, Conſeiller d'Etat, Lieutenant Général de Police, &c, &c. Nouvelle Edition conſidérablement augmentée par l'Auteur*, 4 livres broché. A Paris, chez Deſaint, Saillant & Nyon, & les autres Aſſociés. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

On trouve auſſi chez les mêmes Libraires différens Ouvrages du même Auteur que nous avons déjà annoncés, & dont voici les titres. *Calcul des décimales*, appliqué aux différentes opérations de Commerce, de Banque & de Finance, &c. *Opérations toutes faites pour la règle du cent*; par le moyen deſquelles on réſout par l'addition tous problêmes pour les Marchandiſes qui ſe vendent au cent. L'Auteur a fait graver deux Tables différentes pour les intérêts compoſés, que l'on trouve chez lui (ainſi que ſes autres Ouvrages) rue S. Jacques, à la Vieille Poſte, même maiſon que M. Jon.

Le nouveau Traité d'Arithmétique, que nous annonçons contient un grand nombre de Problêmes intéreſſans ſur les régles d'intérêt, d'échange, d'alliage; les monoyes & les changes de l'Etranger, les meſures de divers Pays; des Tables de réductions pour les intérêts compoſés, &c.

*Dictionnaire hiſtorique des ſiéges & batailles mémorables de l'Hiſtoire Ancienne & Moderne, ou Anecdotes Militaires de tous les Peuples du monde.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur Libraire, rue S. Severin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Vol. *in*-8°. Le premier de 670; le ſecond de 702; le troiſième de 824 pages.

On s'eſt propoſé de renfermer dans cet Ouvrage tout ce que l'Hiſtoire offre de plus mémorable & de plus intéreſſant. On le deſtine principalement aux jeunes gens & ſurtout aux jeunes Militaires, parce qu'on s'eſt attaché à y raſſembler toutes les belles actions des plus grands Généraux. On aſſure avoir puiſé dans les ſources les plus pures, on auroit pu les citer. On a mis à la tête de cet Ouvrage une Table Chronologique des ſiéges & batailles mémorables dont il y eſt fait mention, depuis l'an 2130 avant Jeſus-Chriſt juſqu'en 1763 de l'Ere Chrétienne; à la fin du Tome I. une Table alphabétique des grands hommes, des Généraux, des Officiers & des Guerriers célèbres dont il eſt parlé dans les différens articles; ces Tables ſervent à rendre l'Ouvrage plus utile.

*Premiere Introduction à la Philoſophie Economique, ou Analyſe des Etats policés, par un Diſciple de l'ami des hommes.*

Digitized by Google

*Homo homini quid præstat.* Térence.

A Paris, chez Didot l'aîné, Delalain & Lacombe. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 497 pages *in*-8°.

Le corps de Doctrine auquel cet Ouvrage doit servir d'introduction est celui de mes Maîtres, dit M. l'Abbé Baudeau, c'est à-dire le Marquis de Mirabeau, si célèbre sous le nom de l'Ami des hommes & le Docteur Quesnay, qu'on nomme *le Confucius de l'Europe.*

Le premier Traité que l'Auteur met à la tête de tous les autres, contient les définitions fondamentales & même en quelque sorte le résumé général ou le coup d'œil presque Universel de la Doctrine économique, consignée jusqu'à présent dans les Ephémérides du Citoyen, & dans les autres Ouvrages de cette Société, connue sous le nom des Economistes.

L'Auteur explique les principes de l'art fécond ou productif des différentes sortes de richesses & de dépenses, de productions & de travaux; de la perception économique des vrais revenus, de la Souveraineté, des principes du Gouvernement, des relations qu'il y a entre le Prince & les Sujets, des intérêts qui unissent ou qui divisent les Nations entre elles; enfin de tous les grands objets qui méritent d'intéresser les plus grands Politiques & les meilleurs Citoyens. Nous donnerons un Extrait plus détaillé de cet Ouvrage.

*Lettres de M. l'Abbé de.... Ex-professeur en Hébreu en l'Université de.... au sieur Kennicott Anglois, de la Société Royale de Londres, & Associé au Collége d'Exeter en l'Université d'Oxford.* A Rome, & se trouve à Paris, chez de Hansy, de Lavaque, Crapart, Edme, Libraires. 1771. *in* 8°.

Nous avons parlé du Travail de M. le Docteur Kennicott pour recueillir, des meilleurs Manuscrits Hébreux, les Variantes de l'Ancien-Testament. Nous nous proposons de faire connoître les principaux reproches que lui fait son Critique.

*Fables & Contes Philosophiques, par M. Barbe.* A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoise. Petit *in*-12.

Nous espérons nous occuper bientôt de cette nouvelle production de M. Barbe.

*Mes délassemens, ou Recueil choisi de Contes Moraux & historiques, traduits de différentes Langues*, par Mademoiselle de Morville.

*Ficta voluptatis causa sint proxima veris.*
Horat. Art. Poët. v. 336.

A Paris, chez Pillot, Libraire, & à Rouen, chez le Boucher, Libraire, 1771. *in*-12.

Digitized by Google

*Lettre de Brutus sur les Chars anciens & modernes.*

Vengeons l'humble vertu de la richesse altière
Et l'honnête-homme à pied, du faquin en litière.

*Boileau Art. Poët. Ch.* 2,

A Londres ( Paris ) 1771. *in*-8°.

*Les quatre Parties du jour, Poëme traduit de l'Allemand de M. Zacharie.* A Paris, chez J. B. G. Musier fils, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 8°. 163. pages & les Préliminaires 32.

M. Zacharie occupa un rang distingué parmi les Poëtes qui ont acquis depuis vingt ans une si grande gloire à l'Allemagne dans un genre pour lequel nous avions cru longtems que cette Nation sçavante n'étoit point faite. Le Poëme *des quatre Parties du Jour* suffiroit seul pour nous détromper, si ce Préjugé duroit encore. C'est un Ouvrage plein de Philosophie & de sentiment. La matin, le midi, le soir, la nuit qui en font la division naturelle, y sont peints de leurs couleurs propres, & les épisodes sont assortis à chaque sujet. Nous ignorons si le Traducteur est lui-même Allemand, mais nous trouvons & dans sa Traduction & surtout dans la Préface beaucoup de locutions & de tournures qui n'annoncent pas un Ecrivain auquel la Langue Françoise soit bien familière. Ce Livre est orné d'Estampes & de Vignettes qui nous paroissent de bon goût. Le Prix est de 6 liv. broché.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Juin 1771.

*Lettres du Comte Algarotti sur la Ruſſie, contenant l'état du Commerce, de la Marine, des revenus & des forces de cet Empire.* 387

*Les Bêtes mieux connues.* 395

*L'Art du Menuiſier, ſeconde Partie.* 403

*Extrait d'une Lettre du Père Amiot du 1 Mars 1769. de Pékin, contenant l'Eloge du Frère Attiret.* 406

*Expoſition anatomique de la ſtructure du corps.* 411

*Extrait des Obſervations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois de Mars 1771.* 424

*Lettre de M. B... à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Sur un Plagiat du nouvel Editeur d'Horace.* 425

*Diſcours ſur cette queſtion; lequel de ces quatre ſujets, le Commerçant, le Cultivateur, le Militaire & le Sçavant ſert le plus eſſentiellement l'Etat.* 430

*Jérémie, Poëme en quatre Chants, avec ſa Priere & ſa Lettre aux Captifs, prêts à partir pour Babylone.* 433

*Nouvelles Littéraires.* 434

Fin de la Table.

Digitized by Google

LE

# JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXI.*

JUILLET.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

JUILLET M. DCC. LXXI.

***BIBLIOTÈQUE DE MADAME LA DAUPHINE.*** *N°. 1. Hiſtoire.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais, & chez Moutard, Libraire de Madame la Dauphine, Quai des Auguſtins 1770. *in* 4°. 182 pages.

UN chef-d'œuvre, en quelque genre que ce ſoit, ſuppoſe beaucoup d'eſſais moins heureux; un bon Livre en ſuppoſe une multitude de mauvais ou de médiocres, il faut ſçavoir choiſir. Une grande Bibliothèque n'eſt ſouvent qu'un grand labirinthe, où celui qui veut s'inſtruire, a beſoin d'un fil qui le guide. Fournir ce fil eſt l'emploi le plus utile de la Bibliographie; trop de Sçavans ont reduit cette ſcience à une nomenclature ſéche & ſterile d'Auteurs, de Livres & d'Editions; M. Moreau la rappelle à ſon véritable objet, celui de diſtinguer les Ecrivains, de choiſir les Livres, d'en préſen-

ter le réſultat, de rectifier, d'applanir & d'abréger la route des connoiſſances.

En rendant compte de cet Ouvrage qui eût pu n'être qu'utile & que l'Auteur a eu le talent de rendre agréable, nous nous ſervirons preſque par-tout des expreſſions de l'Ouvrage même, comme étant les plus propres à rendre les idées qu'il contient. Nous avons déjà plus d'une fois déclaré que nous en uſerions ainſi, mais ſeulement lorſque les Livres dont nous rendrions compte, ſeroient aſſez bien écrits pour nous offrir cette reſſource, ce qui arrive très-rarement.

Le fond de cet Ouvrage n'eût été pour un Bibliothécaire vulgaire qu'un Catalogue raiſonné des Livres de Madame la Dauphine. Sous la plume d'un Ecrivain éclairé il eſt devenu un plan ſuivi d'études, un choix de lectures qui n'en permet aucune d'inutile, un ordre qui n'en permet point de déplacée; l'Hiſtoire ſeule eſt l'objet de ce premier morceau. Les autres matières que raſſemble la Bibliothéque de Madame la Dauphine, ſeront apparemment traitées dans autant d'articles ſéparés.

L'Auteur expoſe le plan particulier de ce premier Ouvrage dans un avant-propos écrit avec autant d'intérêt que de nobleſſe, où il n'y a pas un trait qui ſente la flatterie; où il n'y en a pas un cependant qui ne ſoit obligeant pour Madame la Dauphine, parce que toute vérité eſt obligeante pour cette Princeſſe.

« La Bibliothèque de Madame » la Dauphine, dit l'Auteur, eſt » devenue mon azyle, il eſt doux » de vieillir à l'ombre des vertus » & des Lettres.

» Là viendra quelquefois jouir » en repos de ſes penſées, une » Princeſſe dont l'ame eſt élevée, » l'imagination gaie & le caractère » ſolide. N'oſant ſe plaindre de la » monotonie des vivans, fatiguée » de reſpects & de complaiſances, » & rarement aſſez heureuſe pour » être contredite, elle viendra dire » aux Morts : *Aidez-moi à nourrir* » *la lumière & la chaleur dont j'ai* » *beſoin, je ſens en moi ces deux* » *principes de vie, je les cherche* » *dans les autres. O mes Livres,* » *ſoyez mes égaux* ».

L'objet de la ſaine Philoſophie eſt de chercher la deſtination des Etres & de s'appliquer à remplir la ſienne.

« Celle de Madame la Dauphi» ne eſt de faire le bonheur d'un » Prince, qui, deſtiné à rendre un » grand Peuple heureux, ne pourra » l'être lui-même que par elle & » avec elle. Si nos Loix n'ont pas » permis qu'en France le ſceptre » fût jamais porté par une Princeſſe, » par-tout les Loix de la Nature ont » appellé les femmes à un genre de » Gouvernement, qui eſt le mo» dèle de celui des Etats. Que leur » empire eſt doux & glorieux! el» les ſont comme la raiſon & la » bienfaiſance : elles ne ſubjuguent » qu'en éclairant, & elles ne ſont » puiſſantes que parce qu'elles ſont » aimées.

Digitized by Google

» Otoit leur eſprit eſt donc » ajouter à leur pouvoir : car chez » elles il n'ordonne point, il inſ» truit, il conſeille, il inſinue, » on ne croit point leur obéir, on » leur cède toujours. Heureux l'hom» me à qui l'amour même ne don» ne que des conſeils avoués par la » ſageſſe, & qui, ne ſuivant que » l'attrait des Graces, ſe trouve » arrivé où la juſtice auſtère eût dû » le conduire ! Des Miniſtres inté» reſſés avoient donné à Auguſte » des conſeils ſanguinaires ; ce fut » Livie qui, la première oſa lui » conſeiller la clémence. Il s'étoit » fatigué dans les routes de l'am» bition ; ſa femme ouvrit devant » lui un chemin de fleurs qui le » conduiſit à la gloire.

On a dit que par l'Hiſtoire on acqueroit une expérience anticipée. « Cette expérience eſt preſque la » ſeule qui puiſſe inſtruire les Rois » & les Princes nés & élevés à » l'ombre du Trône : mille paſ» ſions cachées s'agitent autour » d'eux, un feu devorant deſſéche » les ames qui les entourent ; mais, » ſur les viſages qui les approchent » règne un reſpect immobile, un » froid morne, un ſilence profond, » quelques ſons qui ſe répetent & » ſont preſque toujours les mêmes; » voilà ce qu'offre à leurs yeux ce » magnifique cercle que l'on nom» me une Cour brillante. Madame » la Dauphine répandra ſans doute, » autour d'elle, la douce chaleur » de ſon ame, elle fera tout ce » qu'elle pourra pour inviter les » autres à s'ouvrir : elle appellera » la confiance à ſon ſecours ; mais » ſa franchiſe même qui lui vau» dra le bonheur d'entendre quel» ques vérités, ne lui procurera ja» mais cette expérience, qui n'eſt » que la combinaiſon & le réſul» tat de toutes, & par laquelle fut » formé dès ſon enfance, ce ſujet » obſcur qui, pouſſé & repouſſé » par la foule, n'eſt devenu un » grand homme, qu'en écartant » les obſtacles, & en luttant contre » les difficultés. Un tel homme ira » chercher la vérité, il faudra bien » qu'il la trouve : mais les Princes » ne la rencontrent que lorſqu'elle » vient au-devant d'eux, & alors » même trop d'intérêts, trop de » paſſions lui ferment le chemin ; » elle ne parvient à eux qu'à tra» vers les tombeaux de leurs ancê» tres, car cette route n'eſt point » obſédée par les Courtiſans, & » c'eſt-là qu'il eſt écrit en caractè» res que les ſiècles n'effacent point » *Malheur aux Tyrans qui firent le* » *mal ; malheur aux foibles qui le* » *permirent !* «

Dans quel eſprit les Princes doivent-ils lire l'Hiſtoire? Quelle méthode doivent-ils ſuivre pour l'apprendre ? Et parmi cette foule d'Auteurs qui l'ont écrite, quels ſont les guides qu'il faut choiſir ? Voilà les trois objets dont on s'occupe dans cet Ouvrage, & qui en forment la diviſion.

La première Partie préſente donc l'objet moral de l'étude de l'Hiſtoire.

Le flambeau de l'Hiſtoire découvre aux Princes la marche du premier de tous les pouvoirs, auquel

Digitized by Google

ils ſont eux-mêmes ſoumis, & ſans lequel ils feroient pour gouverner les hommes des efforts auſſi impuiſſans que pénibles.

Quelle eſt cette autorité ſupérieure à celle des Rois & par laquelle ſeule ils ſont puiſſans? C'eſt celle qu'ils trouvent très-bon de voir invoquer contre eux-mêmes, lorſqu'ils ordonnent à leurs Sujets de les inſtruire par des conſeils, de les avertir par des repréſentations, de venir ſe plaindre à eux de l'injuſtice qu'ils pourroient ordonner. C'eſt celle que tous les Souverains appellent eux-mêmes à leur ſecours, & devant laquelle ils plaident leur propre cauſe. C'eſt la raiſon, la juſtice, l'humanité, cette lumière qui éclaire la paix du Juſte & réveille les remords dans l'ame du méchant. Voilà les premiers Souverains de la Terre, l'hiſtoire de leur règne commence avec celle du monde. L'Auteur ſuit leur marche de ſiècle en ſiècle, de climats en climats, il montre par-tout ſur leurs traces le bonheur & la Puiſſance : la folie, les calamités ſont le partage de tous les Etats qui s'écartent de ce point fixe. En général l'hiſtoire de l'Univers eſt celle des crimes & des déſaſtres du genre-humain; qu'elle ſoit l'hiſtoire du règne de la raiſon, & les faſtes du monde ne préſenteront que des monumens de reconnoiſſance. Où commence le règne des paſſions, là auſſi commencent la licence de la multitude & le deſpotiſme des tyrans. Liſez les révolutions des Empires : les hommes s'y partagent en deux claſſes, dont l'une excite votre indignation, l'autre votre pitié. Au milieu de ce chaos de miſères & de crimes, quelle fut dans tous les tems la Puiſſance Protectrice vers laquelle le genre-humain tourna ſes regards? Toujours viſible & preſque par tout ignorée, conſultée en ſecret par des Sages qui publiérent enſuite les régles qu'elle leur dictoit, la raiſon réparoit d'eſpaces en eſpaces les malheurs cauſés par le délire, & conſtruiſoit ſon ouvrage immortel ſur les débris des erreurs & des préjugés.

Les Souverains ont donné des ordres, la raiſon ſeule a donné des Loix; rien dans le monde n'a été gouverné que par elle.

C'eſt elle ſeule qui a appris aux hommes qu'ils tiennent de Dieu même la liberté, la propriété, & tous les avantages naturels pour leſquels ils furent formés : c'eſt elle qui leur a dit que le Gouvernement Civil ne fut établi que contre ceux qui euſſent voulu leur ravir ces droits; que loin d'anéantir la liberté, il la ſuppoſe, & que les Rois ne furent donnés au genre humain, que pour le ſouſtraire à la tyrannie de la multitude.

Tous ceux qui dans l'Univers ont exercé quelque autorité, Rois, Pères de famille, Magiſtrats, n'ont été puiſſans que lorſqu'ils ont été raiſonnables. L'homme n'eſt fait ni pour opprimer ni pour être opprimé. Le droit du plus fort eſt dans la multitude, & à la longue les Tyrans ſeront toujours les plus

Digitized by Google

foibles. Où il n'y a point de liberté, il n'y a point de Gouvernement : Romulus raſſembla des brigands qui finirent par l'égorger lui-même. Numa fut le fondateur de Rome.

Ce même principe qui préſide à la formation des Empires, eſt le ſeul auſſi qui puiſſe en former la Légiſlation & en maintenir l'économie. Le meilleur Gouvernement poſſible eſt une des grandes idées de l'Eternel, & toute bonne Loi ne fut, & ne ſera jamais qu'un pas vers ce terme.

« Il eſt des Pays affreux où des » Peuples ignorans & barbares obéiſ- » ſent aveuglément à des Maîtres » imbécilles & cruels. Là, il n'eſt » point de Loix ſtables entre le » Prince & le Peuple ; point de » rempart qui défende le premier » contre la licence, & l'autre con- » tre la tyrannie. Dans ces triſtes » contrées, que deviendroit l'hu- » manité ſans le pouvoir naturel » de la raiſon & de la juſtice ? Le » Monarque, que rien n'arrête, » tremble devant elles. Le Sujet, » que rien ne protége, appelle à » ſon ſecours la conſcience de ſes » voiſins. Le Gouvernement eſt » nul ; mais l'homme ſçait que » pour lui-même il n'a rien de » mieux à faire que d'être juſte ».

Au milieu même de ces révolutions violentes qui ſont uniquement l'Ouvrage de la force, lorſque des brigands armés fondent ſur des Provinces ſans défenſe, ils en ſont ſans doute les Maîtres, » mais ceux-là en ſont véritable- » ment les Rois, dont l'ame cou- » rageuſe ſçait faire entendre aux » vainqueurs & aux vaincus la voix » de l'humanité, & qui, lorſque » le trône de l'autorité Civile eſt » vacant, viennent s'aſſeoir har- » diment ſur celui de la Juſtice » pour enſeigner aux hommes la » clémence « L'Auteur conjecture que tel eſt peut-être chez les Nations Européennes le titre des honneurs civils rendus aux Miniſtres de la Religion. Si dans tous les Pays autrefois ſoumis à l'Empire Romain, les Evêques ſont encore aujourd'hui les premiers de l'Etat, c'eſt peut-être parce que dans la décadence de l'Empire, ils ſe trouverent les ſeuls défenſeurs de la Patrie, les ſeuls organes de la raiſon. Le pouvoir de gouverner, ce pouvoir eſſentiellement uni à celui de la Juſtice, vint ſe placer tout naturellement entre les mains des hommes les plus éclairés de ce ſiècle.

Si les deux premières races de nos Rois ſont deſcendues du Trône, c'eſt que la raiſon avoit ceſſé de guider leur puiſſance. Qui eſt-ce qui a délivré l'Europe de la barbarie du règne Féodal ? Sont-ce les grands talens d'un ſeul homme ? Non ; ce ſont les avis ſucceſſifs que la raiſon a donnés à tous ; elle parloit aux Peuples, elle inſtruiſoit les Rois, elle montroit à la Société & l'intérêt commun de tous, & les droits de chacun en particulier. Ici elle aboliſſoit pour jamais un uſage meurtrier ; là, elle délivroit le Peuple d'une

Digitized by Google

ſuperſtition inſenſée. Tantôt elle apprenoit à un Roi qu'il ne ſeroit jamais puiſſant, tant que ſes Peuples ſeroient eſclaves, tantôt elle faiſoit entendre aux Peuples qu'ils ne ſeroient jamais libres, tant que le Souverain ſeroit lui-même ſans autorité. Les paſſions avoient jetté par-tout le trouble, la raiſon peu-à-peu a remis tout à ſa place... Où ſont ces combats judiciaires, ces épreuves de l'eau & du feu qui deshonorerent ſi long-tems les Tribunaux; ces guerres ſanglantes, nées dans le ſein des familles, dont elles éterniſoient les diſſentions & les miſères; ces aſyles qui ſervoient de rempart au crime, contre la puiſſance des Loix? Tous ces petits Deſpotes, qui foibles, inquiets, jaloux, ne pouvoient défendre leurs ſujets, ſe croyoient en droit de les écraſer, & étoient toujours également redoutables & au Souverain & à ſes Peuples.

Ne nous bornons pas à l'Europe, parcourons le reſte de la terre; arrêtons-nous à toutes les époques célèbres que nous préſente l'Hiſtoire: il n'en eſt point qui n'atteſte cet Empire de la raiſon, le ſeul ſtable, le ſeul inaltérable au milieu des révolutions ou lentes ou rapides qui font changer la face des Etats. Rien n'eſt durable ſous le Ciel, que cet ordre, & c'eſt lui, qui, s'avançant ſans ceſſe à travers les débris de tous les Ouvrages des hommes, perfectionne ce qu'ils ont élevé de conforme à ſes Loix, & détruit irrévocablement tout établiſſement par lequel ils auroient oſé les enfreindre.

Tel eſt le réſultat général que l'Hiſtoire offrira par-tout aux regards de Madame la Dauphine, tel eſt l'objet moral qu'elle ſaiſira d'elle-même. Son Bibliothécaire le lui annonce d'avance, parce qu'elle eſt digne dès-à-préſent d'entendre ces grandes & importantes vérités. « Si l'on m'objecte, dit-il, que » j'adreſſe ce Diſcours à une Prin» ceſſe de quinze ans, je n'ai qu'un » ſeul mot à répondre, & je ſuis » juſtifié. Cette Princeſſe de quinze » ans eſt la fille de l'Impératrice » Reine, & doit être la Mère de » nos Maîtres ». Ajoutons que cette Princeſſe eſt Madame la Dauphine.

La ſeconde Partie offre la chaîne des événemens qui compoſent l'Hiſtoire, elle eſt comme une Carte générale des Empires dont l'Hiſtoire montre la ſucceſſion. Ce tableau ne contient rien que de connu, il eſt trop abrégé dans l'Ouvrage, pour être ſuſceptible d'un extrait qui l'abrégeroit encore, la netteté, la méthode, l'ordre chronologique exactement ſuivis, le graveront aiſément dans la mémoire; il eſt d'ailleurs animé par des réflexions, par des parallèles dont la juſteſſe eſt le moindre mérite. Tout y marche rapidement, tout s'y enchaîne naturellement, & quand on aura lu les Auteurs indiqués dans la troiſiéme Partie, on reviendra certainement avec fruit à ce tableau hiſtorique pour y trouver

trouver le réſultat le plus net & le plus complet de ſes lectures.

Cette troiſiéme Partie eſt un Catalogue raiſonné des Auteurs qu'il faut lire pour avoir le développement entier du tableau que M. Moreau n'a pu préſenter qu'en raccourci dans ſa ſeconde partie. Ce plan de lectures nous paroît tracé avec beaucoup d'intelligence. On n'y indique avec raiſon que les meilleurs Livres, que les Livres néceſſaires, & ce qui en augmente l'utilité, on indique l'ordre dans lequel ils doivent être lus. On juge tous ces Auteurs, & ces jugemens deviennent très-piquans, ſur-tout quand il s'agit d'Ecrivains qui vivent encore. Il en eſt quelques-uns parmi ceux-ci que l'Auteur a jugés comme s'ils étoient morts, c'eſt à-dire avec une franchiſe courageuſe, dont ils n'auront pas droit de ſe plaindre peut-être, mais qui pourra leur déplaire; il en eſt un en particulier qui a reçu & mérité tant d'hommages que les reſtrictions rigoureuſes, miſes par le Bibliothécaire aux éloges qu'on ne peut lui refuſer, auront lieu de l'étonner. On jugera peut-être que d'autres doivent ſe louer de l'indulgence du Bibliothécaire; mais perſonne ne l'accuſera de partialité, il en paroît trop éloigné. Ses jugemens ou indulgens ou ſévéres, ſont tous de bonne foi, & cette bonne foi ſe fait ſentir à tous ceux qui en ont.

En général des vues de bien Public paroiſſent avoir préſidé à cet Ouvrage; tout y eſt rapporté à l'Empire de la raiſon conſacrée par la Religion, l'humanité y eſt défendue, l'autorité poſée ſur des fondemens ſacrés, y eſt rendue chere & reſpectable, le fanatiſme & la ſuperſtition, la tyrannie, & la licence y ſont également condamnés; de grandes & importantes vérités y ſont dites à une jeune Princeſſe, l'amour des François; un plan commode de lectures utiles eſt tracé à quiconque voudra en profiter. Ce plan, quant à l'étude de l'Hiſtoire Moderne, conſiſte principalement à ne jamais perdre de vue l'Hiſtoire de France.

« Elle eſt pour nous, dit le Bibliothécaire, un fil que nous devons toujours tenir à la main, » lorſqu'à droite & à gauche nous » parcourons les contrées voiſines: » il eſt bon de ſe dire alors à ſoi-même, *Tel étoit l'état de la France, lorſque telle autre Monarchie commença à mériter quelque conſidération dans l'Europe; voilà ce que nous étions lorſqu'elle monta à ſon plus haut degré de puiſſance;* » nous viſiterons ainſi ſucceſſivement tous les Pays du monde; » mais nous ſéparerons nos voyages, & nous reviendrons toujours chez nous avant que d'en » entreprendre un nouveau.....

» C'eſt M. le Préſident Hénault » qui tient cette chaîne que je » conſeille de ne point abandonner. » A meſure que nous lirons les révolutions des autres Etats, ſa » Chronologie nous indiquera en » France les événemens auxquels » nous aurons ſoin de lier les faits

» étrangers, & elle les gravera » d'autant mieux dans notre mé» moire, qu'elle n'a que la préci» sion des abrégés, ſans en avoir » la ſéchereſſe ».

Ce dernier Eloge s'applique de lui-même à la Partie hiſtorique de l'Ouvrage de M. Moreau.

Lambert, qui a très-élégamment imprimé cet Ouvrage, mérite qu'on reconnoiſſe les ſoins qu'il ſe donne depuis quelque tems pour la perfection de ſon Art. Le Juvenal de M. du Saulx, les quatre Poëtiques de M. l'Abbé Batteux & ce Livre de M. Moreau ſont de très-beaux monumens Typographiques.

*RÉVOLUTIONS D'ITALIE, TRADUITES DE L'ITALIEN de M. Denina, par M. l'Abbé Jardin.* A Paris, chez Hériſſant le fils, rue S. Jacques 1770. 2 Volumes *in*-12. Le 1 de 460; le 2 de 448 pages.

L'HISTOIRE d'Italie juſqu'au célébre Muratori, vers le milieu de ce ſiècle, avoit été couverte d'épaiſſes ténébres; ce Sçavant y y porta tout-à-coup la lumière, mais ſon Ouvrage ne préſente que les fondemens ou les matériaux de l'édifice, & ſuivant M. Denina, l'on n'a pas encore tiré de ce fonds les avantages que l'Auteur avoit en vue. L'excellent abrégé que M. de Saint Marc nous en a donné ne lui paroît pas ſuffiſant: d'ailleurs les tranſitions perpétuelles de l'Hiſtoire d'un Etat à celle d'un autre ne peuvent que fatiguer le Lecteur. C'eſt l'inconvénient qu'éprouvent ceux qui entreprennent d'écrire l'hiſtoire d'Italie. Lorſque des débris du ſecond Empire d'Occident, il ſe fut formé différens Etats dans cette contrée, les révolutions du Royaume de Naples n'eurent aucun rapport avec le Gouvernement de Veniſe, les diſcordes des Florentins & des Siennois, les révoltes des Barons de la Romagne & de la Marche ne produiſirent pas la moindre ſecouſſe dans les Etats de Milan, du Montferrat & du Piémont, ainſi l'Auteur n'a pu imiter dans ſon travail ni le Père d'Orléans ni l'Abbé de Vertot, qui étoient toujours guidés dans l'ordre des événemens par celui des tems. Le deſſein de M. Denina a été que ſon Ouvrage ſervît d'introduction & de clôture à l'hiſtoire générale d'Italie, d'en rendre l'étude plus intéreſſante & plus facile à ceux qui le feroient précéder, & de mettre ceux qui le liroient après leurs cours d'Hiſtoire, dans le cas de ſe rappeller les faits accompagnés de quelques réflexions utiles.

Il étoit aſſez inutile, dit l'Auteur, relativement à l'objet qu'il ſe propoſoit, d'aller fouiller dans les Archives pour déterrer des documens & des diplômes nouveaux, ce qui a été publié juſqu'à préſent ſur l'Italie lui a paru ſuffiſant: cependant il n'a pas négligé quelques Pièces puiſées ailleurs que dans les

Digitized by Google

Livres imprimés. En général il a mieux aimé, ajoute-t-il, rendre son Livre utile & commode, que de le parer d'une érudition rare & trop recherchée. Il n'a pas négligé de citer les Auteurs dans lesquels il a puisé.

Son Ouvrage est en huit Livres, les quatre premiers ont rapport aux tems anciens, c'est-à-dire avant & pendant la puissance des Romains, jusqu'à la chûte de l'Empire en Occident; les quatre autres depuis cette époque jusqu'à la décadence des Carlovingiens.

Ce que l'on sçait de plus précis sur l'état primitif de l'Italie, c'est que cette contrée fut subjuguée en grande partie par les Tyrrhéniens, plus connus sous le nom d'Etrusques ou Toscans. Dans le tems des derniers Rois de Rome, quoique ces Peuples penchassent vers leur décadence, ils avoient soumis à leur Empire la plus belle moitié de l'Italie. Leurs premiers succès, le Commerce, les Arts & la fertilité du sol les plongerent dans le luxe & la molleſſe, l'invasion des Gaulois arrivée l'an 350 de Rome changea les Loix, les Coutumes des anciens habitans & les dénominations mêmes des lieux. L'Auteur fait connoître en combien de Nations l'ancienne Italie, proprement dite, se trouva divisée.

La quantité de Peuples que l'Italie nourrit aujourd'hui n'est que le trentième, & selon d'autres calculs, le cinquantième de ce qu'elle contenoit avant l'Ere Chrétienne. La simplicité des mœurs, le travail, l'activité & la vigueur étoient la source de cette nombreuse population. Ces Peuples ne connoissoient que l'agriculture & les armes, ils n'habitoient que des hameaux & des Bourgs; ils ne perdoient pas un seul pouce de terrein, mais la fertilité & l'abondance les amollirent bientôt, non pas cependant autant qu'ils le furent dans la suite; on cultiva toujours les Campagnes; on se livra au Commerce & aux Arts, & tout le monde étoit occupé. On ourdissoit dans chaque famille la laine pour en faire des habits, chacun faisoit son pain & cet usage subsistoit encore l'an 580, puisqu'il n'y avoit pas encore alors un Boulanger dans Rome.

La nature du Gouvernement dispensoit les personnes qualifiées de tout l'attirail du faste. La grandeur consistoit alors à se trouver sur la place publique, entouré de Citoyens, à réunir les suffrages dans les assemblées, ou à les faire tomber sur des protegés.

Le Commerce de l'ancienne Italie, sans être aussi vaste que celui des Nations postérieures, avoit relativement toute l'étendue requise, puisqu'il faisoit circuler dans toutes les parties de cette contrée, non-seulement les productions de première nécessité, mais encore celles d'agrément & de luxe. Quoique les Italiens ne négligeassent pas le Commerce étranger, ils pouvoient absolument s'en passer. L'abondance des grains y étoit si prodigieuse qu'ils pouvoient en fournir aux



Digitized by Google

Nations étrangères. Les vins les plus exquis abondoient dans toutes les parties de l'Italie, il y avoit des beſtiaux de toute eſpèce ; tout y étoit vêtu ſans diſtinction de la laine qui en provenoit, la pourpre de Tyr n'y fut introduite que ſous Céſar, juſques-là on n'avoit connu que celle de Tarente.

Après avoir parlé des richeſſes naturelles, l'Auteur s'attache à faire connoître les Arts qui étoient en vigueur chez les anciens Italiens. Numa établit une diviſion des Arts en neuf corps de métiers qui ſont 1° les Trompettes, 2° les Orfévres, 3° les Forgerons, 4° les Teinturiers, 5° les Cordonniers, 6° les Corroyeurs 7° les Fondeurs, 8° les Potiers, quelques Artiſans moins importans & moins nombreux formoient la neuvième claſſe. Dans les armées il y avoit beaucoup de Trompettes ou de joueurs de flutte : de plus, ils faiſoient les fonctions d'Huiſſiers & de Crieurs auprès des Magiſtrats, & dans les Fêtes publiques, ils étoient l'ame de la danſe & des autres exercices. Il paroîtra ſingulier que l'Orfévrerie fut un art cinq cens ans avant que Rome eût battu de la monnoie d'or. Mais il faut obſerver que les Latins & les Romains, à l'époque de leur plus ſévère frugalité, avoient leurs armes, leurs mords, &c. garnis d'or.

L'Architecture, la Sculpture & la Peinture y fleurirent auſſi. Perſonne n'ignore que l'ordre Toſcan eſt le plus ancien, c'étoit l'Architecture des Etruſques ſi fameux en Italie. Leurs bâtimens ſimples & ſolides n'avoient pas tous ces raffinemens des Grecs introduits en Italie ſous les Céſars ; ce qui en reſte excite encore l'admiration des Connoiſſeurs. Il en eſt de même de tous les morceaux précieux de bas-reliefs & de peinture qui ont été conſervés.

L'ancienne Italie ne s'eſt pas moins diſtinguée dans les Sciences, Pythagore, Ocellus, Philolaus, Timée, Parmenide, Zenon, Architas ſont célébres dans la Philoſophie. Au reſte, ſi l'on veut que Pythagore ne ſoit pas Toſcan, il eſt certain qu'il fut imbu de la Doctrine des Etruſques. La plûpart des Villes avoient des établiſſemens ſemblables à nos Collèges. A Falere les jeunes gens étoient diſtribués dans pluſieurs claſſes, ſelon le rang & la condition de leurs parens. L'Auteur parle enſuite de la Religion & des Loix.

Les premiers habitans de l'Italie furent d'abord gouvernés par des Rois qui ne poſſédoient pas de grands Etats. Chaque Cité, chaque Bourg formoit un gouvernement ſéparé. Ces Rois étoient ou purement électifs, ou du moins obligés d'obtenir le conſentement exprès de la Nation : mais vers le troiſième ſiècle de Rome toute l'Italie chaſſa ſes Rois, & forma des Républiques. Ce genre de Gouvernement chez quelques-uns devint très-orageux, parce que preſque tous les Peuples étoient guerriers. Chaque Nation ſe ſubdiviſoit en pluſieurs Peuplades ou

Digitized by Google

Communautés qui avoient leurs Loix particulières. Il eſt fait mention de douze Dynaſties chez les Toſcans, de douze Républiques chez les Bruttiens.

Les réflexions que fait l'Auteur ſur le Gouvernement des Anciens Italiens le conduiſent à examiner par quel moyen, Rome, au milieu de tant de Républiques floriſſantes & guerrières, & parmi leſquelles elle ne joua, même longtems, que le ſecond rôle, a pu s'accroître au point de ſurmonter tous ces Etats: ni le Secrétaire Florentin, ni M. de Monteſquieu n'ont, dit l'Auteur, trouvé la véritable origine de la grandeur Romaine. Le premier n'avoit pas aſſez de connoiſſances, le ſecond paſſe trop légerement ſur les premiers ſiècles & ſur les premières conquêtes des Romains. La difficulté ne conſiſte pas à ſçavoir comment les Romains, devenus Maîtres de l'Italie, ſoumirent les autres Nations, mais comment ils ſont parvenus à dominer dans l'Italie même. Il ne faut point chercher cette cauſe, dit M. Denina, ni dans le choc du Sénat & du Peuple, ni dans l'union de l'autorité civile & militaire, ni dans l'amour de la Patrie, ni dans cette paſſion extrême pour la gloire, ni dans cette vénération pour l'apparente ſainteté de leur Religion. Aucune de ces cauſes ne fut tellement propre aux Romains, qu'elle n'agît également chez les autres Peuples d'Italie. Après avoir refuté ces différens moyens, l'Auteur propoſe ſon ſentiment. Romulus, homme courageux & entreprenant, voulut ſe former un Etat: il ſe mit à la tête des bannis, des banqueroutiers & des mécontens, toujours en grand nombre dans les Républiques & dans les Gouvernemens mixtes. Ces commencemens furent, dit-il, violens, ignobles & même infâmes. Le local fournit d'abord à Romulus & à ſes ſucceſſeurs les moyens de s'agrandir. Rome étoit ſituée au milieu des Toſcans, des Sabins & des Latins, les uns riches magnifiques & déjà corrompus par le luxe, les autres ou pauvres par la nature du ſol, ou ruſtiques & auſtères par leurs propres inſtitutions.

Les premiers Rois de Rome empruntèrent des Toſcans la partie des Arts & des mœurs qui convenoit à leur Etat, & qui pouvoit attirer la ſtupide curioſité des Sabins & des Latins. A l'exemple des Toſcans ils donnerent des jeux & des ſpectacles. Les ornemens de la Magiſtrature, les Cérémonies de la Religion, la magnificence des édifices publics, fruit des leçons des Toſcans, furent des moyens puiſſans pour attirer à Rome un grand nombre d'hommes & de femmes du Pays des Sabins & des Latins où la petiteſſe des Cités & la ſévérité des mœurs rendoient ces fêtes plus rares & plus meſquines. L'eſpoir de faire fortune dans une nouvelle Ville y attira auſſi pluſieurs familles. Tous ces premiers habitans de Rome, accoutumés au brigandage, durent être déteſtés de leurs voiſins; cette haine

Digitized by Google

les familiarisa avec les armes, & les obligea de se tenir constamment sur la défensive.

Les Romains n'eurent dabord à combattre que des Peuples qui étoient divisés & qui n'étoient pas assez puissans pour se soutenir, en conséquence ils firent une infinité de petites conquêtes qui rendirent enfin Rome si puissante qu'elle put se comparer aux plus grands Etats d'alentour. Ses voisins furent obligés de faire société d'armes avec elle. Les Romains toujours mêlés dans ces guerres des Peuples d'Italie, ou volontairement, ou par force, en tirerent deux avantages très-considérables. 1°. La direction des guerres qu'ils faisoient en société leur échut presque toujours, parce que Rome forma une Communauté plus considérable que celle des autres Peuples Latins ou Etniques. La moindre augmentation de territoire qui en résultoit animoit les Grands à d'autres entreprises. 2°. L'affiette de Rome n'étant point propre à la construction d'une Cité grande, forte & régulière, ses habitans sentirent combien il étoit important pour eux de ne point y attendre l'ennemi & d'aller se battre en plaine campagne, & de s'y battre en déterminés, parce que Rome n'étoit pas pour eux un asyle assez puissant; en conséquence ils s'accoutumerent à livrer de grandes batailles, ce qui leur inspira un génie conquerant; l'ambition succéda à cette première nécessité de se défendre. « Ils furent » dans le principe, dit l'Auteur, » guerriers & conquérans par né» cessité. Leur génie belliqueux se » soutint par l'habitude & par la » force des premières impressions; » il en résulta, je ne sçais quelle » vertu mâle & feroce, qui for» ma le caractère national; les vi» ces des particuliers, l'ambition » l'avarice & l'envie tinrent en» suite lieu de vertu, & produisi» rent les mêmes effets, jusqu'à ce » qu'enfin, subissant le sort com» mun à tous les Empires, celui » des Romains s'écroula sous le » poids de sa propre grandeur ».

M. Denina suit les progrès des Romains en Italie, il parle de la guerre des Samnites & de ce qui survint après cette guerre jusqu'à la conquête entière de l'Italie. Toutes ces Nations soumises à la domination des Romains, n'en étoient pas dépendantes au même degré. Les unes se gouvernoient comme auparavant, par leurs propres Loix; les autres suivoient des Loix mixtes, c'est-à-dire qu'elles se conformoient en partie au droit particulier des Romains, & conservoient en même-tems quelques-unes de leurs Loix & Coutumes, mais toutes, & chaque particulier Italien étoit sous la dépendance des Citoyens Romains, dépendance d'autant plus triste que le poids en augmentoit sans cesse. Le Gouvernement de Rome devenant de jour en jour plus populaire, le dernier Plebeïen s'estimoit fort au-dessus du plus illustre Patricien des autres Cités. L'Auteur fait connoître les négociations, les guerres & les révolutions par lesquelles les Peuples

Digitized by Google

d'Italie acquirent le droit de Cité Romaine, & ne formerent plus qu'un ſeul corps national avec les mêmes droits & priviléges. Cette réunion devint funeſte à Rome. La Démocratie ne peut ſubſiſter que parmi des Citoyens médiocrement nombreux. On ſent aiſément quel dut être l'Etat Politique de l'Italie & de l'adminiſtration de Rome, lorſque toutes les Villes & tous les Bourgs devinrent pour ainſi dire membres d'une ſeule Cité, & que pluſieurs millions de perſonnes eurent droit d'aſſiſter à la création des Magiſtrats & à la formation des Loix. On vit naître alors les guerres civiles qui ne furent terminées que par l'établiſſement des Céſars. L'Auteur examine la forme du Gouvernement qu'ils établirent, ſes différentes révolutions avant & après Conſtantin; il fait des réflexions ſur la cauſe de l'invaſion des Barbares & ſur ce qui en réſulta. Il met dans un grand jour l'état de l'Italie vers la fin du quatrième ſiècle, le luxe, la dépravation des mœurs & une infinité d'abus qui affoiblirent & dépeuplerent l'Italie.

Il traite généralement de la fondation des Royaumes d'Italie après la chûte de l'Empire, des Goths, des Lombards, des tentatives des Grecs, mais toujours comme dans ce qui précéde relativement aux mœurs & au Gouvernement, il conduit ſes recherches juſqu'à la décadence des Carlovingiens dont il examine les cauſes. Ainſi M. Denina parcourt juſqu'à cette époque l'Hiſtoire d'Italie, non en ſimple Annaliſte, mais en homme éclairé qui a réfléchi ſur les événemens, qui recherche quelles ſont les cauſes qui les ont produits, & ce qu'ils ont occaſionné eux-mêmes. Toutes ces diſcuſſions réunies forment un Ouvrage intéreſſant, & utile particuliérement à ceux qui veulent connoître à fonds l'Hiſtoire d'Italie.

Digitized by Google

*DICTIONNAIRE D'ARCHITECTURE CIVILE, MILITAIRE & Navale, Antique, Ancienne & Moderne, & de tous les Arts & Métiers qui en dependent; dont tous les termes sont exprimés en François, Latin, Italien, Espagnol, Anglois & Allemand, enrichi de cent une planches de figures en taille douce, pour en faciliter l'intelligence, auquel on a joint une notice des Architectes, Ingénieurs, Peintres, Sculpteurs, Graveurs & autres Artistes les plus célebres dont on rapporte les principaux Ouvrages. Par M. C. F. Roland le Virloys, ci devant Architecte du Roi de Prusse, & depuis de l'Impératrice Reine.* Trois Volumes *in*-4°. A Paris, chez les Libraires associés. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. Le 1 Vol. de 648. Le second de 669, & le 3e de 450 pages.

Il est indispensable de bien connoître les termes d'une Science avant que de l'apprendre ou d'en parler; c'est le but que l'Auteur se propose dans cet Ouvrage qui n'est proprement qu'un Dictionnaire. Celui de Daviler, quoiqu'augmenté dans la derniere Edition, ne renferme pas tous les termes usités dans l'Architecture civile, ni ceux des Arts & Métiers qui en dépendent. Ce qui se trouve dans l'Encyclopédie n'est qu'une copie de l'Ouvrage de Daviler; on y a même conservé les fautes. Le Dictionnaire de Belidor pour l'Architecture Militaire n'est pas plus complet, celui de l'Architecture navale donné par Aubin sous le titre de Dictionnaire de Marine, n'est qu'une traduction médiocre d'un Ouvrage composé en Hollandois, il est rempli des détails sur la construction des vaisseaux, mais les définitions & les explications des termes ont peu de clarté.

Dans le dessein de rendre celui-ci plus utile pour ceux qui veulent lire les Ouvrages des Anciens, & ceux des Peuples voisins de la France, l'Auteur a exprimé chaque terme en Latin, en Italien, en Espagnol, en Anglois & en Allemand, & a joint à la fin du troisième Volume un Vocabulaire particulier, pour chacune de ces Langues; ces différens Vocabulaires occupent 290 pages.

Pour faciliter l'intelligence d'un très-grand nombre de termes dont l'explication pourroit être obscure, on y a joint cent une planches de figures qui parlant aux yeux, font entendre plus clairement, ce qu'on ne pourroit dire qu'en beaucoup de mots. Parmi ces figures sont les plans, élevations, coupes & profils du théâtre de Mets, construit sur les dessins de l'Auteur en 1751, le dessin & les proportions d'un ordre François qu'il a fait exécuter à l'avant-scène de ce Théâtre & la maniere qu'il a employée pour accoupler les colonnes d'ordre Dorique, sans changer les proportions des parties de son entablement. Il



Digitized by Google

y a joint le méchaniſme du pantographe de perſpective, qu'il a imaginé & fait exécuter.

Juſqu'ici ce Dictionnaire ne paroîtra fait que pour expliquer en peu de mots les termes d'Architecture; pour le rendre d'une plus grande utilité, l'Auteur y a inſéré dans le même ordre alphabétique les noms des hommes les plus célébres dans les différens Arts qui ont rapport à l'Architecture, il indique les principaux de leurs Ouvrages avec les chiffres, monogrammes ou les autres marques ſous leſquels ils ont déguiſé leur nom. Ainſi il a fondu dans ſon Dictionnaire l'*Abecedario Pittorico d'Orlandi*, le *Cabinet des Singularités d'Architecture, Peinture, Sculpture & Gravure* de Florent le Comte, le *Dictionnaire des Monogrammes, Chiffres*, &c de M. Chriſt, avec des additions & des augmentations conſidérables.

Sous certains articles des différens matériaux, par exemple, il a indiqué les qualités que ces matériaux doivent avoir pour être bons, ſous ceux des travailleurs, les ruſes des Ouvriers pour cacher leurs mal-façons; il a indiqué les loix & les coutumes qui concernent la conſtruction dont l'ignorance fait naître des procès & occaſionne quelquefois la démolition des Ouvrages; mais il le fait en peu de mots, ſe contentant de renvoyer pour de plus grands détails aux Auteurs qui en ont traité expreſſément.

Comme tous les articles de ce Dictionnaire ſont fort courts, même ceux qui ont rapport à l'Hiſtoire, & que ceux-ci d'ailleurs ne préſentent qu'un précis de ce qui a déjà été dit, il n'eſt pas poſſible d'en donner ici quelques extraits, nous ſerions obligés de copier entiérement l'Ouvrage; nous aimons mieux y renvoyer le Lecteur qui y trouvera raſſemblé avec ordre & préciſion tout ce qui concerne l'Architecture. Cet Ouvrage, comme on aura lieu de s'en convaincre, ne peut-être que très-utile, non ſeulement aux Architectes, mais encore à tous ceux qui par curioſité ou par beſoin déſirent avoir quelques éclairciſſemens relativement aux Arts qui y ſont traités.

## *LETTRE DE M. HOUARD, ADRESSÉE A MESSIEURS les Auteurs du Journal des Sçavans.*

MESSIEURS,

Plusieurs Sçavans ont honoré de leurs Critiques quelques-unes des opinions que j'ai embraſſées dans mon eſſai ſur nos *anciennes Loix ;* les travaux multipliés auxquels mon état m'aſſujetit, ne me laiſſent que quelques heures de loiſir chaque jour, & je les ai employées à faire une collection complette des Traités qui ont été publiés en Angleterre ſur les Coutumes Anglo-Normandes, depuis le XI^e^ juſqu'au XV^e^ ſiècle inclusivement ; j'ai joint aux divers textes qui forment cette Collection, des remarques, qui par la liaiſon que j'ai établie entr'elles & ces textes, donnent à mes opinions tout le développement & la ſolidité dont elles m'ont paru ſuſceptibles.

A ce moyen mon nouvel Ouvrage qui doit paroître inceſſamment répondra aux objections qui m'ont été faites dans la célèbre *Diſſertation ſur l'état des perſonnes en France durant les premiere & deuxième Races de nos Rois*, & dans l'eſquiſſe élégante *des uſages & mœurs des François*, publiée en 1769.

Mais Dom Vincent Bibliothécaire de l'Abbaye de S. Remy de Reims, dans les deux Lettres que vous avez inſérées en vos Journaux de Juin & de Décembre de l'année derniere, ſe ſert pour combattre mon ſentiment ſur l'origine des Juſtices territoriales & publiques des Bénéfices Eccléſiaſtiques & Laïcs, d'un titre qu'il ne m'étoit pas poſſible de prévoir que l'on m'oppoſeroit : par cette raiſon je me trouve donc forcé de faire à cet habile Diplomaticien une réponſe particulière.

Le titre dont il s'agit ſe trouve à la colonne 823 du 2^e^ Volume du Recueil des Capitulaires par Baluſe : ſi l'on en croit Dom Vincent, il eſt de l'an 847 : traduiſons-le. Dans les diſputes de l'eſpèce de celle où l'on juge à-propos de m'engager, il n'eſt rien de ſi eſſentiel que de mettre ſous les yeux du public les actes entiers qui les ont fait naître.

Suivant le Polyptique de S. Remy, deux Envoyés d'Hincmar ſe *préſenterent* (1) par l'ordre de ce Prélat *in Curte Acutiori.*

Un des envoyés étoit Sigloard Archiprêtre de l'Egliſe de Reims, & l'autre Dodilon homme Noble Vaſſal de l'Evêque.

Tous deux s'étant trouvés dans le lieu où ſe tenoit le placité public, *Reſidentes in placito publico* (2), & recherchant tout ce qui

(1) *Venerunt.*

(2) *Reſidere, adeſſe, eſſe, ſont ſynonimes dans les Capitulaires, Bal. Tom. 2. Capitul. ann. 844. art. 4 & 6. col. 23.*

Digitized by Google

pouvoit intéreſſer la Juſtice dûe à l'Egliſe de S. Remy ou à l'Evêque, ils entendirent accuſer pluſieurs hommes qui étoient préſens, d'être Serfs de naiſſance.

Les envoyés d'Hincmar *s'enquirent ſcrupuleuſement de ce fait* (1); ceux qui furent interrogés étoient au nombre de ſix, & ils répondirent, « l'Etat qu'on nous attribue » n'eſt pas le nôtre, nous ſommes » nés Ingénus »; les envoyés d'Hincmar demanderent alors, *s'il y avoit dans l'Audience quelqu'un qui fût en état de rendre témoignage en la cauſe* (2), ſept témoins fort anciens s'avancèrent & atteſtèrent que par la juſtice & la Loi les accuſés devoient être plutôt Serfs qu'Ingénus; les Envoyés s'adreſſèrent de nouveau aux accuſés en les interpellant de déclarer ſi les témoins diſoient vrai, ceux-ci voyant & reconnoiſſant la ſincérité des témoignages, ſe retractèrent à l'inſtant, & par le jugement de huit Echevins, ils ſe réengagèrent aux ſervices qu'ils avoient négligés ou refuſés depuis pluſieurs jours. L'acte eſt paſſé, *in Curte Acutiori III. Id Maij. inplacito publico, anno B. regnante Carolo Rege glorioſo, regente autem Hincmaro ſanctam Sedem Remenſem anno tertio.*

Sigloard en ſignant, atteſte qu'il a aſſiſté, *omnibus his veris indiciis rogatus* ou *Regi jus*. Heronod Chancelier (3) déclare qu'il a rédigé la notice. A la ſuite de ce Certificat ſont les ſignatures de Dodilon, de Leidrad Moine, d'Edroin majeur, de Godefroy avoué, & de dix-neuf autres particuliers dont la qualité n'eſt point indiquée, Heronod ſigne après eux.

C'eſt de cette notice que le docte Bibliothécaire induit que l'Egliſe de S. Remy de Reims avoit une Juriſdiction territoriale & publique dans le 9^e^ ſiècle, voici ſes preuves.

1°. *La Sentence eſt rendue dans une terre dont Hincmarc étoit Seigneur comme Abbé de S. Remy*;

2°. *C'eſt par l'ordre d'Hincmar que s'eſt tenu le placité*;

3°. Il *n'eſt fait mention dans la notice ni du Comte ni de ſes Officiers*; l'*Avoué ne fait dans l'Audience aucune fonction remarquable, ce ſont les Miſſi qui exercent les fonctions de Juges publics.*

4°. Les *Scabini* ne pouvoient être les Echevins du Comte ni du Juge public, puiſque, *ni l'un ni l'autre ne ſont déſignés préſens, ils étoient donc les Echevins d'Hincmarc, & c'eſt en cette qualité qu'ils ont jugé.*

Un Abbé pour les intérêts duquel le placité ſe tenoit, & qui ne pouvoit être Juge, eſt dit *reſidens 4^e^ Form. append. Marc. col. 438.*

(1) *Requiſierunt diligenter eandem rationem.*

(2) *Si aliquis ibi fuiſſet qui ex hac ratione veritatem ſciret.*

*Nota*, le mot *ratio* eſt employé pour déſigner la demande comme la défenſe.

(3) Tout Juge Royal avoit un Officier de ce nom pour ſigner la notice de ſes ſentences. Capitul. 6 ann. 803 art. 2. col. 401.



Digitized by Google

En diſcutant ſéparément chacune de ces aſſertions, je l'avoue, elles ne m'ont point converti.

La notice ne dit point que la Sentence a été rendue dans une terre de l'Abbaye de S. Remy, au contraire en conſultant le Polyptique, il eſt très-vraiſemblable qu'à *AcutiorCurtis* n'étoit point dans la mouvance de ce Monaſtère en 847 (1).

Le Majeur ou Maire de ce Village en vertu d'une coutume ancienne, devoit, il eſt vrai, aux jours de Noël & de Pâques exprimer ſa *vénération* (2) aux *Sénieurs* du Monaſtère par des offrandes de miel, &c; mais tout le monde ſçait que les Majeurs des Manoirs *Majores Villarum* en étoient les Juges ſéculiers; & que par cette raiſon il étoit défendu aux Eccléſiaſtiques de remplir leurs Offices, *de Presbyteris ut Seculares non exerceant curas, nec Judices, nec Majores Villarum fiant;* il n'eſt pas moins certain que les *Sénieurs* des Monaſtères n'étoient pas les Seigneurs des Fiefs poſſédés par les Abbayes, & que ce n'étoit pas en leurs mains que ſe faiſoit l'hommage des Vaſſaux, puiſque leurs fonctions ſe bornoient comme Conſeillers & aſſiſtans de l'Abbé, à maintenir la diſcipline Monaſtique dans l'intérieur de leurs Cloîtres.

(1) *N*a. Que ce manoir auroit pû être dans cette mouvance lors de la rédaction du polyptique; il n'eſt que du milieu du XI^e. ſiècle.

(2) *Venerati.*

Enfin on ne doit pas confondre l'hommage qu'un Vaſſal doit par convention & à cauſe de ſes poſſeſſions avec des obtations qui ne peuvent avoir pour principe que la généroſité ou la bienfaiſance; concluons donc de ce que le Polyptique donne au Maire d'Aigues court le titre de *Major Villæ*, & de ce que ſon offrande n'étoit faite qu'aux principaux d'entre les Religieux de S. Remy, qu'elle n'étoit point féodale; j'ajoute que le Manoir à la tête des familles duquel ce Maire ſe trouvoit placé, étoit libre ou mouvant d'un Seigneur indépendant de l'Abbaye: ſi ces familles euſſent en effet appartenu à l'Egliſe, elles auroient été ſoumiſes au Majeur de cette Egliſe & non à un Maire d'un Manoir particulier, *Majori Villæ Autioris Curtis;* car le Majeur d'un Monaſtère avoit tous les Manoirs qui en dépendoient ſous ſa conduite, & par cette raiſon il n'étoit pas *Major Villæ*, mais *Majordomus*, *Major Monaſterii; Curtis acutior* étoit de l'eſpèce de tous les Manoirs dont Flodoard parle ſous le nom de *Curtis* dans ſon hiſtoire de l'Egliſe de Reims.

Selon cet Hiſtorien, cette Egliſe avoit deux Manſes, *in villâ Baldronis curte*, deux Manſes avec leurs dépendances, & des Serfs *In waldonis curte:* or comme ces droits ne lui donnoient pas la Seigneurie des Villages dont ces cours avoient été démembrées, par la même raiſon auſſi l'Offrande que le Maire d'Aigues-court faiſoit

Digitized by Google

tous les ans aux Senieurs du Monaſtère de S. Remy, ne peut être ſuppoſée Seigneuriale.

Au reſte le nom de placité public donné à l'Audience tenue dans la terre d'Aigues-court, me confirme de plus en plus dans l'opinion que cette terre n'appartenoit point à l'Abbaye en 847.

Les Egliſes avoient alors deux ſortes de placités, les uns privés, & communs à tous les Monaſtères pour la correction domeſtique de leurs Colons ou Serfs ; c'eſt de ceux ci dont Hincmar dit (1) que les Avoués des Egliſes n'y jugent que par les Loix de l'Egliſe *Sunt enim Advocati..... ut deffendant, &c. per leges quæ ſunt Eccleſiæ ;* on les tenoit auſſi ſouvent que la néceſſité de retablir le bon ordre le requeroit. Les autres étoient annuels, tous les Vaſſaux étoient obligés d'y comparoître pour payer les cens qu'ils devoient, & afin que l'on reglât leurs ſervices prédiaux & militaires pour l'avenir. Le placité dont il eſt parlé dans le précepte de Louis le Débonnaire en 823 en faveur de l'Abbaye de Moyſevaux eſt de ce genre ; mais Dom Vincent ne paroît pas avoir fait attention à ce que dans ce Diplôme, ainſi que dans tous ceux où il s'agit de placités publics tenus par les Avoués, ces Avoués étoient Commiſſaires du Roi, *bannum dedimus.... Vice noſtrâ adjutor & defenſor eorum erit* (2) ; qu'en cette qualité au nom du Roi & comme ſes Lieutenans, & non pas au nom des Abbayes ſur leſquelles ils levoient cependant des honoraires conſidérables (3), ils jugeoient toutes les cauſes dont ni les Comtes, ni les *Miſſi Dominici*, tant que leur commiſſion duroit, ne pouvoient plus prendre connoiſſance. C'eſt ce que nous apprenons d'Hincmar dans ſa Lettre à Manigand (4) : il lui expoſe que les *Miſſi* du Roi avoient déjà jugé que l'Egliſe de Reims jouiſſoit légitimement d'une terre ſiſe à Voſge, & il le prie, s'il ne peut engager les nouveaux uſurpateurs de ce fond à en abandonner de bon gré la propriété à cette Egliſe, de le ſéqueſtrer en ſa main juſqu'à ce qu'il ſe rende lui-même ſur les lieux avec Luitbert Archevêque de Mayence, pour faire décider l'affaire ſuivant la Loi par l'Avoué de ladite Egliſe.

Certainement un Avoué dépendant d'une Egliſe n'auroit pas pû être le Juge d'un différend qu'elle auroit eu avec une autre Egliſe ; il n'auroit pas été moins révoltant qu'un Officier ſubalterne eût été choiſi pour une cauſe déjà terminée par les *Miſſi Dominici*, puiſque les Comtes mêmes n'avoient pas ce

(1) *Thomaſſ. Diſcipl. Eccleſ. part. 3. l. 2. ch. 55.*

(2) *Thomaſſ. ut ſupr.*

(3) *Annal. Benid. ann. 644.* 1er Volume.

(4) *Flodoard hiſt. Eccleſ. Rem. chap. 26. p. 287.*

Digitized by Google

pouvoir, & ce n'eſt pas d'ailleurs par les Loix ſéculières que l'Avoué domeſtique d'une Egliſe, ſe feroit décider, puiſque, comme je l'ai prouvé plus haut, les Loix Canoniques faiſoient l'unique régle des déciſions de ces ſortes de Juges, le bon ſens néceſſite donc de regarder l'Avoué dont Hincmar parle à Manigaud, comme le Délégué du Souverain, & non comme le Juge territorial & privé de l'Abbaye de S. Remy.

Après cela, il n'eſt pas ſurprenant que les placités de ces ſortes d'Avoués qui étoient choiſis entre les Seigneurs les plus puiſſans du Canton, ayent porté le nom de *Placités publics*; ce nom étoit ſpécialement affecté aux Juriſdictions Royales; le conteſter, ce ſeroit contredire les autorités les plus reſpectables. Wulfare avant d'occuper le Siège de l'Evêché de Reims prenoit ſéance comme envoyé du Roi, *ab Imperatore miſſus Dominicus*, avec les Comtes dans les Placités publics de toute la Champagne *in mallis publicis* (1). Ce fut dans ces Placités qu'il fit reſtituer, n'étant point encore ſacré, des Métairies, des Eſclaves, des Colons à l'Egliſe de Reims, qui les avoit fait reclamer par ſes Avoués en vertu des Loix Civiles, *res quasdam, mancipia nonnulla vel colonos reimpetraſſe ac legibus per Eccleſiæ Advocatos vindicaſſe reperitur.*

(1) *Flodoard. hiſt. Eccl. Rem. ch. 18 & 19.*

Ebon ſucceſſeur de Wafare, fit condamner aux termes des mêmes Loix, des Serfs à rentrer dans les Domaines de ſon Egliſe, ſoit en les pourſuivant eux-mêmes devant les Juges publics *apud judices publicos*, ſoit en faiſant faire cette pourſuite par l'Avoué ou le Vidame de Saint Remy.

Hincmar dans ſa vingt-neuviéme Lettre à Charles-le-Chauve, ſe plaint de ce que l'Evêque de Laon a été aſſigné devant des Juges Laïcs, & il ſoutient que les Evêques ne doivent point y comparoître: *Nequis audeat apud judices publicos Epiſcopum appellare.* Il ajoute qu'à la différence de ces Magiſtrats, ceux que le Roi doit nommer pour juger les cauſes Epiſcopales, doivent rendre leurs jugemens en un lieu particulier, & non dans les Placités Publics: *Judicent non in publico judicii loco, ſed in privato* (2).

Les Capitulaires ſont encore plus précis ſur le ſens de ces expreſſions; *Placitum publicum*, *mallum publicum*: elles caractériſent tellement le Siège des Juriſdictions Séculières, que le titre 48 de la Loi Salique préſente comme identiques la dénomination de Placité public & celle d'Audience du Juge Royal; *In mallo publico*, *hoc eſt*, *ante tunginum*: Enfin

(2) *Opuſc. Hincmar. Tom. 2. & in fragment. Epiſt. I. ad Carol. calvum, Flodoard. hiſtor. L. 2. ch. 19.*
*Greg. Turon. L. 4. ch. 38.*

Digitized by Google

Charlemagne en interdiſant aux Moines de fréquenter les Tribunaux des Juges Laïcs ſe contente de dire *nullus Monachus foris Monaſterii placita Judiciaria teneat, nec per mallos & publica placita pergat:* l'Empereur, on le voit, oppoſé ici aux Juſtices privées & Canoniques des Monaſtères, les plaids des Officiers Royaux ; & pour déſigner ces plaids, il ne leur donne point d'autres noms que ceux de Placités publics (1). Dom Vincent paroît donc avoir mal conclu de ce que la Notice de 847 parle d'un Placité public, que ce Placité étoit un Placité Seigneurial & territorial ; paſſons à l'objection que ce ſçavant fonde ſur l'*ordre* donné par Hincmar pour tenir le Placité d'*Aigues-court*.

Hincmar étoit *Miſſus Regis* (2) ; il le mande à Luitard en lui enjoignant de protéger les hommes de l'Egliſe de Reims. « Si vous » exigez, dit-il à ce Comte, » quelque redevance contraire aux » Loix, je vous excommunierai, » comme Evêque : *per Epiſcopalem autoritatem*, & en vertu de » ma Commiſſion émanée du Roi, » je vous pourſuivrai par toutes » voyes de droit : *Per Miſſaticum » Regis quod rectum fuerit juſtine- » bit* ; il fait les mêmes menaces aux Comtes Goiran & Amalbert. Tous les *Miſſi Dominici* avoient le droit de préſider au nom du Souverain dans les plaids Civils de toute la contrée ſoumiſe à leur inſpection, de réformer les Sentences des Juges Royaux, de les punir de leurs malverſations, de les deſtituer, d'en faire élire d'autres, de viſiter les Monaſtères, d'incarcérer & de fuſtiger les Eccléſiaſtiques coupables de crimes, &c, &c (3). Or, ce qu'ils pouvoient par eux-mêmes, ils le pouvoient auſſi par leurs Envoyés (4). D'après cette ſeule réflexion, il eſt très-naturel de croire que Sigloard a tenu le Placité de 847 au nom de ſon Prélat, & qu'il y a exercé l'Office d'Envoyé de ce Commiſſaire du Roi ; & effectivement tout concourt à nous perſuader que c'eſt ſous ce point de vue qu'il faut conſidérer le rôle que Sigloard a fait dans ce Pa cité.

1°. Dans le Polyptique, ſelon Dom Vincent, on lit au lieu de *rogatus ; Regi jus.* Cette abbréviation de *Regis juſſu* eſt une premiere preuve qu'Hincmar n'avoit pas donné ſes ordres comme Abbé, mais en vertu de la Commiſſion Royale dont il étoit décoré.

2°. Ce ſont des Echevins qui jugent en préſence de Sigloard ; ſi ces Echevins euſſent été ceux de l'Egliſe de Reims, ils auroient été les Conſeillers de l'Avoué ou du Vidame ou du Prevôt de l'Abbaye, & ces Officiers, domeſtiques du

(1) *Vid. præcept. pro trutmano Comite anno 789. col, 250. Bal. Tom. 1.*

(2) *Flod. hiſt. L. 3. ch, 28.*

(3) Conc. de Soiſſons en 853. Thomaſſ. Diſcipl. Eccléſiaſt. p. 2. l. 3. col. 1928. ch. 108.

(4) Flodoard L. 33, ch. 28. & 26.

Digitized by Google

Monaſtère, comme les Echevins leur étant ſupérieurs (1) auroient néceſſairement fait les réquiſitions & informations, & prononcé la Sentence, au lieu que ce ſont les Echevins ſeuls qui jugent à Aigues-court & l'Avoué préſent n'influe en aucune manière ſur le jugement ; ces Echevins étoient donc les Echevins de la Juriſdiction Royale (2).

3°. C'eſt Sigloard & Dodilo qui s'informent de ce qui intéreſſe l'Egliſe de S. Remy *inveſtigantes juſtitiam* ; cette expreſſion rappelle tout d'un coup celle du Chapitre 269 du L. 6. des Capitulaires Collect. d'Anſégiſe, *ut Juſtitiæ Regales pleniter inquiſitæ fiant*, & ces autres *inveſtigare*, *inquirere*, *requirere*, *ſcrutari* qui ſont indifféremment employés dans les Capitulaires de l'an 845. titre 3. ch. 3. col. 15 & 16. Baluſ. Tom. 2. dans celui de 853. art. 2 & 5. Col. 54. *Ib.* tant pour ſignifier la recherche que les Commiſſaires du Roi étoient obligés de faire de tout ce qui préjudicioit au repos public, ou au fiſc, que pour indiquer les ſoins que les envoyés des particuliers devoient prendre pour approfondir l'objet ſpécial de leur miniſtère.

Or rechercher la juſtice de quelqu'un, ou ce qui lui appartenoit, ce n'étoit pas être Juge de ſa cauſe; les ſimples envoyés d'un Evêque ou d'un Abbé pouvoient réclamer, mais ils ne pouvoient pas s'accorder à eux-mêmes ce qu'ils réclamoient. *Jubemus*, dit Charles-le-Chauve à l'égard de l'Egliſe de Reims ; *ut quiſquis noſtrorum ex Remorum Eccleſiæ rebus ſive Epiſcopatus..... Hincmari..... aliquid habere dignoſcitur..... nonam & decimam in miſſorum noſtrorum præſentiâ miſſo Eccleſiæ ſancti Remigii Remorum, ſive Hincmari venerabilis Epiſcopi, revadiet* (3).

Sigloard ou Dodilo n'étoient donc pas dans le Placité de 847 envoyés d'Hincmar comme Abbé de Saint Remy, puiſque ce ne ſont pas eux qui réclament, qui accuſent *audierunt ſonum* (4) ; & qu'au contraire ils font les informations, prennent les interrogatoires, toutes fonctions qui appartenoient excluſivement aux Juges Chefs-Laïcs, tels que les Comtes & les Commiſſaires du Roi.

4°. Il eſt inoui que dans aucun Placité Seigneurial, depuis qu'il en exiſte, ceux qui y ont préſidé ayent jamais pris le titre de *Miſſi*.

5°. Et enfin ſi Hincmar avoit

(1) Ducange *verbo Slabini.*

(2) Ces Echevins de Juriſdictions Royales étoient les Echevins propres de ceux qu'ils jugeoient, parce que ſuivant les Capitulaires ils devoient être Propriétaires dans le lieu où ils rendoient la Juſtice. eſt en ce ſens que le Diplôme de 797. cité par Dom Vincent, dit qu'Aſlarius fut condamné par les Echevins.

(3) *Flod. hiſt. L. 3. c. 4.*

(4) *Sirmondi notæ ad titul. 14. Capitul. Car. Calv. N° 5. col. 65. apud Baluſ. & col. 761. Ib. Tom. 2.*

comme

comme Abbé ou comme Evêque une Juriſdiction privée & féodale, pourquoi ce Prélat qui a eu l'attention, ainſi que Flodoard le remarque, de donner des régles de conduite à tous ſes Officiers même; *Plebeis perſonis Villarum Miniſterialibus*, auroit-il négligé de propoſer aux Echevins celles auxquelles ils auroient dû ſe conformer? Pourquoi dans tous ſes écrits ne s'attribue-t-il que deux Juriſdictions, l'une Canonique qui ne concernoit que les Réguliers, *ſub regulâ poſiti* (1); & l'autre Séculière qu'il n'exerçoit qu'en vertu de la commiſſion amovible du Roi.

Pourquoi ce Prélat convient-il que lors même qu'il s'élève quelque conteſtation entre quelques Membres de ſon Clergé *quoslibet de clero*: Si elle ne peut être terminée entr'eux, l'Avoué de l'Evêque doit les conduire au Comte & au Juge, afin qu'ils rendent une Sentence conforme aux Loix publiques (2)? Eſt-ce que ſon Clergé auroit été moins privilégié que ſes Vaſſaux Laïcs? Pourquoi en un mot voyons nous en 884 dans la notice d'un jugement rendu en faveur de l'Egliſe de Gironne Stémire qui étoit comme Sigloard, Archiprêtre & Mandataire de ſon Evêque, comme Evêque, *Archipresbyter & Mandatarius prædicto Epiſcopo*, comparoître devant le Comte, le Vicomte & les autres Juges Séculiers, *in eorum præſentiâ veniens*, dénoncer le coupable, plaider la cauſe du Prélat, & ne point interroger les témoins (3)? Si ce n'eſt parce que ſon Evêque à la différence d'Hincmar, n'étoit pas Commiſſaire du Roi, & que dans le 9e ſiècle *la Juſtice* n'étoit pas *un droit inhérent aux Bénéficiers des Egliſes*, comme l'ont prétendu M. de Monteſquieu & les autres Sçavants cités par Dom Vincent.

Ces Obſervations, Meſſieurs, me paroiſſent décider nettement que le Placité de 847 n'a pu être qu'un Placité Royal, qu'il a été tenu par les Envoyés d'Hincmar en ſa qualité, non d'Evêque ni d'Abbé, mais de Commiſſaire du Roi.

J'ai l'honneur d'être avec les ſentimens du reſpect & de la reconnoiſſance les plus ſincères,

MESSIEURS,

Votre très-humble, & très-obéiſſant, &c. HOUARD.
Avocat en Parlement, Correſpondant de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

*De Dièpe, ce* 10 *Févr.* 1771.

(1) *Hincmar Epiſt. 2. Odoacri invaſoris excommunic. Flodoard. hiſt c. 26. admonit. in fin Et. Flodoard.*

(2) Le 39e Capitul. de la Loi des Lombards, ann. 801. Balus. Le Concile de Merida Canon 15. Le 4e Concile d'Orléans Can. 20; le Capitul. de Louis le Débonnaire en 822. N° 34. L. 29. Annal. Benéd. diſent la même choſe.

(3) *Capitul. Collect. Baluſ. Tom. 2. Append. col.* 1511.



Digitized by Google

## *A MESSIEURS LES AUTEURS DU JOURNAL DES SÇAVANS.*

*Remarques ſur cette expreſſion ſingulière attribuée à S. Jean Chryſoſtome : PENTECOSTE METROPOLIS FESTORUM. Homil. 2. de Sancta Pentec. N. 1. Edit. Bened. Tom. II. pag. 469.*

PERMETTEZ MOI, Meſſieurs, de dépoſer dans votre Journal, une conjecture que je propoſe à l'examen des Sçavans ſur un texte qui me paroît fort ſuſpect d'altération dans la ſeconde Homélie de S. Chryſoſtome ſur la Fête de la Pentecôte. On attribue à ce Saint Docteur d'avoir dit que cette Fête eſt *la Métropole des Fêtes*. J'ai peine à croire qu'il ait uſé d'une pareille métaphore. Pour m'en aſſûrer, j'ai conſulté l'Edition de Dom Bernard de Montfaucon : & j'ai été fort étonné de voir que cette expreſſion ſingulière lui a paru ſi certaine, & apparemment ſi digne de remarque, qu'il l'a miſe non-ſeulement dans le Texte Grec, & dans ſa Verſion Latine, mais juſques ſur la marge par apoſtille, & enfin dans la Table des matières, où l'on déſireroit de trouver bien d'autres points plus importans que celui-là, ſous la Lettre P. on trouve, dans la Table du Tome II. *Pentecoſte Metropolis Feſtorum.* 469.

Je vous avoue que malgré ces quatre répétitions je ne puis me perſuader que telle ſoit la vraie leçon du texte. J'ai tenté d'aller à la découverte, & de chercher dans la penſée même du Saint Docteur quelle a pu être ſon expreſſion. Je crois l'appercevoir : & c'eſt l'objet de la conjecture que j'ai l'honneur de vous propoſer.

Je ne puis me diſpenſer de rapporter ici les trois phraſes relatives à cet objet ; parce que le parallèle de ces trois phraſes eſt eſſentiel pour découvrir l'origine de la méprise. On lit donc, ſelon l'Edition & la Verſion des Bénédictins : *Hodie tandem ad ipſum culmen bononorum proveĉi ſumus*, ἐπαντάσαμεν, *ad ipſam Metropolim feſtorum evaſimus*, εἰς αὐτὴν τὴν μητρόπολιν ἐφθάσαμεν τῶν ἑορτῶν, *ad fructum ipſum Dominicæ promiſſionis pervenimus*, παρεγενήμεθα. Je vous prie, Meſſieurs d'obſerver que le Saint Evêque prend ſoin d'employer des verbes compoſés dans la première & dans la troiſième phraſe : auroit-il mis entre les deux un petit verbe ſimple ? ἐπαντάσαμεν..... ἐφθάσαμεν..... παρεγενήμεθα. Je ſoupçonne donc que le ſecond de ces trois verbes étoit compoſé comme le deux autres ; & que comme autrefois on ne ſéparoit point les mots dans les Manuſcrits, lorſqu'on eſt venu à les ſéparer, les Copiſtes ont mal coupé celui-ci : je conjecture qu'au lieu de πολιν mal-adroitement joint au mot précédent, on a dû lire παλιν, qui appartenoit au mot ſuivant : je penſe que Saint Chriſoſtome avoit dit : εἰς αὐτὴν τὴν μητέρα παλινεφθάσαμεν τῶν ἑορτῶν, *in ipſam matrem feſtorum regreſſi ſumus.*

Vous ſçavez, Meſſieurs, que

Digitized by Google

les Grecs avoient pluſieurs mots ainſi compoſés de la particule πάλιν, *rursùs*, qui répondoit à la particule *re* des Latins : & quand même on ne trouveroit point d'exemple de celui ci, il me ſemble qu'il ſeroit du moins mieux aſſorti à la phraſe du Saint Evêque, que le mot μετρίπαλιν.

Je laiſſe à ceux qui ont des Manuſcrits d'examiner s'il y a eu en effet quelques Variantes ſur ce texte : mais je vous avoue que je crois que le ſens d'un texte vaut au moins autant que des Manuſcrits qui peuvent être eux-mêmes fautifs.

J'ai l'honneur d'être reſpectueuſement,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très obéiſſant ſerviteur,
RONDET.

*Du 30 Janvier 1771.*

## *EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorency pendant le mois d'Avril 1771.*

LA température de ce mois a été on ne peut pas plus contraire aux productions de la terre, il a toujours fait froid, & la ſéchereſſe a été opiniâtre, il a gélé les 1, 2, 11, 16, 17 & 20, & les gelées blanches ont été très-fréquentes dans la Vallée. Les bleds ſouffroient un peu, on déſeſpéroit preſque des Mars & des foins. Les arbres étoient fort retardés. Les hirondelles parurent le 3, elles diſparurent juſqu'au 11, & diſparurent encore une ſeconde fois juſqu'au 25. J'entendis le Roſſignol le 14, le Loriot le 8, & le Coucou le 24; on entendit croacer les grenouilles pour la premiere fois le 22. La premiere chauve-ſouris parut le 4 Avril. La vigne & les avoines étoient gélées dans pluſieurs endroits.

Le vent dominant a été le Nord-Eſt. Je remarquai le 27 trois vents qui ſouffloient à la fois à 2$^{h}$ du ſoir, le Nord, le Sud, & l'Eſt. *Plus grand degré de froid* 2 $\frac{1}{4}$ d. de condenſation le 16 à 5$^{h}$ du matin le vent étant Nord Eſt avec giboulée, grêle, & neige. *Plus grand degré de chaleur* 16 d. de dilatation le 22 à 2$^{h}$ du ſoir le vent étant Oueſt, & le Ciel beau avec nuages. *Plus grande élevation du Mercure* 27 pouces 11 lignes le 27 à 10$^{h}$ du matin le vent étant Nord, & le Ciel beau. *Moindre élévation* 27 pouces 3 $\frac{1}{2}$ lignes le 30 à 2$^{h}$ du ſoir le vent étant Oueſt & le Ciel beau avec nuages. La *différence* de ces deux élévations extrêmes eſt de 7 $\frac{1}{2}$ lignes. *Somme des élevations du Mercure* pendant ce mois $\frac{817}{30}$ p. = 27 p. 6 $\frac{7}{30}$ lignes, *élevation moyenne* du Mercure qui a beaucoup varié le 17, le 25, le 28, & le 29.

Il eſt tombé de la pluie en très-petite quantité les 23, 24, 25, 29



Digitized by Google

& 30, & de la neige les 15, 16, 17, 18 & 19. La neige a fourni $3\frac{1}{2}$ lignes d'eau, ce qui équivaut à $19\frac{1}{2}$ lignes de neige; la pluie n'en a fourni que $1\frac{1}{4}$ lignes; *total de l'eau tombée* $4\frac{1}{2}$ lig. La moitié du mois s'eſt paſſée ſans qu'il tombât une goutte d'eau, l'*évaporation* a été de 2 pouces.

La déclinaiſon de l'aiguille aimantée qui avoit toujours été de 20 degrés depuis le commencement de l'année varia pendant ce mois : le 14. 19 degrés, 50 m Le 16, 19 degrés 45'. Le 18, 20 degrés 11' où elle reſta fixe juſqu'à la fin du mois.

Il y a eu pendant ce mois une grande quantité de fluxions de poitrine, occaſionnées ſans doute par la grande ſéchereſſe, il en eſt mort quelques perſonnes ; nous avons enterré juſqu'à huit grands corps dans l'eſpace de dix jours ; tous à la vérité ne ſont pas morts de fluxions de poitrine, il y avoit parmi ces morts des malades âgés & qui languiſſoient depuis long-tems, mais je crois cette température très-pernicieuſe aux malades en général.

Le cinq il y eut une petite aurore boréale tranquille, & le 15 il y eut une autre petite aurore boréale informe. La lumière zodiacale parut les 2, 3, 4, 6, & 7. On m'a dit que le 27 vers midi on avoit vu à Paris un parhélie, je ne m'en ſuis pas apperçu ici.

*DICTIONNAIRE PORTATIF DE CHIRURGIE, ou Tome 3^e^ du Dictionnaire de Santé, contenant toutes les connoiſſances, tant théoriques que pratiques de la Chirurgie, & le détail & les uſages des meilleurs inſtrumens, avec la figure des plus uſités ; le Manuel des opérations Chirurgicales, à l'uſage non ſeulement des Etudians en Chirurgie, mais même des perſonnes charitables de Province qui voudront être utiles aux Pauvres ; le tout traité d'après les préceptes des plus grands Maîtres, & les Ouvrages Modernes les plus eſtimés. Par M. Sue le jeune, Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire de l'Hôtel-de Ville, Profeſſeur en Anatomie & en Chirurgie à l'Ecole Pratique, &c.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. 1 Vol. *in* 8°. format d'Hollande de 740 pages.

Il a paru dans ces derniers tems un ſi grand nombre de mauvais Ouvrages en forme de Dictionnaire, que ce titre ſeul eſt preſque un préjugé contre un Livre. L'utilité & la commodité dont peuvent être ces ſortes de Livres, lorſqu'ils ſont bienfaits, le débit aſſez grand & preſque ſûr de ceux même qui ne ſont que médiocres, ſont ſans doute les vraies raiſons qui les ont ſi fort multipliés ; nous en avons préſentement ſur preſque tous les objets des connoiſſances humaines;

Digitized by Google

il n'y a preſque plus d'Arts, de Sciences, de parties même de la Littérature qui n'ayent leur Dictionnaire ; & comme tout ce qui prend de la vogue, tout ce qui devient mode, dégénère néceſſairement en abus, on a, il faut en convenir, beaucoup abuſé des Dictionnaires. Des Libraires avides en ont fait fabriquer un grand nombre à la hâte par des Auteurs mercenaires, qui ſans connoître l'objet ſur lequel ils travailloient, ſe ſont preſſés de remplir leur tâche, en copiant ç'a & là, ſans choix, ſans diſcernement, & formant du tout de mauvaiſes compilations alphabétiques qu'on a livrées au Public ſous le nom de Dictionnaires. Il n'eſt pas étonnant que de pareils Ouvrages ayent diſcrédité ce genre, ſur-tout aux yeux des gens éclairés & ſçavans, ils ſont en effet l'opprobre de la Littérature, & le plus grand abus qu'on puiſſe faire de la preſſe. Mais s'en ſuit-il de-là que ce genre d'ouvrages ſoit mauvais eſſentiellement & par lui-même ? point du tout. La preuve du contraire, c'eſt que nous avons pluſieurs Dictionnaires qui ſont regardés comme d'excellens Livres, même par les gens les plus éclairés & les plus ſçavans : il en eſt de ces Livres, comme de tous les autres, ceux qui ſont faits avec précipitation & négligence par des Auteurs qui n'entendent point la matière, ſont néceſſairement mauvais. Ceux au contraire qui ſont travaillés avec tout le ſoin convenable par des Auteurs pleins de leur objet, ne peuvent être que bons ; cette régle eſt générale pour tous les Livres imaginables, & par conſéquent pour les Dictionnaires comme pour les autres. Ces derniers ont même des avantages d'utilité & de commodité qui leur ſont particuliers.

C'eſt dans la claſſe de ceux-ci que nous croyons pouvoir ranger le Dictionnaire de Chirurgie de M. Sue, il ne ſeroit point raiſonnable d'exiger qu'un Ouvrage qui doit contenir en abrégé les principes fondamentaux d'une ſcience ou d'un art cultivés depuis long-tems, & ſur leſquels on a beaucoup écrit, fût entiérement neuf & original. Le principal mérite d'un Livre comme celui-ci, eſt que chaque article ſoit d'une étendue proportionnée à l'importance de ſon objet ; que le ſtyle en ſoit clair & propre à l'Auteur ; qu'il y ait une correſpondance bien entendue entre tous les articles, malgré le déſordre qu'entraîne néceſſairement l'arrangement alphabétique, enſorte qu'on y voie par-tout regner les mêmes principes, & qu'on y ſente un accord général ; que tout ſoit lié par des renvois placés à-propos ; que l'Auteur ait connoiſſance des bons Livres, tant anciens que modernes, qui ont été faits ſur les objets de ſon Dictionnaire, & qu'il les cite, afin que ceux qui veulent approfondir davantage la matière, puiſſent y avoir recours ; qu'enfin ſur les points douteux & importans, il rapporte les ſentimens des meilleurs Auteurs, qu'il les

Digitized by Google

diſcute, qu'il ſe décide en cas qu'il ait un avis particulier, ou qu'il laiſſe la choſe douteuſe s'il ne voit point de raiſons ſuffiſantes pour la décider. Tels ſont les caractères que doit avoir un bon Dictionnaire de ſcience ou d'art, & il nous paroît qu'on les trouvera dans celui de M. Sue. Nous ne nous engagerons pas à en donner un extrait, parce qu'en général ces ſortes d'Ouvrages n'en ſont point ſuſceptibles.

*MÉMOIRE SUR LES ARGILLES OU RECHERCHES & Expériences Chymiques & Phyſiques ſur la nature des terres les plus propres à l'Agriculture, & ſur les moyens de fertiliſer celles qui ſont ſtériles. Par M. Baumé Mᵉ Apothicaire de Paris, & Démonſtrateur en Chymie.* A Paris, chez P. F. Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. 1770. Brochure de 87 pages. Prix 1 liv. 4 ſols broché.

L'espéce de terre qu'on nomme argille ou glaiſe, eſt une des plus communes, & peut être des moins connues d'entre celles dont eſt compoſée la ſurface du globe terreſtre que nous cultivons, & dont nous tirons les ſoutiens de notre vie. Pour n'expoſer qu'en deux mots l'extrême utilité de cette terre, il ſuffit d'avancer une propoſition très-vraie, c'eſt que ſans elle, nous n'aurions ni ruiſſeaux, ni fontaines, ni rivières, ni arbres, ni plantes, ni par conſéquent aucune eſpèce d'animaux terreſtres. Toute la ſurface du globe ne ſeroit couverte d'un côté que de mers vaſtes & profondes, & de l'autre n'offriroit que des terreins arides, des ſables, des roches inhabitées & inhabitables; on en connoît de ſemblables dans quelques régions malheureuſes où l'argille manque abſolument. Mais une choſe remarquable, c'eſt que cette terre ſi néceſſaire à la végétation, eſt elle-même abſolument ſtérile, lorſqu'elle eſt ſeule; il faut néceſſairement qu'elle ſoit mêlée avec des ſables & d'autres terres maigres pour nourrir les végétaux; enſorte que ſi toute la terre n'étoit couverte que d'argille pure, elle ſeroit à-peu-près auſſi ſtérile & auſſi déſerte que s'il n'y en avoit point du tout. Ce ſont ſans doute ces conſidérations qui ont engagé l'Académie de Bordeaux à propoſer pour le ſujet de ſon prix en 1767, *de déterminer quels ſont les principes qui conſtituent l'argille; les changemens naturels qu'elle éprouve; & quels ſeroient les moyens de la fertiliſer.* Et c'eſt pour concourir à ce prix, que M. Baumé a fait le Mémoire dont nous nous occupons.

La queſtion propoſée ayant trois membres, ou plutôt renfermant trois queſtions, M. Baumé a partagé ſon Mémoire en trois parties qui répondent à chacune d'elles.

Digitized by Google

Il examine dans la premiere quels ſont les principes de l'argille, & l'on ſent bien que ce ſujet traité par un ſi habile Chymiſte, doit offrir une grande quantité de choſes des plus intéreſſantes.

Après avoir expoſé les propriétés générales de l'argille, & fait l'énumération des principales eſpèces de terre, qui eſt ſuſceptible d'une quantité infinie de variétés, M. Baumé expoſe ſon ſentiment particulier ſur ſa nature eſſentielle. La terre argilleuſe, eſt ſuivant, lui la même que celle dont ſont formés les ſables & les cailloux, c'eſt celle que les Chymiſtes appellent *terre vitrifiable*, mais portée par la nature à un degré d'attenuation & de diviſion dont aucune opération de l'art ne peut approcher. Cette terre argilleuſe, abſolument ſemblable à celle qui ſert de baſe à l'alun, n'eſt cependant point la véritable argille, telle que la nature nous la préſente par-tout. M. Baumé admet dans toutes les argilles naturelles une quantité plus ou moins grande d'acide vitriolique, & en cela il eſt d'accord avec la plûpart des Chymiſtes qui ont reconnu depuis long tems la préſence de cet acide dans ces terres. Comme les argilles ne donnent cependant point d'indice de la préſence d'aucun acide libre, il s'enſuit que l'acide vitriolique que les Chymiſtes y ont admis, ne peut y être que dans l'état de combinaiſon, & c'eſt auſſi ce que perſe M. Baumé. Mais il donne à ce dernier objet une attention beaucoup plus particulière qu'on ne l'a fait juſqu'à préſent; cela joint à beaucoup de belles expériences tendantes à prouver cette propoſition, en fait en quelque ſorte un ſentiment nouveau & propre à l'Auteur. Les argilles naturelles ne ſont donc point une matière purement terreuſe, mais plutôt un ſel vitriolique à baſe terreuſe, une eſpece de ſélénite à baſe de terre vitrifiable.

M. B. ne regarde comme de véritables argilles que celles qui ont ce caractère ſalin, & nomme ſimplement terre argilleuſe leur partie terreuſe, après qu'elle a été entièrement ſéparée d'avec l'acide vitriolique, comme l'eſt par exemple la terre de l'alun précipitée par l'alkali fixe & parfaitement lavée.

Cette combinaiſon de l'acide vitriolique avec la terre argilleuſe, préſente des phénomènes qui lui ſont particuliers; elle a ſur-tout cela remarquable qu'elle peut être dans toutes ſortes de proportions d'acide & de terre, depuis l'alun que M. Beaumé a découvert être avec excès d'acide, juſqu'à l'argille proprement dite, dans laquelle l'acide eſt ſurchargé de terre argilleuſe; auſſi l'alun peut-il ſuivant les expériences de M. Baumé, achever d'être ſaturé de ſa propre terre, & devenir ſemblable à de l'argille. Cet habile Chymiſte convient cependant que cette combinaiſon diffère par pluſieurs propriétés, de l'argille naturelle, mais il attribue ces différences à ce qu'il eſt impoſſible à l'art d'imiter parfaitement la nature. D'un autre côté on ſçavoit

Digitized by Google

déjà par les expériences de M. Margraff & d'autres, bien vérifiées & étendues par M. Baumé, que les argilles traitées avec l'acide vitriolique forment de l'alun. Il réſulte donc de cette théorie que l'alun n'eſt que de l'argile avec excès d'acide, & l'argille de l'alun ſurchargé de terre.

Cet acide vitriolique combiné dans les argilles eſt, ſuivant M. Baumé, la cauſe de pluſieurs de leurs propriétés ; il contribue beaucoup au liant & à la ductilité de ces terres ; l'Auteur le regarde auſſi comme un principe de fuſibilité auquel les argilles doivent en partie l'endurciſſement qu'elles prennent par l'action du grand feu, & qui avec le caractère ſalin-alkalin que les terres calcaires acquerrent par la calcination, & un principe inflammable contenu dans les terres vitrifiables, facilite la fuſion réciproque de ces ſubſtances les unes par les autres.

Les propoſitions principales de cette théorie ne ſont point avancées gratuitement ; elles ſont appuyées comme nous l'avons dit, ſur un grand nombre de fort belles expériences. La préſence de l'acide vitriolique dans les argilles eſt prouvée par le foie de ſoufre que M. Baumé a obtenu de la fonte d'un mêlange d'une once d'argille, avec huit onces de ſel alkali & une demi-once de charbon en poudre. Par la propriété qu'ont les argilles de chaſſer les acides du nitre & du ſel commun, & par le tartre vitriolé & le ſel de glauber qu'il a obtenus du caput mortuum, ou réſidu fixe qui reſte après ces décompoſitions.

L'adhérence de l'acide vitriolique aux terres argilleuſes eſt très-grande ; la violence du feu le plus fort ne ſuffit pas pour la ſurmonter. M. Baumé s'eſt aſſuré par l'expérience, que des argilles cuites à un feu très-ardent, comme nos poteries de grais & même la porcelaine des Indes, ont encore la propriété de décompoſer le nitre & le ſel commun ; l'eau même eſt très-adhérente à cette eſpèce de terre. M. Baumé a fait ſur cela des expériences analogues à celles par leſquelles M. du Hamel s'eſt convaincu de la ténacité de l'eau dans la chaux, & les réſultats ont été à-peu-près les mêmes pour l'argille. Enfin il prouve le caractère ſalin ſéléniteux de cette terre par ſa diſſolution dans l'eau pure, & l'identité de la terre argilleuſe avec la vitrifiable, par l'alun qu'il a formé en combinant l'acide vitriolique avec la terre ſéparée de la liqueur des cailloux. Nous omettons à regret pluſieurs autres expériences & obſervations intéreſſantes de cette premiere partie du Mémoire, pour dire un mot des deux dernières.

Il s'agit dans la ſeconde des changemens naturels que les argilles éprouvent ; l'Auteur entend parler ici ſeulement des altérations que la nature opère d'une manière inſenſible ſur les argilles qui reſtent en place, & non de celles qu'elle occaſionne aux argilles qu'elle tranſporte par le moyen des eaux, des vents,

Digitized by Google

vents, ou qui ſont expoſées au feu des volcans, &c. Or, ſuivant M. Baumé, les changemens de la première eſpèce ſe réduiſent 1°. à une très-légère altération qui les dénature un peu, ſans preſque changer leur forme, 2°. à une altération plus conſidérable qui dénature ces terres; leur acide vitriolique ſe combine alors inſenſiblement avec le principe inflammable, qu'elles contiennent naturellement ou qui peut s'y joindre accidentellement, & forme du ſoufre; leur propre terre s'unit auſſi inſenſiblement, avec ce même principe, & produit des matières métalliques; & la portion de cette même terre qui demeure libre prend les caractères d'amianthe, de mica, dans leſquels M. Baumé dit s'être aſſuré par l'expérience, qu'il n'y a point d'acide vitriolique. Il eſt ordinaire de trouver dans les argilles ainſi altérées des pyrites, de l'alun, du vitriol.

Enfin le 3^e^ changement qui arrive aux argilles eſt celui qu'elles éprouvent en paſſant dans les corps organiſés des végétaux & des animaux; celui ci tend à les métamorphoſer en terres calcaires. Mais cette métamorphoſe n'eſt point complette, la terre, des végétaux, & même celle des animaux que M. Baumé a ſoumiſe à différens examens, s'eſt montrée dans ſes expériences toujours plus argilleuſe que calcaire, & la portion qu'il en a extraite par l'acide du vinaigre, quoique ayant des caractères aſſez marqués de terre calcaire, ne peut cependant point ſe changer par la calcination en véritable chaux vive. Les propriétés calcaires ſont ſeulement plus marquées dans la terre des animaux que dans celle des végétaux.

La troiſième partie du Mémoire de M. Baumé a pour objet les moyens de fertiliſer les argilles. Il eſt bien conſtaté par l'obſervation & l'expérience, que la végétation ne peut ſe faire ni dans de l'argille, ni dans de la craie, ni dans du ſable pur. Il ne l'eſt pas moins que les terres les plus propres à l'Agriculture ſont un mêlange de ces trois eſpèces de terres dans les proportions les plus avantageuſes pour avoir en même-tems la plus grande *mobilité*, & retenir l'humidité dans une juſte proportion. D'après ces principes bien certains & bien connus, M. Baumé a déterminé par voie d'analyſe les proportions de ces différens ingrédiens dans les terres que les Agriculteurs regardent comme les plus fécondes; & il a trouvé que la meilleure terre contient $\frac{6}{16}$ de gravier ou ſable; $\frac{4}{16}$ de terre calcaire, & $\frac{6}{16}$ d'argille ſemblable aux communes. L'examen d'une autre terre, regardée comme plus maigre & moins fertile, lui a donné $\frac{7}{16}$ de gravier, autant de terre calcaire & $\frac{4}{16}$ ſeulement d'argille. Ayant trouvé par ce moyen les meilleures proportions d'argille avec les matières maigres, M. Baumé propoſe d'ameubler & d'amander les terreins trop argilleux par le mêlange d'une

quantité convenable des terres maigres ; il entre dans les détails des moyens qu'on peut employer pour cela, & ne néglige point d'expliquer les effets des engrais ordinaires, comme les différentes eſpèces de marne & de fumier ; il s'éleve à ce ſujet contre une opinion aſſez accréditée, qui fait regarder les matières ſalines comme très-propres à favoriſer la végétation ; il refuſe abſolument cette qualité aux ſels, à moins qu'ils ne ſoient réduits dans un état ſavonneux par leur combinaiſon avec des matières huileuſes. Enfin l'Ouvrage eſt terminé par des projets d'expériences de végétation dans des mêlanges de terres, faits dans toute ſorte de proportions, expériences très bonnes à faire & que M. Baumé n'auroit pas manqué d'entreprendre lui-même, s'il en avoit eu le tems. Ce Mémoire auſſi intéreſſant par ſon objet que par la manière dont il eſt traité, eſt très-digne aſſûrément des éloges qui lui ont été donnés par l'Académie, pour laquelle il a été compoſé, & de l'accueil que lui ont fait les connoiſſeurs.

*L'ART DU BRODEUR, PAR M. DE SAINT-AUBIN, Deſſinateur du Roi*, 1770. 50 pages *in-folio*, avec 10 planches en taille-douce.

LA broderie eſt l'art d'ajoûter à la ſurface d'une étoffe déjà fabriquée & finie, la repréſentation de tel objet qu'on deſire, à plat ou de relief ; en or, en argent ou en nuances. L'hiſtoire de cet Art eſt une des branches de ce travail, & ce ſeroit, dit l'Auteur, une partie d'hiſtoire longue & curieuſe, que celle des progrès & des variations du luxe chez les différentes Nations. Les Livres Saints & l'Hiſtoire préſentent l'origine de la broderie comme plus ancienne que la peinture, avec laquelle elle a pluſieurs rapports. Il paroît que c'eſt en Aſie où elle prit naiſſance : Attalus Roi de Pergame fut un des premiers qui ajouta l'or aux étoffes.

Les Grecs en firent beaucoup d'uſage ; quelques-unes de leurs Loix ſomptuaires en font foi ; Diodore de Sicile, dit que Zatinque, Légiſlateur des Locriens, ne permit la broderie qu'aux femmes qui vouloient faire commerce de leurs charmes ; elle paſſa enſuite chez les Romains, Tarquin l'ancien eſt le premier, ſelon Denis d'Halicarnaſſe qui parut dans Rome vêtu d'une Robe brodée d'or. Envain les Loix ſomptuaires en défendirent l'uſage, le luxe & l'induſtrie l'ont toujours étendu, & fait reparoître l'or & la broderie ſous mille formes différentes.

La broderie ſuccéda aux fourrures en France ſous Philippe-le-Bel, elle fut défendue par les Loix de 1315, excepté pour les Princes du Sang Royal. Henri II permit ſeulement les brodures d'habits en ſoie. Louis XIII & Louis XIV.

Digitized by Google

ont rendu nombre d'Edits pour arrêter le luxe & pour diminuer l'uſage de la broderie ; mais ces Loix ſont tombées en déſuétude à cauſe de la multiplicité des Manufactures, des Arts & des Ouvriers, qui ne permet qu'à peine des reſtrictions dans un état auſſi vaſte. Toutes les Nations brodent avec différentes matières que produit leur climat.

Les Chinois brodent avec la ſoie plate, la ſoie torſe, & l'écorce d'arbre filée ; les Indiens excellent à broder avec le coton filé, ſur mouſſeline ; ils emploient ſur gaze, des joncs, des cuiraſſes ou corcelets d'inſectes, des ongles ou griffes d'animaux, des noyaux & fruits ſecs & ſurtout des plumes d'oiſeaux ; ce n'eſt qu'une eſpèce de moſaïque bizarre, qui n'annonce aucune intention, & ne repréſente aucun objet. Quelques femmes du Canada brodent avec leurs cheveux & avec des poils d'animaux ; elles repréſentent aſſez bien les ramifications des agates herboriſées & de pluſieurs plantes. Les filles des Négres du Sénégal, avant de ſe marier, ſe font broder la peau de différentes figures & d'animaux de toutes couleurs. Les Georgiennes & les femmes Turques réuſſiſſent merveilleuſement à broder ſur la gaze la plus légere, ſur le crêpe & ſur les étoffes les plus déliées, elles emploient l'or filé avec une délicateſſe preſque inconcevable. Les Saxonnes imitent les deſſeins des plus belles dentelles. Les broderies de Milan ont long-tems été célèbres par leur nuance. Les Allemands, auſſi bien que les Vénitiens ſont à préſent les ſeuls qui le diſputent à la France, pour la légéreté & l'intelligence du coloris dans la broderie.

Depuis 1767, les fabriquans d'étoffes de Lyon, enrichiſſent leurs belles nuances de compartimens de pailletes & paillons, qu'ils font broder dans leurs fabriques ; ils marient avec beaucoup d'intelligence les chef-d'œuvres de la navette à ceux de l'aiguille, & font des étoffes qui coûtent juſqu'à ſix cent francs l'aune.

Après avoir ainſi parlé des broderies des différentes Nations, M. de Saint-Aubin paſſe à la deſcription des préparations pour broder ; il explique ſur-tout la façon de tendre le métier, & de préparer les outils & les matières ; il paſſe enſuite aux différentes manières de broder, ſoit en ronde-boſſe, en bas-relief, en or nué, en paſſé-épargné, en guipure, en broderie de rapport, en couchure, en gaufrure, en ſatiné, en paillettes, en jais, ou jayet, en ſoie, en chenille, en laine, en tapiſſerie, en chaînette, en broderie de Marſeille, en nœuds & en blanc, & il explique ſéparément toutes ces différentes manières de broder, dont pluſieurs ſe trouvent ſouvent réunies dans un même morceau d'Ouvrage. Il finit par l'explication des termes les plus uſités dans l'art du Brodeur, rangés par ordre alphabétique. Les planches dont l'Ouvrage eſt accompagné, contiennent



Digitized by Google

la forme de tous les métiers à broder, de tous les points de broderie & des modèles de ce qui s'eſt fait de plus beau en France dans ce genre de magnificence & de goût.

*MÉMOIRE SUR LES HARAS, PAR M. L. B. D. C. Premiere Partie.* A Utrecht, chez les Libraires aſſociés 1770, 140 pages *in* 8°.

Ce Mémoire eſt dédié à M. le Duc de Duras, qui a donné occaſion à l'Auteur de le compoſer, en propoſant à la Société d'Agriculture de Rennes un objet de délibération important dans cette matière.

Dans les guerres de 1688 & 1700 il eſt ſorti du Royaume cent millions en achat de chevaux pour remonter la Cavalerie : ces cent millions reſtés dans la Nation, l'auroient non-ſeulement aidée à ſupporter les taxes, mais l'auroient encore enrichie d'une ſomme double & triple ; car elle les a payés ſans les gagner, elle les eut gagnés en les payant, & ce gain eût augmenté la réproduction. Cet inconvénient, auſſi-bien que les avantages de l'équitation, ſont les motifs que l'Auteur préſente à la tête de ſon Mémoire. Il a regardé la perfection des races comme un objet de la plus grande importance, & digne d'occuper les Etats de Bretagne ; ils l'ont eux-mêmes ſenti depuis long tems, & leur zèle pour l'entretien des Haras eſt conſacré à chaque tenue, dans les délibérations qu'ils arrêtent.

Les ſommes conſidérables qu'ils y deſtinent montrent l'étendue de leurs vues ; mais ces vues ſont-elles remplies? C'eſt ce que l'Auteur examine dans la premiere partie de ſon Ouvrage. La ſeconde ſera deſtinée à traiter des courſes & des Haras d'Angleterre, mais l'Auteur en a différé la publication.

Le croiſement des Races dont tous les Auteurs ont parlé eſt le premier objet dont il s'occupe. Saulnier avoit fait ſurtout cette obſervation en parlant des chevaux que Louis XIV fit venir de Turquie, de Barbarie & d'Eſpagne, que ces chevaux n'avoient rien fait qui vaille avec les cavales des Pays Orientaux, & firent des merveilles avec celles de France. Il faut donc croiſer les races en oppoſant les climats, afin de corriger ce qui eſt en excès dans les Pays chauds, par ce qui eſt défaut dans les Pays froids & réciproquement ; aſſortir le poil & la taille, avoir égard à la différence ou à la réciprocité des figures du cheval & de la jument, afin de corriger les défauts de l'un par les perfections de l'autre ; donner par exemple, à une jument un peu trop épaiſſe un cheval étoffé, mais fin, à une petite jugement un cheval plus haut qu'elle, à une jument qui péche par l'avant-main, un cheval qui ait la

Digitized by Google

tête & l'encolure noble. Oppoſer de même autant qu'il eſt poſſible, les mœurs, l'âge & le tempérament; donner par exemple, à une jument jeune un cheval qui ſoit plus âgé, ſans être vieux, à une jument vieille un cheval plus jeune, & à une jument fougueuſe un cheval froid, & réciproquement; enfin aller par nuances pour approcher de la belle nature. Ces précautions & un grand nombre d'autres que l'Auteur a détaillées, ont été négligées en Bretagne, & c'eſt la cauſe qui fait que les chevaux Bretons ne méritent aucune réputation. Les Haras vagues & diſperſés, conduits comme ils le ſont en France, & ſurtout l'obligation impoſée en Bretagne d'envoyer toutes les jumens d'une telle Paroiſſe à tel endroit, ſont la ſource de la dégénération de l'eſpèce. Le plus ſouvent un nourricier ſe ſert pour étalon d'un poulin qu'il a élevé, & dans lequel il trouve des qualités qu'il priſe; s'il n'en a pas, il préfère de faire ſervir ſa jument par un cheval appellé *Supplément*, & n'a recours que malgré lui, en quelque ſorte, au cheval donné par la Province; lorſque dans la Paroiſſe il n'y a point de ſupplément, il aime mieux payer le droit au garde Etalon qui a un cheval de Roi (& auquel ce droit ſuffit) & va en payer un ſecond dans la Paroiſſe voiſine où il ſe trouve un ſupplément, lequel eſt toujours un cheval né dans le Pays, bien gros, bien large, taillé en taureau, principalement par la tête.

Ce ſupplément chéri, qui pourroit au moins donner des chevaux tels que lui, s'il étoit bien ménagé, trouve ſa perte dans ſa réputation: au lieu de vingt jumens, il en ſert cent & plus; au lieu d'une par jour, on lui en donne trois, quatre & cinq, & juſqu'à ſix & huit, il les trompe; on ne peut donner que des chevaux manqués, tels qu'on les voit tous les jours. Il faut encore obſerver que c'eſt le plus communément un cheval de trente mois ou trois ans qu'on force de nourriture pendant la monte, & qu'on vend quelques mois après.

L'Auteur fait voir l'avantage qu'il y auroit de ne vendre les chevaux qu'à quatre & cinq ans, mais pour cela il faudroit augmenter les prairies. Il propoſe auſſi l'établiſſement des Haras fixes, il en calcule la dépenſe & il indique la manière de les compoſer & de les adminiſtrer, & les encouragemens par leſquels on doit les ſoutenir, & il rappelle les exemples que nous donne l'Angleterre: en le faiſant, dit l'Auteur, les méthodes utiles prendront la place des routines défectueuſes, & comme celles-ci ſe perpétueront d'âge en âge, alors un meilleur aſſortiment, une meilleure nourriture, une éducation meilleure donneront aux chevaux Bretons des qualités, un prix & une réputation qu'ils n'eurent jamais;

Digitized by Google

on ne les vendra plus ſi jeunes, & on en élèvera davantage, parce qu'ils offriront un plus grand bénéfice ; l'Agriculture prendra de la vigueur, le Commerce aura de la circulation & de l'activité ; les dépenſes faites & à faire ne ſeront plus inutiles ; on les renouvellera au plus tous les dix ans, & ce renouvellement ſe bornera à l'achat d'un petit nombre d'étalons ; alors enfin les Etats jouiront en entier de la ſatisfaction d'avoir rendu un ſervice à l'Etat, en enrichiſſant la Province. L'Auteur finit par applaudir aux Auteurs des Ephémérides du Citoyen qui dans le Tome V, année 1770 demandent le retour de la liberté & la ſuppreſſion de l'ancien ſervice, comme des moyens de rétablir les Haras en Franche Comté : ce ſentiment, dit-il, ſeroit auſſi le mien pour la Bretagne ; cependant les changemens trop grands & trop prompts paroiſſent dangereux, & je ne les crois poſſibles, ſans inconvénient pour la Province, qu'après un certain nombre d'années : nous abrégeons à regret les réflexions ſages & les préceptes utiles dont ce Mémoire eſt rempli.

*ESSAI SUR LA PETITE GUERRE, OU MÉTHODE DE diriger les différentes opérations d'un corps de deux mille cinq cens hommes de Troupes Légères, dont* 1600 *d'Infanterie*, 900 *de Cavalerie. Par M. le Comte de la Roche, ancien Colonel de Dragons. Ouvrage dédié à Monſeigneur le Dauphin.* A Paris, chez Sailliant & Nyon, Libraires. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1770. Deux Vol. *in*-12. Le 1^er^ de 312 pages ; le ſecond de 208.

La petite guerre, dont traite l'Auteur après une longue & laborieuſe expérience, a pour objet » de tenir la Campagne, afin » d'obſerver les démarches de l'ennemi, d'en donner avis au Général, de harceler cet ennemi » dans tous ſes mouvemens, de » les dérouter, s'il eſt poſſible, ou » du moins de les gêner, de ſuſpendre les opérations, d'intercepter ſes Convois & ſes Courriers, d'étendre des contributions » au beſoin, &c, & de ſçavoir » dans tous les cas ſuppléer à l'infériorité du nombre par l'art des » Stratagêmes «.

La petite guerre eſt devenue plus importante & plus difficile depuis que les armées ſont couvertes par une multitude conſidérable de troupes légères, tant à pied qu'à cheval. Elle exige plus de pénétration & d'intelligence pour ſaiſir les difficultés & le nœud d'une entrepriſe, plus de circonſpection & d'audace dans les moyens, plus d'intrepidité dans l'action, plus de préſence d'eſprit dans les dangers, & ſur-tout plus de connoiſſance des principes pour régler les différentes opérations qu'il s'agit de faire.

Digitized by Google

Le premier objet dont s'occupe M. de la Roche eſt la formation d'un corps de 2500 hommes de troupes légères, 1600 d'Infanterie, & 900 Dragons, auquel le Général attachera 20 Huſſards tous choiſis dans un même Régiment, gens de confiance & d'une fidélité à toute épreuve, qui ſervent en qualité d'*Ordonnances*, pour porter les avis aux Officiers Généraux ou Commandans, & pour en rapporter les ordres. L'Auteur voudroit qu'on donnât à ce corps quatre pièces de ſix livres de balle, ou ſix pièces de ſix livres, & met en balance les inconvéniens & les avantages de cette pratique; que d'ailleurs on le fournît de huit ou dix fauconnaux pour ſervir où l'on ne peut faire avancer le canon, d'un bon Chirurgien Major, avec quatre Chirurgiens ſubordonnés, & pourvûs de la quantité des médicamens néceſſaires; d'une douzaine de chariots pour le tranſport des munitions, & d'autres choſes; ce qui ne diſpenſera pas le Commandant d'avoir toujours à ſa ſuite ſix bons mulets, pour porter des cartouches toutes faites dans des caiſſes bien conditionnées. L'Auteur préfère en général le ſervice des mulets à celui des chevaux; & veut que ſon corps ſoit pourvû de pioches, de pelles, d'échelles, de planches & de bateaux. Chaque homme d'Infanterie doit avoir un outil, un tiers de la troupe des haches, un autre tiers des pioches, le dernier des pelles, & les Officiers doivent veiller ſur la conſervation de ces outils. Les échelles & les planches ſeront d'un grand ſecours pour former promptement des ponts au beſoin. Quant aux bateaux, deux ſuffiſent l'un propre à contenir cinq hommes, & aſſez léger pour être porté par deux; l'autre capable de porter ſept chevaux & neuf hommes, y compris les deux bateliers. Une forge de Campagne ſeroit ſouvent très-utile.

La Diſcipline eſt dans les troupes un point eſſentiel qui n'échappe pas à l'attention de M. le Comte de la Roche. Il recommande ſurtout aux Officiers de faire, chaque jour, différens appels de leurs Compagnies, indépendamment de l'appel général qui ſe fera régulièrement tous les jours. C'eſt le moyen de prévenir les déſertions & la maraude. Il veut auſſi qu'on établiſſe un bas Officier pour veiller ſur les domeſtiques qui donnent à cet égard plus d'inquiétude que les ſoldats, afin qu'ils ne s'écartent pas au delà des limites preſcrites par des bans publiés, à la ſortie des Offices, dans les places publiques des lieux circonvoiſins.

Le choix du Commandant & des Officiers de ce corps de troupes légères fixe auſſi les regards de M. le Comte de la Roche qui leur recommande l'étude des maximes excellentes de M. de Grandmaiſon, où l'art de la petite guerre eſt traité ſupérieurement.

Le Chef du Corps doit faire choix d'un Aide de Camp qui ait de l'expérience & du mérite. « Ce

» n'eſt point à la guerre, dit-il, » que les récommandations doi» vent être écoutées, & que les » choix arbitraires peuvent être » permis ». Rien de plus important pour le ſuccès des expéditions de la troupe, que la connoiſſance du local. Il ne faut pas l'attendre d'une étude particulière ſur la Carte. C'eſt avec des gens de confiance, avec des perſonnes qui connoiſſent le Païs juſqu'au moindre ſentier, qu'il faut s'inſtruire, ſans épargner l'argent néceſſaire. Des Payſans, des Gardes-chaſſe, des Bergers, des portes-balles, & juſqu'à des Contrebandiers ſont en ce genre plus utiles que les Cartes Typographiques.

Ces obſervations préliminaires conduiſent au détail des principales opérations du corps. L'Auteur preſcrit les moyens qu'on doit prendre pour ſa ſûreté en s'établiſſant dans un poſte, les ſoins dont il faut s'occuper à l'égard des Gardes avancées, des Sentinelles, des Vedettes, du mot du guet, du mot de ralliement; les meſures à prendre pour la défenſe & pour l'attaque des quartiers, pour faire des détachemens, pour former des embuſcades & en tirer le meilleur parti, pour faire des marches forcées, pour eſcorter un Convoi ou un Courier. Enſuite il traite des entrepriſes qu'on peut faire ſur les équipages, ſur les convois de l'armée ennemie, ſur les fourrages, les Fourrageurs, les Maraudeurs; des moyens qu'on peut employer pour enlever des Courriers ou d'autres perſonnes, pour intercepter la communication, pour harceler une armée dans ſa marche vers ſon camp; des entrepriſes qu'on peut faire ſur les rivières navigables, des ſervices que peut rendre le Corps, ſoit dans un jour de bataille, ſoit aux environs d'une Ville dont on aura réſolu le ſiège, des affaires ou combats particuliers du corps en bataille rangée, du paſſage des rivières, & des précautions à prendre pour l'exécuter, de la conſtruction d'un pont, avec des chariots, du tranſport des canons du corps ſur les rivières, avec le moyen de conſtruire un radeau propre à cet effet, ou de préparer un des bateaux du corps pour l'y ſuppléer, des moyens de s'oppoſer au paſſage d'une rivière, ou de le rendre difficile, des retraites, ſoit en plein jour, ſoit de nuit, même en préſence de l'ennemi.

L'Auteur confirme ſouvent ſes leçons par des exemples où il a eu bonne part, & les rend quelquefois plus ſenſibles par des planches accompagnées d'explications.

Il ne nous appartient pas de prononcer ſur le mérite de cette production. Et quand nous dirions qu'elle nous a paru remplie de vues utiles, & propres à en fournir d'autres, relativement aux différentes conjonctures, de réflexions ſages, d'expédiens bien combinés, de reſſources multipliées qui annoncent beaucoup de lumières, d'étude, & d'expérience, nous n'en ſerions pas moins diſpoſés à déférer au jugement des perſonnes de l'art,

l'art, ſeules capables de prononcer en cette matière; mais nous ſçavons que M. le Comte de la Roche a lieu d'être flatté de l'opinion favorable qu'ont conçue de ſon travail des Militaires en état de l'apprécier. Si la perverſité des hommes a rendu néceſſaire cet art terrible, c'eſt du moins une conſolation de pouvoir dire que plus il eſt perfectionné, moins il eſt funeſte à l'eſpèce humaine.

*PRÉCIS NATIONAL, OU TABLEAU DE LA SOCIÉTÉ dans ſes détails. Grande Carte dédiée à M. le Duc d'Aiguillon, par M. Puget de S. Pierre.* A Paris, chez Pierre Leſclapart, Libraire. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

POUR donner à nos Lecteurs une idée du but, & du plan de l'Auteur dans la conſtruction de cette Carte, dont le détail eſt immenſe, il nous ſuffira de rapporter une bonne partie de l'obſervation préliminaire qu'elle renferme.

« Nous donnons au Public, dit » l'Auteur, le modèle d'un plan » général de dénombrement qui » embraſſe toutes les productions » naturelles, tous les ordres & tou- » tes les claſſes d'un Etat, les Vil- » les fortifiées & non fortifiées, les » frontières, les ports de mer, » & les côtes maritimes. Sur ce » modèle il eſt facile de faire dreſ- » ſer une Carte de chaque généra- » lité, au moyen duquel on ac- » querra la connoiſſance préciſe de » la valeur de tous les objets, de » leur liaiſon, & de leur rapport. » Ainſi, les Souverains auront ſous » leurs yeux, dans leur Cabinet, » le tableau de tout ce qui reſpire » & vegete, de tout ce qui pro- » duit & de tout ce qui ſe conſom- » me dans leur Empire : ainſi ils » jugeront de l'état des productions » naturelles de chaque contrée, de » leur deſtination, de leur emploi, » du degré de population, ſans ex- » ception d'eſpèces, de la richeſſe » effective de chaque canton, de » la ſituation de divers ordres & » des différentes claſſes, de l'har- » monie qui doit regner pour pro- » duire l'activité de chaque bran- » che, de l'étendue des forces, » des reſſources & de l'équili- » bre néceſſaires au bien général. » Ainſi, les grands Seigneurs, les » poſſeſſeurs de biens fonds pour- » ront également ſe procurer dans » leur cabinet le tableau de leur » fortune actuelle, de leur fortu- » ne poſſible. Ainſi le Cultivateur » & le Commerçant ſe formeront » dans la connoiſſance des objets » qui intéreſſent leur profeſſion. » Ainſi chaque Citoyen pourra s'inſ- » truire de ce qu'il peut & de ce » qu'il doit, tant par rapport à l'in- » térêt perſonnel, que relativement » à l'intérêt public.

» On ſuppoſe ici l'étendue terri- » toriale du Royaume préſentée » dans une ſeule Paroiſſe dont le » ſol réunit les trois genres ſans » exception d'eſpèces. C'eſt ſous ce » point de vue que nous préſentons » ce plan pour le mettre à exécu-



Digitized by Google

» tion, tant pour la Campagne que » pour les Villes mêmes du dedans » du Royaume, & les Villes fron» tières & maritimes, il ſuffiroit » tout au plus d'une année de tra» vail ».

L'Auteur ne ſe bornera pas au tableau préſenté dans cette Carte. Il ſe propoſe de traiter, ſous le bon plaiſir toutefois du Gouvernement, le développement de chaque objet dans un Ouvrage qu'il donnera Volume à Volume, afin de remplir le plan qu'il vient d'indiquer.

Voici les objets que préſente le modèle d'une *Paroiſſe*, ſon nom & le nombre de ſes feux, nombre & qualités des poſſédans fonds, leur revenu, les poſſeſſeurs d'Offices, Charges, Priviléges, emplois, Artiſans, &c. *Mariés* ou veufs, hommes, femmes & enfans, avec l'âge de chacun; *population* développée par les *profeſſions*, objet qui embraſſe les Eccléſiaſtiques, les Militaires, les Cultivateurs, Commis, Artiſans de chaque ſexe, gens ſans état & vagabonds; *Domeſtiques*, leur âge, leur ſexe; *Etat* des Châteaux, des Maiſons & Fermes; *Terres labourables*; leur état actuel, quantité & qualité d'arpens, prix de l'arpent, ſituation, nombre des charrues, méthode de culture, hommes, chevaux, mulets, ânes, bœufs & beſtiaux; grains, graines, légumes, plantes; *Vignobles*, leur expoſition, état actuel, qualité du terroir, prix de l'arpent, quantité, qualité des vins, prix courant, leur deſtination, quantité exportée, quantité reſtante. *Arbres fruitiers*, eſpèce, quantité, revenu, deſtination. *Pepinieres*, étendue du terrein, état actuel, eſpèces d'arbres, leur quantité, prix courant de leur production. *Abeilles*, quantité de ruches, de cire, de miel, leur qualité avec le prix courant. *Soie*, quantité, qualité, prix courant. *Terroir*, état actuel, ſituation, prix de l'arpent, qualité du ſol. *Bois*, diverſes eſpèces d'arbres, leur uſage, prix courant le pied cube, âge, propriétés, diſtance de la mer, des rivières navigables, gardes, exploitation, chevaux, bœufs. *Avenues*, état actuel, étendues, prix courant l'arpent, eſpèce d'arbres. *Marais ou potagers*, état actuel, étendue, prix courant l'arpent, fruits, légumes. *Parterres*, fleurs, enclos. *Prairies & pâturages*, étendue, prix de l'arpent, état actuel, quantité de foin en bottes, prix courant du millier, enclos, foſſés, doubles hayes. *Communes*, étendue, état actuel, qualité du terroir, cauſes de leur détriment. *Parcs*, étendue, état actuel, prix courant l'arpent, qualité du terroir, pâturage, eſpace, grains, graines, eſpèce & quantité; plantations, eſpèce & quantité des arbres. *Boiſſons*, vin, cidre, poiré, qualité, quantité, prix courant, enclos. *Haras*, chevaux, jumens, poulains, quantité, âge, taille, prix courant, ânes & mulets, &c. *Beſtiaux & troupeaux*, qualité, quantité, prix courant, volailles, qualité, quantité & prix. *Bêtes fauves*, leurs eſpèces. *Gibiers*, lapins, état actuel de la garenne,

Digitized by Google

qualité du lapin, arpent & ſon prix; perdrix, faiſans, qualité & abondance. *Mines*, fer, plomb, azur, & leur revenu. *Carrières*, marbre, pierre, ardoiſe, & leur produit. *Eaux*, rivières, fleuves, lacs, étangs, canaux & leurs revenus, pêche, péage, navigation, hommes & chevaux. *Droits Seigneuriaux*, four, preſſoir, colombier, moulin, péage, lods & ventes, cens, &c. *Fabriques*, forges, verreries, tanneries, leurs revenus, diſtillation, eau-de vie de vin, de cidre, de grain, conſommation & exportation. *Routes*, grandes, détournées, ſentiers. *Fonds incultes*, étendue, nature, ſituation, état actuel, cauſes de non cultivation, procès, décret, impuiſſance, diſſipation, moyens d'y remédier, &c.

Une récapitulation donne ſous chaque colonne de la Carte le réſultat de chaque article.

Quant aux Villes de l'intérieur du Royaume, l'Auteur propoſe pour modèle la Ville de Paris. Les détails ſont enceinte, fortifications, bâtiſſe, tarifs, taillables, ſituation, Paroiſſes, population, Gouvernement Eccléſiaſtique, Gouvernement Militaire & Civil, Sceaux, Magiſtrature du premier & du ſecond ordre, Greffiers, Avocats, Procureurs, Bazoche, Notaires, Connetablie, Police, Gouvernement des Finances & Municipal, avec leurs ſoudiviſions, Sciences, Arts & Commerce, Meſſageries, Oiſiveté, Géoles, Conſommations.

L'Auteur ſuit à-peu-près le même plan pour une Ville Maritime, & donne pour modèle le Havre de Grace. Il a placé ſous chaque article de courtes obſervations qui donnent des éclairciſſemens pour l'exécution du plan qu'il propoſe. Mais pour être en état de juger avec connoiſſance & du projet qui paroît bien conçu, & des moyens de l'exécuter, il convient d'attendre les Ecrits qui doivent le développer.

***EXAMEN D'UN LIVRE QUI A POUR TITRE, T. TRONCHIN, in Academiâ Genevenſi Med. Prof. Collegii Medici Amſtellodamenſis, olim Inſpectoris, Acad. Reg. Scient. Berol. &c, de colicâ Pictonum. Par un Médecin de Paris.*** Brochure *in* 8°. de 52 pages. Nouvelle Edition. A Genève, & ſe trouve à Paris chez Hériſſant, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Le ſort ordinaire des écrits polémiques, eſt de ne faire qu'une ſenſation paſſagere, & de tomber enſuite dans une eſpèce d'oubli dont ils ſortent rarement. Cela arrive à ceux qui ne ſont que polémiques & dans leſquels on ne peut puiſer aucune connoiſſance nouvelle & intéreſſante, quoique recommandables d'ailleurs par les agrémens du ſtyle, & par le piquant d'une critique fine & pleine de ſel.



Digitized by Google

Celui dont nous annonçons une nouvelle Edition n'eſt pas fait pour éprouver cette deſtinée ; car, indépendamment de ces derniers avantages qu'il poſſède éminemment, c'eſt encore un Ouvrage des plus inſtructifs, ſur une maladie cruelle, fort commune, ſur la nature & le traitement de laquelle les plus grands Maîtres de l'Art, ne ſont point encore tous d'accord. La multiplicité ſeule & l'équivoque des noms de cette colique, qu'on appelle, *Colique de Poitiers*, (Ville) *Colique des Potiers*, (de terre) *Colique de Plombier*, *de de Peintre*, *des mineraux*, &c, prouve ſuffiſamment l'incertitude où l'on a été juſqu'à préſent ſur ſa nature & ſes vraies cauſes.

L'Auteur diſcute & éclaircit ſçavamment ces obſcurités dans ſon avant-propos : il y réduit d'abord toutes les maladies auxquelles on a donné ces noms, à deux ſeules eſpèces ; la premiere eſt celle à laquelle ſont ſujets les Ouvriers qui travaillent ſur certaines matières minérales & métalliques, & particuliérement ſur le plomb ; cette premiere doit être appellée décidément *Colique des mineraux* ; la ſeconde eſt celle qui ſuit fréquemment l'uſage des vins ou cidres verds, ou tournant à l'aigre.

Si cette ſeconde eſpèce de colique ne provenoit en effet que de l'aigreur de ces boiſſons, comme l'ont penſé pluſieurs Médecins, on pourroit ſuivant notre ſçavant Auteur, la nommer *Colique des Végétaux*. Mais il eſt difficile de croire que des choſes auſſi différentes par leur nature que le ſont des particules métalliques, & des ſubſtances végétales acerbes, puiſſent produire des maladies qui ayent les mêmes ſymptomes, & qui ſe guériſſent par les mêmes remédes.

Ces conſidérations avoient engagé l'Auteur, ſans lui faire nier abſolument la poſſibilité de la différence de ces deux coliques, à préſumer que celle qui provient de l'uſage des vins ou cidres verds ou aigres, pourroit bien n'être occaſionnée que par des particules de litharge, de plomb & autres de cette nature, introduites à deſſein, ou accidentellement dans ces liqueurs, & par conſéquent n'être eſſentiellement autre choſe que la vraie colique de plomb ou des minéraux ; conjecture très-vraiſemblable, préſentée comme telle dès la premiere Edition de l'Ouvrage en 1757, & que la ſeule prudence qu'inſpire toujours le vrai ſçavoir, l'avoit empêché, faute de faits bien conſtatés, de donner comme une vérité inconteſtable.

Ces ſoupçons ont eu le ſort des choſes bien vues ; ils ont été éclaircis & pleinement juſtifiés depuis par des obſervations & des expériences déciſives, publiées en 1767 dans le Tome premier des tranſactions médicinales du Collège des Médecins de Londres, par M. *Baker*, Docteur en Médecine de ce Collège, de la Société Royale de Londres, Médecin de la Maiſon de la Reine. M. Baker cite à ce ſujet l'Ou-

Digitized by Google

vrage de notre ſçavant Auteur ; mais en même-tems, par un procédé qu'il ſeroit difficile de mettre dans la claſſe de ceux qui ſont bien honnêtes ; il lui reproche de n'avoir dit *qu'en paſſant*, qu'il eſt poſſible que les vins dont parle *Citois*, & les cidres dont parle M. *Haxam*, ayent été, ſans qu'ils l'ayent pu découvrir, altérés avec la litharge, ou quelque autre matière ſemblable. Le Médecin François répond ſolidement à ce reproche par une note inſérée dans la nouvelle Edition que nous annonçons, & nous paroît très-bien fondé à la terminer par les paroles ſuivantes.

« M. Baker a démontré en 1767 » le fait que je n'avois fait que conjecturer en 1757 : ainſi je lui dois » des remercimens d'avoir donné » la preuve de ce que j'avois imaginé. Mais qu'il ne diſpute pas à » ma conjecture le droit de dix ans » d'aîneſſe qu'elle a ſur la ſienne. » Je ſerois aſſez content ſi je pouvois me flatter ( ce qui n'eſt pas » abſolument ſans fondement ) de » l'avoir mis ſur la voie, & de lui » avoir fait naître l'idée des recherches qu'il lui a été très-facile de » faire. J'eſpère qu'en faveur des » raiſons que j'allégue, il voudra » bien d'orénavant me pardonner » de n'avoir pas affirmé poſitivement un fait dont la démonſtration me manquoit, & qu'il m'a » fournie ».

Le corps de l'Ouvrage n'eſt point différent de ce qu'il étoit dans les précédentes Editions ; on le lira toujours avec intérêt pour la beauté du ſtyle, & avec fruit, à cauſe des connoiſſances eſſentielles qu'on peut y puiſer ſur la nature de la maladie qui en eſt l'ojet. L'explication très-claire & très-détaillée de la méthode excellente dont on ſe ſert à l'Hôpital de la Charité de Paris pour le traitement de cette eſpèce de colique, nous paroît ſurtout le rendre un Livre abſolument néceſſaire à tous ceux qui s'occupent de l'art de guérir.

Digitized by Google

*DICTIONNAIRE UNIVERSEL DE LA FRANCE, contenant la Description Géographique & Hiſtorique des Provinces, Villes, Bourgs & lieux remarquables du Royaume ; l'état de ſa population actuelle, de ſon Clergé, de ſes Troupes, de ſa Marine, de ſes Finances, de ſes Tribunaux, & des autres parties du Gouvernement : l'Abrégé de l'Hiſtoire de France, diviſée ſous les trois Races de nos Rois ; des détails circonſtanciés ſur les productions du ſol, l'Induſtrie & le Commerce des habitans ; ſur les Dignités & les grandes charges de l'Etat ; ſur les Offices de Judicature & les Emplois Militaires, & ſur toutes les branches de l'adminiſtration ; avec un grand nombre de Tables qui raſſemblent ſous un même coup d'œil, les divers diſtricts ou arrondiſſemens du Gouvernement Eccléſiaſtique, Civil & Militaire. Par M. Robert de Heſſeln, ci-devant Profeſſeur en Langue Allemande, & Inſpecteur de Meſſieurs les Elèves de l'Ecole Royale-Militaire.* A Paris, chez Deſaint, Libraire, rue du Foin-Saint-Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, ſix Volumes *in*-8°. d'environ 700 pages chacun.

Le grand Dictionnaire de la France, par M. l'Abbé Expilly que nous avons annoncé à différentes réprises, ſembloit devoir épuiſer toutes les connoiſſances & tous les détails qu'on pouvoit eſpérer ſur le Royaume ; cependant M. Robert occupé dans le même-tems de ſemblables recherches, eſt parvenu à raſſembler des matériaux précieux ſur toutes les Villes & les Provinces, & à former ſur un plan différent un Ouvrage fort intéreſſant dans ſon genre.

Le principal objet de ce Dictionnaire conſiſte dans les détails de l'état actuel du Royaume, relativement à ſa conſtitution phyſique ; on y fait connoître ſa ſituation, par rapport au Ciel & aux Etats voiſins ; ſon étendue ; ſa circonférence ; les Mers & Pays qui lui ſervent de limites ; les Pêches de ces Mers ; les Ports & Havres ; leurs différences, relativement aux objets d'utilité qu'on en tire ou qu'on en pourroit tirer par des améliorations ; les Marais ſalans, avec des obſervations ſur la qualité des ſels qu'ils produiſent ; les autres ſortes de Marais, les Etangs, les Rivières & Canaux ; la direction & la longueur de leur cours ; les différentes propriétés de leurs eaux ; leur utilité pour la navigation & les tranſports des Marchandiſes, leurs pêches, l'étendue des prairies qui les bordent, & même la qualité des fourrages de ces prairies ; les puits & fontaines minérales, ainſi que tous les bains & eaux médecinales ; l'hiſtoire des montagnes & leurs productions ; la note de toutes les forêts de la France, avec des remarques ſur la qualité de tous les bois qui ſe trouvent

Digitized by Google

dans le Royaume, & sur leur utilité, sur leurs accroissemens ou leur diminution, ainsi que sur les moyens & difficultés de leurs transports ; objet dont le gouvernement s'occupe spécialement aujourd'hui.

M. Robert n'a rien négligé de ce qui peut donner une connoissance exacte des carrières & des mines qui sont ou qui pourroient être exploitées ; des sels Médecinaux, des terres qui servent à faire les couleurs, des terres & des sables propres aux Verreries, Poteries, Fayanceries, Porcelaines.

On y trouve des notices sur la variété des climats & la salubrité de l'air dans les différentes Provinces du Royaume ; sur les maladies les plus ordinaires des hommes & des bestiaux ; sur les différentes sortes de grains que l'on y recueille ; sur les vignobles de toute espèce, sur les chevaux, sur le gros & le menu bétail que l'on élève, même sur le gibier & la volaille, & sur nos animaux domestiques & sauvages.

Mais si l'Auteur indique tous les comestibles en usage dans le Royaume, il entre sur-tout dans le détail de ses fabriques ; ainsi que de tous les objets de Commerce ; on y voit quelles sont les Marchandises & denrées qu'on importe dans le Royaume, la quantité & les qualités de celles qu'on exporte ; en quoi consiste le Commerce passif ou intérieur de la Nation, celui de la France avec ses Colonies, ainsi qu'avec l'Etranger. Quels sont les établissemens & les moyens proposés, tant pour la facilité que pour l'exactitude & la bonne foi du Commerce. On y fait aussi connoître les poids & mesures, ainsi que la valeur des espèces en usage en France.

On y voit une Table des Provinces & Pays du Royaume, avec le nom des Capitales de chaque Province ; la Liste des Colonies, des notions sur le nom des habitans & sur la diversité des langages que l'on parle dans les différentes Provinces.

Aux articles particuliers de chaque Pays on trouve un abrégé des principaux traits de son histoire ; des observations sur les changemens qu'il a éprouvés ; sur les chemins & les rivières qui en facilitent la communication.

La Constitution Morale & Politique y est traitée d'une manière fort étendue ; les objets de guerre & de Marine, les affaires étrangères, les Finances, la Police intérieure du Royaume, l'administration Civile y sont exposés fort au long ; on y voit quels sont les droits des héritiers de la Couronne, la manière dont les Princes succèdent au Trône, les Cérémonies en usage à leur naissance, à leur baptême, à leur mariage & à leur mort. On y entre dans les détails de quelques usages de la Cour, des droits, du rang, des honneurs qu'on y accorde aux Grands du Royaume ; des Dignités & grandes charges de l'Etat ; des titres en usage pour les Terres & Fiefs ; des armoiries.

Digitized by Google

Tout ce qui regarde le Corps Eccléſiaſtique eſt auſſi développé dans le plus grand détail, les libertés de l'Egliſe Gallicane, le pouvoir du Pape ſur le Clergé de France; les droits reſpectifs de la Puiſſance Séculière & de la Puiſſance Eccléſiaſtique; les Dignités en uſage dans le Clergé, les Provinces Eccléſiaſtiques, les noms des Diocèſes, l'époque de leur établiſſement, le nombre des Cures ou Paroiſſes; celui de leurs Chapitres & de leurs Abbayes, les revenus de chaque Evêché, & ſa taxe en Cour de Rome; les Abbayes, Chapitres, Prieurés, Commanderies, Ordres Religieux; en un mot tout ce qui regarde le corps Eccléſiaſtique.

Quant aux forces Militaires, l'Auteur fait connoître l'état actuel de toutes les troupes de France, tant de terre que de mer, les dignités, grades, charges & emplois militaires. Il donne une idée générale de l'adminiſtration de la guerre ſur terre & ſur mer, ſur-tout de la maiſon du Roi, des Compagnies d'Ordonnance qui compoſent ſa Garde, du rang qu'elles ont avec les autres troupes, de leurs fonctions, & de leurs prérogatives, &c.

Au mot *Infanterie*, on trouve le dénombrement des Regimens, tant François, qu'Etrangers, qui la compoſent, le nombre des bataillons & des hommes, l'uniforme & l'année de création de chaque Régiment, ainſi que les appointemens & ſolde, tant de l'Officier que du Soldat en paix comme en guerre.

Après avoir traité ſuccinctement de l'art de naviguer & de ſon utilité, M. Robert parcourt les divers périodes de proſpérité & de décadence de notre Marine, il entre dans les détails des différentes ſortes de vaiſſeaux dont la France fait uſage, des hommes employés dans les Ports, & à la Mer, des grades reſpectifs des Officiers, de leur rang par rapport aux troupes de terre, de leurs pouvoir & fonctions, des honneurs à rendre en mer, & des ſaluts; des appointemens, des uniformes, & généralement de tout ce qui a rapport à la Navigation.

L'adminiſtration civile eſt renfermée dans les articles Parlement, Cour de Monoyes, Amirauté, Table de Marbre, Chambre des Comptes, Cour des Aydes, Eaux-&-Forêts, Grenier à Sel, Préſidiaux, Sénéchauſſées, Bailliages, Prevôtés, Vigueries, Chancellerie, Sceaux, Edits, Déclarations, &c.

De même le Gouvernement des Finances dans les articles Finances, Fermes Générales, Aides, Gabelles, Tailles, Domaines, Traites & droits qui y ſont joints, Généralités, Intendance, Election, Pays d'Etats, Contrôleur Général, Intendans des Finances, Receveurs Généraux, Receveurs des Tailles, &c.

En faiſant l'énumération & en donnant la nomenclature raiſonnée des Charges & Emplois établis pour

Digitized by Google

pour le maintien des droits, le bien être & la conſervation des Citoyens, on voit que l'Auteur a eu non-ſeulement en vue d'inſtruire le Lecteur ſur la conſtitution du Gouvernement, mais encore de faire voir combien à-peu-près d'habitans ſont enlevés à l'Agriculture, aux Arts & à l'induſtrie par le ſervice de la Cour, & celui des grands, par le Clergé & par la guerre.

Le titre de *Dictionnaire Univerſel* n'eût point été complétement rempli, ſi l'on n'y avoit pas inſéré l'Hiſtoire de la Nation; c'eſt pourquoi l'Auteur a joint d'une part aux détails de l'état actuel des Provinces & des Villes, les anecdotes les plus intéreſſantes, relativement aux révolutions qu'elles ont éprouvées, avec une notice des hommes illuſtres qui y ont pris naiſſance; des monumens antiques, & curieux qui s'y trouvent; de l'autre un abrégé de l'Hiſtoire de la Monarchie. Cet abrégé ſe trouve à la ſuite des dénominations des trois races de nos Rois, connues ſous les noms de Mérovingiens, Carlovingiens & Capétiens, Valois, Bourbons, &c. On y verra en abrégé l'origine de la Monarchie, les mœurs & les caractères de ceux qui en furent les fondateurs; les révolutions qu'elle a éprouvées; ſes accroiſſemens & ſes pertes, la cauſe de ſes diſgraces & de ſes ſuccès; les Loix fondamentales du Gouvernement; la politique des Rois, les intrigues des Cours, les reſſorts ſecrets employés par des Miniſtres; les forces abſolues & reſpectives de l'Etat, &c. Mais l'Auteur ne s'eſt point étendu ſur ſur ces détails; cela n'étoit pas poſſible dans un Abrégé.

Ce Dictionnaire apprendra donc aux Etrangers tout ce qu'ils ont coutume de deſirer dans un Dictionnaire, & les François même y trouveront des connoiſſances qui ſont difficiles à raſſembler; les lecteurs de tout rang & de tout âge y puiſeront des connoiſſances utiles & relatives à tous les objets de curioſité ou d'inſtruction que chacun peut avoir.

L'Auteur déclare qu'il n'a rien négligé pour porter cet Ouvrage au plus haut degré de perfection; indépendamment des ſecours qu'il a tirés d'un grand nombre de Livres imprimés, pluſieurs perſonnes en place lui ont communiqué d'excellens Mémoires; les deſcriptions les plus importantes des lieux, particuliérement des Villes, ont été envoyées à des perſonnes éclairées de ces mêmes Villes qui ont bien voulu les corriger. M. Robert travaillant à Paris a ſçu en tirer tous les avantages & les ſecours que renferme cette Capitale; il aſſure qu'il n'a rien mis dans ſon Ouvrage qu'il n'ait examiné & vérifié de vive voix ou par écrit, & il deſire qu'on lui faſſe connoître les articles de ſon Dictionnaire dans leſquels on pourroit trouver quelque choſe à réformer.

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## ITALIE.

### De Naples.

*Orazione detta da Gennaro Simeoni Capitano di Artiglieria e Professore di Geographia, e storia della Real Academia Militare; nella solenne Apertura della medesima nel terzo giorno del* 1771. 19 pages *in*-4°.

Ce Discours d'un illustre Napolitain a pour objet de prouver que l'étude des Mathématiques est nécessaire aux Militaires & sur-tout à ceux qui commandent ; il a été prononcé à l'occasion d'un nouvel établissement fait par le Roi de Naples, d'une Ecole Militaire pour l'instruction des jeunes Officiers, par les soins de Don Antoine del Rio, Secrétaire d'Etat au département de la Guerre & de la Marine à Naples.

### Véronе.

*Opuscula Mathematica & Physica. Auctore A. M. Lorgna in publico militari Collegio Veronensi matheseos Professore, Veronæ* 1770. *Typis Marci Moroni, Superiorum permissu.* 98 pages *in*-4°. avec 2 planches.

Ce nouveau Recueil de M. Lorgna contient cinq Mémoires ; le premier sur le Problème de Képler qui a mérité l'approbation de l'Académie des Sciences ; le deuxième sur l'usage du Thermomètre pour déterminer les alongemens & les accourcissemens des pendules métalliques, & les rapports de ces changemens par des formules algébriques. Le troisième Mémoire renferme une nouvelle méthode de décrire les Sections Coniques par le moyen d'un instrument. Dans le quatrième & le cinquième, il traite de l'intégration de plusieurs formules différentielles polinomes, & de la manière d'en réduire un grand nombre à des formules générales, qui dépendent de la quadrature ou de la rectification des Sections Coniques. Tous ces Mémoires ainsi que les précédens, dont nous avons rendu compte, annoncent les profondes connoissances de l'Auteur dans toutes les parties de la Géomètrie & de la Physique.

### De Mantoue.

*Dissertazione sopra il quesito : essendo le pressioni dell' acqua stagnante in Ragione delle Altezze, cercasi se lo sieno egualmente passando l'acqua dalla quiete al moto, in*

Digitized by Google

*quella quantita di fluido, che in dato tempo esce da un foro di un vase sotto diverse altezze, onde possa sussistere la dimostrazione del Varignon delle velocita in ragione dimediata. Presentata dal Signor Anton-Maria Lorgna Capitano degl' ingegneri, e Professore di Matematiche nel Collegio Militare di Verona, al concorso dell' anno 1769, e coronata dalla Reale Academia di Scienze e Belle Lettere di Mantova. In Mantova 1769 per l'Erede di Alberto Pazzoni, Regio-Ducale Stampatore con licenza de Superiori* 27 pages *in*-4°. avec une planche en taille-douce.

Cet Ouvrage de M. Lorgna habile Professeur de Vérone, & qui a remporté le prix de l'Académie de Mantoue, est employé à examiner si la mesure de la pression des fluides est la même dans l'état de repos & dans l'état du mouvement; la conclusion qu'il en tire est que la démonstration de Varignon, ne peut avoir lieu, c'est à-dire que les viteſſes ne sont point comme la racine des hauteurs, mais plutôt comme les hauteurs elles-mêmes.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne.

*Expeditio Litteraria ad polum arcticum in tres divisa tomos; quorum primus historicus, secundus Physicus, tertius Mathematicus & Astronomicus. Auspiciis Christiani VIII. Daniæ & Norwegiæ Regis, à Maximiliano Hell e. S. J. Astronomo Cæsareo-Regio Universitatis Vindobonensis, Societatum Regiarum Scientiarum, quæ Haffniæ & Nidrosiæ florent, socio, Academiæ Regiæ Scientiarum Parisinæ Membro Correspondente*, &c.

Cet Ouvrage que l'on propose par souscription aura trois Volumes *in-folio* & plusieurs centaines de Planches & de Cartes Géographiques. Il paroîtra à Vienne en Autriche chez Ghelen Libraire. Le premier Volume à la S. Michel 1771, & les autres dans les deux années suivantes. Les personnes qui souscriront chez le Libraire auront une remise de cinq pour cent; on ne peut pas encore fixer le prix de l'Ouvrage, mais on promet qu'il sera des plus modiques. Le premier Volume contiendra la relation du voyage du P. Hell en Norwege & en Laponie, l'histoire, les mœurs & la description du Pays, la comparaison du langage avec celui de la Hongrie, & de la Chine; la Religion du Pays, les Arts qu'on y exerce, les maladies qu'on y éprouve, & plusieurs anecdotes intéressantes sur l'origine & l'histoire de ces Pays Septentrionaux.

Le second Volume contiendra l'Histoire Naturelle des trois règnes, les observations sur les pêches, sur la diminution des eaux, sur la lumière de l'océan, sur le flux & le réflux de la mer, sur les aurores boréales, sur la chaleur & le froid, les météores & les vents. Le P. Hell a des idées nouvelles sur tous ces objets, & sa réputation



Digitized by Google

exige la plus grande confiance ſur les découvertes qu'il annonce.

Le troiſième Volume contiendra les Obſervations Aſtronomiques, & la détermination de la parallaxe du Soleil. La partie Géographique y ſera traitée dans le plus grand détail ; on y trouvera auſſi beaucoup d'obſervations ſur la déclinaiſon de l'aimant & une nouvelle méthode pour déterminer la figure de la terre par les obſervations du Baromètre, de même que la pente des fleuves & la hauteur des montagnes.

## HOLLANDE.

### D'Amsterdam.

*Lettre de M. du Chanoy, Etudiant en Médecine, Maître-ès Arts en l'Univerſité de Paris, Profecteur & Diſciple de M. A. Petit, Docteur Régent en Médecine de la Faculté de Paris, Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin Royal des Plantes, Inſpecteur des Hôpitaux Militaires du Royaume, des Académies Royales des Sciences de Paris, de Stokolm, &c. A M. Portal, Lecteur du Roi & Profeſſeur de Médecine au Collége Royal de France, Profeſſeur d'Anatomie de Monſeigneur le Dauphin, de l'Académie Royale des Sciences, Bachelier de Paris, & Docteur en Médecine de Montpellier. Sur la critique qu'il a faite des Ouvrages Anatomiques de M. A. Petit.* A Amſterdam. 1771. Brochure *in*-8°. de 79 pages. Prix 1 liv. 4 ſols.

### De Harlem.

*Programme de la Société Hollandoiſe des Sciences, établie à Harlem. Pour l'année* 1771.

La Société Hollandoiſe des Sciences, établie à Hatlem, ayant (dans ſon Aſſemblée du 21 Mai 1771.) examiné les Réponſes, qui ont été faites à la Queſtion, *Quels ſont les meilleurs moyens de procurer aux eaux la profondeur néceſſaire pour pouvoir y naviguer, & les nettoyer des bas-fonds, qui s'y forment par des dépôts ſoit de ſable, ſoit de terre glaiſe, ſoit de boue, ſoit enfin de quelqu'autre matière, que ce puiſſe être?* propoſée en 1769. pour être répondue en 1771. reconnoît, qu'elle en a trouvé pluſieurs parmi ces réponſes, qui font foi de la capacité de leurs Auteurs ; mais avertit qu'elle ne peut adjuger le prix à aucune, parce qu'il n'en eſt aucune qui ſatisfaſſe, à tous égards, à la Queſtion. Toutes manquent, pour ce qui regarde les rivières courantes, en ce qu'elles ne diſtinguent point, d'une manière aſſez préciſe, entre ces bas-fonds qui, en conſéquence de la conſtitution naturelle de ces rivières, ſont *nettoyables* ou ne le ſont pas. Les unes ſe bornent, dans l'indication des moyens propres, au *nettoyement* des bas-fonds, à une ſeule de leurs eſpèces, ſans faire attention, au cas où l'on en pourroit choiſir ou ajouter d'autres, & ſans indiquer les moyens de préſerver les eaux *nettoyées*, de

Digitized by Google

nouveaux dépôts. Les autres n'ont pour objet unique que les rivières courantes, ou les eaux ſtagnantes. Enfin les dernières n'ont pas aſſez conſulté l'expérience, & ſe ſont attachées à des moyens qui n'ont pour baſe qu'une ſimple théorie, qui miſe en pratique, pourra ſe trouver très-imparfaite & très-inſuffiſante.

Toutes ces conſidérations ont engagé la Société à propoſer une ſeconde fois la même queſtion, en priant les Auteurs qui voudront entrer en lice, de faire attention aux remarques qu'elle vient de toucher, & d'envoyer leurs réponſes avant le 1. Janvier 1773. ce qui n'empêchera pas que la Société n'admette auſſi pour la concurrence du prix les réponſes déjà reçues, en attendant cependant au préalable les additions ou les corrections, que leurs Auteurs y feront.

Et puiſqu'il conſte par l'expérience, que la Conſtitution Naturelle & autres qualités de ces rivières, nommément du Bas-Rhin ou du Lek, occaſionnent néceſſairement quelqu'un de ces deux inconvéniens, ou bien que d'un côté, leurs diverſes branches renfermées par les mêmes digues, ou par des digues pareilles, ne ſe trouvent pas en état en certains tems d'évacuer la même quantité d'eau, ſans danger d'inonder les lieux adjacens, ou bien, que d'un autre côté, les eaux arrêtées par les glaces ne mettent les digues dans l'impuiſſance de réſiſter; la Société propoſe la queſtion ſuivante. *Peut-on remédier à ces inconvéniens, ou du moins à leurs ſuites par quelqu'autre moyen que par une ou pluſieurs ſaignées? Sinon, la nature des pays rend elle ces ſaignées poſſibles? Dans ce cas, dans quels endroits, & de quelle manière ces ſaignées pourront-elles ſe faire & s'exécuter avec ſuccès, ſans rendre les rivières moins navigables.*

La Société ſuppoſe déjà dans cette queſtion qui doit être répondue avant le 1 Janvier 1773, qu'en fermant les diverſes ouvertures arrivées aux digues qui renferment le haut Rhin, ce que l'on propoſera ſans doute comme le moyen le plus ſimple & le plus naturel pour arriver au but propoſé, non-ſeulement la partie ſupérieure des rivières dont il s'agit, reſtera toujours également navigable, mais encore qu'on tâchera en même-tems de partager l'eau d'une manière égale dans leurs diverſes branches, ainſi que les Auteurs n'ont pas beſoin dans leurs réponſes de faire attention à cette quantité d'eau extraordinaire qu'on a reçue depuis quelques années dans le Bas-Rhin & dans l'Iſſel, par une ſuite des ouvertures ſuſdites.

De plus, la Société s'attend que les divers moyens ou projets qui lui ſeront propoſés, ſeront expoſés par leurs Auteurs dans un détail ſuffiſant, & s'ils le jugent utile, avec un état des dépenſes que l'exécution cauſeroit.

Enfin, comme la Société veut donner aux Auteurs qui auront

Digitized by Google

d'intention de concourir au prix, tout le tems néceſſaire pour faire leurs réponſes, elle vient d'arrêter pour l'avenir de prolonger le terme ordinaire d'une année, & propoſe en conſéquence, ſous les conditions accoutumées, la queſtion ſuivante, pour être répondue avant le 1 Janvier 1774. *Quel eſt le principe ou le fondement du Commerce de la Hollande auſſi bien que de ſon accroiſſement, quelles ſont les cauſes & les accidens qui ont produit ſes viciſſitudes & ſa décadence ? ..... Quels ſont les moyens les plus propres & les plus faciles pour le conſerver dans ſon état préſent, l'améliorer & le porter à ſon plus haut point de perfection.*

La queſtion propoſée en 1770, pour être répondue avant le 1 Janvier 1772. eſt: *Quelles ſont les maladies auxquelles la conſtitution naturelle de notre Patrie expoſe ſes habitans ? Comment peut-on s'en garantir, par quels moyens peut-on s'en guérir ?*

Le Prix que la Société deſtine à celui qui ſera jugé avoir le mieux répondu a quelqu'une de ces quatre queſtions, eſt une Médaille d'or, battue au coin ordinaire de la Société, ſur le rebord de laquelle ſe verra avec le nom de l'Auteur, l'année en laquelle le Prix lui a été adjugé.

Ceux qui voudront concourir au prix ſont avertis 1° de ſigner leurs Réponſes par une ſimple Deviſe, & de mettre leur nom & leur adreſſe dans un billet cacheté, ſur lequel ils auront ſoin de marquer la même Deviſe, qui diſtingue leur Ouvrage. 2°. De faire tenir leurs réponſes FRANCO à M. C. C. H. VANDER AA, *Secrétaire de la Société*, en *Hollandois*, en *François*, ou en *en Latin*, liſiblement écrites.

La Société, ſans rien déterminer de précis touchant la longueur des réponſes qu'elle attend, pour ne pas ôter à leurs Auteurs les moyens de détailler leurs raiſons d'une manière convenable, croit cependant devoir les avertir qu'elle verra avec plaiſir qu'ils abrégent leurs réponſes le plus qu'il leur ſera poſſible, en ſupprimant tout ce qui n'appartient pas eſſentiellement à la queſtion propoſée.

Tout le monde, excepté les Membres de la Société, a le droit de concourir au prix; à condition qu'il ne ſera permis à celui qui l'aura remporté, de faire imprimer la Diſſertation couronnée, ſoit en tout, ſoit en partie, ſoit à part, ſoit dans quelqu'autre Ouvrage, que lorſqu'il en aura obtenu l'aveu de la Société.

## SUISSE.

### DE LAUSANE.

*Tableau des révolutions de l'Europe, depuis le bouleverſement de l'Empire d'Occident juſqu'à nos jours.* A Lauſanne; & ſe trouve à Strasbourg, chez Bauer & Compagnie. 1771. Avec Approbation. Un Vol. *in*-8°. de 380. pag.

Digitized by Google

*La Murio-Mètrie. Inſtruction nouvelle ſur le Ver à Soie, ſur les plantations des Mûriers blancs, les Filatures & le moulinage des ſoies. Ouvrage mêlé de réflexions neuves, & qui paroiſſent dignes de l'attention de l'Adminiſtrateur du bien public, du Phyſicien, du Cultivateur & du Négociant. Par M. A. Dubet, Ecuyer, de la Ville de Château-Roux en Berry.* A Lauſanne, & ſe trouve à Grénoble, chez S. Cucher, Imprimeur-Libraire. 25 Mai 1770. *in*-8°. 272 pages, & les Préliminaires 9.

*Traité des Mûriers, ou Régles nouvelles, ſûres & faciles, pour les ſemer, planter & faire croître promptement, en les rendant très-abondans en feuilles; ſuivi d'un excellente méthode pour faire éclorre les vers à ſoie. Par l'Auteur du Traité de la Garance.* A Paris, chez la Veuve Pierres, Libraire, rue Saint Jacques. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 8°. 68 pages & les Préliminaires 24.

Les perſonnes qui s'occupent de la culture du ver à ſoie prendront plaiſir à comparer & à joindre enſemble les diverſes inſtructions contenues dans ces deux Ouvrages de différens Auteurs.

*AVIS.*

Le ſieur Edme, Libraire, rue des Carmes au Collège de Preſle a raſſemblé un aſſez grand nombre d'exemplaires des *cinq Années Littéraires* de M. Clément, en 4 Volumes *in* 12. qu'il donne à 6 livres en feuilles, au lieu de 24 livres qu'elles coûtoient ci-devant.

Ces nouvelles Littéraires écrites depuis 1748 juſqu'à 1752, ſont extrêmement intéreſſantes & ont été fort recherchées, on les lit encore avec beaucoup de plaiſir, elles ſont pleines de goût, d'imagination, de chaleur, le ſtyle en eſt ſimple, mais agréable; on y voit avec plaiſir les jugemens d'un homme d'eſprit ou plutôt ceux du Public ſur des Ouvrages encore célèbres de M. de Buffon, de M. de Voltaire, du Milord Balinbroke, de Madame de Grafigny, de M. Greſſet, de M. Rouſſeau, de M. de la Condamine, ſur les Académies, les Spectacles, les Sermons, &c. Ces jugemens ont été revus, corrigés & étendus par l'Auteur qui en donna une nouvelle Edition en 1754. On jugera par la liſte des Souſcripteurs de la conſidération qu'avoit méritée cet Ouvrage.

Le même Libraire annonce à un rabais conſidérable l'*Hiſtoire de la Société Royale de Montpellier*, avec les Mémoires de Mathématique & de Phyſique, tirés des Regiſtres de cette Société, Volume *in*-4°. de 400 pages, avec figures, imprimé à Lyon en 1766. Ce Recueil qui eſt peu connu, mérite cependant de figurer avec les

Digitized by Google

Mémoires des Académies célèbres de l'Europe. Celle de Montpellier qui par le titre de ſon établiſſement ne fait avec l'Académie des Sciences de Paris qu'un ſeul & même Corps, & qui fournit chaque année un Mémoire pour le Volume qu'on imprime à Paris, ne pouvoit manquer d'en avoir beaucoup d'autres à publier, auſſi trouve-t-on dans ce Volume des Mémoires de toute eſpèce, Chymie, Botanique, Anatomie, Phyſiologie, Patologie, Phyſique générale & particulière, Optique, Aſtronomique Gnomonique; les nivellemens de la Fontaine de S. Clément qui arrive aujourd'hui juſqu'à Montpellier la deſcription des Salines de Pecois; des Mémoire curieux ſur la ſoie des toiles d'araignées & ſur leur uſage, ſur les œufs ſans jaune, ſur la ſtructure de la Séche, ſur une Fontaine de Pétrole, &c, & beaucoup d'obſervations Aſtronomiques, faites depuis 1706 juſqu'à 1740, car ce Volume renferme tout ce qu'on s'eſt déterminé à publier de ces 25 premieres années, avec une Hiſtoire de la même Académie, compoſée par M. de Ratte, à l'exception des Eloges qui furent compoſés par M. Gauteron ſon Prédéceſſeur.

*Autre Avis.*

Il eſt dit dans le Journal de Mai dernier, page 1127, que l'Atlas dreſſé pour la Géographie Moderne de M. l'Abbé Compans, dédié à Madame de France, étoit gravé par M. Latté. L'Atlas adapté à la Géographie de M. l'Abbé Compans eſt celui du ſieur Deſnos, Géographe du Roi de Dannemarck, à Paris, rue S. Jacques, au Globe. Voici comment s'exprime M. l'Abbé Compans dans le premier Volume de ſa Géographie, à la fin du Diſcours Préliminaire.

« Pour ne rien laiſſer à deſirer » à ceux qui feront uſage de ma » méthode, je me ſuis aſſocié aux » travaux du ſieur Deſnos, chez » lequel on trouvera un Atlas » compoſé de cinquante-cinq » planches exécutées avec autant » de netteté que d'exactitude. Il » ſera facile de juger, par l'harmonie qui regnera entre les cartes & le Livre que j'offre au » Public, que le Géographe n'a » point épargné la dépenſe, ni ſes » ſoins pour donner à ces Cartes » le degré de perfection qui leur » convient ».

Cet Atlas général a été dreſſé ſpécialement pour l'inſtruction de la jeune Nobleſſe de l'Ecole Royale Militaire, & reçu par une Déclaration du Conſeil de cette Ecole, ce qui fait l'éloge de cet Ouvrage.

Le prix des cinquante-cinq Cartes dont cet Atlas eſt compoſé, lavées & enluminées à la manière Hollandoiſe, avec une bordure agréable en vignettes qui règne autour de chaque Carte, eſt de 24 livres reliées.

Le

Digitized by Google

Le ſieur Deſnos diſtribue le Catalogue des nouveaux Ouvrages qu'il vient de faire paroître.

*Tableau Chronologique de l'Hiſtoire de France depuis Pharamond juſqu'à Louis XV. le Bien-Aimé, avec cette Epigraphe :*

Segnius irritant animos demiſſa per aurem
Quàm quæ ſunt oculis ſubjecta fidelibus..

*Epoques les plus intéreſſantes de l'Hiſtoire de France, ſervant d'explication au Tableau Chronologique de cette Hiſtoire, extrait des meilleurs Hiſtoriens. Par M. Viard, Maître d'Hiſtoire & de Géographie.*

Je ſuis de cet avis, que la plus honorable vacation eſt de ſervir au Public, & être utile à beaucoup.

*Montagne, Liv. 3. Chap. 9.*

Prix 8 liv. broché, avec le Tableau. A Paris, chez Deſain, Libraire, rue du Foin, & Delalain, rue de la Comédie Françoiſe. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Gros Volume *in*-12. de 500 à 600 pages.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

*Juillet.*

## FRANCE.

### De Lyon.

*Mémoires ſur la culture du Mûrier blanc, & la manière d'élever les vers à ſoie, lus à la Société Royale d'Agriculture de Lyon, par M.* Thomé *de la même Société.* in-8°. 2 Vol. de 25 feuilles chacun. Premiere Partie, *dans lequel on trouvera les Inſtructions néceſſaires aux Jardiniers pour la culture de cet arbre, depuis le ſemis juſqu'à la cueillette de ſes feuilles.* Seconde Partie, *dans laquelle on trouvera tout ce qui eſt néceſſaire pour parvenir à la meilleure éducation des vers à ſoie; & des remarques ſur le tirage, le moulinage, la teinture & la préparation des ſoies.* A Amſterdam, & ſe trouve à Lyon, chez Aimé de la Roche, aux Halles de la Grenette. 1771.

M. Thomé de la Société d'Agriculture de Lyon, publia en 1763 deux Mémoires, l'un ſur la culture du Mûrier blanc, où en répondant à cinquante ſept queſtions qu'il ſe fait à lui-même, il donne les inſtructions néceſſaires pour la culture de cet arbre; l'autre ſur la manière d'élever les vers à ſoie, où dans les réponſes à cent quinze queſtions ſur l'éducation de cet inſecte, il indique les pratiques les plus ſûres pour en tirer le plus grand avantage. Ces deux Mémoires ont été



Digitized by Google

réimprimés pluſieurs fois, & traduits en différentes Langues. L'Editeur de cette nouvelle Edition y a ajouté un précis de tout ce qu'il y a eu d'écrit ſur l'un & l'autre objet. Il en a formé deux Volumes *in* 8°. qu'on pourroit appeller le Manuel des Cultivateurs de Mûriers, & des *Educateurs* des vers à ſoie. Ce Livre ſe trouve à Paris chez Durand neveu, Libraire, rue S. Jacques, à la Vertu, & à Lyon, chez Aimé de la Roche aux Halles de la Grenette.

## De Paris.

*Expoſition des variations de la nature dans l'eſpèce humaine, où l'on demande ſi poſées les Loix naturelles les plus générales ſur leſquelles portent l'ordre & l'harmonie du corps humain, la nature peut quelquefois s'en écarter. Par M. T. Guindant, des Facultés de Médecine de Paris & de Montpellier, ancien Médecin de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, du Collège de Médecine & de la Société Royale d'Agriculture de la même Ville.* A Paris, chez Debure père, Quai des Auguſtins, à S. Paul. 1771. Avec Approbation & Permiſſion. Volume *in* 12. tiré ſur du papier fin *in* 8°. de 240 pages. Prix trois liv. broché.

L'Auteur répond affirmativement à la queſtion énoncée dans le titre de ſon Ouvrage; il appuie ſon ſentiment ſur un grand nombre de faits & d'exemples qu'on lit avec intérêt & avec plaiſir; il nous paroît au ſurplus d'accord avec ce qu'ont penſé à ce ſujet les meilleurs Naturaliſtes & Phyſiciens, tant anciens que Modernes.

*Traité complet de Chirurgie, contenant des obſervations & des réflexions ſur toutes les maladies Chirurgicales, & ſur la manière de les traiter. Par M. Guillaume Mauqueſt de la Motte, Chirurgien Juré à Valognes, & Chirurgien des troupes du Roi en baſſe Normandie, établi audit lieu.* Troiſième Edition, revue, corrigée & augmentée de notes critiques. *Par M. Sabatier, Profeſſeur Royal en Anatomie, Chirurgien Major en ſurvivance de l'Hôtel Royal des Invalides*, &c. A Paris, chez P. François Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Auguſtin, & chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille-Bouclerie. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. Deux Volumes *in* 8°. de plus de 700 pages chacun. Prix 12 livres relié.

La réputation de ce bon Ouvrage eſt faite il y a long-tems; c'eſt une excellente Chirurgie-pratique toute remplie d'obſervations bien faites & d'exemples bien choiſis.

*Expériences ſur la bonification de tous les vins, ou l'art de faire de bons vins avec de mauvais raiſins, avec des raiſins verds, & de corriger les vins faits & qui ſe gâtent, de leurs défauts, verdeur, crudité, aigreur, amertume, &c. Ouvrage*

Digitized by Google

*néceſſaire & doublement utile aux Propriétaires de vignes, aux Marchands de vin & à tous les Conſommateurs, avec offre de garantie par l'Auteur, ainſi qu'il eſt expliqué dans l'Ouvrage.* Seconde Edition, revue, corrigée & augmentée. *Par M. Maupin.* A Paris, chez Muſier fils, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée. 1771. Brochure *in*-12 de 174 pag. Prix 1 liv. 10 ſols.

*Second Mémoire ſur l'action d'un feu égal, violent & continué pendant pluſieurs jours, ſur un grand nombre de terres, de pierres & de chaux métalliques, eſſayées pour la plûpart telles qu'elles ſortent du ſein de la terre. Lu à l'Académie Royale des Sciences les 7 & 11 Mai 1768. Par M. d'Arcet, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris.* A Paris, chez P. G. Cavelier, Libraire, rue S. Jacques, au Lys d'or. 1771. Avec Approbation & Permiſſion, *in*-8°. de 170 pages.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage rempli d'expériences neuves, curieuſes & inſtructives.

*Diſcours ſur l'obligation de prier pour les Rois, prononcé dans l'Egliſe des Chanoines Réguliers de Saint Louis de la Culture, le 5 Septembre 1769. par le R. P. Bernard, Chanoine Régulier, Prieur-Curé de Nanterre.* A Paris, de l'Imprimerie de Ph. D. Pierres, Imprimeur ordinaire de la Congrégation de France, rue S. Jacques. 1769. Petit *in*-12. 48 pages.

Nous penſions avoir rendu compte de ce Diſcours dans le tems où il a paru; nous nous appercevons de notre oubli, & nous nous empreſſons de le réparer, mais une analyſe de ce Diſcours viendroit trop tard aujourd'hui, & il nous ſuffira de dire qu'il répond à la réputation de ſon Auteur, & qu'il remplit les idées que le titre fait naître.

*Philoſophia ad uſum Scholarum accommodata, Auctore Antonio Seguy, Presbytero utetiate, Sacræ Facultatis Pariſienſis Licentiato Theologo, atque in ſtudii Pariſienſis Univerſitate Philoſophiæ Profeſſore, docente in Collegio-Marchiano. Pariſiis apud Vid. Savoye, Brocas, Deſventes de la Doué vid Jacobæd; Barbou, vid Mathurinenſium.* 1771. *in*-12. 5 Volumes d'environ 450 à 500 pages chacun.

M. Seguy avoit déjà publié ſéparément il y a quelques années ſa Logique & ſa Métaphyſique. Le ſuccès qu'avoient eû ces deux Ouvrages, l'a déterminé à donner le cours complet de Philoſophie que nous annonçons. On en détachera la Logique & la Morale en faveur de ceux qui ne voudront que l'un ou l'autre de ces deux Ouvrages. Elles forment chacune un Volume particulier, la Métaphyſique en forme un auſſi; la Phyſique générale & la Phyſique particulière forment auſſi chacune un Volume. Cet Ouvrage eſt fort eſtimé des Sçavans. L'Auteur l'a purgé d'une multitude de vieilles & inutiles queſtions trop débattues dans les



Digitized by Google

Ecoles. Il s'eſt attaché à diſcuter ces queſtions importantes qu'agitent bien ou mal tous ceux qui ſe piquent de Philoſophie.

Le prix du Cours entier eſt de 15 liv. relié.

*Hiſtoire de l'Empire Ottoman, depuis ſon origine juſqu'à la paix de Belgrade en* 1740. *Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conſeiller honoraire au Grand Conſeil.*

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi. *Horat. 1. Epiſt. 2.*

A Paris, chez Leclerc, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes *in*-12. Le premier de 532. Le ſecond de 517. Le troiſième de 503. Le quatrième de 500 pages. Le prix eſt de 12 liv. relié. En un Volume *in* 4°. 15 livres relié.

*Pharmacopée du Collége Royal des Médecins de Londres, traduite de l'Anglois ſur la ſeconde Edition donnée avec des remarques, par le Docteur H. Pemberton, Profeſſeur en Médecine au Collége de Gresham, augmentée de pluſieurs notes & obſervations, & d'un nombre de procédés intéreſſans, avec les vertus & les doſes des médicamens.* Tome ſecond. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, de 781 pages. Prix 12 liv. relié.

Ce ſecond Volume d'un Ouvrage des mieux faits, des plus complets & des plus eſſentiels dans ſon genre, étoit attendu & deſiré depuis long-tems. Nous en rendrons compte inceſſamment avec l'attention qu'il mérite. Le troiſième & dernier Volume ne tardera pas à paroître.

Le Libraire chez lequel il ſe trouve, & qui a un grand aſſortiment des meilleurs Ouvrages relatifs à la Médecine, vient de recevoir quelques exemplaires des Ouvrages ſuivans :

*La Médecine Vétérinaire, contenant l'expoſition de la ſtructure du cheval & du bœuf.* 3 Volumes *in*-8°. Lyon. 1771. Prix 18 liv. broché, & 21 liv. relié.

*Commentaire ſur les Aphoriſmes de Boerhaave ſur la connoiſſance & la cure des maladies.* 6 Volumes *in*-12. *contenant le Traité complet des fièvres.* Lyon 1770. Prix 15 liv. relié.

*Avis aux Mères ſur la petite vérole & la rougeole, ou Lettre à Madame de **. Par M. Menuret.* Lyon 1770. Prix 2 livres 10 ſols relié.

*De la Fermentation des vins & de la meilleure manière de faire l'eau de vie. in*-8°. figures. 1770. Prix 3 livres broché.

*Etats formés en Europe après la chûte de l'Empire Romain en Occident. Par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle de Sciences de Pétersbourg, Secrétaire de ſon Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Duc d'Orléans.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1771. Un Volume *in* 4°. de 269. pages.

Digitized by Google

*Prix propoſé par l'Académie Royale des Sciences, pour l'année 1773.*

Feu M. Rouillé de Meſſay, ancien Conſeiller au Parlement de Paris, ayant conçu le noble deſſein de contribuer au progrès des Sciences & à l'utilité que le Public en pouvoit retirer, a légué à l'Académie Royale des Sciences un fonds pour deux Prix, qui ſeront diſtribués à ceux qui, au jugement de cette Compagnie, auront le mieux réuſſi ſur deux différentes ſortes de ſujets qu'il a indiqués dans ſon teſtament, & dont il a donné des exemples.

Les ſujets du premier Prix regardent le Syſtême général du Monde, & l'Aſtronomie phyſique.

Ce Prix devroit être d'une plus groſſe ſomme, aux termes du teſtament, & ſe diſtribuer tous les ans; mais la diminution des rentes a obligé de ne le donner que tous les deux ans, afin de le rendre plus conſidérable, & il ſera de 2000 livres.

Les ſujets du ſecond Prix regardent la Navigation & le Commerce.

Il ne ſe donnera que tous les deux ans, & ſera auſſi de 2000 livres.

L'Académie avoit propoſé pour le ſujet du Prix de 1767, *De déterminer la meilleure manière de meſurer le tems à la mer.*

Quoique dans le nombre des Pièces qui lui furent alors adreſſées, il y en eût qui méritaſſent ſes éloges, elle crut devoir remettre le Prix à 1769, & il fut alors adjugé à la Pièce n°. 5, dont l'Auteur étoit M. le Roy l'aîné. L'importance de la matière, & les travaux de pluſieurs Artiſtes qu'on ſçavoit être occupés de cet objet ſi eſſentiel à la Navigation, déterminèrent l'Académie à propoſer encore le même ſujet pour 1771, en ajoutant pour condition eſſentielle, que les montres, pendules ou inſtrumens qui ſeroient préſentés, euſſent été éprouvés à la mer, & qu'on en rapportât des certificats authentiques.

Les avantages qui pouvoient réſulter d'une épreuve générale & authentique, engagèrent le Roi, au commencement de l'année dernière 1770, à ordonner l'armement d'une Frégate ſur laquelle on pût éprouver dans un voyage uniquement entrepris à cet effet, non-ſeulement les montres marines qui ont déjà été examinées dans les voyages précédens, mais encore les autres montres, pendules ou inſtrumens qui pourroient être envoyés pour le Prix propoſé.

L'armement de la Frégate, qui devoit avoir lieu à la fin de 1770, ayant été remis au mois de Mars 1771, l'Académie ſe hâta d'informer les concurrens, par un avis inſéré dans la Gazette de France du 24 Août 1770, que les Pièces ſeroient reçues au concours juſqu'au premier Février 1771; mais des circonſtances particulières ayant engagé Sa Majeſté à différer encore l'armément de la Frégate juſqu'au

Digitized by Google

mois de Septembre ou d'Octobre 1771, l'Académie s'eſt trouvée dans l'obligation de remettre à Pâques 1773, la proclamation du Prix qui devoit être donné à Pâques 1771, & elle en a averti le Public par un avis inſéré dans la Gazette de France du 8 Mars 1771.

Ce Prix ſera double, c'eſt-à-dire, de 4000 livres. Les Pièces ſeront reçues juſqu'au premier Août 1771; celles qui viendront après ce terme, ne ſeront point admiſes au Concours.

Les Pièces déjà envoyées concourront, & les Auteurs pourront, juſqu'au tems preſcrit, y faire tels changemens & telles additions qu'ils jugeront à propos.

Les Sçavans & les Artiſtes de toutes les Nations ſont invités à travailler ſur ce ſujet, & même les Aſſociés-Etrangers de l'Académie. Elle s'eſt fait la loi d'exclure les Académiciens regnicoles de prétendre aux Prix.

Ceux qui compoſeront, ſont invités à écrire en François ou en Latin, mais ſans aucune obligation. Ils pourront écrire en telle langue qu'ils voudront, & l'Académie fera traduire leurs ouvrages.

On les prie que leurs écrits ſoient fort liſibles, ſur-tout quand il y aura des Calculs d'Algèbre.

Ils ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ſeulement une Sentence ou Deviſe. Ils pourront, s'ils veulent, attacher à leur écrit un billet ſéparé & cacheté par eux, où ſeront avec cette même Sentence, leur nom, leurs qualités & leur adreſſe; & ce billet ne ſera ouvert par l'Académie, qu'en cas que la Pièce ait remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, adreſſeront leurs ouvrages à Paris au Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui feront remettre entre les mains. Dans ce ſecond cas le Secrétaire en donnera en même-tems à celui qui les lui aura remis, ſon récépiſſé, où ſera marquée la Sentence de l'ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

L'Académie à ſon aſſemblée publique d'après Pâques 1773, proclamera la Pièce qui aura mérité ce Prix.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire pour la Pièce qui aura remporté le Prix, le Tréſorier de l'Académie délivrera la ſomme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépiſſé. Il n'y aura à cela nulle autre formalité,

S'il n'y a pas de récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera le Prix qu'à l'Auteur même qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

*De l'Homme Moral, par M. l'Abbé de Crillon.*

Reſpice primum
Et ſcrutare viros. *Juv. Sat.* 1.

A Paris, chez G. Deſprez, & Veuve Ducheſne. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 8°.

Digitized by Google

Cet Ouvrage intéreſſant eſt dédié à Monſeigneur le Dauphin. Il nous a paru au premier coup d'œil, réunir à la ſolidité des penſées l'élégance du ſtyle, & mériter que nous nous en occupions ſérieuſement.

*Eſſai d'une nouvelle Minéralogie. Traduit du Suédois & de l'Allemand de M. Wiedman, &c, Par M. Dreux fils, Apothicaire de l'Hôtel-Dieu de Paris.* A Paris, chez P.F. Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi, Vol. *in*-12. de 389 pag. Prix cinq livres, relié.

Cet Ouvrage a eu une très grande réputation en Suéde dès qu'il a paru. L'Auteur ne s'eſt point nommé parce qu'il vouloit commencer par connoître le ſentiment des Sçavans ſur un grand nombre d'idées neuves qu'il propoſe. Mais on n'a pas eu de peine à deviner que ce nouveau ſyſtême de Minéralogie étoit du ſçavant M. *Cronſtet*, Grand Maître des Mines dans la Dalécarlie & la Weſtmanie. Il a été traduit en Allemand par M. *Wiedman*, & c'eſt ſur cette Traduction que M. *Dreux* auquel nous devons déjà les Ouvrages de M. *Meyer*, a fait la Traduction Françoiſe que nous annonçons. Le Prix auquel le Libraire a fixé ce Livre paroîtra ſans doute exorbitant à bien de gens; mais ce qui peut le juſtifier, c'eſt qu'il paroît certain que les Ouvrages ſçavans & profonds comme celui-ci, ne conviennent maintenant qu'à fort peu de Lecteurs, & il arrive de là que les Libraires ne peuvent retirer leurs avances & trouver leur bénéfice légitime que ſur un petit nombre d'exemplaires qu'ils ſont forcés par conſéquent de vendre beaucoup plus cher.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL Du Mois de Juillet 1771.

*Bibliothèque de Madame la Dauphine.* 451
*Révolutions d'Italie, traduites de l'Italien de M. Denina, par M. l'Abbé Jardin.* 458
*Dictionnaire d'Agriculture Civile, Militaire & Navale, Antique, Ancienne & Moderne, & de tous les Arts & Métiers qui en dépendent.* 464
*Lettre de M. Houard, adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.* 466
*A Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Remarques ſur une expreſſion ſingulière attribuée à S. Jean Chryſoſtome.* 474
*Extrait des Obſervations Météorologiques, &c.* 475
*Dictionnaire portatif de Chirurgie.* 476
*Mémoire ſur les Argiles.* 478
*L'Art du Brodeur.* 482
*Mémoires ſur les Haras.* 484
*Eſſai ſur la petite Guerre.* 486
*Précis National, ou tableau de la Société dans ſes détails.* 489
*Examen d'un Livre qui a pour titre, T. Tronchin.* 491
*Dictionnaire Univerſel de la France.* 494
*Nouvelles Littéraires.* 498

Fin de la Table.

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXI.

AOUT.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Christine.

M. DCC. LXXI.
AVEC PRIVILÉGE DU ROI.

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

AOUT M. DCC. LXXI.

*BIBLIOTHÈQUE DES ANCIENS PHILOSOPHES contenant la vie de Pythagore, ſes Symboles, la vie d'Hieroclès & ſes vers dorés, les Œuvres de Platon, traduites en François avec des remarques.* A Paris, chez Saillant & Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais, Piſſot, Quai de Conti, Deſaint, rue du Foin. *in*-12. 1771.

Le Diſcours Préliminaire, deſtiné à l'expoſition du plan de cet Ouvrage, débute par l'éloge des Grecs à qui les habitans de l'Europe moderne ſont redevables de tout ce qu'ils ont de lumières, de goût, & de Philoſophie. Cette Nation eut des Maîtres & des modèles, mais elle embellit & perfectionna bientôt tout ce qu'elle emprunta des autres Peuples. Elle ſemble n'avoir point eu d'enfance, & les progrès qu'elle fit dans tous les Arts & dans toutes les Sciences la portèrent preſqu'en un inſtant de la barbarie au plus haut



Digitized by Google

degré de politeſſe & de lumières. Elle communiqua le mouvement, l'ordre, l'élégance & la vie à tout ce qu'elle imita, & par-là s'acquit preſque le titre de Créatrice. La Philoſophie, triſte, myſtérieuſe, renfermée dans l'intérieur des Temples, étoit en Egypte un inſtrument de deſpotiſme & de ſuperſtition : tranſportée en Grèce, elle y prit un eſſor plus libre & plus hardi, en même-tems qu'elle y ſervit à étendre & à perfectionner la liberté même. Elle y éclaira tous les Etats, s'étendit ſur tous les objets, & s'embellit de tous les Arts. « Un » Philoſophe, à Athènes, ſacri- » fioit aux Muſes & aux Graces : il » tenoit une Ecole de politeſſe com- » me de ſcience : il jugeoit les Ar- » tiſtes, couronnoit les Poëtes, » éclairoit les hommes d'Etat, & » diſputoit aux Orateurs l'art de » perſuader & d'émouvoir. Ce por- » trait eſt celui de Platon, & ſes Ou- » vrages ſont le tableau le plus fi- » dèle & le plus intéreſſant de l'état » de la Philoſophie chez les Grecs ».

Mais Platon, qui de ſon tems jouit de la plus brillante réputation, fruit de ſon génie, dont l'Ecole a ſubſiſté pluſieurs ſiècles après que celles de ſes Contemporains avoient diſparu, eſt de tous les Philoſophes de l'antiquité celui dont on parle plus, qu'on lit peut-être le moins, & ſur lequel on porte en général les jugemens les plus divers. L'Auteur n'entreprend pas l'éloge du Philoſophe Grec, quoique ſes admirateurs ayent laiſſé beaucoup de choſes à dire. Il ſe contente, en jettant un coup d'œil rapide ſur les Ouvrages qui nous reſtent de lui, d'indiquer le point de vue ſous lequel il lui ſemble qu'on doit l'enviſager pour en juger ſainement & avec impartialité.

Né avec les talens propres à la Poëſie, & déſeſpérant d'égaler Homère, il aima mieux être le plus éloquent des Philoſophes ; que le ſecond des Poëtes. Sa naiſſance lui donnoit droit d'aſpirer aux plus grands emplois de la République; mais il crut la ſervir plus utilement, en formant des Citoyens plus ſages & plus vertueux. Tel eſt le caractère de la vraie Philoſophie: reconnoît-on à ce trait celle de notre ſiècle, qui ſe parant d'un nom reſpectable, ſemble prendre à tâche de tout renverſer, juſqu'aux principes fondamentaux de la Morale & de toute Société ?

Platon parcourut la Grèce pour étudier les Gouvernemens divers, & quelques-uns lui dûrent des Loix. On trouve dans ſes Ouvrages mille traits précieux qui ſont le fruit de ſes voyages dans la Grande-Grèce, en Egypte, & dans l'Inde. Il embellit la Langue Grecque : il perfectionna l'artifice de l'élocution : il fut un des premiers qui fixèrent les règles de la Dialectique ; Art qu'Ariſtote ſon Diſciple ſoumit enſuite à des formules Mathématiques. Il introduiſit la Géométrie dans la Phyſique : « il » enrichit la Langue Philoſophi- » que de nouveaux mots, tels que » ceux d'*idée* & *d'élément*, & de

Digitized by Google

» celui de *Providence*, qu'il substi-
» tua au *Fatum* ; & l'on sçait,
» ajoute l'Auteur, que des mots
» nouveaux sont des signes d'idées
» nouvelles ». Cette assertion prise dans sa généralité, ne seroit pas exacte : on ne sçait que trop que des termes nouveaux n'ont été & ne sont encore souvent que des mots.

Mais on accuse Platon d'être un *Théologien mystique & visionnaire, un politique chimérique, un Ecrivain enflé, diffus, & obscur, un raisonneur plus subtil qu'exact.* Au risque de répéter ce que plusieurs Sçavans ont répondu à cette critique, l'Auteur propose quelques réflexions sur la nature des Ouvrages du Philosophe Grec, sur le but qu'il s'y proposoit, & sur la manière dont on doit les envisager. Presque tous ces reproches, dit-il, ne sont fondés que sur l'*impossibilité* de sentir toutes les beautés & les finesses de son langage, même pour les Sçavans qui entendent le Grec. Comment juger par une Traduction séche, froide, & décharnée, du mérite d'un Ecrivain, qui de l'aveu du Peuple le plus sensible & le plus exercé à tous les artifices de l'élocution, mit dans son style le plus de chaleur, de noblesse, de variété, de graces & d'harmonie ? « C'est vouloir juger des for-
» mes & des proportions d'une bel-
» le femme par son squelette ».

Rien n'est plus vrai ; mais ce n'est point sur des Traductions froides & arides que ceux qui entendent le Grec jugent de Platon. Il y a sans doute bien des traits particuliers, des allusions fines que l'éloignement des tems fait disparoître à leurs yeux ; mais où est celui qui, à proportion qu'il sera plus versé dans la connoissance du Grec, ne sentira pas plus vivement & n'admirera pas la noblesse, la chaleur, la variété, les graces & l'harmonie qui caractérisent le style de Platon ? A cet égard, plus on le connoît, plus on est disposé à lui rendre justice, lors-même qu'on se croit permis de le censurer sous d'autres points de vue.

Socrate, continue l'Auteur, dans les Dialogues où il refute ou tourne en ridicule quelque Sophiste, emploie avec un art merveilleux cette plaisanterie légère, cette ironie fine qui se cache sous un air de politesse & de bonne foi, & que nous avons nommé *persifflage*. « On
» chercheroit vainement cet art
» dans la plûpart des Traducteurs
» de Platon ». C'est nous dire qu'on le trouveroit du moins dans quelques-uns. Il n'étoit donc pas *impossible* de le découvrir ; il a été senti au moins par l'Auteur. Mais eût-il été méconnu, ignoré ; tous ceux qui ont pu lire les Ouvrages du Philosophe Grec, n'en ont pas moins applaudi aux *beautés* & aux *finesses* de son langage ; tous, comme de concert, se sont réunis pour ce genre d'éloge.

Les autres défauts qu'on reproche à Platon, continue l'Auteur, tiennent peut-être uniquement à la forme même de ses Ouvrages. Il n'a laissé que des Dialogues, forme de composition assujettie aux

Digitized by Google

mœurs & aux uſages de ſon tems, mais qui entraîne des inconvéniens, ſur-tout celui de la lenteur dans le raiſonnement. Le fond même des Ouvrages du Philoſophe intéreſſe peu notre curioſité. Il a voulu principalement attaquer les Sophiſtes qui jouant alors un grand rôle à Athènes, y corrompoient la Philoſophie & l'éloquence. Nous ne connoiſſons point aujourd'hui le caractère & les principes de ces Sophiſtes; Socrate nous paroît mettre beaucoup d'appareil à refuter des opinions qui n'excitent que nos mépris. Enſuite l'Auteur comparant aux Ouvrages de Platon les Lettres Provinciales, dont quelques-unes du moins, ſont peut-être l'Ouvrage de notre Langue qui reſſemble le plus aux Dialogues de l'ancien Philoſophe, « croit-on, » ajoute-t-il, que la lecture en fût » bien piquante pour un Anglois, » qui ne s'intéreſſe point aux que» relles des Jéſuites & des Janſé» niſtes, & qui ne poſſède pas aſſez » parfaitement notre Langue pour » ſentir toutes les beautés du ſtyle » de Paſchal »? Nous ne dirons rien de la ſolidité de ce raiſonnement, après avoir obſervé qu'on n'a jamais conteſté à Platon la beauté de ſon ſtyle.

Puiſque le *fond des diſcuſſions nous intéreſſe peu*, ne cherchons, continue l'Auteur, que le mérite que nous pouvons ſentir dans les Dialogues du Philoſophe Grec; « la vérité des portraits ne peut » nous frapper; le charme du ſtyle » a preſque entiérement diſparu » pour nous ». C'eſt préciſément ce dont ne conviendront pas ceux qui liſent Platon en ſa Langue. Ils ne nieront pas qu'à cet égard, bien des choſes qui pouvoient plaire à ſes Contemporains ne leur échappent, mais ils nieront que le charme de ſon ſtyle ait preſqu'entiérement diſparu pour eux. Ils diront qu'il n'y a perſonne qui ne l'ait ſenti & avoué.

A quoi ſe réduit donc ce que nous pouvons, ſuivant l'Auteur, ſentir dans les Dialogues du Philoſophe? C'eſt l'art avec lequel ils ſont compoſés, c'eſt l'adreſſe avec laquelle Socrate ſçait analyſer une queſtion, la dégager de tout ce qui lui eſt étranger, la préſenter ſous toutes ſes faces, la réduire à ſes termes les plus ſimples, céder d'abord du terrein à ſon adverſaire, afin de l'attirer dans un piège, ſoit pour l'amener à ſes vues, ſoit pour l'engager dans un défilé embarraſſant qui le preſſe entre l'abſurdité & la contradiction. Enſuite il cite un morceau d'un Mémoire de M. l'Abbé Arnaud, lu à l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres, dans lequel cet habile Académicien fait effectivement ſentir l'art qui règne dans les Ouvrages de Platon. Vérité dans les débuts, caractères bien annoncés & bien ſoutenus, conformité & proportion admirable entre le ſtyle & la matière, adreſſe ſingulière à ſe prêter aux diſpoſitions perſonnelles d'un Interlocuteur pour l'amener inſenſiblement au point que l'on déſire, &c. N'eſt-ce donc que cela que

Digitized by Google

nous devons chercher dans Platon? Lui a-t-on fait quelques reproches à cet égard? Le fond de ſes Ouvrages ne nous préſente-t-il donc rien qui puiſſe nous intéreſſer? N'eſt-ce pas rabaiſſer leur mérite, & réduire à peu de choſe l'utilité qu'on peut tirer de leur lecture?

Mais, ſelon l'Auteur, la mépriſe la plus grave & la plus commune où ſoient tombés les Cenſeurs de Platon, c'eſt de lui attribuer des opinions & des principes qui ne ſont pas les ſiens. « On » parle ſans ceſſe d'idées aſchétypes, des modèles éternels, d'hiérarchie de ſubſtances incorporelles, d'une chaîne des êtres, de » la préexiſtence des ames, de la » Métempſycoſe, &c. comme d'autant d'opinions réduites en ſyſtême par Platon, quoique Platon » n'établiſſe jamais aucune théorie » métaphyſique, qu'il ne parle jamais en ſon nom... qu'il mette » toujours ce qu'il a de grand & de » raiſonnable à dire dans la bouche » de Socrate qui attaquoit tous les » ſyſtêmes, & ne reconnoiſſoit de » principes vrais & utiles qu'en » Morale. Il n'y a peut-être rien » de ſi difficile à démêler dans les » écrits de ce Philoſophe que ſes » véritables opinions; mais c'eſt » peut-être auſſi ce qu'il importe » le moins de ſçavoir. J'y trouve, » ajoute-t-il, des principes d'une » morale grande & ſaine, des vues » Philoſophiques, préſentées ſous » de magnifiques images... Je trouve » dans Platon des obſervations inſtructives & curieuſes ſur les Gouvernemens de la Grèce, ſur les » mœurs & les uſages des Athéniens, ſur la nature & les effets » de la Poëſie & de la Muſique; » j'y trouve enfin un tableau aſſez » fidéle des progrès qu'avoient faits » ſes Contemporains dans les différentes branches de la Philoſophie; & je ſuis bien moins curieux de ſçavoir ce que Platon » penſoit de Dieu, de l'ame, de » la vie à venir, que de connoître » les opinions diverſes qu'on en » avoit de ſon tems ».

L'Auteur voudroit-il donc dire qu'on ne doit même pas mettre ſur le compte du Philoſophe Grec, ces grands principes de Morale dont il fait honneur à Socrate; parce qu'il ſe plaît ſeulement à expoſer ſucceſſivement les opinions des diverſes Ecoles, ou pour les tourner en ridicule, ou pour les embellir de graces de ſon ſtyle, ſans prétendre rejetter les unes, ni adopter ſérieuſement les autres? Si quelquefois il eſt arrivé à Platon de traiter d'une maniere problématique des objets très-importans pour les mœurs, auroit-il pu alléguer, pour une excuſe légitime, qu'il ne prenoit rien ſur lui, & qu'au lieu d'expoſer ſes penſées, il ſe bornoit à développer celles des autres? L'Auteur convient que le Livre *des Loix* eſt le ſeul Ouvrage où Platon paroiſſe expoſer ſes propres ſentimens ſous le nom du Citoyen d'Athènes; « c'eſt auſſi, » ajoute-t-il, un des plus curieux » & des plus intéreſſans ». Et pourquoi dans la plûpart des autres

Digitized by Google

Ouvrages ne nous expoſeroit il pas ſes propres ſentimens ſous un nom différent du ſien ? S'il ne l'a pas fait, c'eſt un défaut qui, ſelon la réflexion de l'Auteur, rend ces Ouvrages moins intéreſſans & moins propres à piquer la curioſité. Il a manqué ſon but. Et puis il y a une foule d'objets intéreſſans pour les mœurs & pour la Société, ſur leſquels il importe bien moins de connoître les opinions diverſes, que de ſçavoir laquelle il faut adopter.

On a traité de chimériques les principes de gouvernement établis par Platon; cette critique, ſuivant l'Auteur, eſt encore trop exagerée. Pour en bien juger, il faudroit nous dépouiller de toutes les idées & de tous les préjugés que nous tenons de nos mœurs, & nous tranſporter aux tems du Philoſophe.

On prend ordinairement pour un plan ſyſtématique de gouvernement la République de Platon. On ſe trompe, dit l'Auteur. Le véritable titre du Dialogue eſt *de la juſtice* ou *de la vertu.* Le Philoſophe, après avoir établi les principes du juſte & de l'injuſte, dont il fait l'application ſucceſſivement aux Etats politiques & aux individus, conclut que les mêmes principes qui ſervent à régler la conduite d'un homme peuvent ſervir à régler celle d'une République, & que la vertu ſeule aſſure le bonheur de l'un & la proſpérité de l'autre. Quoi ! ce n'eſt pas-là un plan de gouvernement ? L'Auteur bientôt en convient lui-même.

On a traité Platon de Viſionnaire, dit-il, parce qu'il propoſe de former une République fondée ſur la juſtice, où les paſſions de chaque individu ſeront tournées à l'avantage de tous. Mais, ajoute-t'il, quand on examine les moyens que le Philoſophe indique, on voit qu'il connoiſſoit la nature humaine; « il avoit d'ailleurs ſous les yeux » les Républiques de Crète & de » Lacédemone ». Il convient pourtant que vraiſemblablement *ſon plan* étoit impraticable, même de ſon tems, & qu'il l'eſt certainement aujourd'hui. « Mais eſt-ce à nous » à le traiter de chimérique ? Sçavons-nous juſqu'à quel point l'éducation, les Loix & l'exemple » pourroient perfectionner la Société.... Qui peut preſcrire des » limites à l'enthouſiaſme de la » vertu, de l'honneur, & du Patriotiſme » ? Ce qu'on doit conclure de ceci c'eſt, ce ſemble, que Platon a effectivement donné un plan de gouvernement, très-beau, très-grand, très-noble, que ce plan n'eſt ni chimérique ni impraticable en lui-même, quoiqu'il le ſoit dans certaines circonſtances avec leſquelles ſon exécution ne peut ſe concilier.

L'Auteur fait enſuite ſur les politiques modernes une réflexion plaiſante. « La plûpart des hommes » qui s'occuppent aujourd'hui des » objets d'adminiſtration & d'économie publique, ſemblent croire » que toute la ſcience du gouvernement ſe réduit à produire la » plus grande quantité de bled » poſſible

» poſſible ; à évaluer le *produit* » net, & le *revenu diſponible*, à » trouver la meilleure répartition » de l'impôt, à multiplier les Ma- » nufactures, ou les Vaiſſeaux ; » tout cela eſt fort utile ſans doute ; » mais l'art de gouverner les hom- » mes, c'eſt-à-dire de dompter les » paſſions de chaque individu & de » les diriger au bien commun de » tous, eſt un art plus profond & » plus compliqué ». C'eſt avec raiſon que le Philoſophe Grec jugeoit que l'éducation des enfans étoit la baſe de toute bonne légiſlation, parce qu'il importe plus de prévenir les crimes que de les punir ; il eſtimoit que les Loix pénales n'étoient faites que pour ſuppléer à l'influence combinée de l'éducation, de l'exemple & des mœurs publiques. « Je ſuis perſuadé, ajou- » te l'Auteur, que Platon a pouſſé » trop loin l'application & l'uſage » de ces principes ; mais je ſuis en- » core bien plus perſuadé que ſans » ces principes, on n'aura jamais » que des Légiſlations imparfaites » & tyranniques ». C'eſt nous faire ſentir l'importance des mœurs & de la vertu pour la ſolidité & le bonheur d'un Etat polique.

Paſſons maintenant avec l'Auteur du Diſcours Préliminaire, à la nature & à l'objet de la Collection qu'on publie ſous le titre de *Bibliothèque des Anciens Philoſophes*. « On s'eſt propoſé de réunir » en un corps les différens Ouvra- » ges de Philoſophie des Anciens » qui ont été traduits en notre Lan- » gue. Ce Recueil commence par » les vers dorés de Pythagore, avec » les Commentaires d'Hieroclès, » traduits par Dacier ». Les Vers dorés, les Commentaires, la Préface, les vies de Pythagore & d'Hieroclès données par Dacier occupent les deux premiers Volumes. Les trois ſuivans contiennent les Dialogues de Platon traduits par Dacier, à quoi on a ajouté le *Grand Hippias*, & l'*Euthydemus*, traduits par Maucroix, avec le *Banquet* de Platon, traduit en partie par le grand Racine, & en partie par une Abbeſſe de Malnoue, Madame de Rochechouard.

« La Traduction de la *Républi-* » *que*, par M. Grou, vient à la » ſuite... Le Traité *des Loix*, & » huit nouveaux Dialogues tra- » duits de la même main, forment » les quatre Volumes ſuivans de » cette Collection. Parmi ces huit » nouveaux Dialogues, il y en a » deux qui avoient déjà été tra- » duits, le *Protagoras* par Dacier, » & l'*Euthydème* par Maucroix ».

On verra aiſément, dit-on, en comparant les différentes Traductions, combien la nouvelle eſt préférable aux anciennes, pour la fidélité comme pour l'élégance. Nous ne doutons pas que les ſuffrages du Public ne déterminent M. Grou à publier, comme il le fait eſpérer, le reſte des Ouvrages de Platon qui n'ont pas encore été traduits.

A la ſuite du Diſcours préliminaire ſe trouve dans le premier Volume de ce Recueil un *Diſcours* ſur Platon, compoſé par le

célèbre Abbé Fleury, & imprimé à la fin de ſon *Traité des Etudes*. Ce petit Ouvrage plein de ſens & de raiſon, eſt ſuivi de *Réflexions ſur deux Ouvrages que M. Dacier a mis à la tête de ſa Traduction de Platon, dont l'un eſt intitulé* Diſcours ſur Platon ; l'*autre* la Doctrine de Platon.

Le principal objet de ces réflexions eſt de prévenir le Lecteur contre les éloges exceſſifs que Dacier, dans le feu de ſon enthouſiaſme, a donnés à Platon. On lui reproche ſur-tout d'avoir avancé que le Philoſophe Grec, éclairé par une raiſon ſurnaturelle, avoit connu le Père & le Fils, & celui qui procède de l'un & de l'autre, c'eſt-à-dire le S. Eſprit. Dacier à cet égard avoit cru ſuivre le ſentiment de pluſieurs Pères de l'Egliſe, & avoit fait dire à S. Auguſtin que Jeſus-Chriſt avoit révelé à Platon pluſieurs de nos Myſtères. C'eſt une diſcuſſion dans laquelle on entre ici, & dont le réſultat eſt que les ſentimens des Pères, ſur la connoiſſance que Platon a eue de nos Myſtères, ne préſentent pas « cette » unanimité reſpectable qui force » d'adopter leurs enſeignemens ». Qu'ils oppoſent aux Payens quelques paſſages tirés des écrits de ce Philoſophe qui paroiſſent avoir quelque analogie avec notre Doctrine, mais qu'ils ſe gardent bien de donner leur opinion, leur interprétation comme un Dogme : que les uns, comme S. Juſtin & S. Clément d'Alexandrie, ſuppoſent que Platon, par le moyen de la révélation faite aux Juifs, a eu connoiſſance des trois Perſonnes Divines ; mais une connoiſſance de nom plutôt que de la choſe même ; les autres, tels que S. Cyrille, une connoiſſance mêlée d'erreurs : que les autres, tels que S. Auguſtin & Origène, ont nié expreſſément que Platon ait connu le S. Eſprit.

Au reſte, nous ne doutons pas que le Public n'applaudiſſe au projet de réunir en un corps les anciens Ouvrages Philoſophiques traduits en notre Langue, & ne faſſe à cette Collection tout l'accueil qu'elle mérite. Le titre général de *Bibliothèque des anciens Philoſophes* nous fait préſumer qu'on ne ſe bornera pas aux ſeuls Ouvrages dont nous avons parlé après l'Auteur du *Diſcours Préliminaire*.

*VOYAGE LITTÉRAIRE DE LA GRÈCE, OU, LETTRES sur les Grecs, Anciens & Modernes, avec un parallèle de leurs mœurs. Par M. Guys Négociant, de l'Académie de Marſeille.* A Paris, chez la Veuve Ducheſne, Libraire, rue Saint Jacques, au Temple du Goût. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, 2 Vol. *in*-12. Le 1 de 420; le 2 de 244 pages.

Ces Lettres intéreſſantes ſur la Grèce & ſur les mœurs de ſes habitans n'ont point été fabriquées dans un Cabinet par un homme qui n'eut jamais voyagé. Elles ont été réellement écrites ſur les lieux, par M. Guys qui les a adreſſées à M. Bourlat de Montredon, & qui a vu toutes les choſes dont il parle. M. Guys eſt un Négociant diſtingué par ſes connoiſſances & par ſon ſçavoir, on en jugera ainſi après la lecture de ſon Ouvrage: perſuadé que les belles Lettres ne ſont point incompatibles avec le Commerce, il les a cultivées avec ſoin. La manière dont il a traité ſon ſujet prouve qu'il a approfondi les Anciens: il les a eus continuellement ſous les yeux & dans la mémoire, & il en fait par-tout un uſage utile. Il nous repréſente les Grecs actuels vivans encore, en beaucoup de circonſtances comme les Anciens, ayant les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, les mêmes préjugés. Ces Lettres ſont au nombre de quarante-une. Nous nous arrêterons ſur quelques-unes, n'étant pas poſſible de préſenter dans un ſimple extrait l'analyſe de toutes en particulier.

J'ai trouvé, dit l'Auteur, dans ſa troiſième Lettre, les Grecs tels que nous les peignent leurs Hiſtoriens & Thucidide ſur-tout, artificieux, vains, ſouples, inconſtans, avides de gain, amateurs de la nouveauté, peu ſcrupuleux ſur les ſermens, &c. On trouve parmi eux de bons Pilotes, des Marchands, des Voyageurs, des Anacreons modernes dont on répéte les chanſons: mais ces Peuples ſont généralement abattus ſous le joug qui les accable. Ils mettent dans quelques Provinces des Princes qui ſont nommés par le Grand-Seigneur, ce ſont les mêmes paſſions, les mêmes brigues & les mêmes diviſions domeſtiques qu'autrefois qui élevent & déplacent ſucceſſivement ces Princes. Quoique ſoumis à un joug honteux, on retrouve encore parmi eux cet amour de la liberté dont ils donnerent tant de preuves autrefois, ils le font éclater de tems en tems. Ils ont le même attachement pour leurs anciens uſages. S'ils ont conſervé leur caractère, leurs habillemens, leurs coutumes, &c, c'eſt qu'ils ont regardé leurs uſages comme la ſeule propriété qui leur reſtoit. Ils font encore tout ce que faiſoient leurs pères, & on obſerve parmi eux le caractère particulier & diſtinctif des divers cantons.



Digitized by Google

IV. Lettre. Les maiſons des Grecs ne ſont pas à beaucoup près auſſi élevées que les nôtres, elles n'ont ordinairement qu'un étage, les femmes en ſortent très-rarement, & elles y ont comme autrefois leur appartement ſéparé. Chez les perſonnes aiſées c'eſt un ancien uſage d'avoir dans la chambre à coucher une lampe qui brûle toute la nuit. On retrouve cet uſage dans un événement de l'Hiſtoire de Pauſanias qui commandoit à la bataille de Platée. Parmi le Peuple aujourd'hui c'eſt une dévotion. Ils ont encore conſervé l'ancien uſage d'avoir dans les chambres des braſiers au lieu de cheminées. La broderie eſt l'occupation des femmes Grecques; on ſçait que cet uſage exiſtoit chez les Anciens.

V. Lettre. Dans toutes les bonnes maiſons des Grecs la Nourrice du Maître ou de la Maîtreſſe fait partie de la famille. Chez les Anciens une femme qui avoit nourri une jeune perſonne ne la quittoit plus, même après ſon Mariage, elle devenoit ſa gouvernante, ſa confidente, ſon conſeil; c'eſt ce qui fait que dans les anciennes Tragédies Grecques une Princeſſe ne paroît preſque jamais ſans ſa Nourrice. On les appelle aujourd'hui *Paramana*, mot doux & même plus expreſſif que l'ancien, puiſqu'il ſignifie *ſeconde mere*. Les femmes Grecques refuſent conſtamment de nourrir leurs enfans; quelques Anciens Philoſophes Grecs ont écrit ſur ce ſujet avec beaucoup de force, & n'ont rien gagné à cet égard. Les filles eſclaves ſont traitées à préſent comme elles l'étoient anciennement, avec beaucoup de douceur & d'humanité, & après un certain tems on a ſoin de les affranchir; elles travaillent comme anciennement à la broderie avec leurs Maîtreſſes, elles les ſuivent lorſque celles-ci ſortent.

L'Auteur parle enſuite de la toilette, de la coëffure, de l'habillement, des bijoux, de l'éventail, du voile, des ceintures, du fard, de la peinture, des ſourcils, des yeux noirs, &c, & cite une infinité de paſſages des Anciens qui ſe trouvent expliqués par les uſages modernes, ou qui établiſſent l'ancienneté de ces uſages; il ſuit ce plan dans toutes ſes Lettres.

VIII. Lettre. Les Grecs Modernes ont conſervé tout ce qui caractériſe les Anciens, vivacité, ſaillies, abondance, énergie, chaleur, facilité d'expreſſion, opiniâtreté dans la diſpute; ils ont l'eſprit remuant, inquiet, mais ils ſont auſſi prompts à s'enflammer qu'à s'éteindre. A cette occaſion l'Auteur en fait un parallèle avec les Marſeillois qui ſont Grecs d'origine. Tous les Grecs qui ont quelque éducation ſçavent le Grec littéral & le parlent aiſément, leur prononciation eſt beaucoup plus douce que la nôtre. Ils ſont toujours ſententieux, ils aiment beaucoup les contes & les proverbes, il ſemble que la tradition les a conſervés comme les uſages.

X. Lettre. Ils aiment toujours les Fêtes. Les plus grandes ſolemnités

Digitized by Google

de leur Religion ſont pour eux des réjouiſſances publiques : mais ils courent avec encore plus d'empreſſement à ces dévotions particulières qui les attirent à la Campagne ; les jeux, les feſtins, les danſes ſont de la partie; & les femmes s'y montrent avec plus de liberté.

C'eſt parmi le peuple que l'Auteur recherche toujours les anciennes coutumes, parce que le Peuple, qui rafine peu, fidèle aux traditions qu'il a reçues, eſt toujours attaché à ſes uſages qui ſont ſes principales Loix. M. Guys retrouve donc dans les repas Grecs, non-ſeulement les anciens excès & l'antique ſimplicité, mais encore les couronnes de fleurs qui peignent ſi bien la joie des convives. Leurs repas pour peu qu'ils ſoient animés ne finiſſent que par des chanſons qui reviennent aux Scholies des anciens Grecs. Ils ont encore des Anacréons & des Muſes. La guittarre & la lyre ſont encore les principaux inſtrumens uſités chez eux. Voici une Chanſon qui a été faite dans le tems que l'Auteur étoit en Grèce. Elle a été compoſée pour une femme qui demeuroit dans ſon voiſinage.

« Tes beaux yeux, dont les regards ne ſont comparables qu'aux » rayons de l'aſtre du jour, peuvent ſeuls me guérir. Laiſſe donc » échapper ſur moi un ſeul de tes » regards : ma vive douleur ſe ſoulage envain par des torrens de » larmes. O ma lumière ! viens, » laiſſe toi attendrir par l'excès de » mes maux, & accorde-moi du » moins la plus légère eſpérance. » O ma lumière ! ſois plus ſenſible » à la pitié, j'éprouve depuis aſſez » long-tems ta cruauté & ton indifference. Hélas ! malheureux » que je ſuis, je ne vis plus & » n'eſt-ce pas un crime de me laiſſer mourir ainſi ».

M. Guys dans une autre Lettre parle de la Religion des Grecs, de leurs ſuperſtitions, de leurs préſages, de leurs ſonges, &c. Leur Religion eſt couverte des épaiſſes ténèbres de l'ignorance, & défigurée par un amas de ſuperſtitions. Cette Nation n'ayant pas changé de génie, a du multiplier les objets de ſa dévotion ; ils ont encore la même crédulité pour les préſages, pour les ſonges ; l'Auteur fait enſuite quelques réflexions ſur la prononciation de leur Langue. « Le » Peuple, dit-il, a pu corrompre » & altérer la pureté de ſa Langue » par de nouveaux mots qu'il a » adoptés, par une manière différente de décliner & de conjuguer; » mais les oreilles Athéniennes, » toujours délicates, ont conſervé » par tradition la douceur de la » bonne & ancienne prononciation: » c'eſt celle de tous les Grecs qui » parlent bien & qui ſont toujours » choqués de la prononciation ou » de l'accent groſſier de certains Inſulaires ». Ainſi l'Auteur penſe que les Anciens, au lieu d'*einai* prononçoient *iné*, au lieu de *Palai*, *Palé*, au lieu de *Baſileos*, *vaſileos*. Aujourd'hui au lieu de dire *ton pono* la *douleur*, on dit *ton bono* prononciation qui eſt plus

Digitized by Google

douce. Il conclut delà que celle de l'Athénien moderne eſt celle qui nous repréſente le plus fidélement l'ancienne, & qui doit nous ſervir de régle.

Dans les Lettres ſuivantes l'Auteur parle des danſes, des jeux, des bains, des Mariages & de tous les différens uſages des Grecs. Ces Peuples ont des danſes nationales qui ne peuvent être que fort anciennes & qui ſont héréditaires. L'amour de la danſe fut toujours dans la Grèce une paſſion commune aux jeunes gens des deux ſexes. Les principales danſes uſitées aujourd'hui dans la Grèce ſont la Candiote, la danſe Grecque, l'Arnaoute, les danſes de la Campagne, la Valaque & la Pyrrique. L'Auteur retrouve une image de la Candiote dans la deſcription du bouclier d'Achille (Iliade L. 18.) l'air de cette danſe eſt tendre & débute lentement, enſuite il devient plus vif & plus animé. Celle qui mene la danſe deſſine quantité de figures & de contours dont la variété forme un ſpectacle auſſi agréable qu'intéreſſant. Celle qui eſt décrite par Homère avoit été inventée par Dédale dans la Ville de Gnoſſe pour Ariadne, les Danſeurs décrivoient une infinité de tours & de détours.

La danſe appellée Grecque eſt une imitation de la Candiote, mais elle eſt plus compoſée; on voit que cette danſe eſt une repréſentation du Labyrinte de Crète. C'eſt la danſe de Théſée dont il eſt parlé dans Homère: l'Arnaoute eſt une danſe Militaire, ainſi que la Pyrrhique. Nous ne parlerons point dans cet extrait d'une infinité d'autres uſages cités par l'Auteur & toujours comparés avec les anciens uſages, méthode qui rend ſon Ouvrage utile & même néceſſaire pour ceux qui s'appliquent aux antiquités. Nous nous arrêterons un moment ſur ce qu'il dit de l'amour de la Patrie chez les Grecs.

Malgré l'état actuel d'Athènes, de Sparte, de Mytilene & de Corinthe, les Citoyens de ces anciennes Villes montrent encore le plus tendre amour pour leur Pays. Le ſeul nom de Patrie les remue puiſſamment, les attendrit, les échauffe & les rend éloquens. Les Grecs toujours enchantés de leur Pays, ne voyagent que pour s'inſtruire ou pour commercer, & reviennent chez eux pour jouir. Il ſemble que ſous le joug des Turcs, leurs propres chaînes les attachent au Pays de leurs ancêtres. La Grèce Moderne, dit l'Auteur, couverte du long voile des eſclaves, eſt une mere captive affligée, que ſes enfans embraſſent avec tendreſſe & promettent de ne point abandonner. M. Guys fait quelques réflexions ſur ce Patriotiſme des Grecs Modernes en le comparant avec celui de leurs Pères & même avec celui des Romains; mais nous renvoyons le Lecteur à l'Ouvrage même, ſur lequel nous n'entrerons pas dans un plus grand détail. On lira avec plaiſir la Lettre concernant la peſte, celle dans laquelle il fait quelques remarques ſur

Digitized by Google

différens endroits de l'*Eſprit des Loix*. M. de Monteſquieu, dit-il, qui n'a vu les Orientaux que de ſon Cabinet, explique cependant leurs uſages comme s'il avoit vécu parmi eux ; auſſi s'eſt-il trompé à cet égard, & M. Guys réleve ſes erreurs. Par exemple M. de Monteſquieu a dit qu'il étoit permis à un Maître d'ôter la vie à ſon eſclave. Suivant la Loi Turque, dit M. Guys, le Maître a droit de vie & de mort ſur ſon eſclave, mais la Loi civile ne le lui permet pas.

M. de Monteſquieu a dit que les Turcs n'ont à l'égard de la peſte aucune police, qu'ils achetent les habits des peſtiférés, s'en vêtiſſent & vont leur train. Les Grecs, les Arméniens & les Juifs, dit M. Guys, ne prenent également aucune précautions, l'uſage eſt chez eux plus fort que la crainte. Cependant les Turcs s'en préſervent autant qu'ils peuvent, & font des prières publiques.

La Lettre de M. le Comte de Bonneval (Oſman Pacha) adreſſée à l'Auteur, eſt très-curieuſe, elle contient des détails intéreſſans ſur une Hiſtoire de Mahomet que le Comte avoit compoſée.

Digitized by Google

*L'HONNEUR FRANÇOIS, OU HISTOIRE DES VERTUS & des exploits de notre Nation, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à nos jours.*

L'honneur parle ; il ſuffit : ce ſont-là nos Oracles. *Racine.*

A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, la Première porte cochère au deſſus du Collége. 1769 & 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes *in*-12. d'environ 500 pages chacun. Les 5^e^ & 6^e^ Volumes ſont ſous preſſe & ne tarderont pas à paroître.

*Tableau de l'Hiſtoire de France, depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à la fin du Règne de Louis XIV inclusivement ; repréſentant le caractère & les actions principales de chaque Roi ; les événemens les plus intéreſſans de ſon règne ; les hommes célèbres, ſoit dans la Paix, ſoit dans la Guerre ; les progrès des Sciences & des Arts, & les changemens arrivés dans les mœurs, dans les différens âges de la Monarchie. Abrégé d'une forme nouvelle, & propre à faciliter aux jeunes gens la connoiſſance de notre Hiſtoire.* Nouvelle Edition corrigée & augmentée. Deux Volumes *in*-12. L'un de 415 pages & les Préliminaires 12 ; l'autre de 400 ; les deux Volumes reliés 5 livres. A Paris, aux dépens de Lottin le jeune, rue S. Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi.

*Uſages & Mœurs des François ; Ouvrage où l'on traite de l'origine de la Nation, de l'établiſſement de la Monarchie, & de ſon Gouvernement Politique, Civil, Militaire & Eccléſiaſtique : Par M. Poullin de Summa.* A Lyon, chez Louis Joſeph Berthoud, Libraire, rue Malpertuis, près de S. Côme, à la Minerve ; & à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. l'un de 265 pages, & les Préliminaires 36 ; l'autre de 262. Prix 3 livres 10 ſols, brochés.

Ces trois Ouvrages que nous joignons enſemble, ont le même objet général ; ce ſont de véritables hiſtoires de France, abrégées & déguiſées ſous différens titres, qui énoncent le point de vue principal que chaque Auteur a ſaiſi. L'Auteur de l'Ouvrage intitulé : *L'honneur François*, ne s'occupe que des vertus & des exploits de

de ſa Nation, il faut l'entendre lui-même expoſer ſon plan avec l'éloquence qui lui eſt propre:

« J'ai dépouillé notre Hiſtoire » de tous les incidens dont le ha» zard ſeul ou la politique peuvent » réclamer la gloire. Je ne loue» rai les François que de ce qu'ils » ont fait & non de ce que la For» tune a fait pour eux. Je parlerai » moins de leurs exploits que de » leurs vertus... Qu'on ne cherche » point ici les cauſes des guerres, » les conditions des Traités, les » affaires de l'Egliſe, les intrigues » des Cours; ces objets ſont étran» gers à mon plan. Je n'écris point » l'Hiſtoire de la Nation, mais » celle de ſes vertus. C'eſt la plus » conſolante fonction de l'Hiſto» rien, & peut-être elle devroit » être la ſeule ».

Mais alors on feroit un Panégyrique, plutôt qu'une Hiſtoire, & c'eſt réellement ce que fait l'Auteur de cet Ouvrage: Si l'Hiſtoire dit qu'elle ne peint les monſtres que pour les empêcher de renaître, notre Auteur rejette cette excuſe, (légitime cependant & dont l'Hiſtoire d'ailleurs n'a pas beſoin) il obſerve que le ſpectacle même du châtiment n'arrête point le crime, qu'on voit aux pieds des gibets; « ainſi, dit» il, l'aveugle politique des hom» mes, en multipliant les ſuppli» ces, n'a fait que multiplier les » forfaits »: c'eſt aller trop loin, la Politique ou la Légiſlation penale peut ne pas réprimer ſuffiſamment les forfaits, mais elle ne les multiplie pas; qui peut même prononcer qu'elle ne les réprime pas juſqu'à un certain point, & que ſans les ſupplices les crimes ne ſeroient pas plus fréquens. Or l'Hiſtoire fait juſtice des monſtres heureux ou puiſſans que la juſtice humaine n'a pas été en état de punir.

« L'Hiſtoire, dit l'Auteur, croit» elle, en déchirant les morts, » inſpirer l'effroi aux vivans. Non: » les monſtres ne ſe forment ja» mais qu'en voyant d'autres monſ» tres. L'homme ne puiſe point au » fond de ſon cœur l'idée du cri» me; *il* ne le conçoit que lorſ» qu'*il* frappe ſes yeux. Un mé» chant ſe conſole en découvrant » dans l'hiſtoire des hommes plus » méchans que lui, & ſouvent c'eſt » de ces morts déteſtés qu'il ap» prend l'art d'être un heureux ſcé» lérat ».

Ces idées ſont ingénieuſes, elles ſont exprimées avec force, mais elles ſont exagérées; il n'eſt pas vrai que les Monſtres ne ſe forment jamais qu'en voyant d'autres Monſtres. Quel auroit été le modèle du premier homme qui fut méchant? Et comment ce premier Monſtre auroit-il exiſté s'il eût fallu d'autres Monſtres pour le former?

Il eſt peut-être arrivé qu'un cœur naturellement corrompu a étudié dans l'Hiſtoire les moyens d'être ſcélérat avec grandeur & avec ſuccès, mais la corruption, mais le crime étoient déjà au fond de ce cœur.

« O! s'écrie notre Auteur dans l'enthouſiaſme de ſes erreurs

» vertueuſes, ô ſi les Hiſtoriens, » Juges Suprêmes des Rois & des » Grands, avoient condamné à » l'oubli les Tyrans & les traittres... » L'homme croiroit que le monde » n'a jamais été habité que par la » vertu ; en promenant ſes regards » ſur les ſiécles... Il ne rencontre- » roit que des Héros & des gens » de bien. Frappé de ce ſpectacle, » il s'écrieroit : *Je ſuis donc un* » *Monſtre, que la nature rejette avec* » *effroi, ſi j'ai pu concevoir un cri-* » *me. Tous les hommes ont été ver-* » *tueux* ».

Non. Il verroit autour de lui des paſſions & des crimes, & il diroit. « *Les Hiſtoriens m'ont trompé* ». *Je voulois connoître l'homme de tous* » *les lieux & de tous les tems, ils* » *m'ont donné l'homme choiſi, l'hom-* » *me du moment, ils ne m'ont pré-* » *ſenté que de profil le tableau que j'a-* » *vois intérêt de voir tout entier.*

L'Auteur veut prouver contre M. Rouſſeau de Genève, qu'on peut mériter le titre de Citoyen dans les Monarchies auſſi bien que dans les Républiques. J'appelle Citoyen, dit-il, tout homme qui chérit ſa Patrie, ... qui eſt prêt à faire à la Société dans laquelle il vit, le ſacrifice de ſon repos, de ſa liberté, de ſa vie... Non, Rome n'a point eu de Héros dont nous puiſſions être jaloux.

« Un Soldat Romain arrêta une » armée ſur un pont & ſauva ſa Pa- » trie. Louis IX. à la Bataille de » Taillebourg, ſoutint de même » ſur un Pont le choc de l'armée » Angloiſe, & cet exploit fut ſuivi » d'une victoire. Si Régulus retour- » na à Carthage, Jean II. alla re- » prendre ſes fers à Londres. Bayard » ne le céde point à Scipion... Le » combat des trente n'efface-t-il pas » celui des Horaces ? Pourquoi l'ef- faceroit-il ? Eſt-ce parce que trente eſt décuple de trois ?

Le combat des Trente ne fut qu'un exploit de Chevalerie, celui des Horaces décida du ſort d'Albe & de Rome. Quant aux exemples de S. Louis & de notre Roi Jean, ils ne peuvent ſervir à prouver que les particuliers aiment autant la Patrie dans une Monarchie que dans une République.

Notre Auteur va plus loin, il prétend qu'on doit l'aimer davantage dans une Monarchie. » Plus » on généraliſe les affections des » hommes, dit il, plus on les » affoiblit.... Le ſentiment s'éner- » ve & s'éteint en ſe partageant. » Or quelle eſt la Patrie du Répu- » blicain ? C'eſt l'aſſemblage d'une » multitude d'hommes ſoumis aux » mêmes Loix, habitans le même » ſol, réunis par les même intér- » têts ».

L'amour du Citoyen partagé entre tous les membres de l'Etat, s'affoiblira par cette cauſe même, & n'aimant aucun objet déterminé, mais une foule d'objets confus, il ne ſentira pour le tout qu'une affection languiſſante. « Dans un Etat » Monarchique au contraire, la » Patrie n'eſt point pour le ſujet un » objet vague, un être de raiſon ; » il la voit, il l'entend, il lui » parle, & ſes ſens ne ſont pas

» moins affectés par elle que ſon » cœur. Cette Patrie eſt le Monar- » que lui même ; elle réſide toute » entière dans ſon ame ; elle eſt iden- » tifiée avec lui. Ce n'eſt point un » fantôme que la raiſon pourſuit ; » c'eſt un être réel & ſenſible. Le » Peuple n'aime que ce qu'il ſent ; » il ne ſuffit pas que la vérité parle » à ſon cœur ; il n'entend que par » les oreilles ; il ne voit que par » les yeux. Si vous voulez lui don- » ner une idée de la Patrie, il faut » lui montrer le Souverain. Eh ! » quels prodiges n'opère pas un ſeul » de ſes regards ? A ſon approche » tous les cœurs palpitent ; il ſe fait » une révolution ſoudaine, & cha- » que ſujet croit voir la Nation » toute entière qui fixe les yeux » ſur lui ſeul. Le lâche prend » un nouvel être ; il ſe ſent animé » d'un nouveau ſang, il eſt prêt à » voler au milieu des dangers. » L'homme injuſte oublie ſes pro- » jets criminels ; le Monarque lui » ſemble un Dieu terrible, qui » lève, malgré le coupable, le » voile dont ſon ame ſe couvre. » L'homme de bien approche du » Trône avec confiance : un ſou- » rire de ſon Roi eſt un prix aſſez » beau pour ſes vertus, parce que » ce ſourire eſt celui de la Pa- » trie ».

On ne peut qu'applaudir au ſentiment qui a mis dans ce morceau l'enthouſiaſme à la place du raiſonnement. Un Républicain répondroit peut être que pour bien aimer la Patrie, il faut y être compté pour quelque choſe, ce qui n'arrive pas toujours aux Citoyens dans une Monarchie.

Au reſte, quoiqu'en général l'Hiſtoire doive tout dire, chacun peut choiſir dans l'Hiſtoire les ſujets particuliers qu'il veut traiter. Notre Auteur étoit fort le maître de ne porter ſes regards que ſur des objets intéreſſans & reſpectables. D'autres Auteurs lui avoient déjà donné l'exemple d'écarter tout le mal & de ne s'occuper que du bien. Le P. Antoine Girard, Jéſuite avoit publié en 1646. ſous le titre de *Journées Mémorables des François*, une Hiſtoire de nos ſuccès & de nos triomphes. Un autre Auteur en 1754. a rajeuni ce ſujet ſous le titre *de Victoires mémorables des François*. L'Ouvrage que nous annonçons aujourd'hui, eſt ſuffiſamment diſtingué des deux précédens, non ſeulement par l'exécution, mais encore par le ſujet ; les autres Auteurs s'occupoient de nos proſpérités, celui-ci s'occupe principalement de nos vertus, ſujet que le cœur ſeul a dû indiquer & qui donne une idée avantageuſe de celui qui s'en eſt emparé. On a auſſi le même éloge à faire de l'Ouvrage qui a pour titre le *Patriotiſme François* ; nous ignorons ce qu'on doit penſer de l'exécution, l'Ouvrage ne nous étant point parvenu. « J'ai rendu graces » au Ciel & à l'humanité, s'écrie » l'Auteur de l'*Honneur François*, » de ce qu'il s'étoit trouvé un Ci- » toyen qui eût conçu avant moi » le deſſein de rendre à la Patrie » un hommage qu'elle attendoit



Digitized by Google

» depuis long-tems. Ce ſentiment Grec ou Romain eſt très-bien appliqué ici. Au reſte ces deux Ouvrages ſont plus diſtingués par le ſujet qu'ils ne le paroiſſent. L'Auteur *du Patriotiſme François* ne fait l'Hiſtoire que d'une ſeule vertu, qui à la vérité en ſuppoſe & en fait naître un grand nombre d'autres, l'Auteur de l'*Honneur François* célèbre toutes les vertus de la Nation. Son plan embraſſe tout ce qui honore le nom François, il peut dire: *Honeſti nihil à me alienum puto.* Quelques recherches que cet Auteur ait pu faire, les événemens qu'il raconte ſont trop connus pour que nous les retracions ici. Nous nous contenterons d'obſerver qu'il les retrace avec intérêt & avec chaleur; qu'il penſe beaucoup, qu'il ſent vivement, qu'il s'exprime énergiquement, qu'il a une touche remarquable, & que ſa jeuneſſe & ſon talent donnent les plus grandes eſpérances.

Les deux premiers Volumes qui ne s'étendoient que juſqu'à Charles VII. avoient paru dès 1769. L'Auteur avoue qu'on lui a reproché de l'enthouſiaſme. « *Nous » avons cru*, dit-il, *qu'il ne nous » étoit pas permis de parler froidement de la vertu* ». Cette excuſe étoit la meilleure qu'il pût donner, mais peut être ne fait-elle qu'éluder l'objection.

Nous ſoupçonnons qu'on a reproché à l'Auteur tous les défauts d'un talent naiſſant, trop d'éclat, trop de poëſie, ce qu'on appelle jeuneſſe dans le ſtyle. Mais quiconque n'a jamais eû le ſtyle jeune devient rarement un grand Ecrivain; l'Ecrivain trop riche parvient bientôt à ne l'être qu'autant qu'il le faut, le talent même amène le goût; mais que ſert le goût où manque le talent? Nous ſerions bien ſurpris ſi l'Auteur de cet Ouvrage n'étoit pas un jour au rang des bons Ecrivains de la Nation. Le quatrième Volume finit avec François I. L'Auteur s'eſt empreſſé très-honnêtement de publier les obligations qu'il pouvoit avoir au moderne Hiſtorien de ce grand Roi. Nous avons cru démêler que dans le règne de Philippe de Valois, il en avoit eu auſſi quelques-unes à l'Auteur de la Tragédie du Siège de Calais, auquel peut-être on doit la naiſſance de tous ces Livres Patrioriques.

Le titre détaillé du *Tableau de l'Hiſtoire de France* qui eſt le ſecond des trois Ouvrages que nous annonçons, ſuffit pour le faire connoître. C'eſt un abrégé des plus complets de notre Hiſtoire. Sous chaque règne, chaque objet digne de remarque eſt déſigné par un titre particulier qui fixe l'attention & qui prévient toute confuſion.

Les faits qui ne ſont que déſignés dans l'Abrégé Chronologique de M. le Préſident Hénault, ſont racontés ici, mais la manière de M. le Préſident Hénault n'eſt qu'à lui, & le nouvel abrégé reſſemble un peu plus au commun des bons Livres Elémentaires. Il eſt à la portée des jeunes gens, on aſſûre qu'il eſt déjà d'un uſage aſſez général

Digitized by Google

dans les Colléges, il nous paroît mériter cette distinction par l'exactitude des faits, l'heureuse distribution des matières & la simplicité correcte du style. C'est une seconde Edition que nous annonçons.

Le titre du Livre de M. Poullin de Lumina (Usages & mœurs des François) rappelle un très-bon Ouvrage de l'Abbé le Gendre, dont M. de Lumina ne parle point, mais qu'on ne peut oublier. Celui de M. de Lumina est divisé en seize Chapitres qui traitent 1°. de l'origine des François. 2°. Des conquêtes de Clovis & de sa politique. 3°. Du Gouvernement politique & civil de Clovis & de ses successeurs. 4°. Du partage des terres, des Bénéfices, des Alleux & des Finances. 5°. De l'administration de la Justice. 6°. De la Milice Françoise au commencement de la Monarchie. 7°. De l'Eglise sous les Rois de la premiere Race. 8°. Des Maires du Palais. 9°. De Pepin & du Pape Zacharie. 10°. Des Fiefs. 11°. Du Clergé sous les Rois de la seconde Race. 12°. De la décadence de la Maison de Charlemagne. 13°. De Hugues Capet. 14°. Des Etats Généraux. 15° Du Parlement. 16°. De la Milice sous la seconde Race & au commencement de la troisiéme. L'Auteur convient qu'il ne fait qu'effleurer tous ces grands objets; il veut du moins être utile aux Lecteurs superficiels, & c'est l'être à la multitude.

L'Auteur *de l'Honneur François*, c'est à-dire du premier des trois Ouvrages, dont on vient de parler, a été célébré, par son Libraire dans les vers suivans que nos Lecteurs verront avec plaisir.

*Vers à l'Auteur de l'honneur François.*

Il est bien doux, bien flatteur, à votre âge,
D'avoir servi son Prince & chanté son Pays!
Vous jouissez de ce double avantage.
Quand vous nous retracez les vertus, le courage
D'un Peuple heureux par les soins de LOUIS,
Des bons cœurs & des beaux esprits
Vous réunissez le suffrage.
L'honneur, ce doux besoin du cœur de tout François,
Ce feu pur & sacré qui l'anime & l'enflamme,
L'honneur, sous vos pinceaux, prend de nouveaux attraits:
Vous le peignez d'après votre ame.
De nos Héros ne cessez de parler,
Bon Citoyen, qui méritez d'en être;
Continuez: vous faites naître
Le desir de vous ressembler.

*Par M. J. P. COSTARD.*

*LES HISTOIRES DE SALLUSTE, TRADUITES EN FRANÇOIS avec le Latin revu & corrigé, des notes critiques & une Table Géographique; par M. Beauzée, de l'Académie* della Crusca, *des Académies Royales de Rouen & de Metz, des Sociétés Littéraires d'Arras & d'Auxerre, Professeur de Grammaire à l'Ecole Royale Militaire.* A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue & vis à-vis la Grille des Mathurins. 1769. *in*-12. 455 pages & les Préliminaires 12.

CETTE Traduction est dédiée à M. le Duc de Nivernois. La Dédicace est d'un goût piquant & nouveau. Après l'énumération de tous les titres de Dignité & de Littérature dont ce Seigneur est revêtu, & auxquels la voix Publique ajoute encore, l'Epître consiste uniquement dans l'application de ces deux lignes du Panégyrique de Trajan :

*Non alius ergà te novus honor supereſt, quàm ſi aliquandò de te tacere audeamus.*

La Traduction de M. Beauzée servira de pendant à celle du Père Dotteville, qui a eu trois Editions & qui les méritoit. M. Beauzée parle de son Auteur sans enthousiasme & de son Rival sans envie, il rend justice à tous deux. Nous croyons devoir renvoyer nos Lecteurs à l'extrait que nous avons donné dans notre Journal d'Août 1763. de la Traduction du P. Dotteville. Nous renverrons aussi à deux Lettres insérées l'une dans notre Journal de Décembre 1769. second Volume, l'autre dans celui de Juin 1770. second Volume, pour ce qui concerne une note de M. Beauzée sur un passage de Salluste où le Père Dotteville & M. Beauzée ont fait des changemens différens, & où l'Auteur de la Lettre insérée dans le mois de Juin 1770 ne veut point qu'on fasse de changemens; on pourra choisir entre ces trois avis.

La Traduction de M. Beauzée nous paroît en général exacte, élégante, quoique d'une tournure quelquefois un peu plus longue que celle de l'original. Il seroit aisé d'y trouver, comme dans les meilleures Traductions quelques taches légères. Par exemple : *Augurt. ch.* 85.

*Romanos, ſicuti pleroſque, remoto metu, laxiùs licentiuſque futuros.*

» Que les Romains, ainsi que la » plûpart des autres Nations, ne » manqueroient pas de tomber *de* » *la sécurité dans le relâchement* & » dans la licence ».

*Tomber de la sécurité dans le relâchement*, cette tournure annonce un passage d'un état à un autre qui n'est point dans le Latin, où le relâchement est représenté avec raison comme l'effet de la sécurité & non comme un nouvel état qui

Digitized by Google

ſuccéde à celui-là. Il ſemble qu'il falloit plutôt dire : *Tomber par la ſécurité dans le relâchement*, &c.

*Metellus interea, Romam profectus, contrà ſpem ſuam lætiſſimis animis excipitur, plebi patribuſque, poſtquàm invidia deceſſerat, juxtà carus.*

« Metellus cependant qui étoit » parti pour Rome, y fut reçu » contre ſon attente avec les plus » grandes démonſtrations de joie ; » *& lorſque l'envie fut diſſipée*, il » fut également chéri du Peuple & » du Sénat ».

Le Traducteur diſtingue ici deux tems, où il nous ſemble que Salluſte n'en diſtingue point. La faute que nous croyons appercevoir eſt dans cette tournure, *& lorſque l'envie fut diſſipée* ; remarquons que dans le Latin il n'y a point de *&*, mais ſeulement *poſtquam invidia deceſſerat*, ce qui veut dire : *comme l'envie étoit diſſipée, ou l'envie étant dès-lors diſſipée* ; ou *depuis que l'envie étoit diſſipée*, trois tournures qui ſignifient la même choſe. *Poſtquam* ſignifie ſouvent *depuis que* chez les Auteurs Latins.

*Poſtquàm nos Amaryllis habet, Galathea reliquit.*

*Poſtquàm primus amor deceptam morte fefellit.*

*VIE DE LOUIS IX. DAUPHIN DE FRANCE, DEPUIS* 1729 *juſqu'en* 1757. *dédiée à Monſeigneur le Dauphin, par M. l'Abbé de Villiers, Prêtre & Licentié ès Loix.* A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Monſeigneur le Duc d'Orléans, & fils, rue Vieille Bouclerie ; & J. B. G. Muſier fils, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée. 1769. Avec Approbation & Permiſſion du Roi. *in*-12. 400 pages.

L'HISTOIRE de ce Prince ſi juſtement pleuré de toute la France, & auquel les regrets de Virgile ſur la mort de Marcellus s'appliquent d'eux-mêmes, ne peut manquer d'intéreſſer par ſon objet. Cette Hiſtoire d'ailleurs eſt faite ſur les Mémoires les plus fidèles ; c'eſt le réſultat & l'extrait des Gazettes de France & autres, des Lettres du Roi, des Mandemens des Evêques, des Oraiſons Funèbres, &c. Elle ne contient rien qu'on n'ait vu ailleurs, mais auſſi elle contient tout, ou du moins elle rappelle tout, l'Auteur ſe conſidère ſans doute comme parlant à la poſtérité, c'eſt ce qui l'autoriſe à négliger certaines formules de politeſſe dont on ne ſe diſpenſe guères à l'égard de ſes Contemporains. Ici les Auteurs les plus diſtingués, ſoit par leur mérite, ſoit par leurs rangs ſont appellés, ſimplement par leur nom, ou ce qui eſt encore moins d'uſage ; ils ſont nommés les ſieurs *tel* & *tel*. L'Auteur a auſſi une orthographe qui lui eſt particulière ; il écrit *util, habil, nouveau, cavau, fidel, fidel, néceſſair, extraordinair, malheur,*

Digitized by Google

*cor*, *eloquament*, &c. Quoique M. le Dauphin ſoit mort le 20 Décembre 1765. Cette Hiſtoire s'étend juſqu'en 1767. pour réunir les cendres de l'Epouſe à celles de l'Epoux. Celle du fils (M. le Duc de Bourgogne) y ſont réunies auſſi, & pour ce qui le concerne, l'Ouvrage de M. de Pompignan n'a pas peu ſervi à M. l'Abbé de Villiers? On peut remarquer que feu M. le Dauphin eſt diſtingué parmi les Dauphins de Viennois par le même nom de Louis IX. qui diſtingue S. Louis parmi les Rois de France. M. l'Abbé de Villiers célébre en détail & rapporte à des titres particuliers les principales qualités de M. le Dauphin. Sa Religion, ſa charité, ſon attachement à la Famille Royale, l'étendue de ſes connoiſſances, la ſageſſe de ſes maximes, enfin toutes ſes qualités diverſes ſont traitées en autant de Chapitres ſéparés; ce qui donne de la méthode & de la netteté au tableau total. La notice que nous avons donnée des principales Oraiſons Funébres de M. le Dauphin nous diſpenſe de nous arrêter plus long-tems ſur cet Ouvrage.

*HISTOIRE NATURELLE ET CIVILE DE L'ISLE DE MINORQUE, traduite ſur la deuxième Edition Angloiſe de J. Armſtrong.* A Amſterdam, chez Aikſtée & Merkus; à Paris, chez de Hanſy le jeune, rue S. Jacques. 1769. *in* 12. 288 pages, & les Préliminaires 14. la Brochure eſt ornée d'une Carte de l'Iſle & de deux autres planches.

L'HISTOIRE du *Royaume Baléare* par Dameto, une autre pareille Hiſtoire de Vincent Mut ont été conſultées par l'Auteur de l'Ouvrage que nous annonçons, mais il a vu par lui-même, & il ne s'en rapporte qu'à lui pour tout ce qu'il décrit.

L'Iſle de Minorque, ſituée dans la Méditerranée, au midi des côtes de la Catalogne vers le 40e degré de latitude Septentrionale & le vingt-deuxième de longitude à plus de trente-trois milles de longueur. Sa largeur varie depuis huit juſqu'à douze mille. Elle en a ſoixante-deux de circonférence. Sa ſuperficie contient 151040 acres ou 236. milles quarrés. On la diviſe par Terminos, & il y en a cinq; Mahon, Alaïor, Mercadal, Férérias, Citadella; chaque Termino tire ſon nom de ſa Capitale. Le Termino de Mahon eſt environné de la Mer au Nord, au Levant & au Midi; le Termino d'Alaïor lui ſert de borne du côté du Couchant. Celui-ci a au Nord le Termino de Mercadal au Levant, celui de Mahon, au Sud & à l'Oueſt la Mer. Le Termino de Mercadal a la Mer au Nord, les Terminos d'Alaïor & de Mahon, au Levant & au Midi, le Termino de Férérias au Couchant. Celui-ci eſt une langue de terre qui traverſe l'Iſle du Nord au Sud &

& n'eſt borné de ces deux côtés que par la Mer ; borné à l'Eſt par Mercadal & Alaïor, il l'eſt au couchant par Citadella. Ce dernier Termino a la Mer au Nord, au Couchant & au Midi, & Fererias au Levant. Le Termino de Mahon dans un eſpace de quatorze milles de long ſur huit de large, contient treize mille habitans, Alaïor a huit milles de long ſur ſept de large & poſſéde cinq mille habitans. Mercadal qui eſt au centre de l'Iſle compte à peine dix-ſept cent habitans dans une étendue de douze mille de long, ſur dix de large. Fererias a dix milles de long ſur une largeur fort inégale qui n'excède pas quatre milles ; on y compte onze cents habitans. Citadella en a ſept mille dans une étendue de dix milles de long ſur une largeur qui varie depuis cinq juſqu'à huit milles. On ſçait que Minorque eſt une des Iſles qui formoient autrefois le Royaume des Baleares. Les Cartaginois, les Romains, les Goths, les Maures, les Eſpagnols, les Anglois, les François l'ont poſſédée tour-à-tour. L'Auteur de cet Ouvrage, qui s'annonçant comme Traducteur de l'Anglois de J. Armſtrong, prend la liberté de contredire ſouvent ſon original, détaille un peu toutes les révolutions que nous ne faiſons qu'indiquer ici, & laiſſe la derniere à décrire à M. de la Dixmerie. Cette derniere révolution eſt la conquête de Minorque par M. le Maréchal de Richelieu, & ce morceau hiſtorique ſervira comme de ſuite & de ſeconde partie à cet Ouvrage.

Le Cardinal de Rets dans ſes Mémoires a fait de Port Mahon une deſcription brillante qui eſt contredite ici :

« Port Mahon, dit-il, eſt le » plus beau de la Méditerranée.... » Son embouchure eſt fort étroite, » & je ne crois pas que deux Galè- » res à la fois y puſſent paſſer en vo- » guant. Il s'élargit tout d'un coup, » & fait un grand baſſin oblong, » qui a une demi lieue de long. » Une grande Montagne, qui l'en- » vironne de tous les côtés, fait » un Théâtre, qui par la multitude » & la hauteur des arbres dont elle » eſt couverte, & par les ruiſſeaux » qu'elle jette avec une abondance » prodigieuſe, ouvre mille & mille » ſcènes, qui ſont, ſans exagéra- » tion, plus belles que celles de » l'Opéra : cette même montagne, » ces arbres, ces rochers couvrent » le Port de tous les vents, & dans » les plus grandes tempêtes, il eſt » toujours auſſi calme qu'un baſſin » de fontaine, & auſſi uni qu'une » glace. Minorque donne encore » plus de chair, & de toutes ſortes » de victuailles néceſſaires à la na- » vigation, que Majorque ne pro- » duit de grénades, d'oranges & » de limons. Dans ce beau lieu la » chaſſe étoit la plus belle du mon- » de en toute ſorte de gibier, & » la pêche en profuſion.

C'eſt ainſi, reprend notre Auteur, que l'on pourroit décrire les Iſles de Circé & de Calypſo. « Mais

» ce brillant coloris ne convient » guéres à Mahon. Le Port n'eſt » point environné par une monta- » gne, quoique les bords en ſoient » élevés en certains endroits. Loin » qu'il y ait une multitude de grands » arbres, les petits mêmes y ſont » rares, & il n'y a pas d'apparence » qu'il y en ait jamais eu un plus » grand nombre. Ces ruiſſeaux, » ces caſcades ſi agréables n'exiſ- » tent pas ; ce port calme & tran- » quille eſt ſouvent agité par des » coups de vent ſubits & terribles, » qui font périr les bateaux ; & ce » que le Cardinal dit de Majorque, » n'eſt pas plus vrai. Elle a tou- » jours produit ce qui eſt néceſſaire » à la vie, bien plus abondamment » que Minorque ».

Notre Auteur voudroit que le Cardinal de Rets eût réſervé ſes éloges pour la Ferme d'Adaïa, lieu ſitué dans le Termino de Mercadel. « Les Jardins, qui ſont d'un aſſez » bon goût, y produiſent tous les » végétaux potagers dont la culture » réuſſit dans l'Iſle. On y voit des » promenades délicieuſement om- » bragées, tandis que d'autres ſont » ouvertes à l'air libre pour y pren- » dre le frais, quand le Soleil eſt » retiré derrière les montagnes oc- » cidentales. Les raiſins, les oran- » ges, les limons, les grenades y » préſentent leur jus rafraîchiſſant. » Les melons d'eau, que les Mi- » norquains regardent comme un » des plus grands bienfaits du Tout- » Puiſſant, dans un Pays chaud, y » offrent auſſi leur délicieuſe li- » queur : une ſource voiſine y épan- » che le criſtal de ſes eaux, qui, » après s'être repoſées dans un baſ- » ſin entouré de verdure, coulent » lentement pour arroſer toutes les » parties de ce Jardin enchanté.

» La perſpective du Port eſt très- » agréable.... Il a l'apparence d'un » grand fleuve dont les bords » ſont ornés d'arbriſſeaux toujours » verds..... Enfin, on ne voit point » Adaïa ſans déſirer d'y reſter tou- » jours : on ne le quitte point ſans » ſouhaiter d'y retourner. Le Port » ne ſemble fait que pour l'embel- » lir. Il eſt abſolument inutile à la » navigation de l'Iſle, à cauſe de » ſes rochers & de ſes bas-fonds ».

Quant au Gouvernement, les habitans de Minorque ne conſentirent de ſe ſoumettre à la domination Angloiſe qu'à condition de conſerver leurs Loix & leur Religion, ce qui leur fut accordé. Il faut voir dans le Livre même ce qui concerne l'adminiſtration de la Juſtice, la forme & l'autorité des Tribunaux, les revenus de la Couronne, les monnoies du Pays, &c. Le Commerce de Minorque a peu d'étendue & d'activité ; les Minorquains tirent plus de l'Etranger qu'ils ne lui fourniſſent, & ſans l'argent qu'ils reçoivent des Anglois pour leurs denrées, ils auroient peine à ſoutenir long-tems ce Commerce onéreux. L'Auteur impute au caractère des habitans, à leur pareſſe, à leur défaut d'induſtrie le peu de produit de leur Commerce & de leurs Manufactures ; il

Digitized by Google

prétend que le ſeul Commerce du ſel ſuffiroit pour les enrichir, s'ils ſçavoient en tirer parti. « Il eſt » conſtant, dit-il, que ce Peuple ne » ſera jamais riche à moins qu'il ne » devienne induſtrieux (on en peut » dire autant de tous les Peuples). » La Mer lui eſt auſſi bien ouverte » qu'à ſes voiſins, leſquels s'enri- » chiſſent par le Commerce, & » cependant il n'y en a aucun qui » puiſſe avitailler ſes vaiſſeaux à » auſſi bas prix que ces pareſſeux » Minorquains, qui, étant envi- » ronnés de tant de Ports, n'ont ja- » mais ſçu profiter de cet avantage, » & aiment mieux tirer de l'Etran- » ger les choſes dont ils ont beſoin » pour ſubſiſter.

» Ils ſont naturellement pareſſeux, » & pourvu qu'ils puiſſent mettre » leurs familles à l'abri de la pau- » vreté, & des ſoucis cuiſans qu'elle » entraîne après elle, ils ſe ſoucient » très-peu des Arts & des Manu- » factures qui procurent à leurs voi- » ſins tant de fortunes rapides. » Dites-leur que les Malthois s'en- » richiſſent par l'exportation de » l'anis & du cumin, que la plante » qui produit la graine de Canarie, » croît naturellement dans leur Iſle, » que le maſtic eſt très-recherché » des Etrangers, ils vous traitent » de Viſionnaires, & vous diſent » d'un air de mépris, qu'ils ſont en- » nemis des projets, & qu'ils ſont » contens de marcher ſur les traces » de leurs Pères ».

L'Hiſtoire naturelle de Minorque ne nous offre que les productions ordinaires de nos climats, toujours plus négligées chez eux que chez leurs voiſins. « Les Mi- » norquains, ſi l'on en excepte la » vigne, ne ſçavent ce que c'eſt » que de tailler les arbres, & » lorſqu'on leur en demande la rai- » ſon, ils répondent gravement » que Dieu en ſçait là-deſſus plus » que nous ».

Le ſeizième & dernier Chapitre fait connoître quelques-unes des antiquités qu'on trouve dans l'Iſle Minorque.

*ASTRONOMIE PAR M. DE LA LANDE, LECTEUR Royal en Mathématiques; de l'Académie Royale des Sciences de Paris; de celles de Londres, de Pétersbourg, de Berlin, de Stockholm, de Bologne, &c, Cenſeur Royal.* Seconde Edition, revue & augmentée, 3 Volumes *in*-4° de 850 pages chacun, avec 42 planches en taille douce. A Paris, chez la Veuve Deſaint, rue du Foin S. Jacques 1771.

LE compte que nous avons rendu en 1765 de la premiere Edition de cet Ouvrage, nous diſpenſera d'entrer dans les détails du grand nombre de matières qui y ſont renfermées; nous nous contenterons d'indiquer les augmentations qui caractériſent cette ſeconde Edition, & qui font la valeur d'un Volume *in*-4°. y compris



Digitized by Google

une collection de Tables Aſtronomiques de 250 pages. On trouve parmi ces Tables celles du Soleil de M. l'Abbé de la Caille, les nouvelles Tables de Mayer pour la Lune, publiées à Londres au mois de Mars de l'année derniere, & qui ont mérité un prix conſidérable aux héritiers de l'Auteur; de nouvelles Tables de toutes les planètes, par M. de la Lande, faites ſur les obſervations les plus récentes & les plus exactes; de nouvelles Tables des quatre ſatellites de Jupiter calculées par M. Wargentin; le Catalogue de quatre cents étoiles de M. l'Abbé de la Caille, auxquelles M. de la Lande a joint non-ſeulement les longitudes & les latitudes de 250 que M. de la Caille n'avoit pas calculées, mais encore la préceſſion en aſſencion droite & en déclinaiſon de chaque étoile pour 1750, 1770 & 1800. ce qui ſuffit pour la trouver à toute autre époque. A la ſuite de ce Catalogue, eſt une Table générale de préceſſion pour tous les jours de l'année, des Tables particulières d'aberration & de nutation pour les principales étoiles, diſpoſées pour l'année 1780, une Table nouvelle de réfractions avec les variations qui dépendent de l'athmoſphère, calculée ſur les expériences nouvelles & avec plus de détail que celles de M. Mayer & M. de la Caille; cette Table eſt de M. Bonne qui a traité cette matière avec beaucoup de ſoin.

Le premier Volume de matière qui comprend les plus ſimples élémens de l'Aſtronomie & l'hiſtoire de cette ſcience a été conſidérablement augmenté par de nouveaux détails ſur les premiers principes, ſur les uſages du globe, & ſur l'hiſtoire des Aſtronomes célèbres de tous les tems & de tous les pays qui ſont morts juſqu'à l'année 1770.

On a de même augmenté l'hiſtoire, la nomenclature & le détail des conſtellations, la manière de les reconnoître toutes par des alignemens, ſans le ſecours des cartes ni des globes, la manière de trouver les moyens mouvemens du Soleil & des Etoiles, par les anciennes obſervations, & de corriger à cet égard l'Almageſte de Ptolomée; on y trouve ſurtout une Table nouvelle de réfraction pour le lever & le coucher des aſtres, & une Table plus exacte qu'on ne l'avoit fait autrefois des nombres néceſſaires pour trouver dans la nuit l'heure qu'il eſt par le moyen des étoiles. L'Auteur eſt entré auſſi dans différens détails ſur les périodes par leſquelles on trouve à peu-près le lieu des planetes vues de la terre ſans recourir aux calculs ordinaires, & en conſultant ſeulement les anciennes éphémérides ou ſeulement les Livres d'obſervations.

Le ſecond Volume commence par la théorie des ſix planetes. On y trouve les fondemens de toutes les Tables nouvelles que M. de la Lande a calculées, & le Recueil des obſervations ſur leſquelles elles ſont fondées. Les dimenſions des planetes & de leurs orbites, & toutes

Digitized by Google

les circonſtances ou les élémens de leurs cours.

Le ſeptième Livre qui traite des mouvemens de la Lune, contient auſſi le fondement des nouvelles Tables de Mayer, avec des détails ſur le mouvement horaire & ſur le diamètre de la Lune. Le huitième Livre qui traite du Calendrier, a été augmenté de toutes les explications néceſſaires pour l'intelligence des Epactes, pour la réduction des années Egyptiennes & Turques, d'une Table des levers & des couchers coſmique, heliaque & acronyque des principales étoiles, pour ſervir à l'intelligence des Auteurs Grecs & Latins qui en parlent ſouvent, & dont les paſſages ſont fort obſcurs.

Le neuvième Livre eſt un Traité des parallaxes dans lequel on trouve des calculs ſur la parallaxe du Soleil deduite des obſervations du paſſage de Vénus obſervé en 1769, qui feront encore long-tems le réſultat le plus exact que l'on puiſſe eſpérer dans cette matière; l'Auteur y donne auſſi une Table très-étendue des équations de la parallaxe lunaire pour toutes les latitudes terreſtres & pour toutes les ſituations de la Lune, avec les démonſtrations des formules d'applatiſſement par une méthode plus ſimple & plus détaillée que celle de M. de Maupertuis, dans ſon Traité de la Parallaxe.

Dans le dixième Livre qui traite des Eclipſes, l'Auteur a placé à la ſuite des trois méthodes Aſtronomiques, la méthode analitique de M. du Sejour pour le calcul des Eclipſes, appliquée à celle de 1764, & un très ample détail ſur les courbes d'illumination & ſur les lignes des phaſes pour toute la ſurface de la terre; de même qu'un article nouveau ſur l'inflexion des rayons ſolaires que l'on n'avoit point encore employée dans ces ſortes de calculs, avant les Mémoires de M. du Sejour; il a le premier reconnu la quantité exacte de cette réfraction de l'athmoſphère lunaire, de quatre ſecondes & demie qui devient un élément important du calcul des Eclipſes, dont M. de la Lande n'avoit pû traiter dans ſa premiere Edition.

Le Onzième Livre qui traite des paſſages de Vénus & Mercure ſur le Soleil, renferme les obſervations de 1769 & les réſultats qu'on en a deduits pour la parallaxe du Soleil, que M. de la Lande juge être de 8″ 8. On y trouve auſſi une Table plus ample de tous les paſſages de Mercure que l'on attend pour les ſiècles prochains, calculée ſur les nouvelles Tables de Mercure de M. de la Lande, par M. Trebuchet habile Aſtronome d'Auxerre.

Dans le Livre des refractions, l'Auteur emploie la méthode du P. Boſcowich pour démontrer la règle de Bradley, parce qu'il l'a trouvée beaucoup plus élégante & plus ſimple que la méthode de Simpſon, dont il avoit fait uſage dans ſa premiere Edition: on y trouve l'avantage de renfermer dans une ſeule formule les réfractions terreſtres & céleſtes, à une hauteur

Digitized by Google

quelconque au-dessus du niveau, & à une dépression quelconque au-dessous de l'horison. Ce Livre renferme aussi l'usage des réfractions pour corriger les diamètres apparens des planetes; la théorie du plus court crépuscule, & des variations de l'athmosphère.

Les Livres treize & quatorze qui traitent des instrumens d'Astronomie & de leurs usages sont augmentés de divers détails sur les instrumens des anciens, & de plusieurs formules pour la correction & la réduction des observations.

Dans le quatorzième qui traite de la figure de la terre, on trouve des démonstrations fort simples pour les propriétés d'une ellipse peu excentrique, qui servent à calculer le sphéroïde de la terre; le résultat des différens degrés qui ont été mesurés depuis quelques années dans le Piémont, dans l'Autriche, dans la Hongrie, & dans la nouvelle Angleterre; ils tendent à faire croire que la terre est moins applatie même que dans l'hypothèse de l'homogenéité, qui donneroit $\frac{1}{231}$ pour la différence des diamètres terrestres.

Les Livres seize & dix-sept qui ont pour objet les divers mouvemens des étoiles, contiennent plusieurs formules & plusieurs méthodes nouvelles, pour démontrer les circonstances de la précession, de la nutation & de l'aberration, plus facilement qu'on ne l'avoit fait par la considération des poles mobiles.

Le Livre dix huitième où il s'agit des Satellites de Jupiter & de Saturne, contient les résultats curieux de toutes les observations faites depuis quelques années, pour trouver la période de l'inclinaison du troisième Satellite : la cause de ces changemens si singuliers en apparence, découverte par M. de la Lande : le détail de la construction des Tables des Satellites, & plusieurs méthodes simplifiées pour calculer leurs équations & la durée de leurs Eclipses. Le résultat des théories & des calculs de M. de la Grange, & de M. Bailly, pour les attractions réciproques des Satellites, les uns sur les autres; enfin la description & la figure d'un instrument pour trouver les configurations des Satellites de Saturne, à l'imitation de celui que M. de la Lande avoit déjà décrit pour les Satellites de Jupiter.

Le dix-neuvième livre qui a pour objet les Comètes, est augmenté d'une Table des élémens de 60 Comètes qui ont été calculées jusqu'à ce jour, y compris celle que M. Messier a apperçue le premier Avril de cette année; la Table pour calculer les Comètes dans un orbe parabolique est aussi beaucoup mieux, l'Auteur ayant engagé M. de Chaligny à revoir, à vérifier, & à étendre cette table; enfin l'exemple du calcul d'une Comète par trois observations que l'Auteur y a ajouté, rend ce dix-neuvième Livre encore plus complet.

Dans le vingt-deuxième Livre qui traite de l'attraction universelle, M. de la Lande a ajouté entre

Digitized by Google

autres choſes un petit traité du flux & reflux de la mer, où toutes les circonſtances & les calculs des marées ſont reduits à des méthodes très-ſimples, ſans que l'on ait rien omis de ce que M. Bernoulli avoit démontré dans ſa pièce de 1741. La manière de trouver la parallaxe de la Lune par la longueur du pendule, & pluſieurs autres méthodes curieuſes, y ſont également démontrées.

Dans le vingt-troiſième Livre à la ſuite de la Trigonomètrie, on trouve un petit Traité des Cartes Géographiques, & des projections de toute eſpèce, une démonſtration plus ſimple de la règle de Halley pour les latitudes croiſſantes, pluſieurs formules de Trigonomètrie rectiligne & ſphérique rendues plus ſimples; enfin une idée de la Gnomonique reduite à un triangle ſphérique, quelle que ſoit la ſituation du plan du cadran incliné ou déclinant.

Le vingt-quatrième & dernier Livre eſt celui où l'Auteur a donné le détail des calculs Aſtronomiques, pour les interpolations, les logarithmes, les obſervations faites ſur terre & ſur mer. On y trouve la démonſtration de toutes les formules & de toutes les Tables qui ont été données dans le *Nautical Almanac*, depuis 1767 juſqu'à 1772 pour la correction de la réfraction & de la parallaxe que l'on emploie ſur mer. Dans ce Livre, comme dans les vingt-trois précédens, les calculs ont été refaits, les citations vérifiées & multipliées, la Table même des matières a été extrêmement étendue, enfin tous les articles perfectionnés.

Un des grands avantages de ce Livre eſt l'uſage de citer continuellement toutes les bonnes ſources, & tous les Auteurs qui ont approfondi les matières dont parle M. de la Lande: malgré l'étendue conſidérable de ſon Traité, il a ſuppoſé par-tout que les Aſtronomes voudroient aller plus loin, & il a donné ſur chaque partie toutes les indications que l'on pouvoit déſirer. Il ſe propoſe de publier encore une *Bibliographie Aſtronomique*, ou Catalogue général de tous les Livres d'Aſtronomie, tant anciens que modernes, avec des notes ſur les plus importans.

M. de la Lande déclare qu'il auroit fort deſiré que les augmentations renfermées dans cette ſeconde Edition fuſſent de nature à pouvoir former un ſupplément en faveur de ceux qui ont déjà l'Edition de 1764. Mais après avoir travaillé pendant ſept ans à perfectionner ſon Livre, il s'eſt trouvé avoir fait un Ouvrage nouveau, ſi différent du premier qu'il ſeroit impoſſible de les rapprocher par la voie des ſupplémens. Cependant comme les Tables Aſtronomiques ſont la partie eſſentielle de ces augmentations, elles ſe vendront ſéparément pour être jointes à la premiere Edition.

On trouve à la fin du troiſième Volume deux pages d'additions ou de corrections: une impreſſion qui

Digitized by Google

a duré depuis le mois d'Avril 1769 jusqu'au 8 Juillet 1771 devoit donner lieu à bien des idées nouvelles & à bien des attentions qui ſont toujours le fruit de l'habitude, des occaſions & du tems. C'eſt dans ces additions que l'on trouve la Comète de 1771 ſuivant les calculs préſentés à l'Académie au mois de Juin par M. Pingré. M. de la Lande s'engage à donner à l'avenir ces ſortes d'additions par forme de ſupplémens à cette ſeconde Edition de ſon Aſtronomie, à meſure que les travaux des Aſtronomes auront procuré de nouvelles richeſſes à cette Science.

Les planches qui enrichiſſent cet Ouvrage ont été auſſi augmentées; on y voit une figure de la Lune, gravée nouvellement d'après un deſſein original de M. de la Hire, qui étant lui-même & Peintre & Aſtronome, avoit exécuté cette figure avec plus de préciſion qu'aucun autre n'auroit pu faire, M. de la Lande y a ajouté la nomenclature des taches d'après Riccioli, qui a été ſuivie par Caſſini & par tous les François, tandis que les Allemands ont adopté celle de Hevelius en donnant aux taches de la Lune d'anciens noms Géographiques qui n'ont pas plus de rapport à la figure de la Lune que les noms de Copernic, de Tycho, de Ptolomée : quel avantage trouve-t-on à charger de noms inutiles & preſque inconnus, la mémoire des Aſtronomes, en leur ôtant l'occaſion de prononcer ſouvent des noms qui leur ſont familiers, & qui doivent leur être chers.

On y trouve auſſi une Carte de toute la partie du globe terreſtre, où l'Eclipſe de 1764 a été viſible, dreſſée ſur des calculs rigoureux des phaſes de cette Eclipſe, avec toutes les lignes des phaſes tracées d'après les mêmes calculs; ſur-tout cette courbe d'illumination qui reſſemble preſque à un huit de chiffre ordinaire, à cauſe du nœud de ſes deux branches; mais M. de la Lande a eu ſoin d'y marquer trois interſections & trois points de contact qui ſéparent les diverſes branches de cette courbe, & il en a expliqué les ſymptomes d'une manière à faire connoître la nature, l'origine & les propriétés de cette courbe, dont aucun Aſtronome n'avoit encore traité.

*MÉMOIRES*

Digitized by Google

*MÉMOIRES SUR LES FEUX DE HOUILLE OU CHARBON de terre. Par M.* MORAND *le Médecin, de l'Académie Royale des Sciences, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Médecin Adjoint de l'Hôtel Royal des Invalides, Aggrégé honoraire au Collége Royal des Médecins de Nancy, des Académies de Stockolm, de Madrid, de Harlem & de Florence, & Aſſeſſeur honoraire du Collège des Médecins de Liège*, 44 pages *in folio*. A Paris, chez Delalain, Libraire, à côté de la Comédie Françoiſe. Il y en a auſſi une Edition *in*-12.

CES Mémoires ſont une ſuite de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre, publié par M. Morand en 1768. En démontrant la très-grande abondance des mines de charbon de terre que poſſéde la France, ſon deſſein a été d'être utile, de faire connoître & de rendre faciles les travaux qu'exige l'exploitation de ce foſſile. Il eſt devenu indiſpenſable, ſi l'on veut rendre leurs premiers avantages à nos forêts; & M. Morand deſire que l'on profite de l'exemple de l'Angleterre, pour accroître le Commerce intérieur d'une branche à laquelle on n'a pas encore fait aſſez d'attention.

Le bois qui devient chaque jour plus rare & plus cher, a été l'objet de l'attention de cet Académicien qui eſt également bon Citoyen; il a deſiré de ſoulager la miſere du Peuple en lui fourniſſant un chauffage moins cher. M. le Duc de la Vrilliere par une Lettre écrite à l'Académie le 14 Octobre 1769, à l'occaſion des premieres expériences de M. Morand, diſoit qu'il ſeroit important pour le Peuple de Paris, & même de la plûpart des Provinces, de pouvoir ſubſtituer le charbon de terre à celui de bois, dont le prix eſt preſque par-tout inacceſſible pour lui; qu'il eſt de plus intéreſſant pour la Ville de Paris en particulier, de diminuer cette conſommation de premiere néceſſité, qui s'augmente tous les jours, & qui devient effrayante.

M. Morand ſçavoit la répugnance que l'on auroit à Paris pour l'uſage de la houille, à cauſe des vapeurs qui s'en exhalent; mais il a imaginé une manipulation qui ôte au charbon cet inconvénient, il ſe propoſe de la publier dans la ſeconde partie de l'art d'exploiter les mines de charbon de terre. Il a raſſemblé dans les deux Mémoires que nous annonçons, ce qu'il ſe propoſoit de donner ſur l'utilité & la ſalubrité du charbon de terre; ſurtout quand on fait uſage de ſa nouvelle méthode par laquelle, il procure une économie ſur la matière

même. Les habitans de Londres, ainſi que ceux de S. Etienne emploient ſans crainte le charbon crud, ou pour s'expliquer plus correctement, tel qu'il ſort de la mine. Dans cette manière ſimple de s'en ſervir, le tas ou l'amas de houille que l'on allume, donne dès le premier moment, & pendant tout le tems qu'elle brûle juſqu'à ce qu'elle ſoit reduite en braiſe, une maſſe de fumée proportionnée à la quantité de matière qui eſt en feu, cependant il faut bien que cette fumée ne ſoit pas auſſi dangereuſe qu'on ſe l'imaginoit à Paris; car M. Morand publie dans ſes Mémoires les témoignages de pluſieurs Compagnies ſçavantes, de pluſieurs Colléges & Facultés de Médecine en faveur de l'uſage de la houille, & ſur-tout, une Lettre intéreſſante de M. Dellewaide ſur l'opinion que l'on a que la grande quantité de houille dont on ſe ſert à Liège dans les cheminées, rend ſes habitans ſujets aux maladies de poitrine, c'étoit une idée de Hoffmann; mais la déciſion des Médecins qui exercent dans cette Capitale, eſt formellement contraire à l'allégation du ſçavant Profeſſeur de Hall; les réflexions qu'ils lui ont oppoſées ſe ſont trouvées les mêmes que celles que M. Morand a fait entrer dans un des Mémoires que nous annonçons, auquel il aſſure n'avoir fait ſur cet article ni addition ni changement, d'après la déclaration du Collège de Liège. La coutume d'appliquer le feu de houille aux uſages domeſtiques a paſſé dans le Hainaut François; & c'eſt depuis que les travaux de M. le Vicomte des Androuins ont mis cette Province en poſſeſſion d'un tréſor qui n'y étoit pas connu. Cette heureuſe époque n'eſt ni trop récente ni trop éloignée pour qu'on puiſſe avoir de l'incertitude ſur ce qui s'en eſt ſuivi d'avantageux & de déſavantageux.

Les Médecins de Valenciennes doivent par cette raiſon être conſultés; ils ſont à portée de voir les effets qu'a produits ſur la ſanté des habitans, l'exhalaiſon continuelle des feux de charbon de terre, en comparant la conſtitution actuelle de leurs Citoyens, avec celle dont ils jouiſſoient avant l'introduction du chauffage de la houille, & ils s'en ſont expliqués favorablement.

Les Mémoires que nous annonçons renferment un détail de toutes les propriétés du feu de houille, ſur-tout avec les plottes apprêtées à la manière de l'Auteur; il refute tous les Ecrivains qui ont donné dans le préjugé ordinaire contre cette eſpèce de chaufage: le Dictionnaire Œconomique, le Traité de la Police, M. Bomare, & ſpécialement M. Groſley, qui fait entrer le charbon parmi les cauſes phyſiques de la mélancolie des Anglois, dans l'Ouvrage intitulé LONDRES, (trois Volumes *in*-12. 1770). M. Morand lui oppoſe le témoignage des Médecins Anglois, celui de l'Obſervateur François, &c. Les Phyſiciens, dit-il, à qui il appartient de raiſonner ſur les

Digitized by Google

effets de la santé & de la maladie, ne peuvent passer à M. Grosley ses inductions ou ses opinions sur la mélancolie, non plus que la cause à laquelle il attribue, (& l'on ne voit pas sur quel fondement) toutes les modifications extraordinaires de l'ame. Un état de maladie, telle que la mélancolie, le mal-aise, la lenteur, l'affaissement qu'elle répand dans l'habitude de l'ame & dans celle des corps, ne comporte pas cette obstination extrême que l'on sçait être ordinaire aux Anglois, pour des objets difficiles, cette bravoure, cette ardeur pour la liberté qui échauffa Rome & la Grèce, & qui produit les mêmes effets en Angleterre. M. Grosley est le premier à qui l'idée soit venue de donner à une fièvre quarte de sept ans de durée une influence sur la réputation & le courage du Chevalier Bayard, d'attribuer en partie la victoire de Fontenoy au délabrement de la santé du Maréchal de Saxe; d'expliquer enfin par l'affection hypocondriaque & mélancolique le caractère d'une Nation.

L'Ouvrage est terminé par une délibération de la Société de Médecine de Londres signée par les hommes les plus célèbres, dans laquelle on trouve ces paroles. L'opinion établie parmi vos Compatriotes & d'autres Etrangers sur les maladies propres & naturelles aux habitans de Londres, paroît absolument imaginaire, car nous ne connoissons ici aucune maladie endemique ou nationale; nous regardons comme un fait que la phthisie, la péripneumonie sont plus fréquentes dans diverses parties de cette Isle, quoique dans ces mêmes endroits on y fasse peu ou point d'usage de charbon de terre; en conséquence, c'est à tort qu'on s'en prendroit aux charbons fossiles; & on ne trouvera peut-être dans aucune autre partie du monde la santé des habitans plus intacte & plus entière que dans notre Capitale, où l'air est continuellement engraissé des vapeurs de ce chauffage. Le Mémoire de M. Morand nous paroît en général devoir contribuer à rassurer les Parisiens, & à leur faire désirer le nouvel objet d'œconomie qu'on leur présente.



Digitized by Google

*DELLA VERA INFLUENZA DE GLI ASTRI, DELLE Stagioni e Mutazioni di tempo, Saggio Meteorologico, fondato ſopra lunghe oſſervazioni, ed appliçato agli uſi dell' Agricultura, Medecina, Nautica, &c. di Giuſeppe* TOALDO *prepoſito della SS. Trinità, e publico Profeſſore di Aſtronomia, Geografia, e Meteore, nell' Univerſita' di Padova. Si Aggiungono i pronoſtici di Arato, tradotti dal Sig. Antonio Luigi Bricci, e la deſcrizione d'un nuovo pendolo a correzione del Ch. P. Boſcowich in Padova 1770. Nella Stamperia del Seminario Appreſſo gio. Manfré con licenza de' Superiori* 222 pages *in*-4°. avec 5 feuilles de Tables & une planche repréſentant le pendule dont il s'agit.

LA Science Météorologique a été négligée juſqu'à préſent au point qu'on n'a pas même daigné publier des Recueils d'obſervations ſuivies par leſquelles on put eſpérer de la perfectionner ; ainſi l'on aura obligation à M. *Toaldo*, qui non-ſeulement publie une Collection d'obſervations, mais qui déjà s'efforce de les comparer pour en tirer des rapports, & faire entrevoir les Loix que l'on peut eſpérer d'y découvrir.

Il examine dans la premiere partie les influences Phyſiques du Soleil & de la Lune, & les effets qu'ils produiſent ſur les marées & ſur les vents. Dans la ſeconde, il rapporte une ſuite d'obſervations faites à Veniſe en 1755 par M. Temanza, & un extrait de celles de M. le Marquis Poleni, depuis 1725 juſqu'en 1761 ; il fait remarquer dans ces réſultats les principales circonſtances du mouvement de la Lune, telles que ſes conjonctions, ſes oppoſitions, ſon apogée, ſon périgée, & ſes paſſages par les équinoxes ; il fait voir par exemple, que de ſept nouvelles Lunes il y en a ſix qui occaſionnent des changemens de tems ; il rapporte beaucoup d'obſervations & de témoignages des Sçavans Etrangers qui viennent à l'appui de ce ſentiment : nous pouvons auſſi rappeller que M. l'Abbé de Gua entretint beaucoup l'Académie & la Cour il y a quelques années des régles par leſquelles il croyoit pouvoir prédire les changemens de tems, & que M. de la Lande publia pendant quelques années dans la Gazette de Médecine les circonſtances des mouvemens Lunaires pour que les Médecins euſſent occaſion de vérifier les rapports que les criſes générales des maladies pouvoient avoir avec ces périodes.

Le Chapitre où M. *Toaldo* parle de la quantité de pluie, renferme pluſieurs remarques intéreſſantes. M. Mariotte fut le premier qui propoſa d'obſerver exactement la quantité de pluie à l'occaſion de ſes recherches ſur l'origine des fleuves ; il fit voir par obſervation, que la quantité de pluie qui tombe ſur la

Digitized by Google

baſſin de la Seine, c'eſt-à-dire ſur la ſurface des Provinces qui envoient leurs eaux à cette grande Rivière, étoit neuf fois plus grande que la quantité d'eau qu'elle renferme.

A Paris, à Berlin, à Rome la quantité moyenne de pluye eſt de 20 pouces meſure du Rhin (le pied n'a que 11 pouces 7 lignes de France) à Leide c'eſt 29 $\frac{1}{2}$, à Zurig 32, à Dordrecht 40, à Charle-Toun 51, à Padoue le réſultat moyen d'un grand nombre d'obſervations eſt de 34 $\frac{1}{2}$ meſure d'Angleterre (le pied n'a que 11 pouc. 3 lignes). La ſaiſon la plus ſéche dans ce Pays-là eſt l'hyver, la plus humide eſt l'automne, l'année la plus pluvieuſe fut 1728. il y eut 53 pouces, les plus ſéches ont été 1740 & 1762. qui ne donnerent que 22 pouces. Les mois le plus aqueux ſont ceux de Décembre 1728 & de Mai 1763 qui donnent 12 pouces, Février 1725 & 1768, Novembre 1735 ſe paſſerent abſolument ſans pluye; le mois de Février qui eſt en général le plus ſec, donna ſix pouces de pluye en 1736. mais un réſultat très curieux & dont l'Auteur fait grand cas avec juſte raiſon, c'eſt que les ſommes priſes de neuf en neuf ans, ſe trouvent preſque toujours égales; c'eſt la révolution du périgée de la Lune; Pline avoit dit que l'eſpace de 8 ans ramenoit les ſaiſons & les matées à-peu-près dans le même ordre; on n'y avoit fait aucune attention, parce que cette période de 8 ans ne rentre dans aucun des principaux mouvemens céleſtes; mais l'obſervation de M. Toaldo eſt auſſi lumineuſe dans la théorie qu'elle eſt exacte dans la pratique. Il a compulſé les obſervations de Paris qui ſont dans les Mémoires de l'Académie depuis 1699 juſqu'en 1752, la quantité moyenne de neuf années qui eſt de 152 $\frac{1}{2}$ pouces n'a jamais donné une différence plus grande que de trois pouces par année, la quantité moyenne s'eſt trouvée de 17 pouces par année. Si la période de 9 ans peut ſervir à juger à-peu-près de la bonté des années, & à prévoir l'abondance ou la diſette, elle ſera d'une grande utilité au genre humain; l'attention & l'induſtrie des Agriculteurs en profitera pour varier la culture, les ſémences, & les travaux.

L'Auteur a porté l'attention juſqu'à calculer ſéparément le nombre des jours pluvieux ou des jours ſéreins: il trouve qu'à Padoue on a 105 jours de l'année qui ſont à-peu-près perdus pour les travaux de la Campagne, il en tire diverſes conſéquences pour le bien de l'Agriculture.

Dans la Table des obſervations du vent, on voit que le vent du Nord eſt le plus ſujet à la pluye à Padoue, & que le Sirocco ou Sud eſt le moins pluvieux, cependant il paſſe communément pour très-humide; mais M. Toaldo penſe que ſouvent le vrai Sirocco paroît un vent de Nord quand il eſt réfléchi par les Alpes; auſſi Montanari avoit obſervé dans le dernier ſiécle, que le vent du Nord qui eſt

Digitized by Google

frais & utile aux Campagnes de Lombardie & de la Romagne pendant l'été, devient ſec, brûlant, & nuiſible à l'Agriculture, quand on a paſſé l'Appenin, & qu'on eſt du côté de Sienne & de Piſe.

La déclinaiſon de l'aiguille aimantée qui en 1725 étoit de 13 degrés à Padoue, eſt actuellement de 16, ſuivant l'obſervation de M. Toaldo, de ſorte qu'elle paroît augmenter de $4' \frac{1}{2}$ par année, tandis qu'à Paris elle augmente de 9', & ſe trouvoit en 1770 de 20°.

A l'égard du Thermomètre, l'Auteur obſerve que le réſultat de la plus grande & de la moindre hauteur qu'on a long-tems publié dans la connoiſſance des tems, ne donne qu'une idée fauſſe de la température de l'année; il en cite des exemples; il faut avoir au moins la ſomme des hauteurs de mois en mois; mais il étoit bien plus avantageux d'avoir la ſomme totale de 40 ans, d'en tirer la hauteur moyenne, & d'y comparer celle de chaque mois, & enſuite de chaque année, pour voir celles où le froid l'a emporté ſur le chaud; c'eſt ce que M. Toaldo nous donne dans des Tables très-détaillées & très-dignes de ſervir de modèle à ceux qui s'occupent des obſervations météorologiques. Quoiqu'on ait beaucoup parlé de l'hyver de 1740, ceux de 1755, & 1757 ont eu une plus grande ſomme de froid, l'année la plus chaude des 40 qu'il a raſſemblées, eſt 1728; depuis 1728 juſqu'en 1739 la ſomme de chaleur alla en diminuant; en 1740 le froid commença de prendre le deſſus, a augmenté pendant 15 ans, & parvenu comme à ſon *Maximum*, il s'y eſt ſoutenu pendant trois ans, & cela 30 ans après les années de la plus grande chaleur. Cela ſemble autoriſer les plaintes que l'on fait aſſez ſouvent dans le public ſur le refroidiſſement des ſaiſons, mais non pas les bruits ridicules d'un changement dans l'axe ou dans le pole de la terre, qui ont couru dans Paris même plus d'une fois.

La Table de mortalité à Padoue ſemble avoir des rapports ſenſibles avec les périodes lunaires, de même que les tempêtes extraordinaires dont M. Toaldo a raſſemblé le Catalogue, qui paroiſſent pour la plûpart dans le périgée de la Lune; il ſeroit utile que l'on fît cet examen ſur un Catalogue plus détaillé, tel qu'on le trouve dans la *Collection Académique* Tom. VI de la partie étrangère, & I. de la Phyſique expérimentale ſéparée, imprimé en 1761.

Parmi les obſervations du Baromètre, on voit que de 1175 jours d'obſervations, il y en a eu 758 contre 417, où le mercure en deſcendant a été ſuivi de pluye; ainſi il y a preſque deux contre un à parier pour la pluye quand le Baromètre deſcend; la hauteur moyenne priſe par un milieu entre 1461o jours d'obſervations, eſt de 27 pouces 11 lignes $\frac{1}{3}$, qui comme l'obſerve avec raiſon M. Toaldo, n'eſt pas le milieu entre la plus grande & la plus petite hauteur; celui-ci eſt

Digitized by Google

de 27 pouces 9 lignes, M. Lambert dans les volumes 3 & 4 du Journal de Suiſſe avoit propoſé d'examiner les changemens du Barométre qui peuvent ſe rapporter à la période de 9 ans, mais il manquoit d'obſervations, M. Toaldo en a raſſemblé, calculé & diſcuté un très grand nombre qui paroiſſent prouver quelque influence de la Lune ſur les hauteurs du Barométre.

Cet Ouvrage eſt terminé par diverſes remarques ſur l'électricité de l'air, ſur le tonnerre, ſur les ſignes des changemens de tems, tirés du Ciel, de l'air, des animaux, de la terre, &c. avec une Traduction Italienne des prognoſtics d'Aratus, par M. Bricci, & une deſcription d'un nouveau pendule compoſé, du P. Boſcowich, que nous avons annoncé ſéparément. Le genre de travail que contient ce Livre de M. Toaldo, eſt aſſez utile & aſſez curieux pour faire rechercher & traduire ſon Ouvrage; il eſt rempli d'érudition & de connoiſſances Aſtronomiques & Phyſiques, ſans leſquelles on ne ſçauroit tirer parti des obſervations Météorologiques.

## *EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorenci pendant le mois de Mai 1771.*

Ce mois a encore été ſec & chaud, mais il eſt venu des pluyes d'orage qui ont très-bien fait; les productions de la terre ſembloient regagner le tems perdu, elles ne paroiſſoient point avoir été retardées; tous les grains ſont beaux, & bien nets, les ſeigles épiérent le 12, & fleurirent le 28.

Les chenilles, les vers & les pucerons faiſoient beaucoup de tort aux arbres fruitiers; on ne voyoit point d'hannetons. Le mûtier rouge commença le 18 à ſe charger de feuilles, & on ſortit les orangers le 15.

Le vent dominant a été le Sud & le Sud-Oueſt: *Plus grand degré de chaleur* 23 degrés; à 2 heures du ſoir le 25, le vent étant Sud-Oueſt & le Ciel beau avec vent. *Moindre degré de chaleur* 3 $\frac{1}{4}$ degrés, le 2 à 4 $\frac{1}{2}$ heures du matin le vent étant Nord-Oueſt & le Ciel beau avec nuage; *plus grande élévation du mercure* 27 pouces 10 lignes, le 23 le vent étant Nord Oueſt & & le Ciel beau. *Moindre élevation* 27 pouces, 4 lignes, le 7 le vent étant Sud & le Ciel beau, avec nuages. La différence eſt 6 lignes. *Somme des élevations du mercure* $\frac{855}{31}$ pouces = 27 pouces 6 $\frac{1}{2}$ lignes, *élevation moyenne.* Le mercure monta beaucoup le 27 après l'orage & le 28, & deſcendit le 30.

Il eſt tombé de la pluie les 1, 2, 4, 5, 8, 9, 11, 12, 17, 26, 27 & 30, elle a fourni 23 $\frac{1}{4}$ lignes d'eau, & l'évaporation a été de 4 $\frac{1}{2}$ pouces. Il eſt tombé le 9 par une pluye d'orage en moins de 2 heures 3 lignes d'eau. Il y eut le 28 un beau parhélie qui dura une partie

Digitized by Google

de la journée ; l'aiguille aimantée déclina un peu en s'approchant du Nord, les 11, 13, 20, 25 & 26. La variation a été depuis 5 juſqu'à 10 minutes. Aux fluxions de poitrine du mois dernier ont ſuccédé les fiévres malignes, elles ont ſurtout regné ſur les enfans, mais elles n'étoient point mortelles.

Il tonna ici le 9 pendant la nuit, & le 27 le matin & le ſoir ; j'eſſayai pendant ce dernier orage un conducteur électrique que j'avois fait placer le 22. Il conſiſte en 45 toiſes de fil d'archal diviſé par bouts de 16 pouces de longueur chacun, & noués enſemble de manière qu'on a ménagé une pointe ſaillante d'un pouce à chaque bout; ce fil eſt iſolé & retenu par quatre gros cordons de ſoie enduits de réſine & enfermés dans des tubes de verre ; il eſt élevé à environ 80 pieds au-deſſus de notre terraſſe.

Au premier coup de tonnerre que j'entendis le 27 au matin, je conſultai mon Conducteur & je tirai de fortes étincelles d'une groſſe pomme de fer ſuſpendue à la chaîne qui établit la communication entre le Conducteur, & la fenêtre de ma chambre. L'orage du ſoir fut plus conſidérable ; auſſi les étincelles furent-elles beaucoup plus vives que celles du matin, & toujours accompagnées de commotions qui alloient juſqu'au coude. Pour éviter les accidens je tire les étincelles, quand je crains le danger, avec l'anneau d'une clef attaché à un bout de tube de verre. Lorſque je tirai la premiere étincelle pendant l'orage du ſoir, j'avois par mégarde dans mon autre main un paquet de clefs, & quoiqu'elle fût éloignée de plus d'un demi pied de la pomme de fer, je vis partir dans le même inſtant une très-groſſe étincelle bleue qui ſe dirigea vers mon paquet de clefs, & me fit reſſentir la plus forte commotion que j'aie jamais reçue en faiſant les expériences d'électricité, ſoit naturelle, ſoit artificielle ; cette petite imprudence m'apprendra à me précautionner davántage une autrefois ; j'ai remarqué que les ſignes d'électricité ont duré, mais plus foiblement pendant tous le tems de la pluie.

Je ſuis, &c.

*A Mommorenci, ce 3 Juin* 1771.

MESSIEURS,

COTTE Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

Comme le goût des obſervations Phyſiques & de l'examen des Phénomènes de la nature ſe répand de plus en plus, & eſt beaucoup plus général à préſent qu'il ne l'étoit autrefois, nous croyons faire une choſe agréable à nos Lecteurs, en leur préſentant ces réſultats d'obſervations Météorologiques que M. Cotte Correſpondant de l'Académie des Sciences fait habituellement

ment à Montmorenci, avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude. Il veut bien en notre faveur, & pour ménager la place, les réduire à ce qu'il y a de plus eſſentiel, & nous continuerons à les inſérer ſous cette forme dans notre Journal, à meſure qu'il nous les communiquera.

*TRAITÉ DES MALADIES DES FÉMMES EN COUCHE; avec la méthode de les guérir; fait par ordre du Miniſtère. Par M.* RAULIN, *Docteur en Médecine, Conſeiller-Médecin ordinaire du Roi, Cenſeur-Royal, de la Société Royale de Londres, des Académies des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Bordeaux, de Rouen, & de celle des Arcades de Rome.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin, 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. Un Vol. *in*-12. de 368 pages.

Il n'y a point de maladies plus communes & plus meurtrières que celles qui accompagnent & qui ſuivent les couches des femmes. C'eſt par conſéquent un objet des plus dignes de l'attention d'un Gouvernement ami de l'humanité & du zèle d'un Médecin éclairé. M. Raulin après avoir compoſé & publié par ordre du Miniſtère d'excellentes inſtructions ſur les accouchemens dont nous avons rendu compte, guidé par les mêmes vues & animé du même zèle, met la derniere main à ce ſalutaire ouvrage par ce Traité des maladies des femmes en couche qu'il vient de faire paroître.

Ce Livre étant deſtiné à ſauver la vie à un grand nombre de femmes qui périſſent tous les jours, faute d'être à portée de recevoir les ſecours des bons Médecins, devoit être clair, concis d'un ſtyle ſimple, exempt des grands raiſonnemens de théorie, enfin à la portée de tout le monde; c'eſt à quoi l'Auteur s'eſt principalement appliqué, & il nous paroît y avoir bien réuſſi. A l'aide d'une méthode naturelle & claire, venant toujours au point eſſentiel de pratique, & ſe contenant exactement dans ſon objet, il eſt parvenu à renfermer la matière très-étendue qu'il avoit à traiter, dans un petit volume, où il ne manque rien d'eſſentiel ni même d'utile, & dans lequel ſans les longueurs trop ordinaires dans beaucoup de Diſſertations médicinales, on ſent que la pratique la plus ſûre eſt fondée par-tout ſur une théorie ſaine & éclairée. Le Livre de M. Raulin eſt diviſé en quatre Sections, leſquelles ſont ſubdiviſées en Chapitres, & ceux-ci en articles.

La premiere Section, qui eſt la plus courte, ne traite que de la maniere de conduire les femmes en couche lorſque l'accouchement a été heureux, que tout ſe paſſe dans l'ordre ordinaire, & qu'elles jouiſſent de la ſanté que comporte leur

état. Le traitement qui leur convient, quoique fort simple, n'en est pas moins essentiel, car il est certain que les femmes nouvellement accouchées, quelque bonne santé qu'elles ayent, sont dans un état critique, qui peut se changer promptement en un état morbifique très-dangereux, par la moindre imprudence.

Il s'agit dans la seconde Section des accidens qui sont occasionnés par le travail de l'enfantement, ils sont nombreux & graves pour la plûpart. La mauvaise situation de l'enfant, sa grosseur, les vices de conformation de la mere, les efforts qu'elle est obligée de faire, & de souffrir; « les mauvaises ma» nœuvres des Accoucheuses ou » Accoucheurs, n'occasionnent » malheureusement que trop sou» vent des contusions, des déchi» rures, le relâchement & le ren» versement de la matrice & des » parties qui en dépendent; des » hernies ou descentes, des hemor» rhoïdes, l'incontinence d'urine, » les pertes de sang, l'inflamma» tion de la matrice, celle du va» gin, &c «.

L'accouchement quelque naturel & heureux qu'il puisse être, a des suites nécessaires qui exposent encore les femmes à beaucoup d'autres dangers. Tous les vaisseaux de la matrice, qui pendant la grossesse est d'un Volume énorme, en comparaison de son état ordinaire, se trouvent au tems de l'accouchement remplis d'une quantité de sang, de limphe & autres liqueurs, dont il faut qu'ils se vident, lorsque ce viscère débarrassé du fœtus & de l'arrière faix, se resserre & reprend ses dimensions ordinaires; c'est ce qui occasionne l'écoulement appellé *vidanges*, *purgations*, ou *lochies*. Il est aisé de sentir que ces évacuations, qui durent plus ou moins long-tems, peuvent éprouver des dérangemens d'où dérivent encore une infinité de maladies cruelles & dangereuses, « telles que des » tranchées, des convulsions, le » vomissement, le cours de ventre, » la jaunisse, la tympanite, la toux, » l'esquinancie, la pleurese, la » fluxion de poitrine, les fièvres » utérines humorales & utérines » nerveuses, les éruptions pour» prées, les œdemes, ou enflures ». La description & le traitement de toutes ces maladies sont l'objet de la troisième Section.

Enfin, il se fait encore une autre révolution dans les femmes après l'accouchement. C'est celle du lait destiné à la nourriture de l'enfant nouveau né. Cette liqueur nourricière, ou celle qui en tient la place, se porte vers la matrice pendant tout le tems du séjour que le fœtus y fait; mais après qu'il en est sorti, elle change de route & va remplir les mamelles que l'enfant doit sucer, pour continuer à vivre encore pendant long-tems de la propre substance de sa mere. Mille contretems peuvent aussi alterer cette liqueur, en déranger le cours, la retenir dans ses vaisseaux ou la répandre dans d'autres vaisseaux de tous les genres, sur-tout chez

Digitized by Google

les meres qui ſe refuſent au devoir ſacré de nourrir elles-mêmes leur enfant. « De la naiſſent un grand » nombre de maladies qui ſont l'ob» jet de la quatrième & dernière » ſection du Livre de M. Raulin ; » telles que les fièvres laiteuſes, » putrides, malignes, pourprées, » des furoncles qui en ſont ſou» vent la ſuite, des douleurs rhu» matiſmales, des bouffiſſures de » la peau & du tiſſu cellulaire, des » diarrhées, des dépôts laiteux à » l'extérieur du corps, principale» ment aux mammelles & aux ai» nes ; des dépôts de la même na» ture, à la tête, à la poitrine, au » bas ventre & dans les différens » viſcères de ces capacités ».

Si l'on eſt effrayé par la ſeule énumération des maux auxquels les femmes ſont expoſées pendant leurs couches, combien n'eſt point eſtimable le travail d'un Médecin ſçavant & expérimenté, qui comme M. Raulin, en multiplie la connoiſſance, ainſi que celles des moyens de les éviter, de les diminuer & de les guérir ?

*OBSERVACIONES METEOROLOGICAS DE LOS ULTIMOS nueve meſes de el ano 1769, hechas en eſta Ciudad de Mexico, por D. Joſeph Antonio DE ALZATE y Ramirez.*

*ECLYPSE de Luna del 12 de Deciembre de 1769 obſervado en la Imperial ciudad de Mexico. Impreſſo en Mexico en la imprenta del Lic. D. Joſeph de Jauregui en la Calle de S. Bernardo.* 1770.

Des Obſervations Aſtronomiques & Météorologiques faites à Mexico & imprimées dans cette Capitale du nouveau monde, ſont un événement remarquable dans les Sciences, & qui mérite d'être annoncé dans notre Journal ; nous n'avions encore reçu aucune obſervation faite dans ce pays-là, & la ſituation même de la plus grande Ville d'Amérique étoit ſi peu connue qu'on étoit en erreur de près de 100 lieues ſur ſa longitude ; cela prouve les obligations que nous avons à M. de Alzate qui le premier a reſſenti la noble émulation qui le porte à obſerver & à faire part au public de ſes obſervations. Il a envoyé à l'Académie des Sciences diverſes curioſités d'hiſtoire naturelle, & pluſieurs remarques qu'on a jugées fort intéreſſantes ; M. Caſſini le fils ſe propoſe de les joindre à la relation du voyage de M. l'Abbé Chappe en Californie, tirée des Manuſcrits que M. Pauli a rapportés après la mort de cet Académicien ; & ces Mémoires ont mérité à l'Auteur le titre de Correſpondant de l'Académie.

M. Alzate a obſervé le contact intérieur ou l'entrée totale de Vénus ſur le Soleil le 3 Juin 1769 à Midi 55′ 34″ & M. Bartolache a 55′ 36″, ils n'ont pas pu obſerver la ſortie ; à 3 heures 50′ le Soleil fut



Digitized by Google

couvert par les nuages. Il obſerva auſſi le lendemain l'entrée totale de Mercure à midi 55′ 22″. Cette obſervation ne nous étoit point encore parvenue d'aucun pays de la terre ; elle eſt d'autant plus curieuſe, qu'on ne pouvoit la faire en Europe.

Le commencement de l'Eclipſe de Lune fut obſervé le 12 Décembre 1769 à 10ʰ 16′ à peu près ; ſuivant le calcul de la *Connoiſſance des Tems* de M. de la Lande, elle devoit commencer à Paris à 5 heures 7′ du matin, ce qui donneroit la différence des Méridiens entre Paris & Mexico de 6 heures 51′ au lieu de 7 heures 4′ qu'on l'eſtimoit ci-devant. Quelques autres obſervations de M. Alzate la donnent encore plus petite, & par un milieu entre toutes, M. de la Lande juge que cette différence n'eſt que de 6 heures 45′.

A l'égard de la latitude de Mexico M. Alzate ne l'eſtime que de 19° 54′, quoique juſqu'à préſent on l'ait cru de 20° 0′, mais il n'eſt pas encore bien ſûr de cette détermination.

L'aiguille aimantée déclinoit au mois de Juin 1769 à Mexico de 5° 45′ au Nord Eſt.

Le Baromètre ne monte jamais à Mexico au-delà de 21 pouces 6 lignes, à cauſe de la hauteur du terrein où cette Ville eſt ſituée ; & il ne deſcend jamais plus bas que 21 pouces deux lignes environ.

Le Thermomètre de M. Alzate eſt de Mercure, il eſt diviſé en 100 parties depuis la congelation juſqu'à l'eau bouillante. M. Alzate ne l'a pas vu plus bas que 8 degrés, ni plus haut que 24 ½, ce qui annonce une température bien agréable dans le climat de Mexico ; il faut ôter un cinquième de ces hauteurs pour les reduire au Thermomètre ordinaire de M. de Reaumur, ce qui fait 6 ½ & 19 ½ pour les hauteurs extrêmes.

L'Auteur a donné avis à l'Académie du tremblement de terre qu'on reſſentit le 4 Avril 1768 dans les deux Amériques & d'une éruption de volcan arrivée aux environs de Quito. Perſuadé qu'il y a du rapport entre les volcans & les tremblemens de terre, il donne une idée ſuccinte de la ſituation des volcans connus de l'Amérique Septentrionale. Le plus boréal de tous eſt le mont de ſainte Claire dans la Province de Sonora. M. d'Alzate regarde pourtant comme très-probable qu'il doit y en avoir quelques-uns dans les montagnes couvertes de neige du Cap Mendocin, au Nord-Oueſt de ſainte Claire. Au Sud quart à l'Eſt du mont ſainte Claire, on trouve les volcans des Vierges dans la preſqu'Iſle de la Californie ; au Sud-Eſt de ceux-ci eſt celui de Colima ou Zapotlan : au Nord de celui de Colima s'eſt formé il n'y a pas long-tems celui de Jorullo. Sur la même ligne du Sud-Eſt relativement à ces derniers volcans eſt celui de Mexico ; on le nomme Popocatepeque ; il y a encore d'autres anciens volcans autour de cette Ville. De Mexico, en ſuivant toujours le même rumb

Digitized by Google

on arrive au volcan de Guatimala. Quelques uns assurent qu'entre Mexico & Guatimala il s'est formé il n'y a pas long-tems un nouveau volcan qu'ils nomment la montagne brûlée ; au-delà de Guatimala, toujours au Sud Est on trouve les volcans de la Province de Nicaragua. Ainsi la chaîne des volcans de l'Amérique Septentrionale suit presque la ligne Nord & Sud, ou Nord-Oueſt & Sud-Eſt, excepté ceux de Colima & de Mexico qui vont de l'Oueſt à l'Eſt.

Les derniers jours de Mars 1768 on éprouva à Mexico une chaleur exceſſive, par un air embrumé qui permettoit de regarder le Soleil à l'œil nud. Le premier Avril le froid fut auſſi perçant qu'en hiver. Le deux, pluſieurs pointes de montagnes qui environnent cette Ville parurent couvertes de neige, & le même jour au ſoir il plut abondamment. Le trois de gros nuages ſembloient devoir donner de la pluie, cependant il n'y en eut point. Le quatre au matin le Ciel étoit un peu chargé de nuées qui n'étoient ni trop épaiſſes ni trop rares, il ne faiſoit point de vent. Le tremblement de terre commença à ſix heures ½ heures à-peu-près ; les premières vibrations furent lentes, les ſuivantes ſi terribles qu'on ne ſe ſouvient point d'en avoir jamais éprouvé de ſemblables en cette Ville ; les fontaines furent vuidées preſque juſqu'à moitié. Les agitations de la terre paroiſſoient ſuivre deux directions différentes, l'une du Nord au Sud, l'autre de l'Eſt à l'Oueſt ; conſéquence que M. d'Alzate tire de deux expériences : 1°. deux horloges, dont l'une exécutoit les vibrations de ſon pendule du Nord au Sud, & l'autre de l'eſt à l'Oueſt, furent également arrêtées. 2°. Les luſtres de cryſtal de la Chapelle de Notre-Dame de Lorete en l'Egliſe de S. Auguſtin & ceux du Couvent de de S. François ou de l'Egliſe de S. Antoine, ſe briſerent les uns contre les autres ; la direction des premiers étoit Nord & Sud, celle des ſeconds Eſt & Oueſt. ; cependant la plûpart des balancemens parurent être du Nord au Sud. Il penſe qu'il y eut encore un autre mouvement comme d'élevation, ou une eſpèce d'intumeſcence de la terre à laquelle on peut attribuer les crévaſſes qui ſe ſont formées en pluſieurs endroits de la Ville : l'eau du marais de Tezcuco s'abaiſſa très-ſenſiblement. M. d'Alzate croit que le tremblement dura plus de ſept minutes, quelques-uns bornent cette durée à cinq minutes, d'autres l'étendent à un quart d'heure, mais ceux-ci exagerent, dit l'Auteur. Vers les 8 heures & demie du matin il y eut une ſeconde ſecouſſe, mais légère. Quelques-uns prétendent qu'on en avoit reſſenti une dès le 30 Mars à 4 heures ½ heures du matin, & une ſeconde le trois Avril, peu après huit heures du ſoir. Quoiqu'il en ſoit, il n'y a à Mexico aucune maiſon ni grande ni petite, qui ne porte l'empreinte de la premiere ſecouſſe du quatre Avril ; on fait monter à plus d'un

Digitized by Google

million les réparations qu'il a fallu faire.

Quant aux circonſtances de ce tremblement de terre dans le Pérou, M. Alzate emploie les propres termes d'un Capitaine Eſpagnol. « Le lundi de Pâques, dit-il (le 4 Avril) » je navigeois dans la mer du Sud » à la vue de la côte par un degré » 15 minutes de latitude Nord. » Nous entendîmes comme une » ſalve générale de groſſe artillerie, » qui dura depuis 6 heures juſqu'à » 7 du matin ; m'étant enſuite ap» proché de la terre & y étant deſ» cendu, j'appris que le jour ſui» vant à la pointe du jour toutes » les côtes avoient paru couvertes » de cendre : à deux journées de » Quito eſt une célébre montagne » couverte de neige, nommée » *Cotapacci* ; c'eſt un volcan ſujet » à des éruptions ; celle du quatre » Avril avoit occaſionné le bruit » dont j'ai parlé ; on l'avoit enten» du de 300 lieues à la ronde : les » lieux les plus voiſins de ce vol» can ont beaucoup ſouffert ; outre » l'horreur que ce bruit cauſa par» mi les habitans ils éprouverent » des ténèbres, pires que la nuit la » plus obſcure, juſques vers les » cinq heures du ſoir ; la fumée, » la terre & la cendre obſcurciſ» ſoient l'atmoſphère ; on croioit » être au jour du jugement ». Quito fut dans ce cas-là, ce fut en cette Ville que j'appris tout ce que je viens de raconter ; paſſant peu après par la croupe de ce volcan je le vis fumant encore ; toutes les Campagnes voiſines reſpiroient la triſteſſe & l'horreur, elles étoient couvertes de ſables, de pierres ponces, & de gros rochers vomis par le volcan. Les débordemens d'eau qui ſuivirent furent tels qu'une des rivières qui prend ſa ſource au pied de cette montagne emporta une partie des maiſons du Village de *Tacunga*, détruiſit pluſieurs fermes & habitations, & fit périr pluſieurs habitans. Cette Rivière eſt une des principales ſources de la Rivière des Amazones ou du Maragnon.

Cette éruption du Catopacci peut ſans doute avoir quelques rélations avec le déſaſtre éprouvé le même jour à Mexico ; on ne voit cependant dans la relation du Capitaine Eſpagnol aucun mot qui ait directement trait à un tremblement de terre.

M. Alzate rend compte de la maladie dont eſt mort M. l'Abbé Chappe, c'eſt une peſte que l'on appelle à Mexico *Matlaſahualt*. Cette maladie eſt la même que celle qu'on appelle *Vomiſſement noir* à la Vera-Cruz, à Cartagene & ailleurs. C'eſt le fléau du Royaume de Mexico ; elle s'y fit ſentir avec violence en 1736 & 37. où cette Ville même perdit un tiers de ſes habitans ; en 1761 & 62, il y mourut au moins 25 mille perſonnes. Il eſt vrai que cette maladie étoit alors accompagnée de l'épidémie & de la petite vérole, qui contribuoient à la mortalité.

Cette maladie paroît n'avoir d'autre cauſe que le mêlange de la bile noire avec le ſang, car tous

Digitized by Google

ceux qui en ſont attaqués ont une couleur pâle, & rendent preſque tous le ſang par le nez & par la bouche, ce qui arrive peu après les criſes. La rechûte eſt beaucoup plus dangereuſe que la premiere attaque qui eſt rarement ſeule. Dans l'épidémie M. Alzate a obſervé que les purgatifs & les ſaignées étoient très-dangereux, & que ceux même qui ſe faiſoient ſaigner ou purger pour d'autres maladies étoient auſſitôt attaqués du *Matlaſahualt*. Cette maladie eſt encore beaucoup plus fréquente aux Indiens qu'à tous autres, & c'eſt toujours par eux qu'elle commence; en 1761 & 62 dans l'intervalle de 12 mois ſeulement il entra dans l'Hôpital Royal 9000 Indiens ſur leſquels il en mourut plus de 7000.

M. Alzate a fait auſſi une Carte du Mexique, d'après pluſieurs Manuſcrits & différentes notes qu'il a recueillies d'un grand nombre de Voyageurs, & il l'a préſentée à l'Académie des Sciences; il a vu depuis pluſieurs Voyageurs qui s'en ſont ſervi & qui l'ont trouvée beaucoup plus exacte que toutes celles qui ont été faites par les Géographes: la détermination qu'il avoit donnée à la Californie s'eſt trouvée confirmée par les obſervations du paſſage de Vénus, ce qui fait voir de nouveau à M. Alzate que ſa carte, quoique plus petite de l'Eſt à l'Oueſt que celles qu'on a eues juſqu'à préſent, eſt beaucoup plus exacte. Suivant l'obſervation du paſſage de Vénus, le Village de S. Joſeph, près le Cap S. Lucas en Californie eſt de 7 heures 28′ 10″ à l'occident de Paris & à 23° 3′ 37″ de latitude Septentrionale.

M. Alzate parle d'une plante appellée *Caſcalote* qui eſt celle qu'on emploie avec le plus de ſuccès pour faire la teinture noire à Mexico. L'arbre eſt grand & croît ſeulement dans les pays très-chauds, ſa feuille eſt petite & reſſemble beaucoup à celle de l'*Huſiache* (qui eſt une plante qui ſert auſſi à faire de la teinture noire, mais avec beaucoup moins de perfection; l'on s'en ſert en Californie pour faire de l'encre): la fleur de la *Caſcalote* eſt jaune, l'accroiſſement de l'arbre eſt auſſi lent & même peut-être plus lent que celui du chêne. La teinture que cette plante fournit eſt la meilleure de toutes, parce qu'elle eſt la moins corroſive, les chapeaux même les plus communs ne perdent jamais rien de leur premier éclat, & ſe mettent en lambeaux avant que cette teinture ſoit altérée le moins du monde.

Le *Sabino* eſt un arbre monſtrueux; il y en a un dans le Cimétière de Popotta, Village diſtant d'une demie lieue de Mexico, ſon tronc bien meſuré a 16 vares & demie de circonférence, ce qui fait environ de 48 à 50 pieds de Roi, car la vare de ce Pays-là a environ trois pieds de Roi ou un peu moins. Le *Sapote blanco* eſt un arbre qui porte des fruits très-agréables, le Chia eſt une ſémence que l'on met en infuſion pendant 2 heures; on y mêle du ſucre, & l'on boit cette liqueur. C'eſt de cette

Digitized by Google

même ſémence que les Peintres tirent l'huile dont ils ſe ſervent pour la peinture à l'huile, & qui fait, dit M. Alzate, un effet charmant. Le moyen dont on ſe ſert pour extraire l'huile du Chia, eſt de faire griller ou rôtir la ſemence, & enſuite de la preſſer avec force.

Les criſtalliſations naturelles que les Indiens appellent peliſtlés, ſe trouvent dans tout le Royaume de Mexico; elles abondent ſur-tout dans la partie ſeptentrionale; mais l'endroit où elles ſe trouvent en plus grande quantité eſt le Village de Zinapequaxo, près de Valladolid; on y voit des montagnes qui en ſont totalement compoſées; c'eſt delà que ce Village a tiré ſon nom, qui eſt celui que l'on a donné à ces criſtalliſations dans l'idiôme de *Michoacon*.

Dans le domaine Royal des mines de Pachuca, en la dépendance immédiate du département *del Salto* eſt une montagne formée de pierres qui ont toutes les figures imaginables, de manière que tous les édifices, qu'on y conſtruit en grand nombre pour y travailler à l'affinage des métaux, ont tous été conſtruits de ces pierres, ſans avoir eu beſoin d'employer aucun Tailleur de pierre; on y en trouve de toutes les groſſeurs & de toutes les figures dont on les déſire; on n'a que la peine de les détacher du monceau; ces pierres ſont rangées perpendiculairement à l'horizon, de manière que quand l'on voit une de ces pierres on eſt aſſuré que toutes celles qui ſont au-deſſus ou au-deſſous lui reſſemblent parfaitement.

M. Alzate avoit remis à M. l'Abbé Chappe une dent molaire d'une groſſeur extraordinaire, elle peſoit plus de 8 livres, & avoit plus de dix pouces de long, le reſte à proportion. L'on ignore de quel animal vient cette dent, mais l'émail étoit en grande partie conſervé. Un curieux de ce Pays-là a un os de jambe qui n'eſt point entier, il en manque une partie, mais la rotule a un pied & demi de diamètre. Cet os fut trouvé près de Toluca, & l'Indien de qui on l'a acheté s'en ſervoit pour barrer ſa porte par derière; ce qui eſt fort aiſé à croire, vu que ce qui reſte de cet os a encore plus de cinq pieds de longueur. On a aſſuré à M. Alzate que le Curé du Village de Tecali vient de découvrir des os d'une grandeur prodigieuſe, & ce qui eſt encore plus étonnant, c'eſt qu'on dit qu'il a trouvé des ſépulcres proportionnés à ces os. Il nous promet de faire tout ce qui lui ſera poſſible pour s'aſſurer de ce fait, & de nous communiquer ce qu'il aura découvert.

Dans les Mémoires de l'Académie de 1744 on parle des poiſſons morts, trouvés dans les puits de Mexico à l'occaſion d'un volcan qui fit éruption à la Veracruz; l'Auteur conteſte ce fait, qui paſſe ici, dit-il, pour une fable.

M. Alzate a obſervé qu'un Manguey fournit plus de deux arrobes

ou

ou cinquante-deux livres par jour de quelque eſpèce de boiſſon qui ſupplée à la rareté du vin.

Il donne la deſcription du *Cacahuate* & la manière dont on cultive cette plante ; elle eſt remarquable en ce qu'elle porte ſon fruit dans ſa racine même ; elle s'éleve à la hauteur d'un demi pied, pour la manger, on la fait rôtir à un feu lent, mais elle eſt très mal ſeine, ſur-tout pour la gorge, & l'on n'en fait un grand uſage que dans des tems de diſette ; quand il fait du Soleil cette plante eſt dans ſa plus grande beauté, & ſe fanne ſitôt qu'il eſt caché.

La Mariposa Plateada, ou Papillon argenté que M. Alzate a envoyé auſſi à l'Académie, n'eſt point décrit dans M. de Réaumur, quoiqu'on en ait dans nos Cabinets. Les Cryſalides en ſont curieuſes par leur ſtructure, & l'Auteur ne croit pas qu'on en trouve de ſemblables en Europe. Il laiſſe aux Naturaliſtes de l'Académie le ſoin d'expliquer la façon dont le petit papillon ouvre en naiſſant le couvercle de ſon cocon, lorſqu'ils auront examiné la manière avec laquelle il eſt ajuſté : il a tous les ans, dit-il, une infinité de cocons & n'a pas encore pu s'aſſûrer de la manière dont le papillon ſort, ni de l'induſtrie qu'emploie le ver pour travailler ſi artiſtement ſon cocon ; on a peine à concevoir comment les fils étant très-glutineux, ne ſe collent point enſemble dans le tems de la formation du cocon.

*Août.*

Entre les inſectes ſinguliers dont il parle, il y a une Araignée qui reſſemble fort pour la figure aux Tarentules du Royaume de Naples, elle a à-peu-près 8 lignes de long, elle eſt de couleur cendrée, & velue ; elle ne paroît jamais de jour ; on la voit la nuit dans un tems ſerein, mais lorſqu'il doit pleuvoir ; cette araignée eſt un Baromètre infaillible que M. Alzate dit avoir obſervé pluſieurs fois quelques heures auparavant, ainſi que beaucoup d'autres perſonnes ſans jamais y avoir été trompé.

Dans une terre de Dom Alonze de Gomez Secrétaire du Vice-Roi en la Juriſdiction de Singuiluca, au Nord-Eſt de Mexico, à vingt lieues de diſtance, il y avoit un domeſtique perclus de ſes deux bras depuis ſon enfance. Un ſoir il fut pris par un ouragan terrible dans une Campagne, ce qui l'obligea de ſe mettre à couvert ſous un arbre : là il fut frappé du coup de foudre qui le laiſſa quelque tems évanoui ; il ne fut cependant point bleſſé, au contraire quand il fut revenu à lui il ſe trouva avoir l'uſage de ſes bras & de ſes mains ; ce qui reſſemble beaucoup aux guériſons électriques dont nous avons parlé pluſieurs fois : l'autre tient ce fait de perſonnes dignes de foi & qui ne peuvent être ſuſpectes d'avoir été prévenus en faveur de l'Electricité, puiſqu'elles n'en avoient aucune idée.

M. Alzate doit entreprendre dans peu un voyage dans différentes parties du Mexique, pour avoir

une connoiſſance plus approfondie des différentes eſpèces de pétrifications qu'on y trouve ; il a vu des coquilles très-précieuſes trouvées à Sonora, leur matière eſt ptéciſément celle dont on tire l'or & l'argent. On lui aſſûre que dans la même Province, en creuſant dans une mine, on a trouvé des corps humains pétrifiés. Il envoie à l'Académie des pétrifications des mines de Huanajuato, dont la beauté eſt inimitable. On trouve dans une de ſes mines un grand nombre de dendrites ; de quelque manière qu'on les diviſe, on y voit toujours l'image d'un cédre très parfaitement imitée ; il ſe trouve même dans quelques-unes de ces pierres une ſingularité remarquable, c'eſt que la partie qui forme l'image du cédre eſt d'argent pur, & le reſte de la mine propre à en fournir. Ses mines ſont connues ſous le nom de mines du cédre. Ces différentes obſervations ne ſont encore qu'une ébauche de ce que la curioſité active & éclairée de M. Alzate lui a fait entreprendre de recherches en différens genres ; nous nous ferons un devoir de les annoncer à meſure qu'elles parviendront dans notre hémiſphère.

*NOUVELLE MÉTHODE ÉGALEMENT PROMPTE ET facile pour guérir la Gonorrhée virulente & pour s'en garantir ; à laquelle on a joint l'examen Chymique d'un remède appellé* Eau antivénérienne préſervative. *Par J. Warren, Anglois, Docteur en Médecine de l'Univerſité d'Edimbourg.*

Neglecta ſolent incendia ſumere vires. *Horat.*

A Paris, chez Quillau, rue Chriſtine, au Magazin Littéraire ; Prault, rue de Tournon ; Roſet, rue des Cordeliers, vis-à-vis l'Egliſe. 1771. Brochure *in*-12 de 42 pages.

M. Warren, animé d'un zèle très louable pour le bien de l'humanité, expoſe dans ce petit Ouvrage, qu'ayant eu connoiſſance par un imprimé des vertus d'une eau antivénérienne préſervative, & s'étant procuré de cette liqueur, qui commence à avoir de la vogue, mais dont la compoſition eſt inconnue, a entrepris d'en découvrir la nature à l'aide de l'examen Chymique. Il fait le détail des expériences par le moyen deſquelles il s'eſt aſſuré que ce remède n'eſt autre choſe que de l'alkali fixe, rendu cauſtique par la chaux, affoibli par une quantité d'eau aſſez grande, pour pouvoir être injecté dans l'uréthre ſans danger, & enfin aromatiſé par une très-petite quantité de camphre pour le déguiſer. M. Warren rappelle à l'occaſion de ſes expériences ſur l'alkali cauſtique, l'ingénieuſe théorie

Digitized by Google

de l'air fixe du célébre M. Black Docteur en Médecine d'Edimbourg. Il donne lui-même une théorie, très-plausible & fondée sur ses observations, de la gonorrhée virulente; & il en déduit la manière d'agir du nouveau remède dont la propriété est de prévenir l'action du virus, & même de la détruire entièrement, quand il n'y a encore que très-peu de tems qu'il a commencé à agir. L'Auteur dit s'être assuré un grand nombre de fois, qu'en faisant les injections convenables de cette liqueur, dès qu'on commence à s'appercevoir des premiers symptomes de la gonorrhée, on la guérit infailliblement, sans courir aucun risque qu'elle produise ensuite la maladie vénérienne complete, comme cela arrive pourtant quand, dans le traitement ordinaire, on arrête trop tôt cet écoulement par l'usage prématuré des injections astringentes.

Quoiqu'il soit aisé de sentir qu'un médicament de la nature de l'alkali caustique, injecté intérieurement dans des organes très-sensibles, demande beaucoup de circonspection & de prudence, M. Warren ne laisse pas que d'insister & avec grande raison, sur cet objet, & en cela il se trouve d'accord avec tous les bons Médecins, & en particulier avec M. Poissonnier, Censeur de son Ouvrage qui dit que l'*Auteur en indiquant la préparation de ce remède, ainsi que les précautions à prendre dans son usage, met tout le monde à portée de juger ce qu'il est permis ou non d'en attendre, & garantit par-là des abus dangereux auxquels le même remède présenté comme un secret par quelques personnes, exposeroit celles qui lui donneroient une confiance aveugle.*

*ESSAI SUR LA PEINTURE ET SUR L'ACADÉMIE DE France établie à Rome. Par M. Algarotti, Chambellan de Sa Majesté Pruſſienne. Traduit de l'Italien par M. Pingeron, Capitaine d'Artillerie & Ingénieur au Service de Pologne.*

Χαλεπὰ τὰ Καλά.
Les belles choſes ſont difficiles.

A Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à S. Joſeph. 1769. *in* 12. 336 pages & les Préliminaires 24.

M. Algarotti dans l'eſſai ſur la Peinture n'oublie rien de ce qui peut ſeconder les progrès de cet art; il traite de la première éducation du Peintre, de l'étude de l'Anatomie, de la Perſpective, de la ſymétrie, du coloris, de l'uſage de la chambre noire, des plis & des draperies; de l'étude, du payſage & de l'Architecture du coſtume, de l'invention, de la diſpoſition, de l'expreſſion des paſſions, des Livres qui conviennent à un Peintre, de l'utilité des conſeils d'un ami, de l'importance, du jugement du Public, de la critique néceſſaire à un Peintre, de la balance des Peintres, de l'imitation, des amuſemens du Peintre, de l'heureuſe condition d'un Peintre.

Dans ſon Introduction, l'Auteur remarque deux cauſes principales qui s'oppoſent en général à la perfection des Sciences & des Arts. L'une eſt que les Parens diſpoſent de la vocation de leurs enfans, ſans conſulter la Nature & leur inclination; l'autre eſt que même en appliquant les enfans aux objets où la Nature les appelle, on ne prend pas la route la plus courte pour atteindre le but; M. Algarotti voudroit qu'on épiât avec ſoin les goûts des enfans, les indices du talent naturel, & que, quand on auroit fait cette découverte, on livrât les enfans ſans diſtraction & ſans partage à la culture de ce talent naturel, & aux études propres à le perfectionner.

Dans ſa concluſion, au lieu de dire, comme le commun des hommes, qu'on ne manqueroit point d'Apellés, de Raphaëls, de Titiens, ſi l'on trouvoit des Alexandres & des Léon X. pour les encourager, il prétend qu'on trouveroit toujours des Alexandres & des Léons X. ſi l'on trouvoit des Apellés, des Raphaëls, des Titiens, & que ſi les Princes ne récompenſent plus les Artiſtes comme autrefois, c'eſt qu'ils n'y ſont pas excités par les talens de ces Artiſtes.

Nos Lecteurs verront avec plaiſir les jugemens de M. Algarotti

Digitized by Google

ſur quelques-uns des Peintres les plus célébres de l'Italie.

Cimabué vers la fin du treizième ſiècle y reſſuſcita la Peinture, il forma le Giotto, Maſſacio, &c. Deux cens ans après la renaiſſance de cet Art, le Ghirlandaio, Jean Bellino, Mantegna, Pierre Pérugin, Léonard de Vincy faiſoient déjà d'excellens ouvrages, mais qui ſe reſſentoient encore plus ou moins de ce *faire* dur & ſec qui caractériſe Cimabué. Tel étoit l'état de la peinture, lorſque Raphaël quitta l'Ecole de Pierre Pérugin, & porta l'art à ſa perfection, en étudiant les ſtatues Grecques, ſans perdre jamais la Nature de vue.... C'eſt avec raiſon qu'on a donné à Raphaël le ſurnom de *Divin*, pour cette beauté d'expreſſion, cette intelligence, cette nobleſſe, cette pureté de deſſein, cette élégance des formes, cette ingénuité naturelle, ces graces touchantes qui règnent dans ſes compoſitions. Carle Maratte avoit placé au deſſus d'un tableau de Raphaël les Graces deſcendantes du Ciel, avec cette Inſcription :

*Senza di noi ogni fatica è vana.*

Le Parmeſan & le Corrége furent les Rivaux de Raphaël pour cet heureux don des Graces. Le tableau du Correge, qui eſt à Parme, & qui repréſente S. Jérôme & la Madeleine à genoux devant l'Enfant Jeſus, eſt peut être, dit M. Algarotti, le plus bel ouvrage de ce genre qui ſoit ſorti de la main des hommes.

« On voit quelques rayons du ſtyle » du Correge dans les ouvrages du » Baroche, mais en général cet » Artiſte chercha plutôt dans ſes » airs de tête, les Graces de l'E» cole de Lombardie que l'élégan» ce des Grecs & de Raphaël ſon » Compatriote ».

Michel-Ange, Deſſinateur ſçavant, profond & ſévère, ne fut point gracieux. Ses compoſitions ſont pleines de feu ; il peignit les ſujets les plus terribles.

Jules Romain, génie brillant & plein de feu approcha plus de Michel Ange que de Raphaël.

L'Ecole de Florence marcha ſur les traces de Michel-Ange.

Le Titien a ſçu rendre tous les objets avec la plus grande vérité.... Ses productions ſont pleines de vie. Le ſang coule ſous les chairs de ſes figures ; elles ſemblent reſpirer. Perſonne n'a égalé le Titien dans le portrait ni dans le payſage ; il ne perdit jamais de vue la Nature.

La plus grande difficulté qu'il eut à vaincre, étoit de cacher le travail que lui coûtoient ſes ouvrages ; ils paroiſſent plutôt créés que ſortis de la main d'un homme. Charles-Quint, François I. Jules II. Léon X. donnèrent au Titien les plus grandes marques d'eſtime.

Jacques Baſſan ſe diſtingua par la force du coloris, par une juſte diſtribution des lumières, par ces heureuſes oppoſitions qui font ſortir les objets. Il ſçut tromper Annibal

Digitized by Google

Carache, comme Parrhaſius trompa Xeuxis.

Paul Véronèſe créa pour ainſi dire une nouvelle maniere de peindre. Incorrect dans le deſſein, il négligea auſſi le *Coſtume*, mais tout plaît dans ſes ouvrages juſqu'à ſes défauts.

Le Tintoret ne le céde à aucun Peintre de l'Ecole de Veniſe dans ſes bons tableaux; celui de l'Ecole de S. Marc qu'on voit à Veniſe, réunit tous les avantages, deſſein, coloris, compoſition, effets de lumière, mouvement, expreſſion.

Après ces grands Maîtres qui n'eurent pour guides & pour modèles que la Nature & les ſtatues Grecques, viennent ces autres Artiſtes, qui fûrent moins les Diſciples de la Nature que ceux de ces premiers Peintres. Tels furent les Caraches qui chercherent à raſſembler dans leur manière le mérite des plus fameuſes Ecoles de l'Italie; ils prirent de l'Ecole Romaine l'élégance du deſſein & celle des formes; de l'Ecole Florentine, ce qu'on appelle ici la profondeur du deſſein; des Ecoles Vénitienne & Lombarde le coloris. Ce n'eſt ni un caractère original, ni une imitation immédiate & parfaite de la Nature qui diſtingue les Caraches, c'eſt leur reſſemblance avec le *faire* du Titien, de Raphaël, du Parmeſan & du Correge; le Dominicain & le Guide tiennent le premier rang dans l'Ecole de Boulogne, ils ſurpaſſèrent les Caraches. Le Guerchin élevé d'abord dans cette Ecole, ſe fit enſuite une manière fondée ſur la nature & ſur la vérité; il donnoit à tout ce qu'il peignoit un relief étonnant, il rendoit les objets palpables. Le Caravage ne repréſentoit guères que des ſujets bas, mais ſon intelligence du clair obſcur & les charmes qu'il ſçut répandre dans ſes ouvrages ſéduiſirent même le Dominicain & le Guide.

M. Algarotti juge auſſi quelques Peintres étrangers aux Ecoles de l'Italie; Velaſquez, chef de l'Ecole Eſpagnole, & Ribeira qui s'établit en Italie où il fut connu ſous le nom de l'Eſpagnolet. Tous deux marcherent ſur les traces du Caravage. C'eſt de Ribeira que le bizarre Salvator Roſa apprit les principes de ſon art, ainſi que Luc Giordan, génie fécond, qui fut nommé *le Prothée de la Peinture.*

Rubens, Chef de l'Ecole Flamande, étudia les Ouvrages des grands Maîtres Italiens; il tient à la fois du Titien, du Tintoret, du Caravage & de Paul Véroneſe; mais ſa manière domine, elle conſiſte dans une vigueur de pinceau & une grandeur de ſtyle, qui lui eſt particulière. Plus modéré dans ſes mouvemens que le Tintoret, plus doux dans le clair obſcur que le Caravage, il eſt moins riche dans ſes compoſitions, moins gracieux dans ſa touche que Paul Véroneſe; ſes chairs ſont moins vraies que celles du Titien, & moins délicates que

celles de Vandick son Eleve.

Le Pouſſin qui tient le premier rang parmi les Peintres François, étudia beaucoup les ſtatues Grecques & les anciens monumens, il ſçut choiſir ſes ſujets & leur donner de l'ame & de la nobleſſe. Il auroit égalé Raphaël dont il ſuivoit les traces, ſi l'étude pouvoit donner le naturel, les graces & la vivacité; mais ſes figures, ſelon M. Algarotti, ſemblent ſeulement contrefaire celles de Raphaël.

L'Eſſai ſur l'Académie de France établie à Rome fut compoſé à l'occaſion d'un bruit qui ſe répandit en France & en Italie, que cette Académie établie par Louis XIV. alloit être détruite.

Ce bruit allarma tous les Artiſtes. Les Italiens qui peut être auroient du voir d'un œil content périr une Inſtitution dont l'objet eſt de mettre les François à côté d'eux, prirent la plume pour démontrer l'utilité d'un tel établiſſement. Ils préférérent la gloire des Arts à leur intérêt particulier. M. Algarotti prouve que la France devoit entretenir une Académie de Peinture, non-ſeulement à Rome, mais encore à Florence, à Bologne, à Veniſe pour remplir entiérement l'objet que Louis XIV s'étoit propoſé. Les ennemis de l'Académie établie à Rome, alléguoient deux choſes: l'une qu'il y a en France aſſez de bons tableaux Italiens & de ſtatues antiques pour guider les jeunes Artiſtes: l'autre qu'on a vû pluſieurs Peintres François devenir excellens ſans avoir fait le voyage d'Italie.

M. Algarotti répond au premier de ces argumens par l'énumération des modèles qui manquent en France, & qu'on rencontre à chaque pas en Italie; il répond au ſecond en diſcutant le mérite des grands Peintres François qui n'ont pas fait le voyage d'Italie. Il réduit ces grands Peintres à deux, Jouvenet & le Sueur. M. Algarotti convient des talens du dernier qu'il regarde comme un imitateur de Raphaël dans le petit nombre de tableaux de cet Artiſte Italien qui ſont en France; mais ſi le Sueur eſt parvenu à un tel mérite en puiſant aux petits ruiſſeaux, que n'auroit-il pas fait s'il eût vu les peintures immortelles du Vatican, qu'on peut regarder comme la ſource du beau de tous les genres! Quant à Jouvenet, il eſt fort maltraité ici; ſon coloris, dit-on, eſt jaunâtre, ſon deſſein n'eſt point pur, ſes compoſitions ont l'air gêné, ſes figures n'ont que des attitudes Françoiſes, ce Peintre enfin eſt maniéré. Le Traducteur, en admettant le fond du ſyſtême de M. Algarotti, prend contre lui la défenſe de Jouvenet, il obſerve que les Italiens ne rendent point juſtice à cet Artiſte, parce que les morceaux où il s'eſt ſurpaſſé leur ſont inconnus; tels ſont, par exemple, les tableaux de l'Egliſe de S. Martin des Champs à Paris. Il y avoit au-deſſus du grand Autel des Capucins de Paris

Digitized by Google

une deſcente de Croix du même Peintre, mais tellement dégradée qu'on n'y faiſoit plus aucune attention, & qu'on n'y pouvoit plus rien diſtinguer. M. de Marigny a fait réparer ce tableau & l'a fait placer au Louvre dans une des Salles de l'Académie de Peinture dont il fait le principal ornement. « Ce monument des grands talens de M. » Jouvenet, dit le Traducteur, » repouſſe d'une manière victorieuſe les ſatyres des Etrangers «. Mais ſi deux Peintres François à force de génie ſont parvenus à ſe paſſer des ſecours que leur eût fournis l'Italie, s'enſuit-il qu'il faille en priver tous les Peintres François, & ces deux ſeuls Peintres que l'Italie ſans doute eût encore perfectionnés, doivent-ils prévaloir ſur la multitude des grands Peintres François qui réclament en faveur de l'Italie ? Telle eſt la réflexion de M. Algarotti, & ſon Traducteur penſe comme lui. Ces deux ouvrages de M. Algarotti méritoient d'être connus, & ſon Traducteur a rendu ſervice aux François. Nous ſommes pourtant forcés de convenir que cette Traduction n'eſt ni écrite ni imprimée aſſez correctement.

*ESSAI SUR LES MOYENS D'AMÉLIORER LES ÉTUDES actuelles des Collèges.* A Paris, chez Fétil, Libraire, rue des Cordeliers, près celle de Condé, au Parnaſſe Italien. Avec Approbation & Permiſſion Royale. 1769. *in*-12. 127 pages, & les Préliminaires.

Ce petit Ouvrage nous paroît contenir des idées grandes, juſtes & pratiquables. L'Auteur ne propoſe point de ces vaſtes réformes qui ſont des renverſemens plutôt que des changemens, il conſerve le ſyſtême établi de l'éducation publique, il l'améliore, il le perfectionne, il le rend digne de former des hommes & des Citoyens, il adapte les principes de l'Education à la nature de la Société, aux Loix du Gouvernement ſous lequel on doit vivre ; il releve les défauts de l'éducation actuelle & ne les exagère pas, il en indique le remède; il propoſe une manière de préſenter aux jeunes gens les Poëtes, les Hiſtoriens, ſur-tout les Philoſophes Moraliſtes ; il veut qu'on joigne l'étude des tems modernes à celle de l'antiquité, la lecture des Poëtes & des Auteurs Nationaux à celle des Anciens ; il recommande les parallèles, ſoit d'Ecrivains, ſoit de Héros, ſoit d'événemens, lorſqu'ils ont entr'eux quelque rapport qu'il peut être utile de ſaiſir; il veut ſur-tout qu'on faſſe tourner toutes les lectures & toutes les études au profit de la Morale ; qu'on accoutume l'eſprit

à

à juger les actions & les hommes, le cœur à ſentir le prix de la vertu; il expoſe ſa méthode en détail. Tout ce qu'il dit ſur cela eſt ſimple, lumineux & facile. L'article des châtimens eſt traité d'une manière qui plaira beaucoup à quiconque reſpecte la décence & l'humanité. » L'Auteur ne veut point qu'on » frappe les enfans, c'eſt les avilir, » c'eſt les décourager; il demande » que les punitions ſoient liées entr'elles & forment comme une » ſuite d'inſtructions ſévères, qui » partent d'un principe fondamental que l'Inſtituteur aura adopté: » elles doivent amener le repentir » d'avoir mal fait & le déſir de » bien faire... Faites que le châtiment naiſſe de la faute, qu'il en » ſoit comme une ſuite indiſpenſable.... Otez les Livres à l'enfant qui refuſe d'étudier & qui » s'endort dans la pareſſe; forcez-le à jouer & à ſe divertir: que » ſes plus agréables paſſe tems lui » deviennent inſupportables! Fatiguez-la de ſes jeux. Forcez au » repos un enfant vif & pétulent; » oppoſez perpétuellement les contraires ». L'Auteur tire de ſes principes deux conſéquences importantes qui ſont le réſultat de toute ſa Doctrine ſur cet article. » 1°. Ne jamais punir quand la » paſſion nous emporte. 2°. Ne pas » punir non plus lorſque l'enfant » eſt lui-même dans l'accès de la » paſſion ». On doit apprendre avec plaiſir qu'une partie de ce Chapitre, ainſi que d'un autre, qui a pour objet l'étude de la Religion, eſt d'un Profeſſeur. C'eſt une preuve ſenſible du progrès des lumières & de la diſpoſition où ſont les bons eſprits dans les Colléges d'adopter les idées ſaines de réforme. Il règne en général dans cet Ouvrage un eſprit d'impartialité, un amour du bon dans tous les genres qui attirent l'eſtime & la confiance.

Nous croyons devoir montrer à nos Lecteurs par un exemple la manière dont l'Auteur s'y prend pour développer à ſes Eleves la moralité renfermée dans les traits d'hiſtoire qu'il leur préſente.

» Brutus fait mourir ſes fils attachés aux Tarquins & conjurant » pour eux; l'amour de la Patrie » l'emporte ſur la tendreſſe paternelle. Le ſentiment dicté par la » nature, eſt étouffé par l'amour » du bien public. On loue l'action » de Brutus, nous ne la louerons » point. C'eſt le fanatiſme patriotique qui l'arme d'une hache, » comme le fanatiſme religieux armoit Jean Châtel d'un poignard. » On ſe déguiſe ſa penſée, on croit » remplir le vœu de la Patrie, & » l'on n'eſt que féroce. La rage de » la célébrité nous aveugle, nous » ſacrifions bien moins à la Patrie » ou à la Religion qu'à notre réputation; nous voulons vivre dans » la poſtérité, & nous y vivons en » effet, parce qu'il eſt des enthouſiaſtes pour nous louer ».

Il nous ſemble que voilà une belle & juſte Paraphraſe de ces vers d'Horace:

Eſt modus in rebus, ſunt certi denique fines
Quos ultrà citraque nequit conſiſtere rectum.

Et de ces deux autres vers du même Poëte, moins cités, mais non moins beaux.

Inſani ſapiens nomen ferat, æquus iniqui,
Ultrà quàm ſatis eſt, virtutem ſi petat ipſam.

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## ITALIE.

### De Naples.

*Inscription à l'honneur du Czar Pierre le Grand, &c.* A Naples de l'Imprimerie de Raimondi. Cette Inſcription que M. Torcia vient de faire imprimer à Naples, eſt en Latin & en ſtyle Lapidaire, accompagnée de la Traduction en Italien & en François; elle fut compoſée à Londres par M. Torcia, lorſqu'on parloit de la ſtatue Equeſtre que l'Impératrice fait faire par le célèbre M. Falconet, & qui doit être érigée à la mémoire du Fondateur de Pétersbourg & du Créateur des Arts en Ruſſie. Elle eſt dédiée au Comte de Czernicheff, Miniſtre de la Marine, & qui étoit alors Ambaſſadeur de Ruſſie en Angleterre.

## FRANCE.

### De Paris.

*Traité de Perſpective Linéaire, avec une planche en taille-douce. Par S. N. Michel, de l'Académie Royale d'Ecriture, & Maître de Mathématiques des Pages de feu S. A. S. Monſeigneur le Comte de Clermont.* A Paris, chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques. 1771. 34 pages *in* 8°.

Dans ces Elémens de perſpective, M. Michel explique d'abord ce qu'on appelle en perſpective point de vue, point de diſtance, cercle viſuel, ligne de terre, points de fuite, points accidentels; il explique enſuite la manière de mettre en perſpective un cube poſé horizontalement, dont deux faces ſoient parallèles au plan du tableau, & les quatre autres perpendiculaires à ce plan; il ſuppoſe dans les figures ſuivantes que le cube tourne ſur ſa baſe, dans différens ſens. Il explique auſſi la régle des ombres, avec ſes applications; le grand nombre de figures que l'Auteur emploie rendent ſes explications

Digitized by Google

fort ſimples & fort intelligibles. Il finit par annoncer la méthode ingénieuſe, générale & neuve de Taylor pour la perſpective, que le P. Jacquier avoit traduite en Italien, & qu'un Profeſſeur de l'Ecole Militaire ſe propoſe de donner en François.

*Aſtronomie, par M. de la Lande, Lecteur Royal en Mathématiques, Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de la Société Royale de Londres, des Académies de Berlin, de Pétersbourg, de Stockholm, de l'Inſtitut de Bologne, de la Société Royale de Gottingen, des Académies de Rome, de Florence, de Cortone, de Mantoue, de Harlem; de l'Académie des Arts établie en Angleterre, de l'Académie Royale de Marine établie à Breſt, &c. Cenſeur Royal des Livres. Seconde Edition, revue & augmentée d'un tiers.* 3 Vol. *in*-4°. de 900 pages chacun, avec 42 planches en taille-douce. A Paris, chez la Veuve Deſaint, rue du Foin.

La première Edition de ce grand Ouvrage, imprimée en 1764, a été traduite en Allemand, & l'on ſe préparoit à la traduire en d'autres Langues, lorſque le prompt débit de ce Livre obligea l'Auteur d'annoncer la nouvelle Edition, dont il s'occupe depuis ſept ans; elle contient un Volume de plus, ce qui ſuffit pour faire connoître combien toutes les parties de l'Ouvrage ont été augmentées & améliorées. On y trouve ſur-tout un Recueil complet de Tables Aſtronomiques, les plus étendues & les plus exactes qu'on ait eues juſqu'à ce jour, & qui donnent à l'Aſtronomie un nouveau degré de perfection. Nous rendrons compte plus en détail de cette nouvelle Edition & des articles nouveaux qu'elle renferme.

M. Bernouilli, dans le Recueil pour les Aſtronomes qu'il vient de publier, a mis la note ſuivante. M. Scheibel, Profeſſeur de Phyſique & de Mathématiques & habile Aſtronome à Breſlau, qui avoit commencé de traduire l'Aſtronomie d'abord après qu'elle fut publiée, & qui avoit enſuite été obligé d'abandonner ce travail, n'attend à préſent pour le reprendre, que la publication de la nouvelle Edition.

*Obſervations ſur les Bouſſoles.*

M. d'Après avoit communiqué à l'Académie Royale de Marine quelques obſervations qu'il a faites, par leſquelles il s'eſt apperçu que, lorſqu'on approche deux bouſſoles l'une de l'autre, elles ne conſervent plus la même direction reſpective qu'elles affectoient à une plus grande diſtance, & il propoſoit de ne ſe plus ſervir déſormais que d'une ſeule bouſſole dans les habitacles des Vaiſſeaux.

L'Académie Royale de Marine a obſervé ces différences & elle en a cherché la cauſe; on a trouvé

qu'elle étoit l'effet de la différente force de l'aimant dans les aiguilles : on a comparé deux bouſſoles très-inégales; & en les rapprochant à un pied de diſtance, il eſt arrivé que l'une déclinoit de 30° pendant que l'autre déclinoit ſeulement de 21° ; ceci fournit un moyen facile de comparer la force des aiguilles aimantées : la plus forte réſiſte le plus à leur action réciproque, & ſe maintient plus près de la direction qu'elle affectoit lorſqu'elle étoit iſolée. Ainſi l'uſage généralement ſuivi, de placer deux bouſſoles dans les habitacles des vaiſſeaux, a, comme on voit, des inconvéniens conſidérables. Les erreurs dont cette mauvaiſe diſpoſition eſt la ſource, peuvent avoir les ſuites les plus fâcheuſes. Le deſir de les prévenir a porté l'Académie Royale de Marine à publier des expériences auſſi importantes pour la ſûreté de la Navigation ; & elle les a fait imprimer à Breſt en 4 pages *in* 4°.

*Principes Phyſiques dans leſquels la nature conſultée par des expériences nouvelles décide les queſtions qui partageoient tous les Phyſiciens Modernes. Par le R. P. Bertier de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre de la Société Royale de Londres.* Tome IV.

Explosis qualitatibus occultis... & attractione quæ cum ſaniore philoſophandi ratione non poteſt conſiſtere. *Euler.*

A Paris, de l'Imprimerie Royale 1770. 205 pages *in*-12.

Nous avons annoncé en 1763 les premiers Volumes des *Principes Phyſiques* du Père Bertier, dans leſquels il expoſoit avec une ſorte d'impartialité les preuves du Neutonianiſme, & les objections qu'on peut faire contre ce ſyſtême fameux, adopté aujourd'hui par tous les Aſtronomes & par tous les Géomètres. L'expérience par laquelle M. Coultaud, Profeſſeur de Phyſique à Turin, a trouvé qu'une pendule avançoit au haut des Alpes, a fait renaître le penchant que le Père Bertier avoit toujours eu à rejetter l'attraction & le vide, il regarde cette expérience comme déciſive ; mais il rapporte cependant le raiſonnement par lequel M. Bouguer l'avoit expliquée d'avance dans les principes de l'attraction Neutonienne. L'Auteur revient auſſi dans cet Ouvrage ſur l'article des Comètes qu'il avoit traité dans un autre Volume, & appuye par de nouveaux raiſonnemens le ſentiment qu'il a adopté, que les Comètes ne ſont point des Planètes, mais des corps produits de tems en tems par le choc des tourbillons, & qui diſparoiſſent quelquefois tout-à-coup ; il cite à ce ſujet une Lettre de M. le Gentil à M. de la Lande, où il eſt dit que la Comète de 1770 qu'il avoit obſervée le 30 Juin, avoit diſparu le 1 Juillet ; mais M. le Gentil ne ſçavoit pas que cette Comète qui faiſoit plus de 40°.

Digitized by Google

par jour à cauſe de ſa proximité de la terre, étoit parvenue le premier Juillet juſques vers le pole boréal, & qu'on l'obſervoit à Paris, dans le tems où M. le Gentil ne la voyoit plus dans l'hémiſphère auſtral. L'Auteur cite auſſi Hevelius comme ayant vu avec pluſieurs perſonnes la Comète de 1661 ſe diviſer en pluſieurs parties; mais nous ne pouvons-nous diſpenſer d'obſerver que dans ce qu'il dit à la page 721 de ſa Cométographie, il renvoie à la figure de la page 458, où l'on voit clairement que le noyau unique étoit ſeulement marqué de différentes taches que l'on pouvoit appeller des noyaux différens, mais dont l'apparence pouvoit très-bien être produite par la denſité inégale des différentes parties de l'atmoſphère de la Comète. Au reſte Hevelius eſt le même qui prétendoit avoir vu Saturne compoſé de trois globes diſtincts & ſéparés; on n'avoit pas dans ce tems-là d'auſſi bonnes lunettes qu'on en a actuellement. Le Livre du Père Bertier n'en ſera pas moins utile pour ceux qui conſervant encore quelques doutes dans ces matières voudront apprécier par eux mêmes toutes les objections qu'on a pu faire contre la nouvelle Phyſique adoptée aujourd'hui dans toutes les Académies de l'Europe.

*Manuel des Créanciers & des Débiteurs de rentes, où l'on trouve d'un coup d'œil ce qu'un capital quelconque (depuis vingt ſols juſqu'à cinquante mille livres) donne de rente, pour tel nombre d'années, de mois & de jours que ce ſoit, à cinq pour cent; 1°. ſans retenue du vingtième, 2°. avec déduction du premier, 3°. avec déduction du ſecond & des quatre ſols pour livre.* Le tout conformément aux Edits & Déclarations du Roi ſur ces matières. A Mirecourt, chez Chriſtophe Gauthier, Libraire, vis-à-vis les Cordeliers; & ſe trouve à Paris, chez Ganeau, Libraire, rue S. Severin. Avec Approbation & Privilége du Roi. Brochure *in* 4°. de 128 pages.

*L'Eſprit de la Ligue, ou hiſtoire politique des troubles de France pendant les XVI & XVII ſiècles. Par M. Anquetil, Chanoine Régulier de la Congrégation de France, Correſpondant de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, &c. Seconde Edition, corrigée & augmentée.* A Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, 3 Vol. *in*-12. Le 1 de 417; le 2 de 342, & le 3 de 392 pages.

La premiere Edition de cet Ouvrage a paru en 1767, & nous en avons rendu compte alors dans notre Journal, ainſi nous nous croyons diſpenſés d'en donner un nouvel extrait. Nous nous bornons à dire que l'Auteur a recueilli avec ſoin les obſervations que pluſieurs perſonnes ont bien voulu lui commu-

Digitized by Google

niquer, & qu'il en a fait uſage dans cette nouvelle Edition qui eſt véritablement corrigée & augmentée conſidérablement. Il répond à quelques objections qui lui avoient été faites, & avoue en avoir profité quand elles lui ont paru fondées. Nous ne doutons point que cette nouvelle Edition n'ait le même ſuccès que la première. Le ſoin que l'Auteur a pris de conſulter les ſources, ſon exactitude & la manière dont il préſente les événemens, rendent ſon Ouvrage très-intéreſſant pour toute ſorte de Lecteurs. M. Anquetil a choiſi entre les faits ceux qui ont le plus contribué à la marche & au dénouement de l'intrigue, ceux principalement qui en montrent les reſſorts ſecrets; ainſi il a cru devoir intituler ſon Ouvrage l'*Eſprit de la Ligue*; parce qu'à proprement parler, il ne s'attache qu'à développer les cauſes de cette fameuſe action. Il a mis à la tête la liſte des Auteurs qu'il a conſultés, & il y joint les obſervations & les jugemens que la lecture de leurs Ouvrages lui a fait naître. Indépendamment des additions qui ſe trouvent dans le texte, l'Auteur y ajoute encore quelques notes. Cet Ouvrage eſt terminé par une Table des matières.

*Hiſtoire Moderne des Chinois, des Japponnois, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens, & des Américains, pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire Ancienne de M. Rollin; continuée par M. Richer, depuis le douzième Volume.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais, & Deſaint, Libraire, rue du Foin, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes. Le Tome dix-neuvième de 478. Le Tome vingt-unième de 468 pages. Prix de trois livres relié.

*Comète obſervée à Paris le premier Avril 1771.*

Cette Comète eſt la 60e dont l'orbite ait été calculée de manière à pouvoir la reconnoître dans une ſeconde apparition; les Elémens que nous en avons publiés n'étoient établis que ſur un petit nombre d'obſervations; les voici calculés de nouveau & plus exactement par M. Pingré;

| | |
|---|---|
| Lieu du nœud aſcendant, | 0s 27° 51′ 0″. |
| Inclinaiſon, | 11 15 29 |
| Lieu du périhélie, | 3 13 28 13 |
| Diſtance périhélie, | 0, 905 76 |

Paſſage au périhélie le 18 Avril à 22h 14′ 27″ t. m.

Son mouvement eſt direct, c'eſt-à-dire ſelon l'ordre des ſignes.

## *AVIS.*

On trouve chez Ganeau, Libraire, rue S. Severin, les Tomes 33 & 34 de l'Hiſtoire Univerſelle depuis le commencement du monde juſqu'à préſent; traduite de l'Anglois par une Société de Gens

Digitized by Google

de Lettres. Ces deux Volumes *in*-4°. imprimés à Amſterdam en 1771, contiennent l'hiſtoire de la République de Veniſe.

Plus les Tomes 19 & 20 de l'Hiſtoire Univerſelle, traduite de l'Anglois par une Société de Gens de Lettres, contenant l'Hiſtoire Moderne de tous les Empires, Royaumes, Etats, Républiques, &c. Ces deux Volumes, les mêmes que les précédens, renferment l'Hiſtoire de la République de Veniſe.

Le même Libraire diſtribue les Volumes précédens.

*Livres nouveaux qui ſe trouvent chez Cavelier, Libraire à Paris.*

Heineccii (Joſ.) Elementa Juris Civilis, ſecùndum ordinem Pandectarum commoda auditoribus adornata. Editio noviſſima, aucta & emendata, 2 Vol. *in*-8°. Francofurti 1770. broché, 8 liv.

Artis Medicæ Principes Præfatus eſt Albert de Haller. Tom. IV^e. *in*-8°. Lauſannæ, 1771. broché, 3 livres.

Haller (Albert) Primæ Lineæ Phyſiologiæ, in uſum Prælectionum Academicarum. Editio quarta aucta & emendata. 12. Lauſannæ, 1771. broché 2 liv. 10 ſols.

Médecine Véterinaire, contenant l'expoſition des maladies du cheval, du bœuf & de la brebis. Par M. Vitet D. M. 3 Vol. *in*-8°. Lyon, 1771. broché 18 liv.

Avis aux Meres qui veulent traiter leurs enfans dans la Rougeole & la petite vérole, ſuivis d'une queſtion ſur l'Innoculation. Par M. Menuret D. M. de Montpellier, *in* 12. Lyon, 1770. broché 2 livres.

De la fermentation des vins, & de la meilleure manière de faire de l'eau-de-vie, *in* 8°. Lyon, 1770. broché 3 liv.

*Autres Avis.*

Globes Céleſte & Terreſtre de Guillaume Deliſle, d'un pied de diamètre, revus & augmentés par Philippe Buache : prix 84 livres chacun. — Hemiſphères Septentrional & Méridional, avec les Nouvelles Découvertes. — Carte de la Turquie, Arabie & Perſe, nouvelle Edition, augmentée. — Suite des Cartes & Tables de la Géographie Phyſique, où l'on repréſente la Terre, diviſée naturellement par les chaînes de Montagnes & les terreins ou baſſins de fleuves, avec leurs rivières. Cette ſuite conſiſte en une Carte de la France Phyſique, une Carte du baſſin de la Seine, trois Tables analytiques & relatives à ces deux Cartes, & un Tableau de la crue & de la diminution des eaux de la Seine, depuis 1730, juſqu'en 1767.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois d'Aout 1771.

*Bibliothéque des anciens Philoſophes contenant la vie de Pythagore.* 515

*Voyage Littéraire de la Grèce, ou, Lettres ſur les Grecs, Anciens & Modernes.* 523

*L'honneur François, ou Hiſtoire des Vertus & des exploits de notre Nation.* 528

*Les Hiſtoires de Saluſte, traduites en François par M. Beauzée.* 534

*Vie de Louis IX. Dauphin de France.* 535

*Hiſtoire Naturelle & Civile de l'Iſle de Minorque.* 536

*Aſtronomie de M. de la Lande.* 539

*Mémoire ſur les feux de houille ou charbon de terre.* 545

*Della vera influenza de gli aſtri, delle Stagioni e Mutazioni di tempo, Saggio Meteorologico, &c.* 584

*Extrait des Obſervations Météorologiques.* 551

*Traite des maladies des femmes en couche.* 553

*Obſervaciones Meteorologicas de los ultimos nueve meſes de el ano 1769.* 555

*Nouvelle méthode également prompte & facile pour guérir la Gonorrhée virulente, & pour s'en garantir.* 562

*Eſſai ſur la Peinture & ſur l'Académie de France établie à Rome.* 564

*Eſſai ſur les moyens d'améliorer les études actuelles des Colléges.* 568

*Nouvelles Littéraires.* 568

Fin de la Table.

LE

# JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXI.*

SEPTEMBRE.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

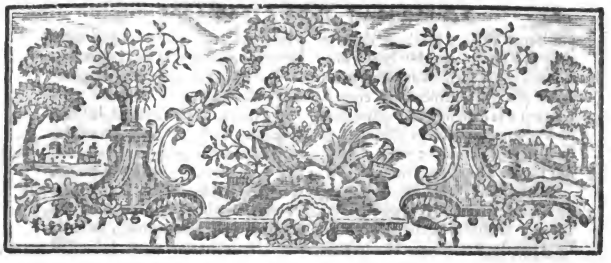

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

SEPTEMBRE M. DCC. LXXI.

## *LETTRE SUR DES TABLES DE SINUS EXTRÊMEMENT rares, adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Par M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences.*

LEs Tables de Sinus dont tous les Mathématiciens ont un beſoin ſi fréquent, & qui ont ſervi à calculer les Logarithmes dont ils ſe ſervent, furent l'ouvrage d'un célébre Profeſſeur de Wittemberg, nommé Georges Joachim *Rheticus*; il étoit du Pays des Griſons, ou du voiſinage, étant né à Feldkirch, dans la Suabe, près d'Apenzel, le 15 Février 1514. Copernic lui inſpira le courage de ſe livrer à ce travail, & pendant 12 ans, il entretint chez lui des Calculateurs pour travailler à ces Tables. Rheticus mourut en 1576, *Valentinus Otho* ou *Otto* ſon Diſciple, fit la revue de ces Tables & parvint à les

publier en 1594, à Heidelberg, dans un gros Volume intitulé: *Opus Palatinum*, avec le ſecours de l'Empereur & de pluſieurs Princes qui contribuerent à la dépenſe; on trouve dans ce Volume les Tables de Sinus & de Tangentes, avec ce titre : *Magnus Canon Doctrinæ Triangulorum.*

Barthelemi *Pitiſcus* de Grunberg en Sileſie étoit à Heidelberg vers 1610, le Prince Palatin Fréderic IV Duc de Bavière le chargea de travailler à la correction de ces Tables de Rheticus où les Sinus étoient calculés pour un rayon de onze chiffres, & qui ſe trouvoient dans l'*Opus Palatinum.* Cette correction étoit importante, mais pour la bien faire, il étoit néceſſaire d'avoir ſous les yeux des Sinus calculés avec un plus grand nombre de chiffres que ceux qui étoient imprimés; & il étoit fort embarraſſé de ſe les procurer. Il ſoupçonnoit que Rheticus avoit calculé toute la Table des Sinus, en ſuppoſant quinze zéros dans le rayon, & de dix en dix ſecondes. Otto qui les avoit publiés autrefois ſembloit en être perſuadé, mais il étoit déjà vieux, ſa mémoire étoit affoiblie & il ne put indiquer l'endroit où l'on devoit chercher ce Manuſcrit. Il croyoit cependant l'avoir laiſſé à Wittemberg; Rheticus y envoya un Copiſte, qui revint ſans avoir rien pu découvrir. Otto avoit toujours gardé les papiers de Rheticus; après ſa mort ils tomberent entre les mains de Jacques Chriſtmann qui y trouva cette Table de Sinus tant deſirée; Pitiſcus viſita ces papiers déjà effacés, & prêts à tomber en pourriture, il les rangea avec le plus grand ſoin & la plus grande ſatisfaction.

Il y trouva 1°. une copie de toute la Table des Sinus de dix en dix ſecondes pour un rayon de ſeize chiffres avec les différences premieres, ſecondes & troiſiémes. 2°. Les Sinus du premier & du dernier degré, pour chaque ſeconde, avec les différences premieres & ſecondes. 3°. Le commencement d'une Table des Tangentes & des Secantes de dix en dix ſecondes, avec les différences premieres & ſecondes. 4°. Une Table complette des tangentes & ſecantes de minute en minute pour le même rayon.

Ces Tables ne ſuffiſoient cependant pas: afin de corriger completement celles d'Otto, il falloit, ſur-tout pour le commencement, des Sinus d'un plus grand nombre de chiffres; la principale difficulté étoit pour les premieres minutes, après quoi les calculs de Rheticus étoient ſuffiſans; cela n'empêcha pas Pitiſcus de l'entreprendre & d'aller en aſſez peu de tems juſqu'au commencement du ſeptiéme degré; & comme au delà de ce terme les Tangentes & les Secantes des minutes étoient toutes très-exactes, & que dans celles des ſecondes l'erreur ne paſſoit que rarement le dernier chiffre, & jamais le pénultiéme, il ne croyoit pas la correction d'une grande importance; cependant il crut faire une choſe agréable & utile aux Mathémati-

Digitized by Google

ciens que de publier ces Tables de Rheticus, il fit pour cela plusieurs tentatives, jusqu'à ce qu'enfin Jons Rose Libraire de Francfort, voyant que la Trigonométrie de Pitiscus se réimprimoit souvent, pensa que des Tables qui paroîtroient avec son nom seroient bien reçues. David Origan célèbre par ses Ephémérides, écrivit à Pitiscus dans le tems qu'il étoit à Francfort avec la Cour Palatine, une Lettre dont je traduirai un passage : « J'ai appris, » dit-il, par les Lettres de Werner, » que vous préparez une Edition » des Tables de Sinus où il y a » plus de chiffres que dans l'*Opus* » *Palatinum* d'Otto avec qui j'ai été » fort lié autrefois ; ces sortes d'é- » tudes me plaisent infiniment par » ce qu'elles ne nuisent à perſon- » ne, & nous mettent sans cesse de- » vant les yeux la sagesse & la bonté » du Créateur ; je vous prie avec » instance de suivre ce projet avec » ardeur, & de publier ce Livre ines- » timable ( *Aureum immo Gem-* » *meum* ) ; non-seulement vous ser- » virez aux études d'un grand nom- » bre de personnes, vous rendrez » service à la postérité, ces sortes » de connoissances étant de plus en » plus répandues, votre nom & » vos travaux seront consacrés dans » les plus célèbres Bibliothèques, » & passeront à l'immortalité. Et » ne craignez pas qu'il y ait à per- » dre pour vous ou pour celui » qui fera des dépenses à cette oc- » casion ; quand on en tireroit » 1500 Exemplaires on trouvera à » les placer, & il y aura un bénéfice » certain, car nous voyons presque » par-tout les Sciences Mathéma- » ques prendre faveur, les nou- » velles découvertes déterminent » chacun à s'en occuper ».

Le Libraire Rose à la vue de cette Lettre fut confirmé dans sa résolution, & il promit qu'après la Foire d'Autonne on commenceroit l'impression. De retour à Heidelberg Pitiscus mit en ordre les deux Tables de Rheticus, dont nous avons parlé, & qui sont imprimées, avec quinze chiffres, dans l'Ouvrage dont il s'agit ; il est intitulé : *THESAURUS MATHEMATICUS, sive canon sinuum ad radium* 10000000000000, *& ad dena quæque ſcrupula ſecunda quadrantis; una cum ſinibus primi & poſtremi gradûs ad eumdem radium & ad ſingula ſcrupula ſecunda quadrantis, adjunctis ubique differentiis primis & ſecundis, atque ubi res tulit etiam tertiis ; jam olim quidem incredibili labore & ſumptu à Georgio Joachimo RHETICO ſupputatus, at nunc primùm in lucem editus à Bartholomæo PITISCO Grunbergenſi Sileſio. Cujus etiam acceſſerunt* 1°. *principia ſinuum ad radium* 1 00000 00000 00000 00000 00000, *quàm accuratiſſimè ſupputata*, 2°. *Sinus decimorum triceſimorum & quinquageſimorum quorumque ſcrupulorum ſecundorum per prima & poſtrema* 35 *ſcrupula prima ad radium* 1 00000 00000 00000 00000 00000 00. *Francofurti, excudebat Nicolaus Hoffmannus, ſumptibus Jonæ Roſæ anno* CIↃ IↃ XIII.

Tel est le Livre précieux que j'ai

voulu faire connoître aux Mathématiciens, & dont je n'ai jamais pu voir que trois exemplaires, dont un eſt chez M. *Jouſſe*, célébre Conſeiller au Préſidial d'Orléans, qui poſſede également le ſecond Volume d'Hevelius & pluſieurs autres Livres rares en Aſtronomie ; il a cultivé cette Science avec ſuccès dans ſa jeuneſſe, & quoiqu'il en ait ſacrifié les détails aux devoirs importans de la Magiſtrature & aux Ouvrages de Juriſprudence qui lui ont mérité une ſi juſte réputation, il revient quelquefois avec plaiſir ſur ſes premiers goûts pour les Sciences. M. Jouſſe a bien voulu me confier ce Livre & me l'envoyer à Paris. En l'examinant j'ai été ſurpris de ne point trouver les deux articles que Pitiſcus dit y avoir ajoutés & qui ſont même annoncés dans le titre, ſçavoir le commencement des Sinus pour un rayon de 26 chiffres calculés algébriquement, & les Sinus des ſecondes en allant par 10, 30, & 50, depuis zéro juſqu'à 35 minutes avec leurs co-ſinus pour un rayon de 23 chiffres, afin que le Lecteur pût être décidément aſſuré des 20 premiers chiffres. Il y avoit joint les différences premieres, ſecondes, troiſiémes, quatriémes & cinquiémes, pour faire voir la régularité de leur progrès. Ces deux objets ne ſont point dans l'Exemplaire de M. Jouſſe ; s'il exiſte quelque Savant poſſeſſeur de cet Ouvrage, je l'invite à nous apprendre comment il eſt terminé ; la mort de Pitiſcus arrivée dans la même année que le Livre parut, ſçavoir en 1613, pourroit avoir empêché la publication des deux Parties qu'il avoit réſolu d'y faire entrer.

Il ſe propoſoit même de publier la table entière des Sinus Tangentes & Secantes de chaque minute, pour le rayon de ſeize chiffres, avec les différences ; *Adrianus Romanus* l'en diſſuada, en lui faiſant obſerver que les Sinus de chaque minute auroient été une répétition, que les Tangentes & les Secantes vers la fin du quart de cercle auroient eu le même défaut que dans l'*Opus Palatinum* avant la correction de Pitiſcus, & que perſonne n'avoit beſoin de Tangentes & de Secantes plus grandes que celles qui ſont dans cet Ouvrage. Il céda à ces raiſons & ne donna point à l'Imprimeur cette Table, mais il offroit de la publier ſi on le deſiroit, de même que le commencement de la Table des Tangentes & des Secantes de dix en dix ſecondes, dans les deux premiers degrés ; il ne les publia point pour ne pas augmenter trop le prix de ce Volume.

Le principal uſage de ces grandes Tables publiées par Pitiſcus eſt de pouvoir corriger & vérifier avec ſûreté & avec exactitude toutes les Tables de Sinus, & reconnoître les fautes d'impreſſion qui s'y ſeroient gliſſées, par l'examen des différences premieres, ſecondes & troiſiémes ; cela eſt ſi important, dit Pitiſcus, que ſi j'étois adonné aux Mathématiques par état, j'acheterois un pareil tréſor à tout prix.

Digitized by Google

Quand les Sinus ſont vérifiés, il eſt facile de vérifier les Tangentes & les Secantes qui en dépendent, & Pitiſcus les corrigea dans l'*Opus Palatinum*, comme il en avertit dans la Préface de cet Ouvrage corrigé. Il n'y avoit que les 35 premieres minutes où ces Sinus ne ſuffiſoient pas : il falloit des Sinus de 20 chiffres, & ce fut pour cela que Pitiſcus les calcula, & les donna à l'impreſſion par le conſeil d'Adrianus Romanus, pour que tout le monde vît le fondement de la correction de l'*Opus Palatinum*, & pût la vérifier.

« Si quelqu'un, ajoute-t-il, continuoit cette correction que j'ai » pouſſée juſqu'au 7^e^ degré, & publioit les Tangentes & les Secantes de dix chiffres, avec les » Sinus de dix chiffres, & les deux » degrés extrêmes de ſeconde en » ſeconde, il mériteroit l'immortalité autant que celui qui combattit l'Hydre de Lerne ; pour » moi je ne le dois ni ne le puis, » à moins qu'il ne me vienne un » calculateur, ſur qui je puiſſe compter comme ſur moi-même ».

Ce que Pitiſcus deſiroit étoit trop difficile à trouver ; d'ailleurs l'invention des Logarithmes dont on commença de faire uſage en 1614, c'eſt à dire l'année d'après la mort de Pitiſcus, a éloigné le goût d'une pareille entrepriſe, & rendu les Sinus naturels beaucoup moins importans qu'ils ne l'étoient autrefois ; mais l'Ouvrage dont j'ai parlé ci-deſſus a lui même ſervi beaucoup à ceux qui ont calculé les Tables de Logarithmes de dix en dix ſecondes.

L'Académie des Sciences poſſéde un Manuſcrit précieux de même eſpèce que ceux de Rheticus, c'eſt une Table des Logarithmes, des Sinus & des Tangentes pour chaque ſeconde, avec onze chiffres, dans les quatre premiers degrés, & dans la même forme que les grandes Tables d'Ulacq, qui ſont ſi rares actuellement ; ce Manuſcrit eſt de M. Mouton, qui publia à Lyon en 1670 des obſervations intéreſſantes ; il a été copié deux fois, pour M. de Mairan, & M. Maraldi, & j'ai procuré l'impreſſion des 8 premiers chiffres des Sinus & des Tangentes dans la nouvelle Edition des Logarithmes, donnée à Avignon depuis quelques mois par le P. Pézenas ; il ſeroit à ſouhaiter qu'on publiât le Manuſcrit tout entier.

A l'occaſion des Livres rares d'Aſtronomie, je crois devoir dire un mot du plus rare & du plus curieux de tous, c'eſt le Livre des Obſervations d'Hévelius intitulé : *Johannis Hevelii Machinæ Cæleſtis pars poſterior, rerum uranicarum obſervationes tam eclipſium luminarium quam occultationum planetarum & fixarum, nec-non altitudinum Meridianarum Solarium Solſtitiorum & Equinoctiorum, una cum reliquorum Planetarum fixarumque omnium hactenus cognitarum, globiſque adſcriptarum, æque ac plurimarum hucuſque ignotarum obſervatis, pariter quoad diſtantias altitudines Meridianas & declinationes,*

*additis innumeris aliis notatu dignissimis, atque ad Astronomiam excolendam maximè spectantibus rebus, plurimorum annorum summis vigiliis, indefessoque labore ex ipso æthere hausias, per multisque iconibus, authori manus æri incisis, illustratas & exornatas, tribus libris ex hibens. Gedani in ædibus auctoris, ejusque Typis & sumptibus* 1679.

Le second Livre qui commence ce Volume a 840 pages *in folio* ; le troisième & quatrième Livre 446 pages. Mais ces derniers Livres manquent à l'Exemplaire qui est au dépôt de la Marine, & dont l'Auteur avoit fait présent au célébre Picard, probablement dans un tems où le troisième & le quatrième Livre n'étoient pas encore imprimés.

Je ne connois que quatre exemplaires en France de cet Ouvrage d'Hevelius, à la Bibliothèque du Roi, à celle de Sainte Geneviève, chez M. Maraldi, & chez M. Jousse à Orléans : il y en a si peu dans l'Europe, qu'on peut regarder cet Ouvrage comme un Manuscrit : l'incendie affreux qui consuma sept maisons, les machines, la Bibliothèque & les papiers d'Hevelius, le 26 Septembre 1679, fut cause de la perte de cette Edition, dont il n'est resté que les présens faits à divers Astronomes de l'Europe, parce qu'ils étoient déjà partis, l'Ouvrage étant terminé depuis le 8 Janvier 1679, comme l'Auteur nous l'apprend dans son Ouvrage intitulé *Annus Climactericus*, imprimé en 1683.

Le Livre de M. de la Caille intitulé *Astronomiæ Fundamenta*, est un Livre de même espèce, quoique d'un bien moindre Volume, mais qui deviendra extrêmement rare à son tour, à cause du petit nombre d'exemplaires que l'Auteur en avoit fait tirer ; quant à présent je n'en connois qu'un Exemplaire en vente ; chez M. Delatour, rue S. Jacques, au prix de 30 livres ; c'est un avis qui pourra être agréable à quelque Astronome.

MÉMOIRES

## *LA COLOMBIADE. POEMA DI MADAMA DU BOCCAGE, tradotto dal Franceſe in Milano.*

Tu ſpiegherai Colombo a un nuovo Polo
Lontane ſi le fortunate Antenne,
Che appena ſeguirà con gli occhi il volo
La Fama, che ha mille occhi, e mille penne;
Canti ella Alcide, e Bacco, e di te ſolo
Baſti ai poſteri tuoi, che alquanto accenne;
Che quel poco dara lunga memoria,
Di Poema degniſſima, & d'Iſtoria.

*Taſſo Ger. Lib. Can. 15.*

In Milano, Nella Stamperia di Giuſeppe Marelli. 1771. Con Licenza de Superiori. Petit *in*-12. 251 pages, & les Préliminaires 20.

Le Poëme de la Colombiade par Madame du Boccage, eſt une des plus grandes & des plus difficiles entrepriſes qu'une femme ait ſçu exécuter. *Il più bel pezzo di Poeſia che ſia ſortito dalla penna di' una Donna*, dit l'Auteur de l'Epître Dédicatoire de la Traduction Italienne de ce Poëme. Il nous ſemble qu'on n'a point été aſſez frappé des difficultés qu'offroit la nature du ſujet, & de la multitude de connoiſſances qu'elle exigeoit dans des genres peu familiers aux femmes les plus inſtruites, tels que la Géographie, l'Aſtronomie, la Navigation, l'Hiſtoire Naturelle, les procédés des Arts, &c. Il falloit non-ſeulement connoître tous ces objets, déjà très-difficiles à bien expoſer en Proſe, mais encore avoir le talent de les exprimer d'une manière ſenſible dans de beaux vers; il falloit peindre un monde nouveau, où les hommes, les animaux, les plantes, l'ordre Moral & Phyſique n'ont preſque rien de commun avec ce que nous connoiſſons dans nos climats, il falloit ſur-tout, (& ce n'étoit pas l'article le plus aiſé) ne préſenter que dans le plus beau jour l'expédition de Criſtophe Colomb, & rendre les Eſpagnols intéreſſans, ſans calomnier les Américains & ſans trop altérer la vérité de l'Hiſtoire. C'eſt en voyant toutes ces difficultés vaincues dans la Colombiade qu'on apprend qu'il falloit les vaincre.

Nous avons rendu compte de ce Poëme dans notre Journal de Mars 1757. Il méritoit à tous égards les honneurs de la Traduction; il les avoit déjà obtenus en Allemagne. Dès 1762 on avoit imprimé à

Glogau une Traduction Allemande de ce Poëme. Nous n'avons pas besoin de remarquer combien eſt heureuſe l'épigraphe qu'on lit à la tête de la Traduction Italienne. Le Taſſe par ces vers temblotit prédire la Colombiade ou avertir de la faire. L'Epitre Dédicatoire adreſſée à Son Excellence Madame la Marquiſe *Artemiſia Spinola Balbi*, eſt également obligeante pour cette Dame & pour la femme illuſtre à qui l'on doit le Poëme de la Colombiade. L'Introduction eſt un Ouvrage important & qui fait ſentir l'importance du ſujet du Poëme. On y réfute l'Auteur des Recherches Philoſophiques ſur les Américains, auquel on reproche d'avoir trop dégradé l'Amérique & ſes habitans.

Cet ingénieux Auteur avoue qu'il n'a point été dans l'Amérique ; il ne peut donc parler de ce Pays que ſur la foi des Voyageurs, il adopte en effet de leurs récits, tout ce qu'il croit favorable à ſon Syſtême, il rejette ſans preuves tout ce qui lui eſt contraire. Cela eſt commode, mais cela eſt-il juſte ?

Quant à l'objet Phyſique, on obſerve ici qu'il en eſt de l'Amérique, comme des autres parties du monde ; qu'on y trouve des terreins de différente nature ; que la largeur extraordinaire de quelques fleuves, la direction des vents & des montagnes, la combinaiſon de diverſes cauſes Météorologiques & Topographiques y rendent certains Pays marécageux, aquatiques & mal ſains ; que c'eſt plutôt une exception qu'une régle générale, & qu'il y a en Amérique des Pays très-étendus, où il ne pleut jamais. Tel eſt le Pérou, contrée où dans une eſpace immenſe on ne connoît ni la pluie ni le tonnerre ; il ne pleut guéres au Méxique que dans deux ou trois mois de l'année. En général le Méxique, le Pérou & le Chili ſont des Pays riches & fertiles, & l'Amérique, même ſeptentrionale, n'eſt point dépourvue de ces avantages.

Quant au Moral, les Voyageurs les plus exacts & les plus juſtes ont jugé des Américains bien plus favorablement que l'Auteur des recherches Philoſophiques ; ils nous ont vanté la ſageſſe du Gouvernement des Incas ; la Légiſlation, la Politique, les principes d'éducation des grands Empires de l'Amérique, tels que le Méxique, le Pérou & le Chili, ont obtenu leurs éloges. Colden & la Hontan nous ont même peint avec avantage la République des Iroquois ; la belle défenſe que firent les Peuples du Chili & diverſes Peuplades des Sauvages, a mérité l'eſtime des Eſpagnols mêmes. Si Pizarre & Cortès ont trouvé moins de réſiſtance chez les Peuples du Pérou & du Méxique, on n'en peut tirer aucune conſéquence défavorable à ces Peuples ; ce fut l'effet naturel de la terreur que leur inſpiroient les armes à feu, dont l'uſage leur étoit abſolument inconnu, ce fut l'effet auſſi de la ſupé-

Digitized by Google

riorité que les Peuples des Pays froids ont assez généralement sur ceux qui habitent des Pays chauds.

M. le Comte Algarotti ajoute aux causes Physiques des causes morales & politiques d'un assez grand poids. La conquête de l'Amérique, selon lui, eût éprouvé bien plus de difficultés sans le caractère des Princes qui regnoient alors au Méxique & au Pérou, Montezuma, Prince irrésolu & pusillanime qui ne pouvoit se déterminer à traiter les Espagnols ni en amis ni en ennemis ; Athualpa, usurpateur cruel & odieux du Pérou, Etat alors déchiré par des factions.

L'Auteur de l'Introduction prouve par les meilleures autorités & principalement par celle de M. de la Condamine, que les Péruviens & les Méxicains avoient une grande connoissance des Arts & que plusieurs de leurs anciens monumens en tout genre annoncent le goût le plus éclairé. On en trouvera des preuves satisfaisantes dans cette Introduction qui nous paroît écrite avec un esprit de modération & de sagesse propre à persuader. Ceux qui ont été séduits par les raisonnemens de l'Auteur des recherches sur les Américains, feront bien d'y opposer les raisons que contient cette Introduction, où d'ailleurs on rend justice à l'érudition, à l'élégance du style & à tous les talens de l'Auteur des Recherches.

On y trouve de plus des observations curieuses sur la température des divers climats & sur les différences de l'espèce humaine.

La Traduction est l'Ouvrage d'une Société de Gens de Lettres qui se sont distribué les dix Chants de la Colombiade ; chacun a traduit le sien. Cette Traduction nous paroît en général élégante, fidéle & aussi voisine de l'original que peut l'être une Traduction en vers. Il nous semble qu'il n'y a qu'une profonde connoissance de la Langue Italienne, qui puisse faire appercevoir des différences dans le degré de mérite de chaque Traducteur. Un même modèle, imité avec le même soin, leur a donné à tous une ressemblance générale. A l'œil de l'Etranger tout paroît aussi fidélement traduit que le peu de morceaux que nous allons citer pour exemples.

Au commencement du second Chant, Colomb instruit un Vieillard vertueux qui l'avoit reçu dans une des Antilles & qui avoit exercé envers les Espagnols tous les devoirs de l'Hospitalité : ce Sauvage croyoit l'Univers borné à son Isle, idée assez généralement répandue dans ces Isles, dont les habitans n'avoient de commerce avec aucun autre Peuple, il regardoit les Espagnols comme descendus du Ciel ou nés de la Mer.

Vénérable Vieillard, répondit le Génois,
Ici la vérité va parler par ma voix ;
Vous montrez des vertus dignes de la connoître.

Sçachez que dans les Cieux on ne m'a point vu naître ;
Mais que tout eſt ſoumis au Dieu qui me conduit.
L'Aſtre brillant du jour, les flambeaux de la nuit,
La terre & ſes enfans de ce Dieu ſont l'ouvrage :
J'en ſuis un tel que vous, mais d'un autre rivage.
Vous donnez à ce monde un cercle trop borné.
Avant de vous nommer les lieux où je ſuis né,
Je dois de l'Univers vous peindre l'étendue.
Auſſi prompt qu'un oiſeau qui ſe perd dans la nue,
Un Voyageur ardent à précéder le jour
Mille fois dans ſa courſe en verroit le retour,
Avant qu'il parcourût l'enceinte de la terre.
Ce globe, ſuſpendu dans l'Æther qui l'enſerre,
Y tourne ſur ſon axe ; & depuis ſix mille ans
La marche du Soleil y partage les tems.
Son oblique carrière autour de notre monde
Diviſe en cinq climats les Cieux, la terre & l'onde.
La Zône où vous régnez ſous ſes brûlans aſpects,
Reçoit des jours égaux, de ſes rayons directs,
Cet Aſtre, deux fois l'an, cherchant le Sud ou l'Ourſe,
Paſſe à votre Zénith, pourſuit au loin ſa courſe ;
D'un pas alternatif y tempère les jours ;
En abrége l'eſpace ou prolonge le cours ;
Mais ſa clarté perçant au travers de la nue,
Aux deux Pôles du monde à peine eſt aperçue ;
Le jour fuit ces déſerts ; le globe lumineux
Qui pendant deux ſaiſons les prive de ſes feux,
N'y laiſſe pour flambeau qu'un foible crépuſcule,
La Terre, aride alors, trompe l'eſpoir crédule ;
Et les Fleuves, dont l'air cryſtalliſe les eaux,
Sans fléchir ſous leur poids y portent des fardeaux,
A leur rapidité le froid donne des chaînes.

Ces deſcriptions n'étoient aiſées ni à faire ni à traduire. La première difficulté, heureuſement vaincue, a fait vaincre l'autre.

O venerando Veglio, il labbro miò,
Il Ligure riſpoſe, a te paleſa
La verita, che ben conoſcer merti
Per le rare virtu, che in te ravviſo.
Dal Ciel non vengo : ma quel Dio mi guida
Che all' univerſo impera. Ei fe l'ardente
Aſtro del giorno, e le notturne faci ;
Ei fe la terra, e piante, uomini, e fiere ;
E peſci, e augelli di ſuo man ſon opra.
Io ſon qual voi, mortal, ma d'altra riva
Di queſto mondo, a cui veggio che date
Troppo Anguſto confin. Pria che ti nomi
Il luogo u'nacqui, io vo' moſtrarti quanto

S'eſtenda l'Univerſo. Il vaſto cerchio
Di queſta terra è tal, che in mille giorni
Uom nol potria tutto compir, correndo,
Benche ſempre tornaſſe innanzi l'alba
Infatigabilmente al ſuo viaggio,
Veloce come Augel, ch' occhio non ſegue.
In ſeno al liquid' Etra, eh' il circonda,
Il globo noſtro ſta ſoſpeſo, e gira
Sul proprio aſſe: e gia' da ſei mill' anni
Del ſole in corſo vi divide i tempi;
Del ſole in corſo obliquamente il cerchia,
E parte in cinque faſcie e Cielo e terra.
Queſta dove tu regni, ei eò ſuoi raggi
Diſettamente infuoca, e giorni, e notti
Vi rende uguali. Due fiate all' anno,
L'Auſtro cercando, o i gelidi trioni,
Paſſa al voſtro Zenit, ſegue lontano
Il ſuo cammino, ed a due faſcie tempra
Alternamente i di, che abbrevia o allunga.
Ma la ſua forza, ond'ogni nebbia è venta,
Per due Stagioni ai due Poli del Mondo
Debolisſima giunge: e mentre fugge
Da què Deſerti il dì, ſol vi rimane
Que dubbioſo chiaror, che a voi tramanda
Pe' rifleſſi ſuoi rai ſulla prim' Alba,
O rieadendo in mar l'Aſtro maggiore:
Arſa la terra allor la ſpeme inganna
Dell' avido cultor: l'orrido ſoffio
Dell' algente Aquilon dell' acque annoda
Le globuloſe parti, e fermo il corſo
A minacciosi fiumi, il lor criſtallo
Addenſa, & indura ſi, che gravi peſe
Senza piéger portan ſul dorſo.

On trouve au commencement du quatrième chant une compataiſon intéreſſante de ce Vieillard inſtruit par Colomb, avec le propre Père de l'Auteur, qui vivoit encore alors, ſans aucune infirmité, quoiqu'il eût près de cent ans. « L'égalité de ſon ame & ſa raiſon » éclairée le faiſoient comparer » aux plus ſages Philoſophes de » l'antiquité.

Dans ta frugalité, trop fortuné ſauvage!
De l'Auteur de mes jours je retrouve l'image:
Pendant les cent hyvers qu'ont duré vos reſſorts,
La tranquillité d'ame, & la ſanté du corps,
Furent à l'un & l'autre un don de la ſageſſe:
Qu'à votre exemple, ardente à braver la molleſſe,
J'hérite de vos mœurs! Puiſſent un jour mes vers
Des recherches du luxe affranchir l'Univers!

Nel tuo viver frugal, beato veglio
De l'Autor dè miei dì l'immago io trovo,
Nel venti luſtri d'innocente vita
Tranquillo core & ſanità perfetta
Ad ambo far de la virtute un dono.
Deh perche non poſſio di tale eſempio
Seguir la traccia onde eo bei coſtumi
E colla forza de' miei verſi un giorno
Renda ſieuro l'univerſo intero.
Da le ricerche de l'audace luſſo.

Remarquons que les cinq premiers vers ſont rendus non ſeulement vers par vers, mais encore mot pour mot.

Les notes ont été traduites ainſi

que le Texte, & elles le méritoient ; elles ſont curieuſes & inſtructives. Celui qui a traduit le neuvième chant, auroit pu quitter un moment le perſonnage de Traducteur pour celui de Critique, en corrigeant une légère faute cachée dans la 61e note de ce chant, où l'on dit que la Maiſon de Bragance, qui avoit ceſſé de regner pendant près de deux cens ans, fut rétablie en 1640. ſur le Trône de Portugal.

Premiérement la Maiſon de Bragance n'avoit jamais regné, mais après la mort de Dom Sébaſtien Roi de Portugal arrivée en 1578. & celle du Cardinal Dom Henri ſon grand Oncle, arrivée en 1580. c'étoit Catherine, Ducheſſe de Bragance qui avoit les droits les plus apparens au Trône de Portugal, comme fille de l'Infant Edouard fils de Dom Emmanuel, Bis-ayeul de Dom Sébaſtien & père de Henri. Philippe II. Roi d'Eſpagne, qui uſurpa pour lors le Portugal, étoit auſſi petit-fils de Dom Emmanuel, mais par l'Impératrice Eliſabeth, Sœur d'Edouard, laquelle n'auroit pu ſuccéder au préjudice d'Edouard, ſon Frère.

Secondement de 1580 ou 1581. époque de l'uſurpation de Philippe II. juſqu'à la conjuration du Portugal en faveur de la Maiſon de Bragance en 1640. il n'y a qu'environ 60 ans & non pas 200.

La ſévérité avec laquelle nous rélevons la ſeule faute peut-être qui ſoit échappée à un Auteur ſi exact & ſi inſtruit, prouve que nos éloges n'ont été dictés ni par les égards dûs à ſon ſexe, ni par les égards encore plus grands, dûs à ſa réputation & à ſon mérite perſonnel.

Les noms & les qualités des Traducteurs ſe trouvent à la fin de l'Induction.

On vient de faire à Lyon une Edition nouvelle des *Œuvres de Madame du Boccage* en 3 Volumes, petit *in*-8°. Cette Edition eſt ſupérieure à toutes les précédentes, non-ſeulement par l'exécution Typographique, mais encore par l'addition de pluſieurs Ouvrages, parmi leſquels il y en a un conſidérable ; c'eſt *la Mort d'Abel*, imitation du fameux Poëme de M. Geſſner. Madame du Boccage a regardé ce ſujet comme la ſuite de celui qu'elle a traité d'après Milton & l'on retrouve ſous ſon pinceau les traits touchans, la douceur pénétrante de l'original.

Voici des morceaux par leſquels on peut juger du ton de l'Ouvrage entier.

Chant ſecond. Adam & Eve racontent à leurs enfans les événemens qui précédent le ſujet du Poëme, leur péché, leur punition. Chaſſés du Paradis Terreſtre, ils cherchoient leur demeure nouvelle, fatigués de leur courſe, ils ſe repoſent dans un antre.

Sur un lit où l'hymen adouciſſoit nos maux,
Le ſommeil un inſtant répandit ſes pavots ;

Le ſilence y regnoit ; mais notre ame égarée,
Aux erreurs de la nuit dans l'ombre fut livrée.
Un ſonge nous ſaiſit, l'effroi troubla nos ſens
Quel réveil, diſions-nous ! qu'eſt devenu ce tems,
Où, couchés ſur des fleurs, contens de nos demeures
De notre doux repos rien ne troubloit les heures :
Dans ce nouveau ſéjour ce calme heureux nous fuit...
Quittons cet antre obſcur. Dieu juſte que j'implore,
Vers ces riants côteaux guide nos pas errans.
Eve avec moi prioit & traverſoit les champs :
Bientôt d'un voile épais le Soleil ſe couronne,
Des fleurs, des fruits fanés le triſte aſpect l'étonne.
Le tronc des arbres morts l'arrête à chaque pas,
Et des hôtes de l'air tout lui peint les combats.
Un d'eux, en gémiſſant, tombe à ſes pieds ſans vie ;
Ses ſoins, pour l'animer ſecondoient ſon envie.
Vains projets ! Quoi ! dit-elle, il ne reſpire plus !
Eſt-ce un ſommeil ſans fin ? mes pleurs ſont ſuperflus.
Le froid glace ſes ſens ; cher Epoux, oui, ſans doute,
C'eſt elle, la voici, la mort que je redoute,
Mon crime l'a fait naître ! Ah ! j'en frémis d'horreur,
Mais ſi ſes coups affreux t'arrachoient à mon cœur !
Soutiens-moi, ce tableau m'épouvante & m'accable....
Ah ! plutôt de ton Dieu, béniſſons les préſens ;
Songe qu'il nous unit, nous éclaire & nous guide...
Tandis qu'au bord des eaux nous formons ces projets,
Des agneaux bondiſſans en couvroient le rivage.
En ces lieux, m'écriois-je, ont-ils l'abord ſauvage ?
Faut-il fuir ? ... Je ne puis... les voici... quel bonheur !
De nos troupeaux d'Eden ils montrent la douceur ;
Leurs petits, leur toiſon, feront nos biens champêtres.

Au quatrième Chant, Caïn qui a tué Abel, eſt en proie aux remords.

Le jour accroît ſa honte & la nuit ſa terreur.

Fort beau vers.

On me demande un frère... il n'eſt plus... c'eſt pour moi
Que la foudre ſans doute ici répand l'effroi.

Il entend les Anges chanter les louanges d Abel.

Et toi, me diſent-ils, écoute tes deſtins ;

Digitized by Google

Le Ciel maudit tes champs, tes travaux
seront vains;
Il veut, pour te punir, que la honte t'op-
prime,
Vois le sang de ton frère, & gémis de ton
crime.

Caïn malgré lui retourne à tout moment vers l'endroit où il a laissé le cadavre de son frère.

Que vois-je ici, dit-il? C'est Abel chez les
Morts.
Chere Ombre, plains un frère abîmé de
remords;
Tes douleurs en mourant, furent bien
moins cruelles.

Adam & Eve vont au devant de Caïn & lui portent des fruits pour le rafraîchir, & le délasser de ses travaux. Au bord d'un bois un spectacle funeste vient les frapper, Eve s'écrie:

Adam, vois tu?
Grand-Dieu! Quel est l'objet à mes pieds
abbattu?
J'en frémis,..! c'est Abel! je vois sa cheve-
lure ...
Réveille-toi, mon fils! tout brille en la
nature,
D'aucun nuage obscur l'horison n'est bor-
né;
Pourquoi sans mouvement restes-tu pros-
terné?
Malgré moi, la frayeur de mon ame s'em-
pare.
Approchons, dit Adam; Ciel! quelle
main barbare
A déchiré ses flancs? Son sang coule à
grands flots!
A cet aspect, sa voix se perd dans ses san-
glots;
Sur leur fils expirant tous deux se précipi-
tent.

Caïn paroît:

C'est moi qui l'ai frappé, leur dit-il en
furie,
Tous deux maudissez l'heure où j'ai reçu le
jour,
Mon bras seul a détruit l'objet de votre
amour,
Sous un roc, loin de vous, je vais fuir
l'œil du monde.

Les regrets d'Adam & d'Eve sont aussi touchans que cette Déclaration de Caïn est terrible.

ETATS

*ETATS FORMÉS EN EUROPE APRÈS LA CHUTE DE l'Empire Romain en Occident. Par M. d'Anville, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, & de celle des Sciences de Pétersbourg; Secretaire de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans.* A Paris, de l'Imprimerie Royale. 1771. 1 Volume *in* 4°. de 270 pages, avec une Carte de grandeur d'Atlas. Se trouve chez l'Auteur, aux Galeries du Louvre, rue de l'ortie, & à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

On ne s'attache communément dans la Géographie qu'à éclaircir ce qui a rapport à l'Antiquité ou aux tems préſens. La lecture de l'Hiſtoire Ancienne exige en effet la connoiſſance des differentes contrées qui ont été le théâtre des événemens; par la même raiſon on eſt naturellement porté à connoître les Etats actuels. C'eſt paſſer trop bruſquement de l'Antiquité, qui ne deſcend guères plus bas qu'au cinquième ſiècle, à notre tems. L'intervalle doit être également étudié, puiſque c'eſt dans cet intervalle que les différens Etats qui exiſtent actuellement en Europe ont pris naiſſance. M. d'Anville qui a acquis des connoiſſances ſupérieures dans la Géographie & qui par le grand nombre d'excellens Ouvrages & de Cartes exactes qu'il a publiées, a ſi fort contribué au progrès de cette Science, après avoir donné un Traité de Géographie Ancienne, a cru ne pouvoir être plus utile au Public que de publier aujourdui un Ouvrage qui renfermât des connoiſſances préciſes ſur les différens Etats qui ſe ſont élevés ſur les ruines de l'Empire Romain. Il s'eſt renfermé dans de juſtes bornes & n'a parlé que des principales circonſtances: de plus grands détails, en même-tems qu'ils auroient été inutiles, l'auroient conduit trop loin.

Cet Ouvrage eſt comme diviſé en cinq Sections qui ont pour objet la Germanie, la France, l'Italie, l'Eſpagne & la Bretagne; ſous ces différens articles ſont rangées toutes les Nations qui en dépendent.

L'Empire Romain déchu de ſa puiſſance, quelquefois même ſoumis à des Empereurs qui tiroient leur origine des Nations barbares, fut contraint de tirer toute ſa force des Peuples étrangers. On vit dans ſes armées des Germains, des Sarmates, des Scythes & une foule d'autres Peuples qui s'établirent ſur ſes frontières, qui enſuite pénétrerent dans l'Empire, s'emparerent de pluſieurs Provinces & y formerent des Etats conſidérables. Pluſieurs de ces Peuples barbares ſe confédererent; de là vint en Germanie la Ligue des *Alemanni* dont le nom commence à paroître dès le tems de Caracalla. Ils étoient Sueves d'origine, ils s'étendirent ſur les deux rives du Mein, ils

pénétrerent dans la Rhetie & l'Helvétie. Cette Ligue reçut un coup mortel de la part des Francs commandés par Clovis, & les Peuples qui la compoſoient devinrent Sujets de Thierry Roi d'Auſtraſie.

Une autre Ligue formée vers la partie inférieure du Rhin fut celle des Francs qui comprenoit auſſi différentes Nations. M. d'Anville fait connoître le Pays qui fut habité par cette Ligue c'eſt ce que nous appellons la Franconie ou *Francia Orientalis*.

Les Saxons qui paſſerent dans la Bretagne étoient ſortis de la Cherſonnoiſe Cimbrique. De la Bretagne ils firent des courſes en Germanie & ſur les bords du Rhin. Clotaire I. les vainquit, ils avoient pour voiſins les Friſons qui s'étendoient juſqu'à l'Eſcaut.

Les Thoringi ſont encore une Nation Germanique. M. d'Anville fixe la poſition de tous ces différens Peuples, indique les époques dans leſquelles ils ont commencé à paroître, & diſcute en même-tems les difficultés qui ſe préſentent. C'eſt ſur le même plan qu'il examine ce qui concerne les Nations Slavones ſorties du Pays des Sarmates, & enſuite établies en Germanie. Il n'eſt pas poſſible dans un Extrait d'entrer dans tous ces détails curieux & approfondis, il faut les voir dans l'Ouvrage même. L'Auteur termine cet article de la Germanie par la Pologne, la Boheme, & la Bavière.

Les Francs étoient différentes Nations Germaniques, comme nous l'avons dit précédemment. M. d'Anville dans la ſeconde partie de ſon Ouvrage traite de leur établiſſement ſous un même nom dans les Gaules juſqu'au cinquième ſiècle. Ils ſongerent plutôt à piller qu'à conquerir. Clodion eſt le premier qui ſe ſoit établi dans la Gaule. Clovis après la défaite des Allemans à Tolbiac en 499 ſoumit les *Arborichi* que pluſieurs Sçavans confondent avec les Armoriques. Ces Sçavans font aller en conſéquence Clovis chez les Bretons, mais il s'agit ici de Peuples qui habitoient vers le Bas Rhin dans des Marais. M. d'Anville penſe qu'il eſt très vraiſemblable que c'eſt de ce Peuple qui devint François, que ſortirent les *Ripuarii*.

Le nom d'*Auſtria* ou d'*Auſtraſia* déſignoit dans la Langue Germanique le Pays Oriental. M. d'Anville examine la ſituation de cette contrée, ainſi que celle de la Neuſtrie, de la Bretagne, de la Gaſcogne, *Vaſconia*, de la Gothie ou Septimanie. On ſçait que les Viſigoths au commencement du cinquième ſiècle s'étoient établis dans la Narbonnoiſe premiere. Toulouſe fut conquiſe par Clovis; dans la ſuite les Arabes d'Eſpagne pénétrerent dans cette Gothie & s'emparerent de Narbonne, Charlemagne & ſon fils Louis Roi d'Aquitaine ayant pouſſé leurs conquêtes juſqu'aux Pyrenées, confierent le gouvernement du Pays à des Officiers qui n'étoient point Propriétaires, & qui avoient le titre de Ducs de Septimanie ou de Gothie. Cette

Digitized by Google

frontière s'appelloit *Marchia Hiſpaniæ*.

Les *Bourgundiones* s'établirent auſſi dans la Gaule vers l'an 413. ils s'y étendirent beaucoup & formerent un Royaume puiſſant qui fut conquis par les fils de Clovis. M. d'Anville traite enſuite du Pays que nous nommons *Provincia*, la Provence qui fut d'abord ſoumiſe aux Goths.

La France dans ſon état actuel comprend tout ce qui fit le partage de Charles le Chauve, à l'exception du Nord de la Flandre; on y a joint enſuite une grande partie de ce qui dans les anciennes limites de la France juſqu'au Rhin & juſqu'aux Alpes étoit échu à l'Empereur Lothaire.

L'Italie plus qu'aucune autre contrée de l'Europe a été ſujette à quantité de révolutions. Après la ruine de l'Empire elle fut ſoumiſe aux Goths, aux Lombards, aux Grecs, aux François, aux Normands, &c. M. d'Anville commence par examiner l'origine des Goths qu'il diſtingue des Gétes, il les ſuit pas-à-pas dans leurs différentes conquêtes juſqu'en Italie, il entre dans les mêmes détails pour les Lombards, enſuite il vient à la domination Françoiſe en Italie, qui finit à Charles le Gros; alors ſe forma le Royaume d'Italie. Il finit ſes recherches ſur l'Italie par l'établiſſement que les Normands y firent.

L'Eſpagne au commencement du cinquième ſiècle fut inondée comme le reſte de l'Empire par une multitude de Barbares de différentes Nations, Vandales & Silinges, Suéves, Alains, Viſigoths qui tous ſe firent la guerre juſqu'à l'entier établiſſement de la Monarchie des Goths. Roderic leur dernier Roi fut défait vers l'an 711 par les Maures ou Arabes qui ſe rendirent maîtres de l'Eſpagne. Ceux ci y établirent d'abord des Gouverneurs, enſuite une branche des Ommiades qui avoient été détruits en Syrie, s'y refugia & les Princes de cette branche prirent le titre de Khalifs; enfin ils furent dépouillés par pluſieurs Princes Africains qui formerent différens petits Etats en Eſpagne.

Pendant que les Maures étoient Maîtres de cette contrée, un Prince deſcendant de la famille Royale des Goths, nommé Pélage s'établit dans la Province des Aſturies & s'y maintint; c'eſt ce que l'on appelle le Royaume de Léon. La Caſtille fut d'abord gouvernée par des Comtes qui en relevoient.

M. d'Anville examine enſuite ce qui concerne la Navarre, l'Aragon & la Marche d'Eſpagne ou la Catalogne.

Le Royaume de Portugal s'eſt formé plûtard que tous les autres dont nous venons de parler; ſon nom vient de celui de la Ville de Porto ſituée ſur la rive du Douro; chez les Anciens on la nommoit *Caſſé* ou *Calé*. Ce que nous appellons aujourd'hui Portugal, avoit été ſoumis aux Maures. Entre pluſieurs Princes François qu'Alfonſe VI Roi de Caſtille reçut à ſa Cour,

Il eſt fait mention de Henri que quelques-uns font parent de Godefroy de Bouillon, d'autres petit-fils de Robert, Duc de Bourgogne. Alfonſe lui donna un domaine avec titre de Comté dans le Canton de *Portu callé*. Henri fit pluſieurs conquêtes ſur les Maures; ſon fils prit le titre de Duc & enſuite fut proclamé Roi par ſon armée. Cet événement arriva vers l'an 1139.

La Bretagne ou comme nous diſons actuellement la Grande-Bretagne étoit habitée par les *Britones* qui lui ont donné ſon nom. Elle fut enſuite envahie par les Saxons & par de Peuples nommés *Angli*. Ces Peuples y formerent différens établiſſemens; les Danois les ſuivirent & y devinrent très-puiſſans. Tout le monde connoît la conquête que les Normands en firent enſuite. Pendant toutes ces incurſions les anciens habitans ou les Bretons ſe refugierent dans un canton appellé *Cambria* ou *Combria* où ils furent gouvernés par des Princes de leur Nation.

La partie Septentrionale de la Grande-Bretagne étoit nommée Scotia. Les *Picti* y demeuroient, ils s'y forma deux Royaumes, celui des *Scoti* & celui des *Picti*. L'Hibernie ou l'Irlande a eu également ſes Rois particuliers. S'il en faut croire les Irlandois leur Monarchie remonteroit juſqu'à des tems voiſins du Déluge, mais ce ſont des fables ſur leſquelles M. d'Anville n'inſiſte pas.

Ce Volume eſt terminé par un Mémoire ſur les Peuples qui habitent aujourd'hui le Dace de Trajan; comme il a déjà paru dans le trente-deuxième Volume des Mémoires de l'Académie des Inſcriptions, nous ne nous y arrêterons pas.

Dans tout cet Ouvrage dont nous venons de rendre compte M. d'Anville, en examinant la formation des différens Royaumes de l'Europe & en rapportant les principaux événemens qui ont concouru à leur établiſſement, s'attache particuliérement à déterminer avec ſoin tous les Pays & les Villes dont il eſt parlé; ainſi ſon Ouvrage très-important pour l'Hiſtoire de l'Europe ne l'eſt pas moins pour la Géographie qui en eſt le principal objet. M. d'Anville a conſulté les originaux & les plus anciens monumens qui nous reſtent de ces tems barbares, il les cite par-tout & met par-là ſon Lecteur en état de juger.

Digitized by Google

*HISTOIRE DE LA RIVALITÉ DE LA FRANCE & de l'Angleterre. Par M. Gaillard de l'Académie Françoiſe, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean de Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 3 Volumes *in*-12.

On a dit que le nom même de *rivalité* devroit être banni de deſſus la terre; c'eſt dire que celui de *guerre* devroit auſſi en être exclus. Il eſt ſans doute dans la nature de l'homme de deſirer ce bonheur : il eſt de ſon intérêt de diriger ſes vues & ſes efforts vers ce but : il eſt du devoir de ſa raiſon de chercher les routes qui peuvent y conduire. Mais peut-il eſpérer d'y atteindre ? Ne ſeroit-ce pas ſe flatter de voir un jour l'âge d'or, le ſiècle de Saturne, l'empire de la raiſon établi par-tout ſur les débris de celui des paſſions ? Néanmoins ſi les arts, pour perfectionner leurs productions, ſe propoſent l'idée d'un beau parfait qui ne peut exiſter, il doit être permis à la Philoſophie de tendre au bien & à la perfection de l'eſpèce humaine par l'idée d'un bonheur qui ne ſe réaliſera peut-être jamais. Tel eſt l'objet que M. Gaillard a eu en vue, & qu'il développe dans ſa Préface.

On a reconnu que les Ambitieux & les Conquétans ſont injuſtes, mais on n'a pas aſſez dit combien ils ſont inſenſés. On a vu tout ce que la guerre a d'horrible. On n'a pas oſé voir, dit-il, tout ce qu'elle a d'abſurde, & même de ridicule, ſi la matière étoit moins grave. Il appelle ridicule un moyen qui manque néceſſairement ſon objet. Puiſque la guerre eſt un moyen affreux, pour devenir légitime, il faudroit que ce fût le ſeul qui remplit l'objet politique.

Loin d'exiger qu'il ſoit unique, il ſuffit de demander s'il eſt efficace, & l'expérience de tous les ſiècles nous répondra qu'il ne le fut jamais. Après bien des combats, bien du ſang répandu, les puiſſances rivales, fatiguées, épuiſées n'en ſont pas plus aſſurées de la propriété des objets qui leur avoient mis les armes à la main. Après un ſommeil momentané & forcé, elles ſe réveillent tour-à-tour pour ſe diſputer leur proie avec un nouvel acharnement. La découverte du nouveau monde a fourni un nouvel aliment à la fureur de combattre & d'envahir. A peine eſt-il reſté dans l'Amérique un azyle unique à la paix & à l'humanité. A qui en eſt-on redevable ? à des hommes bien reſpectables ſans doute, mais en même-tems les plus ridicules de l'Angleterre. Matière de reflexions pour un Philoſophe. Les Penſylvains pouſſèrent juſqu'à l'excès l'amour de la paix : ils s'interdiſoient même la guerre défenſive, ils refuſoient de conſtruire des forteresſes, & de donner des barrières à leur pays, mais la méchanceté

Digitized by Google

des hommes les y força bientôt.

M. Gaillard ne ſe contente pas d'alléguer l'intérêt général de l'humanité pour prouver que toute guerre qui n'eſt pas abſolument inévitable, toute guerre qui n'eſt pas purement de défenſe, porte le caractère de l'injuſtice. C'eſt encore à l'intérêt perſonnel qu'il montre par l'expérience de tous les ſiècles, par la nature des choſes, par la marche invariable du cœur humain, que l'ambition même & l'injuſtice ne peuvent trouver leur compte dans la guerre, que le mal ne produit que du mal, que les ſuccès des armes ſont détruits par les armes, que tout vaincu ne fait que céder au tems, & attendre la vengeance, ou la préparer, que la crainte paſſe avec les cauſes qui l'ont fait naître, & laiſſe tôt ou tard éclater le reſſentiment, que l'empire de la force eſt toujours incertain, toujours agité; qu'il ſeroit tems enfin de vivre ſous l'empire de la Sageſſe; que depuis la découverte de la poudre & les progrès de l'artillerie, la guerre eſt devenue beaucoup plus abſurde pour nous qu'elle ne l'étoit dans ſon origine ſauvage & barbare, où la ſupériorité étoit du moins décidée par les qualités perſonnelles; qu'aujourd'hui un Prince, loin d'ajouter à ſon bonheur perſonnel par la conquête d'une Province étrangère, trouveroit un avantage bien plus réel à tirer de ſes propres Etats tout le parti poſſible, en y faiſant regner avec la juſtice l'Agriculture, les Arts, le Commerce, la Paix & l'abondance, ſource de la Population.

La néceſſité de la Paix a toujours été ſentie, toujours elle a été l'objet de l'état de guerre où il a plu aux hommes de vivre juſqu'à préſent, & dans lequel ils ont imaginé un *droit des gens* dont l'eſprit eſt de faire dans la guerre le moins de mal poſſible. Comment n'ont-ils pas compris que le droit des gens eſt incompatible avec l'état de guerre? Pourquoi ont-ils cherché à nuire, même dans la paix; pourquoi la politique eſt-elle devenue malfaiſante par ſyſtême? Pourquoi cette maxime tyrannique, *Qui ne ſçait pas diſſimuler ne ſçait pas régner?* « La vraie politique, dit » l'Auteur, ſe réduit à la juſtice & » à la bienfaiſance. *Qui ne ſçait* » *pas être juſte & bon, ne ſçait pas* » *régner.* Voilà la grande maxime » qu'il s'agit de bien entendre & » de bien pratiquer. Rendez vos » Peuples heureux, & donnez vos » ſecrets à tous les Rois ».

Mais d'où vient que chaque homme ſe porte naturellement à obliger ſon ſemblable, tandis que les Nations ſont ſi attachées à le nuire? C'eſt, ajoute M. Gaillard, qu'indépendamment des préjugés reçus, tout individu a un ſentiment de ſa foibleſſe qui l'éclaire & le porte à la bienfaiſance, au lieu que les Nations ont un faux ſentiment de force qui les trompe & les enhardit au mal. C'eſt peut être bien auſſi quelquefois le ſentiment d'une foibleſſe réelle, dont on craint qu'une Nation voiſine ne profite pour ſon avantage. On cherche à détruire ou à prévenir une ſupériorité

Digitized by Google

qu'on redoute. Mais enfin en Europe les combinaiſons politiques donnent à tous les Etats une force à-peu-près égale, & comme le remarque l'habile Académicien, ſi l'on vouloit s'élever juſqu'aux grands & vrais intérêts de tous les tems & de tous les lieux, on verroit qu'on n'en a point d'autre que de vivre en paix.

C'eſt dans cet eſprit que, pour montrer au deux Nations l'intérêt qu'elles ont d'être amies, l'Auteur trace l'hiſtoire de leurs haines & des erreurs de leurs pères. Il fait voir en même tems aux Anglois qu'ils ont dû leurs ſuccès paſſagers à nos diviſions & à nos fautes, aux François qu'ils ont dû leurs ſuccès définitifs à des vertus trop paſſagères chez eux & qu'on devroit y fixer. Il s'étend ſur tous les objets de rivalité entre les deux Nations; rivalité qui porte ſur-tout, ſur la Philoſophie & les Arts, ſur toutes les parties de l'adminiſtration, comme ſur la funeſte gloire des armes. Plus attaché à dévoiler les cauſes des guerres qu'à en ſuivre les opérations, il ne s'arrête aux détails militaires que lorſqu'ils font tableau, qu'ils annoncent quelque progrès ou quelque révolution dans l'art de la guerre, ou qu'ils deviennent intéreſſans par quelque particularité remarquable. Sans caractère public, ſans miſſion, traitant ſon ſujet uniquement par choix & par goût, il n'en a que plus de liberté d'être impartial. « Je dis » aux deux Nations, c'eſt ainſi qu'il » termine ſa Préface, « je dis à » toutes les Nations, qu'elles ont » toujours un intérêt à la paix; je » parle de paix aux hommes, parce » qu'ils ſont hommes, & que la » guerre appartient en propre aux » lions & aux tigres ». Encore ne voit-on pas ces animaux s'attrouper pour s'entredétruire dans des combats ſanglans.

Ce n'eſt qu'à la conquête que fit de l'Angleterre Guillaume le Bâtard Duc de Normandie que commence la rivalité des deux Nations. Avant d'arriver à cette époque, l'Auteur ſuit les premiers pas qu'elles firent l'une & l'autre vers leur conſtitution; il décrit les ravages des Danois en Angleterre, des Normands en France, l'effet de ces ravages, les progrès reſpectifs des mœurs & des connoiſſances, les nuances à peine ſenſibles qui, ſur un même fond de barbarie, diſtinguoient les Francs des Saxons. Enfin il montre qu'elle fut l'influence des Ducs de Normandie ſur la France, lorſque les Normands vers le commencement du dixième ſiècle s'établirent dans une de nos Provinces, & quelle fut celle de ces mêmes Ducs ſur l'Angleterre après les efforts qui leur en aſſurerent la conquête. Tous ces objets ſont traités dans une *Introduction* écrite avec la conciſion qu'elle exige & le détail qu'elle comporte.

Après la journée de 1066, 14 Octobre, qui aſſura le Trône d'Angleterre à Guillaume, ce Prince s'attacha à ne former qu'un peuple & qu'une famille, des

Danois, des Anglois & des Normands. Bientôt l'enthousiasme que causoit sa présence se refroidit. Des affaires l'ayant rappellé dans le continent, les Régens qu'il laissa en Angleterre abusèrent de leur pouvoir ; Guillaume, qui ne voyoit que par leurs yeux, autorisa leurs violences, croyant ne défendre que son autorité. On osa former le projet d'un massacre général des Normands, & l'on choisit le jour des cendres, & le tems du Service Divin où, suivant l'usage, les Normands devoient assister sans armes. Heureusement Guillaume arriva, & les Conjurés qui ne l'attendoient pas coururent se cacher dans le Nord de l'Angleterre. Guillaume voyant qu'il n'étoit plus aimé, ne chercha qu'à mériter toute la haine qu'il inspiroit, & accabla les Anglois de tout le poids de la tyrannie, par des injustices, des vexations cruelles, & par des oppressions de toute espèce. Pour détruire jusqu'aux moindres traces du gouvernement Saxon ; il introduisit en Angleterre les Loix & les Coutumes de Normandie. La Langue se refusa en partie à son autorité, & il ne résulta qu'un mêlange de deux idiômes.

Les succès de Guillaume réveillèrent enfin Philippe I. de son assoupissement. Il comprit combien il lui importoit d'affoiblir la puissance d'un voisin dangereux. Guillaume s'étoit engagé à donner à Robert, dit *Gambaron* ou *Courtes-cuisses*, son fils aîné, tous les Etats qu'il possédoit en France, lorsqu'il se seroit rendu maître de l'Angleterre ; mais il étoit peu disposé à remplir cet engagement. Le jeune Prince soutenu par la France, arme contre son Père qu'il désarçonne, sans le connoître dans un combat au siège de Gerberoy dans le Beauvoisis, & avec lequel il se reconcilie. Philippe ne laisse pas de susciter de nouveaux ennemis à Guillaume, & de faire naître des troubles, soit en Normandie, soit dans le Maine. Guillaume de son côté se dispose à la vengeance & en est la victime. Après avoir brûlé Mante, une blessure que lui fait son cheval abbatu sous lui, termine ses jours. Prince dont la vie, dans ses différentes époques, fournit un égal sujet d'éloges & de censures. « Actif, infatigable, prêt à » tout, présent à tout, brave Soldat, grand Capitaine, politique » habile, Prince justicier, il sçut » vaincre, dit M. Gaillard, il sçut » gouverner, il aima mieux opprimer... Il dut ses succès à son » génie, ses revers à sa barbarie. » on ne peut lui refuser des talens » rares, des vues étendues, une » ame élevée & forte, une majesté » imposante, une énergie faite » pour entraîner ; mais l'humanité » défend à l'Histoire de donner le » nom de *Grand* à un Prince qui a » fait tant de malheureux..Legrand » terrier qu'il fit faire de l'Angle» terre est le plus beau monument » de son règne, & le morceau » d'antiquité le plus précieux dont » aucune Nation se puisse glorifier... » Il voulut connoître ses Vassaux

» &c

» & ſes Fiefs, l'étendue & la valeur » des divers terreins, leur diſtri- » bution en Prairies, Pâturages, » bois & terres labourables, le » nombre même des Laboureurs & » des Payſans, autant qu'il fut poſ- » ſible. C'eſt ce qu'on appelle le » *Dooms day-book*. Ce monument » ſe conſerve dans l'Echiquier ». Heureux ſans doute ſi, au lieu de l'avidité, & de l'envie de ne laiſſer aux Anglois que ce qui étoit préciſément néceſſaire pour leur ſubſiſtance, l'amour du bien, de l'ordre & de l'équité eût préſidé à l'exécution de ce plan. Guillaume le Roux fils & ſucceſſeur de Guillaume le Bâtard fit revoir ce Terrier, pour augmenter les taxes.

Robert qui avoit hérité de la Normandie & du Maine fit quelques tentatives infructueuſes ſur l'Angleterre, & ſe vit réduit lui-même après quelques combats à vendre ſes Etats à ſon Frère, c'eſt-à-dire à ſon ennemi, pour dix mille marcs; & paſſa dans la Terre-Sainte. L'indolence de Philippe I. ne lui permit de prendre que peu de part aux diviſions des deux Frères. Louis le Gros qu'il avoit aſſocié à la Couronne, comprit tout ce qu'il avoit à craindre d'un Roi qui réuniſſoit à la Couronne d'Angleterre, de vaſtes poſſeſſions en France. Guillaume le Roux après avoir réduit les ennemis qu'on lui avoit ſuſcités, ſe diſpoſoit à prendre poſſeſſion du Duché de Guyenne & du Comté de Poitiers que le jeune Duc d'Aquitaine lui avoit vendus, pour aller cueillir quelques palmes ſtériles ſur le bord du Jourdain, lorſqu'il périt à la chaſſe d'un coup de fléche. Prince qui avec tous les défauts de ſon père pouſſés juſqu'à l'excès, eut ſeulement quelques-unes de ſes qualités vigoureuſes ſans aucune vertu.

Henri I, dit Courmantel ſon frère, profita de l'abſence de Robert pour monter ſur le Trône. Il accorda une Charte pour le rétabliſſement de la liberté, pour la réformation des abus, rappella Anſelme que ſon père avoit perſécuté, & le mit dans ſes intérêts. Robert qui à ſon retour de la Terre-Sainte, étoit rentré en poſſeſſion de la Normandie & du Maine, vendit encore pour une penſion annuelle de trois mille marcs tous ſes droits ſur l'Angleterre, & ayant enſuite perdu ſes Domaines à la bataille de Tinchebray en 1106, languit 28 ans dans les fers.

Louis le Gros avoit ſans doute interêt de ne pas laiſſer opprimer Robert par Henri, ni réunir les Provinces de France à la Couronne d'Angleterre. Mais le Gouvernement féodal, comme le remarque M. Gaillard, mettoit des obſtacles à ſon activité. Il s'attacha donc à diminuer la puiſſance des Seigneurs du Royaume & à reſtreindre celle de l'Angleterre qui étoit l'appui de l'autre. Pour réuſſir dans le premier projet, il employa la Juſtice & les armes. Il fit entrer dans ſon plan de Juſtice politique l'établiſſement des Communes & l'affranchiſſement des Serfs. Il diminua l'autorité des Juſtices Seigneuriales

par l'inſtitution des *Miſſi Dominici* qui dans leurs tournées examinoient la conduite des Ducs & des Comtes, & recevoient les plaintes des parties lézées. Par ce moyen s'étant attaché une infinité de Sujets reconnoiſſans, il vint à bout de reduire des Vaſſaux plus Souverains que Sujets.

Il s'appliqua enſuite à borner la puiſſance Angloiſe dont il avoit été forcé de ſouffrir l'aggrandiſſement & les uſurpations. Les ſujets de guerre ne pouvoient manquer: mais après différens combats la victoire reſta indéciſe. Henri I. mourut avec la honte d'avoir ajouté à la tyrannie qui avoit fait haïr les Princes de ſa Maiſon. Louis VI, dont la mémoire n'eſt peut-être pas aſſez reſpectée, eſt le premier de nos Rois, dit l'Hiſtorien, qui ait compté le Peuple pour quelque choſe, & qui ait ſaiſi le vrai ſyſtême de la Royauté. Sa politique eut toujours l'équité pour baſe, & ſi l'Abbé Suger & les Garlandes partagent avec lui le mérite d'une ſage adminiſtration, l'activité lui reſte toute entière, comme une qualité perſonnelle, & cette qualité ſauva l'Etat.

Louis le Jeune ſon fils & ſon ſucceſſeur, guidé par une politique foible, fauſſe & inconſtante, loin de ſuivre les traces de ſon père, perdit de vue les affaires d'Angleterre au moment qu'il y avoit le plus d'intérêt. Il vit avec indifférence Geoffroy dit Plantagenet, Comte d'Anjou, diſputer la Couronne d'Angleterre à Etienne de Boulogne. Plantagenet, qui paſſoit pour un homme doux eſt connu par un trait de violence bien barbare. « Pendant qu'il étoit maître de la » Normandie, le Chapitre de Séez » procéda ſans ſon conſentement à » l'élection d'un Evêque : il fit mu» tiler honteuſement l'Evêque & » les Chanoines & ſe fit apporter » dans un baſſin la preuve de l'e» xécution de ſes ordres ».

L'Hiſtorien applaudit à la bonne foi avec laquelle Louis VII rendit à Eléonore d'Aquitaine toutes les Provinces qu'elle lui avoit apportées en Mariage. « Les Politiques » Machiavelliſtes n'ont pas man» qué de dire qu'il auroit du ren» voyer la femme & garder la dot : » nous ne connoiſſons point de Loi » qui autoriſe les Rois à retenir le » bien d'autrui ». Louis VII allarmé de l'agrandiſſement de Henri Duc de Normandie qui avoit épouſé Eléonore, revint par jalouſie, plus que par politique, au ſyſtême de Louis le Gros. Sous Henri II devenu maître de l'Angleterre, tout équilibre fut rompu entre les deux Nations, la puiſſance Angloiſe fut abſolument prépondérante. Henri étoit juſte, ami de l'ordre, protecteur du Peuple, ſon joug étoit celui de la raiſon. L'affaire qu'il eut avec Thomas de Cantorbéry, & qui eſt ici bien décrite, remplit d'amertume une partie de ſa vie. L'Auteur termine l'hiſtoire de cette querelle par l'éloge que M. Boſſuet a fait dans le Liv. 7 des *Variations*, de l'Archevêque de Cantorbéry, en faiſant remarquer

Digitized by Google

les reſtrictions délicates que l'illuſtre Prélat y a miſes, ne voulant pas s'expliquer davantage. Des chagrins domeſtiques empoiſonnèrent le reſte de la vie de Henri II. Les enfans qu'il avoit eus d'Eléonore ſemblèrent nés pour le haïr & pour le tourmenter. Comblés de biens, ils attentèrent à ſa vie, & l'hiſtoire nous force d'avouer, dit M. Gaillard, que Louis VII fut leur complice, ſinon dans leur parricide, du moins dans leurs révoltes. Il aſſembla la Nobleſſe & le Clergé pour être les dépoſitaires du ſerment qu'il faiſoit de ne poſer les armes que quand il auroit chaſſé Henri II du Trône. La Nobleſſe fit le même ſerment, & le Clergé le ratifia. Les Princes s'engagèrent par un ſerment à-peu-près pareil. « C'étoit une ſcandaleuſe » alliance que celle de ces fils im- » pies, qui juroient de toujours » haïr leur père, & de ce Roi de- » vot qui exigeoit d'eux un pareil » ſerment ».

Philippe II ou Auguſte, ſoutint le parti des fils contre leur Père qu'ils firent mourir de douleur. Henri II. un des plus grands Rois d'Angleterre, « eut, avec les vertus » d'un particulier, la valeur d'un » Soldat, les talens d'un Général, » l'autorité d'un Maître, l'habileté » d'un Politique, les vues d'un » Légiſlateur, la magnanimité » d'un Héros ». Richard qui lui ſuccéda parut d'abord ami de Philippe Auguſte; mais il n'étoit guères poſſible que leur union fût de longue durée. La haine qui ſuccéda & qui dirigea toutes leurs démarches, préſida aux récits de leurs Hiſtoriens. L'Auteur en fait un examen ſcrupuleux & impartial, pour parvenir à la vérité à travers les contradictions des François & des Anglois. Il adopte la conjecture naturelle de M. Falconnet (Tom. XVI & XVII des *Mémoires de l'Académie des Incriptions & Belles-Lettres*) qui fait tomber ſur Onfroi de Toron le ſoupçon de l'aſſaſſinat de Conrad Marquis de Montferrat, & en décharge Richard que Philippe Auguſte en avoit accuſé publiquement; regardant d'ailleurs comme ſuppoſée la Lettre par laquelle le Vieux de la Montagne ſe déclara l'Auteur du crime. Convaincu de la franchiſe & de la probité de Philippe, ſans néanmoins juſtifier ſa conduire, il détruit l'idée d'un ſyſtême de perfidie combiné dès le ſéjour des deux Rois dans la Terre-Sainte.

Leur rivalité, leurs diviſions, leurs combats, leurs avantages réciproques, leurs projets, tout eſt ici décrit avec intérêt & chaleur. La valeur de Richard, ſelon l'Auteur, eut plus d'éclat que celle d'aucun Prince de la Race Normande ou Angevine, peut-être plus que celle de Philippe, bien ſupérieur par d'autres qualités. Si on conſidère Richard ſur le Trône, qu'a-t-il fait? Quelles Loix bienfaiſantes & humaines, quels établiſſemens utiles le recommandent à la poſtérité? « Il eut du Lion, dont le nom lui » fut donné, le courage, la fierté, » la colère, la cruauté, la fièvre



Digitized by Google

» ardente, la ſoif du ſang, & cette » eſpèce de magnanimité capricieu- » ſe & farouche qu'on attribue au » lion ».

Jean Sans-Terre, ſon frère, & ſon ſucceſſeur, vil aſſaſſin d'Arthur ſon neveu, Duc de Bretagne du Chef de Conſtance, odieux par ſes injuſtices & ſon avidité, mépriſable par ſa molleſſe, ne mérite pas d'être conſidéré comme le rival de Philippe Auguſte qu'il ne put s'empêcher de redouter comme ſon Juge. La lâcheté avec laquelle il fit hommage au S Siége de ſa Couronne valut à l'Angleterre les deux fameuſes Chartres, l'une nommée *Charta Magna*, l'autre *Charta de Foreſta*, fondemens de la liberté, & de la conſtitution actuelle.

L'Auteur fixe les regards ſur les évenemens qui leur ont donné naiſſance, ſur la forme toute différente que prenoit le Gouvernement en France, & ſur les objets de ces deux Pièces. L'article le plus important que toutes les Monarchies, dit-il, doivent envier à l'Angleterre, « c'eſt » cet avantage ineſtimable, autre- » fois commun à tous les Etats de » l'Europe, de ne pouvoir être aſ- » ſujettis à aucun impôt ſans le » conſentement du grand Conſeil de la Nation ».

Il loue la modération & l'habileté des Barons qui accordèrent au Peuple des priviléges, auxquels il n'oſoit guères prétendre. Il montre que la Conſtitution du Gouvernement en France rouloit ſur un autre pivot qu'en Angleterre : qu'ici c'étoit le Roi qui étoit Tyran, & qu'ainſi les Grands devoient s'unir contre lui avec le Peuple : au lieu qu'en France, les Grands ayant été & étant encore Tyrans, le Peuple devoit s'unir contr'eux avec le Roi.

La Rivalité politique & Nationale parut dans ſa plus grande activité après la mort du Roi Jean, lorſque Louis VIII qui avoit accepté la Couronne d'Angleterre de la main du Pape, enſuite de celle des Barons, quand le Pape voulut la lui arracher, cherchoit par des conquêtes à l'affermir ſur ſa tête. La mort de Jean, peu favorable à Louis, fut utile à Henri III, dont l'âge tendre inſpiroit de l'intérêt. Le Prince François abandonna l'Angleterre après un Traité conclu avec le jeune Henri, & rentra en France où l'on eut bientôt à déplorer dans Philippe ſon Père la perte d'un grand Roi. De tous les Rois de la troiſième Race, c'eſt celui qui a le plus acquis de Domaines à la Couronne, & le plus laiſſé de puiſſance à ſes Succeſſeurs.

La guerre contre les Albigeois, auſſi injuſte qu'entrepriſe mal-à-propos empêcha l'expulſion totale des Anglois. Elle fut auſſi fatale à Louis VIII, qui y mourut, après s'être rendu maître du Limoſin & & du Périgord, & avoir entamé la Guyenne qui ſeule reſtoit aux Anglois. Ce fut ſous ſon règne que parut le vrai ou faux Baudouin Comte de Flandre, qu'on croyoit mort depuis 20 ans, & que Jeanne Comteſſe de Flandre fit pendre. M. Gaillard paroît aſſez diſpoſé à

Digitized by Google

croire que ce n'étoit pas un Impoſteur, on peut voir dans nos Journaux de cette année une Lettre qu'on nous a adreſſée ſur ce ſujet.

S. Louis chercha plus à étouffer tout germe de rivalité qu'à en tirer aucun avantage ; ſi le ſyſtême de guerre & les principes de la politique commune exigeoient que les Anglois fuſſent chaſſés de la France, le ſyſtême d'équité & de bienfaiſance, la Politique ſublime du ſaint Roi lui inſpiroient d'autres ſentimens. Il préféra d'introduire & d'affermir l'état de paix dans la la France & dans l'Europe. Il rendit donc à l'Angleterre le Limoſin, le Périgord, le Quercy, la Saintonge, & l'Agénois, à la charge de l'hommage lige ; & l'Anglois renonça aux Provinces de Normandie, d'Anjou, Maine, Touraine & Poitou ; le Roi d'Angleterre prit rang parmi les Pairs de France, en qualité de Duc de Guyenne. Depuis ce Traité on vit regner une paix conſtante entre les deux Nations rivales pendant tout le règne de Louis IX. Les guerres les plus heureuſes ont elles jamais aſſuré un bonheur plus ſolide ? Il ne tint pas au Monarque François que l'Angleterre ne vît auſſi la paix regner dans ſon ſein. Dans la querelle de Henri III avec les Barons, en ménageant la prérogative Royale, il reſpecta les droits de l'homme & du Citoyen. Il jugea que les deux Chartes étoient devenues la Loi conſtitutive du Gouvernement, & que de leur exécution dépendoit le repos public. La paix ſe maintint, ſous le règne de Philippe le Hardi ſon fils, parmi toutes les occaſions de guerre.

Sous Philippe le Bel, une querelle de deux Matelots réveilla les anciennes diſputes nationales, & aboutit à la confiſcation & à une conquête rapide de la Guyenne : évenement que les François & les Anglois expliquent diverſement. M. Gaillard avoue qu'il eſt difficile de diſculper entièrement Philippe le Bel d'artifice dans cette affaire, & que la politique qui le dirigea n'étoit pas celle dont Saint Louis avoit donné l'exemple. Dans la ſuite, après bien du ſang répandu inutilement, Philippe reſtitua la Guyenne & ſes dépendances à Edouard I. du nom de la Race des Plantagenets, ſous la condition de l'hommage ordinaire.

La Bulle publiée quelque tems auparavant par Boniface VIII que les deux Rois avoient pris pour arbitre, & comparée avec les récits des Hiſtoriens, préſente des difficultés auxquelles M. Gaillard a conſacré une note inſtructive. L'idée qu'il donne de ces deux Monarques n'eſt pas à leur avantage. Si Edouard, pour avoir perfectionné la Légiſlation, mérita le ſurnom de *Juſtinien de l'Angleterre*, il fit peut-être plus de mal par ſes mœurs que de bien par ſes Loix. Il fut ſemblable à Richard par ſa valeur, par ſes talens militaires & par ſes fureurs deſpotiques. Philippe le Bel eſt, dit-il, un des plus durs & des plus injuſtes Rois que

Digitized by Google

que la France ait eus. Son règne eſt l'époque des grandes violences & des grandes déprédations. Son répentir & ſa mort diſſipètent des troubles prêts à éclater, qui ſuſſiſent pour prouver, dit l'Auteur, que par-tout la révolte eſt ſur les pas de la tyrannie.

C'eſt ce qu'éprouva Edouard II, déclaré, d'une voix unanime, indigne du Trône, condamné à une priſon perpétuelle, obligé de réſigner la Couronne à ſon fils. Mais ce n'eſt pas toujours le Tyran qui eſt puni, c'eſt ſouvent, comme on le remarque ici, l'homme foible qui lui ſuccéde; & tel fut Edouard II, le Roi le plus doux qu'eût encore eu l'Angleterre, peut-être auſſi le plus incapable de regner, trop livré au vice & à la volupté, mais qui ne méritoit pas le ſupplice affreux qui termina ſes jours.

Toute la race maſculine de Philippe le Bel étant éteinte, la Couronne, ſelon nos Loix, paſſoit à Philippe de Valois fils aîné de Charles: Edouard III la réclama comme petit-fils de Philippe le Bel par Iſabelle ſa mère, Princeſſe dont les crimes & le libertinage deshonnorent le ſiècle où elle vécut. Ici commence la ſeconde époque de la rivalité de la France & de l'Angleterre: ſous la premiere, il ne s'agiſſoit que de quelques Provinces Françoiſes, ſous la ſeconde, qui fera la matière des Volumes ſuivans, il s'agit du Royaume entier. Une courte récapitulation, un parallèle des Rois des deux Nations, un précis hiſtorique de l'état des Lettres en France & en Angleterre avant Philippe de Valois & Edouard III. terminent cette partie d'un Ouvrage qu'on ne pourra lire ſans intérêt & ſans fruit.

Les objets y ſont préſentés dans le point de vue le plus frappant, les faits bien vus, & détaillés avec ordre: les cauſes en ſont développées avec ſagacité & préciſion, les ſuites prévues d'avance ou rapprochées de leurs principes, ou liées avec art à l'enſemble des événemens. Des réflexions Philoſophiques, critiques, morales & politiques font honneur à l'eſprit & au cœur de l'habile Académicien. Quand la Cenſure croiroit pouvoir s'exercer ſur la forme, la marche, le ton de l'Ouvrage, comme peu aſſortis au caractère de l'Hiſtoire, elle n'en conteſtera certainement pas l'utilité; elle ne pourra s'empêcher d'applaudir aux vues ſages, à l'amour de l'ordre, du bien & de l'intérêt public qui s'y font par-tout remarquer. Nous le diſons avec l'Auteur, le devoir & l'intérêt des Gens de Lettres eſt de répandre ces ſentimens, & d'en donner l'exemple: » d'être unis entr'eux, attachés à » l'ordre public, au Souverain, à » l'état, aux Loix: de s'occuper » du bonheur de l'humanité, ſurtout de celui de la Patrie, d'y » contribuer par leurs talens & » leurs lumières ».

Digitized by Google

## *EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES faites à Montmorency pendant le mois de Juin 1771.*

L'AIR a continué d'être chaud & ſec juſqu'au 15, le reſte du mois a été aſſez froid & pluvieux ; cette température n'étoit pas favorable à la vigne qui entra en fleur le 16 : les froments épioient le 8, les orges le 13, & les avoines épioient à raz de terre le 20, tous ces grains étoient beaux : les pluies qui ſont venues à la fin de ce mois ont détruit les inſectes qui s'étoient prodigieuſement multipliés, ſurtout ſur les ormes à petites feuilles, dont chaque feuille étoit chargée de 3 ou 4 veſſies, il n'y en avoit pas une ſeule ſur l'orme à larges feuilles. Le Roſſignol ceſſa de chanter le 24.

Le vent dominant a été le Nord-Oueſt. *Plus grand degré de chaleur*, 27 degrés le 10 à 2 heures du ſoir le vent étant Eſt Nord-Eſt & le Ciel beau, avec pluie & tonnerre au loin le ſoir. *Moindre degré de chaleur* 5 $\frac{1}{2}$ degré le 3 à 4 heures $\frac{1}{2}$ du matin, le vent étant Nord-Nord-Oueſt, & le Ciel beau avec nuages & gelée blanche le matin. Le Thermomètre deſcendit plus bas les 2, 3, 4, 5, 17, 19, 23 & 30 à 5 heures du matin, qu'il n'étoit deſcendu à pareille heure les 2, 3 & 21 Janvier.

*Plus grande Elévation du mercure* 27 pouces 10 $\frac{1}{4}$ lig. le 3 le vent étant Nord-Nord Oueſt & le Ciel beau avec nuages. *Moindre élévation* 27 pouces 1 ligne, le 16 le vent étant Oueſt avec pluie & tempête ; il varia beaucoup ce jour-là & les 2 ſuivans. *Sommes des élévations du mercure* $\frac{818}{30}$ pouces = 27 pouces 7 $\frac{4}{5}$ lig. *élévation moyenne.* Il eſt tombé de la pluie les 1, 2, 10, 13, 15, 16, 17, 18, 24, 25, 27, 28 & 29. Elle a fourni 32 $\frac{5}{4}$ lignes d'eau, il en tomba 6 lignes le 15, 7 $\frac{1}{2}$ lignes le 17, & 5 $\frac{1}{2}$ lig. le 24. L'évaporation a été de 39 lignes.

Il eſt tombé pendant les 3 mois du Printems 5 pouces d'eau ou 29 livres 3 onces 2 gros ſur la ſurface d'un pied quarré ; il en eſt tombé 3 lignes de plus que dans les trois mois d'hiver. L'évaporation pendant le même tems a été de 9 $\frac{3}{4}$ pouces.

L'année derniere les pluies des trois mois du Printems avoient fourni 5 pouces 5 $\frac{1}{2}$ lig. d'eau. Le nombre des jours où il eſt tombé de la pluie ou de la neige pendant les ſix premiers mois de l'année eſt au nombre des jours où il n'en eſt pas tombé comme 75 eſt à 181, ce qui fait environ les deux tiers de ces ſix mois qui ſe ſont paſſés ſans pluie.

Nous n'entendîmes gronder le tonnerre qu'une fois, ſçavoir le 10, & il étoit éloigné. L'aiguille aimantée ne varia ſenſiblement que le 1 & le 2. Il n'y a point eu de maladies pendant ce mois.

Le Conducteur Electrique donna

Digitized by Google

des ſignes d'Electricité le 2, le 24, le 25 & le 27, pendant des pluies d'orages qui tombèrent ces jours-là, ſans être accompagnées de tonnerre. J'ai remarqué que l'Electricité n'avoit lieu qu'au moment préciſément où la pluie commençoit à tomber, elle devenoit plus vive à meſure que la pluie augmentoit; ſi à la fin d'une pluie il ſurvenoit une nouvelle nuée & un redoublement de pluie les étincelles redevenoient auſſi plus vives. Elles étoient toujours accompagnées de commotions, il y avoit des momens où ces commotions étoient inſupportables. Les étincelles ſe montroient pendant tout le tems de la pluie & ne ceſſoient de paroître que lorſqu'elle finiſſoit; leur force étoit toujours proportionnelle à celle de la pluie.

Ces Obſervations me font croire que l'on peut regarder la pluie d'orage comme le véhicule de la matière électrique. On ſçait que l'eau eſt un milieu plus perméable à cette matière que l'air, la pluie abſorbe donc la matière électrique de l'air, elle eſt outre cela chargée de celle qu'elle a puiſée dans la nuée d'où elle vient: ſi elle rencontre un corps iſolé comme un conducteur dreſſé à cet effet, elle lui communique le ſuperflu de la matière électrique dont elle eſt chargée, & lorſqu'elle a en quelque ſorte épuiſé l'air de celle qu'il contenoit, elle répompe pour ainſi dire l'électricité qu'elle avoit communiqué au Conducteur, & voilà pourquoi les étincelles doivent diminuer à meſure que la pluie ſe rallentit. Suivant cette idée, je ne doute pas qu'un homme qui auroit ſoin de s'iſoler exactement au milieu d'un jardin & qui s'expoſeroit dans cet état à une pluie d'orage, ne reſſentit dans les premiers momens de la pluie des piquures & des commotions, ſi on lui préſentoit un corps non iſolé.

J'ai l'honneur d'être,

*De Montmorenci, le 1 Juil.* 1771.

## *FIGURE REMARQUABLE DE LOTHAIRE, fils de Louis d'Outremer.*

MESSIEURS,

L'on voit dans l'Egliſe de ſaint Remi de Reims, une figure de pierre de Lothaire, fils de Louis d'Outremer, qui paroît mériter l'attention des amateurs de notre hiſtoire, à cauſe de la poſture ſingulière d'un homme qui eſt aux pieds du Prince. Dom Montfaucon qui n'a pas manqué de donner place à ce monument parmi ceux de la Monarchie, (Tom. I. pag. 346.) dit, » ce qu'il y a de fort particulier » ici, c'eſt qu'à ſes pieds & ſur le » marche-pied du Trône eſt aſſis » un homme qui lui tient un pied, » & qui ſemble le chauſſer: ce que » je n'avois jamais vu nulle part ». Dom Mabillon avoit donné dans ſes

Digitized by Google

ſes Annales Bénédictines, (Tom. IV. pag. 32. & ſuiv.) la même figure que celle dont nous parlons; mais il n'eſt entré dans aucun détail ſur ce qui fait le ſujet de ces réflexions.

Il n'eſt pas aiſé de déterminer ce que repréſente cet homme aux pieds de Lothaire. Ne voudroit-il pas refuſer de baiſer le pied du Prince? Son attitude fait au moins voir qu'il eſt gêné & comme forcé.

Je crois d'abord qu'il s'agit ici d'un hommage exigé. Quelles que ſoient les ténébres qui enveloppent ce fait, on ſçait que le baiſement des pieds, en ſigne d'hommage, eut lieu. Du Cange cite le Roman de Rou manuſcrit (Voyez au mot *oſculum* col. 1405) comme une preuve de cette eſpèce d'hommage. Mais ce Roman de Rou n'eſt que l'hiſtoire de Rollon, & ce que du Cange en rapporte, ne dénote peut-être point aſſez un uſage, ni une coutume.

Rou devint hom le Roiz & ſes mains li livra,
Quant beiſier dut le pié, baiſſier ne ſe daigna,
La main tendi aval, le pié au Roi leva,
A ſa bouche le traiſt, & le Roi renverſa;
Aſſez s'en riſtrent tuit, & li Roiz ſe dreſcha.

Dans la Chronique abrégée de S. Martin de Tours, rapportée au Tome VIII^e. de la Collection de Dom Bouquet, (pag. 316,) on voit mieux cette obligation de baiſer le pied du Seigneur à qui l'on doit l'hommage. Comme Rollon ne vouloit pas baiſer celui du Roi Charles le Simple, après la donation que celui-ci venoit de lui faire de la Normandie, *jure beneficii*: ſelon quelques Ecrivains, les Seigneurs & les Evêques qui l'accompagnoient lui repréſenterent qu'il devoit bien baiſer le pied du Roi, après avoir reçu un ſi grand préſent, *ut pedem Regis in acceptionem tanti muneris oſcularetur.* On ſçait la répugnance qu'il témoigna, & ce qui arriva à ce ſujet. Mais Dudon & Guillaume de Jumiéges font de ce baiſer une néceſſité: *Qui tale donum recipit oſculo* debet *expetere pedem Regis.* Selon une autre Chronique de Tours plus étendue (Bouquet T. IX. pag. 50.) il eſt dit poſitivement que Rollon qui avoit pris le nom de Robert à ſon baptême, fit hommage au Roi de ſa donation de la Normandie & de la Bretagne, ſans cependant avoir voulu baiſer ſon pied, à moins qu'il ne l'élevât à la hauteur de ſa bouche.

Quoiqu'on ait droit de ſoupçonner d'ignorance ceux qui dans les XII & XIII^e ſiècle firent les figures de Lothaire & de Louis d'Outremer; je crois néanmoins qu'il eſt hors de propos de vouloir qu'ils ayent eu deſſein de repréſenter Rollon, moins encore ſoupçonneroit on ici l'hommage que Lothaire exigea du jeune Richard, Duc de Normandie. Cet homme dont nous parlons, eſt d'un certain âge. D'ail-

leurs le jeune Richard ne fit aucune difficulté dans la preſtation de ſon hommage. Ne ſeroit-il pas permis d'entendre ceci d'Arnoul II. Comte de Flandres. Nous ſçavons qu'il fit quelque difficulté de rendre à Lothaire le ſervice qu'il lui devoit pour ſon Comté, *Arnulphi ei militare & ſervire renuentis.* Auroit on voulu rappeller ce trait? Arnoul n'auroit il pas été contraint de ſe reconnoître l'homme du Roi de France? Or le baiſer du pied accompagnoit ces ſortes d'hommages.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur, DOM VINCENT. Bibliothécaire de l'Abbaye de Saint Remi de Reims.

## *LETTRE SUR UN MÉTÉORE EXTRAORDINAIRE.*

*Adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans, par M. de la Lande de l'Académie Royale des Sciences.*

LE 17 Juillet 1771 à 10 heures 36 minutes du ſoir, il a paru un Météore extraordinaire à Paris & dans les environs. C'étoit une lumière très-vive & très-éclatante qui parut ſe former au Nord-Oueſt de Paris, comme ſi le Ciel s'étoit entrouvert, ſur un eſpace de 15 ou 20 degrés. Ce globe de feu plus gros & plus brillant en apparence que la Lune dans ſon plein, prit la forme d'une poire ou d'une larme batavique, qu'on eſtimoit avoir un pied de diamètre, laiſſant derriere lui une queue 4 à 5 fois plus longue, fort large, en forme de lame crenelée, blanche dans le milieu, jaune ſur les bords, & qui paroiſſoit jeter des étincelles & des couleurs variées. Son mouvement ſe fit du Nord-Oueſt au Sud-Eſt ou plus approchant cependant de la direction Nord-&-Sud, paſſant fort près du Zénit, & à peu-près comme une fuſée, mais d'une vîteſſe moins rapide; la lumière étoit bleuâtre, & la trace que le globe de lumière laiſſoit après lui, parut s'abaiſſer en divers endroits de Paris, de manière qu'on a cru que ce feu étoit tombé; les uns ont dit l'avoir vu tomber à la place Vendôme, les autres dans la rue des Bons Enfans, quelques-uns dans la rue Tournon, au Jardin du Roi, dans la Rivière à l'Eſt de Paris, d'autres à Paſſy qui eſt à une demi-lieue du côté du couchant; dans un Jardin de la rue Caſſette un arbre paroît avoir eu les feuilles brulées.

A Vanvres qui eſt à une lieue vers le Sud-Oueſt pluſieurs perſonnes furent comme environnées par une traînée de lumière, ſans avoir eu le moindre mal; on aſſûre

Digitized by Google

ſeulement qu'une femme dans le Village en a eu les cheveux brûlés. A Bercy il eſt tombé un lumignon ou une partie de feu qui a noirci les dalles ſur leſquelles il a frappé; dans d'autres endroits, on s'eſt cru de même environné par le feu. M. Bailly qui étoit à Chaillot, vit ce globe s'épanouir du côté du Sud-Eſt; il répandit une grande lumière blanche avec grand nombre d'étincelles ſemblables aux étoiles des feux d'artifices; cette grande lumière ne dura pas plus d'une ſeconde, mais tout Paris en fut éclairé d'une manière frappante.

M. Héritier qui a vu ce Météore à Paſſy eſtimoit que ce feu pouvoit avoir quatre ou cinq pieds de long, il étoit à ſon extrémité d'une couleur jaune, qui devenoit d'un rouge vif à meſure qu'elle approchoit de l'extrémité, qui avoit la forme d'une poire. Le feu lui parut deſcendre juſqu'à la hauteur de ſes fenêtres, il l'eſtimoit à la diſtance de 5 à 6 pieds; il s'ouvrit alors en forme de tulippe à trois feuilles avec les plus belles couleurs de l'Arc-en-Ciel, la chambre parut remplie d'une lumière bleue très-vive.

A Verſailles on vit cette lumière deſcendre & remonter de terre & ſe diſſiper avec un grand éclat de lumière.

A Senlis on ne vit qu'une petite lumière qui prit naiſſance à l'Oueſt & qui traverſa vers l'Eſt.

Environ deux minutes (ou ſelon M. de Lorenzi, 1′ 40″) après le grand éclat de lumière nous entendîmes un bruit ſemblable à celui du tonnerre, ou de 3 à 4 coups de canon, mais c'étoit un bruit ſourd, qui dura quelques ſecondes: (ou une minute ſuivant d'autres) l'intervalle de deux minutes annonce une détonnation faite à 8 ou 10 lieues de Paris, & M. le Chevalier de Lorenzi remarqua que ce bruit venoit de l'Orient. Pluſieurs perſonnes ont comparé ce bruit au mouvement d'une voiture qui deſcendroit rapidement d'une colline. Les vitres en ont été ébranlées dans pluſieurs endroits, ſurtout à l'Obſervatoire Royal. La chaleur avoit été depuis 3 jours juſqu'à 24 degrés; le Ciel étoit fort beau; après ce Météore l'air parut devenir plus chaud; pendant la nuit le tems ſe couvrit, & le 18 l'air étoit d'une chaleur étouffante; il tomba vers les 11 heures du matin de groſſes gouttes d'eau; cette pluie ſentoit mauvais; mais elle ne dura pas cinq minutes. Le 19 la pluie raffraichit le tems & le Thermomètre n'alla pas au delà de 17 degrés.

Les Payſans qui virent ce Météore dans la Campagne, ſe jetterent à terre par la frayeur qu'il leur cauſa, & craignirent d'être engloutis.

Une perſonne qui étoit à 15 lieues à l'Occident de Paris me dit le lendemain avoir vu le même météore, & entendu le même bruit; on écrit qu'il a été apperçu à Senlis, à Beaumont, à Evreux, à Mantes, à Rouen, à Dole en Franche-Comté, à Sens, à Auxerre, à Dijon,



Digitized by Google

à Lyon, en Perigord & en Alsace. On l'a vu à Auxerre à-peu près avec les mêmes circonstances qu'à Paris. On m'a dit qu'à Corbeil & à Melun le bruit avoit été plus fort qu'à Paris.

Il y avoit alors une légère bordure de nuages vers le couchant, mais il ne paroît pas que ce Météore soit venu de si loin ; cependant le vent qui avoit été à l'Est pendant la journée du 17 étoit tourné à l'Oueſt vers le soir, ce qui a pu déterminer la direction de ce feu ; au reste l'air paroissoit très pur & très-serein dans tout l'espace que le Météore a parcouru.

Le Baromètre qui le matin étoit à 28 pouces 2 lignes étoit descendu à 28 pouces 0 lig. sur le soir, suivant l'observation de M. Lavoisier, faite à 25 pieds au dessus du niveau de la Seine ; M. Bailly à Passy n'avoit que 27 pouces 11 lignes, mais il étoit plus élevé.

M. le Duc de Chaulnes avoit fait depuis quelques jours dans la plaine de Montrouge l'expérience des Cerf-volans électriques dont M. de Romas s'étoit servi il y a quelques années pour démontrer l'électricité de l'air ; on s'est persuadé dans le Public qu'il y avoit du rapport entre ces expériences & le Météore dont il s'agit, mais cela n'a pas besoin de réfutation.

Il y a bien des exemples de Météores semblables ; on en trouve dans tous les Livres de Physique, & l'explication en est connue, mais celui-ci a été accompagné de quelques circonstances qui méritent d'être remarquées, & comparées avec d'autres faits.

Les étoiles tombantes sont le phénomène le plus ordinaire de cette espèce ; il en tombe souvent jusqu'à terre, comme Musſenbroek lui-même l'a observé ; on peut imiter ces sortes de Metéores ou d'étoiles en mêlant ensemble du soufre & du nitre avec un peu de limon, que l'on arrose avec du vin ou de l'eau de vie. Lorsqu'on a formé de ce mêlange une boule, & qu'on la jette dans l'air après y avoir mis le feu, elle répand en brûlant une lumière semblable à celle de l'étoile tombante, & quand elle est tombée, il ne reste plus qu'une matière visqueuse, qui ne diffère pas de celle que laisse l'étoile après sa chûte.

Il flotte çà & là dans l'air du camfre qui est fort volatil ; il y a aussi beaucoup de nitre & des particules terreuses fort déliées, de sorte que ces parties venant à se rencontrer, s'incorporent & forment une longue traînée, qui n'a plus alors besoin que d'être allumée par l'une ou l'autre de ses extrêmités à l'aide de l'effervescence qui se fait par le mêlange de quelques autres matières qu'elle rencontre.

On voit rarement ces étoiles tombantes d'une manière aussi remarquable que le 13 Juillet 1738 à Paris. M. de Gensanne vit ce jour-là un Météore en forme de grande étoile aussi brillante que Vénus, ayant le quart du diamètre de la Lune, & une queue courte, mais aussi brillante que la tête ; son mouvement étoit très-rapide & fort bizarre ; ce phénomène dura une

Digitized by Google

demi heure ; il décrivit une courbe qui, après avoir monté redescendoit juſqu'à un point un peu plus bas que celui de l'origine ; là s'éleverent par cinq ou ſix repriſes des eſpèces de fuſées qui retomboient enſuite au point commun d'où elles étoient parties, & de là le phénomène retourna au premier point de ſon origine par une ſeconde courbe qui s'élevoit moins que la première ; enſuite il retourna encore vers le même point où il s'étoit arrêté dans ſon premier cours, mais par une courbe beaucoup moins régulière que les deux précédentes ; elle étoit ondée s'élevant & s'abaiſſant alternativement, & elle ſe ſeroit étendue plus loin que les deux autres, ſi une colline n'eût pas caché le tout. ( *Hiſt. de l'Acad.* 1738. pag. 37 ) Il paroît que ce Météore étoit fort éloigné, & s'il eût été plus près, le ſpectacle en eut été plus effrayant que celui dont j'ai l'honneur de vous rendre compte; quelquefois ces Phénomènes ſont ſi près de la terre que le ſpectacle en eſt effrayant.

Le 30 Mai 1725. M. de Bocanbray en Normandie entendit un bruit confus à 4 heures du ſoir après un orage, & quelques coups de tonnerre ; c'étoit comme le bruit d'un carroſſe qui iroit ſur le pavé, mais par ſecouſſes & à différentes repriſes. Au bout de $\frac{1}{4}$ d'heure il vit un tourbillon de feu roulant ſur la terre avec un bruit terrible, il en ſortoit une eſpèce de fumée rouſſe plus claire dans ſon milieu, & s'éclairciſſant toujours à meſure qu'elle montoit, elle paroiſſoit comme d'un pied & demi de large, & montoit en bouillonnant d'une rapidité incroyable juſqu'à une nuée noire qui étoit au-deſſus ; lorſqu'elle la touchoit elle ſe rabattoit en tourbillonnant, comme de la fumée qui trouve de la réſiſtance. Cette traînée de vapeurs n'étoit pas toujours égale, il paroiſſoit de tems en tems qu'elle diminuoit, & alors le bruit diminuoit un peu auſſi; mais un moment après elle augmentoit, de même que le bruit. Lorſque ce Météore ſe fut éloigné d'environ un quart de lieue, il vint du Nord un grand coup de tonnerre avec une très-groſſe pluie ; le Phénomène fut caché ou plutôt diſſipé & éteint, le bruit ceſſa, & il n'en reſta aucune trace en aucun endroit. *Hiſt. de l'Acad.* 1725. p. 5.

C'eſt ordinairement l'été & après de grandes ſéchereſſes que l'on voit paroître ces ſortes de Météores. Le 4 Juin 1731. à Leſſay proche Coutances, après des coups de tonnerre extraordinaire tout le Ciel parut en feu depuis l'horiſon juſqu'au Zénit, on voyoit comme dans un feu d'artifice le jeu d'une infinité de fuſées volantes, il tomboit de toutes parts comme des gouttes de métal fondu & embraſé & le ſpectacle eut été charmant ſans la violence des coups de tonnerre qui cauſoient un effroi général ; les édifices en étoient ébranlés quelques maiſons furent brûlées, il y eut des beſtiaux tués ; cependant la pluie ne fut pas des plus abondantes, & la ſéchereſſe dont

Digitized by Google

on ſe plaignoit continua toujours (*Hiſt. de l'Acad.* 1731. p. 19.)

Cependant il arrive auſſi quelquefois de ces Météores en hiver, il y en a deux exemples remarquable dans l'Hiſtoire de l'Académie des Sciences : le 4 Janvier 1717, au Queſnoy, le tems étant fort couvert, les nuages baiſſèrent au point qu'ils paroiſſoient toucher les maiſons; un tourbillon ou globe de feu parut dans le nuage au milieu de la place, alla avec l'éclat d'un coup de canon ſe briſer contre la tour de l'Egliſe & ſe répandit ſur la place comme une pluye de feu. La même choſe arriva encore au même lieu une ſeconde fois (*Hiſt. de l'Acad.* 1717. p. 8.)

La nuit du 23 au 24 Février 1740, on vit vers la rade de Toulon un globe de feu comme violet qui s'étant élevé peu-à peu plongea enſuite dans la mer, d'où il s'éleva comme une balle qui réfléchiroit, après quoi étant parvenu à une certaine hauteur, il creva & répandit pluſieurs globes de feu, dont les uns parurent tomber dans la mer & les autres ſur les montagnes. Le bruit qu'il fit en courant fut ſemblable pour l'éclat à celui du plus grand coup de tonnerre, mais il dura peu (*Hiſt. de l'Acad.* 1740. p. 3.)

Dans les Traſactions Philoſophiques de 1751 on trouve l'hiſtoire d'un globe de feu qui parut le 22 Juillet 1750 à 8 heures 40′ du ſoir, le globe paroiſſoit plus grand qu'une étoile de la premiere grandeur & la queue ſembloit avoir 3 pieds $\frac{1}{2}$ de long ; il paroiſſoit ſe mouvoir horiſontalement du Nord-Oueſt au Sud Oueſt, à peu près avec la viteſſe d'un pigeon qui vole. C'eſt ainſi que M. Smith le voyoit à Péterboug. Mais M. Harderon à Norwich le voyoit ſous un angle de plus de deux degrés, avec une queue d'environ 21 degrés ; il parut dans une grande partie de l'Angleterre. La grande chaleur qu'il avoit fait pendant le mois de Juillet avoit ſans doute donné lieu au Météore. Le 11e de Juillet avoit été le jour le plus chaud dont on ſe ſouvint en Angleterre. Ce Météore ſe cacha dans des nuages.

Mais il arrive ſouvent qu'on en voit même par le tems le plus ſerein comme il eſt arrivé cette année, & comme il arriva le 4 Novembre 1753, à 3 heures 25′ après midi : le Soleil étant chaud & brillant, on apperçut à Yvoy en Berry, terre appartenante à M. le Marquis de Putanges, une groſſe boule de feu accompagnée d'une longue queue de même matière dont on ne voyoit pas la fin. Ce Météore étoit placé entre le Nord & le Levant : il y demeura ſuſpendu, paroiſſant environ à 20 pieds de terre pendant quelques ſecondes, après quoi il parut une groſſe fumée blanche qui s'éleva en l'air, & un moment après on entendit comme deux coups de canon ; ce feu ne cauſa aucun dommage & le tems reſta fort clair tout le reſte de la journée. Dans l'été 1752 M. le Chevalier de Lorenzi étant à Nîmes vit auſſi en plein jour & par un très-beau tems, un

Digitized by Google

globe de feu qui creva avec une explosion ſemblable à celle d'une grenade.

On trouve pluſieurs exemples de ces Météores plus ou moins remarquables dans les tranſactions Philoſophiques N°. 360pag. 978, de 1740. p. 346, de 1741. N°. 462, 463. pag. 60, de 1750. N°. 494. pag. 1, & 3; de 1751. Vol. 47. pag. 1. Dans les Mémoires de Bologne Tom. 1. pag. 285. Dans l'Hiſtoire naturelle de l'air, par M. l'Abbé Richard, imprimée en 1770, dans le Journal des Sçavans, & dans les Mémoires de l'Académie 1751, 1761 &c.

Mais celui de tous les Météores qui a peut-être le plus de rapport avec le nôtre, eſt celui dont vous parlates, Meſſieurs dans votre Journal de 1676, & que Montanari obſerva le 31 Mars à Bologne. Il vit cette lumière paſſer la Mer Adriatique, comme ſi elle venoit de Dalmatie, elle traverſa enſuite l'Italie, & l'on entendit un craquement dans tous les endroits au deſſus deſquels elle ſe trouva dans une poſition verticale.

On entendit à Livourne un bruit ſemblable à une décharge d'artillerie, & lorſqu'elle ſe trouva à la hauteur de l'Iſle de Corſe, on entendit un bruit ſemblable à celui qu'auroient produit pluſieurs chariots qui auroient roulé ſur du pavé; ſon mouvement étoit d'une rapidité étonnante; elle fit environ 50 lieues dans l'eſpace d'une minute: on remarqua ce phénomène en pluſieurs autres endroits: Or cette vîteſſe étonnante du Météore, ne dépendoit certainement point de l'action du vent; car on ne connoît aucun vent qui puiſſe ſe mouvoir avec autant de promptitude: d'où il ſuit, dit Muſſenbroek, que nous ne connoiſſons point encore la force projectile qui anime ces ſortes de globes. Pour moi, Meſſieurs, je ſerois tenté de croire que ſouvent ce n'eſt point une tranſlation effective, mais plutôt une inflammation ſucceſſive des parties huileuſes ou ſulfureuſes qui ſont répandues dans l'atmoſphère, occaſionnée par la premiere exploſion, d'une ſubſtance qui s'eſt trouvée en plus grande abondance dans l'endroit de la premiere détonnation, & qui finit quand elle rencontre des matières capables de faire une violente détonnation propre à diſperſer toutes les matières inflammables.

M. Pringle auſſi célébre dans la Phyſique que dans la Médecine, a donné dans les Tranſactions Philoſophiques de 1759 deux grands Mémoires ſur le Météore vu en Angleterre le 26 Novembre 1758; après avoir comparé toutes les obſervations qu'il avoit raſſemblées pour en conclure la véritable route, la vîteſſe, la grandeur, la diſtance & les autres circonſtances de ce Météore, il juge que ce Météore s'enflamma verticalement au-deſſus de Cambridge, à 3 lieues de hauteur perpendiculaire & qu'il diſparut en Ecoſſe, au-deſſus du Fort Guillaume, dans la Province d'Inverneſſ, après avoir parcouru 400

Digitized by Google

milles, ou environ 130 lieues; ſa diſtance étant alors de 10 lieues; M. Pringle juge qu'il faiſoit 10 lieues par ſecondes. Il me paroît preſque impoſſible de croire à ce grand éloignement, & par conſéquent à cette grande viteſſe : on n'a ni aſſez de tems pour faire ces obſervations ni aſſez d'Obſervateurs exacts qui ſe trouvent avoir apperçu ces ſortes de phénomènes, & l'on ne peut jamais être ſûr que la portion de matière qui a été vue au Zénit d'un Obſervateur, ſoit la même que celle qu'un autre aura vue vers l'horizon.

Nous eûmes en France l'année ſuivante un Phénomène de ce genre. Le 13 Juin 1759 vers les neuf heures du ſoir, le Ciel étant clair & ſerein, avec un vent frais qui venoit du Nord, le Curé du Village de Captieux (à deux lieues de Bazas) apperçut en l'air une colonne de feu, qui ſembloit ſe diriger du Levant au Midi; mais bientôt des bois lui en déroberent la vue. Cependant étant rentré chez lui, il entendit bientôt crier au feu; ſon frère courut promptement à une écurie où l'incendie paroiſſoit, le feu la rempliſſoit déjà de toutes parts; la flamme ayant diſparu auſſi promptement, il vît quatre chevaux qui venoient d'être tués, ſans aucune marque de brûlure; tout le fumier avoit été conſumé par le feu; & il ſentit une odeur de ſoufre ſi forte, qu'elle étoit capable de l'étouffer; on eut beaucoup de peine à le faire revenir. Cependant le plancher ſupérieur de cette écurie n'étoit point enflammé, on n'y trouva que deux trous de trois ou quatre pouces de diamètre; mais toute la charpente du toit étoit embraſée, & il fallut l'abattre pour ſauver la maiſon. Une heure après, il parut une autre colonne de feu qui alla ſe jetter dans la petite Rivière de la Gainère, & qui en tombant éclata avec plus de force qu'un coup de tonnerre. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que pendant tout ce fracas, le Ciel étoit clair & ſans nuages & la nuit étoit très-belle, ainſi que dans le Météore du 17 Juillet 1771 qui eſt l'occaſion de cette Lettre.

En 1761 le 12 Novembre à 4 heures du matin, il y eut encore un Météore ſemblable à celui de cette année, qui fut vu depuis Paris juſqu'à Ville-franche en Beaujolois, (Hiſtoire de l'Académie 1761. pag. 28.)

De tout ce qui précéde on peut conclure que le Météore qui a paru ſi ſingulier à Paris n'a rien de nouveau pour les Phyſiciens, qu'on en a vu dans tous les tems & dans tous les pays, même par un tems ſerein, en hiver & en été; ils ne dépendent que des matières inflammables qui ſe rencontrent preſque toujours dans la partie ſupérieure de l'atmoſphère & qui ſont raſſemblées quelquefois en abondance par des vents contraires, des exhalaiſons élevées de la terre, des nuages très-électriques, ou d'autres cauſes ſemblables.

DE

## *DE L'HOMME MORAL, PAR M. L'ABBÉ DE CRILLON.*

A Paris, chez Deſprez, Imprimeur du Roi, & du Clergé de France, rue S. Jacques; & chez la Veuve Ducheſne, même rue. Avec Approbation & Privilège du Roi 1771. Un Volume *in*-12. de 180. pages, avec cette Epigraphe.

*Reſpice primum*
*Et ſcrutare viros.* Juv. Sat. 2.

Le nom de Crillon ſi célèbre dans les Armes, paroît aujourd'hui dans la République des Lettres; le ton, la nobleſſe, le courage même qui caractériſent l'ami d'Henri IV, inſpirent encore l'héritier de ſon nom dans la carrière où il ſe préſente: il dit à l'homme des vérités fortes, il lui fait connoître ce qu'il eſt, ce qu'il pourroit être, & s'il extirpe des vices, il aura plus fait que le gain d'une bataille.

Son Ouvrage eſt dédié à un Prince ennemi déclaré de tout ce qui peut corrompre les hommes, puiſque cette ſeule connoiſſance peut donner le grand art de regner.

L'Epître Dédicatoire eſt ſuivie d'un court Avertiſſement que nous croyons devoir tranſcrire en entier. L'Ame de l'Auteur s'y épanouit, pour ainſi dire, & ſes vertus montrent au Lecteur qu'il ne peut s'égarer en prenant un tel guide.

« J'oſe eſſayer le grand tableau » de l'homme; j'entreprends de » mettre en action ſes vertus & ſes » vices, & de les faire marcher » pour ainſi dire, à ſes yeux.

» Pour mieux décompoſer cet » Etre ſi difficile à concevoir, j'ai » penſé que je devois ſuivre les » vertus qui ſemblent naître les » unes des autres; j'obſerve le même ordre pour les vices, afin de » mieux caractériſer ceux qui ſont » plus analogues aux ames fortes » & aux ames foibles: il n'y a rien » d'indifférentdans la ſaine morale; » elle ne connoît point d'atômes; » tout en eſt intéreſſant, & la plus » petite découverte dans ce genre » eſt aux yeux de la raiſon, plus » grande & plus utile, que la dé» couverte de cent mondes nou» veaux.

« Le deſſein que je me propoſe » eſt grand; j'invire un homme de » génie à le remplir: quelle gloire » pour lui s'il peut rendre meilleurs » ſes ſemblables? Alors je briſerai » mes pinceaux, & je profiterai » de ſon Ouvrage pour me rendre » plus heureux ».

La crainte, l'eſpérance, la pitié, la honte ſont les premiers ſentimens qui ſe manifeſtent dans l'homme & les degrés pour leſquels il arrive aux vertus & aux vices, M. l'Abbé de Crillon en a fait le ſujet de ſon premier Chapitre, il les

analyſe, & après avoir conſidéré dans ſa grandeur primitive l'être qui déchu par ſon orgueil eut encore ſa conſolation dans l'eſpérance, il paſſe aux vertus, objet de la premiere partie de ſon Ouvrage.

La pudeur naît de l'idée d'un abaiſſement qui afflige notre ame, & qui a pour principe la crainte & la honte. Ici l'Auteur s'élève dans une note contre les ſyſtêmes très-haſardés de ceux qui ont ſoutenu qu'elle eſt une vertu de convention.

« Le premier homme dégradé » rougit, ſon ame fut atteinte & » bleſſée par un ſentiment de crainte » & de honte. Ce trait lancé » des mains d'un Dieu, reſta fixé » dans le cœur de tous les hom» mes ».

Tous connoiſſent la pudeur, tant qu'ils ſont capables de remords; car les remords ſuppoſent la honte & la pudeur; cette derniere ne ceſſe d'exiſter que lorſqu'elle eſt étouffée par l'audace du vice. C'eſt pour rendre hommage à la pudeur, que les hommes errans dans les forêts ſe couvrent de la dépouille des oiſeaux ou de celle des bêtes féroces; la honte n'eſt point pourtant dans la nudité, mais dans l'image qu'elle nous trace, qui nous aſſimile aux animaux, & nous rappelle notre dégradation.

« Aimable pudeur s'écrie M. l'Ab» bé de Crillon, vous ſeule prêtez » des graces à la beauté.... ſéduiſan» te à tous les yeux, le Sage en vous » voyant, croit voir la vertu; l'hom» me ſenſeul, la volupté ».

La Bienfaiſance eſt la premiere vertu de l'homme, c'eſt très-mal à propos que les hommes la confondent avec l'humanité; celle-ci eſt de l'eſſence de l'homme. Etre homme & ne pas être humain, c'eſt exiſter contre les Loix de la nature; l'humanité eſt donc un devoir, mais la Bienfaiſance eſt une vertu, l'homme bienfaiſant n'eſt heureux que par l'adouciſſement qu'il procure aux peines des êtres infortunés qui l'environnent. « Oh, » que je me méfie, dit M. l'Abbé » de Crillon, de ces hommes qui » ont toujours le mot d'humanité » ſur les lévres. Ils parlent en » Légiſlateurs, ils embraſſent l'U» nivers, & le vaſte tableau de » nos miſères ne leur fait former » que des vœux ſuperflus. L'impoſ» ſibilité de ſoulager tous les hom» mes, leur ſert de prétexte pour » n'en ſoulager aucun: ils dictent » les loix du bonheur, & l'indi» gent, faute de ſecours, expire » à leurs yeux ».

La crainte, l'eſpérance, la pitié, la Bienfaiſance renferment un beſoin d'aimer; & la Bienfaiſance ſur-tout, qui eſt une vertu tranquille, déſire un amour ſage, & nous rend propres à l'amour & à l'amitié.

L'Amour eſt un déſir violent de s'unir à ſon objet; la ſenſibilité naturelle du cœur, le déſir de ſe reproduire, les douceurs de l'amitié, la vanité même entrent dans la compoſition de l'amour, & ſes effets ſont auſſi différents que nos caractères. Une belle ame, dans le

Digitized by Google

charme des ſens, donne pour ainſi dire un corps à toutes les vertus. Une ame médiocre aveuglée par les graces & la volupté ne voit point de vices dans l'objet de ſon amour. Une ame vulgaire prend ſes vices pour des vertus & finit par lui reſſembler. Les cauſes & les effets de l'amour déréglé ſont plus difficiles à connoître que ceux de l'amour vertueux, « qui n'a pas » connu l'amour ne peut le définir, » & celui qui croit le définir l'a peu » connu... Compagne de l'homme, » vous qui joignez mille appas aux » plus brillantes vertus; ſortez des » mains de la nature, parez-vous » des plus belles fleurs, & venez » faire la conquête d'un Sage; que » l'aimable pudeur tempere l'éclat » de vos yeux; que la bienfaiſance, » l'amitié, lui préſentent un cœur » fait pour aimer; vos charmes » rendront la vertu plus facile; » vous donnerez au Ciel des Ado- » rateurs nouveaux, & des Héros » à la Patrie ».

L'idée que l'on ſe forme de l'amitié eſt ſouvent trop forte ou trop foible. Les uns la rendent trop difficile & les autres trop commune. Le devoir de l'amitié eſt de ſupporter les foibleſſes de ſon ami: ſes délices, de jouir de ſes vertus; elle exige de la droiture dans le cœur, de la douceur, de la complaiſance, de la ſenſibilité; des vertus trop ſévères l'effarouchent preſque autant que des paſſions trop ardentes, c'eſt la ſageſſe, la ſympathie, & l'égalité qui forment les nœuds de l'amitié. On la chercheroit en vain; il faut la rencontrer. M. l'Abbé de Crillon qui a ſemé ſon Ouvrage d'exemples intéreſſans rapporte ici une anecdote trop longue pour avoir place dans cet extrait, mais écrite avec chaleur, & qui fera plaiſir à ceux qui la liront.

La Prudence n'attend ſa lumière que de la vérité, elle porte ſes connoiſſances, & ſes jugemens juſques dans l'avenir, les événemens qui font échouer ſes projets ne lui ôtent jamais ſes reſſources; comme une vigne feconde, elle pouſſe ſes branches, s'accroît, & s'augmente dans tous les âges, elle eſt l'ornement & l'appanage de la vieilleſſe; elle rend l'homme d'un âge avancé, plus cher, plus néceſſaire à ſes enfans, plus utile à ſa Patrie.

« La Juſtice eſt l'enſemble de » toutes les vertus; elle conſiſte à » remplir ce que l'on doit à ſoi- » même, ce que l'on doit à ſes » ſemblables ». La ſcience d'un homme juſte eſt de connoître juſqu'à quel point on doit s'aimer.

« Abandonner ſes jours au ha- » zard & à la frivolité, c'eſt la plus » haute injuſtice que l'on puiſſe ſe » faire à ſoi-même. L'homme juſte » ſe ſuffit: il trouve en lui ſeul des » amis & des Sages; pour lui la » ſolitude à mille attraits; le tra- » vail eſt plein de charmes, & » ſon ame enſevelie dans une mé- » ditation délicieuſe, ſe nourrit » de ſes penſées ».

Le Juſte découvre Dieu dans toute la nature; elle lui préſente un » Livre, qui ſous mille traits

différens lui prescrit ses devoirs. Mais où est-il cet homme juste ? » Il seroit, malgré lui, le Despote » de ses Peuples ; & ce despotis- » me, si contraire à la liberté des » hommes, ce genre de gouverne- » ment dont le nom les fait frémir, » seroit le seul qui les rendroit » heureux ». Tout ce morceau est plein de grandes idées écrites d'un style noble & touchant.

Le Chapitre du Courage termine la partie de ce Volume qui traite des vertus de l'homme, c'est le plus étendu de tous ; le courage, dit l'Auteur, est la force réunie de toutes les vertus. Cette courte définition est suivie de réflexions sur la vertu en général aussi utiles que solides ; par exemple, l'Auteur avance qu'il est aussi impossible d'en posséder une éminemment sans les réunir toutes, que de former un vice de la vertu même. On peut, à son avis, concevoir un homme plus ou moins vertueux ; mais il est difficile de se le représenter avec une vertu seule & isolée, qui se confond au milieu de ses vices. Plût au Ciel que tant de personnes qui ne se passionnent que pour une vertu à l'ombre de laquelle ils laissent croître beaucoup de vices, puissent être bien persuadées de cette vérité !

L'Auteur voudroit que, fixant les idées des termes, on réservât le nom de *Valeur* pour ces actions vives & téméraires qui sont utiles à la Patrie, & le nom de *Courage* pour caractériser cette force d'ame qui fait les grands hommes. Le vrai courage est une vertu qui ne doit produire que des effets louables ou utiles. La valeur n'est pas plus une vertu qu'un vice ; c'est un moyen que la nature donne à l'homme pour signaler ses vertus ou ses passions. La timidité n'est pas un vice de l'ame, elle tient à la constitution de l'homme.

M. l'Abbé de Crillon ne peut reconnoître les caractères du vrai courage dans l'ame de ce furieux, de ce soldat forcené, qui ne respire que le sang, ce n'est qu'une frénésie ; ni dans l'ame de cet homme qui accablé par la douleur, se donne la mort qu'il regarde comme le seul terme de ses maux : est-ce lâcheté ou vertu ? Non : c'est le délire de la valeur ; ni dans ce Sage du Paganisme, qui souffre avec constance tous les maux de la vie, mais ne peut survivre à la perte de sa liberté : est-ce lâcheté ou vertu ? Non, c'est la foiblesse d'une ame courageuse.

Socrate a dit que le courage n'est que la *connoissance des choses terribles*, & de *celles qui ne le sont pas*. Il faut voir dans l'Ouvrage de qu'elle manière M. l'Abbé de Crillon développe cette pensée, & en montre la profondeur.

Ce Chapitre est terminé par un trait historique qui vient à l'appui du raisonnement, & prouve que la plume de M. l'Abbé de Crillon devient entre ses mains un pinceau quand il lui plaît.

Les vices sont l'objet de la seconde partie de cet Ouvrage, distribué en douze Chapitres, dont

Digitized by Google

le premier traite de la foibleſſe. Où paroît davantage la foibleſſe ? c'eſt dans la connoiſſance des grandes vérités. « Il ſemble qu'on s'étudie à ſéduire cette raiſon que » le Ciel nous a donnée, elle ſert » à nous égarer ». Parmi les paſſions & les vices qui nous tyranniſent, il me ſemble, dit l'Auteur, qu'il en eſt d'analogues à la trempe de nos ames. L'orgueil, l'ambition, la licence, ſont les foibleſſes des ames fortes; la vanité, la jalouſie, l'envie, la flatterie, la colère, l'avarice, la cruauté même, ſont les vices des ames foibles. Mais les hommes doués d'une ame forte, ont auſſi leurs inſtans de foibleſſe, & ſe livrent par là quelquefois aux vices des ames foibles. Ils les portent alors aux derniers excès.

Les vices, ainſi que les vertus, ſe tiennent, mais il eſt une diſtance entr'eux, c'eſt ce qui fait l'objet des Chapitres ſuivans.

L'amour propre, principe des vertus & des vices eſt un Protée qui prend mille formes différentes ſous leſquelles il faut le conſidérer; les portraits qui en ſont tracés dans cet Ouvrage, tels qu'un drame où l'on repréſente les mœurs du ſiècle, amuſent le Lecteur en le corrigeant.

L'ambition eſt un amour exceſſif de nous-mêmes fomenté par l'orgueil qui tient l'homme dans un délire continuel, & ne le ſatisfait jamais. « Il y a dans l'ame de » l'orgueilleux moins d'élévation » que d'orgueil; il ſe croit indé» dépendant & ſon amour propre » lui déguiſe la ſervitude; il l'appelle devoir auprès des Rois, & » politique auprès des Grands, » l'eſpoir de commander lui fait » traîner ſa chaîne avec audace: » enfin pour s'élever il rampera devant les hommes les plus mépri» ſables. La licence ſuppoſe la cor» ruption de l'eſprit & des mœurs, » elle développe les vices, ou plu» tôt les déchaîne. La licence dans » les mœurs inſpire le mépris des » Loix; & ſans les Loix les Etats » ne ſçauroient ſubſiſter long-tems, » elle rend les Princes cruels, les » Grands audacieux, & les Peuples » rébelles ».

La colere qui aſſimile l'homme à la bête féroce, vient d'un mal que l'on craint. On entend ici par *mal tout obſtacle, toute contrariété, tout mal aiſé;* ce mal ſe préſente à nous ſous divers rapports, il y en a de puiſſans & de foibles. Les accès de la colère ſont plus fréquens chez les femmes & les vieillards, à cauſe des fibres délicates des unes & des reſſorts uſés des autres; mais ils ſont plus violens & plus longs chez l'homme qui eſt dans la force de l'âge.

La perte fait la colère de l'avare, l'amour propre outragée celle de l'orgueilleux. « Les femmes plus vai» nes qu'orgueilleuſes redoutent » moins le mépris qu'elles ne cher» chent la louange ».

De toutes les paſſions il n'en eſt point qui excite une colère plus terrible que celle de l'amour.

« Il ne faut pas confondre l'in» dignation avec la colère, car la

Digitized by Google

» premiere eſt un mouvement qui » ne ſe fait ſentir qu'aux grandes » ames... Si la colère n'étoit un at- » tribut odieux ; on pourroit dire » que l'indignation eſt la colère de » la vertu ».

Dans le Chapitre ſuivant on conſidère l'envie ſous deux rapports différents ; dans les hommes orgueilleux, & dans les hommes foibles. On ſuit ſa marche, on voit ſes forfaits, & les tourmens affreux qu'elle fait ſentir à celui qui la reçoit dans ſon ſein. L'émulation bien différente de cette paſſion hideuſe, ne doit jamais être confondue avec elle ; car l'émulation, fait connoître à l'homme ſes forces, en l'excitant à imiter les grands exemples, elle nous porte à les ſurpaſſer ; de-là viennent les grands talens, les heureuſes découvertes, &c.

La jalouſie reſſemble à l'envie, quoique moins mépriſable qu'elle, ſes effets ſont pourtant plus violens encore parce qu'un intérêt plus vif l'anime. « L'envie voudroit arracher un bien qu'elle n'a » pas, moins pour le plaiſir d'en » jouir que pour écarter la douleur » d'en voir jouir un autre : la ja- » louſie défend un bien qu'elle » poſſéde, ou qu'elle croit avoir » ſeule droit de poſſéder ». Si celle ci tient eſſentiellement au caractère, elle ſuppoſe beaucoup plus d'amour propre & de vanité que de véritable amour. Auſſi un homme de peu de mérite n'eſt ſouvent jaloux que par un retour ſur lui-même. La jalouſie paroît ſoumiſe & rampante juſqu'au moment où elle commande. L'homme jaloux cherche un motif de conſolation dans l'aveu de ce qui l'offenſe : « mais, « quand on s'eſt prêté à ce dernier » excès de la foibleſſe des hommes ; on ne doit plus en attendre que le mépris, la haine, ou » la vengeance ».

Ici ſe trouve une note, où les femmes apprendront ce que la Religion, les loix de l'honneur & de la ſociété veulent qu'elles faſſent dans des circonſtances délicates où celles qui ont trop de franchiſe & trop peu d'expérience pourroient ſe trouver embarraſſées.

Il eſt pourtant une jalouſie qui regne paiſiblement dans une ame tendre, elle naît de la crainte de ne pas plaire aſſez, quelquefois même de déplaire & de ceſſer d'être aimé ; mais aiſément on la diſtingue de la premiere.

La flatterie naît *près des Grands & des Rois.* Jamais elle ne préſente que l'illuſion accompagnée de plaiſirs, au milieu deſquels ſe cachent l'erreur & le crime. Il eſt un charme que nos vices mettent en uſage pour enchanter la raiſon de l'homme & le porter à nous accorder ce que nous déſirons en obtenir. Elle ſuppoſe la corruption du cœur & la lâcheté de l'ame.

Un flatteur eſt un obſervateur perfide qui nous connoît mieux que nous-mêmes. « Semblable à un » Athlète exercé dans l'art de la » lutte, il ſe baiſſe pour nous ter- » raſſer plus facilement ».

Ici M. l'Abbé de Crillon montre

au beau ſexe tout le danger de la flatterie que ſa vanité reçoit avec empreſſement, & lui fait enſuite cette Apoſtrophe qui dit beaucoup en peu de mots. « Sexe trop crédule, apprenez à vous mieux » connoître, ou connoiſſez mieux » les hommes » !

L'Avarice ſe cache dans l'obſcurité, cependant on la découvre dans ſa ſombre retraite, c'eſt un ſpectre hideux, c'eſt une paſſion ignoble & funeſte des ames foibles. « L'Auteur la définit, la dé» mence d'une ame vile & foible » frappée de terreur » : cependant, dit-il, « ſi l'avare n'étoit agité par » la crainte il ſeroit le plus heureux » des mortels. Il ſemble que le » tems ſe préſente à l'eſprit de l'A» vare ſous une autre image qu'aux » autres hommes ; il ne voit le » préſent que dans l'avenir..... » Il n'y a point d'avare qui croie » l'être, il ſe trouve toujours trop » généreux ; & comme il fait de » l'avarice une grande vertu, il ſe » propoſe ſes derniers excès comme » le terme de la perfection ».

Le luxe, ſelon M. l'Abbé de Crillon, « eſt le produit & le ter» me de tous les vices parvenus à » leur comble ». Pour établir la juſteſſe de cette définition, l'Auteur développe quelques principes qui ne prouvent peut-être pas aſſez la vérité de l'aſſertion dans toute la généralité que les termes lui donnent. Quoiqu'il en ſoit, « le » luxe eſt la cauſe du malheur des » peuples & de la deſtruction des » plus grands Empires. Il énerve » l'homme, il étouffe le germe des » vertus. Le bien apparent qu'il » procure dans un Etat floriſſant » n'eſt que l'éclat d'une lumière » brillante qui diſparoît, ou plû» tôt c'eſt un feu qui ne l'éclaire » jamais d'avantage que lorſqu'il » eſt le plus près de le conſumer ». Vérité effrayante qui n'eſt que trop confirmée par l'Hiſtoire de la plûpart des Empires. Rome Maîtreſſe du monde en offre un terrible exemple, les Annales de la Chine en préſentent un autre que l'Auteur décrit avec chaleur & d'une manière intéreſſante. On y voit l'Empereur *Kia* détrôné errer de Province en Province, & mourir enfin victime d'un luxe inſenſé, l'opprobre du Trône, & le mépris de ſes Peuples.

La dépravation des mœurs produit le délire de la raiſon, & ce délire, dit l'Auteur, peut être appellé *le luxe de l'eſprit*, c'eſt l'irréligion, fléau deſtructeur des Etats. E le rougit de penſer, comme le commun des hommes, ſur les vérités les plus eſſentielles à l'homme.

Le comble de ce funeſte délire c'eſt de rejetter l'exiſtence d'un Etre Suprême. Mais, comme le dit excellement M. l'Abbé de Crillon, « s'il manque un Dieu à la » nature, le crime ſeul y reſte. » La juſtice éternelle une fois ban» nie, que craindrons nous ſur la » terre ?... les Loix. Mais nous » commettrons tranquillement tous » les forfaits qui ne pourront être

Digitized by Google

» ni connus ni punis ». L'incrédulité entraîne, l'ame foible aux plus grands excès. L'opinion, l'honneur même disparoissent, & font place au libertinage & à la licence. Delà de pénibles efforts pour se livrer au vice sans scrupule. « Le doute, » dit l'Auteur, est un spectre effrayant qui fait pâlir le crime; » & l'incrédulité qui le fait commettre, veut étouffer le doute & » le remords... Il faut un culte, une » communication entre le Créateur » & sa Créature; il faut une Religion; c'est une chaîne invisible, » dont une extrémité tient au Ciel, » & l'autre à la terre... Mais Dieu » est la vérité même; la vérité est » une; donc il n'y a qu'une Religion. Aimer son Créateur & son » semblable, voilà la Religion » naturelle, la Loi de Moyse & » l'Evangile: ces trois Religions » avouées du Ciel n'en font qu'une ».

Le Christianisme annoncé dès la naissance du monde, préparé pendant quatre mille ans, qui pouvoit l'apporter au monde? « Dieu » seul, répond l'Auteur: il s'est fait » homme. Voilà le Mystère. Le » Mystère est donc dans la Divinité. Oui, j'ose le dire, le Christianisme seroit le terme de la » puissance de Dieu, s'il ne s'y retrouvoit lui-même ». Grande idée, & matière à réflexions.

On se révolte contre les Mystères; mais, comme le remarque l'Auteur, la saine raison n'est-elle pas satisfaite quand elle peut se convaincre que Dieu a parlé? Les Mystères, ajoute-t-il, sont présentés à notre esprit, & doivent en abattre l'orgueil; la Morale à nos sens, & doit subjuguer les passions. » L'Etre Suprême exige que notre » esprit s'anéantisse devant lui; » c'est un mérite qu'il veut nous » laisser; en aurions-nous, s'il » étoit impossible de ne pas » croire »?

Observons seulement ici qu'il ne faut pourtant pas confondre la foi qu'on appelle *spéculative*, opération de l'entendement, lequel n'est pas une faculté libre, avec la foi *pratique*, qui tient à la volonté, & seule peut-être une vertu méritoire. Il est impossible à l'esprit de se refuser à une vérité qui lui est démontrée: il est forcé de la croire, & ne peut mériter par cet acte d'adhésion.

La foi, don du Tout-puissant, qu'il récompense, parce qu'elle est en même tems un mouvement libre de la volonté humaine, est d'une espèce totalement différente.

M. l'Abbé de Crillon termine ce Chapitre & son Ouvrage par ces paroles qu'il adresse à Madame Louise de France. « J'ai parlé du » Créateur & de son culte, Auguste fille de nos Rois, que n'ai-je » pu pénétrer dans votre cœur, en » dévoiler les pensées, les transmettre à l'Univers! La raison de » l'homme resteroit dans le silence, » je donnerois la foi, & mon Ouvrage seroit immortel ».

Les traits que nous en avons tirés

pe

ne suffisent pas pour en juger, ni pour l'apprécier. Il faut le lire, il faut le méditer, pour saisir la liaison des principes, l'ordre des idées, la marche rapide de l'Auteur, qui ne présente en grand que la masse des objets, & attache son Lecteur, en lui donnant toujours à penser.

*CONTINUATION DE L'HISTOIRE GÉNÉRALE DES Voyages, ou Collection nouvelle 1° des Relations des Voyages par Mer, découvertes, observations, descriptions, omises dans celle de feu M. l'Abbé Prevôt ou publiées depuis cet Ouvrage. 2°. Des Voyages par terre faits dans toutes les parties du Monde; contenant ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile & de mieux avéré dans les Pays où les Voyageurs ont pénétré, avec les mœurs des habitans, la Religion, les usages, Arts, Sciences, Commerce, Manufactures, &c.* Enrichie de Cartes Géographiques, & de figures. Tomes 73, 74, 75. 76. A Paris, chez Panckoucke, Libraire, rue des Poitevins, 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ces quatre Volumes de l'Histoire des Voyages qui répondent au 19e Volume *in*-4°. termineront les Voyages de mer; le premier Volume & la moitié du second renferment l'histoire & la description du Groenland, découvert il y a sept-à huit siècles par des Norvégiens & des Islandois; Groenland signifie terre verte, c'est le nom que lui donnerent ces Voyageurs, à cause de la verdure inespérée qu'ils avoient trouvée en quelques endroits de ses rivages. Sa position est entre la Mer Glaciale à l'Orient, & le détroit de Davis au Couchant, dans un espace d'environ 35 degrés de longitude; il s'avance & s'étend depuis le 59e degré de latitude Nord jusqu'au 78e. C'est du moins à ce voisinage du pole que se sont arrêtés nos Voyageurs; sans doute ils iront plus loin encore; alors on sçaura si le Groenland confine & se joint au Spitzberg, & à la Nouvelle Zemble, s'il réunit les deux hémisphères du côté du pole, s'il touche à l'Amérique, & si c'est par-là que le nouveau Monde s'est peuplé des Sauvages de l'ancien monde.

On ne connoît proprement que la côte occidentale du Groenland hérissée de rochers inaccessibles, où l'on ne trouve qu'une terre stérile & une neige presque éternelle. En montant au Nord l'on trouve le détroit de Forbisher, par lequel on croit que la Mer passe de l'Orient à l'Occident. M. David

Crantz, dont les relations plus récentes & plus étendues ont beaucoup enrichi cette partie de la connoiſſance du globe, prétend que le détroit de Forbisher exiſte, mais que les glaces en ont fermé le paſſage.

Il y a pluſieurs petites colonies ou lieux habités par les naturels du Pays, & où les Européens vont négotier de l'huile de baleine, des peaux de Renards, & de veaux marins; les Danois en 1759 y ont formé un nouvel établiſſement. Des montagnes de glaces qui reſſemblent à des Villes & qui flottent pendant des années entières, ſont une des choſes ſingulières de ces parages; les bois flottans que les glaces des montagnes ont renfermés ou entraînés par leurs chûtes ſont une des reſſources de ces malheureux habitans qui ſans cela n'auroient pas même du bois pour ſe chauffer. L'Auteur croit que ces grands arbres flottans viennent de la Siberie ou de la Tartarie Aſiatique, où les bois ſont arrachés des montagnes par les grandes pluies, & les débordemens qui enlevent des pièces de terre toutes couvertes d'arbres, les roulent dans les grandes rivières & de là dans la mer. Enſuite les glaces flottantes les entraînent avec le courant vers le pole, juſqu'au voiſinage du Spitzberg, où les courans du Nord les repouſſent entre l'Iſlande & le Groënland.

En vain les Européens ont tenté d'y ſemer de l'avoine & du bled. La paille ou le tuyau croiſſent aſſez vîte, mais rarement ils vont juſqu'à l'épi, & jamais à la maturité, même dans les tems & les lieux les plus chauds du Groenland, parce que les nuits froides y reviennent trop tôt. C'eſt par la même raiſon, que le Pays ne peut avoir aucune production de Jardins: car à la mi-Juin où l'on plante, la terre eſt encore gélée par-deſſous, & dès le mois de Septembre, le froid y revient, & géle la ſurface. Il faut donc tout arracher ou laiſſer périr, excepté les poiraux qui paſſent l'hiver ſous la neige. La ſalade & les choux ne peuvent s'y transplanter & reſtent toujours petits. Il n'y a que les raves qui croiſſent au Groenland auſſi bien qu'ailleurs & quelques navets qui ſont très-petits, mais qui ſont bons à manger, même verds. En général rien n'y vient & tout périt ſur pied; ce peu de légumes ou de plantes a même beſoin pour réuſſir d'être garanti des vents du Nord.

On y trouve cependant quelques arbuſtes, & quelques plantes herbacées, ſur-tout le *Cochlearia*, qui eſt un remède ſouverain contre le ſcorbut.

La pêche de la Baleine à la manière des Européens & à la manière des Groenlandois, le caractère & mœurs des habitans, leurs uſages, leurs occupations rempliſſent la plus grande partie de ce Volume. Ces Peuples ne ſont point féroces ni barbares; ils n'ont point de Maître & ils ſemblent avoir peu beſoin de Loix, leur pauvreté les leur

rend inutiles ; elle fait en même-tems qu'ils n'ont point de guerre à craindre.

Le zèle des Miſſionnaires Luthériens & l'intérêt des Danois pour le Commerce a fait faire pluſieurs tentatives depuis 1733 juſqu'à 1740, pour établir un Commerce réglé ſur ces côtes, mais la famine & les maladies ont nui beaucoup à ces entrepriſes ; cependant M. Crantz à la fin de ſon hiſtoire du Groenland donne une deſcription des diverſes Egliſes que ſa Congrégation des *Herrnhutes* y a établies & de ce qu'ils ont fait pour tâcher d'inſtruire & de policer les habitans du Groenland.

L'Hiſtoire du Kamtſchatka occupe la valeur d'un Volume. Cette grande preſqu'iſle ſituée à la partie orientale de l'Aſie fut découverte ou ſoumiſe en 1697 par le *Coſaque Atlaſow*, par ordre de la Cour de Ruſſie, & l'on y a formé divers établiſſemens : à la ſuite de cette hiſtoire on trouve la deſcription du Pays, de trois volcans qui s'y trouvent, des eaux minérales qu'on y obſerve & de tout ce qu'il y a de remarquable.

La Mer a couvert la terre du Kamtſchatka : rien n'autoriſe plus cette conjecture que les rivages de la *Bolſchaia-Reka*, coupés à pic ; où l'on trouve ſous pluſieurs couches de glace, de ſable, de fange & de vaſe, à ſix pieds de profondeur, des arbres d'une eſpèce inconnue actuellement au Kamtſchatka.

Si Les cantons voiſins de la mer ſont communement ſtériles ; les endroits élevés, & les collines qui s'en éloignent, ſe couvrent de bois & de cette nuance de fraîcheur & de vie qui ſemble inviter à la culture. Mais la neige qui précéde la gélée aux premiers jours de l'Automne s'oppoſe à la ſemence des grains ; ſoit avant l'hiver, parce que venant à fondre elle emporte, ou corrompt les ſemences ; ſoit au printems, parce qu'elle y ſéjourne juſqu'à la moitié de Mai, après quoi les pluies durent juſqu'au mois d'Août. Ce qu'on a ſemé, ne laiſſe pas de croître aſſez vîte au milieu de ces eaux ; mais comme la ſaiſon de l'été ſe trouve fort courte & qu'elle a même quelquefois 15 jours ſans Soleil, la moiſſon ne mûrit point, & la gélée vient la ſurprendre en fleur.

La production la plus précieuſe de ce climat eſt la *Zibéline*, eſpèce de fouine dont la fourure eſt ſi recherchée en Europe ; celles du Kamtſchatka ſont les plus belles, au noir près. C'eſt pour cela que leurs peaux paſſent à la Chine où la teintute acheve de leur donner la couleur foncée qui leur manque. Les plus précieuſes ſont au Nord de la preſqu'iſle ; les plus mauvaiſes au Midi ; mais celles-ci ont la queue ſi fournie, & ſi noire, qu'une de ces queues vaut une Zibéline ordinaire. Cependant les Kamtſchadales font peu de cas de ces animaux. Autrefois ils n'en prenoient que pour les manger ; aujourd'hui



Digitized by Google

c'eſt pour payer le tribut de peaux que les Ruſſes leur ont impoſé ; & ils préférent une peau de chien qui les défend du froid, au vain ornement d'une queue de Martre. Leur richeſſe n'eſt pas encore parvenue juſqu'au luxe. Les Chaſſeurs de profeſſion vont paſſer l'hiver dans les montagnes, où les Zibélines ſe tiennent en plus grand nombre, mais c'eſt toujours un petit objet d'occupation & de lucre pour les Kamtschadales, toujours trop pareſſeux au gré des Ruſſes.

La Langue des Kamtschadales a beaucoup de mots terminés, comme celle des Mungales Chinois, en *ong*, *ing*, *tchin*, *tcha*, *kſin*, *kſung*. Ces deux Langues ſe reſſemblent dans les déclinaiſons, & les mots dérivés ; les variations & les aberrations qui ſe trouvent entr'elles, viennent des tems & du climat.

Une autre preuve de la deſcendance eſt la conformité des figures; les Kamtschadales ſont petits & baſanés comme les Mungales. Ils ont les cheveux noirs, peu de barbe, le viſage large & plat, le nez écraſé comme les *Kalmoucks*, les traits irréguliers, des yeux enfoncés, les jambes grêles, & le ventre pendant ; enfin des rapports dans les caractères des deux Nations, achevent de prouver, qu'elles ont une origine commune ou que l'une vient de l'autre. Mais leur ſéparation, dit M. Stellet, doit être antérieure à celle du Japon d'avec la Chine ; & la preuve qu'elle eſt très-ancienne, c'eſt que les Kamtschadales n'ont aucun uſage du fer, dont les Mungales ſe ſervent depuis plus de deux mille ans.

Ce Peuple vit de racines, de poiſſons & d'amphibies ; mais il fait pluſieurs ſortes de mélanges de ces trois ſubſtances. Leur principal aliment eſt le *Joukola* ou le *Zaal* ; c'eſt leur pain ; ils prennent toutes ſortes de poiſſons ſaumonés. Ils les découpent en ſix parties ; on en fait pourrir la tête dans des foſſés, pour la manger en poiſſon ſalé. Le dos, le ventre, ſéchent à la fumée ; la queue & les côtes à l'air. On pile la chair pour les hommes, & les arêtes pont les chiens. On deſſéche cette eſpèce de pâte & l'on en mange tous les jours.

Les figures qui ſont jointes à cet Ouvrage repréſentent les habillemens & quelques-uns des exercices de cette Nation. Elle ne connoiſſoit point le Commerce lorſque les Ruſſes y pénétrerent ; mais actuellement on y porte de la Sibérie différens vaiſſeaux de fer, de cuivre, du fer en barre, & divers outils de métal, comme des couteaux, des hâches, des ſcies, & des briquets, de la cire, du ſel, du chanvre, du fil pour faire des filets, de gros draps & des toiles communes. De la *Boukharie*, & du Pays des *Calmouques* on y porte des toiles peintes, des toiles de coton blanches, luſtrées & de différentes couleurs. On y apporte de la Chine des étoffes de ſoie & de coton, du

Digitized by Google

tabac, du corail & des aiguilles, que les Kamcs chadales préfèrent à celles de la Ruſſie. Enfin on leur apporte du Pays des *Koriaques*, toutes ſortes de peaux de Rennes crues & préparées. C'eſt la meilleure marchandiſe, parce qu'il s'en fait un grand débit.

On importe pour dix mille roubles de marchandiſes, qui en rapportent 30 ou 40 mille.

Les Pays voiſins de cette preſqu'iſle, tels que les Iſles Kouriles ſont également décrits dans le Volume 75, & l'on y trouve un extrait des voyages & des découvertes faites par les Ruſſes le long des côtes de la Mer Glaciale, & ſur l'Océan oriental, tant vers le Japon que vers l'Amérique; cette hiſtoire a été compoſée par M. Muller, ci-devant Secrétaire de l'Académie Impériale de Ruſſie, connu autant par ſon érudition que par ſes travaux & ſes voyages, & qui a déjà publié pluſieurs Volumes ſous le titre de ſupplément à l'Hiſtoire de Ruſſie; mais M. Engel ſoupçonne que l'on n'a pas permis à M. Muller d'être ſincère ſur cet article. Nous avons rendu compte fort en détail de l'Ouvrage de M. Engel ſur les paſſages du Nord, il a réfuté par douze faits la relation de l'Amiral de Fonté, publiée par les Anglois en 1708 & ſur laquelle M. Deliſle & M Buache ont auſſi beaucoup écrit, & nous avons traité aſſez au long cet article de l'Hiſtoire des Voyages au Nord de l'Aſie & de l'Amérique.

Le Voyage de M. l'Abbé Chappe en Siberie, ſera d'autant plus agréable au Public que l'édition originale étoit d'un prix exorbitant & hors de la portée du commun des Lecteurs. L'extrait qu'on en donne dans la Collection que nous annonçons renferme ce qu'il y a de plus curieux, & de plus intéreſſant dans les trois Volumes *in* 4°. qu'il a publiés en 1768. On y rappelle ſes obſervations, tant ſur l'Hiſtoire Naturelle que ſur les mœurs de la Ruſſie & de la Siberie. On ſçait que M. l'Abbé Chappe n'a point épargné la Nation Ruſſe & que l'on a fait imprimer à Pétersbourg une réfutation amère de ſon Ouvrage. Il avoit auſſi cherché à rabattre beaucoup de l'opinion qu'on a des forces de la Ruſſie, l'Editeur obſerve avec raiſon que les circonſtances actuelles de la guerre & ſur terre & ſur mer prouvent aſſez que cette Nation eſt redoutable lorſqu'elle eſt bien conduite.

Le réſultat des obſervations du Baromètre faites par M. l'Abbé Chappe, eſt que le terrein de la Siberie eſt peu élevé, ce qui eſt contre l'opinion commune, mais nous ne ſçaurions diſſimuler que les obſervations du Baromètre laiſſent dans ce nivellement beaucoup d'incertitudes, tant qu'on ne connoîtra pas la hauteur du Baromètre qui auroit eu lieu dans chaque ſtation, indépendamment de ſa hauteur au deſſus du niveau de la mer, la différence peut aller à 200 toiſes, & l'effet de la chaleur peut-

Digitized by Google

être encore auſſi conſidérable. Cet Académicien paroit auſſi n'avoir pas connu la manière de deduire la hauteur des montagnes, de celle du Baromètre, par une théorie qui a été donnée d'une manière ſûre, claire, & préciſe, par M. de la Lande, dans la connoiſſance des mouvemens Céleſtes de 1765, d'après les expériences & les découvertes de M. de Luc, célébre Phyſicien de Genève, qui donnera dans quelques mois un Ouvrage ſur cette importante matière.

On trouve dans le Livre dont nous parlons l'obſervation même du paſſage de Vénus, que M. l'Abbé Chappe étoit allé faire en Siberie; & l'Editeur en exalte l'importance avec beaucoup d'emphaſe; nous ne lui ferons pas le même reproche ſur ce qu'il dit en finiſſant, à l'occaſion de la mort de cet Académicien. Il eſt permis de chercher à émouvoir dans une matière auſſi touchante: tous ceux qui ont connu M. l'Abbé Chappe ont été témoins de ſon zèle pour les Sciences; on ſçait l'intrépidité avec laquelle il ſe livra aux dangers de la mer en 1768 ſur un brigantin de ſept hommes d'équipage, avec lequel il voulut reſter à S. Joſeph en Californie, malgré la contagion qui commençoit à y regner; ceux qui ont entendu ou qui liront la manière dont il parloit des dangers, dont il bravoit les fatigues, dont il alloit au-devant des travaux les plus pénibles, ne pourront s'empêcher de donner à ſa mort de véritables regrets. L'obſervation qui lui a couté la vie le premier Août 1769 étoit faite depuis le trois de Juin. La latitude du lieu étoit connue par les obſervations des jours précédens. Il pouvoit donc partir auſſi-tôt après le paſſage de Vénus, & les Officiers Eſpagnols qui l'accompagnoient avoient envie de l'y forcer, mais il aima mieux continuer de faire des obſervations dont il pouvoit ſe paſſer, parce qu'elles rendoient ſon travail plus complet; il tomba malade huit jours après; malgré la fièvre & l'abattement de ſa derniere maladie il ſe traînoit chaque jour à ſa lunette pour y profiter des moindres circonſtances, & il mourut enfin ſans ſecours, & ſans autre conſolation que celle d'avoir donné, exemple du plus grand zèle pour les Sciences, & d'avoir fait une obſervation *unique*, & également importante pour l'Aſtronomie.

Le Volume *76* commence par la Deſcription hiſtorique de la Laponie Suédoiſe, compoſée en Suédois par M. Pierre Hæſtræm, Miniſtre de la Paroiſſe de Ghelliware, traduite par M. de Kéralio, Capitaine-Aide-Major à l'Ecole-Royale Militaire, à la ſuite de laquelle ſe trouve un Voyage de M. Arwid Ehrenmalm dans la Norlande occidentale, & dans la Province Lapone d'Aſchle, ou d'Anghermanlande, au mois de Juin 1742.

Cet Ouvrage traduit également

du Suédois eſt entiérement neuf pour les François, & la traduction en a été conſacrée à l'Hiſtoire des Voyages. Cela étendra nos connoiſſances ſur un Pays qui eſt ſtérile & déſert, mais aſſez voiſin de nos Etats policés pour mériter l'attention de l'Europe.

Si jamais il arrivoit une invaſion dans nos Pays, elle viendroit ſans doute de ces regions que nous mépriſons aujourd'hui. Les Peuples les plus pauvres n'attendent qu'une forte ſecouſſe, une porte ouverte en Europe, pour y fondre de toutes parts; & peut-être, les Norlandois joueroient ils un rôle dans cette grande révolution.

L'Auteur accorde aux Lapons, une ſorte d'eſprit, un peu plus ce ſemble qu'on n'en donne aux Sauvages de l'Amérique, que M. de la Condamine appelle de grands enfans; ils ſont forts & d'uſſés, grande taille. La vie des Lapons eſt rigoureuſe & chétive; mais elle eſt encore préférable à celle des Groenlandois qui n'ont que des glaces, & qui n'ont pas même de troupeaux pour Compagnons & pour ſoutiens de leur miſere. Leur ſort vaut mieux que celui des Peuples de la Siberie, qui ne voient arriver chez eux que des Soldats pour les vexer, ou des Courtiſans diſgraciés dont la chûte annonce une puiſſance effrayante. La vie pauvre & errante des Lapons, n'eſt point inquietée & flétriſſante pour le cœur; ils n'ont point le talent d'écrire, mais il leur reſte la liberté de parler, ils ſont tous également ſujets aux maux de la nature & preſque également indépendans de ceux que cauſent les hommes; ils ne craignent pas d'être punis de leurs vertus, perſécutés pour leurs opinions, trahis par leur bonne foi. La Société n'exige pas chez eux ces menagemens qui font une idolatrie publique des vices à la mode. On n'étouffe pas en eux les ſentimens de l'honnêteté pour les beſoins du néceſſaire; ils ne connoiſſent aucune trace de méchanceté, & de ce deſir de nuire qui fatigue & étouffe les meilleures intentions; ils ne craignent ni les coups imprévus du ſort qui menent l'indigent au ſupplice, ni les inventions de la guerre, ni les horreurs du deſpotiſme; ils ne connoiſſent que la viciſſitude des ſaiſons, moins deſtructive pour l'homme que les injures de la fortune. Enfin, l'exemption de nos peines les dédommage avec uſure de la privation de nos plaiſirs.

Digitized by Google

*RECUEIL DE MÉMOIRES ET DISSERTATIONS qui établiſſent que c'eſt par erreur & un mauvais uſage que l'on nomme l'Auguſte Maiſon qui regne en France*, la Maiſon de Bourbon, *que ſon nom eſt* de France, *& qu'entre toutes les Maiſons Impériales & Royales regnantes, elle eſt la ſeule qui ait pour nom de famille le nom même de ſa Couronne*, &c.

*Beata terra cujus Rex nobilis eſt.* Eccl. cap. 10. v. 8.

A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J. B. G. Muſier fils, Libraire, Quai des Auguſtins, au coin de la rue Pavée. 1769. Brochure *in*-12. 183 pages & les Préliminaires 8.

L'ÉDITEUR de ces différens Mémoires, qui tous rentrent dans le même objet, paroît attacher une bien grande importance à la queſtion qu'on y traite, puiſqu'il s'exprime ainſi:

« Certainement ce n'étoit ni un » bon François ni un bon Logicien » qui répondit en 1761 à l'Auteur » de la troiſiéme piéce. *Qu'impor-* » *te après tout qu'on diſe la Maiſon* » *DE BOURBON ou la Maiſon* » *DE FRANCE, quand on ne diſ-* » *pute à cette Royale Maiſon aucun* » *de ſes droits, & qu'on s'entend* » *parfaitement dans l'une & l'autre* » *manière de parler*? »

Il nous paroît un peu dur de refuſer non-ſeulement le titre de bon Logicien, mais encore celui de bon François à l'Auteur de cette objection. Il nous paroît auſſi que la queſtion dont il s'agit, bien loin d'exiger un Livre, n'exigeoit pas même une diſcuſſion, & nous ne trouvons d'intéreſſant dans tout cela que ce morceau d'un Mémoire de M. de Sallo.

A la différence des autres Maiſons regnantes en Europe, « la » Maiſon de France n'a point d'au- » tre nom que celui de ſa Couron- » ne. Cette prérogative vient de » ce que la Couronne étoit dans la » Maiſon de France avant que les » noms fuſſent devenus perſonnels » & de famille; & ainſi dans la » néceſſité de ſatisfaire à la cutu- » me, qui veut que chaque Mai- » ſon ait un nom qui lui ſoit pro- » pre & particulier, elle n'en a » pu avoir d'autre que celui de ſa » Couronne. Au contraire les au- » tres Maiſons Royales étant par- » venues à leur Couronne depuis » que les noms ſont devenus per- » ſonnels, elles ſe ſont trouvées » avec un nom de Famille qu'elles » n'ont pu quitter pour prendre ce- » lui de la Couronne à laquelle el- » les étoient parvenues ».

Voilà toute la ſubſtance du Livre, & voilà une opinion raiſonnable & fondée, nous ne croyons pas pourtant qu'elle donne le droit de

de faire le procès aux Hiſtoriens qui ſe ſont permis de dire : *la Maiſon d'Eſpagne*, *la Maiſon d'Angleterre*, &c, comme nous diſons la *Maiſon de France*. Ce ſont des tournures uſitées qui ſervent de Synonymes au beſoin & qui varient l'expreſſion, ſans jamais cauſer ni d'embarras ni d'équivoque. Le zèle de notre Editeur nous paroît donc exceſſif, & en tout ce n'étoit pas-là le cas de faire un Livre.

*LES IMPOSTURES DE L'HISTOIRE ANCIENNE ET Profane ; Ouvrage néceſſaire aux jeunes Gens, aux Inſtituteurs, & généralement à toutes les perſonnes qui veulent lire l'Hiſtoire avec fruit.* A Londres, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au-deſſus du Collège, 1770. Deux parties. 2 Volumes. Le premier de 239 pages, & les Préliminaires 24. Le ſecond de 271.

Cet Ouvrage eſt fait dans le même eſprit que celui de M. de Voltaire, qui a pour titre : *Les Menſonges imprimés ;* il eſt annoncé dans la Préface de l'Editeur pour être de M. Lancellotti, ſçavant Italien, & pour avoir été traduit par feu M. Oliva, dont l'Editeur a revu la Traduction, & lui a donné un aſſez grande liberté pour que l'Ouvrage ſoit cenſé lui appartenir en grande partie ; il relève ſûrement bien des erreurs, dont pluſieurs même ſont reconnues pour telles ; mais il nous paroît pouſſer quelquefois trop loin l'incrédulité. Le moindre défaut de vraiſemblance eſt pour lui une raiſon de rejetter un fait. Sur ce fondement il proſcrit un grand nombre de traits rapportés par Valère-Maxime & que cet Auteur a choiſis préciſément, parce qu'ils ſortoient de l'ordre commun. Par exemple, notre Editeur ne veut pas croire que Zaleucus, Légiſlateur des Locriens, obligé par ſa propre Loi de faire crever les yeux à ſon fils pour adultere ou pour tout autre crime, ait partagé la peine entre lui & ſon fils pour ſatisfaire à la fois au Père & au Légiſlateur. C'eſt un fait ſingulier & remarquable ſans doute, mais qu'a-t-il d'incroyable ? Pourquoi encore refuſerons nous abſolument de croire que chez un Peuple très-ſenſible à l'éloquence, l'Orateur Marc-Antoine ait pu déſarmer par ſon éloquence les Soldats envoyés par Marius pour le tuer ? Pourquoi enfin ne comprendrons-nous pas que ſi la Morale eſt la même partout, les idées ſur les mœurs extérieures n'en ſont pas moins variées & qu'il peut-être tout naturel que Caton le Cenſeur ait chaſſé du Sénat Manlius, pour avoir en plein jour donné un baiſer à ſa femme en préſence de ſa fille ? Pouvons-nous d'après nos uſages, eſtimer le degré d'indécence que les mœurs Romaines attachoient à l'action

de Manlius ? Et faut-il ainſi traiter d'impoſture tout ce qui n'eſt pas dans nos mœurs ? Ne faut-il pas ſe ſouvenir qu'il y a plus de choſes poſſibles qu'on ne penſe, que le vrai peut quelquefois n'être pas vraiſemblable, & qu'en matière d'Hiſtoire comme ſur tout le reſte, il peut-être également dangereux de croire & de ne pas croire ? Bornons nous du moins à douter & ne rejettons point ſi légerement tout ce qui nous étonne.

---

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## SUISSE.

### De Lausane.

*Alberti v. Haller, Domini in Goumoens le Jux & Eclagnens; Præſidis Societatis Regiæ Gottingenſis; nec non Societatis œcon micæ Bernenſis; Sodalis Academiæ Regiæ Scientiarum Pariſinæ, &c, &c, in Supremo Senatu Reip. Bernenſis ducentum viri, Primæ Lineæ Phyſiologiæ, in uſum prælectionum Academicarum quartò auctæ & emendatæ. Lauſannæ, apud Franciſcum Graſſet & Socios* 1771; & ſe trouve à Paris chez Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. Vol. *in* 12. de 562 pages. Prix 1 liv. 12 ſols relié.

C'eſt une quatrième Edition de la petite Phyſiologie de l'illuſtre M. Haller. Ce Livre du même genre que les Inſtituts du grand Boerrhave & deſtiné au même uſage, c'eſt-à-dire à ſervir de canevas aux Leçons de ſon célèbre Auteur, étoit devenu néceſſaire, à cauſe des découvertes nombreuſes qui ont été faites dans ces derniers tems & qui en grande partie ſont dues à M. Haller lui-même. Il eſt du nombre de ces Ouvrages que l'on nomme *Claſſiques*, parce qu'ils ſont de premiere néceſſité à tous ceux qui veulent apprendre la ſcience dont ils traitent. Les Livres élémentaires médiocres peuvent être faits pour ainſi dire par-tout le monde, mais il n'appartient qu'aux Sçavans du premier ordre & aux hommes de génie d'en faire d'excellens comme celui-ci.

On trouve chez le même Libraire, Didot le jeune, quelques Exemplaires complets de la grande *Phyſiologie* du même Auteur en 8 Vol. *in* 4°. Latin. Prix relié 96 liv.

Il a auſſi quelques Exemplaires ſéparés des Tomes 6, 7 & 8. Prix relié, chaque Vol. 12 liv.

Digitized by Google

*N. D. Gaubii adversariorum varii argumenti liber unus* in-4°. fig. *Leidæ* 1771. 4 liv. 4 sols.

*Hipocratis opera genuina ; recensuit & præfatus est Alb. Haller* 4 Volumes *in*-8°. *Lausannæ*. Broché, 12 liv.

## FRANCE.

### De Senlis.

*Code des Seigneurs Hauts-Justiciers & Féodaux, ou maximes concernant les Fiefs & droits Féodeaux, les Justices Seigneuriales, & les droits qui appartiennent aux Seigneurs à cause de leur Justice en Pays Coutumier.* Nouvelle Edition, revue corrigée & considérablement augmentée. *Par Me Henriquez, Avocat en Parlement.* A Senlis, chez N. Desrocques ; & à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais, vis à vis le Collége, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Un Volume *in* 12. de 534 pages. Prix 9 livres relié.

Ce Traité sur la Jurisprudence Féodale est destiné particuliérement aux Propriétaires & Administrateurs de biens. On y trouve des décisions claires & précises des différentes difficultés qui s'élevent journellement. On indique au bas de chaque page les sources d'où elles sont tirées. Par les additions qui se trouvent dans cette nouvelle Edition, on a sous les yeux tout ce que l'on peut desirer sur cette matière.

### De Paris.

*Libertés de l'Eglise Gallicane, prouvées & commentées suivant l'ordre & la disposition des articles divers par P. Pithou & Dupuy, publiées par M. Durand de Maillane.* 5. Vol. *in* 4°. 66 liv. reliés.

*Coutume de la Ville, Gardiage & Viguerie de Toulouse, en Latin & en François, par M. de Soutatges* 1770. *in* 4°. 12 liv.

Ces deux Ouvrages se trouvent à Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean de Beauvais.

*Zendavesta, Ouvrage de Zoroastre, contenant les idées Théologiques, Physiques & Morales de ce Législateur, les Cérémonies du culte Religieux qu'il a établi & plusieurs traits importans, rélatifs à l'ancienne histoire des Perses : traduit en François sur l'original Zend, avec des remarques & accompagné de plusieurs Traités propres á éclaircir les matières qui en sont l'objet. Par M. Anquetil du Perron de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & Interprète du Roi pour les Langues Orientales.*

*Tome I premiere Partie qui comprend l'introduction au Zendavesta, formée principalement de la relation du Voyage du Traducteur aux Indes Orientales, suivie du plan de l'Ouvrage ; & un appendix sur les monnoies & poids de l'Inde, sur*



Digitized by Google

*quelques objets d'Hiſtoire Naturelle & de Commerce & ſur les Manuſcrits Orientaux du Traducteur.*

*Seconde Partie qui comprend le Vendidad Sadé* ( c'eſt-à-dire l'Iſeſchné, le Viſpered & le Vendidad proprement dit ) *précédé des Notices, des Manuſcrits Zends, Pehlvi, Perſans & Indiens, dépoſés par le Traducteur à la Bibliothèque du Roi; des titres & des ſommaires raiſonnés des articles, &c, des deux Tomes de cet Ouvrage & de la vie de Zoroaſtre.*

*Tome ſecond qui comprend les Jeſchts Sadés, le Sirouzé, le Boun Deheſchs, traduit ſur l'original Pehlvi, deux Vocabulaires, le premier rend Pehlvi & François, le ſecond Pehlvi Perſan & François; l'expoſition des uſages civils & religieux des Parſes & le ſyſtême cérémonial & moral des Livres Zends & Pehlvis, conſidéré en lui même & relativement au ſyſtême Théologique de ces mêmes Livres ornés de planches gravées en taille-douce.* A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Benoît. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Trois Volumes *in*-4°. Le 1 de 578; le 2e de 552. le 3e de 810 pages.

Nous rendrons compte inceſſamment de ce grand & important Ouvrage, attendu depuis long-tems par tous les Sçavans de l'Europe.

*Curioſités de Londres & de l'Angleterre, par le Rouge : Ouvrage utile aux Voyageurs. L'on y a joint un abrégé de l'Hiſtoire & des curioſités de la Hollande* A Paris, chez Saugrain, Libraire de M. le Comte d'Artois, Quai des Auguſtins, près la rue Pavée, 1770. Volume *in* 12. de 170 pages 1 liv. 4 ſols broché.

L'Auteur de cet Ouvrage ſe propoſe d'établir une fontaine en faveur des priſonniers, elle ſera d'ailleurs utile en cas de feu, l'argent, dit-il, que ces curioſités de l'Angleterre & de la Hollande produiront ſera employé à rembourſer les avances qui ont été faites par les Entrepreneurs. Il a déjà paru un premiere Edition de cet Ouvrage; l'Auteur a fait à celle ci quelques augmentations.

*Eſſai ſur une amitié Patriotique; où l'on propoſe des moyens infaillibles, pour rendre les hommes plus vertueux & meilleurs Citoyens.*

*Unum corpus, & unus Spiritus.....: Unus Deus & Pater omnium*

Gal. 1. 6.

A Londres, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au deſſus du Collége. 1770. Petit *in*-12. 189. pages.

Le titre de cet Ouvrage a beſoin d'explication. Voici comment l'Auteur définit l'Amitié Patriotique; c'eſt, ſelon lui, la Loi, d'aimer ſes Concitoyens en faveur de la Patrie, le but de cette Loi, c'eſt le bonheur de la Patrie, les moyens d'inſpirer l'amitié Patriotique ſont l'honneur, la crainte du blâme, la force de l'exemple, celle de l'éducation.

Digitized by Google

Tout cela n'ajoute rien aux notions Communes ſur l'amour de la Patrie, ſur la néceſſité de ce ſentiment, ſur l'activité, ſur l'étendue qu'il doit avoir ; & peut-être l'Auteur ne devoit il pas avoir l'air de dire une choſe nouvelle & de propoſer un plan, mais il eſt toujours beau de prendre la Patrie pour l'objet de ſes travaux, il eſt toujours utile de redire aux hommes, que « celui qui néglige d'être utile » à ſes freres eſt un être de trop » dans la Nature ; que celui qui » s'endort au bruit des gémiſ- » ſemens, ne doit reſpirer que l'air » des ours & des tigres ; que celui » qui s'occupe des beſoins des hom- » mes, qui aime à y pourvoir, ne » fait que remplir ſes ſermens ».

*Traduction d'anciens Ouvrages Latins, relatifs à l'Agriculture & à la Médecine Véterinaire, avec des notes. Par M. Saboureux de la Bonnetrie Ecuyer, Avocat au Parlement, & Docteur Aggrégé de la Faculté des Droits en l'Univerſité de Paris.* A Paris, chez P. François Didot le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. Prix 9 livres les deux Volumes reliés.

Dans un tems où paroiſſent tant d'écrits modernes ſur l'Agriculture, on doit être curieux de ſçavoir de quelle manière elle a été pratiquée par les Romains qui en avoient fait une étude ſérieuſe. Ainſi l'Ouvrage que préſente au Public M Saboureux de la Bonnetrie ne peut manquer d'être accueilli.

L'Economie rurale de Caton, & celle de Varron ſont compriſes dans les deux Volumes qui paroiſſent. Nous nous propoſons de faire connoître cette nouvelle production qui doit intéreſſer par l'importance de ſon objet. On y trouve des notes intéreſſantes ſur tous les paſſages difficiles, une Table de réduction des poids & des meſures, des noms de Villes rapprochés de la Géographie Moderne, des figures en taille-douce qui font connoître en détail toutes les machines dont les Auteurs ont parlé, & les inſtrumens anciens relatifs à l'économie rurale. On y trouve même des notes Aſtronomiques par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences.

Le Libraire annonce qu'il imprime actuellement *Columelle* qui paroîtra dans peu, & qu'il ſe propoſe de raſſembler par la ſuite tout ce qui eſt épars dans une multitude d'Ouvrages ſur le même objet. C'eſt une entrepriſe qui ne peut manquer d'être agréable au public & qu'on doit l'exhorter à porter à ſa perfection. On trouve chez lui tous les Ouvrages à l'uſage des Ecoles Royales Véterinaires & un très grand nombre de Livres d'Anatomie, de Médecine, de Chirurgie, de Botanique, d'Hiſtoire Naturelle, de Chymie, d'Alchymie, &c, &c.

*Les Nuits Angloiſes, ou Recueil*

Digitized by Google

*de traits ſinguliers, d'anecdotes, d'évenemens remarquables, de faits extraordinaires, de bizarreries, d'obſervations critiques & de penſées Philoſophiques, &c', propres à faire connoître le génie & le caractère des Anglois.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, la premiere porte cochere au-deſſus du Collége. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 4 Parties, 4 Volumes d'environ 400 pages chacun.

Les Nuits Attiques d'Aulu-Gelle ont ſans doute donné l'idée de ce titre & même de cet Ouvrage. C'eſt aux gens du monde & aux gens qui aiment à s'inſtruire ſans travail que ces ſortes de Livres ſont conſacrés, ils ne ſont pas ſuſceptibles d'extrait, & leur ſecond titre qui développe le premier, ſuffit pour le faire connoître. Celui ci eſt recommandable par la multitude & la variété des objets, & par la briéveté de chaque article. Il réſulte du tout enſemble, comme le titre l'annonce, des notions particulières ſur le génie de la Nation des Anglois.

*Agriculture complette, ou l'art d'améliorer les terres;* Tome 1^er^ de 505 pages, *contenant la manière d'enclorre les terres; des pâturages & des prairies; comment on doit faire le foin; des différentes graines de foin; des terres labourables; du labour; de la ſemaille des bleds; des fumiers, & autres amendemens; des différentes eſpèces de bleds & de graines, comme pois, fèves, lentilles, de la façon de les ménager & de les employer; du chanvre, du lin, du houblon; des différentes façons de faire la dreche.* T. 2^e^ de 534 pag.; *contenant la deſcription des beſtiaux & de la volaille néceſſaire pour une ferme; des chevaux & des jumens; des bœufs, vaches, moutons, & autres; avec les remèdes pour toutes ſortes de maladies; des arbres, des taillis; de la tranſplantation des arbres, de leurs maladies; de la taille des bois; manière de les déraciner.* Tome 3^e^ de 385 pages; *contenant la deſcription des herbes, racines qui compoſent ordinairement un Jardin potager; du Jardinage; des haies & autres clôtures des Jardins; des eaux, des différentes fleurs, & leur culture.* Tome 4^e^ de 373 pages; *contenant la manière de greffer les arbres; les différentes greffes; la culture des vergers; la tranſplantation des arbres, des différentes eſpèces de fruits; la culture de la vigne; la manière de faire le vin; des oliviers; la cueillette du fruit; de la biere, du cidre, & autres boiſſons; avec un Calendrier propre au Laboureur, pour ſçavoir ce qu'il a à faire chaque mois de l'année* 4 Volumes *in*-12. avec des figures; traduits de l'Anglois *de Mortimer.* Seconde Edition. A Paris, chez Saugrain jeune, Libraire ordinaire de M. le C. d'Artois, Quai des Auguſtins, entre la rue Pavée & celle des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Prix dix livres reliés.

Digitized by Google

La multitude des Editions faites en Angleterre ſont des preuves de l'utilité de cet Ouvrage. Il contient une foule d'expériences d'un particulier qui faiſoit valoir ſon fond. On y a ajouté le Traité de la vigne & de l'olivier & on y a fait pluſieurs corrections qui rendent cet Ouvrage propre à la France. Les titres qui ſont à la tête de chaque Volume annoncent aſſez en détail les différentes matières qui y ſont traitées.

*La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, &c.* Tome quatrième, 16^e, 17^e & 18^e Cahiers.

*Obſervations curieuſes ſur toutes les parties de la Phyſique & de l'Hiſtoire Naturelle, extraites & recueillies des meilleurs Mémoires.* Tome 4^e. A Paris, rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert père, Libraire pour le Génie & l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame, *in*-12. de 552 pages.

L'accueil que le Public a fait aux trois premiers Volumes de cet Ouvrage, compoſé principalement pour les gens du monde & pour contribuer à l'éducation des jeunes gens, a engagé l'Auteur à publier ce 4^e Volume qui ſera bientôt ſuivi d'un cinquième & probablement de pluſieurs autres. Les Livres du genre de celui-ci doivent être regardés comme bons, quand leurs Auteurs ont puiſé avec goût & avec choix dans de bonnes ſources, & que la lecture en eſt agréable & profitable aux perſonnes auxquelles ils ſont deſtinés. Or ce Recueil d'obſervations de Phyſique que nous annonçons nous paroît avoir ce mérite.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Septembre 1771.

*Lettre sur des Tables de Sinus extrêmement rares; adressée à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.* 579

*La Colombiade. Poema di Madama du Boccage, tradotto dal Francese in Milano.* 585

*Etats formés en Europe après la chûte de l'Empire Romain en Occident.* 593

*Histoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre.* 597

*Extrait des Observations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois de Juin 1771.* 607

*Figure remarquable de Lothaire, fils de Louis d'Outremer.* 608

*Lettre sur un Météore extraordinaire. Adressée à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.* 611

*De l'Homme Moral, par M. l'Abbé de Crillon.* 617

*Continuation de l'Histoire générale des Voyages.* 625

*Recueil de Mémoires & Dissertations qui établissent que c'est par erreur & un mauvais usage que l'on nomme l'Auguste Maison qui regne en France la Maison de Bourbon.* 632

*Les Impostures de l'Histoire Ancienne & Profane.* 633

*Nouvelles Littéraires.* 634

Fin de la Table.

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXI.*

OCTOBRE.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÈGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

OCTOBRE M. DCC. LXXI.

## *ÉLOGE DE M. L'ABBÉ TRUBLET.*

ON a imprimé un article ſous ce titre dans le Nécrologe des hommes célèbres. Un homme de Lettres diſtingué, un ſçavant vertueux a vû avec indignation que ce prétendu éloge d'un Académicien eſtimable par ſes Ouvrages, homme d'eſprit & bon Citoyen, étoit en effet une Satyre, où tout tendoit à le rendre mépriſable & ridicule. Quiconque a connu M. l'Abbé Trublet, ou a ſeulement pris la peine de le lire, ſçait combien étoit injuſte le préjugé que la Satyre avoit répandu contre lui de ſon vivant dans les eſprits, pour qui une plaiſanterie heureuſe eſt un oracle. C'eſt de ce préjugé qu'eſt parti l'Auteur de l'article du Nécrologe, c'eſt ce préjugé qu'attaque l'Apologiſte de M. l'Abbé Trublet.

« Souvent, dit-il, en entendant » prononcer dans nos Académies



Digitized by Google

» l'éloge d'un homme de Lettres, & » en apprenant de lui des choſes » louables que j'avois ignorées pen- » dant ſa vie, j'ai fait la réflexion » ſuivante: *Il faut donc mourir pour » obtenir juſtice de ſes Contempo- » rains.* En liſant l'article de l'Abbé » Trublet dans le Nécrologe, je me » ſuis dit : *Il ne ſuffit donc pas d'é » tre mort pour échapper aux traits » de la malignité du cœur humain* ».

Du côté des vertus ſociales, M. l'Abbé Trublet méritoit le reſpect, du côté des talens, il mérite au moins beaucoup d'eſtime. M. de Montesquieu diſoit que les eſſais de Littérature & de Morale de M. l'Abbé Trublet étoient le premier Livre du ſecond ordre. M. l'Abbé Trublet penſoit avec fineſſe & s'exprimoit avec une exactitude & une préciſion Philoſophiques ; on reconnoiſſoit en lui le Diſciple des la Motte & Fontenelle. Son exactitude a pu quelquefois être pouſſée juſqu'au ſcrupule & ſa fineſſe juſqu'à la ſubtilité ; quel Ecrivain ſçait éviter tous les défauts de ſon genre & de ſon caractère ? Nous ſouſcrivons en tout au jugement que porte ſur M. l'Abbé Trublet ſon équitable Apologiſte. Nous y trouvons par-tout cette ſagacité, cette juſteſſe d'idées qui ſatisfait l'eſprit, & ce ton d'honnêteté qui plaît à l'ame. Il nous avertit de nos devoirs à l'égard de M. l'Abbé Trublet. Ce Littérateur eſtimable partagea autrefois nos travaux, nous lui devions un tribut de reconnoiſſance ; mais nous ne pourrions ériger à ſa mémoire un monument plus digne d'elle que celui dont nous parlons ; on y trouvera tout ce qu'il importe de ſçavoir & tout ce qu'il faut penſer ſur M. l'Abbé Trublet & ſur ſa famille, l'une des plus anciennes & des plus conſidérables de S. Malo ; nouvel article ſur lequel on a montré de l'ignorance ou de la mauvaiſe foi dans le Nécrologe. L'Apologie de M. l'Abbé Trublet a pour titre : *Supplément à l'article de M. l'Abbé Trublet, dans le Nécrologe des hommes célébres, publié en* 1771 ; *adreſſé à M. Rouſſeau*, Brochure *in*-12. 17 pages.

Digitized by Google

*HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA CONGRÉGATION de Saint Maur, Ordre de Saint Benoît, où l'on trouve la vie & les travaux des Auteurs qu'elle a produits depuis ſon origine en 1618 juſqu'à préſent. Avec les titres, l'énumération, l'analyſe, les différentes Editions des Livres qu'ils ont donnés au public, & le jugement que les Sçavans en ont porté. Enſemble la Notice de beaucoup d'Ouvrages Manuſcrits, compoſés par les Bénédictins du même Corps.* A Bruxelles; & ſe trouve à Paris, chez Humblot, Libraire. 1770. Avec Appr. & Permiſſion, *in*-4°. pag. 800, ſans la Préface.

LA Patrie & les Lettres doivent trop aux travaux des ſçavans Religieux de la Congrégation de S. Maur, pour que le Public n'accueille pas l'Ouvrage dont nous allons nous occuper. Animés du deſir de voir s'étendre en France, la Réforme de l'Ordre de S. Benoît, pluſieurs Religieux zélés obtinrent de Louis XIII, au mois d'Août 1618, des Lettres Patentes pour l'érection d'une nouvelle Congrégation, connue ſous le nom de S. Maur, laquelle fut établie par un Bref de Grégoire XV en 1621, & confirmée par une Bulle d'Urbain VIII en 1627. Dom Grégoire Tariſſe & les Généraux ſes Succeſſeurs y introduiſirent & y maintinrent l'étude des Lettres jointe aux exercices de piété. L'Hiſtoire Littéraire que publie Dom Taſſin, déjà connu par pluſieurs productions ſçavantes & utiles, embraſſe donc l'eſpace d'environ cent cinquante ans. Il donne la vie des Auteurs ſur leſquels il a eu de bons Mémoires.

L'Hiſtoire Manuſcrite de la Congrégation, que Dom Matténe a conduite juſqu'en 1739, lui a été d'un grand ſecours. Il a profité des Mémoires que le R. P. D. Boudier envoya à M. Drouet, Auteur de la derniere Edition du Moréry.

Les ſix Volumes *in-fol.* du Catalogue de la Bibliothèque de feu M. l'Abbé Goujet, lui ont fourni d'excellentes remarques, & la nouvelle Edition de la Bibliothèque hiſtorique de la France, du P. le Long, pluſieurs articles qu'il n'auroit pas trouvés ailleurs. Les Journaux des Sçavans ne lui ont pas été inutiles; mais outre qu'ils ne remontent pas au-delà de 1665, il y a pluſieurs Ouvrages, ſortis de la Congrégation, dont ils n'ont point parlé & à l'égard de ceux dont ils ont fait mention, ils n'ont point fait connoître la Patrie, le jour, l'an de la profeſſion & de la mort des Auteurs. C'eſt auſſi ce qu'on ne doit pas haſarder de faire, ſans avoir de bons Mémoires; & pour ce qui nous concerne, nous déſirerions qu'on nous mît à portée d'en faire uſage.

Sur la fin du dernier ſiècle, Pinſſon Avocat au Parlement publia une Lettre *touchant quelques perſonnes illuſtres & diſtinguées par leur*

Digitized by Google

*vertu & par leur ſcience dans la Congrégation de S. Maur.* Il n'y eſt parlé que de ſix Ecrivains.

D. Bernard Pez, ſçavant Bibliothécaire de l'Abbaye de Melc dans le Baſſe-Autriche, donna en 1716 ſon Ouvrage intitulé *Bibliotheca Benedictino Mauriana*, qui ne commence qu'à Dom Hugues Menard, & finit en 1711. *La Bibliothèque hiſtorique & critique des Auteurs de la Congrégation de S. Maur*, que Dom le Cerf de la Viéville fit paroître à la Haye (Rouen) en 1726, fourmille de fautes, relevées par pluſieurs Sçavans. Dom Prudent Maran qui fut chargé de travailler à des Mémoires qu'on demandoit en Allemagne pour perfectionner cet Ouvrage, ſe trouvant occupé d'objets plus importans, laiſſa ce ſoin à un de ſes Confrères; & celui-ci rédigea des Mémoires dont le R. P. D. Taſſin a fait uſage.

Il n'a pas conſulté ſans fruit l'Hiſtoire Littéraire de l'Ordre de S. Benoît, publiée en 4 Volumes *in fol.* ſous ce titre; *Hiſtoria rei Litterariæ Ordinis S. Benedicti..... a R. P. Magnoaldo Ziegalbauer O. S. B. Theologo ... recenſuit, auxit, juriſque publici fecit R. P. Oliverius Legipontius, Auguſtæ Vindelic. & Herbipoli*, 1754. Connoiſſance des Auteurs, notion parfaite de leurs Ouvrages, tels ſont les deux objets principaux auxquels le R. P. D. Taſſin s'eſt attaché. Chaque article eſt ordinairement diviſé en deux paragraphes relatifs à ces deux points. MM. Gueudeville, Veiſſiere de la Croze, & Prévôt d'Exiles, déſerteurs de la Congrégation, ont, dit-il, donné beaucoup d'Ouvrages ſur leſquels elle n'a nulle prétention. Quoique tous les Auteurs ne ſoient pas d'un égal mérite, que quelques-uns même ſoient peu dignes de fixer l'attention, il a cru ne devoir en omettre aucun, afin de faire voir l'amour dominant de la Congrégation pour l'étude & les Sciences. Il demande s'il peut ſe promettre que ſon Ouvrage ſera goûté dans un ſiècle, où tant d'écrits frivoles ou même impies, ſemblent avoir pris la place des Livres ſolides & inſtructifs. Mais, comme il le dit lui-même, ce mauvais goût n'eſt pas univerſel. Il convient qu'il a écrit d'un ſtyle ſimple & ſans ornement; mais, comme il l'obſerve encore après Pline, l'hiſtoire plaît, de quelque manière qu'elle ſoit écrite: *Hiſtoria quoquo modo ſcripta delectat.*

Cet Ouvrage n'eſt qu'une portion de l'hiſtoire générale de la Congrégation de S. Maur. L'autre partie doit comprendre l'Hiſtoire de la réforme dans les principaux Monaſtères de France, des obſtacles qu'elle a éprouvés, des fruits qu'elle a produits, des tempêtes qu'elle a eſſuyées, des ſervices qu'elle a rendus dans pluſieurs Diocèſes, de la vie de pluſieurs Religieux qui ſe ſont diſtingués par une éminente piété. L'Auteur demande encore, ſi cette partie ſeroit du goût d'un ſiècle auſſi mal diſpoſé que le nôtre en faveur de l'Ordre

Digitized by Google

Monaſtique. Nous oſerions encore répondre affirmativement, ſi la matière étoit relevée, comme elle peut l'être, par les graces du ſtyle.

Comme cet Ouvrage ne peut être, par ſa nature, ſuſceptible d'analyſe, nous ſommes forcés de nous borner à quelques traits qui en pourront donner au moins une légère idée.

Dom Antoine-Joſeph Mège, dont on conſerve, à l'Abbaye de S. Germain-des-Prés, les *Annales* de la Congrégation de S. Maur, depuis l'an 1610 juſqu'à l'an 1653. en ſept Volumes *in-folio Latin*, publia en 1690 à Paris *la vie de S. Benoît, par S. Grégoire le Grand, avec une explication des endroits les plus importans*, &c. *in-4°*. L'Auteur « y prouve clairement, dit » l'Hiſtorien, que S. Grégoire le » Grand étoit Moine Bénédictin ». Il montre auſſi l'erreur de ceux qui ont avancé que les Moines ſont exclus des fonctions des Prêtres & des Clercs, qu'ils ne doivent pas les exercer ſans être appellés par la miſſion des Prélats, mais que l'Egliſe ne les leur ayant point interdites, en leur donnant les Ordres Sacrés, les Evêques peuvent les employer quand ils le jugent à-propos. « Ceci, dit l'Auteur, peut » ſervir de réponſe aux reproches » qu'on fait aux Bénédictins de ne » point prêcher ni confeſſer, com- » me ils faiſoient par-tout avant » ces derniers tems ».

Louis Bulteau occupe une place dans cette hiſtoire, à titre de *Commis-Clerc de la Congrégation de Saint Maur*. Il réſigna en 1661, à ſon frère la charge de Secrétaire du Roi, pour ne s'occuper que de ſon ſalut dans la retraite, & ſous l'humble condition de *Commis*. « On s'engage dans cet état par un » Contrat civil qui oblige à conſa- » crer toute ſa vie au ſervice de la » Religion, & l'on jouit de tous » les priviléges des Religieux ».

Cet acte fut paſſé à S. Germain-des-Prés, le 1 Mai 1672. On lui doit la Traduction de *la défenſe des droits de cette Abbaye*, Ouvrage Latin du P. Quatremaire, celle du Livre intitulé *Cura Clericalis*; & la défenſe des ſentimens de *Lactance ſur le ſujet de l'Uſure*.

Dom Claude Martin, qu'il ne faut pas confondre avec Jacques Martin, & qui eſt ici préſenté comme l'un des plus ſaints Religieux & des plus grands Supérieurs, non-ſeulement de la Congrégation de S. Maur, mais peut-être de tout l'Ordre de S. Benoît dans ces derniers tems, perdit ſon père preſqu'auſſi-tôt qu'il fut né (en 1619). Sa mère qui l'avoit offert à Dieu, dès ſa conception, & qui fut depuis célèbre ſous le nom de la mère Marie de l'Incarnation, le quitta, malgré ſa tendreſſe, à l'âge de douze ans, pour ſe conſacrer à Dieu dans un Monaſtère d'Urſulines. Le jeune homme, ſans biens ne laiſſa pas d'avoir tous les ſecours néceſſaires à une bonne éducation. Appuyé du crédit de la Ducheſſe d'Aiguillon, il étoit ſur le point d'en reſſentir les effets,

Digitized by Google

lorſqu'un ſoir liſant dans ſon lit, il crut entendre frapper trois coups à la porte de ſa chambre. Il ſe lève, ouvre, & ne trouve perſonne. Croyant que celui qui avoit frappé avoit eu le tems de ſe retirer, il rentre : on frappe de nouveau : il ouvre ſur le champ, & ne trouve encore perſonne. Dès-lors il croit que ſa ſainte Mère l'avertit par ce ſignal de penſer ſérieuſement à ſon ſalut, & renonçant à toute vue mondaine, il ſe jette dans le cloître à l'âge de 22 ans. Il publia la vie de ſa mère morte à Quebec en 1672, & pluſieurs Ouvrages de piété, entr'autres des *Méditations pour la fête & pour l'octave de ſainte Urſule*. On trouve à la tête une petite Diſſertation dans laquelle l'Auteur ſoutient l'opinion commune que ſainte Urſule & ſes Compagnes étoient au nombre d'onze mille Vierges.

L'Edition des Œuvres de S. Auguſtin immortaliſera la mémoire de Dom Thomas Blampin, chargé de cette entrepriſe après l'éloignement du P. Delfau. Outre les Préfaces & les notes, il fit les corrections, les ſommaires & les avertiſſemens. Il fut aſſiſté dans ſon travail par pluſieurs de ſes Confrères.

« Dom Pierre Conſtant fit la Cri-» tique & les Tables des Ouvrages » fauſſement attribués à S. Auguſ-» tin. La vie de ce Saint Docteur » eſt de Dom Hugues Vaillant & » de D. Jacques du Friſche, qui, » à l'exception de quelques chan-» gemens, n'ont fait que traduire » en Latin celle que M. de Tille-» mont avoit faite en François ; » mais qui n'étoit pas encore im-» primée. Pour la Table générale » elle vient de Dom Claude Goe-» nié... Dom Nicolas Goyots natif » de Paris, & mort en 1726, prit » ſoin de l'impreſſion, & ſe donna » la peine de corriger les épreuves » avec beaucoup d'exactitude ».

Dans l'article de Dom Gerberon, on parle de deux écrits de cet Auteur, l'un en Latin intitulé *Notationes in notionem libertatis, à Doctore Arnaldo... delineatam*, l'autre en François ſur la liberté. Il s'agiſſoit de ſçavoir en quoi conſiſte cette faculté, « en tant qu'elle eſt » commune à Dieu, aux Anges, » aux Bienheureux & aux hommes: » ſi elle conſiſte dans le volontaire, » ou dans ce que les Théologiens » appellent *vis electiva*, le pouvoir » de choiſir. S. Auguſtin paroît être » du premier ſentiment. C'eſt celui » de la plûpart des Pères ... M. Ar-» nauld l'avoit ſoutenu lui même ; » mais ſur la fin de ſes jours, il ſe » déclara pour le dernier ſentiment. » Dom Gerberon étoit toujours » attaché au premier, perſuadé que » c'eſt celui de S. Auguſtin, & » c'eſt ce ſentiment qu'il ſoutient » dans ces deux écrits ».

Ce ſera toujours une queſtion fort indifférente de ſçavoir en quoi conſiſte l'*eſſence* de la liberté, ſi, quelque parti que l'on prenne, l'on convient que le *volontaire* ne ſuffit ni pour le mérite, ni pour le démérite ; & ſi l'on reconnoit en l'homme le pouvoir de choiſir, ſoit que ce pouvoir conſtitue ou ne conſtitue

conſtitue pas la nature de la liberté. Mais le ſentiment qu'avoit adopté M. Arnauld ſur la fin de ſa vie nous paroît le même que celui de M. Boſſuet dans ſon *Traité du Libre-arbitre*. Ce grand Prélat y ſoutient non ſeulement que l'homme eſt doué de la liberté *de choix*, mais encore que ce pouvoir nous fait comprendre que l'homme eſt fait à l'image de Dieu.

Dom François Lami avoit du goût pour le parti des armes, & ſa mère, qui avoit épouſé en ſecondes nôces le Marquis d'Angennes, le confia au Duc de Richelieu, ſous lequel il fit une ou deux Campagnes. « Il ſe trouva une fois » engagé, pour un point d'honneur, » de mettre l'épée à la main ; mais » c'étoit où Dieu l'attendoit. Son » adverſaire lui ayant porté un » coup qui rencontra le livre de la » Régle de S. Benoît, qu'il avoit » ſur lui, il ne fut point bleſſé ». Il prit l'habit Monaſtique dans l'ordre, & prononça ſes vœux en 1659, âgé de 25 ans.

Dom Jean Martianay dans un de ſes Ouvrages, où il fait l'Hiſtoire des Livres Deutérocanoniques de l'Ancien Teſtament, « prétend que les Canons des Livres » Sacrés, dreſſés par les Conciles, » par les Papes & par les Pères de » l'Egliſe, n'ont été proprement » que de ſimples Catalogues & » des Canons déſignés ſeulement, » que la conſécration du Canon » des Ecritures n'a été faite qu'au » Concile de Trente, où l'on a » reçu comme Divins les Livres » Deutérocanoniques, dont on » avoit douté juſqu'alors. Le Père » Barre Chanoine Régulier dans » ſa *défenſe des Livres Deutérocanoniques de l'Ancien Teſtament* re» fute ce ſentiment, qui, dit il, » eſt manifeſtement oppoſé à la » Doctrine de S. Auguſtin.

» Dom (Gui-Alexis) Lobineau » ayant avancé dans ſon hiſtoire que » les Armoricains avoient reçu la foi » par le miniſtère des Bretons, » Dom Jean Liron compoſa une » Apologie pour les Armoricains, » où il prouve que les Egliſes de » Bretagne ſont plus anciennes que » la deſcente des Bretons dans l'Ar» morique.

» Le Père Lobineau convaincu » d'erreur par ſon Confrère, ſubſ» titua ſans l'avertir un carton, où » il ne reſtoit plus aucune trace de » ſon premier ſentiment. Alors il » publia une Brochure de ſeize pa» ges, intitulée *Contre Apologie, ou Réflexions ſur l'Apologie des Armoricains*..... Dans cet écrit Dom Lobineau rapporte un paſ» ſage de l'Hiſtoire de Bretagne, » où il dit préciſément tout le con» traire de ce que Dom Liron refu» te dans ſon Apologie pour les Ar» moricains. Après quoi le contre» Apologiſte ſe plaint que ſon Con» frère lui fait dire ce qu'il ne dit » point ; mais quelques exemplai» res de l'hiſtoire de Bretagne » échappés ſans carton prouvèrent » que Dom Lobineau ne ſe piquoit » pas de la franchiſe qu'on donne » aux Bretons ».

Dans l'article de Dom Louis le

Pelletier, qui travailla pendant quelque tems ſous le P. Touſtain à une nouvelle Edition du Gloſſaire Latin de Ducange, & dont on a un Dictionnaire de la Langue Bretonne, on apprend que, ſur les dernières années de ſa vie, ce Religieux » éprouva pluſieurs fois, en » célébrant les ſaints Myſtéres, » des évènemens qui tenoient du » prodige. Il s'en ſervit pour lever » les doutes qui venoient quelque- » fois à ſon eſprit ſur la préſence » réelle, & pour augmenter ſon » reſpect & ſa foi envers l'Auguſte » Sacrement de nos Autels. Pénétré de reconnoiſſance pour la miſéricorde de Dieu, qui vouloit » bien l'éclairer par des ſignes ſenſibles, il en fit une relation que » l'on conſerve écrite de ſa main, » & qui eſt auſſi édifiante qu'extraordinaire ». On auroit peut-être été bien aiſe de connoître quelques-uns de ces ſignes merveilleux: on lit du moins avec intérêt un fait ſingulier rapporté par Dom Jean Sabbatier dans ſa *Relation de ce qui s'eſt paſſé à Aix en Provence pendant le tems de la peſte.* « Le 21 » Mars, jour de la fête de S. Benoît, il ne mourut aucun peſtiféré dans toutes les infirmeries, » & l'on n'y en apporta point non » plus de la Ville. Dom Sabbathier ne donne point ce fait comme un miracle; mais il aſſure » que tout le monde y fit attention, » parce que c'eſt le ſeul jour de » relâche qu'il y ait eu depuis le » commencement de la peſte juſqu'au mois de Juin ».

Dans l'article de Dom Jacques Alexandre on parle d'un Manuſcrit de l'Auteur qui contient pluſieurs additions à ſon *Traité du flux & du reflux de la Mer.* Il prétendoit expliquer ce phénomène par le mouvement de la terre autour de la Lune, mouvement dont il croyoit qu'on pouvoit s'aſſurer par des obſervations Aſtronomiques. On y trouve l'extrait d'une Diſſertation de M. de Mairan contre ce principe qui avoit déjà été ſoutenu vers le milieu du 17^e^ ſiècle par Baliani Noble Génois. D. Alexandre aſſûre qu'il n'a eu aucune connoiſſance de l'Ouvrage de cet Auteur, & qu'il ignore s'il faiſoit ſervir le mouvement de la terre autour de la Lune, à l'explication du flux & du reflux de la Mer. Il dit qu'après la compoſition de ſon Ouvrage, il avoit appris par les *Nouvelles de la République des Lettres*, Juin 1688. que M. Wallis croyoit pouvoir expliquer ce phénomène par le moyen mouvement de la Terre autour de la Lune; mais il ſoutient que cette explication eſt bien différente de la ſienne qu'il eſſaye de défendre.

On y trouve auſſi l'explication d'un phénomène dont le P. Caſtel & un Avocat qui ne s'eſt fait connoître que par ces lettres G. D. M. ont recherché la cauſe. Entre Breſt & Landevenec il y a un puits ſujet au flux & au reflux, ainſi que le rapporte le Mercure de France, Mai 1724, mais lorſque la Mer commence à monter, l'eau du puits, qui eſt toujours douce,

Digitized by Google

commence à descendre, & commence à monter quand la Mer est basse. Dom Alexandre suppose que la source qui fournit de l'eau au puits se décharge dans un endroit où la Mer est basse quand elle est haute à Brest & *vice versâ*. La Mer s'élevant en cet endroit arrête le cours de la source, ou retarde l'écoulement de ses eaux qui ne perdent point leur douceur, parce que l'eau de la Mer n'arrive pas jusqu'au puits. Dom Alexandre conjecture que l'eau de ce puits se jette dans la Mer de Caën qui est haute lorsqu'elle est basse à Brest, & *vice versâ*.

On apprend dans l'article de Dom Clémencet, si connu dans la République des Lettres par la part qu'il a eue à *l'art de vérifier les dates*, de la premiere Edition, par son *Histoire générale de Port Royal*, & par plusieurs autres productions, qu'il a composé un treizième Volume qui n'est point encore imprimé, de l'*Histoire Littéraire de la France*. Le dixième & le onzième Volumes de cet Ouvrage ont aussi été donnés par ce sçavant Religieux. Il a de plus composé l'*Histoire générale des Ecrivains de Port Royal*, qui est prête à être mise sous la presse, & qui formera quatre à cinq volumes *in* 4°.

Dom François Clément, à qui on est redevable de la seconde Edition de l'*Art de vérifier les dates*, dont nous avons parlé, & que son mérite a fait choisir pour la continuation du *Recueil des Historiens de France*, a fourni quelques articles au Volume onzième de l'*Histoire Littéraire de la France* entreprise par Dom Rivet, & a composé en entier le douzième.

Nous ne devons pas oublier le sçavant Auteur de cet Ouvrage. On voit ici, d'après le P. Ceillier à qui on avoit fourni de bons Mémoires, une idée exacte de l'Edition des Œuvres de S. Théodore Studite, qui n'est pas encore achevée, & à laquelle il a travaillé avec Dom Toustain. Ce travail a été interrompu par la grande entreprise de la *Nouvelle Diplomatique* en 6 Volumes *in*-4°. Le Père Toustain ne vit pas la fin de cet Ouvrage que son Collégue eut la gloire de terminer, avec le secours de Dom Jean Baptiste Buissonnet. On trouvera ici la notice de plusieurs autres productions de sa plume.

Celle-ci est terminée par deux listes, dont la premiére comprend les Auteurs morts, & les Ouvrages connus trop tard pour qu'on ait pu les placer à leur rang dans cette Histoire; la seconde embrasse les Auteurs vivans dont il n'est point parlé dans le corps de l'Ouvrage.

Nous n'avons pas cru devoir nous arrêter à l'Histoire des Sçavans qui ont joui de la plus grande célébrité, tels que Mabillon, Mont-faucon, &c, parce qu'ils sont universellement connus & par leurs écrits, & souvent par des histoires particulières.

Nous remarquerons pourtant dans l'article du Père Mont-faucon une expression qui ne paroît pas exacte. On y dit qu'Origène rassembla dans un même Volume les *Versions* de



Digitized by Google

la Bible, & les rangea ſous *ſix* colonnes. » La premiere repréſentoit » le texte Hébreu écrit en lettres » Hébraïques. La ſeconde conte- » noit le même texte écrit en ca- » ractères Grecs ». Les quatre autres contenoient les Verſions d'Aquila, de Symmaque, des LXX, & de Théodotion. On ajoute qu'Origène fit dans la ſuite des Octaples compoſées de *huit* Verſions. Le texte écrit, ſoit en caractères Hébreux, ſoit en caractères Grecs, ne doit pas être mis au nombre des Verſions.

On dit que le Père Fouqueré publia ſous le nom emprunté de Jean-Baptiſte Tagmanini le Livre intitulé *Celebris Hiſtoria Monotheli-tarum*, &c. C'eſt *Tamagnini* qu'il faut lire. Nous avons auſſi remarqué quelques autres fautes d'impreſſion qu'il eſt aiſé de corriger, & qui ne diminuent rien du mérite de l'Ouvrage digne d'avoir place dans toutes les Bibliothèques & d'être ſouvent conſulté par les Bibliographes. Nous déſirerions ſeulement que pour le rendre plus utile encore, le ſçavant Auteur, outre la Table des Ecrivains, eût auſſi dreſſé une Table des Ouvrages par ordre de matières. Elle eût ſervi à faire connoître d'un coup d'œil les Auteurs dont le nom ne paroît pas à la tête de leurs Ouvrages, ou qui ne s'y ſont montrés que ſous le maſque. Nous ne pouvons mieux terminer cet extrait que par le vœu que fait l'Auteur lui-même & qui annonce le but qu'il s'eſt propoſé. Puiſſent les portraits de tant de perſonnages, diſtingués par leurs connoiſſances & par leur piété inſpirer au Clergé Séculier & Régulier l'honnête émulation de marcher ſur leurs traces, animer les perſonnes de tout état à la pratique de la vertu, & les prémunir contre les dangers d'une vie frivole & oiſive!

*VIE DU CARDINAL D'OSSAT.* A Paris, chez Hériſſant le fils, rue des Foſſés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé. 1771. Avec Approbation & Privilége du Rôi. 2 Volumes *in*-8°. Le premier de 418 pages; les Préliminaires 24, & un Diſcours ſous un titre particulier de 148; le ſecond de 6.

L'ESTIME publique plaçoit depuis long-tems le Cardinal d'Oſſat à la tête des Négociateurs; les hommes d'Etat regardoient ſes Lettres comme la meilleure leçon de leur art. Cette opinion ſera encore fortifiée par l'hiſtoire que nous annonçons. Wicquefort dans ſon Traité de l'Ambaſſadeur avoit fait un juſte éloge de ce Modèle des Politiques, Amelot de la Houſſaye en avoit ébauché le portrait & l'hiſtoire à la tête de ſes Lettres, dont il a donné l'Edition la plus complette, mais c'eſt dans cette nouvelle vie qu'on verra d'Oſſat tout entier.

On le verra d'abord ſe peindre lui-même dans un Ouvrage qu'il compoſa en Italien l'an 1590. & que l'Auteur de ſa vie traduit en François; il a pour titre *Diſcours*

Digitized by Google

*ſur les effets de la Ligue en France.* On peut aſſûrer qu'il n'y a point de Memoires du tems où les reſſorts de la politique de Meſſieurs de Guiſe ſoient ſi parfaitement développés, où la marche de leur ambition, ſoit ainſi ſuivie pas à pas, où le véritable eſprit de la Ligue ſoit rendu ſi ſenſible.

M. d'Oſſat juſtifie ſouvent Henri III. des imputations qu'on lui a trop légerement faites ſur la foi des Guiſes, qui mettoient dans leurs calomnies la plus profonde & la plus adroite perfidie ; ce ſont eux que M. d'Oſſat accuſe de beaucoup de fautes commiſes par Henri III. C'étoient eux qui les lui faiſoient commettre pour pouvoir le décrier & le perdre dans l'eſprit de ſes Peuples. Le Duc de Guiſe, par exemple, empêchoit qu'on ne diminuât les impôts & qu'on ne reformât les abus, & ſes Emiſſaires publioient par-tout qu'il avoit inutilement employé tous les moyens poſſibles auprès du Roi pour l'engager à ſoulager le Peuple. « Le Roi dont malheureuſement le caractère étoit foible & nonchalant, quoique ſes intentions fuſſent juſtes & bonnes, & qu'il formât ſouvent la réſolution de remettre les affaires en meilleur état, n'en avoit pas le courage ; cependant il demandoit des conſeils, faiſoit lui-même des Inſtructions & des Mémoires, & quelquefois des Ordonnances & des Edits très-judicieux ; & ſi on l'eût conduit avec douceur & qu'on eût favoriſé ſes projets, il eût fait tous les Réglemens qu'on auroit jugé néceſſaires. Mais M. de Guiſe qui » vouloit profiter de la calamité » publique, & qui craignoit par-» deſſus tout que le Roi ne ſatisfit ſon Peuple, & que ce contentement ne mît obſtacle à l'uſurpation qu'il méditoit, ou ne la » retardât, imaginoit chaque jour » de nouveaux moyens pour détourner les effets de la bonne » volonté de Sa Majeſté. Pour en » venir à bout, il employoit auprès d'elle des perſonnes mal intentionnées, leſquelles non ſeulement lui donnoient des avis » contraires au bien qu'il projetoit; mais lui ſuſcitoient des embarras, des affaires, des prétendues dépenſes néceſſaires, & » l'excitoient à prolonger les impôts, & à en établir même de » nouveaux ».

En 1583. Le Roi envoya dans toutes les Provinces du Royaume des Commiſſaires tirés tant du Conſeil d'Etat, que du Parlement & de la Chambre des Comptes, il les chargea d'écouter les plaintes de ſes Sujets & d'étudier les moyens de ſoulager le Peuple. Sur le rapport de ces Commiſſaires, le Roi rendit une Ordonnance pour le rétabliſſement de la Diſcipline Militaire & pour la diminution de la Taille. Au mois de Novembre 1584, il ſupprima juſqu'à ſoixante & douze eſpèces d'Impôts extraordinaires, il déclara coupables de Léze-Majeſté tous les Fabricateurs d'Edits onéreux. Le Duc de Guiſe craignit que les prétextes dont il vouloit colorer ſa révolte ne vinſſent à lui manquer,

Digitized by Google

s'il laiſſoit au Roi le tems de corriger les abus & de regagner les cœurs de ſes Sujets, il précipita l'exécution de ſon deſſein & avança le jour des barricades.

De tous les faits raſſemblés, enchaînés & réunis ſous un même point de vue dans cet excellent Diſcours, M. d'Oſſat conclut que la Ligue, ſoit qu'on l'enviſage relativement à l'intention de ſes Auteurs ou relativement à ſes effets, n'a rien qui puiſſe lui ſervir d'excuſe ni la conſoler des maux qu'elle a cauſés. L'intention de ſes Auteurs étoit viſiblement criminelle & pernicieuſe ; ſes effets ont été d'affoiblir en France la Religion Catholique, d'ébranler l'Etat & de renverſer ſes propres Auteurs ; de fortifier, de multiplier, d'agrandir, d'élever les hérétiques.

Le grand objet de la Ligue étoit d'ôter la Couronne aux Valois & de la porter ſur la tête des Guiſes ; de-là ce Livre généalogique où la Maiſon de Lorraine ſe prétendoit iſſue de mâle en mâle de Charles de Lorraine, exclu du Trône par Hugues Capet ; de là ces Mémoires où le Cardinal de Lorraine, Oncle du Duc de Guiſe cherchoit à établir les prétendus droits de ſa Maiſon à la Couronne de France. « On diſoit dans ces Mémoires que » Pepin & Charlemagne avoient » reçu la Bénédiction de l'Egliſe » pour eux & pour toute leur poſ- » térité ; qu'Hugues Capet au con- » traire, uſurpateur de la Couron- » ne de France, n'avoit point reçu » une pareille bénédiction ; qu'en » conſéquence, parmi les Deſcen- » dans de Charlemagne, quoique » dépouillés de leurs droits, on » voyoit encore aujourd'hui de » beaux & grands hommes, forts » & vigoureux de corps & d'eſ- » prit, bons Catholiques, gens » de bien, prudens, braves & » heureux dans tout ce qu'ils entre- » prenoient, & particuliérement » dans la branche des Guiſes, où » l'on remarque évidemment plus » que dans toute autre branche de » la Maiſon de Lorraine, les fruits » de cette ſainte bénédiction. Ceux » au contraire qui deſcendent de » l'uſurpateur, ſont petits, laids, » foibles, ſots, hérétiques, ſuperſ- » titieux, ſans capacité, lents & » malheureux ».

Voilà des raiſons bien dignes du ſiècle où on les faiſoit valoir & de la cauſe pour laquelle on les employoit.

On ne peut que ſçavoir gré à l'Auteur de la vie du Cardinal d'Oſſat d'avoir fait connoître par ſa Traduction le *Diſcours ſur les effets de la Ligue*. C'eſt un préſent fait à la Littérature & à l'Hiſtoire. Le Père le Long dans ſa Bibliothèque hiſtorique avoit indiqué l'original Italien parmi les Manuſcrits de la Bibliothèque du Roi ; c'eſt de ce dépôt que notre Auteur l'a tiré pour le traduire & le publier.

Entrons maintenant dans la vie du Cardinal d'Oſſat. Arnauld d'Oſſat

Fut un de ces mortels favorisés des Cieux
Qui ſont tout par eux-même, & rien par leurs Ayeux.

il nâquit le 23 Août 1536 dans un Village ou petit Bourg du Diocèſe d'Auch. Ses parens étoient d'une condition obſcure & d'une extrême pauvreté. Un Gentilhomme de ſes voiſins, du nom de Marca, le retira chez lui & le fit étudier ; d'Oſſat employa les connoiſſances qu'il lui devoit pour l'éducation des neveux de ce Gentilhomme, il paroît qu'il fut auſſi Précepteur du fils d'un Marchand de Lectoure, nommé Jean Perez ; il ſuivit à Bourges les leçons de Cujas & s'attacha au Barreau à Paris, il avoit fait ſa Philoſophie ſous Ramus, il le défendit contre Charpentier, qui lui répondit par des injures.

Le fameux Paul de Foix, Conſeiller d'Etat & Archevêque de Toulouſe, aimoit à raſſembler chez lui les Gens de Lettres & les eſprits éclairés, il connut d'Oſſat, le diſtingua, lui donna un aſyle dans ſa Maiſon, & cette amitié de Paul de Foix pour d'Oſſat, a été la premiere ſource de la fortune de celui ci. De Foix fit avoir à ſon ami en 1559 une charge de Conſeiller au Préſidial de Melun que d'Oſſat poſſédoit encore en 1588. Envoyé en Italie pour remercier le Pape & les autres Princes qui avoient félicité Charles IX. ſur l'élection de ſon frère à la Couronne de Pologne, M. de Foix fut accompagné dans ce voyage de M. d'Oſſat & de M. de Thou, qui fut depuis ce célèbre Hiſtorien ; il ſe forma entre ces deux hommes ſi dignes l'un de l'autre une amitié qui n'a fini qu'avec leur vie & qui augmenta encore celle qu'ils avoient l'un & l'autre pour Paul de Foix.

Cet illuſtre Prélat mourut à Rome vers la fin de Mars 1584 D'Oſſat avoit été ſon Secrétaire d'Ambaſſade ; cette place lui avoit donné des occaſions de faire connoître ſes talens à M. de Villeroy, Secrétaire d'Etat. La récommandation de ce Miniſtre & le mérite perſonnel de d'Oſſat le placerent auprès du Cardinal d'Eſt, Protecteur des affaires de France à Rome. Ce fut là que d'Oſſat acquit cette connoiſſance profonde des intérêts de toutes les Puiſſances & de la Politique de toutes les Cours, ſurtout de la Cour Romaine ; il fut même chargé en ſon nom des affaires de France dans cette Cour. Henri III. & Catherine de Médicis lui témoignerent la confiance la plus flatteuſe. Le Cardinal de Joyeuſe ayant ſuccédé au Cardinal d'Eſt dans le titre de Protecteur des affaires de France à Rome, on donna pour guide à ſa jeuneſſe l'expérience déjà conſommée de d'Oſſat. Bien tôt la plus intime amitié unit ces deux hommes eſtimables, malgré toutes les différences d'âge & de rang. Il étoit donné à d'Oſſat d'inſpirer l'eſtime & la confiance ; on voit une ſageſſe aimable & une modération ſupérieure préſider à toutes ſes démarches, à tous ſes diſcours, à toutes ſes penſées. Ceux qui eurent avec lui des liaiſons particulières ſemblerent jaloux de ſignaler envers lui leur amitié. Le Cardinal d'Eſt lui laiſſa par ſon

Digitized by Google

Teſtament une ſomme de douze mille livres, le Cardinal de Joyeuſe lui conféra le Prieuré de ſaint Martin du Vieux Belleſme, qui étoit à ſa nomination. Ce fut en 1588. on ignore en quel tems M. d'Oſſat étoit entré dans l'Etat Eccleſiaſtique.

M. de Villeroy étant tombé dans la diſgrace, Henri III. offrit ſa place à d'Oſſat qui la refuſa, & rien ne nous empêche de penſer que ce fut par les motifs les plus nobles; il avoit déjà depuis longtems l'eſtime de M. de Villeroy, il s'acquit par ce refus des droits éternels à ſon amitié, & ce Miniſtre ayant été rétabli dans ſes emplois par Henri IV. n'en fut que plus empreſſé à charger M. d'Oſſat des négociations les plus importantes.

Toute la vie de M. d'Oſſat n'eſt plus en effet qu'un tiſſu de négociations. Preſque toutes les affaires que Henri IV. eût à traiter avec la Cour de Rome, ( & jamais Prince n'en eut tant & de ſi délicates dans cette Cour ) furent confiées à la ſageſſe de M. d'Oſſat. La plus importante de toutes ces affaires eſt ſans doute celle de l'abſolution de Henri IV. Ce Prince avoit été abſous en France par des Evêques François, & c'étoit une difficulté de plus dans ſon affaire; Rome conteſtoit aux Evêques ce droit d'abſoudre un Prince hérétique, & il importoit fort à Henri IV. de ſe réconcilier avec Rome. Le Cardinal de Gondi & le Marquis de Piſani qu'il envoya d'abord au Pape, même avant ſon abjuration, voulurent préparer de loin les voies à l'accommodement, mais Clément VIII. qui avoit été porté ſur le Saint Siege, principalement par la faction d'Eſpagne, étoit alors dévoué à la Ligue, il ne voulut pas même recevoir les Ambaſſadeurs de Henri IV, il leur ordonna de ſortir des Terres de l'Egliſe; mais d'Oſſat étoit toujours à Rome, il négocioit, il diſpoſoit, il balançoit par ſes ſages repréſentations les intrigues ardentes & continuelles du Roi d'Eſpagne, du Duc de Savoye, de tous les Ligueurs, il ſouffroit les refus, il attendoit les tems favorables & il ſçut les faire naître, il plaiſoit, il réuſſit; mais il fallut paſſer encore par un labirinthe de difficultés & d'incertitudes; l'affaire fut mille fois nouée, rompue, & & renouée quand il eut amené Clément VIII. de ſa premiere répugnance pour Henri IV. au deſir ſincère de ſe réconcilier avec lui & à la crainte de l'aliéner; tout ce qu'il fallut encore employer de machines politiques pour déterminer Clément VIII. à conclurre enfin ce qu'il avoit bien réſolu de faire, ne peut-être compris que par ceux qu'une longue habitude a initiés à tous les petits myſtères de la politique Italienne.

Lorſque les ſuccès de M. d'Oſſat meſurés habilement ſur les ſuccès de Henri IV. parurent avoir gagné quelque choſe dans l'eſprit du Pape, Henri crut pouvoir riſquer une ſeconde Ambaſſade, il envoya le Duc de Nevers à Rome, il

il y avoit dépêché auparavant, La Clielle ſon Maître d'Hôtel ordinaire, pour faire part au Pape de ſon abjuration. La Clielle ne put obtenir qu'une audience ſecrette, encore l'obtint-il avec peine. Le Pape affecta de le recevoir très-mal, mais il l'avoit fait avertir ſous main de ne pas s'effrayer de cet accueil.

Quant au Duc de Nevers, le Pape lui fit ſçavoir qu'il le recevroit comme Duc de Nevers, mais non comme Ambaſſadeur de Henri IV. Le Duc de Nevers étoit en chemin, lorſqu'il reçut cet avis, il n'en continua pas moins ſa route; arrivé à Rome, le Pape conſentit à le voir, mais à des conditions dures; il exigea que le Duc eût très-peu de ſuite, qu'il ne vît aucun des Cardinaux & qu'il ne reſtât que dix jours à Rome; ce n'étoit pas le moyen de traiter & de terminer une affaire auſſi importante que la réconciliation du Roi avec le S. Siège. Le Roi avoit chargé M. d'Oſſat ou, pour nous ſervir des termes mêmes du Roi, il l'avoit *prié* de guider le Duc de Nevers & de concerter avec lui toutes les démarches néceſſaires. Une Lettre dans laquelle d'Oſſat expoſoit au Marquis de Piſani l'état de cette affaire & les diſpoſitions de la Cour de Rome, avoit encore augmenté l'eſtime de Henri IV. pour les talens de d'Oſſat. Lui ſeul en effet put terminer cette affaire, la négociation du Duc de Nevers ne fut point heureuſe; l'Auteur de cette vie préſume que le Duc ſe jugeant capable de ſe conduire par ſes propres lumières, crut pouvoir ſe paſſer des avis de d'Oſſat; que par une petiteſſe de grand Seigneur, il négligea un homme trop inférieur à lui du côté du rang & de la naiſſance, comme ſi ces avantages accidentels étoient de quelque conſidération, relativement à l'art de traiter avec les hommes. Quoiqu'il en ſoit, d'Oſſat amena le tems de la réconciliation & de la paix, & lorſqu'il eût enfin perſuadé Clément VIII. de la ſincérité de la converſion de Henri IV, ce Prince lui aſſocia l'Evêque d'Evreux du Perron pour la cérémonie de l'abſolution.

D'Oſſat ne ceſſa d'être chargé, ſoit dans cette Cour, ſoit dans les autres Cours d'Italie, de diverſes affaires plus ou moins importantes que nous ne ferons qu'indiquer ici.

A la mort de Henri III. la Cour de Rome irritée de l'aſſaſſinat du Duc de Guiſe, & plus encore de celui du Cardinal, refuſa au Roi la cérémonie uſitée des obſéques à Rome; c'étoit une inſulte à la mémoire de ce Prince. Louiſe de Lorraine ſa Veuve employa envain tout le zèle & tous les talens de M. d'Oſſat pour obtenir que des Papes, alors tous Ligueurs, honoraſſent la mémoire d'un Roi, mort ſous les coups de la Ligue.

La preſtation d'obédience de Henri IV. après ſon abſolution, fut encore une affaire digne d'occuper l'eſprit conciliant de d'Oſſat; l'article de la Navarre étoit une

ſource de difficultés dans cette affaire à cauſe des prétentions rivales de l'Eſpagne & à cauſe des progrès que la Réforme avoit faits dans la partie de la Navarre ſoumiſe à Henri IV ; c'eſt à-dire dans le Béarn ; toutes les difficultés furent levées par la dextérité de d'Oſſat.

Il ne réuſſit pas moins pleinement dans la négociation dont il fut chargé auprès du Grand Duc de Toſcane pour la reſtitution des Iſles d'If & de Pomègues, dont ce Prince s'étoit emparé, & pour les arrangemens relatifs aux ſommes que Henri IV. lui devoit. Elles furent acquittées par le Mariage de Henri avec Marie de Médicis, fille du Grand Duc.

D'Oſſat eut auſſi beaucoup de part à l'affaire de la reſtitution du Marquiſat de Saluces; il éclaira de près la conduite de l'adroit Emmanuel,& donna pluſieurs fois à Henri IV. des avis utiles ſur les démarches & les projets de ce dangereux ennemi.

Les affaires des Jéſuites occupèrent beaucoup M. d'Oſſat à Rome. M. de Sully le jugea Partiſan de ces Religieux. Sa conduite & ſes Lettres ne le montrent qu'impartial & modéré. M. de Sully haïſſoit dans d'Oſſat l'ami & la créature de Villeroy. L'inflexible auſtérité de Sully répugnoit auſſi à la douce dextérité de d'Oſſat, & peut-être ces deux hommes étoient-ils condamnés par la différence de leurs caractères à être injuſtes à l'égard l'un de l'autre. L'hiſtoire de leurs diviſions eſt très-intéreſſante dans cet ouvrage ; l'Auteur n'a point de prédilection aveugle pour ſon Héros & convient qu'il peut avoir eu quelques torts à l'égard de M. de Sully; mais on conviendra auſſi que M. de Sully, à travers ſes grandes vertus & ſes rares talens,n'étoit incapable ni de hauteur ni de prévention. Il y avoit certainement une petiteſſe coupable à retarder le payement des penſions de M. d'Oſſat , tandis qu'il ſervoit bien l'Etat , & que la médiocrité de ſa fortune qui n'avoit d'autre cauſe que ſon déſintéreſſement, lui rendoit ces penſions néceſſaires.

Le déſintéreſſement eſt une qualité qui diſtingua toujours d'Oſſat auſſi-bien que Sully. Jamais il ne réclama le legs que lui avoit fait le Cardinal d'Eſt ſon ami , & il avoit refuſé un diamant que ce Cardinal avoit voulu lui remettre en mourant,comme pour lui aſſûrer le payement de ce legs; ce ne fut enfin que treize ans après la mort du Cardinal d'Eſt, que ſes héritiers de leur propre mouvement acquittèrent ce legs par reſpect pour la mémoire du Cardinal & par eſtime pour d'Oſſat.

D'Oſſat & Séraphin, Auditeur de Rote, furent nommés en même-tems, le premier par le Roi, le ſecond par le Pape, à la même Abbaye ( de Saint Nicolas-des-Près de Verdun ). Le Pape prétendoit avoit ce droit de nomination dans les trois-Evêchés & l'on étoit alors dans des conjonctures où il devenoitdangereux pour le Roi de conteſter quelque choſe au Pape.

Digitized by Google

D'Oſſat conſerva au Roi ſon droit de nomination, mais en même-tems il lui repréſenta que Séraphin l'avoit bien ſervi dans l'affaire de l'abſolution ; il engagea le Roi à nommer Séraphin, & il obtint qu'il n'y auroit de ſacrifié que ſes propres intérêts.

Dans l'affaire de l'abſolution lui ſeul avoit tout fait, l'Evêque d'Evreux n'étoit arrivé que pour la cérémonie ; d'Oſſat ne demanda de graces que pour l'Evêque d'Evreux. Ce fut contre ſon eſpérance qu'il fut nommé par le Roi à l'Evêché de Bayeux qu'il réſigna, & au Cardinalat qui lui valut dans la ſuite le noble emploi de Protecteur des affaires de France à Rome ; le Pape le nomma auſſi à l'Abbaye de Nam en Rouergue qui avoit vaqué *in Curiâ*. Le Cardinal d'Oſſat mourut le 13 Mars 1604. M. de Béthune, frère de M. de Sully, ne partageoit point l'injuſtice de ce Miniſtre à l'égard du Cardinal d'Oſſat. Béthune étoit Ambaſſadeur à Rome dans le tems de la mort de ce Cardinal, ce fut lui qui annonça cette perte à M. de Villeroy ; « il lui » marque en même-tems qu'*il ne* » *tient pas aiſé à Sa Majeſté de la* » *réparer, d'autant que ce Cardinal* » *avoit joint enſemble en ſa perſon-* » *ne toutes les parties qui ſont ſépa-* » *rément dans pluſieurs autres, &* » *tient que l'on reconnoîtra encore* » *plus par ſa privation le défaut* » *qu'il fera au ſervice du Roi, que* » *l'on ne s'appercevoit de l'utilité* » *qui y apportoit ſa préſence. Pour* » *moi, je vous confeſſerai librement,* » *Monſieur, que j'avois reconnu* » *tant de franchiſe & d'intégrité dans* » *ſon ame, que, depuis que je ſuis* » *ici, je lui avois toujours ouvert* » *mon cœur* ».

Le Cardinal d'Oſſat fut enterré à Rome dans l'Egliſe de S. Louis. Pierre Boſſu & René Courtin, ſes Secrétaires, qu'il inſtitua ſes héritiers, lui firent faire une Epitaphe qui fut gravée ſur ſon tombeau. « En 1755 on fit pluſieurs répara- » tions & embelliſſemens dans l'E- » gliſe de S. Louis, & l'on tranſ- » porta dans le Cloître de cette » Egliſe les tombeaux & les autres » ornemens qui y étoient. M. le » Chevalier Baſquiat de la Houze, » employé depuis long-tems avec » ſuccès dans les négociations, » tant à la Cour de Naples qu'à » celle de Rome, &c. compatriote » & admirateur du Cardinal d'Oſ- » ſat, voulut donner un témoigna- » ge public de la vénération qu'il » avoit pour ce grand Négociateur. » Son reſpect pour ſa mémoire ne » lui fit voir qu'avec douleur que » le tombeau d'un Miniſtre, qui » avoit autant honoré ſa Patrie, » qu'il avoit été utile à ſa Nation, » fût relegué dans un lieu auſſi peu » digne de lui. En conſéquence, » il le fit replacer à S. Louis, dans » la troiſiéme Chapelle en entrant à » main droite d'un des bas côtés de » l'Egliſe, & le fit appliquer ſur » le mur à main gauche ; il eſt éle- » vé à cinq pieds environ au-deſ- » ſus du Pavé, & à douze pieds de » haut ſur ſix de large. M. de la » Houze, non content d'avoir rendu



Digitized by Google

» cet hommage au Cardinal d'Oſ-
» ſat, fit ajouter à ſes frais l'eſpèce
» de ſoubaſſement qui eſt maintenant à ſon tombeau, & le fit orner de feſtons & de feuilles. On y voit le Symbole de l'Immortalité; M. de la Houze fit faire de plus le portrait du Cardinal d'Oſſat en moſaïque : ce portrait n'étoit que peint, il l'enrichit d'une magnifique bordure en bronze doré, avec l'Inſcription ſuivante :

Arnaldo Oſſato S. R. E. Presbytero Cardinali,
Ob inſignia in ſuos Reges univerſamque Chriſtianam Rempublicam
Merita
Ingenti apud omnes famâ adminiſtro
Dudum jam à *Petro Boſſu & Renato Courtin*
Utroque à Secretis
An. 1604. vix ab obitu ipſius excitatum,
Sed ærvitate novâque Templi Molitione disjectum
Comes *Mathæus de Baſquiat de la Houze*,
Et *de Bonnegarde* eques hierosolimitanus
Pridem ad utriuſque Siciliæ Regem
Mox ad PP. Clementem 13. Ludovici 15.
Orator
Ad perennandam conterranei ſui memoriam,
Et ad Gallici nominis ſplendorem
Reſtituit :
Titulumque cum imagine opere Muſivo,
Ære ſuo poni fecit
Anno 1763.

Ce monument fait beaucoup d'honneur au Reſtaurateur, & cette vie du Cardinal d'Oſſat en fera beaucoup à l'Auteur, tant par les connoiſſances qu'elle ſuppoſe que par la ſageſſe & l'eſprit d'équité qui regne dans tout l'Ouvrage. Le texte eſt accompagné & ſuivi de notes inſtructives & curieuſes.

L'Auteur nous a chargé d'avertir les Lecteurs de quelques fautes qui ſe ſont gliſſées dans ſon Ouvrage & qui ne ſont que des erreurs de Copiſtes. Par exemple à la page 341. ligne 17 du 1^er^ Vol. on lit que Guillaume d'Harancourt, Evêque de Verdun, étoit frère naturel du Roi Louis XI. ce qui eſt abſolument faux. A la page 412 ligne 7 & 8 du même Volume, le Duc de Luxembourg envoyé à Rome pour l'obédience de Henri IV. eſt nommé *François de Montmorenci Luxembourg, créé Duc d'Epinai*, il faut lire *François de Luxembourg, Prince de Tingry*, & dire *qu'il fut créé Duc de Pinei*. Ce Duc de Luxembourg étoit de la Maiſon de Luxembourg, & non de celle de Montmorenci.

C'eſt peut-être auſſi par une erreur de Copiſte qu'on lit à la page 39 du diſcours du Cardinal d'Oſſat ſur les effets de la Ligue que le Roi Henri II *détenoit le Connétable de Montmorenci en priſon* ; le Cardinal d'Oſſat, contemporain très-inſtruit, ſçavoit bien que jamais Henri II n'avoit détenu en priſon le Connétable de Montmorenci ; auſſi dit-il ſeulement qu'il l'y laiſſoit, ce qui eſt bien différent & ſignifie ſeulement que le Connétable, qui avoit été fait priſonnier

Digitized by Google

à la bataille de S. Quentin en 1557. ne recouvra ſa liberté que par le Traité de Cateau Cambreſis, qui ne fut conclu qu'en 1559.

Il s'eſt gliſſé encore une erreur dans la note qui regarde la Ducheſſe de Montpenſier 1er Volume de la vie du Cardinal d'Oſſat page 69. il eſt dit au bas de la page qu'elle eſt fille naturelle de François de Lorraine. Il faut effacer le mot de naturelle.

*GARRICK OU LES ACTEURS ANGLOIS, OUVRAGE contenant des obſervations ſur l'Art Dramatique, ſur l'Art de la repréſentation, & le jeu des Acteurs, avec des notes hiſtoriques & critiques, & des Anecdotes ſur les différens Théâtres de Londres & de Paris; traduit de l'Anglois.* A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 200 pages.

LA plûpart des préceptes qu'Horace donne aux Poëtes, s'appliquent d'eux-mêmes aux Acteurs, tels ſont ceux-ci, par exemple :

Ego nec ſtudium ſine divite venâ,
Nec rude quid proſit video ingenium, alterius ſic
Altera poſcit opem res, & conjurat amicè.
Si vis me flere, dolendum eſt
Primùm ipſi tibi; tunc tua me infortunia lædent.
Ut ridentibus arridemt, ita flentibus adflent
Humani vultus.

Le Livre dont nous allons parler, n'eſt que le développement de ces idées. D'après l'Avertiſſement du Traducteur, il eſt difficile de dire juſqu'à quel point cet Ouvrage doit être regardé comme original ou comme Traduction. Quoiqu'il en ſoit l'Auteur a ſûrement une grande théorie du Théâtre en général, & en particulier il paroît connoître également bien les deux Théâtres François & Anglois.

Le célébre Garrick reçoit preſque par tout dans cet Ouvrage les éloges qui lui ſont dûs. Les obſervations de l'Auteur pourroient être encore plus utiles, ſi elles n'étoient pas quelquefois un peu abſtraites pour le fond, un peu obſcures pour l'expreſſion. Son ſtyle a quelquefois auſſi une vivacité naïve qui le fait tomber dans le Bas. L'Auteur s'indigne avec raiſon contre les imitateurs; les Comédiens, dit-il, devroient avoir toujours préſent à l'eſprit ce beau vers de M. de Voltaire dans la mort de Céſar.

Nous n'imitons perſonne, & ſervons tous d'exemple.

Il faut donner ſon nom à ſon emploi; mais la colère de notre Auteur devient un peu burleſque, quant à la forme, dans le morceau ſuivant :

« L'Acteur qui ne ſent rien,

» emprunte la ſenſibilité de quel-
» que autre ; il contrefait l'action,
» la voix, le débit, le geſte ; il
» croit dérober le feu céleſte, il
» n'en eſt que le froid Parodiſte,
» & trop de Spectateurs prennent
» le ſinge pour l'homme : mais le
» connoiſſeur indigné, tombant ſur
» le troupeau ſervile des imita-
» teurs, immole à coups de ſifflet
» la pécore aux pieds de ſon mo-
» dèle ».

Voici au contraire un conſeil auſſi noblement exprimé qu'il eſt noble en lui même : « c'eſt dans ſa » vie privée, c'eſt auprès de ſa fem-
» me, au milieu de ſes enfans,
» c'eſt dans le monde, qu'un Co-
» médien doit commencer le grand
» Ouvrage de la ſenſibilité. S'il ne
» s'accoutume à penſer noblement,
» à ſentir de même, chez lui, chez
» ſes amis ; ſi, dans ſes moindres
» procédés, il n'eſt obſervateur
» ſcrupuleux des bienſéances qui
» ſont l'ame de la Société & le lien
» de toutes les vertus ; s'il ne vui-
» de ſon cœur de mille petites paſ-
» ſions indignes de l'honnête hom-
» me & de l'homme qui penſe,
» elles s'attacheront ſans ceſſe à ſon
» talent, à ſon emploi, & don-
» neront au caractère théâtral tous
» les traits perſonnels du Comé-
» dien corrompu ».

Parmi les notes il y en a quelques-unes d'inutiles, mais il y en a d'agréables & qui contiennent des Anecdotes curieuſes ſur le jeu de certains Acteurs. Nous rapporterons quelques unes de celles-ci.

Pour prouver qu'au Théâtre la nature eſt quelquefois incompréhenſible & en quelque ſorte au-deſſus de la raiſon, l'Auteur cite le fait ſuivant.

« Le Comédien Baubourg, dans » le rôle de Néron, diſoit ces deux » vers :

Répondez-m'en vous dis-je, où ſur votre refus
D'autres me répondront & d'elle & de Burrhus.

» avec des cris aigus & tout l'em-
» portement de la férocité. Cette
» expreſſion étrange renfermoit
» tant de vérité, que tout le mon-
» de en étoit frappé de terreur ; ce
» n'étoit plus Baubourg, c'étoit
» Néron même. Cependant ces
» deux vers ſemblent demander
» uniquement la dignité d'un Em-
» pereur, & la tranquillité cruelle
» d'un fils dénaturé : point du tout,
» s'écrie notre Auteur, voilà un
» Acteur ſingulier, qui trouve en-
» core le vrai, en renverſant tou-
» tes les régles.

» Le fameux Quinault Dufrêne,
» jouant Achille dans Iphigénie,
» s'arrêtoit dans le cours précipité
» des reproches qu'il fait à Aga-
» memnon :

Vous, que mon bras vengeoit dans Lesbos enflammée...

» & reprenoit avec dédain,

Avant que vous euſſiez raſſemblé votre armée.

Digitized by Google

« on ſent tout l'effet que devoit » produire cette heureuſe interrup- » tion ».

Quelques perſonnes voudroient qu'Achille prononçât avec un ſang froid, qui n'en ſeroit que plus terrible, ces deux vers de la même Scène, qu'il dit en ſortant :

Pour aller juſqu'au cœur que vous voulez percer,
Voilà par quel chemin vos coups doivent paſſer.

Notre Auteur n'eſt pas de cet avis. Ce ſang froid, ſelon lui, pourroit convenir au fier & grave Agamemnon, mais non à l'impétueux Achille ; ce ſeroit confondre les caractères. D'ailleurs, ſi les paroles d'Achille ſont fortes, l'offenſe n'eſt pourtant que dans l'expreſſion qu'il leur donne ; affoibliſſez cette expreſſion, l'inſulte diſparoît. Or Achille veut menacer & inſulter Agamemnon.

« Baron, repréſentant Mithri- » date, & entrant ſur la Scène, » avec ſes deux fils, imagina un » jour de ne prendre la parole, pour » leur répondre :

Princes, quelques raiſons que vous me puiſſiez dire, &c.

» qu'après un jeu muet, où il ſem- » bloit avoir réfléchi ſur ce qu'a- » voient pu lui dire ſes deux fils. » En rentrant dans la couliſſe, il » demanda à un de ſes Confrères » s'il étoit content : votre entrée » eſt dans le faux, lui dit le Co- » médien ; il n'y a point à réfléchir » ſur les excuſes des deux jeunes » Princes ; il faut leur répondre » d'abord, parce qu'un homme tel » que Mithridate doit tout conce- » voir du premier mot ». Et l'idée de Baron & celle du Comédien n'étoient-elles pas un peu ſubtiles?

Lorſque Quinault Dufrêne, dans le rôle de Cinna, prononçoit ce vers :

Et ſa tête à la main demandant ſon ſalaire.

» Son bras droit plié derrière lui, » ſortoit avec véhémence, & ſem- » bloit ſecouer la tête d'un Proſ- » crit. Cette image faiſoit frémir & » préſentoit toute la proſcription. » On avoit peut-être imaginé cette » figure avant lui ; on peut encore » l'employer avec ſuccès : mais on » n'y joindra pas l'expreſſion terri- » ble, ſi l'on ne poſſéde ce beau » feu, cet enthouſiaſme, cette di- » gnité, ces graces qui l'ont rendu » ſi célébre ».

Nous prendrons la liberté d'avertir l'Auteur, quel qu'il ſoit, que dans la troiſiéme note, il manque un peu trop d'égards pour un homme de génie ( qu'il n'appelle qu'homme d'eſprit ) qui a plus honoré les Lettres par ſes talens qu'il ne les a décriées par ſon ſyſtême.

Ce Livre au reſte peut encore être lu avec fruit, même après le *Comédien* de M. Rémond de Sainte

Digitized by Google

Albine & après tant d'obſervations importantes de Meſſieurs Riccoboni ſur l'Art du Théâtre.

L'Auteur de cet Ouvrage l'eſt auſſi d'un Dictionnaire des gens du monde, en cinq gros Volumes *in*-12 de ſix-à-ſept cent pages chacun, que nous avons annoncé dans l'article des nouvelles Littéraires du premier Volume de Juin 1770. Ouvrage agréable par la variété des objets, & par leur choix, Ouvrage même qui peut être utile juſqu'à un certain point par la précaution que le Compilateur a priſe de citer les Auteurs des différens morceaux qu'il emploie. Ce grand Recueil ſe vend chez Coſtard, Libraire, rue Saint Jean de Beauvais, la porte cochere au-deſſus du Collége.

On trouve encore chez le même Libraire un autre Ouvrage du même Auteur, qui a pour titre : *Les Soupirs d'Euridice*, & dans lequel il y a de la Poëſie & des traits de ſentiment.

*HISTOIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES année 1768. avec les Mémoires de Mathématiques & de Phyſique pour la même année, tirés des Regiſtres de cette Académie.* A Paris, de l'Imprimerie Royale 1770, 183 pages d'Hiſtoire, & 556 pages de Mémoires *in*-4°. avec 11 planches en taille-douce.

SECOND EXTRAIT.

CE Volume commence par des recherches ſur les inégalités de la rotation d'une planète autour de ſon axe, en ſuppoſant que les méridiens ne ſoient point égaux & ſemblables. Le problême général de la préceſſion des Equinoxes ſur lequel M. d'Alembert a donné un ſçavant Traité en 1749, renferme un ſi grand nombre de difficultés, que l'Auteur a cru devoir revenir à pluſieurs repriſes ſur une matière auſſi curieuſe, ſoit dans les Mémoires de l'Académie pour 1754, ſoit dans le cinquiéme Volume de ſes Opuſcules Mathématiques publié en 1768. Son objet dans ce nouveau Mémoire eſt de généraliſer encore le Problême, en l'appliquant à la Lune dont la figure n'eſt probablement ni ſphérique, ni elliptique ni d'aucune forme régulière; le réſultat de ſes formules, eſt que l'on peut expliquer pourquoi la Lune nous préſente toujours la même face, dumoins avec une libration aſſez petite, & qu'il n'eſt pas néceſſaire pour l'expliquer de ſuppoſer que les mouvemens de tranſlation & de rotation ayent été rigoureuſement égaux; il ſuffit que la différence ait été petite, ce qui rend l'explication bien plus ſatisfaiſante. M. d'Alembert fait voir auſſi qu'il pourroit arriver que l'Equateur de la Lune étant

Digitized by Google

étant un peu alongé la Lune tourna en 27 jours autour de ſon axe ſans aucune impulſion primitive. Une grande partie de ce Mémoire eſt employée à chercher l'intégrale des équations qui donnent les mouvemens de l'axe Lunaire dans les cas les plus généraux, ſoit en nutation, ſoit en préceſſion. L'Auteur fait voir auſſi comment on peut expliquer le mouvement des points équinoxiaux lunaires dont la quantité moyenne eſt ſi parfaitement égale au mouvement moyen des nœuds de l'orbite lunaire que M. d'Alembert avoit même douté du phénomène avant qu'il eût été conſtaté par toutes les obſervations, & qu'il l'eût vérifié par ſa théorie.

M. du Sejour donne dans ce Volume ſon ſixième Mémoire ſur la théorie analitique des Eclipſes. Il y donne la ſolution de pluſieurs Problêmes Aſtronomiques ſur les Pays de la terre où l'on doit voir les différentes phaſes, avec toutes les conditions Géométriques & Aſtronomiques, néceſſaires pour le *maximum* des phaſes, pour le contact des limbes & le *minimum minimorum* de la latitude de la Lune néceſſaire pour qu'il y ait une Eclipſe. M. du Séjour traite ſurtout le Problême, par lequel on cherche le lieu de la terre qui doit voir une phaſe donnée au lever ou au coucher du Soleil, & en faiſant l'application de ſes formules à l'Eclipſe de 1764, il donne des Tables pour les contacts des deux bords, ſoit d'après les formules, ſoit d'après la méthode que M. de la Caille avoit employée pour ſimplifier l'opération par le moyen des projections. M. du Sejour applique auſſi ces formules aux calculs des paſſages de Venus ſur le Soleil, dont pluſieurs Aſtronomes s'étoient déjà occupés, mais qu'il a voulu traiter à ſon tour par des méthodes qui lui ſont particulières. Il en donne les principes & les réſultats dans ce Mémoire, ſe propoſant d'en donner les équations dans un autre occaſion, à l'exemple de M. de la Grange, dans les Mémoires de Berlin. M. du Sejour en liſant ſon Mémoire, le jour que le Roi de Dannemark aſſiſtoit à une aſſemblée de l'Académie des Sciences, en prit occaſion de raconter les différens voyages entrepris pour cette importante obſervation, & ſur-tout celui du Père Hell à l'Iſle *Wardhus*, entrepris ſous la protection & aux frais du Roi de Dannemark. Nous avons rendu compte du réſultat de ces obſervations imprimées à Copenhague en 1770, & qui comparées avec celles de M. l'Abbé Chappe en Californie ont donné 8″ 8 pour la parallaxe moyenne du Soleil.

On trouve dans le même Volume des remarques ſur ce même paſſage de Venus par M. de la Lande. La Carte & le Mémoire qu'il avoit donnés en 1764, avec tous les détails relatifs à cette obſervation lui avoient fait connoître que l'obſervation ſeroit peu importante aux Indes Orientales, il avoit conſeillé à M. le Gentil qui étoit alors

à Manille de ſe tranſporter aux Iſles Marianes, qui ſont à l'entrée de la Mer du Sud, pour ne pas faire aux Indes une obſervation qui devenoit une répétition de celle de Siberie; le projet trouva des oppoſitions & M. de la Lande a laiſſé imprimer ſon avis pour n'être pas du moins reſponſable de l'évènement.

Les obſervations de M. le Gentil rapportées dans ce même Volume, & calculées par M. de la Lande donnent la diſtance de Manille au Meridien de Paris 7h 54′ 4″ & la latitude 14° 36′ au Nord de la ligne, les obſervations faites à Manille étoient extrêmement importantes; la ſûreté des vaiſſeaux qui vont aux Iſles Philippines exige la connoiſſance de ſa ſituation; & cette Ville elle-même peut être pour l'Europe le ſiège d'un commerce immenſe qui pourroit aller juſqu'à effacer en quelque ſorte celui de Quanton.

Il n'en eſt pas de l'Iſle du Luçon comme de toute autre terre; une incertitude de dix à douze lieues, ſur la poſition des côtes occidentales de cette Iſle, eſt de la derniere conſéquence; les vaiſſeaux y arrivent preſque tous dans la mouſſon des vents d'Oueſt, vents furieux & violens qui forment ſouvent pendant un eſpace de 34 lieues à l'Oueſt de Manille, le tems le plus formidable qu'on puiſſe eſſuyer à un atterage: on n'y éprouve que des orages, des tempêtes, des grains violens, un tems obſcur; on eſt ſans ſonde, par conſéquent ſans aucune indice de la terre.

Dans une circonſtance auſſi critique on eſt obligé de regler ſes manœuvres ſur l'éloignement dont on ſe fait de la terre pour ne pas aller à la côte; or quatre à cinq lieues de plus ou de moins ſont un objet conſidérable en pareil cas.

M. le Monnier ayant été engagé par M. de Chabert à faire pendant l'automne des obſervations correſpondantes à celles de cet Officier, avec les inſtrumens que M. le Monnier pouvoit tranſporter en Normandie. Il y a fait bâtir avec la permiſſion du Roi une tour ou pavillon dans le plus haut de la forêt de S. Sever à 56 lieues de Paris ſur la route de Grand'Ville où il étoit à portée d'obſerver les réfractions à l'horizon, mais où il étoit privé du ſecours des inſtrumens magnifiques dont ſon Obſervatoire eſt meublé à Paris, il rapporte dans ce Volume les obſervations qu'il a faites dans ce nouvel Obſervatoire.

M. de Borry ayant été chargé en 1751 de naviger ſur les côtes d'Eſpagne & de Portugal, rend compte de diverſes obſervations faites pour la perfection des Cartes Marines; on y trouve la latitude du Cap Finiſtere, point célebre & important pour les Navigateurs & les Géographes, & la latitude du Cap Ortegal le plus ſeptentrional de l'Eſpagne qui n'étoit point placé exactement ſur aucune Carte Hydrographique, & qui cependant ſert de reconnoiſſance à pluſieurs vaiſſeaux qui reviennent des voyages de long cours.

Digitized by Google

M. Maraldi a raſſemblé dans un Mémoire très intéreſſant toutes les obſervations du ſecond Satellite de Jupiter & les concluſions qu'il en a tirées pour l'inclinaiſon & les nœuds de ce Satellite, qui ſont ſujets à une inégalité périodique de 30 ans.

On cherchoit depuis long-tems la cauſe des variations ſingulières d'inclinaiſons, qu'on obſervoit dans le 2^e & 3^e Satellite, lorſque M. de la Lande découvrit en 1762 la cauſe de ce phénomène extraordinaire (*Mém. Acad.* 1762 *p.* 233) il fit voir que toutes les planetes par leurs attractions mutuelles devoient avoir des changemens dans leurs nœuds & que la ſeule variation des nœuds affectoit toutes leurs inclinaiſons, il en donna les loix & les formules que M. Bally appliqua bientôt d'une manière plus détaillée au ſecond Satellite de Jupiter, M. Maraldi découvrit dans le même-tems, par ſes obſervations cette variation du nœud.

La demi-durée des Eclipſes qu'il a conclue des obſervations s'accorde au calcul fait ſur ſes élémens avec tant de préciſion que de cent vingt-ſept Eclipſes, il n'y en a que quatorze dont la demi-durée s'écarte du calcul de plus d'une minute, & que la plus grande différence eſt de 1′ 43″, ſi on en excepte l'éclipſe du 11 Janvier 1668 qu'il avoit déjà abandonnée.

M. Maraldi ſuppoſe la plus grande demi-durée dans les nœuds de 1^h 25′ 45″. La plus petite inclinaiſon de 2^d 48′ 0″, au commencement des années 1672, 1702, 1732, 1762. La plus grande inclinaiſon de 3° 48′ 0″, au commencement des années 1687, 1717, 1747. La période des variations de trente ans, le lieu moyen du nœud où le centre de la libration de 10^s 13^d 52′. Tels ſont auſſi les élémens que M. de la Lande a employés dans les nouvelles Tables des Satellites de Jupiter, qui vont paroître avec la nouvelle Edition de ſon *Aſtronomie*.

Le dérangement ſingulier que M. de la Lande a découvert dans le mouvement de Saturne prouve aſſez qu'il eſt impoſſible de concilier avec une ſeule hypothèſe les obſervations anciennes & les modernes, & de les repréſenter toutes avec les mêmes Tables; cependant le beſoin que nous avons de tables qui ſoient actuellement exactes, ſoit pour les calculs de la *Connoiſſance des Tems*, ſoit pour l'uſage des longitudes en mer, où l'on peut comparer la Lune à Saturne a fait rechercher à M. de la Lande, s'il étoit poſſible de concilier les obſervations faites depuis trente ans, de manière à pouvoir eſpérer de nos Tables quelque préciſion pour les années qui vont ſuivre; il eſt parvenu au-delà de ſes eſpérances, & il ne doute pas que les calculs faits ſur ſes nouveaux élémens ne ſoient aſſez bien d'accord pendant pluſieurs années à l'avenir avec les obſervations; c'eſt tout ce que



Digitized by Google

l'on peut eſpérer quant à préſent; ne voyant point encore ni la période, ni la loi, ni la cauſe des dérangemens de Saturne.

Les élémens renfermés dans ce Mémoire ſont ceux qui ont ſervi aux nouvelles Tables de Saturne que M. de la Lande a conſtruites pour la nouvelle Edition de ſon Aſtronomie. Il y a joint une Table des Equations & des diſtances de Saturne, calculées par M. de Chaligny, Chanoine Régulier de la Congregation de Lorraine, qui a prêté ſon ſecours plus d'une fois aux recherches Aſtronomiques de M. de la Lande qui exigeoient de longs calculs.

M. Bailly a fait ſur la théorie de Jupiter de ſemblables recherches. Il a eſſayé à découvrir ſurtout la variation de l'équation du centre de Jupiter; il trouve par un grand nombre de comparaiſons qu'elle étoit de 5° 33′ 32″, en 1762 avec une augmentation d'environ une minute par ſiécle. Il établit auſſi le mouvement de l'aphelie de 1° 42′ 15″ pour 101 an, & l'accélération du moyen mouvement ou l'équation ſéculaire de Jupiter 0″ 17 par révolution proportionnelle aux quarrés des tems. M. Bailly a fait entrer dans ces calculs, les petites équations de Jupiter occaſionnées par l'attraction de Saturne & qui avoient été calculées par M. Mayer.

L'inclinaiſon de l'orbite de Jupiter n'entroit pas dans les recherches de M. Bailly. M. de la Lande a voulu la vérifier auſſi, en obſervant l'oppoſition de Jupiter qui étoit dans ſes plus grandes latitudes en 1768. Il a trouvé par un très-grand nombre d'obſervations l'inclinaiſon de l'orbite de Jupiter 1° 19′ 4″. Cette oppoſition de Jupiter ſe trouve auſſi calculée par M. Jeaurat dans un Mémoire où il annonçoit la conſtruction d'un nouvel Obſervatoire dans l'enceinte de l'Ecole Royale Militaire & aux frais de cet établiſſement; il en prenoit occaſion de témoigner ſa reconnoiſſance à Meſſieurs du Conſeil de l'Ecole Militaire. Il eſt digne en effet de leur magnificence & de leur zéle pour les Sciences & la gloire de la Nation, que dans une maiſon où il y a un grand nombre de Profeſſeurs de Mathématiques, il y en ait un qui avec de grands & beaux inſtrumens ſoit à portée de faire quelque choſe pour le bien de l'Aſtronomie & d'en donner des leçons à ceux des Elèves que leur goût porte vers la Marine.

M. le Chevalier de Borda dans un Mémoire ſur les Pompes examine l'effet des contractions ou des étranglemens qu'éprouvent les colonnes d'eau qui ſe meuvent dans les pompes en traverſant les paſſages des ſoupapes, il calcule la réſiſtance produite par ces contractions, ſoit dans le cas d'une roue qui ſe meut uniformement, ſoit dans le cas d'un piſton qui tombe par ſon propre poids. M. de Borda compare ces formules avec les

Digitized by Google

expériences qu'il a faites ſur pluſieurs eſpèces de pompes, dans leſquelles il y avoit juſqu'à un tiers de la force de perdu par les étranglemens, les comparaiſons qu'il a été à portée de faire entre ſa théorie & l'expérience ſe ſont trouvées aſſez conformes à l'obſervation pour juſtifier les hypothèſes qu'il a été obligé d'employer dans ſon calcul.

On trouve dans ce Volume deux Mémoires de pure Géométrie, le premier eſt de M. Fontaine, ſur les courbes tautochrones. On appelle tautochrone une courbe telle que ſi un corps deſcend le long de ſa concavité, de quelque point qu'il commence à deſcendre, il emploie toujours le même tems à arriver au point le plus bas; ou bien, une courbe telle que ſi un corps monte le long de ſa concavité, il emploie toujours le même tems à monter depuis le point le plus bas juſqu'à celui où le fait arriver la viteſſe avec laquelle il ſera parti de ce point.

Dans le Mémoire que M. Fontaine donna ſur ces Courbes dans le Volume de l'Académie pour 1734, avant de venir à la méthode qu'il avoit imaginée, il voulut faire connoître ce qu'on avoit fait auparavant. M. Newton avoit appris à trouver la courbe qui ſeroit tautochrone dans le vide, quelle fût la loi de la peſanteur. M. J. Bernouilli avoit déterminé cette courbe dans l'hypothèſe de la peſanteur ordinaire & d'un milieu dont la réſiſtance ſeroit comme le carré de la viteſſe. M. Euler avoit fait la même choſe de ſon côté, mais M. Fontaine ne le ſçavoit pas alors: la manière dont il donne les ſolutions de ces deux Problêmes étoit différente de celles de ces Auteurs, & nouvelle; elle a ſervi à M. Fontaine à entendre le Mémoire que M. de la Grange a donné ſur ce même ſujet, dans le Volume de l'Académie de Berlin, pour l'année 1765. & il en a tiré ſon équation par une méthode qui lui eſt particulière.

Le 2e Mémoire eſt de M. du Sejour qui démontre d'une manière fort ſimple & fort courte; que dans le cas irréductible du troiſiéme degré, aucun Facteur de la forme $a+b\sqrt{-1}$, ne peut diviſer l'équation, $a$ & $b$ étant des quantités réelles; dont il ſuit que dans le cas inductible les trois racines de l'équation ſont réelles.

Les obſervations Météorologiques faites au château de Denainvilliers par M. du Hamel ou par M. ſon frère, ſe trouvent dans ce Volume ſuivant l'uſage. La hauteur du thermomètre & du baromètre y eſt marquée pour tous les jours; on y trouve l'état de l'atmoſphère & les diverſes productions de la terre à chaque mois, les maladies qui ont regné dans le Pays même, celles des beſtiaux & des volailles; on y trouve des remarques extrêmement intéreſſantes pour la Phyſique & pour l'économie.

Il y rappelle entr'autres un

événement qui a penſé être funeſte à pluſieurs troupeaux, quoiqu'il ſoit connu de preſque tous les Fermiers ; les pluies qui ſurvinrent en 1768 un peu avant les ſemailles, & qui avoient été précédées de ſéchereſſe, firent germer beaucoup de ſemences, ſur-tout du ponceau ; des Bergers qui eurent l'imprudence de mener leurs troupeaux ſur les guérets dans cette circonſtance, virent leurs bêtes qui enfloient à vue d'œil, ils coururent en avertir le Fermier qui ſortit avec tous ces domeſtiques & ſes chiens, pour à coups de fouet, faire courir le troupeau, & cela pendant quatre à cinq heures ſans diſcontinuer ; c'eſt le ſeul remède qu'on connoiſſe à cet accident, mais il eſt très-bon, & deux des Fermiers, dont les troupeaux ont été attaqués de cette maladie n'ont perdu que les bêtes qui à l'arrivée du ſecours, ne pouvoient prendre cet exercice, étant déjà trop enflées : malheureuſement ce remède eſt très-fatiguant pour ceux qui l'emploient, un des Fermiers y a gagné une pleuréſie.

Dans les différentes machines ou inventions approuvées par l'Académie & décrites dans l'Hiſtoire par M. de Fouchi ; on voit la deſcription d'une *Vielle organiſée*, préſentée par le ſieur Joubert Maître Luthier à Paris. Cette Vielle eſt garnie d'un petit jeu de flute qu'on joue en même-tems que la Vielle ou ſi l'on veut, ſéparement l'un de l'autre, toujours avec le même clavier & en faiſant agir dans l'un & l'autre cas le ſoufflet par le moyen de la même manivelle.

*M. Gambier* préſenta un *Crible à nettoyer les grains*, ce crible eſt cylindrique, & porte dans ſon intérieur des lames de tôle, piquées en rape, diſpoſées en hélice, qui obligent par cette ſituation le grain à parcourir environ trente pieds de longueur dans le crible, quoiqu'il n'ait que quatre pieds & demi de longueur ; des grilles de fil de fer y ſéparent les différentes qualités de grain ; la pouſſière, les ordures ſont emportées par un ventilateur, tandis que les parties groſſes, & peſantes tombent au fond dans une caiſſe deſtinée à les recevoir, ce crible produit un très-bon effet. La manière dont M. Gambier a conſtruit ſon cilindre eſt nouvelle & ingénieuſe, & ce crible eſt le meilleur que nous euſſions encore vû juſqu'à préſent.

Le P. Touſſain de Saint-Marcel, Carme-Déchauſſé, propoſa un nouveau *Compas de proportion*, ce compas eſt compoſé de quatre branches égales ayant chacune leur pointe, deux de ces branches portent chacune une oreille *diviſée* en quart de cercle, dont le centre eſt le même que le centre de mouvement du compas ; les deux autres branches s'attachent ſur ces quarts de cercle qui ſervent à meſurer combien elles s'écartent du plan dans lequel ſe meuvent les deux premieres ; il eſt évident que plus elles en ſont éloignées, moins elles s'écarteront par le mouvement des autres

Digitized by Google

branches qui les entraînent, & qu'on peut par ce moyen mettre telle proportion qu'on voudra entre l'ouverture des unes & des autres; c'eſt-là le principe de la conſtruction de ce nouvel inſtrument; il n'y a point de Problême qui puiſſe ſe réſoudre par le compas de proportion ordinaire qui ne ſe réſolve par celui-ci avec plus d'étendue, d'exactitude & de facilité, au moyen d'une régle diviſée que l'Auteur y a jointe & des Tables qu'il a calculées pour cet uſage, la conſtruction en a paru ingénieuſe; il eſt ſeulement à craindre que les quatre pointes dont il eſt armé, ne le rendent d'un uſage incommode à ceux qui n'y ſeront pas accoutumés.

On trouve auſſi dans ce Volume les Eloges de Meſſieurs Baron, Camus, de Parcieux & de l'Iſle.

M. *Théodore Baron*, Docteur-Regent de la Faculté de Médecine de Paris, &c. nâquit à Paris le 17 Juin 1715; on trouve pluſieurs beaux Mémoires de cet Académicien, parmi ceux de cette célébre Compagnie. On a auſſi de lui pluſieurs pièces fugitives écrites en Latin, qui ont mérité dans leurs tems l'accueil le plus favorable du public; la premiere eſt une Diſſertation qu'il donna dans le tems de ſa licence, ſur l'Anatomie la plus recherchée. Dans la 2^e^ il expoſe les dangers que l'on court en employant les aſtringens dans les hémorragies. La 3^e^ a pour but de démontrer combien il eſt ſalutaire aux mères de nourrir elles-mêmes leurs enfans. Ses Mémoires ſur le borax, ſur la baſe de l'alun, lui ont fait beaucoup d'honneur en Chymie. L'Edition qu'il a donné de la Chymie de l'Emery eſt un Ouvrage également recherché & s'il n'étoit pas mort à l'âge de 53 ans le public auroit eu encore bien d'autres Ouvrages de lui.

M. Camus fils d'un Chirurgien de Creſſy, étoit né en 1699; un talent ſingulier pour la Mécanique, & les ſoins de M. Varignon le mirent à portée de ſe faire connoître de bonne heure: dès l'année 1726 il compoſa une pièce ſur la mâture des vaiſſeaux que l'Académie fit imprimer avec éloge, il fut extrêmement utile à l'Académie dans le voyage du Nord, à l'Académie d'Architecture par des leçons ſçavantes & aſſidues, au public par la grande connoiſſance qu'il avoit des machines & ſpécialement de l'Horlogerie; nous pouvons dire même à l'état par la manière dont il remplit les fonctions d'examinateur des Elèves de l'Artillerie & du Génie.

M. de Parcieux nâquit dans le Diocèſe d'Uzés en 1703. Un Jéſuite du Collége de Lion cultiva ſes talens pour les Mathématiques, de manière à le mettre à portée de les enſeigner à Paris. Les ſecours de M. de Montcarville le mirent en état de s'occuper utilement, en tracant des Méridiennes & des Cadrans Solaires pour le public, & de compoſer un très-bon Traité

Digitized by Google

de Gnomonique & de Trigonométrie Sphérique, accompagné de Tables de Logarithmes dans une forme ſi commode qu'on l'imite & qu'on la ſuit encore actuellement dans toutes les Tables. Son eſſai ſur les probabilités de la durée de la vie humaine, ſes trois Mémoires ſur le projet d'amener l'eau de l'Yvette à Paris, les machines hydroliques qu'il a fait conſtruire en pluſieurs endroits, avec une intelligence & une ſimplicité extraordinaire, ſont moins la matière de ſon éloge que le caractère franc & honnête, la bienfaiſance & le zèle qui le diſtinguoient dans l'Académie, & qui le firent chérir & eſtimer de tout le monde.

M. de l'Iſle étoit né en 1688, ſon père qui étoit déjà célèbre par ſes connoiſſances dans l'Hiſtoire & la Géographie le détermina ſans le vouloir à ſe livrer aux Mathématiques, mais l'Aſtronomie eut pour lui un attrait invincible, que cette Science fait éprouver, plus encore que toute autre partie des Mathématiques; dans le cours d'une vie de plus de 80 ans, il n'eut jamais eu un goût, une volonté, ni une occupation qui ne ſe dirigeât vers le progrès de l'Aſtronomie, auſſi la Collection de ſes Mémoires, de ſes obſervations, de ſes calculs eſt ſi conſidérable qu'il n'y a pas apparence qu'aucun Aſtronome en ait jamais tant fait. C'eſt le témoignage que lui rendent M. de Fouchy & M. de la Lande, deux de ces Elèves, qui connoiſſent tout le prix de ſes travaux & de ſes Manuſcrits, & qui tous deux ont conſacré ſa mémoire par des éloges très-détaillés, l'un dans l'Hiſtoire de l'Académie dont nous rendons compte; l'autre dans le Nécrologe de 1770, dont nous avons parlé dans *ſon tems*.

*TRAITÉ DES PÊCHES, SECTION, PAR M. DUHAMEL, de l'Académie Royale des Sciences.* 140 pages *in folio*, avec 15 planches en taille-douce. A Paris, chez la Veuve Deſaint.

Nous avons déjà rendu compte des deux premieres parties de cet Ouvrage curieux & utile. Dans la premiere, il étoit queſtion des pêches qui ſe font avec les hains ou hameçons, dans la 2^e^ de celles qui ſe font aux filets; dans celle-ci M. Duhamel traite des autres manieres de pêcher qui n'ont pû être rapportées dans les deux autres. Il la diviſe en trois Chapitres, dont le premier traite des pêches qui ſe font tant de nuit que de jour, ſoit au bord de la mer à pied, ſoit en pleine eau en bateau. Ce Chapitre eſt diviſé en dix articles.

Dans le premier article, il eſt queſtion des pêches qui ſe pratiquent à pied ſur la plage abandonnée par la mer. M. Duhamel y explique d'abord comment on détache des rochers les coquillages, ſoit

ſoit avec une perche armée d'un crochet, ſoit avec un couteau nommé étiquette. Les pilots & pholades qui ſont enclaſſés dans des fonds durs ſe retirent avec le pic & la pioche. La broche dentelée ſert à percer les poiſſons canatiles, c'eſt-à dire qui ſe retirent dans les rochers. Ceux qui reſtent dans des trous qui n'aſſéchent pas, ſe prennent avec un crochet de fer nommé eſpadot. Les ſables peu durs ſe labourent avec un crochet double pour en tirer les vers, les coquillages & poiſſons qui y ſont enfouis; mais pour accélérer l'ouvrage on ſe ſert auſſi de rateaux ou de herſes, traînées par des chevaux ou des bœufs. Sur les plages limoneuſes on fait ſortir les anguilles en mouvant le ſable avec les pieds, & on les aſſomme au bâton ou bien on les pique comme les poiſſons plats, en enfonçant au hazard dans la vaſe une fouanne ou un harpon qui ramene les poiſſons qui en ſont piqués.

Dans les ſables qui ne ſont recouverts que d'une petite épaiſſeur d'eau, on fait diverſes ſortes de pêche; par exemple celle qui eſt appellée *Plyette* ou pêche à la poule, parce qu'elle ſe pratique en marchant pieds nuds ſur le ſable, & quand on ſent un poiſſon ſous les pieds on le prend avec les mains, & on le perce avec un angon qui eſt une broche de fer barbelée & ajuſtée au bout d'une perche. En Afrique les Négres ſont aſſez adroits pour ſuivre les poiſſons à la courſe & les percer avec des dards; en Languedoc les Pêcheurs font une ſemblable pêche au flambeau, avec un trident qu'ils lancent ſur les muges, les dorades, langouſtes, &c.

La tornilliere qui eſt un rateau derrière lequel on ajuſte une poche de filet pour pêcher dans les ſables les coquillages appellés Tonilles à Aigues Mortes, revient aux pêches aux filets, ainſi que la falabre qui eſt une eſpèce de drague en rateau.

Le 2e article traite des pêches qui ſe font en batteau pour prendre les coquillages & poiſſons qui ſe tiennent ſur le fond. On en détache les coquillages avec des rateaux garnis à la tête d'un ſac de filet & emmanchés d'une perche, ou avec un rateau dont la tête au lieu de filets eſt garnie d'une planche qui retient les huîtres que le rateau a enlevées. Les Pêcheurs du Morbian vont ſur les vazes avec des *Tignolles* qui ſont des batteaux ſi legers qu'ils les portent facilement ſur leur tête, & en tenant leur fouanne dans la vaze ils en tirent les poiſſons qui y ſont enfoncés.

Le 3e article a pour objet les pêches en batteau, mais en grande eau avec le harpon que l'on retire avec le poiſſon. Ces pêches ſe font plus communément de nuit, & M. Duhamel s'attache à décrire la manière dont on ſe ſert du flambeau ou du phaſtier, qui eſt un rechaud de feu, ou même de la

lumière de la Lune, réfléchie au moyen d'un miroir pour ſurprendre les poiſſons.

La pêche au harpon volant donne lieu à l'article 4^e^. Elle diffère des précédentes en ce qu'au lieu de retenir le harpon avec ſon manche, le manche le quitte pendant que le poiſſon emporte le harpon, à la tige duquel eſt une ligne que le Pêcheur file juſqu'à ce que le poiſſon ſoit affoibli par la perte de ſon ſang. Cette pêche a pour objet les gros poiſſons, tels que la Baleine, & les Marſouins, &c, & M. Duhamel en réſerve les détails pour l'article où il parlera de ces poiſſons en détail dans la ſuite de ſon Ouvrage.

Il y a une ſorte de pêche qui ſe fait à la lumière au moyen des filets, c'eſt l'objet du 5^e^ article, où l'on apprend comment les Pêcheurs après avoir attiré le poiſſon parviennent à paſſer par deſſous un filet & à l'enlever comme avec la truble. Dans l'article 6^e^ M. Duhamel traite de quelques pêches qui ſe font en prenant le poiſſon à la main, ſoit dans les trous, ſoit en plongeant, & à cette occaſion il dit quelque choſe de l'art du plongeur. Vient enſuite la pêche avec les oiſeaux qui vivent de poiſſon, & il décrit dans le 7^e^ article la pêche au cormoran, telle qu'il l'a vu pratiquer ſur le Canal de Fontainebleau. En Suéde en Ruſſie & dans d'autres Pays du Nord, même en Amérique, là où les eaux ſont glacées une grande partie de l'année; on fait des pêches très abondantes, en faiſant paſſer par des trous des filets au-deſſous de la glace.

La pêche qu'on nomme *fond* ſur la Loire fait le ſujet du 9^e^ article, c'eſt une eſpèce de grande Table qui porte ſur le fond par un des côtés & qui eſt ſoutenue un peu élevée de l'autre par des pierres, quand on juge que le poiſſon y eſt raſſemblé, on l'entoure d'un filet & on la releve pour en retirer le poiſſon.

Les diverſes manières de pêcher la menuiſe ou la guildre ſont traitées dans le 10^e^ article: à Morlaix on préſente pour cet effet au courant une manche de toile claire. Dans l'Amirauté de Vannes on ſe ſert du ſavre à rateau qui eſt une manche de filet ajuſtée au bout d'une fourche de bois; près d'Antibes, c'eſt avec une ſaine à mailles très-ſerrées qu'on pêche le Nonnat.

Dans le Chapitre ſecond M. Duhamel traite de la vente, du chargement & du tranſport du poiſſon, tant de mer que d'eau douce, mort ou en vie; car le poiſſon ne ſe conſomme pas à beaucoup près aux endroits où on le pêche. Celui qui ſe tranſporte mort donne lieu à un premier article, dans lequel on voit comment la barque des Pêcheurs étant échouée ſur la grève, des femmes & des hommes viennent avec des hottes & des paniers recevoir le poiſſon que des Matelots y déchargent, comment on le tranſporte au marché, comment

on arrange les communs, eſpèce par eſpèce, ſur des clayes, & les plus rares dans des corbeilles. Lorſque le poiſſon de redevance eſt eſt livré, on vend le reſte, aux Chaſſes-marée qui le tranſportent chez l'acquéreur où on le lave & l'arrange proprement dans de grands paniers, dont deux ſuffiſent pour charger un cheval. Les Chaſſes-marée les conduiſent ainſi à leur deſtination. Le deuxième article eſt deſtiné au tranſport du poiſſon d'eau douce qu'on veut conſerver en vie, lorſqu'on ne veut le tranſporter qu'à de petites diſtances, il ſuffit de le mettre dans des bachottes pleines d'eau qu'on charge à dos de cheval, ou dans des tonnes pleines d'eau qu'on voiture ſur des charettes. Tous les poiſſons ne ſouffrent pas également le tranſport; on met enſemble ceux de même eſpèce. Le tranſport a de grandes diſtances ſe fait dans des bateaux appellés baſcules ou boutiques; on pratique en Hollande & à Dunkerque de ſemblables viviers dans des bâtimens de mer qui tranſportent vivans juſqu'à ſoixante ou quatre-vingts lieues les poiſſons de mer qu'ils ont péché au large.

Le troiſiéme & dernier Chapitre a pour objet la conſervation du poiſſon d'eau douce & du poiſſon de mer. On emploie pour le conſerver divers moyens qui ſont détaillés dans trois articles différens. Dans le premier, il eſt queſtion du poiſſon de mer & des coquillages conſervés en vie dans des réſervoirs, dans des enceintes de filets, dans des barques à vivier, dans des paniers calés au fond de la mer, ou dans des mares qui retiennent l'eau ſur le rivage.

Les réſervoirs dans leſquels on peut conſerver le poiſſon d'eau-douce font l'objet du ſecond article: on en diſtingue pluſieurs ſortes; les uns imaginés par forme d'amuſement ſont des vaſes de porcelaine ou de criſtal, qui ſuffiſent pour le poiſſon de la Chine & autres ſemblables. D'autres ſont plus utiles, comme la *huche* qui ſuffit pour l'approviſionnement d'une maiſon. On fait de ces huches ou réſervoirs un peu plus grands & plus durables; comme en pierre ils ſont plus commodes lorſqu'ils ont à leurs extrêmités une vanne qui permet de les vuider & remplir à volonté. Les viviers ſont des foſſés de vingt à trente toiſes de long où on met du poiſſon, non pour peupler ni pour épaiſſir, mais pour être mangé journellement; on parvient à l'engraiſſer en le nourriſſant & en le chatrant.

Le troiſiéme article traite fort au long des Etangs. Ce ſont de grands réſervoirs où l'on éleve beaucoup de poiſſon, ſans qu'on ſoit obligé de le nourrir. Les étangs ne doivent jamais ſécher d'eux-mêmes, mais on doit être maître de les vuider quand on le juge néceſſaire. Pour cela il faut que l'étang ſoit dominé par les terres voiſines afin que l'eau s'y rende; ſon ſol doit être en pente, afin que l'eau

ſoit plus profonde à l'un des bouts que l'on nomme la tête où l'on éleve une chauſſée ; enfin il faut que derrière cette chauſſée le terrein ſoit encore plus bas, pour que l'eau puiſſe s'écouler quand on ouvre la bonde pour vuider l'étang. Au-devant de la chauſſée il doit y avoir un endroit plus profond que le reſte de l'étang, c'eſt ce qu'on appelle la *poële*. Lorſque la bonde perd l'eau, il faut derrière l'endroit qu'on nomme *la foſſe*, conſtruire un cul de lampe, c'eſt ce que M. Duhamel explique fort en détail, ainſi que la conſtruction des étangs, celle de leur chauſſée, la manière d'empêcher leur débordement, de nettoyer les foſſés qui y conduiſent l'eau, de les garnir de grilles qui empêchent la ſortie du poiſſon, de chaſſer aux Renards, aux Lapins qui endommagent la chauſſée, d'éloigner les Loutres & les Hums, & d'arracher les roſeaux qui à la longue rempliſſent un Etang. Il paſſe enſuite à la manière d'empoiſſonner ces Etangs, d'en pêcher le poiſſon, d'en faire le marché, la priſée & la vente, il donne les moyens de prévenir les accidens auxquels ſont expoſés les Etangs empoiſſonnés. Après une récapitulation générale avec des réflexions ſur les diverſes façons de pêcher, détaillées dans cette troiſiéme Section, il finit par un expoſé général des pêches qui ſe font ſur les différentes côtes. On voit par cet expoſé que cette troiſiéme Section qui eſt la dernière du Traité complet des pêches n'eſt pas moins intéreſſante que les deux premières; par l'importance des matières, par l'ordre que M. Duhamel y a mis, & par ſon attention à ce que les planches fuſſent auſſi bien exécutées. Il ne reſte plus à M. Duhamel pour compléter cet Ouvrage que de publier l'hiſtoire des différens poiſſons que l'on pêche pour l'uſage de la vie ; ce ſera une ichtiologie traitée par un Oeconomiſte intelligent, & avec la plus vaſte érudition, & non pas une immenſe nomenclature qui n'offre rien au Public, ni une ennuyeuſe ſynonimie diſtribuée avec méthode, comme la plûpart des Naturaliſtes l'ont fait juſqu'à préſent.

Digitized by Google

*LETTRE DE M. SIGAUD DE LA FOND, DÉMONSTRATEUR de Phyſique Expérimentale, des Académies de Montpellier d'Angers, de Bavière, &c, à M de Cauſan, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, ancien Intendant de Minorque, Commiſſaire Ordonnateur des Guerres, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, &c, &c.*

*Sur l'Electricité Médicale, dans laquelle on expoſe les effets que la vertu électrique produit ſur le corps humain, les maladies contre leſquelles l'Auteur l'a employée avantageuſement & les moyens qui paroiſſent les plus exacts pour adminiſtrer ce remède.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Deſventes de la Doué, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collége de Louis le Grand. 1771. 70 pages *in*-12.

M. l'Abbé Nollet, M. de la Fond & M. Morand furent les premiers qui ſoupçonnerent que l'Electricité pourroit être avantageuſement appliquée à l'Economie animale, ſur-tout dans les circonſtances où il s'agiroit de rétablir le ſentiment, & le mouvement, dans des parties qui en ſeroient dépourvues; cependant le ſuccès des premieres épreuves fut incertain, & même contraire à cette idée. M. l'Abbé Nollet fit le voyage d'Italie pour être témoin de ce qu'on prétend y avoir operé; mais il revint très peu ſatisfait, & comme il dogmatiſoit alors en France, dit M. de la Fond, cette méthode fut tellement décréditée à Paris que perſonne n'oſoit en parler favorament, ſans être accuſé de charlatanerie.

Quelques Médecins fort célèbres & qui étoient au-deſſus des préjugés ne l'abandonnerent cependant pas totalement. Quelques-uns à la tête deſquels on doit mettre feu M. de Sauvages firent encore de nouvelles tentatives, &, comme ils n'avoient rien à craindre d'une autorité qu'ils étoient en état de balancer, ils eurent aſſez de courage pour publier les réſultats de leurs obſervations & de leurs expériences.

M. de la Fond commença à s'en occuper en 1756, & il s'eſt déterminé à publier le réſultat de quelques-unes de ſes expériences à l'occaſion de celles de M. l'Abbé Sans. Il en rapporte pluſieurs qui ont rapport à la paralyſie & même à d'autres maladies.

En 1767 une Dame vint prier M. de la Fond, à la ſollicitation de pluſieurs perſonnes de bon ſens, de vouloir bien électriſer Mademoiſelle ſa fille, qui avoit alors dix huit ans deux mois, & qui n'étoit point encore réglée. Elle avoit entendu dire d'après le témoignage de M. *de Lor*, que l'Electricité

procuroit cette évacuation à des perſonnes qui étoient dans le même état que Mademoiſelle ſa fille, & cette tendre mère rebutée de quantité de remèdes inutiles qu'elle lui avoit fait prendre pendant quatre mois, le pria avec tant d'inſtance que M. de la Fond ne peut lui refuſer ſon ſecours. Il voulut l'engager à faire venir ſon Médecin pour ſuivre ce traitement; mais la mère s'y étant oppoſée conſtamment, il ſe réſolut à électriſer la malade : elle avoit le ventre extrêmement dur, ſuivant le rapport de Madame ſa Mère, & elle étoit affectée depuis ſix à ſept mois d'un *Chloroſis* des plus caractériſés. Il l'électriſa pendant huit jours, ſans que l'Electricité produiſit aucun effet ſenſible, ſinon qu'elle augmentoit un peu ſon appetit; car elle n'en avoit preſque point depuis environ trois ſemaines. Le neuvième jour les régles parurent douze à quinze heures après l'électriſation : l'évacuation fut très-abondante les jours ſuivans. Il continua à l'électriſer pendant vingt-quatre jours, ſon ventre étoit revenu dans ſon état naturel, & le viſage commença à prendre des couleurs.

Vers la fin de 1770 M. l'Abbé *Sans* vint de Perpignan à Paris & annonça une méthode particulière pour guérir les paralyſies par le moyen de l'Electricité, il entreprit pluſieurs malades; on vit des progrès dans la guériſon de la plûpart, & quoiqu'au moment où écrivoit M. de la Fond; on n'en connût aucun qui fût parfaitement guéri, il y en avoit pluſieurs qui étoient en bon train & dont on pouvoit annoncer la guériſon prochaine.

Mais un reproche dont on ne peut juſtifier notre Phyſicien, c'eſt de mettre du myſtère dans ſon opération, & d'aſſûrer qu'il y a une manière particulière d'adminiſtrer ce remède pour le rendre efficace.

Un autre reproche qu'on fait encore à M. l'Abbé Sans, c'eſt la longueur du tems qu'il demande pour opérer la guériſon du malade. Malgré ſon prétendu ſecret, il ne lui faut pas moins de ſix mois pour amener ſon Paralytique au degré de guériſon auquel il peut eſpérer. Iſoleroit il mal ſes malades & ne leur communiqueroit-il que très-peu d'électricité à la fois? Seroit-ce l'application d'une pommade ſur les membres affectés & dont il fait, dit-on, uſage? Quoiqu'il en ſoit les véritables Phyſiciens ne peuvent s'accoutumer à faire cas des découvertes que l'on cache à leurs yeux, & des expériences de tous les jours leur apprennent à en ſuſpecter l'importance.

M. de la Fond obſerve qu'il faut de l'intelligence pour adminiſtrer ce remède qui pourroit avoir des inconvéniens, ſi on n'y apportoit de la prudence : la préſence d'un habile Médecin lui paroît une précaution néceſſaire.

Il examine auſſi dans quel cas,

Digitized by Google

il peut être utile d'employer la commotion électrique, & dans quel cas on peut s'en diſpenſer; mais ce n'eſt pas des commotions totales qu'il conſeille, il voudroit qu'il n'yeût que les parties affectées qui fuſſent ſoumiſes à cette opération. On peut le faire très-commodement, en diſpoſant la bouteille dont on fait uſage en pareilles circonſtances, de manière que ſa ſurface extérieure étant en communication avec l'une des extrémités des parties qu'on veut ébranler, l'autre extrémité communique avec la ſurface intérieure de la même bouteille. La matière électrique ſuivant toujours la voie la plus directe & la plus courte, elle ne produiroit ſon action que ſur les parties compriſes dans la portion de cercle qui eſt interprétée entre la ſurface extérieure & l'intérieure de cette même bouteille.

M. de la Fond finit cette Lettre par expoſer l'appareil dont il ſe ſert pour électriſer & iſoler les malades. Il a renoncé à l'uſage des globes à cauſe de la détonation à laquelle ces globes ſont expoſés; & il y a ſubſtitué d'autres machines bien ſupérieures en force à celles des globes, qui joignent à la ſûreté qu'elles portent avec elles, les avantages ſuivans. 1°. Qu'elles n'occupent que très-peu de place. 2°. Le verre qui produit l'électricité eſt un plan de glace, & qui n'eſt pas expoſé à l'humidité & aux changemens de la maſſe d'air interceptée dans l'intérieur des globes ou cylindres. 3°. L'on n'eſt point expoſé avec ces ſortes de machines aux riſques de la détonation, ſi par hazard le verre vient à ſe fendre, ce qui arrive ſouvent, quand on a eu l'imprudence de le faire trop chauffer, il produit encore très-bien ſon effet, & il n'éclate pas en morceaux comme un globe qui endommage tout ce qu'il rencontre ſur ſon paſſage. On trouve la deſcription de cette nouvelle machine dans le Traité de l'Electricité de M. de la Fond, dont nous avons rendu compte.

Quant à la manière d'iſoler les malades, il eſt parvenu à faire faire à la Verrerie des eſpèces de colonnes ſolides de criſtal de huit pouces de hauteur, qu'il fait enchaſſer ſous les quatre angles d'un quarré de bois propre à ſoutenir la perſonne qu'on veut électriſer. S'il s'agit d'électriſer un Paralytique qui ne puiſſe pas ſe tenir de bout ſur ce ſupport, on peut enchaſſer de ſemblables colonnes dans des morceaux de bois, que l'on diſpoſe ſous les quatre angles d'une table où le malade puiſſe être commodement placé & parfaitement iſolé, il y reçoit, & il conſerve une très-grande quantité de matière électrique.

Cette Lettre de M. de la Fond, quoique aſſez courte, eſt importante par les réflexions, qui ſont celles d'un Phyſicien habile, & accoutumé aux expériences les plus délicates; elle eſt très-propre à donner des eſpérances ſur un

Digitized by Google

nouveau ſecours procuré à l'humanité par le moyen de l'Electricité & contre lequel M. l'Abbé Nollet s'étoit trop tôt déclaré.

*MÉMOIRES DE LA CAMPAGNE ET DES DÉCOUVERTES faites dans les Mers des Indes par M. le Chevalier* GRENIER, *Enſeigne de Vaiſſeau & de l'Académie Royale de Marine, où il propoſe une route qui abrége de 800 lieues la traverſée de l'Iſle de France à la côte de Coromandel & en Chine.* A Breſt, chez R. Malaſſis, Imprimeur ordinaire du Roi. 1770. 38 pages *in* 4°. avec une Carte en taille-douce.

Le travail que M. Grenier a fait dans les Mers de l'Inde, eſt le fruit d'une Campagne intéreſſante dans laquelle il commandoit la Corvete du Roi, *l'Heure du Berger*; il avoit demandé que M. l'Abbé Rochon, actuellement l'un des Aſtronomes de l'Académie des Sciences fut embarqué avec lui, & ils ont fait enſemble des obſervations multipliées. M. le Chevalier Grenier avoit conſulté M. Daprès, célébre par les Cartes du Neptune Oriental qui lui avoit indiqué les objets ſur leſquels il n'avoit pas été à portée de ſe ſatisfaire; il raiſonna avec tous les Marins inſtruits de la navigation de l'Inde afin de ſe familiariſer de bonne heure à la connoiſſance des vents particuliers à ces régions, & aux routes qui y ſont uſitées dans toutes les ſaiſons. Plus il cherchoit à s'inſtruire, plus il appercevoit de choſes ignorées ſur la conviction qu'il eut enfin que perſonne n'avoit tenté d'éclairer ces mers, à cauſe des dangers qu'on enviſageoit, & aſſûré d'ailleurs des avantages qu'on y trouve par la diſpoſition & la variation des vents qui y regnent, il ſe fit un plan de recherches; ce fut de trouver une route abrégée & conſtante pour aller de l'Iſle de France aux Indes, & de ſe livrer à tous les événemens en faiſant marcher enſemble la hardieſſe & la prudence.

Etant arrivé à l'Iſle de France M. de Saint-Hilaire Capitaine de Vaiſſeaux de la Compagnie donna une Carte à M. Grenier ſur laquelle étoit tracée la route d'un Navigateur nommé Picault, qui avoit été envoyé en 1744 par M. de la Bourdonnais, pour reconnoître les Iſles des Sept Frères, leſquelles ont été nommées depuis Iſles Mahé, & enſuite Iſles Sechelles. Il traça ſur ſa Carte la route de ce Navigateur, & il vit qu'il avoit parcouru le parallèle de cinq degrés dans l'eſpace de 400 lieues de l'Eſt à l'Oueſt juſqu'aux Iſles Sechelles: alors l'incertitude de M. Grenier fut diſſipée & il jugea que ſi ce parallèle étoit auſſi net juſques par les 87 & 88 degrés de longitude à l'Orient de Paris; il rendroit un ſervice important à la Navigation, en

en propoſant de faire le Nord juſqu'à ce parallèle, de le ſuivre & de le quitter, lorſqu'on ſeroit aſſez avancé en longitude pour aller prendre connoiſſance de la pointe d'Achem.

Les Lettres de Meſſieurs Deſroches & Poivre, Commandans à l'Iſle de France, écrites au Miniſtre, atteſtent l'importance des découvertes de M. Grenier. Il nous a frayé, dit M. Poivre, la route pour aller à l'Iſle de France à la côte Coromandel en toutes les ſaiſons. La Navigation ordinaire d'ici aux Indes par ſa belle Mouſſon qui commence en Mai & finit en Septembre eſt devenue plus courte depuis les découvertes de M. Grenier, & dans la Mouſſon qui commence en Septembre ou Octobre, il n'eſt plus queſtion pour aller de l'Iſle de France à Pondichery, de prendre la grande route en courant d'abord dans le Sud, pour s'élever enſuite dans l'Eſt & retomber de la pointe d'Achem à la côte de Coromandel. Cette Navigation fatiguante qui étoit au moins de trois mois, a été encore abrégée par l'expérience de M. Grenier, qui a prouvé que la route par le Nord étoit ſans inconvénient, auſſi aſſûrée & plus courte d'un mois.

Le Mémoire de M. de Grenier a éprouvé des contradictions, mais M. Daprès ſi verſé dans ces matières-là, & les Commiſſaires nommés par l'Académie Royale de Marine à Breſt lui ont rendu des témoignages qui ſemblent être ſans réplique. Nous en rendrons compte lorſqu'il l'aura publié. On trouvera dans ce premier Mémoire l'hiſtoire des Vents & des Mouſſons de la Mer des Indes, celles des courans & la notice des voyages & des découvertes qui ont été faites dans cette partie de l'Océan. La Carte qui accompagne ce Mémoire eſt un abrégé d'une Carte plus vaſte que M. Grenier a fait graver & tirer ſur le grand papier d'Atlas, dans le même format que les Cartes Marines du Neptune François, & celles de l'Hydrographie Françoiſe, publiées par M. Bellin en deux Volumes *in-folio*.

*FABLES ET CONTES PHILOSOPHIQUES, Par M. Barbe.* A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoiſe. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Petit *in* 12. pag. 216.

L'AUTEUR de cet Ouvrage, M. Barbe, eſt un Anglois qui profeſſe actuellement la Rhétorique au Collége de Vitry le François en Champagne. Il a déjà donné au Public, ſans nom d'Auteur, des Fables imprimées à Paris en 1762, qui ſe trouvent chez Brocas & Humblot, ſous le titre de *Fables nouvelles*, diviſées en ſix Livres. Les Journaux leur ont donné dans le tems les éloges qu'elles méritent, & depuis peu l'Auteur a eu l'honneur de les préſenter lui même à Madame la Dauphine, lorſqu'elle paſſa par Vitry le 11 Mai 1770, après avoir fait changer le frontiſpice, & mis à la tête du Recueil une Fable nouvelle, *La Roſe & le Lys*. Nous ſçavons par des perſonnes dont il eſt connu que ſon érudition eſt peu commune. Egalement verſé dans la Littérature Grecque, Latine, Angloiſe, & Françoiſe, il connoît parfaitement l'antiquité. Il a compoſé en vers Doriques à l'imitation de Théocrite, des Idylles Grecques, dont des perſonnes capables d'en juger font beaucoup de cas; on nous apprend même qu'actuellement il eſt occupé à mettre en vers Grecs les Eclogues de Virgile, & de rendre ainſi en quelque ſorte à la Langue Grecque ce que le Poëte Latin en avoit emprunté en imitant Théocrite. Nous deſirerions aſſûrement que ce genre de travail fût plus du goût de notre ſiècle, ou que ce ſiècle fût généralement plus à portée d'en apprécier le mérite; mais vu l'état actuel des choſes, l'Auteur ne pourroit-il pas ſervir plus utilement le public, en portant ſes lumières & ſes talens ſur d'autres objets. Nous n'avons pas oublié que des Sçavans ſe ſont quelquefois amuſés à traduire en vers Grecs quelques morceaux d'anciens Poëtes Latins; mais ce n'étoit ordinairement pour eux qu'une ſorte de délaſſement. C'eſt ainſi qu'ils mettoient à profit le tems de loiſir & de relâche qui leur étoit néceſſaire pour reprendre avec plus de vigueur les occupations plus importantes auxquelles ils s'étoient livrés.

L'Auteur dédie cette nouvelle production à M. de Bourbon, Comte de Buſſet & de Chalus, & la Dédicace eſt une Fable, le *Lièvre & le Chêne*. Si l'Ouvrage plaît au cœur ſenſible & généreux du Comte, c'eſt dit-il, qu'il enſeigne à la jeuneſſe d'utiles vérités.

Et lui fournit ſous des noms empruntés

Pour modèle ; votre ſageſſe
Votre douceur, toutes vos qualités,
Hormis pourtant votre courage,
La valeur n'entre point dans mon petit Ouvrage.

Le ton de modeſtie & de candeur qui règne dans la Préface prévient en faveur de M. Barbe. Il ne convient pas que la ſupériorité reconnue de Lafontaine doive effrayer tout fabuliſte moderne au point de lui faire tomber la plume des mains. Ne voit on pas encore des Odes après celles de Rouſſeau, des Comédies après Molière & Regnard, & des Tragédies qui ne ſont ni de Corneille, ni de Racine, ni de M. de Voltaire? Dans tous les arts, & dans tous les genres d'écrire, il faut, dit-il, deſirer la perfection ſans l'exiger.

Un Ouvrage n'eſt pas toujours mépriſable, pour n'être pas à l'abri des traits de la critique. On ſe promène quelquefois avec plaiſir dans un jardin, quoiqu'il ne ſoit pas à beaucoup près auſſi beau que le Jardin des Tuilleries. Au reſte l'Auteur avertit qu'il a employé tous ſes ſoins pour éviter les défauts qu'on a reprochés à certains fabuliſtes, & dont quelques-uns en effet ſont bien capables de rebuter. La plûpart de ces nouvelles Fables ſont de lui, & il fait remarquer celles dont l'invention ne lui appartient pas. Celles qu'il a traduites ou imitées ne ſont ni d'Eſope ni de Phédre, ni de Faërne, &c; mais de Gai, de Desbillons, & d'Auteurs Allemands connus en France. S'il lui eſt arrivé de traiter des ſujets déjà traitées par d'autres, c'eſt quelquefois par haſard & ſans le ſçavoir, ou pour des raiſons dont il rend compte. Il n'a eu garde prêter à des oiſeaux ou à des animaux des rafinemens de tendreſſe & de galanterie. Il ne s'eſt pas moins abſtenu, & par raiſon, & par déférence pour le goût général, d'introduire ſur la ſcène aucun être Métaphyſique. L'avantage de s'être garanti de quelques défauts viſibles & frappans que d'autres n'ont pas évités, lui paroît peu de choſe, parce que celui qui vient après les autres peut profiter de leurs fautes, & que les Critiques judicieuſes de Meſſieurs les Journaliſtes lui ſont ordinairement plus utiles qu'elles ne le ſont aux Auteurs mêmes.

M. Barbe demande grace à ſon Lecteur pour le titre de *Philoſophique* qu'il a donné à ſes Fables, parce qu'il ne s'eſt exercé que ſur des ſujets inſtructifs. Dira t on qu'à ce titre, toutes les Fables ſont, ou doivent être Philoſophiques. Cette difficulté lui paroît embarraſſante, parce que, pour une réponſe ſolide, il faudroit nier, & nier avec raiſon le fait qu'elle ſuppoſe. « Or il n'y a point » de Lecteur, dit il, qui ne voie » combien une pareille diſcuſſion » ſeroit odieuſe & contraire au » reſpect que je dois à quelques-» uns de mes dévanciers ». Il aime donc mieux laiſſer l'objection ſans réponſe, & convenir, s'il le faut, que ſes Fables n'aient d'autre

épithète que celle de *Nouvelles*. Auſſi peu s'en eſt-il fallu qu'à l'exemple d'un auteur qui nous a donné un *Cours de Morale miſe en action*, il n'ait intitulé ſon Recueil *Eſſai d'un Cours de Morale mis en Fables*.

Ce Recueil eſt diſtribué en ſix Livres, & dans toutes les pièces dont ils ſont remplis on voit le but principal que l'Auteur s'eſt propoſé, de former l'eſprit & le cœur de la jeuneſſe, à qui il donne de ſages leçons. Quel que ſoit le deſtin de mon Livre, dit-il, lui-même dans la Pièce qui termine ſon Ouvrage,

Je puis être affligé, mais non pas abbattu.
Tout le monde avoûra qu'il exhorte à bien vivre,
Et qu'il inſpire la vertu.

mais on ne ſe bornera pas à cet aveu unique. On reconnoîtra en général dans le ſtyle de M. Barbe de la pureté & de l'élégance. Pour mettre le Lecteur à portée d'en juger, nous lui en préſenterons quelques échantillons.

L'Iſle de Tilibet ( *Fable III. du premier Livre*).

Aucun Tilibetain (*) ne vit plus de vingt ans,
Un d'entr'eux à Paris ſéjourna quelque tems,
Puis retourna dans ſa Patrie.
Interrogé par ſes Concitoyens
Sur les mœurs des Européens,

(*) Voyez le nouveau Gulliver, Tom I.

Chez eux, dit-il, on dort la moitié de la vie:
On penſe à vingt-cinq ans, à quarante on eſt vieux:
Dans l'intervalle on joue, on s'amuſe, on babille,
On ſe ſupplante, on ſe bat, on ſe pille.
Grace au Ciel, nous vivons plus qu'eux.

Le Vent & les Hommes ( *Liv. II. Fable 2.*

Il prit envie au vent de plaire à tout le monde.
Le grand œuvre, & cela, ce ſont deux beaux projets.
Je ne veux plus, diſoit-il, qu'on me gronde.
Ainſi la mer jouira déſormais
D'une tranquillité profonde.
Je ne ſouleverai plus l'onde:
Les vaiſſeaux vogueront en paix...
Il promit & tint ſa promeſſe.
Qu'arrive-t il? Vingt-mille Matelots
Par un calme perfide arrêtés ſur les eaux
Dans le déſeſpoir qui les preſſe
Inventent contre lui cent juremens nouveaux.
Quoi? dit le Vent, on me maudit encore!
Malgré mes ſoins n'entendrai-je jamais
Qu'injures, plaintes, & regrets?
Si je ſouffloisdu côté de l'Autore
Peut-être les humains ſeroient-ils ſatisfaits,
Eſſayons,.. il eſſaie, & n'a pas l'avantage
De ſe féliciter ſur ſon heureux ſuccès.
D'une part on le loue, & de l'autre on l'outrage,

Digitized by Google

On le déteſte, on lui fait ſon procès.
Le vent de plus en plus s'étonne.
Il réfléchit, il médite, il ſoupçonne
Que s'il ſe place vers le Nord
Il ne chagrinera perſonne.
Point du tout. On murmure, on le maudit encor.
Il tourne au Sud. Toujours plaintes nouvelles.
Vers l'occident il prend enfin l'eſſor
Et toujours il reçoit mille injures cruelles.
Reconnoiſſant alors (moins tard eût été mieux)
Combien ſon projet eſt frivole
Il fait ſerment ſur la barbe d'Eole
Qu'à tout le genre humain, genre capricieux,
Oppoſé d'intérêt, de goût, de caractère,
Il ne cherchera plus à plaire.
Oui, dit-il, à dater de cet inſtant, je veux
Souffler comme à mon ordinaire.

Cette Fable rappelle celle du *Meuſnier, de ſon Fils & de l'Aſne*, ſi ſupérieurement traité par l'inimitable Lafontaine.

Le ſixième Livre de cet Ouvrage eſt compoſé de *Contes Philoſophiques*, plutôt que de *Fables*; & ces Pièces ne ſont pas les moindres du Recueil. Nous n'en tirerons que celle-ci ſur une hiſtoire arrivée en Eſpagne ſous le regne de Philippe II. & racontée par l'Abbé de Vairac.

### *L'Héroïſme de la bonne-foi.*

Un Seigneur à Madrid, bleſſé, ſuivi de près,
Et tout couvert de ſang, entra dans un Palais...
Seul aux pieds d'une Dame. Ah! ſauvez-moi la vie,
S'écria-t-il. Bientôt une troupe ennemie,
Si je ne trouve un lieu qui puiſſe me cacher,
D'ici, d'entre vos bras, oſera m'arracher.
Mes jours ſont en vos mains... La nuit & le ſilence
Regnoient dans l'Univers. Pleine de bienfaiſance,
La Dame au Suppliant ouvre ſon Cabinet.
Vous pouvez, lui dit elle, être ſûr du ſecret.
Mais tandis que ſenſible aux peines qu'il endure,
Elle étanche le ſang qui ſort de ſa bleſſure,
Elle entend des ſoupirs, des ſanglots & des cris...
On apporte à ſes yeux le corps mort de ſon fils.
L'Aſſaſſin, lui dit-on, s'eſt ſauvé par la fuite.
Il eſt bleſſé lui-même... On eſt à ſa pourſuite.
Les Officiers du Roi le cherchent vainement...
Quelle eſt votre douleur en ce triſte moment,
Tendre mère! Son ſang en ſes veines ſe glace.
Sa voix meurt ſur ſa langue: elle tombe, elle embraſſe
Le cadavre ſouillé de ſon fils malheureux.
Bientôt elle s'arrache à ce ſpectacle affreux,
Vole à ſon Cabinet... Ah! c'eſt mon fils, perfide,

Digitized by Google

Que vient de maſſacrer ton épée homicide.
Ce fils, ſi tendrement par mes ſoins élevé
Pour être ta victime étoit donc réſervé !...
Aſſaſſin de mon fils, meurtrier ſanguinaire,
Pour combler tes forfaits, frappe, égorge ſa mère...
A la mort qui t'attend, lâche, dérobe-toi.
Ne crains rien de ma part. Je t'ai donné ma foi.
Je ne te livre point aux horreurs du ſupplice.
J'obſerve en frémiſſant, les loix de la juſtice.
Mais à mes yeux, cruel, ne te préſente pas.
Loin des lieux où je vis précipite tes pas.
Docile déſormais aux cris de la vengeance
Je n'écouterai plus la voix de la Clémence.
Je t'épargne aujourd'hui. Puiſſé-je dès demain
Découvrir ton aſyle, & te percer le ſein !

Nous nous abſtenons de toute réflexion ſur les pièces que nous avons rapportées, & ſur pluſieurs autres qu'on ne lira pas ſans plaiſir, pour nous ſouvenir uniquement que l'Auteur eſt un étranger qui paroît avoir bien étudié & poſſéder notre Langue. Cette conſidération ajoute à l'éloge que mérite ſon Ouvrage.

*LES DOUZE CÉSARS, TRADUITS DU LATIN DE Suétone, avec des Notes & des Réflexions, par M. de la Harpe.* A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue Chriſtine, près de la rue Dauphine, & Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Auguſtins. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-8°. d'environ 500 pages chacun.

*Hiſtoire des douze Céſars, de Suétone, traduite par Henri Ophellot de la Pauſe, avec des Mélanges Philoſophiques & des Notes.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue Saint Jean-de-Beauvais. 1771. 4 Volumes *in*-8°. très-belle Edition de Lambert; chaque Volume 500 pages. Prix 20 liv. relié.

LE Suétone de M. de la Harpe a eſſuyé de violentes critiques, juſtes à quelques égards, nous ne le diſons qu'après M. de la Harpe lui-même; mais le ton qu'on s'eſt permis de prendre dans quelques-unes de ces critiques, ne peut qu'être déſavoué par la décente & honnête Littérature. Quand on a le malheur de haïr un Ecrivain diſtingué, il faut ſçavoir commander à ſa haine ou s'abſtenir de le juger. Il ſeroit ſi beau ou plutôt il ſeroit ſi ſimple d'être juſte, même envers ſes ennemis! Comment tant d'Ecrivains ſe privent-ils ſi conſtamment d'un tel plaiſir? Comment ſur-tout conſentent-ils à avoir ſi

Digitized by Google

ſouvent tort, lors-même qu'ils ont raiſon ?

M. de la Harpe a ſans doute irrité ces Cenſeurs par l'aigreur éloquente avec laquelle il s'eſt plaint de leurs précédentes critiques : il a offenſé plus d'une perſonne par des portraits reſſemblans ou non, & il a pu en bleſſer quelques-unes par le ſilence même ; mais tout cela ne diſpenſoit point d'être juſte à ſon égard. Oſons donc aſſûrer que le Diſcours Préliminaire & les Réflexions ſur chacun des douze Empereurs ſont d'une élévation & d'une énergie qui ſuffiroient à la gloire d'un grand Ecrivain ; que les Portraits de Tite-Live, de Salluſte, de Tacite, &c. ſont de la main d'un Maître, que ce dernier portrait ſur-tout eſt plein de traits ſublimes, tels que ceux-ci :

« Un mauvais Prince ſçait que » dans ſa Cour il ne doit y avoir de » triſte que la vertu.... Tacite jetta » ſur le papier ce poids d'indigna- » tion dont il ne pouvoit autre- » ment ſe ſoulager... Il peint tel- » lement tout ce qu'il a vu & ſouf- » fert, que l'on ſouffre avec lui.... » Les Tyrans nous ſemblent punis » quand il les peint. Il repréſente » la poſtérité dans tout ce qu'elle a » d'auguſte & d'impoſant ; & je ne » connois point de lecture plus ter- » rible pour la conſcience d'un » mauvais Roi ».

En général tout ce qui eſt uniquement de M. de la Harpe dans cet Ouvrage, eſt penſé avec force, écrit avec éloquence, & ne peut manquer de plaire à tous ceux qui n'ont point de motifs pour ſe refuſer au plaiſir qu'ils éprouvent.

Quant à la Traduction elle a des fautes, l'Auteur en convient. Quelle Traduction n'en a pas ? Celle-ci ſe ſent peut-être un peu de la précipitation avec laquelle elle a été faite. Des travaux, des talens d'un genre bien différent, offroient à l'Auteur de plus brillants ſuccès, des palmes plus flatteuſes. La Traduction, genre infiniment eſtimable par ſon utilité, mais laborieux & ingrat, n'étoit pas fait pour le fixer, & quand le mérite de Traducteur exact manqueroit à ſa gloire, il auroit bien dequoi s'en conſoler.

Un homme de Lettres, qui ne nous a permis ni de le nommer ni de le déſigner, mais qui eſt abſolument incapable de vouloir nuire & a M. de la Harpe & à tout autre, nous a communiqué quelques obſervations qu'il a faites à la hâte & pour ſon uſage particulier en liſant la plume à la main la Traduction de M. de la Harpe. Pour ſuivre les intentions de l'Auteur, nous ne propoſerons ces obſervations que comme des doutes, ſur leſquels nous prendrons M. de la Harpe pour arbitre.

Ces obſervations formeront le fond de ce que nous avons à dire ſur la Traduction de M. de la Harpe, nous examinerons quelquefois les morceaux correſpondans de la Traduction de M. Ophellot de la Pauſe, & nous mêlerons ſur le tout

Digitized by Google

nos observations particulières à celles dont la substance nous été fournie.

Vie d'Auguste, pag. 132. N° 1. *Semi cruda exta rapta foco prosecuit.* Il s'agit d'un des ancêtres d'Octave ou Auguste, qui surpris par les ennemis au milieu d'un sacrifice qu'il offroit à Mars, abrégea la cérémonie pour courir à la victoire. M. de la Harpe traduit : *Enleva du feu les chairs de la victime à demi rôties, les distribua selon la coûtume.* M. de la Harpe paroit s'être trompé sur la signification du mot *exta*, sur celle du mot *prosecuit* & n'avoir pas assez connu en tout les rits des sacrifices. *Exta* signifie les entrailles de la victime & non les chairs. *Prosecuit*, bien loin de désigner la distribution qu'on faisoit aux Assistans de quelques parties de la victime, étoit au contraire un mot consacré dans les Rits Pontificaux pour les parties de la victime qu'on *coupoit*, afin de les présenter aux Dieux, *ad porriciendum Diis.* Or ces parties réservées aux Dieux étoient précisément les entrailles, *exta.* Suétone lui-même quelques lignes plus bas marque sensiblement cette distinction & cet emploi différent des diverses parties de la victime. Il dit qu'en mémoire de ce sacrifice & de la victoire qui l'avoit suivi, on ordonna qu'il se feroit tous les ans un sacrifice dans la même forme; & la victime seroit partagée entre Mars & les Octaves : *Ut exta Marti redderentur, reliquiæque ad Octavios referrentur.*

L'autre Traducteur a mieux rendu ce morceau, peut-être auroit-il dû éviter de rendre *prosecuit* par, *il mit en pièces ;* couper les entrailles pour les offrir aux Dieux, n'est pas les mettre en pièces.

N°. 2. *Ipse Augustus nihil amplius quàm equestri familiâ ortum se scribit.*

*Auguste lui-même prétend n'être que de race de Chevalier.*

Ce n'est pas là le sens précis de Suétone, le voici : *Tout ce que dit Auguste, c'est qu'il étoit d'une famille Equestre*, &c. Ce sens ne rabaisse point l'ordre Equestre.

N°. 7. *Imagunculam... quæ dono à me principi data, inter cubiculares colitur.*

« J'ai fait présent de cette Médaille à l'Empereur, elle est au » rang de celles *qu'il conserve particuliérement* ».

*Qu'il conserve particulièrement*, rend-il bien *inter cubiculares colitur*, & ne falloit-il pas désigner d'une manière plus expresse le culte dont les Romains honoroient quelquefois les images de leurs ancêtres qu'ils mettoient au rang de leurs Dieux Lares? M. de la Pause approche plus de l'original, mais il ne désigne pas assez ce culte. « L'Empereur, dit-il, lui donna » un rang distingué parmi le Mé» dailles de son appartement ».

N°. 10. *In locum tribuni Plebis fortè demortui candidatum se ostendit, quanquam Patricius, necdum Senator.*

« Il voulut remplacer un Tribun du

» du Peuple qui venoit de mourir » & demanda cette Dignité, quoi- » qu'il fût Patricien : *il eſt vrai* qu'il » n'étoit pas encore Sénateur ».

Ce mot, *il eſt vrai* que le Traducteur ajoute mal-à-propos au texte, forme un contre-ſens, en levant un des deux obſtacles que la Loi oppoſoit à la prétention d'Auguſte. L'un de ces deux obſtacles étoit d'être Patricien, l'autre de n'être pas Sénateur. Depuis Sylla les Tribuns du Peuple ne pouvoient être choiſis que parmi des Sénateurs Plébeïens.

Ibid. *Hortantibus itaque nonnullis, percuſſores ei (Antonio) ſubornavit.*

« *On lui conſeilla de faire aſſaſſi-* » *ner Antoine* ». Hé bien! adopta-t-il ce conſeil? L'Auteur le dit, le Traducteur ne le dit pas.

N°. 16. *Bellum ſiculum inchoavit in primis.* Il commença la guerre de Sicile. *In primis* n'eſt pas rendu & auroit dû l'être, parce qu'il annonce que cette guerre fut une des premieres commencées parmi les les cinq guerres civiles qu'Auguſte eut à ſoutenir & qui ont été ſpécifiées précédemment. M. de la Pauſe ne rend pas non plus ce ſens. « La » guerre de Sicile n'eut pas d'abord » le même ſuccès ».

N°. 17. Après la bataille d'Actium, Auguſte paſſant de Samos en Italie, éprouva deux Tempêtes, l'une *inter promontaria Peloponneſi atque Ætoliæ, entre les Promontoires de Péloponneſe & d'Etalie.* 1°. Ne falloit-il pas du Péloponneſe & de l'Etolie? 2°. Une note du Traducteur place ces promontoires dans l'Archipel, ils ſont dans la Mer oppoſée, c'eſt-à-dire dans la Mer Ionienne, qui eſt entre la Grèce & l'Italie.

*Ibid.* Dans une autre note on déſigne par le nom de *Galères de Livourne* ces bâtimens legers qu'on appelloit *Liburnæ* ou *Liburnicæ*. Le nom de Livourne pourroit faire croire que ces navires ſe conſtruiſoient dans le Port de Toſcane qu'on appelle aujourd'hui Livourne, il falloit dire que ce nom de *Liburnæ* ou *Liburnicæ* venoit des Liburniens qui habitoient une partie de l'Illirie & de la Dalmatie.

N°. 18. *Urbem Nicopolin apud Actium condidit.* « Il fit bâtir ſur » *cette même côte* Nicopolis ». C'eſt au contraire ſur la côte oppoſée. En entrant dans le Golphe d'Ambracie on trouve Actium à droite & Nicopolis à gauche, il falloit dire comme Suétone *Près d'Actium*, & nous ne relevons cette petite erreur que parce qu'elle prouve qu'il faut reſter le plus près du Texte qu'il eſt poſſible.

N°. 19. *Epicadi ex gente Parthinâ Hybridæ.* Epicade, demi-*Parthe* & demi-Romain. Le Traducteur ne paroît-il pas confondre ici avec la Nation des Parthes, *Parthæ*, les Parthins, *Parthini*, petit peuple d'Illyrie qui tiroit ſon nom de la Ville de Parthus, peu éloignée de Dyrrachium?

Aux cinq guerres Civiles N°. 20. que fit Auguſte, il faut ajoûter deux

guerres étrangères, celle de Dalmatie & celle des Cantabres. Auguſte étoit jeune encore, *Adoleſcens adhuc*, quand il fit la premiere, mais non pas *dans ſa premiere jeuneſſe*, comme traduit M. de la Harde, ces deux âges ſont bien differens, & cecí eſt encore un avertiſſement de ſuivre pas-à-pas l'original.

En voici un autre encore N°. 23. Après la défaite de Varus en Germanie, Auguſte voua de grands prix à Jupiter pour le rétabliſſement des affaires de l'Empire, *quod factum Cimbrico Marſicoque bello erat.* « Ce qui *ne s'étoit fait que* dans la guerre Sociale & dans celle des Cimbres. Suétone cite deux exemples, mais ſans cette excluſion, qui, à l'examen, pourroit être démentie par l'hiſtoire.

N°. 24. *Ne Legatorum quidem cuiquam ..permiſit uxorem interviſere.* Il s'agit ici du rétabliſſement de la diſcipline Militaire, & ceux qui ſont déſignés par *Legatorum* ſont des Lieutenans Militaires, c'eſt-à-dire des Généraux d'Auguſte. Le Traducteur a rendu ce mot par celui de Lieutenans de Province, qui commandoient ſous les Gouverneurs & les Magiſtrats. N'eſt-ce pas confondre le Gouvernement Civil avec le Gouvernement Militaire ?

N°. 26. *Secundum Conſulatum geſſit pauciſſimis horis.* » *Pluſieurs* » *même*, quelques heures ſeulement. Pourquoi pluſieurs ? Suétone ne parle que du ſecond ».

N°. 29. Auguſte ayant bâti le Temple de Mars, *Sanxit ut de bellis triumphiſque hîc conjuleretur Senatus ; PROVINCIAS CUM IMPERIO PETITURI HINC DEDUCERENTUR.* « Il régla que ce » ſeroit dans cet édifice que le Sé» nat s'aſſembleroit à l'avenir pour » délibérer ſur les guerres & les » triomphes, *& pour donner les* » *Gouvernemens & les Commande*» *mens ;* ce dernier inciſe ne rend » point du tout » : *Provincias cum imperio petituri hinc deducerentur*, qui ſignifie que ce ſeroit de ce Temple qu'on partiroit en cérémonie pour aller prendre poſſeſſion du Commandement dans les Provinces.

Ibid. *Ædes Herculis Muſarum*, » *Le Temple d'Hercule & celui des* » *Muſes*, il n'y a dans le Texte qu'un ſeul Temple, dédié à Her» cule, Gardien & Conſervateur » des Muſes ». *L'Hercules Muſarum* ou *Hercule Muſagete*, eſt aſſez connu. Le Traducteur paroît avoir lû *Hercules & Muſarum.*

Ibid. *Ab Aſinio Pollione Atrium libertatis*, « *Le Temple de la Liberté* » par *Aſinius Pollion. Atrium*, ne » ſignifie point un Temple, mais » ſeulement un veſtibule ». En effet Pollion fit ſeulement faire un nouveau veſtibule au Temple de la Liberté.

N°. 31. *Pompeii.... Statuam..... Marmoreo Jano ſuppoſuit.* « Il pla» ça la ſtatue de Pompée au-deſſus » de la *ſtatue de marbre de Janus...* » *Marmoreus Janus* ne ſignifie

» point la ſtatue de marbre de Janus, *Janus* ſe prend ici pour *Janua*, une porte, un arc de triomphe.

N° 32. *Loca in urbe publica juris ambigui poſſeſſoribus adjudicavit.* Il adjugea à *des Particuliers* ; pourquoi ce mot vague de *Particuliers* ? Pourquoi ne pas mettre *aux Poſſeſſeurs*, puiſque c'eſt le le mot déciſif en cet endroit ?

Ibid. *Honorarii ludi*, *Jeux célébrés par les Préteurs*, dit M. de la Harpe dans une note. Ce n'étoient pas ſeulement les Préteurs qui célébroient ces ſortes de Jeux, mais généralement toute perſonne revêtue d'un emploi honorable, ou qui avoit eu quelque ſuccès glorieux à la guerre, ou en un mot tout homme public.

Ibid. *Ad tres judicum Decurias quartam addixit ex inferiore cenſu, quæ* DUCENARIORUM *vocaretur.*

« Aux trois Décuries des Juges » il en ajouta une quatrième pour » laquelle il ſuffiſoit d'un revenu » inférieur à celui des Chevaliers, » & qu'on appella *les deux cents* ». *Ducenariorum* ne marque point ici le nombre des Juges de cette quatrième Décurie, mais celui des Seſterces que chaque Juge devoit avoir de revenu pour être admis dans cette Décurie, laquelle contenoit bien plus de deux cent hommes.

N°. 35. *Thure ac mero ſupplicare*, *ſacrifier* avec de l'encens & du vin. *Supplicare* n'eſt pas *ſacrifier*. M. de la Pauſe a mieux traduit : « faire de des Libations avec » de l'encens & du vin ».

Ibid. *Per quorum numerum decreta confici poſſent. Le nombre légal.* Traduction inſuffiſante. Le nombre légal n'eſt que le nombre exigé par la Loi. Il falloit ajouter : *pour pouvoir faire des Décrets.*

N°. 38. *Militiam auſpicantibus*, *non Tribunatum modò Legionum*, *ſed & præfecturas alarum dedit.*

« A peine avoient-ils commencé » à ſervir, qu'il les faiſoit Tribuns » d'une Légion, ou Commandans » d'un corps de Cavalerie ».

1°. Pourquoi n'avoir pas rendu le *non modò*, *ſed &*, qui annonce la ſupériorité du ſecond emploi ſur le premier.

2°. Quels ſont ces corps de Cavalerie diſtingués des Légions ? Eſt-ce là la ſignification du mot *ala* ?

N°. 40. *Comitiis Tribunitiis ſi deeſſent Candidati*, *Senatores ex equitibus Romanis creavit ; ita ut*, *poteſtate tranſactâ*, *in utro vellent ordine manerent.* « Lorſqu'il n'y » avoit point aſſez de Candidats » pour les places de *Tribuns Militaires*, il en choiſiſſoit parmi » les Chevaliers Romains, & les » faiſoit Sénateurs, *avec cette condition*, que lorſqu'ils ſeroient » hors de charge, ils ſeroient les » Maîtres de demeurer ou Sénateurs ou Chevaliers ».

Le mot de *Tribuns Militaires*, eſt ſans doute échappé au Traducteur ; il ſçait trop bien 1° que les

Tribuns Militaires n'étoient point élus dans les Comices. 2°. Que pour être Tribun Militaire il n'étoit point nécessaire d'être Sénateur. C'est évidemment des Tribuns du Peuple dont il s'agit, ceux-là étoient élus dans les Comices & ne pouvoient être choisis que parmi les Sénateurs ; cependant comme les Grands n'aimoient pas ceux qui recherchoient cette charge, il arrivoit quelquefois qu'il n'y avoit pas un nombre suffisant de Candidats-Sénateurs pour le Tribunat, alors Auguste prenoit des Tribuns dans l'ordre Equestre, & le Tribunat leur donnoit le rang de Sénateur ; mais ce rang de Sénateur étoit quelquefois plus onéreux qu'utile, Auguste permit donc à ces mêmes Tribuns, lorsqu'ils sortoient de charge, de rentrer dans l'ordre des Chevaliers, s'ils ne vouloient pas rester Sénateurs ; c'est cette permission qui est désignée par l'*ità ut*, mot mal rendu par celui-ci : « *avec* » *cette condition.* Déférer un choix, n'est pas imposer une condition.

Observons que le Texte est mal ponctué en cet endroit chez M. de la Harpe, & qu'au lieu de : *Si deessent Candidati, Senatores ex equitibus Romanis creavit :* Il faut lire : *Si deessent Candidati Senatores, ex equitibus*, &c.

Ibid. *Visâ quondam pro concione* PULLATORUM *turbâ, indignabundus & clamitans ! En ait, Romanos rerum Dominos gentemque togatam.*

M. de la Harpe rend *Pullatorum* par des gens *en habits de deuil*, c'étoient de gens vêtus mal-proprement. Pourquoi Auguste auroit-il trouvé mauvais que beaucoup de gens fussent en habits de deuil s'ils étoient dans le cas d'en porter ? & que devenoit l'application du vers cité par Auguste ?

Il y a apparence qu'il s'agit de l'habillement nommé *Pænula* qu'on portoit dans le mauvais tems, & qui par cette raison étoit d'une couleur sombre & foncée.

N°. 43. *Spectaculorum assiduitate.... omnes antecessit.* « Il fut plus » *passionné* que personne pour les » Spectacles ».

Auguste donna plus de Spectacles que personne, mais étoit-ce passion pour les Spectacles ou desir politique d'amuser le Peuple ? C'est sur quoi Suétone ne s'explique pas.

N°. 56. *Et tamen de inhibendâ testamentorum licentiâ, ne Senatus quidquam constitueret intercessit.*

« Et ne permettoit pas même au » Sénat d'ôter, suivant les Loix, » à ceux qui l'avoient insulté, le » droit de tester.

1°. Le Traducteur suppose des Loix existantes & dont Auguste arrêtoit seulement l'éxécution ; Suétone au contraire parle des Loix à faire & qu'Auguste empêcha qu'on ne fit. 2°. Dans ces Loix à faire il ne s'agissoit pas d'ôter le droit de tester, mais de réprimer la licence des Testamens qui devenoient quelquefois des Libelles contre l'Empereur, ses ennemis se permettant d'exhaler toute leur haine dans un acte qui ne devoit

Digitized by Google

être connu qu'après leur mort. Le Sénat propoſoit d'ôter cette reſſource à la haine & à la vengeance. Auguſte par une ſorte de généroſité crut devoir s'oppoſer à un tel réglement ; mais comme des Teſtateurs pouvoient faire contre d'autres ennemis ce que quelques-uns faiſoient contre l'Empereur, il ſemble que l'intérêt public eût dû le faire ſouſcrire à la propoſition du Sénat.

Ibid. *Adfuit & Clientibus, ſicut ſcutario cuidam, EVOCATO QUONDAM SUO, qui poſtulabatur injuriarum.* M. de la Harpe traduit, *Evocato quondam ſuo, autrefois enrôlé par lui :* Eſt-ce là la ſignification d'*Evocatus* ? *Evocatus* n'étoit-il pas plutôt un vieux Soldat, qui « avoit accompli le tems de ſon » ſervice & qu'on rappelloit dans » les grands beſoins l'Etat ? C'eſt » ainſi que le définit d'après les » Anciens, l'Auteur des notes ajoûtées à la Traduction de M. de » la Pauſe ».

N°. 60. *Reges amici atque ſocii... Ædem Jovis Olympici... perficere communi ſumptu deſtinaverunt.*

« Les Rois amis & alliés..... » *firent achever* à leurs dépens le » Temple de Jupiter Olympien ».

Ils ne le firent point achever, ils l'entreprirent ſeulement, *deſtinaverunt*, & l'entrepriſe ne fut achevée que ſous Adrien. Encore un coup on ne peut reſter trop près de l'original, ſur-tout lorſque cet original eſt un Hiſtorien. Souvent un mot changé altère un fait.

N°. 64 & 65. *Caium & Lucium adoptavit DOMI Agrippam ſimulque..... Tiberium adoptavit IN FORO, lege Curiatâ...* M. de la Harpe n'a rendu ni *Domi* dans le premier exemple, ni *in foro lege Curiatâ*, dans le ſecond. Ces mots ſont pourtant néceſſaires pour faire connoître les uſages des Romains, relativement aux adoptions. L'adoption des enfans qui avoient leur Père, ſe faiſoit en particulier dans la Maiſon du Père, *Domi*, parce que ce Père pouvoit diſpoſer de ſes enfans & les donner à qui il vouloit ? L'adoption des enfans orphelins ne ſe faiſoit qu'en public, *in foro*, parce qu'un Citoyen qui n'avoit plus de Père, appartenoit à la République, & ne pouvoit entrer ſous la Puiſſance d'un autre, ſans l'approbation du Peuple.

N°. 66. *Neque enim temerè ex omni numero in amicitiâ ejus afflicti reperientur, præter Salvidienum Rufum quem ad Conſulatum uſque, & Cornelium Gallum quem ad Præfecturam Ægypti ex infimâ utrumque fortunâ, provexerat : quorum alterum res novas molientem damnandum Senatui tradidit ; alteri, ob ingratum & malevolum animum, Domo & Provinciis ſuis interdixit. Sed Gallo quoque & accuſatorum denuntiationibus & Senatus Conſultis ad necem compulſo, ..... illacrymavit.*

Le Traducteur a renverſé tout cet endroit. Il eſt évident par l'ordre du Texte, & par l'Hiſtoire connue de Salvidienus Rufus & de

Gallus, que ce paſſage : *Quorum alterum res novas molientem damnandum Senatui tradidit*, s'applique à *Salvidienus Rufus*, le Traducteur le rapporte à Gallus, & nous voyons ce qui l'a trompé. L'homme déſigné dans ce membre de phraſe par *alterum*, eſt condamné par le Sénat, plus bas Gallus nommément eſt jugé par le Sénat. Le Traducteur a cru que ces deux faits n'en formoient qu'un, auquel Suétone revenoit ſeulement à différentes fois ; mais il eſt certain que Salvidienus Rufus, fut jugé par le Sénat, auſſi bien que Gallus, & que c'eſt du premier dont il s'agit dans le paſſage : *Quorum alterum*, &c. Son crime étoit d'avoir trahi Auguſte pour Antoine, dans une guerre qui s'étoit élevée entre les deux Triumvirs. Cette guerre dura peu, Antoine & Auguſte ſe réconciliérent, & le premier révéla au ſecond la trahiſon de Salvidienus Rufus, qui fut condamné à mort par le Sénat.

Indépendamment de cette faute générale qui altère entiérement le Texte, il y a encore quelques légères fautes de détail dans la traduction de ce morceau :

*Salvidienum Rufum AD CONSULATUM USQUE, Cornelium Gallum AD Præfecturam Ægypti...provexerat.* Faute d'avoir remarqué la différence de *provehere ad* & de *provehere ad uſque*. M. de la Harpe a cru que Salvidienus Rufus avoit été Conſul, comme Cornelius Gallus avoit été Préfet d'Egypte ; il eſt pourtant certain que Salvidienus Rufus ne fut jamais Conſul, mais qu'il fut ſeulement à la veille de l'être, & c'eſt ce que ſignifie en cet endroit *ad Conſulatum uſque*.

On ne voit pas non plus pourquoi le Traducteur rend ces mots : *Gallo... Senatûs-Conſultis ad necem compulſo*, par ceux ci : *Lorſque.... LES DISPOSITIONS DE SES JUGES l'eurent déterminé à ſe donner la mort.* Il ne s'agit pas de ſimples diſpoſitions dans les Juges, ils avoient prononcé ; *Senatûs Conſultis*, dit le Texte, Gallus étoit condamné à l'exil, & ſes biens étoient confiſqués.

N°. 71. *Murrhinum Calicem. Un vaſe de Myrrhe.* La Myrrhe n'eſt point une matière dont on puiſſe faire des vaſes. C'eſt un parfum. Il s'agit ici d'une eſpèce de porcelaine qu'on appelloit *Murrha*. Auguſte avoit dédié un Temple à Jupiter Tonnant, près du Temple de Jupiter Capitolin, & comme le premier de ces Temples étoit ſon ouvrage, il le fréquentoit plus que le ſecond, il vit en ſonge Jupiter Capitolin qui ſe plaignoit de ce voiſin qui lui enlevoit ſes Adorateurs. Auguſte pour s'excuſer répondit à Jupiter Capitolin, *Tonantem pro Janitore ei appoſitum.* « Que c'étoit la faute de » Jupiter Tonnant qui lui ſervoit » de Portier ». Il ne paroît pas que ce ſoit là le ſens de Suétone. Le voici à ce qu'il nous ſemble. « Ju» piter Tonnant n'eſt qu'un Portier » que je vous ai donné »,

Digitized by Google

N°. 94. Nigidius, qui prétendoit connoître l'avenir, avoit dit-on prédit à Octave, père d'Auguſte, que ce fils qui venoit de naître, feroit un jour le Maître du Monde. Suétone ajoute encore une pareille prédiction faite au même Octave le Père.

*Octavio poſtea cum per ſecreta Thraciæ exercitum duceret, in Liberi Patris luco barbarâ cæremoniâ de filio Conſulenti, IDEM affirmatum eſt à Sacerdotibus: QUOD infuſo ſuper altaria mero tantùm flammæ emicuiſſet, ut ſupergreſſa faſtigium Templi, ad cælum uſque ferretur: unique olim omninò Magno Alexandro apud eaſdem aras ſacrificanti ſimile proveniſſet oſtentum.*

« Octavius menant ſon armée » dans la partie la plus reculée de » la Thrace, conſulta Bacchus dans » un bois ſacré, avec toutes les cé- » rémonies des Barbares, ſur les » deſtins de ſon fils : les Prêtres af- » firmerent qu'après les libations » de vin faites par Octavius, la » flamme s'éleva de l'Autel juſ- » qu'au faîte du Temple & du faîte » juſqu'au Ciel, & que la même » choſe n'étoit arrivée qu'au ſacri- » fice d'Alexandre le Grand dans ce » même lieu ».

M. de la Harpe, en ſe déterminant à traduire ainſi, a dû être arrêté par une réflexion aſſez naturelle, c'eſt que ſi Octave avoit vû la flamme en queſtion, il n'avoit pas beſoin que les Prêtres lui affirmaſſent ce fait, & que ſi les Prêtres prétendoient ſeuls l'avoir vûe, cette circonſtance de fourberie de leur part méritoit que Suétone l'exprimât. Le Traducteur a eu encore d'autres difficultés à vaincre pour parvenir à changer comme il l'a fait, le ſens de l'Auteur. Suétone venoit de parler de la prédiction faite à Octave par Nigidius, il ajoute que les Prêtres de Bacchus lui firent la même prédiction, *idem affirmatum eſt à Sacerdotibus.* M. de la Harpe a ſupprimé le mot *idem* dans ſa Traduction pour faire tomber *affirmatum eſt* ſur le fait de la flamme, comme ſi Suétone avoit dit *affirmatum eſt à Sacerdotibus quòd tantùm flammæ emicuiſſet.* Mais M. de la Harpe ſçait mieux que nous *qu'affirmare quòd* pour dire *affirmer que*, eſt une tournure qu'on qu'on trouve à peine dans la baſſe Latinité. Qu'a donc dit Suétone ? Que les Prêtres de Bacchus affirmèrent à octave la même choſe, *idem*, qui lui avoit été prédite par Nigidius ; ſçavoir qu'Auguſte ſon fils ſeroit Maître du Monde. Mais ſur quel fondement affirmèrent ils cela ? ſur le fondement d'un prodige dont ſelon Suétone, Octave avoit été témoin auſſi bien que les Prêtres ; *Quòd... tantùm flammæ emicuiſſet*, &c. Ainſi *quòd* en cet endroit ſignifie *ſur ce que*, *ſur le fondement que.* Il falloit donc traduire « Octave..... conſulta Bac- » chus.... ſur les deſtins de ſon fils.... Les Prêtres lui affirmèrent « la même choſe qu'avoit prédite » Nigidius ». Ils ſe fondoient ſur ce qu'après les Libations... La flamme, &c.

Digitized by Google

Nous pourrions pouſſer plus loin cet examen, mais en voilà plus qu'il n'en faut pour faire connoître la nature des fautes que les Juges équitables croient appercevoir dans la Traduction de M. de la Harpe; M. de la Pauſe n'a fait aucune de celles qui viennent d'être relevées; mais il en a fait d'autres; en général même il s'écarte plus du Texte & prend bien plus de licence que M. de la Harpe. Tantôt il paraphraſe, & tantôt par un abus oppoſé il laiſſe des phraſes entières ſans traduction. Voici quelques-unes des infidélités qu'on peut lui reprocher.

Suétone avoit dit en parlant d'Auguſte : *M. Antonius libertinum ei Proavum exprobrat reſtionem è pago Thurino, avum argentarium.*

Voilà pour le Biſayeul & pour l'Ayeul. Voici pour le Père.

*C. Octavius Pater à principio ætatis, & re & exiſtimatione magnâ fuit : ut equidem mirer, hunc quoque à nonnullis argentarium, atque etiam inter diviſores operaſque campeſtres, proditum.*

On auroit peine à imaginer comment M. de la Pauſe traduit cette dernière phraſe : *Ut equidem mirer*, &c. « *Ce qui*, dit il, *rend* » *peu vraiſemblable le conte de Marc-Antoine* ». Mais le conte de Marc-Antoine regardoit le Biſayeul & l'Ayeul & non pas le Père. Celui qui concerne le Père n'eſt point attribué par Suétone à Antoine, mais à différentes perſonnes, qui ne ſont pas nommées; *à nonnullis.*

Quelquefois le Traducteur au lieu d'un trait cité par Suétone, nous donne ſon jugement particulier ſur ce trait, comme dans l'exemple ſuivant.

« Caſſius quidem Parmenſis quâ» dam Epiſtolâ, non tantùm ut piſtoris, ſed etiam ut Nummularii » nepotem, ſic taxat Auguſtum, » *Materna tibi farina : ſi quidem ex* » *crudiſſimo Ariciæ piſtrino hanc* » *finxit manibus collybo decoloratis* » *Nerulonenſis Menſarius.*

» Il nous reſte même des Lettres de Caſſius de Parme, qui » font encore de cet Artiſan un » Changeur de monnoie » ; *mais cette Satyre n'eſt que méchante ſans être ingénieuſe.*

Ce jugement peut être juſte, mais on pouvoit le laiſſer porter au Lecteur.

Liv. I. *Céſar.* N°. 10. Céſar *Ludos & cum Collegâ & ſeparatim edidit.* « Céſar donna au Peuple, ſoit avec » Bibulus, ſoit ſeulement *en ſon* » *nom*, des jeux magnifiques », *Soit ſeulement en ſon nom*, ce *ſon* eſt équivoque, eſt-ce au nom de Bibulus ou au nom de Céſar ? L'équivoque du *ſon*, *ſa*, *ſes* eſt quelquefois inévitable, mais ici elle étoit aiſée à éviter, & il n'y en a point chez M. de la Harpe. « Il » donna des Jeux.... d'abord con» jointement avec ſon Collégue » & enſuite en ſon propre nom ».

Tom. I. Pag. 25 & 26. *Verùm impar optimatum conſpirationi, quòs relicto ſtatim novorum Conſulum officio, frequentes obſtinatoſque ad*

Digitized by Google

*ad reſiſtendum concurriſſe cernebat, hanc quidem actionem depoſuit.*

« Mais les principaux de Rome » *ayant les nouveaux Conſuls à leur* » *tête*, ſe liguerent contre *ce No* » *vateur*, & vaincu enfin par leur » perſévérance, il prit le parti de » ſe déſiſter de ſon entrepriſe ».

Il nous paroît difficile que *relicto ſtatim novorum Conſulum officio*, puiſſe ſignifier, *ayant les nouveaux Conſuls à leur tête*, & quant au mot de *Novateur*, outre que rien ne l'indique dans le Texte, il a parmi nous une ſignification Théologique, qui devoit le faire rejetter en cet endroit.

Pag. 32. Céſar avoit pour Competiteurs au Conſulat Luceïus & Bibulus, on ſçavoit que Luceïus étoit vendu à Céſar & qu'il avoit acheté ſa protection auprès du Peuple, la crainte des entrepriſes que Céſar pourroit former dans le Conſulat s'il avoit trop d'aſcendant ſur l'eſprit de ſon Collégue tourna les Grands du côté de Bibulus; on alla juſqu'à lui donner de l'argent pour le mettre en état de faire à Céſar des offres égales ou ſupérieures à celles de Luceïus, *ne Catone quidem abnuente eam largitionem e Republicâ fieri. & le vertueux Caton ne deſavoua pas ces intrigues*, dit M. de la Pauſe; cette Traduction eſt un peu dure, M. de la Harpe a bien mieux obſervé les nuances de l'original, *& ce fut l'avis de Caton lui même, qui avoua que cette corruption étoit néceſſaire à l'Etat.*

Pag 34. *Pompeium, .... offenſum Patribus, quòd Mitridate Rege victo, cunctantiùs confirmarentur acta ſua.*

« Pompée déjà irrité contre les » Sénateurs, qui, après *des victoi-* » *res ſur Mithridate refuſoient conſ-* » *tamment* de ratifier les actes qu'il » avoit faits au nom du Peuple Ro- » main ».

Après *des victoires ſur Mithridate*, tour peu François; *Cunctantiùs confirmarentur, refuſoient conſtamment* de ratifier, expreſſion trop forte pour le Texte. M. de la Harpe a bien mieux traduit... « Voyoit avec » peine que le Sénat *fit quelque difficulté de* confirmer, &c.

Pag 34. En parlant du Triumvirat de Céſar avec Craſſus & Pompée, Suétone dit, *ac Societatem cum utroque iniit, ne quid ageretur in Republicâ, quod diſpliceret ulli è tribus.* « L'union de ces trois » hommes forma un Triumvirat » formidable, & les Membres qui » le compoſoient veillèrent à ce » que leurs intérêts fuſſent auſſi ſa- » crés aux Citoyens que ceux de la » République ».

Voilà une tournure bien vague & bien longue, M. de la Harpe s'approche bien plus du Texte, lorſqu'il dit: « Ils convinrent qu'il » ne ſe feroit rien dans la Répu- » blique que de leur commun con- » ſentement ».

Pag. 46. *Sed proſperè decedentibus rebus, & ſæpiùs & plurium quàm quiſquam unquam dierum ſupplicationes impetravit.* « Mais les ſuc- » cès de Céſar ſemblèrent le juſti- » fier: alors il fut ordonné qu'on » rendroit aux Dieux des actions » de graces ſolemnelles & ces

» démonſtrations de la joie publi-
» que durerent plus long-tems
» qu'on ne l'avoit encore vu à Ro-
» me pour aucune victoire ».

Tout cela eſt plutôt paraphraſé que traduit. En général la Traduction de M. de la Harpe eſt plus ſerrée, d'un ſtyle plus ferme, plus énergique, plus adapté à l'original, celle de M. de la Pauſe eſt quelquefois plus fidéle pour le ſens. Les Notes & les Mêlanges Philoſophiques qui accompagnent la Traduction de M. de la Pauſe ſont & paroiſſent être d'une autre main. Les Notes, à n'en conſidérer même que les titres dans la Table annoncent une érudition variée, & les Mêlanges Philoſophiques annoncent beaucoup d'eſprit & de talent pour écrire. On reproche & aux Notes & aux Mêlanges un ton quelquefois trop leger, des traits de bel eſprit qui tournent au perſifflage, un enthouſiaſme pour la Philoſophie qui n'eſt pas aſſez Philoſophique, car la Philoſophie eſt plus flattée de l'aſſentiment libre & tranquille de la raiſon que des tranſports fougueux de l'enthouſiaſme. Il y a certainement dans toute cette Littérature des morceaux vigoureux, il y en a qu'on peut citer pour modèle d'une diſcuſſion Littéraire, telle eſt, par exemple, la réponſe à l'Apologie de Tibère, réponſe qui ne fournit à l'Auteur critiqué aucun ſujet de plainte & ne lui laiſſe peut-être aucune réplique. Mais il y a auſſi des traits de mauvais goût, & pour ôter toute confiance il ne faut qu'un titre demi-ſérieux, demi-plaiſant, tel que celui-ci : *S'il étoit plus avantageux aux Romains d'être gouvernés par Caligula que par ſon cheval.* L'Auteur que nous examinons aime trop à donner du ridicule aux Commentateurs. Caſaubon, ſelon lui, ſçavoit mieux interpréter les bons mots qu'en dire lui-même. Eh bien ! eſt-ce que Caſaubon étoit obligé de dire des bons mots? Juſte-Lipſe a cru que le Texte de Suétone étoit altéré dans l'endroit où il eſt parlé du tribut impoſé aux Gaules par Céſar. Cet impôt a paru trop foible à Juſte-Lipſe, qui croit devoir en augmenter le produit en vertu de certaines conjonctures. Que ne l'augmentoit-il infiniment davantage, demande en ſubſtance notre Critique; *ce qui*, ajoute-t-il, « *ſuppoſeroit la Gaule infiniment* » *riche*, *Céſar infiniment avide*, & » *Juſte-Lipſe infiniment abſurde.* » C'eſt dire, *que n'a-t-il dit, une* » *grande abſurdité* ! *J'aurois le plai-* » *ſir de la lui reprocher* ».

Dans un autre endroit. « Arno-
» be, dit-il, prétend que les Dieux
» de Rome avoient encore un meil-
» leur eſtomac que le Mars de Vé-
» litri, puiſqu'on leur offroit les
» entrailles crues & palpitantes des
» Victimes; il faut croire Arnobe
» & rire de la Mythologie ».

Il faut, ſur-tout (car l'intérêt qu'inſpirent les talens diſtingués de l'Auteur engage à lui donner des avis ſalutaires,) il faut quitter ce ton, dont la légereté déplait & dont la continuité fatigue.

L'Auteur cite aſſez ſouvent la

Digitized by Google

Philoſophie de la Nature ; quand on ſçait que cet Ouvrage eſt de lui, on aimeroit mieux qu'il le laiſſât citer aux autres.

Enfin pour achever de relever tous ſes torts, bien inférieurs à ſes talens, on peut lui reprocher quelques paradoxes, & des paradoxes qui ſont des jugemens trop rigoureux. Tels ſont, par exemple, ceux qu'il porte ſur Céſar & ſur Auguſte. Il met le premier ſur la même ligne que Mahomet, Cromwel & Koulikan, M. de la Harpe au contraire compare à Céſar notre Henri IV, & en effet cette dernière reſſemblance paroît beaucoup plus marquée, & tout ce que dit M. de la Harpe à ce ſujet nous paroît plus juſte & plus ſage.

Les exagérations de l'Auteur des Mêlanges ſont encore plus fortes ſur Auguſte. « C'eſt ſelon lui, un » des ſcélérats les plus réfléchis qui » aient jamais gouverné les hom» mes » ? Il l'appelle l'affreux Octave Cépias, il ne parle que de ſon ame atroce. C'eſt un Monſtre, un Fourbe, un Comédien, un Tigre. Pourquoi ne pas diſtinguer, comme tous les Hiſtoriens, deux tems dans la vie d'Auguſte, celui des proſcriptions & celui d'un règne glorieux ? Pourquoi ne voir que l'horreur des crimes & détourner ſes regards de l'éclat des vertus ? Enfin ſi l'on eſt forcé de dire *l'affreux Octave Cépias*, pourquoi ſe refuſer la douceur de dire, le *Divin Auguſte*?

Ce ſeroit tomber dans la même injuſtice que de refuſer à l'Auteur de ces Mêlanges la plus grande eſtime & les plus grands éloges, ſous prétexte qu'il n'a pas ſçû éviter tous les petits défauts dont nous venons de parler. Avec les heureuſes diſpoſitions qu'il annonce, les défauts ſe corrigent, le talent reſte.

L'Auteur ſçait à préſent que les éloges qu'il a donnés au parallèle de Céſar & d'Alexandre en l'attribuant à Plutarque, retombent ſur M. Dacier, ſeul Auteur de cet Ouvrage. Ce n'eſt qu'une inadvertance, mais elle pourroit fournir des armes aux Détracteurs de l'antiquité, qui profitent de tout contre elle.



Digitized by Google

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## ITALIE.

### De Bologne.

Les opérations hydroſtatiques entrepriſes par le P. Lecchi pour le deſſéchement des Campagnes de Bologne & de Ferrare, ont été continuées avec activité depuis 1766 ; on a rétabli le Reno dans l'ancien lit abandonné depuis longtems par le *Pô grande*, & l'on y a fait des chauſſées ſur un eſpace de cinq lieues dans la partie inférieure & vers le Pô *di Primaro*, la rapidité naturelle du fleuve a augmenté l'excavation, & l'inondation a ceſſé dans cette partie. On a élevé l'ancienne chauſſée du Poleſine, à gauche, juſqu'aux vallées de Comacchio, qu'on a de même défendues par des chauſſées. On a élargi le Primaro pour qu'il pût contenir plus facilement les eaux du Reno & des torrens voiſins, on a continué le lit du Primaro en haut juſqu'à la vallée de Gandarolo, ſur une étendue de ſix milles, en accourciſſant par-là l'ancien Canal de Benoît XIV, & l'on y a conduit les eaux de pluſieurs plaines voiſines. Le Sillaro a été mis dans un lit particulier vers la Baſtia, ſur les confins des territoires de Bologne & d'Imola, ce qui a deſſeché pluſieurs vallées profondes, & toutes ces eaux ſe déchargent dans le Primaro. Dans les mêmes confins on a creuſé ſur pluſieurs milles le grand Canal de Garda & Menara, ce qui a deſſéché le grand territoire de Medicina. L'*Idice* a été détourné vers les parties les plus baſſes de la vallée de Diolo, pour qu'elles ſoient comblées par ſes dépôts, & que ſes eaux clarifiées ſe déchargent dans le *Cavo Benedettino* par le Canal de la Zene. Enfin le Reno depuis la rupture de ſes chauſſées, appellée Rotta Panfili, ſe rétablit peu à-peu dans ſon lit, ſur un eſpace de douze milles, tant par lui-même que par diverſes excavations ou réparations qu'on y a faites ; ainſi le deſſéchement des marais qui maintenant peuvent décharger leurs eaux dans le réſervoir général du Primaro s'étend actuellement ſur une longueur de quinze milles & ſur une largeur de cinq, ſix ou ſept milles ; en continuant ainſi en avant, depuis la *Rotta Panfili* on parviendra à deſſécher entiérement les plaines de Bologne & de Ferrare, objet de la plus grande importance, dont on s'occupoit à la Cour de Rome depuis un ſiècle ; il ſe trouvera enfin rempli par les travaux & la ſagacité du P. Lecchi Jéſuite, qui avoit déjà donné dans

Digitized by Google

le Milanois de preuves immenſes de ſon habileté dans l'hydraulique, ainſi que nous l'avons obſervé il y a quelques années, en rendant compte de ſes divers ouvrages & ſur-tout de celui qui a pour titre: *Idroſtatica eſaminata*, &c. On peut voir à ce ſujet le *Voyage d'un François en Italie*. A Paris, chez la Veuve Deſaint, 8 Vol. *in*-12. dans lequel il y a une Carte des plaines inondées entre Bologne & Ferrare, & des diverſes tentatives qu'on avoit faites pour remédier à l'inondation.

## FRANCE.

### De Paris.

*Géographie de Virgile ou Notice des lieux dont il eſt parlé dans les Ouvrages de ce Poëte, accompagnée d'une Carte Géographique. Par M. Helliez.*

Mores hominum multorum vidit & urbes. *Hor.*

A Paris, chez Brocas, Barbou, d'Houry, Libraires, & chez l'Auteur, rue des ſept-Voies au Collége de Reims. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi *in* 12.

On ne peut qu'applaudir au projet formé par Meſſieurs Helliez & Buache de donner une connoiſſance de la Géographie relative aux anciens Auteurs qu'on met entre les mains de la jeuneſſe. C'eſt faire marcher l'étude de cette Science avec celle des Auteurs mêmes, & les unir par un lien qui les fortifie réciproquement. Le plan que ſuit M. Helliez eſt bien conçu. Il détermine la ſituation de chaque lieu par-tout ce qui peut la fixer, par ce qui s'y eſt paſſé de plus remarquable, ou par ce que l'Hiſtoire Naturelle, le génie ou l'induſtrie des habitans fournit de particulier. Enfin il donne le nom moderne: ce qui unit la Géographie Moderne à l'Ancienne. Il a commencé par Virgile, parce que c'eſt le premier des Poëtes Latins, & que ſes Ouvrages contiennent le plus de connoiſſances Géographiques. La Géographie de Virgile eſt accompagnée d'une Carte avec ce titre: *Virgilianæ Geographiæ Tabula in gratiam juventutis Academicæ à C. L. Buache.* Elle eſt très-nette & bien exécutée. Les prémices de ce travail ont mérité à leurs Auteurs le titre de *Géographes de l'Univerſité de Paris.* En jugeant cet Ouvrage digne d'avoir place parmi ceux qui contribuent aux progrès de la jeuneſſe, elle exhorte les Auteurs à faire pour les Livres uſités dans ſes Ecoles, ce qu'ils ont exécuté pour les écrits de Virgile. Nous ne doutons pas qu'à ce juſte éloge, à cette diſtinction flateuſe, à cette invitation honorable ne ſe joigne l'accueil du public pour encourager les Auteurs à fournir avec ardeur l'utile carrière qu'ils ont entreprife.

*Art Militaire des Chinois, ou Recueil d'anciens Traités ſur la guerre, compoſés avant l'Ere Chrétienne, par différens Généraux*

*Chinois. Ouvrages ſur leſquels les aſpirans aux grades Militaires ſont obligés de ſubir des examens. On y a joint dix préceptes adreſſés aux troupes par l'Empereur Yong tching, Père de l'Empereur régnant*, & des planches gravées pour l'intelligence des exercices, des évolutions, des habillemens, des armes & des inſtrumens Militaires des Chinois. *Traduit en François par Monſieur Amiot, Miſſionnaire à Péking, revu & publié par M. de Guignes.* A Paris, chez Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue pavée, près du Quai des Auguſtins. 1772. Avec Approbation & Privilége du Roi. 1 Vol. *in*-4°. de 412 pages.

*Lettre de Brutus ſur les Chars Anciens & Modernes.*

Vengeons l'humble vertu de la richeſſe altiére.
Et l'honnête homme à pied du Faquin en litiére.

*Boileau, art Poët. ch. 2.*

A Londres 1771. *in* 8°. 287 pag. Et ſe trouve à Paris, chez Saillant & Nyon. Prix, broché 3 liv.

L'objet de cette Lettre eſt de ſauver la vie à un certain nombre de perſonnes qui périſſent tous les ans à Paris & dans d'autres grandes Villes ſous les roues des Carroſſes & des Cabriolets. Nous ignorons ce que penſeront les Grands & les Riches de la propoſition qu'on leur fait de ſacrifier à la ſûreté publique une commodité particulière qui peut être remplacée par d'autres commodités, moins périlleuſes pour autrui & pour eux-mêmes. Mais il eſt certain que le déſaſtre du 30 Mai 1770. doit inſpirer à tous ceux qui ont de la juſtice & de l'humanité le deſir de prévenir pour toujours de ſemblables ſcènes. Qu'ils liſent cet Ouvrage, ils y trouveront des projets, des raiſons, de l'éloquence, de l'eſprit, & ce qui vaut mieux que tout cela de l'amour du genre-humain; ils diſcuteront les idées de l'Auteur, ils jugeront ce qui mérite d'être adopté, ce qui doit être rejetté, mais ils ſe ſouviendront toujours que la perfection des Loix de la Police conſiſte à défendre le foible & le Pauvre contre le Riche & le Puiſſant, & qu'il ſeroit affreux que la partie laborieuſe & utile d'une Nation fût ſacrifiée ſans pitié à la partie déſœuvrée, inutile & quelquefois onéreuſe.

*Traité du Mélodrame, ou Réflexions ſur la Muſique dramatique.*

Reſpice primùm & ſcrutare viros.

*Juven. Satyr. 2.*

A Paris, chez Vallat-la-Chapelle, Libraire ſur le Perron de la Sainte-Chapelle. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. un Vol. *in*-8°.

On eſt prévenu par le jugement du Cenſeur, M. l'Abbé de la Chapelle, que cet Ouvrage eſt rempli d'idées neuves qui méritent du Public un accueil favorable.

*Le Triomphe de la Probité, Comédie en deux Actes.* Prix 1 livre 4 ſols *in*-8°. 63 pages.

Digitized by Google

Ce Triomphe de la Probité eſt l'action d'un Avocat, qui plaide contre ſa Maîtreſſe, lui fait perdre un procès, la ruine & l'épouſe. Comme l'exemplaire que nous avons entre les mains, n'a point de frontiſpice, nous ne pouvons indiquer ni l'Auteur ni le Libraire. Nous trouvons ſeulement à la fin une note, qui nous apprend que Durand neveu, à la Sageſſe, rue S. Jacques, vend quatre autres Ouvrages du même Auteur, qui ſont : 1°. *Mes Principes ou la Vertu raiſonnée*, 2 Parties. 2°. *Eliſabeth* 4 Parties. 3°. *Celianne ou les Amans ſéduits par leur vertu.* 1 Volume. 4°. *Lettres du Colonel Talbert.* 4 Volumes.

## De Lyon.

*Les Libertés de l'Egliſe Gallicane, prouvées & Commentées ſuivant l'ordre & la diſpoſition des articles dreſſés par M. Pierre Pithou, & ſur les Recueils de M. Pierre Dupuy, Conſeiller d'État. Par M. Durand de Maillane, Avocat en Parlement.* A Lyon, chez Pierre Bruyſet Ponthus. 1771. 5 Volumes *in*-4°. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage important mérite que nous nous en occupions ſérieuſement avant d'en parler.

*L'honneur François, ou hiſtoire des vertus & des exploits de notre Nation, depuis l'établiſſement de la Monarchie juſqu'à nos jours. Par M. de Sacy.* Tomes 5 & 6.

L'honneur parle ; il ſuffit : ce ſont-là nos Oracles. *Racine.*

A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, la première porte cochere au deſſus du Collège. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

*Traité de l'adminiſtration de la Juſtice où l'on examine tout ce qui regarde la Juriſdiction en général, la compétence, les fonctions, devoirs, rangs, ſéances & prérogatives des Officiers de Judicature & principalement des Préſidiaux, Bailliages, Sénéchauſſées, Prévotés, & autres Juſtices ordinaires, tant Royales que Subalternes, des Greffiers, des Notaires, Avocats, Procureurs, Huiſſiers & autres perſonnes employées pour l'exercice de la Juſtice. Par M. Jouſſe, Conſeiller au Préſidial d'Orléans ;* Deux Volumes *in*-4°. du prix de 33 liv. relié. A Paris, chez Debure pere, Libraire, Quai des Auguſtins, à S. Paul 1771.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois d'Octobre 1771.

*Eloge de M. l'Abbé Trublet.* 640
*Hiſtoire Littéraire de la Congrégation de Saint Maur, Ordre de Saint Benoît.* 641
*Vie du Cardinal d'Oſſat.* 649
*Garrick ou les Acteurs Anglois, Ouvrage contenant des obſervations ſur l'Art Dramatique.* 657
*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences, année 1768. avec les Mémoires de Mathématiques & de Phyſique pour la même année.* 660
*Traité des Pêches, Section, par M. Duhamel, de l'Académie Royale des Sciences.* 668
*Lettre de M. Sigaud de Lafond, Démonſtrateur de Phyſique Expérimentale.* 673
*Sur l'Electricité Médicale.* Ibid.
*Mémoires de la Campagne & des Découvertes faites dans les Mers des Indes par M. le Chevalier Grenier.* 679
*Fables & Contes Philoſophiques, par M. Barbe.* 678
*Les Douze Céſars, Traduits du Latin de Suétone, avec des Notes & des Réflexions, par M. de la Harpe.* 682
*Hiſtoire des douze Céſars, de Suétone, traduite par Henri Ophellot de Pauſe.* Ibid.
*Nouvelles Littéraires.* 696

Fin de la Table.

Digitized by Google

LE

# JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXI.*

NOVEMBRE.

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

NOVEMBRE M. DCC. LXXI.

*HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN, DEPUIS SON origine jusqu'à la Paix de Belgrade en 1740. Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conseiller Honoraire au Grand Conseil.*

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi. *Horat. 1. Epist. 2.*

A Paris, chez Leclerc, Libraire, Quai des Auguſtins 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 4 Volumes. Le 1 de 532; le 2 de 517; le 3e de 503; le 4e de 500 pages. Prix douze livres relié & en 1 Vol. *in* 4°. 15 liv.

PREMIER EXTRAIT.

QUOIQUE nous ayons, ſoit en François, ſoit en Latin, un aſſez grand nombre d'Ouvrages concernant les Turcs, il faut avouer



Digitized by Google

que nous n'avons pas encore une hiſtoire de ces Peuples qui ſuffiſe pour nous les faire parfaitement connoître. Il faudroit puiſer des détails dans les Hiſtoriens mêmes de la Nation. Si l'Hiſtoire nouvelle que nous annonçons n'en eſt pas entiérement tirée ; M. l'Abbé Mignot qui s'eſt diſtingué dans les Lettres par pluſieurs Ouvrages connus & eſtimés, l'a compoſé d'après les Mémoires les plus authentiques : outre les Ouvrages concernant les Turcs que nous avons déjà, il a eu en communication des morceaux très-intéreſſans & très-inſtructifs de trois Annaliſtes Turcs Nama Effendi ; Rachid Effendi, & Tchelebi-zadé. Ces morceaux traduits en François par M. Cardonne, Secrétaire interprète du Roi pour les Langues Orientales commencent en 1594 & finiſſent en 1727. M. l'Abbé Mignot a conſulté encore pluſieurs Traductions d'originaux qui contiennent des parties intéreſſantes de leur hiſtoire. M. de Maurepas avoit exigé autrefois que tous les jeunes gens qu'il envoyoit dans le Levant pour y ſervir en qualité d'Interprêtes, lorſqu'ils étoient parvenus à l'intelligence de la Langue Turque, traduiſiſſent en François quelques morceaux que l'on dépoſoit enſuite à la Bibliothèque du Roi. La continuation de ce projet auroit été très propre à nous faire connoître l'Hiſtoire & toute la Littérature des Turcs, & il étoit facile de l'étendre juſqu'aux Ecrits des Arabes. Quoiqu'il en ſoit, ce ſont ces morceaux traduits qui ont été communiqués à M. l'Abbé Mignot. Il a eu encore ſous les yeux les remarques & les obſervations que M. le Baron de Tott envoyé par le Roi à la Porte a faites pendant quinze ans de ſéjour à Conſtantinople. Non content de tous ces ſecours, il a ſollicité, & a obtenu de M. le Duc de Choiſeul la permiſſion de conſulter la correſpondance de tous les Ambaſſadeurs à la Porte, qui eſt conſignée dans le dépôt des affaires Etrangères. Il a trouvé dans ces Manuſcrits les détails les plus circonſtanciés, les plus intéreſſans & les moins ſuſpects, & ces détails embraſſent près de deux ſiècles. De tels Mémoires l'ont mis à portée de connoître, plus que tout le reſte, le génie, les forces, les reſſources & les mœurs des Turcs. M. l'Abbé Mignot aſſûre n'avoir rien écrit dont il n'ait examiné avec le plus grand ſoin la *vérité*.

Dans un Diſcours préliminaire il donne une idée de l'hiſtoire de Mahomet & de ſes Succeſſeurs juſqu'à l'an 1307 tems de l'établiſſement de l'Empire Ottoman. Il parcourt rapidement les principaux événemens de cette hiſtoire, s'attache à faire connoître la Religion Muſulmane, la puiſſance qu'elle communiqua à ſes Miniſtres, comment ceux-ci l'ont perdue & comment enfin les Turcs ont uſurpé l'Empire. Nous ne tranſcrirons ici que ce qu'il dit de Mahomet. « Ses » Hiſtoriens en publiant ſes impoſ» tures, ont beaucoup vanté ſon gé» nie. Les circonſtances le ſervirent

» bien ; il dut beaucoup ſans doute » à ſon audace, à ſa patience dans » les travaux, à ſes talens pour la » guerre ; mais s'il fut le fondateur » du puiſſant Empire des Califs & » d'une Religion étendue, ceux » qui mirent l'Alcoran dans ſa bou- » che & les armes dans ſes mains, » qui combinèrent juſqu'où l'on » pouvoit compter ſur la crédulité » des Arabes, qui leur montrèrent » quelques vérités pour accréditer » mille erreurs, furent plus utiles » à la gloire de Mahomet, que ſon » ignorance, ſon incontinence & » ſa ſévérité ne purent lui nuire. » Les plus grands ſuccès du Maho- » métiſme ne vinrent qu'après la » mort du Prophète. Il avoit com- » battu pour s'emparer de quel- » ques Villes ; ſes Succeſſeurs aſ- » ſervirent des Provinces & des » Royaumes, & la Loi Muſul- » mane fut d'autant plus reſpectée » que ſon Auteur n'étaloit plus, » aux yeux du Peuple, le ſcandale » d'une conduite qu'il avoit ſou- » vent fallu excuſer ». Tout ce morceau eſt fort intéreſſant par le choix des événemens, mais il n'eſt pas ſans quelques inexactitudes, principalement dans les noms. L'Auteur écrit par-tout les *Oſſein*, il falloit *Hoſein* ou *Hoſein*, *Abu Aniſah* pour *Abu haniſa*, *Motamaſem* pour *Motaſem*, *Kaiembar illeh* pour *Kaïem bar-illah*, *Trogrudbek* pour *Togrulbek* : Genghiskhan ne ſortit point du fond de la Corrée, mais de la Tartarie. Au lieu de *Magou*, il falloit écrire *Mangou*.

La Bithynie dont Othman étoit Gouverneur ſous les derniers Sultans des Turcs Selgioucides, devint ſon partage après leur deſtruction. Sa valeur & ſa politique lui procurèrent des ſuccès éclatans, il ſoumit pluſieurs chefs de Tartares qui étoient dans l'Aſie Mineure, ſon fils Orcan qui lui ſuccéda s'empara de Pruſe, de Nicomédie, de Nicée & de toute la Natolie, ſes armées paſſèrent la mer & ſoumirent la Thrace. Amurat établit les Janiſſaires, & continua de remporter des avantages ſur les Grecs. Bajazet qui lui ſuccède eſt vaincu par Tamerlan. Un interregne fut la ſuite de cette défaite, & la tranquillité ne fut rétablie que ſous Mahomet I. qui parvint au Trône l'an 1413. Tous ces Princes, ainſi qu'Amurat II. qui ſuccéda à Mahomet ne ſont occupés qu'à faire la guerre aux Grecs ou à quelques Princes voiſins. Ce fut Mahomet II. comme on le ſçait qui prit Conſtantinople en 1453. Il parut devant cette Ville à la tête de trois cens mille hommes. Il y avoit tout au plus dans Conſtantinople huit mille combattans. « Ce Prince, un » des plus perfides & des plus ſan- » guinaires que l'Hiſtoire ait ja- » mais montrés à la poſtérité, étoit » né avec de grands talens pour la » guerre, il en auroit eu même » pour le Gouvernement, ſi ſes » paſſions n'avoient détruit tout ce » que la raiſon, l'intérêt de ſes » Peuples & le ſien auroient pû lui » inſpirer. Mahomet l'un des fon- » dateurs de l'Empire Ottoman eſt » peut-être celui qui a fait les



Digitized by Google

» conquêtes les plus importantes. » Conſtantinople lui doit quelques » édifices. Tous ſes Etats lui repro- » chent leur dépopulation que ſes » ſucceſſeurs n'ont point réparée. » La débauche & l'eſprit de ven- » geance avoient étouffé dans ſon » cœur toutes les ſemences de l'é- » quité. L'éclat de ſes conquêtes » couvrit ſes vices aux yeux de ſes » Sujets : les Hiſtoriens Turcs di- » ſent qu'il fut le plus grand des » Empereurs, mais ceux qui ſça- » vent qu'il n'y a pas de véritable » grandeur ſans juſtice, ne comp- » tent Mahomet qu'au nombre des » plus terribles fléaux de l'huma- » nité ».

Bajazet II ne valloit guères mieux & pour juger de ſon ſucceſſeur Selim I. il ſuffit de dire qu'il détrôna ſon Père. Ce Prince en augmentant l'étendue de ſon Empire ſembloit vouloir le dépeupler. Soliman qui ſuccéda à Selim enleva l'Iſle de Rhodes aux Chrêtiens. Elle étoit défendue par les Chevaliers de Rhodes. Soliman avoit l'ame élevée. La réſiſtance des Chevaliers, en allumant ſon courroux, avoit excité ſon admiration. Il traita le Grand-Maître l'Ille-à Dam avec bonté, le loua ſur ſa valeur & le renvoya. Le regne de ce Prince dont l'hiſtoire eſt fort étendue eſt un des plus glorieux de la race Ottomane. Soliman avoit dans le fond de ſon cœur le germe de vertus qui ſe ſeroient développées s'il avoit commandé à d'autres qu'à des eſclaves. Il lui manqua pour devenir un grand Monarque, des hommes qui lui appriſſent à l'être & un Peuple qui ſçut l'applaudir ou le blâmer. Sous Selim II. ſon ſucceſſeur les Turcs firent la Conquête de l'Iſle de Chypres, mais ce Prince n'eut pour ainſi dire aucune part aux évenemens qui ſe paſſèrent ſous ſon regne. Toute l'autorité étoit entre les mains du Viſir. Amurat III lui ſuccéda. La débauche, l'abus exceſſif du vin uſèrent ſes organes & hâtèrent ſa vieilleſſe. Il étoit à cinquante ans dans une décrépitude complette. Ce Prince fut plus haï qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, quoiqu'il ait été moins ſanguinaire qu'eux. Son extrême avarice en fut la principale cauſe.

Mahomet III ſuccéda à Amurat en 1595 le Gouvernement abandonné à la Sultane Mère fut extraordinairement agité. M. de Breves étoit alors Ambaſſadeur de France à Conſtantinople, il y ſoutint avec fermeté les droits & les privilèges de la Nation. Le Sultan envoya un Ambaſſade à Henri IV. Voici la ſuſcription de la Lettre. *Au plus glorieux, plus Magnanime & plus Puiſſant Seigneur de la croyance de Jeſus, élu entre les Princes de la Nation du Meſſie, Médiateur entre tous les Chrêtiens, Seigneur de Grandeur, Majeſté & Richeſſe, & Clair-Guide entre les plus Grands, Henri quatrième Empereur de France.* Mahomet mourut à 37 ans, accablé des infirmités que lui avoient cauſées ſes débauches. Le bonheur de l'Empire Ottoman, dit l'Auteur, l'a préſervé d'une

Digitized by Google

partie des maux qu'un Prince ſi incapable devoit faire & de celui que ſes Miniſtres auroient pu faire en ſon nom. Les guerres de Hongrie & les révoltes fréquentes ne furent pas auſſi funeſtes qu'on devoit le craindre.

« Achmet I. qui monta enſuite » ſur le Trône fut celui de tous les » Empereurs Ottomans qui ſe montra le plus avare du ſang des » hommes & qui ſçût mieux faire » reſpecter ſa puiſſance. Dans un » âge tendre, il choiſiſſoit ſes Miniſtres & gouvernoit avec eux. » Il fut tout-à-la fois libéral & » économe, aimant la magnificence & ſur tout la juſtice, qu'il fit » rendre à ſes Sujets, ſans jamais » proſcrire que des têtes criminelles ».

On lui reproche d'avoir trop aimé les femmes, mais on ne voit pas qu'aucune lui ait fait faire des fautes conſidérables, ni même qu'il les ait conſultées dans l'adminiſtration de ſon Empire. Il accomplit le premier de tous les Empereurs Ottomans, ce précepte qui enjoint à tout homme de travailler de ſes mains pour gagner ſa vie. Achmet voulut donner cet exemple à ſes Sujets, il apprit à faire des anneaux de corne propres à bander des arcs, il les faiſoit vendre & le prix en étoit employé dans ſa cuiſine.

Muſtafa I ſon frère qui lui ſuccéda, n'avoit ni le talent ni même le deſir de bien gouverner & il fut dépoſé; on mit à ſa place un des fils d'Achmet, nommé Othman, il fut également dépoſé & on remit Muſtafa ſur le Trône, comme il n'en étoit pas devenu plus digne, il fut encore obligé d'en deſcendre pour le laiſſer à Amurath IV, il fit la guerre aux Tartares & aux Perſans. Ce Prince ne vécut que 31 ans & en regna dix-ſept. Des talens précieux percérent à travers tous ſes vices. Il ſçavoit récompenſer & punir, il gouvernoit par lui-même & voyoit tout de ſes yeux. Perſuadé que pour gouverner les hommes, il faut les connoître, il ſe mêloit parmi le peuple, il permettoit l'accès de ſon trône à tous ceux que quelques raiſons valables pouvoient y attirer. Lui-même donnoit à ſes Soldats l'exemple des travaux militaires & à ſes Miniſtres celui d'un travail aſſidu. Amurath eſt mis au nombre des meilleurs Empereurs qui ayent occupé le Trône de Conſtantinople, & il auroit mérité le titre de grand homme, dit l'Auteur, ſi la nature ou ſon éducation avoient pu lui apprendre que ſes Sujets étoient des hommes comme lui.

Ibrahim ſuccéda à ſon frère Amurath. Ce Prince vécut dans la molleſſe, les Janiſſaires ſe révoltèrent. Il fut dépoſé & étranglé dans ſon Palais. Mahomet IV fut placé ſur le trône & après un long regne il fut également dépoſé. Soliman II ſon ſucceſſeur penſa ſubir le même ſort, il mourut d'hydropiſie dans le tems qu'on ſongeoit à le détrôner. Ce Prince n'eut aucune part aux grandes choſes qui furent faites ſous ſon regne.

Digitized by Google

Achmet II ſon ſucceſſeur ne regna que quatre ans, & ne prit aucune part aux affaires publiques. Il mourut d'une fluxion de poitrine. Muſtapha II. fut placé ſur le Trône & obligé de le céder enſuite à Achmet III. qui éprouva le même ſort. On choiſit Mahmoud ou Mahomet V. & Achmet III. alla le tirer lui-même de la priſon en lui diſant, je vous remets le Trône, que Muſtafa mon frère m'a réſigné dans une occaſion toute ſemblable, gardez-vous de la molleſſe qui nous a tous conduits à notre ruine, ſoyez ſévère, mais ſoyez juſte. Mahmoud monte ſur le Trône en 1730. C'eſt au regne de ce Prince que l'Auteur termine ſon Ouvrage, c'eſt-à-dire en 1740. à la paix faite entre les Turcs & les Ruſſes.

On trouve à la fin du quatrième Volume un Diſcours ſur la nature des finances & du Gouvernement de l'Empire Ottoman.

Les premiers impôts, que les Turs croient autoriſés par l'Alcoran ſont dequatre ſortes; 1°. le *Moukataatou* ou le Domaine du Sabre, c'eſt la portion du Sultan dans toutes les conquêtes que l'on partage ordinairement en trois lots; le premier pour le Monarque, le ſecond pour les Moſquées & le troiſième pour les troupes. Cette portion du Prince eſt comme ſon domaine que l'on afferme. Les Douanes Maritimes & les confiſcations qui ſont fréquentes ſont encore partie du Domaine.

2°. L'*Avaris* qui eſt une eſpèce de taille réelle qui ſe perçoit ſur toutes les terres indiſtinctement, ſituées dans les Domaines de l'Empereur, dans ceux des Moſquées & des troupes.

3°. Le Kharadge eſpèce de Capitation payée par tous ceux qui ne ſont pas Muſulmans. En quelque endroit que l'on aille, il faut porter avec ſoi ſa quittance, parce que le Receveur de ce tribut a droit de l'exiger.

4°. Le Gdgelebkachan qui conſiſte à fournir les voitures pour le tranſport de tout ce qui appartient au Sultan & pour les armées; on l'a réduit dans la ſuite à une ſomme d'argent que l'on payoit tous les ans afin qu'il fût moins onéreux, mais l'impôt eſt reſté & l'on n'a pas moins exigé les Charrois. Ces quatre impôts montent environ à trente-ſept millions de notre monnoie. L'Egypte & la Province de Bagdad en ſont exceptées. Ces deux Provinces entretiennent à leur frais toutes les troupes, ſupportent tous les frais de leur adminiſtration, payent un tribut de leurs productions en nature, & de plus en argent monnoyé quatorze cent mille livres pour l'Egypte & un million pour Bagdad.

Les fonds qui appartiennent aux Moſquées ſont employés à leur entretien, au payement des Miniſtres de la Religion & des Cadis, ce qui en reſte eſt porté dans un tréſor auquel il n'eſt permis de toucher que pour les guerres de Religion; & comme toutes les guerres ſont réputées telles, ce tréſor eſt employé à la décharge de l'Etat.

Le

Le troiſième tiers des conquêtes, que nous avons dit être partagé entre les Soldats, fournit encore une eſpèce de revenu qui eſt un ſoulagement pour l'Etat, puiſque chaque poſſeſſeur eſt obligé de fournir à ſes frais un nombre de Cavaliers proportionné à la valeur des terres.

Tout ce que l'Auteur dit ici eſt tiré d'un Mémoire de M. de Girardin, Ambaſſadeur de France à la Porte. Ce Mémoire a été compoſé en 1687 pour M. le Marquis de Seignelay Secrétaire d'Etat. Cet Ouvrage intéreſſant ſera lû avec plaiſir, l'Auteur a puiſé dans de bonnes ſources; mais il ſeroit à deſirer que pour nous donner une Hiſtoire complete des Turcs on traduiſît entiérement leurs propres annales.

*ZENDAVESTA, OUVRAGE DE ZOROASTRE CONTENANT les idées Théologiques, Phyſiques, & Morales de ce Légiſlateur, les Cérémonies du culte Religieux qu'il a établi & pluſieurs traits importans relatifs à l'ancienne hiſtoire des Perſes: traduit en François ſur l'Original Zend avec des Remarques; & accompagné de pluſieurs Traités propres à éclaircir les matières qui en ſont l'objet; par M. Anquetil du Perron, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres & Interprête du Roi pour les Langues Orientales, avec des planches gravées en taille-douce.* A Paris, chez N. M. Tilliard, Libraire, Quay des Auguſtins, à Saint-Benoît. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 5 Volumes *in*-4°. Le 1er de 580; le 2e de 552; le 3e de 810 pages.

PREMIER EXTRAIT.

SUR la fin du ſiècle dernier, M. Hyde, ſçavant Angois, avoit tenté d'approfondir ce qui concerne l'Hiſtoire & la Religion des Perſes. Il avoit conſulté les Auteurs Arabes & Perſans ainſi que tous les Voyageurs, & d'après ces Mémoires, il a compoſé ſon fameux Ouvrage ſur la Religion des Perſes. Il eſt le premier qui nous ait donné des détails inſtructifs ſur cette matière, mais les principales ſources, c'eſt-à-dire les Ouvrages de Zoroaſtre, lui manquoient & quand il les auroit eues ſous les yeux, il n'entendoit ni le Zend ni le Pehlevi, Langues abſolument inconnues en Europe, & entendues d'un très-petit nombre de perſonnes en Aſie. Il falloit donc aller chercher chez les Perſes les textes originaux, & y acquerir l'intelligence de ces Langues, dans leſquelles ils ſont écrits. Les Anglois en 1718 reçurent quelques-uns de ces Livres qui ſont reſtés dans leurs Bibliothèques. M. Anquetil excité par les tentatives qu'ils avoient faites pour l'acquiſition & pour l'intelligence de ces Ouvrages, forma le projet hardi d'aller

les chercher lui même pour ſa Nation, & de ſe procurer dans le Pays la connoiſſance des Langues néceſſaires pour les entendre, le ſuccès a répondu à ſon travail & à ſes peines, il a apporté les Ouvrages de Zoroaſtre qu'il a remis à la Bibliothèque du Roi, les a traduits tous, & il les publie aujourd'hui en deux Tomes diſtribués en trois Volumes.

Le premier Volume qui n'eſt que la première partie du Tome premier contient ſa Préface, & un Diſcours préliminaire ou une introduction au Zendaveſta qui renferme le voyage de M. Anquetil aux Indes Orientales, l'hiſtoire de la retraite des Parſes dans l'Inde, les évenemens les plus conſidérables qui concernent ce Peuple fugitif, juſqu'en 1760 & des détails relarelatifs aux Livres Zends, aux différens exemplaires ſur leſquels on les a traduits, & à l'ordre ſelon lequel on a cru devoir les diſtribuer. On trouve enſuite un appendix dans lequel M. Anquetil fait connoître 1°. les monnoies & les poids de l'Inde. 2°. Donne la deſcription de quelques objets d'Hiſtoire Naturelle & de Commerce. 3°. Indique les différens Manuſcrits Orientaux qu'il a rapportés de ſes voyages outre les Ouvrages de Zoroaſtre.

Le ſecond Volume ou la ſeconde Partie du Tome premier renferme la moitié des Manuſcrits Zends, Pehlvis, Perſans & Indiens, dans leſquels ſont contenus les Ouvrages de Zoroaſtre ou des Traités relatifs à l'ancienne hiſtoire des Parſes & à leur Religion. Ces Ouvrages ont été dépoſés à la Bibliothèque du Roi le 15 Mars 1762. Enſuite viennent les Sommaires & les Titres des Ouvrages dont on donne la Traduction : la vie de Zoroaſtre & enfin les Ouvrages de ce Légiſlateur des Parſes, c'eſt-à-dire dans ce ſecond Volume le Vendidad Sadé ou l'Izeſchné, le Viſpered & le Vendidad proprement dit.

Le troiſième Volume ou le ſecond Tome contient les Ieſchts Sadés, le Sirouzé, le Boun-deheſch, un Vocabulaire Zend, Pehlvi & François; un ſecond Pehlvi, Perſan & François; une expoſition des uſages civils & religieux des Parſes, le ſyſtème cérémoniel & moral des Livres Zends & Pehlvis, conſidéré en lui-même & relativement au ſyſtème *Théologique* de ces mêmes Livres, enfin une Table des matières très-ample.

Telle eſt la diſtribution générale de cet Ouvrage dont nous allons eſſayer de donner une idée. Dans ce premier extrait nous commencerons par le voyage de l'Auteur, dans un ſecond nous parlerons des Traités de Zoroaſtre.

M. Anquetil s'embarqua le 24 Février 1755 & arriva à Pondichéry le 9 Août de la même année. Après s'y être appliqué au Perſan il réſolut d'aller dans les terres, pour y acquerir de nouvelles connoiſſances : il ſe rendit à Bengale le 15 Avril 1756, revint à Pondichéry, viſita les Chrétiens de

Digitized by Google

Saint-Thomas, alla à Mahé, ſe rendit à Goa, paſſa les Montagnes, viſita les Pagodes d'Iloura, alla à Surate où il apprit l'ancienne Langue des Parſes & raſſembla les Ouvrages de Zoroaſtre.

L'arrivée de M. Anquetil à Pondichéry & le ſujet de ſon voyage firent du bruit dans ce Pays où l'on ne voyoit communément que des perſonnes attirées par l'amour du gain; on étoit tenté de le regarder comme fol; cependant M. de Leyrit lui accorda des revenus, ſans lui procurer une abondance, le mirent en état avec beaucoup d'économie de ſuivre ſes projets. Auſſi fut-il obligé de vivre dans ſes couſſes de lait, de riz & de légumes; lorſqu'il paſſa à Gengy il y fut attaqué de la fièvre qu'on appelle *fièvre de Gengy*, maladie très-connue ſur cette côte & que l'on croit être contagieuſe. Selon les tempéramens elle laiſſe ſur le viſage un tein livide, elle eſt ſuivie d'une groſſeur qui ſe forme dans le côté & qui quelquefois eſt pluſieurs années à ſe guérir. M. Anquetil éprouva pendant trois jours une colique affreuſe avec le tranſport; il n'étoit pas encore guéri qu'il reprit la ſuite de ſes voyages; une violente diſſenterie penſa de nouveau le faire périr, mais ſa fermeté & le courage ſçurent triompher non-ſeulement des maladies qui lui ſurvenoient, mais encore d'une foule de dangers auxquels il fut expoſé, dans ces Pays qui n'étoient preſque point fréquentés par les Européens. Il eſt impoſſible de le ſuivre dans toutes ſes courſes, il n'oublie aucun des lieux par leſquels il a paſſé, indique la diſtance de l'un à l'autre, ce qu'il a apperçu dans ſa route; par-là il a rendu ſon voyage utile pour le progrès de la Géographie. On peut d'après toutes ſes indications, non-ſeulement vérifier les Cartes, mais encore les corriger: il auroit été important d'en dreſſer une relativement à ſes obſervations; il fait en même-tems des réflexions ſur le Commerce & ſur la conduite que les Européens doivent tenir dans l'Inde. Il décrit, mais ſans copier les autres Voyageurs, les Mœurs & les Coutumes des Indiens & leurs pratiques ſuperſtitieuſes, ſurtout lorſqu'on n'en a pas encore parlé; c'eſt-à dire qu'il omet tout ce qui a été dit par ceux qui l'ont précédé, ſe contentant d'y renvoyer, & qu'il ne s'arrête que ſur ce qui ne ſe rencontre nulle part.

Les deux premières années de ſes voyages préſentent un Mêlange de courſes, de dangers, de malheurs & de reſſources qu'il décrit en peu de mots. Par-tout il ne néglige aucune occaſion de s'inſtruire. A Kandanate il trouve des Chrétiens de Saint-Thomas, il s'informe de leur état, examine leurs Livres & fait connoître leur Doctrine. Ailleurs, il rencontre des Juifs & copie leurs Priviléges accordés par Scharan-Perroumel: ces Priviléges ſont écrits en ancien Tamoul & gravés ſur deux lames de cuivre. M. Anquetil les a copiés & on les trouve gravés dans ſon Ouvrage. Il a rapporté la



Digitized by Google

Traduction des Priviléges accordés aux Chrétiens de Saint-Thomas par le même Prince. A cette occaſion il recherche en quel tems le Chriſtianiſme a été établi dans l'Inde. Il penſe que S. Thomas a pu y pénétrer, & qu'enſuite dans le VII^e ſiècle des Chrétiens de Chaldée, chaſſés par la perſécution des Mahométans, allèrent joindre ces premiers Chrétiens. Il donne la liſte de toutes leurs Egliſes dans ce Pays. Il fait enſuite une deſcription aſſez étendue des environs de Goa, le plus beau, dit-il, & le plus pauvre établiſſement de l'Inde qui coûte par an plus de 300000 piaſtres au Roi de Portugal. Comme les Marattes demeurent dans les environs; il fait connoître quelques-uns de leurs Princes, parle de leurs lettres, de leurs chiffres, de leur manière de compter les jours & les mois, & donne leur cycle de ſoixante ans.

Comme dans cette courſe il a été obligé de traverſer les montagnes des Ghattes où aucun Européen n'avoit peut-être pénétré avant lui; il en fait une deſcription. « Le » ſommet de Ghattes préſente de » ſurface Eſt à l'Oueſt plus d'une » demi-lieue de pays plat qui forme la plus belle pelouſe du monde; le ſol eſt pierreux & calciné » en pluſieurs endroits. Je ne puis » me rappeller, dit-il, ſans une eſpèce de tranſport ces étages de » montagnes environnées de nuages & bornées par l'immenſe » étendue des mers que l'on plonge » du haut des Ghattes, ces ſuites » de vallées dont le ſombre contraſte admirablement avec les » côtés éclairés: ce grouppe, ſi je » puis m'exprimer ainſi, de hauteurs amoncelées, jettées au hazard & comme fumantes des » rayons du Soleil réfléchis par les » flots de la mer ».

Sa curioſité le porta enſuite à Iloura où il y a des Pagodes célèbres qui n'ont été décrites que très-ſommairement par Thevenot. M. Anquetil les a vûes en détail & en a meſuré les dimenſions. Ce ſont de grandes excavations dans les montagnes qui forment des ſalles taillées dans le roc. On y trouve une quantité prodigieuſe de figures diſpoſées comme on en voit autour du Chœur de Notre-Dame de Paris. Elles repréſentent l'hiſtoire de différentes Divinités Indiennes. M. Anquetil décrit fort au long tous ces différens *Temples*, qui ſont ſoutenus par des colonnes. Si nous voulions entrer dans un plus grand détail à cet égard, il faudroit tranſcrire ici tout ce qu'il en dit. Les Indiens croient que ces monumens d'Iloura ſont fort anciens & qu'ils ſont l'Ouvrage des Génies. Toutes les colonnes ſont taillées & priſes dans le roc avec le reſte du bâtiment. On peut juger par-là de la patience & du travail de ces Peuples; un coup de marteau donné mal à-propos, dépareilloit une colonnade, obligeoit d'effacer un bas relief & de creuſer de nouveau une ſurface de rocher conſidérable.

Toutes les courſes de M. Anquetil

dans l'Inde tendoient à le conduire à Surate où étoient les Ouvrages de Zoroaſtre qu'il vouloit avoir. Cette Ville n'étoit originairement qu'un amas de cabannes dans leſquelles logeoient quelques Marchands de poiſſon ; on la fortifia enſuite & elle devint un établiſſement conſidérable, ſitué avantageuſement pour le Commerce de la preſqu'iſle de l'Inde & pour celui des golphes Perſique & Arabique, elle acquit des richeſſes immenſes. M. Anquetil donne la ſuite de ſes Gouverneurs, ainſi que celle des Rois d'Amadabad ; il fait connoître les Soubahs ou Gouverneurs de l'Indouſtan, & il termine ces liſtes par celles des Empereurs du même Pays, depuis le douzième ſiècle de l'Ere Chrètienne. Cette Table eſt importante pour l'hiſtoire de l'Inde qui nous eſt entièrement inconnue. Après avoir donné une hiſtoire des dernières révolutions arrivées à Surate juſqu'à ſon tems, c'eſt-à-dire dans la dernière guerre où le frère de M. Anquetil qui étoit Chef de la Nation Françoiſe, ſçut ſe maintenir avec fermeté & réſiſter aux entrepriſes des Anglois, après tous ces détails qui ſont très-propres à nous donner une idée juſte du caractère des Maures, des Marattes & des Indiens établis dans l'Inde, M. Anquetil vient à ſon travail, c'eſt-à-dire à l'acquiſition & à la traduction des Ouvrages de Zoroaſtre. Il ſongea d'abord à acquerir un Manuſcrit que les Docteurs des Parſes dans cette Ville avoient entre les mains & à ſe mettre au fait de la Langue dans laquelle il étoit écrit, Langue qui n'étoit plus en uſage. Ce Manuſcrit étoit le Vendidad. Les Docteurs Parſes cherchoient à l'amuſer & à éluder ſes demandes. Il fut également arrêté par le peu de ſecours qu'il avoit pour ſa propre ſubſiſtance. Il ſçut triompher de tous ces obſtacles. On lui avoit préſenté un Manuſcrit imparfait, mais à force de ſoins & de recherches, il en découvrit un autre qui étoit complet & parvint à l'acquerir.

On ſçait que vers l'an 651 les Parſes, après que les Arabes eurent conquis la Perſe, ſe refugièrent en différens endroits. Une partie paſſa dans l'Inde & s'y établit. On y érigea un Temple au feu Behram. Dans la ſuite ces Parſes ſe diſperſèrent de nouveau & formèrent différens établiſſemens dans l'Inde. Ils eurent des démêlés avec les Princes du Pays. Ils avoient perdu leurs Livres Sacrés, la Deſtour Ardeſchir qui venoit du Siſtan leur apporta un Exemplaire du Vendidad, d'après lequel on tira deux copies : & c'eſt de ces deux Copies que viennent tous les les Vendidad, Zend & Pehlvis du Guzarate. En 1415 on tranſporta le feu ſacré à Nauçari. Il s'éleva quelques diſputes de Religion parmi ces Parſes de l'Inde. M. Anquetil à ſon arrivée à Surate les trouva partagés en deux Sectes pour une conteſtation aſſez frivole. Il s'agiſſoit de ſçavoir ſi l'on devoit mettre ou non aux mourans ſur le

Digitized by Google

viſage un linge nommé *Penom*. Un Docteur nommé Dgiamaſp décida qu'on ne devoit pas le faire. Enſuite ce Docteur crut devoir examiner le Vendidad qui avoit cours dans le Guzaraïte, il trouva que la Traduction Pehlvie étoit trop longue & peu exacte en quelques endroits. Il alla dans le Kirman conſulter les Parſes & forma enſuite pluſieurs Diſciples auxquels il avoit enſeigné les Langues Zend & Pehlvie. Darab l'un d'eux voulut corriger la Traduction dont on ſe ſervoit & faire quelques réformes dans les pratiques religieuſes, il trouva un puiſſant Adverſaire dans la perſonne d'un autre Chef nommé Manſcherdji, c'eſt ce Darab que M. Anquetil a eu pour Maître, & avec lequel il a été quelquefois obligé d'en venir aux menaces, parce que ces Parſes voyoient à regret qu'il traduiſoit ces Livres, mais ils avoient beſoin de protection & d'appui. Comme les Anglois faiſoient alors le ſiège de la forteresſe; il falloit en même tems être ſur ſes gardes. D'un autre côté un plat de riz ou un de lentilles faiſoient toute ſa nourriture; il étoit obligé d'être toujours attentif ſur les démarches de ſon Maître Parſe. La ſuite de ce travail fut une maladie que l'on appelle à Surate le *dérangement du nombril*, maladie qui reduit en peu de jours à l'extrémité celui qui en eſt attaqué. Auſſi-tôt que M. Anquetil eut fini la Traduction du Vendidad; il s'occupa des autres Ouvrages qu'il traduiſit également. Diverſes aventures qui l'expoſèrent aux plus grands dangers l'occupèrent enſuite & le forcèrent à avoir recours aux Anglois, ſous la protection deſquels il paſſa quelquetems. Il n'eut lieu que de ſe louer des traitemens qu'il en reçut. Il fit enſuite acquiſition de pluſieurs Livres & de pluſieurs inſtrumens concernant la Religion des Parſes, pénétra dans leurs Temples, les examina avec beaucoup d'attention, il en a fait dans ſon voyage une deſcription étendue.

Après avoir achevé tout ce qui pouvoit concerner les Parſes, il ſongea à faire les mêmes recherches ſur les Indiens. Il voulut acquerir les quatre Vedes ou Vedams, mais comme il éprouva de trop grandes difficultés de la part des Brahmes, il ſe contente de donner dans ſon Ouvrage, non une Table, mais une deſcription exacte de ces Livres. Il fit copier pluſieurs Dictionnaires Samſcriétans, Langue dans laquelle ſont écrits ces Vedes. Il alloit ſe livrer tout entier à l'étude de cette Langue ſçavante, mais la guerre de l'Inde renverſa ſes projets. M. Anquetil toujours actif & toujours attentif à acquerir de nouvelles connoiſſances, jamais rebuté par les difficultés, alla viſiter les Pagodes de Keneri & celles d'Eléphante, il en copia les Inſcriptions & examina ces vaſtes excavations faites dans le roc, il donne une deſcription exacte de toutes les différentes parties & des bas reliefs qui les accompagnent. Cette deſcription qui eſt fort longue n'eſt

Digitized by Google

pas ſuſceptible d'extrait, il faut avoir recours à l'Ouvrage même; nous ajouterons ſeulement qu'aucun Voyageur n'en a parlé avec tant de détails; un Voyageur Anglois en a fait mention, mais très-ſommairement. Il alla viſiter également & avec la même attention les Pagodes d'Eléphante dont il donne auſſi une deſcription. Par-là ſa Relation eſt remplie de détails & de connoiſſances ſur l'Inde, qu'on chercheroit inutilement dans les écrits des autres Voyageurs. Après un long & penible voyage, M. Anquetil revint à Surate dans le mois de Janvier de l'année 1761. De nouvelles maladies occaſionnées par les fatigues l'y arrêtèrent, il vouloit aller à Bexarès & enſuite à la Chine, mais ſa ſanté & l'état de nos affaires dans l'Inde le forcèrent d'abandonner ces projets. Il poſſédoit alors plus de 180 Manuſcrits, parmi leſquels étoient deux exemplaires des Ouvrages de Zoroaſtre, beaucoup d'inſcriptions en Indien. En conſéquence il ſe détermina à repaſſer en Europe, voyage qui alloit l'expoſer à de nouveaux dangers; il s'embarqua ſur un vaiſſeau Anglois, mais il n'eut pas à ſe louer de la conduite du Capitaine qui alloit preſque juſqu'à lui reprocher la viande ſalée & une eſpèce de pouſſière de biſcuit. Telle fut ſa nourriture pendant toute ſa route. Arrivé en Angleterre il y fut reçu avec acceuil, il eut la liberté malgré la guerre d'aller à Oxford; il y viſita la Bibliothèque Bodleïenne où étoit le *Vendidad-Sade*, un des Ouvrages du Zoroaſtre & quelques Manuſcrits Perſans. Après avoir examiné en Angleterre tout ce qui pouvoit picquer ſa curioſité, il repaſſa en France & dépoſa à la Bibliothèque du Roi le 15 Mars 1762. les Ouvrages de Zoroaſtre & pluſieurs autres Manuſcrits dont il donne la notice à la ſuite de ſon voyage.

Par l'examen qu'il fit en Angleterre il fut convaincu que M. Hyde n'entendoit ni le Zend ni le Pehlvi & qu'il avoit pris du Perſan moderne pour l'ancien, parce que ce Perſan étoit écrit en anciens caractères. M. Hyde ne poſſédoit pas même tous les Ouvrages de Zoroaſtre.

A la ſuite de ce Voyage M. Anquetil a joint un détail très-intéreſſant ſur les poids & les monnoyes de l'Inde, une notice de différens Manuſcrits Orientaux & pluſieurs autres obſervations dans le détail deſquelles nous ne pouvons entrer dans cet extrait. Si M. Anquetil avoit ſuivi le plan de tous ceux qui ont écrit des relations de leurs voyages, il auroit pu donner à la ſienne une étendue très-conſidérable, mais il a voulu ſe renfermer dans un ſeul Volume, & il y eſt parvenu, ſans rien négliger de ce qu'il a vu ou appris dans l'Inde. Il n'a copié perſonne, parce que peu de Voyageurs en ont vû autant que lui, & n'ont pénétré ſi avant dans le Pays. On peut donc regarder ce premier Volume comme une des plus curieuſes & des plus importantes relations que nous ayons de

Digitized by Google

l'Inde, abſolument néceſſaire pour ceux qui voudront en dreſſer une Carte, & très-utile pour ceux qui ſe propoſent d'y aller voyager, ou qui veulent connoître l'hiſtoire de l'Inde. Nous parlerons des Ouvrages de Zoroaſtre dans un ſecond Extrait.

*HISTOIRE MODERNE DES CHINOIS, DES JAPONOIS, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens & des Américains, pour ſervir de ſuite à l'Hiſtoire Ancienne de M. Rollin, continuée par M. Richer, depuis le douzième Volume.* Tomes XIX & XX. A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, & Defaint, Libraire, rue du Foin 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Volumes *in*-12. Le 1 de 478; le 2 de 468 pages. Prix trois livres chaque Volume relié.

M. Richer qui a ſuccédé à M. l'Abbé de Marcy dans la compoſition de cet Ouvrage, s'eſt un peu écarté du plan que celui ci avoit formé. Il s'eſt étendu conſidérablement ſur l'Hiſtoire de la Ruſſie dans les précédens Volumes & le Public paroît avoir approuvé ſon travail. Dans ces deux nouveaux Volumes il entreprend de donner l'hiſtoire de l'Amérique, ce qui n'entroit pas dans le plan que M. l'Abbé de Marcy s'étoit propoſé. Par-là cet Ouvrage renfermera l'hiſtoire de tous les Peuples de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique. Il n'eſt queſtion ici que de cette dernière contrée. M. Richer donne le tableau Géographique des Pays dont il parle, & préſente une idée des climats, des productions, des mœurs, des uſages & des arts, des peuples qui les habitoient avant que les Européens s'y fuſſent établis. Il n'entre point cependant dans le détail des guerres que ces derniers ſe ſont réciproquement faites pour s'en emparer, il n'en donne que les réſultats, lorſqu'il indique les différentes contrées que chaque peuple de l'Europe poſſéde dans ce Pays. Il s'eſt plus étendu ſur les conquêtes du Méxique & du Pérou : ces deux événemens ſont trop intéreſſans pour ne pas les préſenter dans cet Ouvrage, mais en les dégageant de beaucoup de détails minutieux.

Après avoir donné une deſcription courte, mais générale, de l'Amérique, il dit en peu de mots comment ce grand continent a été découvert, & fait connoître les premiers voyages entrepris par ceux qui ont ſuccédé à Chriſtophe Colomb, ou, qui jaloux de ſes découvertes ont voulu en faire de nouvelles. Après ce précis de l'Hiſtoire générale de l'Amérique, M. Richer paſſe à l'Amérique Septentrionale; il commence par la Terre de Labrador, fait connoître les plantes, les métaux & les animaux qui s'y trouvent, ſes habitans ſont nommés *Eskimaux*, mot qui ſignifie *mangeurs*

*mangeurs de viande crue.* Ces Peuples ont une barbe aſſez épaiſſe, ce qui eſt extraordinaire parmi les Indiens Occidentaux qui n'en ont point. Ils ſont trompeurs & voleurs, hardis lorſqu'on leur marque de la douceur, attachés à leurs uſages : ils préférent leur Pays à tout autre. Comme il y a beaucoup de neige dans ce Pays & qu'elle peut nuire à la vue, ils ont imaginé de mettre ſur chacun de leurs yeux un petit morceau de bois qui a une fente fort étroite de la longueur de l'œil, il augmente la force de la vue, & ils y ſont ſi accoutumés que lorſqu'ils veulent regarder quelque objet éloigné, ils s'en ſervent comme nous faiſons de nos téleſcopes.

Chez ces Peuples lorſqu'un homme eſt arrivé à une extrême vieilleſſe, il prie ſes enfans de l'étrangler, & ceux-ci perſuadés que c'eſt un devoir indiſpenſable, ne manquent jamais de s'en acquitter. Plus on approche du Nord, plus on trouve que les hommes ſont petits; il en eſt de même des animaux, des arbres & des plantes. Les plus gros arbres de ce Pays ne ſeroient ici que des arbuſtes.

Du Pays des Eskimaux l'Auteur paſſe à la nouvelle France, fait connoître les différens Peuples qui l'habitent, leurs mœurs & leurs uſages. On ſent aiſément que nous ne pouvons nous arrêter ſur tous ces différens objets, connus par une quantité d'autres Ouvrages dont celui-ci n'eſt qu'un extrait. Un grand défaut du gouvernement de ces Peuples eſt de n'avoir jamais eu de Juſtice criminelle. Il eſt vrai qu'ils ne connoiſſent point l'intérêt & que les crimes y ſont rares. Ils ont une ſuperſtition incroyable pour tout ce qui regarde les ſonges, & chacun a ſa manière de les expliquer. On ſçait juſqu'à quel point ces Peuples pouſſent l'inhumanité à l'égard des priſonniers de guerre, ils leur font ſouffrir les tourmens les plus cruels & les plus barbares, & ceux-ci les endurent avec le plus grand courage.

Après avoir parlé de toutes les productions de ce Pays, l'Auteur entre dans les mêmes détails pour la Nouvelle Angleterre, qui comprend tout ce que les Anglois poſſédent dans cette partie de l'Amérique. Les côtes & l'intérieur du Pays, dit-il, à plus de cent milles de la mer ſont également peuplés; tout eſt défriché, cultivé & fertile. L'aſſemblage des différens Peuples qui compoſent les Colonies Angloiſes rend leurs habitations ſi peuplées qu'elles forment un véritable Royaume. Mais les Peuples n'y ſont ſujets au Prince qu'autant que ſes Loix leur plaiſent. Un Gouverneur n'y eſt regardé que comme un Concitoyen qui eſt chargé de la ſûreté commune & du bien public. Ils ſe taxent eux mêmes pour ſon entretien & pour celui des Juges, & ne ſont ſujets à aucune eſpèce d'impôt. Ils ne ſouffrent ni places fortes ni garniſons. C'eſt une eſpèce de République qui ſuit en partie les Loix de l'Angleterre. La monnoie courante n'eſt

pas de métal, mais de papier qui a la forme de la monnoie. Chaque pièce eſt compoſée de deux feuilles rondes colées l'une ſur l'autre & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toute valeur, & c'eſt avec ces eſpèces qu'on fait tout le Commerce intérieur. Comme le papier s'uſe & ſe ſalit, chaque Province à ſon Hôtel des Monnoies où l'on prépare les pièces. Outre cet Hôtel Général il y a des maiſons particulières où l'on porte les pièces uſées & trop ſales. Il faut à cet égard beaucoup de bonne foi, & il n'y a pas d'exemple qu'on en ait jamais manqué. Les Négocians d'Europe reçoivent en payement cette monnoie, en achetent enſuite des Marchandiſes qu'ils font vendre ailleurs par leurs Correſpondans & dont ils tirent de l'or & de l'argent.

Dans le vingtième Volume ou le ſecond de ceux que nous annonçons, l'Auteur traite des poſſeſſions Eſpagnoles, c'eſt-à-dire de l'ancien & du nouveau Mexique, du nouveau Léon, de la nouvelle Navarre & de la Californie. Il doit encore publier deux Volumes, dans leſquels il achevera l'Hiſtoire des Peuples de l'Amérique & celle des Etabliſſemens faits par les Européens dans ce Pays. Nous ne le ſuivrons pas dans tous ces détails; nous nous arrêterons ſeulement ſur quelques objets.

Les anciennes hiſtoires des Mexicains annoncent un Déluge qui fit périr tous les hommes & les animaux, à l'exception d'un homme & d'une femme qui ſe ſauvèrent dans une barque, & qui eurent une quantité prodigieuſe d'enfans qui étoient tous muets en venant au monde. Une colombe qui vint ſe percher ſur un arbre fort haut, leur donna la faculté de parler. Il s'en trouva pluſieurs qui n'entendoient point le langage des autres, ce qui les obligea de ſe ſéparer. Quinze Chefs de famille qui eurent le bonheur de parler la même Langue s'unirent & allèrent chercher de nouvelles habitations. Ils errèrent pendant 104 ans & arrivèrent enfin au bord d'un Lac où ils fondèrent la Ville de Mexico. Cet évenement arriva ſuivant une eſpèce de Manuſcrit hiéroglyphique rapporté par Carreri dans une année que les Mexicains nommoient Omeccegli que l'on fait répondre à l'an 1325 de la création du monde, mais cette époque ne peut être que très-incertaine, d'autant plus que d'autres ne fixent cet évenement qu'à l'an 900 de Jeſus-Chriſt. Nous n'entrerons dans aucun détail ſur les mœurs & uſages de ces Peuples ni ſur les productions du Pays. Nous avons déjà dit que cet Ouvrage n'étoit qu'un extrait des meilleures Relations; mais cet extrait eſt très-intéreſſant & propre à piquer la curioſité du Public.

*LE MESSIE, POÉME EN DIX CHANTS; traduit de l'Allemand de M. Klopſtock.* A Paris, chez Vincent, Imprimeur-Libraire, de Monſeigneur le Comte de Provence, rue Saint Severin. 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. l'un de 299 pages & les Préliminaires 11. l'autre de 258.

Les Allemands mettent dit-on, le Poëme du Meſſie au-deſſus de l'Iliade. M. Bodiner, bon Poëte lui-même & un des Critiques les plus éclairés de l'Allemagne, inſinue que Milton pourroit périr, mais que le Poëme du Meſſie ſurvivroit aux ruines du Monde. Il nous ſemble pourtant qu'on ne peut s'empêcher de regarder Milton comme le modèle de M. Klopſtock, qui a la vérité l'imite avec nobleſſe & avec liberté, mais qui l'imite enfin, & peut-être un peu trop. Nous croyons du moins qu'un Lecteur François trouvera dans ce Poëme trop d'Anges & de Démons, & une intervention continuelle & monotone de ces Puiſſances, ſoit Céleſtes, ſoit Infernales. En tout il y a un trop grand nombre de perſonnages; leur multitude amène la confuſion & trouble l'intérêt ſans répandre de variété; il y a même une répétition fatiguante, de ſentimens, de diſcours, de ſituations; un mêlange des Anges avec les hommes, où la ſupériorité de la Nature Angélique n'eſt pas aſſez marquée. M. Klopſtock a voulu, comme Milton, diſtinguer les caractères des Démons qu'il emploie, mais il s'en faut bien que ces divers caractères ſoient prononcés comme dans Milton. Jamais on n'oubliera les traits qui dans Milton, diſtinguent Satan, Beelzebuth, Moloch, Mammone. Dans M. Klopſtock, Satan, Adrameleck, Abbadona, n'en ſont que de foibles copies. Ce dernier fait d'ailleurs une ſorte de peine, qui tourne au déſavantage du Héros du Poëme. Il inſpire un faux intérêt; il a moins péché que les autres Anges rébelles, il s'eſt laiſſé engager par foibleſſe dans la révolte, il ſe répent, il aime le Meſſie, il le cherche, on eſpère toujours qu'il trouvera grace, il en paroît digne, & l'on finit par ignorer ſon ſort; on ignore de même celui de la plûpart des perſonnages qu'on a vû paroître, c'eſt un inconvénient qui naît de leur multitude; preſque tous ces perſonnages ſont épiſodiques, ce n'eſt pas une raiſon ſuffiſante pour qu'on les perde de vûe. Virgile nous inſtruit du ſort de Didon, de celui de Niſus & d'Euryale, &c. Il y a dans le Poëme du Méſſie des Epiſodes très-convenables & qui ſemblent promettre de l'intérêt, mais l'Auteur ne les ſuit point, ſes perſonnages ne font que paſſer, on ne les revoit plus. Tel eſt, par exemple, au quatrième chant l'amour de



Digitized by Google

fils de la veuve de Naïm & de la fille de Jaïre, l'un & l'autre reſſuſcités par le Meſſie. Le choix de ces deux perſonnages eſt heureux. De la manière dont l'Epiſode débute, on croit qu'il aura quelque influence ſur le Poëme, on ſe livre à l'intérêt qu'inſpirent la tendreſſe mutuelle de ces deux amans vertueux & leur reconnoiſſance pour le Meſſie; on eſt étonné dans la ſuite de ne les plus revoir.

Au ſecond Chant le Meſſie délivre un homme dont Satan s'étoit emparé; c'eſt le fameux Démoniaque, qui habitoit parmi les tombeaux. Cet Epiſode s'annonce avec beaucoup d'intérêt.

« Samma étoit étendu, ſans mouvement, auprès du tombeau de » Bennoni, le plus jeune de ſes » fils, qu'il avoit tant aimé... Cet » enfant dont la perte coûtoit tant » de larmes, inſtruit que ſon Père, » égaré par Satan, erroit en furieux » parmi les tombeaux, avoit, à » force d'inſtances, obtenu de ſa » Mère, qu'elle voulût bien l'y » conduire. A peine avoit-il ap» perçu ſon déplorable Père, que, » s'arrachant des bras de ſa Mère » éperdue, il s'élança vers lui, en » s'écriant: *Embraſſez-moi, mon » Père.* En diſant ces mots, il ſe » jette à ſon cou, & lui ſerre tendrement la main, qu'il preſſe « contre ſon ſein. Le Père l'embraſſe en frémiſſant; & dans l'inſtant où cette Créature innocente » le ſerroit dans ſes bras, & lui » ſouriоit avec tous les charmes de » ſon âge, le malheureux Satan le » ſaiſit, dans un accès de ſa rage; » & le briſe contre un Rocher. Sa » cervelle ſe diſperſe ſur les pier» res teintes de ſon ſang, & ſon » ame s'envole comme un ſouffle » léger »....

Le Meſſie arrive, il délivre Samma, mais il ne reſſuſcite point Bennoni; ce qui certainement gâte cet Epiſode. On ſent bien que le Poëte n'a pas oſé attribuer au Meſſie un miracle qu'il n'a pas fait; il ne falloit donc pas le mettre dans une ſituation, où il ne s'eſt pas réellement trouvé & qui exigeoit ce miracle, il ne falloit pas imaginer cette mort tragique de Bennoni, qui ne produit un grand intérêt que pour le détruire à l'inſtant.

M. Klopſtock a ſenti ce défaut, & il l'a rendu plus ſenſible encore, en chargeant ſon Epiſode de circonſtances touchantes. Un autre enfant, fils de Samma & frère de Bennoni, adreſſe au Meſſie un diſcours plein d'une naïveté aimable, il s'interrompt tout à-coup. « Hélas! mon cher frère, mon » cher Bennoni, je te laiſſe ici dans » le tombeau!.. Tu ne viendras » plus arroſer nos fleurs avec moi; » tu ne m'éveilleras plus par un baiſer fraternel, pour me mener » jouir de la fraîcheur des belles » matinées.... Non jamais, mon » cher Bennoni, non jamais..... » ..... Ah! Prophète de Dieu, » le voilà étendu là ſur la pouſſière!...

D'après ce mot, qui ne s'attendroit pas à voir reſſuſciter Bennoni?

Le Meſſie ſe contente de dire à Jean: « Eſſuyez les larmes de cet enfant; » il annonce plus de vertu, & mon» tre plus de ſenſibilité que la plû» part de ſes Concitoyens. Ainſi » parla le Meſſie, & il reſta ſeul » avec ſon Diſciple parmi les tom» beaux, & il ne reſſuſcita point » Bennoni ».

A la voix du Meſſie, Satan avoit quitté le corps de Samma, il avoit fui devant le Sauveur & s'étoit replongé aux Enfers; Là, dans une aſſemblée des Eſprits Infernaux; on eſt fort étonné de l'entendre reprocher à ſes Compagnons la lâcheté qu'ils ont eue de fuir à l'aſpect du Meſſie. Rien n'explique cette contradiction de ſes diſcours & de ſa conduite, & l'on peut croire que l'Auteur n'y a pas fait aſſez d'attention.

L'Epiſode le plus animé de ce Poëme, c'eſt l'entrevue de la femme de Pilate avec la Mère du Meſſie, au moment où Pilate eſt prêt à prononcer l'arrêt. Mais cet Epiſode promet encore plus qu'il ne tient. Le zèle de Porcie, (c'eſt la femme de Pilate) ſon courage, ſon admiration pour le Chriſt, ſa pitié pour Marie, le Songe qui la trouble, cette aurore de la Vérité qui luit à ſon eſprit, font naître les plus grandes eſpérances. On la voit prête à s'élancer devant le Tribunal de Pilate, à prendre contre un Peuple effréné la défenſe du Juſte, on s'attend à une ſcène éclatante, les transports de Porcie, la douleur de Marie, le danger du Chriſt, tout l'annonce & l'exige; l'Ecriture dit que la femme de Pilate envoya faire part à ſon mari du ſonge qu'elle avoit eu, & non pas qu'elle l'alla trouver elle-même, *Miſit ad eum uxor ejus.* Voilà ſans doute ce qui a retenu le Poëte. Mais c'eſt trop ſuivre l'Ecriture ou c'eſt trop s'en écarter. Cette même Ecriture, qui ne dit point que la femme de Pilate alla trouver ſon mari, ne lui donne pas non plus le degré d'intérêt & d'énergie qui dans le Poëme exige d'elle cette démarche, l'Ecriture ne dit pas que Marie alla enflammer par ſa préſence & par ſes larmes ce dégré d'intérêt & d'énergie, & certainement au milieu des transports dont elles ſont toutes deux agitées, les convenances Dramatiques ne permettent pas qu'au lieu de voler au ſecours de Jeſus, elles ſe contentent d'envoyer une eſclave dire un mot à Pilate, & qu'elles deſcendent tranquillement dans le Jardin pour ſe répandre en de longs diſcours ſur Socrate & ſur l'Eliſée pendant que l'on condamne le Meſſie. D'ailleurs l'eſclave ne revient point. Marie & Porcie trop occupées de leur converſation, ne ſongent plus à la réponſe qu'elles attendent, & l'Epiſode coupé en cet endroit par d'autres récits, reſte abſolument imparfait.

Le répentir de S. Pierre eſt beau dans ce Poëme, il eſt digne du ſujet, ſes regrets ſont touchans, on y reconnoît le coloris de la mort d'Abel, Poëme qui paroît avoir ſervi de modèle à M. Klopſtock

Digitized by Google

pour les morceaux de tendreſſe comme Milton pour les morceaux de force & d'élévation. Il nous ſemble cependant que M. Klopſtock n'a pas tiré tout le parti poſſible de ce regard ſi éloquent, ſi pénétrant que le Meſſie lance à Saint Pierre après en avoir été renié & des larmes que ce ſeul regard fait couler à l'inſtant. Ce regard & ces larmes ne ſont pas oubliés dans le récit de S. Pierre, mais on auroit dû les mettre pour ainſi dire en action; en un mot leur faire produire un plus grand effet.

Ce répentir de S. Pierre a encore un autre défaut dans la conſtruction du Poëme, c'eſt qu'il paroît une répétition de celui d'Abbadonna, qui par cette nouvelle raiſon nous paroît mal imaginé, quoiqu'il ſoit la ſource de grandes beautés.

L'énumération des Confeſſeurs & des Martyrs qu'on trouve dans le dixième & dernier Chant, forme un Epiſode un peu froid dans le moment où le Chriſt expire ſur la Croix, dans ce moment où le voile du Temple doit ſe déchirer, les élémens ſe confondre, les Morts ſortir de leurs tombeaux, la Nature entière s'émouvoir.

Voilà bien des défauts que nous relevons, il y en a beaucoup d'autres ſans doute, mais ils ſont tous couverts par l'éloquence qui ſoutient & anime les détails, & qui ſans doute eſt la cauſe du grand ſuccès que ce Poëme a eu en Allemagne, cette éloquence ſe fait ſentir dans la Traduction. Nos Lecteurs en jugeront par les morceaux que nous allons citer.

Deſcription du Jardin d'Eden, qui n'exiſtoit plus & que le Poëte regrette.

« Ces montagnes paiſibles où » les veſtiges de l'Eternel étoient » encore imprimés; ces forêts que » l'arrivée du Très-haut agitoit » d'un doux frémiſſement; ces » vallons fortunés que la jeuneſſe » du Ciel ſe plaiſoit à viſiter; ces » boſquets, ces ombrages ſous leſ» quels l'homme innocent, dans » l'yvreſſe de tous les ſentimens » heureux, rendoit grace avec des » larmes de reconnoiſſance, au » Maître bienfaiſant, qui l'avoit » créé immortel; tous ces enchan» temens étoient détruits ».

Portrait du Meſſie. Gabriel le contemple. « Il admire l'accord » heureux, le charme inexprima» ble des traits de la Divinité con» fondus avec ceux de la Nature » humaine. Le ſentiment de l'a» mour tranquille; un ſourire Di» vin où ſe peint la clémence, le » caractère de la bonté, de la dou» ceur, répandu ſur ſon viſage; » les larmes de la miſéricorde in» finie; tout annonçoit l'ame du » bienfaiteur de l'humanité ».

Tableau des Athées. « Satan ap» perçoit dans l'éloignement la » troupe abjecte des Athées... L'eſ» prit d'indépendance & de déri» ſion eſt peint dans tout leur air » & dans tous leurs mouvemens. » Ils ont pour Chef le terrible Gog: » on le diſtinguoit à l'impudence » de ſon maintien, à l'égarement

» de ſes yeux, & à la démence qui » règne ſur ſon front. Ces inſenſés » s'agitent & ſe tourmentent juſ- » qu'à la fureur, pour tâcher de ſe » perſuader que Jéhova qu'ils ont » d'abord vû dans le Ciel comme » un Père, enſuite comme un Ju- » ge, n'eſt qu'un vain ſonge.... Sa- » tan jette ſur eux le regard du » mépris. Au milieu de ſon aveu- » glement, il ſent toujours que » l'Eternel exiſte ». Ce trait eſt beau.

Regrets d'Abbadonna, Ange rébelle, lorſqu'il rencontre Abdiel ſon frère, reſté fidèle à Dieu, & dont il eſt méconnu.

« Abdiel, mon frère, quoi ! » c'eſt donc pour toujours que tu » veux t'arracher à moi ? Tu veux » me laiſſer gémir éternellement » loin de toi dans les horreurs de » l'abandon & de la ſolitude ? En- » fans de la lumière, verſez des » larmes ſur mon ſort : mon frère » Abdiel ne m'aime plus ; il ne » m'aimera plus : pleurez ſur moi » Boſquets enchantés, où nous nous » ſommes ſi ſouvent entretenus de » Dieu & de notre tendre amitié, » ceſſez de vous couvrir de fleurs ; » & vous, céleſtes ruiſſeaux, ſur » les bords deſquels nous chantions » les louanges du Tout-Puiſſant, » ceſſez de couler : Abdiel eſt mort » éternellement pour moi. Sombre » demeure, ſéjour des tourmens » & de la nuit éternelle, Enfers, » joignez vos regrets aux miens, » & que mes cris nocturnes & la- » mentables retentiſſent dans vos » cavernes ! Abdiel mon frère, » Abdiel eſt mort à jamais pour moi.

Deſcription de la Peſte.

« Pendant les ténébres de la nuit, » la Peſte s'avance vers l'enceinte » des Villes plongées dans le ſein » du repos : elle porte la mort au- » tour de leurs murailles, ſur ſes » aîles déployées, & ſouffle de tous » côtés des vapeurs meurtrières. » Cependant tout eſt encore paiſi- » ble dans les Cités : le Sage veille » encore à la pâle lueur de ſa lam- » pe : une ſociété d'amis choiſis, » raſſemblés ſous des berceaux de » fleurs, boit gaîment & avec » décence d'un vin non profané, » en s'entretenant ſur le doux ſen- » timent de l'Amitié, ſur la Na- » ture de l'ame, & ſur ſa durée » immortelle. Mais bien-tôt l'im- » pitoyable mort va s'étendre ſur » eux : le jour des calamités, le » jour des gémiſſemens va paroître ; » ce jour ſiniſtre, où la Fiancée, » en ſe frappant la poitrine, en ſe » tordant les mains, ſe précipite » en hurlant ſur le cadavre de l'E- » poux qui lui étoit deſtiné ; ce jour » où la mère inconſolable, qui » vient de voir périr tous ſes en- » fans, maudit, dans ſa rage & » ſon déſeſpoir, l'inſtant fatal où » elle vint à la lumière, l'inſtant fa- » tal où elle les conçut ; ce jour où » les Foſſoyeurs, les yeux creuſés » & livides, errent parmi des mon- » ceaux de morts : alors l'Ange de » la mort, avec un front obſcurci, » deſcend du haut de l'Olympe, » couvert de nuages épais ; il s'ar- » rête ſur les tombeaux, & jette » un coup d'œil triſte & morne ſur

Digitized by Google

» cette vaſte ſolitude, où règne un » ſilence effrayant ».

Tableaux de la Religion & du Fanatiſme.

« O Religion de la Divinité ! » Amie ſainte du genre humain, » Fille du Ciel, Source pure & ſa» crée de toutes les vertus, Mère » de la Paix, don le plus précieux » que les Cieux ayent fait à la terre, » Immortelle comme ton Auteur, » belle comme tous les êtres heu» reux qui environnent ſon Thrône » auguſte, douce & bienfaiſante, » comme eux c'eſt toi qui élèves l'a» me de l'homme...& voilà comme » tu exiſtes dans l'ame des Séra» phins.... Mais, glaive affreux en» tre les mains du Fanatique, ido» le teinte de ſang, ordonnant la » perſécution & le meurtre, fille » abominable des Enfers..... Voilà » ce que tu deviens quand des cœurs » pervers te dénaturent.... Quoi ! » tant d'êtres que Dieu a animés » de ſon ſouffle, ſont aſſez coupa» bles & aſſez méchans, pour con» fondre un fanatiſme barbare qui » les dépouille de toute humanité, » avec la Religion qui la comman» de ! Quoi ! vous êtes aſſez aveu» gles pour ne pas diſtinguer la » Religion de la ſoif du meurtre » & du carnage!

Portrait des Conquérans. « Le » Père des crimes & des calamités » ſuit d'un œil moqueur & ſatis» fait le Conquérant qui vole aux » combats. C'eſt lui qui inſpire à » ces monſtres que nous nommons » héros, la cruauté réfléchie, & » étouffe en eux tout ſentiment » d'humanité. Le Phantôme de la » gloire vient faſciner leurs yeux: » ils voient d'avance leurs fronts » ſuperbes ceints du laurier des » vainqueurs, & ne mettent au » rang des hommes que ce tas d'a» nimaux féroces qu'ils entraînent » ſur leurs pas. Regardez le barbare » voler comme un lion pour don» ner le ſignal du combat. Le bruit » affreux du fer retentit délicieuſe» ment à ſon oreille : il entend » ſans émotion les cris plaintifs des » mourans : il a oublié qu'il eſt né » Chrétien, ainſi que les infortu» nés qu'il immole ; il a oublié » qu'il eſt homme, & que les » foudres du jugement l'éveille» ront comme le reſte des Mortels.

Le morceau ſuivant donnera une une idée du vertueux amour du fils de la Veuve de Naïm pour la fille de Jaïre.

« Cydelie, ma chère *Cydelie*, » hélas ! quand je te regardois com» me deſtinée pour moi, mon ame » ardente ne bornoit pas ta poſſeſ» ſion à la durée de cette courte » vie ; elle l'étendoit juſqu'à l'E» ternité. Mon amour pour toi me » ſervoit de guide dans le chemin » de la vertu... Mon cœur docile » écoutoit avec une attention, une » crainte reſpectueuſe la voix de » mes devoirs.... Je te regardois » comme un don ſacré que l'Eter» nel me deſtinoit. Avec quel tranſ» port je le remercions de ce bien» fait ! Mon ame embraſée à la vue » de tes charmes & de tes vertus, » s'élevoit ſur des aîles de feu, juſ» qu'au ſein de ce Dieu bienfaiſant,

» qui

» qui t'a formée ſi belle, qui m'a » donné un cœur ſi ſenſible, & qui » t'en a donné un ſi céleſte !..... » Mon ame ne connoît plus de bor- » nes à ſa douleur, quand elle ſe » livre à la funeſte penſée que tu » ne vis pas pour elle. Je crois alors » errer dans les ténébres des déſerts; » je ne ſuis plus qu'un être iſolé ſur » la terre; je me trouve ſeul dans » la Nature. Je t'en conjure par » tout ce qu'il y a de cher & de » ſacré; je t'en conjure au nom de » l'amour, & par l'innocence & la » beauté de ton ame; & s'il y a » quelque choſe de plus auguſte & » de plus ſaint, je t'en conjure par » ton réveil de la mort, par cette » vie immortelle, dont tu jouiras » avec les habitans des Cieux, par » les récompenſes dont la vertu eſt » couronnée, dis-moi, ma chère » Cydalie, ſi ton cœur eſt ſenſible » pour moi.

Peinture de la mort. « Mourir !... » Cette ſeule idée fait friſſonner.... » L'œil d'un mourant devenu in- » ſenſible, ſe fixe ſtupidement, ſe » briſe, & ne voit plus. Le Ciel » & la Terre rentrent pour lui dans » une nuit profonde. Il n'entend » plus la voix de l'homme; il n'en- » tend plus les tendres gémiſſemens » de l'amour ni de l'amitié. Sa bou- » che s'entrouvre & reſte muette: » ſa langue tremblante & glacée » peut à peine bégayer les triſtes, » les derniers adieux. Sa poitrine » haletante ne reſpire plus qu'avec » un effort douloureux. Une ſueur » froide inonde ſon viſage livide » & hideux. Le mouvement de ſon » cœur ſe ralentit... Il devient in- » ſenſible... Il ceſſe,... l'homme eſt » mort...

« L'amour, ce ſentiment céleſte, » eſt la ſeule image qui ſoit reſtée » ſur cette terre, de la première » félicité... Il n'exiſte que dans le » cœur d'un petit nombre d'hom- » mes vertueux. Hélas ! il ne les » rend heureux qu'un moment !... » un moment... & ils meurent.... » la mort les ſépare à jamais..... » Dieu n'a pas compaſſion d'eux... » il eſt inſenſible à ce ſourire tou- » chant, dont la pieuſe Epouſe s'ef- » force encore d'adoucir la triſteſſe de » ſon dernier adieu. Ces yeux mou- » rans qui ne peuvent plus verſer » de larmes, la crainte inquiéte » avec laquelle elle prie ſon Dieu » de lui accorder une heure de plus, » le déſeſpoir d'un jeune Epoux » tremblant, qui la ſerre entre ſes » bras, ce ſpectacle n'attendrit pas » le Juge Suprême; il eſt ſourd aux » cris de ces Mortels que le tendre » ſentiment de l'amour avoit élevés » à la vertu la plus ſublime ».

Lorſque le Meſſie demande aux Satellites conduits par Judas, *Qui cherchez vous* ? & que les Satellites répondent : *Jeſus le Nazaréen.* « Le Meſſie avec la même tran- » quillité dont il auroit dit à un » inſecte de mourir, ou à la Mer » en courroux de ſe calmer, leur » répondit : *C'eſt moi.* Ces mots » firent ſur eux l'effet de la foudre. Ce trait fourni en partie par Saint Jean l'Evangéliſte, mais habile-

ment ſaiſi par M. Klopſtock, nous paroît auſſi ſublime que ſimple.

Le Juge de l'Univers entre dans le Palais d'Hérode. On le conduit devant le Prince. « C'eſt ainſi que » des cœurs pervers, livrés à l'eſ» prit de vertige, citent la Provi» dence à leur propre Tribunal, lui » prêtent les penſées de la pouſſière » & oſent la juger.

Tandis que le Peuple ſoulevé par les Prêtres, préféroit Barabbas à Jeſus, « on entendit tout-à-coup » s'élever dans l'éloignement un » murmure douloureux de la part » de ceux que le Sauveur avoit guéris » ou reſſuſcités : ils le béniſſoient, » & lui donnoient le nom de Bien» faiteur des hommes ; mais les cris » furieux du Peuple étouffèrent » cette voix. Ainſi les gémiſſemens » d'un enfant égaré dans une forêt, » ſont diſſipés par le bruit de l'o» rage ; ainſi les actions du Sage » obſcur diſparoiſſent devant les » actions bruyantes des Grands de » la Terre ».

Ce mouvement des partiſans du Meſſie eſt intéreſſant, & cette dernière comparaiſon eſt très-Philoſophique. Les divers morceaux que nous venons de citer prouvent que M. Klopſtock eſt un grand Peintre dans tous les genres. Tantôt il peint avec fierté d'un ſeul trait, tantôt il déploie avec majeſté un tableau plus étendu, tantôt il rapproche avec goût des tableaux contraſtans. Si ce goût n'a pas préſidé à toutes les parties de l'Ouvrage, à toutes les fictions du Poëte, le génie les anime par-tout de ſon *feu*, l'Auteur de la Tragédie d'Adam & du Poëme du Meſſie ſera toujours compté parmi ce petit nombre d'Ecrivains dont toutes les Nations s'occupent, & parmi leſquels il n'y a point de rangs marqués.

L'Avertiſſement qu'on lit à la tête de cette Traduction, ne nous apprend point quel eſt le nom du Traducteur. Quel qu'il ſoit, il a des droits à la reconnoiſſance du Public. M. d'Antelmy, qui avoit entrepris une Traduction de ce Poëme, dont il a même *inſéré* des fragmens dans notre Journal, a été détourné de ce travail par d'autres occupations ; il avoit trouvé dans M. Junker, Profeſſeur de Langue Allemande des ſecours que le nouveau Traducteur ſe félicite auſſi d'y avoir trouvés.

## *EXTRAIT DES OBSERVA faites à Montmorency, par M. C dant le mois de Juillet* 1771.

Les dix premiers jours de ce mois furent assez frais, mais l'air s'échauffa le 11, & la chaleur dura jusqu'à la fin du mois. Il fit très-chaud les 15, 16, 17 & 18; ce mois en général peut passer pour chaud & sec. La vigne faisoit des merveilles. On remarqua dans nos environs que le verjus étoit attaqué par une espèce de vers qu'on appelle *Gribouri*, on commença à couper les Seigles le 24, il y avoit très-peu d'ergots. J'ai remarqué que les seigles n'étoient guères attaqués de cette maladie que dans les années humides. Le *vent dominant* a été l'Oueſt & le Nord-Oueſt. *Plus grand degré de chaleur* 25 $\frac{7}{8}$ degrés le 16 à 2 heures du soir, le vent étant Est, & le Ciel beau fixe. *Moindre degré de chaleur* 8 $\frac{1}{8}$ degrés le 30 à 4 $\frac{1}{2}$ heures du matin, le vent étant Nord-Oueſt & le Ciel beau.

*Plus grande élévation du mercure* 27 pouces 11 lig. le 14 le vent étant Nord-Oueſt & le Ciel beau fixe *Moindre élevation* 27 pouces 5 lig le 19 le vent étant Oueſt avec pluie & vent. *Somme des élevations du mercure* $\frac{8\,1\,8}{3\,1}$ pouces = 27 pouces 8 lignes, *élevation moyenne.*

Le mercure s'eſt toujours soutenu assez haut. Il descendit lentement pendant les jours de grande chaleur & remonta ensuite très-prompte

ce Phénomène qui a effrayé tant de perſonnes & qui s'eſt fait appercevoir à plus de 70 lieues loin de Paris dans le même moment. Ce Phénomène avoit tous les caractères des globes de feu, & il eſt étonnant qu'on ait pû l'attribuer, ſoit à une expérience d'Electricité naturelle, ſoit à une exploſion violente de quelque machine de guerre. Il ſuffiſoit d'ouvrir l'hiſtoire de l'Académie, pour voir la parfaite conformité de ce Phénomène avec ceux qui y ſont décrits ſous le nom *de globes de feu* ( Voyez l'Hiſtoire de l'Académie pour les années 1705. pag. 34 — 1717. pag. 8. — 1740. pag. 3 — 1751. pag. 37. — 1753. page 73. — 1756. page 23. — 1757. page 24. — 1761. page 28 ). Je n'ai rien à ajouter à la deſcription qu'en a donnée la Gazette de France ( N°. 59 ). Il auroit été intéreſſant de conſulter dans ce moment le Conducteur Electrique, mais malheureuſement j'étois endormi alors, je n'ai pas obſervé ce Phénomène. Une perſonne digne de foi m'a aſſûré qu'elle avoit vû pendant le tems que dura ce Phénomène, l'aiguille d'un Barométre à cadran parcourir la moitié de ſa circonférence, & revenir enſuite au point d'où elle étoit partie; on ne ſera pas ſurpris de cela, ſi l'on ſe rappelle que les meubles furent agités dans les appartemens. Il s'écoula ici plus de trois minutes entre le moment où l'on vit la lumière & celui où on entendit le coup ou l'exploſion du globe; il falloit donc qu'il eût au moins quinze lieues d'élevation perpendiculaire. Cette grande hauteur eſt cauſe qu'il a été vû en même-tems dans un eſpace de ſoixante dix lieues. Je remarquerai finiſſant cet article qu'il avoit fait très-chaud le jour où ce Phénomène parut & que l'aiguille aimantée avoit décliné de dix minutes, vers le Nord dans cette même journée.

Nous n'avons point eu de maladies régnantes pendant ce mois.

*De Montmorenci, le 1 d'Août* 1771.

*HISTOIRE NATURELLE DE PLINE, traduite en François avec le texte Latin rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites, accompagnée de notes critiques pour l'éclairciſſement du texte, & d'obſervations ſur les connoiſſances des Anciens, comparées avec les découvertes des Modernes.* Tome I & II. A Paris, chez la Veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin 1771. Le premier Volume de 688 pages; le ſecond de 883.

Il n'y a point d'Auteur Latin auſſi difficile à traduire & à commenter que Pline le Naturaliſte, parce qu'il a parlé de tout, & que pour le bien entendre il faudroit poſſéder toutes les con-

Digitized by Google

noiſſances que lui-même ne poſſédoit peut-être qu'imparfaitement ; auſſi n'avons-nous de Traduction Françoiſe que celle de Dupinet, qui, quoiqu'eſtimable ſur-tout pour le tems où elle a été faite, eſt remplie de fautes & de contreſens ; cependant il y a peu d'Auteurs qui méritent plus d'être traduits dans toutes les Langues ; il a même cet avantage que plus les Sciences auront fait de progrès, moins on fera de fautes dans une ſemblable Traduction ; c'eſt ce qui fit déſirer à M. de Malesherbes dans le tems qu'il étoit à la tête de la Librairie, de mettre à profit le ſecours des deux Académies dont il étoit honoraire pour former une Traduction nouvelle & de nouveaux Commentaires ; M. Bouguer, M. Guettard, M. de la Nauze, M. Jault, M. de Querlon commencèrent à s'en occuper, mais l'Ouvrage étoit peu avancé, lorſque M. Poinſinet de Sivry s'eſt chargé de le continuer & de l'achever, en raſſemblant de tout côté des ſecours qu'il ſe fait une gloire d'avouer. Il s'agiſſoit d'abord d'établir un texte uniforme & conſtant, dans un Ouvrage qui dès le 4^e^ ſiècle étoit déja défiguré par l'ignorance des Copiſtes, au rapport de Symmaque & qui s'étoit encore altéré d'âge en âge, il falloit rapprocher le nombre infini de variantes de toutes les Editions & de tous les Manuſcrits ; le Père Hardouin avoit déjà conféré, ſoit par lui-même, ſoit par ſes Correſpondans 20 Manuſcrits & 21 Editions de Pline, mais ſa hardieſſe à corriger le texte de Pline l'avoit fait tomber dans beaucoup de fautes qu'on lui a reprochées. M. le Comte Rezzonico dans ſes *Diſquiſitiones Plinianæ* dont nous avons rendu compte avoit recueilli les variantes de cent autres Manuſcrits, & l'on s'en eſt ſervi dans la nouvelle Edition.

L'Ouvrage commence par la vie de Pline attribuée à Suétone, en Latin & en François, & celle qui eſt d'un Auteur anonyme, enſuite viennent les témoignages des Anciens au ſujet de cet Auteur, parmi leſquels on trouve les Lettres de Pline le jeune où eſt racontée la mort glorieuſe de notre Naturaliſte aux pieds du Véſuve ; la Préface écrite à l'Empereur Veſpaſien en forme de Lettre familière ; on y voit que l'Auteur aſpiroit à ce genre d'Ouvrages appellés par les Grecs Encyclopédies, mais qui étoient ignorés à Rome, ou dont on n'avoit que peu d'idée ; ce plan eſt en effet rempli dans le Livre de Pline qui eſt une eſpèce d'Encyclopédie.

On le voit d'abord par une Table des 36 Livres de Pline & de tous les Chapitres qu'ils contiennent, formant 1300 objets différents, faits, hiſtoires, obſervations ; cette Table paroît avoir été ajoutée à l'Ouvrage de Pline ; elle eſt ſuivie d'une Table alphabétique & raiſonnée de tous les Auteurs cités, ſoit dans cette Table, ſoit dans le reſte de l'Ouvrage. Ces Préliminaires

Digitized by Google

naires occupent deux cent ſoixante-dix-neuf pages.

Le reſte du premier Volume ne renferme plus que le ſecond Livre de Pline, où il eſt queſtion principalement d'Aſtronomie ; indépendamment des notes qui ſont au bas de chaque page, on trouve à la fin la ſuite des remarques de M. Bouguer auxquelles M. de la Lande en a ajouté quelques-unes ſur les diſtances du Soleil & de la Lune, ſur le flux & le reflux de la mer, & ſur la grandeur de la terre. M. de la Lande penſe que l'on doit conclure le degré de 6628 toiſes par le texte de Pline, au lieu de 56824 que l'on trouve effectivement aujourd'hui, pour une pareille latitude ; il refute le ſentiment de ceux qui ont crû que les Anciens avoient une idée très-exacte de la grandeur de la terre en adoptant la meſure de 500 ſtades au degré : cette meſure étoit la moins authentique & celle dont l'exactitude étoit la moins vraiſemblable de toutes ; pour la trouver exacte, il faut ſuppoſer que Ptolomée ſe ſervoit du ſtade Egyptien, ce qui paroît contraire au paſſage de Pline, & l'exactitude qu'on trouve dans cette ſuppoſition n'eſt encore que la compenſation fortuite de deux erreurs groſſières.

On trouve encore à la fin de ce Volume des notes fort intéreſſantes de M. Guettard ſur le ſecond Livre de Pline. Par exemple Pline dit que le Pouliot deſſéché & ſuſpendu dans un endroit fermé fleurit le premier jour d'hyver ; M. Guettard obſerve que cela eſt faux en tout point ; il raconte en Naturaliſte habile tous les faits qui peuvent avoir quelque rapport à celui-là. Pline dit que la plante appellée Heliotrope regarde toujours le Soleil quand il tourne à ſon coucher & qu'elle le ſuit dans toute ſa courſe, lors-même que le Ciel eſt couvert de nuages. M. Guettard reduit cette obſervation à ſa juſte valeur, ſi l'on voit un grand nombre de ces fleurs ſe tourner ſucceſſivement vers le Soleil, il y en a peut-être autant qui ne le font pas, & cela n'arrive pas, comme le dit Pline, quelque tems qu'il faſſe.

Pline aſſûre que la fourmi ceſſe de travailler lorſque la Lune ne paroît point. M. Guettard obſerve que la Lune n'a aucun rapport avec l'inaction des fourmis, c'eſt l'hiver ſeul qui les engourdit à l'occaſion des pluyes extraordinaires de lait, de ſang, de chair, de fer, de laine, de tuile cuite.

M. Guettard rapporte beaucoup de faits ſinguliers & bien averés ſur des pluyes rouges, & des pluyes d'inſectes ou de graines, mais il rejette décidément toutes les autres.

Ariſtote au rapport de Pline penſoit que les animaux ne meurent que dans le tems du reflux de la mer ; M. des Landes vérifia à Breſt en 1727 & 1728 qu'il en mouroit autant de flot que de Juſan.

Ce peu de traits ſuffit pour faire

voir combien l'Ouvrage de Pline avoit beſoin d'être commenté par des Phyſiciens exempts de préjugés & capables de diſſiper les traces de la crédulité & de l'erreur, qui étoient bien pardonnables aux anciens Romains dans ces matières-là.

Le ſecond Volume que M. Poinſinet publie aujourd'hui contient les quatre Livres ſuivans de Pline, c'eſt-à-dire toute ſa Géographie, c'eſt donc un Traité de l'ancienne Géographie comparée partout à la Géographie Moderne, au moyen d'un grand nombre de notes qui ſont au bas des pages, où les noms anciens ſont traduits par les noms Modernes que les plus célébres Géographes y ont appliqués; le Traducteur a ſouvent ſuivi le P. Hardouin, mais il l'a quelquefois combattu, par exemple ſur les Iſles Caſſiterides que le P. Hardouin croyoit n'exiſter pas d'après le texte même de Pline, quoique ſes expreſſions ſignifient toute autre choſe. Il cite ſouvent M. d'Anville notre plus célébre Géographe, ſurtout en matière d'érudition.

L'éditeur a occaſion d'obſerver quelquefois que les Anciens en ſçavoient plus que nous ſur certaines parties de la Géographie, par exemple ſur le cours de l'Indus & des Peuples qui l'habitent, on ne trouve ſur nos Cartes modernes que trois Villes dans une étendue où Pline place dix-huit Peuples par autant de noms collectifs qu'il dit ſuppoſer des ſubdiviſions particulières, dont les unes comprennent juſqu'à douze Nations qu'il ne nomme point. Le 21 Chapitre du Livre VI commence dans cette Edition deux lignes plus haut que dans les autres; c'eſt-à-dire qu'ordinairement on commence un Chapitre par la ſuite obligée d'une phraſe non finie, preuve que la diviſion du texte par Chapitres n'eſt point de Pline même, & que par conſéquent tout le premier Livre qui n'eſt que la récapitulation de ces diviſions particulières eſt un Livre ſuppoſé.

La fin de ce ſixième Livre contient la diviſion de la Terre par climats; cette partie eſt totalement deſtituée de notes; cependant il eût été convenable de préſenter au moins les latitudes de ces divers parallèles en degrés, pour donner une idée des ombres équinoxiales dont Pline fait uſage. On trouve au contraire à la page 875 une définition des parallèles terreſtres, qui n'eſt ni exacte ni d'accord avec le texte de Pline, puiſque cet Auteur ne fait point ſes climats égaux, & ne les régle point ſur une augmentation d'un quart d'heure dans la durée du plus long jour de l'année.

Digitized by Google

*ESSAIS DE PRINCIPES D'UNE MORALE MILITAIRE ; & autres objets par M. de Zimmerman, Colonel d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, Lieutenant au Régiment des Gardes Suiſſes du Roi.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Merlin, Libraire, rue de la Harpe, à Saint Joſeph. 1769. *in*-12. 316 pages. Prix 1 liv. 16 ſols broché.

Cette Morale eſt adreſſée par un Militaire à un Militaire ; mais à quelques articles près, qui concernent particuliérement cet état, elle peut être la morale de tous les honnêtes gens. L'Ouvrage eſt en Dialogues, l'Auteur ſuppoſe un Oncle qui inſtruit ſon neveu. Le Chapitre premier n'eſt qu'une Introduction qui annonce le plan du Livre ; le Chapitre ſecond traite des devoirs & des vertus du Militaire. On y trouve une eſpèce de Catéchiſme à l'uſage des ſoldats dans la forme ordinaire de demandes & de réponſes. La première demande de ce Catéchiſme, c'eſt : *Qu'eſt-ce qu'un Soldat ?* Réponſe. « C'eſt un Sujet qui s'eſt engagé » volontairement à ſon Souverain » pour le ſervir dans ſes armées, » lui & la Patrie, contre les enne- » mis de l'Etat ou de ſes Alliés. Le reſte des devoirs du Soldat eſt expoſé de la même manière. Le Chapitre troiſième eſt intitulé : *Des devoirs envers les autres hommes*, & l'on y traite auſſi des devoirs de l'homme envers lui-même ; le Chapitre 4^e^ expoſe les devoirs délicats du Courtiſan. Le cinquième eſt intitulé : *Des Femmes*, article important dans la morale du Militaire ; le Chapitre ſixième traite de la Religion, principe & objet de toute morale.

Un Dialogue entre deux Caporaux termine l'Ouvrage par des vues qui tendent à former le Soldat, à le rendre plus utile & plus heureux. On a placé à la fin du Volume des Chanſons, des Marches, des Hymnes guerrières, dont quelques-unes ſont notées. L'Ouvrage eſt écrit avec une ſimplicité naïve à travers laquelle on voit percer de l'eſprit & de la raiſon. L'Auteur ſe permet ſouvent de rire dans ſon grave ſujet. Voici la manière dont il repréſente la Toilette des Coquettes dans le Chapitre des femmes.

« A quoi s'occupent-elles ? A » décompoſer ces touchans & mo- » deſtes appas qu'elles tenoient du » Ciel, & qu'elles ne veulent te- » nir que du rafinement de l'art.... » Une armée eſt plutôt miſe en ba- » taille, que les parfums & les po- » mades n'ont trouvé leur place, » ainſi que les eſſences, les grands » & petits miroirs, les peignes de » toute eſpèce, les fleurs, les ru- » bans, les poudres de toutes cou- » leurs, dont les odeurs violentes » ſont la ſource de leurs vapeurs, » de

ade, on ſe barbouille pour
Tacles..... Rien ne cor-
promptement ce ſexe,
uteur, que l'adulation.
Stratonice n'avoit plus
ue quelques cheveux,
it ſi curieuſe, qu'elle
écus à un Poëte qui
rés, en les compa-
lettes. Ainſi cette
n cher une louan-
rendit cent fois
ſa tête chauve ».
ſons Militaires
de ce Livre,
che ſuivante,
ver une idée

Bellonne;
au combat,
onne,
us abbat;
rche à la

che la

las

Digitized by Google

*TRAITÉ DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE où l'on examine tout ce qui regarde la Juriſdiction en général ; la compétence, les fonctions, devoirs, rangs, ſéances & prérogatives des Officiers de Judicature, & principalement des Préſidiaux, Bailliages, Sénéchauſſées, Prévôtés & autres Juſtices ordinaires, tant Royales que Subalternes ; ainſi que ce qui concerne les Greffiers, Notaires, Avocats, Procureurs, Huiſſiers, & autres perſonnes employées pour l'exercice de la Juſtice. Par M. Jouſſe, Conſeiller au Préſidial d'Orléans.* A Paris, chez de Bure Père, Libraire, Quai des Auguſtins, à l'Image S. Paul. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi, 2 Volumes *in*-4°. de plus de 700 pages chacun.

Il a paru depuis long-tems peu d'Ouvrages auſſi utiles que celui dont nous nous propoſons de mettre l'idée & le plan ſous les yeux de nos Lecteurs ; auſſi M. Jouſſe qui l'a compoſé eſt-il un des plus laborieux & des plus méthodiques Auteurs que nous ayons eu ſur cette matière depuis un grand nombre d'années. Il joint à une étude continuelle & éclairée l'expérience précieuſe que le long exercice des fonctions de ſa charge dans un Siège important l'a mis à portée d'acquérir du bien & du mal qu'on peut faire dans les importantes & difficiles fonctions d'inſtruire & de juger les conteſtations entre les hommes. Nous ne craignons donc point de dire avec lui, que l'Ouvrage qu'il donne aujourd'hui au Public eſt un de ceux qui intéreſſent le plus les perſonnes deſtinées au barreau & ſur-tout à la Magiſtrature, puiſqu'il renferme en détail non-ſeulement les fonctions, droits & devoirs des Officiers de Judicature, mais encore ceux des Avocats, Greffiers, Notaires, Procureurs & autres Miniſtres de la Juſtice.

C'eſt ſur-tout pour la Province que ce Livre, ſi l'on peut ſe flatter que les Miniſtres ſubalternes de la Juſtice veuillent s'en occuper, qu'il ſera de la plus grande utilité ; car c'eſt-là communément que, ſoit faute de ſecours de ce genre, ſoit par la négligence de ces Officiers, ſoit enfin par le mêlange d'occupations méchaniques qu'ils font avec celles de leur Miniſtère ; on ne voit que trop ſouvent de ces Miniſtres ignorer abſolument leurs devoirs les plus eſſentiels & les plus communs ou les négliger pour des occupations ſerviles, qui en les détournant les aviliſſent aux yeux de ceux qui ſont obligés de recourir à eux, & qui au lieu de rencontrer dans l'exercice de leurs fonctions un ſecours contre les injuſtices dont ils peuvent avoir à ſe plaindre, ne trouvent ſouvent qu'un aggravement à leurs maux.

Digitized by Google

On trouve dans pluſieurs Ouvrages différens des notions éparſes ſur preſque tous les différens points que notre Auteur a traités ; mais outre que beaucoup de gens ignorent où les aller chercher & qu'une infinité d'autres en ſont détournés par une pareſſe qui devient malheureuſement trop commune, perſonne n'ayant encore rien donné de ſuivi ſur cette matière, M. Jouſſe a rendu le plus grand ſervice au Public en lui donnant un Traité auſſi complet & dans lequel il nous paroît n'avoir rien obmis, malgré la multiplicité des objets & les différens rapports qu'ils ont les uns avec les autres.

Il eſt aiſé de ſentir d'après cela, combien il ſeroit difficile de donner l'extrait d'un ſi grand Ouvrage ; l'enchaînement & la méthode que l'Auteur a mis dans les différentes matières en forment un tout ſi néceſſaire à embraſſer qu'on ne pourroit, ſans lui faire tort en défaiſſembler les parties. On ſe contentera donc par cette raiſon de donner l'idée la plus exacte du plan de l'Auteur & de l'ordre qu'il a ſuivi dans l'exécution.

Il nous l'apprend lui-même dans une Préface de 24 pages écrite du ſtyle le plus ſage, le plus clair & le plus modeſte. Il y traite des abus qui regnent dans l'adminiſtration de la Juſtice & de la manière d'y remédier. Quant aux abus qui pourroit les nombrer ? Les paſſions des hommes, leur ambition ou leur avarice en feront toujours naître de nouveaux & bien loin que l'on puiſſe ſe flatter de l'heureuſe eſpérance de les détruire tous, on eſt dans la triſte néceſſité de convenir que le plus heureux de tous les Gouvernemens eſt celui où on rencontre le moins d'abus. Notre Auteur en parcourt un grand nombre ; ſans doute, il a voulu en relever les principaux & ne s'eſt pas flatté de les indiquer tous. « On ne peut » diſconvenir, que la manière dont » la Juſtice ſe rend dans un grand » nombre de Tribunaux n'entraîne » après elle de grands inconvéniens. » Les différentes peines que l'on » éprouve, le tems conſidérable » que l'on perd, & les dépenſes » prodigieuſes qu'on eſt obligé de » faire dans la pourſuite des procès, » font déplorer le malheur de ceux » qui ſe trouvent dans la néceſſité » d'en intenter ou d'en ſoutenir, » & font déſirer à tout bon Citoyen » que quelqu'un nous donne les » moyens d'y apporter remède & » de réformer les différens abus qui » peuvent ſe trouver dans l'adminiſtration de la Juſtice. Pour y » remédier d'une manière convenable, continue-t-il, il faudroit » & c'eſt à quoi tout ſemble ſe reduire. 1°. Rendre la Juſtice moins » diſpendieuſe. 2°. La rendre plus » prompte & plus facile. 3°. En » éloigner toute faveur & préférence ».

Ces ſouhaits ſont ſans doute ceux d'un homme vertueux, mais combien chacun de ces trois points a de branches ! Quel travail ne faudroit-

il pas pour ébaucher l'Ouvrage & qu'il ſeroit conſolant pour l'humanité de le voir accompli ?

Les principaux abus que notre Auteur remarque ſe reduiſent à cinq. Il ſe plaint 1° que dans pluſieurs Juſtices, tant Royales que Seigneuriales les Audiences ne ſont pas aſſez fréquentes, ſur-tout pour les affaires ſommaires & proviſoires. 2°. Que dans la plûpart des Siéges les Audiences ne commencent point à des heures fixes & préciſes; & dépendent le plus ſouvent de la volonté de celui qui préſide qui quelquefois les tient ou plutôt ou plûtard, de manière qu'il y a quelquefois de l'une à l'autre une différence conſidérable. Il en dit autant de l'heure de la levée des Audiences, & avec beaucoup de raiſon. 3°. La difficulté d'avoir Audience & d'être jugé, ce qui fait languir les parties, ſur-tout dans les Juſtices un peu étendues. Le même inconvénient & plus grand encore ſe rencontre dans les procès par écrit qui le plus ſouvent ſont traînés en longueur par la négligence & le peu de ſoin des Rapporteurs & ſur tout dans les affaires criminelles, où quelquefois on laiſſe languir des priſonniers des mois, des années entières. 4°. La facilité avec laquelle on ſe prête en pluſieurs Juriſdictions à continuer une bonne partie des cauſes d'audience, le plus ſouvent ſans aucunes raiſons valables, & ſimplement ſur la demande des Avocats ou des Procureurs qui en ſont chargés, ce qui multiplie les *avenir*, occaſionne des frais, de plaidoiries, empêche que d'autres cauſes ne ſoient jugées à leur tour, fait perdre le tems aux Juges & enfin occaſionne des frais de Sentence qu'on eſt ſouvent obligé de lever & qui n'auroient pas eu lieu ſans ces continuations.

Notre Auteur propoſe des moyens pour remédier à ces différens abus, ces moyens à la diſcuſſion deſquels nous ne pouvons pas nous livrer & qu'il faut voir dans l'Ouvrage même, nous ont paru très-propres à les diminuer, mais pour les détruire une réforme générale & qui embraſſeroit en grand tous les objets qui y ſont relatifs, ſeroit peut-être plus efficace, & c'eſt ſurquoi on doit s'en rapporter avec confiance ſur les ſoins & la tendreſſe du Miniſtère toujours attentif au bonheur des Sujets du plus aimé des Princes.

M. Jouſſe auſſi bon Chrétien que bon Juge porte auſſi ſes vûes ſur les Pauvres. Il deſire & il prouve que l'intention du Roi, marquée dans un grand nombre de ſes Loix eſt de leur faire remiſe de ſes droits lorſqu'*ils ſont hors* d'état de les payer & il voudroit qu'ils trouvaſſent des perſonnes charitables qui ſe chargeaſſent de ſoutenir gratuitement leurs procès dans des occaſions où ils ont des droits, biens ou prétentions à réclamer & où ils ne peuvent le faire faute de moyens ſuffiſans pour ſubvenir aux frais néceſſaires à ce ſujet. Il rapporte là-deſſus un uſage qui ſe pratique à

Digitized by Google

Lyon & qui fait honneur à l'humanité. Il y a dans cette Ville un Bureau de Charité établi pour pourſuivre en ſon nom les procès trouvés bons & que les Parties à cauſe de leur pauvreté ſont dans l'impuiſſance de pourſuivre, ou qui reſtent indécis faute de moyens pour les faire juger. Ce même Bureau prend ſoin d'éclaircir les droits de ceux qui les conſultent & fournit même des ſecours à ceux que l'indigence empêche de réclamer leurs droits. Il eſt compoſé de l'Archevêque, de deux Députés de la Cathédrale, de quatre ou cinq anciens Juges, de quelques Avocats, de de deux Députés Notables, d'un Procureur & d'un Notaire & il ſe tient toutes les ſemaines.

Ce Bureau a encore un autre avantage conſidérable, qui eſt de terminer à l'amiable toutes les conteſtations, de quelque nature qu'elles ſoient, dès que les parties veulent s'en rapporter à lui. Il ſeroit à ſouhaiter, dit M. Jouſſe, qu'on imitât un exemple auſſi louable dans les autres Villes du Royaume, du moins dans les Villes principales !

Il eſt aiſé de voir par-tout ce que nous venons de rapporter de l'excellente Préface de notre Auteur, combien ſes intentions ſont pures, ſes idées honnêtes, & ſes vûes favorables au bien public, venons au plan de ſon Ouvrage.

Il obſerve que tout ce qui regarde l'adminiſtration de la Juſtice, relativement au but qu'il s'eſt pro-

que criminelle & l'on peut assûrer que ce titre est un des plus importans de l'Ouvrage, les Ordonnances n'ayant fixé qu'en gros ces cas Royaux, au moyen dequoi il s'éleve très-fréquemment des difficultés à cet égard & qu'on est très-ordinairement fort embarrassé pour distinguer si un cas est Royal où ne l'est pas, ce qui allonge les Procédures, retarde les jugemens, fait naître des disputes entre les Juges & multiplie les frais qui retombent toujours sur les parties ou sur le Domaine du Roi ou des Seigneurs. Le troisiéme traite de la nomination aux Offices en général, de la réception & de la destitution des Officiers, &c.

La seconde partie est divisée en sept titres & comprend la compétence des Tribunaux, celle des Juges, leurs devoirs, les fonctions & les droits de toutes les espèces de Juges, ceux des Seigneurs & de leurs Juges, les Gradués qu'on appelle au jugement des affaires & les fonctions, droits & devoirs des Avocats & Procureurs du Roi & de ceux des Seigneurs.

La troisiéme partie contient quatre titres, qui roulent sur les Audiences & jugemens qui s'y rendent, sur les devoirs de ceux qui préfident, sur les opinions & sur toutes les considérations qu'un bon Juge doit avoir dans la décision des affaires. Dans le second, on voit avec le plus grand ordre tout ce qui concerne les procès par écrit, le devoir des Rapporteurs & ce qui nous paroît de la plus grande utilité; on y trouve la manière la plus claire de bien faire l'extrait & le rapport d'un procès, point duquel depend presque toujours la décision juste d'une contestation & qui n'est que trop souvent confiée à des Secrétaires avides ou ignorans. Le troisiéme traite de l'instruction des procès, & le quatrième de ce qui se fait à l'Hôtel du Juge & tout ce qui concerne les Epices & Vacations des Juges. Les Vacances & Fêtes d'Eglise & de Palais, les Assises, les grands jours, les mercuriales, les assemblées des Compagnies, leurs délibérations, leurs cérémonies font l'objet de la quatrième Partie qui est très-intéressante & remplie de recherches aussi utiles qu'elles sont curieuses & sçavantes.

L'Auteur s'est livré dans la cinquième Partie au détail des fonctions, devoirs, droits & priviléges des Officiers subalternes de la Justice, comme Greffiers, Notaires, Procureurs, Huissiers & Sergens, tant des Justices Royales que Seigneuriales. Ce détail, tout minutieux qu'il pourroit paroître à certaines personnes, *est de la plus grande importance*, parce que c'est de ces sortes d'Officiers dont on a le plus souvent besoin, & que ce sont eux par conséquent qui pourroient plus souvent abuser de leurs droits & causer un mal qui par sa fréquence deviendroit très à charge aux Sujets du Roi. Aussi l'Auteur a-t-il eu soin de donner les tableaux ou tarifs de leurs droits,

Digitized by Google

ſur-tout pour les Greffiers, Huiſſiers & Sergens; il a même pouſſé le zèle & l'exactitude juſqu'à propoſer à l'égard des Procureurs pour la taxe des dépens un nouveau projet travaillé avec beaucoup de ſoin & qui pourra ſervir de modèle pour les Sièges où l'on voudroit dreſſer de ces ſortes de tarifs. Un Traité des arbitrages & compromis pour ceux qui ont la ſageſſe de s'épargner les frais & les longueurs de la procédure, & fait avec la plus grande clarté, termine très-avantageuſement la cinquième & dernière Partie de cet Ouvrage.

On trouve encore à la tête du premier Volume, outre la Table des Titres & de Sections, deux autres Tables de la plus grande utilité & dans leſquelles il y a beaucoup à apprendre; l'une renferme la note des principaux Recueils d'Edits, Ordonnances, Déclarations du Roi & autres Réglemens enregiſtrés dans les Parlemens & autres Cours Supérieures du Royaume, dont on ignore ſouvent l'exiſtence, ou faute de les chercher, ou parce qu'ils ſont épars dans pluſieurs Ouvrages & ne ſont auſſi méthodiquement indiqués nulle part qu'ils le ſont dans celui-ci.

La ſeconde Table contient une ſuite Chronologique des principaux Arrêts, Edits, Déclarations du Roi & autres Réglemens touchant les fonctions, droits reſpectifs & devoirs des Juges, Gens du Roi & Greffiers, tant de Juſtices Royales que de celles des Seigneurs, de manière qu'au moyen de ces deux Tables, il n'eſt perſonne qui ne puiſſe trouver à l'inſtant la Loi qui appuye ou qui décide en faveur de l'aſſertion que l'Auteur a miſe dans les différens titres de ſon Ouvrage, ſur quelque objet ou ſur quelque Office que ce ſoit; ces deux Tables ſont indépendantes d'une très-ample Table des matières qui termine le ſecond Volume de ce précieux Traité.

Nous ferons connoître dans un ſecond Extrait la manière dont M. Jouſſe traite ces matières, & nous tâcherons de choiſir pour cela des objets également curieux & utiles.

Digitized by Google

*MÉMOIRES HISTORIQUES SUR LA VILLE ET SEIGNEURIE de Poligny, avec des recherches relatives à l'Hiſtoire du Comté de Bourgogne & de ſes Anciens Souverains, & une Collection de Chartes intéreſſantes; Par Meſſire François-Felix Chevalier, de Poligny, Conſeiller-Maître en la Chambre & Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, Membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Beſançon, & de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans.* A Lons-le-Saunier, de l'Imprimerie de Pierre Delhorme. Avec Privilége du Roi. 2 Volume *in*-4°. Le premier de 485 pages, ſans les Eclairciſſemens Préliminaires qui en ont 116. & le ſecond de 709. On en trouve des Exemplaires chez Vallat-de-la-Chapelle au Palais.

On a dit ſouvent qu'un bon Hiſtorien ne doit avoir ni Religion ni Patrie, & que les Hiſtoires particulières ſont preſque toujours fort peu intéreſſantes. Si ces préjugés étoient autoriſés par les Sages & les Sçavans, cet Ouvrage, dit l'Auteur, ne devroit pas voir le jour. « Je fais conſiſter ma gloire à » avoir de la Religion, & je ne » diſſimule pas que c'eſt par zèle » & par amour pour ma Patrie que » je me ſuis livré à des recherches » longues & pénibles pour décou» vrir ce qui la concerne ». Mais la première maxime ne donne point l'excluſion aux ſentimens que la Religion & la Patrie inſpirent; elle exige ſeulement que le zèle de l'Hiſtorien pour l'une ou pour l'autre ne le porte jamais à trahir ni à déguiſer la vérité. La ſeconde a ſes bornes & ſes exceptions. Souvent une hiſtoire particulière offre des faits qui n'intéreſſent véritablement qu'un petit nombre de Citoyens: d'autrefois auſſi elle en préſente d'un intérêt général. D'ailleurs pour la perfection des hiſtoires générales, de quelle utilité ne peuvent pas être les hiſtoires particulières?

Les Auteurs qui ont écrit de la Franche-Comté n'ont parlé qu'en paſſant & rapidement de la Ville de Poligny: Gollut, faute des Mémoires qu'on lui avoit promis, ne put en faire une mention auſſi étendue qu'il le déſiroit. Le P. Dunod, dans ſon Ouvrage qui a pour titre la *Découverte de la Ville d'Antre*, a rapporté divers monumens d'antiquité qui ſe trouvent dans les environs de cette Ville. Un plus ample détail n'entroit pas dans ſon plan. M. Dunod de Charnage, dont l'Auteur étoit le Gendre, a donné une hiſtoire abrégée de Poligny dans celle de l'Egliſe & de la Ville de Beſançon; mais ce n'eſt qu'une ébauche qu'il a laiſſée à M. Chevalier de Poligny le ſoin d'achever. Celui-ci s'eſt occupé

Digitized by Google

occupé depuis 20 ans à recueillir des Chartes, des Titres & d'autres matériaux épars, inconnus ou négligés, pour ériger un monument Littéraire à ſa Patrie, qu'il regarde comme un centre d'où partent mille rayons de lumière propres à répandre du jour ſur pluſieurs points de notre hiſtoire également intéreſſans & curieux.

Quatre morceaux particuliers ſervent comme d'introduction & de Préliminaires à l'Ouvrage. Dans le premier, l'Auteur examine quelle eſt l'origine du nom de Sequanois que portoient les habitans du Païs, *Secani*, *Sequani*, & même *Segones*, en Latin. Il la tire du Celtique *Seg*, moiſſon, qui ſe conſerve encore dans la Langue Germanique, *Seken* ſignifiant un Faucheur, un Moiſſonneur, un homme qui ſe ſert de la faux ou de la faucille. C'eſt ainſi qu'on a déſigné un Peuple belliqueux par l'eſpèce d'arme dont il ſe ſervoit à la guerre, la faux. Telle eſt auſſi, ſelon l'Auteur, l'origine du mot *Sequana*, ou *Sauconna*, ou même *Saugonna* & *Segonna* qu'on donnoit à la *Saône*. Il penſe que le nom Latin *Arar* (barrière) préſente la même idée que *bonna* (borne, limite) qu'on a prononcé *onna* en compoſition. Ainſi *Segonna* eſt dit pour *Segonum bonna*, la limite des Segonois; parce que cette Rivière ſéparoit les Séquanois des Eduens, comme la Marne, *Matrona*, étoit une borne pour les Médiomatrices, le *Rhin*, *Rhanus* [illegible] ter-

minaiſon maſculine; *Rhetorum anus*, ſervoit de borne aux Rhètes, le Rhône, *Rhodanus*, pour *Rhodiorum anus*, ſervoit de limite pour des Rhodiens, ſelon Pline. La Seine, portoit auſſi le nom de *Sequana*, i. e. *Senonum Sequanorum ana* pour *ona*, parce qu'elle ſéparoit les Senonois des Belges. Il eſt vrai que *onne* ſignifioit en général eau, rivière, mais on y a attaché l'idée de limite, parce qu'ordinairement les rivières ſéparoient les différens Peuples. Ce mot termine le nom de pluſieurs Villes ſituées ſur les rives de la Saône, *Matiſcone*, Mâcon, *Cabilone*, Châlons, Auxonne, Saint Jean-de-l'Onne.

M. Chevalier recherche enſuite ſi la diviſion de ce Pais en quatre contrées ou cantons, qui portent les noms de Varaſc, de Scoding, d'Amaous & de Port, doit être attribuée aux Rois Bourguignons. Il penſe qu'elle fut l'ouvrage des Séquanois mêmes, & antérieure par conſéquent à l'entrée des Bourguignons dans cette contrée. On voit que dès le tems de Céſar, les Cités des Gaules étoient diviſées en Cantons, preſque toujours en guerre les uns avec les autres. Il eſſaye enſuite de déterminer à-peu près & les limites & les dénominations de ces quatre Contrées, & de montrer que Poligny, avec ſon territoire, étoit comme le centre où trois de ces Cantons aboutiſſoient.

Le Mémoire ſuivant traite des

voies Romaines dans le Comté de Bourgogne. Il eſt diſtribué en quatre articles ; les recherches de l'Auteur, dans le premier, ont pour objet la voie qu'Agrippa, gendre d'Auguſte fit tirer depuis Lyon juſqu'au Rhin. Elle traverſoit du Midi au Nord le Pays des Séquanois. C'eſt de quoi conviennent pluſieurs Auteurs, mais ils ne s'accordent pas ſur la direction de cette voie. Elle ſe diſtribuoit à Montluel en deux branches, dont l'une, à droite menoit au Bugey & à Genève par la Valbonne, Lanieu, Groſlée & Belley. L'autre paſſoit à Bilignieu où elle ſe diviſoit auſſi en deux branches, dont l'une tendoit au paſſage du Doux vers Pontoux, l'autre s'avançoit vers Mont-Juli, paſſoit à Dole dans une contrée appellée la Combe de Chavannes, dans le territoire de Dompierre, à Barretaine, Village ſur la montagne de Poligny, à Bévilli, traverſoit la rivière de Cuſance près de Vilete, celle de l'Oue près de Roche ; & par Four, Villars, S. George & Oſcelle arrivoit à Beſançon, où l'Auteur ceſſe de la ſuivre.

Il traite dans le ſecond article de la voie de Milan à Strasbourg que l'Itineraire d'Antonin fait paſſer par Orbe, Ariarica, Beſançon, Mandeure. Les Sçavans ſe ſont partagés ſur l'emplacement d'*Ariarica* que pluſieurs ont fixé à Pontarlier. M. Chevalier croit que c'eſt la Vallée de Salins, nommée Héria dès le tems de S. Oyan, où coule une petite Rivière dont la ſource eſt à un Village appellé Pont d'Heri. Aujourd'hui cette Rivière eſt nommée *furieuſe* par corruption des noms d'Herieuſe, Urieuſe, ou Arieuſe.

Le troiſième article a pour objet les Voies Romaines tracées dans les Cartes dites de Peutinger ou Théodoſiennes, qui traverſoient les Provinces Séquanoiſes. On en remarque trois principales. Deux ſe coupoient en Croix de S. André, à Beſançon, l'une dirigée de l'Oueſt au Nord-Eſt, de Châlon ſur-Saône vers le Haut-Rhin, l'autre du Nord au Sud Eſt, de Langres en Italie par Beſançon, le Mont-Jura & Yverdun. Une troiſiéme commençant en deçà d'*Abiolica*, ſur la route de Beſançon à Yverdon, ſe terminoit près d'un lieu appellé *Condate*. L'Auteur les ſuit ſéparément, & en détermine les ſtations. Il entre dans un détail pareil au ſujet de huit autres voies qui communiquoient avec les précédentes.

De-là il paſſe à la deſcription d'un monument nommé *les Chambrettes*, dans la plaine de Poligny ; & pour mieux faiſir ce qu'il en dit, il eſt à propos d'avoir ſous les yeux la planche 123 du 4e Volume des Antiquités de M. le Comte de Caylus, où eſt repréſentée la Moſaïque découverte en cet endroit. Quelques-uns ont cru appercevoir dans le deſſein de ce monument une allégorie relative à l'hiſtoire de Virginie & à l'abolition du Décemvirat ; M. Chevalier y trouve des rapports à un Gouvernement

Digitized by Google

heureux & tranquille, tel que celui de Tite-Antonin, originaire des Gaules, qui favoriſa la Province Séquanoiſe où il avoit des Domaines.

La dernière des Pièces qui ſervent de préliminaires à l'Ouvrage eſt un diſcours ſur l'emplacement de la Ville d'*Olinum*, & ſur les fonctions du Duc qui y commandoit. Pluſieurs Auteurs ont cru, après Rhenanus, que le *Caſtrum Olinum*, dont parle la Notice de l'Empire, étoit un lieu à une lieue & demie au-deſſous de Baſle, nommé *Holé*, où l'on a trouvé les ruines d'un vieux Château. Et ce qui n'a pas peu contribué à accréditer cette opinion, c'eſt le préjugé que les troupes commandées par le Duc à *Olinum* étoient uniquement deſtinées à protéger les frontières. L'Auteur s'attache à refuter cette idée. Depuis Trajan, les Ducs de Province étoient les Commandans des troupes que les Empereurs y entretenoient pour aſſiſter les Préſidens ou Préfets, pour contenir les Peuples, pacifier les troubles, & exiger les Tributs, fonctions qui exigeoient leur réſidence plutôt dans le centre qu'aux frontières des Provinces. A ce titre ſeul Poligny méritoit d'être préférée au lieu qui dans le Païs des Rauraques porte le nom de *Holé*. C'eſt une Ville ancienne, ſituée dans un lieu commode & agréable, près de laquelle paſſoient quatre voies Romaines, & aux environs de laquelle on découvre des ruines, des médailles, & d'autres monumens de l'antiquité. Elle eſt abbreuvée par une petite rivière & par un ruiſſeau qui y naiſſent, dont les noms d'*Oline* & d'*Olin*, prononcés aujourd'hui par les habitans *Orine* & *Orin*, dérivent ſans doute d'*Olinum*. Tel étoit, ſelon l'Auteur, le lieu où le Duc réſidoit en tems de paix, & où les Romains avoient un Camp formé en bonne partie des Soldats des environs du Nil employés à des uſages publics. Ces Soldats ſont nommés *Lataviens* dans la Notice, nom emprunté, ſuivant M. Dunod, de *Latavum*, Ville de Phénicie. Des inſcriptions, des monumens, & d'anciennes traditions atteſtent que ce ſont des Africains qui ont coupé les montagnes & fait les chemins pavés près de Poligny.

Le corps de l'Ouvrage eſt diviſé en trois Parties. L'Auteur a raſſemblé dans la première, depuis la conquête des Gaules par Céſar juſqu'au 18^e^ ſiècle, les faits & les évenemens qui appartiennent à ſon ſujet. La ſeconde eſt deſtinée à l'hiſtoire des établiſſemens, ſoit Civils, ſoit Eccléſiaſtiques, dans la Ville de Poligny. La troiſiéme offre une Notice des familles Nobles, & des hommes diſtingués de cette Ville. Arrêtons-nous à quelques traits.

Il débute par la deſcription des avantages de la poſition de Poligny, des commodités qu'elle fournit, des choſes naturelles qu'elle renferme, & par l'énumération de pluſieurs monumens d'antiquité qu'offrent ſes environs. Si des

Auteurs ont placé les vins de Poligny parmi ceux du premier rang en Bourgogne, M. Chevalier convient qu'aujourd'hui il y a du choix à faire. Plusieurs ont introduit de mauvais plans dans leurs vignes, pour en augmenter le produit, ſans faire attention que les anciens plans étoient les plus convenables au terroir leger & pierreux du Païs, au lieu que ceux qu'on a ſubſtitués exigent une terre forte, & produiſent des fruits qui arrivent rarement à une parfaite maturité. Mais le mal, qu'une bonne police devroit arrêter, n'eſt pas général : pluſieurs Propriétaires ont eu la ſageſſe de ſe garantir de la contagion.

Dans les environs, on remarque des carrières de marbres de différente eſpèce, & de pierres de différente nature.

Les pétrifications y ſont communes, « & rendent bien ſenſibles, » dit l'Auteur pag. 11, les preu» ves du ravage des eaux & du » changement qu'elles ont apporté à la ſurface du globe, dans le » tems du Déluge. Pour des yeux » attentifs, l'inſpection de la val» lée de Poligny, & du rocher de » Grimon ajoûte beaucoup aux » preuves naturelles de cet évene» ment, puiſque la vallée offre à » la vûe des pièces de rocher, qui » font ſaillie vis-à-vis des enfon» cemens qui ſe voient dans la » montagne oppoſée, & que le » rocher ſur lequel étoit le Châ» teau de Grimon, paroît évidem» ment être une maſſe écroulée, » détachée de la montagne voiſine, » à laquelle il tient encore, & a » laiſſé une brêche ». Cette particularité n'annonceroit elle pas plutôt l'effet d'un volcan ?

Sur une montagne voiſine, l'Auteur a découvert une eſpèce de marne ou de terre à Foulon, qui réunit toutes les qualités qu'on attribue à celle d'Yverdon. Il penſe qu'elle a été miſe en uſage dans les Manufactures de draps qui exiſtoient à Poligny au 15 & 16e ſiècles, & dont il déſire le rétabliſſement.

Les Juifs dans les 13 & 14e ſiècles, s'étoient emparés du Commerce de Poligny, où moyennant un modique tribut, ils avoient un de leurs plus conſidérables établiſſemens. Les Lombards en payoient un plus fort, pour y exercer le change & l'uſure.

Une note nous apprend ici que la rédevance que les Lombards payoient à Poligny en 1348, étoit de 120 livres (1), & répondoit à 4 marcs $\frac{1}{4}$ d'or ; c'eſt-à-dire que la valeur du marc d'or étoit de 28 livres 4 ſols, & quelques deniers.

On éprouve à *Poligny* un vent local & régulier, appellé *Montaine*, qu'on croit utile, ſoit pour y entretenir la ſalubrité de l'air, ſoit pour en annoncer les changemens prochains, ſoit pour préſerver au printems les vignes de la gélée. L'Auteur en recherche la cauſe Phy-

(1) Voyez auſſi page 122.

ſique dans un eſſai détaché du corps de l'Ouvrage. Elle tient au local. Le Commerce eſt aujourd'hui peu conſidérable à Poligny ; le Peuple quoique laborieux y eſt ſans induſtrie. Le Bourgeois trop paſſionné pour la chaſſe, & ennemi de la contrainte, y néglige les arts & le négoce.

Les eſprits, quoique vifs, pénétrans, propres aux affaires, doués d'une mémoire prodigieuſe, s'émouſſent faute d'émulation. « Ce » ſont, dit l'Auteur, des plants » qui manquent à la bonté de leur » ſol ».

Les monumens antiques qu'on trouve en grand nombre dans le territoire de Poligny déterminent l'Auteur à conclure qu'autrefois cette Ville étoit un lieu diſtingué, où réſidoit le Duc de la Province pour les Romains. Auſſi a-t-elle été, dans tous les tems, du Domaine immédiat des anciens Comtes ; elle faiſoit le centre de leurs principaux Domaines dans leſquels ils avoient ſuccédé aux Rois de Bourgogne, comme ceux-ci aux Empereurs. L'Auteur montre qu'elle étoit la cité *équeſtre* Séquanoiſe dont parle Ptolémée. L'Hiſtoire offre peu de faits qui la concernent depuis la conquête de Céſar juſqu'aux premiers Succeſſeurs de Charlemagne. Elle fut augmentée & embellie par Gérard de Roſſillon, Seigneur célèbre du neuvième ſiècle, qui commanda en qualité de Comte & enſuite de Duc dans la Province. Il étoit fils du Comte Leuthaire, dit d'Alſace, & de Grimilde que les Hiſtoriens diſent iſſue du ſang Royal de Bourgogne. Il tiroit ſon ſurnom de Roſſillon d'une Ville ancienne ou forteresſe ſur le mont Laſſois, près de Châtillon-ſur-Seine. Attaché par reconnoiſſance aux Empereurs Louis & Lothaire, & à Lothaire Roi d'Auſtraſie, il leur demeura toujours fidèle ; & fut preſque toujours oppoſé à Charles-le-Chauve qui le dépouilla de ſes Dignités & de ſes Commandemens, & le réduiſit à une vie privée.

Sur la fin du 10 ſiècle, Otton ſurnommé Guillaume étoit Comte de Bourgogne & de Mâcon, par ſa mère Gerberge. Mais de qui Gerberge étoit-elle fille, & à qui avoit-elle ſuccédé immédiatement ? C'eſt un point d'hiſtoire ſur lequel il y a cinq opinions différentes. Celle de M. Dunod paroît à M. Chevalier approcher le plus du vrai, quoiqu'elle n'y atteigne pas. « Il » réſulte, dit-il, des combinai- » ſons multipliées des faits & des » titres (1) que Gerberge, mère » d'Otton-Guillaume, étoit née » d'Hugues, Eudes, ou Oton de » Vermandois, Comte de Vienne, » & qu'elle a eu pour mère Bea- » trix fille de Letalde Comte de » Mâcon & d'Ermengarde, ſœur » du Comte Giſlebert ». Elle épouſa Adelbert deſcendu des Rois d'Italie, & en ſecondes nôces Henri-le-Grand Duc de Bourgogne. Cette

(1) Page 81.

diſcuſſion eſt terminée par une Table de filiation de Gerberge, tant du côté paternel que du côté maternel.

Des Chartes du 12 & du 13e ſiècle prouvent qu'il y avoit dans le Comté de Bourgogne pluſieurs terres en franc-aleu, pour leſquelles on ne reconnoiſſoit aucun Seigneur. « La Souveraineté du Païs » n'étoit pas un titre ſuffiſant pour » prétendre, ſoit immédiatement » ou autrement, les hommages des » Sujets pour leurs terres ». Cette circonſtance, avec la liberté naturelle de la plûpart des perſonnes & des fonds, nous a fait, dit l'Auteur, rejetter avec raiſon la maxime *nulle Terre ſans Seigneur*, & recevoir la régle oppoſée, ſelon laquelle les perſonnes & les biens y ſont préſumés francs & libres, ſi l'on ne prouve le contraire. » D'où l'Auteur conclut que les mots de *franchiſes & libertés*, compris dans la Charte d'Othon V Comte de Bourgogne, de l'an 1288, ne doivent pas s'entendre d'un affranchiſſement des perſonnes ou du territoire. (1). Il faut la conſidérer, ſelon ſa teneur, comme un Traité par lequel le Comte, ſous de certaines conditions accorde à la Ville de Poligny quelques droits dont il s'oblige de la faire jouir, déclare & confirme ſes coûtumes & ſes uſages, l'exempte de ſervices & de preſtations, limite le pouvoir de ſes Officiers ſur elle, & ſur ſes Bourgeois, & s'engage à en être le Protecteur ſpécial. M. Chevalier rapporte les articles de cette Charte qu'il accompagne de ſes obſervations (1).

L'Auteur a reconnu par pluſieurs titres du treizième ſiècle que l'année commençoit à la Nativité de Jeſus-Chriſt dans le Comté de Bourgogne, comme en Italie & en Allemagne, non à Paques, comme en France. Ce n'eſt, dit-il, que depuis que le Païs fut ſoumis à des Princes François, qu'on adopta le ſtile de France; mais depuis même cette réforme, les élections du Mayeur de Poligny & des Echevins, ſe faiſoient le premier de Janvier.

On a cru qu'Agnès de Montbéliard, après la mort de ſon frère Othon, avoit ſuccédé au Comté de ce nom, par droit d'aîneſſe; mais on s'eſt trompé. Agnès n'étoit point l'aînée de ſes ſœurs; c'eſt plutôt à la faveur des diſpoſitions d'Othon, ou de quelques arrangemens de famille que lui parvint cette ſucceſſion. « La Souveraineté du Comté de » Bourgogne, dit l'Auteur, & les » grands Fiefs qui en dépendoient,

(1) Page 145.

(1) Il eſt parlé dans cette Charte de la Toiſe-le-Comte en uſage à Poligny. L'Auteur dit qu'elle eſt de 7 pieds le Comte; & ce pied de 12 pouces, mais d'un douzième plus grands que ceux du pied le-Roi. Un arpent de terre, qu'on nomme journal contient cinq cens de ces toiſes quarrées, il eſt moindre que celui de la Province. L'aune de Poligny eſt de 3 pieds 8 pouces le-Roi. (pag. 20).

Digitized by Google

» étoient diſponibles comme les » autres moindres Fiefs ». L'année 1326 eſt remarquable par la tenue du Parlement convoqué par le Reine Jeanne de Bourgogne à Baume-les-Dames, & compoſé de Seigneurs, d'Officiers de Juſtice & de Juriſconſultes qui tinrent leurs Séances dans la grand'ſalle de l'Abbaye. Thomas de Savoie Oncle de la Reine y préſida. « C'eſt la plus » ancienne aſſemblée, dit M. Che» valier, ſous le nom de Parle» ment dont on ait retrouvé des » traces dans notre Province. Le » ſeul acte qui nous en reſte eſt » du mardi après la Fête de S. An» dré. Il contient qu'à ce jour le » Parlement général du Comté de » Bourgogne y avoit été aſſigné, » & qu'on s'y eſt préſenté par de» vant les Préſidens tenant le Par» lement, leſquels y ſont nommés » & ſalués, *Vous Seigneurs Audi» teurs du Parlement* ». On ſçait que cette Reine fonda à Paris le Collége qui porte le nom de Collége de Bourgogne, « où les Francs-Com» tois doivent être reçus par pré» férence ».

En 1347, un homme ayant été arrêté à Poligny, diſtribuant de la fauſſe monnoie, alloit ſubir le châtiment qu'il méritoit, lorſqu'une jeune fille ſe préſenta & le demanda pour pour mari. La Ducheſſe qui en fut inſtruite y conſentit. « Cette acte d'humanité & peut» être quelques autres ſemblables » avoient fait penſer fauſſement » au Peuple qu'il ſuffiſoit pour » ſouſtraire un criminel au ſuppli» ce, qu'une fille ſe préſentât pour » l'épouſer ». C'eſt alors auſſi que ſe forma dans le Païs une ſociété d'hommes débauchés qui ſe donnèrent un Chef ſous le nom de *Roi des Ribaulds*. « Cet homme » couroit les Villages à la tête de » ſa troupe, exigeoit des contri» butions, & commettoit divers » excès avec l'appareil comique des » exécutions qui ſe font d'autorité » de la Juſtice ».

Dans le même ſiècle (1) « la » livre de ſucre coûtoit, à vingt» un deniers près, autant que 32 » livres de bougie, & égaloit pour » le prix, la dépenſe de dix che» vaux pendant un jour & une » nuit ».

La coutume de demander juſtice par la voix du duel & des gages de bataille regnoit encore dans ce ſiècle. Le dernier exemple que nous en ayons, dit l'Auteur eſt de l'an 1388 (2); c'eſt celui du gage jetté par Etienne de Germiney, par devant Jean de Vienne Amiral de France, contre Jean le Guignet de Pontarlier qui avoit bleſſé Liébaud de Cye ſon parent, mort de cette bleſſure; le Duc Philippe deſira d'être l'arbitre de ce différent, & le termina en décidant que le Guignet aſſigneroit quinze francs d'or de rente annuelle & amortie pour la fondation d'une Chapelle dans la Paroiſſe de Liébaud de Cye pour

(1) Pag. 194.
(2) Pag. 205.

Digitized by Google

le repos de ſon ame, Chapelle dont la Duc s'attribua & à ſes Succeſſeurs Comtes de Bourgogne, la Collation. Les crimes, les délits, les fautes graves ou legères, avérées ou préſumées, étoient alors, dit l'Auteur, une mine d'argent toujours abondante.

Ce fut ſous le Duc Philippe, fils & ſucceſſeur de Jean Maſſacré à Montereau, que le Comté de Bourgogne commença à porter le nom de *Franche-Comté*, quoiqu'il fût déjà franc, libre, & non impoſable. Les autres Comtés de la domination de Philippe, étoient ſujets aux impôts, tandis que les Francs-Comtois conſervoient leurs immunités auxquelles le Duc n'eſſaya jamais de donner atteinte. » Une telle contrée, dit l'Auteur, » quoiqu'avec une moindre quan» tité d'argent qu'aujourd'hui, pou» voit-elle manquer d'être heureu»ſe & floriſſante »? Enſuite il s'élève contre M. de Mirabeau pour avoir dit que cette Province qui, affranchie ſous la domination de l'Eſpagne, « ne donnoit rien & ne » recevoit rien, étoit également » dans la barbarie & dans la pau» vreté, à peu de choſe près ». M. de Mirabeau, ajoute-t-il, a trop facilement adopté des erreurs hiſtoriques dont l'examen n'entroit pas dans le plan de ſon Ouvrage. (1) « Ce n'eſt pas adroitement flat» ter le Conquérant que d'avilir ſa » conquête ».

(1) Pag. 224.

« Jamais notre Province, « dit M. Chevalier ne fut plus tranquille que ſous la domination d'Albert Archiduc d'Autriche, & de Claire-Eugenie à qui Philippe II ſon père avoit donné le Comté de Bourgogne, les Païs-Bas, & le Comté de Charolois. Dieu récompenſa leur piété, ajoute-t-il, par un miracle operé dans leurs Etats à Faverney le 25 Mai 1608. « Le Corps de » Notre-Seigneur, ſous deux hoſ» ties, ayant été préſervé des flam» mes, & le ciboire qui les conte» noit étant demeuré ſuſpendu en » l'air ſans appui pendant plus de » 33 heures, ſous les yeux d'une » multitude de ſpectateurs Catho» liques & Proteſtans qui étoient » accourus, on le vit deſcendre » lentement, le mardi, dernière » Fête de la Pentecôte ſur un Cor» poral qu'on avoit mis deſſous » pour le recevoir. « Evénement gravé ſur le bronze & ſur le marbre dans les Egliſes de Faverney & de Dole.

On remarque dans ces Mémoires que Poligny a eu ſouvent le malheur d'éprouver des incendies conſidérables. Celui de 1725 détruiſit un de ſes quartiers & l'un de ſes plus grands Fauxbourgs. Depuis cette époque la Ville fut affligée de malheurs preſque continuels pendant 50 ans. Des tremblemens de terre s'y firent ſentir au commencement de Janvier 1629, tems où l'on ſouffroit de la miſère & de la cherté exceſſive des denrées qui furent ſuivies de la peſte, & des fureurs

Digitized by Google

fureurs de la guerre. La déſolation fut ſi grande vers le milieu de ce ſiécle dans cette Ville « que ſes » propres avantages tournèrent à la » plus grande miſère de ſes habi- « tans ; ils avoient le droit de le- » ver aux Salines de Salins 35 char- » ges de gros ſel pour leur ordi- » naire de chaque mois, ſuivant » les rôles arrêtés en 1600 & au- » paravant. Lever cette quantité » de ſel, dont plus de la moitié » étoit devenu un ſuperflu qu'il » falloit payer, c'étoit une charge » inſupportable dans les circonſtan- » ces d'une dépopulation conſidé- » rable ». Les habitans demandèrent au Roi la réduction de cette quantité à la moitié, juſqu'à ce que la Ville eût recouvré ſa population ; « ils l'obtinrent, continue » l'Auteur, pour le malheur de » notre âge qui demeure encore » privé de la moitié retranchée. » On peut eſpérer de la juſtice & » de la bonté du Souverain, & des » moyens que l'on prendroit, un » retour à ce droit : il n'eſt ni chan- » gé, ni éteint, mais diſconti- » nué ».

La ſeconde partie de cet Ouvrage eſt diſtribuée en trois Cha-



Digitized by Google

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## ITALIE.

### De Naples.

*Le Aventure de Telemaco. Coll' Aggiunta delle Avventure d'Ariſtone nuova traduzione dal Franceſe. Napoli à ſpeſe di Giovanni Gravier* 1768. *in*-8°.

On trouve chez la Veuve Deſaint rue du Foin quelques exemplaires de cette nouvelle Traduction du Télémaque. Elle a été faite à Naples par Mademoiſelle Ardinghelli, célèbre par ſes Ouvrages en Poëſie, en Proſe & même en Phyſique. Cette Traduction eſt beaucoup plus élégante, plus Italienne, mieux écrite que celle qui a été faite à Véniſe & réimprimée à Paris; on y trouve le ſtyle véritablement Italien, & non point la ſimple traduction des mots, avec des tournures Françoiſes, comme dans un grand nombre de traductions, & elle eſt très propre à donner aux François qui étudient l'Italien le génie de cette Langue.

### De Lucques.

*Diſquiſitiones Biblicæ R. P. J. Claudii* Frassen, *Ordinis Minorum regularis Obſervantiæ S. Franciſci, Profeſſoris emeriti, & Pariſienſis Doctoris, in duo volumina diſtributæ. Editio altera plurimis notis & additionibus hiſtoricis, criticis & chronologicis illuſtrata. Tomus I Lucæ* 1764. 648 pages *in-folio*, ſans compter les Préfaces.

L'Editeur a dédié cet Ouvrage au P. *Paſquale da Vareſe*, Général de l'Ordre de S. François; il y a joint l'éloge de l'Auteur, mort en 1711 à l'âge de 90 ans. Dans la Préface qu'il y a miſe, on voit que dans cette nouvelle Edition on n'a pas obſervé le même ordre des Livres & des Chapitres, quoiqu'on n'ait rien omis du texte de l'Auteur, & il rend compte des motifs de ce changement, & des matières qui compoſent ce premier Volume. Après avoir traité de l'origine, de l'ancienneté & de l'excellence des Livres Saints, l'Auteur parle des différentes Langues d'Orient, de l'art d'écrire & des inventeurs de cet art, des différentes Verſions de la Bible, des Editions orientales & occidentales; des divers ſens de l'Ecriture, de l'Auteur de chacun des Livres Sacrés, enfin des Livres du Nouveau Teſtament.

L'Editeur qui ne s'annonce que

Digitized by Google

par les lettres initiales de P. N. W. a confirmé, & augmenté en beaucoup d'endroits les recherches de l'Auteur, refuté les critiques, ainſi que les Auteurs qui ont écrit contre les Divines Ecritures. Le Docteur Lami dans ſes *Novelle Litterarie* fit le plus grand éloge de l'Edition du premier Volume; il eſt mort avant que le ſecond ait paru.

Ce ſecond Volume contient la juſtification des Textes du Pentateuque, & celle de la Vulgate contre divers Auteurs; la manière de concilier les oppoſitions apparentes des Textes, l'éclaircifſement des difficultés principales, la Chronologie des Ecritures, rapportée aux années de la Période Julienne & aux années Grecques, Romaines, Hébraïques; cette Table va juſqu'à la fin du premier ſiècle de notre ère, au moyen de quoi l'on y trouve les faits dont il eſt parlé dans le nouveau Teſtament, & les Auteurs qui en ont compoſé les divers Livres. Enfin les additions que l'Editeur a faites au texte de l'Auteur. Le même Ecrivain a fait des notes à l'Encyclopédie réimprimée à Lucques, avec la note W. les 17 Volumes de matière ſont actuellement achevés, ainſi que quatre Volumes de planches. L'Edition d'Yverdon eſt au 6^e^ Volume *in*-4°. Celle de Bouillon qui s'imprime cependant à Genève, & qui ſera ſuivie de pluſieurs ſupplémens, avance également.

## ALLEMAGNE.

### De Vienne.

*Ephémérides Aſtronomicæ anni* 1771 *ad Meridianum Vindobonenſem juſſu Auguſtorum methodo P. Maximiliani* Hell *e S. j. Aſtronomi Cæſareo-Regii Univerſitatis Vindobonenſis calculis definitæ à P. Antonio* Pilgram, *ejuſdem ſocietatis. Viennæ Typis & ſumptibus Joannis Thomæ de Trattnern. Cæſ Reg. Maj. Aulæ. Typographi & Bibliopolæ* 1771.

Ces Ephémérides pour 1771 ont été publiées depuis le retour du P. Hell, qui avoit été au Cap Wardhus, pour obſerver le paſſage de Vénus, mais on y a ſuivi le même plan que dans les Volumes précédens. On trouve à la fin du Volume les obſervations du P Hell à Wardhus, qui avoient déjà été imprimées à Copenhague, & qui le ſeront encore dans le grand Ouvrage que nous avons annoncé. On trouve auſſi à la ſuite de ces Ephémérides un Recueil précieux d'obſervations Aſtronomiques faites à Paris, à Londres, en Allemagne, &c; mais on n'y trouve pas pour cette fois des Tables auxiliaires pour l'uſage des Aſtronomes, comme le P. Hell, & le P. Pilgram en ont donné pluſieurs fois dans les autres Volumes de leurs Ephémérides. Les Ephémérides de Paris, que M. de la Caille avoit

calculées juſqu'à 1774, ſe continuent auſſi à Paris; M. de la Lande aidé de pluſieurs autres Aſtronomes ſe propoſe de les publier l'année prochaine pour dix ans.

## PRUSSE.

### De Berlin.

*Beytrage zum gebrauche der Mathematik, und deren an wendung durch j. h. Lambert, Berlin*, 1765. 488 pages *in*-8°. ou Addition à l'uſage des Mathématiques & de leur application.

*Beschreibung und Gebraug einer neven und allgemeinen eccliptischen Tafel, &c. Berlin*, 1765. 148 pages. *in*-12. ou Deſcription & uſage d'une nouvelle Table univerſelle des Eclipſes.

*Tzusatze zu den Logarithmischen und Trigonometrischen Tabellen, Berlin* 1770. 310 pages, ou Additions à l'uſage des Tables de Logarithmes.

*Beytrage zum Gebrauche der Mathematik, und deren anwendung*, 2 *Theil* 815 pages.

Ces Ouvrages de M. Lambert Géomètre de Berlin, écrits en Allemand mériteroient d'être connus, ainſi que les autres Ouvrages du même Auteur que nous avons annoncés pluſieurs fois; ceux même qui n'entendent pas la Langue Allemande trouveront dans ceux-ci des Tables dont ils peuvent faire uſage; par exemple une Table des nombres premiers juſqu'à 102000, & une Table des moindres diviſeurs de chaque nombre, autres néanmoins que 2, 3, & 5; les carrés & les cubes de tous les nombres juſqu'à 1000, les puiſſances des nombres 2, 3, 4, 5, juſqu'à la 50e puiſſance; c'eſt-à-dire juſqu'à 35 chiffres, les arcs de cercles reduits en décimales du rayon avec 27 chiffres. Les racines numériques de l'équation du 3e degré $x^3 - x = a$ depuis 1 juſqu'à 1155; les Coëfficiens de certaines Séries, les puiſſances des fractions décimales; les Tables néceſſaires pour calculer des Eclipſes; l'analyſe & les fondemens des Tables de la Lune de Mayer, & leurs applications pour le calcul des Eclipſes avec d'autres Tables relatives; des remarques ſur la Géométrie-pratique, ſur le jeaugeage des tonneaux par une méthode ſimple & curieuſe ſur la certitude des obſervations & des expériences, & ſur la transformation des fractions; des formules algébriques pour les Sinus, de 3 en 3 degrés, des notions préliminaires que doivent avoir ceux qui cherchent la quadrature du cercle; des remarques ſur la transformation & la réſolution des équations, ſur la quadrature des Courbes par les Polygones inſcrits & circonſcrits, Des inſtrumens pour trouver l'heure par la hauteur du Soleil à toutes les latitudes; des réflexions ſur les cadrans azymutaux, verticaux,

Digitized by Google

horiſontaux ; enfin des remarques ſur les principes du mouvement & de l'équilibre, & ſur les Loix du mouvement. Tous ces objets traités par un Géomètre auſſi diſtingué que M. Lambert feront deſirer en France la Traduction de ces 3 Volumes ; ainſi que de pluſieurs autres Ouvrages du même Auteur qui ſont écrits dans ſa Langue naturelle ; on lui reproche de ne pas mettre dans ſes Ouvrages autant de clarté qu'il y met de ſçavoir & d'eſprit ; mais c'eſt un inconvénient auquel l'Auteur peut remédier, & qui d'ailleurs n'empêchera pas qu'on ne deſire la lecture de ſes Ouvrages.

*Recueil pour les Aſtronomes, par M. Jean Bernoulli, Aſtronome Royal.* Tome I. A Berlin, chez l'Auteur, & ſe trouve à Paris, chez Deſaint, Libraire, rue du Foin. 1771. *in*-8°. 284 pages.

Ce Recueil intéreſſant que nous avons déjà fait connoître ſera ſuivi dans quelques mois d'un ſecond Volume dont l'Auteur a déjà raſſemblé les matériaux. Les Lettres Aſtronomiques, que l'Auteur annonce dans le premier Tome de ce Recueil, viennent auſſi de quitter la preſſe, & il compte faire paroître vers la fin de l'année, ou du moins avant Paques de l'année prochaine, le ſecond Tome du Recueil. Comme il eſt obligé de mettre les acheteurs des différens Pays au fait de ce qui concerne le prix & le débit de ces deux Ouvrages, imprimés à ſes dépens, il nous a priés de déclarer par cet Avis.

1. Que le prix d'un ſeul Volume du Recueil pris chez lui, ſera conſtamment d'un ecu, argent de Brandebourg, ou le tiers d'un ducat de Hollande qui fait onze livres de France.

2. Que ſi l'on prend à la fois ſix Exemplaires d'un même Volume de ce Recueil, on aura un ſeptième Exemplaire *gratis*.

3. Que ſi l'on prend à la fois douze Exemplaires d'un même Volume du Recueil, il en ajoutera trois *gratis*.

4. Que pour 16 ducats ou le prix de 48 Exemplaires d'un même lume, il donnera 72 Exemplaires de ce Volume.

5. Que le prix d'un Exemplaire des *Lettres Aſtronomiques* eſt de douze gros ou d'un demi ecu, & le bénéfice ſur un certain nombre, pris à la fois, le même que pour le Recueil ; c'eſt-à-dire que pour un ducat on en aura 7 Exemplaires, que pour 2 ducats on aura 15 Exemplaires & que pour 8 ducats on aura 72 Exemplaires.

6. L'Auteur n'étant pas Négociant ne peut s'empêcher d'exiger qu'on le diſpenſe de l'embarras d'expédier ce qu'on déſirera de ces deux Ouvrages & qu'on paye argent comptant les Exemplaires que l'on fera prendre chez lui.

7. Si cependant les perſonnes qui ſeroient embarraſſées pour faire retirer & payer à Berlin les

Digitized by Google

Exemplaires qu'elles demandent, peuvent le lui faire ſçavoir en lui épargnant les ports de lettres, il levera les difficultés ſans les engager dans un ſurplus de frais conſidérables.

Au reſte le format & le caractère du Recueil reſteront les mêmes ; chaque Volume ſera toujours à peu près d'un égal nombre de feuilles, & le papier ſera plutôt meilleur que pire.

*A Berlin, le 8 Juillet* 1771.

*La nature conſidérée ſous ſes différens aſpects, ou Lettres ſur les animaux, les Végetaux & les Minéraux, &c.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean de Beauvais. 1771. Avec App. & Priv. du Roi. 19^e, 20^e & 21^e Cayers.

Il a paru autrefois à Berlin un Almanac Aſtronomique qui a été goûté des Aſtronomes. Je me flatte, dit M. Bernouilli, d'atteindre ce but en leur fourniſſant dans ce Recueil de petits Mémoires nouveaux d'Aſtronomie, des Tables ſubſidiaires, des obſervations, &c. En leur préſentant le tableau de tout ce qui paroît de nouveau en Aſtronomie, nous rendrons compte bientôt de cet excellent Ouvrage plus en détail.

*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année* 1768. A Berlin, chez Haude & Spener, Libraires de la Cour, & de l'Académie Royale 1770. 502 pages *in*-4°. avec figures.

*Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres, année* 1769. A Berlin, chez Haude & Spener, Libraires de la Cour & de l'Académie Royale 1771. 490 pages *in*-4°. avec figures.

Nous rendrons compte en détail de ces deux Volumes, qui ſont ſur-tout remarquables par des Mémoires de M. de la Grange, habile Géomètre, actuellement réſident à Berlin.

## HOLLANDE.

### D'Amsterdam.

*Apologie du Syſtême de Colbert ou obſervations Juridicopolitiques ſur les Jurandes & les Maîtriſes d'Arts & Métiers.* A Amſterdam, & ſe vend à Paris, chez Knapen & Delaguette, Libraires-Imprimeurs. 1771. *in*-12.

Ces obſervations, dit-on, n'avoient été écrites que pour la ſatisfaction & à l'*invitation* d'un Magiſtrat chargé au Conſeil d'une partie importante de l'adminiſtration du Commerce. ( M. de B... Intendant du Commerce ). Ce n'eſt que depuis ſa mort qu'on s'eſt déterminé à les rendre publiques. Quoiqu'on incline pour l'utilité des Jurandes, & pour leur conſervation, on ſe propoſe pour objet principal de ſolliciter, s'il eſt poſſible, l'établiſſement

Digitized by Google

d'une loi publique & uniforme, ſur laquelle les Citoyens, & leurs guides puiſſent en cette partie ſe repoſer avec ſécurité. On expoſe les moyens d'établir cette uniformité ſi déſirable, & de réformer les anciens Statuts qui ne peuvent guères s'adapter à l'induſtrie moderne. On finit par donner un extrait des principaux Réglemens intervenus ſur le fait des Arts & Métiers. Les obſervations que renferme cet Ouvrage ſont préſentées avec un ton de modeſtie qui prévient en leur faveur ; elles méritent un examen ſérieux de la part de ceux qui ſont verſés dans cette matière, & qui ont ſincérement à cœur le bien public.

*Ode ſur le Mariage de Monſeigneur le Comte de Provence avec la Princeſſe Marie-Joſephe-Louiſe de Savoie.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez Deſſaint Junior, Quai des Auguſtins. 1771. Petit *in*-8°. 8 pages, 11 Strophes de dix vers de huit ſyllabes.

## GRANDE-BRETAGNE.

### De Londres.

La compoſition du flint-glaſs ſi utile pour la conſtruction des lunettes achromatiques, que l'Académie des Sciences a propoſée pour le ſujet du Prix de 1772 vient d'être perfectionnée en Angleterre par M. Ruſſel d'une manière ſenſible ; la Société établie pour l'encouragement des Arts & du Commerce lui a décerné un Prix à ce ſujet, & M. Dollond qui avoit été chargé d'examiner la matière donnée par M. Ruſſel, a dit qu'il eſpéroit faire une lunette achromatique de $3\frac{1}{2}$ pieds qui auroit cinq pouces d'ouverture, au lieu de trois pouces & demi qu'ont les meilleures lunettes qu'il ait faites juſqu'à préſent.

Le plus fameux Téleſcope Grégorien qui ait jamais été fait étoit celui de 12 pieds Anglois de foyer, conſtruit par M. Short pour le Docteur Stephens, & que celui-ci avoit légué à Milord Malborough ; on écrit qu'au mois de Juin dernier le grand miroir a été mis en pièces par un accident, que les Aſtronomes déplorent.

Ce Téleſcope avoit coûté à différentes fois près de trente mille livres de France.

M. Harriſon, ſi connu par le ſuccès de ſes montres marines, vient d'en finir une nouvelle ſur des principes différens de la premiere.

Le Roi vient de faire conſtruire au Château de Richemond un Obſervatoire magnifique, pour ſon uſage, avec les plus grands & les plus beaux inſtrumens d'Aſtronomie, dans tous les genres ; il y a joint une Collection d'Hiſtoire Naturelle très-bien compoſée.

## ALSACE.

### De Strasbourg.

*J. N. J. Vaticinium Apoſtoli Pauli de induratione Iſraelis ante finem dierum finiendâ Rom XI. 25. ſeq. ſuccinctâ commentatione expoſitum. Auſpice Deo, pro gradu Doctoris... Solenni eruditorum cenſuræ ſubmittit Præſes Sigiſmundus Frideric. Lorenz SS. Theolog. Profeſ. Publ. Ordin. & Eccleſiaſtes Neopetrinus, Reſpondente M. Georgio Frider. Weber, Colleg. Wilh. Padag. & Eccleſiaſt. Merid. Calendis Maii 1771. Argentorati in 4°.*

Le ſens que l'Auteur donne au paſſage cité de l'Epître aux Romains, & qui eſt développé dans l'Ouvrage, ſe réduit à ceci. *Nolo enim vos ignorare fratres, myſterium hoc ne carnali ſapientiâ intumeſcatis* (& prudentes apud vos, inſipientes ſitis coram Deo) *quod induratio Iſraeli* (Carnali) *ex parte obtigerit* (non protrahenda in æternum, ſed duratura tantum) *uſque dum gentes* (æterno Dei Conſilio) *domum Eccleſiæ* (ante) *impleturæ ingreſſæ fuerint, & ita* (impleto tempore, Cœleſti decreto præfinito, mediante fortſan ipſo hoc gentium ingreſſu) *omnis Iſraël* (carnalis, poſtquam per fidem & ſpiritualis Iſraël dici meruit) *ſalvus evadat.*

*Expoſitio Variarum Syphillidis Terapiarum à Michaele Frid. Bochm, Argentoratenſi, Argentorati. 1771. Typis Joh. Henr. Heitzii, Univerſitatis Typographi.* in-4°. 78 pag.

Ce tableau des différentes méthodes qui ont été employées juſqu'à nos jours pour combattre les maladies vénériennes nous paroît intéreſſant & ſera fort utile à ceux qui s'occupent de ces objets. C'eſt un Ouvrage qui doit avoir coûté beaucoup de recherches. L'Auteur a profité à la vérité de celles qu'on trouve toutes faites dans le Traité des maladies vénériennes de M. Aſtruc & dans la Collection d'*Aloiſius Luiſinus*; il en avertit, & même il a eu l'attention de marquer d'un aſtérique ce qu'il a pris du premier de ces Auteurs, & de deux aſtériques ce qu'il a emprunté du ſecond: mais ce qu'il a eu à ajoûter aux recherches de ces Sçavans eſt encore conſidérable & nous paroît complet, & c'eſt là certainement le mérite eſſentiel des Ouvrages du genre de celui ci.

*Expoſition des différens moyens uſités dans le traitement des hydropiſies; ſuivie des obſervations faites par ordre de la Cour ſur ces maladies, & ſur les effets des pilules toniques: par M. Bacher, Docteur en Médecine, ſeconde Edition.* A Paris, chez Didot le jeune, Quai des Auguſtins. 1771. *in*-12. de 141 pages. Prix 1 livre 16 ſols, broché.

*Diſſertatio anatomico-Phyſiologica*

Digitized by Google

*gica de valvulâ Euſtachii. Aut. Joh. Michaele Dioboldt Argentinensi Argentorati.* 1771. *Typis Joh. Henr. Heitzii, Univerſitatis Typogr.* in-4°. 26 pages.

*Diſſertatio Anatomico Chirurgica agens de herniâ congenitâ, in quam inteſtinum in contactu teſtis eſt, auctore Johan. Nonnemann, Argentinenſi; Argentorati* 1771. *Ex officinâ Joh. Henr. Heitzii, Univerſitatis Typographi.* in-4°. 38 pages.

*Q. D. B. V. Elementa Juris Civilis ſecundum ordinem Inſtitutionum Imperialium expoſita. Liber primus cujus penſum V. Præſide Johanne Reinhardo Kuglero Pand. & Jur. Publ. Prof. Publ. Ord. Cap. Thom. Can. in Univerſitate Argentoratenſi ad D. Lunæ XXIX April.*

*A. O. R.* 1771. *Solemni Cenſuræ ſubmittit Franciſc. Paul. Acker Argentinenſis. Argentorati.* in-4°.

Cette Thèſe roule ſur le Liv. I. Tit. X. *de Nuptiis.* On y expoſe avec préciſion le Droit Divin, le Droit Civil, le Droit Canonique, & les différens uſages ſur cette matière.

*De jure Legiſlatorio Merovæorum & Carolingorum Circà Sacra. Partem Priorem, Præſide Joh. Reinhardo Kugler Pand. & Jur. Pub. Prof. Publ. Ord. ad diem VI. Junii* 1771 *ſolemni diſquiſitioni ſubjicit Novembre.*

*Auctor. Joh. de Turckheim Argentin. H. L. Q. C. Argentorati.* in 4°.

L'Auteur, après avoir parlé du droit legiſlatif des Empereurs Romains ſur les choſes Eccléſiaſtiques, droit qu'ils exercèrent en publiant ſur cet objet des Edits, & en confirmant les Loix faites dans des Conciles, paſſe au droit qui à cet égard fut en uſage dans les Gaules. Sous les Mérovingiens & ſous Charlemagne, la diſcipline fut à-peu près la même qu'elle avoit été dans la primitive Egliſe. Les limites fixées entre le Sacerdoce & l'Empire furent négligées ſous Charles-le-Chauve & ſes Succeſſeurs, à quoi contribuèrent beaucoup les fauſſes décrétales. Avant l'état de confuſion qui en réſulta, les Rois de France exercèrent leur droit, en portant, en leur nom, des Loix Eccléſiaſtiques dans les Capitulaires, en confirmant & publiant les Décrétales des Pontifes, les Canons des Conciles aſſemblés, regis & confirmés par eux, en faiſant exécuter les Loix Eccléſiaſtiques. Sur tous ces points traités méthodiquement, l'Auteur a conſulté les meilleures ſources, de même que ſur l'uſage aujourd'hui ſubſiſtant, par lequel il finit, en s'exprimant en ces termes : *Qui proprio motu de ſacrarum cauſarum ambitu leges fert, qui omnes ab ipſa Eccleſia conditos Canones ſuâ auctoritate moderatur ac dirigit, qui tandem omnia Eccleſiæ decreta, quibus calculum ſuum adjecit, ipſe*

*publicat, eaque non Ecclesiæ solùm auctoritate, quam sua potissimum confirmatione valere declarat; is revera in dandis Ecclesiæ Legibus præcipuâ quâdam ratione Legislator Sacrorum audiri meretur.*

*B.C.D. Commentationem Theologicam pericopæ Paulinæ II. Cor. III. 4 — 11 de præcellenti dignitate Ministerii Evangelici præ Levitico, divinâ favente gratiâ sub præsidio Domini Eliæ Stoeberi... In Alma Argentorat. ad diem XV Mart. 1771. Solemni Eruditor. examini sistit Auctor respondurus Philip. Frider. Redslob Argentor. H. L. Q. C. Argentor.*

L'Auteur commence par dire un mot de l'Auteur, du Sujet, du but, & de la disposition de la seconde Epître aux Corinthiens. Ensuite commentant le texte cité, il montre la prééminence du Ministère Evangélique sur le Ministère Lévitique, en comparant leur origine, leur objet, leur nature, leurs effets, & leur durée.

*Q. D. B. V. Dissertatio Inauguralis juridica jura molendinorum exhibens quam auspice deo, consensu illustris facultatis Juridicæ in alma Argentoratensium Universitate pro licentia gradum Doctoris ritè consequendi die XII Junii a. r. s. 1771. solemni eruditorum examini submittit Samuel Reinhardus* WEBER, *Argentinensis H. L. Q. C. Argentorati Typis Joh Henr. Heitzii Universitatis Typographi* 1771. 64 pages *in* 4°. avec une planche en taille-douce.

Parmi les droits que les Peuples originaires d'Allemagne ont transmis à leurs Princes d'un consentement presque unanime, & qu'on appelle droits Régaliens, on compte généralement les rivières navigables & le droit des moulins; M. Weber a entrepris d'examiner l'état ancien & moderne de cette partie de la Jurisprudence, pour l'utilité générale des Jurisconsultes, & spécialement de la Ville de Strasbourg; il remonte même à l'origine des Moulins, d'après l'Ecriture Sainte, Homère, Pline, Vitruve, &c. Il rapporte ensuite les Loix Romaines, les changemens arrivés vers le tems d'Henri V, de Frédéric I. par l'établissement des droits Régaliens; il examine si les rivières non navigables & les droits de moulins sur ces rivières doivent être réputés de même espèce, & il se détermine pour l'affirmative, fondé sur un grand nombre d'autorités & de raisonnemens. Il examine également si le droit de construire un Moulin se perd par le laps de tems; il discute le droit de Bannalité, & le droit de construire des Moulins à vent, &c.

La seconde partie de cette Dissertation contient la description d'un Moulin, avec une grande figure dont toutes les parties sont expliquées en détail, avec les calculs

Digitized by Google

néceſſaires, & même une Table des rayons des roues dentées, pour chaque nombre de dents, quand la la diſtance des dents eſt donnée; il finit par une explication du prix de la mouture à Strasbourg & dans les environs, & des uſages locaux qui ſe rapportent à cet objet. Cette Diſſertation eſt un ſupplément utile au grand Ouvrage de M. Malouin ſur l'art du Meunier, & à celui de la mouture économique dont on annonce la publication, compoſé à Dijon par M. Beguillet, par ordre de M. Bertin Miniſtre d'Etat, & ſous la direction de M. Parent, Conſeiller à la Cour des Monnoies, Chef des Bureaux de ce Miniſtre, & à qui nous devons déjà d'autres ouvrages utiles, comme le Traité des Bêtes à laine de M. Carlier que nous avons annoncé.

*J. N. J. De Creatura vanitati ſubjecta ad Rom. VIII.* 19 — 21 *Tentamen Deo favente, præſide Domino Joh. Philip. Beyckert SS. Theol. D. & P. P. O. Cap. Thom. Can. &c ſolenni examini proponit Auctor M. Johan. Frider. Lichtenberger Colleg. Wilhelm. Pædag. Vic. Argent. D. VII. Mart.* 1771. *H. L. Q. C. Argentor.* in-4°.

L'Auteur commence par déterminer le ſens que doit avoir ici le mot Κτίσις *Creatura*, & ſoutient que c'eſt celui de *Créature ſpirituelle*, ce qui embraſſe tant les Juifs que les Gentils qui ont reçu un nouvel être en Jeſus-Chriſt. Cette *Créature* eſt dans l'attente de la *révélation des enfans de Dieu*, c'eſt-à-dire de la gloire éternelle. Cependant elle eſt ſoumiſe, malgré elle, & par la volonté de Dieu, à la *vanité*, c'eſt-à-dire aux Gentils adorateurs de Dieux faux & vains, & aux Juifs, qui rendent un culte vain au vrai Dieu. Mais elle vit dans l'eſpérance d'être délivrée de la *ſervitude de corruption*, c'eſt à-dire de l'oppreſſion qu'elle éprouve, tant de la part des Infidéles qui corrompent l'Egliſe, & adorent des Dieux impurs & périſſables, que de la part des Juifs charnels, qui placent toute leur eſpérance & leur ſainteté dans l'avantage d'être nés d'Abraham, & dans la pratique de la Circonciſion.

## FRANCE.

### De Larochelle.

*Mémoire où l'on propoſe une nouvelle méthode pour déterminer les longitudes en Mer, par M.* Romme, *ci devant Aſtronome-Géographe du Roi, & Lieutenant des troupes Nationales à Cayenne, actuellement Profeſſeur de Mathématiques de Meſſieurs les Gardes de la Marine au Département de Rochefort.* A la Rochelle, chez Meſnier 1771. 22 pages *in* 8°.

La méthode qui fait l'objet de ce Mémoire conſiſte à obſerver la hauteur d'une Etoile qui ſoit dans le



Digitized by Google

même vertical que le centre de la Lune, au moment que la Lune ſe lève ; le calcul en eſt aſſez ſimple, & l'obſervation aiſée, mais les occaſions en ſont rares. M. Romme donne toutes les formules néceſſaires pour les calculs, même en ſuppoſant que l'étoile ne ſoit pas rigoureuſement dans le vertical de la Lune & que la Lune ne ſoit pas préciſément à l'horiſon, ou qu'on veuille avoir égard à l'inégalité de ſon mouvement ; toutes ces formules ſe trouvent dans l'*Aſtronomie* de M. de la Lande ; quant à la méthode, elle eſt un cas très-limité de la méthode beaucoup plus générale, employée par M. Pingré dans ſon *Etat du Ciel*, & dont M. de la Caille a fait voir les inconvéniens, en comparaiſon de la méthode des diſtances. (Mémoires de l'Académie 1759.)

## De Paris.

*Le Grand Vocabulaire François*, *contenant* 1°. *l'explication de chaque mot conſidéré dans ſes diverſes acceptions grammaticales, propres, figurées, ſynonymes & relatives.* 2°. *Les Loix de l'Orthographe ; celles de la Proſodie, ou Prononciation, tant familière qu'Oratoire ; les principes généraux & particuliers de la Grammaire, les régles de la Verſification, & généralement tout ce qui a rapport à l'éloquence & à la Poëſie.* 3°. *La Géographie ancienne & moderne. Le Blaſon, ou l'Art Héraldique ; la Mythologie ; l'Hiſtoire naturelle des Animaux, des Plantes & des Minéraux ; l'expoſé des Dogmes de la Religion, & des faits principaux de l'Hiſtoire Sacrée Eccléſiaſtique & Profane.* 4°. *Des détails raiſonnés & Philoſophiques ſur l'Economie, le Commerce, la Marine, la Politique, la Juriſprudence Civile, Canonique & Béneficiale ; l'Anatomie, la Médecine, la Chirurgie, la Chimie, la Muſique, la Phyſique, les Mathématiques, la Peinture, la Sculpture, la Gravure, l'Architecture, &c, &c. Par une Societé de Gens de Lettres.* A Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins. Quartier Saint-André-des-Arcs. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-4°. 602 pages. Tome 17e.

Ce 17e Volume du Grand Vocabulaire s'étend depuis *Mal* juſqu'à *Met.*

*Manuel Alimentaire des Plantes, tant indigénes qu'exotiques, qui peuvent ſervir de nourriture & de boiſſon aux différens Peuples de la Terre ; contenant leurs noms triviaux & Botaniques, ſuivant les Auteurs les plus célèbres, l'utilité qu'on en peut tirer dans la vie animale, & les différentes manières de les préparer pour la Cuiſine, l'Office, la Diſtillation, &c ; par M. Buchoz, Médecin du feu Roi de Pologne, &c.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 665

Digitized by Google

pages & les Préliminaires 8.

Cet Ouvrage complette le Dictionnaire des Plantes, arbres & arbuſtes de la France, auquel il ſert de ſuite & qui eſt du même Auteur & ſe vend chez le même Libraire.

*Recueil des Pièces qui ont remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences depuis leur fondation en* 1720. Tome 8 qui contient une partie des Pièces de 1753, celles de 1756 & 1757 & le reſte de celles de 1760. A Paris, chez Panckoucke, rue des Poitevins, à l'Hôtel de Thou 1771. *in*-4°. avec figures.

On attendoit depuis long-tems la ſuite importante des pièces que l'Académie des Sciences a couronnées depuis la fondation du Prix, faite par M. Rouillé de Meſlay : nous rendrons compte en détail des pièces qui compoſent ce Volume. Le 9^e^. auquel on ſe propoſe de travailler inceſſamment, commencera par la pièce de M. de la Grange qui a remporté le Prix de l'Académie en 1764, & il ſuffira pour remettre au courant la publication de cette partie des Ouvrages de l'Académie.

*Hiſtoire Nouvelle & Impartiale d'Angleterre, depuis l'invaſion de Jules Céſar, juſqu'aux Préliminaires de la Paix de* 1763 ; *traduite de l'Anglois de J. Barrow.* Quinze Volumes *in*-12. ornés des portraits des Rois, des Miniſtres & des Généraux les plus célébres, gravés en taille-douce. A Paris, chez J. P. Coſtard, rue S. Jean-de-Beauvais, 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Ce ſont les ſix premiers Volumes de cette hiſtoire qui paroiſſent préſentement & que nous annonçons. La ſuite eſt ſous preſſe & paroîtra ſucceſſivement deux Volumes à deux Volumes, dans le courant de la préſente année par ſouſcription. La condition de l'acquiſition actuelle, eſt ſimplement de payer 18 livres en recevant en fueilles les ſix premiers Volumes. On recevra les trois derniers *gratis*, & l'on ne payera que quinze livres pour les Tomes 7, 8, 9, 10, 11 & 12, qui paroîtront tous dans le cours de la préſente année. Le *gratis* des trois derniers Volumes ne ſera que pour ceux qui auront acquis les premiers Volumes avant la diſtribution des trois derniers. L'Ouvrage complet coûtera 48 livres à ceux qui n'auront pas ſouſcrit.

*Eſſai ſur les maladies des gens du monde ; par M. Tiſſot, D. M. de la S. R. de Londres, de l'Académie, Médecine, Phyſique de Bâle, de la Société Oeconomique de Berne, & de la Société de Phyſique expérimentale de Roterdam. Troiſiéme Edition originale fort augmentée.* A Paris, chez P. Fr. Didot, le jeune, Quai des Auguſtins. 1771.

Volume *in*-12. de 336 pages. Prix 2 liv. 10 ſols relié.

La promptitude avec laquelle ſe ſuccédent les Editions de cet Ouvrage ſont une preuve déciſive de ſa bonté & de ſon utilité. Il eſt ſi connu que nous nous croyons diſpenſés d'en reparler dans un plus grand détail.

*Dictionnaire de Morale Philoſophique ; par le P. Joſeph Romain Joly, natif de S. Claude, Capucin.* A Paris, chez Didot l'aîné, Libraire & Imprimeur, rue Pavée, près du Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 Volumes *in*-12. Prix 7 liv. 10 ſols broché, 9 livres relié.

*Obſervations ſur les maladies des Armées dans les Camps & dans les Garniſons, avec des Mémoires ſur les ſubſtances ſeptiques & antiſeptiques lus à la Société Royale par M. Pringle, Chevalier Baronet de la Grande-Bretagne & Médecin ordinaire de la Reine, ſeconde Edition, revue, corrigée & augmentée ſur la ſeptième Edition Angloiſe.* A Paris, chez Ganeau, Libraire, rue Saint Severin, aux armes de Dombes & S. Louis, 1771. 2 Volumes *in*-12. de 440 à 450 pages chacun.

La réputation de cet excellent Ouvrage a été faite dès qu'il a paru. Le Traducteur avertit que cette nouvelle Edition Françoiſe a été faite en quelque ſorte ſous les yeux de l'Auteur, puiſque ce dernier lui envoyoit les feuilles de la ſeptième Edition Angloiſe, à meſure qu'elles étoient imprimées. Le trait ſuivant par lequel il termine ſon Avertiſſement vaut mieux que tout ce que nous pourrions dire à la louange de l'illuſtre Auteur. Le premier Janvier 1769, l'Empereur & l'Impératrice Reine firent remettre de leur part, à M. le Chevalier Pringle trois médailles d'or & dix-huit médailles d'argent, comme un témoignage de leur eſtime.

*Hiſtoire abrégée de la Bienheureuſe Collette Boellet Réformatrice de l'Ordre de Sainte Claire, avec l'abrégé de l'hiſtoire de la vertueuſe Philippe Ducheſſe de Gueldres, décédée dans l'Ordre de Sainte Claire. Ouvrage poſthume de M***. Revu, corrigé, & mis au jour par M. l'Abbé de Montis, Docteur en Théologie & Cenſeur Royal.* A Paris, chez Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur ordinaire de Monſeigneur le Dauphin & de la Ville, rue ſaint Jacques. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in* 12.

*Obſervations curieuſes ſur toutes les parties de la Phyſique, extraites & recueillies des meilleurs Mémoires. Nouvelle Edition.* A Paris, chez Jomberr, Père, rue Dauphine. 1771. 4 Vol. *in*-12.

M. Grozeiller, Prêtre de l'Ora-

toire avoit raſſemblé pour ſon utilité particulière un grand nombre de faits ſinguliers & intéreſſans dans les Tranſactions Philoſophiques, dans les Mémoires de l'Académie, dans les Actes de Leipſick & ailleurs. Il ſe détermina à les donner au Public en trois Volumes ; il en a ajoûté un quatrième dans cette nouvelle Edition ; mais on pourra l'avoir ſéparément, ainſi que les Volumes qui ſuivront. Il y a dans cet Ouvrage un extrait des Voyages les plus célébres, avec des citations à chaque article, c'eſt pour ainſi dire une Bibliothèque de Phyſique.

*Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire naturelle & ſur les Arts, avec des planches en taille-douce dédiées à Monſeigneur le Comte d'Artois, par M. l'Abbé Rozier, de l'Académie Royale des Sciences, Beaux-Arts & Belles Lettres de Villefranche, de la Société Impériale de Phyſique & de Botanique de Florence, de la Société Economique de Berne, des Bureaux d'Agriculture de Lyon, de Limoges & d'Orléans, Ancien Directeur de l'Ecole Royale de Médecine Vétérinaire de Lyon.* A Paris, chez Lejai, Libraire, rue S. Jacques, au-deſſus de la rue des Mathurins.

Le Journal de Phyſique entrepris il y a long-tems par M. Gauthier a été l'origine de celui-ci ; depuis 1762 qu'il fut interrompu l'on avoit deſiré de voir reprendre ce travail par une perſonne capable de le rendre intéreſſant, & il ne pouvoit tomber dans de meilleures mains ; M. l'Abbé Rozier déja connu par un excellent Mémoire ſur les eaux-de-vie, & par un Ouvrage de Botanique a raſſemblé pluſieurs perſonnes capables de bien traduire ce qu'il y a de plus intéreſſant dans les Ouvrages Anglois, Allemands, Suédois, Hollandois, Italiens, relativement à ſon ſujet, pour en enrichir la France & ſes voiſins, & il y joindra les Mémoires & Obſervations particulières qui lui ſeront communiqués par les Sçavans. Le Prix de l'abonnement ſera de 30 liv. pour Paris, & 36 liv. pour la Province : on ſouſcrira chez le Libraire, & chez l'Auteur rue S. Honoré, près la rue d'Orléans, maiſon de M. Guiſlain, l'Ouvrage paroîtra de mois en mois à compter de Juillet 1771. On affranchira les Lettres & les Mémoires.

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

DU MOIS DE NOVEMBRE 1771.

*HISTOIRE de l'Empire Ottoman, depuis son origine jusqu'à la Paix de Belgrade en 1740.* 705

*Zendaveſta, Ouvrage de Zoroaſtre contenant les idées Théologiques, Phyſiques & Morales de ce Légiſlateur.* 709

*Hiſtoire Moderne des Chinois, des Japonois, des Indiens, des Perſans, des Turcs, des Ruſſiens & des Américains.* 716

*Le Meſſie, Poëme en dix Chants;* 719

*Extrait des Obſervations Météorologiques faites à Montmorenci.* 727

*Hiſtoire Naturelle de Pline, traduite en François avec le Texte Latin.* 728

*Eſſais de Principes d'une Morale Militaire, & autres objets.* 732

*Traité de l'adminiſtration de la Juſtice où l'on examine tout ce qui regarde la Juriſdiction en général.* 734

*Mémoires hiſtoriques ſur la Ville & Seigneurie de Poligny, avec des recherches relatives à l'hiſtoire du Comté de Bourgogne.* 740

*Nouvelles Littéraires.* 750

Fin de la Table.

Digitized by Google

LE

# JOURNAL DES SCAVANS,

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. LXXI.*

DÉCEMBRE, *Déc. I.*

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chriſtine.

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU ROI.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

5

## DÉCEMBRE M. DCC. LXXI.

*ABRÉGÉ CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE Ecclésiastique, Civile & Littéraire de Bourgogne, depuis l'établissement des Bourguignons dans les Gaules, jusqu'à l'année 1772; par M. Mille.* Tome premier.

*Et pius est patriæ facta referre labor.* Ovid. Trist. L. II. V. 321.

A Dijon, chez Causse, Imprimeur, &c; & se vend à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoise. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Ouvrage dédié à Son Altesse Ser. Monseigneur le Prince de Condé. *in* 8°. pag. 420. sans la Préface & l'Introduction qui en ont 41. 5 liv. broché.

L'OBJET de l'Auteur est de faire connoître les différentes formes de Gouvernement auxquelles les Bourguignons ont été assujettis



Digitized by Google

depuis leur établiſſement dans les Gaules, d'indiquer les changemens operés peu-à-peu dans les mœurs, dans les uſages, & dans les Loix qu'ils avoient apportées de la Germanie, enfin de donner une notice des grands hommes qui ont illuſtré l'ancienne & la nouvelle Bourgogne. Ce plan embraſſe trois époques : la premiere montre l'ancienne Bourgogne, formant un grand Royaume compoſé de pluſieurs Provinces, ſa naiſſance, ſes progrès, ſes variations, ſes démembremens, ſa décadence & ſa ruine. « On indique-» ra, dit l'Auteur, l'origine, la durée » & la fin des trois Royaumes de » Provence, de la Bourgogne Tranſ-» jurane & d'Arles, formés des » débris de l'ancien Royaumes, de » Bourgogne, lorſque l'anarchie » féodale eût répandu ſon engour-» diſſement ſur toutes les parties de » ce grand corps ».

Dans la ſeconde époque, M. Mille s'attachera préciſément à cette portion de l'ancien Royaume de Bourgogne, qui en a été démembrée la premiere, & qu'on a depuis appellée le Duché de Bourgogne ; il en décrira l'origine, la ſituation, l'étendue, les évenemens, les divers changemens arrivés, ſoit ſous les Ducs Bénéficiaires & révocables, ſoit ſous les Ducs propriétaires, de la premiere & de la ſeconde Race ; & cela juſqu'à la mort de Charles-le-Guerrier, quatrième & dernier Duc de la derniere Race. La troiſiéme époque préſentera la même étendue de païs ſous la domination de nos Rois, depuis ſa réunion à la Couronne de France juſqu'à l'année 1772 inclusivement, tems où doit paroître le dernier Volume de l'Ouvrage. « Cette troiſiéme & der-» niere partie, dit l'Auteur, dé-» couvrira une chaîne d'événemens » qui feront connoître tout ce qui » concerne *les Etats Généraux*, *la* » *Chambre des Comptes*, & *le Par-*» *lement de cette Province*, l'origi-» ne & les priviléges de ces diffé-» rens corps, les diſtinctions accor-» dées à la Nobleſſe, l'illuſtration » & l'ancienneté de pluſieurs Mai-» ſons, dont la grandeur ſe perd » dans l'obſcurité des tems ».

En prenant pour modèle l'illuſtre Auteur de l'*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire de France*, & adoptant la méthode la plus convenable peut être à une hiſtoire particuliére, M. Mille a tâché d'éviter deux écueils célèbres par les naufrages, la ſéchereſſe & la monotonie. Pour s'en garantir, il n'a rien négligé de ce qui peut faire anecdote, ni de ce qui étoit propre à lier entr'eux les faits hiſtoriques. Des paſſages d'Hiſtoriens originaux appuyent ſon opinion s'il lui arrive d'en avoir, & des notes critiques, indiquées dans le Texte, réveillent l'attention du Lecteur. Des remarques particuliéres ſur les Villes, & ſur les lieux un peu conſidérables, dont il eſt parlé dans le Texte, ne manqueront pas d'intéreſſer bien des gens. L'Auteur ſe hâte même de completter les notes de ce genre, pour leur en ſubſtituer d'autres, qui feront connoître

Digitized by Google

les familles dont les ancêtres ont bien mérité de la Patrie, ſans néanmoins rien changer au plan qu'il s'eſt preſcrit, de tracer, après chaque révolution, un tableau des hommes illuſtres. L'exécution de cet Ouvrage, comme l'Auteur en convient, offre des difficultés à vaincre, des erreurs à combattre, des ténèbres à diſſiper. C'eſt au Public, dont on preſſentit le goût, à décider du ſuccès. Le *zèle précoce* de quelques Compatriotes de l'Auteur, qui, dit-il, ont déjà lancé plus d'une fois des traits de critique contre un Ouvrage, dont ils ne pouvoient connoître ni le mérite ni les défauts, ne ſera pas capable de prévenir un Lecteur ſage & impartial. Quel que ſoit ſon jugement, il deſirera ſans doute que l'Auteur n'ait point à ſe plaindre de l'injuſtice ni de l'avarice de ces *Bibliotaphes*, ou *enterreurs de Livres* ou *de Manuſcrits*, qui n'en amaſſent que pour empêcher les autres d'en acquérir & d'en faire uſage. Heureuſement le nombre n'en eſt pas grand : combien ne l'emporte pas, du moins dans la Capitale, le nombre de ceux qui ſe font un plaiſir de communiquer les tréſors qu'ils ont acquis en ce genre ? Au reſte, l'Auteur ſe loue de pluſieurs de ſes Compatriotes qui lui ont ouvert leurs Cabinets Littéraires, ou qui l'ont aidé de leurs lumières. Il ne ſe félicite pas moins de l'intérêt que prend à la perfection de ſon Ouvrage M. Amelot Intendant de la Province, Magiſtrat auſſi diſtingué par ſon zèle pour le bien public que par ſa naiſſance. M. l'Abbé *Courtepée*, ſous-Principal Préfet du Collége de Dijon, lui a communiqué une partie des matériaux qu'il a raſſemblés pour la deſcription des Villes, Bourgs, Villages, & hameaux qui dépendent du Gouvernement de Bourgogne, Ouvrage auquel M. Beguillet doit joindre l'Hiſtoire Naturelle de cette Province. Dom Plancher a mis, à la tête de ſa grande Hiſtoire une Carte Géographique de l'ancien Royaume de Bourgogne ; mais M. C. l'a trouvée ſi défectueuſe, qu'à la prière de l'Auteur, il l'a refondue, & en a dreſſé une nouvelle qui paroît dans cet Ouvrage. Elle peut être plus exacte que la précédente ; nous n'avons pas eu le tems de l'examiner ; mais au premier coup d'œil, nous y avons remarqué une petite faute. *Ambérieu*, gros Bourg du Bugey, y eſt placé entre l'Ain & la Saône, à la droite de la premiere de ces rivières. Il eſt au contraire à la gauche, & du même côté qu'*Ambournay*.

L'Ouvrage eſt terminé par quelques Pièces remarquables de différens ſiècles, & accompagnées de notes. Ces Pièces ſont au nombre de dix.

Après avoir indiqué le plan de cette production, nous ne devons pas tenter une analyſe que ſa nature ne comporte pas. Nous ſommes réduits à noter quelques traits propres à la caractériſer.

Digitized by Google

Le Royaume de Bourgogne, qui en eſt l'objet tenoit vers l'an 500 de notre ère, du côté du Septentrion, aux Provinces d'Alſace, de Lorraine & de Champagne; du côté du midi, à la mer Méditerranée, & borné à l'Orient par le haut Rhin & les Alpes, s'étendoit du côté de l'Occident juſqu'aux montagnes d'Auvergne. Le premier Livre embraſſe les événemens les plus remarquables depuis la fondation de ce Royaume en 413, ſous Gondicaire juſqu'en 534, époque de ſon union à la Couronne de France, ſous les enfans de Clovis.

Gondioc ou Gunderic, fils de Gondicaire, vers l'an 457, fit le partage des terres conquiſes entre ſes anciens Sujets, & les naturels du Païs, ſe réſervant pour lui-même & pour ſes ſucceſſeurs un domaine conſidérable, « & laiſſant *in-* » *divis* un grand nombre de terres » & de Villes qui étoient comme » le bien de l'Etat, & dont les » revenus furent abandonnés dans » la ſuite, à titre de récompenſe, » de bénéfice, de Fief, ou d'hon- » neur, aux Nobles de la Nation » ſous de certaines conditions ». Ce que l'Auteur montre par le Texte de la Loi Gombette. Quelque tems après, Gondioc, pour reprimer l'entrepriſe de S. Mamert ſur la Métropole d'Arles, s'adreſſe au Pape Hilaire qui lui donne la qualité de *fils*, preuve, dit M. Mille qu'alors les Bourguignons étoient bons Catholiques, non Arriens. Ce Prince en mourant laiſſa quatre fils; & Dom Plancher fait regner Chilperic ſeul, comme l'aîné. Mais ce droit d'aîneſſe eſt contraire à la Loi des anciens Bourguignons qui veut que tous les frères ſuccédent également. Auſſi Sidonius Apollinaris donne le titre de *Tetrarques* aux quatre frères. Quelques-uns veulent que Chilperic ait été choiſi du vivant de ſon père. Si c'eſt parce qu'il portoit le nom de Roi, lorſqu'il paſſa en Eſpagne avec Gondioc, ils ne font pas attention que ce titre ſe donnoit, dit l'Auteur, à tous les Princes de la Maiſon Royale, dès qu'ils étoient en âge de porter les armes. Alors les Papes ne s'étoient pas encore attribué le droit de confirmer l'élection des Evêques. « Ceux-ci » envoyoient ſimplement une con- » feſſion de foi en demandant leur » Communion; c'étoit le ſeul » hommage qu'on rendit à la Cour « de Rome ».

Comme M. Mille a blâmé Dom Plancher pour n'avoir pas donné au moins un précis de la *Loi Gombette*, que Gondebaud fit rediger dans le Bourg d'Ambérieu, dont nous avons parlé, & publier à Lyon vers l'an 502 on penſe bien qu'il n'aura pas donné lieu au même reproche. A travers les uſages barbares qui diſtinguent ce ſiècle, il y remarque des établiſſemens utiles & des régles ſages qui ne font pas moins d'honneur au Monarque qu'à la Nation. Le préambule de cette Loi s'adreſſe à tous les Officiers, tant

Bourguignons que Romains; ce qui prouve que ceux ci n'étoient point exclus des emplois les plus importans. Outre les taxes pécuniaires, on y trouve des peines corporelles, toujours proportionnées au délit; en quoi elle diffère principalement des Loix Salique & Ripuaire, qui mettent par-tout un caractère distinctif entre le vainqueur & le vaincu. Les peines singulières décernées contre ceux qui voloient un chien ou un épervier, font connoître les mœurs de ce siècle. Celui qui avoit volé un chien de chasse étoit contraint de lui baiser le derrière publiquement, ou de payer sept écus d'or. Celui qui étoit convaincu d'avoir volé un épervier avoit le choix ou de payer un amende de huit sous d'or, ou de se laisser manger par cet oiseau six onces de chair sur l'estomac. Quoiqu'abrogées sous Louis le-Débonnaire ces Loix ne laissèrent pas d'entrer dans la composition du Droit François. On y découvre des vestiges de l'ancien Gouvernement de Bourgogne, & la qualité des Officiers préposés à l'administration de la Justice.

Les Sçavans se sont partagés au sujet de la Ville d'*Epaone* où saint Avitus convoqua un Concile en 517; mais l'Auteur adopte l'opinion de M. Didier, Doyen de l'Eglise de Vienne, qui dans une Lettre (1) a fixé le lieu de ce Synode

(1) Mémoires de Trévoux, Novembre 1737.

» qu'ils nous ont donnés comme » le fruit de leurs méditations & » de leurs recherches ». Il eſt pour le moins auſſi probable que Deſcartes n'a rien pris dans ce Traité qui vraiſemblablement lui étoit inconnu.

La plûpart des Sçavans regardent comme ſuppoſée une Charte de Priviléges accordés par Clovis en 497 à l'Abbaye de *Réomaus*, aujourd'hui Moutier-ſaint-Jean dans le Diocèſe de Langres. L'Auteur adopte cette opinion & la confirme par des raiſons puiſées en partie dans *la Notice des Diplômes*, par l'Abbé de Foi. *Réomé* n'étoit pas alors ſous la domination de ce Prince. Ce ne fut que long-tems après lui que l'uſage des indictions s'établit dans la Monarchie Françoiſe, & la Charte porte l'indiction V. En vain Perard dans ſon *Recueil de Pièces ſervant à l'Hiſtoire de Bourgogne* avoit avancé qu'elle ſe trouvoit en original dans les *Archives de la Chambre des Comptes de Dijon*, on l'y a cherché inutilement. D'ailleurs les Moines, dit l'Auteur, ont profité des tems d'ignorance pour fabriquer des titres à leur avantage; ſur quoi il ne manque pas d'alléguer le fait rapporté par Godefroi Evêque d'Amiens, au commencement du douzième ſiècle, & que ce Prélat s'offrit d'atteſter par ſerment au Souverain Pontife; ni celui de *Guernon* ou *Gerron*, Moine de ſaint Médard de Soiſſons, qui s'accuſa d'avoir fabriqué de faux titres en faveur de quelques Egliſes. Ce dernier fait, ajoute l'Auteur, a été conteſté par D. Couſtant, mais on peut voir la réponſe que lui fit un Anonyme dans le Journal de Trévoux, Mars 1716. L'équité n'exigeoit-elle pas qu'on ajoutât auſſi que cette réponſe avoit été combattue dans la *Défenſe des titres de l'Abbaye de S. Ouen de Rouen*, & par les ſçavans Auteurs de la *Nouvelle Diplomatique*, (Préface du Tom. 3. & Tom. 6.) & puiſqu'on prenoit parti dans cette querelle, ne convenoit-il pas de rapporter & de refuter les raiſons de ceux contre qui on ſe déclaroit? On ſçait bien qu'il y a eu des fauſſaires dans tous les tems & de tous les Etats, ſurquoi on peut conſulter le 6e Volume de la *Nouvelle Diplomatique*; mais il reſte à ſçavoir ſi la Charte dont il s'agit eſt l'ouvrage d'un Fauſſaire. Et pour fixer les idées ſur ce point, il falloit diſcuter à charge & à décharge, ce qui a été allégué de part & d'autre juſqu'ici.

L'Abbé Fleuri a dit dans ſon hiſtoire Eccléſiaſtique que S. Céſaire fut ſacré Evêque d'Arles en 501, âgé de 30 ans. Mais, ſelon la remarque de M. Mille, S. *Eones* d'Arles vivoit encore au mois d'Octobre de cette année, & Céſaire mourut le 27 Août 542, lorſque s'écouloit la 40e année de ſon Epiſcopat, comme l'aſſûre ſon Diſciple Auteur de ſa vie. Il ne fut donc ſacré qu'en 502, & dans la trente-troiſiéme année de ſon âge, puiſque, ſelon

ſelon le même Hiſtorien, il mourut dans la 73^e année de ſa vie, la quarantième de ſon Epiſcopat.

Les évènemens remarquables arrivés depuis l'an 524 juſqu'en 613, tems de la réunion du ſecond Royaume de Bourgogne à la Couronne de France ſous Clotaire II. ſont l'objet du ſecond Livre de cet abrégé Chronologique.

Ce Royaume conquis ſur Godemar II, dernier Roi de la Race de Gondicaire, comprenoit non ſeulement ce qu'on appelle le Comté & le Duché de Bourgogne, avec le Nivernois, & quelques Villes de ce côté-là, mais encore la Savoie, le Dauphiné, la partie de la Provence qui eſt entre le Rhône & la Durance, les bords du Rhin depuis Baſle juſqu'au delà de Conſtance, & preſque tout ce qui eſt entre le Rhône & le Rhin juſqu'aux Alpes. Mais on eſt peu inſtruit ſur la manière dont il fut partagé par les fils de Clovis qui en firent la conquête. Procope nous apprend ſeulement qu'une eſpèce de Capitulation portoit que les Bourguignons ne ſeroient incorporés dans aucun autre Peuple, qu'ils continueroient à jouir des terres dont ils étoient en poſſeſſion, à condition qu'ils payeroient aux Rois de France les redevances dont elles étoient chargées. Ce qui ſuppoſe, dit l'Auteur, le privilége d'être gouvernés par des Magiſtrats particuliers, & de vivre ſelon leur Loi nationale. Auſſi le titre de *Patrice* ſi cher aux anciens Rois de Bourgogne ſe conſerva dans ce Royaume. « On le donnoit ordinairement à ceux qui furent préposés au gouvernement des Provinces voiſines de l'Italie, & connues ſous le nom de Bourgogne *Transjurane* & *Cisjurane* ». Celle-ci, ajoute M. Mille, renfermoit la Provence, le Viennois & la Savoie : la premiere comprenoit les Provinces des Alpes Grecques & Pennines, le Païs des Séquanois, & la partie de l'Helvétie qui eſt entre le Rhône, le Mont-Jura, & la rivière de Ruſſ, qu'on appelloit la petite Bourgogne. L'autre partie de l'Helvétie entre le Ruſſ & le Rhin, étoit occupée par les Allemands, & dépendoit du Royaume d'Auſtraſie. Les Etats de Clotaire I, qui avoit réuni en ſa perſonne toutes les parties de la domination Françoiſe, ſont partagés, après ſa mort, entre ſes quatre fils; & la Bourgogne, recouvre ſous Gontran, l'un d'eux, le nom de Royaume, éteint depuis ſa réunion à l'Empire François. D. Plancher & quelques autres ont cru qu'alors la Bourgogne fut diviſée en deux parties égales, dont l'une fut jointe au Domaine du Roi d'Auſtraſie, & que Gontran n'eut en partage que ce qu'on appelle le Duché de Bourgogne, le Nivernois, le Lyonnois, le Dauphiné & la Savoie.

M. Mille penſe que Gontran eut auſſi la Province Séquanoiſe avec le Païs des Suiſſes & du Haut-Rhin juſqu'aux Alpes; puiſque les guerres que ſoutint ce Prince avoient

pour objet la conſervation de ces Cantons. Ce qu'il prouve encore par les ſouſcriptions des Evêques de Genève & de Beſançon au quatrième Concile de Lyon, & au quatrième Concile de Paris, tous deux aſſemblés par l'ordre de Gontran. Deux Evêques *Salone* d'Embrun & *Sagittaire* de Gap, deux frères, la *honte & l'opprobre de l'Epiſcopat*, dépoſés dans le premier de ces Conciles qu'on ne compte ordinairement que pour le ſecond de Lyon, appellèrent au Pape qui les rétablit dans leurs Siéges. « Cet évenement ſembleroit, » dit M. Mille, porter atteinte aux » Libertés de l'Egliſe Gallicane, ſi » l'on ne faiſoit attention que l'ap» pel ne fut interjetté que du con» ſentement exprès du Monarque » qui, après les avoir reconciliés » avec Victor Evêque de Saint» Paul trois Châteaux, leur accu» ſateur, fit lui-même exécuter la » Sentence du Souverain Pontife ». Dans la ſuite les deux Evêques furent dépoſés de nouveau & condamnés à une priſon perpétuelle.

Gontran convoqua un autre Concile à Mâcon en 581, ſelon quelques-uns, en 582 ſelon d'autres, où 21 Evêques dreſſèrent 19 Canons ſur divers points de diſcipline. C'eſt le premier & le plus ancien monument où les Métropolitains ſoient déſignés ſous le nom d'*Archevêques*; mais ce ne fut que vers l'an 800 que tous les Métropolitains furent décorés de ce titre. On voit encore par les Actes de ce Concile l'origine de l'Avent, dans l'obligation de jeuner le Mecredi & le Samedi, depuis la S. Martin juſqu'à Noël, quoiqu'il y ait lieu de croire que ce devoit ne regardoit que les Eccléſiaſtiques.

Un Canon du cinquiéme Concile de Lyon, concernant les Lépreux prouve que la lépre exiſtoit en Occident avant les Croiſades.

Dans un autre Concile tenu à Mâcon, un Evêque, au rapport de Grégoire de Tours, ſoutint qu'on ne pouvoit pas dire que la femme fut de l'eſpèce humaine, *Mulierem, hominem non poſſe vocitari*. Mais il ſe rendit à l'autorité de l'Ecriture qu'on lui oppoſa.

« Gontran, Prince dont l'hiſtoire » préſente un mélange ſingulier de » vertus, de talens, & de vices, » fut un prodige d'inconſtance & » de légereté. Tantôt bon juſqu'à » la foibleſſe, ſouvent ſévère juſ» qu'à la cruauté, ami du repos & » ne reſpirant que la guerre, il » étoit alternativement haï & mé» priſé, chéri & reſpecté de ſes » Peuples, qu'il n'eut jamais la » force de défendre contre les ve» xations de ſes Miniſtres. Cepen» dant ſes abondantes aumônes, » ſes grandes auſtérités, ſon exac» titude aux pratiques de piété, ſon » reſpect pour la Religion & ſes » Miniſtres, l'ont fait mettre au » nombre des Saints ». On avertit dans une note que juſqu'au dixième ſiècle toutes les Egliſes jouirent du droit de canoniſer les Saints, & que les Canoniſations étoient alors

très-nombreuſes. On a de ce Prince quelques Ordonnances ; la principale eſt du 10 Novembre 585, & a pour objet l'obſervation du Dimanche & des Fêtes ſolemnelles, qui étoit alors fort négligée. On raconte qu'Auſtregilde une de ſes femmes en mourant le pria de faire enterrer avec elle deux Médecins, dont elle ſoupçonnoit que les remèdes avoient hâté ſa perte, & que le Roi fut aſſez foible pour le lui promettre, & aſſez injuſte pour lui tenir parole. Après ſa mort, Childebert appellé à la ſucceſſion de ſon Oncle par une double adoption, & par un teſtament qui confirmoit les conventions du Traité d'Andelot, réunit ſans oppoſition à l'Auſtraſie les Royaumes de Bourgogne & d'Orléans, avec une partie de celui de Paris. Une Conſtitution du nouveau Roi, publiée un an avant ſa mort, défend toutes ſortes de Mariages inceſtueux, même ſous peine de mort en certains cas, & preſcrit la même peine contre le rapt & l'homicide volontaire. C'eſt la premiere Ordonnance des Princes François qui ait prononcé la peine de mort contre le dernier de ces crimes. La mutilation étoit dans ces tems-là fort uſitée. « Les Abbés mêmes mutilent leurs Moines par punition: » au lieu de leur impoſer des peines Canoniques, ils leur faiſoient » couper une oreille, un bras, ou » une jambe ».

Tous les Modernes ont cru que l'*Urbana Villa* où Brunehaut fut arrêtée par le Connetable Herpin, un de ſes confidens, eſt la Ville d'*Orbe*, près du Lac de Genève. M. Mille juge que, ſi on examine dans Frédegaire quelle fut la marche de l'armée du Roi de Soiſſons, on ſera bientôt convaincu que c'eſt *Orville*, plutôt que la Ville d'*Orbe*, éloignée de plus de 30 lieues de l'endroit où les troupes de Clotaire étoient campées. Orville, lieu ſans doute conſidérable alors, n'eſt plus qu'un petit Village entre Dijon & Langres. Cette cataſtrophe, qui fut ſuivie de la mort tragique de Brunehaut, réunit pour la ſeconde fois le Royaume de Bourgogne à la Couronne de France. Les Succeſſeurs de Clotaire II ne le relevèrent point, comme avoient fait les enfans de Clotaire I. Il retint cependant ſon nom, ſes Loix, ſes uſages, & ſes Officiers dont les principaux étoient le Maire du Palais, les Patrices ou Gouverneurs de la Bourgogne *Transjurane* & *Cisjurane*. Il n'y avoit eu d'abord qu'un ſeul Patrice pour l'une & l'autre. Mais l'abus que Mommole fit d'un pouvoir trop étendu détermina Gontran à partager ce Païs en deux, & bientôt en trois » par la ſous-diviſion qu'il fit de » celui de la Bourgogne *Transju-* » *rane* ». *Pévius* ou *Péonius*, père de Mommole, eſt le premier qui ait porté le titre de Comte d'Auxerre. Après la mort de Clotaire 1er, craignant de perdre ſon emploi, il envoya de l'argent au Roi Gontran par ſon fils pour y être

continué ; mais le fils infidéle donna l'argent en ſon nom, & obtint pour lui-même le Gouvernement d'Auxerre. Ce fait prouve invinciblement, ſelon M. Mille, qu'en Bourgogne le Roi conféroit lui-même les Duchés, les Comtés, & que les aſſemblées de la Nation ne diſpoſoient point alors de ces ſortes de *Bénéfices*, comme le prétend M. de Monteſquieu. Il prouve du moins que le crédit du Roi avoit beaucoup d'influence ſur les déciſions de ces aſſemblées, ſi elles diſpoſoient de ces places.

L'Auteur prétend que, ſous le regne de Thierri, on commença à donner au Diocèſe de Beſançon le nom de *haute Bourgogne*, par comparaiſon à la *premiere Lyonnoiſe*, compoſée de la Métropole de Lyon, & des Evêchés d'Autun, Langres, Châlons-ſur-Saône & Mâcon, laquelle étant dans un Païs plus bas & plus uni, fut appellée la *baſſe-Bourgogne*.

Après la Table des matières, l'Auteur a placé des additions & des corrections, qu'il importe de conſulter, ſoit parce qu'elles indiquent des fautes échappées dans le corps de l'Ouvrage, ſoit parce qu'on y trouve quelques particularités remarquables.

En voici une concernant *Fleury-ſur-Ouche*, lieu célèbre par la défaite de Gondebaud en 500. En fouillant, il y quelques-années, au pied de la montagne qui eſt au Nord du grand chemin entre Velars & Plombière, on découvrit des tombeaux conſtruits en forme de four, c'eſt-à dire élevés en maçonnerie des deux côtés, & couverts par des pierres fort larges. On y trouva des oſſemens & des ſquélettes humains, dont quelques-uns s'étoient même conſervés preſqu'entiers. On pourroit peut-être les prendre pour des monumens de la défaite des Bourguignons. Mais outre que la maçonnerie qui en ſoutient la partie ſupérieure eſt moderne, une pièce de monnoie frappée ſous le regne de Henri III, & trouvée dans ces tombeaux, atteſte que leur exiſtence n'eſt pas antérieure à l'an 1575 ; & autoriſe à la rapporter ou au tems des guerres de Religion, ou à celui de la peſte qui ravagea la Bourgogne, ſur-tout Dijon & ſes environs. Dans cette alternative, ſi l'on ſe décide pour l'époque de la peſte, on aura pour appui un titre de la Cure de Plombière, qui fait foi qu'anciennement il y avoit une maladrerie près du lieu où ſont les tombeaux.

Nous nous bornerons à ces traits qui nous paroiſſent ſuffire pour donner une idée de la manière dont l'Auteur a exécuté ſon plan, & de l'eſprit qui l'a dirigé dans ſon travail. N'oublions pas de dire qu'il annonce de la reconnoiſſance pour les remarques impartiales qu'on voudra bien faire & lui communiquer ſur ſon Ouvrage. « Une critique » ſage & bien faite ſeroit à mes » yeux, dit-il, le plus bel éloge » de mon travail : elle me flatteroit

Digitized by Google

» d'autant plus que je n'ai d'autres » vûes que d'être utile ».

Il a paru un *précis analytique du premier Volume de l'Hiſtoire de Bourgogne*, par M. B. *Avocat au*

*TABLEAU DES RÉVOLUTIO*
*le bouleverſement de l'Empire d'O*
& ſe trouve à Strasbourg, chez
Approbation 1 Vol. *in*-8°. de 3

L'Auteur de cet Ouvrage s'attache à tracer les événemens qui ont le plus contribué à changer l'Etat politique, tant de l'Europe en général, que de chaque Etat en particulier. Parmi ces derniers, il traite plus en détail de la Turquie, de la Pruſſe, de la Hongrie & de la Sardaigne, parce que ſe propoſant de donner une hiſtoire de chacun des autres Etats de l'Europe; il a cru devoir, pour ceux dont nous venons de parler, ſe borner à ce qu'il en dit ici, c'eſt-à-dire que la Turquie, la Pruſſe, la Hongrie & la Sardaigne n'entreront pas dans le plan de l'Ouvrage dont il s'occupe. Celui que nous annonçons aujourd'hui eſt diviſé en huit périodes qui forment comme autant de Chapitres.

La première commence à la chûte de l'Empire d'Occident, arrivée dans le cinquième ſiècle & continue juſqu'au rétabliſſement de cet Empire ſous Charlemagne l'an 800. Une foule innombrable de Barbares ſe répand dans l'Empire Romain, le ruine de fond comble & établit ſur ſes ruines

Digitized by Google

800... 962. il n'y eut dans cette période que la Monarchie des Francs qui fut bien établie ; les autres Royaumes étoient encore chancelans ; les Viſigoths en Eſpagne commençoient à s'établir ; l'Angleterre étoit diviſée en ſept petits Royaumes ; les Francs occupoient preſque le reſte de l'Europe ; le Nord étoit encore plongé dans la barbarie. Sous Louis-le-Débonnaire en 833 S. Auſgaire y porta les ſemences du Chriſtianiſme. En 887 l'Empire fut transféré aux Rois d'Italie. Les guerres inteſtines, l'incapacité des Succeſſeurs de Charlemagne & les incurſions des Normands en furent la cauſe. Ces événemens furent ſuivis en France, en Allemagne & en Italie de guerres civiles & étrangères. Les Hongrois ſortis de la Tartarie augmentèrent encore ces troubles. Henri l'Oiſeleur les défit & retablit la tranquillité en Allemagne. Otton le Grand ſon fils ſoumit l'Italie qu'il réunit à l'Allemagne avec la dignité d'Empereur.

Troiſiéme période : depuis Otton le Grand juſqu'à Henri IV. 962.... 1074 l'Empire d'Allemagne comprenoit alors outre ce Païs le Royaume d'Italie depuis les Alpes juſqu'à Bénévent & le Royaume de Lorraine. Conrad en 1032 y ajoûta celui de Bourgogne, Henri III une partie de la Hongrie. Ce fut alors qu'on vit naître ce ſyſtême politique, ſçavoir que tous les Peuples Chrétiens ne faiſoient pour ainſi dire qu'une ſeule République, dont le Pape étoit le Chef ſpirituel & l'Empereur le Chef temporel. On donnoit alors aux Empereurs de grandes prérogatives qui ne ſubſiſtent plus & dont il ne leur reſte que la préſéance ; mais le pouvoir des Grands & les richeſſes du Clergé ruinèrent l'Empire. Les Donations trop conſidérables que les Empereurs firent aux Evêques furent cauſe que le Domaine de la Couronne ſe réduiſit à rien. Le Gouvernement Féodal & la maniére de faire la guerre contribuèrent également à ſa ruine.

L'Eſpagne étoit déſolée par les guerres des Sarraſins qui s'affoiblirent également ; on vit alors ſe former pluſieurs petits Etats, dont il ne ſubſiſta que la Navarre, Caſtille, Léon & l'Arragon.

En France la Race des Carlovingiens laiſſa le Trône à celle de Hugues-Capet. En Angleterre Egbert-le-Grand deſcendu des Anciens Rois, prit pour la premiere fois le titre de Roi d'Angleterre, après la réunion de l'Heptarchie en 827. Dans la ſuite les Normands s'emparèrent de ce Païs : d'un autre côté ils s'établirent en Sicile & y fondèrent un nouveau Royaume. Dans la même Epoque les Danois avoient fait de grandes conquêtes. La Suéde, la Ruſſie & la Pologne n'offrent aucun événement important. Les Hongrois embraſſent le Chriſtianiſme.

Quatrième Période, depuis Henri IV juſqu'à Rodolphe d'Abſbourg 1074.... 1273 l'Empire

d'Allemagne qui avoit été juſques-là la puiſſance dominante de l'Europe reçut un grand échec par l'ambition des Papes, qui dans cette période devinrent de puiſſans Souverains. Les Empereurs avoient été juſqu'alors en poſſeſſion de nommer les Papes; Grégoire VII trouve le moyen de ſe ſouſtraire, ainſi que tout le Clergé à la Puiſſance des Laïcs, il enleva aux Princes par un Décret le pouvoir de nommer, de confirmer & de dépoſer les Prélats. En ôtant ainſi ces inveſtitures c'étoit enlever à l'Empire la moitié de ſon revenu, il établit la liberté des appels au S. Siège. Comme Chef de l'Egliſe il s'arrogea le droit d'inſpection ſur les Rois & ſur leur Gouvernement, il oſa écouter les plaintes des Sujets, enfin il lança des excommunication. Nous ne faiſons qu'abréger ici ce que l'Auteur développe aſſez en détail, il indique tout ce qui a concouru à établir cette puiſſance. Un des moyens dont les Papes ſe ſervirent fut les Croiſades pendant leſquelles les Latins établirent un Royaume à Jéruſalem, & s'emparèrent de Conſtantinople.

C'eſt à ces Croiſades que les armoiries & le blaſon doivent leur origine. Les ordres militaires, les tournois commencèrent dans le même-tems; les Loix de preſque toutes les Nations de l'Europe prirent une nouvelle face. On s'appliqua au Droit Romain, auquel les Papes oppoſèrent le Droit Canon. L'Auteur indique enſuite en peu de mots l'état dans lequel ſe trouvoient l'Eſpagne, le Portugal, la France, l'Angleterre & les autres contrées de l'Europe.

Cinquième Période depuis Rodolphe Comte de Habsbourg juſqu'à la chûte de l'Empire d'Orient.

L'Auteur fait connoître juſqu'à quel degré s'éleva la puiſſance des Papes & comment elle commença à tomber. D'un autre côté l'Empire fut plus reſſerré dans ſes limites. Le Pape Nicolas V & l'Empereur Fréderic III. firent le fameux Concordat; la Maiſon d'Autriche prit naiſſance. La France qui étoit agitée par des troubles continuels commença à devenir plus puiſſante par l'expulſion des Anglois. Charles VII. fut le reſtaurateur des Libertés de l'Egliſe-Gallicane. En Angleterre Edouard III oſa le premier ſecouer le joug des Papes. On vit naître les deux factions de Lancaſtre & d'Yorck. Nous ne parlerons pas des autres Païs; on peut voir ce que l'Auteur en dit dans ſon Ouvrage.

La priſe de Conſtantinople par les Turcs occaſionne l'entier rétabliſſement des Lettres en Europe. L'Imprimerie fut inventée, la Peinture à l'huile; la Gravure en eſtampes, le papier, la bouſſole, la poudre furent des découvertes de cette période.

Sixième Période depuis la chûte de l'Empire Romain d'Orient juſqu'à la paix de Veſtphalie. 1453... 1648.

Les révolutions les plus frappantes

arrivèrent dans cette Epoque. L'Europe prit une nouvelle face. La découverte des Indes, celle de l'Amérique, Martin Luther, Ulric Zwingle occasionnèrent de grands changemens. La Maiſon d'Autriche parvint au plus haut point de grandeur & de puiſſance; delà l'origine de l'équilibre de l'Europe. On établit la Chambre Impériale; on fit la diviſion des Cercles d'Allemagne. L'Auteur indique rapidement, mais avec des détails ſuffiſans & propres à intéreſſer le Lecteur, tout ce qui concerne les différens Etats de l'Europe. Il rapporte l'origine du grand Duché de Toſcane, celle de Parme & de Plaiſance, celle de Veniſe & ſa décadence, celle de Gênes, celle de la Confédération Helvétique, &c.

Septième Période. Depuis la paix de Veſtphalie juſqu'à celle d'Utrecht ou depuis 1648 juſqu'à 1713.

La France s'étend conſidérablement & devient très-puiſſante. L'Auteur parle en peu de mots de ſes guerres avec l'Allemagne. En 1701. l'Electeur de Brandebourg prend le titre de Roi de Pruſſe. Ces Peuples féroces & ennemis du Chriſtianiſme dans le XIII ſiècle furent ſoumis par l'Ordre Teutonique. La Nation fut preſque entiérement détruite & différentes Colonies d'Allemagne repleuplèrent le Païs, le Gouvernement tyrannique de ces Chevaliers le fit enſuite paſſer ſous la domination de la Pologne, il fut érigé en Duché & enfin en Souveraineté, la Pologne renonçant au Domaine direct qu'elle avoit eu juſqu'alors, non à perpétuité, mais uniquement en faveur de Frédéric Guillaume. L'Auteur comme dans les articles précédens fait connoître la ſituation politique de tous les autres Etats, indique les différens Traités de Paix & leurs principaux articles, & à l'égard de quelques-uns de ces Etats, la ſuite des Souverains. Il ſuit le même plan pour la huitième & dernière Période depuis le Traité de la Paix d'Utrecht en 1713 juſqu'à préſent, la ſuite de la guerre d'Eſpagne, la quadruple Alliance, les affaires d'Italie, la paix de Vienne, la guerre de Pologne, celle qui s'éleva pour la ſucceſſion d'Autriche, la Paix d'Aix la Chapelle, la guerre entre la France & l'Angleterre; en un mot, il ne néglige aucun des principaux événemens qu'il ne ſe contente pas d'indiquer; il les fera connoître aſſez en détail, par là ce tableau des révolutions de l'Europe eſt très-intéreſſant. Il a de plus le mérite rare dans ces ſortes d'Ouvrages de préſenter au bas des pages des citations exactes des différens Auteurs & des Traités dans leſquels l'Auteur a puiſé & d'après leſquels on peut vérifier tout ce qu'il rapporte. Cet Ouvrage eſt dédié à M. le Prince de Galitzin.

SUR

*DISCOURS SUR L'HISTOIRE MODERNE, POUR SERVIR de ſuite aux Diſcours ſur l'Hiſtoire des Juifs & ſur l'Hiſtoire Ancienne.* A Paris, chez Saugrain le jeune, Libraire ordinaire de Monſeigneur le Comte d'Artois, Quai des Auguſtins, près le Pont S. Michel 1769. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 412 pages & l'Avant-propos.

C'est ici un de ces Livres que compoſent pour leur uſage particulier tous ceux qui liſent l'Hiſtoire la plume à la main, dans l'intention d'en retenir quelque choſe. Les événemens y ſont plutôt marqués que décrits, les époques des révolutions y ſont obſervées, quelques perſonnages célèbres y ſont peints en paſſant. Ce qui paroît prouver encore que cet Ouvrage dans ſon origine n'avoit point été deſtiné au Public, ce ſont les fréquentes & exceſſives négligences de ſtyle ; l'on trouve preſqu'à chaque page des tournures imparfaites & quelquefois des mots bien étranges, tels que celui de *poſſeſſerice*. Les ſentimens de l'Auteur ſont eſtimables, ſes idées ſont ſouvent exactes, mais le tout eſt rarement bien exprimé.

L'Avant propos, qui auroit pu n'être pas détaché du corps de l'Ouvrage, contient une expoſition courte & ſuperficielle de tous les événemens qui précédent le quinzième ſiècle ; elle commence à-peu-près à la décadence de l'Empire Romain. L'Ouvrage commence vers le milieu du quinzième ſiècle & s'étend juſques vers le milieu du dix-huitième. Il finit à la mort de l'Empereur Charles VI.

Pour donner une idée de la manière de l'Auteur, nous allons rapporter ici trois portraits qui pouvoient lui fournir l'occaſion de déployer ſes talens. Ce ſont ceux de Charles-Quint, de François I. & de Henri VIII.

*Portrait de Charles-Quint.*

« Charles d'Autriche.... avoit » reçu de la Nature un eſprit vaſte ; » *l'éducation l'avoit rendu fin, obli-* » *que & diſſimulé ;* la Monarchie » univerſelle parut être le but vers » lequel il tendit toute ſa vie ; les » moyens qu'il y employa furent » trop compliqués & manquoient » de cette harmonie, qui doit ac- » compagner l'exécution d'un grand » deſſein. On le vit courageux & » prudent, généreux & bienfai- » ſant ; il fut un tems où il ne laiſ- » ſa appercevoir que des vertus ; » en d'autres occaſions, il laiſſa » échapper ſes défauts, ſes foibleſ- » ſes & ſes vices ; trop heureux » d'abord & *trop malheureux par la*

» *ſuite*, il fut tantôt grand, tantôt » petit, & *le plus ſouvent au deſſous de ſa place* ».

Sans parler de tout ce qui peut manquer à ce portrait, nous trouvons de l'inexactitude ou au moins de l'incertitude dans quelques-unes des idées qu'il renferme. C'eſt l'éducation, dit l'Auteur, qui avoit rendu Charles Quint, *fin, oblique & diſſimulé*. Cela pourroit être vrai, ſi, comme ſon frère Ferdinand, il eût été élevé par Ferdinand le Catholique ſon Ayeul, mais rappellons nous qu'il fut élevé par le ſage & vertueux Croüy Chiévres, preſque ſous les yeux de Louis XII. *trop malheureux par la ſuite*. La fuite d'Inſpruck, la levée du ſiège de Metz ſont dans l'ordre des revers communs & des viciſſitudes ordinaires de la guerre, il n'y a pas-là dequoi donner l'épithète de *trop malheureux*, à ce Prince renommé pour ſon bonheur; *le plus ſouvent au deſſous de ſa place*: Charles-Quint eut de grands défauts ſans doute, mais ſes ennemis même auroient trouvé ce jugement trop rigoureux. Quel Empereur aura donc été digne de ſa place, ſi Charles-Quint ne l'a point été?

*Portrait de François I.*

« François I. né pour être l'or- » nement de ſon ſiècle & les déli- » ces de ſon Peuple, par la nobleſſe » de ſes ſentimens, par la grandeur » de ſon courage, par la droiture » de ſon cœur, & par les lumières » de ſon eſprit, ne fit néanmoins » que remplir ſes Etats de calami- » tés, & les couvrir d'un deuil » univerſel. Ses malheurs *furent ſans* » *nombre*; ils étoient pour la plû- » part la ſuite d'un eſprit peu réfle- » chi, & d'une vivacité à laquelle » il manquoit un frein. Ses foibleſ- » ſes *pour le beau ſexe* furent extrê- » mes, & occaſionnèrent dans ſa » Cour des troubles qui n'influè- » rent que trop dans le Gouverne- » ment du Royaume ».

Si par ces troubles de la Cour de François I, l'Auteur entend la révolte du Connétable & le ſupplice de Semblançai, ils furent l'Ouvrage de la Ducheſſe d'Angoulême & non des Maîtreſſes de François I. Des égards exceſſifs pour une Mère, ne s'appellent point *des foibleſſes pour le beau ſexe*. Mais dans la ſuite la Ducheſſe d'Etampes fut accuſée d'intrigues qui pourroient ſuffire pour autoriſer la phraſe de notre Auteur. Au reſte, ſi ce portrait ne contient rien d'inexact, il y manque le trait caractériſtique de François I. *l'Amour des Lettres*.

*Portrait de Henri VIII.*

« Henri VIII. qui auroit dû ne » jamais naître pour l'intérêt de la » Religion, pour l'honneur du » Diadême & pour les droits de » l'humanité porta tout à l'excès, » & n'y porta que des vices. Plus » prodigue que ne fut jamais au- » cun Monarque, il dépenſa en » ſuperfluités les tréſors que ſon

Digitized by Google

» Père avoit ſoigneuſement amaſ-
» ſés avec une avaricieuſe écono-
» mie. Fougueux dans toutes ſes
» volontés, il ne ſe crut Roi que
» pour pouvoir violer impunément
» toutes les Loix, comme toutes
» les bienſéances; mauvais Epoux,
» père dénaturé, implacable ty-
» ran, ſon regne ne préſente qu'un
» tiſſu de cruautés, de fureurs &
» d'impuretés, qui rendent ſa mé-
» moire à jamais exécrable. Il ne
» ſçut ni feindre ni tromper, voilà

*LETTRES DE M. L'ABBÉ*

*Hebreu en l'Univerſité de.... au ſ*
*ciété Royale de Londres, & Aſſ*
*verſité d'Oxford.* A Rome, &
Delawacque, Crapart, Edme,

Ces Lettres ſont au nombre de cinq. La premiere n'eſt qu'une eſpèce d'introduction à la matière. La ſeconde contient des obſervations pour apprécier l'âge des Manuſcrits. La troiſiéme rappelle des principes de la Grammaire Hébraïque, pour faire ſentir les mépriſes dans leſquelles l'Auteur prétend que M. le Docteur Kennicott eſt tombé. La quatrième & la cinquième attaquent directement les Variantes que M. Kennicott a préſentées comme très-importantes, ce que le Critique lui conteſte très-fortement.

Nous avons inſtruit nos Lecteurs du travail immenſe entrepris par M. le Docteur Kennicott pour

Digitized by Google

amour ſincère pour la Religion Chrétienne, beaucoup de méfiance de ſoi-même, & ſur-tout un grand déſintéreſſement. C'eſt ſur ces principes qu'il entreprend d'apprécier le travail de M. Kennicott. Il lui reproche d'abord d'avoir avancé que des Manuſcrits pleins de fautes, & fournis par des Juifs ou par des gens qui l'avoient été, ont introduit des erreurs dans nos Editions. Pour celle du Cardinal Ximenès qu'on eſtime comme la plus importante dans l'Egliſe, on avoit néanmoins fait choix des meilleurs & des plus anciens Manuſcrits fournis & recueillis par de très-habiles gens. Il défie M. Kennicott de produire aucun Manuſcrit Hébreu qui n'ait pas été écrit par un Juif, & par conſéquent de pouvoir, dans ſes principes, garantir les corrections qu'il prétend tirer de ceux qu'il conſulte. Avant l'invention de l'Imprimerie, il y avoit en Europe, dit-il, trois fois moins de Manuſcrits qu'il n'y en a maintenant. On a recherché des Manuſcrits, parce que ne connoiſſant pas aſſez le génie de la Langue Hébraïque, on a regardé comme des fautes d'impreſſion tout ce qui préſentoit quelque difficulté, & pour s'en aſſûter, on s'eſt empreſſé de comparer l'imprimé avec des copies faites à la main. De leur côté les Copiſtes ſe ſont empreſſés d'en faire, de les enfumer, & de leur donner un air de décrépitude qui en relevât le prix. Or, ſelon le Critique, telle eſt la plus grande partie des Manuſcrits ſur leſquels M. Kennicott travaille & prétend réformer l'imprimé. Ce n'eſt pas que dans le nombre de ceux que collationne M. Kennicott, il n'y en ait quelques-uns reſpectables par leur âge; mais ſont-ils exempts de fautes & de bévues groſſières? Non certainement, ſelon le Critique; & pour le prouver, il examine pluſieurs de ces Manuſcrits; & y fait remarquer un grand nombre de fautes groſſières, d'additions, d'omiſſions.

Tel Manuſcrit a fourni à M. Kennicott environ 12000 Variantes; & moi, dit le Critique, » je vous ſoutiens que, ſy compriſes » vos remarques inutiles.... & même les notes marginales que l'Ecrivain a transportées dans le » Texte, il n'y en a pas 4500, & que » le reſte que vous donnez pour » des Variantes, ne le ſont point » du tout ». Il ſoutient encore que les dates de la plûpart des Manuſcrits ſont fauſſes, & forgées exprès par les Copiſtes avides. En examinant par exemple un Manuſcrit du Roi auquel on donne plus de 600 ans, il a découvert qu'il eſt des plus modernes, & poſtérieur à l'origine de l'Imprimerie, peut-être de plus de cent ans. Que M. Kennicott dépoſe le meilleur & le plus ancien de ſes 400 Manuſcrits; » & ſi contre une faute du Texte » imprimé quel qu'il ſoit, qui ne » ſera pas marquée par le cercle » Maſorétique, ni corrigée dans » la marge, ou contre une *bonne*

» *variante* dudit Manuſcrit, je n'y » trouve pas *dix ignorances*, dit » l'Auteur, ou *fautes groſſières*, » je m'avoue le plus fourbe & le » plus impudent de tous les hom- » mes ». D'ailleurs de ces 400 Manuſcrits, plus de 380 ont été formés ſur le Texte imprimé.

Il diſtingue trois eſpèces de fautes dans un Livre imprimé, erreurs de lettres, erreurs contre la Langue, & contre le ſens.

Quel eſt l'Ouvrage exempt des premières ? Mais il ne faut qu'un peu de ſens pour les découvrir. Il n'en eſt pas de même des ſecondes; il faut, pour les connoître, poſſéder à fond la Grammaire, *& la Grammaire Hébraïque eſt peut-être*, dit-il, *la plus difficile à poſſéder*. Il rappelle à cet égard quelques principes dont l'ignorance peut donner lieu à l'introduction de bien des Variantes prétendues. Pour découvrir le vrai ſens de l'Ecriture, outre la connoiſſance des hébraïſmes, il faut connoître parfaitement les trois ſtyles principaux qui s'y font remarquer, l'hiſtorique, le moral, le Prophétique. Autrement, on ſera expoſé à croire altéré un texte qui eſt très-pur.

Dans les deux dernières Lettres, l'Auteur fait un examen particulier de pluſieurs Variantes propoſées par M. Kennicott comme importantes, & après avoir montré combien elles ſont indignes de ce nom il avance deux choſes. 1°. Que ſur les 12000 Variantes annoncées par M. Kennicott, comme étant de

Peut-être même doit on penſer qu'aux yeux d'une ſaine critique le nombre des véritables Variantes diminuera à meſure que s'accroîtra celui des leçons diverſes que fournira la Collation de différens Manuſcrits.

*PHARMACOPÉE DU COLLÈGE ROYAL DES MÉDECINS de Londres, traduite de l'Anglois ſur la ſeconde Edition donnée avec des remarques, par le Docteur Pemberton, Profeſſeur en Médecine au Collège de Gresham : augmentée de pluſieurs notes & obſervations, & d'un nombre de procédés intéreſſans, avec les vertus & les doſes des médicamens.* Tome ſecond. A Paris, chez P. François Didot jeune, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilège du Roi. Volume *in*-4°. de 781 pages.

Le titre de ce Livre a un défaut qui n'eſt pas commun dans le tems où nous ſommes ; c'eſt d'être trop modeſte ; il s'en faut bien, en effet, qu'il annonce tout ce qu'on trouve dans l'Ouvrage : cette prétendue Traduction de la Pharmacopée de Londres eſt, dans la réalité, un excellent original environ cent fois plus étendu que le petit Code Pharmaceutique qui lui a ſervi de texte ou de canevas. Il eſt vrai que la Pharmacopée Angloiſe y eſt traduite en entier ; mais ſi l'on compare ce texte abrégé, & les remarques tout auſſi laconiques du Docteur Pamberton, avec ce que l'Auteur François a mis du ſien dans l'Edition que nous annonçons, on ſera convaincu qu'il n'y a aucune proportion de l'un à l'autre ; & on ne reconnoîtra pas moins que les additions nombreuſes & étendues qui forment tout le fond de l'Ouvrage ont toutes un caractère neuf & original. Nous pouvons aſſûrer d'après la lecture attentive que nous en avons faite, qu'on trouve ſur chaque objet l'érudition la plus complette, la comparaiſon & la critique des ſentimens de tous les Auteurs qui en ont traité, une application ſçavante des principes de la Chymie moderne, un grand nombre d'expériences propres à l'Auteur, & qu'il a faites ou réitérées exprès pour décider quantité de points obſcurs ou incertains ; enfin une explication de la vertu, des doſes des médicamens, & de la manière de les adminiſtrer, beaucoup ſupérieure pour l'étendue & pour les détails de pratique médicinale à tout ce qu'il y a ſur cet objet dans aucun Livre de Pharmacie.

Comme chacun des articles traités dans ce ſçavant Ouvrage

Digitized by Google

exigeroit à lui ſeul un extrait fort ample, nous ſommes forcés d'en choiſir un ſeul pour donner une idée de la manière dont l'Auteur a rempli ſon objet. Ce ſera celui du *tartre vitriolé*.

La préparation de ce ſel, fort uſité en Médecine, eſt on ne peut pas plus ſimple & plus connue. La Pharmacopée de Londres en donne deux recettes, l'une qui conſiſte à décompoſer par l'intermède d'une ſuffiſante quantité d'alkali fixe végétal en liqueur, du vitriol martial diſſous dans l'eau bouillante, à filtrer la liqueur & enfin à la faire évaporer & cryſtalliſer; il en réſulte le ſel neutre que cette Pharmacopée nomme *tartre vitriolé*; l'autre preſcrit de faire diſſoudre dans l'eau chaude la maſſe qui reſte dans la cornue après la diſtillation de l'eſprit de nitre de Glauber, de filtrer cette diſſolution & de la faire évaporer & cryſtalliſer; on en retire auſſi un *Tartre vitriolé* que cette Pharmacopée nomme *nitre vitriolé*.

Le Docteur Pemberton remarque au ſujet de la premiere préparation qu'on peut conſerver la liqueur chaude pendant un peu de tems, afin que chaque fois qu'on jette de l'alkali fixe, ce ſel puiſſe mieux pénétrer & ſe ſaturer de l'acide du vitriol; il ajoute qu'on parvient à connoître exactement le point de ſaturation en verſant de de l'huile de vitriol dans une cuillerée de la liqueur filtrée, parce que par ce moyen, lorſqu'on n'ap-

Digitized by Google

alkali marin ou minéral, ſont abſolument une même eſpèce de ſel alkali lorſqu'ils ſont purifiés convenablement, il s'enſuit que tous les ſels neutres formés de la ſaturation de cette eſpèce d'alkali par l'acide vitriolique ne doivent être auſſi qu'un ſeul & même ſel neutre auquel convient & ſuffit un ſeul nom, qui eſt celui de *tartre vitriolé*.

Après cet éclairciſſement néceſſaire ſur une nomenclature confuſe & capable d'induire en erreur ceux qui ne ſont pas aſſez familiers avec la Chymie, l'Auteur paſſe à l'examen des différens procédés qui ont été mis en uſage pour parvenir à la combinaiſon du ſel dont il s'agit. Ces procédés ſont nombreux, parce que d'une part, l'acide vitriolique qui entre dans la compoſition de ce ſel étant le plus fort & le plus puiſſant de tous les acides, eſt en état de décompoſer tous les ſels neutres qui contiennent un acide plus foible & de former du tartre vitriolé par la décompoſition de tous ceux de ces ſels qui ont pour baſe l'alkali fixe végétal, & que d'une autre part, cet alkali fixe, qui eſt l'autre partie conſtituante du tartre vitriolé, ayant une plus grande affinité avec l'acide vitriolique qu'aucune autre ſubſtance, à l'exception du principe inflammable; il s'enſuit qu'en appliquant l'alkali fixe à tous les ſels neutres vitrioliques qui ne l'ont pas lui-même pour baſe, c'eſt-à dire, à tous ceux qui ſont compoſés d'acide vitriolique & d'un alkali volatil, d'une ſubſtance terreuſe ou d'une ſubſtance métallique quelconque, on doit décompoſer ces ſels neutres quels qu'ils ſoient, & que l'alkali fixe formera toujours du tartre vitriolé en précipitant leur baſe & s'uniſſant avec leur acide. Il ſuit delà qu'on peut faire ce ſel par la décompoſition, de tous les alums, de tous les gyps, *félénites*, *ſpaths* non calcaires & enfin de tous les vitriols.

A prendre les choſes dans cette généralité, il y auroit en quelque ſorte une infinité de procédés pour faire le tartre vitriolé. Mais il s'en faut bien que les Chymiſtes du moyen âge, de qui nous ſont venus preſque tous les médicamens Chymiques, ayent connu cette généralité, auſſi n'y a-t-il qu'un nombre de ces procédés aſſez limité qui ſoient uſités, & c'eſt à ces derniers que notre ſçavant Auteur devoit s'en tenir en indiquant ſeulement les autres, pour ne point ſortir de ſon ſujet.

Le plus ſimple conſiſte à ſaturer l'un par l'autre de l'alkali fixe & de l'acide vitriolique, l'un & l'autre libres & purs, c'eſt celui que l'on trouve dans la plûpart des Diſpenſaires des Collèges ou Facultés de Médecine les plus renommés de l'Europe.

L'Auteur en inſiſtant ſur tous les détails qu'il faut connoître pour parvenir à une parfaite ſaturation ne manque point de faire mention de la propriété qu'a le tartre vitriolé de

de ſe charger plus que beaucoup d'autres ſels neutres d'un excès d'acide & de le retenir juſqu'à un certain point ; cette propriété paroît avoir été connue de quelques Médecins dès les premiers tems où l'on s'eſt ſervi du tartre vitriolé, car on voit dans quelques unes de leurs recettes qu'ils demandoient ſouvent ce ſel acidulé, *Tartarium vitriolatum acidulum.* Mais feu M. Rouelle a développé cette vérité avec plus de détails dans un de ſes Mémoires ; toutes ces remarques appartiennent à notre Auteur ; il ajoute de plus que M. Rouelle n'ayant traité le tartre vitriolé que par la voie ſéche, il a completé lui-même ce travail en s'aſſûrant par l'expérience que le ſel dont il s'agit peut prendre & retenir l'excès d'acide par la voie humide, comme par la voie ſéche. Au ſurplus, ſans compter qu'il eſt facile de s'aſſûrer par l'épreuve du ſyrop de violettes de l'excès d'acide ou d'alkali dans ce ſel neutre, comme dans tous les autres, & d'y remédier par l'addition convenable, on a encore la voie de la cryſtalliſation dont l'Auteur fait auſſi mention, en rapportant à ce ſujet les obſervations intéreſſantes de M. Baumé.

Viennent enſuite les autres méthodes de faire le tartre vitriolé par la décompoſition des différens ſéls neutres qui y ſont propres & dont il eſt fait mention dans le texte.

Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir entrer dans les détails néceſſaires pour faire ſentir la différence qu'il y a entre ce texte & les additions qui lui ſervent de ſupplément & d'explication ; mais il eſt certain que, ſi l'on en fait la comparaiſon, on appercevra bien facilement que tout Artiſte qui ne ſera point un Chymiſte très-ſçavant & très-exercé ne peut manquer de faire des fautes conſidérables dans ſa préparation, s'il n'a que ce texte pour guide, au lieu qu'il eſt impoſſible qu'il ne réuſſiſſe pas auſſi bien que le plus grand maître, s'il a le ſecours des remarques & des obſervations de l'Auteur François.

Le nom de *ſel Polycreſte de Glaſer* indique aſſez qu'on a ignoré d'abord que ce ſel, qui réſulte de la détonnation du nitre avec le ſoufre, n'étoit autre choſe que du tartre vitriolé. C'eſt Stahl qui, comme on le remarque fort bien ici, en a fait connoître la nature. La manière de le faire vient donc naturellement ſe ranger ici à la ſuite des différentes méthodes de faire le tartre vitriolé, & l'on en trouve le procédé, ainſi que la théorie expoſés avec le ſoin & l'exactitude qui font un des grands métites de tout l'Ouvragé.

Après avoir épuiſé tout ce qui concerne les moyens de faire le tartre vitriolé, il falloit pour completer cet article dans le plan de l'Auteur, expoſer les vertus, les propriétés Chymiques de ce ſel, ſa manière d'agir, les cas où il convient, & ce

qu'un Médecin éclairé peut raiſonnablement en attendre. Enfin la manière de l'adminiſtrer; c'eſt auſſi ce que l'on trouve ici ſupérieurement exécuté.

Celle des propriétés Chymiques du tartre vitriolé comme de tous les ſels neutres en général, qui intéreſſe le plus l'uſage médicinal, eſt ſa diſſolubilité. Ce point eſſentiel n'étoit pas déterminé avec aſſez de préciſion; on ſçavoit bien en général que ce ſel étoit un de ceux qui demandoient la plus grande quantité d'eau pour ſa diſſolution parfaite; mais il y avoit de l'incertitude ſur la quantité d'eau préciſement néceſſaire pour cela, parce que les Chymiſtes qui en avoient parlé n'étoient point d'accord ſur cet objet, faute ſans doute d'avoir fait les expériences avec aſſez d'exactitude; c'étoit par conſéquent un de ces cas qui exigeoient de nouvelles expériences faites avec tout le ſoin convenable, & c'eſt ce que notre ſçavant Auteur n'a pas manqué d'exécuter. « Nous étant ſervi, dit-il, » d'eau commune bouillante pour » diſſoudre ce ſel, nous avons » trouvé qu'un gros de ce ſel mis » en poudre, exigeoit près de qua» tre onces de ce liquide tant qu'il » reſtoit chaud, mais qu'en refroi» diſſant il falloit employer juſqu'à » ſix onces d'eau, pour que la diſ» ſolution fut entière, & capable » de pénétrer par le filtre de pa» pier. Nous avons obſervé la mê» me choſe à peu près en nous ſer» vant d'*eau diſtillée*. Ayant fait la » même expérience ſur des cryſ» taux de tartre vitriolé non pul» veriſé, & mettant l'eau peu à» peu, c'eſt-à-dire, once par once, » nous avons trouvé que ce ſel exi» geoit en cet état près de dix à » onze onces d'eau pour ſa parfaite » diſſolution ».

Il nous reſteroit à parler d'après l'Auteur des vertus médicinales du tartre vitriolé par l'explication desquelles il termine cet article, comme tous les autres; mais c'eſt un objet dont nous croyons qu'on ne peut prendre une juſte idée qu'en le liſant avec beaucoup d'attention dans l'Ouvrage même.

Nous nous bornerons à dire qu'à cet égard ce Livre a un très-grand mérite, qui lui eſt propre, qui le diſtingue de toutes les autres Pharmacopées & qui le rend en même-tems un excellent Livre de Médecine. C'eſt un Ouvrage qui nous manquoit, également néceſſaire aux Médecins & aux Apothicaires & dont on ne peut trop deſirer de voir paroître bientôt la troiſième partie qui doit le compléter.

Digitized by Google

*RECUEIL POUR LES ASTRONOMES, PAR M. JEAN BERNOULLI, Aſtronome Royal, &c.* Tome I. A Berlin, chez l'Auteur, & ſe trouve à Paris, chez la Veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin, 1771. 284 pages *in* 8°.

M. Adelbulnner avoit publié à Nuremberg en 1733 un Ouvrage intitulé *Commercium Litterarium in rei Aſtronomicæ incrementum*, dont il parut encore un Volume en 1735 : on y trouvoit toutes les découvertes nouvelles, les obſervations & les extraits de Livres ou de Mémoires relatifs à l'Aſtronomie. On avoit vu avec peine ceſſer la publication de cette eſpèce de Journal. Mais le plan de M. Bernoulli eſt plus vaſte & plus utile. On y trouve des Tables ſubſidiaires pour les calculs Aſtronomiques, des formules Algébriques, des Traductions de Mémoires Anglois, Allemands, Italiens, Suédois, des diſcuſſions ſçavantes & le réſultat de la plus vaſte correſpondance qu'un Aſtronome puiſſe entretenir dans l'Europe ſçavante. L'Auteur remonte juſqu'à l'année 1768 pour qu'on trouve dans ce Volume tout ce qui mérite d'être appellé nouveauté Aſtronomique.

Les premiers Mémoires que l'on trouve dans cet Ouvrage, ont pour objet la manière de calculer l'équation du tems. M. Maskeline Aſtronome Royal d'Angleterre, relève une mépriſe de M. l'Abbé de la Caille qui convertiſſoit en tems ſolaire moyen, au lieu de convertir à raiſon de 15° par heure les inégalités du Soleil pour former l'équation du tems. M. de la Lande avoit fait cette obſervation dans les Mémoires de 1762 pages 131, & l'on voit que ſon Mémoire avoit été lu le 30 Juillet 1762 à l'Académie des Sciences de Paris, M. Maskelyne qui ne lut le ſien à la Société Royale de Londres que le 13 Décembre 1764. dit qu'il ſe rappelle d'avoir communiqué ſes idées à M. de la Lande lorſqu'il fut en Angleterre; il eſt notoire que ce voyage étant de 1763 la prétention de l'Aſtronome Anglois eſt injuſte à l'égard de l'Aſtronome François. Une ſeconde objection de M. Maſkelyne conſiſte en ce que M. de la Lande a employé la Nutation toute entière, au lieu qu'il ne faut en employer véritablement qu'une partie; mais il eſt évident que la différence étant extrémement petite l'Auteur avoit négligé cette conſidération pour ne pas introduire une nouvelle Table parmi celles du Soleil.

Le ſecond Mémoire eſt de M. Bernoulli lui-même, & il a pour objet l'uſage de l'inſtrument des paſſages pour calculer le tems vrai, & pour corriger les paſſages, quand la Lunette ne décrit pas exactement

le Méridien. Par exemple il trouve par les paſſages de deux étoiles à une lunette méridienne, dont l'axe de rotation eſt parallèle à l'horiſon. 1°. Si la lunette eſt exactement dans le plan du Meridien, 2°. le tems vrai à la pendule, en ſuppoſant que les étoiles qu'on obſerve ſoient éloignées au moins de trente degrés en hauteur. Dans le IIe probleme les mêmes choſes étant poſées, ſi les obſervations des deux étoiles n'ont pas donné une même différence entre les tems des paſſes calculés & les tems obſervés; il trouve combien il faut ajouter à l'un & à l'autre réſultat, pour ſçavoir exactement de combien l'horloge avançoit ou retardoit ſur le tems vrai dans le tems des paſſages. Dans un de ces Problêmes, il compare ſa formule avec celle que M. de la Lande a donnée dans ſon *Aſtronomie* & il en prouve l'identité, quoique la forme ſoit différente.

Dans le troiſiéme Mémoire M. Bernoulli examine une formule différentielle de Trigonométrie ſphérique, dans laquelle M. de la Caille s'étoit mépris, que M. de la Lande avoit rectifiée dans ſon Aſtronomie, & que M. Mauduit avoit auſſi donnée d'une manière qui pourroit occaſionner des mépriſes. M. Bernoulli examine ces différentes formules, & il en donne de nouvelles démonſtrations.

A l'occaſion des différentes Comètes que l'on a obſervées depuis quelques années, M. Lambert communiqua à l'Académie le 5 Juillet 1770 quelques deſſeins relatifs à la Comète qu'on venoit de perdre de vue. Il avoit rapporté ſur le premier pluſieurs obſervations de cette Comète. Le ſecond faiſoit voir les parties des orbites, tant de la terre que de la Comète, décrites depuis la nuit du 29 Juin juſqu'à celle du premier Juillet. Le troiſiéme deſſein comprenoit pour tout le tems de l'apparition de la Comète, ſon orbite déterminée par la conſtruction facile & ingénieuſe que M. Lambert a expoſée dans ſon Traité des Orbites des Comètes. Enfin un quatrième deſſein repréſentoit la Comète comme un Satellite de Terre, & M. Lambert y déterminoit l'hyperbole qu'elle décriroit autour de la terre par ſon mouvement relatif, de la même manière qu'on ſuppoſe que la Lune décrit une ellipſe; cette hyperbole ne diffère que peu d'une ligne droite, mais cependant aſſez pour qu'on puiſſe conclure avec évidence que l'orbite d'une Comète a été ſenſiblement troublée par l'attraction de la Terre; auſſi M. Pingré en faiſant le calcul de cette orbite n'a pu parvenir à concilier toutes les obſervations.

Deux remarques importantes accompagnoient l'explication de ces deſſeins: l'une que la parallaxe de la Comète devoit avoir été le premier Juillet au ſoir de huit à neuf minutes & que par conſéquent il étoit à ſouhaiter qu'on eût obſervé la Comète cette nuit-là à différentes reprises & avec exactitude

dans des Obſervatoires éloignés, principalement en latitude les uns des autres ; la comparaiſon de ces obſervations auroit indiqué la diſtance de la Comète à la Terre & fourniroit un moyen peut-être plus ſûr de déterminer la parallaxe du Soleil que ne font les paſſages de Venus.

L'autre remarque eſt, qu'à cauſe de la grande proximité dans laquelle la Comète s'eſt trouvée relativement à la Terre, & de l'altération que ſon orbite doit avoir ſoufferte; il étoit utile de ſuivre cette Comète avec attention & de calculer les obſervations qu'on en feroit, parce que la comparaiſon de la perturbation de la Comète avec celle que ſouffre la Lune dans le ſyſtême de l'attraction, donneroit encore un moyen, quoique moins exact que le précédent, de déterminer la diſtance au Soleil.

On trouve enſuite dans ce Recueil divers théorèmes ſur les Comètes de M. Euler & M. Lambert & des formules de M. de la Grange ſur le Problème de Képler.

M. Lambert a fait part auſſi à l'Académie de Berlin d'un inſtrument nommé *Photophore* qu'il a imaginé. Cet inſtrument qu'on peut nommer auſſi *Porte-lumière*, eſt fait à l'inſtar de l'inſtrument acouſtique qu'on nomme portevoix, il s'applique principalement aux lampes préférées avec raiſon par beaucoup de gens d'étude aux chandelles & mêmes aux bougies ; c'eſt un cône tronqué de fer blanc, poli en dedans, & qui étant mis devant la méche allumée répand à une diſtance de pluſieurs pieds la lumière la plus vive & la plus égale. Voici ſes dimenſions pour une lampe ordinaire à deux méches : la baſe du cône eſt un cercle de quatre pouces dix lignes de diamètre ; le cône n'eſt pas tronqué parallèlement à cette baſe : il l'eſt ſous un angle de 45 degrés ; de cette manière la hauteur du cône n'eſt pas égale par-tout, & comme ſa plus grande hauteur eſt ſix pouces deux lignes & la plus petite cinq pouces quatre lignes, la ſection forme une ellipſe dont le grand axe eſt d'un pouce cinq lignes, & le petit un pouce une ligne. On adapte ce porte-lumière au montant du pied de la lampe, moyennant une tige & ſous un angle de 45°. de façon que l'ovale dont nous avons parlé & qu'on met exactement devant la lumière, ſe trouve dans un plan perpendiculaire à l'horizon. Il eſt bon que le pied de la lampe ſoit un peu plus haut que de coutume & qu'on puiſſe le hauſſer ou baiſſer à volonté. Quant à la nature de l'effet de ce porte-lumière, il eſt fort facile de ſe l'imaginer, mais l'effet même ſurpaſſe ordinairement l'attente de ceux qui font l'eſſai de cet inſtrument ; une de ces lampes à deux méches équivaut à 18 lampes ordinaires à deux méches.

L'hiſtoire des travaux de M. Hariſon, & de M. Berthoud, pour trouver les longitudes par le moyen de l'Horlogerie, & les calculs faits

pour trouver la parallaxe du Soleil par le paſſage de Venus ſont partie des nouvelles Littéraires que l'on trouve en grand nombre dans le Livre de M. Bernoulli.

On y voit l'extrait des Mémoires d'Aſtronomie qui ſont dans les derniers Volumes de l'Académie des Sciences de Paris, parmi ceux de 1764; on en trouve 3 ſur la cauſe des variations d'inclinaiſon des Satellites de Jupiter, découverte que l'on doit à M. de la Lande, comme l'obſerve M. Bernoulli, en diſant que toutes les recherches ſur les inclinaiſons des orbites des Satellites de Jupiter tiennent à une théorie ingenieuſe ſur le mouvement des nœuds des Planètes expoſée par M. de la Lande dans les Mémoires de l'Académie pour les années 1759 & 1761.

En rendant compte des Mémoires de Pétersbourg, il parle d'un Mémoire de M. Rumousky ſur la parallaxe du Soleil. M. Rumousky ayant vu dans le Mémoire de M. Pingré inſéré dans le 54^e^ Volume des Tranſactions Philoſophiques que c'étoit en ſuppoſant la longitude de Selenginsk de 6 heures 57′ 50″ que ce célèbre Aſtronome trouvoit 10″ 13 pour la parallaxe du Soleil par la comparaiſon de ſon obſervation du paſſage de Venus avec celle de Selenginsk, il s'eſt propoſé d'examiner ſi cette longitude pouvoit être admiſe; différentes comparaiſons la lui ont toujours donnée plus petite.

A l'occaſion des Mémoires de Berlin M. Bernoulli donne une idée des méthodes que M. Euler a employées depuis 1762 pour déterminer les inégalités produites par l'attraction. Les Géomètres tâchent de déterminer les inégalités par des intégrations actuelles, en exprimant par des ſuites infinies les intégrales des équations différentio-différentielles qui renferment toutes les déterminations du problème de trois corps; or cela ne ſe fait que par des approximations très-ennuyeuſes & qui laiſſent des doutes continuels ſur les termes qu'on eſt forcé de négliger; on ne ſçait jamais s'ils ne donneroient pas encore un réſultat aſſez conſidérable dans certains cas. Lorſqu'il s'agit des dérangemens que la force attractive d'une Comète produit dans le mouvement d'une Planète ou réciproquement, on ne peut même profiter de ces foibles ſecours, ou ſeroit reduit en ſuivant la même méthode, à des ſéries qui perdroient leur convergence à un tel point qu'on n'en ſçauroit plus rien conclure.

Auſſi quand M. Clairaut entreprit de déterminer le retardement de la fameuſe Comète de 1682. qui a reparu 1759, il fut obligé de ſuivre une toute tout-à-fait différente & de s'en tenir immédiatement aux équations differentio-différentielles, d'où ayant déduit par un travail incroyable tous les changemens preſque momentanés ſur les diſtances calculées par M. de la Lande, il a conclu enfin

l'effet tout entier que la force de Jupiter a du produire ſur cette Comète.

Le réſultat des réflexions de M. Euler dont nous venons de parler, eſt qu'on ne peut preſque décider que tous les ſoins qu'on ſe donneroit pour découvrir les intégrales des équations primitives, qui ſont toujours des différentielles du ſecond degré ſeroient perdus, & qu'on n'en pourroit attendre aucun ſecours. Cette opinion peu conſolante détermine M. Euler à chercher des méthodes qui donnent le mouvement de la Lune pour un tems peu conſidérable, en partant d'une certaine époque.

Dans un autre Mémoire notre grand Géomètre revient à la même méthode ; il la recommande de nouveau très-expreſſément ; il fait eſpérer qu'en la cultivant on y découvrira des reſſources auxquelles on ne s'attendoit point ; enfin il en fait une application intéreſſante en regardant comme des obſervations immédiates ſix lieux de la Lune calculés dans la Connoiſſance des Tems ſur les Tables de M. Mayer.

Il paroît qu'en ſuivant cette méthode on ne pourroit pas, dans les calculs de la Lune faire des intervalles plus grands que de deux heures, & l'on ne voit pas aſſez ſi les erreurs ne s'accumuleroient pas trop à moins qu'on ne pût ſouvent partir de nouvelles obſervations.

Dans un Mémoire de M. de la Grange ſur le paſſage de Vénus on trouve 1°. comment on peut calculer l'effet que les parallaxes combinées dans deux aſtres quelconques doivent produire ſur la diſtance de ces deux aſtres. 2°. Une méthode très ſimple & très-commode pour déterminer en général dans les paſſages des planètes ſur le Soleil, les parallaxes d'entrée, de ſortie & de durée, pour tous les Païs de la terre. 3°. Une méthode pour deduire la parallaxe du Soleil de trois obſervations d'un même paſſage faites dans trois endroits différens, indépendamment de la connoiſſance du mouvement de la Planète. 4°. Enfin l'application de cette théorie ingénieuſe au paſſage de Vénus de 3 Juin 1769.

Le Volume de l'Académie de Berlin pour 1767, imprimé en 1769 ne contient rien d'Aſtronomique à l'exception de l'obſervation du paſſage de Vénus du 3 Juin 1769. que M. Bernoulli fit à Colombes près de Paris à l'Obſervatoire de M. le Marquis de Courtanvaux. Dans le Volume de 1768, imprimé en 1770 on trouve quelques obſervations d'éclipſes des Satellites de Jupiter, que M. Bernoulli a faites à l'Obſervatoire Royal de Berlin. Comme ce ſont des obſervations choiſies, nous les rapportons ici en abrégé en invitant les Aſtronomes d'en procurer de correſpondantes à M. Bernoulli.

*Premier Satellite.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1768 Juin | 12 | 9h | 44′ | 44″ | Em. |
| 1770 Mai | 24 | 13 | 2 | 18 | Im. |
| —— Juil. | 13 | 9 | 59 | 15 | Em. |
| —— Août | 5 | 10 | 13 | 31 | Em. |

*Second Satellite.*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| 1768 Mai | 30 | 10h | 53′ | 0″ | Em. |
| —— Juil. | 1 | 10 | 16 | 16 | Em. |
| 1770 Avril | 5 | 14 | 32 | 7 | Im. |

Parmi les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg dont M. Bernoulli donne des Extraits, il y en a un ſur les inégalités que le mouvement diurne de la terre peut éprouver par les attractions étrangères. Ce Mémoire eſt un de ceux qui attirera le plus l'attention des Géomètres, parmi les excellens Ouvrages de M. Euler. Cet Auteur célèbre y fait une application intéreſſante de ſes belles découvertes ſur les mouvemens de rotation des corps. On ne connoiſſoit pas aſſez juſqu'à préſent le mouvement de rotation de la Terre : on ne ſçavoit pas ſi les inégalités qu'il doit éprouver ſont grandes ou petites, on ignoroit les effets qui auroient eu lieu ſi la terre avoit reçu au commencement une impulſion différente. M. Euler en allant toujours du plus ſimple au plus compoſé éclaircit toutes ces queſtions par un calcul prodigieux, & les éclaircit d'autant plus qu'il prend la peine de développer ſes réſultats dans des applications preſqu'entièrement numériques. On voit par-là que l'inégalité du mouvement de rotation eſt trop petite pour qu'on puiſſe eſpérer de la déterminer par des obſervations ; on voit auſſi, ajoute M. Bernoulli, que les objets de ce Mémoire ſont intimement liés avec le Problème de la préceſſion des équinoxes ; il faut convenir que ſans Meſſieurs Euler & d'Alembert nous en ſçaurions bien peu ſur ces matières. Parmi le grand nombre de Livres Allemands que M. Bernoulli nous fait connoître, il y rapporte la deſcription d'une machine Aſtronomique qui ſe trouve dans la Bibliothéque Ducale publique de Louisbourg, publiée par ordre de S. A. S. Mr le Duc de Wurtemberg, par M. G. F. Fiſcher, Profeſſeur en Belles-Lettres, & Bibliothécaire de Stuttgard. Ce Mémoire contient la deſcription d'une pièce d'*Horlogerie* qui doit être une des plus curieuſes en ce genre ; elle repréſente non-ſeulement les mouvemens des Planètes, ſuivant le Syſtême de Copernic, mais auſſi ceux des Aphelies des Planètes, de l'Apogée du Soleil, &c. les excentricités & les *inclinaiſons* des Orbites. Un Curé de Village nommé M. Hahn a exécuté cette pièce avec le ſecours du Maître d'Ecole de ſon Village, lequel animé par un génie ſemblable avoit appris l'Horlogerie ſans Maître. L'Inventeur a reçu des encouragemens de ſon Prince, & il promet entre, autres inſtrumens, un quart de cercle

cercle Aſtronomique d'un pied de rayon qui doit équivaloir pour l'exactitude à un quart de cercle de ſix pieds, ainſi que celui de M. le Duc de Chaulnes dont nous avons rendu compte.

Quatre Sçavans Profeſſeurs à Wittenberg, Meſſieurs Langguth, Bechmer, Titius & Zeiher, ont entrepris pour l'utilité des Sçavans de faire réimprimer les Tranſactions Philoſophiques de Londres en Anglois, en commençant par le 47^e^ Volume. Leur Edition eſt belle & correcte, le format grand *in*-4°. Ils ſuivent l'original page pour page & ils mettent à la tête de chaque Volume un ſommaire en Latin de toutes les Diſſertations. Le Prix n'eſt que d'un ducat, c'eſt-à-dire qu'il n'eſt pas les deux tiers de celui de Londres, ou chaque Tome coûte à-peu près quinze ſchellins; c'eſt à-dire 17 livres de France. La réimpreſſion de ces derniers Volumes eſt ſans doute intéreſſante, mais celle des anciens Volumes, à commencer depuis 1665 le ſeroit peut-être encore davantage, puiſqu'il eſt impoſſible de les trouver actuellement, même en Angleterre.

L'Ouvrage que nous annonçons eſt terminé par un Mémoire de M. Bernoulli lui-même, ſur une nouvelle eſpèce de calcul ou ſur une méthode particulière de diſpoſer des Tables Aſtronomiques, qui eſt d'un uſage fort étendu. Cette méthode ſuppoſe la théorie des fractions continues, des équations indéterminées, ce qui nous empêche de pouvoir en donner une idée. D'ailleurs, M. Bernoulli réſerve pour un Ouvrage plus étendu les démonſtrations & pluſieurs remarques qu'il a omiſes dans cet Extrait; ainſi que des préparations de Tables & même des Tables calculées. Cet Ouvrage qu'il annonce concernera non-ſeulement ſa nouvelle méthode, mais en général les Interpolations, la Trigonométrie & d'autres matières importantes en Aſtronomie; je me flatte, dit-il, de mettre ſous les yeux des Aſtronomes différentes méthodes d'abréger conſidérablement leurs calculs, qu'ils ne connoiſſent pas encore, ou que par des raiſons qui ceſſeront, ils ont négligé de ſaiſir lorſqu'elles leur ont été préſentées pour la premiere fois; M. Bernoulli publiera un *Proſpectus* de cet Ouvrage, mais ce ne ſera, dit-il, que quand j'aurai aſſez bien digeré mes idées pour ne rien promettre que je ne puiſſe tenir, & dont l'utilité ne puiſſe être généralement reconnue.

Ainſi, cet Ouvrage de M. Bernoulli eſt auſſi intéreſſant par les choſes qu'il y a miſes de ſon propre fond, que par le grand nombre de celles qu'il a fait connoître aux amateurs de l'Aſtronomie, & l'on doit ſçavoir gré à un Mathématicien déjà célèbre, & par ſon nom & par ſon mérite perſonnel, malgré ſa jeuneſſe d'avoir voulu ſe rendre utile aux Aſtronomes, même aux dépens de la ſatisfaction

qu'il eût trouvée à ne s'occuper que de ſes propres recherches.

En annonçant l'Ouvrage d'un Bernoulli, on ne peut s'empêcher de penſer à la ſuite des grands hommes qui ont illuſtré ce nom, & nos Lecteurs verront ici avec plaiſir un abrégé de leur Généalogie qui eſt aſſez compliquée pour cauſer quelque confuſion à ceux qui liſent leur Ouvrages.

Jacques Bernoulli né en 1635 mort en 1705, & *Jean* né en 1667 & mort en 1748, ſi célèbres l'un & l'autre dans la nouvelle Géométrie étoient fils de Nicolas né en 1623 & mort en 1708, qui étoit Membre du Grand Conſeil de Baſle & de la Chambre des Finances; le père de celui-ci, Jacques Bernoulli, né en 1598 à Anvers, étoit venu s'établir à Baſle en 1622 & il y mourut en 1634.

Les deux frères célèbres *Jacques* & *Jean* avoient un autre frère Nicolas, né en 1662, mort en 1716 qui eut quatre enfans, dont l'aîné fut Profeſſeur de Mathématiques à Padoue, & mourut à Baſle en 1760, il a imprimé peu de choſe; Jean Bernoulli eut neuf enfans; l'aîné *Nicolas* né en 1695 fut Profeſſeur de Mathématiques à Pétersbourg où il mourut en 1726; le quatrième eſt *Daniel* né en 1700 actuellement vivant, célèbre par ſon Hydrodynamique & par beaucoup de Mémoires qui l'ont mis au rang des premiers Géomètres de l'Europe. Le ſeptième des enfans de Jean Bernoulli appellé *Jean* comme ſon père, né le 18 Mai 1770 eſt actuellement Profeſſeur de Mathématiques à Baſle; il a eu huit enfans dont l'aîné appellé encore *Jean* Bernoulli, né en 1744 eſt actuellement à Berlin Aſtronome du Roi de Pruſſe, & Auteur du Livre que nous venons d'annoncer; il a un fils né en 1770 à Berlin, le plus jeune de tous les Bernoulli, mais qui déjà eſt appellé à ſoutenir un jour dans les Mathématiques la célébrité de ſon nom. Nous avons paſſé ſous ſilence tous les autres Bernoulli qui n'ont pas ſuivi la carrière des Sciences Mathematiques.

*ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE GRECQUE ET ROMAINE, traduit du Latin de Velleïus Paterculus ; avec le Texte corrigé ; des notes critiques & hiſtoriques ; une Table Géographique ; une liſte des Editions ; & un Diſcours Préliminaire ; par M. l'Abbé Paul.*

*Le modèle inimitable des abrégés.*

*M. le Préſident Hénault, Mémoires de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres*, Tom. 28. pages 611. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins. 1770. Volume *in* 12. 503 pages.

VELLEIUS Paterculus n'a pas réuni tous les ſuffrages; l'eſprit d'adulation qui regne dans quelques endroits de ſon abrégé, lui a fait tort auprès des amateurs de la vérité; mais ſes talens lui aſſûrent un rang diſtingué parmi les Ecrivains. Nous entreprendrions avec plaiſir d'examiner ici à charge & à décharge le mérite de cet Hiſtorien, mais le Diſcours Préliminaire de M. l'Abbé Paul nouveau Traducteur de Paterculus, nous en diſpenſe, il ne laiſſe rien à deſirer ſur cet objet.

Ce Diſcours contient d'abord une vie de Velleïus Paterculus, compoſée de traits épars, dont Paterculus lui-même a fourni la plus grande partie. Il nâquit vers l'an de Rome 735 d'une famille Equeſtre, originaire de Naples. Il fut Tribun des Soldats, comme l'avoit été Publius-Velleïus ſon père; il commanda enſuite la Cavalerie ſous Tibère, qu'il ſuivit dans neuf Campagnes, avant que ce Prince parvînt à l'Empire; le plus connu de ſes exploits eſt celui qui par la levée du blocus de Philippopolis, pacifia la Thrace & affermit Rhémétalcès ſur le Trône. Paterculus ne fut pas revêtu d'emplois Militaires ſeulement. Devenu ſucceſſivement Queſteur, Tribun du Peuple, Préteur, il n'avoit plus qu'un pas à faire pour arriver au Conſulat; « quelques-uns prétendent » même qu'il y parvint, mais ſon » nom ne ſe trouve point dans les Faſtes Conſulaires ».

Son abrégé nous fait connoître avantageuſement pluſieurs de ſes parens, tels que Decius-Magius, ſon quatrième Ayeul, Minatius-Magius ſon bis-Ayeul, Caïus Velleïus ſon-Ayeul, Magius-Celer-Velleïanus ſon frère, le Sénateur Capiton ſon Oncle; pour lui, les éloges outrés qu'il prodigue à Séjan ont fait conjecturer qu'il fut enveloppé dans la diſgrace de ce

Miniſtre & qu'il périt avec lui. En tout, on ſçait très peu de choſes de la vie de Paterculus, il n'eſt guères connu que par ſon Ouvrage. M. l'Abbé Paul juge même que le Conſul M. Vinicius à qui Tibère fit épouſer Julie, fille de Germanicus, tire pourtant ſon plus grand luſtre de la dédicace que Paterculus lui a faite de ſon Livre.

Le Traducteur raſſemble & diſcute les divers jugemens que les Critiques ont portés ſur ſon original, c'eſt le ſecond article du Diſcours Préliminaire. Beatus-Rhenanus ne préfère à Paterculus aucun des Hiſtoriens Latins; *Nulli ſecundus eſt Velleius inter-Latinos*; Voſſius dit qu'il reſpire l'urbanité Romaine, *Dictio ejus planè Romana.* Bodin ne connoît rien de plus pur ni de plus doux que ſa Latinité, *Quo nihil purius ac ſuavius fluere poteſt*; il exalte ſur-tout la manière courte & lumineuſe dont Paterculus expoſe les Antiquités Romaines, *Antiquitates Romanorum tantâ brevitate ac perſpicuitate comprehendit.* La Mothe le Vayer remarque qu'il emploie l'Epiphonème avec une grace qui lui eſt particulière; Alde-Manuce, le P. Poſſevin lui donnent l'éloge d'être à la fois concis, clair & coulant, *preſſus, dilucidus, fluens*, le P. Rouillé le loue beaucoup; le P. Cérutti dit qu'il agrandit ſa penſée à meſure qu'il reſſerre ſon ſtyle; le Philante du P. Bouhours lui trouve quelque choſe de plus piquant qu'à Tite Live (obſervons pourtant que dans l'intention du P. Bouhours, Philante eſt l'Avocat du mauvais goût) Meſſieurs de Tillemont, Rollin, le Chevalier Temple ſont encore au nombre des Panégyriſtes de Paterculus. M. le Préſident Hénault les a tous ſurpaſſés, auſſi eſt-ce à lui que cette Traduction eſt dédiée, à plus d'un titre.

« Je viens, dit-il, au Modèle inimitable des abrégés, c'eſt Velleïus-Paterculus, cet Ecrivain trop peu vanté par des raiſons étrangères à ſon talent; cet Ecrivain que je ne me laſſe point de lire, que par preſſentiment j'ai admiré toute ma vie, qui réunit tous les genres, qui eſt Hiſtorien quoiqu'abréviateur, qui, dans le plus petit eſpace nous a conſervé un grand nombre d'anecdotes, qu'on ne trouve point ailleurs, *quædam habet*, dit Voſſius, *quæ haud alibi invenias*; qui défend ſon Lecteur de l'ennui d'un abrégé, par des réflexions courtes, qui ſont comme le corollaire de chaque événement; dont les portraits, néceſſaires pour l'intelligence des faits, ſont tous en ornement; enfin l'Ecrivain le plus agréable que l'on puiſſe lire, & pour tout dire, le grand admirateur d'Homère, mais ſur tout de Cicéron, quoique Cicéron fût Republicain, & que Velleïus fût paſſionné pour le parti Monarchique ».

(Cet Eloge eſt beau, & nous connoiſſons un abrégé auquel il convient pour le moins auſſi-bien qu'à

Digitized by Google

celui de Velleïus-Paterculus). M. l'Abbé Paul n'oſe adopter ſans quelques reſtrictions ce magnifique portrait de ſon original ; ces reſtrictions ſe bornent aux reproches d'adulation qu'on a toujours faits à Paterculus, & c'eſt ce que donne à entendre M. le Préſident Hénault, lorſqu'il dit que cet Ecrivain *a été trop peu vanté par des raiſons étrangères à ſon talent.* L'excuſe de Paterculus eſt qu'il écrivoit ſous Tibère. Crémutius-Cordus, qui avoit fait une hiſtoire des Guerres Civiles & du regne d'Auguſte, fut accuſé d'avoir donné des éloges à Brutus & d'avoir appellé Caſſius, le *dernier Romain.* Le Sénat devenu un troupeau d'Eſclaves, inſtrumens de la tyrannie, fit brûler cette hiſtoire. Ce qui rend d'ailleurs l'excuſe de Paterculus plus honnête, c'eſt qu'il devoit ſa fortune à Tibère & à Sejan.

Le grand talent de Paterculus eſt de peindre, mais ſes portraits ſont quelquefois trop uniformes, & comment ſupporter qu'il n'ait qu'un ſeul coup de pinceau pour Caton & pour Livie, qu'il diſe également de l'un & de l'autre : *Per omnia ingenio Diis quàm hominibus propior* ? A ne conſidérer que le goût, quel mérite y a t il à ſe répéter ainſi dans un même Ouvrage d'une ſi petite étendue ?

M. l'Abbé Paul juge que Paterculus, comme Tacite, échappe de tems en tems à la pénétration de ſes Lecteurs, mais l'obſcurité de Tacite vient de ſa profondeur, celle de Paterculus vient de rafinement. Tacite penſe, Paterculus affecte un peu trop de vouloir penſer. « On commence déjà à s'ap» percevoir chez lui de la décaden» ce du goût. Les Ecrivains qui » vinrent après, le corrompirent » toujours davantage. Ils ſacrifiè» rent la noble ſimplicité à l'affé» terie, les couleurs naturelles au » fard, le bon ſens au bel-eſprit. » On vit dans leurs productions un » ſtyle plus brillant que ſolide, plus » joli que beau, ſouvent des étin» celles, rarement des flammes ; » & notre Auteur, quelque rafiné » qu'il ſoit quelquefois, eſt cepen» dant auprès d'eux un modèle de » goût & de naturel ».

M. l'Abbé Paul après avoir ainſi modifié les éloges donnés à *Paterculus*, le vange avec zèle de quelques critiques exceſſives & inconſidérées ; il ne pardonne point à Sigonius de l'avoir qualifié *tenuis verbis, neque ſatis accuratus*, il releve la contradiction de Juſte-Lipſe, qui après avoir dit, *Compendium Velleii judicio & ordine ſcriptum*, approuve le ſilence offenſant que Quintilien obſerve à ſon égard.

L'Auteur de l'Hiſtoire de François I. qui ne peut que ſe louer de la politeſſe avec laquelle il eſt combattu ici ſur le jugement qu'il a porté de Paterculus, ne pouvoit répondre à l'objection du nouveau Traducteur d'une manière plus ſatisfaiſante qu'il l'a fait dans une note de la Préface de ſa ſeconde

Digitized by Google

Edition, où il déclare que ſa critique ne tombe que ſur les éloges prodigués à Tibère & Séjan, & qu'il ſe fait gloire de penſer ſur les talens de Paterculus, comme M. le Préſident Hénault & M. l'Abbé Paul.

Dans le troiſiéme article du Diſcours Préliminaire, on rend compte des Traductions & des Editions de Paterculus. La Traduction que Jean Baudoüin publia en 1616. peut-être comptée pour rien, M. l'Abbé Paul s'étonne que celle de M. Doujat ait paru excellente à M. le Préſident Hénault & lui ait fait tomber la plume des mains, il convient qu'elle eſt fidéle pour le ſens, mais il ſoutient que la préciſion, l'élégance, la fineſſe de l'original y diſparoiſſent entiérement, c'eſt ce qu'il prouve par quelques exemples.

*Portrait de Cicéron.*

« Per hæc tempora, M. Cicero, » qui omnia incrementa ſua ſibi debuit, vir novitatis nobiliſſimæ, » & ut vitâ clarus, ita ingenio » maximus; qui effecit, ne quo» rum arma viceramus, eorum in» genio vinceremur, Conſul, » &c ».

*Traduction de M. Doujat.*

« Ce fut encore en ce tems que « M. Cicéron, qui ne fut obligé » qu'à ſoi même de tout ſon avan» cement; homme nouveau, mais » d'une nouveauté qu'il rendit très» noble; auſſi grand par ſon eſprit, » qu'illuſtre par ſa bonne vie; & » qui a fait ſi bien que nous ne » ſommes plus vaincus par l'eſprit » & par l'éloquence de ceux que » nous avions vaincus par les ar» mes; ce grand homme, dis-je, » étant Conſul, &c ».

Il eſt certain que cette Traduction, dans ſa prolixe exactitude, tient un peu de la parodie. Celle de M. l'Abbé Paul, avec autant d'exactitude, & bien moins de longueur a de la grace & de la nobleſſe.

« C'eſt ici le tems du Conſulat » de Cicéron, homme nouveau, » mais qui illuſtra ſa naiſſance, & » ne dut toute ſon élevation qu'à » lui-même; auſſi diſtingué par » la gloire de ſes actions que par » la grandeur de ſon génie, qui » empêcha les Nations vaincues » d'avoir par l'eſprit ſur les Ro» mains, la même ſupériorité que » les Romains s'étoient acquiſe ſur » elles par les armes ».

On pourroit abſolument chicaner ſur ce membre de phraſe : « *Auſſi diſtingué par la gloire de ſes » actions que par la grandeur de ſon » genie.* Paterculus paroît avoir » voulu louer le génie un peu plus » que les actions : *Ut vitâ clarus, » ità ingenio maximus* ». On pouvoit marquer cette nuance.

*Portrait de Mécéne.*

« C. Mæcenas, equeſtri, ſed » ſplendido genere natus, vir,

» ubi res vigiliam exigeret, ſanè » exſomnis, providens atque agen- » di ſciens, ſimul verò aliquid ex » negotio remitti poſſet, otio ac » mollitiis penè ultrà fœminam » fluens; non minùs Agrippâ Cæ- » ſari carus, ſed minùs honoratus, » &c ».

*M. Doujat.*

« C. Mécène étoit né d'une race » illuſtre entre les Chevaliers. C'é- » toit un homme qui ne dormoit » pas, lorſque les affaires requé- » roient que l'on veillât; pré- » voyant, & qui ſçavoit comme » il ſe falloit conduire dans les » grandes actions; quoique d'autre » part il aimât l'oiſiveté, & que » nageant dans les délices, il ſe » relâchât à toute ſorte de molleſ- « ſe preſque au-delà d'une femme, » auſſi-tôt que les affaires permet- » toient de prendre quelque repos. » Il n'étoit pas moins agréable ni » moins cher à Céſar qu'Agrippa, » encore qu'il en reçut moins d'hon- » neur, &c.

*M. l'Abbé Paul.*

« C. Mécène de l'ordre des Che- » valiers, mais d'un ſang illuſtre; » homme livré, preſque plus qu'u- » ne femme, à une oiſive & molle » indolence, quand les affaires lui » permettoient quelque repos, mais » prévoyant, habile, & ne fer- » mant jamais l'œil, quand elles » demandoient de la vigilance. » Octave l'aimoit autant qu'Agrip- » pa, mais il le diſtingua moins ».

On voit par ces échantillons que la Traduction de M. Doujat ne rendra point inutile celle de M. l'Abbé Paul. Quelque élégante & quelque agréable que ſoit celle-ci, nous déſirerions qu'en certains endroits le Traducteur non content de rendre le ſens général ſe fût attaché à exprimer le ſens acceſſoire attaché à des tournures particulières. Par exemple, Paterculus dit de Paul Emile, *Virum in tantùm laudandum, in quantùm intelligi virtus poteſt.* M. l'Abbé Paul traduit, *homme digne de tous les éloges qui ſont dûs à la vertu la plus conſommée*, c'eſt bien le ſens général, mais Paterculus dit quelque choſe de moins vague & de plus piquant. Paul Emile, ſelon lui, remplit toute l'idée qu'on peut ſe faire de la vertu, & ſon éloge ne peut avoir de bornes que celles de cette même idée, voilà le ſens acceſſoire qu'il s'agiſſoit de rendre dans une tournure élégante & ſerrée, voilà la difficulté qu'il falloit vaincre, le Traducteur n'a fait que l'éluder; mais nous avouons qu'on n'a pas ſouvent de pareils reproches à lui faire.

Paterculus eſt plein de Lacunes, il commence même par une lacune, & enſuite, il en a une immenſe depuis l'enlevement des Sabines ſous Romulus juſqu'à la guerre contre Perſée. M. Doujat a rempli cette lacune en François, mais ſelon M. l'Abbé Paul, ſes

Digitized by Google

ſupplémens auſſi défectueux que ſa Traduction, ne nous conſolent point de la perte de ce grand morceau. « On auroit, dit M. » l'Abbé Paul, une obligation eſſen- » tielle à la main habile qui entre- » prendroit un ſupplément en for- » me de Paterculus, comme l'ont » fait Freinshemius pour Tite Live » & Quinte-Curce & le fameux P. » Brotier pour Tacite ». M. l'Abbé Paul a fait ce ſupplément pour Paterculus en Latin & en François, il le donne dans ſon Diſcours Préliminaire, ce n'eſt, dit-il modeſtement, qu'une foible eſquiſſe pour ſervir de chaîne aux événemens rapportés dans Paterculus. Mais il laiſſe entrevoir que ſi les ſuffrages du Public l'encourageoient, il pourroit ſe déterminer à tracer le tableau en grand, & nous eſpérons que les encouragemens ne lui manqueront pas.

*EXPÉRIENCES SUR L'ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE A LA cécité, adreſſées à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans; par M. Bertholon, Prêtre de la Congrégation de la Miſſion, & de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Béziers.*

MESSIEURS,

IL eſt une portion du genre-humain condamnée à une obſcurité éternelle, & à qui le bienfait de la lumière eſt inconnu, heureuſe ſans doute dans ſon infortune de n'en pas connoître le prix! mais il en eſt d'autres plus malheureux encore à mon avis, qui, après avoir joui du ſpectacle de l'Univers, s'en voient privés pour jamais, & ſont d'autant plus à plaindre dans leur triſte privation, qu'ils connoiſſent toute l'étendue du bien qui leur eſt ravi, & que le doux eſpoir donné aux mortels leur eſt pour toujours enlevé.

Je n'ai jamais porté mes regards ſans émotion & ſans attendriſſement ſur ces victimes infortunées, & l'humanité m'a inſpiré un nouveau moyen de les arracher à leur déplorable ſituation. Quelques expériences tentées & toutes les vraiſemblances ſont en ſa faveur, puiſſe-t-il être en effet auſſi efficace qu'il paroît devoir l'être!

La cécité réſulte d'une cataracte, d'un glaucome ou d'une goutte ſereine. Les Anciens croyoient que la cataracte étoit une pellicule qui, flottant dans l'humeur aqueuſe de l'œil, interceptoit les rayons de lumière, & les empêchoit de porter leur impreſſion ſur la rétine. Les Modernes penſent avec plus de raiſon que la cataracte n'eſt autre choſe que le cryſtallin même qui étant condenſé, a perdu ſa transparence. Cependant M. Littre & M. de la Peyronie étoient dans le ſentiment qu'il peut y avoir & qu'il y a même quelquefois

fois des cataractes membraneuſes.

Selon les Modernes, tels que Heiſter & les plus ſçavans Oculiſtes de nos jours, le Glaucome eſt un vice du corps vitré, qui eſt devenu opaque de transparent qu'il étoit; enſorte que l'épaiſſiſſement de l'humeur contenue dans les cellules de ce corps le rend diſpoſé à réfléchir les rayons de lumière qui devroient le traverſer, & de cette réflexion réſulte la couleur de verd de mer qui a fait donner le nom de Glaucome à cette maladie, qui eſt regardée comme incurable.

La goutte ſereine, qui eſt imparfaite ou parfaite ſelon qu'on diſtingue ou qu'on ne diſtingue point la lumière des ténèbres, eſt une maladie dans laquelle l'organe immédiat de la viſion eſt rendu en partie ou même totalement paralytique, enſorte que les faiſceaux optiques peignent ſur la rétine l'image des objets d'où ils ſont réfléchis ſans qu'il en réſulte une ſenſation entière, ou ſans que l'impulſion en ſoit aucunement transmiſe à l'ame par le moyen du nerf optique, ce qui conſtitue une diminution conſidérable de la vue, ou même une véritable cécité, quoiqu'il n'y ait aucun vice apparent dans les yeux.

Preſque tous les Médecins ont attribué la cauſe prochaine de cette maladie à l'obſtruction du nerf optique; mais il vaut mieux dire en général, ſelon la remarque de M. d'Aumont, que tout ce qui peut produire la paralyſie dans quelque partie du corps que ce ſoit, peut auſſi être la cauſe de la goutte ſereine, lorſque cette cauſe a ſon ſiège dans le nerf optique. C'eſt ce que prouvent les recherches Anatomiques faites dans les yeux de ceux qui ſont morts avec la goutte ſereine: on a toujours trouvé le vice dans le nerf optique, qui, dans quelques ſujets étoit deſſéché, extenué, & de la moitié plus mince qu'il ne doit être naturellement. Bonnet, Wepfer & Pavius ont vu des veſſies, des tumeurs pleines d'une humeur aqueuſe, &c, qui preſſoient les nerfs optiques: ainſi la cauſe qui les affecte de paralyſie peut avoir ſon ſiège ou vers leur origine & leur trajet, ou à leur entrée dans l'orbite; elle peut auſſi ſe trouver dans l'intérieur des nerfs, c'eſt-à-dire, dans les vaiſſeaux ſanguins qui pénétrent leur ſubſtance. C'eſt principalement à la compreſſion de ces différens vaiſſeaux engorgés qu'on doit attribuer la cauſe de la goutte ſereine périodique, qui ceſſe ordinairement dès que cet engorgement ceſſe par quelque moyen que ce puiſſe être. Il eſt auſſi très-vraiſemblable, continue M. d'Aumont, que l'on doit chercher la cauſe de la goutte ſereine imparfaite, dans une ſorte d'infiltration ſéreuſe des membranes de l'œil & ſur-tout de la ſclérotique; enſorte que par leur épaiſſiſſement contre-nature, elles compriment le nerf topique, & rendent paralytique une partie des

filets nerveux qui le compoſent.

Les gens de l'art ſçavent combien il eſt difficile de guérir la goutte ſereine, même lorſqu'elle n'eſt qu'imparfaite : mais lorſque la cécité eſt complette & inveterée, elle eſt incurable. C'eſt donc dans ce cas où il eſt louable de faire des tentatives pour trouver de nouveaux remédes. Les principes que j'ai expoſés & qui ſont ceux des plus habiles Médecins & Oculiſtes ſerviront de baſe à mes raiſonnemens.

L'électricité a été appliquée avec ſuccès à la guériſon de la paralyſie, Meſſieurs Jallabert, le Cat, de Sauvages en ont guéri pluſieurs. Dans la fameuſe Thèſe de Prague, on cite la guériſon de quatre Paralytiques ; M. Raſt, célèbre Médecin de Lyon, en a vu pluſieurs bons effets, c'eſt ce dont on a été auſſi témoin dans pluſieurs autres Villes : de ſorte qu'on peut maintenant regarder ce fait comme inconteſtable. Or ſelon tous les Médecins, la goutte ſereine eſt une paralyſie du nerf optique en tout ou en partie. Donc l'Electricité peut être un remède ſalutaire à cette eſpèce de cécité qui réſulte de la goutte ſereine. Si c'eſt une obſtruction du nerf optique dont dépende la goutte ſereine ; on ſçait que l'Electricité n'eſt pas moins efficace dans ce cas. Si on a guéri des membres atrophiés, ſi on leur a rendu peu-à peu leur embonpoint par le moyen de l'Electricité, ne ſera-t-on pas autoriſé à employer le même ſecours dans une maladie qui eſt entiérement la même ? On a vu pluſieurs fois d'heureux effets de l'Eſectricité appliquée aux tumeurs, comme l'ont éprouvé M. de Sauvages & pluſieurs autres, pourquoi n'en eſpèteroit on pas de ſemblables, pour la guériſon de ces veſſies & de ces tumeurs que Bonnel & Wepfer ont vûes pleines d'une humeur aqueuſe & qui preſſoient les nerfs optiques ? Au moins rien de plus propre à diſſiper l'infiltration ſéreuſe de la ſclérotique qui a lieu dans la goutte ſereine imparfaite, que l'Electricité bien dirigée ; puiſqu'elle augmente l'évaporation des liqueurs & la transpiration des animaux.

Je vais plus loin, & je prétends qu'on eſt fondé à l'appliquer dans le glaucome & dans la cataracte. Le feu électrique aux yeux des Phyſiciens éclairés paroîtra bien capable de combattre l'épaiſiſſement de l'humeur vitrée qui a lieu dans le glaucome. Si on a conſidéré attentivement l'écoulement des liqueurs électriſées par des orifices capillaires ; on a dû remarquer que l'Electricité attenuoit & diviſoit les liqueurs, ce qu'indiquent clairement l'écartement & la divergence de leurs filets, de même que l'accélération de leur écoulement ; & cet effet ſenſible ſuppoſe néceſſairement un mouvement inteſtin qui en eſt la cauſe prochaine.

Qu'on ne croie point que cet effet n'a lieu que dans les liqueurs étrangères à l'économie animale. Les

expériences faites à Strasbourg & à Genève démontrent inconteſtablement que le ſang acquiert par l'Electricité une viteſſe qu'il n'avoit point dans ſon état naturel : l'amplitude du jet, la divergence de ſes filets, &c le font voir aux yeux mêmes.

Une obſervation curieuſe de M. Petit me paroît ſur-tout bien propre à confirmer mon ſentiment : je prie qu'on y donne une attention particulière. Il rapporte que tenant un cryſtallin entre ſes doigts, il lui paroiſſoit opaque & comme glaucomatique, lorſque ſes mains étoient froides, & qu'il reprenoit ſa transparence, quand ſes mains étoient échauffées. Cet effet vient indubitablement de l'Electricité, puiſqu'on ſçait par les expériences de M. Symmer, Docteur Anglois, que l'Electricité animale regne ſouvent dans le corps humain ; & ſi le frottement des bas qu'on ôte de la jambe, d'une chemiſe dont on eſt revétu & qu'on quitte, fait paroître la matière électrique ; ſi le frottement de la main ſur du verre excite l'électricité & la fait naître bien plus ſûrement dans les tems défavorables, lorſqu'on a employé un degré de chaleur préparatoire ; ſi un linge qu'on a fortement chauffé donne des ſignes d'électricité après l'avoir frotté, n'eſt-il pas de la dernière certitude que le fait que j'ai cité, provient de la matière électrique ? & l'Electricité de la main échauffée qui preſſe le cryſtallin lui rendant ſa transparence, peut on douter que l'Electricité ne ſoit un moyen de détruire la cataracte ?

Quel avantage n'en réſulteroit-il donc pas pour l'humanité puiſqu'on pourroit être guéri ſans avoir recours aux opérations Chirurgicales qui ſont preſque toujours ſi douloureuſes. Dans la cataracte, il ne ſeroit plus néceſſaire d'abattre le cryſtallin, ou d'en faire l'extraction. La guériſon du glaucome, proprement dit, eſt regardée comme impoſſible, ſelon les connoiſſances ordinaires & les remédes de l'art. La goutte ſereine eſt incurable, lorſqu'elle eſt parfaite ; ſi elle n'eſt qu'imparfaite, il eſt, de l'aveu des plus habiles Praticiens très-difficile de la traiter avec ſuccès.

D'un côté, il n'y a aucun bien à attendre ; de l'autre, on peut & on eſt fondé à en eſpérer un heureux ſuccès ; il n'eſt perſonne qui ignore quel parti dicte la prudence dans un cas ſemblable. Craindroit-on que le parti qui peut-être le plus avantageux entraînât quelques dangers ou quelques inconvéniens, je ne ſçais ſi un excès de prudence me le fit autrefois appréhender, je ne voulus point tenter un moyen qui pouvoit être périlleux, quoiqu'il pût être utile ſous un autre rapport : je craignois ces reproches affreux pour une ame ſenſible, d'avoir aggravé le joug d'un malheureux ſous le ſpécieux prétexte de l'avoir voulu ſoulager ; je conſultai l'expérience, & voici qu'elle fut ſa réponſe.

Ne pouvant en faire l'épreuve sur des hommes, j'eus recours aux animaux. Je tirai plusieurs fois à travers les yeux de plusieurs oiseaux des étincelles électriques, & on n'a jamais apperçu qu'ils en ayent souffert aucune altération : la transparence des yeux n'a jamais été troublée, les oiseaux y ont toujours vû parfaitement ; ce dont je me suis assûré en ne tirant des étincelles que sur un œil seulement, & en mettant avec soin un bandeau sur l'autre œil. Il y a des oiseaux que j'ai gardé plus de six mois, sur lesquels j'ai souvent répété l'expérience, & qui n'ont eu aucune incommodité. On est donc certain, autant qu'on peut l'être dans cette matière, qu'il n'y a aucune suite fâcheuse à redouter de l'Electricité appliquée à la vue.

Quant à l'expérience de Leyde, on ne doit pas l'employer ordinairement ; je ne l'ai tentée que sur des animaux, & je me suis apperçu qu'elle faisoit perdre aux yeux leur transparence, qu'elle produisoit une confusion dans les humeurs, d'où résultoit une certaine opacité, que différens oiseaux soumis a cette épreuve ont perdu la faculté de voir pendant plusieurs jours, & l'ont ensuite recouvrée ; tandis que d'autres l'ont totalement perdue, lorsque les commotions avoient été faites. Souvent on a vu après l'explosion électrique une liqueur qui suintoit de l'œil. Cependant d'après quelques expériences que j'ai faites, je serois assez porté à croire que dans certains cas de foibles commotions ménagées avec art ne seroient point nuisibles, étant données en petit nombre. Le trouble des humeurs déjà altérées par la cause de la cécité pourroit être quelquefois salutaire.

Quoiqu'il en soit de la commotion, il est certain, comme on l'a vu plus haut, qu'il n'y a rien à redouter des étincelles électriques ; aussi me déterminai-je à en faire l'application sur des aveugles.

J'allai avec quelques personnes de l'art, dans les Hôpitaux pour y choisir des sujets sur qui on pût opérer : il y en eut plusieurs de qui nous ne conçûmes aucune espérance, soit par le mauvais état de leurs yeux, soit par la longue durée du mal, &c ; & la plûpart des autres effrayés par le nom d'Electricité, & ne pouvant être rassûrés par tous nos discours, refusèrent constamment de se prêter à nos vûes ; il y en eut deux qui n'avoient perdu qu'un œil par la goutte sereine, & dont la prudence ne nous permit point d'entreprendre la guérison ; d'ailleurs la nourriture & le regime des Hôpitaux auroit peut-être été un obstacle à l'efficacité du remède.

Je trouvai plus de facilité dans le sieur F**, habitant de cette Ville, qui avoit depuis long-tems la goutte sereine. Le 31 Mai 1770 à 6 heures du soir, il fut électrisé pour la premiere fois. On tira de

ſes yeux pluſieurs étincelles d'abord foibles ; enſuite on en tira de plus fortes, en faiſant communiquer le conducteur avec le plancher, & iſolant le frottoir qui préſentoit une verge de fer arrondie à l'œil ſur lequel on vouloit opérer, (ainſi que je l'ai dit dans un autre Mémoire, imprimé dans le Journal des Sçavans, ſecond Volume de Décembre 1770) ; parce moyen notre Aveugle pouvoit être aſſis commodément, & un des ſpectateurs avoit ſoin d'écarter les bords de la paupière. J'omettrai tous les détails que les perſonnes au fait de l'Electricité ſuppléeront facilement ; & je rapporterai hiſtoriquement ce qui ſe trouve dans mon Journal, écrit après chaque opération, & les réponſes que la perſonne électriſée a faites à mes interrogations.

Après qu'on eût tiré pluſieurs étincelles électriques, il dit qu'il ſentoit une grande chaleur dans l'intérieur de l'œil, à peu-près comme ſi un petit charbon allumé y avoit été renfermé ; enſuite il eut un petit mal de tête, & ajoûta qu'il avoit vu pendant un inſtant une eſpèce de *nuage* ou de *toile* devant ſon œil. Le ſoir de retour chez lui, le mal de tête ſe diſſipa, il ſoupa à ſon ordinaire, reprit le mal de tête, qui s'évanouit quelques-tems après. De ſes yeux découlèrent en abondance pendant la nuit des eaux qui avoient une eſpèce de chaleur qui ſe faiſoit ſentir ſur la joue.

Digitized by Google

opérations que j'avois intention de reprendre. Quelque-tems après mon départ, le sieur F** qui, depuis plus de douze ans n'avoit point mangé de coquillages, en mangea beaucoup, aussi bien que des crabes, squilles, langoustes & autres crustacées, dont la pêche fut abondante pendant quelques jours. Il en eut une indigestion assez forte; on ne pouvoit s'empêcher d'attribuer cette incommodité passagère à des alimens aussi difficiles à digérer que l'étoient ceux qu'il avoit pris, surtout dans un estomac peu accoutumé à cette nourriture, & particulièrement pour un homme qui, par la nature de son infirmité faisoit peu d'exercice, & qui, suivant trop l'impulsion du plaisir qu'excite un mets délicieux, & longtems désiré, excéda dans la juste quantité que la nature nous prescrit.

Une personne que je m'abstiens de qualifier, ne voulut point faire attention à ces raisons si naturelles, & ne connoissant certainement de l'Electricité que le nom seul défendit au malade de se laisser électriser à l'avenir; lui ajoutant qu'il ne falloit pas chercher ailleurs la cause de son indigestion; que si il continuoit il pourroit avoir quelque dangereuse maladie; que l'Electricité à la vérité pourroit peut-être lui rendre la vûe, mais que si elle ne produisoit cet effet, inévitablement elle lui procureroit une maladie dont il ne pourroit échapper: j'ai honte de rapporter ici le langage de l'ignorance.

J'ignore si l'impression du vice est plus profonde que celle que fait la vertu, mais je sçais assez bien que la voie de l'erreur l'emporte de beaucoup sur celle de la vérité & retentit avec bien plus de succès dans l'ame du vulgaire: aussi notre aveugle fut il d'abord ébranlé & ensuite persuadé par les raisonnemens de l'ineptie. A mon retour, on ne manqua pas de m'en avertir, mais il ne put être dissuadé. J'abandonnai d'autant plus volontiers mon entreprise que je devois bientôt repartir, & que je pensai que pour une plus grande apparence de succès il faudroit une cécité récente; qu'il en étoit peut-être de même pour cette maladie, que pour la paralysie qu'on venoit à bout de guérir assez infailliblement, lorsqu'elle n'étoit survenue que depuis peu de mois, comme on l'avoit prouvé à Perpignan; tandis qu'au contraire l'Aveugle que j'avois *électrisé étoit* dans cet état depuis plus de onze ans. J'ai cependant du regret de n'avoir pu continuer encore quelque-tems à l'électriser; ces *nuages*, ces étoiles, ces ombres, cette sensibilité à la lumière du Soleil étoient d'heureux présages de ce qu'on pouvoit *espérer*. Lorsque j'aurai une occasion favorable, je ne manquerai pas de reprendre cette épreuve.

Mais présentement que l'Electricité médicale semble se ranimer, & qu'un Physicien de Province a été appellé dans la Capitale pour constater plus solemnellement la

Digitized by Google

vertu de l'Electricité, je m'eſtimerois fort heureux ſi les raiſons que j'ai apportées, les obſervations & les expériences que j'ai faites, & les commencemens ou ſi l'on veut les apparences de ſuccès, pouvoient l'engager ou quelqu'autre à ſuivre ce qu'on n'a pu qu'entreprendre. Dans le grand nombre d'Aveugles qui ſont à Paris, on pourroit trouver des Sujets choiſis qu'il eſt difficile de rencontrer dans les Villes de Province, & on n'opéreroit que ſur ceux qui le ſont deve-

*ART MILITAIRE DES CHINO*

*Traités ſur la Guerre, compoſés Généraux Chinois, Ouvrage ſur litaires ſont obligés de ſubir des ex adreſſés aux troupes par l'Empere regnant, & des planches gravées des Evolutions, des habillemens, res des Chinois; traduit en Fran Péking, revu & publié par M.* l'aîné, Libraire & Imprimeur, guſtins. 1772. Avec Approbatio de 412 pages.

PREMIER

CET Ouvrage eſt une traduction faite d'après les Textes Chinois, par le P. Amiot qui nous a déjà donné celle de l'éloge de Moukden, Poëme compoſé par l'Empereur de la Chine, & nous ſommes redevables de la publication de l'un & de l'autre à M. de

Traductions d'Ouvrages, ou des détails importans ſur différens procédés des Arts qu'il communique enſuite à ceux qui ſont à portée d'en faire uſage & de les publier.

Ce Recueil eſt précédé d'un avis dans lequel M. de Guignes rend compte des ſoins qu'il a pris en le donnant au Public, & ajoute quelques détails omis par le Père Amiot au ſujet des Livres Claſſiques des Chinois ſur la guerre. Ces Livres ſont au nombre de ſix. M. de Guignes nous apprend qu'il y en a deux Editions à la Bibliothéque du Roi. De ces Ouvrages le P. Amiot n'en a traduit que trois qui forment le Volume que nous annonçons. Il a accompagné ſa Traduction d'un grand nombre de figures qui repréſentent les différentes évolutions des Chinois, leurs armes & leurs habillemens : toutes ces planches ſont enluminées. On les a copiées & enluminées fidélement dans l'Edition que l'on donne.

Le P. Amiot a fait précéder ces différens Traités ſur la guerre de la Traduction d'un Ouvrage fait par ordre de l'Empereur Yong tcheng père de celui qui eſt à préſent ſur le Trône (Kien-long). Il eſt intitulé *les dix préceptes adreſſés aux Gens de guerre.* Nous en parlerons dans la ſuite de cet Extrait.

Dans le Diſcours préliminaire du P. Amiot, ce ſçavant Miſſionnaire dit qu'à juger des Chinois par leurs mœurs, par leurs Coutumes, par leurs Loix, par la forme de leur Gouvernement, & en général par-tout ce qui s'obſerve aujourd'hui parmi eux, on concluroit ſans héſiter que ce doit être la Nation du monde la plus pacifique. Cependant cette Nation a eu ſes Héros; & ſes Annales nous préſentent des prodiges de bravoure & un total d'actions & de conduite Militaires dont on trouve peu d'exemples ailleurs. Chez les Chinois la Milice a *ſes Docteurs*, ſes Bacheliers, comme les Lettres. Il faut avoir ſoutenu des examens pour parvenir aux grades Militaires & c'eſt principalement d'après deux Ouvrages, celui de Sau-tſé & celui d'On-tſé qu'on eſt examiné. Sau-tſé étoit un des plus habiles Généraux que la Chine ait eus. Son Ouvrage eſt regardé comme un Chef-d'œuvre, comme un vrai modèle & il eſt le précis de tout ce que l'on peut dire de plus important ſur l'art de la guerre. Outſé n'eſt pas moins eſtimé & ſon Ouvrage, ainſi que celui de Suntſé doit être ſçu par cœur par les Militaires.

Le troiſiéme Ouvrage eſt celui de Se-ma; quoique les Militaires ne ſoient pas obligés d'en prendre des leçons, il en *eſt peu* qui ſe diſpenſent de le lire.

Voilà les trois Ouvrages que le P. Amiot a traduits d'après le texte Chinois, en ſe ſervant de la Traduction qui en a été faite en Tartare par ordre de l'Empereur Kang-hi. Dans les endroits difficiles il a eu recours non-ſeulement aux

aux Commentaires, mais encore à quelques Officiers Chinois de Péking où il demeure depuis long-tems.

*Les dix préceptes adreſſés aux Gens de guerre* par l'Empereur Yong-tcheng ont été publiés en 1718, la cinquième année du regne de ce Prince. Dans une petite Préface Yong tcheng rend compte des motifs qui l'ont déterminé à publier cet Ouvrage qu'il a fait faire ſous ſes yeux & qu'il a revu lui-même. Il ordonne qu'il ſoit lu, non-ſeulement par les gens de guerre, mais encore par tous ſes Sujets les Tartares Mantchous. Une choſe aſſez ſingulière, c'eſt que ces Tartares s'appellent quand ils parlent à ce Prince ſes Eſclaves, *moi votre eſclave*, diſent-ils; les Chinois plus fiers quoique ſoumis ſe nomment du nom de leur grade ou de leur dignité.

Le premier précepte: *Il faut aimer & reſpecter ſes parens.* C'eſt, dit l'Empereur, en développant ce précepte, la premiere, & la plus eſſentielle des obligations. Le deuxième précepte: *il faut honorer & reſpecter ſes aînés.* Il convient qu'il y ait de la ſubordination dans les familles & que les plus jeunes ſoient ſous la dépendance des plus âgés. Le troiſiéme précepte: *il faut être de bonne intelligence avec tout le monde.* Pardonnés ſans peine les inſultes que vous croyez avoir reçues, dit l'Empereur: un ſeul affront ſupporté patiemment ſuffit pour établir votre réputation. Il veut que dans les garniſons, les Soldats ayent toutes ſortes d'égards les uns pour les autres. Les troupes en général ſont ſtables dans ces garniſons, elles y ont des eſpèces de Cazernes dans leſquelles chaque Soldat a ſa petite maiſon d'environ dix pieds en quatré; devant, eſt une petite cour & derrière un petit jardin qui ont chacun également dix pieds. Le Soldat y loge avec ſa femme & ſes enfans; le tout eſt environné de mur, afin qu'il n'y ait aucune communication avec le voiſin.

Le quatrième précepte: *Il faut inſtruire ſes enfans & ſes frères cadets.* Un père & un aîné ſont reſponſables de la conduite de leurs enfans & de leurs cadets. Sans avoir eu part à leur crime, dit l'Empereur, vous partagerez leur ignominie & la honte vous ſuivra par-tout. A la Chine, il n'eſt pas rare de voir des Grands dépouillés de leurs biens, privés de leurs charges & quelquefois mêmes châtiés plus ſévérement à cauſe de la mauvaiſe conduite d'un de leurs frères cadets.

Le cinquième précepte: *Il faut cultiver la terre avec ſoin.* « Moi-» même, dit ce Prince, qui ſuis » le grand Maître de tout ce qui » eſt ſous le Ciel, & qui comme » tel ſuis à l'abri plus que perſon-» ne de la diſette & des maux » qu'elle entraîne après elle; moi-» même chaque année, en préſence » des Princes & des Grands, je » labour la terre de mes propres » mains. Ce que j'en fais eſt pour



Digitized by Google

» convaincre l'Univers que les » ſoins & les travaux que la ter- » re exige regardent tout le mon- » de & que tout le monde par con- » ſéquent doit s'y employer de » toutes ſes forces, puiſqu'il n'eſt » perſonne qui ne profite de ce » qu'elle produit ». A la Chine, les Soldats ſont nombre parmi les Citoyens, & l'on a ſoin de ne pas les occuper aux exercices Militaires lorſque la terre a beſoin de culture. En certains tems de l'année ſeulement on les aſſemble & on les examine. L'Etat fournit à chaque Soldat & à ſa famille une ſubſiſtance honnête; les Cavaliers ont ſix onces d'argent par mois (45 liv.). On leur donne la moitié en argent & l'autre en ris. Les Fantaſſins n'ont que quatre onces (30 livres) également partagés en argent & en ris. En tems de guerre, on les défraie jour par jour, & leurs femmes dans les endroits où elles font leur ſéjour perçoivent une partie de la ſolde de leurs maris.

Le ſixième précepte: Il *faut ſe rendre habile dans l'exercice de la fléche, tant à pied qu'à cheval.* On ne vous donnera des emplois militaires, dit l'Empereur qu'à proportion de votre capacité & de votre adreſſe. Les Soldats deviendront Officiers, ceux-ci ſeront élevés à des grades plus diſtingués; & tous vous jouirez d'une réputation qui ne ſera pas moins glorieuſe pour vos Ancêtres que pour vos deſcendans.

Le ſeptième précepte: Il *faut uſer d'économie.* Proportionnés tout à votre état & à vos facultés.

Le huitième précepte: Il *faut s'abſtenir du vin & des liqueurs qui enyvrent.* La plûpart des forfaits, dit l'Empereur, dont le Tribunal des crimes m'avertit chaque jour, n'ont guères été commis que par des gens plongés dans l'ivreſſe. A la Chine, chaque Tribunal eſt obligé de faire à ſes jours d'Audience un précis de toutes les affaires qui y ſont pendantes & de le communiquer à l'Empereur.

Le neuvième précepte: *Il faut éviter le jeu.* Il n'eſt perſonne ici bas, dit le Prince qui n'ait ſa part déterminée des biens de la nature, mais la meſure des richeſſes de chacun ne dépend pas toujours des ſoins qu'il peut prendre pour les acquerir. Tout eſt réglé par la Providence.... Ne cherchez point à acquerir des richeſſes par d'autre voie que par celle de vos travaux & de vos épargnes.

Le dixième précepte: *Il faut éviter les combats & les querelles.* On oublie, dit l'Empereur, ce que l'on doit à ſes Ancêtres & à ſes deſcendans, lorſque l'on s'oublie ſoi-même. Penſés que vous n'êtes pas les Maîtres de vos perſonnes, pour en diſpoſer à votre gré; elles appartiennent à l'Empire & à vos familles; c'eſt pour l'Empire & pour vos familles que vous devez les conſerver.

Les Mantchous ſont très-portés à ſe battre, & il eſt rare au contraire que les Chinois en viennent

à cette extrémité. Ils délibèrent long-tems auparavant, ils ôtent leurs habits & les ploient proprement, aimant mieux qu'on leur déchire la peau que leurs vêtemens; *ceux ci coutent de l'argent*, disent-ils, *& la peau avec quelques soins revient toute seule.*

Ce morceau qui est de 28 pages est suivi d'un Ouvrage intitulé les treize articles sur l'Art Militaire, composés par le Général Sun-tsé, qui vivoit vers l'an 500 ans avant Jesus-Christ. C'est le premier & le plus important des Ouvrages sur la Guerre chez les Chinois. Sun-tsé adresse tout ce qu'il dit dans son Traité aux Militaires; mais plus particuliérement aux Généraux & aux Officiers.

Il commence par indiquer quels sont les fondemens de l'Art Militaire, & ce qu'un grand Général doit connoître. « La Doctrine ou » la Religion, l'équité, l'amour » pour ceux en particulier qui nous » sont soumis & pour tous les hom- » mes en général, la science des » ressources, le courage & la va- » leur; telles sont les qualités qui » doivent caractériser celui qui est » revêtu de la Dignité de Général ». Il réduit les fondemens de l'Art Militaire à cinq, qui sont la *Doctrine* ou la Religion, le *Ciel*, la *Terre*, c'est-à-dire la connoissance du Ciel & des Saisons & celle des Lieux, le *Général*, & la *Discipline*. Il fait connoître quels sont les principaux devoirs du Général à l'égard des troupes.

Digitized by Google

*de la contenance des troupes.* Cet article a rapport encore à la manière dont un Général doit ſe conduire à la tête d'une armée. Sun-tſé penſe qu'un Général ne peut-être vaincu que par ſa propre faute, auſſi à la Chine un Général répond ſur ſa tête du ſuccès d'une guerre. Sun-tſé dit que l'art de ſe tenir à-propos ſur la défenſive ne le céde point à celui de combattre avec avantage & il préfère même ce genre de victoire.

L'article cinq eſt une ſuite de celui-ci, il eſt intitulé *de l'habileté dans le Gouvernement des troupes.* Sun-tſé veut qu'un Général ait dans un Catalogue les noms de tous les Officiers, avec une note de leurs talens & de leur capacité; il recommande de faire enſorte que tous ceux qui lui obéiſſent ſoient perſuadés que ſa principale intention eſt de les préſerver de tout dommage, & que par ſon adreſſe il puiſſe faire ſortir du ſein de la lâcheté le courage & la valeur, & faire mouvoir à ſon gré les ennemis. Il indique dans l'article ſuivant les différens lieux qu'un Général doit choiſir ou éviter pour camper ou pour livrer bataille. Il exige qu'un Général n'ait pas une armée trop nombreuſe. Une petite armée bien diſciplinée, dit il, eſt invincible ſous un bon Général. Il donne des préceptes pour conduire avec avantage & ſans danger une armée de cette eſpèce. » Les troupes quelles qu'elles puiſſent être » n'ont pas des qualités conſtantes » qui les rendent invincibles : les » plus mauvais Soldats peuvent » changer en bien & devenir peu-» à-peu d'excellens Guerriers. En » déployant vos étendars, liſés » dans les premiers regards de vos » Soldats, ſoyez attentifs à leurs » premières actions & par leur » ardeur ou leur nonchalance, par » leur crainte ou leur intrépidité » conclués un bon ou un mauvais » ſuccès «.

L'article ſept *traite des avantages, qu'il faut ſe procurer* lorſque l'on eſt près d'en venir aux mains. L'Auteur recommande ſur-tout d'avoir une connoiſſance exacte du local, c'eſt à dire d'une forêt, d'un bois, d'une rivière, d'un ruiſſeau, de la nature du terrein, s'il eſt aride, pierreux, malſain, marécageux. Dans l'article ſuivant, on entre dans un plus grand détail, ſur ces différens lieux que l'on diviſe en neuf claſſes. Ces lieux doivent obliger un Général à changer la contenance & la poſition de ſon armée. De-là l'Auteur paſſe à quelques ruſes de guerre, il recommande ſur-tout de ſemer la diviſion chez l'ennemi, mais il la pouſſe juſques à la trahiſon, il indique enſuite cinq eſpèces de dangers contre leſquels un Général doit ſe tenir en garde. Le premier eſt une trop grande ardeur à affronter la mort, ardeur téméraire, dit-il, qu'on honore ſouvent des beaux noms de courage, d'intrépidité & de valeur, mais qui au fond ne mérite guéres que celui de lâcheté. Un

Digitized by Google

Général qui s'expoſe comme un ſimple Soldat eſt un homme ſans tête. Le ſecond eſt une trop grande attention à conſerver ſes jours. Le troiſiéme eſt une colere précipitée. Le quatrième eſt un point d'honneur mal entendu. Le cinquième eſt une trop grande complaiſance ou une compaſſion trop tendre pour le Soldat. Il ne faut jamais le laiſſer oiſif, il faut punir avec ſévérité, mais ſans trop de rigueur.

L'article neuvième traite de *la conduite que les troupes doivent tenir* ſuivant les différens lieux où elles ſont campées, & des attentions que doit avoir un Général ſur toutes les démarches des ennemis, ſur les rapports que lui font les Eſpions, ſur l'état de ſes propres troupes; il ordonne qu'on les inſtruiſe, mais qu'on ne les fatigue pas ſans néceſſité.

Dans le dixième article l'Auteur traite plus en détail *de la connoiſſance du terrein*, & de la conduite que doit tenir le Général dans ſes différentes poſitions relativement à l'ennemi. Un Général doit prendre part aux peines & aux travaux que ſes Soldats éprouvent dans ſes différens lieux. Il doit les aimer comme ſes propres enfans, mais dit Sun-tſé, il ne faut pas en faire des enfans gâtés. Il continue dans l'article onzième le même ſujet, il veut que, lorſqu'une armée eſt hors des frontières & dans le Pays ennemi, un général ne permette point qu'on écrive du camp rien de ce qui s'y paſſe. C'eſt encore un uſage ſubſiſtant à la Chine. Les Officiers Généraux ſont ſeuls les maîtres d'écrire à l'Empereur ce qu'ils jugent à-propos. L'Empereur par leurs différentes Lettres eſt inſtruit de la vérité, alors il fait compoſer des nouvelles que l'on répand dans le Public, ſouvent il ſe fait féliciter par les Grands ſur des ſuccès chimériques.

Dans le douzième article l'Auteur parle *de la manière de combattre par le feu*, il entend par-là de reduire en cendre les proviſions, les bagages, & les magaſins des ennemis; combattre par l'eau étoit ſubmerger ces mêmes choſes. Sun-tſé termine cet article en diſant « faire » la guerre eſt quelque choſe de » mauvais en ſoi, la néceſſité ſeule » doit la faire entreprendre. . . . » N'oubliez jamais en faiſant la » guerre que votre deſſein doit être » de procurer à l'état la ſplendeur » & la paix & non pas d'y mettre » le trouble, le déſordre & la confuſion. Ce ſont les intérêts de la » Nation & non pas vos intérêts » perſonnels que vous défendés, » &c ».

Dans le treizième & dernier article, l'Auteur traite de *la manière d'employer les diſſentions & de mettre la diſcorde*. Il préfère ce moyen à celui des armes, parce qu'il eſt le moins dangereux. Lorſque l'un & l'autre ſont réunis, les guerres ſont moins longues & moins coûteuſes. Il ne veut pas que l'on faſſe mourir les Eſpions des ennemis qui

Digitized by Google

ſont arrêtés ; un habile général, dit-il, doit les faire ſervir à ſon propre avantage.

Tel eſt le précis de l'Ouvrage de Sun-tſé dans lequel on trouvera quelques répétitions & point aſſez d'ordre dans la diſtribution des matières. Mais cet Ouvrage compoſé environ 500 ans avant Jeſus-Chriſt a le mérite d'être le plus ancien Traité que l'on ait ſur la diſcipline Militaire. Dans un ſecond Extrait, nous ferons connoître les autres Ouvrages qui ſont contenus dans ce Recueil.

*EXTRAIT DES EPITRES DE SÉNÉQUE, par M. Sablier.* A Paris, chez Saillant & Nyon, Libraires, rue S. Jean-de-Beauvais. 1770. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 443 pages.

MALHERBE avoit donné une Traduction de Sénéque, mais on ne la connoît plus. Chalvet en publia une *in*-4°. en 1634. & une ſeconde *in folio* en 1647. Durier en fit une nouvelle, mais ſelon M. Sablier, Sénéque ne peut que perdre à être traduit en entier. « Il eſt ſouvent diffus, ſans » ordre, il ſe répète, il s'égare dans des queſtions frivoles. Eraſme, qui peut être a ſenti ces défauts, s'eſt contenté de donner un abrégé de la Morale de Sénéque, ſous le titre de *Flores Senecæ* ; il a paru encore un *Eſprit de Sénéque*. Mais Sénéque ſemble avoir condamné lui-même d'avance ces ſortes d'Extraits. Il parle ainſi à Lucilius, au commencement de ſon Epître 33.

« Vous m'avez demandé des Extraits de nos Philoſophes : n'eſpérez point connoître par ce » moyen l'eſprit de ces grands-» hommes : il faut les lire en entier, les examiner, s'en nourrir ». M. de la Baumelle a raſſemblé tout ce que Sénéque avoit écrit ſur chaque matière ; ... chaque traité fait un corps de Morale excellente ; mais ſelon M. Sablier, ce n'eſt point là Sénéque. « La raiſon en » eſt que M. de la Baumelle pour » donner à ſon Auteur un ſyſtême » raiſonné, *ſuivi & orthodoxe* » ſupprime tout ce qui annonce du » doute ſur les objets qu'il faut » croire ou quelque contradiction » dans les principes ». M. Sablier ne voit que deux points ſur leſquels Sénéque n'ait pas varié. Ces deux points ſont la vertu & l'exiſtence d'un Etre Suprême, mais ſur l'immortalité de l'ame, cette importante vérité, M. Sablier voit dans Sénéque une fluctuation perpétuelle, il y trouve encore d'autres défauts, dont M. de la Baumelle, au moyen de quelques lacunes, a fait diſparoître juſqu'aux moindres traces par reſpect pour la jeuneſſe à l'éducation de laquelle

Digitized by Google

il avoit conſacré cet Ouvrage, « L'i-
» dée, ajoute M. Sablier, eſt loua-
» ble & belle, mais ne ſera-t il
» pas permis auſſi de montrer no-
» tre Philoſophe tel qu'il étoit ?
» Rapporter ſes erreurs, n'eſt pas
» les autoriſer. Je crois que c'eſt
» ainſi qu'il faut faire connoître
» les grands hommes. Si on ne
» nous préſente que leurs vertus,
» ce ſeront des Géans.... Nous ſe-
» rons intimidés à leur aſpect,
» nous déſeſpérerons d'atteindre juſ-
» qu'à eux ».

Ainſi M. Sablier, quoiqu'il ne donne auſſi qu'un extrait de Sénéque, le donne à charge & à décharge, il nous donne les erreurs de Sénéque à côté de ſes vérités, ce que M. de la Baumelle n'a point fait & n'a peut-être point du faire.

Nous avons rendu compte du travail de M. de la Baumelle dans le Journal de Janvier dernier. Ce que nous venons de dire ſuffit pour faire connoître en quoi celui de M. Sablier en diffère & en quoi il y eſt conforme.

Le prix du Livre de M. Sablier eſt 2 liv. 10 ſols relié.

---

# *NOUVELLES LITTÉRAIRES.*

## ITALIE.

### De Come.

*Novus ac ſimpliſſimus electricorum tentaminum apparatus, ſeu de corporibus etero electricis quæ fiunt idio electrica, experimenta atque obſervationes, Alexandri de Volta Patricii novo Comenſis. Novocomi* 1771. 38 pages *in*-4°.

Ces expériences ſont dédiées à M. Spallanzani, Profeſſeur Royal d'Hiſtoire Naturelle à Pavie, que nous avons cité pluſieurs fois à l'occaſion des reproductions animales; qui avoit encouragé M. de Volta à les ſuivre après la Diſſertation qu'il avoit donnée ſur la force attractive du feu électrique; celle-ci eſt diviſée en trois Chapitres: le premier traite de la manière de préparer le bois & quelques autres corps, de manière qu'ils ſoient électriques par frottement. Dans le ſecond, l'Auteur examine la cauſe qui fait que ces corps ſont propres à iſoler; il prouve qu'ils ont les pores tellement diſpoſés que le feu électrique ne peut les traverſer, & cela à cauſe d'une force de répulſion qui réſide principalement dans ſa ſubſtance huileuſe dont les corps hétérogènes ſont imprégnés, & dans les particules les plus ſolides du verre. Dans le troiſiéme Chapitre M. de

Digitized by Google

Volta examine comment ces mêmes corps qui ont une vertu répulsive peuvent cependant contenir beaucoup de feu électrique, & s'en charger encore d'avantage quand on les électrise ; il fait voir que les forces répulsives se changent en attractives quand la distance diminue, & que le feu qu'on y ajoute ou qu'on en tire a changé la texture des parties insensibles, ce qui arrive, soit dans les corps homogènes ou idio-électriques comme l'air, le verre & les substances huileuses, soit dans les corps hétérogènes comme le bois, les eaux, le papier qui sont composés d'une partie capable d'isoler & d'une partie capable de transmettre l'électricité. Cette Dissertation est remplie d'une très-bonne Physique, où l'expérience est toujours jointe à des raisonnemens très-ingénieux & très-solides.

### De Sienne.

*Atti dell' Accademia delle Scienze di Siena, detta de' Fisio-critici*, 3 Vol. *in*-4°. *In Siena* 1761, 1763, 1767. *per Francesco Rossi impressore ;* & se trouve à Paris, chez Molini, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie 18 liv. brochés.

Ces Mémoires renferment plusieurs Dissertations sur des objets de Littérature, de Physique, d'Hydraulique, des observations Astronomiques faites en différens endroits de l'Italie & envoyées à l'Académie de Sienne, par le P. Ximenès, le P. Asclepi, &c.

On trouve aussi chez Molini le Livre de M. Toaldo sur la Météorologie que nous avons annoncé avec éloge, & un Livre important sur les changemens extraordinaires de l'air, publié à Londres en 1749 sans nom d'Auteur, mais que nous sçavons être du Docteur Jacob Short, Médecin Ecossois ; en voici le titre : *A General Chronology of the air wealther seasons*, &c, 2 Vol. *in* 8°. *London, Printed for T. Longman in Pater Noster Row, and A Millar in the Strand.* 1749.

## PRUSSE.

### De Berlin.

*Theoria motûs corporum solidorum seu rigidorum ex primis nostræ cognitionis principiis stabilita, & ad omnes motus qui in hujusmodi corpora cadere possunt accommodata, Auctore Leonh. Eulero, Academiæ Regiæ Scient. Borussicæ Directore, Academiæ Imper. Petropol. Academiarum Parisinæ & Londinensis Socio. Rostochii & Gryphiswaldiæ, Litteris & impensis A. F. Rose* 1765. 520 pages *in*-4°.

Les Ouvrages du célèbre Euler sont si recherchés parmi les Mathématiciens que nous nous reprochons de n'avoir point encore annoncé ce troisiéme Volume de Mécanique ou de Dynamique, imprimé il y

a ſix ans, mais dans une partie de l'Allemagne où nous avons trop peu de relations. Après avoir traité du mouvement en général, des forces qui le produiſent, & de la manière de le meſurer, M. Euler conſidère d'abord des corpuſcules ſollicités par des forces quelconques, enſuite des corps finis qui tournent autour d'un axe fixe, ou d'un axe libre & ſpontané, des cauſes qui produiſent ou qui dérangent un pareil mouvement; de l'inertie, & du moment d'inertie, du mouvement d'oſcillation, d'un mouvement libre quelconque rapporté à deux ou à trois axes principaux dans un corps inflexible, du mouvement de toupie ſur un plan horizontal, en négligeant le frottement, ou en en tenant compte, du mouvement de rotation des corps Céleſtes, & de celui d'un globe ou d'un cylindre qui frotteroit ſur un plan. Toutes ces branches de la Mécanique traitées par des méthodes nouvelles & particulières à l'Auteur font un ſupplément eſſentiel aux deux Volumes de Mécanique imprimés à Pétersbourg en 1736 dans le tems où M. Euler y étoit pour la première fois. Depuis qu'il a quitté Berlin pour retourner à Pétersboug, on y a imprimé les trois Volumes de ſon calcul intégral, & deux Volumes de Dioptrique, que nous annonçerons inceſſamment.

## HOLLANDE.

### D'AMSTERDAM.

*Des moyens les plus propres à éteindre les maladies Vénériennes, pour ſervir de ſuite à l'art de ſe traiter ſoi-même dans les maladies Vénériennes. Par M. Bourru, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue S. Jean-de-Beauvais, première porte cochere au-deſſus du Collége, 1771. Petit *in* 8°. 54 pages.

On lit au revers du Frontiſpice de cet Ouvrage l'Avertiſſement que voici.

« L'Auteur de cet Ouvrage ayant » été informé des dangers ſans » nombre auxquels ſe ſont expoſés » beaucoup de Particuliers des Pro» vinces & des Pays Etrangers qui » ſe ſont traités, d'après des con» trefactions de ſon Livre intitulé : » *l'Art de ſe traiter* ſoi même dans » les maladies Vénériennes, profite » de la publication de celui-ci pour » avertir que la véritable Edition, » la ſeule à laquelle on doive ajou» ter foi, ne ſe trouve qu'à Paris » chez le même Libraire, auquel » il faut s'adreſſer directement. On » la reconnoîtra, 1°. au format qui » eſt grand *in*-8°. 2°. à ſon ſeing, » précédé de ces mots au revers du » Frontiſpice : *Cette Edition eſt la » ſeule véritable.* Signé J. P. Coſtard,

» rue Saint-Jean-de-Beauvais ».

*Obſervations ſur la Statue de Marc Aurele, & ſur d'autres objets relatifs aux Beaux-Arts. A Monſieur Diderot, par Etienne Falconet.*

Ut enim de Pictore, ſculptore, fictore niſi artifex judicare,
Ita niſi ſapiens non poteſt perſpicere ſapientem.
*Plin. Ep. 10. L. 1.*

A Amſterdam, chez Marc-Michel Rei. 1771. Et ſe trouve à Paris, chez le Clerc, Libraire, Quai des Auguſtins. *in*-12. 210 pages.

## GRANDE-BRETAGNE.

### De Londres.

*Directions for the uſe of Hadley's quadrant, with remarks on the conſtruction of that inſtrument. By the Reverend M. Ludlam: London Printed by R. Hett, and ſold by T. Cadell in the Strand* 1771. 134 pages *in*-8°. avec figures.

Ces inſtructions pour l'uſage du quartier de réflexion ou de l'Octant de Hadley, dont on ſe ſert en mer pour les hauteurs & pour les diſtances, ſont très-utiles pour les Navigateurs, & ſur-tout pour ceux qui ont la noble émulation de ſçavoir trouver les longitudes par le moyen de la Lune. On trouve dans cet Ouvrage l'hiſtoire de la découverte de l'Octant, les différens degrés de perfection qu'on y a ajoutés, la manière de le vérifier, dans toutes ſes parties, & de s'en ſervir ſur terre & ſur mer. L'Auteur eſt M. Ludlam, dont nous annonçâmes en 1769 un Recueil d'Obſervations Aſtronomiques faites en 1767 & 1768 avec diverſes remarques ſur la deſcription, la perfection & l'uſage des inſtrumens d'Aſtronomie.

*The Nautical Almanac ad Aſtronomical Ephemeris for the year* 1773 *published by order of the Commiſſioners of Longitude. London, ſold by J. Nourſe in the Strand* 1771 *in*-8°. *Price* 3 *ſchillings and ſix pence.*

Cette excellente Ephéméride, que la magnificence du Gouvernement conſacre à l'uſage de la Navigation, a commencé en 1767; il étoit important qu'elle fût publiée dix-huit mois d'avance pour les voyages de long cours, ainſi que M. de la Lande le pratique pour la Connoiſſance des Tems depuis qu'il en eſt chargé; c'eſt ce que l'on vient de faire pour le *Nautical Almanac* de 1773 qui paroît depuis le mois de Juillet; ce Volume contient un Appendix fort important pour l'Aſtronomie, c'eſt un Catalogue de 387 étoiles, par longitudes, latitudes, aſcenſions droites & déclinaiſons, calculé ſur les obſervations du célébre Bradley,

Digitized by Google

Aſtronome Royal d'Angleterre. Ces obſervations faites avec les plus grands & les meilleurs inſtrumens d'Aſtronomie qu'il y ait en Europe, ont donné le Catalogue le plus exact que l'on eût jamais fait; chaque étoile a été déterminée par pluſieurs obſervations, & l'on a marqué dans une Table ſéparée combien on avoit employé d'obſervations pour chaque étoile, & combien on a trouvé de différence entre les obſervations les plus éloignées les unes des autres. On trouve encore dans ce Volume deux Tables de l'Equation des hauteurs correſpondantes propres à la faire trouver pour tous les Pays du monde; ſemblables à celles que M. de la Lande met chaque année dans la *Connoiſſance des Temps*, mais plus détaillées; on en peut voir les fondemens dans ſon *Aſtronomie*, dont nous avons annoncé la ſeconde Edition, en 3 Volumes *in* 4°.

## FRANCE.

### De Toulouse.

L'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Toulouſe dans ſon Aſſemblée du 25 Août dernier a adjugé le Prix qu'elle avoit propoſé par rapport aux Loix du retardement des fluides dans les conduites de toute eſpèce. N'ayant trouvé parmi les Pièces qui avoient été envoyées au Concours aucun Mémoire qui pût remplir l'objet que l'Académie s'étoit propoſé mais ayant pris connoiſſance d Traité de l'Hydrodinamique publi cette année par M. l'Abbé Boſſut & que nous avons annoncé, l'A cadémie a reconnu que le Suje qu'elle avoit propoſé étoit trait complétement dans la premier Section du ſixième Chapitre de ce Ouvrage, dont l'Auteur avoit fai hommage à l'Académie, & qu'i avoit pour ainſi dire ſoumis à ſor jugement en lui en envoyant u exemplaire. En conſéquence l'A cadémie s'eſt déterminé malgré le régles ordinaires à lui adjuger l Prix de 500 livres qu'elle avoi propoſé. Cette exception dont M l'Abbé Boſſut étoit très-digne fai honneur à cet illuſtre Académicien ainſi qu'à l'étendue & à la ſageſſ des vûes de l'Académie qui n'a point été arrêtée dans cet acte d juſtice par la petite objection que des perſonnes bornées auroient été tentées de faire ſur l'obſervation des Régles ordinaires. Au reſte, l'Académie de Toulouſe avoit des droits ſur l'Ouvrage de M. l'Abbé Boſſut quoiqu'imprimé, ayant été pour ainſi dire l'occaſion de ſes premiers travaux ſur l'Hydraulique lorſqu'elle a couronné ſes recherches ſur cette matière en 1762, 1765, & 1768.

Pour le Prix de 1774 l'Académie propoſe de diſcuter *les Loix du retardement qu'éprouvent les fluides dans les conduits dont les tuyaux ſont fermés, ſur-tout dans ceux qui font des contours & des angles.*



Digitized by Google

On fut informé en 1770, que le ſujet du Prix de 1772 étoit de *terminer les avantages de la meilleure methode d'inoculer la petite vérole.*

Quand au Prix de 1773, qui ſera double, l'Académie annonça l'année derniere qu'elle propoſoit de déterminer 1°. *Les Révolutions qu'éprouvèrent les Tectoſages, la forme que prit leur Gouvernement & l'état de leur Pays, ſous la domination ſucceſſive des Romains & des Viſigots.* 2°. *Leurs Loix & leur caractère ſous la puiſſance des Romains.*

Le Prix que l'Académie diſtribue eſt de la valeur de 500 liv.

Les Ouvrages ne ſeront reçus que juſqu'au dernier jour de Janvier des années pour le Prix deſquelles ils auront été compoſés.

## De Lyon.

*Poëtique Elémentaire, par M. L* S** de pluſieurs Académies.*

Et facit ad mores ars quoque noſtra bonos. *Ovid.*

A Lyon, chez les Frères Périſſe, Libraires des Colléges. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. *in*-12. 473 pages.

## De Poitiers.

*Logica ſeu ars cogitandi ad publicum Scholarum uſum accomodata opera & ſtudio Caroli* Martinet, *Mirabellenſis, Rectoris Eccleſiæ Parochialis S. Saturnini de Chouppes propè Mirabellum, Diœceſis Pictavienſis. Editio altera priori correctior & locupletior.*

Nil ſub ſole novum (Eccl, c. 1.)
Niſi vultus formaque rerum.

*Pariſiis apud J. Barbou Typographum & Bibliopolam via & è conſpectu Clathrorum Mathurinorum. Pictavii apud Claudium Faix, Bibliopolam, viâ S. Stephani, ſub ſigno Bibliæ aureæ.* 1771. 477 pages *in*-12.

La premiere Edition de cet Ouvrage, que nous avons annoncée, en a fait la réputation; on voit par l'Approbation de M. de la Lande Cenſeur Royal que cette Logique dégagée des queſtions inutiles de l'ancienne Ecole eſt très-propre à enſeigner l'art de bien raiſonner, rempli de citations également propres à édifier & à inſtruire.

## De Dijon.

*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, Civile & Littéraire de Bourgogne, &c. Par M. Mille.* A Dijon, chez Cauſſe, Imprimeur du Parlement, & ſe vend à Paris, chez Delalain, Libraire, 1771. *in*-8°. Tome ſecond.

Nous parlerons en détail de ce ſecond Volume, comme du premier.

Digitized by Google

## De Paris.

*Lettre ſur le paſſage de Vénus, adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Par M. de la Lande, de l'Académie Royale des Sciences.*

De tous les Voyages entrepris pour le paſſage de Vénus ſur le Soleil, & dont vous avez rendu compte, il n'y en avoit pas de plus important pour cette obſervation, ni de plus long & de plus pénible que celui de la Mer du Sud, où l'Angleterre avoit envoyé exprès un Vaiſſeau. On a été deux ans à ſçavoir des nouvelles de cette entrepriſe; enfin le vaiſſeau eſt arrivé & j'ai reçu depuis deux jours ces Obſervations ſi déſirées; elles ſe ſont trouvées d'accord avec celles de la Baye d'Hudſon & de la Californie, & je m'empreſſe de vous en adreſſer le réſultat.

Ces Obſervations ont été faites dans l'Iſle du Roi Georges, à 17° 28′ 55″ de latitude auſtrale, & 10ʰ 7′ 0″ de tems à l'Occident de Paris; cette poſition eſt à peu-près la même que celle de l'Iſle de Ta-iti, ou de la nouvelle Cythère, reconnue par M. de Bougainville en 1768: on en peut juger par la relation de ſon voyage autour du monde, où il rapporte le réſultat des Obſervations de M. Veron Aſtronome, que je lui avois procuré pour ſon voyage, & qui eſt mort à ſon retour aux Indes.

Il y avoit ſur le Vaiſſeau Anglois trois Obſervateurs; M. Green, M. le Capitaine Cork & M. le Docteur Solander habile Naturaliſte. Le premier qui avoit été aſſiſtant de l'Obſervatoire Royal de Greenwich eſt mort dans le Cours de ce voyage, en repaſſant à Batavia.

Le premier Contact interieur, à l'entrée de Vénus ſur le Soleil, eſt arrivé ſuivant M. Green à 21ʰ 43′ 52″ ½; ſuivant M. Cork à 21ʰ 44′ 13″ ½, & ſuivant M. Solander à 21ʰ 44′ 2″ ½. Le ſecond Contact intérieur pour la ſortie, à 3ʰ 14′ 3″ ſuivant le premier; & à 3ʰ 14′ 13″ ſuivant le ſecond. Enfin le dernier contact extérieur à 3ʰ 32′ 14″ ſuivant Green; à 3ʰ 32′ 2″ ſuivant M. Cork & à 3ʰ 32′ 13″ ſuivant M. Solander.

En prenant un milieu entre les contacts intérieurs, & les comparant avec ceux qui ont été obſervés à la Baye d'Hudſon, je trouve que la durée à l'Iſle Georges a été plus petite de 15′ 10″ qu'au fort du Prince; or en ſuppoſant la parallaxe moyenne du Soleil de 8 ſecondes & un tiers, & réduiſant ces quatre Obſervations au centre de la Terre, on trouve la durée de 5ʰ 41′ 35″ par les unes & par les autres, ainſi cette comparaiſon donne 8″ ⅓. L'Obſervation du P. Hell à Wardhus, la plus éloignée de celle de la Mer du Sud doit donner un peu plus: ainſi je crois que cette nouvelle Obſervation de la Mer du Sud nous fera reduire à

Digitized by Google

huit ſecondes & demie la parallaxe moyenne du Soleil, ce qui donne la diſtance du Soleil de 34760000 de lieues moyennes, chacune de 2283 toiſes Cette parallaxe de 8 $\frac{1}{2}$ne diffère pas beaucoup de celle de 8″ $\frac{5}{6}$ à laquelle je m'étois fixé lorſque je n'avois encore que deux Obſervations de la durée entière du paſſage faites en Amérique, & deux en Europe.

*A Bourg en Breſſe, le 13 Septembre 1771.*

*Lettre de M** à Madame la Ducheſſe de **.*

Sic vos non vobis mellificatis apes. *Virg.*

*Et Nouveau Syſtême de Lecture applicable à toutes les Langues.* A Paris, chez Oſmont, Libraire, rue Galande, & Longchamps, rue S. Jacques. 1771.

Dans la premiere de ces Pièces, l'Auteur qui n'a pas jugé à-propos de ſe nommer, donne une Analyſe ſuccincte d'un Ouvrage que de fortes raiſons l'obligent de laiſſer encore quelque tems dans l'obſcurité. Il y détaillera les principes d'une méthode dont il fait uſage pour apprendre à lire, & qu'on nous aſſûre avoir entre ſes mains des ſuccès ſûrs & rapides. La ſeconde eſt une eſpèce de tableau qui préſente les différens ſons, ſoit ſimples, ſoit combinés, les articulations, & un exemple d'écriture, d'abord dans ſon état naturel, enſuite dans deux états intermédiaires, enfin dans ſon état ordinaire & uſuel.

*Hiſtoire des Celtes & particulièrement des Gaulois & des Germains, depuis les tems fabuleux juſqu'à la priſe de Rome par les Gaulois; par Simon Pelloutier, Paſteur de l'Egliſe Françoiſe de Berlin, &c.* Nouvelle Edition revue, corrigée & augmentée d'un quatrième Livre poſthume de l'Auteur, *dédié à Monſeigneur le Dauphin par M. de Chiniac, Avocat au Parlement, de l'Académie Royale des Belles-Lettres de Montauban.* A Paris, de l'Imprimerie de Quillau 8 Vol. *in* 12.

Antiquam exquirite matrem.
*Æneid. II.* 96.

Nous ferons connoître cette nouvelle Edition, ou plutôt le Recueil des Ouvrages de M. Pelloutier, donné par M. de Chiniac.

*Opuſcules Poëtiques & Philologiques de M. Feutry.* A la Haye, & ſe trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Comédie Françoiſe 1771. *in* 8°. 268 pages.

*Manuel du Jeune Chirurgien, contenant toutes les vérités Anatomiques, Phyſiologiques & Pratiques dont la connoiſſance conſtitue le véritable Chirurgien, & un Précis de Pharmacie Chirurgicale, avec quelques formules des plus communes de*

Digitized by Google

*remédes internes, & les doſes des Médicamens ſimples & compoſés.* Nouvelle Edition, *augmentée d'une Pharmacopée Chirurgicale, Théorique & Pratique, avec des Notes & des Eclairciſſemens ſur chaque compoſition, une Introduction dans laquelle on examine les indications curatives particulières qui demandent l'uſage des Médicamens, & où l'on fait connoître la nature & l'efficacité des différens ſimples dont on ſe ſert.* A Paris, chez J. P. Coſtard, Libraire, rue Saint Jean de-Beauvais. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 2 gros Volumes *in* 12. l'un de 646 pages; l'autre de 492. & les Préliminaires 24.

*Hiſtoire du Royaume de France, depuis l'Etabliſſement de la Monarchie juſqu'au regne de Louis XV. contenant les mœurs, uſages & coutumes des François, les ſujets & les ſuites des guerres, l'influence des paſſions de chaque Monarque ſur celles de ſon Peuple; conſidérée ſous un nouveau point de vue, & plus propre à fixer dans la mémoire les faits, les événemens & les révolutions. Ouvrage ſpécialement deſtiné à l'inſtruction des jeunes gens de qualité.* Deux Vol. *in*-8°. grand format, reliés en veau, 10 liv. A Paris, chez J. P. Coſtard, rue S. Jean-de-Beauvais. 1771. 2 Vol. *in* 8°. l'un de 399 pages & la Table

Digitized by Google

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Décembre 1771.

*Abrégé Chronologique de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, Civile & Littéraire de Bourgogne.* 767

*Tableau des Révolutions de l'Europe, depuis le bouleverſement de l'Empire d'Occident juſqu'à nos jours.* 777

*Traité ſur l'Hiſtoire Moderne, pour ſervir de ſuite aux Diſcours ſur l'Hiſtoire des Juifs & ſur l'Hiſtoire Ancienne.* 781

*Lettres de M. l'Abbé de.... ex Profeſſeur en Hébreu de l'Univerſité de....* 783

*Pharmacopée du Collége Royal des Médecins de Londres.* 786

*Recueil pour les Aſtronomes, par M. Jean Bernoulli, Aſtronome Royal.* 791

*Abrégé de l'Hiſtoire Grecque & Romaine* 799

*Expériences ſur l'Electricité appliquée à la cécité, adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.* 804

*Art Militaire des Chinois.* 811

*Extrait des Epîtres de Sénéque.* 818

*Nouvelles Littéraires.* 819

*Lettre ſur le paſſage de Vénus, &c.* 825

Fin de la Table.

Digitized by Google

LE

# JOURNAL DES SCAVANS

POUR

*L'ANNÉE M. DCC. L*

DÉCEMBRE, *Déc. II.*

A PARIS,
Chez LACOMBE, Libraire, rue Chri

M. DCC. LXXI.
*AVEC PRIVILÉGE DU RO*

Digitized by Google

Digitized by Google

# LE JOURNAL DES SÇAVANS.

DÉCEMBRE M. DCC. LXXI.

*HISTOIRE DE L'EMPIRE OTTOMAN DEPUIS SON origine juſqu'à la Paix de Belgrade en* 1740. *Par M. Mignot, Abbé de Scellières, Conſeiller-honoraire au Grand-Conſeil.*

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi. *Horat. L. I. Ep* 2.

A Paris, chez Leclerc, Libraire, Quai des Auguſtins. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Deux Editions, l'une en un gros Volume *in*-4°. à deux colonnes, l'autre en 4 Vol. *in*-12. de plus de 500 pages chacun.

SECOND EXTRAIT.

L'AUTEUR de ce grand Ouvrage s'eſt déjà fait connoître par trois autres morceaux hiſtoriques moins importans, ſçavoir la vie

de l'Impératrice Irène, celle de Jeanne premiere, Reine de Naples & celle de Ferdinand & Iſabelle. Nous avons rendu compte de chacun de ces Ouvrages dans le tems où ils ont paru.

Quant à celui-ci, nous en avons montré le plan & la marche dans notre premier extrait. Nous en avons expoſé la Partie purement hiſtorique; nous allons en préſenter le réſultat Moral.

Nous avons parlé du Diſcours hiſtorique ſur Mahomet & ſes Succeſſeurs. C'étoit une Introduction néceſſaire à l'hiſtoire des Turcs. L'Auteur y fait ſuffiſamment connoître Mahomet & l'Alcoran, & ces deux grands principes de l'Islamiſme, qu'on peut regarder comme la ſource du courage chez les Turcs, & comme une eſpèce de contrepoids à tous les inconvéniens du Deſpotiſme; ces principes ſont 1°. celui du Fataliſme, au moyen duquel un Muſulman ne ſe croit pas plus en danger dans une bataille que dans un feſtin ou dans ſon lit, 2°. L'aſſûrance qu'en mourant les armes à la main contre les Infidéles, on ne peut manquer d'être admis dans le Paradis de Mahomet. Il ne falloit pas moins que ces deux puiſſantes erreurs pour rendre un peuple eſclave, capable des grandes choſes que les Turcs ont faites, du moins dans la guerre.

Au reſte, la Morale générale de cette hiſtoire, c'eſt que le Gouvernement deſpotique eſt également funeſte au Deſpote & aux eſclaves. Il y a long tems qu'on l'a dit, le Deſpotiſme eſt un glaive qui agit & réagit. Il faut ſans doute gouverner les hommes par leurs paſſions, mais il faut que ce ſoit la raiſon qui tienne les rênes. Dans un Pays qui a le malheur de n'être pas gouverné par des Loix, le Prince même le plus juſte eſt toujours expoſé par la nature même du Gouvernement, où il n'y a point de régle certaine ſur laquelle on puiſſe juger de l'adminiſtration. D'ailleurs tout Gouvernement Deſpotique eſt néceſſairement un Gouvernement Militaire, & tout Gouvernement Militaire abonde en révolutions. Des Sujets armés, placés entre le Peuple & le Souverain, tantôt oppriment le Peuple par l'ordre du Souverain ou de ſes Miniſtres, tantôt renverſent les Miniſtres & le Souverain lui-même; c'eſt ce qu'on voit très-ſouvent en Turquie, où le deſtin du Trône & de l'Etat eſt entre les mains des Janiſſaires & des Spahis. L'Auteur a pris pour Epigraphe:

*Quidquid delirant Reges, plectuntur achivi.*

C'eſt une vérité de tous les tems & de tous les lieux, c'eſt le réſultat de l'hiſtoire de tous les Peuples. Mais on pourroit dire des Souverains de la Turquie, & en général de tous les Deſpotes;

*Quidquid delirant Reges, ipſi plectuntur.*

En effet, que de victimes du Deſpotiſme, non-ſeulement autour du

Trône, mais ſur le Trône même! Sans parler de cette image éternelle, & toujours dégoûtante par ſa répétition, comme par ſon horreur, de Viſirs & d'autres Miniſtres dépoſés ou étranglés ſur un caprice, ſur un ſoupçon, ſur une intrigue de femmes & d'Eunuques; ſans parler de tant d'outrages faits à la Nature, conſidérons ſeulement les principales révolutions dont les Sultans ſont l'objet. Sur vingt-quatre regnes que l'on compte dans cette hiſtoire depuis 1300 juſqu'en 1740 ou vingt-ſix, en comptant les deux fils de Bajazet, Soliman & Muſa, dont les regnes ne ſont regardés par quelques-uns que comme un interregne, on trouve d'abord ce Soliman, fils de Bajazet, qui peut à peine occuper un moment le Trône dont il étoit le légitime héritier. Ses débauches, ſur-tout celle du vin à laquelle il étoit ſujet & qui faiſoit le plus d'horreur aux Muſulmans, éloignent de lui tous les cœurs; Muſa ſon frère ſe révolte, tout le monde abandonne Soliman & ſe range du parti de Muſa, Soliman fuit devant lui, & pour ſe conſoler de la perte de l'Empire, il s'arrête dans un Village à boire du vin, dont il ne pouvoit ſe paſſer long tems. On le reconnoît à la magnificence de ſes habits & plus encore à cette infraction de la Loi de Mahomet, dont on le croyoit ſeul capable; il eſt attaqué par cinq Muſulmans qui veulent l'arrêter, il ſe défend vaillamment, il en tue deux & force les trois autres à le tuer lui-même. A ſon tour Muſa, qui ſe livroit à la molleſſe dans ſon Palais d'Andrinople & commandoit des meurtres & des ravages du ſein de l'oiſiveté, eſt trahi par ſes Soldats; vaincu par Mahomet ſon frère, il fuit comme Soliman, il s'enfonce dans un Marais, où, pourſuivi par des Spahis, il ſe défend aſſez vaillamment, juſqu'à ce que l'un d'eux lui abbatit le bras d'un coup de cimeterre. Faute de ſecours, il perdit tout ſon ſang & mourut. D'autres diſent que Mahomet ſon frère le fit mourir de ſang-froid.

Selim I. avec le ſecours des Janiſſaires détrône Bajazet II. ſon Père qui avoit regné 32 ans, & ſur quelque ſoupçon que ce Prince faiſoit des démarches pour être rétabli, ſon fils le fait empoiſonner. Le Prince Zizime, frère de Bajazet II. s'étant révolté contre lui, avoit mené une vie errante & malheureuſe, toujours captif dans différentes Cours, chez le Soudan d'Egypte, chez les Chevaliers de Rhodes, en France, à Rome, & avoit fini par être empoiſonné. Ackmet frère aîné de Selim & auquel le Trône devoit appartenir, fut vaincu par Selim qui le fit étrangler, auſſi-bien que Korcut, un autre de leurs frères.

Mahomet III. eſſuya une violente ſédition de Spahis qu'il ne put appaiſer qu'en leur accordant leurs demandes. Pour conſerver une autorité prête à lui échapper & qu'il étoit incapable d'exercer, il fit étrangler ſon fils

Digitized by Google

aîné, il fit enfermer dans un ſac de cuir & jetter à la mer Fatmé, Mère du jeune Prince ; tout cela ſur quelques diſcours ſéditieux échappés à un enfant de dix ſept ans, touché des miſères publiques.

Muſtapha I. fut dépoſé par le ſoulévement des Janiſſaires & des Spahis. Othman II. qu'ils avoient mis en ſa place, leur ayant déplu par ſes violences, ils allèrent briſer la priſon de Muſtapha, le rétablirent ſur le Trône, en firent deſcendre Othman, qui fut même étranglé le lendemain de ſa dépoſition. Mais l'incapacité de Muſtapha leur paroiſſant incurable, ils le dépoſèrent une ſeconde fois & mirent en ſa place Amurat IV.

Ibrahim, frère d'Amurat IV. fut dépoſé, puis étranglé.

Mahomet IV. fut auſſi dépoſé au bout d'environ quarante ans de regne.

Muſtapha II. fut pareillement dépoſé, il parut ſeulement conſentir à ſa dépoſition, il remit lui-même au Prince Achmet le Sceptre qui tomboit de ſa main.

Achmet III. eut exactement le même ſort. L'armée ſoulevée le força d'abord de faire étrangler quatre Miniſtres dont elle étoit mécontente ; il crut l'avoir appaiſée par ce ſacrifice, il fut ſurpris de voir durer la révolte, il demanda d'une voix altérée ſi les rébelles n'étoient point ſatisfaits & s'ils ne vouloient pas poſer les armes « Seigneur, lui dit l'Effendi, ton » regne eſt fini, tes Sujets révoltés » ne te veulent plus pour leur Maître ; ils demandent ton neveu » Mahmouth à grands cris. Tu te » flattes en vain d'un retour. A ces » mots le Prince pâlit ; mais ayant » repris ſes eſprits dans l'inſtant » même. Que ne m'a-t on apprîs » plutôt la vérité, dit-il ? Suivez-» moi tous. Auſſitôt il marche à la » priſon de Mahmouth avec tout » ſon cortége, & ayant pris ce Prince » par la main. La roue a tourné » pour vous comme pour moi, lui » dit-il, en le conduiſant à la Salle » du Divan. Je vous remets le » Trône que Muſtapha mon Frère » m'a téſigné dans une occaſion » toute ſemblable. Et quand il l'y » eût aſſis : Souvenez vous, lui dit-» il, que Mahomet IV, que Muſ-» tapha II. votre Père, que moi-» même nous ſommes deſcendus » du Trône où vous montez, pour » avoir trop cru nos Miniſtres. » Qu'aucun Sujet ne prenne ſur » vous un Empire dont il pourroit » abuſer. Voyez tout par vos yeux » & gardez-vous de la molleſſe, » qui nous a tous conduits à notre » ruine. Soyez ſévère, mais ſoyez » juſte. Je vous recommande mes » enfans & moi ».

On voit par ce tableau que ſur la ſucceſſion entière des Sultans, près de la moitié a été détrônée, que pluſieurs d'entr'eux ont péri d'une mort violente, que la priſon a été l'aſyle des autres. Nous ne parlons pas de tous ceux qui ont été par intrigue ou par violence écartés du Trône, où le droit de

Digitized by Google

Primogeniture ſembloit les appeller. Que penſer d'une Nation, où au bout de tant de ſiècles, on ne trouve pas même l'ombre d'une Loi ou d'un uſage qui régle la ſucceſſion au Trône, & que penſer de ce pouvoir abſolu qui ne laiſſe pas un inſtant l'aſſûrance de conſerver le Trône & la vie, qui expoſe ſans ceſſe le Souverain aux coups de tous ſes Eſclaves, tandis que chez les Nations gouvernées par des Loix, la premiere & la plus ſainte de toutes ces Loix eſt celle qui rend la perſonne du Monarque inviolable & ſacrée?

Il eſt à remarquer que le Gouvernement Turc n'a jamais été en ſe perfectionnant ſur l'article dont nous parlons. Les quatre dépoſitions ſucceſſives que nous avons rapportées en dernier lieu ont pour époque le tems où Louis XIV regnoit en France & le regne même ſous lequel nous vivons.

Ajoutons à tout ce qui vient d'être dit ſur le malheur des Princes en Turquie, cette inutile & barbare précaution que les Sultans ont preſque toujours priſe de faire périr leurs frères, & demandons encore quelle eſt cette Nation où de pareils attentats contre la Nature & l'humanité, ſont devenus un uſage & ſont preſque paſſés en Loi. Mais quel eſt le fruit de cette précaution funeſte? L'accroiſſement du danger qu'on prétend prévenir par-là, & un danger de plus, celui d'éteindre entiérement la Race Ottomane. Croit-on que par les Loix & par les mœurs, on n'eût pas plus aſſûré la Paix de l'Empire & la vie des Empereurs?

Nous n'avons parlé que des révolutions qui ont été conſommées, & qui ont coûté aux Sultans la liberté ou la vie, que ſeroit-ce ſi nous avions examiné toutes les révoltes, toutes les ſéditions dont le regne le plus heureux & le plus reſpecté n'a point été exempt?

Si l'on conſidère l'Empire Ottoman dans ſa politique extérieure, il a eu celle des Peuples Conquérans. Ses premiers Empereurs Othman, Orcan, Amurat I. eurent les ſuccès les plus rapides, interrompus un moment par les malheurs de Bajazet I. mais redevenus bien-tôt plus rapides encore & plus importans ſous Amurat II & ſous Mahomet II. malgré les exploits de Scanderbeg. Selim & Soliman du tems de François I. & de Charles Quint ſe rendirent redoutables à toute la Chrétienté. Depuis ce tems, la Puiſſance Ottomane paroît avoir toujours décliné. Amurat IV. contemporain de notre Roi Louis XIII. la releva un peu. « Son regne » fut plus glorieux qu'on n'auroit » dû l'eſpérer. Des talens précieux » percèrent à travers tous ſes vi» ces. La nature l'avoit doué d'u» ne grande activité & d'un diſcer» nement très-ſûr. Amurat ſçavoit » récompenſer & punir: il étoit » perſuadé de la néceſſité de gou» verner lui-même & de voir tout » par ſes yeux, malgré le préjugé

» des Turcs qui croient leur Empe-
» reur d'autant plus redoutable qu'il
» se rend plus invisible. Amurat
» convaincu que pour gouverner
» les hommes, il falloit les connoî-
» tre, se mêloit parmi le Peuple.
» Lorsqu'il sortoit du Serrail, c'é-
» toit presque toujours avec peu
» de faste. Lorsque quelqu'un an-
» nonçoit qu'il avoit quelque cho-
» se à demander ou quelque plainte
» à faire, Amurat faisoit approcher
» cet homme. Il ne commandoit
» jamais à aucun Ministre de pren-
» dre sa Requête, comme c'étoit
» l'usage de ses Prédécesseurs, de
» peur que la plainte qu'on formoit
» ne regardât directement celui
» qu'il auroit chargé d'y répondre,
» ou quelqu'un de ses amis. Enfin
» on compte Amurat au nombre
» des meilleurs Empereurs qui
» ayent occupé le Trône de Cons-
» antinople ».

C'est même le seul dans lequel nous ayons apperçu les qualités qui font le Monarque, telles que l'amour de la justice, l'attention à connoître les besoins du Peuple pour les satisfaire, le discernement & l'activité employés à prévenir l'oppression & à réformer les abus. Presque tous les autres Souverains de la Turquie ont été ou des Conquérans funestes à leurs voisins, ou des Tyrans voluptueux, méprisables à leurs propres Sujets. Cette rareté des bons Princes, toujours fort grande en tout Pays, mais infiniment plus grande en Turquie, n'est point l'effet du hazard, mais de la nature du Gouvernement, & du défaut de Loix.

Tel est le précis, dont l'Ouvrage de M. l'Abbé Mignot est un grand & beau développement. La nature du sujet & les talens exercés de l'Auteur le recommandent assez. Ce Peuple malheureux & si bizarrement gouverné, mérite pourtant d'être connu comme une modification singulière de l'espèce humaine.

Le résultat Moral du Discours sur les *Finances de la Turquie*, est renfermé dans cette remarque de l'Auteur : que des exactions injustes n'ont pas peu contribué aux troubles qu'on a vûs dans le cours de cette histoire.

*LONDRES.*

Digitized by Google

*LONDRES. TRANSIVI UT errores que, & ſtultitiam. Eccleſiaſ* in-12. Le premier de 408 pages de 456. avec un plan de la Ville

CETTE deſcription de Londres eſt attribuée au même Auteur qui a donné les Obſervations ſur l'Italie & ſur les Italiens, par deux Gentils-hommes Suédois, obſervations qui parurent en 1764 en 3 Volumes; elle eſt également remplie d'anecdotes amuſantes, de traits piquans & inſtructifs, de réflexions hiſtoriques, d'érudition Grecque & Romaine; on y reconnoît ſans peine un Académicien auſſi ſçavant qu'enjoué, & un Voyageur accoutumé à porter dans ſes voyages le goût d'obſervation, & de curioſité, dans tous les genres. Il parle en effet de tout ce qu'on peut deſirer de ſçavoir ſur l'Angleterre. Hiſtoire, Gouvernement, Magiſtratures, inſtruction Civile & Criminelle, Police, Religion, Clergé, Sectes & Cérémonies, Commerce, Navigation, dettes Nationales, Finances & Colonies, Sciences, Arts, Littérature, Académies, Muſique & Spectacles, mœurs, uſages, Sociétés, Cotteries, fierté Nationale, & caractère des Anglois; enfin on y trouve la notice des choſes remarquables que préſente la Ville de Londres ou ſes environs, bâtimens, Ponts, places, Jardins, Campagnes, grands chemins. Ce Livre eſt en général fort amuſant & fort



Digitized by Google

M. Mertyne (Martin) ſon Traiteur, qui comme François, peut bien l'avoir induit en erreur; on en a relevé quelques-unes dans le Mercure de France, & comme il eſt probable qu'il ſera dans le cas de publier une ſeconde Edition, il verra peut-être ſans peine une partie des choſes qu'un Anglois penſe lui devoir reprocher, & par exemple, 1°. des Aſſertions qu'il y juge être directement fauſſes; 2°. des choſes outrées; 3°. des faits peu exacts; 4°. des mots Anglois mutilés ou défigurés, de manière à être ſouvent méconnoiſſables.

Tom. 1. p. 19. Il parle d'une Loi inviolable de Police, qui défend en Angleterre aux voitures publiques de ſe mettre en route le Dimanche, & il dit, qu'il n'arrive preſque jamais qu'on y contrevienne; il eſt notoire cependant que les voitures publiques, ou diligences, ſe mettent en route fort ſouvent le Dimanche.

P. 70, il fait mention des deux petites lampes que doit fournir chaque maiſon pour l'illumination de la Ville pendant la nuit; il n'y a nulle obligation de les mettre, chacun eſt libre de le faire ou non, & cela ne diminue pas l'impôt qu'il eſt obligé de payer pour l'illumination des rues qui conſiſte en un très-grand nombre de lampes placées à diſtances égales ſur les deux côtés des rues, & entretenues par la Police.

Pag. 87. aux Spectacles « la Livrée, admiſe ſans payer, y remplit un grand paradis »: cela n'eſt point, & ces tumultes du Théâtre n'ont point empêché M. Garrick de reparoître ſur la ſcène, comme l'Auteur l'a oui dire; il y a joué ſouvent depuis, & continue encore actuellement. L'Hiſtoire de Calagorri, (pag. 92) eſt mal décrite; c'étoit une farce imaginée par quelques Grands, pour faire voir juſqu'où alloit la crédulité du Peuple. L'homme qui l'avoit conduite ſe ſauva; mais les Spectateurs n'ont jamais doublé le prix des places. La propoſition étoit trop abſurde.

Pag. 95. Nous liſons que le Roi a abandonné le Spectacle, déterminé, dit-on, par une plaiſanterie atroce qui lui a été adreſſée hautement, & diſtinctement: Il a pu arriver que quelques gens du Peuple aient dit des groſſièretés au Roi dans le Spectacle, du moins les Gazettes Angloiſes en ont parlé, mais ſouvent ſans fondement; & ces Gazettes font une aſſez mauvaiſe autorité: quoiqu'il en ſoit, le Roi n'a pas abandonné le Spectacle; il y va pour l'ordinaire une ou deux fois par ſemaine. Sur le prix des denrées à Londres (p. 117) on trouve des choſes non-ſeulement fauſſes, mais incroyables. En 1765, dit-il, le pain ſe vendoit cinq à ſix ſols (de France la livre) la viande neuf ſols, la pièce de bœuf de deux livres, ou de vingt ? 16 — 18 ſols, le lard 20 ſols, le beurre 25 ſols, la chandelle 14 ſ., une vache laitière 12 à 15 louis, &c. (p. 246. il dit que le pain étoit de ſon tems à huit ſols la livre) actuellement, ajoute-t-il, (1770)

Digitized by Google

le prix des denrées eſt preſque doublé, c'eſt-à-dire le pain eſt à 10 ou 16 ſols, le beurre 30 ſols; une vache 24 à 30 louis, &c. Cette denrée, même en 1765, eſt exagerée : aujourd'hui que le bled eſt cher, la livre du meilleur pain ſe vend trois ſols, & celle du pain de ménage, environ deux ſous, argent de France.

P. 161. Depuis quelques années, toutes les petites Ecoles de Londres enſeignent le François, concurremment avec l'Anglois, & bientôt le François ſera par choix la Langue du peuple Anglois : la première partie de cette Aſſertion eſt formellement contredite. On peut même reprocher aux Anglois que pluſieurs d'entre-eux, qui par leur rang & par leur éducation doivent apprendre le François, n'en ſçavent pas un ſeul mot. En parlant des pourſuites des Créanciers, il dit pag. 224. Que quant aux ſimples dettes, toutes les Sentences ſont exécutoires par corps, & non ſur les meubles, en vertu de la Loi : HABEAS CORPUS : on en ſuſpend l'effet, ainſi que dans les matières criminelles, en donnant caution, au défaut de laquelle, elles s'exécutent envers quelque perſonne que ce ſoit, & dans quelque rang qu'elle ſe trouve conſtituée.

La Loi : *Habeas corpus*, n'eſt point une priſe de corps; c'eſt au contraire une Loi pour l'avantage, & la liberté d'une perſonne qui a été miſe en priſon; en matière grave on n'admet pas de caution. Il y a pluſieurs perſonnes qui, par leur rang, ne peuvent pas être arrêtées pour dettes, tels ſont les Pairs du Royaume, les Membres du Conſeil Privé du Roi, & ceux de la Chambre des Communes, pendant la ſéance du Parlement; pour ceux ci les Sentences ſont exécutoires ſur leurs meubles.

P. 255. Il parle d'un legs conſidérable fait en faveur de M. Pitt par un Provincial, dont l'héritier... a conſenti l'exécution, &c, & pag. 329 du 3^e^ Tome, il dit : les héritières le lui diſputèrent. T. I, p. 265. Cette ſéance, dit-il, qui dure une ou deux heures, s'appelle *Le toſt* ( *toaſt* ) n'eſt autre choſe, que la ſanté à laquelle on boit; ce n'eſt pas un ſéance ou un club. Nous liſons p. 302. qu'il s'eſt conſervé en Angleterre un uſage ſinguliers... les mères conduiſent leurs petits enfans à l'exécution des Criminels; & que de retour à la maiſon, elles leur donnent le fouet pour qu'ils s'en ſouviennent. Cet uſage ſeroit ſingulier en effet, mais il eſt plutôt imaginaire. pag. 316. Les Anglois évitent, comme des défauts, l'unité de l'action & de lieu : s'ils ont pardonné autrefois à quelques Auteurs de génie, de les avoir négligées; on ne les a jamais conſidéré que comme des défauts.

Pag. 317. Le Spectateur eſt le chef d'œuvre que l'Angleterre ait produit dans le genre badin, & plaiſant. On eſt bien éloigné de penſer de même en Angleterre.

Tom II. pag 57. L'Auteur parle du Roi Georges I comme profeſſant

le Calviniſme : il ne fut jamais Calviniſte, mais Luthérien, & il ceſſa de l'être à ſon avénement à la Couronne. P. 211. Il accuſe injuſtement le Roi regnant d'être Méthodiſte ; Ce Prince a été élevé ſoigneuſement dans les principes de l'Egliſe Anglicane : ſans être dévot, il a cette piété exemplaire, qui influe ſur les actions, & contribue au bonheur de ſes Sujets ; mais il eſt bien éloigné de cet enthouſiaſme qu'on reproche aux Méthodiſtes. A l'égard de la Religion des Anglois, l'Auteur inſinue d'abord qu'ils n'en ont point, qu'il ne put trouver, dit-il, aucune Egliſe à Douvres, quoiqu'il y en ait comme ailleurs. De faire croire (p. 98) que le Clergé Anglican penſe avec beaucoup de liberté ſur la Religion, quant aux peines de l'autre vie, dont il borne la durée avec *Zuingle* ; ce n'eſt pas-là le ſentiment, ni de l'Egliſe Anglicane, ni du Clergé en général, quoique ce puiſſe être celui de quelques-uns d'entre-eux.

Le privilége Clérical p. 75. dit *Bénéfice de Clergie*, ne s'étend pas à tous les crimes, excepté l'aſſaſſinat prémédité. Il ne comprend ni les grands vols, ni la contrebande, ni les banqueroutes frauduleuſes, ni la bigamie, &c. Ce privilége eſt borné à certains délits moins graves, comme de petits vols, des meurtres involontaires : il a été inſtitué ſagement pour encourager le Peuple à ſortir de l'ignorance. Lorſqu'un homme étoit convaincu de ces crimes moins graves, on lui préſentoit un Livre ; s'il le ſçavoit lire, un Officier de la Cour de Juſtice crioit, *legit ut Clericus*, & alors il n'étoit pas puni de mort. Cette épreuve a été faite toujours dans les Cours de Juſtice. On trouve quelques exemples de profuſion qui ſont bien peu probables : pag. 315 à l'Hôtel des Invalides de Chelſea, la Blanchiſſeuſe a un bon équipage, 12000 livres de rente, &c, &c, ce qui vient du goût Anglois pour la propreté : & T. III. pag. 125. on lit, qu'un Jardinier du Général Heliot (Elliot) a 300 louis de gages. Il s'agit probablement de celle qui fait les affaires de la maiſon de Chelſea ou d'un Intendant de maiſon ; ce qu'il dit pag. 153, de l'homme déclaré coupable de bigamie, & qui en prouvant qu'il avoit trois femmes, fut pour cette raiſon renvoyé abſous, n'eſt autre choſe qu'un bon mot ou une fable. Il nous apprend, pag. 216 que l'Orateur de la Chambre des Communes (qu'il appelle le *Spih* au lieu de *Speaker*) eſt choiſi entre les gens de robe : quelquefois cela arrive, mais pas toujours ; celui d'à préſent eſt homme de robe, le dernier ne l'étoit pas : l'Orateur de la Chambre des Pairs, eſt ordinairement le Chancelier.

En parlant du Roi Georges III, il dit, pag. 298, qu'il partage ſa vie tout entière entre la Reine & ſes Livres : il s'enſuivroit qu'il ne s'occupe point des affaires publiques ? Ce qui ſeroit peu exact.

Digitized by Google

La Reine, ſelon notre Auteur, p. 300, c'eſt une bonne femme, qui friſe & arrange les cheveux de ſon mari; & par une note ſur ce paſſage, on eſt preſque tenté de ſuppoſer, qu'un des motifs de l'adreſſe préſentée au Roi par les Perruquiers étoit le deſir d'épargner cette peine à la Reine, de conſerver ſa pratique; & il joint ce prétendu fait avec des détails relatifs à l'eſprit d'économie de la Cour, ſur laquelle il s'étend immédiatement après. Tout cela eſt auſſi peu croyable que le Conte du vieux Duc de Cumberland qui ſe jetta inutilement aux genoux de M. Pitt pour le ſupplier de reprendre le Miniſtère, p. 311. Cet excellent Patriote (M. Pitt) malgré le ſentiment de M. G. (p. 336) jouira toujours de la conſidération du Peuple, que tout ce qu'il a fait pour ſa Nation a amplement méritée.

2°. On trouve dans cet Ouvrage beaucoup de choſes outrées. Tom. I. p. 35. L'Aubergiſte (en général) ne paroît que pour faire les honneurs de ſa Maiſon aux plus grands Seigneurs, qui le font ſouvent manger avec eux. Cet homme..... eſt un eſpèce d'homme d'Etat. Telles ſont auſſi l'incommodité du pavé, & la ſaleté des rues. L'Auteur a dû ſçavoir que les principales rues de Londres ont été repavées il y a quelques années avec du grés & du granite tiré de Portland & de l'Ecoſſe, pavé dont il loue la propreté dans la belle rue de Palmal (Pall-mall). P. 65. Les voitures dans les rues marchent ſur deux files, qui ne ſe croiſent & ne ſe coupent jamais: les voitures les plus peſantes & les moins allantes, réglant la marche, &c. Les inconvéniens de celles-ci ſont comme par-tout ailleurs; mais on les évite toujours, quand l'occaſion s'en préſente, en paſſant devant les voitures lentes ou peſantes; les Anglois ne ſont obligés que comme les autres à attendre qu'il y ait place pour paſſer. A la page 77 il exagère extrêmement les brouillards de Londres. A la page 107, on lit ce qui ſuit. En revenant de la Comédie vers les onze heures du ſoir, je préférois aux grandes rues, de petits paſſages très-foiblement éclairés..... Je voulois ſçavoir par moi-même s'il étoit vrai que l'on n'aſſaſſinoit point à Londres: il en conclud (ce qui malheureuſement n'eſt pas exact) qu'il ne s'y commet ni meurtres ni aſſaſſinats; pag. 115. En traverſant la Tamiſe, j'ai eu ſouvent pour Bateliers, des gens en bas de ſoie: les bas de ſoie ne ſont pas ſi communs à Londres, ceux de laine fine y ſuppléent pour l'ordinaire; & l'on ſe mocque volontiers de ceux qui vont à pied avec des bas de ſoie. Pag. 119. Un Anglois ne mange du pain que le tiers (le quart p. 290) d'un François, deux ou trois tranches extrêmement minces à déjeuner (ſix ou ſept onces par jour pag. 245); leurs Médecins le regardent comme le plus lourd & le moins digeſtif de tous les alimens. C'eſt à cette uſage,

Digitized by Google

qu'il attribue l'exportation prodigieuse du bled. Il ne considère pas qu'en revanche les Anglois mangent beaucoup de pâtisseries & des *puddings* faits de farine ; il s'en trouve dans tous leurs repas. Il fait pag. 131 un tableau exact des Cochers de Londres perchés, dit il, sur des siéges très-élevés, le corps plié en deux & les jambes battant de l'arrière à l'avant : il traite mieux les autres domestiques, à qui il suppose de très gros gages. Les gages d'une Cuisinière, qui sçait faire griller ou bouillir la viande, sont de 20 guinées. Les profits des domestiques doublent leur gages ; mais on peut trouver facilement une Cuisinière qui sçache faire l'un & l'autre pour la moitié de cette somme, & quand à l'usage de payer aux domestiques le double de la valeur d'un dîner, il est aujourd'hui aboli presque en entier en Angleterre. Peut-on croire avec l'Auteur ou avec le Négociant d'après lequel il le dit, pag. 211. que les Chapeaux d'Angleterre prennent l'eau comme des éponges ; que les étoffes de soie ne sont que du papier ; que celles de laine ne sont que du carton ; & tout leur galon que du papier mâché. On croira plutôt que ce Négociant s'est moqué de lui, & que l'Auteur aura pris le change ; tout le monde est en état de le contredire sur cet article. Nous apprenons T. II. pag. 114. que le chant de la Liturgie Angloise est aussi peu mélodieux que le son des cloches. Chaque Eglise en a deux ou trois d'un très-petit volume, toutes discordantes dans l'ensemble, & sonnant faux chacune en particulier. On est surpris que le hazard ne lui ait fait entendre que des cloches discordantes ; il n'aura pas entendu sonner celles de l'Eglise de Bon ? Il donne p. 185. un Sermon que l'on suppose prêché par un Quaker, .. comme un échantillon de plaisanterie Angloise & de la charité de l'Anglois pour toute Secte qui n'est pas la sienne. Ce Sermon qu'il rapporte tout au long est si incorrect, qu'un Anglois auroit peine à le comprendre ; c'est une mauvaise plaisanterie qu'on a vendue dans les rues pour amuser le Peuple. La familiarité entre les Grands & les Gens de Lettres est aussi grande en Angleterre & même plus grande que dans les autres Pays, malgré l'assertion contraire de l'Auteur *pag. 276.* qui prouve même la vérité de ce que nous avançons par plusieurs traits de son Ouvrage. Les Gens de Lettres, & principalement les Gradués, vont de pair en Angleterre avec tout Gentilhomme, de droit & non par pure politesse.

On lit T. III. p. 69, que l'Hôtel du Lord-Maire est un lourd édifice, on en convient facilement, mais qu'un Gentilhomme fasse chaque année un voyage sans autre objet que de se donner le plaisir de pisser sur ce ridicule édifice, est un conte ridicule, ou bien un trait de folie. Il parle p. 192 d'une sorte de question en usage en Angleterre

Digitized by Google

appellée peine forte & dure ; ſi on hazardoit aujourd'hui d'y condamner quelqu'un, la Nation entière ſe recrieroit contre cette cruauté. Notre Auteur attaité la Nation Angloiſe en général aſſez durement : dès le jour de ſon arrivée, il leur trouve un air de triſteſſe, comme s'ils venoient d'enterrer le meilleur de leurs amis T. I. p. 24. Ils ſecouent le bras pour témoigner leur amitié froidement, le viſage ne diſant rien. P. 267, il nous apprend que les chanſons n'avoient jamais égayé le morne ſérieux des toſts & des clubs Anglois: il ſe trompe certainement. P. 294. Les enfans Anglois avec l'air de la plus grande douceur, ſont déjà les moins dociles & les plus entières créatures qui ſoient ſorties des mains de la nature... Un morne ſérieux tient lieu, dès-là premiere enfance... de cette ſoupleſſe & de ces graces naïves qui ſont ailleurs le partage du jeune âge. P. 301. Les jeunes filles ont une indocilité extrême au rapport de leurs Gouvernantes, la plûpart Françoiſes... Les influences de la Religion,... la manière Judaïque de paſſer les Dimanches, entretiennent ce peuple dans la triſteſſe. P. 305. Le ſervice Paroiſſial ſe chante ; mais quel chant !.. Tout eſt au ton peſant, triſte & langoureux de nos Carmélites.

P. 307. Les grandes Fêtes de l'année apportent un renfort de triſteſſe... On ne s'amuſe qu'en regardant triſtement les paſſans. Pag. 909. Les Spectacles ſont une reſſource certaine pour entretenir la mélancholie Nationale ou pluiôt pour l'exciter. Les converſations ſont toujours au ton ſérieux. Je n'ai vu en Angleterre qu'un acte de gaîté, dit-il, pag. 318, ajoutant un exemple ridicule, choiſie avec un plaiſir malicieux. La triſteſſe regne partout ; pag. 319, on n'y voit qu'un *populum latè triſtem*. Cependant au T. III. pag. 94, il nous donne un exemple de gaîté, qu'il y a vu ; les diſcours pleins d'ironies ou de ſarcaſmes faits au Parlement font rire les Lords, ſurquoi il ajoute, à voir l'élite & la tête de l'Angleterre traiter ainſi les affaires les plus importantes de l'Etat, qui ne croiroit que les Anglois ſont la plus gaie, la plus joviale, la plus bouffonne de toutes les Nations : comme ſi ce peuple ſi triſte avoit ſoin d'élire des bouffons pour le repréſenter ? En exagérant l'uſage du Suicide en Angleterre, il cite le grand nombre de têtes d'homme trouvées dans la Tamiſe, & les morts de cette eſpèce annoncées dans les papiers publics. Mais tous les cadavres qu'on trouve dans une immenſe rivière ſur laquelle un nombre ſi prodigieux de gens eſt employé pour la navigation, & pour les voyages doivent-ils être reputés ceux de perſonnes qui ſe ſoient noyées exprès ? Les fréquens accidens, & les meurtres ne doivent ils pas y entrer ? Les Gazettes Angloiſes annoncent ſouvent des ſuicides, mais on ſçait que, quand les matières manquent pour remplir

Digitized by Google

cette quantité de feuilles d'une longueur énorme, qui paroissent chaque jour, on en fabrique des nouvelles de différentes espèces, qui n'ont souvent aucun fondement. T. I. p. 83. D'après le goût connu des Anglois pour des scènes horribles de carnage & de sang... j'avois imaginé trouver à Londres un Peuple aussi sanguinaire que haut à la main, un Peuple en qui l'amour du carnage égaloit la fierté, un Peuple parmi lequel on ne pouvoit établir la tranquillité & la sûreté que par un redoublement.... des attentions... de la Police : mais je me trompois. En effet la Police de Londres est la plus simple qu'il y ait ; en traitant de la haine des Anglois contre les François, l'Auteur parle p. 154 de trois pierres jettées dans son Carrosse, peut-être, dit-il, par hazard. Pag. 173. Il nous assûre, qu'on ne voit les François que du côté qui prête au ridicule : ils aident à tout ce qui peut les présenter de ce côté désavantageux. C'est dans cette vue charitable qu'ils entretiennent la folie d'un M. Descazeau, qu'ils nomment le Poëte François, &c. Ainsi les Anglois les plus respectables, selon lui, n'avoient autre motif pour la charité qu'ils ont exercée pendant plusieurs années envers ce pauvre homme (mort depuis) que de se moquer de sa Nation, plutôt que de tirer de la misère un homme incapable de s'en tirer lui-même : selon lui, pag. 177 les Anglois ont souvent peine à conserver leur flegme à la vue d'un François... Je n'ai vu aucun Anglois rire bien franchement que dans ces occasions. pag. 184. Ils avoient tous la charité de lui faire remarquer le portrait de M. le Chevalier Deon en grand, qui étoit placé (probablement aussi par hazard) au dessus celui de M. l'Ambassadeur de France.

Les Anglois profonds, violens, outrés dans toutes leurs passions, portent celle du jeu à l'extrême. Tom. II. pag. 27. La complaisance, la soumission, la douceur (des Angloises) sont d'heureuses vertus de tempérament que la nature a placées chez elles, pour servir de masque à tout ce que le caractère a de plus altier, de plus fier & de plus impétueux. Pag. 36. Pour punir l'irréligieuse instabilité de ces Peuples, Dieu les a livrés à l'intempérance de leur curiosité, à la témérité *de leurs disputes*, & à toute la violence de leur caractère T. III. p. 92. La prononciation de la Langue Angloise, dit il, est un chevrottement continuel, aussi scabreux que désagréable à l'oreille ; au Théâtre au contraire... Un ton languissant, traînant & monotone. Pag. 126. Cette aisance, il est vrai, rend le Païsan Anglois, fier, superbe, insolent : égal à son Seigneur,... sans rapport avec le Roi,... il ne connoît d'autorité que celle des Loix qu'il sçait éluder avec de l'argent ; cependant il convient lui même que les Loix en Angleterre ont un cours toujours libre, & il les appelle des Loix peu flexibles, & qui demandent quelque

quelque adouciſſement, pag. 201. L'orgueil de ce peuple (ſur lequel il a donné un Chapitre entier) ſe montre, dit il, p. 423, dans ſes procédés, dans ſes écrits, dans ſes projets..... L'Anglois appelle à la Chambre des Communes, de tout jugement attentatoire à ſa ſupériorité: mais quoique l'Auteur parle auſſi durement des Anglois, il ne laiſſe pas de convenir des politeſſes qu'il en a reçues, de leur empreſſement pour le ſervir ou pour l'inſtruire; des attentions qu'ont eu pour lui pluſieurs Seigneurs, entre autres le Lord Temple, homme très judicieux, qu'il compare cependant p. 333. à l'ours entre les mains des Bateleurs de foire.

Je finis, dit il, page 425 en témoignant ma reconnoiſſance aux Anglois dont l'affabilité s'eſt prêtée au deſir d'apprendre, que je leur montrois. J'en ai vu dans tous les rangs, dans tous les états, dans toutes les conditions, & j'ai trouvé chez tous la même indulgence, la même complaiſance, les mêmes bontés.

Le plan de Londres, qu'on a joint au premier Volume de cet Ouvrage eſt incorrect au point d'être incompréhenſible & preſque inutile. Les Douaniers Anglois ne ſont en général ni ſi polis, ſi humbles, ni ſi vils, qu'il les repréſente, pag. 15. Il ſemble par ce qu'il dit, p. 33, que les Anglois ne vont jamais en poſte chez eux, mais toujours par les voitures publiques, ou avec leurs chevaux, ce qui eſt

filles des Miniſtres qui rempliſſent pour la plus grande partie les rues de Londres, qui ſont encore plus fournies de cette denrée que celles de Paris.

T. III. p. 33. On n'a pas établi en Angleterre un poids unique de 16 onces. P. 133. L'aîné ſuccéde à tous les biens immeubles, ſouvent malgré le père, qui ne peut pas toujours, quand même il le voudroit, les laiſſer à un puîné, à cauſe des ſubſtitutions, ou du Contrat de Mariage.

La Cour du grand Chancelier n'eſt pas appellée Cour de Conſcience, pag. 202, mais Cour d'équité. Ce n'eſt pas lui qui préſide à l'Echiquier, pag. 214. mais le Chancelier de l'Echiquier, qui n'eſt pas homme de Robe, mais un des Miniſtres d'Etat. Il n'y a pas un Chef-Juſtice ſeulement au Banc du Roi, pag. 208, il y en a auſſi au Banc de Plaids. M. Pratt l'étoit pour lors, mais depuis, il a été créé Pair, & grand Chancelier. Il a exercé pendant pluſieurs années cette dignité, dans laquelle ſa conduite, & ſes lumières lui ont mérité les applaudiſſemens de toute la Nation. Les appointemens fixes des Juges ſont environ le double de ce que notre Auteur a cru. La Tiare du Pape n'eſt pas appellée au Vatican *il regno*, mais *il triregno*. P. 262. p. 326. Au reſte, dit il, ce papier (timbré pour les Colonies) étoit très-cher, & très-beau. Il paroît qu'on conſidère ici la beauté du papier, comme la cauſe de ſa cherté; mais c'eſt l'impôt qu'on y attache en le marquant. La marque ſeule ſur une feuille coûte quelquefois un écu de France. Dans une note pag. 330, il parle du Commandant des Anglois à la bataille de Minden, qui fut caſſé pour déſobéiſſance aux ordres du Prince Ferdinand, qui y commandoit en Chef. Ce n'étoit pas un Pair du Royaume, mais le fils du Duc de Dorſet, George Sachville. Il y a tout lieu de croire que cette affaire étoit une ſuite de la jalouſie entre les Commandans; ce qu'il y a de ſûr eſt, que le Lord George, homme de grand mérite, a toujours joui depuis d'une très grande conſidération dans le Parlement, & même à la Cour, & a donné dernièrement des preuves peu équivoques de ſon courage perſonnel, comme il avoit fait avant cette affaire. La note p. 416. ſur les Orateurs des deux Chambres eſt fautive, & l'on n'y demande pas ſilence & attention en criant *ya*, *ya*, mais *hear*, *hear*, écoutés, écoutés. Pag. 423 il dit, que les fils puînés des Pairs de la premiere claſſe n'ont ſéance qu'à la Chambre des Communes, où ils ſe trouvent confondus avec les Députés du Peuple. Les puînés & les aînés de Pairs n'ont ſéance que dans la Chambre des Communes, & cela ſeulement quand ils ſont Députés du Peuple.

La prononciation Angloiſe que l'Auteur ſuit pour l'ortographe défigure la plûpart des mots Anglois,

Digitized by Google

qu'il rapporte ſouvent ſans néceſſité dans des cas où le mot François auroit été également bon & plus généralement compris. *Blach friars*, T. I. p. 54, ne ſignifie pas Moines blancs, mais Moines noirs. Les voleurs ne ſont pas appellés Gentilshommes des chemins, mais hommes des chemins (*Highwaymen*) p. 21. *Buldings* (*buildings*) ne ſignifie pas *ſtairs ou échelles*. Les voitures publiques ne ſont pas appellées machines originales, mais machines volantes anciennes. La bourſe n'étoit pas fondée par un Chevalier Graham, mais *Gresham*. *Soutwarc* (*Southwarch* ne ſe prononce pas *Soudric*. Par-tout pour *Withall* il met *Whitehall*, pour *Squarres*, liſez *Squares*; pour *Lord-Britton*, *North Briton*, pour *Ooachmen*, *Watchmen*; *Sir Jackett*, liſez *Jach Iletch*: *M. Fout*, liſez *M. Foote*; *Sakheſpear*, liſez *Shakeſpeat*, *Foxhall*, liſez *Vauxhall*; *Norwick*, liſez *Norwick*; *Mollesworiz*, liſez *Molesworth*; *Walpool*, liſez *Walpole*; *Bagno*, liſez *Bagnio*; *Renelag*, liſez *Ranelagh*; *Strontheng*, liſez *Stonehedge*; *roi-Lawe*, liſez *roi-Lear*; *Ladi Montaigu*, liſez *Lady Montague*; *Wicleff*, liſez *Wikeeliff*; *Dunkean*, liſez *Duncan*; *Beheford*, liſez *Beckeford*, *Apoticary*, liſez *Apothecary*; *Gui*, liſez *Guy*; *Kion*, liſez *Ken*; *Richemont*, liſez *Richmond*; *Bedfort*, liſez *Bedford*; *Woodſtrock*, liſez *Woodſtock*; *Exceter*, liſez *Exeter*; *Dottors-Commons*, liſez *Doctors-Commons*; *Pokeoche*. liſez *Pocock*; *Withefeld*, liſez *Whitefield* (il eſt mort, actuelle min); *Brashan*, liſez *Bradshan*; *Kennikott*, liſez *Kennicott*; *Greech*, *Greech*; *Wolwich*, liſez *woolwich*; *Chatam*, liſez *Chatham*; *Raynolds*, liſez *Reynolds*; *Oxfort*, liſez *Oxford*; *tree pencer*, liſez *three pence* (ou ſix ſous); *ſpik*, liſez *ſpeaheer*; *ya*, *ya*, liſez *hear*, *hear*; *Ilendel*, liſez *Handel*; *Kinſington*, liſez *Kenſington*; *Lincoln inn*, liſez *Lincolns inn*; *Bolinbrocke*, liſez *Bolinbroke*; *Shatesbury*, liſez *Shafiesbury*; *Litletton*, liſez *Littleton*; *Wigks* & *Kories*, liſez *Wigs* & *Jories*; *Eſquirre*, liſez *Eſquire*; *Jhork*, liſez *Corck*; *Sandwik*, liſez *Sandwich*, &c, &c.

*OBSERVATIONS CURIEUSES SUR TOUTES LES PARTIES de la Phyſique & de l'Hiſtoire Naturelle : extraites & recueillies des meilleurs Mémoires, Tom. IV.* A Paris, rue Dauphine, chez Charles-Antoine Jombert, Père, Libraire du Roi pour le Génie & l'Artillerie, à l'Image Notre-Dame. 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. Vol. *in*-12 de 552 pages.

UNE infinité de connoiſſances très-familières aux Phyſiciens, paroiſſent toutes nouvelles à ceux qui ne ſont point initiés dans l'hiſtoire de la nature. C'eſt principalement à ces derniers que conviennent les recueils de l'eſpèce de celui ci. Parmi le grand nombre de perſonnes que des occupations d'un autre genre empêchent de ſe livrer à l'étude de la Phyſique, il s'en trouve beaucoup qui, douées d'un goût naturel pour les objets Phyſiques trouvent des attraits dans, la contemplation des merveilles de la nature & ſaiſiſſent avec un très-grand plaiſir toutes les occaſions de s'en inſtruire. Mais ces connoiſſances ſont conſignées pour la plûpart dans de grands corps d'Ouvrages qui ne ſont point à la portée de tout le monde ; c'eſt à les en extraire avec diſcernement & intelligence que doivent s'attacher ceux qui veulent faire des recueils deſtinés comme celui-ci au commun des Lecteurs.

L'Editeur a raſſemblé un aſſez grand nombre d'obſervations de Phyſique générale ſur l'air, ſur les vents, ſur l'eau, ſur la mer, ſur le tonnerre & les autres météores. On en trouve auſſi concernant l'Aſtronomie Phyſique, la Chymie, la Botanique, l'Anatomie, & enfin ſur l'Hiſtoire Naturelle des animaux, quadrupèdes, oiſeaux, poiſſons & inſectes. Comme la plûpart de ces obſervations ſont iſolées & indépendantes les unes des autres, nous en choiſirons une ſeule qui mérite d'autant plus d'être rapportée qu'elle eſt propre à ſervir de leçon à beaucoup de Phyſiciens qu'un deſir précipité de tout expliquer fait tomber dans le ridicule d'aſſigner la cauſe de certains faits qui, bien loin d'être ſuffiſamment conſtatés, n'ont pas ſeulement la moindre réalité. Il s'agit d'une expérience que fit & publia autrefois le fameux Père Merſenne. Ce ſçavant Minime s'étoit perſuadé que, ſi on tiroit un canon pointé verticalement, le boulet retomberoit perpendiculairement ſans décliner ni à droite ni à gauche. Il fit l'expérience ; & le réſultat, comme c'eſt aſſez l'ordinaire, en fut tout-à fait différent de ce qu'il avoit penſé ; non ſeulement le boulet ne retomba pas perpendiculairement

Digitized by Google

ſur le point d'où il étoit parti, mais encore le Père Merſenne ne le vit point retomber du tout, & crut qu'en effet il n'étoit point retombé. Pluſieurs Phyſiciens s'en rapportèrent à ſon témoignage, prirent le fait pour bien avéré & ne s'aviſèrent pas même de douter. L'expérience fut adoptée, & on bâtit bientôt différens ſyſtêmes. Les uns dirent que le boulet parvenu à une certaine hauteur, y étoit reſté immobile, étant en équilibre avec les colonnes d'air; d'autres dirent qu'il étoit paſſé dans des tourbillons voiſins; d'autres prétendoient que le boulet ayant été pouſſé au-delà de l'athmoſphère, & ayant ceſſé d'être comprimé par la peſanteur de l'air, s'étoit éclaté, & retombant en une pouſſière extrêmement fine, avoit échappé à la vue de l'Obſervateur. Il y avoit déjà long tems qu'on ne parloit plus du boulet & qu'on le laiſſoit en liberté ſuivre ſa deſtinée, lorſque les Pères Caſtel & Laval réveillèrent la diſpute, & produiſirent ſur ce fait différentes hypothèſes que l'on voit dans les Mémoires de Trévoux.

Un Phyſicien, plus raiſonnable & moins crédule, jugea cependant à cette occaſion que le fait même qui faiſoit tant de bruit, méritoit d'être confirmé d'une manière plus exacte qu'on ne l'avoit fait juſqu'alors, & fut ſurpris que depuis plus de ſoixante-dix ans perſonne ne ſe fût aviſé de s'aſſûrer de la vérité. Il en parla à Meſſieurs de l'Artillerie, qui jugèrent que la choſe n'é-

ne laiſſoit pas que d'être accompagnée, empêcha qu'on ne la refit davantage.

Les circonſtances les plus dignes d'attention de ces belles expériences ſont 1°. la prodigieuſe déclinaiſon des boulets, malgré toutes les précautions priſes pour les tirer bien perpendiculairement. Le premier alla tomber à près de 300 toiſes au Sud Eſt & le ſecond à 367 toiſes à l'Eſt. Cependant, remarque-t-on, après les décharges à peine put-on trouver dans le canon un ligne d'inclinaiſon. 2°. On obſerve auſſi que le bruit que font les boulets en fendant l'air, lorſqu'ils retombent eſt ſi violent, qu'il eſt fort étonnant que le Père Merſenne ne l'ait point entendu. 3°. Un Profeſſeur de Mathématique dans l'Univerſité de Strasbourg (Ville auprès de laquelle s'eſt faite l'expérience qu'on vient de rapporter) obſervoit pendant ce tems-là avec une pendule à demi-ſecondes & trouva que le premier boulet avoit employé 51 ſecondes à monter & à deſcendre, & le ſecond 53. Enfin M. du Moutier a eſtimé l'élevation du premier boulet à 2000 toiſes & celle du ſecond à 2000 trois ou quatre cent; l'un & l'autre s'enfoncèrent dans la terre environ de 28 pouces.

On croira facilement ſans doute, qu'une expérience auſſi-bien vérifiée que celle-ci, fit ceſſer promptement tous les ſyſtêmes prématurés. Cette hiſtoire eſt tout-à fait analogue à celle de la fameuſe dent d'or qu'on cite ſi ſouvent. On ne ſçauroit en effet remettre trop ces ſortes d'aventures ſous les yeux de tous ceux qui ſe mêlent de Phyſique, pour leur prouver que dans cette Science, qui eſt toute de faits, le point eſſentiel, ſans lequel tout le reſte n'eſt rien, c'eſt de commencer par les bien voir & par les bien conſtater.

Toutes les Obſervations de ce Recueil ne ſont pas auſſi importantes ni auſſi-bien choiſies que celle que nous venons de rapporter. Il s'en trouve quelques-unes qu'une critique éclairée auroit dû faire rejetter. En général, quoique l'Editeur cite partout ſes garants, & qu'il ait annoncé que ſon objet étoit de ne rapporter que des faits, ſans aucun ſyſtême, quelques réflexions propres à ſervir de préſervatif contre le faux merveilleux ou l'incertitude de pluſieurs de ces faits, auroient ajouté un grand mérite à ſon Ouvrage.

Digitized by Google

## *LETTRE SUR UN PEUPL MADAGASCAR ; adreſſée à l Sçavans, par M. de la Lalande ces.*

Les Anciens, à compter depuis Homère, furent perſuadés qu'il exiſtoit dans l'intérieur de l'Affrique un Peuple de Pigmées ou de Nains; pluſieurs Ecrivains en avoient conteſté l'exiſtence ; elle vient d'être miſe hors de doute par une relation de M. Commerçon, célébre Naturaliſte de Bourg en Breſſe, qui a fait le tour du monde avec M. de Bougainville.

Les hommes dont il s'agit forment une Nation conſidérable, on les appelle *Quimos* en Langue Madecaſſe : le caractère diſtinctif de ces petits hommes eſt d'être plus pâles de viſage que tous les Négres connus, d'avoir les bras très-allongés, de façon que la main atteigne au deſſous du genou, ſans que le le corps ſoit plié. Les femmes hors l'état de Nourrice marquent à peine par les mammelles : on aſſûre même que la plûpart ſont obligées par néceſſité de recourir au lait de vaches pour nourrir leurs nouveaux nés. Quant aux facultés intellectuelles ils le diſputent aux autres Malgaches (c'eſt ainſi que l'on appelle en général tous les habitans de Madagaſcar) que l'on ſçait être ſpirituels & adroits, quoique pareſſeux. Mais on aſſûre que les Quimos ſont plus belliqueux ; de

Digitized by Google

montagnes quelque formidable appareil de guerre qui s'avance dans la plaine, ils prennent d'eux-même le parti d'attacher à l'entrée des défilés par où il faudroit paſſer pour aller à eux quelque ſuperflu de leur troupeaux dont ils font, diſent ils, volontairement le ſacrifice à l'indigence de leurs frères aînés, mais avec proteſtation de ſe battre de toutes leurs forces, ſi l'on paſſe plus avant ſur leur terrein, preuve que ce n'eſt ni par ſentiment de foibleſſe ni par lâcheté qu'ils ont fait précéder ces préſens.

Leurs armes ſont la Sagaye & le Trait, qu'ils lancent très-adroitement. On prétend que, s'ils pouvoient, comme ils en ont grande envie, communiquer avec les Européens & en tirer des fuſils & des munitions, ils paſſeroient volontiers de la défenſive à l'offenſive; & leurs voiſins ſeroient peut être alors trop heureux d'entretenir la paix.

A trois ou quatre journées du fort Dauphin (qui eſt preſque dans l'extrémité Sud de Madagaſcar) les gens du Pays montrent avec beaucoup de complaiſance comme autant de trophées de guerre une ſuite de petits mondrins ou terbes de terre élevés en forme de tombeaux, qu'ils aſſûrent devoir leur origine à un grand maſſacre de Quimos défaits en plein-champ par leurs ancêtres, ce qui ſembleroit indiquer que ces braves petits guerriers ne ſe ſont pas toujours tenus ſi retirés dans leurs montagnes, & qu'ils ont peut-être aſpiré à la conquête du plat-pays, avant cette terrible défaite. Quoiqu'il en ſoit, cette tradition conſtante dans ces cantons, ainſi qu'une notion généralement répandue dans toute l'Iſle de Madagaſcar ſur l'exiſtence actuelle des Quimos, ne permettent pas de douter qu'une partie au moins de ce qu'on en raconte, ne ſoit véritable. Il eſt étonnant qu'on n'ait pas encore des obſervations faites ſur les lieux mêmes, & que les Gouverneurs des Iſles de France & de Bourbon, les Commandans particuliers des différens poſtes que nous avons ſur les côtes de Madagaſcar n'y ayent pas fait pénétrer dans l'intérieur des terres où l'on auroit joint cette découverte à beaucoup d'autres qu'on auroit pu faire en même-tems. La choſe a été tentée dernierement, mais ſans ſuccès, le Chef qu'on y envoyoit manquant de cœur & de réſolution perdit la tête par une terreur panique, & abandonnant à la ſeconde journée ſon monde & ſes bagages, n'a laiſſé lorſqu'il a fallu réclamer ces derniers que le germe d'une guerre où il a péri quelques blancs & un grand nombre de Noirs: la mésintelligence a ſuccédé à la confiance qui regnoit précédemment entre les Blancs & les Noirs, & elle pourroit bien pour la troiſiéme fois devenir fatale à cette poignée de François qu'on a laiſſé au fort Dauphin en en retirant les anciens habitans. Je dis

dis pour la troiſiéme fois, parce qu'il y a déjà eu deux maſſacres ſemblables à celui des Vêpres Siciliennes, completement exercés ſur nos garniſons dans cette Iſle, ſans compter celui des Portugais qui nous y avoient précédés.

Dans le voyage que M. Commerçon a fait au fort Dauphin ſur la fin de 1770. M. le Comte de Modave, dernier Gouverneur qui lui avoit déjà antérieurement communiqué une partie des obſervations précédentes, lui a fait voir parmi ſes Eſclaves une femme *Quimoſſe* qui paroiſſoit être d'environ trente ans, haute de trois piés ſept à huit pouces, dont la couleur étoit en effet de la nuance la plus claire qu'il ait vu parmi les Négres; elle étoit très-membrue dans ſa petite ſtature, ne reſſemblant point aux petites perſonnes fluettes, mais plutôt à une femme de proportion ordinaire dans le détail & rapetiſſée dans ſa hauteur, les bras en étoient effectivement très-prolixes & atteignans à la rotule du genou. Ses cheveux étoient lainés, la phyſionomie aſſez bonne ſe rapprochant plus de l'Européenne que de la Malgache; elle avoit habituellement l'air riant, les tempes ridées, l'air ſerein, l'humeur douce & complaiſante & le bon ſens ordinaire, à en juger par ſa conduite; car elle ne ſçavoit pas parler François. Quant au fait des mammelles dont nous avons parlé; il fut auſſi vérifié, & il ne s'en trouva que le mammelon, tel que l'auroit une fille de dix ans, ſans aucune flaccidité de la peau qui pût faire croire qu'elles fuſſent paſſées. Mais cette obſervation ſeule ne ſuffit pas pour établir une exception à la loi commune de la nature. Combien des filles & de femmes à la fleur de leur âge n'offrent que trop ſouvent en Europe cette même conformation. Peu avant le départ de M. Commerçon du fort-Dauphin pour l'Iſle de Bourbon, l'envie de recouvrer ſon ancienne liberté, autant que la crainte d'un embarquement prochain pottèrent la petite Eſclave à s'enfuir dans les bois d'où on la ramena quelques jours après, mais toute extenuée & preſque morte de faim, parce que ſe défiant des Noirs comme des Blancs, elle n'avoit vécu que de mauvais fruits & de racines crues. C'eſt vraiſemblablement autant à cette cauſe qu'au chagrin d'avoir perdu de vue les pointes des montagnes où elle étoit née, qu'il faut attribuer ſa mort arrivée environ un mois après, à S. Paul dans l'Iſle de Bourbon où le navire qui les ramenoit à l'Iſle de France a relâché pendant quelques jours. M. de Modave l'avoit eue en préſent d'un Chef des Malgaches; elle avoit paſſé par les mains de pluſieurs Maîtres, ayant été ravie fort jeune ſur les confins de ſon Pays.

On peut donc conclurre autant ſur cet échantillon que ſur la tradition du Pays qu'il exiſte en effet une ſemblable dégradation de l'eſpèce humaine qui a ſon ſignalement

caractériſtique comme ſes mœurs propres ; d'ailleurs, il exiſte des Lappons au Nord de l'Europe ; notre taille eſt à celle du Lappon ; à-peu près comme celle-ci eſt à la taille des Quimos. Les uns & les autres habitent les Zones élevées des montagnes ; mais celles de Madagaſcar ſont trois à quatre fois plus hautes que celles de l'Iſle de France, c'eſt-à-dire d'environ 16 à 1800 toiſes au-deſſus du niveau de la mer. Les végetaux Spontanés de ces lieux élevés ne ſemblent plus que des avortons, comme le pin & le bouleau, qui de la claſſe des arbres paſſent à celle des plus humbles arbuſtes pour être devenus Alpicoles. Enfin on ne doit pas avant de connoître toutes les variétés de la nature en fixer le terme. Pourquoi ne trouveroit-on pas en quelque coin de la terre une race ſemblable aux Nains qui ſe trouvent ſi ſouvent dans nos climats? Tel étoit le petit Comte Bowrlaski que l'on a vu à Paris, ou le Nain du Roi de Pologne, Duc de Lorraine. Enfin s'il étoit vrai que notre planète en vieilliſſant dégénerât dans ſes productions & que les premières générations d'hommes euſſent été de plus haute ſtature & de plus longue vie que nous (ſyſtême qui ne manque pas de Partiſans), il faudroit non pas s'étonner de voir des Lappons & des Quimos, mais ſe féliciter de ce que nous ne ſommes pas encore devenus dans le Phyſique comme on veut que nous le ſoyons déjà dans le Moral de vrais Liliputiens.

M. Commerçon ne croit pas à l'exiſtence de Géans Patagons, dont vous avez parlé, Meſſieurs, pluſieurs fois. Je me ſuis trouvé, dit il, au milieu de plus d'une centaine de ces Patagons ſur la fin de 1767 avec M. de Bougainville & M. le Prince de Naſſau que j'accompagnai dans la deſcente qu'on fit à la baye Boucaut. Je puis aſſûrer, & ces Meſſieurs le certifieront de même, que les Patagons ne ſont que d'une taille un peu au-deſſus de la nôtre, c'eſt-à-dire communément de cinq pieds huit pouces ou ſix pieds. J'en ai vu quelques-uns qui pouvoient excéder encore un peu, mais aucun qui paſſât ſix pieds quatre pouces. Il faut convenir cependant que dans cette hauteur ils ont preſque la corpulence de deux Européens de cette même taille, étant larges d'équarrure, ayant la tête & les membres auſſi avantageuſement proportionnés. Mais on recrutera quand on voudra de tels hommes en Europe. Le feu Roi de Pruſſe en a eu des Compagnies entières dans ſes armées ; outre les Patagons avec leſquels nous reſtâmes environ deux heures à nous combler mutuellement de marques d'amitié, nous en avons vu un bien plus grand nombre d'autres nous ſuivre au galop le long des côtes, & ils étoient de même taille que les premiers. Au ſurplus, ils ſont errans comme les Scytes & ſont preſque continuellement à cheval. Or leurs chevaux n'étant que de race Eſpagnole, c'eſt-à-dire de vrais bidets, qu'il

Digitized by Google

me ſoit permis de demander à Meſſieurs les Marins en leur langage, comment ils s'y prennent pour affourcher des Géans ſur le dos de ces chevaux ? Auſſi nos Patagons ſont-ils accoutumés à tendre les pieds en avant, ce qui ne les empêche pas d'aller toujours au galop, ſoit à la montée, ſoit à la deſcente, leurs chevaux étant formés à cet exercice de longue main. D'ailleurs l'eſpèce des chevaux s'eſt prodigieuſement multipliée dans les gras pâturages de l'Amérique méridionale, & l'on ne cherche pas à les ménager.

Telles ſont les expreſſions de M. Commerçon, on en peut conclurre, ce ſemble malgré ſon avis, qu'une Nation entière d'auſſi beaux hommes ne ſe trouve point ailleurs que dans les Pays des Patagons, & puiſque ces Peuples ſont errans, il eſt aſſez naturel de penſer que ceux que M. Commerçon a rencontrés ne ſont pas les mêmes que ceux dont les Anglois ont parlé, & dont on trouve des veſtiges dans beaucoup d'autres relations plus anciennes. Il me paroît donc inconteſtable qu'il y a des hommes de 7 piés comme il y en a de trois piés & demi, les uns en Amérique, les autres en Afrique. On peut ſe défendre du Merveilleux ſans s'obſtiner à reſtreindre les bornes de la nature dans le cercle étroit des objets qui nous ſont familiers.

M. Commerçon qui a fait une moiſſon prodigieuſe d'Hiſtoire Naturelle dans ſon Voyage autour du Monde, étoit accompagné de M. Veron, Aſtronome plein de mérie dont j'avois obtenu l'embarquement, & qui nous a envoyé diverſes obſervations ; il en parle ainſi dans une de ſes Lettres à M. Bernard, Conſeiller au Bailliage de Breſſe, ami intime de M. Commerçon: » Mon pauvre ami & Compagnon de voyage pour la partie » Aſtronomique M. Veron, eſt » mort aux Indes, plein de mérites & de travaux : *Sic vos non vobis cernitis aſtra ſophi*, une fleur » en étoile qui ne fait que ſe montrer pendant quelques heures & » qui ſur un fond noirâtre eſt toute » parſemée de larmes a été conſacrée dans ma Collection de plantes nouvelles pour porter à jamais le deuil de cet infortuné » Voyageur, *Veronia triſtiflora*.... » J'ai auſſi formé un nouveau genre » ſous le nom de *Landia* pour notre ami commun ».

## *LETTRE SUR UN ORAGE EXTRAORDINAIRE, adreſſée à Meſſieurs les Auteurs du Journal des Sçavans. Par M. Valmont de Bomare, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle.*

Le 12 Août ſur les deux heures après midi, le tems menaçant de la pluie, en un inſtant tout l'horizon s'obſcurcit un peu, & la pluie tomba à trombe, ou comme l'on dit proverbialement *par ſeaux*, à Chantilly où je ſuis : on prétend ici qu'on n'a jamais vu de pluie auſſi conſidérable : les gouttes étoient en effet auſſi larges que celles qu'on dit tomber en Négritie, & qui ont un pouce de diamètre ; elles étoient très-ſerrées, comme tuilées & avoient différentes directions dans leur chûte, ainſi qu'on l'obſerve lorſqu'il pleut, qu'il neige, & qu'il grêle en même-tems. Je me plaçai de manière à bien obſerver l'orage : j'étois à une fenêtre ſituée à-peu-près à l'Oueſt du Château & en face d'un Canton que l'on nomme *Gouvieux*, qui ſert en quelque ſorte de baromètre aux habitans de Chantilly : les vents ou les nuages qui leur viennent de ce côté les menacent de mauvais tems, & ſur-tout de fortes pluies. L'orage d'hier, venoit du côté de Gouvieux, & il dura pendant deux heures : il y avoit par intervalles des redoublemens d'averſes, avec un gros vent qui ſiffloit & tourbillonnoit, & qu'on pouvoit comparer à un torrent qui groſſit en un inſtant & tombe comme une cataracte. Je n'ai pu diſtinguer dans cette averſe aucuns cryſtaux de grêle ; mais en m'approchant du baſſin du petit Château, à l'inſtant d'un fort coup de tonnerre, je remarquai très-facilement entre les groſſes gouttes qui faiſoient la *cloche* ſur la nappe d'eau, d'autres gouttes d'une groſſeur médiocre, qui en s'étendant ſur l'eau du même baſſin, offrirent à ma vue des pellicules de couleur d'Iris ; je croyois devoir attribuer ce phénomène à la réflexion d'un double arc-en-Ciel qui ſe voyoit vers le ſud du Château, mais la couleur d'Iris des pellicules ne ceſſât pas de paroître, même long-tems après la diſparution de l'arc en Ciel. Dans la durée de cet orage qui fut précédé & accompagné d'un vent ſouvent très-impétueux & tourbillonnant, le Baromètre & le Thermomètre variοient à chaque inſtant : il y eut même un inſtant où le Baromètre éprouva ſubitement une aſcenſion & un refoulement très-conſidérable, de même que quand on incline très-vivement un Baromètre & qu'on le remet auſſitôt dans ſa poſition verticale. Les fameuſes carpes des foſſés du Château parurent très-agitées. Elles ne nageoient point en avant, elles ne faiſoient que monter & deſcendre comme ſi elles euſſent été ſoulevées & précipitées contre leur gré.

Digitized by Google

Je courus à l'inſtant au Cabinet de Phyſique, je mis en mouvement la machine électrique & je puis aſſûrer n'avoir jamais tiré avec cette même machine d'étincelles auſſi fortes ni auſſi lumineuſes. ( Je ne dois pas omettre que depuis pluſieurs jours le tems a toujours été pluvieux, frais, il n'a point été précédé de grandes chaleurs, & il a quelquefois plu abondamment pendant quatre heures, mais dans une étendue de pays peu conſidérable ).

L'orage du douze continuant & le tonnerre ne ceſſant de gronder très-fortement, je voulus paſſer ſur le pont inférieur qui conduit du grand au petit Château : là je fus ébloui par un violent éclair, je m'arrêtai ; la zone d'air qui ſouffloit en cet endroit très-vivement fut comme interceptée, au moins elle ne parut rarefiée à l'excès ; je fixai ma vue ſur une platte-bande de fleurs du parterre qui eſt devant le petit Château : cette platte bande correſpond par ſa ſituation à la direction du petit pont ſur lequel j'étois : & j'obſervai que les fleurs ne furent point agitées en ce moment, tandis que les fleurs des platte-bandes voiſines, à droite & à gauche étoient très-ébranlées, ſur la direction de ce grand calme, local & momentané ( que l'on pourroit appeller une eſpèce de vuide ) le tonnerre qui grondoit encore avec le plus grand fracas tomba à Chantilly, ſur une maiſon habitée par le nommé Durandel, Palefrenier de S. A. S. M. le Prince de Condé. Voici l'effet qu'il produiſit.

La femme étoit près d'une fenêtre fermée, elle lavoit ſa vaiſſelle, tenoit en main une aſſiette de fayance ; la flamme de la foudre entra par cette fenêtre en caſſant cinq carreaux de verre, cauſa dans l'oreille & au bras droit de la femme une forte commotion, lui caſſa en deux l'aſſiette qu'elle tenoit dans la main ; ſe porta enſuite vers le buffet, y vitrifia d'une couleur noirâtre inéffaçable l'émail blanc du dedans d'un autre aſſiette, ainſi que la partie jaune de l'émail & l'extérieur d'une petite marmite de terre qui étoit appuyée contre l'aſſiette : ce feu en fit autant ſur la partie extérieure d'un couvercle de porcelaine, & la vitrification en eſt raboteuſe. La flamme ſe déploya vers le manteau du buffet, fit une entaille longitudinale à une planche de bois, ſe gliſſa entre le mur & un tableau à côté du buffet. Les quatre morceaux de bois qui tenoient tendue la toile du tableau furent déſaſſemblés & portés à quelque diſtance, ainſi que la toile qui ſe trouva repliée ſans que la peinture en ait été altérée. La foudre ſe porta de là ſur la grande fenêtre d'un autre appartement, où elle caſſa ſeize carraux, enſuite ſur le manteau de la cheminée, y arracha le papier colé & un clou ou piton, avec une quantité de plâtre où le piton étoit fixé & ſervoit à ſuſpendre un ſaladier qui fut caſſé :

Digitized by Google

en quantité de morceaux, puis elle s'élança vers le plancher, entama le plâtre de la largeur de la main, y fit un trou de part en part, de figure conique, mais en zig-zag & du diamètre d'une plume à écrire; enfin ſon dernier ravage dans cette maiſon, fut ſur un chevron du grenier qu'elle écarta en deux dans ſa longueur, en arracha des eſquilles, caſſa les tuiles, qui correſpondoient à ce chevron, & ſe fit jour dans l'autre côté du grenier, en écornant le montant de la cheminée dans laquelle il pénétra & brûla deux hyrondelles dans leur nid) caſſant & jettant les tuiles dans le jardin qui eſt près de la maiſon, ſans endommager les lattes ni le chevron de ce côté. Elle diſparut, ainſi, ayant laiſſé par-tout dans ſon paſſage une vapeur ou plutôt une fumée d'une odeur de foie de ſoufre très-forte, ceux des voiſins que la curioſité attira dans l'eſcalier & dans les appartemens crurent que la femme étoit poſſédée du Diable par les cris qu'elle jettoit. Chacun trouvoit qu'on y reſpiroit avec peine. Dans une maiſon voiſine tous les fagots qui étoient arrangés dans le grenier furent renverſés & diſperſés ſans aucun autre dommage.

Deux heures après cet évènement, je me transportai ſur le lieu, j'examinai tout, j'interrogeai la femme, elle avoit été ſaignée; elle ſe plaignoit encore de ſa foibleſſe de ſon bras & du bruiſſement de l'oreille: elle paroiſſoit plus affectée de la peur que de l'effet: elle étoit couchée dans ſon lit & elle s'immaginoit à chaque perſonne qui entroit voir toujours la foudre, l'entendre tonner & fondre ſur elle.

Pendant la durée du même orage Monſeigneur le Prince de Condé, Monſeigneur le Duc de Chartres, Monſeigneur le Duc de Bourbon, accompagnés de pluſieurs Seigneurs, eſſuyèrent à la chaſſe la grande pluie dont j'ai parlé; ils couroient dans la plaine preſque tous de file, ils avoient le vent de côté & au moment de l'éclat du plus fort coup de tonnerre chacun d'eux éprouva une commotion ſemblable à celle de l'Electricité artificielle. Cette commotion ne ſe porta point aux articles, mais ſur les regions du thorax & de l'abdomen: il parut que les chevaux partagèrent cet effet électrique de la nature, ils en frémirent en même-tems: celui que montoit Monſeigneur le Duc de Bourbon s'élança très-*bruſquement* ſur la gauche de la file; & preſque tous les Chaſſeurs, notamment M. le Marquis Damezagua, crurent que ce Prince étoit frappé de la foudre; tout concourroit à le leur faire croire, on venoit de le voir tout entouré de feu, & on ne le voyoit plus dans le rang des Chaſſeurs. Ce même Prince dit qu'en ce moment il ſe ſentit frappé d'un fort coup ſur la poitrine, & éprouva ſur le viſage un effet ſemblable au bruiſſement ou frémiſſement de la matière électrique: quelques Piqueurs y apperçurent des traces noires,

Digitized by Google

particuliérement à l'endroit de la barbe, & en plus grande quantité encore ſur la lévre ſupérieure : ce noir parut au toucher, onctueux comme de la ſuie très-graſſe. Tous les Chaſſeurs affirment avoir reſſenti une odeur de ſoufre très-forte. M. le Prince de Condé ſe trouva un peu affaiſé après la commotion. Il eut la region de l'eſtomach très-fatiguée tout le reſte de la journée. Monſeigneur le Duc de Bourbon ne commença à reſpirer facilement que trois heures après.

Monſeigneur le Duc de Chartres a éprouvé à-peu-près les mêmes effets & M. de Froiſſy Ecuyer de ce Prince, voulant lui parler, ſe ſentit la reſpiration & la voix interceptées pour le moment. M. le Marquis de Leſcure prétend s'être préſervé de l'odeur de la foudre, parce qu'il retenoit ſon haleine & étoit incliné ſur ſon cheval.

L'un des Piqueurs, fils de la femme de Durandel, dont il eſt mention ci-deſſus, crut qu'il alloit périr auſſi par l'effet de la foudre qu'il regardoit alors comme une pluie de feu : ce ſont ſes propres termes.

Aujourd'hui 13 d'Août, le tonnerre s'eſt fait entendre dans la matinée ; il y a eu quelques éclairs, accompagné de quatre averſes d'eau



Digitized by Google

*EXTRAIT DES OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, faites à Montmorenci par M. Cotte Prêtre de l'Oratoire, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences, pendant le mois d'Août 1771.*

LA température de ce mois a été en général froide & pluvieuſe, il n'y a eu de chaleur que depuis le 5 juſqu'au 12. Pluſieurs perſonnes m'ont aſſuré avoir vu de la glace le 2. Le tems a été aſſez favorable pour la moiſſon ; on a commencé à ſcier les orges le 2, les froments le 5, & les avoines le 7. On ſervit les premières figues le 12 ; le verjus commençoit à tourner le 28 ; les grands vents ont abbattu beaucoup de fruit. Le vent dominant a été l'Oueſt & le Nord-Oueſt, il a été très-violent le 12, le 24, le 25 & le 26. *Plus grand degré de chaleur* 24 $\frac{1}{4}$ dégré le 7 à 2 heures du ſoir, le vent étant Nord-Oueſt & le Ciel beau avec Vent. *Moindre degré de chaleur* 7 degrés ; le 2 à 4 $\frac{1}{2}$ 5 du matin, le vent étant Nord-Oueſt & le tems beau & froid.

*Plus grande élévation du mercure* 27 pouces 9 $\frac{1}{2}$ lig. le 28 & le 29 à 2 heures du ſoir, le vent étant Oueſt & Nord-Oueſt, & le Ciel beau avec nuages & pluie ; *moindre élévation* 27 pouces 1 lig. Le 12 à 6 heures du ſoir, le vent étant Sud-Oueſt & très-violent avec pluie & tonnerre. La différence eſt 8 $\frac{1}{2}$ lig. *Somme des élévations du mercure* $\frac{811}{11}$ p. = 27 p. 7 lignes. *Elévation moyenne.* Le mercure varia beaucoup pendant ce mois, il deſcendit de 6 lignes aſſez promptement le 12, & le 23, jours où il y eut tempête ; le 26 il monta beaucoup. Il eſt tombé de la pluie *les* 1, 8, 10, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 25, 26, 27, 28, & 29. Elle a fourni 46 $\frac{1}{4}$ lig. d'eau. Il en tomba 16 lig. dans la ſeule journée du 12 : Je ne crois pas qu'on ait jamais vu dans ce Pays-ci une pluie auſſi abondante que celle là ; ce ſeul jour a fourni plus d'eau, que les deux mois entiers de Février & d'Avril ; car la ſomme totale de la pluie tombée dans ces deux mois n'a été que de 15 $\frac{1}{2}$ lignes. Le 14 il tomba 5 $\frac{1}{2}$ lig. d'eau, le 23 il en tomba 7 $\frac{1}{4}$ & autant le 25, ainſi il eſt tombé 36 $\frac{1}{4}$ lignes d'eau en 4 jours, c'eſt-à-dire le tiers de ce qui en eſt tombé pendant les ſix premiers mois de l'année. L'évaporation a été de 44 lignes.

L'aiguille aimantée a éprouvé pendant ce *mois de grandes* & de fréquentes variations. Celles ſurtout qui ont précédés l'ouragan du 12 ont été ſingulieres. L'aiguille commença à décliner le 7 vers l'Oueſt, ce qui ne lui étoit point arrivé depuis le 17 Septembre de l'année derniere. Sa déclinaiſon ordinaire qui étoit de 20 dégrés fut le 7 de

20

20 degrés 15′. elle revint le 9 à 20 d. le 11 — 20 d. 10′ Le 12 jour de de l'ouragan elle ſe remit à 20 degrés, & y reſta juſqu'au 17 où ſes variations ſe firent comme à l'ordinaire, en s'approchant du Nord. Le 24 ſa déclinaiſon étoit de 19 d. 55′, il s'éleva ce jour-là un grand vent qui dura juſqu'à midi du 26, l'aiguille ne revint au point de 20 d. que lorſque le vent fut tombé.

Nous entendîmes gronder le tonnerre de près, le 12 à 3 ½ heur. du ſoir, & de loin le 13 & le 14. Pendant l'orage du 12 qui vint à la ſuite d'une pluie qui duroit depuis le matin, le Conducteur électrique ne donna aucun ſigne d'électricité; une demi heure après l'orage, il ſurvint une pluie abondante pendant laquelle je tirai du Conducteur des étincelles très-piquantes & accompagnées de petites commotions. Nous n'avons eu aucun malade pendant ce mois.

Je ſuis, &c.

*De Montmorenci, le 1 de Sept 1771.*

*Extrait des Obſervations Météorologiques faites a Montmorenci pendant le mois de Septembre 1771.*

L'air a toujours été aſſez ſec & aſſez froid pendant le mois, ſurtout vers la fin, les gelées blanches ont commencé le 28; les hirondelles les prévinrent, car elles diſparurent le 27. La moiſſon fut entiérement achevée le 7. On deſeſpéroit de faire du bon vin, car le raiſin ne mûriſſoit pas. Le tems a été aſſez propre pour les ſemailles.

Le vent dominant a été le Sud-Oueſt, & enſuite le Nord-Eſt.

*Plus grand degré de chaleur* 23 degrés le 4 à 2 heures du ſoir, le vent étant Sud Eſt & le Ciel beau. *Moindre degré de chaleur*, 4 degrés le 28 à 5 ½ h du matin le vent étant Eſt & le Ciel beau avec gelée blanche dans la vallée.

*Plus grande élévation du mercure* 27 pouces 9 ½ lig. le 27 à 2 h du du ſoir le vent étant Nord Eſt & le Ciel beau avec nuages. *Moindre élévation* 27 pouces 2 ½ lig. Le 25 le vent étant Nord-Nord-Eſt avec pluie. La différence eſt 7 lignes. Somme des élévations du mercure $\frac{818}{30}$ = 27 pouces 7 ½ lignes *élévation moyenne.* Le mercure deſcendit beaucoup le 7 & le 23.

Il eſt tombé de la pluie les 1, 3, 7, 9, 14, 16, 20, 23, 24 & 25, elle a fourni 12 lignes d'eau. L'évaporation a été de 30 lignes. Il eſt tombé pendant les trois mois d'été 5 pouces 9 ½ lignes d'eau ou 33 livres 9 onces 3 gros ſur la ſurface d'un pied quarré. L'évaporation pendant le même tems a été de 10 pouces. L'année dernière les pluies des trois mois d'été avoient fourni 5 pouces d'eau.

L'aiguille aimantée a varié les 1, 2, 3, 5, 7, 11, 13, 14, 18, 19, & 21 depuis 19 degrés 50′, juſqu'à 20 degrés. Le 1, le 2 & le 11 elle varia de 10′ du matin au

ſoir. On entendit gronder le tonnerre le 1 le 3 & le 25 & il y eut des éclairs de chaleur le 20. La foudre tomba le 3 à S. Denis ſur un des petits clochers qui accompagnent le principal clocher : le Conducteur électrique donna des ſignes d'électricité pendant les pluies d'orages qui ſuivirent.

Il n'y a eu aucune maladie régnante pendant ce mois.

Je ſuis, &c.

*De Montmorenci, le 28 Oct.* 1771.

*Extrait des Obſervations Météorologiques faites à Montmorenci pendant le mois d'Octobre* 1771.

L'air fut pendant tout ce mois aſſez froid & aſſez ſec; pendant les 15 premiers jours le tems fut froid & ſec, il ſe radoucit un peu enſuite. Les brouillards devinrent fréquens matin & ſoir, mais les journées étoient très belles, il gela à glace pour la premiere fois le trois. On vit des chauve-ſouris ſortir pendant tout ce mois. Les vendanges commencèrent le ſept par un très-beau tems ſec qui continua. La récolte a été dans ce pays-ci à un tiers d'année commune; on eſpère que le vin ſera meilleur que celui de l'année derniere. Le tems a continué d'être propre pour les émailles.

Le vent dominant a été le *Sud Oueſt*, il a été en général fort inconſtant pendant ce mois, il a été pluſieurs fois, très-violent, le 16 il y eut une tempête qui avoit été précédée le 15 au ſoir par des éclairs & quelques coups de tonnerre que nous entendîmes au loin. Le 19 le vent fut ſi humide que l'*Hygromètre* (1) remonta pendant cette journée de 40 degrés.

*Plus grand degré de chaleur* 18 degrés le 9 à 2 heures du ſoir le vent étant Oueſt, & le Ciel beau avec nuages & grand vent. *Moindre degré de chaleur*, 2 degrés le 5 à 6 $\frac{3}{4}$ heures du matin le vent étant Oueſt & le tems variable avec pluie & vent. *Plus grande élévation du mercure* 28 pouces 1 ligne, le 31 à 2 heures du ſoir le vent étant Nord-Eſt & le Ciel beau fixe & froid. *Moindre élévation* 27 pouces 2 lignes le 15 à 2 heures du ſoir, le vent étant Sud Sud-Oueſt très-violent & le tems variable avec pluie & tonnerre au loin. La différence eſt 11 lignes. *Somme des élévations du mercure* $\frac{3156}{117}$ pouces $= 27$ pouces $7\frac{1}{3}$ lignes, *Élévation moyenne*. Le mercure varia beaucoup pendant tout ce mois.

Il eſt tombé de la pluie les 4, 5, 10, 11, 15, 16, 17, 18 & 26; elle a fourni $11\frac{1}{2}$ lignes d'eau. L'évaporation a été pendant ce mois de 31 lignes.

(1) Mon *Hygromètre* eſt formé d'une corde de chanvre de 16 pieds de longueur: au milieu eſt attaché un *Index* qui marque ſur une planche graduée les dégrés d'humidité en montant, & les dégrés de ſéchereſſe en deſcendant.

Digitized by Google

L'aiguille aimantée a varié les 5, 6, 8, 22, 26 & 28 depuis 19 degrés 45′ juſqu'à 20 degrés.

Nous n'avons point eu de maladies pendant tout le mois.

Je ſuis, &c.

*De Montmorenci, ce* 1 *Nov.* 1771.

*PSYCHOLOGIÆ SPECIMEN, &c. A. P. ANDREA BRAGHETTI S. J. Profeſſore Matheſeos in Univerſitate Bragdenſi.* A Milan 1771. *in*-8°.

L'AUTEUR expoſe dans l'introduction de ſon Ouvrage l'objet qu'il s'eſt propoſé d'analyſer la volonté humaine, & comme la volonté ſuit la détermination de l'eſprit, il en tire la diviſion naturelle de ſon Ouvrage en quatre diſſertations, qui traitent 1°. des ſens & de la volonté; 2°. de l'attention de la mémoire & de la volonté; 3°. de l'imagination & de la volonté; 4°. de la raiſon & de la volonté. De ces quatre parties qui entrent dans le plan du P. Braghetti, il ne publie actuellement que la premiere, il ſe propoſe de donner les autres avec le tems.

Cette diviſion qui eſt très-juſte & très-féconde le conduit naturellement à traiter de toutes les connoiſſances de l'eſprit, & l'Auteur le fait voir dans des notes qui ſont dans l'introduction, & ſur-tout dans cette premiere Diſſertation qu'il publie actuellement. Quoique ce ſujet paroiſſe d'abord aride & ſtérile, l'Auteur l'a enrichi de réflexions délicates, & de queſtions intéreſſantes, il y a joint beaucoup d'érudition, de la profondeur dans le raiſonnement & de la préciſion dans les idées. On peut même dire qu'il y a du neuf dans cet Ouvrage, & que l'Auteur paroit avoir développé dans les opérations de l'eſprit des choſes qu'on n'avoit pas développées & où l'on n'avoit pas aſſez porté le flambeau de la Métaphyſique. Telles ſont par exemple ſes réflexions ſur la Loi de continuité qui s'obſerve dans les ſenſations, comme dans la Géométrie & la Phyſique, ſur l'apathie, les actes premiers de la volonté, la diſtraction entre ces actes & ceux de préférence, leur reſſemblance dans l'activité, la différence entre la ſenſibilité & la mémoire; enfin des réflexions aſſez étendues ſur la ſenſibilité morale.

Ce Livre eſt encore intéreſſant par la manière dont il eſt écrit; le Latin s'y trouve dans toute ſa pureté, le ſtyle eſt plein d'élégance, de vivacité, de nobleſſe; on y trouve de la force & de la préciſion, peut être plus qu'il n'en faudroit pour le commun des Lecteurs, ſurtout dans les endroits où l'analyſe conduit à des vérités abſtraites & difficiles. Il ſemble que le P. Braghetti ait voulu montrer que même



Digitized by Google

actuellement la latinité eſt ſuſceptible de toute la force & de toute la préciſion qu'on admire dans les Ouvrages des Philoſophes Modernes ; mais auſſi n'écrit-il guères que pour les Métaphyſiciens les plus profonds. Nous ne pouvons qu'inviter l'Auteur à nous procurer bientôt la ſuite d'un auſſi bon Ouvrage, en même-tems que nous ſouhaitons que l'on apporte plus de ſoin dans la correction Typographique. Nous avons eu déjà bien des occaſions d'annoncer les Ouvrages importans qui ſortent de l'Univerſité de Milan, ceux du P. Boſcowich actuellement Profeſſeur au Collége de Brera, du P. Luyno, du Père Lecchi, &c.

Nous avons parlé ſouvent du P. de la Grange Jéſuite de Mâcon, l'un des Directeurs de l'Obſervatoire de Milan, dont on annonce actuellement un Recueil d'obſervations Aſtronomiques qu'il ſe propoſe de publier.

*L'ART DE FAIRE LES PIPES A FUMER LE TABAC, par M. du Hamel du Monceau.* A Paris, chez la Veuve Deſaint, rue du Foin, 1771 cahier *in-folio* avec figures.

L'USAGE d'aſpirer la fumée de quelques plantes eſt fort ancien & il eſt généralement établi ; non ſeulement chez les Peuples policés, mais encore parmi les Nations Sauvages. On voit dans nos Cabinets des pipes & des calumets induſtrieuſement travaillés par ces Peuples chez qui les autres Arts ſont preſque entiérement ignorés ; on nous en apporte de très belles de la Chine, de la Perſe & du Mogol. Il y a des Pipes qui ſont de métal & d'autres qui ont un fourneau de terre griſe, avec un tuyau de bois ou de cuir ; mais M. du Hamel ne traite point de celles là, il ſe borne à décrire la manière de fabriquer les pipes qui ſont le plus en uſage, & qui ſont de terre blanche, connues ſous le nom de pipes de Hollande : toutes les pipes de cette eſpèce ne diffèrent que par leur longueur, par quelques legers changemens dans leur forme, ou par quelque petits ornemens qu'on y ajoute.

Ces pipes de Hollande viennent de Leyde, de Fleſſingue & de Rotterdam. Les plus belles ſe font à Gouda : nous en avons cependant des Manufactures à Rouen, à S. Omer & à Dunkerque, il s'en fabrique même dans ces deux dernières Villes de très-fines & qui approchent beaucoup de celles d'Hollande : cependant celles-ci ont encore la préférence, quoique plus chères, parce qu'elles ſont réellement plus belles, ou du moins que le coup-d'œil leur eſt plus favorable.

La terre à pipes eſt une argille que l'on trouve en France en pluſieurs

Digitized by Google

cantons de la Normandie, en Angleterre, en Flandres & qu'on trouveroit sans doute en beaucoup d'autres endroits, si l'on y cherchoit avec soin. Quelques Minéralogistes avoient rangé la terre à pipes dans la classe des marnes. M. du Hamel rapporte des expériences qu'a faites M. Rigaut Chimiste de la Marine; & qui lui font juger que c'est une vraie argille; elle ne fait aucune effervescence avec les acides & elle a d'ailleurs toutes les propriétés qui caractérisent les ar-argilles. Ces différentes terres pesent depuis 135 liv. 11 onces jusqu'à 150 liv. 4 onces le pied cube. La plus pesante, la plus compacte & la plus liante est celle qui produit les plus belles pipes, pourvû qu'elle soit exempte de parties ferrugineuses, qui en altèrent la blancheur, ainsi que des pyrites qui s'y rencontrent quelquefois.

Dans nos Manufactures de Flandres, on est obligé de mêler la terre qu'on tire des Pays Bas Autrichiens, & qui revient à un prix exorbitant, avec de la terre commune, sans quoi il ne seroit pas possible d'établir de concurrence entre les pipes étrangères & les nôtres. Ces mêlanges sont le secret des Manufacturiers; cependant M. du Hamel donne les doses d'un de ces mêlanges dont on fait usage à Dunker que.

Ainsi la premiere opération de cet art est le mêlange de la terre Les autres consistent à l'écraser, à la détremper, à l'étamper & à l

le moule. Ce moule eſt de cuivre, ſéparé en deux parties, qui ſe réuniſſent avec quelques chevilles. On place le moule dans un preſſe, au moyen de laquelle le tuyau de la pipe eſt tout-à-fait formé; alors on façonne la tère avec un inſtrument formé en conoïde, nommé l'étampeux; on pouſſe la broche pour établir la communication de la tête au tuyau, & la pipe eſt achevée : il ne s'agit plus que de la reparer, c'eſt à-dire d'enlever les bavures, & de la faire ſécher au four. Il y a des fours de différentes eſpèces, de grands & de petits. Nous ne ſuivrons point M. du Hamel dans leur deſcription, nous dirons ſeulement que les pipes ne doivent pas être expoſées à la fumée, il y a des fours où elles ſont miſes dans une chambre exactement fermées dans des caſſettes ou boiſſeaux bien clos, éprouvant l'action de la chaleur ſans avoir de communication avec la fumée.

On finit par ajouter un vernis qui empêche les pipes de s'attacher à la bouche, qui augmente leur blancheur, & leur donne une eſpèce d'émail; ce vernis eſt un ſecret. M. Rigaut croit l'avoir deviné & M. du Hamel rapporte ſa compoſition; en général on a remarqué qu'il ſuffiſoit que les pipes fuſſent imbibées d'huile, de ſavon ou de quelque mucilage tiré, ſoit des végetaux, ſoit des animaux, pour qu'elles ne ſe colaſſent à la bouche, mais ſi l'on veut les rendre brillantes, il faut mêler de la cire fondue à ce mêlange. Cet art a comme tous les autres des détails qui méritent de fixer l'attention; il eſt décrit avec les ſoins, la clarté & l'eſprit de recherches qui diſtinguent M. du Hamel parmi les Académiciens célèbres & les excellens Citoyens.

*KONG. VETENSKAPS ACADEMIENS HANDLINGAR, &c. Ou Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm.* in-8°. *avec figures. La dernière fois que nous annonçâmes les Mémoires de Suède, nous indiquâmes les objets qui y ſont contenus juſqu'à la moitié de* 1769. *Chaque trimeſtre formant un cahier de cinq ou ſix feuilles d'impreſſion qui ſe publie tout de ſuite & qui coûte environ* 20 *ſols de France ſur les lieux. Nous allons continuer en commençant par le troiſiéme Trimeſtre de* 1769.

1. EXPLICATION de quelques circonſtances relatives à la diminution des eaux de la mer, qu'on apperçoit dans le Nord, par M. Runeberg. On peut voir à ce ſujet le premier Volume des *Obſervations ſur la Phyſique*, &c. Par M. l'Abbé Rozier. A Paris, chez le Jai 1771.

2. Diſſertation ſur l'augmenta-

Digitized by Google

tion de la population dans l'Evêché d'Abo depuis 30 ans, par M. Menande.

3. Deſcription de l'oiſeau appellé *Hirundo Daurica*, *area temporali rubra*, *ubropygio luteo ruſeſcente*, par M. Laxmann.

4. Paſſage de Vénus ſur le diſque du Soleil obſervé à Cajanebourg par M. Planman, Profeſſeur de Phyſique à Abo.

5. Le même obſervé à Pello par M. Maller.

6. Même obſervation à Lund. Par M. Schenmvarck.

7. Même obſervation à Hernoſand. Par M. Giſsler, Profeſſeur à Heroſand.

8. Deſcription de l'*Holothuria Phyſalis* de Linnæus avec la figure. Par M. Hiortberg.

Deſcription des étuves ou bâtimens deſtinés à ſecher les bleds, & des chariots ſervant à battre le bled dans Weſter-Norland. Par M. Giſsler.

10. Obſervations ſur l'hiſtoire des Plantes de la Scanie. Par Retzius.

*Dans le quatriéme Trimeſtre de* 1779 *il y a neuf Mémoires.*

1. Obſervations ſur les forêts de Pins & de Sapins.

2. Eclairciſſemens ſur les vers qui attaquent les Pins. Par M. Bergman, Profeſſeur de Chymie à Upſal.

3. Deſcription d'un bâtiment ſervant à faire le Malt pour la bière, & d'un four à ſécher, établis aux mines de Leuſtad. Par M. Wasſtrom.

4. Expériences concernant les moyens de faire jouer les mines & déblayer les montagnes. Par M. Sandel.

5. Remarques ſur le même objet, par M. Rinman.

6. Deſcription d'un ver qui s'attache au ſeigle de printems. Par M. Osbeck.

7. Expériences faites ſur l'Electricité des cheveux & des métaux, par M. Wilche.

8. Deſcription de la maladie Epizootique qui a regné en Hollande en 1769. Par M. Saudifort.

9. Remarques & conſidérations ſur l'inoculation des maladies Epizootiques, par M. Bergius.

*Dans le premier Trimeſtre de* 1770, *il y a onze Mémoires.*

1. Méthode pour procurer le changement d'air dans les vaiſſeaux, par M. Wilche.

2. Remarques ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur la pêche du *Xiphia*. Par M. Kolpin.

3. Manière de prendre une eſpèce de Papillon appellé *Phalæna de folaria*, par M. Cronſted.

4. Eſſai pour empêcher cet inſecte de monter ſur les arbres. Par M. Adlerheiac.

5. Obſervations ſur la petite vérole ſanguine, par M. Lund.

6. Obſervation de l'Eclipſe de

Digitized by Google

Soleil du 4 Juin 1767. Par M. Wargentin.

7. Même observation faite à Upsal. Par M. Persperieu.

8. Même observation faite à Pella, par M. Maller.

9. Expériences faites avec le Trass. ( espèce de terre minerale ) par M. Anderslon.

10. Description du *Viverra Putorius* envoyé d'Amérique, par M. Mutis.

Extrait du Journal de l'Académie ou de ce qui s'est passé de plus remarquable dans ses assemblées.

*Dans le second Trimestre de* 1770. *Il y a dix Mémoires.*

1. Histoire de l'union du mercure avec l'acide du sel marin. Par M. Bergman.

2. Préparation du sublimé corrosif, sans feu, par M. Monnet.

3. Remarques sur le même objet, par M. Retzius.

4. Remarques sur un coup de tonnerre arrivé à Stockholm le 30 Mai 1769. Par M. Wilcke.

5. Remarques sur le même objet. Par M. Bergman.

6. Observations de la Commission du Cadastre, relativement à l'Agriculture, par M. Runeberg.

7. Dissertation sur la situation Géographique de quelques endroits de la Livonie. Par M. Wargentin.

8. Description de la pêche du hareng sur les côtes de la Norwege. Par M. Friis.

9. Expériences faites avec le *Lignum Quasiæ* contre les convulsions. Par M. Sandifort.

10. Remarques sur l'*Oculus mundi* ou *Lapis mirabilis*. Par M. Anderson.

*Dans la troisième partie de* 1770. *il y a sept articles.*

1. Observations sur la Comète de 1769, faites à Stokholm, par M. Wargentin.

2. Observations sur la Comète de 1769, faites à Upsal, avec le calcul de ses élémens, par M. Prosperin.

3. Expériences sur diverses sortes de cimens, par M. Gadd.

4. Expériences sur le Tartre & sur son acide, par M. Retzius.

5. Description d'une plante rare appellée *Aletris Capensis*, par M. Jean André Mewray.

6 Recherches Physiologiques sur trois espèces de *serum humanum*, par M. Zetzel.

7. Observations sur les glaces & sur le dégel de la Rivière de Torne, faites en 1769. par M. Maller.

*Le quatrième & dernier cahier de l'anné* 1770 *contient dix Mémoires.*

1. Nouvelles Observations sur un Aréomètre ou pese-liqueur très-exact, par M. Faggot.

2. Réflexions sur les pese-liqueurs, avec la description d'une nouvelle méthode

Digitized by Google

méthode de s'en ſervir, par M Wilcke.

3. Deſcription d'une plante rare, *Calceolaria pinnata*, par M. von Linné.

4. Expériences ſur le mercure gommeux, par M. Odhelius.

5. Deſcription de la manière de pêcher la morue, *Gadus callarias*, uſitée en Norvege, par M. Nicolas Chrétien Friis.

6. Expériences ſur les effets de l'Ipecacuanha, pris en petite doſe, par M. Dalberg.

7. Remarques ſur les expériences précédentes, par M. Bergius.

8. L'Hiſtoire de l'inſecte appellé *Gyrinus Natator*, par M. Modeer.

9. Expériences ſur la manière la plus aiſée & la plus prompte de remédier aux touffes ou élévations irrégulières dans les prés, par M. Hiortberg.

10. Extrait des Regiſtres ou du Journal de l'Académie, qui contient les réceptions, &c.

Le Volume finit par une Table des Matières contenues dans les quatre cahiers de cette année qui forment 345 pages.

*Le premier Cahier où le premier Semeſtre de* 1771 *commence le* 31e *Vol. des Mémoires de Suéde. Voici les titres des Mémoires qu'il renferme*

1. Remarques ſur les grande montagnes de la Suède & de la Norvege, par M. Marelius.

2. Obſervations ſur une maladi convulſive (*Ecclampſia Typhod* ou *febris maligna cum ſpaſmo ſer*

*Décembre, II Vol.*

# NOUVELLES LITTÉRAIRES.

## FRANCE.

### DE PARIS.

*LA Vertu éprouvée ou les Aventures de Lieb Rose, hiſtoire Scyte, imitée de l'Allemand. Par M le Chevalier de***.* A Paris, chez J. P. Coſtard, rue Saint Jean-de Beauvais. 1771. Petit *in*-12. 3 Vol. d'environ 200 pages chacun. Prix, broché 3 liv.

*Les Amans ſans le ſçavoir, Comédie en trois Actes & en Proſe, repréſentée pour la premiere fois par les Comédiens Ordinaires du Roi, le 6 Juillet* 1771. *au Théâtre du Palais des Tuileries* Prix 1 livre 10 A Paris, chez Monory, Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, cul-de-ſac des Quatre Vents, Fauxbourg Saint Germain. 1771. Avec Approbation & Permiſſion. Petit *in* 8°. 88 pages.

*Hiſtoire Naturelle de Pline, traduite en François avec le Texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites, accompagnée de notes critiques pour l'éclairciſſement du texte, & d'Obſervations ſur les connoiſſances des Anciens comparées avec les découvertes des Modernes. Tome III.* A Paris, chez la Vève Deſaint Libraire, rue du Foin, près la rue S. Jacques 1771. Avec Approbation & Privilége du Roi. 760 pages *in*-4°.

Nous avons déjà annoncé le commencement de cette grande entrepriſe, & les ſecours que le Traducteur s'eſt procurés. Ce troiſiéme Vol. contient les Livres 7, 8 & 9, où Pline traite de l'Hiſtoire Naturelle de l'homme, des différentes Nations, de leurs caractères, de leurs ſingularités, des hommes célèbres, & de leurs découvertes; il traite auſſi de l'Hiſtoire Naturelle des animaux quadrupèdes, Oiſeaux, Poiſſons. Toute cette partie intéreſſante de Pline eſt enrichie de Notes inſtructives & de Citations des meilleurs Auteurs qu'on puiſſe conſulter. Nous rendrons compte plus en détail des premiers Volumes qui paroîtront.

*Elémens de Chirurgie-pratique, faiſant partie des Œuvres de feu M. Ferrein, Docteur des Univerſités de Paris & de Montpellier, Profeſſeur d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi, Lecteur & Profeſſeur au Collége Royal de l'Académie des Sciences, &c. &c. Rédigés & mis en ordre ſur les propres Manuſcrits de l'Auteur, par M. Hugues Gauthier,*

Digitized by Google

*Docteur-Regent de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Docteur en Médecine & Chirurgie de celle de Montpellier.* Tome I. A Paris, chez Butard, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à la Vérité & chez Cl. Ant. Jombert, fils aîné, Libraire, rue Dauphine, près le Pont neuf 1771. Vol. *in*-12. de 564 pages.

Cet Ouvrage important n'eſt que le commencement des Œuvres Poſtumes de M. Ferrein, homme qui s'eſt rendu très célèbre par ſes profondes connoiſſances dans l'Anatomie, dans la Chirurgie, & dans toutes les parties de la Médecine. Ce ſçavant Médecin joignoit au génie de l'obſervation & de l'invention, celui de la méthode & des détails, qu'il eſt ſi rare de trouver dans un même homme. Il ſembloit être né pour enſeigner, auſſi a-t-il profeſſé pendant toute ſa vie avec le plus grand ſuccès, tant en public, qu'en particulier. L'art de guérir auroit fait une perte conſidérable, ſi la Doctrine de cet excellent Maître eût été enſevelie avec lui, & perſonne n'étoit plus à portée de nous la conſerver que M. Gauthier, qui avoit ſuivi pendant plus de vingt ans les Cours de M. Ferrein, qui étoit devenu ſon ami, ſon ſecond, & ſon confident, auquel enfin ce ſçavant Profeſſeur a communiqué ſans réſerve ſes propres Manuſcrits. On ne peut trop exhorter M. Gauthier à remplir l'engagement qu'il vient de prendre par la publication de ce premier Volume, & à faire paroître les autres le plus promptement qu'il lui ſera poſſible.

*Connoiſſance des Temps pour l'année commune 1773. publiée par l'ordre de l'Académie Royale des Sciences & calculée par M. de la Lande de la même Académie.* A Paris de l'Imprimerie Royale 1771. 286 pages *in*-8°.

Nous annonçons chaque année la *Connoiſſance des Temps* que M. l'Abbé Picard publia pour la premiere fois en 1679 pour la commodité des Aſtronomes; elle a été continuée depuis ſans interruption par divers Membres de l'Académie. M. le Febvre fut chargé de cet Ouvrage en 1685. M. Lieutaud en 1702. M. Godin lui ſuccéda en 1730 & M. Maraldi qui commença en 1735 a fini en 1759. C'eſt la quatre-vingt-quinzième que M. de la Lande publie aujourd'hui.

Les augmentations qu'il y a faites cette année conſiſtent en un grand nombre de Tables d'aberrations & de nutations calculées nouvellement pour l'année 1780; une Table de l'intervalle des tems dont la haute mer arrive avant ou après le paſſage de la Lune au Méridien.

En parlant des nouvelles Lunes, M. de la Lande obſerve qu'il y a quelque différence entre les Ecrivains ſur la manière de nommer les Lunes de chaque mois. Les Lunai-



Digitized by Google

ſons qui ſont alternativement de de 29 & de 30 jours avec quelques interruptions, ne s'accordent preſque jamais avec les mois de l'année; cependant l'uſage du Public a toujours été de les y rapporter & de dire la Lune de Mars, la Lune d'Avril, &c. Il y a quelque difficulté ſur cette dénomination; l'Auteur a cru qu'il ſeroit utile d'en donner l'explication dans ce Livre, n'ayant pas eu occaſion d'en parler dans ſon Aſtronomie.

Dans le Journal Eccléſiaſtique (Janv. 1771) M. L. E. Rondet a mis une aſſez longue Diſſertation pour prouver que la Lune Paſchale doit être appellée *Lune de Mars*, mais l'uſage eſt contraire; car ſuivant l'ancienne règle des Computiſtes, *in quo completur menſi Lunatio detur*, la Lune de Mars eſt celle qui finit dans le mois de Mars. Cet uſage eſt atteſté par Clavius, (part. 2, ch. 4. pag. 156) par M. Blondel de l'Académie des Sciences, célèbre Architecte (mort en 1686) dans ſon *Hiſtoire du Calendrier Romain*. & par l'Auteur d'un Mémoire intitulé, Queſtion curieuſe où l'on demande de quel mois de l'année Solaire doit prendre ſon nom chaque mois de l'année Lunaire, (*Journal de Trevoux*, *Mai* 1741). Le Vénérable Bede penſoit que le mois Lunaire devoit prendre ſon nom du mois Solaire où arrive la pleine Lune; cela ſeroit plus naturel: d'autres ont prétendu qu'il falloit donner au mois Lunaire le nom du mois civil où étoit renfermé le plus grand nombe de jours, d'autres enfin le nom du mois où la Lune commençoit; mais dans une queſtion de mots ſi l'on veut prendre un parti, M. de la Lande croit qu'on peut s'en tenir à l'uſage le plus général; on s'en eſt cependant écarté dans le *Colombat* ou Calendrier de la Cour, juſqu'à 1770, où M. de la Lande fit ſupprimer la dénomination des Lunes, en même-tems qu'il y fit quelques autres corrections: Sur ce principe, la Lune Paſchale n'eſt jamais la Lune de Mars, ce que l'on avoit déjà obſervé dans le Mercure de France & dans le Calendrier de la Flandre pour l'année 1740. L'uſage que cet Auteur vient d'obſerver a été de même ſuivi dans le grand Ouvrage de l'Art de vérifier les dates, Édition de 1770. *in-folio*, page XXII.

Mais une ſemblable dénomination des Lunes ſera toujours équivoque; elle ne ſera jamais compriſe par le grand nombre de ceux qui s'en ſerviront; il n'y a aucune eſpèce de raiſon fondée dans la nature pour la conſerver, c'eſt ce qui a obligé l'Auteur à n'en point faire uſage dans la *Connoiſſance des Temps*.

A l'occaſion de l'uſage qu'on fait des paſſages de la Lune au Méridien pour trouver l'heure de la marée ou de la pleine mer, l'Auteur a rétabli dans ſon Livre une Table de l'intervalle de tems dont la haute mer arrive avant ou après le paſſage de la Lune au Méridien,

Digitized by Google

relativement à la distance qu'il y a entre le Soleil & la Lune : on sçait que la Lune est la principale cause du flux & du reflux de la mer ; ce seroit même la cause unique si la masse du Soleil n'étoit assez considérable pour produire un tiers ou un quart de l'effet total dans le tems qu'ils agissent dans la même direction. Lorsque leurs directions ne concourent pas, le point de la plus grande marée au lieu de répondre directement à la Lune en est à quelques degrés du côté du Soleil ; la différence peut produire près d'une heure d'intervalle entre le passage de la Lune au Méridien & le moment de la haute mer, & par conséquent une heure d'erreur dans la régle ordinaire, par laquelle on cherche l'heure de la marée en ne considérant que le passage de la Lune au Méridien. Cette Table que M. Bernoulli donna dans son Mémoire sur le flux & le réflux de la mer, couronné par l'Académie en 1741 n'est pas fondée sur la seule théorie, puisque l'on y voit que même dans les Syzygies il y a plus d'un quart d'heure de différence entre la marée & le passage de la Lune : l'Auteur y a fait entrer cette considération tirée de l'expérience & de l'observation que les marées ne prennent jamais l'état que la Lune est capable de leur donner, si ce n'est au bout d'un certain tems. M. de la Lande a encore ajouté à la Table de l'établissement du port quelques nombres que l'on n'y avoit pas mis jusques-à-présent.

A l'article des Satellites on trouve un nouveau supplement par rapport aux Satellites de Saturne. M. Proa Secrétaire du Roi & ancien Prevôt de l'Isle de France, qui s'occupe quelque fois avec plaisir du calcul Astronomique s'étant apperçu que les révolutions périodiques insérées dans nos Livres d'Astronomie n'étoient point d'accord avec les moyens mouvemens & qu'on avoit négligé de donner les révolutions synodiques, les seules cependant que l'on puisse observer ; a voulu y suppléer par un calcul rigoureux fait jusqu'à la précision des millièmes de secondes & en employant le mouvement de Saturne déduit des observations de M. Cassini qui avoient servi à construire les Tables. Ces calculs n'ont pu trouver place dans la nouvelle Edition du grand *Traité d'Astronomie* que M. de la Lande vient de publier au mois d'Août, ensorte que la *Connoissance des Temps* qui a paru au mois de Septembre contient déjà un supplément utile à cet Ouvrage. C'est ainsi que dans une science dont on s'occupe sans cesse, on trouve chaque mois, quelquefois même chaque jour, quelques nouveaux objets de perfection & d'accroissement.

L'Eclipse de 1769 ayant été observée dans toutes les parties de l'Europe & M. de la Lande en ayant rassemblé les observations, M. Mechain habile Calculateur, s'est occupé à discuter les plus importantes ; & il en a envoyé les

réſultats à M. de la Lande pour 22 Villes, dont les poſitions étoient les moins ſûres. C'eſt ainſi qu'une vaſte correſpondance a mis M. de la Lande en état de contribuer ſans ceſſe aux progrès de l'Aſtronomie & de la Géographie, & à la perfection des Cartes Géographiques & Marines.

Il a joint à ce Volume une Table du changement en latitude des Etoiles fixes calculées par M. de Chaligny habile Aſtronome dont nous avons cité ſouvent les calculs, publiés dans la plûpart des Ouvrages de M. de la Lande avec qui M. de Chaligni travaille de concert.

Le Livre que nous annonçons contient auſſi les élémens de la ſoixantième Comète découverte par M. Meſſier, le premier Avril de cette année, & il eſt terminé comme à l'ordinaire par les obſervations Météorologiques, & par la liſte de l'Académie.

La quantité de pluie en 1770 obſervée à Montmorenci près Paris, par M. Cotte, Prêtre de l'Oratoire & Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences s'eſt trouvée de 22 pouces 3 lignes $\frac{1}{4}$ ce qui excède de 5 pouces 7 lignes $\frac{1}{4}$, celle d'une année moyenne qui eſt à Paris de 16 pouces 8 lignes; auſſi l'année 1770 a-t-elle été humide, froide & tardive. Voyez le Journal des Sçavans, Juin 1771. M. Toaldo dans ſon *Saggio Meteorologico* obſerve que la période des années pluvieuſes eſt d'environ neuf ans, du moins en Italie : cette importante remarque mériteroit d'être confirmée par d'autres obſervations.

*Prix Littéraire fondé dans l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres en l'année 1733.*

L'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres deſirant que les Auteurs qui compoſent pour ſes Prix, aient le tems d'approfondir les matières, propoſe dès-à-préſent, pour le ſujet du Prix qu'elle diſtribuera à Pâques 1773, d'examiner : *Pourquoi les deſcendans de Charlemagne, Princes ambitieux & guerriers, ne purent ſe maintenir auſſi long-tems ſur le Trône des François, que les foibles ſucceſſeurs de Clovis?*

Le Prix ſera toujours une Médaille d'or, de la valeur de quatre cent livres.

Toutes perſonnes, de quelque pays & condition qu'elles ſoient, excepté celles qui compoſent l'Académie, ſeront admiſes à concourir pour ce Prix, & leurs ouvrages pourront être écrits en François ou en Latin, à leur choix.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leurs ouvrages; mais pour ſe faire connoître, ils y joindront, dans un papier cacheté, & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualités, & ce papier ne ſera ouvert qu'après

Digitized by Google

l'adjudication du Prix.

Les Pièces, affranchies de tout port, seront remises entre les mains du Secrétaire de l'Académie, avant le premier Décembre 1772.

*AVIS.*

*M. le Rouge Ingénieur-Géographe, vient de publier plusieurs Cartes nouvelles, qui se trouvent chez lui. A Paris, rue des grands Augustins.*

Perspective du Château & Jardins de Versailles avec la représentation des feux d'artifice, & les illuminations données lors du Mariage de Monseigneur le Comte de Provence, trois livres en blanc, neuf livres lavé.

Plan, coupe & élèvation du Colisée en deux feuilles. Prix 1 liv. 10 sols.

La célébrité des Fêtes que l'on donne dans le Colisée depuis le 23 Mai 1771, la magnificence du bâtiment, la beauté de sa situation, ne peuvent manquer de rendre intéressant le plan que vient d'en donner M. le Rouge. On y voit que le diamètre intérieur de la rotonde est de 60 pieds; il y en a 108 en y comprenant les corridors & 300 d'une porte à l'autre, d'orient en occident, sans compter les salles découvertes en octogone, qui sont aux deux extrémités, & qui ont 72 pieds d'un côté à l'autre. Le bassin ou cirque pour les joutes à 280 pieds de long.

*Almanachs nouveaux, Etrennes des Dames & des Messieurs, pour l'année 1772. qui se trouvent à Paris chez le sieur Desnos, rue S. Jacques, aux Armes du Roi de Dannemarck.*

— Almanach Géographique, ou petit Atlas élémentaire, composé de trente deux Cartes générales & particulières de l'Europe, relié en maroquin, 12 liv.

— Almanach Géographique en deux parties, avec une description relative aux Cartes, 18 liv.

tous avec Frontispice, & en veau de diverses façons, doré sur tranche, 12 liv.

— Almanach utile à la Jeunesse, ou idée générale de la Géographie, de l'Histoire Moderne; contenant la description historique de l'Europe, en maroquin, 6 liv.

— Almanach Elémentaire, ou Tableau général de l'Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie jusqu'au tems actuel, 2 liv. avec Tablettes, 3 liv.

— Almanach Géographique, & familier du tour du Monde, ou Tableau précis & général du Globe terrestre, 2 liv., avec Tablettes, relié, 2 liv. 10 s.

Amanach, & Indicateur fidéle

Digitized by Google

des routes de la France, troiſiéme édition, broché, 13 liv.

— Almanach ou Etrennes néceſſaires aux Commerçans & Voyageurs, contenant auſſi les routes de la France, &c, &c, où les Amateurs trouveront tout ce qu'ils peuvent deſirer, broché, 4 liv. 16 ſols, relié en veau, 6 livres, en maroquin, 7 liv. 4 ſols.

— Almanach, & Tablettes Uranographiques, deſtinées à recevoir des obſervations aſtronomiques, pour connoître l'état du Ciel, à la portée de tout le monde, 3 l. 12 ſ.

— Almanach & Tablettes Géographiques, relié en maroquin, les Cartes enluminées, 12 liv.

— Almanachs & Tablettes économiques, ou Dépoſitaire ſecret & fidèle des penſées, relié en veau 3 liv. 12 ſols, en maroquin, avec aiguille à tête de diamant, 6 liv.

— Almanach, & Calendrier perpétuel, ſuivi d'une inſtruction raiſonnée, pour faire ſoi-même le Calendrier de chaque année, avec Tablettes, relié en veau, 3 liv.

—Almanach Topographiques des environs de Paris, à douze & quinze lieues à la ronde, relié en veau, doré ſur tranche, avec Tablettes & Stylet, 6 liv.

—Almanach, Etrennes de Minerve aux Artiſtes. Encyclopédie Economique, ou Alexis moderne, contenant différens ſecrets ſur l'agriculture, les arts & métiers, extrait de plus de neuf cent Auteurs & des meilleures recettes, broché, 1 liv.

— Almanach Calendrier des Herboriſtes, contenant le tems de la floraiſon de chaque plante, la ſaiſon pour en faire la récolte, & la manière de les employer.

— Almanach intéreſſant ou Eſſai ſur les combinaiſons de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, où l'on fait voir comment il eſt poſſible d'en tirer avantage, 3 liv., & avec le Supplément, & Tablettes pour écrire les tirages, 4 l. 10 ſ.

— Amanach des trois Fortunes, concernant auſſi les avantages qu'on peut retirer de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, broché, 1 l. 10 ſ.

— Almanach des Poſtes, ou Petit-Guide des Lettres, broché, avec Tablettes, 1 l. 16 ſ.

— Almanach ou Petit-Barême, contenant les Comptes faits, avec Tablettes, 3 liv.

— Almanach contenant les Opérations toutes faites pour la régle du cent, faiſant ſuite aux Comptes faits de Barême, par M. J. Cl. de Lille, relié, 3 l.

— Almanach, & Diſſertation hiſtorique ſur l'invention des Lettres & Caractères d'écriture, ſur les Inſtrumens dont les Anciens ſe ſont ſervis pour écrire, & ſur les matières qu'ils ont employées, relié,

Digitized by Google

relié, avec le nouveau papier, 3 liv. 12 ſ.

— Almanach de vingt corps d'Arts & Mêtiers qui s'exercent à Paris, en eſtampes, avec leurs Patrons, enluminées; chaque feuille, 12 ſ.

— Almanach ou Etrennes Pariſiennes, contenant un plan topographique, hiſtorique, chronologique de Paris; autrement le Conducteur fidéle de Paris, relié, 3 l.

—Almanach ou Etrennes & Secrétaire des Dames, augmenté d'Epigrammes, Madrigaux, Fables, &c, & des promenades des environs de Paris, relié en veau, 3 liv. en maroquin, 4 liv. & avec fermeture & pointe à diamant, pour écrire, 6 l.

— Almanach ou Secrétaire des Meſſieurs, faiſant ſuite au Secrétaire des Dames, & contenant différentes Pièces de Poëſie & autres, relié 3 liv. en maroquin, 4 liv., & avec fermeture & pointe à diamant, 6 liv.

— Almanach ou Etrennes des Meſſieurs, & Secrétaire économique, utile & néceſſaire aux Militaires, Gens d'Affaires, Négocians, Voyageurs, & à tous les états, relié, 3 l. en maroquin, 4 liv. & avec fermeture & pointe à diamant, 6 l.

— Almanach ou Etrennes de l'Amour, ſuite de Poëſies galantes, relié, 3 l. en maroquin, 4 l. & avec fermeture & pointe à diamant, 6 l.

— Almanach, Etrennes des Saiſons, ou Extraits des plus beaux endroits de tous les Poëmes connus ſur les ſaiſons, avec Eſtampes en tête, & le portrait de Madame la Dauphine, relié, 3 liv., en maroquin, 4 liv., & avec fermeture & pointe à diamant, 6 liv.

— Almanach ou Etrennes du Sentiment, Porte-feuille de Poëſies agréables & galantes d'un homme amoureux, dédié aux Dames, relié, depuis, 3 l. 4 l. & 6 l.

— Almanach ou Etrennes & Mémorial des Gens d'eſprit, utile à tout le monde, relié, 3 liv. en maroquin, 4 liv. & avec fermeture & pointe à diamant, 6 liv.

— Almanach ou Etrennes Françoiſes, ſuivies des vœux de la France & de l'Empire, 4 liv. 16 ſ.

— Almanach ou le Prophéte trop véridique, bijou curieux à l'uſage des Dames, broché, 12 ſ.

— Almanach, Etrennes ou Recueil choiſi de Poëſies agréables & galantes, de penſées ingénieuſes, en vers & en proſe, &c, &c, &c, broché, 1 l. 5 ſ.

— Almanach ou ſont repréſentées, en quarante Eſtampes les Fables d'Eſope, 3 liv.

# BIBLIOGRAPHIE
## OU
# CATALOGUE
## DES LIVRES DONT IL EST PARLÉ DANS les Journaux de l'Année 1771.

*On a marqué d'une * les Ouvrages qu'un Extrait détaillé fait plus particuliérement connoître.*

La lettre *a* marque les pages de l'*in*-4°. & *b* celles de l'*in*-12.

### BIBLIA SACRA, INTERPRETES, CONCILIA.

LETTRES de M. l'Abbé de ** au S. Kennikot.
Juin II. *a*, 446. *b*, 1337.
* Décembre I. *a*, 783. *b*, 2366.
Disquisitiones Biblicæ.
Nov. *a*, 750. *b*, 2269.
Vaticinium apostoli Pauli.
Nov. *a*, 756. *b*, 2286.
Dissertatio de præcellenti dignitate Ministerii Evangelici.
Nov. *a*, 758. *b*, 2292.
De creaturâ vanitati subjecta.
Nov. *a*, 759. *b*, 2296.

### PATRES, THEOLOGI, ASCETICI, LITURGICI, SCRIPTORES ECCLESIASTICI, HETERODOXI.

Lettre sur le Recueil des Pièces de l'Académie de la Conception.
* Janv. *a*, 50. *b*, 148.
Discours pour la prise d'habit

de Madame Louiſe-Marie de France.
May, *a*, 182. *b*, 543.
Manuel de la jeuneſſe, ou inſtructions familières.
Juin I. *a*, 373. *b*, 1119.

Lettre ſur un paſſage de S. Jean-Chryſoſtôme.
* Juillet, *a*, 474. *b*, 1416.
Diſcours ſur l'obligation de prier pour les Rois.
Juillet, *a*, 507. *b*, 1520.

## JURIDICI ET POLITICI.

Lettres ſur la vérification des Ecritures arguées de faux.
* Fév. *a*, 81. *b*, 238.
Nouvelles obſervations critiques ſur le Traité des Diſpenſes.
Fév. *a*, 120. *b*, 358.
Théorie du Luxe.
Mars, *a*, 183. *b*, 546.
* Juin I. *a*, 335. *b*, 999.
Inſtituts du Droit Canonique.
Avril, *a*, 245. *b*, 734.
Premiere Introduction à la Philoſophie économique.
Juin I. *a*, 374. *b*, 1119.
Diſcours ſur cette queſtion, lequel de ces ſujets le Commerçant, le Cultivateur, &c.
* Juin II. *a*, 430. *b*, 1285.
Lettre de M. Houard ſur les Juſtices Territoriales.
* Juillet, *a*, 466. *b*, 1391.

Précis National.
* Juillet, *a*, 489. *b*, 1465.
Manuel des Créanciers, &c.
Août, *a*, 573. *b*, 1717.
Code des Seigneurs Haut-Juſticiers.
Sept. *a*, 635. *b*, 1903.
Libertés de l'Egliſe Gallicane.
Sept. *a*, 635. *b*, 1904.
Traité de l'adminiſtration de la Juſtice.
Octob. *a*, 699. *b*, 2119.
* Nov. *a*, 734. *b*, 2220.
Elementa Juris Civilis.
Nov. *a*, 757, *b*, 2289.
De Jure Legiſlatorio Merovæorum & Carolingorum.
Nov. *a*, 757. *b*, 2290.
Diſſertatio Jutidica Jura molendinorum exhibens.
Nov. *a*, 758. *b*, 2293.

## HISTORIA SACRA ET PROFANA. VIRORUM ILLUSTRIUM VITÆ, ELOGIA.

Hiſtoire moderne des Chinois, &c.
* Janv. *a*, 8. *b*, 19.
Abrégé Chronologique de l'hiſtoire générale d'Italie.
Janv. *a*, 59. *b*, 175.
Hiſtoire de la Ville de Bordeaux.
Janv. *a*, 61. *b*, 181.
Hiſtoire de la réformation.
* Fév. *a*, 67. *b*, 195.
Panégyrique de S. Louis.
* Févr. *a*, 69. *b*, 202.
Hiſtoire des Guerres de Flandres.



Digitized by Google

* Fév. *a*, 79. *b*, 233.
Voyage de France, d'Eſpagne, &c.
* Fév. *a*, 97. *b*, 288.
Etrennes aux trois Andrés ou Apologie concernant la délivrance de la Ville d'Auxerre.
Fév. *a*, 119. *b*, 355.
Le Chou king, un des Livres Sacrés des Chinois.
* Mai, *a* 136. *b*, 400.
L'art de vérifier les dates des faits hiſtoriques.
* Mars, *a*, 150. *b*, 442.
Hiſtoire du Bas-Empire.
* Mars, *a*, 161. *b*, 477.
Lettre ſur un prétendu Impoſteur qui a pris naiſſance à Rheims.
* Mars, *a*, 171. *b*, 509.
* Mars, *a*, 277. *b*, 827.
Vincentii Ariani Auguſtini de Claris jure Conſultis Neapolitanis.
Mars, *a*, 178. *b*, 531.
Hiſtoire Générale des Huns, des Turcs, &c.
Mars, *a*, 178. *b*, 531.
Eloge du Jeune Prince de Pruſſe.
Mars, *a*, 179. *b*, 533.
Eloge hiſtorique du Chevalier Bayard.
Mars, *a*, 180. *b*, 537.
Mémoires hiſtoriques & économiques ſur le Beaujolois.
Mars, *a*, 180. *b*, 537.
Dictionnaire hiſtorique des ſièges & batailles mémorables, &c.
Mars, *a*, 182. *b*, 543.
Almanach Encyclopédique de l'hiſtoire de France.
Mars, *a*, 182. *b*, 543.
Traité du Globe ou nouveau Cours de Géographie.
Mars, *a*, 182. *b*, 544.
Anecdotes des Républiques.
Mars, *a*, 182. *b*, 545.
* Mai, *a*, 269. *b*, 800.
Hiſtoire abrégée de la découverte & de la conquête des Indes.
Mars, *a*, 182. *b*, 545.
* Mai, *a*, 272. *b*, 809.
Les Douze Céſars de Suétone.
Mars, *a*, 183. *b*, 547.
* Octob. *a*, 682. *b*, 2066.
Hiſtoire des Douze Céſars de Suétone.
Mars, *a*, 183. *b*, 547.
* Octob. *a*, 682. *b*, 2066.
L'Honneur François.
Mars, *a*, 184. *b*, 552.
* Août, *a*, 528. *b*, 1576.
Journal de la Cour de Louis XIV.
Mars, *a*, 185. *b* 553.
Le *Génie de M. Hume*.
Mars, *a*, 185. *b*, 553.
Hiſtoire d'un voyage aux Iſles Malouines,
Mars, *a*, 186. *b*, 555.
Mémoires hiſtoriques ſur la Ville & Seigneurie de Poligny.
Mars, *a*, 187. *b*, 559.
* Nov. *a*. 740. *b*, 2238.
Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire Littéraire de XVII Provinces des Pays Bas, &c.
Mars, *a*, 187. *b*, 561.
Hiſtoire Littéraire des femmes Françoiſes.
Mars, *a*, 189. *b*, 565.
Eloges de Charles V, de Molière,

Digitized by Google

de Corneille, de l'Abbé de la Caille & de Leibnitz.

Mars, *a*, 190 *b*, 570.

* Avril, *a*, 237. *b*, 708.

Hiſtoire générale des Provinces-Unies.

Mars, *a*, 191. *b*, 571.

Eloge de Molière.

* Avril, *a*, 195. *b*, 579.

Pièces relatives à l'Académie de l'Immaculée Conception.

* Avril, *a*, 213. *b*, 632.

Voyage Aſtronomique & Géographique dans l'Etat de l'Egliſe.

* Avril, *a*, 221. *b*, 658,

Almanach de Gotha.

Avril, *a*, 243. *b*, 707.

Abrégé Chronologique de l'hiſtoire de Bourgogne.

Avril, *a*, 248. *b*, 741.

* Décemb. I. *a*, 767. *b*, 2317.

Décemb. I. *a*, 824. *b*, 2495.

Etrennes à la poſtérité.

Avril, *a*, 250. *b*, 747.

Les faſtes de la Grande-Bretagne.

* Mai, *a*, 874. *b*, 818.

Hiſtoire Univerſelle traitée relativement aux arts de peindre, &c.

* Mai, *a*, 276. *b*, °22.

Eloge de Pierre du Terrail.

Mai, *a*, 303. *b*, 908.

Hiſtoire du regne de l'Empereur Charles-Quint.

Mai, *a*, 307. *b*, 319.

Gallia Chriſtiana.

Mai, *a*, 312. *b*, 935.

* Juin I. *a*, 328. *b*, 978.

Almanach des Centenaires.

Mai, *a*, 313. *b*, 937.

De ſuppoſititiis militaribus ſtipendiis Benedicti Odeſcalchi, &c.

Mai, *a*, 313. *b*, 938.

Hiſtoire des différens Peuples du monde.

* Juin I. *a*, 333. *b*, 993.

Hiſtoire du Gouvernement des anciennes Républiques.

* Juin I. *a*, 337. *b*, 1007.

Hiſtoire de la Rivalité de la France & de l'Angleterre.

Juin I. *a*, 373. *b*, 1118.

* Sept. *a*, 597. *b*, 1785.

Voyage Littéraire de la Grèce.

Juin I. *a*, 373. *b*, 1118.

* Août, *a*, 523. *b*, 1562.

Nouvelle méthode Géographique.

Juin I. *a*, 375. *b*, 1125.

Lettres du Comte Algarotti ſur la Ruſſie.

* Juin II, *a*, 587. *b*, 1155.

Lettre du P. Amiot ſur la Chine.

* Juin II. *a*, 406. *b*, 1211.

Eloge du Chevalier Bayard.

* Juin II. *a* 430. *b*, 1285.

Mémoires d'un Américain avec une deſcription de la Pruſſe.

Juin II. *a*, 436. *b*, 1305.

Annales de la Ville de Toulouſe.

Juin II. *a*, 437. *b*, 1306.

Hiſtoire des Révolutions de Corſe.

Juin II. *a*, 439. *b*, 1313.

Hiſtoire de l'Empire d'Allemagne.

Juin II. *a*, 439. *b*, 1313.

Hiſtoire de France.

Juin II. *a*, 439. *b*, 1314.

Digitized by Google

Hiſtoire des différens Peuples du monde.
Juin II. *a*, 440. *b*, 1316.
Vie des hommes célèbres d'Angleterre.
Juin II. *a*, 440. *b*, 1317.
La Vie de la Vénérable Mere Victoire Fornari.
Juin II. *a*, 441. *b*, 1320.
Mémoire ſur les rangs & les honneurs de la Cour.
Juin II. *a*, 441. *b*, 1322.
Hiſtoire de l'Empire Ottoman.
Juin II., *a*, 442. *b*, 1326.
* Novemb. *a*, 703. *b*, 2125.
* Déc. II. *a*, 831. *b*, 2510.
Dictionnaire hiſtorique des ſièges & batailles mémorables.
Juin II. *a*, 445. *b* 1334.
Révolutions d'Italie.
* Juillet, *a*, 458. *b*, 1368.
Dictionnaire univerſel de la France.
* Juillet, *a*, 494. *b*, 1480.
Tableau des Révolutions de l'Europe.
Juillet, *a*, 502. *b*, 1507.
* Déc. I. *a*, 777. *b*, 2347.
Tableau Chronologique de l'Hiſtoire de France.
Juillet, *a*, 505. *b*, 1514.
Bibliothèque des anciens Philoſophes.
* Août, *a*, 515. *b*, 1540.
Uſages & mœurs des François.
* Août, *a*, 528. *b*, 1576.
Les hiſtoires de Saluſte.
* Août, *a*, 534. *b*, 1595.
Vie de Louis IX Dauphin de France.
* Août, *a*, 535. *b*, 1600.
Hiſtoire Naturelle & Civile de l'Iſle de Minorque.
* Août, *a*, 536. *b*, 1603.
Inſcription à l'honneur du Czar Pierre le Grand.
Août, *a*, 570. *b*, 1708.
L'Eſprit de la Ligue.
Août, *a*, 573. *b*, 1718.
Hiſtoire Moderne des Chinois, &c.
Août, *a*, 574. *b*, 1720.
* Nov. *a*, 716. *b*, 2165.
Etats formés en Europe.
* Sept. *a*, 595. *b*, 1772.
Continuation de l'hiſtoire générale des Voyages.
* Sept. *a*, 625. *b*, 1873.
Recueil de Mémoires & de Diſſertations ſur le nom donné à la Maiſon de Bourbon.
* Sept. *a*, 632. *b*, 1894.
Les Impoſtures de l'Hiſtoire Ancienne.
* Sept. *a*, 636. *b*, 1898.
Curioſités de Londres & de l'Angleterre.
Sept. *a*, 636. *b*, 1907.
Eloge de M. l'Abbé Trublet.
Oct. *a*, 639. *b*, 1933.
Hiſtoire Littéraire de la Congrégation de S. Maur.
* Octob. *a*, 641. *b*, 1937.
Vie du Cardinal d'Oſſat.
Juin II. *a*, 439. *b*, 1315.
* Octob. *a*, 548. *b*, 1962.
Mémoires de la Campagne & des découvertes faites dans les Mers des Indes.
* Octob. *a*, 677. *b*, 2047.

Digitized by Google

image
not
available

* Mai, *a*, 286. *b*, 854.
* Oct. *a*, 660. *b*, 1998.

Les trois coups d'essais Géométriques.
* Janv. *a*, 35. *b*, 114.

Pensées de Sénéque, recueillis par M. Angliviel.
* Janv. *a*, 45. *b*, 134.

Traité de l'Electricité.
Janv. *a*, 59. *b*, 176.

Nouvelles Sphères.
Janv. *a*, 62. *b*, 186.

Lex Naturæ unica, seu de attractione.
* Fév. *a*, 110. *b*, 328.

De Cometarum motu.
Fév. *a*, 112. *b*, 333.

De Apparente objectorum distantiâ.
Févr. *a*, 113. *b*, 335.

De Annuâ fixarum aberratione.
Fév. *a*, 113. *b*, 336.

Nouvelle méthode pour lever en peu de tems & à peu de frais une Carte de la Russie.
Fév. *a*, 113. *b*, 337.

Lehrbegrif, &c, ou Cours général de Mathématique.
Fév. *a*, 115. *b*, 343.

Einleitung, ou Introduction aux Sciences relatives à l'Astronomie.
Fév. *a*, 115. *b*, 344.

Mercwurdigkeiten ou observations sur les passages de Vénus.
Fév. *a*, 115. *b*, 344.

Physicalische ou description Physique de la terre.
Fév. *a*, 116. *b*, 345.

Bittrageizum ou Mémoires sur l'usage des Mathématiques.
Fév. *a*, 116. *b*, 346.

The Nautical Almanac.
Fév. *a*, 117. *b*, 348.

Tabulæ novæ & correctæ pro supputandis Eclipsibus.
Fév. *a*, 117. *b*, 349.

Philosophical Transactions.
Fév. *a*, 117. *b*, 350.

Traité des Thermomètres.
Fév. *a*, 118. *b*, 351.

Lettre sur le passage de Vénus.
Fév. *a*, 118. *b* 352.

Discours Moraux couronnés dans l'Académie de Montauban.
* Mars, *a*, 166. *b*, 493.

L'Encyclopédie.
Mars, *a*, 179. *b*, 535.

Lettres de M. de Mairan, concernant la Chine.
Mars, *a*, 183. *b*, 546.

Extrait des Epîtres de Sénéque.
Mars, *a*, 186. *b*, 556.
* Décemb. I. *a*. 818. *b*, 2475.

Institutions Mathématiques.
Mars, *a*, 190. *b*, 569.
* Mai, *a*, 192 *b* 874.

Solis defectus observatus.
Avril, *a*, 241. *b*, 720.

Dictionnaire Social & Patriotique.
Avril, *a*, 244. *b*, 731.

Pensées diverses contre le système des Matérialistes.
Avril, *a*, 246. *b*, 738

Arrêt burlesque en faveur de la Doctrine d'Aristote.
Avril, *a*, 248. *b*, 742.

Essai sur la petite guerre.
Avril, *a*, 250. *b*, 747.
* Juillet, *a*, 486, *b*, 1456.

Observations du passage de Vénus.
* Mai, *a*, 300, *b*, 899.

Expositio de transitu veneris.

Mai

Mai, *a*, 302. *b*, 905.
Manuel utile & curieux sur la mesure du tems.
Mai, *a*, 306. *b*, 916.
Essai Philosophique sur le méchanisme de l'Univers.
Mai, *a*, 311. *b*, 933.
Traité élémentaire d'Hydrodynamique.
* Juin I. *a*, 346. *b*, 1035.
Observationes siderum.
Juin I. *a*, 370. *b*, 1107.
Memoire contenant quatre Problêmes.
Juin I. *a*, 375. *b*, 1123.
Les bêtes mieux connues.
* Juin II. *a*, 395. *b*, 1178.
Acte de Parlement rendu en 1770. pour la découverte des Longitudes.
Juin II. *a*, 435. *b*, 1301.
Mouvement de la nouvelle Comète.
Juin II. *a*, 443. *b*, 1327.
L'Arithmétique méthodique.
Juin II. *a*, 445. *b*, 1332.
Orazione ou Discours sur l'utilité des Mathématiques.
Juillet, *a*, 498. *b*, 1493.
Opuscula Mathématica.
Juillet, 498, *b*, 1494.
Dissertazione sopra il quesito: essendo le pressioni dell' acqua stagnante, &c.
Juillet, *a*, 498. *b*, 1495.
Expeditio Litteraria ad polum arcticum.
Juillet, *a*, 499. *b*, 1497.
Philosophia ad usum Scholarum.
Juillet, *a*, 507. *b*, 1521.



De l'Homme Moral.
Juillet, *a*, 510. *b*, 1531.
* Sept. *a*, 617. *b*, 1848.
Astronomie par M. de la Lande.
* Août, *a*, 539. *b*, 1613.
Della vera influenza de gli astri.
* Août, *a*, 584. *b*, 1638.
Essai sur les moyens d'améliorer les études.
* Août, *a*, 568. *b*, 1702.
Traité de perspective lineaire.
Août, *a*, 570. *b*, 1709.
Observations sur les boussoles.
Août, *a*, 571. *b*, 1712.
Principes Physiques.
Août, *a*, 572. *b*, 1714.
Comète observée à Paris.
Août, *a*, 574. *b*, 1721.
Lettre sur des Tables de Sinus.
* Sept. *a*, 580. *b*, 1751.
Albert Halleri, &c. Primæ lineæ Physiologiæ.
Sept. *a*, 634. *b*, 1901.
Essai sur une amitié Patriotique.
Sept. *a*, 636. *b*, 1908.
Opérations Hydrostatiques.
Octob. *a*, 696. *b*, 2108.
Essais de principes d'une morale Militaire.
* Nov. *a*, 732. *b*, 2214.
Ephémérides Astronomicæ.
Nov. *a*, 751. *b*, 2272.
Addition à l'usage des Mathématiques.
Nov. *a*, 752. *b*, 2274.
Description & usage d'une nouvelle Table universelle des Eclipses.
Nov. *a*, 752. *b*, 2274.



Digitized by Google

Additions à l'uſage des Tables de Logarithmes.
Nov. *a*, 752 *b*, 2274.
Recueil pour les Aſtronomes.
Nov. *a*, 753. *b*, 2277.
Hiſtoire de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin.
Nov. *a*, 754. *b*, 2281.
Mémoire où l'on propoſe une nouvelle méthode pour déterminer les Longitudes en mer.
Nov. *a*, 759. *b*, 2298.
Recueil des Pièces qui ont remporté le Prix de l'Académie Royale des Sciences.
Nov. *a*, 761. *b*, 2302.
Dictionnaire de Morale Philoſophique.
Nov. *a*, 762. *b*, 2305.
Recueil pour les Aſtronomes.
* Déc. I. *a*, 791. *b*, 2390.
Alti del Academ. dell Scienze di Siena.
Déc. I. *a*, 820. *b*, 2481.
Théoria motus corporum ſolidorum, &c.
Déc. I. *a*, 820. *b*, 2482.
Directions fort the uſe of Hadley's quadrant.
Décemb. I. *a*, 822. *b*, 2487.
The Nautical Almanac.
Déc. I. *a*, 822. *b*, 2488.
Logica, &c.
Dec. I. *a*, 824. *b*, 2494.
Lettre ſur le paſſage de Vénus.
Déc. I. *a*, 825. *b*, 2496.
Pſychologiæ ſpecimen.
* Déc. II. *a*, 863. *b*, 2607.
Mémoires de l'Académie Royale de Stocholm.
* Déc. II. *a*, 866. *b*, 2619.
Connoiſſance des tems pour l'année 1773.
* Déc. II. *a*, 871. *b*, 2634.

## ARTES.

Epreuve des horloges marines.
* Janv. *a*, 23. *b*, 66.
Traité des Pêches.
* Fév. *a*, 83. *b*, 245.
* Oct. *a*, 668. *b*, 2024.
L'Art du trait de Charpenterie.
Mars, *a* 183. *b*, 548.
Deſcrizione d'un nuovo pendolo.
Avril, *a*, 241. *b*, 721.
L'Ecole d'Agriculture-pratique.
* Mai, *a*, 619. *b*, 771.
Manuel des Champs.
Mai, *a*, 307. *b*, 920.
Economie Ruſtique.
Mai, *a*, 307. *b*, 921.
Dictionnaire Domeſtique portatif.
Mai, *a*, 309. *b*, 924.
Dictionnaire d'Architecture.
Mai, *a*, 313. *b*, 936.
* Juillet *a*, 464. *b*, 1385.
L'art de l'Indigotier.
* Juin I. *a*, 355. *b*, 1061.
L'art de faire différentes ſortes de colles.
Juin I. *a*, 372. *b*, 1114.
Traité de Vénérie & de Chaſſe.
Juin I. *a*, 374. *b*, 1121.
L'art du Menuiſier.
* Juin II. *a*, 403. *b*, 1202.
Obſervations hiſtoriques & critiques ſur les erreurs des Peintres.
Juin II. *a*, 441. *b*, 1312.

Digitized by Google

L'art du Brodeur.
* Juillet, *a*, 482. *b*, 1443.
Expériences ſur la bonification de tous les vins.
Juillet, *a*, 506. *b*, 1519.
Eſſai ſur la Peinture.
* Août, *a*, 564. *b*, 1688.
Traduction d'anciens Ouvrages relatifs à l'Agriculture, &c.
Sept. *a*, 637. *b*, 1910.
Agriculture complette.
Sept. *a*, 638. *b*, 1913.
Art Militaire des Chinois.
Oct. *a*, 697. *b*, 2113.
* Déc. I. *a*, 811. *b*, 2453.
L'art de faire les pipes.
* Déc. II. *a*, 864. *b*, 2611.

## HISTORIA NATURALIS.

* Janv. *a*, 36. *b*, 104.
L'art des expériences.
* Janv. *a*, 53. *b*, 156.
La Nature conſidérée ſous ſes différens aſpects.
Janv. *a*, 60. *b* 179.
Juin II. *a*, 439. *b*, 1312.
Hiſtoire Naturelle des Glacières de Suiſſe.
* Fév. *a*, 91. *b*, 271.
Manuel du Naturaliſte.
* Fév. *a*, 107. *b*, 318.
Flora Sibiria.
* Fév. *a*, 114. *b*, 340.
Icones Plantarum.
Fév. *a*, 116. *b*, 347.
Elementa Botaniæ.
Fév. *a*, 116. *b*, 347.
Nomenclator Botanicus.
Fév. *a*, 117. *b*, 348.
Diſſertation ſur la cauſe de l'élevation des liqueurs dans les Tubes Capillaires.
Fév. *a*, 120. *b*, 360.
Hiſtoria Fucorum.
* Mars, *a*, 168. *b*, 508.
Diſſertation ſur la nature de l'eſprit de nitre dulcifié.
Mars, *a*, 186. *b*, 557.
Mémoire ſur la nature, les effets du charbon de terre.
Mars, *a*, 186. *b*, 558.
Traité des ſels.
Mars, *a*, 187. *b*, 560.
* Juin I. *a*, 365. *b*, 1094.
Traité de la Nutrition, &c.
Mars, *a*, 188. *b*, 563.
Della fiſica riduzione della Maremma Seneſe, &c.
Avril, *a*, 242. *b*, 723.
Olerum Argentoratenſium faſciculum, &c.
Avril, *a*, 245. *b*, 732.
De Vitis cultura.
Avril, *a*, 245. *b*, 733.
Voyage au Mont Pilat.
Avril, *a*, 245. *b*, 734.
Eſſai ſur de nouvelles découvertes, &c.
Mai, *a*, 311. *b*, 931.
Traité des bêtes à laine.
Mai, *a*, 315. *b*, 943.
Obſervations Météorologiques.
* Juin I. *a*, 360. *b*, 1077.
* Juin II. *a*, 414. *b*, 1267.
* Juillet, *a*, 474. *b*, 1420.
Analyſe des Eaux Minérales de Provins.



Digitized by Google

* Août, *a*, 551. *b*, 1649.
* Sept. *a*, 607. *b*, 1817.
* Nov. *a*, 727. *b*, 2199.
* Déc. II. *a*, 860. *b*, 2591.

Hiſtoire générale des inſectes des environs de Surinam.
Juin I. *a*, 379. *b*, 1135.

Expoſition Anatomique de la ſtructure du corps humain.
* Juin II. *a*, 421. *b*, 1258.

Mémoire ſur les argiles.
* Juillet, *a*, 478. *b*, 1430.

La Murio-matrie ou Inſtruction ſur les vers à ſoie.
Juillet, *a*. 503. *b*, 1508.

Traité des Mûriers,
Juillet, *a*, 503. *b*, 1508.

Mémoire ſur la culture du Mûrier.
Juillet, *a*, 505. *b*, 1515.

Expoſition des Variations de la Nature dans l'eſpèce humaine.
Juillet, *a*, 506. *b*, 1517.

Second Mémoire ſur l'action d'un feu égal, &c.
Juillet, *a*, 507. *b*, 1520.

Eſſai d'une nouvelle Minéralogie.
Juillet, *a*, 511. *b*, 1532.

Mémoires ſur les feux de houille.
* Août, *a*, 545. *b*, 1629.

Obſervationes Meteorologicas de los ultimos nueve meſes, &c.
* Août, *a*, 555. *b*, 1662.

Lettre ſur un Météore extraordinaire.
* Sept. *a*, 610, *b*, 1827.

Obſervations curieuſes ſur toutes les parties de la Phyſique.
Sept. *a*, 639. *b*, 1916.
* Déc. II. *a*, 843. *b*, 2560.

Hiſtoire Naturelle de Pline.
* Nov. *a*, 728. *b*, 2204.

Manuel alimentaire des plantes.
Nov. *a*, 761. *b*, 2301.

Obſervations ſur la Phyſique, &c.
Nov. *a*, 763. *b*, 2308.

Expériences ſur l'Electricité.
* Déc. I. *a*, 804. *b*, 2431.

Novus ac ſimpliſſimus electricorum tentaminum apparatus.
Déc. I. *a*, 819. *b*, 2479.

Lettre ſur un orage extraordinaire.
* Dec. II. *a*, 856. *b*, 2584.

Hiſtoire Naturelle de Pline.
Déc. II. *a*, 870. *b*, 2631.

## MEDICI.

Le farcin, maladie qui attaque les chevaux.
Janv. *a*, 59. *b*, 175.

Expoſitions des effets d'un nouveau reméde.
Janv. *a*, 62. *b*, 183.

Dictionnaire Vétérinaire.
Fév. *a*, 121. *b*, 363.

L'art de ſe traiter ſoi-même dans les maladies vénériennes.
Fév. *a*, 124. *b*, 372.

Artis Medicæ principes.
Mars, *a*, 181. *b*, 541.

Nouvelles Réflexions ſur la lame cartilagineuſe de la cornée.
Mars, *a*, 188. *b*, 562.

Traité de l'Epilepſie.
* Avril, *a*, 230. *b*, 687.

Digitized by Google

Dissertatio de fame lethali.
Avril, *a*, 245. *b*, 732.
Dissertatio de convulsionibus.
Avril, *a*, 245. *b*, 732.
Dissertatio de consolidatione vulnerum.
Avril, *a*, 245. *b*, 733.
Dissertatio de Læsionibus capitis.
Avril, *a*, 245. *b*, 733.
Dissertatio de Labio leporino.
Avril, *a*, 245. *b*, 733.
Dissertatio de Carie ossium.
Avril, *a*, 245. *b*, 733.
L'art de se guérir soi-même dans les maladies vénériennes.
Avril, *a*, 247. *b*, 748.
Manuel Anti-vénérien.
Avril, *a*, 250. *b*, 748.
Traité des maladies des femmes en couche.
Mai, *a*, 310. *b*, 927.
* Août, *a*, 553. *b*, 1655.
Les vrais principes des vapeurs.
Mai, *a*, 310. *b*, 928.
Traité de l'Apoplexie.
Mai, *a*, 310. *b*, 929.
Dictionnaire portatif de Chirurgie.
Mai, *a*, 310. *b*, 930.
* Juillet, *a*, 476. *b*, 1424.
De la Santé.
Juin I. *a*, 374. *b*, 1120.
Pathologie de M. Gaubius.
Juin I. *a*, 374. *b*, 1120.
La Nymphomanie.
Juin II. *a*, 436. *b*, 1504.
Dissertatio de Polypo feliciter ex utero extirpato.
Juin II. *a*, 436. *b*, 1506.
Manuel de Médecine pratique.
Juin II. *a*, 442. *b*, 1323.
Nouvelle méthode de traiter les fractures, &c.
Juin II. *a*, 443. *b*, 1329.
Antonii de Haen ratio medendi.
Juin II. *a*, 444. *b*, 1330.
Mémoire sur les Haras.
* Juillet, *a*, 484. *b*, 1449.
Examen d'un Livre concernant la Colique de Poitou.
* Juillet, *a*, 491. *b*, 1473.
Lettre de M. du Chanoy.
Juillet, *a*, 500. *b*, 1499.
Traité complet de Chirurgie.
Juillet, *a*, 506. *b*, 1518.
Pharmacopée du Collége Royal des Médecins de Londres.
Juillet, *a*, 508. *b*, 1523.
* Déc. I. *a*, 786. *b*, 2375.
La Médecine Vétérinaire.
Juillet, *a*, 508. *b*, 1524.
Commentaire sur les Aphorismes de Boerhaave.
Juillet, *a*, 508. *b*, 1525.
Avis aux Méres sur la petite vérole, &c.
Juillet, *a*, 508. *b*, 1525.
Nouvelle méthode pour guérir la gonorrhée.
* Août, *a*, 562. *b*, 1684.
Hippocratis opera genuina.
Sept. *a*, 635. *b*, 1903.
Lettre sur l'Electricité médicale.
* Oct. *a*, 673. *b*, 2037.
Expositio variarum syphillidis terapiarum, &c.
Nov. *a*, 756. *b*, 2287.
Exposition des différens moyens usités dans le traitement des hydropisies.
Nov. *a*, 756. *b*, 2288.
Dissertatio de valvulâ Eustachii

Digitized by Google

Nov. *a*, 756. *b*, 2289.
Dissertatio de Herniâ congenitâ.
Nov. *a*, 757. *b*, 2289.
Essai sur les maladies des gens du monde.
Nov. *a*, 761. *b*, 2304.
Observations sur les maladies des armées.
Nov. *a*, 762. *b*, 2305.
Des moyens les plus propres à éteindre les maladies vénériennes.
Déc. I. *a*, 821. *b*, 2485.
Manuel du jeune Chirurgien.
Déc. I. *a*, 826. *b*, 2502.
Elémens de Chirurgie.
Déc. II. *a*, 870. *b*, 2632.

## ORATORES.

Discours sur un Statut particulier à plusieurs Académies.
* Janv. *a*, 19. *b*, 54.
Oratorum Græcorum, &c, quæ supersunt monumenta.
* Juin, I. *a*, 323. *b*, 963.
L'art de peindre à l'esprit.
Juin II. *a*, 441. *b*, 1319.

## POETÆ, FACETIARUM, ET JOCORUM, NARRATIONUM ET NOVELLARUM, NEC-NON HISTORIARUM EROTICARUM SCRIPTORES.

Œuvres Mêlées de Madame de Montegut.
* Janv. *a*, 12. *b*, 29.
Les deux âges du goût & du génie François.
* Janv. *a*, 21. *b*, 59.
Les Plaisirs de l'Esprit.
* Janv. *a*, 44. *b*, 129.
Garrick ou les Acteurs Anglois.
Janv. *a*, 59. *b*, 175.
* Oct. *a*, 657. *b*, 1988.
Bibliothéque bleue ou Recueil d'histoires singulières & naïves.
Janv. *a*, 60. *b*, 178.
La Comtesse de Fayel.
* Fév. *a*, 100. *b*, 299.
Il Cinto di Venere.
* Fév. *a*, 102. *b*, 305.
Des Kaiser Julians, &c ou Satyre de l'Empereur Julien le Misopogon.
Fév. *a*, 116. *b*, 346.
Le Manuel des Artistes & des Amateurs.
Fév. *a*, 126. *b*, 375.
Le nouveau Dom Quichotte.
Mars, *a*, 182. *b*, 545.
Lettres d'un Persan en Angleterre.
Mars, *a*, 185. *b*, 553.
Ecole Dramatique de l'Homme.
Mars, *a*, 185. *b*, 554.
Quinzième Nuit d'Young.
Mars, *a*, 185. *b*, 555.
Etrennes du Parnasse.
Mars, *a*, 186. *b*, 556.
Poësies Sacrées.
Mars, *a*, 186. *b*, 557.
Tragédies d'Eschyle.
* Avril, *a*, 199. *b*, 590.
Le Dépit & le Voyage, Poëme.
Avril, *a*, 244. *b*, 730.
Quatrième, douzième & quinzième Nuits d'Young.
Avril *a*, 244. *b*, 731.
La Mère coquette.
Avril, *a*, 247. *b*, 740.
L'Andrienne.

Digitized by Google

Avril, *a*, 247. *b*, 741.
L'Eſprit Follet.
Avril, *a*, 247. *b*, 741.
Le Menteur.
Avril, *a*, 248. *b*, 741.
Œuvres diverſes de Jean Racine.
* Mai, *a*, 273. *b*, 814.
La Thériacade.
Mai, *a*, 304. *b*, 910.
Les Bains de Diane.
Mai, *a*, 309. *b*, 926.
Le Spectateur François.
Mai, *a*, 309. *b*, 926.
Obſervations hiſtoriques & critiques ſur les erreurs des Peintres.
Mai, *a*, 312. *b*, 935.
Poëſies tirées des Saintes Ecritures.
* Juin I. *a*, 343. *b*, 1025.
Les quatre Poëtique d'Ariſtote.
Juin I. *a*, 373. *b*, 1117.
Lettre ſur un Plagiat du nouvel Editeur d'Horace.
* Juin II. *a*, 425. *b*, 1272.
Jérémie, Poëme.
* Juin II. *a*, 432. *b*, 1292.
La Colombiade di Madama du Boccage.
Juin II. *a*, 434, *b*, 1297.
* Sept. *a*, 585. *b*, 1748.
Poinſinet & Molière.
Juin II. *a*, 434. *b*, 1298.
Mes Reveries.
Juin II. *a*, 434. *b*, 1298.
Poëtique Elémentaire.
Juin II. *a*, 437. *b*, 1309.
Le Magzag.
Juin II. *a*, 438. *b*, 1312.
Lettres ſur la Mythologie.

Digitized by Google

MISCELLANEI, GRAMMATICI, PHILOLOGI, POLYGRAPHI.

Discours sur les avantages & les désavantages des Belles-Lettres.
* Janv. *a*, 48. *b*, 142.
Dictionnaire portatif des régles de la Langue Françoise.
Janv. *a*, 60. *b*, 178.
Aulsatze ou Mélanges de Philosophie & de Belles-Lettres.
Fev. *a*, 116. *b*, 345.
Le grand Vocabulaire François.
Mars, *a*, 181. *b*, 543.
Juin II. *a*, 442. *b*, 1324.
Nov. *a*, 760. *b*, 2299.
Bibliothèque de Madame la Dauphine.
Mars, *a*, 185. *b*, 552.
* Juillet, *a*, 451 *b*. 1347.
Catalogue des Livres de la Bibliothèque de feu M. J. **.
Mars, *a*, 188. *b*, 561.
Dictionnaire Universel.
Mai, *a*, 315. *b*, 945.
N.D. Gaubii adversariorum varii argumenti liber unus.
Sept. *a*, 635. *b* 1903.
Lettre de M. à Madame la Duchesse de ***.
Déc. I. *a*, 826. *b*, 2499.

---

# TABLE

## DES ARTICLES CONTENUS DANS LE JOURNAL

### Du Mois de Décembre 1771.

*Histoire de l'Empire Ottoman depuis son origine jusqu'à la Paix de Belgrade en 1740.* 831
*Londres. Transivi ut viderem sapientiam.* 837
*Observations curieuses sur toutes les parties de la Physique.* 848
*Lettre sur un Peuple Nain de l'Isle de Madagascar.* 851
*Lettre sur un orage extraordinaire, adressée à Messieurs les Auteurs du Journal des Sçavans.* 856
*Extrait des Observations Météorologiques.* 860
*Second Extrait des Observations Météorologiques.* 861
*Troisième Extrait des Observations Météorologiques.* 862
*Psychologiæ Specimen, &c.* 863
*L'Art de faire les pipes à fumer le Tabac.* 864
*Kong. Vetenskaps Academiens Handlingar, &c.* 866
*Nouvelles Littéraires.* 870

Digitized by Google

Digitized by Google

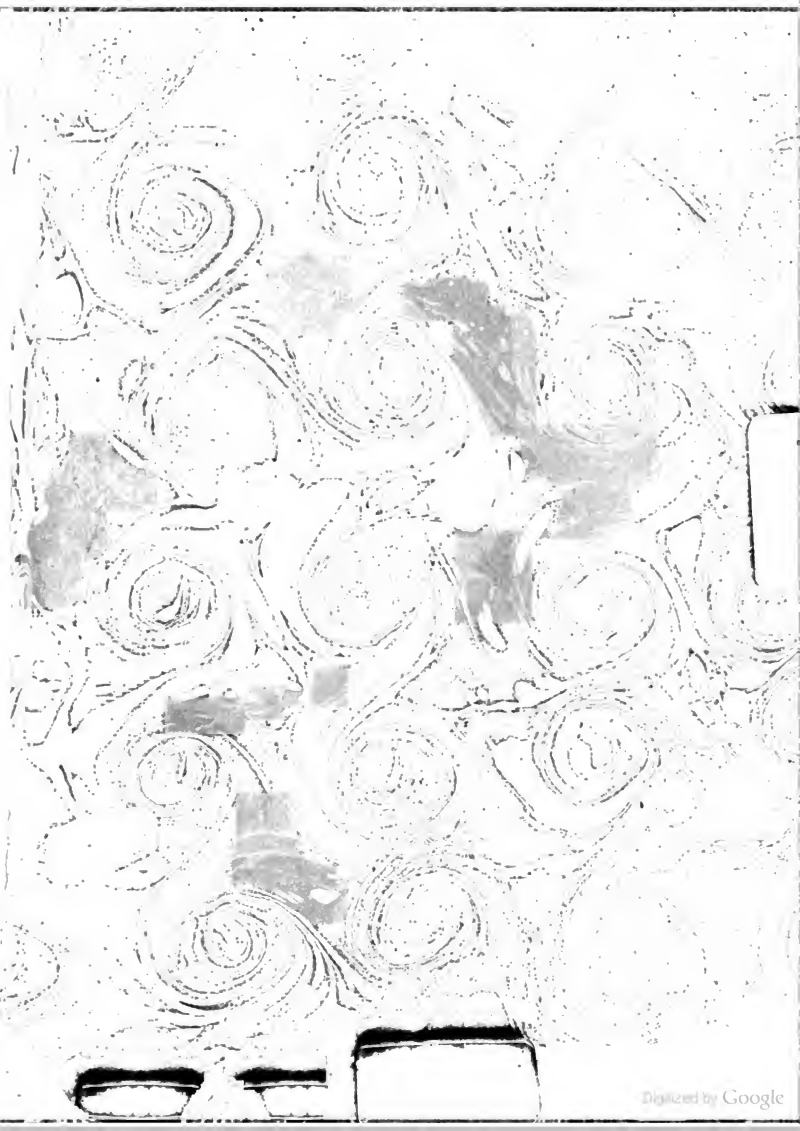
Digitized by Google

Digitized by Google

image
not
available